COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiée sous le patronage du Conseil municipal

LES TRIBUNAUX CIVILS DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791-1800)

DOCUMENTS INÉDITS

recueillis avant l'incendie du Palais de Justice de 1871

PAR CASENAVE, CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

A. DOUARCHE

DOCTEUR EN DROIT, DOCTEUR ÈS-LETTRES
CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

TOME II

DEUXIÈME PARTIE

Salle de travail
Cieux N 347
(2)

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE

LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS

MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT

1907

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

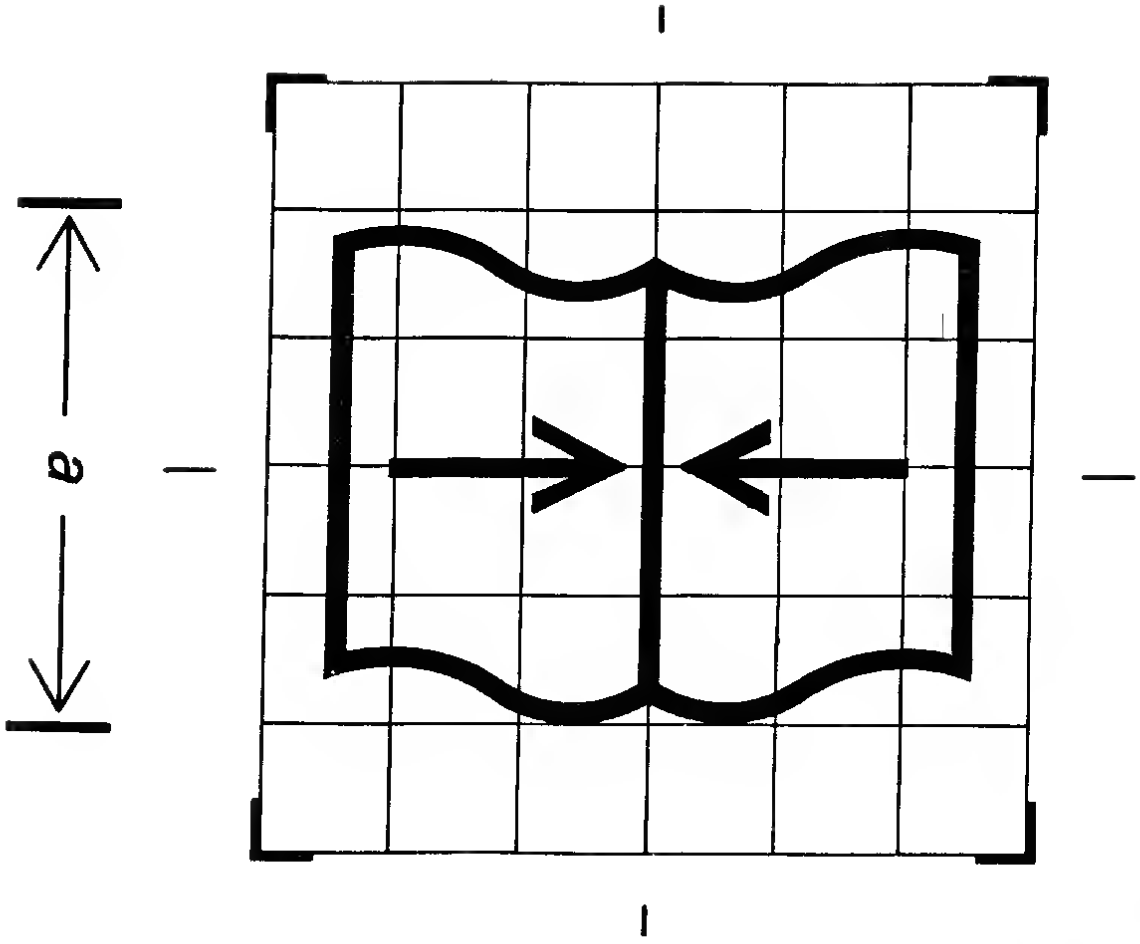

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7513 00373310 1

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiée sous le patronage du Conseil municipal

LES TRIBUNAUX CIVILS DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791-1800)

DOCUMENTS INÉDITS

recueillis avant l'incendie du Palais de Justice de 1871

PAR CASENAVE, CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

A. DOUARCHE

DOCTEUR EN DROIT, DOCTEUR ÈS LETTRES
CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

TOME II

DEUXIÈME PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE

LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS

MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT

1907

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LES

TRIBUNAUX CIVILS DE PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791-1800)

our.e.galli.a.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiée sous le patronage du Conseil municipal

LES TRIBUNAUX CIVILS DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION

(1791-1800)

DOCUMENTS INÉDITS

recueillis avant l'incendie du Palais de Justice de 1871

PAR CASENAVE, CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

A. DOUARCHE

DOCTEUR EN DROIT, DOCTEUR ÈS-LETTRES
CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

TOME II

DEUXIÈME PARTIE

Salle de traitement
Cieux N 347
(2)

PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE

LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS

MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT

1907

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES

BIBLIOTHÈQUE

(Les chiffres arabes renvoient aux pages, et les chiffres romains aux tomes. L'abréviation n. *renvoie aux notes mises au bas des pages.)*

A

Abatis (Le Directeur des). Plaide contre la veuve Goulet : fournitures à faire par les entrepreneurs des abatis. Paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), II, p. 320.

Abbaye (Prison de l'). De Rastignac est enfermé à la prison de l'Abbaye et massacré, I, p. 365, note, et p. 452. — Chabot y est enfermé, p. 669, note. — Saint-Huruge y est détenu, p. 748.

Le marquis de Sombreuil y est emprisonné, II, p. 249 note 1. — De Jaucourt y est enfermé, p. 672, note, et p. 913.

Abbaye du Val de Grâce. Archeney était régisseur des biens de cette abbaye, II, p. 854.

Abbaye Saint-Germain (Tribunal de l'), II, p. 768.

Ablainville (près Guillon, Eure). Marmontel y est mort, II, p. 582, n.

Aboukir. Casabianca périt au combat d'Aboukir, I, p. 624, note 1.

Abrial. Introduction, p. CXVIII. Commissaire du Roi près le Tribunal du 4e arr[t], I, p. 23, note. — Donne son avis dans un procès des héritiers Heriot C. Françoise Collin, sur le point de savoir si un legs fait à une concubine et à des bâtards adultérins doit être annulé ou réduit, p. 40. — Ses conclusions dans l'affaire Riel de Beaumonville contre de Soulfac ; demande en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, pp. 57 et suiv. Notice biographique, II, p. 853. — Principales publications, *même page*.

Abrial fils. Épouse la fille de Treilhard, II, p. 853.

Absil. Fondé de pouvoir de Begin, qui plaide contre Giustiniani ; incompétence ; un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, II, p. 738 et note 2.

Abus. Voyez : Appel comme d'abus.

Annales patriotiques et littéraires (Les) Abus du nom de Mercier. Dommages-intérêts, II, p. 365 et note 1.

Abus de pouvoir. Dommages-intérêts pour abus de pouvoir, I, p. 651. — Dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 130.

Acard, palefrenier du maréchal de Soubise, légataire du maréchal, I, p. 42.

Acart (Georges), greffier du Tribunal du 2e arr[t], I, p. 22, note. — Not. biogr., II, p. 854.

Accaparement. Saisie de suifs : délit d'accaparement, I, p. 636 et note 1. — Opposition à ce jugement, p. 664. — Application de la loi du 26 juillet 1793 sur les accapareurs, p. 761.

Accident. Accident causé par un cheval, dommages-intérêts, II, pp. 220, 422.

Achat. Achat d'un poignard, I, p. 581.

Achesney. Élu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Not. biogr., p. 854.

Achille reconnu parmi les femmes à la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cour de Nicomède. Tableau. Contestation relative à ce tableau, II, p. 602.

Acigne (Anne Marguerite d'). Épouse le duc de Richelieu, I, p. 550, n.

Aclocque, brasseur, faubourg Saint-Antoine Santerre, en 1772, achète sa brasserie, I, p. 91, note 1.

Acres (Des), comte de l'Aigle. Voyez *Aigle*.

Acteurs. Appointements des acteurs; portion saisissable, I, p. 630. — Acteur; engagement; compétence des Tribunaux civils, p. 643.

Les acteurs du Théâtre Louvois plaident contre la citoyenne Raucourt : incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître des contestations entre artistes, II, p. 384.

Adam. Plaide contre Godin : action paulienne, I, p. 660.

Adam. Plaide contre Benoist : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, I, p. 534 et note 1.

Adanson (Aglaé-Catherine), femme divorcée du citoyen Lespinasse. Plaide contre Margot Lespinasse : liquidation des reprises après divorce, II, p. 86. — Not. biogr., p. 86, *en note*.

Adanson (Michel). Not. biogr., II, p. 86, note 1.

Adélaïde-Eugénie. Recherche de paternité. Rejet; II, p. 469.

Adeline (citoyenne Rombocoli-Riggieri, dite). Voyez Rombocoli-Riggieri.

Aden (Jean), notaire à Paris. Continue l'étude Drugeon, I, p. 747, note 2.

Adriémar (*d'*), ministre à Bruxelles. Introd., p. cxx.

Macdonach lui aurait essentiellement manqué ainsi qu'à la demoiselle Planquette, ce qui aurait été la cause de la lettre de cachet délivrée contre Macdonach, I, p. 118.

Adjudication des biens dépendant de la communauté de feu Jeanne Hocquart et de Montesquiou, I, 566.

Administration. Droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, II, pp. 138, 207 et 226. — Administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 413.

Affaire criminelle. Affaire Sergent et Gallais, II, p. 736.

Affirmation. Affirmation comme propriétaire de 2,126 fr. de rente sur l'ancien gouvernement, II, p. 679.

Agassiz (Arthur). Introd., p. clxxxiii.

Épouse Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, II, p. 357, note 4.

Agaurry (d'). Son beau-frère, de Gilles, lui abandonne la jouissance de l'hôtel Carnavalet. Mme de Sévigné a été sa locataire, II, p. 369, note 1.

Agde. Diocèse d'Agde en Languedoc. Introd., p. cxxxi. — I, p. 590, note.

Agent national du district de Paris. Plaide contre Bayle dit Lacroix : application de la loi du 5 ventôse an III; II, p. 105.

Agier, avocat, puis juge. Introd., p. xxxix-liii.

Extrait de la conférence du 31 janvier 1793 à laquelle il assistait. Introd., p. lxxii. Non réélu en 1793, mais rappelé le 14 nivôse an III, p. lxxx.

Élu juge de Paris, le 27 novembre 1790, I, p. 4. Fait partie du Tribunal du 2e arr., p. 8. Son installation, p. 16 — Agier, Fréteau étant député, préside la 1re audience du Tribunal, le 27 janvier 1791, p. 22, n. 1. — Préside le 9 septembre 1791 : le Tribunal se déclare incompétent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer au sujet des ajournements et significations à faire à ceux qui sont à l'étranger, p. 108. — Audience du 24 septembre 1791 : Lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791; discours prononcé par le président Agier, pp. 111 et s. — Préside le 24 novembre 1792 : dépôt de la liste imprimée des émigrés, p. 334. — Préside le 19 décembre 1792 : refus d'admission au serment d'un candidat avoué mineur de 25 ans, p. 343. — Préside le 2 janv. 1793 : rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, p. 352. — Préside le 9 mars 1793 : annulation d'un contrat, p. 396. — Préside le 15 mars 1793 : demande en recherche de paternité repoussée, p. 400. — Nommé, par la Convention, commissaire national au Tribunal du 5e arr., p. 426. — Procès-verbal de la Conférence tenue le 31 janvier 1793 à propos des certificats de civisme, p. 529, n.

Siège le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) : condamnation d'un plaideur à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85. — Prend part aux conférences chez le Ministre de la Justice, à partir du 22 décembre 1794, p. 752, note. — pp. 753, 756, 757, 758, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 839, 841, 842, 843, 844, 847, 847, 848, 851, 852. Notice biogr., p. 854. — Principales publications, *même page*. — Beau-frère de Duplès, p. 887. — Candidat désigné par le Grand Juge, p. 969.

Agier (Marie-Esther). Épouse Duplès, II, p. 887.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Agiotage. Agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, I, p. 612.

Aglae. Anjorrant et autres plaident contre son tuteur Girault et autres, reclamation d'état d'enfant naturel. Envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp 163 à 165, 210.

Agnellet, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'etude Guenoux, II, p. 629, note 1.

Agoults (Henriette d'). Epouse le prince de Talmont, I, p. 312, n.

Agresseau (d') (Henri-François). Son opinion sur la magistrature. Introd., pp. xxviii, ccxii

Fut remplacé, en 1717, dans sa charge de Procureur general, par Joly de Fleury, et devint Grand Chancelier de France, I, p. 344, note.

Notes biogr., II, p. 626, note 4; p. 711, note 2.

Agresseau (d') (Angélique-Françoise-Rosalie). Not. biogr., II, p. 626, note 4, p. 715, note 2.

Agresseau (d) (Jean-Baptiste-Paulin), seigneur de Fresnes, comte de Mairgny. Not. biogr., II, p. 711, note 2.

Agresseau (citoyenne d') (Henriette-Anne-Louise), femme de Noailles d'Ayen (Louis-François).

Plaide, avec son mari, contre la citoyenne Beaupied. créances des emigres, procedure a suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, I, p. 691.

La Veuve Le Baillif Ménager plaide contre les héritiers de la citoyenne d'Agnesseau. execution d'un contrat de constitution de rente, II, p. 502. — Sa succession, affirmation de creance, p. 536. — La citoyenne de Beaupied, veuve Dennits, plaide contre les héritiers de la citoyenne d'Agnesseau : execution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts. Usufruit du château de la Grange-Bleneau. Resiliation d'un bail à vie, p. 711. — Notes biograph., p. 711 note 2.

Agresseau fils (d') Est condamné à payer les arrérages echus d'une rente viagere, I, p. 404. — Not. biogr., p. 404, note 1.

Aigle (Augustin-Louis-Victor des Acres, comte de l'). Notes biogr., II, p. 345, note 1. — Sa succession, *même page*.

Aigle (Jacques-Louis-François des Acres de l'). Sa succession. Réclamation d'etat d'enfant naturel, II, p. 647. — Not. biogr., *en note*.

Aigle (Louise Henriette-Caroline des Acres de l'). Not. biogr., II, p. 647, note 1.

Aigle (Marie-Eugénie des Acres de l'). Réclamation d'état d'enfant naturel, II, p. 647.

Aignay-le-Duc. Frochot fut notaire et prevôt royal à Aignay-le-Duc, I, p. 233, n.

Aime-Martin. Introd., p. cxci.

Raconte l'insuccès de la première lecture de *Paul et Virginie* dans le salon de Mme Necker, I, p. 390, n. 2.

Aisne. Geoffroy (Ernest-Louis) fut député de l'Aisne en 1852, II, p. 897.

Aix-en-Provence. Michel Adanson y est né, II, p. 86, note 1. — Jaubert y est avocat, p. 906. — Mourre y est avocat, p. 927.

Aix-la-Chapelle. Paix d'Aix-la Chapelle. Introd., p. cxxxii

Ajaccio. Millet de Gravelle est premier conseiller assesseur criminel au siege souverain de la prevôte d'Ajaccio, II, p. 924.

Ajournements. Le Tribunal du 2e arr., se declare incompetent pour prescrire aux huissiers les formalités a observer au sujet des *ajournements* et *significations* à faire à ceux qui sont à l'étranger, I, p. 408.

Alais. En Languedoc, I, p. 369.

Albert, juge au Tribunal de cassation. Masset et sa femme plaident contre lui la maison dite « l'Auberge du Clos de Madrid » au bois de Boulogne, II, p. 502. — Not. biogr., p. 502, note 1.

Albert (Charles). Plaide contre Boyer-Fonfrède et Lecomte, defaillants : emprisonnement en Angleterre. dommages-intérêts, II, pp. 409, 436 et 594.

Albert (terre et marquisat d'), I, p. 392.

Albitte, conventionnel : en mission à l'armée d'Italie, avec Ricord, II, 937.

Albret (duché-pairie d'), I, p. 363, note; II, p. 633, note.

Alby (Antoine Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartine, comte d'). Notes biogr., I, p. 359, note 1.

Aléaume, notaire : Actes passés devant lui, I, pp. 343, 549, 584.

Pierre-Henri-Charles Huguet lui succède, II, p. 23

Alein, fondé de pouvoir de Dufresne : demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, I, p. 712.

Alembert (d'). Notes biogr., II, p. 737, note 1.

Alencé (d') (Marie). Notes biogr., II, p. 413, note 1.

Alençon. Bourdon de la Crosnière y est né le 6 novembre 1754, II, p. 60, n. — Perronet était ingénieur en chef de cette généralité, p. 417, n.

Alexandre. Plaide au sujet de la succession de la citoyenne Catinat, veuve Le Voyer, I, p. 598.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Alexandre-Félix. Intente une demande en réclamation d'état d'enfant légitime de Camille Jacques-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu et de Marguerite-Camille-Marthe Payart, son épouse, II, p. 402.

Alexandrine-Marie. Fille naturelle de Picot de Chemeleau et de la fille Jouille ; I, p. 642.

Alienation. Nullité absolue de la concession du Château Trompette, par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, I, p. 545.

Aligre (d') fils. Plaide contre la citoyenne de Pons ; jugement contradictoire en état de référé, II, p. 403. — Not. biogr., *en note*.

Aligre (d') (Etienne-François). Président d'honneur du Parlement de Paris. Introd., p. LIX et CXXIII.
Notes biogr., I, 766, note 1, et II, p. 403, note 1.

Ali-Kan-Savai. Liquidation de la Compagnie des Indes. Ali-Kan Savai aurait souscrit un billet au profit de Jamul, I, p. 473.

Aliments. Contrainte par corps. — Aliments accordés à un détenu, II, p. 530.

Alix (François-Julien), élu juge de Paris, le 10 décembre 1790, I, 4. — Juge du 1er arrt p. 8. — Décédé, p. 9. — Son installation, p. 20.
Note biogr., II, p. 855.

Allix (François), graveur, reçu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 5e arrt, p. 421. — Siège le 3 avril 1793 : lecture de la loi relative au respect dû aux juges. Règlement des audiences. Exécution des lois relatives au notariat, etc., p. 428. — Siège le 12 avril 1793 : sursis accordé aux avoués et huissiers pour justifier du certificat de civisme, p. 434. — Siège le 18 avril 1793. Mager est condamné à payer aux Plumets la moitié de leur salaire sur les brisées entrées par les barrières, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : dommages-intérêts pour persécution et détention arbitraire, p. 440. — Siège le 27 avril 1793 : honoraires alloués à un médecin pour le traitement de la maladie anti-sociale, p. 450. — Siège le 29 août 1793 : annulation d'un jugement de débouté d'opposition faute de communication au commissaire national, alors qu'il s'agissait des intérêts d'une femme mariée, p. 562. — Siège le 12 nivôse, an II (1er janvier 1794) : pièces retenues par un avoué jusqu'au parement de ses honoraires, p. 633.
Not. biogr., II, p. 855.

Allaire. Baudon plaide contre lui. Cause remise, II, p. 7.

Allanche (Cantal). Gamin y est né, II, p. 893.

Allard. Hugon-Bassville est condamné par le Tribunal du 1er arrt à lui payer 400 livres, montant d'un billet à ordre, I, p. 110.

Allassac (Corrèze). Chimiac de La Bastide y est né le 5 mai 1741, II, p. 875.

Allemagne. De Clermont-Tonnerre, évêque de Châlons, y émigre, I, p. 603, note 2. — De Broglie fait les campagnes d'Allemagne, p. 752, n.

Allemand. Fabre plaide contre lui et Perlet ; demande en paiement de la rédaction des articles sur le Tribunal révolutionnaire, II, pp. 58 et 82.

Alleray (Angran d') (Louis-Alexandre). Condamné au paiement de travaux de menuiserie et de peinture, I, p. 707. — Est condamné à payer à Dupré 10,000 livres, p. 741. — Leroux plaide contre lui ; condamné à lui payer sa créance sur la succession d'Alleray, p. 775. — Not. biogr., *en note*.
Grozard plaide contre lui ; paiement d'un billet, II, p. 701.

Alleray (Angran d') (Denis-François). Not. biogr., I p. 261, note 2. — Ouvre le testament de d'Holbach, p. 261. — Stralment plaide contre lui : abus d'autorité ; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 655. — Nouvelles notes biographiques, p. 689, note 2. — Nouvelles notes biographiques, p. 707, note. — Not. biogr., p. 741, note. — Not. biogr., sa succession, p. 715 et note 2.

Alleray (citoyenne Angran d') Plaide contre Stralment et sa femme ; demande proscrite par une décision arbitrale, II, p. 475.

Alliance. La mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, II, p. 158.

Allioy (Paul). Huissier audiencier. Sa prestation de serment. Succède à Chaperon, II, p. 581.

Allioy, imprimeur. Les régisseurs du Domaine et du Timbre plaident contre lui et Saint-Aubin : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453, note 1. — Les mêmes plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré ; acquittement, p. 456.

Alsace. Latude se fait délivrer un passeport pour l'Alsace. Introduction, p. CXXVII.
Hérault de Séchelles est envoyé en mission en Alsace, II, p. 84, note. — Rudler est avocat au parlement d'Alsace, p. 940.

Altenkirchen. Le général de division Marceau-Desgraviers y est tué le 20 septembre 1796, II, p. 47.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Amable-Louise Son huissier, Guichard, plaide contre la veuve de Caumont : recherche de maternité. Enquête ordonnée, II, 428. — Rectification de l'acte de naissance, p. 458.

Amat. Fermier général des gabelles. Loue le petit hôtel de La Vallière, I, p. 701, note.

Amboise (Rue d'). La citoyenne Desbrosses y demeure, II, p. 651.

Ambreville (d'). Pasquot plaide contre lui : restitution de deux tableaux indument enlevés de l'église des Filles-Saint-Thomas, II, p. 390.

Ameil. (Alfred-Frédéric-Philippe-Auguste Napoléon, baron). Not. biogr., II, p. 855.

Ameil (Auguste-Jean-Joseph-Gilbert), général
Not. biogr., II, p. 855.

Ameil (Gilbert) homme de loi. Notes biogr., I, p. 53, note 2. — Réception et serment de M. Gilbert Ameil, nommé par délibération du Tribunal du 5e arr. pour remplir les fonctions d'accusateur public, p. 53, note 1. — Discours qu'il prononce à cette occasion, p. 53 et s. — Notice biogr., II, p. 855.

Amélie (Julie-Louise). Introd., p. clxvi.
Fille naturelle de la citoyenne Desgarcins, I, p. 326.

Amelot fils. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Protestation contre le décret de suspension. Introd., p. xxvi et suiv.

Amelot, marquis de Chaillou, ancien ministre. Affaire Lalande, p. cxxxv. — Le Prevôt de Beaumont réclame des dommages-intérets à sa succession, p. cxl.
Betaut plaide contre lui : arrestation et vexations arbitraires, I, pp. 96-98, 258.
Lalande intente contre lui et la femme La Gallissonnière une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 360. — Procès relatif à la même affaire, p. 561. — Procès relatif à la même affaire, pp. 565, 573, 575, 576, 577, 578, 634. — Le Prevot plaide contre lui : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Not. biogr., p. 710, note 2. — Betaul plaide contre lui : actes arbitraires, rétention de pièces; indemnité, p. 716. — Lettre écrite par Amelot à Duplein lequel est condamné à des dommages-intérêts envers Betaul, p. 756.
Même affaire, II, p. 290. — Lalande plaide contre lui et autres : détention arbitraire. Dommages-intérêts. Transaction. Demande en rescision pour cause de lésion. Mémoire injurieux pour les juges. Suppression, p. 450.
Betaut plaide contre lui et autres : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 645.

Amelot. Plaide contre les héritiers de Nicloux : donation déguisée entre concubins. Nullité, II, p. 452.

Amelot (citoyenne). Betaut plaide contre elle et autres : actes arbitraires. Dommages-intérêts, II, p. 645.

Amelot. Voyez Boucherolles.

Amérique. De Surmont part pour l'Amérique, I, p. 349.

Ami de la Patrie (*L'*), journal de Coesnon-Pellerin. Notice sur ce journal qui porta encore le nom de *Journal de la Liberté française*, II, p. 469 note 2.

Ami des Lois (*L'*), journal. Organe de Poultier, II, p. 614, note 1.

Ami du peuple (*L'*), journal de Marat. Introd., pp. cxiv et cxv note 1.
Donne le nom de Capet à Louis-Philippe-Joseph, ci-devant prince de Condé, I, p. 124, note 1 ; p. 401, note 1. II, p. 193, note. — Lebois en fut rédacteur après la mort de Marat, pp. 381 et 415.

Amiens. Machault était évêque d'Amiens, I, pp. 196 et 224, note 1. — Guillaume, évêque d'Amiens, p. 307. — Mique séjourne près de cette ville, p. 354. — La veuve Sentier y décède, p. 242. — Berlolio est conseiller à la Cour d'appel de cette ville, p. 862. — Grelon a commencé ses études au séminaire d'Amiens, p. 879.

Amiot. Le Trésor public plaide contre lui et Maris : restitution, II, p. 42.

Amis de la Constitution (Société des). — Boissel en était membre, II, p. 860. — Damerve en faisait partie, p. 880. — Gaigne-Dernier en est membre, p. 892. — Gorguereau en fait partie, p. 900. — Morel de Vindé en fait partie, p. 926. — Oudart fait partie de cette société, p. 930. — Ravaut en fait partie, p. 936. — Robin en fait partie, p. 937. — Sermaize en fait partie, p. 942. — Soreau en fait partie, p. 942.

Amis de la Liberté (Société). Gohean est président de cette société, II, p. 898.

Amis de la Patrie (Section des), I, p. 722.

Amis de la Patrie (*Théâtre lyrique des*). Ancien Théâtre Louvois, I, p. 635, note, et p. 685, note 1. — Paiement de droits d'auteur, p. 760.
La citoyenne Kamerer danseuse, s'y engage, II, p. 27. — Delomel est directeur de ce théâtre, pp. 76, note, 151.

Amnistie. Injures par la voie de la presse. Faits révolutionnaires. Amnistie du 4 brumaire an IV, II, p. 529.

Amsterdam. Vandenyver y est né, II,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 226, note 2. — Antoine Molière et Cie y demeurent, pp. 631, 668, 678 et 714. — Gohier y est consul général de France, p. 899.

Amyot. Chevalier plaide contre lui : recherche de paternité. Impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, II, p. 240.

Angel, huissier à cheval au ci-devant Châtelet, I, p. 789.

Angelin. Plaide contre Baltas et Laroche : rectification d'un jugement erroné, I, p. 527.

Ancienne Comédie (Rue de l'). Ancienne rue Neuve-Saint-Germain-des-Prés, I, p. 642, note.
Thévenin y habite, II, p. 945.

Ancy-le-Franc (Yonne). Bourcey y est né, II, p. 869.

Andelle, notaire à Paris. Sa démission, II, p. 10.

Andelle, membre du Conseil général de la commune, délégué auprès des juges du 4e arr[t] afin de les introduire dans l'auditoire pour qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14.

Andorre, I, p. 634.

André (le mineur). Duroil, son tuteur *ad hoc*, plaide contre Papion : recherche de paternité. Sursis, II, p. 506.

Andrei (Antoine-François), député de la Corse à la Convention. Introduct., p. cxcvii.
Notes biogr., I, p. 627, et note 3.

Andrieux, homme de lettres. Introd., p. clxxxviii.
Sa prestation de serment comme expert avec Beaumarchais et M. J. Chénier, dans l'affaire Framery contre la veuve Fabre d'Églantine ès noms : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, II, p. 654 et 655, note 1.

Andrieux. Son opinion sur la recherche de la paternité. Introd., p. cc.
Il plaide contre lui : renvoi de la cause par suite de la destitution et de l'arrestation de deux juges, I, p. 776.

Andryane. Beaumarchais plaide contre lui et Reveillon : cession de biens faite par Beaumarchais à ses créanciers. Délai accordé pour effectuer les ventes, II, p. 538, et note 2.

Angelot, fondé de pouvoir de Coyet contre lequel plaide Bette d'Étienville contrainte par corps. Aliments accordés à un détenu, II, p. 530. — Fondé de pouvoir de La Rochefoucauld et Cie qui plaident contre Chiquel de Fontenay : revendication formée contre les syndics d'un failli. Compétence du Tribunal du domicile du failli, p. 631.

Angers (Delaunay d'). Impliqué dans l'agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, I, p. 642, note 2.

Angers. Delaunay l'aîné était avocat dans cette ville, I, p. 117, note 2. — II, p. 188 et note, p. 227. — Follenfant de la Douve y est né le 20 octobre 1748, p. 891. — Lourneau a été juge à la Cour d'appel d'Angers, p. 973.

Angers (Oratoire d'). Benaben était professeur au collège de cet oratoire, II, p. 860.

Angerville (Seine-et-Oise). Dionis du Séjour y est mort le 22 août 1794, II, p. 883.

Angiviller (Flahaut de la Billarderie d'). Voyez Vte Billarderie.

Anglaises (Maison des ci-devant), située rue des Fossés-Saint-Victor. La citoyenne Raucourt y est détenue, I, p. 769.

Anglas (Boissy d'), rapporteur de la Commission de constitution de la Convention. Introd., p. lxxxi et suiv.
Président de la Convention à la mort de Féraud, II, p. 141, note 1, p. 150, note.

Angleterre. Simon Mique eut un fils qui s'embarqua pendant une guerre avec l'Angleterre, I, p. 353.

Angot. Vend sa maison de campagne de Varenne-Pont-Saint-Maur. Action paulienne, I, p. 660.

Angot, notaire. Prédécesseur de Trubert, I, p. 540, note 1.

Angoulême. Lieu de naissance de La Rochefoucauld, ci-devant évêque de Beauvais, I, p. 346, note.
Robin y est né le 23 juin 1745, II, p. 937.

Angoulême (Rue d'). Dupressoir est électeur du Temple dans cette rue, II, p. 887.

Angoumois (régiment). Aymar-Pierre-Georges de Nicolaï est commandant de ce régiment, I, p. 285, note, et 607.

Angran. Cf. Alleray (Angran d').

Angur (François-Charles d'). Nommé commis-greffier au Tribunal du 2e arr[t], I, p. 420.

Anguy (Bergeron d'), avoué. Occupe pour Boré : paiement des portraits de Louis-Stanislas-Xavier et de Marie-Joséphine-Louise de Savoie, I, p. 248. — Occupe pour les héritiers et la veuve Bellart contre de Tourville : celui-ci est condamné à leur payer 358 livres, p. 253. — Plaide pour Boze qui réclame le prix d'un portrait déjà payé, p. 310. — Fondé de pouvoir de Sevin : restitution envers le Trésor public; référé à la Convention pour interpréter la loi, p. 785.

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

ANJOBRANT (Nicolas-Étienne). La citoyenne de la Roche plaide contre lui et autres : réclamation d'état d'enfants naturels. Envoi en possession de la succession Maupeou, II, p. 238.

ANJOBRANT (Claude-Euloge). Girault plaide contre lui et autres : réclamation d'état d'enfant naturel. Envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 163, 164 et 209. — Notice biogr., *en note*, pp. 210 et 238.

Anjou (Rue d'). Castellane demeure dans cette rue, II, p. 96. — La citoyenne Ducos y demeure, p. 200. — Sahuguet d'Espagnac y est né, p. 405, note. Armand Varanchau y demeure, p. 637.

ANJUBAULT (François-Julien), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 745. — Not. biogr., *en note*.

Annales patriotiques et littéraires (*Les*). Abus du nom de Mercier. Assertions anti-républicaines. Dommages-intérêts, II, p. 365 et note 1, p. 418.

Annonay (Ardèche). Abrial y est né le 19 mars 1750, II, p. 853.

Antin (Chaussée d'). Anciennement Chaussée du Mont-Blanc, II, p. 12, note 4. — Les bains Chinois ou Orientaux étaient dans cette rue, p. 639.

Annulation d'un contrat obtenu par suite d'une erreur sur l'effet rétroactif à donner à la suppression des substitutions, I, p. 396. — Annulation d'un jugement de déboute d'opposition faute de communication au commissaire national, alors qu'il s'agissait des intérêts d'une femme mariée, p. 562. — Annulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747.

Bureau académique : discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, II, p. 71. — Annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 153. — Annulation par le Comité de législation de la Convention, de jugements rendus par le Tribunal de cassation. Séparation des pouvoirs. Référé à la Convention, p. 198. — Annulation d'une renonciation à la communauté faite par erreur, p. 308. — Annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, p. 355. — Annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement de ses parents, p. 385. — Annulation pour suggestion et captation de la donation d'une maison faite à Corbin, prêtre, p. 385. — Annulation des testaments de Charles Roger de Bauffremont, p. 393. — Lecture à la deuxième section d'un arrêté du Directoire du 22 mars portant annulation d'un arrêté de Blanchard qui défend à Malnou de procéder devant les Tribunaux, relativement à des effets souscrits par lui, p. 484. — Annulation d'une délibération de famille. Convocation d'une nouvelle assemblée de parents pour nommer un curateur, p. 552. — Annulation pour insanité d'esprit, de vente d'immeubles. Rectification de jugement, p. 568. — Maison de la rue Matignon acquise par Roederer. Annulation du paiement en assignats et mandats, p. 613. — Droit de vote maintenu. Annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, p. 628. — Annulation d'un bail général fait par anticipation, p. 710. — Partage fait en fraude de la loi. Annulation, p. 713.

ANSELME (le P.), auteur de l'*Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France et des grands officiers de la Couronne*. Avant-propos, p. IX.

ANSELME (Paul-Eustache, dit Baptiste cadet). Voyez *Baptiste*.

ANSELME (Nicolas dit Baptiste aîné). Voyez *Baptiste*.

ANTHEAUME (Adrien-François), notaire à Paris. — Sa prestation de serment. — Notes biogr., II, p. 9, et note 2.

ANTHOINE (François-Paul-Nicolas), ancien député de la Moselle à la Constituante, élu juge-suppléant du 3e arrt, I, p. 10. — Notice biogr., II, p. 855. — Principales publications, p. 856.

ANTHONAY (Pierre-Jacquot d'), conseiller au Châtelet. Introd., p. LXXXV.

Élu, le 28 décembre 1790, juge suppléant de Paris, I, pp. 5-6. — Juge suppléant du 6e arrt, p. 9. — Son installation, p. 17. — Siège le 8 janvier 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, p. 357. — Siège le 4 février 1793 : somme prêtée et remboursée sur le prix d'un office d'avocat du Roi au Châtelet de Paris, p. 371.

Élu juge au Tribunal civil de la Seine, le 24 germinal an V, II, p. 250. — Notes biogr., p. 905. — Notes fournies sur lui, pp. 973-974.

Anti-Brissotin (*L'*), journal du soir, I, p. 779.

ANTIN (duc d'), directeur des bâtiments de la couronne, I, p. 700, note 2.

Anti-sociale (Maladie), I, p. 450.

ANTOINE. Intervenant dans le procès entre la dame Vestris et autres contre les comédiens du Théâtre de la Nation, I, p. 223.

ANTOINE. Règle une partie des mémoires de maçonnerie des entrepreneurs du Palais de justice, II, p. 91.

ANTOINE-DÉSIRÉ (se) prétendant Mau-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cuit). Sa tutrice plaide contre les héritiers Maucuit : le Tribunal décide qu'un enfant né à dix mois et vingt jours après le décès du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, pp. 376, 647.

Les héritiers Marchais plaident contre la veuve Michel, sa tutrice : rejet d'une fin de non recevoir, II, p. 597.

Antoine (Faubourg). La prison de Picpus était située dans cette rue, I, p. 755.

Antoine (Rue). Lefèvre d'Ormesson demeurait dans cette rue, II, p. 39.

ANTONELLE (P.-A.), rédacteur au *Républicain*, II, p. 206, note 1.

Anvers. Duronzeau est commissaire du gouvernement près le Tribunal civil d'Anvers, II, p. 858.

ANZAY (Guillaume-François-MARTIN d'), condamné à des dommages-intérêts envers Boys, I, p. 639.

AOUST (Charles-Louis d'). Arthuys plaide contre lui : vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant Roi, I, p. 711.

AOUST (Eustache-Jean-Marie, marquis d'), conventionnel. Not. biogr., I, 711, note 1.

Apolline (Rue). Marguerite Vassal, veuve Séguier y demeure, II, p. 144.

Appel. Appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux tribunaux. Litispendance, I, p. 321. — On ne saurait contraindre quelqu'un à interjeter appel d'un jugement, et on ne peut être autorisé à exercer ce droit personnel en son nom, p. 754.

Paiement de billets souscrits par Besenval. Délai de trois mois pour interjeter appel accordé aux citoyens, détention à l'occasion de la Révolution, II, p. 195. — Appel de la ci-devant justice du Pont de Charenton. Haute justice du marquisat d'Ormesson, p. 482.

Appel comme d'abus. Appel comme d'abus : affaire Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris, I, p. 45. — Le tribunal du 5e arrt, faisant droit à l'appel comme d'abus de deux sentences de l'officialité de Sens, maintient Gayant dans la possession civile de la cure de Beaune, p. 94.

Appelés. Personnes siégeant comme juges dans certains cas, II, p. 931, sous le mot Patenôtre.

APPELVOISIN (Charles-Gabriel-René-Tiercelin d') marquis de la Roche du Maine. Not. biogr., II, pp. 350 et 351, note.

Appenzell (Suisse). Du Port de Prélaville y est mort le 2 ou 15 août 1798, II, p. 887.

Application. Application de la loi du 5 ventôse an III ordonnant à tous fonctionnaires destitués ou suspendus depuis le 10 thermidor de se rendre incontinent dans leurs domiciles. Rectification de nom, II, p. 105.

Arbalète (Rue de l'). Lamouche est propriétaire d'une maison située rue des Postes, au coin de la rue de l'Arbalète, II, p. 137.

Arbitre. Injonction à un arbitre de déposer le procès-verbal de ses opérations au greffe du Tribunal, I, p. 719. — Arbitre récusé pour avoir émis antérieurement son opinion et pour être dépourvu de certificat de civisme, p. 758.

Arbitre, honoraires exagérés, taxe, II, pp. 29, 43, 57. — Circulaire relative aux abus qui se sont produits dans l'arbitrage, p. 117.

Arbitres de famille. Introd., pp. XXXVI et suiv.

ARBORÉ (Joseph). Nomme Corsange exécuteur testamentaire, I, p. 774.

Arbre Sec (Rue de l'). Caudier demeurait dans cette rue, I, p. 620.

ARCHAMBAULT. Liquidation de son office, I, p. 510.

ARCHAMBAULT, avocat, électeur de la section du Théâtre Français. Introd., p. XCVII, n. 1.

Élu juge suppléant de Paris, le 25 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 1er arrt, p. 8. — Son installation, p. 20. — Siège le 18 novembre 1791 : affaire de réparation d'honneur, p. 121. — Siège le 3 décembre 1791 : homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Mirabeau l'aîné, p. 131. — Lesdits créanciers doivent affirmer leurs créances entre ses mains, p. 132. — Siège, le 9 décembre 1791 : est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt imposant à un emprunteur la condition de ne pas révoquer le conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice et la procuration par lui donnée à ce conseil, p. 134. — Siège le 24 décembre 1791 : privilège de la dame Séguier, séparée de biens, sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Siège le 18 janvier 1792 : un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Siège le 8 février 1792 : le commissaire du Roi peut-il faire tierce opposition aux jugements

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

rendus sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes sujettes à communication ? p. 163. — Siège le 15 février 1792 : le Tribunal fait un règlement sur les référés, p. 164. — Siège le 18 février 1792 : liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166. — Siège le 25 février 1792 : arrêté concernant les avoués, commis greffiers, huissiers-audienciers et autres, gardes du commerce, greffiers des juges de paix et curés des paroisses du 1er arrt, p. 167. — Siège le 7 décembre 1792 : frais d'illumination de la fête du 14 juillet, p. 342. — Siège le 29 janvier 1793 : location de privilège de chirurgien, p. 365. — Siège le 23 février 1793 : demande en nullité d'une donation, p. 388. — Siège le 28 février 1793 : séparation de biens entre Louis-Philippe-Joseph Égalité et Louise-Marie Adélaïde de Bourbon, p. 391. — Siège le 27 mars 1793 : demande en divorce formée par un bigame, p. 411. — Siège le même jour : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 412.

Not. biogr. — Principales publications, II, p. 856.

Auchembac (Rachel), d'origine américaine, chargée de l'éducation de Mlle de Fleury, nièce de Mme de Vaudreuil, épouse Robichon, I, p. 64 et suiv.

Archives. Réunion au greffe du Tribunal civil de la Seine des archives des greffes des six Tribunaux d'arrondissement, II, p. 267.

Arcis (Section des). Maire Savary est électeur de cette section, II, p. 919.

Arcis. Section de vote des Arcis, I, pp. 5 et 8.

Arcq (Douet d'), nommé par la Convention juge suppléant au Tribunal du 2e arrt, I, 425.

Siège le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795) : recherche de paternité. Succession Vandenyver, II, 226. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) : offres réelles, p. 231. — Not. biogr., p. 885.

Ardèche. Privat de Carilhe était député de l'Ardèche à la Convention, II, p. 659, note 2. — Robin est commissaire du Roi dans l'Ardèche, p. 937.

Ardennes. De la Tour du Pin La Charce est député des Ardennes en 1320, II, p. 642. — Grandvallet y est envoyé en mission, p. 900.

Arenberg (citoyenne D'). Rente perpétuelle constituée à son profit, I, p. 441, note 1. — Plaide avec son mari contre Boulard et autres : exécution de contrats de rente viagère consentie par Adélaïde-Félicité Brulard-Silley, veuve d'Estrées, p. 595.

Arenberg (prince d'). Voyez Marck.

Arenfeld (Marthe-Caroline). Introd., p. cxxiv.

Épouse Mique sous le nom de Mick Génoli, I, p. 354.

Argand, condamné à payer des honoraires à Pérignon, avocat, II, p. 19.

Argelliers. Mines d'Argelliers, II, p. 166.

Argenée (François-Achard Joumart Tison d'). Notes, II, p. 373.

Argenteau (Veuve d'), plaide contre le Bureau du Domaine national représentant la fille Levasseur : refus d'entendre le fondé de pouvoir d'une émigrée non rayée de la liste, II, p. 322.

Argenteuil. Le marquis de Mirabeau y est mort le 13 juillet 1789, I, p. 553, note.

Argenteuil (Rue d'). Collignon y est instituteur, II, p. 877.

Argeville (Terre d'), située commune de Vernon. Succession de Dionis du Séjour. Expertise, II, p. 357.

Argis (Boucher d'). Introd., p. cn.

Not. biogr., I, p. 83, note 1. — Sa première plaidoirie devant les nouveaux Tribunaux, pp. 83 et s. — Mainlevée de l'opposition formée par Peixotto au remboursement de la charge de lieutenant particulier et de conseiller du ci-devant Châtelet dont était pourvu Boucher d'Argis, p. 90. — — Carmentran plaide contre lui : annulation d'un jugement de débouté d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562.

Argou, jurisconsulte, I, p. 480.

Argouges (Florent d'), achète en 1602 l'hôtel Carnavalet, II, p. 360, note 1.

Argouges (dame d'). Article de *l'Ami de la Patrie* où il est question d'elle, II, p. 470.

Argus patriote (L'), Journal de Thévenneau de Morande. Sa polémique avec Brissot, I, p. 125, note.

Ariège. Jean Espert était député de l'Ariège à la Convention, II, p. 101.

Arles (Bouches du Rhône). Sénéchaussée d'Arles. Introd., p. cxxi.

De Rastignac est qualifié de vicaire général d'Arles, I, p. 365 note. — Bonnemant y est né, II, p. 867.

Arleux (Albert-Morel d'), notaire à Paris, continue l'étude Antheaume, II, p. 9, note 2.

Arleux (Georges-Louis Morel d'). Continue l'étude Cousin, II, p. 531, note 1.

Arleux (Nord). Merlin de Douai y est né le 30 octobre 1745, II, p. 921.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ARMAND (le mineur). Sa mère tutrice, Veuve Lesueur, plaide contre Randon Pully : recherche de paternité. Demande rejetée, II, p. 730.

ARMET, ci devant commandant du bataillon de Saint-Severin. Est rejetée, comme inconstitutionnelle, une demande en dommages-intérêts contre lui et ce bataillon, I, p. 259.

ARMET, avoué. Occupe pour la Régie nationale : droit de péage de la rivière de l'Ourcq, I, 432. — Occupe pour Gimoux et autres : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilége au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Occupe pour Faudoas : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622.

ARMET (Nicolas-Jacques), greffier des décrets près les Tribunaux de Paris. Sa prestation de serment, II, p. 114.

ARMONTET, avoué. Occupe pour Armet, ci-devant commandant du bataillon de Saint-Séverin, I, p. 259.

ARNALD. Lefèvre d'Ormesson est condamné à lui payer 67,788 livres, II, p. 3.

ARNALD. Plaide avec la veuve Grimod de la Reyniere contre la veuve Choiseul Stecheling et Cie : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, II, p. 696.

ARNALD (François-Emmanuel), notaire à Paris. Dresse le contrat d'union des créanciers du sieur de Luxembourg, I, p. 190. — Damien est autorisé à se faire délivrer par lui des extraits de l'inventaire dressé après le décès de Lamoignon, p. 213. — Notes biogr. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Lefebvre, II, p. 337, note 2 et p. 687, note 4.

ARNAULT, ancien membre de l'Institut. Biographie des hommes célèbres depuis la Révolution. Av.-prop., VI et VII.

ARNAULT, épouse de M. de Commeire. Jugement l'autorisant à prouver ses griefs contre son mari dans une demande en séparation de corps, I, p. 60.

ARNAUTEL, notaire au ci-devant Châtelet de Paris, membre du Tribunal de famille des Montansier, I, p. 260.

ARNOULD (Magdeleine Sophie). Notice biogr., II, p. 285, note 1. Plaide contre Prévost : revendication d'un meuble de lampas, *même page*.

ARNOULT. Plaide contre Gohier et sa femme : succession de la veuve Querhoënt, II, pp. 471 et 557.

ARNOULT. Joyon plaide contre lui : Paiement d'honoraires au Conseil de l'Union des créanciers de Louis-Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe, frères de Louis XVI, II, p. 234.

ARNOUVILLE (Machault d'). Voyez Machault.

ARNOULT, notaire à Paris, II, p. 631.

ARNOUX, député auprès des juges pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 11.

ARPAJON (Anne-Claude-Laurence d'). Not. biogr., I, p. 394, note 1.

ARPAJON (citoyenne du Saillant d'). Voyez Saillant.

Arras. Voidel y est mort le 2 mars 1842, II, p. 952.

Arreau (Hautes-Pyrénées). Jean Féraud y est né, II, p. 450, note.

Arrérages. Malesherbes est condamné à remettre un brevet de pension et à payer les arrérages échus depuis 1777, I, p. 682. — Champcenetz est condamné à payer à Beaulieu 600 livres d'arrérages, p. 686.

Arrestation arbitraire. Demande de dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, pp. 96, 98, 258, 610 et pp. 615, 678, 716. — Arrestation arbitraire; demande en dommages-intérêts rejetée, p. 578.

Arrestation arbitraire. Marchands de bois. Dommages-intérêts, II, p. 620.

Arrondissement. — Tribunaux d'arrondissement ou de district. Av.-propos, pp. III, V. Introd., pp. XLIX-LXVI, LXXII, LXXVI, LXXIX, LXXX, LXXXII, XC.

I, pp. 1, 2, 3, 6, 10, 22, n. 1, 25, 26, 415.

Tribunal du Ier arrondissement. — Introd., pp. LXV, LXXVII, LXXVIII, XCVI, XCVII, n. 1., CII, CXIX, CXXII, CXXV, CXXVII, CXXXIX, CLXI, CLXII, CLXXXV, CXCIII, CXCVI, CXCVIII, CCIII, CCIV, CCV.

I, pp. 8, 9, 10, 20, 22, n. 1, 37, 38, 39, 42, 52, 58, 59, 64, 66, 83, 90, n. 1, 109, 110, 112, 114, 117, 121, 124, 131, 133, 134, 139, 140, 141, 142, 157, 163, 164, 166, 167, 185, 192, 198, 226, n. 1, 242, 243, 254, 261, 275, n. 1, 278, 282, 286, 288, 289, 290, 300, n. 1, 305, 306, 307, 308, 319, 320, 323, 324, 325, 327, 330, 333, 342, 348, 351, 353, 361, 365, 366, 367, 371, 372, 385, n. 1, 388, 391, 394, n. 2, 395, 402, 403, 410, n. 1, 411, 412, 413, 416, 419, 422, 424, 429, 430, 431, 434, 436, 437, 438, 439, 440, n. 1, 445, 457, n. 1, 459, 462, 464, 466, 467, n. 1, 469, 471, 489, 495, 503, 504, 505, 507, 511, 514, 515, 517, 518, 519, 528, 535, 539, 541, 542, 543, 545, 550, 551, 553, 562, n. 2, 567, 568, 570, 571, 586, 589, 590, 595, 600, 602, 606, 607, n. 1, 609, 612, 614, 619, 620, 621, 622, 630, 631, 633, 635, 637, 638, 639, n. 1, 641, 642, 646, 652, 655, n. 2, 656, 657, 658, n. 2, 662, 667, 668, n. 1, 669, 672, 675,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

677, 680, n. 1, 682, 684, 685, 686, 688, 689, n. 1, 690, 691, 693, n. 1, 697, 698, 700, 704, 705, 710, 712, 717, 721, n. 1, 723, n. 1, 725, 726, n. 1, 729, 732, n. 2, 734, 735, 736, 738, 739, n. 1, 748, 755, 757, 759, 760, 761, 763, 764, 766, 768, 769, 770, 773, 774, 779, 780, 781, n. 1, 782, 783, 785, 786, n. 2, 3, 4, 790, 792, 793, 794.

II, pp. 1, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16, 17, 20, 23, 25, 26, 27, 29, 32, 33, 34, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, n. 1, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 73, 76, 77, 78, 79, 80, n. 1, 83, 86, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 100, 103, 104, 105, n. 1, 107, 112, 115, 116, 117, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 137, 138, 139, 142, 143, n. 1, 144, 148, 149, 151, 155, 156, 159, 160. 161, 164, n. 1, 166, 168, 183, 184, 188, 189, 190, 193, 194, 195, 197, 198, 200, 201, 204, 207, 209, 216, 218, 220, 221, 223, 224, 225. 226, 227, 228, 229, 230, 232, 233 235, 236, 237, 238, 241, 242, 243, 244, 245, 246 253, 280, n. 2, 284, n. 5, 372, n. 1, 403, n. 1, 405, n. 1, 432, n. 1 et 2, 436, n. 1, 440, n. 2, 448, n. 1, 449, n. 1, 490, n. 1, 502, n. 1, 526, n. 1, 538, n. 1, 598 n. 1, 617, n. 1, 670, n. 1

751, 753, 756, 757, 758, 761, 767, 769, 772, 773, 774, 777, 779, 780, 782, 784, 785, 787, 788, 789, 791, 792, 793, 794, 795, 797, 798, 799, 809, 810. 811, 812, 813, 815, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 824, 825, 833, 845, 852, 855, 856, 857, 858, 863, 866, 868, 872, 875, 879, 880, 881, 884, 885, 886, 887, 889, 891, 893, 894, 897, 898, 901, 904, 912, 913, 918, 919, 924, 926, 933, 934, 936, 942, 943, 944, 961.

Tribunal du IIe arrondissement. — Introd. pp LXXV, LXXVII, LXXVIII, LXXIX, CLXIV, CLXV, CLXVI, CXCV, CXCVI.

I, pp. 8, 9, 10, 11, 16, 22, n. 1, 35, 59, 94, 100, 108, 114, 121, 124, 140 n. 1, 207, 234, 239, 242, n. 1, 258, 272, 289, 299, 300, n. 1, 306, 345, 352, 361, 396, 400, 412, 413, 420, 422, 425, 427, 428, 433, 449, 451, 457, 486, 503, 505, 508, 523, 525, 527, 536, 537, 540, 578, 579, 581, 594, 597, 601, n. 1, 602, 604, 608, 615, 623, 629, 671, 674, 685, 688, n. 2, 693, 694, 697 n. 1, 702, 708, 718, 724, 726, 731, 744, 755, 756, 770, 771, 773, 774, 776, 777, 787, 793, 794.

II, pp. 1, 7, 9, 14, 17, 19, 22, 23, 52, 54, 58, 62, 64, 67, 70, 100, 101, 128, n. 2, 129, 146, 148, 149, 162, 164, n. 1, 166, 170, 186, 191, 203, 205, 208. n. 1, 209, 211, 212, 213, 226, 234, 235, 271, n. 2, 273, n. 1, 290, 377, 520, n. 1, 540, n. 3, 567, n. 2

751, 753, 756, 757, 758, 761. 769, 770, 771, 772, 776, 777, 784, 787, 788, 797, 810, 811, 812, 813, 815, 816, 817, 818, 820, 821, 822, 824, 825, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 852, 854, 857, 858, 859, 862, 868, 871, 873, 877, 878, 880, 884, 885, 887, 888, 889, 891, 892, 898, 899, 901, 908, 911, 915, 916, 917, 918, 922, 924, 925, 929, 930, 931, 932, 941, 945, 950, 952.

Tribunal du IIIe arrondissement. — Introd. pp LXV, LXXVII, LXXVIII, LXXIX, XCI, XCV, CXXV, CYXX, CLXII

I, pp. 8, 9, 10, 11, 15, 22, n. 1, 36, 41, 42, 45, 55, 59, 82, 90, 99, 100, 102, 129, 134, n. 1, 135, 147, 160, 162, 170, 173, 175, 183, 184, 196, 208, 224, 246, 252, 273, n. 1, 289, 290, 300, 304, 302, 307, 322, 326, n. 1, 329, 332, 360, 361, 375, 390, 395, 398, 413, 418, 420, 423, 425, 431, 435, n. 1, 441, 451, 457, 469, 474, 474, 475, n. 1, 487, 506, 530, 533, 534, 544, 557, n. 1, 559, 569, 582, 585, 588, 595, 616, 618, 639, 644, 655, 657, 658, 662, 663, 664. n. 1, 676, 679, 681, 683, 691, 695, 696, 702, 707, 717, 719, 721, 722, 727, 739, 741, 742, 744, n. 2, 758, 762, 764, 772, 773, 774, 775, 778, 783, 784, 785, 787, n. 1, 790, n. 1, 793

II, pp. 2, 3, 8, 9, 17, 18, n. 1, 24, 30, 34, n. 1, 50, 59, 60, 63, 65, 66, 67, 71, 80, 90, 93, 98, 99, 114, 120, 121, 134, 141. 147, 148, 150, 152, 153, 167, 185, 187, 192, 199, 204, 205, 217, 233, n. 1, 380, 390, n. 1

751. n. 1, 753, 756, 757, 758, 761, 763, 769, 770, 771, 772, 773, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 794, 797, 799, 800, 801, 803, 805, 806, 807, 808, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 820, 821, 822 823, 824, 825, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 838, 839, 841, 842, 843, 844, 855, 856, 857, 859, 861, 867, 871, 875, 882, 883, 884, 887, 888, 889, 890, 892, 893, 894, 901, 903, 905, 900, 910, 911, 912, 914, 917, 923, 924, 927, 928, 930 932, 935, 941, 942, 943, 945, 952, 961

Tribunal du IVe arrondissement. — Introd pp LXXVII, XCV, C, CXVIII, CXXIII, CLXII, CLXIV, CLXX, CLXXI.

I, pp. 7, 9 10, 11 14, 22, n. 1, 38 39, 50, 51, 55, 56, 94, 108, 120, 180, 194, 195, 214, 226, 246, 249, 253, 275, 277, 283, 300, n. 1, 306, 324, 344, 367, n. 1, 359, 361, 362. 368, 385, n. 1, 397, 410, n. 1, 413, 418, 420, 423, 426, 435, 442, 447, 448, 461, 469, n. 1, 472, 475, 476, 491, 507, 516, 522, 523, 531, 532, 546, 563, 564, 565, 566. 565, 590, 593, 599, 598, 599, 602, n. 1, 605, 612, 615, 619, 647, 648, 652, 654, 668, 675, 678, 720, 732, n. 1, 734, 739, 740, n. 2, 741, 747, n. 3, 749, 750, 765, 772, 775, 784, 786, n. 1, 789, 791, 794, 795.

II, pp. 3, 8, 10, 12, 17, n. 3, 18, 20, 39, n. 1, 49, 56, 57, 65, 77, 80, n. 1 89, 98, 102, 105, 108, n. 1, 118, 120, 131, 135, 137, 142, 143, 145, 148, 149, 151, 154, 155, 157, 160. n. 1. 161, 163, 164, 167, 168, 169, 170, 186, 195, 202, 209, 210, 216, 224, 228, 331, 234, 238, 434, n. 3. 444, n. 2, 598, n. 1.

751, 753. 754, 755, 757, 758 761, 762,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

763, 767, 769, 771, 772, 774, 776, 777, 779, 780, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 791, 792, 793, 794, 797, 798, 799, 801, 802, 803, 805, 806, 807, 808, 810, 811, 812, 813, 815, 816, 817, 818, 820, 821, 822, 824, 825, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 838, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 853, 856, 858, 863, 865, 866, 874, 872, 873, 874, 877, 878, 879, 881, 888, 890, 891, 897, 898, 903, 904, 905, 907, 910, 911, 916, 924, 930, 931, 932 934, 936, 938, 940, 942, 945, 946, 947.

Tribunal du Ve arrondissement. — Introd. pp. LXXVII, LXXVIII, LXXIX, XCV, XCVIII, CXXVII.

I, pp. 1, 10, 18, 19, 22, n. 1, 34, 43, 53, 69, 70, 71, 72, 73, 76, 78, 81, 83, 85, 94, 115, 122, 140, 154, 157, 160, n. 1, 181, 187, 188, 201, 215, 223, 233, 245, 246, n. 1, 250, 269, 284, n. 1, 289, 289, 300, n. 1, 301, 306, 307, 311, 312, 325, n. 1, 334, 335, 344, 353, n. 1, 357, 362, n. 1, 368, 372, 374, 375, 376, 387, 389, 401, 403, 413, 420, 423, 426, 428, 434, 435, 436, 440, 445, 450, 455, 458, 460, 468, 470, 488, 492, 496, 497, 508, 512, 524, 526, 527, 537, 541, 546, 547, 549, 557, 559, 562, 563, 583, 594, 601, 609, 620, 630, 637, 639, 646, 647, n. 2, 650, 653, 660, 661, 665, 666, 671, 673, 680, 681, 687, 689, 694, 696, 706, 724, 729, 731, n. 1, 732, 733, 742, 753, 754, 756, 772, 773, 774, 784, 785, 787, n. 1, 795, 797.

II, pp. 11, 16, 19, 21, 24, 32, 44, 50, 55, n. 1, 64, 77, n. 2, 85, 92, n. 1, 114, 162, n. 1, 196, 198, 208, 231, 245, 249, 751, 754, 756, 757, 758, 761, 763, 767, 769, 772, 776, 777, 779, 786, 782, 787, 788, 791, 793, 794, 797, 798, 799, 800, 801, 803, 805, 807, 808, 810, 811, 812, 813, 815, 816, 817, 818, 820, 822, 824, 825, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 838, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 852, 854, 855, 860, 867, 870, 871, 872, 876, 877, 878 882, 883, 884, 885, 888, 889, 891, 897, 898, 900, 905, 906, 908, 915, 918, 919, 920, 922, 923, 925, 929, 931, 933, 937, 943, 948, 950.

Tribunal du VIe arrondissement. Introd. pp. LXI, LXXVIII, CXI, CXIX, CXX, CXXIX, CXXXV-CXXXVII, CLX, CLXII, CCV, CLVI.

I, pp. 9, 10, 17, 22, n. 1, 60, 67, 68, 69, 80, 96, 104, 106, 107, 110, 119, n. 1, 120, 125, 130, 133, 143, 166, 173, n. 1, 181, 182, 189, 190, 191, 196, 199, 212, 213, 215, 216, 225, 226, n. 1, 229, 230, 239, 240, 244, 248, 251, 256, 258, 260, 273, 275, 276, 284, 285, 289, 300, n. 1, 308, 310, 311, 319, 321, 326, 334, 336, 343, 346, 348, 357, 361, 362, 364, 365, n. 1, 371, 373, 386, 390, 394, 395, 399, 400, 403, 404, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, n. 1, 413, 420, 424, 426, 432, 433, 437, 438, 441, 445, n. 1, 456, 465, 466, 467, 468, n. 1, 471, n. 1, 473, 476, n. 1, 490, 491, 495, 498, 500, 504, 509, 511, 515, 516, 523, 525, 532, 534, 536, n. 1, 538, 547, 548, 549, 550, n. 1, 552, 554, 556, 557, 560, 561, 565, 566, 569, n. 1, 572, 584, 586, 588, 592, 594, 597, 601, 603, 604, 608, 610, 620, 636, 640, 642, n. 2, 649, 650, 651, 657, n. 3, 660, 661, 664, 666, 672, 674, 679, 693, 707, 709, 715, 716, 717, n. 1, 721, 724, 728, 730, 732, n. 2, 737, 738, 740, 742, 744, 745, 747, 751, 752, 758, 761, 765, 767, 774, 777, 787, 788, 792, 797.

II, pp. 2, 11, 16, 18, 30, n. 1, 41, 58, 69, 72, 77, n. 2, 78, 82, 83, 94, 96, 102, 106, 107, 111, 119, 121, n. 2, 134, n. 1, 153, 156, 158, 186, 195, 199, 202, 204, n. 1, 212, 214, 245, 216, 219, 223, 238, 239, 240, 248, 265, 279, n. 1, 282, n. 2, 290, 384, n. 2, 448, n. 1, 449, n. 1, 462, n. 1, 475, n. 3, 610, 645.

751, 753, 755, 756, 757, 758, 759, 761, 763, 767, 769, 772, 776, 777, 779, 780, 782, 783, 784, 787, 788, 789, 790, 791, 794, 795, 797, 799, 801, 802, 803, 804, 805, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 820, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 850, 851, 852, 860, 868, 872, 873, 875, 876, 878, 879, 880, 884, 885, 886, 888, 900, 905, 907, 910, 911, 912, 913, 915, 917, 919, 921, 925, 928, 931, 935, 936, 937, 942, 944, 945, 946, 949,

Arsandaux, électeur de la section des Thermes-de-Julien, avocat, juge, non réélu en 1793 et rappelé en 1795, Introd., p. LXXX.

Elu, en remplacement de Vaninqui avait refusé, juge suppléant de Paris, le 30 déc. 1790, I, p. 5. — Doyen des juges suppléants, p. 6. — Juge du 4e arr., p. 7. — Installation, p. 14. — Siège le 9 mars 1792 : arrêté relatif aux commis-greffiers, avoués et huissiers, p. 180. — Siège le 29 mars 1792 : liquidation d'un office ; condamnation du vendeur comme stellionataire, p. 194. — Siège le 30 mars 1792 : suppression d'un écrit produit en justice comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, p. 195. — Siège le 1er mai 1792 : réclamation d'état, p. 226. — Siège le 16 juillet 1792 : réclamation d'état, p. 275. — Siège le 11 janvier 1793 : les acteurs de l'Opéra ne sont pas tenus personnellement de la patente, p. 389. — Siège le 21 janvier 1793 : trois jugements par défaut, p. 361. — Siège le 11 mars 1793 : nullité d'une obligation contractée par un interdit dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, p. 397. — Nommé par la Convention juge du Tribunal du 1er arrondissement, p. 425.

Siège le 12 messidor an III (30 juin 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire. Dommages-intérêts, II, p. 160. — Siège le 21 thermidor an III (8 août 1795) : demande

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

en remboursement des fonds d'avance et départ, prêtés à la citoyenne Raucourt, de la Comédie-Française, p. 190. — Siège le 28 thermidor an III (15 août 1795) : succession de Besenval, p. 195 — Siège le 12 fructidor an III (29 août 1795) : demande en restitution d'un dépôt, p. 204. — Siège le 14 fructidor an III (31 août 1795) : droits du mari sur l'administration des biens de la femme, d'après la législation suisse de Fribourg, 207. — Siège le 15 fructidor an III (1er septembre 1795) : les Tribunaux consulaires sont incompetents pour connaître des engagements des artistes, p. 207 — Siège le 18 fructidor an III (4 septembre 1795) : contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Siège le 3 vendemiaire an IV (25 septembre 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire. Dommages intérêts, p. 216 — Siège le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) : honoraires de médecin, p. 233 — Siège le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : paiement d'une obligation souscrite par Dalayrac, p. 237. — Siège le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : engagement et appointements des demoiselles Mars, au théâtre Montansier, p. 243 — Le même jour : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, p. 244. — Siège le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795) : liquidation de la succession de Montmorin, p. 245. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Not. biogr., p. 856

Arsenal (Bailliage de l'). De Loiserolles était lieutenant général à ce bailliage, II, p. 132, note

Arsenal (Section de vote de l'), I, p. 7. — Philippon est juge de paix de la section de l'Arsenal, II, p. 933.

Arsy (Louis-Marthe de Gouy d') Député de Saint-Domingue à l'Assemblée constituante, II, p. 452, note 2

Artagnan (seigneur d'). Le marquis de Montesquiou était de la branche des seigneurs d'Artagnan, I, p. 567, note 1.

Artaud, Jeudy-Dugour plaide contre lui et autres : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, II, p. 606.

Arthur (Jean-Jacques), marchand de papier. Les administrateurs de la Société du Salon des Princes sont condamnés à lui payer les fournitures, I, p. 763.

Notice biographique, II, p. 79, note 2. — Plaide avec Robert contre Tamm de Conrville : continuation de poursuites, p. 89

Artois (Philippe-Amable). Plaide contre d'Aoust : vente de la charge par quartier du ci-devant Roi, I, p. 710.

Artistes. Les citoyens artistes propriétaires et sociétaires du Théâtre de l'Opéra-Comique national, ci-devant Italien, contre Menier, artiste du même théâtre : absence d'un artiste sans congé, déchéance de ses droits de sociétaire ; dommages-intérêts, II, pp. 79 et 100. — Les artistes associés employés au Théâtre des Arts sont condamnés à payer leur loyer, p. 136. — Les Tribunaux consulaires sont incompetents pour connaître des engagements des artistes, p. 208. — Darsonville plaide contre les artistes du Théâtre de la rue Favart : expulsion d'un artiste associé. Rejet de la demande en indemnité, p. 224. — Les artistes du Théâtre de la rue Favart plaident contre Martin : engagement théâtral, exécution, p. 364. — Incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître des contestations entre artistes, p. 384 — Le juge de paix n'est pas compétent pour statuer sur les gages des artistes, p. 580.

Artois (comte d'). Introd., p. CLXXI et CCVIII.

Amant de l'actrice Contat, I, p. 580, note.

Maury était apothicaire de ses écuries, II, p. 67, note 1. — Contestation relative à la charge de secrétaire de ses commandements, p. 103.

Artois. Roussel est avocat pendant douze ans au Conseil supérieur d'Artois, II, p. 940.

Arts (Théâtre des). Situé rue de la Loi, II, p. 136. — Contestation relative à l'administration de ce théâtre. Jugement contradictoire, p. 673. Paiement du prix de ce théâtre, pp. 689 et 728.

Arundel (lord). Son portrait par Van Dyck est revendiqué par Louis Philippe d'Orléans, I, p. 505.

Aspremont (Veuve d'). Plaide contre d'Ormesson : succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, II, p. 586. — Nivaize plaide contre elle et le mineur émancipé Lefèvre, d'Ormesson, succession du même p. 630

Assemblée primaire Voyez Vote (droit de).

Assézat Editeur des œuvres de Diderot. Introd. p. CXXI.

Assignats Introd. p. CXCII. Lamarche était directeur de la fabrication des assignats, I, p. 372, note 3.

Voyez Paiement.

Attembert (d'). Notes biogr., I, p. 373, notes 1 et 2

Athenée des Arts. De Beauvillé, ancien magistrat, était membre de l'Athenée des Arts, I, p. 760, note.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Attainville (d'). Condamné à des dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 566.

Atienot, avoué. Occupe pour Lefèvre, dit Gaillard : bail de privilège de chirurgien, t, p. 467.

Aubagne. Domergue, grammairien, membre de l'Institut, y est né, I, p. 793, note 2.

Aube. Grandvallet y est envoyé en mission, II, p. 900. — Roederer est préfet de l'Aube, p. 938.

Aubert. Plaide avec Watteville contre Benezech : vente du journal des *Petites Affiches*, II, p. 866.

Auberge du Clos de Madrid, au bois de Boulogne. Contestation entre Masset et sa femme. II, p. 503.

Aubert et consorts. Marchais et consorts plaident contre eux et autres : le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, II, p. 706.

Aubert. Est condamné, comme administrateur de la Société des ci-devant princes, au paiement de gages et de fournitures, I, p. 764.

Aubery-Desfontaines (Antoine). Sa fille naturelle, Cécile, recueille toute sa succession. — Notes biogr., I, p. 777, et note.

Aubery-Desfontaines (Cecile). Leroux plaide contre elle : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, I, p. 777.

Aubery-Desfontaines (Jacques), homme de loi. En 1792, élu juge suppléant du 1er arrondissement, I, p. 10. — Siège le 15 nov. 1792 : nullité d'une transaction, p. 333. — Siège le 31 décembre 1792 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire; lettre de cachet, p. 348. — Siège le 29 janvier 1793 : dommages-intérêts pour persécution et détention arbitraire, p. 353. — Siège le 29 janvier 1793 : location de privilège de chirurgien, p. 365. — Siège le 7 février 1793 : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Siège le 28 février 1793 : séparation de biens entre Louis-Philippe-Joseph Égalité et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, p. 391. — Siège le 27 mars 1793 : demande en divorce formée par un bigame, p. 411. — Not. biogr., p. 859.

Aubespey (Jeanneton). Introd., p. cxxxi. Mère de Latude, I, p. 500, note 1.

Aubry, conseiller au Parlement de Paris. Est obligé de se défaire de sa charge parce qu'il a signé des lettres de change et s'est exposé ainsi à des contraintes par corps. Introd., p. xxii.

Aubus (héritière Rocheux des). La citoyenne Simone plaide contre eux : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, II, pp. 504 et 525.

Aubusson (d'), membre du Tribunal de famille des Montansier, t, p. 260.

Aucanne. Plaide avec les héritiers Ste-Amaranthe contre les héritiers Moynier et autres : revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, II, p. 398.

Audibert. Masse plaide contre lui : Fournitures de viande faites aux ci-devant religieux Mathurins : action solidaire contre chacun d'entre eux, I, p. 742.

Audiences. Du vendredi 10 août 1792 devant les six Tribunaux de Paris. Carouge préside le Tribunal du 1er arr., I, 288 et note 1. — Oudart préside le Tribunal du 3e arr., Garnier est commissaire du Roi, p. 289.
— Du 11 août 1792. Carouge préside le Tribunal du 1er arr., p. 289.
— 13 août 1792. Millet préside le Tribunal du 1er arr., p. 289.
— 14 août 1792. Millet préside le Tribunal du 1er arr., p. 290.
— 1er septembre 1792. Tribunal du 1er arr. : 21 jugements par défaut ou expédients, p. 305.
— 3 septembre 1792. Tribunal du 4e arr. : un jugement par défaut. Tribunal du 5e arr. : un expédient, un jugement contradictoire, p. 306.
— 4 sept. 1792 : 1er arr. : 3 jugements par défaut; au 2e arr., toutes les causes sont remises; au 4e arr., deux expédients; au 5e arr., 2 jugements par défaut, 1 contradictoire, p. 306.
— 5 sept. 1792 : 1er arr., 2 jugements par défaut, au 2e arr., 2 jugements par défaut; les autres causes remises, au 4e arr. causes remises; au 5e arr. : 1 jugement par défaut, 1 expédient, p. 306.
— 6 sept. 1792 : 1er arr., 4 jugements par défaut, 1 sur requête; 4e arr., 2 jugements par défaut, 5e arr., causes remises, p. 306.
— 7 sept. 1792 : 1er arr., 1 jugement par défaut, 1 contradictoire. 3e arr. : 1 jugement par défaut, causes remises, p. 307.
— Des 10, 11, 12, 13 et 14 sept. 1792 du Tribunal du 1er arr. : nombre d'affaires jugées, p. 308.
Règlement des audiences (Tribunal du 5e arr.), p. 428.
Règlement sur la police et l'ordre des audiences (Tribunal du 4e arr.), p. 442.
Règlement relatif à l'ordre et à la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

lenue des audiences du Tribunal du 3e arr., p. 451.

Tribunal du 2e arr. : le 31 mai 1791 les causes sont remises pour permettre aux citoyens de prendre les armes, p. 486.

Audiences vides au Tribunal du 5e arr. et à celui du 6e arr., par suite de la suppression des avoués, p. 620.

Audience du Tribunal du 3e arr. levée faute d'affaires à juger, II, p. 8.

Les Tribunaux ne tiennent pas d'audience du 21 jusques et y compris le 25 fructidor an III, à cause des assemblées primaires pour l'acceptation de la Constitution, II, p. 209, note 1.

Audiffret-Pasquier (duc d'). Auteur de la publication des *Mémoires du Chancelier Pasquier*. Av.-pr., p. IX, et Introd., p. XX, note 1.

Audy (Nicolas). Seguin plaide contre lui : vente d'une vache au prix de 5,000 livres, II, p. 245.

Augard. Nommé par le Directoire commis-greffier au Tribunal civil de la Seine, II, pp. 249, 251 et 252. — Signe et paraphe *ne varietur* un jugement de la troisième section en date du 4 mars an IV (25 décembre 1795), p. 272.

Augeard. Introd., p. CCVII.

Auger. Juge suppléant au Tribunal civil de la Seine. Son installation, II, p. 267.

Auger. Condamnation de Barmond de Lauroy comme stellionataire pour fausse déclaration à Auger et Dubourg des charges hypothécaires dont l'office qu'il leur avait vendu était grevé, I, p. 194.

Augustin, imprimeur. Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui et la citoyenne Prévost : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454. — Les mêmes plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, acquittement, p. 455. — Les mêmes plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, acquittement, p. 456.

Augy (Charles d'). Introd., p. XXXIX.

Electeur de la section de l'Hôtel de Ville, élu juge le 4 déc. 1790, I, p. 4-6. Juge du 2e arr., p. 8. — Son installation, p. 16. — Siège le 9 sept. 1791, le Tribunal se déclare incompétent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer au sujet des ajournements et significations à faire aux personnes qui sont à l'étranger, p. 108. — Siège le 24 sept. 1791 : lecture et transcription de la Constitution des 3-14 sept. 1791, p. 111. — Siège le 2 janvier 1793 : rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, p. 352. — Siège le 9 mars 1793 : annulation d'un contrat, p. 396. — Siège le 15 mars 1793 : demande en recherche de paternité repoussée, p. 400.

Not. biogr., II, p. 857.

Aulard. Fait un exposé impartial de la politique suivie par le Directoire. Introd., pp. LXXXIII et LXXXIX.

A étudié la période révolutionnaire. Av.-propos, pp. I-VI. — A écrit presque toutes les biographies révolutionnaires de la *Grande Encyclopédie*, p. VII. — Auteur de la *Société des Jacobins*, p. VIII, et de *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, p. VIII. — La *Révolution Française*, revue d'histoire moderne et contemporaine, est publiée par la Société de l'Histoire de la Révolution, sous sa direction, p. VIII. — Auteur de l'*Histoire politique de la Révolution française, origines et développement de la Démocratie et de la République*, p. IX. — Auteur des *Orateurs de la Constituante et des Orateurs de la Législative et de la Convention*, p. IX.

Aularda. Voyez Avolara.

Aumont. Chargé provisoire de la commission exécutive qui remplaça le Ministre de la Justice du 20 avril 1794 au 5 novembre 1795, II, p. 126, note 1. — Adresse une circulaire au sujet des huissiers, p. 135.

Aumont (d'). Louis-Marie Guy, duc de Mazarin, (sixième duc d'). Notice biogr., I, 690, note. Notes biogr., II, p. 625, note 1.

Aumont (d'). Louise-Félicité Victoire, femme divorcée de Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco : Composition du Tribunal de famille. Travaux exécutés à Chilly. Renonciation à la communauté, I, p. 690. — Not. biogr., *en note*.

Plaide contre la citoyenne Riquet, veuve de Villiers et Chejny, curateur de la succession vacante de Villiers : vente du moulin de Chilly. Lésion de plus de moitié, II, p. 626. — Notes biogr., *en note*.

Aunis, I, p. 323, note, et p. 607, note.

Aurigeau (Guillaume d'). Not. biogr., II, p. 63, note 1.

Aurillac (Cantal). Collinhal y est né, II, p. 877.

Autheive (Petit d'). Introd., p. LXXVII.

Juge suppléant, I, 419. — Nommé au Tribunal révolutionnaire. — Arrêté du Tribunal du 5e arr. l'appelant à remplir les fonctions de juge, I, p. 455. — Siège le 7 mai 1793 : le juge de paix compétent pour orga-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

niser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, p. 458. — Siège le 8 mai 1793 : restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Siège le 22 mai 1793 : honoraires du médecin, p. 468. — Siège le 23 mai 1793 : suppression du privilège des chaises à porteurs de la Cour, p. 470. — Siège le 5 juin 1793 : contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Siège le 12 juin 1793 : question d'état; prescription, p. 492. — Siège le 15 juin 1793 : restitution de sommes indûment retenues aux cochers par l'entrepreneur des voitures de la Cour, p. 496. — Siège le 18 juin 1793 : *Journal du soir* : usurpation de titre, p. 497. — Siège le 28 juin 1793 : un Tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée, pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. — Siège le 3 juillet 1793 : saisie d'une voiture armoriée, p. 512. — Siège le 18 juillet 1793 : plainte contre un avoué, p. 524. — Siège le 20 juillet 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 525. — Siège le 24 juillet 1793 : rectification d'un jugement erroné, p. 527. — Siège le 16 août 1793 : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547. — Siège le 24 août 1793 : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Siège le 26 août 1793 : dommages-intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, p. 559. — Siège le 29 août 1793 : annulation d'un jugement de déboute d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562. — Siège le 30 août 1793 : arrêté ordonnant que les causes sujettes à communication viendront à l'audience du jeudi, p. 563. — Siège le 17 septembre 1793 : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : dommages-intérêts pour perte d'un manuscrit, p. 601. — Siège le 29 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : partage et succession, p. 609. — Siège le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) : révocation de donation pour cause d'ingratitude, p. 637. — Siège le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : pièces retenues par un avocat jusqu'au paiement de ses honoraires, p. 653. — Fait fonctions de commissaire national le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : arrêté ordonnant que le greffier enverra, chaque décade, au Ministre de la Justice, le relevé des jugements, p. 673. — Notes biogr., II, p. 983. — Notes hiérarchiques, p. 970.

Auteuil (Combault d'). Épouse Pierrette Mahé de la Bourdonnais, II, p. 223.

Auteuil. Le maire d'Auteuil est condamné à des dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 412.

La citoyenne Saujois-Boufflers demeurait à Auteuil, II, p. 116. — La famille d'Ormesson est inhumée à Auteuil, p. 627, note. — Cabanis demeure à Auteuil, p. 737. — Bourguignon-Dumolard y est mort, p. 869. — Séminé y est mort le 9 janvier 1820, p. 941.

Autie (Jean-François, dit Léonard). Vente du Théâtre Feydeau. Not. biogr., II, p. 561, et note 2.

Autun. Talleyrand, évêque d'Autun. Introd., p. xcv.

Auvergne (de la Tour d'). Voyez Tour d'Auvergne.

Auvergne (prince Philippe d'). Chef de la branche aînée de cette maison, I, p. 363, note in fine.

Auvergne. De Saint-Herem appartient à une des plus vieilles familles de cette contrée, I, p. 357. — De la Tour d'Auvergne était gouverneur de l'Auvergne au moment de la convocation des États Généraux, p. 362, note 2; II, p. 633, note.

Auvergne (Comté d'), I, p. 363.

Auvray (Jacques). Introd., p. lxvi.

Élu juge mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 3e arrt, p. 420. — Siège le 3 juin 1793 : loyers de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault, p. 487. — Siège le même jour : homicide par imprudence; dommages-intérêts, p. 487. — Siège le 25 juin 1793 : recherche de paternité, p. 506. — Siège le 29 juillet 1793 : rejet d'une demande en dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 533. — Siège le 30 juillet 1793 : prorogation d'enquête, p. 534. — Siège le 13 août 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, hommes de loi et huissiers, pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Siège le 1er messidor an II (19 juin 1794) : arbitre récusé, p. 758. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols commis au préjudice des sous-locations, p. 762. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : serment et installation de Mourre jeune et de Gattrez, p. 772. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : succession d'Angrau d'Alloray, p. 775. — Siège le 21 mes-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

sidor an II (9 juillet 1794) : résiliation du bail du Théâtre des Sans-Culottes, p. 778. — Siège le 28 messidor an II (16 juillet 1794) ; restitution envers le Trésor public ; referé à la Convention pour interpréter la loi, p. 785. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : trois jugements par défaut, p. 795.

Préside le 14 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 2. — Préside le 12 thermidor an II (30 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 10 thermidor, p. 3. — Préside le 17 thermidor an II (4 août 1794) : serment de Perron, greffier provisoire, p. 8. — Siège le 26 thermidor an II (13 août 1794) : réception du serment de quatre notaires, p. 9. — Préside le 28 thermidor an II (15 août 1794) : installation de la Jarriette comme président, et de Hemery comme juge, p. 17. — Siège le 11 fructidor an II (28 août 1794) : remboursement d'un office de justice seigneuriale, p. 24. — Siège le 27 fructidor an II (13 septembre 1794) : résiliation abusive du bail de la Principauté de Monaco, p. 50. — Siège le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : vente d'office et pratique de notaire. Contre-lettre. Restitution, p. 80. — Notice biogr., p. 357.

Auvray (Louis). Auteur du *Dictionnaire général des artistes de l'École française*. Av.-pr., p. IX.

Auxerre. Garnier y est né le 21 septembre 1746, II, p. 893. — Edme Martineau des Chesnes est lieutenant criminel au bailliage d'Auxerre, p. 920.

Auxonne (Côte-d'Or). Jacquot d'Anthonay y est né en 1749, II, p. 905.

Avesnes, I, p. 490.

Avignon. Rochetin épouse Thérèse de Rivière à Avignon en 1735, I, p. 85. — Séjour de Mignard dans cette ville, p. 337, note.

Le marquis de Villebrune y est nommé, en 1815, commandant de la succursale des Invalides, II, p. 219, note. — Bertolio y est né, p. 864.

Avolara (Anguilla Aularda ou). Épouse le peintre Mignard à Rome, I, p. 337, note 1.

Avoués. Admission des avoués du Tribunal du 5e arrt à exercer leurs fonctions, I, p. 34. — Loi des 29 janvier-29 mars 1791 applicable aux avoués, même page, note. — Admission des avoués à prêter serment et exercer leurs fonctions devant le Tribunal du 2e arrt, p. 35. — devant le Tribunal du 1er arrt, même page, note 1. — Jugement du même Tribunal ordonnant que les avoués justifieront tant de leur serment que de leur patente, p. 58. — Le Tribunal du 2e arrt ordonne que les avoués justifieront de leur patente, p. 59. — Le Tribunal du 3e arrt ordonne que les huissiers et les avoués seront obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Arrêté du Tribunal du 1er arrt les concernant, p. 167. — Circulaire du ministre de la Justice relative à la surveillance à exercer sur les avoués, p. 179. — Arrêté du Tribunal du 4e arrt ordonnant que les commis-greffiers, avoués et huissiers seront tenus de justifier de leurs patentes, p. 180. — Le Tribunal du 5e arrt décide que les avoués n'exerceront pas avant de s'être conformés à l'arrêté du 9 février 1792, page 188. — Le Tribunal du 4e arrt refuse d'admettre à exercer les fonctions d'avoué Lheureux, ci-devant huissier-audiencier au Châtelet, p. 249. — Suspension d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 483. — Plainte contre un avoué pour prétendues infidélités et malversations, p. 524. — Défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547. — Sont supprimés par la loi du 3 brumaire an II (24 octobre 1793), p. 616 et note 1.

Avoye (Rue). Delaplace demeure dans cette rue, II, p. 104.

Avrigny (Denis d'). Hérite, pour un cinquième, de la fortune de son père Denis du Séjour François Louis, II, p. 400.

Ay (Marne). Hémart y est né le 8 juillet 1757, II, p. 902. — Testulat de Charnières y est né le 31 janvier 1747, p. 944.

Ayen (François de Noailles d'). Mari d'Henriette-Anne-Louise d'Agues seau. Introd. p. LXXII, I, p. 691, et II, p. 502, 536, 711. Voyez Aguesseau.

Azevedo (Raphaël). La citoyenne Merlan-Dalpuguet sa femme plaide contre lui en divorce, II, pp. 588 et 690.

B

Babel. Cotte plaide contre lui ; arbitre récusé pour avoir émis antérieurement son opinion et pour être dépourvu de certificat de civisme, I, p. 758.

Babeuf. Ricord est impliqué dans le procès Babeuf, mais acquitté, II, p. 937.

Babille du Prenoy (Laurent Jean), ou Babille du Prénoy, ou Babille du Prénoy, homme de loi, Introduction, p. LXVII.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Élu juge suppléant du 1er arrond^t, I, p. 10. — Siège le 17 septembre 1791 : affaire Foulon contre Fonchâteau, recherche de paternité, p. 109. — Siège le 30 septembre 1791 : le Tribunal décide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la garde noble et de ne laisser subsister que la garde bourgeoise, p. 114. — Siège le 5 octobre 1791 : le Tribunal rejette une demande en réparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 117. — Siège le 18 février 1792 : liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166. — Siège le 25 février 1792 : arrêté concernant les avoués, les commis greffiers, les huissiers audienciers et autres, les gardes du commerce, les greffiers des juges de paix et les curés des paroisses de l'arrondissement, p. 167. — Siège le 15 mars 1792 : revendication par l'état de 15 tableaux représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, p. 185. — Siège le 16 mai 1792 : les parties ne sont pas obligées de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Siège le 6 juillet 1792 : testament d'Holbach, p. 261. — Siège le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Siège le 1er août 1792 : privilège du relieur sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Siège le 4 août 1792 : l'engagement d'un comédien n'est pas un acte de commerce, p. 286. — Siège le 6 octobre 1792 : de Ségur est condamné à payer différentes sommes au Trésor public, p. 319. — Le même jour : jugement qui ordonne la continuation des poursuites du Trésor public contre Bertin, p. 320. — Siège le 13 octobre 1792 : restitutions au Trésor public, p. 323. — Siège le 29 octobre 1792 : radiation d'expressions illégales dans un commandement, p. 327. — Siège le 7 décembre 1792 : frais d'illuminations de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, p. 342. — Siège le 31 décembre 1792 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, lettres de cachet, p. 348. — Siège le 5 janvier 1793 : dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 353. — Siège le 7 février 1793, le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Siège le 23 février 1793 : demande en nullité d'une donation, p. 388. — Siège le 28 février 1793 : séparation de biens, p. 391. — Juge suppléant du IIe arrondissement le 19 vendémiaire an III, 7 oct. 1794, p. 423.
Notices biogr., II, p. 857.

Babuty (citoyenne), femme divorcée de Greuze. Plaide contre son mari : provision alimentaire pendant la liquidation des reprises d'une femme divorcée, II, p. 669. — Notes biogr. note 1.

Babylone (Rue de). La maison de Mme Tallien était située dans cette rue, II, p. 578, note 2. — Barras y achète une maison : offres réelles du reliquat du prix de vente, p. 593.

Bac (Rue du), I, p. 555, note 1. — De Clermont-Tonnerre y demeurait, p. 663.
Lamégie y demeure, II, p. 656. — Jarente y demeure, p. 676. — Try y habitait, p. 948.

Bacourt (de), ancien ambassadeur. Publie la correspondance de Mirabeau avec le prince d'Arenberg, I, p. 282, note 2.

Bacq. Sadour plaide contre lui et autres : contestation relative à l'administration du théâtre des Arts. Jugement contradictoire, II, p. 672.

Bacquencourt (Guillaume Dupleix de). Voyez Dupleix-Bacquencourt.

Bacquet, jurisconsulte, I, p. 481.

Bacquiest-Besson, tuteur de Salm-Kirbourg. Plaide contre Gailhac : testament de Marie-Louise-Joséphine-Charlotte de Croy, veuve de Jean-François-Nicolas de Bette de Lede, II, p. 419.

Bade. Stéphanie, grande duchesse de Bade. Introd., p. CCVIII. — I, p. 312, note.

Badenier (Edme-François), notaire à Paris. Notice, II, p. 205 et note 1.

Baderon de Saint Genies (Josèphe-Marie-Françoise-Antoinette-Gratia-Etthoziba de). Notes biogr., II, p. 638, note 2.

Badin (Pierre-Servais), homme de loi. Élu juge suppléant au Tribunal du 4e arr^t, I, p. 10. — Siège le 11 janvier 1793 : les acteurs et gagistes de l'opéra ne sont pas tenus personnellement de la patente, p. 359.
Not. biogr., II, p. 857.

Bagatelle. Baudard fait construire près de Bagatelle, à Neuilly, une maison somptueuse, II, p. 271, note.

Bagnères-de-Bigorre. His de Butenval y meurt, II, p. 194, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bagner-Pican (Ille-et-Vilaine), II, p. 649, note.

Bail. Résiliation de bail, I, p. 516. — Bail de la principauté de Monaco, p. 610. — Bail d'un pavillon des bâtiments Egalité (Palais-Royal), p. 697. — Bail du Petit Hôtel de la Vallière, p. 700. — Congé, droit garanti par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, p. 722. — Bail d'une pièce de terre faisant partie du parc de Ménilmontant, p. 765. — Résiliation du bail du Théâtre des Sans-Culottes, p. 778.

Résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco; indemnité de 3,750,000 livres, II, p. 30. — Théâtre de la Montagne; saisie: bail judiciaire, p. 51. — Bail judiciaire: les artistes de l'Opéra sont condamnés à payer leur loyer au Théâtre des Arts, p. 136. — Résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, p. 244. — Résiliation du bail à vie du domaine de Bellefleur; paiement des fermages en numéraire, p. 387. — Exécution du bail de la salle de spectacle de Molière, pp. 390, 411 et 427. — Bail d'une maison séquestrée par le ci-devant Comité révolutionnaire; enquête sur l'état des lieux, p. 514. — Baux judiciaires, p. 597. — Annulation d'un bail général, p. 710. — Résiliation d'un bail à vie, p. 711.

Baillette (Rue). Oge y demeure, II, p. 929.

Baillfer. Fondé de pouvoir de Beaumarchais : cession de biens faite par celui-ci à ses créanciers; délai accordé pour effectuer les ventes, II, p. 538.

Bailleul (Rue). Fardel y demeurait, II, p. 889.

Baillif Menager (Veuve Le). Plaide contre le citoyen Grammont et autres : exécution d'un contrat de constitution de rente, II, p. 502.

Baillon (Jean), Seigneur de Sinon, Courtys, etc. Notes biogr., II, p. 748, note 1.

Baillon (Louise-Renée-Jeanne Lyon), veuve de Lefevre d'Ormesson de Noyseau et remariée à Raudon de Pully. Voyez Veuve Noyseau. — Grevin plaide contre elle et autres : mainlevée d'oppositions, II, p. 748. — Notes biogr., *en note*.

Baillot, membre du Tribunal de cassation. — Siège le 15 septembre 1792. — Le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 5e arrt, du 21 mai 1791 : affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75. — Siège le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) : jugement du Tribunal du 3e arrt, du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) casse, p. 645.

Bailly (Jean-Sylvain), Maire de Paris. — Introd., p. LII.

Sous sa présidence, le Conseil général de la commune installe les six Tribunaux de Paris, 25 et 26 janvier 1791, I, p. 10. Prononce à cette occasion plusieurs allocutions et lit la formule du serment, pp. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 22. — Est chargé de présenter à l'Assemblée nationale l'arrêté, en date du 27 janvier 1791, du Corps municipal, proposant la liste des Tribunaux d'appel, p. 26. — Président du Bureau académique, p. 43, note. — Fait un rapport, à l'Académie des Sciences, sur le magnétisme animal, I, p. 142, note. — Not. biogr., p. 791, note.

Bailly (Sylvain). Plaide contre Lafond. Dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, I, p. 791.

Bailly (Nicolas), membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791, du Tribunal du 5e arrt : affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Bailly frères. Ont vendu une maison hors de la barrière de la Conférence, I, p. 351.

Bailly (veuve). Condamnée à des dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 566.

Bains. Société pour l'exploitation des Bains chauds sur la Seine, I, p. 724.

Bains chinois. Étaient situés au coin de la rue de la Michodière, II, p. 244.

Bains orientaux (les administrateurs des). Mallarmé plaide contre eux et autres : liquidation de l'entreprise des Bains orientaux, II, p. 639.

Balan (Nicolas-Hugues). Plaide contre la citoyenne de Boucherolles : suppression du privilège des chaises à porteurs de la cour, I, p. 470.

Balan (époux). Les époux Barairon et eux plaident contre les époux Boysseulli : succession Destaing, II, p. 782.

Balby (Sainte-Agnès). Plaide contre Balby Senarega, son mari : divorce; pension alimentaire de quarante mille francs, II, p. 577. — Même affaire : le Tribunal de la Seine est incompétent pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 601.

Balby, dame de, dame d'atours de *Madame*, comtesse de Provence. Jugement du Tribunal du 6e arrt qui ordonne que, dans trois jours, la dame de Balby sera tenue de livrer à la dame Regnault trente robes qu'elle a reconnu lui devoir, sinon la condamne à payer 100 livres pour chacune; au dit cas, autorise la dame

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Regnault à se faire payer sur le Trésor de *Monsieur*, I, p. 80 et note. — Le Tribunal du 6e arrt, le 13 mars 1792, fixe à 3,540 livres le prix de 60 robes et, le 21 avril 1792, donne acte à la dame Regnault de ce qu'elle accepte de prendre les robes offertes par la dame de Balby au prix de l'estimation ; condamne celle dernière aux dépens, p. 182.

Balby-Senarpont. Sa femme plaide contre lui ; divorce ; pension alimentaire de 40,000 francs, II, p. 577 et note 1. — Plaide contre la citoyenne Balby-Sainte-Agnès, son épouse, incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 601.

Bale, I, pp. 201 et 582, note.

Balin. Plaide contre Doré, locataire, suppression d'écriteau, II, p. 77.

Ballet. La citoyenne Poullet, sa femme divorcée, plaide contre les héritiers Linguet, II, p. 349.

Ballets (Rue des). Oudart y est avocat, n° 41, II, p. 930.

Ballimore (Beurlier de). Voyez *Beurlier*.

Balliot. Fondé de pouvoir d'Esparbès-Lussan contre lequel plaide Anne-Madeleine Mazoyer, femme divorcée de Varancheau de Saint-Genies ; testament fait *ab irato* ; provision alimentaire, II, p. 637.

Ballu (Belin de). Voyez Belin.

Baltas. Plaide avec Laroche contre Ancelin : rectification d'un jugement erroné, I, 527.

Balue (Magon de la). Introd., p. cclxiii. — Créancier d'une faillite. Traité frauduleux passé entre lui et d'autres créanciers pour déterminer l'actif de la faillite, I, p. 732.
Notice biogr., II, p. 55, et note 2. — p. 84, note 1.

Banneville en Champagne. Morin de Banneville y demeure, II, p. 681.

Banneville (Morin de) (Adrien-Joseph). La citoyenne Morin de Banneville veuve Montmorin, plaide contre lui et la veuve Dugravier, succession de Marie-Louise-Armande de Hendey, veuve de Banneville, II, pp. 414, 681.

Banneville (Morin de) (Gaston-Robert). Diplomate, ministre des Affaires étrangères. Notes biogr., II, p. 414, note 1 ; p. 681, note 1.

Banneville (Marie-Armande-Morin de), veuve du Gravier. La veuve Montmorin plaide contre elle et Adrien-Joseph de Banneville ; succession de Marie-Louise-Armande de Hendey veuve de Nicolas-Joseph-Morin de Banneville, II, p. 681.

Banneville Morin de) (Nicolas-Joseph). Succession de sa veuve. Not. biogr., II, p. 414 et note 1. — Succession de sa veuve née Marie-Louise-Armande de Hendey, p. 681.

Banneville (la citoyenne Morin de), femme Montmorin. Plaide contre de Banneville et la veuve Dugravier ; succession de Marie-Louise-Armande de Hendey, veuve de Morin de Banneville, II, p. 414.

Banque française. Historique, I, p. 192, note 1.

Baour (Germain). Auteur de l'*Essai sur l'histoire du théâtre*, I, p. 569, note.

Baptiste l'ancien, père des deux Baptiste comédien, I, p. 286, n. 1.

Baptiste aîné (Nicolas Anselme dit), comédien. Not. biogr., I, pp. 286, n. 1, et 642, n. 1.

Baptiste cadet (Paul-Eustache Anselme dit), comédien. Introd., p. cxxviii, ccxiii.
Plaide contre Neuville et la Montansier, I, pp. 286, 642, 677. — II, p. 207.

Bar (de). Aurait fait don d'un brevet de chanoinesse d'honneur à la femme Labbé, I, p. 437.

Bar (Duché de Lorraine et de). Introd., p. cxi. — I, p. 181 et note ; p. 752, note.

Bara (Joseph). Not. biogr., I, p. 767.

Baraudon (citoyenne). Plaide avec la citoyenne Bellaud contre les citoyens de Dreux-Nancré ; lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, II, p. 202. — Plaide avec autres contre la veuve Levêque-Dumoulin : annulation d'un bail, p. 710.
Voyez Dreux-Rousselet.

Baraudon (et sa femme). Plaide avec sa femme, née Dreux-Rousselet et les époux Bellaud contre Dreux et autres ; lettres de légitimation d'un enfant naturel du marquis de Châteaurenaud ; Succession d'Estaing, II, p. 117. — Même affaire, p. 132. — Plaide contre Delaplace ; annulation de l'acte de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 153. — Plaide contre le même ; validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 192. Succession d'Estaing, p. 202. — Plaide avec sa femme contre Delaplace ; partage d'opinions ; relève au Corps législatif, p. 286. — Plaide avec sa femme contre le même ; validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, pp. 302, note, et 303. — Plaident contre le même ; partage des domaines de la Poissonnière, p. 396. — Cheron et autres plaident contre eux ; testament de la citoyenne Rousselet-Châteaurenaud, femme

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'Estaing, attaqué pour cause de démence, p. 505. — Plaident contre la femme Lévêque-Dumoulin, succession d'Estaing, p. 710. — Plaident avec les époux Bolan contre les époux Boyssenth, succession d'Estaing, p. 732. Voyez Dreux-Rousselet.

Barai (Joseph de). Héritier de Monteynard, I, p. 374.

Barba. Introd., pp. CLXXXVII, CXC.
Condamné à réimprimer le manuscrit intitulé « La mort du jeune Bara », I, p. 767.
La citoyenne Fabre d'Eglantine plaide contre lui : contrefaçon de « l'Intrigue épistolaire » de Fabre d'Eglantine, II, pp. 305, 318 et 426. — Laharpe et Mignerel plaident contre lui : contrefaçon de l'ouvrage intitulé « Du Fanatisme dans le langage révolutionnaire », p. 435. — La veuve de Fabre d'Eglantine plaide contre lui : contrefaçon de « l'Intrigue épistolaire » de Fabre d'Eglantine, p. 471. — Merlin plaide contre lui et Dufart : contrefaçon des œuvres de Marmontel, p. 582.

Barbaroux. Se réfugie dans le Calvados, II, p. 933.

Barbe (prêtres de Sainte-), pension tenue par eux au Grand Gentilly, I, p. 51.

Barbier. Présenté par Mourre, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour impériale, II, p. 971.

Barbier. Fonde de pouvoir de Corvisart qui plaide en divorce, II, p. 430.

Barbier. Plaide contre Tronchin acquéreur de l'Hôtel de Dunas, I, p. 403.

Barcelone. Le dernier prince de Conti est mort à Barcelone le 1er septembre 1734, I, p. 67, n. 2 et p. 240, note. — Antoine de Sartine y est né le 12 juillet 1729, p. 359, note. — De Sartine y est né, p. 709, n. 4.
Génissieu refuse la place de consul dans cette ville, II, p. 896.

Bardet. Affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet : commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme, après l'audience et hors de l'audience un jugement rendu et prononcé publiquement, I, pp. 72 et s.

Bardoux. Auteur d'une étude sur Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1883, I, p. 357, n. 2. — A fait, en 1892, une étude sur Gaultier de Biauzat, II, p. 895.

Bardubec (Rue). Monricault avant la Révolution, demeurait dans cette rue, alors qu'il était avocat au Parlement et conseil de la Ferme générale, I, p. 657, n. 2.
Goignereau y habite, II, p. 900. — Morel de Vinde y habite, n° 9, p. 926.

Barentin (de). Remplace de Malesherbes comme premier président de la Cour des Aides, I, p. 676, note.
Garde des Sceaux, II, p. 607, note 1.

Barentin (Marie-Charlotte-Antoinette), épouse Daubray. Affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République, II, p. 607.

Barenton (Manche). Catherine Théot y est née, II, p. 303, n. 1.

Barère. Défend le jury civil. Introd., p. XXXII. — Membre du comité de salut public, p. LXXIX.
Signataire d'un arrêté du Comité de salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er arr., I, p. 706, note. Demande à la Convention d'approuver un arrêté pris par le Comité de salut public portant que le Théâtre de la Nation serait fermé et les acteurs et actrices mis en état d'arrestation, p. 769, note. — Signataire d'un arrêté nommant des magistrats, p. 774.
Pendant la Révolution, il habite chez Savalette, II, p. 116, note.

Barge (Château de la). Situé en Auvergne. De Saint-Hérem y est né, I, p. 357, n. 2.

Barillerie (Rue de la). Séparait les Barnabites du Palais de Justice et la Sainte-Chapelle, I, p. 718, note.

Barmond (abbé Charles-François Perrotin de). Not. biogr., I, p. 194, note 1.

Barnabites. Se trouvaient sur l'emplacement actuel de la Préfecture de Police, I, p. 718, note.

Barnave. Défend le jury civil. Introd., p. XXXII, CC. Aurait collaboré au *Journal du Soir*, p. CCI.
Prête son appui avec Mirabeau et Camus à Duport pour faire modifier le décret de l'Assemblée nationale, du 3 novembre 90, relatif à la nomination des juges, I, p. 3. — Not. biog., p. 322, note 1. — Plaide contre Le Hodey au sujet d'actes sous seings privés, pp. 312 et 329. — Aurait collaboré au *Journal du Soir*, p. 401.
Est chargé avec Pétion et La Tour-Maubourg, de ramener à Paris le roi et sa famille arrêtés à Varennes, II, p. 953.

Barneyart (veuve Nugent). La citoyenne Masson, femme divorcée de Nugent, plaide contre elle : divorce ; compétence ; référé au comité de législation, I, p. 707.

Baroche. Premier mari de la femme Letellier. Chargé de recouvrer les sommes provenant de la succession de Cottigny, II, p. 149.

Baroche (Pierre-Jules). Notice biogr., II, p. 149, note 2.

Baroche (Terre de). Donnée par d'Eau-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

homme au mineur d'Ormesson, II, p. 687.

Baron. Payeur des pensions du ci-devant clergé. Opposition formée sur Audrieri entre ses mains par Massé, I, p. 743.

Opposition formée entre ses mains par Imbert la Platrière contre Gabard, II, p. 13.

Baron, membre du Conseil général de la commune. Délégué, le 26 janvier 1791, auprès des juges du 6e arr.t pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 17. — Délégué, le 26 janvier 1791, auprès des juges du 5e arr.t pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, p. 18.

Baron. Présenté par Mourre, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour impériale, II, p. 971.

Barral. La veuve Monteynard plaide contre lui et Lalouvette, succession de Louis de Monteynard: compétence des juges du lieu de l'ouverture, II, p. 432.

Barral (Pierre-François-Paulin). La citoyenne Forn plaide contre lui en recherche de paternité, même page. — Déboute de son opposition à ce jugement, p. 552. Le Trésor public plaide contre lui; échange avec le ci-devant Roi des Forges d'Allevard, I, p. 735.

La citoyenne Forn plaide contre lui: pension alimentaire; enfant naturel. II, p. 362 Not. biogr. *en note*. — La même plaide contre lui: pension alimentaire, enfant naturel, mode de paiement, pp. 421 et 449. — La même plaide contre lui: les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels pendant la dépréciation du papier-monnaie ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de dépréciation, p. 528.

Barral (François-J.-B.-Paulin). Président du ci-devant Parlement de Grenoble, I, p. 735.

Barral (Joseph-Marie). Notes biogr., I, p. 495, n° 2.
II, p. 362, note 1.

Barral (de) (Pauline-Joséphine). Fille de Pierre-François Paulin de Barral et de la citoyenne Forn, I, pp. 496 et 538.

Son père lui doit une pension alimentaire, II, pp. 421, 449 et 529.

Barral (de) (André-Moreau-François). La citoyenne Sophie plaide contre lui et autres: recherche de maternité et de paternité; la famille Beauharnais, II, pp. 283, 355.

Barral (la citoyenne Beauharnais, épouse du citoyen). La citoyenne Sophie Forlin plaide contre elle et autres: annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, II, pp. 283, 355 et 723, note.

Barras (Paul-François-Jean-Nicolas). Propriétaire de la terre de Groshois, I, p. 277, note 2.

Seconde par Bourdon dans la journée du 9 thermidor, II, p. 64, note. — Feraud lui est adjoint, le 9 thermidor, pour commander la garde nationale, p. 150, note. — Plaide contre Hosnay offre réelle du reliquat du prix d'une maison acquise par Barras, p. 577. — Not. biogr., *en note*. — Même affaire.

Baruf. Engagements pris envers lui par Machel Velye, I, p. 724.

Barreau (veuve) et Barreau fils. La commune de Melun plaide contre eux livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple, référé aux Comités de salut public et de législation, II, p. 146.

Barres Saint-Gervais (Rue). Sorteau y habite, n° 10, II, p. 942.

Barrin, comte de la Gallissonnière. Voyez Gallissonnière.

Barruel (abbé). Auteur de l'« Histoire du Jacobinisme », II, p. 116, note.

Barry (Mme du). Notes biogr., II, p. 621 note 1.

Bar-sur-Aube. Introd. p. CXVII.

Barthélemy (abbé). Protégé par Sergent-Marceau, II, p. 48, note 1.

Bas (Le). Auteur du *Dictionnaire encyclopédique de France*, Av.t pr., p. VII.

Bascu (de) du Cayla (Achille-Pierre-Antoine). Not. biogr., II, 672, note 1.

Bascu (de) du Cayla (Hercule-Philippe-Etienne). Not. biogr., II, p. 672, note 1.

Basire, député à la Convention. Fait partie du Comité de secours publics. Oppose la question préalable à la demande de Lalande. Introd., p. CXXXV. Impliqué dans l'agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612 note 2.

Bas-Meudon (Verrerie royale du). I, p. 739, note.

Bas-Rhin. Feray est préfet de ce département, II, p. 929. — Ruillet est député du Bas-Rhin, p. 941.

Bassanges (Maine-et-Loire). Quesnay de Saint-Germain y est mort le 8 avril 1805, II, p. 935.

Basse-du-Rempart (Rue). Dellavera demeure dans cette rue, I, p. 646.

La veuve Herault de Séchelles demeure dans cette rue, II, p. 83. — La veuve Montmorin y habite, p. 675 et 709. — De Brunville y habite, p. 684. — Hénin y habite, p. 903.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BASSEPORTE (citoyenne). Pension viagère, I, p. 781; II, pp. 34 et 71, note.

Basse-Porte-Denis (Rue). Greuze, peintre, y demeure, II, p. 669.

Basse-Terre (Guadeloupe). Coquelle Dugommier y est né, II, p. 546, n. 1. — Roidot est greffier de la sénéchaussée et amirauté à la Basse-Terre, p. 939.

BASSEVILLE ou BASSVILLE (Hugon de). Notes biogr., I, p. 410, note 1. — Est condamné à payer à Allard 400 livres montant d'un billet à ordre, *même page*.

BASTARD (Louis-Joseph) ou BASTARD-MARANDAY. Intr. p. LXXI-LXXIX-LXXXVII. Élu juge suppléant, I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 1er arrt, p. 419. — Nommé par la Convention juge-suppléant au Tribunal du 1er arrt, p. 425. — Siège le 20 juin 1793 : divorce de la citoyenne Daumont contre Valentinois Monaco, p. 504. — Siège le 11 juillet 1793 : dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal *Le Républicain universel*, p. 517. — Siège le 25 juillet 1793 : injonction aux avoués, hommes de loi et huissiers, sous peine d'interdiction, de justifier dans la huitaine du certificat de civisme, p. 528. — Siège le 1er août 1793 : lettres de représailles, p. 535. — Siège le 3 août 1793 : lecture et exécution du décret du 26 juin 1793 portant que les juges opineront à haute voix et en public, p. 539. — Siège le 11 septembre 1793 : restitution au Trésor public de sommes indûment payées par le Ministre de Brienne, p. 570. — Le même jour : restitution au Trésor public de sommes indûment payées, p. 571. — Siège le 27 septembre 1793 : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, p. 589. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Siège le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793) : certificats de civisme, p. 602. — Siège le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : fournitures d'armes au ministre de la Guerre, p. 606. — Siège le 14 brumaire an II (4 novembre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 619. — Siège le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 646. — Siège le 9 ventôse an II (27 février 1794) : opposition à un jugement condamnant de Sade, p. 668, note 1. — Siège le 22 pluviôse, an II (10 février 1794) : saisie-revendication, p. 672. — Siège le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : Malesherbes est condamné à payer des arrérages, p. 682. — Siège le 21 ventôse an II (11 mars 1794) : nullité des dispositions à cause de mort, p. 685. — Siège le 8 germinal an II (28 mars 1794) : créances contre les émigrés ; procédure à suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, p. 691. — Siège le 21 germinal an II (10 avril 1794) : bail d'un pavillon des bâtiments Égalité (Palais-Royal), p. 697. — Siège le 24 germinal an II (13 avril 1794) : retrait féodal et censuel, application des décrets des 26 mai et 13 septembre 1793, p. 699. — Siège le 26 germinal an II (15 avril 1794) : condamnation au paiement d'une reconnaissance de dette, p. 700. — Siège le 27 germinal an II (16 avril 1794) : demande en paiement d'avances, frais et honoraires, p. 704. — Siège le 28 germinal an II (17 avril 1794) : installation de trois juges nommés par arrêté du Comité de salut public, p. 705. — Obtient un congé pour raison de santé, p. 768. — Siège le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794) : pension viagère, II, p. 33. — Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, p. 252. — Siège le 6 ventôse an VI (24 février 1798) : succession de la veuve Querhoent, p. 471. — Son serment, p. 719. — Siège le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : paiement de somme, p. 731. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il est affecté à la première section, p. 748. — Not. biogr., p. 858. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

BASTARD (Élisabeth-Adélaïde-Françoise), veuve Gravier Vergennes. Plaide contre Remusat et sa femme : liquidation de la communauté Gravier Vergennes et Bastard. Terre de Saint-Gratien, II, p. 474.

BASTARD (Geneviève-Élisabeth). Nullité de son émancipation prononcée à l'insu de son père, II, p. 369.

BASTARD (Jean-Pierre). Plaide contre Blondeau : enfants soustraits à leur père. Nullité de leur émancipation prononcée à l'insu de leur père, II, p. 369.

BASTARD (Paul-Théodore). Nullité de son émancipation prononcée à l'insu de son père, II, p. 369.

Bastia. Révolte de Bastia en 1792. Intrid. p. CXCVI. — I, p. 625.

BASTIDE (LA) (Louis). Plaide contre His de Butenval : dissolution de la société du journal le *Républicain français* à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, II, p. 194.

BASTIDE (Mathieu Chiniac de la). Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bastide (Pierre-Chiniac la). Nommé par la Convention juge au Tribunal du 5e arrondissement, I, p. 426.

Bastille (La). Le marquis de Sade y est enfermé. Introd., p. xcv, p. cxiv et p. cxxxii, n. 1. — Lalande y est conduit, p. cxxviii-cxxxiv. — Le Prévôt dit de Beaumont y est enfermé pendant vingt-deux ans, pp. cxl et cxxxviii, et I, p. 43.

Brissot y est enfermé, I, p. 125, note. — Le nom de Palloy est inséparable de celui de la Bastille, p. 140, note. — Latude y est enfermé, pp. 501, note, 562 et 572, note. — Prise de la Bastille, sa cause, p. 647, note. — Le Prévôt dit de Beaumont y est entré le 17 novembre 1768, p. 709, n. 1.

Le renvoi de Necker motive sa prise, II, p. 59, note. — De la Bomdonnais y est enfermé et juge innocent, p. 228, n. 1. — Catherine Théot, visionnaire, y est enfermée, p. 303, note. — Herault de Sechelles est un des combattants de la Bastille, p. 490, note. — Le comte de Barras prend part à sa prise, pp. 577, note, et 862. — Liendon coopère à la prise de la Bastille, pp. 917 et 946.

Bataille. Héritier de Prevost. Voyez Prévôt (héritiers).

Batardy (Henry), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 717.

Batave (Le). Le journal *Le Batave* journal de Dusaulchoy, condamné pour calomnie à des dommages intérêts et à se rétracter, II, p. 284. — Notice, *en note*.

Batavie. Gohier est commissaire des relations commerciales en Batavie, II, p. 899.

Bâtiments (*Chambre des*). Bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, II, p. 211. — Office de greffier en chef de la Chambre des bâtiments, p. 212. — Notice, p. 212, note 2.

Bellon (Rue *du*). Belot y demeure, II, p. 859.

Balchau, membre du Tribunal de cassation, II, p. 135.

Baudard. Voyez Saint-James (Baudard de).

Baudard (Alphonse). Fils de Baudard, connu sous le nom de Baudard de Saint-James, II, p. 211 et note 1.

Baudin (Pierre-Charles Louis) (des Ardennes), conventionnel. Notes biogr., II, p. 493 et note 1.

Baudouin, architecte. Prête serment comme expert, I, p. 155.

Baudouin. Introd., p. cc.

Défendeur dans une instance intentée par Le Hodey au sujet d'actes sous-seings privés, I, p. 322 et note 1, pp. 329 et 332. — Procès relatif au paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Brotot plaide contre lui et autres : jugement par défaut, p. 559.

Baudouin, procureur général près la Cour de cassation. Av. prop., p. xiv.

Baudon. Plaide contre Allaire ; cause remise, II, p. 7.

Baudrier (Lucien-Alexandre), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Thome, II, p. 736, note 2.

Bauffremont (De). Charles-Roger. Nullité de ses testaments, II, p. 393. — Not. biogr., *en note*.

Bauffremont (la citoyenne). Plaide avec Listenois contre la veuve Navailles femme Rousseau ; testateur interdit ; legs en faveur d'une concubine ; annulation des testaments de Charles Roger de Bauffremont, II, p. 393.

Baugé. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Baume de la Vallière (Adrienne Emilie-Félicité de la) veuve de Châtillon-François Bonnay plaide contre elle exécution du testament de la veuve de la Vothière, II, p. 676. — Not. biogr., *en note*.

Baussière (Jean-François-Marie). Plaide contre Necker et autres ; dommages-intérêts pour destitution arbitraire, I, p. 646. — Plaide contre le Trésor public ; dommages intérêts pour actes arbitraires et prévarication, p. 652. — Plaide contre Dufresne ; dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 742. — Maintevée des oppositions formées par lui contre Bertrand-Dufresne, p. 738.

Bautain. Plaide contre Lenoir ; engagement d'un danseur. Résiliation intempestive de la part du directeur. Not. biogr., II, p. 63 et note, pp. 93 et 134.

Baltain (abbé). Not. biogr., II, p. 63, note.

Baux (marquis des). Titre de la maison Grimaldi-Valentinois-Monaco, II, p. 625, note 1.

Bauyn de Perreuse. Voyez Perreuse.

Bayard (Jean-Baptiste-François) accusateur public. Nommé, en 1792, juge suppléant du 2e arrt, I, p. 10.

Notice biogr., II, p. 858. — Principales publications, *même page*.

Bayerlé (citoyen). La Veuve Lavalette plaide contre lui et la citoyenne Bougueureau. Licitation des immeubles dépendant de la communauté ayant existé entre la citoyenne La Tour-Taxis et son mari Lavalette, II, p. 458.

Bayeux. Offices de jurés priseurs de ce bailliage, I, p. 398.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La Jumellière signait son nom en le faisant suivre de : lieutenant général du bailliage de Bayeux, II, p. 215, n. 3.

Bayle (Pierre dit Lacroix). L'agent national du district de Paris plaide contre lui : application de la loi du 5 ventôse, an III, II, p. 105.

Bayonne. Carnot est envoyé en mission à Bayonne et dans les Pyrénées. Introd., p. LXIX.

Lieu de naissance de Marguerite Brunet, dite Montansier, I, p. 286, note 2.

Ricord y est lieutenant extraordinaire de police, II, p. 937.

Bazin (Edme), curateur à la succession vacante de Lamoignon, II, p. 153.

Bazin (Gustave-Joseph), notaire. Continue aujourd'hui l'étude de Chavet, I, p. 331, note 1.

Continue l'étude Jean-Baptiste Mesnard, II, p. 443, note 2. — p. 706, note.

Bazin, notaire à Colombes. Démissionnaire. A pour successeur Bracquemard, II, p. 738, note 1.

Bazire. Affaire Bazire C. Bazire, devant le Tribunal du 1er arr^t : jugement qui met à la charge des membres du Tribunal les dépens occasionnés par la nullité d'un précédent jugement, I, p. 66 et note.

Bazire. Défenseur officieux. — Plaide pour Koechlin : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, I, 608.

Bazire (Catherine-Ursule, femme du général Carteaux). Picard plaide contre elle et son mari : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, II, p. 242.

Bearn. II, p. 539, note. — Pays de droit écrit, p. 559, note.

Beaubourg (Rue). Section de vote de cette rue, I, pp. 4, 5 et 8.

Liendon, homme de loi, y habite, II, p. 917. — Michaux est assesseur du juge de paix et commissaire de bienfaisance, division de la Réunion de la section Beaubourg, p. 923. — Pepin y demeure, p. 931. — Ravaut est électeur de cette section, p. 936. Robin y habite, p. 937.

Beaucoté. La citoyenne Veuve Saint-André plaide contre lui et autres : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, II, p. 417.

Beaudoin. Vend le *Journal des Débats*, II, p. 596, note 1.

Beaudot. Égalité est condamné à lui payer 31,000 livres pour le prix de l'office de bailli juge criminel et de police de la prévôté de Joinville, I, p. 351.

Beaufort. Plaide contre Renault : jugement ordonnant une réparation d'honneur par acte au greffe, I, p. 459.

Beauharnais (De) (Alexandre). Introd., p. CCVII. Notes biogr., II, p. 284, note 1.

Beauharnais (De) (Anne-Amédée). Notes biogr., II, p. 283, note 3. — p. 723, note.

Beauharnais (De) (Claude). Introd., p. CCVII.

Not. biogr., II, p. 283, note 2. La citoyenne Sophie est déclarée sa fille légitime, p. 289. Même affaire, p. 355.

Beauharnais fils (Claude de). Introd., p. CCVII.

La citoyenne Sophie plaide contre lui et autres, II, pp. 288 et 355.

Beauharnais (De) Marie-Françoise. Not. biogr., II, p. 283, note, et p. 723, note.

Beauharnais (héritiers de Claude). Introd., p. CCVII.

La citoyenne Sophie plaide contre eux : recherche de maternité et de paternité. La famille Beauharnais, II, pp. 283 et 288. — Procès relatif à la même affaire, p. 355.

Beauharnais (De) (François). Épouse la tante paternelle de la citoyenne Pyvart, femme de La Rochefoucauld-Liancourt, II, p. 272, note 2. — Notes biogr., p. 283, note 1, p. 723, note.

Beauharnais (De) (Joséphine). Leclercq procède à son mariage avec Bonaparte, II, p. 377, note 2.

Beauharnais (Veuve Claude de). La citoyenne Sophie plaide contre elle et autres : recherche de maternité et de paternité, II, pp. 283 et 288. — Sophie Forlin plaide contre elle et autres : annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, p. 355. — La citoyenne Beauharnais jeune plaide contre elle : Provision alimentaire, p. 743.

Beaujolais. Pays de Droit écrit, II, p. 559, note.

Beaujolais (Théâtre des), acheté par la Montansier. Introduct., p. CLXXVII. — I, pp. 287, note, et 734, n. 2.

De Lomel était entrepreneur de ce spectacle, II, p. 248, n. 2. — Affaire du théâtre de Beaujolais, pp. 549, 583.

Beaulieu. Champcenetz est condamné à lui payer 600 livres, I, p. 686. — Plaide contre le même : paiement d'arrérages d'une pension à l'ancien chef de gale de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704.

Beaumarchais (Pierre-Augustin Caron de). Impliqué dans l'affaire Kormann. Introd., p. XCVII. Nommé expert par le Tribunal dans l'affaire Veuve Fabre d'Églantine, CLXXXVIII.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

En 1793 la troupe qu'il avait recrutée abandonne le théâtre du Marais, I, p. 369 note. — Confie à l'auteur Contat le rôle de Suzanne dans le mariage de Figaro, p. 379, note.

Paiement de billets souscrits par Castelhune au profit de Beaumarchais, II, p. 96. — Plaide avec Desforges et consorts contre Toloze : paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 418. — Not. biogr., p. 419 note 1. — Plaide avec Laharpe et autres contre Toloze : Laharpe, déporté, doit être représenté par le Bureau du Domaine national Suisse, p. 463. — Toloze plaide contre lui : paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 477. — Plaide contre Andryane et autres : cessions de biens faites par lui à ses créanciers. Délai accordé pour effectuer les ventes, p. 538. — Son serment comme expert dans l'affaire Framery contre la veuve Fabre d'Eglantine : droits d'auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, p. 654.

Beaumarchais (Veuve Caron de). Don Yando, marquis de Santiago, plaide contre elle : exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beaumarchais, II, p. 741.

Beaune (Françoise de la), comtesse de Montrevel et dame de Kerneveno. Achète l'hôtel Carnavalet après la mort de Jacques de Ligneris, II, p. 360, note 1.

Beaumois (Hardouin de). Not. biogr., II, p. 562 note 1.

Beaumois (Hardouin de) Adelaïde Thérèse femme de Louis-Ernest Joseph Sparre. Sa succession, II, p. 562.

Beaumont (De). Procès relatif à l'application de la loi « Unde vir et uxor », I, p. 441.

Beaumont (créanciers d'Elie de). Bezard plaide contre eux et Elie de Beaumont fils : délimitation d'un terrain en marais au faubourg Montmartre, II, p. 319.

Beaumont (Elie de) fils. Bezard plaide contre lui et les créanciers d'Elie de Beaumont : délimitation d'un terrain en marais au faubourg Montmartre, II, 319.

Beaumont (De) (Antoine-François). Not. biogr., II, 388, note 1.

Beaumont (Elie de). Introd., p. cxxiii. Jurisconsulte. Jugements relatifs à sa succession. Not. biogr. I, 108 et note 1. — Sa succession : jugement du Tribunal du 3e arr. p. 160.

Beaumont (citoyen). Plaide contre Christophe-Amable-Louis de Beaumont et sa femme : annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement de ses parents, II, p. 385.

Beaumont (Christophe-Amable-Louis de). Le citoyen Beaumont plaide contre lui et sa femme née Precorbin : annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement des parents, II, p. 385. — Notes biographiques, *en note*.

Beaumont (Christophe-François de). Épouse Marie de Montmorin, I, p. 357.

Bourgeois plaide contre sa femme née de Montmorin : succession de François-Augustin-Marie-Henriette Montmorin. Estimation des terres de Theil, Vanmore, Noé et dépendances, II, p. 387. — Plaide avec Bourgeois contre Marie Montmorin, épouse de Beaumont : succession de Montmorin. Enterinement du rapport des experts, p. 641.

Beaumont (épouse de Christophe-François de), née Pauline-Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique Montmorin. Accepte sous bénéfice d'inventaire la succession de son père de Montmorin, I, p. 357.

Bourgeois plaide contre elle : succession de François-Augustin-Marie-Henriette Montmorin. Estimation des terres de Theil, Vanmore, Noé et dépendances, II, p. 387. — Succession de Montmorin. Enterinement du rapport des experts, p. 641. — Voyez Vve Montmorin : Substitution dans son testament, p. 700.

Beaumont et autres. Simonne plaide contre eux et autres : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, II, p. 525.

Beaumont (Nicolas Marcel). Introd., p. ccv.

Tuteur de la jeune Sophie, I, p. 381; II, p. 40.

Beaunettes (ès noms). Est condamné à une pension alimentaire, II, p. 265, note 1.

Beaurpannier (métairie de). Achetée par Pierre et Nicolas Michaud, I, p. 339.

Beauvais (citoyenne), femme séparée de biens du citoyen Denuits. Plaide contre de Noailles d'Ayen et la citoyenne d'Aguesseau : créances contre les émigrés. Procédure à suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, I, p. 691.

Plaide contre de Gramont et autres : exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts. Usufruit du château de la Grange Bleneau. Résiliation d'un bail à vie, II, p. 751.

Beaupoil-Sainte-Aulaire (époux). Plaident contre Loubradon-Laperrière :

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

jugement qui annule une obligation, II, p. 651.

Beaupoil-Sainte-Aulaire (Louis-Clair). Plaide contre Seiglière, Belletorière, Soyecourt et autres : demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion, II, p. 649. — Notes biographiques, *en note*. — Même affaire, p. 717.

Beaupoil-Sainte-Aulaire et autres. Les citoyennes Soyecourt et autres plaident contre eux : demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion. Enquête, II, p. 707.

Beaupré (Buquoy de). Fondé de pouvoir de la citoyenne Grandval ès-noms : recherche de paternité. Succession Vandenyver, II, p. 226.

Beaupré. Le Peletier est seigneur de ce lieu, I, p. 680, n. 2.

Beaurepaire (veuve). Voyez Faudoas.

Beausire. Interdit avant sa majorité. Nullité d'une obligation qu'il a contractée, I, p. 397.

Beautreillis (Rue). Mourre y est mort le 7 septembre 1832, II, p. 927.

Beauvais. Introd. p. CLXIII.

Fabre d'Eglantine s'y engage dans une troupe de comédiens, Introduct., p. CLXXXVI.

La Rochefoucauld ci-devant évêque de Beauvais, I, p. 346 et note. — De Boufflers était bailli de Beauvais, dans la première moitié du XVIIIe s., p. 525, note. — Travaux faits à Beauvais, p. 749. — Fabre d'Eglantine s'y engage comme comédien, p. 305, note.

Beauvillier (Claude et François de). Voyez Saint-Aignan (famille de).

Beccaria. Sa polémique avec Muyart de Vouglans, I, p. 552, note 1 ; II, p. 158, note 1.

Béchamel (Marie-Louise), décédée veuve Arthur-Timoléon Louis de Cosse-Brissac, I, p. 549.

Béchon (Jean). Bail d'une pièce de terre faisant partie du parc de Mesnilmontant, I, p. 765.

Becquerel. Témoin dans une affaire de recherche de paternité et de maternité (affaire Beauharnais), II, p. 289.

Becquey-Beaupré. Fondé de pouvoir des trois enfants de Jacques-Marie Fayard de Suiceny, II, p. 374. — Fondé de pouvoir des acteurs du théâtre Louvois : incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître les contestations entre artistes, p. 384. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Delahaye-Grandval ès-noms : recherche de paternité rejetée, p. 386. — Fondé de pouvoir de Gouget-Deslandres et sa femme : bail à vie du domaine de Belleffeur. Paiement du fermage en numéraire, p. 387. — Fondé de pouvoir des mêmes : continuation des poursuites. Terme et délai, p. 500. — Fondé de pouvoir de Delomel : affaire du théâtre de Beaujolais. Jugement obtenu par collusion. Tierce opposition, pp. 548 et 583. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Dervieux, femme Bellanger : vente de deux maisons, lésion de plus de moitié, p. 621.

Beer (Cerf). Notes biographiques, II, p. 382.

Beer (Marx). Mayer Beer plaide contre lui : paiement d'une obligation en numéraire, II, p. 382.

Beer (Mayer). Plaide contre Marx Beer : paiement d'une obligation en numéraire, II, p. 382.

Bégis. Auteur d'un article sur Léonard, coiffeur de Marie-Antoinette, paru dans l'*Intermédiaire des Chercheurs*, II, p. 561, n. 2.

Bellanger (François). Plaide contre le citoyen Vilain XIV : restitution d'une collection d'oiseaux d'Afrique, II, p. 133.

Bélard. Plaide avec autres contre la veuve Levêque-Dumoulin : annulation d'un bail, II, p. 710.

Belbeuf (citoyenne). Succession de Laverdy, II, p. 203. — La citoyenne Laverdy plaide contre elle et les mineurs Sesmaisons : partage de la succession de Clément-Charles-François Laverdy, p. 499 et 516. — Notes biographiques, p. 660, n. 3.

Belbeuf (Louis-Pierre-François Godard, marquis de). Notes biographiques, I, p. 591 et n. 2. — II, pp. 499 et 661, n. 2.

Belecone (Jean-Gabriel Say de) et Louise Paris son épouse. Plaident contre Laurent menuisier : paiement d'ouvrages de menuiserie, II, p. 430.

Belestat (femme). Soutient Porzay dans sa demande de légitimation, II, p. 202.

Belfort. Belant se réfugie à Belfort, I, p. 98.

Belgique. Debry se réfugie en Belgique, I, p. 342, note.

Pons de Verdun se réfugie en Belgique, II, p. 935. — Treilhard est commissaire en Belgique, p. 947.

Belin ou Belin de Ballu (Charles-Etienne). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Elu juge au même Tribunal, p. 250. — Elu nouveau juge au même Tribunal, p. 253. — Siège à la première

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

section le 16 floréal an IV (7 mai 1796) : arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats. Partage d'opinions, p. 310. — Nommé juge suppléant. Sa prestation de serment, p. 652. — Siège le 17 frimaire an VIII (8 novembre 1799) : compte de l'administration des biens de la famille Bochard de Saron dans la Manche, p. 715. — Notice biographique, p. 859.

Belin (François), libraire. Commissaire de l'Union des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 431.

Choisi comme expert par Siret, II, p. 329.

Bélisaire. Revendication du buste de Bélisaire, I, p. 604.

Bélisaire, romance du chanteur Garat, II, p. 232, n. 2.

Bellac (citoyenne). Plaide avec Duloir, tuteur *ad hoc* du mineur André contre le citoyen Papion : recherche de paternité. Sursis, II, p. 306.

Belland. Gayral plaide pour lui : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, II, p. 303.

Bellanger (Alexandre-François-Joseph), architecte. Commissaire de l'Union des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 131 et II, p. 271, n. 1. — Notes biographiques, p. 621, n. 1.

Bellanger, citoyenne Dervieux, femme de. Voyez v° Dervieux.

Bellanger (femme). Plaide contre la veuve Bertin et autres : succession de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau et de sa femme, II, pp. 285 et 319.

Bellanger, veuve. Plaide contre de Vin de Fontenay : le Tribunal ordonne la mainlevée des oppositions qu'elle a formées sur lui, I, p. 410.

Bellardi. Trésorier du prince de Monaco, II, p. 121.

Bellart (Nicolas-François). Œuvres choisies de Bellart. Avant-propos, I, p. x.

Avait renoncé à plaider. Introd., pp. LXXV, XCVI, XLVII. Plaide le procès Migne, p. CXXV.

Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, note. — Défenseur des filles de Louis Rochelin dans un procès qui leur est intenté par les dames Vallot et Favreau. Sa plaidoirie, p. 85 et suiv. — Plaide pour de Machault, ci-devant évêque d'Amiens : restitution de droits de mutation indûment perçus par les anciens évêques d'Amiens, p. 196. — Plaide pour les enfants Smith contre Dewith : on ne peut contester la légitimité de ceux qui ont une possession d'état conforme aux actes de naissance, p. 201. — Résumé de sa plaidoirie, p. 203 et s. — Son plaidoyer dans une affaire de réclamation d'état, p. 226. — Plaide pour Françoise de Bourbon c. son mari : les parties ne sont pas tenues de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Notes biographiques, p. 253, n. 1. — Plaide pour les époux Nugent c. Masson : constatation d'état, p. 326 et note. — Plaide pour Vergnier et consorts : dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 353. — Résumé de sa plaidoirie dans cette affaire, p. 355. — Plaide pour le mineur Antoine Désiré : un enfant né dix mois et vingt jours après le décès du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, p. 376. — Péroraison de son plaidoyer, p. 377. — A plaidé pour Marchais, p. 460, n. 1. — Sa plaidoirie dans l'affaire Masson c. époux Nugent : recherche de paternité, p. 477 et suiv.

Sa plaidoirie pour les héritiers Dupin-Rochefort : conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, II, p. 170 et s. — Fondé de pouvoir du citoyen Delaplace c. lequel plaident la citoyenne Barairon et son mari : partage d'opinions, référé au Corps législatif, p. 286. — Fondé de pouvoir de Denormandie : divorce, p. 325. — Fondé de pouvoir d'Ormesson : succession d'Ormesson de Noyseau. Levée de scellés, p. 335. — Fondé de pouvoir du citoyen Menon et de sa femme : partage des successions Chaspoux-Verneuil, p. 350. — Fondé de pouvoir d'Ormesson de Noyseau et de son curateur : émancipation, p. 370. Fondé de pouvoir de la citoyenne Raucourt : incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître les contestations entre artistes, p. 384. — Fondé de pouvoir du citoyen Villemmot : recherche de paternité rejetée, p. 386. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Raucourt qui plaide c. Levacher : droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le théâtre de la rue Louvois, p. 393. — Fondé de pouvoir de Delaplace contre lequel plaident Barairon et sa femme : partage de la terre de la Poissonnière, p. 396. — Fondé de pouvoir des époux Gordonan : recherche de paternité rejetée, p. 404. — Fondé de pouvoir de Morel de Vinde : paiement de loyer en numéraire, p. 421. — Fondé de pouvoir de Gaillard et Cie contre lesquels plaide le Trésor public : restitution de 4 millions au Trésor, p. 431. — Fondé de pouvoir de Latourette et Barral contre lesquels plaide la veuve de Montey-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nard : succession de Louis de Monteynard. Compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432. — Fondé de pouvoir de Champein : la Mélomaine. Droits du compositeur, p. 467. — Fondé de pouvoir de Delaplace contre lequel plaident Barairon et sa femme : jugement relatif à la terre de la Poissonnière, p. 503. — Fondé de pouvoir de Panckouke, libraire, contre lequel plaide Pierrette Labbe : vente d'un ouvrage moyennant commission, p. 504. — Fondé de pouvoir de Vannord : la rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Référé au Corps législatif, p. 551. — Fondé de pouvoir de la veuve Michel, tutrice du mineur Mancuil : rejet d'une fin de non-recevoir, p. 597. — Fondé de pouvoir de Fay : engagement des artistes : congé sans avis préalable : dommages-intérêts, p. 603. — Fondé de pouvoir de Jean-Baptiste Loubradon Laperrière contre lequel plaident les époux Beaupoil-Sainte-Aulaire : jugement qui annule une obligation, p. 651. — Fondé de pouvoir de la veuve Choiseul et Sterheling et Cie contre lesquels plaident Arnaud et autres : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, p. 696. — Fondé de pouvoir de Michel, tuteur du mineur Mancuil : le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706. — Fondé de pouvoir de Busoni contre lequel Spinola plaide : dépôt, paiement en numéraire : mandat, reddition de compte, p. 742.

Bellart (Ve et héritiers), contre Rossel de Tourville. Celui-ci est condamné à leur payer 358 livres pour ouvrages de charronnage faits par Bellart, I, p. 253.

Bellaud (citoyenne). Plaide avec la citoyenne Barairon contre les citoyens de Dreux-Nancré : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud. Succession d'Estaing, II, p. 202.

Bellaud (Charles-Borromée). Plaide avec sa femme, née Dreux-Rousselet, et les époux Barairon contre Dreux et autres : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud. Succession d'Estaing, II, pp. 117 et 132.

Bellechasse (Rue de). Le conseiller Gasenave est mort dans cette rue, n° 11, le 3 février 1889. Av.-propos, p. II.

Agtie Adanson, femme divorcée Lespinasse, demeurait dans cette rue, n° 224, II, p. 86. — Estimation d'une maison sise dans cette rue, p. 660.

Bellefleur (Domaine de). Bail à vie du domaine de Bellefleur. Paiement des fermages en numéraire, II, p. 387.

Bellefonière (Seiglière de). Voyez Seiglière.

Bellegarde (de Lalive de). Notes biogr., I, p. 515, n. 2, et II, p. 373, n. 1.

Bellegarde (Elisabeth-Françoise-Sophie-Lalive de). Notes biograph., II, p. 374, n. 2.

Belle-Isle (maréchal de), ancien propriétaire de l'Hôtel de la rue de Lille où se trouve actuellement la Caisse des Dépôts et Consignations, I, p. 555, note 1.

Belleville, I, p. 8.

Regnault y habite, rue de la Réunion, II, p. 936.

Belleville (Rue de). Cambronne Valentine demeure dans cette rue, au n° 304, II, p. 658.

Bellevue. Le marquis de Champcenetz était capitaine des chasses de Bellevue, I, p. 686, n. 1. — Beaulieu était chef de café de la maison de Bellevue du domaine du Roi, p. 704.

Bellevue (Château royal de Bellevue). Se trouvait dans la paroisse de Meudon, I, p. 789, note.

Belliot (Etienne-François). Introd., p. LXVI.

Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 2e arr., p. 420. — Siège le 3 avril 1793 : certificats de civisme et patente des officiers ministériels, p. 427. — Siège le même jour. Mager est condamné à payer aux Plumets leur salaire, p. 428.

Notice biogr., p. 859.

Bellot, juge. Voyez Ve Belot.

Bellot, caissier du théâtre de la Nation. Molé est condamné à lui payer un billet de 2,000 livres, I, p. 561.

Belmont (de), lieutenant général, II, p. 46, n. 1.

Belmont (Ve et héritiers de). Picart plaide contre eux : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, II, p. 46.

Belot. Plaide avec sa femme Marie Canen, veuve en premières noces de Muyart de Vouglans, contre Claude Muyart : compétence du Tribunal de famille : la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, II, p. 158.

Belot (Marie-Philippe-Auguste) ou Bellot. Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arr., I, p. 425.

Siège le 9 floréal an III (28 avril 1795) : engagement d'un danseur. Résiliation intempestive de la part du directeur, II, p. 134. — Siège le

18 floréal an III (7 mai 1795) : autorisation donnée au greffier de faire lever les scellés apposés chez Desvieux et Vivier et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Siège le 1er prairial an III (20 mai 1795) : neuf jugements par défaut, un contradictoire, p. 147. — Siège le 14 prairial an III (2 juin 1795) : publication de la loi du 13 prairial, p. 150. — Siège le 22 prairial an III (10 juin 1795) : annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 153. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Nommé à nouveau juge au même Tribunal, p. 252. — Son installation comme quatrième juge suppléant, p. 307. — Préside le 26 pluviôse an VI (13 février 1798) : continuation de poursuites. Terme et délai, p. 462. — Préside, le 3 germinal an VI (23 mars 1798) : confirmation d'un arrêté, p. 482. — Préside les quatre sections réunies le 4 germinal an VI (24 mars 1798) : annulation d'un arrêté, p. 483. — Préside le 7 germinal an VI (27 mars 1798) : lecture d'un arrêté du Directoire du 22 mars portant annulation d'un arrêté de Blanchard, commissaire ordonnateur de la 17e division militaire, qui défend à Mahieu de procéder devant les Tribunaux relativement à des effets par lui souscrits. Compétence des Tribunaux. Conflit, p. 484. — Préside toutes les sections : affaire de Charles-Nicolas Laurent Destouches, p. 486. — Préside le 17 germinal an VI (6 avril 1798) : Mauger, entrepreneur des équipages militaires. Arrêté du Directoire. Compétence des Tribunaux, p. 487. — Préside le 29 germinal an VI (18 avril 1798) : poursuite de saisie. Revendication, p. 491. — Préside le 5 brumaire an VIII (26 novembre 1799) : serment d'Isabeau, juge absent pour cause de maladie lors de la prestation de serment fait en vertu de la loi du 25 brumaire an VIII (16 novembre 1799), p. 717. — Préside le 8 frimaire an VIII (29 novembre 1799) : expertise ordonnée, p. 718. — Préside le 12 frimaire an VIII (3 décembre 1799) : serment de Bastard et de Vigner, p. 719. — Préside le 3 pluviôse an VIII (23 janvier 1800) : dénonciation suivie de détention. Dommages-intérêts, p. 725. — Préside le 13 pluviôse an VIII (2 février 1800) : réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt. Action de Chénier en contrefaçon rejetée, p. 727. — Préside le 16 pluviôse an VIII (5 février 1800) : succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor-Riquetti Mirabeau, p. 730. — Préside le 18 pluviôse an VIII (7 février 1800) : recherche de paternité, p. 730. — Préside le 26 pluviôse an VIII (15 février 1800) : séparation de biens, p. 732. — Préside le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) : succession Dastaing, p. 732. — Préside le 2 germinal an VIII (23 mars 1800) : succession de Laurent Grimod de la Reynière, p. 740. — Préside le 4 germinal an VIII (25 mars 1800) : exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beauharnais, p. 741. — Préside le 14 germinal an VIII (4 avril 1800) : succession de Louis-Jean-Marie Daubenton, p. 745. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, Belot est président de la troisième section, p. 748. — Prend part aux conférences chez le Garde des sceaux, p. 767. — Notice biogr., p. 859. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Belzunce (vicomte de) seigneur de Meharin. Notes biogr., II, p. 374, n. 3.

Benaben (Jean-Claude-Gautier-Louis), employé au Comité de législation. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé à nouveau juge au Tribunal de la Seine, p. 252. — Siège le 5 ventôse an V (23 février 1797) : calomnié par la voie de la presse. Rétractation. Dommages-intérêts, p. 367. — Siège le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire. Dommages-intérêts. Transaction. Demande en rescision pour cause de terreur. Mémoire injurieux pour les juges. Suppression, p. 450. — Siège le 6 ventôse an VI (24 février 1798) : succession de la Ve Querhoënt, p. 471. — Siège le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) : demande contraire à une décision arbitrale, p. 475. — Siège le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : abus de confiance au préjudice d'un détenu. Restitution de la somme détournée, p. 486. — Siège le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799) : compte de l'administration des biens de la famille Bochard de Saron dans la Manche, p. 715. — Siège le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : paiement de douaire, p. 731. — A la dernière audience du Tribunal du département de la Seine, le 4 floréal an VIII, il est affecté à la première section, p. 748. — Not. biogr., p. 860. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956. — Notes qui lui sont données par Berthereau, p. 968.

Bénédictines de Saint-Maixent. Donation à elles faite par Mme de Rausanne, I, p. 388.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bénédictins Anglais (Maison d'arrêt des), située faubourg Saint-Jacques. Chauvelin y est emprisonné, II, p. 23.

Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés. Annulation d'un acte qu'ils ont surpris par fraude à la Sandraye, I, p. 661 et n. 2.

BENEZECH (Pierre). Notes biogr., II, p. 103, n. 1. — Plaide avec d'autres contre de Montchevreuil: contestation relative à la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, *même page*. — Aubert et Watteville plaident contre lui: vente du journal des *Petites Affiches*, p. 666. — Notes biogr., *note* 2.

BENOIST. Tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, I, p. 534 et n. 1.

BENOIT. Plaide contre la commune de Vaugirard: saisie de suifs; accaparement, I, p. 636. — La commune de Vaugirard fait opposition à ce jugement, p. 654. — Procès relatif à la même affaire, p. 761.

Benoît (Cloître). Malarme y demeure, II, p. 244.

Benoît (Rue). Dulom, homme de loi, demeure dans cette rue, n° 9, II, p. 467.

BENTHAM (Jérémie). *De l'organisation judiciaire et de la codification*, extraits des divers ouvrages de Bentham, par Et. Dumont. Av.-pr., p. XI. Introd., p. LXIII.

BÉRARD (Veuve). Plaide contre Goillard: location de privilège de chirurgien, I, p. 365. — Procès relatif à la même affaire, p. 467.

BÉRAUD dit CHAMPAGNE, légataire du maréchal de Soubise, I, p. 42.

BERCHER (Charles-François) ou PERCHER (Bercher du Marbray). Commissaire provisoire du pouvoir exécutif, I, p. 300, n. 1. — Nommé commissaire national. Son serment, p. 302, n. 1. — Sur son réquisitoire, dépôt au greffe du Tribunal du 5e arr. de la liste imprimée des émigrés, p. 334. — Sur réquisitoire au sujet des certificats de civisme des avoués et huissiers, de l'exécution des lois relatives aux notaires, aux greffiers des juges de paix et justification des patentes, p. 405.
Notice biographique, p. 860.

BERCHON. Plaide contre Dupré: demande en nullité de vente pour cause de violence, pp. 291 et 348.

BERCY (Charles-Nicolas MASLON de), tient des mineurs de Bercy. Voyez Maslon-Bercy.

Bercy (domaine de Maslon de). Documents relatifs à ce domaine, II, p. 481, n. 1. — Voyez Ve Maslon.

Bercy. Maison de la Basse-cour du Pavillon de Bercy, I, p. 615.

BERENGER (Marie-Silvine de). Notes biographiques, II, p. 649, n. 3.

BÉRENGER. Nommé par la Convention, greffier du Tribunal du 6e arr., I, p. 426. Not. biogr., p. 860.

Berg (Grand-duché). Rœderer est administrateur de ce grand-duché, II, p. 938.

BERGASSE. Son rapport, présenté le 17 août 1789, avec le pouvoir judiciaire, Introd., p. XXIX.
Ouvre en faveur de Mesmer une souscription qui, soutenue par La Fayette et d'Eprémesnil, produit plus d'un million d'aujourd'hui, I, p. 142, note.

BERGEAT. Falsifie la minute d'un procès-verbal, I, p. 650.

BERGER (citoyenne). Artiste du Théâtre Louvois, II, p. 437.

BERGERAN. Lathuille plaide contre lui: dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 565.

BERGER DUMESNIL. Plaide contre de Fontenelle: pension alimentaire accordée à une partie saisie, II, p. 70. — Plaide contre Delomel: paiement de somme, p. 76.

Bergère (Rue). Le marquis de Mirabeau possédait un hôtel dans cette rue, I, p. 284, n. 2. — De Boulainvillers y demeurait, p. 364, note.

BERGERET. Curateur à la succession vacante de Delessart. — Restitution au trésor public de sommes dépensées sans autorisation par le ministre des Affaires étrangères pour l'aménagement de ses bureaux, I, p. 542. — Liquidation de la succession de Delessart, p. 600. — Procès relatif à la même affaire, p. 606. — Procès relatif à la même affaire, p. 619.

BERGERET. Affaire veuve Séguier contre Bergeret ès noms et Vassal: liquidation de la succession de Séguier, I, p. 243.

BERGERON. Plaide contre Corbeaux: Bergeron doit rendre compte de la procuration à lui donnée par ce dernier, II, p. 326.

BERGOGNIÉ. Auteur de la *Table analytique et raisonnée des jugements contenus dans le Bulletin du Tribunal de cassation, rendus en matière civile*, Av.-pr., p. XI. — Introd., p. LXX.

Berg-op-Zoom. Assaut de Berg-op-Zoom, Introd., p. LXXXII.

Bergues. De Sourches est gouverneur de Bergues, I, p. 28, note.

BERLIER. Introd., p. LXXVI.
Président du Comité de législation, II, p. 115.

Berlin, Mazarini Mancini est ambassadeur à Berlin, I, pp. 367, note, et 566, note.
Rosalie Lefebvre y est née, II, p. 332, n. 2.

Bernard et sa femme. Plaident contre la citoyenne Fusillier : experts dispensés de serment en justice de paix, défense à une nourrice qui avait la gale de continuer son état jusqu'à sa guérison, II, p. 52.

Bernard, notaire à Paris. Notes biogr., I, p. 487 et n. 2.

Bernard (Samuel). Notice, II, p. 118, note 1.

Bernard, juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Bernard (veuve). Plaide contre Bertrand : réparation d'honneur par acte au greffe signé de six citoyens notables, II, p. 336.

Bernard-Boulainvilliers. Voyez Boulainvillers (marquis de).

Bernardine (citoyenne). Milan plaide contre elle : bail, congé, droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, I, p. 722.

Bernardins (Rue des). Duhamel y demeurait, I, p. 747, n. 1.
Thevenin y habite, II, p. 945 — Vernier y habite n° 27, p. 950.

Bernac (Jean-Baptiste). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biogr., p. 860.

Berne (Suisse). De Haller y est né, I, p. 613, note.
Haller y demeure, II, p. 701.

Bernard. Un des rapporteurs du comité municipal de la commune de Paris, le 27 juin 1791, sur la distribution des affaires qui étaient pendantes aux Tribunaux supprimés, I, p. 28.

Bernis (Angélique-Jeanne-Catherine de). Notes biogr., II, p. 628, n. 2.

Berton (Jacques dit Dauphinois). Voyez Dauphinois.

Berquin (Arnaud). Notes biograph., I, p. 228, n. 1.

Berquin (Delphine veuve Villeneuve). Jugement qui l'autorise à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de son frère, I, p. 220.

Berrangen (de). Les Administrateurs des Hospices plaident contre lui et autres : droits des Hospices (fêtes d'Thalie et du jardin Marbeuf), II, p. 538, n. 2.

Berrangen (mineure de). Voyez veuve Berrangen (de).

Berrier, lieutenant de police. Latude est conduit chez lui par le valet de chambre de la Pompadour, I, p. 534.

Berruyer (général). Commandait en chef lors de l'exécution de Louis XVI. Quand le roi eut cessé de parler, il donna l'ordre que Santerre fît appeler le tambour pour que tout le monde gardât son rang, I, p. 91, n. 1.

Berry (duc de). Assassiné par Louvel en 1820, I, p. 635, note.

Berry, I, p. 106, note, p. 408, note 2; p. 491, note 1.

Berryer. *Souvenirs* de Berryer. Avant-propos, p. x.
Introd., pp. li et lxxv. — Revendique le mérite d'avoir plaidé le premier devant les Tribunaux de Paris, p. xcvi. — Raconte qu'il fut assigné pour payer sa patente, pp. civ et cxix.
Défenseur officieux devant les Tribunaux I, p. 22, note. — Raconte dans ses « Souvenirs » les aventures de Mme veuve de Senef et son mari comte de Wargemont, I, p. 37, note — Plaide pour Turpin, agent du Trésor public : le Trésor public est condamné à payer à Toit 221,047 livres tournois pour frais de voyage à l'étranger pour le service de la Nation, p. 408. — Raconte dans ses *Souvenirs* son procès au sujet de sa patente, p. 234, n. 1. — Plaide contre de Rossel : nullité d'une transaction au sujet des tableaux représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, p. 343 — Plaide une affaire de Salm contre Mohemont, p. 362. — Plaide pour Lamarche : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux saisies des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Plaide pour le Trésor public contre de Ransanne qui avait formé une demande en nullité d'une donation p. 388 — Plaide pour Beausire, interdit : nullité d'une obligation, p. 397. — Plaide pour Salm-Kyrbourg : jugement confirmé, p. 412. — Plaide pour Bignet qui la citoyenne Berhand intente une demande en recherche de paternité, p. 447 — Plaide pour le Gondeville séparation de corps : enquête ordonnée, p. 448. — Plaide pour Lefranc contre Detailleur et Saint-Julien un ancien commis à la vérification des comptes des commissaires aux saisies réelles n'a pu sous un nom emprunté acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession à vil prix d'une ferme saisie p. 462 — Plaide pour les héritiers Liquet contre Liquet, tuteur de la mineure Madeleine-Thérèse : recherche de paternité, p. 469. — Plaide pour le Trésor public : liquidation de la Compagnie des Indes, 472 — Plaide pour la ci-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

toyenne de Saint-Aignan : interdiction de son mari, p. 491. — Plaide pour Valentinois-Monaco : divorce, p. 504. — Plaide pour Pereve : liquidation des offices des procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Plaide pour le Trésor public : exécution des décrets du 12 septembre 1793, qui annule l'échange du ci-devant comte de Sancerre, p. 543. — Plaide pour Yel : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547. — Plaide pour la veuve Martialot : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Plaide pour la dlle Dubois contre Gosse : rejet d'une déclaration de paternité, p. 569. — Plaide pour le Trésor public auquel de Ségur est condamné à restituer des sommes indûment payées, p. 571. — Sabat plaide contre lui : mandataire, restitution de pièces, p. 693. — Notes biograph., même page, *en note*.

Fondé de pouvoir des époux Stalei : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France, droits de son enfant naturel, II, p. 139. — Fondé de pouvoir de Langlois : office d'huissier-commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance. Validité du contrat, p. 161. — Ami de la Guibourgère, p. 292, n. 1. — Fondé de pouvoir de Sannegond : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, p. 302. — Fondé de pouvoir de Saint-Sernin et autres : partage des successions Chaspoux Verneuil, p. 350. — Fondé de pouvoir de Prévost : vente du théâtre de la République. Nullité d'offres réelles, p. 53[illegible]. — Fondé de pouvoir de Tronson-Ducoudray : femme d'un déporté politique : autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, p. 547 et note 1 *in fine*. — Fondé de pouvoir de La Ferté et autres qui plaident contre Portarieu et Cie : vente du théâtre Feydeau, p. 561. — Fondé de pouvoir d'Albert qui plaide contre Boyer-Fonfrède : emprisonnement en Angleterre : Dommages-intérêts, p. 594. — Fondé de pouvoir des époux Noël : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Fondé de pouvoir de Gaujac qui plaide contre Haller : paiement de créance. Dépréciation des assignats. Pièces perdues. Certificat donné par les juges, p. 701.

Berryer (veuve). Revendication de la dame Berryer dans la succession de Lamoignon, I, p. 213.

Bertemy (Charles-Jean-Baptiste-Louis). Tuteur de Jeanne-Louise Thetan. Succession de la citoyenne d'Aguesseau, femme d'Ayen, II, p. 536.

Berthault (Antoine). Plaide contre les héritiers de Berthier de Sauvigny : travaux publics faits à Beauvais, I, p. 749.

Berthaume. Plaide contre de la Flentrie : paiement d'un billet à ordre, II, p. 738.

Berthecourt. Leproust-Berthecourt, I, p. 727.

Berthelon (Louis-Jean-Pierre Berthelon ou). Accusateur public au Tribunal du 3e arrt, démissionne le 12 messidor an III (30 juin 1795), I, p. 423. — Auparavant, avait été reçu commis greffier civil, p. 431 et n. 3.

Notice biographique, II, p. 864. — Est remplacé par Gattrez, p. 894.

Berthelon. Défendeur, avec Fages et Perrochia, dans un procès relatif à l'entreprise du spectacle de Lyon, I, p. 38.

Berthelot. Un des auteurs de la Grande Encyclopédie, Av.-pr., p. vii.

Berthelot, avoué. Occupe pour le procureur général syndic : succession de Louise-Françoise-Raoul de la Guibourgère, veuve de Jean-Baptiste-Élie-Camus Pontcarre de Viarmes, I, p. 364.

Berthelot, homme de loi. Professeur à la Faculté de Droit de Paris, I, p. 144 et note. — Présente la défense de Manuel, dont l'éligibilité comme procureur de la commune de Paris est attaquée, p. 144.

Berthemy. Plaide avec d'autres contre Emmanuel Noailles : succession de Louis de Noailles, II, p. 546.

Berthereau (Thomas). Introd. pp. lxxx et lxxxvi.

Nommé par la Convention juge au Tribunal du 3e arrt, I, p. 425.

Siège le 14 pluviôse an III (2 février 1795) : demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, II, p. 90. — Siège le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : engagement d'un danseur ; résiliation intempestive de la part du directeur, p. 93. — Siège le 1er ventôse an III (19 février 1795) : bureau académique d'écriture ; discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p. 99. — Siège le 24 ventôse an III (14 mars 1795) : prestation de serment d'un greffier, p. 114. — Le même jour : circulaire relative aux taxes arbitraires et abusives des officiers ministériels, *même page*. — Siège le 9 germinal an III (29 mars 1795) : paiement de somme, p. 120. — Siège le 8 floréal an III

(27 avril 1795) : contrat de mariage fait en pays etranger par un Français ; competence des Tribunaux français, p. 134. — Le même jour : engagement d'un danseur. Resiliation intempestive de la part du directeur, p. 134. — Siège le 18 floréal an III (7 mai 1795) : autorisation donnee au greffier de faire lever les scellés apposes chez Desvieux et Vivier, anciens juges élus et de se faire remettre les dossiers restes en leur possession, p. 141. — Siège le 1er prairial an III (20 mai 1795) : neuf jugements par defaut, un contradictoire, p. 147. — Siege le 14 prairial an III (2 juin 1795) : publication de la loi du 14 prairial an III, p. 150. — Siege le 22 prairial an III (10 juin 1795) : annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 155. — Siège le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation des reprises de la dame Debure, divorcée d'avec son mari, p. 167. — Siege le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : demande en divorce pour cause de dereglement de mœurs, p. 180. — Siège le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) : fondé de pouvoir. Nullité d'un pacte de *quota litis*, p. 187. — Siège le 26 thermidor an III (13 août 1795) : succession de Linguet, p. 192. — Le même jour : validite d'un acte de vente, p. 192. — Siege le 3 fructidor an III (20 août 1795) : question de servitude au sujet d'une fosse d'aisance. Opinion exprimee a haute voix par chacun des juges, p. 199. — Siege le 3 vendemiaire an IV (25 septembre 1795) : negociant condamné a executer sa promesse de livrer certaines marchandises, p. 216. — Siege le 8 vendemiaire an IV (30 septembre 1795) : recherche de paternité, p. 221. — Nomme par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, 249. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Elu a nouveau juge au même Tribunal p. 253. — Préside le 17 floreal an V (6 mai 1797) : restitution de deux tableaux indûment enlevés de l'eglise des Filles-Saint-Thomas, p. 390. — Preside le 24 floréal an V (13 mai 1797) : droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans la salle du théâtre de la rue Louvois, p. 393. — Preside le 15 prairial an V (3 juin 1797) : succession de Louis-Achille-Dionis du Sejour, p. 400. — Préside le 19 prairial (7 juin 1797) : saisie-execution, p. 401. — Préside le 22 prairial an V (10 juin 1797) : poursuites pour obtenir le paiement d'une rente, p. 402. — Préside le 24 prairial an V (12 juin 1797) : jugement contradictoire en état de refere, p. 403. — Preside le 29 prairial an V (17 juin 1797) : divorce, p. 405. — Preside le 6 messidor an V (24 juin 1797) : revendications d'un appartement, de meubles et effets, *même page*. — Preside le 11 messidor an V (29 juin 1797) : arrêté ordonnant aux huissiers se pretendant en droit d'exploiter dans le département de la Seine de deposer au greffe les pièces justificatives de leur qualite, p. 407. — Préside le 23 messidor an V (11 juillet 1797) : validite d'un congé donné au sujet d'une maison et de terres appartenant aux héritiers Linguet, p. 410. — Preside le 23 messidor an V (11 juillet 1797) : bail de la salle de spectacle Molière, p. 411. — Preside le 25 messidor an V (13 juillet 1797) : succession d'Elisabeth-Sophie Gilly, femme Jaucourt, p. 411. — Preside le 27 messidor an V (15 juillet 1797) : paiement de loyers, p. 412. — Preside le 3 thermidor an V (21 juillet 1797) : succession de Marie-Louise-Armande de Heudey, veuve de Nicolas-Joseph Morin de Banneville, p. 414. — Siege le 26 prairial an V (14 juin 1797) : recherche de paternité rejetee, p. 404. — Préside le 5 thermidor an V (23 juillet 1797) : difficultés relatives a un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, p. 417. — Preside le 8 thermidor an V (26 juillet 1797) : paiement de droits d'auteur pour une direction de théâtre, p. 418. — Preside le 13 thermidor an V (31 juillet 1797) : pension alimentaire, enfant naturel, p. 421. — Préside le 15 thermidor an V (2 août 1797) : paiement de loyers en numéraire, p. 421. — Preside le 27 thermidor an V (14 août 1797) : bail de la salle de spectacle de Molière, p. 427. — Preside le 27 thermidor an V (14 août 1797) : paiement de loyer. Maison de confiserie, rue Saint-Honoré appelee Château-de-Madrid, p. 428. — Preside le 4 fructidor an V (21 août 1797) : revendication d'objets mobiliers, p. 429. — Preside le 13 fructidor an V (30 août 1797) : succession bénéficiaire de Justine-Joseph Boutot, veuve Feydeau, en premieres noces, et decedee femme Bonault, p. 433. — Le même jour : succession d'Adam Philippe de Custine, p. 433. — Le même jour : paiement en numeraire du prix fixé pour leçons de dessin et de peinture et fournitures accessoires, p. 434. — Sur sa reclamation, le Tribunal de la Seine ordonne qu'il rapportera l'arrêté de l'Assemblée dont il est membre, qui le prive du droit de voter, p. 482. — Le Tribunal l'admet à exercer ses droits dans l'Assemblee primaire n° 4, première division du Bon Conseil, p. 483. — Notice biographique, p. 861. — Son rapport sur certains juges, comme président du Tribunal de premiere instance, en 1807,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 967. — Notes sur son compte, p. 972. — Donne des notes à Pinard, greffier en chef, p. 973. — à Lormeau, *même page*. — Notes sur Berthereau, p. 974.

BERTHIER. Santerre et sa femme plaident contre lui : vente d'une maison à deux acquéreurs concurrents. Préférence donnée à celui qui a la priorité de date, II, p. 324.

BERTHIER. Commande différents portraits à Boze, I, p. 310.

BERTHIER (Françoise). Introd., p. CLXI. Plaide contre le sieur Guillebault : recherche de paternité ; exécution provisoire des condamnations pour frais de gésine, I, p. 288.

BERTHOLIO (Antoine-René-Constant ou Constanace BERTHOLIO ou mieux BERTOLIO). Substitut du commissaire du roi au Tribunal de cassation, I, p. 268.
Notice biographique, II, p. 861. — Voyez Bertolio.

BERTIER. Désigné communément sous le nom de Bertier de Sauvigny. Voyez v° Sauvigny.

BERTIER (héritiers de) DE SAUVIGNY. Bénigne Louis Bertier, Anne-Ferdinand-Louis Bertier, Blanche-Louise-Antoine Bertier, représentés par leur tuteur Tardiveau ; Anne-Pierre Bertier, Antoine-Louis Bertier et Louis-Bénigne Bertier. — Antoine Berthault plaide contre eux : travaux publics faits à Beauvais, I, p. 749.

BERTIN. Introd., p. CXL.
Le Prévôt plaide contre lui : dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 709. — Notes biographiques, p. 709, n. 3.

BERTIN (aîné). Notice, II, p. 596, n. 1.

BERTIN (veuve) et autres. La femme Bellanger plaide contre eux : succession de François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, II, pp. 285 et 319.

Bertin-Poirée (Rue). Sermaize, homme de loi, y demeure n° 19, II, p. 942.

BERTITS, notaire. Reçoit l'acte de renonciation à la succession de leur père de quatre des fils de la Trémoille, I, p. 312.

BERTOLIO (Antoine-René-Constant ou BERTHOLIO). Nommé substitut du commissaire du Directoire du Tribunal de la Seine, II, pp. 249, 251 et 252. — Signe et paraphe *ne varietur* un jugement de la troisième section en date du 4 nivôse an IV (25 décembre 1795), p. 272. — Siège le 14 pluviôse an V (2 février 1797) : garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, p. 307. — Siège le 26 pluviôse an V (14 février 1797) : engagement théâtral, exécution, p. 364. — Siège le 3 germinal an V (23 mars 1797) : droit de vote à l'Assemblée primaire, p. 379. — Siège le 24 germinal an V (13 avril 1797) : bail à vie du domaine de Bellefleur. Paiement des fermages en numéraire, p. 387. — Siège le 26 floréal an V (15 mai 1797) : testateur interdit ; legs en faveur d'une concubine. Annulation des testaments de Charles Roger de Baufremont, p. 393. — Siège le 2 prairial an V (21 mai 1797) : partage du domaine de la Poissonnière, p. 396. — Siège le 22 prairial an V (10 juin 1797) : recherche de paternité. Réclamation d'état d'enfant légitime, p. 402. — Siège le 2 thermidor an V (20 juillet 1797) : rectification de l'acte de naissance de Charlotte Ursule Lavalette, p. 413. — Siège le 23 thermidor an V (10 août 1797) : contestation d'état. Envoi en possession de Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle de Nicolai, p. 428. — Siège le 24 thermidor an V (11 août 1797) : contrefaçon de l'« Intrigue épistolaire » de Fabre d'Églantine, p. 426. — Siège le 14 fructidor an V (31 août 1797) : contrefaçon du « Fanatisme dans le langage révolutionnaire », p. 435. — Siège le 14 fructidor an V (31 août 1797) : paiement des appointements échus des artistes et choristes du théâtre de Louvois, p. 436. — Le 8 frimaire an VI (28 novembre 1797) : installation à la troisième section et serment d'Olivier, homme de loi, nommé substitut à la place de Bertolio, p. 443.
Notice biographique, II, p. 861. — Principales publications, p. 862. — Figure sur la liste des candidats désignés par le Grand Juge, en 1810, p. 969.

BERTRAND. La veuve Bernard plaide contre lui : réparation d'honneur par acte au greffe signé de six citoyens notables, II, p. 336.

BERTRAND. Accusé de faits de vol et d'assassinat par Toussel, I, p. 665.

BERTRAND (citoyenne). Introd., p. CLXIV. Plaide contre Bigot en recherche de paternité, I, p. 447. — Plaide contre le même : recherche de paternité, suppression de libelles calomnieux avec réparation d'honneur, p. 548. — Plaide contre le même : recherche de paternité adultérine, p. 720.

BERTRAND. Grimaux et Devaux plaident contre Bertrand : jugement qui rejette comme inadmissible une réparation d'honneur à faire par acte au greffe. Mais Bertrand est condamné à 1,200 livres de dommages-intérêts pour avoir dénoncé Grimaux et Devaux comme auteurs d'un vol.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

leur innocence ayant été reconnue, I, p. 100.

Bertrand-Dufresne. Plaide contre Baussière, maintenue d'opposition, I, p. 738 et n. 2.

Bertrand-Taillet, notaire. Continue l'étude de Perigaon, I, p. 545, n. 1.

Bérulle (Amable-Pierre-François de), conseiller au Parlement de Grenoble. Plaide avec Maulcon et autres contre Destouches et autres : testament de Jacques de Bérulle. Substitution. Validité d'une donation faite au mépris de cette substitution. Loi des 25 octobre, 14 novembre 1792, II, p. 626. — Notes biogr., *en note*.

Bérulle (citoyenne Levavasseur, veuve d'Amable-Pierre-Albert). Voyez Levavasseur.

Bérulle (Angélique-Louise-Nicolle de). Notes biogr., II, p. 626, n. 3.

Bérulle (Amable-Pierre Albert de), premier président. Notes biograph., II, p. 627, n. 5.

Bérulle (Amable-Pierre-Thomas de). Notes biogr., II, p. 627, n. 4.

Bérulle (Armand-Amable-Marie de). Notes biogr., II, p. 627, n. 5.

Bérulle (Pierre-Nicolas de). Notes biographiques, II, p. 627, n. 3.

Bérulle (Pierre de), baron de Huyancourt, seigneur de Gémilly. Notes biogr., II, p. 627, n. 2.

Bérulle (Jacques de). Son testament. Substitution. Validité d'une donation faite au mépris de cette substitution, II, p. 627.

Bérulle (mineur). Son tuteur. Destouches et autres plaident contre Amable-Pierre-François Bérulle et autres : testament de Jacques de Bérulle, II, p. 626.

Bérulle (Mme de la Tour du Pin Chambly, née de). Notes biogr., II, p. 626, note 2.

Besançon. De Saint-Maurin est né à Besançon, I, pp. 50, n. 2, et 69, note.

Bette d'Etienville y est incarcéré, II, p. 530, n. 1. — Muguet de Nanthou y est né le 21 septembre 1790, p. 928.

Besenval (baron Pierre-Victor-Joseph de). Introd., p. cxviii.

Un procès criminel lui est intenté devant le Châtelet chargé de juger les crimes de lèse-nation, I, p. 83, n. 1. — Notes biogr., p. 408, n. 1. — Sa succession, p. 408.

Procès relatif à sa succession, p. 467 et n. 1. — Sa succession : paiement de billets souscrits par lui, p. 712.

Même affaire, II, p. 195.

Voir Bezenval.

Besnard (les frères). D'Hautefort est condamné envers eux à des dommages-intérêts en réparation des dégâts causés par le gibier, I, p. 387.

Besnard (veuve). Reaux, marchand d'oiseaux plaide contre elle : annulation de la vente d'un perroquet malade, I, p. 503.

Besson, libraire. Associé de Bossange, I, p. 658.

Betaut (Jean). Le citoyen et la citoyenne Montesquiou plaident contre lui : actes arbitraires ; dommages-intérêts, II, pp. 186, 290 et 556.

Betaut, ancien notaire, à Saulx-le-Duc. Fait condamner, par le Tribunal du 6e arr., Amelot de Chaillou à des dommages et intérêts pour l'avoir privé arbitrairement de l'exercice de son état et de sa liberté, I, p. 96 et s. — Fait condamner le même, sur son appel, à des dommages-intérêts pour arrestation et vexations arbitraires, p. 258. — Plaide contre Amelot : actes arbitraires ; retention de pièces ; indemnité, p. 476. — Plaide contre Dupleix-Bacquencourt : dommages-intérêts pour vexations arbitraires, p. 756.

Même affaire, II, p. 186. — Plaide contre Amelot et autres : actes arbitraires. Dommages-intérêts, p. 645.

Béthune (Armande-Pauline-Charlotte de). Notes biogr., II, p. 647, n. 1.

Béthune-Charost (Armand-Joseph de). Not. biogr., II, p. 156, n. 1. — Accepte sous bénéfice d'inventaire la succession de son fils, *même page*. — Curation de Henriette Seigière Bellefontaine Soyecourt femme de Louis Beaupoil-Sainte-Aulaire qui plaident contre Seigière et autres : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato*, p. 649.

Béthune-Charost (Arnaud-Louis-Joseph-Edme de). Sa succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire, II, p. 156.

Béthune-Pologne (Louise-Charlotte de), épouse Salis-Samade, veuve en premières noces de la Tour du Pin. — Binon et autres plaident contre elle et autres : succession de Potier de Gesvres, II, p. 556. — Favier et Sevestre plaident contre son mari, elle et autres : jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisies arrêts, p. 642 et n. 1.

Béthune-Sully (Maximilien-Antoine). Sa veuve plaide contre Brulard-Genlis : exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Adelaïde-Félicité Brulard-Sillery, veuve d'Estrées, II, p. 441.

Bersi. Louis Bourjotte-Vamboscch, plaide contre la citoyenne Rancourt

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

et Henriette Pauly qui sont condamnées à payer 368 francs pour six mois de pension de la fille Betsy dont elles ont répondu, II, p. 653.

Beth-n Ethenville. Voyez Ethenville.

Beuhlier (Thomas-Claude) ou Beuhlier de Baltimore. Elu juge suppléant, I, p. 419.
Démissionne, p. 419. — Notice biogr., II, p. 862.

Beurnonville (Rubl de). Plaide contre Souillac Introd., p. xcv. — Ouvre la série des procès engagés par les victimes d'actes arbitraires, p. cxviii. — Notes biogr., *même page*.
Notes biograph., I, p. 56 *en note*. — Demandeur contre de Souillac dans un procès en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, p. 56 et s. — Est nommé ministre de la Guerre en remplacement de Pache, p. 252, note.

Beurton (Catherine), femme divorcée de René d'Herbier. Plaide contre la citoyenne Raucourt condamnée au paiement d'une reconnaissance, I, p. 769.

Beuvain de Montiliet ou Montiliet (Félix). Not. biograph., p. 863.
Voyez Ve Montiliet.

Beville. Stratment plaide contre lui : office de greffier garde-sacs au ci-devant Conseil, I, p. 758.

Bexon (Scipion-Jérôme). Ancien accusateur public près le Tribunal criminel de Caen. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252 — Notice biogr., p. 863 — Principales publications, p. 864. — Est remplacé par Hémart, p. 902. — Porté sur la liste des magistrats dont les fonctions doivent cesser s'ils ne sont continués par le peuple, p. 958 — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, pp. 963, 965, 967, 968.

Bexon (abbé Gabriel-Léopold-Charles-Aimé). Notes biogr., II, p. 864.

Beymer. Est condamné à une réparation d'honneur envers la citoyenne Navarre, II, p. 320.

Bezard. Plaide contre les créanciers Elie de Beaumont et Elie de Beaumont fils : démolition d'un terrain en marais au faubourg Montmartre, II, p. 349.

Bezenval (Pierre-Victor-Joseph, baron de).
Voir Besenval.

Bezia. Courtier. Plaide contre Gustiniani, ambassadeur incompétence : un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, II, p. 738 et n. 2.

Béziers. Aymar Clande, évêque de Béziers, I, p. 285, n. 1.

Bezoit (Etienne-Louis). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biogr., p. 864.

Bibliographie, Av.-pr., I, p. vi et s.

Bibliothèque (*La*). Section de vote, I, p. 8.
Milly est électeur de cette section, II, p. 924.

Bicêtre. Migne est envoyé à Bicêtre où il meurt. Introd., p. cxxv, et I, p. 356.
Lalande y est interné, p. 501, note. — Gaschot y est enfermé, pp. 526, 577 et 680. — Chaleaugay y est enfermé, p. 682. — De Beaumont est transféré de Charenton à Bicêtre, p. 709, note.
Gorses y est enfermé, II, p. 189, n. 1. — Lanefranque y est enfermé p. 634. — Un sieur Tolovan y est detenu, p. 763.

Bienville (François-Louis Seroux de). Mari de Hocquart (Adélaïde-Suzanne-Françoise), II, p. 169.

Biesta (Hippolyte). Notes biograph., I, p. 782, n. 1.

Biesta (Jean). Notes biogr. — Paiement de loyers, I, p. 782 et n.

Bigamie. Nullité du second mariage, II, p. 670.

Bignon (*Le*), près Nemours. Lieu de naissance de Mirabeau, I, p. 131, n. 1.
Du Port de Pielaville y est arrêté, II, p. 887.

Bigot. La citoyenne Bertrand plaide contre lui en recherche de paternité, I, p. 447. — Nouveau procès intenté par la même recherche de paternité; suppression de libelles calomnieux avec réparation d'honneur, p. 538.

Bigot (fille) Plaide contre Boze en recherche de paternité, I, p. 536.

Bigot de Préameneu (Félix-Julien-Jean), avocat. Introd., pp. xxxix, liii. — Extrait de la conférence du 31 janvier 1793, à laquelle il assistait, p. lxxii. — Son opinion sur la recherche de la paternité, pp. cxlviii et suiv.
Electeur de la section des Tuileries, élu juge le 1er décembre 1790, I, p. 4. — Juge du 4e arr^t, p. 7. — Son installation, p. 14. — Préside la 1re audience du Tribunal du 4e arr^t, Treilhard étant député, p. 22, n. 1. — Préside le 7 décembre 1792 revendication de la garde d'un enfant naturel par la mère, p. 341. — Préside le 21 janvier 1793 trois jugements par défaut. Berryer plaide une affaire de Salm c. Mohemont, p. 361. — Préside le 11 mars 1793 : nullité d'une obli-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gation contractée par un interdit dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, p. 397. — Procès-verbal de la conférence tenue le 31 janvier 1793 au sujet des certificats de civisme, p. 529, note.

Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Préside la deuxième section le 19 floréal an V (8 mai 1797) : exécution d'un marchand de grains, p. 391. — Préside le 22 floréal an V (11 mai 1797) : jugement déclarant le Tribunal de commerce incompétent, p. 392. — Préside le 22 thermidor an V (9 août 1797) : accident causé par un cheval. Dommages-intérêts, p. 422. — Préside le 5 fructidor an V (23 août 1797) : contestation sur le paiement d'ouvrages de menuiserie, p. 436. — Le même jour : divorce, p. 430. — Prend part aux conférences chez le ministre de la Justice, pp. 761, 763, 767, 769, 772, 810, 833, 835, 836, 837, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851. — Not. biogr., p. 864. — Principale publication, p. 865. — Envoyé comme commissaire en 1791 dans la Loire, p. 888, sous le mot Durouzeau.

Billarderie (Auguste-Charles-Joseph comte de Flahaut de la). Notes biographiques, I, p. 139, n. 1.

Billarderie (de la). Il s'agit probablement de Flahaut de la Billarderie d'Angiviller. Notes biogr., I, p. 139, note. — Est condamné avec Momet à restituer à de Castera le capital constituant le principal d'une rente, p. 139 et s. — Plaide contre Fournier : fermier ; grêle ; indemnité, p. 739.

Billardon. Jugement ordonnant la vente de l'hôtel de Ségur et subrogation de Billardon dans la poursuite de vente sur publication, I, p. 435.

Billaud de Varenne (Jean-Jacques-Nicolas), homme de loi. Demande la suppression des Tribunaux. Introd., p. LXII. — Membre du Comité de salut public, p. LXXIX.

Elu juge-suppléant au Tribunal du 4e arr., I, p. 10. — Notes biograph., p. 32, n. 1. — Affaire de Saint-Malon contre Billaud de Varenne, défaillant : le Tribunal du 3e arr. donne acte de la révocation de la procuration donnée au défaillant et ordonne qu'il rendra compte de la gestion de l'affaire à lui confiée, I, p. 82. — Signataire d'un arrêté du Comité de salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er arr., p. 706, note. — Signataire d'un arrêté nommant des magistrats, p. 774.

Demande en divorce formée par la femme de Billaud-Varenne, déportée, II, p. 253. — Notes biogr., *en note*. — Not. biogr., p. 865. — Principales publications, *même page*.

Billaudet (Edme). Mariée à Simon Renaud. Celui-ci se remarie avec la citoyenne Dubilleux. Bigamie. Nullité du second mariage, II, p. 670.

Billecoq, avocat. Introd., p. CI.

Billet (dame). Se disant comtesse de Mont-Carr-Zain (anagramme des deux noms réunis Mazarin-Conti), mariée avec un procureur de Lons-le-Saunier. Un premier extrait de baptême l'indique comme née d'un sieur Delorme (Etienne) et de Marie du Clos et lui donne les noms de Delorme (Anne-Louise-Françoise). Elle en produit un second indiquant qu'elle a été baptisée sous condition dans l'église de la paroisse Sainte-Marguerite, sous les noms d'Amelie-Gabrielle-Stephanie-Louise, comtesse de Mont-Carr-Zain fille de feu Louis-François Bourbon-Conti et de Louise-Jeanne de Durfort de Duras, comtesse de Mazarin, I, p. 68. — Un jugement du Tribunal du 6e arr. repousse la demande en reclamation d'état formée par la dame Billet, pour défaut d'autorisation maritale, p. 67 et s. — Notes biogr., p. 71, n. 1.

Notes biogr., II, p. 475 et n. 3.

Billet à ordre. Hugou de Bassville est condamné par le Tribunal du 1er arr. à payer à Allard 400 livres, montant d'un billet à ordre, I, p. 110.

Billette, successeur de Laugrin, épicier. Affaire Hubert Maguin contre Laugrin et Billette : jugement du Tribunal du 3e arr. qui ordonne la fermeture d'une boutique d'épicerie pour concurrence déloyale, I, p. 81.

Billettes (Rue des). De Saint-Cyran demeurait dans cette rue, II, pp. 213, n. 2, et 891.

Billot de Varenne (voyez Billaud de Varenne) (Jean-Jacques-Nicolas).

Binet. Guyot plaide contre lui, I, p. 654.

Binet. Créancier des sieurs et dame Revel. Dommages-intérêts pour arrestation arbitraire de leurs débiteurs, I, p. 280.

Binon. Plaide avec les autres légataires de Potier de Gesvres contre la citoyenne de Tourzel et autres : succession de Potier de Gesvres, II, p. 556.

Birr fils. Gaucher plaide contre lui ; il est condamné à payer la gravure du portrait de son père, II, p. 94.

Bitaubé. Introd., p. CCVII. Homme de lettres, II, p. 284, n. 1.

Bizet, huissier, II, p. 698.

Bizon. Etienne-André Chabenat-Itonneau plaide contre lui : maintenue d'oppositions, II, p. 641.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Blacre (Falcoz de la). Jugement par défaut ordonnant, sur sa demande, l'exécution du procès-verbal contenant vente des comtés d'Orléans, I, p. 315.

Blacque. Introd., p. CI.

Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, note. — Défenseur de Jean Desmoltes : jugement du Tribunal du 4e arr. qui déclare les Tribunaux civils incompétents pour connaître des faits purement militaires, p. 91. — Plaide pour les époux Nugent contre de Maisonrouge : réclamation d'état, p. 226. — Plaide pour les mêmes dans la même affaire, p. 275. — Plaide pour Blocque relativement au testament d'Holbach, p. 325. — Plaide pour Hochereau qui est condamné à payer une indemnité à Devaux, p. 406. — Plaide pour d'Espagnac : exécution du décret du 12 septembre 1793, qui annule l'échange du ci-devant comté de Sancerre, p. 543. — Plaide pour Jaquotot : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Plaide pour la citoyenne Sophie : recherche d'état civil, p. 588. — — Gradué. Siège au Tribunal du 5e arr. le 1er octobre 1793 : paiement des leçons de dessin données aux pages du ci-devant duc de Bouillon, p. 594. — Plaide dans la même affaire, p. 601.

Fondé de pouvoir de Van Spaendonck : pension viagère, II, p. 70. — Fondé de pouvoir de Delannoy : cession de droits de succession ; contrat aléatoire, pp. 151 et 155. — Fondé de pouvoir de Potin-Vauvineux : un juge démissionnaire, Toulouse, continue à rendre la justice du consentement des parties, p. 302. — Fondé de pouvoir de Grevenech qui plaide contre Gouget-Deslandres : dénonciation calomnieuse suivie de détention, dommages-intérêts, p. 312. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Poullet : les parties sont renvoyées à se pourvoir, p. 331. — Fondé de pouvoir de Grevenech qui plaide contre Gouget-Deslandres, dénonciation, erreur commise de bonne foi, p. 366. — Fondé de pouvoir de Langlois qui plaide contre Louvet de Couvray : calomnie par la voie de la presse. Dommages-intérêts, p. 367. — Fondé de pouvoir de la veuve Mathis contre laquelle plaide la citoyenne Franchecourt : rejet d'une demande en nullité de legs pour cause de concubinage, p. 377. — Fondé de pouvoir de la veuve Linguet contre laquelle plaident les héritiers Linguet : jugement sur expédient, p. 546. — Fondé de pouvoir de Hardie : annulation pour insanité d'esprit de ventes d'immeubles. Rectification de jugement, p. 562. — Fondé de pouvoir d'Angélique Gambault : recherche de maternité. Nullité d'un désistement dans les questions d'état, p. 564. — Défenseur officieux de Dyvrande d'Hervilly qui plaide contre de la Tour d'Auvergne : mandat donné à un homme de loi pour négocier avec la Convention et ses comités. Appréciation du salaire à payer, p. 632. — Fondé de pouvoir de Marie-Catherine Pencaud qui plaide contre Lanefranque : demande en nullité de mariage rejetée. Paternité contestée. Divorce. Suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Masson v. Leclerc, tutrice de son fils naturel Armand, qui plaide contre Randon-Sully : recherche de paternité, p. 730.

Blagny (Bertin de). Notes biogr., I, p. 320, n. 1. — Jugement qui ordonne la continuation des poursuites du Trésor public contre lui, p. 320.

Blaise (veuve). Créancière de feu Mirabeau, I, p. 132.

Blaison. Défenseur officieux. Plaide pour la citoyenne de Nesle contre son mari : l'abandon ne peut être invoqué que par l'époux qui en est victime, I, p. 441.

Blanc (Charles). Reproche au peintre Mignard de manquer d'originalité, I, p. 337, n. 1.

Blanchard. Commissaire ordonnateur de la 17e division militaire. Lecture à la 2e section d'un arrêté du Directoire du 22 mars 1798 portant annulation d'un arrêté de Blanchard qui défend à Mahieu de procéder devant les Tribunaux relativement à des effets par lui soustraits, II, p. 484.

Blanchard, avoué. Occupe pour les sieur et dame de Polignac. Exécution du jugement du 28 avril 1792 sur les traitements et gages qui leur sont dus par la maison du Roi, I, p. 244.

Blanche. Témoin dans une enquête en recherche de paternité et de maternité (affaire Beauharnais), II, p. 289.

Blanche (Barrière). Valentin y demeure hôtel Gamache, I, p. 755. — La citoyenne Raucourt, actrice, y demeurait, p. 769.
II, p. 190.

Blanche (Rue). Notice, II, p. 19, n. 4.

Blanchet, notaire, à Paris. Continue l'étude de Lherbette, I, p. 711, n. 2.

Blanchet, juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Blanchet. Fait un prêt, I, p. 446.

Blancs-Manteaux (District des). Gattiez

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

est notable adjoint à ce district, II, p. 894

Blancs Manteaux (Rue des). Lheureux, huissier au Châtelet, y demeure, I, p. 249, n. 1. — Fauvelet y demeurait, p. 725.

Petit-Courville y demeure, II, p. 688. — Angran y demeure, p. 701 — Follenfant y demeure, p. 891. — Geoffroy Étienne y demeure, p. 896. — Lheureux y habite, p. 916. — Martineau y demeure, p. 920

Blandin, membre du Conseil général de la Commune. Délégué pour introduire dans l'auditoire les juges du 2e arrt afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 15

Blavette (Clément de). Introduction, p. xxxix.

Conseiller au Parlement, élu juge le 5 déc. 1790, I, p. 4. — Juge au Tribunal du 6e arrt, p. 9. — Son installation, p. 17 — Siège le 18 juin 1792 : condamnation de Louis-Stanislas Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256. — Préside le 2 juillet 1792 : renvoi au Tribunal de famille des causes pendantes entre les parties, p. 260. — Siège le 6 octobre 1792 : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, p. 321 — Siège le 4 décembre 1792 : exécution du testament de Mme de Feuquières, p. 336 — Siège le 21 janvier 1793 : un jugement par défaut, une publication de lois, p. 362 — Siège le 4 février 1793 : somme prêtée et remboursée sur le prix d'un office d'avocat du Roi au Châtelet de Paris, p. 371. — Siège le 11 février 1793 : succession de Monteynard, p. 378 — Siège le 26 février 1793 : référé, p. 390 — Siège le 27 février 1793 : procès en contrefaçon, p. 390. — Siège le 19 mars 1793 : indemnité accordée à l'acquéreur d'un office de secrétaire du Roi, p. 406 — Le même jour : renvoi devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407. — Siège le 21 mars 1793 : liquidation d'un office de conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Siège le 23 mars 1793 : succession de Besenval, p. 408. — Siège le 23 mars 1793 : dépôt des minutes par les greffiers des juges de paix et certificats de civisme, p. 409 — Siège le 25 mars 1793 : information de jugements, p. 410. — Préside le 25 mars 1793 : succession de Brissac, p. 411.

Not. biogr., II, p. 876.

Blève. La veuve Mary plaide contre lui : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 615. — Opposition au jugement, p. 678.

Blin. Admission et serment civique de Harger et Blin, vérificateurs d'écritures, membres du Bureau académique, I, p. 42 et note.

Blinais (Magon de la). Notice biogr., II, p. 84, note 1.

Blois. Grégoire, évêque de Blois, Introd. p. cxxvii, I, p. 502, note, et p. 669, note.

Belland était inspecteur d'enregistrement à Blois, II, p. 117. — Brisson était juge au Tribunal criminel de cette ville, p. 870. — Vaugeois y est vicaire épiscopal, p. 949.

Blondeau. Curateur des enfants Bastard. Bastard plaide contre lui : enfants soustraits à leur père, nullité de leur émancipation prononcée à l'insu de leur père, II, p. 369.

Blosseville (Poret de). Plaide avec d'autres contre de Montchevrel : contestation relative à la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, II, p. 103.

Blouin. Avait eu un enfant avec Mme de Feuquières, alors qu'elle n'était pas encore mariée, I, p. 337, n. 1

Bochart-Champigny (citoyenne), veuve Laroque-Meuillet. Berulle et autres plaident contre elle et autres : testament de Jacques de Berulle, substitution, validité d'une donation faite au mépris de cette substitution, loi des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626. — Notes biographiques, *en note*.

Bochart de Saron (Geneviève-Rosalie, — Anne-Angélique, — Jean-Baptiste-François, — et Auguste-Jean-Gaspard). Tournery plaide contre eux : compte de l'administration des biens de la famille Bochart de Saron dans la Manche, II, p. 715. — Notes biographiques, *même page*, note 2.

Bochart de Saron (Marie-Jeanne-Pauline-Rosalie, veuve de Menou). Succession de son mari, II, p. 33. — Cohéritière des enfants Bochart de Saron, p. 715.

Bochart de Saron (Jean-Baptiste-Gaspard), Premier Président du Parlement de Paris. — Notes biographiques, II, p. 626, n. 4. — Voyez Saron.

Bocquenet (Michel). Élu juge suppléant, I, p. 419. — Siège le 8 juin 1793 : licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et de Hocquart, p. 490 — Siège le même jour : interdiction de Saint-Aignan, p. 491 — Siège le 14 juin 1793 : recherche de paternité, p. 495. — Siège le 18 juin 1793 : dommages-intérêts pour résiliation sans droit d'un bail et pour incarcération arbitraire, p. 498. — Siège le même jour : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, affaire Latude, p. 500, —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Siège le 1er juillet 1793 : liquidation des offices des procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Siège le 18 juillet 1793 : validité d'une rente viagère, p. 525. — Siège le 27 juillet 1793 : jugement qui ordonne la comparution personnelle des parties, p. 532. — Siège le 31 juillet 1793 : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, p. 534. — Siège le 16 août 1793 : les commissions de lieutenants, officiers, etc. de louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Le même jour : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 549. — Siège le 20 août 1793 : succession de Vouglans, p. 552. — Le même jour : recherche de paternité, p. 552. — Siège le 23 août 1793 : 1° dépôt d'une médaille commémorative du 10 août 1792, offerte par la Commune de Paris, 2° exécution du testament de Choiseul-Praslin, p. 554. — Le même jour : 1° charges de louveterie, 2° charges de louveterie, pp. 556 et 571. — Siège le 26 août 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention illégale, p. 560. — Siège le 27 août 1793 : la partie de Simon est reçue opposante à un jugement du 26 août, p. 560. — Siège le 28 août 1793 : condamnation de Molé à payer un billet de 2,000 livres, p. 561. — Siège le même jour : demande de dommages-intérêts pour détention illégale, pp. 561 et 565. — Siège le 19 septembre 1793 : recherche de paternité, frais de gestine, p. 584. — Siège le 21 septembre 1793 : recherche d'état-civil, p. 586.

Notice biographique, II, p. 866.

Bocquet (Louis-Denis), notaire à Paris. Son étude est aujourd'hui continuée par Me Pere. Son serment, II, p. 600 et note 1.

Bocquet des Tournelles. — Voyez Tournelles.

Bonsoy jeune (Joseph). Introd., p. LXXI.

Élu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Siège le 4 avril 1793 : incompétence à raison du domicile, p. 431. — Siège le 15 avril 1793 : autorisation donnée à un débiteur saisi d'emprunter aux risques et périls du saisissant, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : sursis accordé aux officiers ministériels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438. — Siège le même jour : droit de peage de la rivière de l'Ourcq, p. 439. — Siège le 24 avril 1793 : pension de retraite de la dame Vestris et de Dugazon, p. 445. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Siège le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793), certificats de civisme, p. 602. — Siège le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : fournitures d'armes au ministère de la guerre, p. 606. — Siège le 14 brumaire an II (4 novembre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 619. — Siège le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) : lettres de représailles contre les habitants de la République de Gênes, p. 620. — Siège le 24 brumaire an II (14 novembre 1793) : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622. — Siège le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) : indemnité due pour expropriation, p. 631. — Siège le 13 frimaire an II (3 décembre 1793) : dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 633. — Siège le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : appointements d'une danseuse, p. 635. — Siège le 24 frimaire an II (14 décembre 1793), demande en remise d'un enfant né d'un mariage dissous par le divorce, p. 637. — Siège le même jour : dot, restitution, p. 638. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : rupture d'engagement par un musicien, p. 641. — Siège le même jour : recherche de paternité, p. 642. — Siège le même jour : acteur, engagement, p. 642. — Siège le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 646. — Siège le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : demande en dommages-intérêts pour actes arbitraires et prévarication, p. 652. — Siège le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) : libranes condamnés à des dommages-intérêts pour contrefaçon des mémoires de Latude, p. 657. — Siège le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) : union des créanciers de la succession du maréchal de Richelieu, p. 662. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794) : engagement des comédiens à l'année, p. 667. — Siège le 18 pluviôse an II (6 février 1794) : recherche de paternité : frais de gestine, p. 669.

Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : présentation de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Millet reprendra ses fonctions de président, II, p. 6. — Siège le 27 thermidor an II (14 août 1794) : fournitures d'ameublements pour les Tribunaux de Paris, p. 12. — Le même jour : serment de Turrel, notaire, p. 13. — Siège le 14 fructidor an II (31 août 1794) : honoraires du chirurgien Brasdor, pour soins donnés à Chamfort, p. 25. — Siège le 18 fructidor an II (4 septembre 1794) : privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacles, p. 26. — Siège le 21 fructidor an II (7 septembre 1794) : liquidation de la charge

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de major de la Prévôté de l'Hôtel, p. 27 — Siège le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794) : vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre, restitution, p. 34. — Siège le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) : demande en restitution, p. 38. — Siège le 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794) : recouvrements, p. 39. — Siège le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) : restitution au Trésor public, p. 42. — Siège le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : arbitres, honoraires; taxe, p. 43. — Siège le 1er vendémiaire an III (22 octobre 1794) : législation suisse, mort civile, administration du mari, p. 45. — Siège le 3 brumaire an III (24 octobre 1794) : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, p. 46. — Siège le 4 brumaire an III (25 octobre 1794) : condamnation solidaire prononcée contre tous les membres d'une société commerciale, p. 49. — Siège le 12 brumaire an III (2 novembre 1794) : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 54. — Siège le 13 brumaire an III (3 novembre 1794) : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, p. 55. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : arbitre; honoraires exagérés; taxe, p. 57. — Siège le 3 frimaire an III (23 novembre 1794) : divorce, p. 64. — Siège le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, p. 66. — Siège le 15 frimaire an III (5 décembre 1794) : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, p. 68. — Siège le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) : pension viagère, p. 70. — Siège le 4 nivôse an III (24 décembre 1794) : la citoyenne de Pestre est condamnée à payer une obligation, p. 73. — Siège le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) : mineure, femme divorcée, recherche de paternité, enfant conçu pendant le divorce, frais de gésine, partage d'opinions, p. 73. — Siège le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) : paiement de somme, p. 76. — Siège le 23 nivôse an III (12 janvier 1795) : autorisation donnée à la veuve Herault de Séchelles de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 83. — Notice biographique, p. 866.

Boggiano, négociant gênois, I, p. 535, note 1, et p. 621.

Bohême. De Broglie fait les campagnes de Bohême, I, p. 752, n.

Boileau (Jean-Louis Gaulbrée), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Charles Tollu, II, p. 578, note 1, et p. 593.

Boibon (Marie-Jeanne), veuve de J.-B. Fromageau. La veuve Puissant-Saint-Servant plaide contre elle : dépôt en numéraire, pendant l'époque de la Terreur; restitution demandée en numéraire et non en assignats, II, pp. 108, 135, 142, 143, 154 et 169.

Bois-de-Boulogne. Favay, garde commissionné de ce Bois, II, p. 32. — Maison dite Auberge-du-Clos-de-Madrid, située au Bois-de-Boulogne, p. 503.

Bois Gallois. Sa vente, II, p. 242.

Boisgelin (marquise de). Notes biographiques, II, p. 552, note.

Boisleve (Claude), intendant des finances. Achète, en 1654, l'hôtel Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Bois-Roussel (Orne). Château situé commune d'Essai. Rœderer y est mort, II, p. 938.

Boisseioux (Raffin de). Liquidation d'un office de louvelerie, I, p. 511.

Boissel (François). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Son installation, p. 253. — Siège à la 4e section le 28 pluviose an IV (17 février 1796) : partage d'opinions, référé au Corps législatif, p. 286. — Siège le 13 germinal an IV (2 avril 1796) : restitution d'une commode détournée d'une succession, p. 299. — Siège le 18 thermidor an IV (5 août 1796) : testament fait *ab irato*, p. 324.
Not. biogr., p. 866.

Boissel (Jean-Marie-Hercule). Notes biographiques, p. 866.

Boisselier. Mainlevée de son opposition sur Fortier, I, p. 584.

Boisset (Louise-Adelaïde Randon de). Notice biographique, II, p. 552, n. 1.

Boissier, menuisier. Boyveau, Marcilly et Cie plaident contre lui : vente du rob antisyphilitique, II, p. 64.

Boissifeux. Condamné à des frais de gésine envers la citoyenne Pagnon, I, p. 584.

Boissise-la-Bertrand. Chalumeau y est cultivateur, II, p. 193.

Boissonnière. Obtient des dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux et mensongers, I, p. 495 et II, p. 166.

Boissy (Louis Laus de). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Notice biographique, p. 908. — Principales publications, *même page*.

Boissy-Saint-Leger, I, p. 277, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Boisville (demoiselle de). Plaide contre le prince de Salm-Kyrbourg : vente du mobilier saisi sur ce dernier : levée de scellés et rejet d'une réclamation formée par la princesse de Hohenzollern, I, p. 190.

Boiteau (Paul), auteur du livre sur l'*Etat de la France en 1789*. Introd., p. xxiv.

Boivin, fondé de pouvoir de Randon-Pully, contre lequel plaide la citoyenne Masson : recherche de paternité, II, p. 730.

Bonaparte. Sa conception de la famille. Introd., p. cxlvii.
Leclercq procède à son mariage avec Joséphine de Beauharnais, II, p. 377, n. 2. — Ragnidean de la Fosse, notaire, conseille à Joséphine de ne pas épouser Bonaparte, p. 421, n. 3. — Barras s'adjoint Bonaparte, p. 577, n. 2. — Eut pour première maîtresse Mme de Linières, p. 888, sous le mot Dutocq.

Bonaparte (Pauline). Sa liaison avec Fréron, II, p. 193, note 1. — A pour dame d'honneur Mme de Barral, p. 362, note 1. — Son amant préféré est le beau Canouville, p. 610, note 2.

Boncenne, auteur de la *Théorie de la procédure civile, précédée d'une Introduction*. Av.-pr., p. xi. — Introd., pp. xxxvi et xxxvii.

Bonchamp (de), général vendéen. Pons de Verdun fait annuler un jugement de la Commission militaire de Nantes qui condamnait à mort Mme de Bonchamp, veuve du général, II, p. 934, sous le mot Pons de Verdun.

Bon-Conseil (Section). Leroy-Neuvillette demeure rue du Renard-Saint-Sauveur, dans cette section, I, p. 704. — Levasseur y habite, II, p. 485. — Berthereau est électeur de cette section, p. 861.

Boncorps. Plaide contre la citoyenne Clément de Ris et autres : liquidation de l'office de trésorier du sceau, II, p. 313.

Bondy (Rue de). Pupil de Myons y avait son domicile, I, p. 639, n. 2.
De Rosambo y demeurait, n° 28, II, p. 280, n. 1.

Bondy (Section de vote), I, p. 8.
Métivier est électeur de cette section, II, p. 923.

Bonfley, fondé de pouvoir de Crochon : injures par la voie de la presse. Mise en cause de l'auteur, II, p. 537.

Bonifacio. Constantini était électeur à Bonifacio en 1792, I, p. 628, n. 2.

Bonin. Plaide contre Schweizer : tableau vendu comme étant de Rubens, expertise, II, p. 89.

Bonnay (François-Paul). Plaide contre A.-E.-F. de la Baume Le Blanc de La Vallière, veuve de Châtillon : exécution du testament de la veuve de La Vallière, II, p. 676.

Bonnefai-Champion, veuve Didfroy. Nicard plaide contre elle : offres réelles déclarées valables, II, p. 218. — Notice biographique, *en note*.

Bonne-Espérance (Cap de). Bernardin de Saint-Pierre y fait une excursion, I, p. 390 n. 2.

Bonnefond (veuve). Le commissaire national plaide contre elle et autres : paternité, acte de naissance ; rectification, II, p. 145.

Bonnemant (citoyenne), femme Noël. Dubuse plaide contre son mari et elle : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, II, p. 612.

Bonnemant (Guillaume), ancien député. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine par le Directoire, II, p. 249. — Nommé à nouveau juge au Tribunal de la Seine, p. 252. — Siège le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état ; enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, p. 316. — Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la guerre, p. 322. — Siège le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796) : vacations, p. 335. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siège, faisant fonctions de substitut, le 2 germinal an VII (22 mars 1799) : droit de vote maintenu, annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, p. 628. — Notice biographique, p. 687. — Principales publications, *même page*. — Porte sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Bonne-Nouvelle (Rue), I, p. 8.
Bonin, marchand de tableaux, demeure dans cette rue, II, p. 89.

Bonne-Nouvelle (Section). Malboste Champertois est électeur de cette section, I, 919.

Bonnet (Pierre-François-Dominique), défenseur officieux devant les Tribunaux. — Avait renoncé à plaider, Introd. pp. lxxv, xcvi et xcvii. — Avocat de la Comédie-Française, p. xcviii. — Plaide l'affaire Maucuit, p. xcviii. — Plaide l'affaire Levacher, p. clxiii.
Notes biographiques, I, p. 22, n. 1. — Défenseur de Vahlsh-Serant : jugement du Tribunal du 1er arrt qui rejette une demande en réparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 117 et s. — Plaide pour la veuve Dubois contre la demoiselle Levacher devant le Tribunal du 3e arrt : enfant naturel re-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

connu par sa mère ; recherche de paternité, p. 147 et s. — Plaide avec Mony-Quitainy pour les héritiers Calmet contre le Machault, ci-devant évêque d'Amiens, pour une somme d'argent que les anciens évêques d'Amiens avaient indûment fait payer à Calmet père, p. 196. — Plaide pour les comédiens du Théâtre de la Nation contre la dame Vestris et autres : jugement qui condamne les premiers à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon, et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Desgarcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté le Théâtre-Français avant le terme fixé par l'acte de société, p. 216. — Sa plaidoirie, p. 218. — Plaide pour les sieurs et dame de Cheissac dans un procès relatif à l'exécution du testament de Mme de Fenquières, p. 336. — Plaide pour les marchands de bois auxquels Gaschet réclame des dommages-intérêts pour actes arbitraires et lettre de cachet, p. 368. — Plaide pour Leroy et consorts : un enfant né dix mois et vingt jours après le décès du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, p. 376. — Son plaidoyer, p. 381. — Plaide pour Devaux, acquéreur d'un office de secrétaire du roi, p. 406. — Plaide pour de Ségur au sujet de la succession de Besenval, p. 408. — Plaide pour Boze contre la fille Bigot qui lui a intenté un procès en recherche de paternité, p. 536. — Plaide pour Sevin qui est condamné à restituer au Trésor public des sommes indûment payées par le ministre de Brienne, p. 570. — Plaide pour de Ségur condamné à restituer au Trésor public des sommes indûment payées, p. 571.

Fondé de pouvoir des époux Belland et Barairon : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud, succession d'Estaing, II, pp. 118 et 132. — Fondé de pouvoir de Rose Sellonf : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France, droits de son enfant naturel, p. 139. — Fondé de pouvoir des veuve et héritiers Boulanger : office d'huissier-commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance ; validité du contrat, p. 161. — Fondé de pouvoir de Girault : réclamation d'état d'enfant naturel ; envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 163 et 164. — Fondé de pouvoir des citoyennes Belland et Barairon : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud, succession d'Estaing, p. 202. — Fondé de pouvoir de Mammemarie : vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre, restitution, p. 231. — Fondé de pouvoir de Methey : propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, p. 236. — Nommé substitut du commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, p. 249. — Fondé de pouvoir des créanciers Vauvineux : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, p. 302. — Défenseur officieux des mineurs d'Espurbès contre Varancheau Saint-Genès : testament fait *ab irato*, p. 324. — Fondé de pouvoir de Nicolas-Alberl de Sigely, tuteur de Lahve d'Epmay : rejet de la demande en nullité pour cause de démence du testament de Gaspard-François de Lahve, p. 372. — Fondé de pouvoir de Rose Sellonf, qui plaide contre femme Slater et autres : envoi en possession, p. 378. — Fondé de pouvoir de Majenville, qui plaide contre Corbin, prêtre : annulation d'une donation pour suggestion et captation, p. 385. — Fondé de pouvoir de Montesquiou, p. 401. — Fondé de pouvoir de Fleurieu : recherche de paternité ; réclamation d'état d'enfant légitime, p. 402.

Bonnet, substitut. Siège le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état ; enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, II, p. 316. — Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la guerre, p. 322. — Fondé de pouvoir du Trésor public : rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, p. 408. — Fondé de pouvoir du Trésor public qui plaide contre Dijon et Cie et Gaillard et Cie : restitution de 4 millions au Trésor, p. 434. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Poin qui plaide contre Barral : enfant naturel : pension alimentaire ; mode de paiement, p. 449. — Fondé de pouvoir de la citoyenne veuve Angran d'Alleray qui plaide contre Sirotment et sa femme : demande contraire à une décision arbitrale, p. 475. — Fondé de pouvoir de la veuve Magon-Lalande et autres : succession de Hérault de Séchelles et de la veuve Hérault, p. 490. — Fondé de pouvoir des héritiers Rocheux des Aubus, contre lesquels plaide la citoyenne Simone : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, pp. 501 et 525. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Poin qui plaide contre le citoyen de Barral : les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels pendant la dépréciation du papier monnaie ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de la dépréciation, p. 528. — Fondé de pouvoir des artistes du Théâtre de la République : vente dudit Théâtre, nullité d'offres réelles, p. 535. — Dé-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

fenseur officieux des héritiers Lavoisier; donation par contrat de mariage; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Fondé de pouvoir des héritiers Clément; annulation, pour insanité d'esprit, de ventes d'immeubles; rectification de jugement, p. 562. — Défenseur officieux de Destouches, auteur du mineur Berville contre lequel plaident Bérulle Amible et autres testament de Jacques de Berville; substitution; validité d'une donation faite au mépris de cette substitution; lois des 25 octobre et 14 novembre 1793, p. 626. — Fondé de pouvoir de Lanchanque contre lequel plaide Marie-Catherine Pencaud demande en nullité de mariage rejetée; paternité contestée; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Fondé de pouvoir d'Illmisdal; demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion; enquête, p. 650. — Fondé de pouvoir de Louis-Charles Boullenois, contre lequel sa femme divorcée, née Elisabeth Boullard, plaide; demande en pension alimentaire rejetée, p. 682. — Fondé de pouvoir de Rallet contre lequel plaide Gaujac; paiement de créance, dépréciation des assignats; pièces perdues; certificat donné par les juges, p. 701. — Fondé de pouvoir de Soyecourt et autres demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion; enquête, p. 707. — Fondé de pouvoir du Trésor public, contre lequel plaident Neuville et la citoyenne Montansier liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du Théâtre des Arts, p. 728. — Défenseur officieux de Spinola qui plaide contre Busoni et autres : dépôt, paiement en numéraire, mandat; reddition de compte, p. 742.

Notice biogr., p. 867.

Bonnet de la Liberté (Section du). II, pp. 223, 244.

Bonnet Rouge (Section du). Boucher-Ilené en faisait partie, II, p. 868. — Goheau est membre de la commune révolutionnaire de cette section, p. 898.

Bonneuil (André-Etienne-Antoine-Chahenat, seigneur de). Le citoyen Mony et sa femme plaident contre lui et autres : succession de Joly de Fleury, II, p. 599. — Notes biographiques, *même page* n. 2. — Plaide contre Bizots, maintenue d'oppositions, p. 644. — Plaide contre Mony et autres : exécution du testament de Marie-Hélène Lefèvre-Lagrange, veuve de Guillaume-Louis Joly de Fleury, p. 709.

Bonnet. Fondé de pouvoir de Figurey : testament fait *ab irato* déclaré nul, I, p. 658.

Bonnier, ministre de la République au Congrès de Rastadt, I, p. 342.

Bonnin. Résiliation du bail de l'établissement des Bains Chinois qu'il avait consenti à Hupin et sa femme, II, p. 244. — Malfilâtre plaide contre lui et autres : liquidation de l'entreprise des Bains Orientaux, p. 639.

Bonnodeau (Denis-Charles-François, notaire à Paris. Notice. II, p. 45 et n. 4, pp. 390 et 391. — Jugement qui annule une obligation souscrite devant lui, p. 651.

Bonon (Jean), notaire à Paris. Notes biographiques. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Rocugel. II, p. 664 et note 2.

Bonor et consorts. Plaident contre la citoyenne Guibert, veuve Dancourt : estimation par experts du moulin et terres sis à Chenevières, II, p. 662.

Bons-Enfants (Rue des). Maupertuis demeurait dans cette rue, I, p. 42, n. 1, et p. 449.

Dubois était chirurgien-dentiste dans cette rue, II, p. 54. — Corcellet est marchand de liqueur vis-à-vis le passage de cette rue, p. 62. — Aglaé Gaucourt veuve des Acres de Laigle y demeure, p. 647.

Bonsergent (J.-B.). La citoyenne Raucourt est condamnée à lui payer des loyers, II, p. 60.

Bontemps (veuve). Flumanl plaide contre elle et autres : liquidation de la succession d'Omer François Joly de Fleury, II, p. 698.

Bonvallet. Plaide contre Courville : paiement de somme, II, p. 731.

Borde (Marie-Anne-Madeleine de Jacques de la). Notes biographiques, I, p. 502, n. 2.

Bordeaux (Raymond). Auteur de la *Philosophie de la procédure civile, Mémoire sur la réforme de la justice*. Av. pr., p. xi.

Bordeaux. Grey-Dupré s'y réfugie. Introd., p. cxcviii.

Mlle Jodin joue dans cette ville, I, pp. 121 note, 239, n. 2, 284. — Jeanne Cabarrus est arrêtée dans cette ville, p. 351, note. — Anselme du Baptiste aîné y est né, p. 642, note. — Dufresne y fut employé de commerce, p. 712, n. 1.

Mehée de la Touche y est envoyé en mission, II, p. 206, note. — Dufresne y séjourna, p. 669, note. — Hoyer-Fonfrède y est né, p. 594, n. 1. — Benoît est régisseur de l'octroi de Bordeaux, p. 863. — Petion gagne Bordeaux, p. 983. — Treilhard est incarcéré à Bordeaux, p. 947.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bonderie. Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal du 3e arrondissement, I, p. 375.

Bordier-Marcineau, avoué. Occupe pour Lavacquerie qui obtient des dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, I, p. 544. — Occupe pour Petau : demande en dommages-intérêts pour détention illégale, p. 560.

Bordin (Charles-Laurent), notaire à Paris. Sa prestation de serment. Notice, II, p. 14, et n. 5.

Borghèse (Pauline). Article de Pellet sur la pharmacie de Pauline Borghèse, II, p. 64, n. 1.

Borgnis (Charles-Joseph). Plaide contre Rozetti et Jean Borgnis : rectification d'un jugement, II, p. 520. — Plaide contre Rosetty et Jean-Antoine Borgnis : rectification d'un précédent jugement de l'an VI, II, p. 619. — Notes biographiques, *en note*.

Borgnis (Jean-Antoine). Charles-Joseph Borgnis plaide contre lui et Rosetti : rectification d'un jugement, II, p. 520. — Charles-Joseph Borgnis plaide contre Rosetti et lui : rectification d'un precedent jugement de l'an VI, II, p. 619. — Notes biographiques, *en note*.

Borgnis-Desbordes. Plaide contre Babet : arbitre réuni pour avoir émis antérieurement son opinion et pour être dépourvu de certificat de civisme, I, p. 758.

Borgnis-Desbordes (généraux). Notes biographiques, II, p. 619.

Borie. Fait fonctions de maire de Paris, II, p. 817.

Bonnaret. A fait une étude sur les assignats pendant la Révolution. Introd., p. cxciii, note.

Borne Saint-Senoix. Voyez Saint-Sernin.

Bort (Corrèze). Marmontel y est né, II, p. 582, n. 1.

Bosquet (citoyenne). Revendique des meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Theot, II, pp. 304, 315.

Bosquillon (Charles-Pierre). Notes biographiques, I, p. 143, et n. 2. — Prétend que l'élection de Manuel comme procureur de la commune de Paris est nulle, celui-ci ne réunissant pas les qualités exigées pour être citoyen actif, p. 144 et s.

Bosquillon (Edouard-François-Marie). Roger plaide contre lui : demande en paiement de 1 400 livres pour prix d'un exemplaire des Commentaires de César, II, p. 69. — Notice biogr. *en note*. — Même affaire, p. 72.

Bossange, libraire. Condamné à des dommages-intérêts pour contrefaçon des mémoires de Lalande, I, p. 657. — Procès relatif à la même affaire, p. 794.

Bossau (Angélique-Elisabeth-Jeanne, femme Michault). Girault plaide contre elle et autres : réclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, II, p. 209.

Bossens, plaide contre Neuville et la Montansier : théâtre de la Montagne ; saisie ; bail judiciaire, II, p. 51 et n.

Bosson (Pierre). Du Moley plaide contre lui : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, II, p. 55.

Bossuet. Mignard peint son portrait, I, p. 337.

Bossy, notaire à Paris. Continue l'étude Langlace, II, p. 736, n. 1.

Botereau (Alexandre). Plaide contre Laroncourt, caution *judicatum solvi* réclamée contre des citoyens de la République Batave, II, p. 724.

Botton Castellamonte. Introd., p. cxxx. — Conseiller de la Cour de cassation, II, p. 125.

Boucault (Justine-Joséphine veuve Feydeau, décédée femme Rouhaut). Sa succession. Notes biogr., II, p. 604 et note 1, p. 626. — Voyez Boucot.

Bouchard. Plaide contre les adjudicataires des fermes : Mouricault, commissaire national, se récuse ; La Jarriette le remplace, I, p. 657.

Bouchard (Nicolas), avocat, électeur de la section des Quatre-Nations. Elu, le 30 décembre 1790, juge-suppléant de Paris, I, p. 5. — Juge au tribunal du 5e arr., p. 7. — Son installation, p. 19. — Siège le 24 mai 1792 : une contestation restée indécise, par suite de la cessation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 245. — Siège le 1er juin 1792 : arrête prescrivant que les significations des jugements par défaut faute de comparaître seront faites par des huissiers audienciers, p. 250. — Siège le 26 juin 1792 : demande en dommages intérêts contre un bataillon de la garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 259. — Siège le 31 juillet 1792 : dommages-intérêts accordés à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p. 280. — Siège le 12 février 1793 : confirmation d'un jugement précédent, p. 375. — Siège le 15 mars 1793 : usurpation de titre et contrefaçon, p. 401. — Nommé par la Convention juge au Tribunal du 5e arr., p. 425.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siége le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siége le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse, faits révolutionnaires ; amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520. — Siége le 6 fructidor an VI, (23 août 1798) ; référé au Corps législatif, p. 555. — Siége le 22 pluviôse an VII (10 février 1799) ; jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Préside le 7 prairial an VII (26 mai 1799) ; reddition de compte, p. 656. — Préside le 8 prairial an VII (27 mai 1799) ; liquidation de l'office de Pierre Laurencet, substitut du procureur général au ci-devant Parlement de Paris, p. 658. — Le même jour : expertise ordonnée, p. 662. — Préside le 2 messidor an VII (20 juin 1799) : prestation de serment de Le Roy, secrétaire du Parquet, p. 667. — Préside le 18 messidor an VII (6 juillet 1799) : affirmation comme propriétaire de 2,126 francs de rente sur l'ancien gouvernement, p. 679. — Préside le 4 thermidor an VII (22 juillet 1799) : affirmation comme ancien propriétaire d'une rente de 1 250 francs sur l'ancien clergé de France, p. 684. — Préside le 16 thermidor an VII (3 août 1799), paiement du prix du Théâtre des Arts de la rue Richelieu acquis par la Nation, p. 689. — Préside le 22 thermidor an VII (9 août 1799) affirmation pour une rente de 1,000 francs constituée par les ci-devant États de Bourgogne, p. 695. — Le même jour : le Tribunal autorise le greffier à remettre à l'administration municipale du 12e arr[t] les minutes des actes de la justice de Paix de la section du Panthéon, p. 695. — Préside le 4 fructidor an VII (21 août 1799) substitution, p. 699. — Préside le 5 fructidor an VII (22 août 1799) : prestation de serment de Duchatel, membre de la Régie, de l'Enregistrement et du Domaine, et du citoyen Bourguignon, régisseur de l'Enregistrement, p. 700. — Préside le 12 fructidor an VII (29 août 1799) : exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts ; usufruit du château de la Grange-Bléneau ; résiliation d'un bail à vie, p. 714. — Préside le 13 fructidor an VII (30 août 1799) : révocation de donation par survenance d'enfant ; enfant survenu affilié dès le berceau à l'ordre de Malte, partage fait en famille de la loi ; annulation, p. 713. — Notice biogr., p. 867. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 950.

Boucher (Charles-François). Partisan de locaux séparés pour les six Tribunaux de Paris. Introd., p. 1.

Membre du Tribunal de cassation. Siége le 15 septembre 1792, le Tribunal casse un jugement du Tribunal du 5e arr[t], du 21 mai 1791 : affaire Formentin et dame Formentin contre Bardel et dame Bardel, I, p. 75. — Jugement du Tribunal du 3e arr[t] du 26 frimaire an II (16 décembre 1793), cassé, p. 645.

Boucher-Desmons (François-Gilles). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Elu juge au même Tribunal, p. 250. — Notice biogr., p. 867.

Boucher, membre du Tribunal de cassation. — Jugement du Tribunal du 3e arr[t] du 26 frimaire an II (16 décembre 1793), casse, I, p. 645.

Boucher. Le Tribunal rejette sa réclamation contre l'arrêté de l'Assemblée qui le prive du droit de voter, II, p. 483.

Boucher de la Richarderie. Notes biographiques, II, 868.

Boucher dit d'Argis. Voyez Argis (Boucher d').

Boucher-René (Antoine-René Boucher dit). Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 6e arr[t], I, p. 426.

Siége le 24 pluviôse an III (12 février 1795) : diffamation et injures publiques, II, p. 96. — Siége le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : préliminaire de conciliation ; cas de force majeure ; bureau de paix en non activité, II, p. 106. — Siége le 16 ventôse an III (6 mars 1795) : circulaire contre les abus des officiers ministériels, p. 107. — Siége le 21 ventôse an III (11 mars 1795) : prix des pansements ; loi du maximum ; expertise, p. 111. — Siége le 2 germinal an III (22 mars 1795) : pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, p. 119. — Siége le 2 messidor an III (20 juin 1795) ; compétence du Tribunal de famille, la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, p. 158. — Siége le 12 thermidor an III (30 juillet 1795) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 186. — Siége le 28 fructidor an III (14 septembre 1795) : séparation de biens ; provision non due, p. 212. — Siége le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession d'Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, p. 214. — Siége le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795) : délais de procédure accordés aux personnes incarcérées ; accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, p. 219. — Notice biogr., p. 868.

Boucher (Rue). Chepy y demeure, n° 29, près celle Etienne, II, p. 875.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Boucherat (Rue de). De Montchevrel demeurait dans cette rue, II, p. 406, n 3.

Boucher-Saint-Sauveur. Notes biogr., II, p. 868.

Boucheuil Dugommier et autres plaident contre lui et Chevalier : liquidation de la succession du général Dugommier, II, p. 646.

Boucheries (Rue des). Marguere jeune y demeure, n° 53, II, p. 920.

Boucheuilles (Amelot veuve). Balan plaide contre elle : suppression du privilège de chaises à porteurs de la cour, I, p. 470.

Bouches-du-Rhône. Jouhert est procureur-général-syndic de ce département, II, p. 906. — Ricord (Alexandre) est procureur-général-syndic des Bouches-du-Rhône, p. 937.

Bouchet. Vente de la manufacture d'armes du Bouchet, II, p. 448.

Boucin, avoué. Occupe pour Leroux et autres : Louis-Stanislas-Xavier est condamné à des dommages-intérêts pour suppression arbitraire des officiers de bouche de sa maison, I, p. 256.

Boucot (Justine-Joséphine), épouse de Rouhaut Nicolas, veuve en premières noces de Feydeau. Les héritiers de la veuve Maupeou et consorts sont condamnés à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, p. 307. — Sa succession bénéficiaire, p. 433. — Sa succession. Notes biographiques, p. 604, note 1 et p. 656, note 1.

Boucot (Jacques). Receveur-général des domaines de la ville de Paris, II, p. 604, n 1.

Boudard. Fondé de pouvoir d'Anselme : acteur ; engagements ; compétence des Tribunaux civils, I, p. 642.

Boudet (épouse). Recherche de paternité ; enfant né hors mariage ; aliments, I, p. 721.

Boudet (Jean-Pierre). Elu juge suppléant, I, p. 449. — Refuse, *même page*.
Notice biogr., II, p. 868.

Boudin, avoué. Occupe pour de Barral : recherche de paternité, I, p. 552.

Boudin (Léonard). Plaide contre Gaillard et Grandmesnil : bail d'un pavillon des bâtiments Egalité (Palais-Royal), I, p. 697.

Boudreau (Rue). Chauvelin demeure dans cette rue, II, p. 23. — La veuve d'Ormesson de Noyseau habite dans cette rue, p. 197.

Bouffflers (Joseph-Marie duc de). Notes biogr., I, p. 525, n 1.

Bouffflers (Maréchal duc de). Notes biogr., I, p. 525, n 1.

Bouffflers (Veuve de). Plaide contre Bouillon Conti : validité d'une rente viagère, I, p. 525.

Bouffflers (Louis-Edouard). Fils de Bouffflers, colonel du régiment de Charires-Infanterie, II, p. 446, note.

Bouffflers-Rouvfrel (Edouard de). Notice biogr., II, p. 446, note.

Bougault. Condamné à des restitutions envers le Trésor public, II, p. 43.

Bougaut (Mlle). De sa liaison avec Gautier de St-Charles naissent deux enfants naturels : Victoire-Charlotte et Charles-Félix. Ils sont baptisés sous les noms supposés d'enfants de Philippe Brunet et Jeanne Vernoine. Procès entre la demoiselle Bougaut et le sieur Gautier de St-Charles au sujet de la garde de ces enfants, I, p. 208 et suiv.

Bougefraud (la citoyenne). Plaide contre Thomas-Lavalette : rectification de l'acte de naissance de Charlotte-Ursule Lavalette, II, p. 413. — La veuve Lavalette plaide contre elle : fille naturelle adultérine ; droit à des aliments dans la succession de son père, p. 447. — La même plaide contre elle et le citoyen Bayerle : licitation, p. 458.

Bouillé (la citoyenne), femme de Contades, émigré. Plaide contre le commissaire du Directoire : divorce pour cause d'émigration, II, p. 336.

Bouillerot. Témoin d'un mariage clandestin in-extremis, II, p. 449.

Bouillon (Godefroy-Henri de la Tour d'Auvergne, duc de). Acceptation bénéficiaire de sa succession, I, p. 362. — Notes biogr., p. 362, n. 1. — Paiement de leçons de dessin données aux pages du ci devant duc de Bouillon, p. 394. — Voyez La Tour d'Auvergne.

Bouillon (Godefroy de). Plaide contre Jouenne de Longchamp : opposition à l'exécution du jugement par défaut du 9 juin 1794, I, p. 264.

Bouilly. Fondé de pouvoir de Joret : restitution des sommes payées pour obtenir des commissions de fouvetiers, I, p. 788.

Boulair (Lefebvre de la). Notes biogr., I, p. 368. — L'abbé Legal plaide contre lui en paiement de rente viagère, p. 368.

Boulainvilliers (la citoyenne). Epouse du sieur Léonard de Faudous, I, p. 622.

Boulainvilliers (marquis de). Introd. p. ccxiii.
Notes biogr., I, p. 364, n. 1. — Saint

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Albin plaide contre lui ; dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564.
Comme prévôt de Paris, préside le procès de Toit de la Sonde, II, p. 129, n. 3.

Boulard. Serviere plaide contre lui : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 541.

Boulanger, avocat au Parlement, II, p. 869.

Boulanger (Denis, juge de paix, II, p. 869.

Boulanger (Jacques-Alexandre) ou Boullanger. Introd. p. LXXXVI.
Substitut au Châtelet, notice II, p. 22, n. 1. — Plaide contre Michaut-Duchateau : fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, *même page*. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Notice biogr., p. 869.

Boulanger (Veuve et héritiers). Plaident contre Langlois : office d'huissier-commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance ; validité du contrat, II, p. 164.

Boulay, Conseiller d'Etat. Introd. p. CLXVII.

Boulay (Moselle). Anthoine y est né le 18 mars 1758, II, p. 855.

Boulay (Terre de). De Vin de Fontenay est tenu de remettre à la direction des créanciers d'Hericourt les titres relatifs à cette terre, I, p. 343. — II, p. 553.

Boulay de la Meurthe. Notes biogr., II, p. 656, n. 1.

Boulaye (Dufour de la). Présenté par Mourre comme candidat à la Cour Impériale, le 30 mai 1810, II, p. 971.

Boulaye (Pignere de la). La Cie Dennesson plaide contre lui et la Cie Lang : condamnation solidaire de tous les membres d'une condamnation commerciale, II, p. 49.

Boulé (Alphonse). Auteur d' « Une cause célèbre sous la Terreur », II, p. 152, note.

Boulets (Bellanger des). Avait vendu la terre des Boulets et le domaine de Chatres à Fabre de Charnin, I, p. 542.

Boulets (Terre des). Annulation du contrat de la terre des Boulets, I, p. 541.

Boulland (Guillaume) ou Boulland de Vaucelet. Introd. p. LXXVIII.
Elu juge suppléant, I, p. 419. — Juge du Tribunal du 2e arr. p. 420. — Commissaire national au même Tribunal, p. 422. — Siège le 2 mai 1793 : appointements des forts employés à la marée, p. 451. — Siège le 12 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 578. — Siège le 13 septembre 1793 : insaisissabilité d'une rente faite à l'actrice Conlat et à son fils, p. 579. — Le même jour : achat d'un poignard, p. 581. — Siège le 20 septembre 1793 : démission du citoyen Vertier, commissaire national par intérim, faute par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Commis pour remplir provisoirement les fonctions de commissaire national, p. 674. — Siège le 16 floréal an II (5 mai 1794) : société pour l'exploitation des Bains chauds sur la Seine, p. 724. — Le 12 prairial an II (31 mai 1794) : demande au Tribunal de ne pas siéger à cause de la fête nationale, p. 744. — Remplacé par Lecomte jeune. Installation de celui-ci, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le destitue, p. 773. — Destitué et arrêté, p. 776.
Publication de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant qu'il reprendra ses fonctions de juge, II, p. 9. — Commissaire national. — Siège le 27 thermidor an II (14 août 1794) : prestation de serment de cinq notaires, p. 44. — Siège le 6 fructidor an II (23 août 1794) : fonctions des anciens substituts du Châtelet de Paris, p. 22. — Notice biogr., p. 868.

Boullanger (Agnès-Catherine Le), veuve de Anne-Louis Pinois, I, p. 518.

Boullaye (Donet de la). Voyez Veuve Donet.

Boullaye (Veuve et héritiers Donet de la). La citoyenne Duparc plaide avec son mari contre eux : réclamation d'un legs ; testament : enquête, II, p. 534. — La femme Daulavoine plaide contre eux : un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second ; testament ; enquête, II, p. 628.

Boullay Thierry (Jean-Baptiste-Talon, marquis de). Notice biogr., II, p. 238, note 2.

Boullay-Thierry. Talon était marquis de Boullay-Thierry, II, p. 73, n. — Ce domaine était situé dans le district de Dreux. Acheté par les époux La Rochefoucauld, p. 430.

Boullemer. Locataire du petit hôtel Radziwill, I, p. 767.

Boullenois (Louis-Charles). Notes biographiques, I, p. 460, n. 1. — Restitue la dot de sa femme avec les intérêts depuis le jour du mariage, p. 460. — Contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Un tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. — Nouvelles notes biographiques, p. 559, n. 1.
Sa femme divorcée, née Elisabeth

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Rouillard plaide contre lui : demande en pension alimentaire rejetée, II, p. 682

Boulloud. Élu juge. Introd. p. LXVI.

Boulogne (citoyenne Tavernier de). Plaide contre de Vindé : application à la terre de Magnanville de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, I, p. 457.

Boulogne (Philippe-Guillaume-Tavernier de). Avait, dans un codicille, grevé son fils d'une substitution, I, p. 457.

Boulogne. I, p. 100. — Hénoque était curé de Boulogne, p. 650.

Bouquet. Vend une maison à Berthier, le 13 frimaire an II, II, p. 321.

Bourbe (Rue de la). Lamoignon de Malesherbes est détenu maison du Port-Libre, dans cette rue, I, p. 682. — De Ségur y est détenu, p. 764.

Bourbon (Françoise-Louise-Adélaïde de). Notes biogr., I, p. 242, n. 1. — Elle plaide contre son mari : les parties ne sont pas obligées de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242

Bourbon (Louise-Anne de). Voyez Charollais.

Bourbon (Louis-Jean-Marie de). Constitue en dot à sa fille 6 millions, I, p. 392

Bourbon (Marie-Anne Bouguerand surnommée). Voyez Bouguerand.

Bourbon-Conti (Stéphanie-Louise). Introd. p. XCV.
Plaide contre Janton : travaux de maçonnerie ; exception d'émigration rejetée, II, p. 475. — Notes biogr., *en note*. — Voyez Vo Billet

Bourbon-Conti (Louis-François). Père de Louis-François-Joseph-Bourbon-Conti, I, p. 525.

Bourbon-Conti (Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti). Une dame Billet, se disant comtesse de Mont-Cau-Zain (anagramme de Mazarin-Conti), intente contre lui une instance en reclamation d'état : le Tribunal la repousse pour défaut d'autorisation maritale, I, pp. 67 et s. — Notes biogr., p. 340, n. 3. — Jugement qui condamne le comte de Provence à lui payer les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, p. 240. — La veuve de Bonfilers plaide contre lui : validité d'une rente viagère, p. 525.

Bourbon-Chavôire. La Régie de l'enregistrement et des domaines plaide contre lui, il est condamné à 100 fr. d'amende et 100 fr. d'indemnité, II, p. 614.

Bourbon-Penthièvre (Louise-Marie Adélaïde de). Sa séparation de biens, I, p. 391.

Bourbon (Ile de). Sonnilac était gouverneur de cette île. Introd., p. XCV. — I, p. 57. — Bernardin de Saint-Pierre y fait une excursion, pp. 390, 581, note et 651.

Bourbon (Port de). Elchevery y est transféré, II, p. 130.

Bourbon (Quai de). Leroy du Natois y habite, I, p. 458, n. 2.

Bourbon (Rue de). Devient la rue de Lille, I, p. 535 n.
Caroyon de Vandeul demeurait en 1789 rue de Bourbon, n° 452, II, p. 445 n. et p. 948

Bourbonnais, I, p. 408, n. 2.

Bourbotte, député jacobin. Condamné à mort, II, p. 147, n. 1.

Bourcart, défenseur officieux de Dionis du Séjour contre lequel plaide Pouilain : succession de Louis-François-Dionis du Séjour, interdit, II, p. 445.

Bource. Plaide contre Courvoisier qui est condamné à des dommages-intérêts au sujet d'une luzerne située rue de la Pépinière, II, p. 331.

Bourcey (Louis-Nicolas). Introd. p. LXXXV.
Ancien Procureur au Parlement. Élu juge au Tribunal du département de la Seine, II, p. 250. — Notice biogr., p. 869.

Bourdais (Ambroise). Plaide contre de Sade : engagement des comédiens à l'année, I, p. 667. — Opposition à ce jugement, p. 668, n. 1.

Bourdelon (citoyenne). Plaide contre Haussmann : augmentation de la pension nécessaire pour l'entretien d'un enfant, II, p. 309.

Bourdet. Notes biogr., I, p. 726. — Dubois plaide contre sa veuve et ses héritiers : charge de chirurgien dentiste du Roi, p. 726
Procès relatif à la même affaire, II, p. 54.

Bourdin. Débiteur de Falconnet, II, p. 121.

Bourdon. Fondé de pouvoir de Burggraff : article calomnieux du *Journal des campagnes et des armées* ; rétractation et réparation, II, p. 579.

Bourdon (Honoré), dit Neuville. Introd. p. CLXXVI et suiv.
Amant de Marguerite Brunet dite Montansier, I, p. 286, n. 1. — Anselme plaide contre lui et Montansier : acteur, engagement, compétence des Tribunaux civils, p. 642. — Plaide contre Baptiste, p. 677. — Damas plaide contre lui : nullité d'un engagement d'acteur, p. 688. — Damas

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

plaide contre lui et la citoyenne Montansier : validité d'un engagement théâtral, impossibilité de suivre sur l'appel d'un jugement annulé par la Cour de Cassation, p. 694. — L'actrice Sainval plaide contre lui et autres : saisie réelle des bâtiments du théâtre de la Nation, p. 734.

Bossens plaide contre lui et la Montansier (théâtre de la Montagne) ; saisie, bail judiciaire, II, p. 54. — Plaide avec la Montansier contre Desforges et autres : traité pour la représentation des œuvres de Desforges : *le Sourd ou l'Auberge pleine*, *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres et Cellamare*, etc. ; inexécution du traité par Desforges ; condamnation à des dommages-intérêts, p. 86. — Franconi plaide contre lui et la Montansier ; ceux-ci sont condamnés à lui payer 11,000 livres, p. 126. — Les agents nationaux des domaines plaident contre lui et la Montansier : résolution, faute de paiement, de la vente consentie par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, de onze arcades des maisons sur le Jardin-Égalité, p. 156. — Baptiste plaide contre lui et la Montansier : les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 207. — Franconi plaide contre lui et la Montansier : paiement des honoraires et fournitures de Franconi, de son personnel et de ses chevaux pour le théâtre de la Montansier, p. 220. — Plaide avec la Montansier contre Degotty : paiement des décorations destinées aux représentations du siège de Granville et du ballet de Psyché, p. 229. — Mars Marie et Mars Jeanne plaident contre lui et la Montansier : engagements et appointements des demoiselles Mars, p. 243. — Lenoir plaide contre lui et la citoyenne Montansier : ses offres réelles sont déclarées suffisantes, p. 273. — Les entrepreneurs du théâtre de la République plaident contre lui et Brunet-Montansier : droit de représenter *le Sourd ou l'Auberge pleine*, p. 310 et note. — Plaide avec la Montansier contre Toloze : défense à Toloze de laisser jouer sur son théâtre *la Femme jalouse*, *Cellamare* et autres pièces de Desforges, p. 325. — Damas plaide contre lui et la Montansier mineur : engagement au théâtre ; dédit, p. 406. — Champein plaide contre lui et la Montansier : *la Métomanie* : droits du compositeur, p. 467. — Plaide contre Guillard et Desforges : défense de représenter des pièces de Desforges, p. 538. — Plaide avec la citoyenne Montansier contre Morel et autres : affaire du théâtre de Beaujolais ; jugement obtenu par collusion ; tierce opposition, pp. 548, 584. — Plaide avec la citoyenne Montansier contre le Trésor public : paiement du prix du théâtre des Arts de la rue Richelieu acquis par la nation, p. 689. — Plaide avec la citoyenne Montansier contre le Trésor public : liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du théâtre des Arts, p. 728.

Bourbon (Léonard). Voyez Crosnière (Bourdon de la).

Bourbon (Pierre). Nommé greffier expéditionnaire des Lettres de notification en la Chancellerie des Tribunaux de Paris, I, p. 505.

Bourbonnais (Augustine-Joséphine-Mahé de la). Mineure émancipée. A pour curateur Lamogère, II, p. 223.

Bourbonnais (Bertrand-François Mahé de la). Célèbre marin. Notice biogr., II, p. 223, n. 1.

Bourbonnais (Famille Mahé de la). Estimation d'une maison appartenant à cette famille, II, p. 223.

Bourbonnais (Louis-Charles-Mahé de la). Lieutenant de vaisseau, II, p. 223.

Bourbonnais (Pierre-Philippe-Charles-Mahé la). Capitaine du 3e bataillon de la 28e demi-brigade, II, p. 223.

Bourbonnais (Pierrette-Thérèse-Mahé de la), épouse Combault d'Auteuil, II, p. 223.

Bourdonnais (Rue des). Devauver y habite, n° 7, en 1789, II, p. 883. — Loppé est commis aux écritures et vérifications de la Ferme-Générale, dans cette rue, p. 917.

Bourdon. Juge au Tribunal de la Seine. Siége à la 4e section le 6 fructidor an VI (23 août 1798) la rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans une vente volontaire aux enchères publiques ? Référé au Corps législatif, II, p. 555.

Bouret. Plaide contre le procureur de la commune *de Bruneau* au sujet de bâtiments usurpés par Louis-Stanislas Xavier, I, p. 438.

Bourg de l'Égalité, I, p. 311.

Bourg de Rozoul ou Bourg d'Oisans (Isère). Faure (Jean-Pierre) y est né en 1741, II, p. 889.

Bourg-en-Bresse. Valentin-Duplantier était lieutenant-général à ce bailliage, II, p. 717, n. 1. — Gauthier des Orcières y est né le 28 novembre 1752, p. 895.

Bourgeois. Dirige le service des messageries des environs de Paris, II, p. 320 et note.

Bourgeois (François). Tuteur de Montmorin Henriette. Plaide, en cette qualité, contre Reynold. Liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, II, p. 245. — Tuteur des mi-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

neurs La Luzerne : succession de François-Augustin-Marie-Henriette Montmorin, estimation des terres de Theil, Vaumore, Noé et dépendances, p. 587. — Plaide en la même qualité contre Marie Montmorin, épouse de Beaumont : succession de Montmorin ; enterinement du rapport des experts, p. 641.

Bourgeois (François). Jugement condamnant Lacarrière ès-noms à lui payer des leçons de dessin, I, p. 594.

Bourgeois (J.-B.-Joseph). Sa femme divorcée plaide contre Michu et autres : déchéance des droits à la Société du théâtre de l'Opéra-Comique, II, p. 576.

Bourgeot. Inspecteur des droits sur les charbons. Est condamné avec Mager à rendre compte des 2 sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers dits Plumets, porteurs de charbon, pour subvenir à leurs besoins en temps de maladie, I, p. 246.

Bourges (Cher). Gorguereau y est né le 14 octobre 1739, II, p. 900.

Bourg-la-Reine, I, p. 9.
De la Sablonnière est procureur-syndic du district de Bourg-la-Reine, II, p. 882.

Bourgogne, I, p. 96, n. et p. 106, n. p. 133, n. — Amelot était intendant de cette province, p. 757.
De Malebeste avait été conseiller au Parlement de Bourgogne, II, p. 4, note et p. 290. — Le canal de Bourgogne a été étudié par Perronet, p. 417, note.

Bourgogne (Rue de). Le citoyen Ségur demeure dans cette rue, II, p. 195.

Bourgogne (Parlement de). Frochot était avocat à ce Parlement, I, p. 283, n.

Bourgoin. Notaire à Nanterre. Continue l'étude Millon, II, p. 747, n. 1.

Bourguignon. Ex-ministre de la police. Sa prestation de serment comme régisseur de l'Enregistrement, II, p. 700.

Bourguignon-Dumolard (Claude-Sébastien-Louis-Félix). Notes biograph., II, p. 869.

Bourguignon (Henri-Frédéric ou Bourguignon Dumolard). Nommé substitut du Commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, II, pp. 249, 251, 252. — Son installation à la troisième section, p. 309. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Juge le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : donation par contrat de mariage ; insinuation de l'acte ; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Est nommé à d'autres fonctions ; Chambonie le remplace, p. 576. — Notice biographique, p. 869. — Principales publications, *même page*. — Est remplacé par Chamborre comme substitut, p. 874, sous le mot Chamboire. — Présente pour la Cour impériale, par Mourre, le 30 mai 1810, p. 971.

Bourgeat avoué. Occupe pour Remilleret dit Piague : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, I, p. 583.

Bourgeu, syndic des perruquiers à Pontarlier. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Bourgon. Jurisconsulte, I, p. 480.

Bourgotte-Vambosech (Louis). Plaide contre la citoyenne Raucourt et Henriette Peuty : paiement de six mois de pension de la fille Betsy dont ces dernières ont répondu, II, p. 693.

Bourlet. Le 18 avril 1793, le Tribunal du 1er arrondissement autorise les habitants de Clamecy à faire saisir et vendre les arbres que Bourlet a fait couper, I, p. 430. — Plaide contre les habitants de Clamecy : incompétence à raison du domicile, p. 431.

Bournizet. Fondé de pouvoir de Picart : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, II, p. 46.

Bouron (Hilaire-François). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Nommé par le Directoire juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, p. 252. — Siège à la 4e section le 28 pluviôse an IV (17 février 1796) : partage d'opinions ; référé au Corps législatif, p. 286. — Siège le 13 germinal an IV (2 avril 1796) : restitution d'une commode détournée d'une succession, p. 299. — Siège le 16 floréal an IV (5 mai 1796) : arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats ; partage d'opinion, p. 310. — Préside la première section les 14 et 17 fructidor an IV (31 août et 3 septembre 1795) : la dame Dugazon est maintenue dans l'appartement qu'elle occupe, p. 332. — Préside le 23 fructidor an IV (9 septembre 1796) : contestation d'état ; demande d'envoi en possession de legs par Amable-Rose-Félicité-Louise dit Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle du défunt Nicolaï, p. 333. — Préside le 27 fructidor an IV (13 septembre 1796) : succession de d'Ormesson de Noyseau ; levée des scellés avec description, p. 335. — Préside le 13 frimaire an V (3 décembre 1796) : liquidation de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 348. — Préside le 19 nivôse an V (8 janvier 1797) : partage des successions de Chaspoux-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Verneuil, p. 350. — Préside le 25 nivôse an VI (14 janvier 1797) : demande en divorce formée par la femme de Billaud-Varenne, déporté, p. 353. — Préside le 13 pluviôse an V (1er février 1797) : demande en divorce, p. 356. — Préside le 13 pluviôse an V (1er février 1797) : succession de Louis-Achille Dioms du Sejour, terre d'Argeville, maison à Paris, expertise, pp. 356 et 357. — Préside le 17 pluviôse an V (5 février 1797) : pension alimentaire ; enfant naturel, p. 362. — Préside le 29 pluviôse an V (17 février 1797) : divorce, p. 367. — Préside le 18 ventôse an V (8 mars 1797) : droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le théâtre de la rue Louvois, p. 371. — Préside le 25 ventôse an V (15 mars 1797) : divorce, p. 377. — Préside le 3 germinal an V (23 mars 1797) : droit de vote à l'assemblée primaire suspendu par l'état de domestique à gages, p. 379. — Préside le 5 germinal an V (25 mars 1797) : droit de vote à l'assemblée primaire, p. 380. — Préside le 8 germinal an V (28 mars 1797) : paiement d'une obligation en numéraire, p. 382. — Preside le 23 germinal an V (12 avril 1797) : divorce pour cause d'émigration, p. 386. — Préside le 29 germinal an V (18 avril 1797) : partage des Masus de Talmont, p. 388. — Préside le 5 floréal an V (24 avril 1797) : provision pendant l'instance de divorce, p. 389. — Préside le 9 floréal an V (28 avril 1797) : succession d'Elisabeth-Sophie Gilly, femme Jaucourt ; estimation par experts des donations des domaines de Combreuil, Presles et dépendances, p. 389. — Preside le 13 floréal an V (2 mai 1797) : exécution du bail de la salle de spectacle de Molière, p. 390. — Siége le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire ; dommages-intérêts ; transaction ; demande en rescision pour cause de terreur ; mémoire injurieux pour les juges ; suppression, p. 450. — Siége le 5 ventôse an VI (24 février 1798) : succession de la veuve Querhoënt, p. 471. — Siége le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) : demande contraire à une décision arbitrale, p. 475. — Siége le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : abus de confiance au préjudice d'un détenu, restitution de la somme détournée, p. 486. — Siége le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse, faits révolutionnaires, amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait fonctions de substitut, p. 748. — Notice biographique, p. 870. — Porte sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 935.

Bourbon (François). Notaire à Paris. Le contrat de mariage de Charles-Henri d'Estaing et Marie-Sophie Rousselet-Chateau-Renault est passé devant lui, II, p. 733. — Notes biographiques, *en note*.

Boursault. Introd., p. CLXXXIII.

Est condamné par le Tribunal du 3e arr. à rendre à Raffard Brunet le manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, I, p. 183. — Notes biographiques, p. 183, n. 1. — Procès relatif à la même affaire que ci-dessus, p. 252. — Loyers de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault, p. 487 et n. 1. — Plaide contre de la Chapelle résiliation du bail du théâtre des Sans-Culottes, p. 778 et n. 2.

Plaide contre Tolozé exécution du bail de la salle du spectacle de Molière, II, pp. 390, 411, 427.

Boursier aîné, notaire à Paris, II, p. 671.

Bourtibourg (Rue). Heuvrard y habite, n° 15, II, p. 904.

Boury. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Boussay (Indre-et-Loire). Menou y est né, II, pp. 83, 527, note.

Bousse (Marie-Rose-Angélique), mère de Félicité Dormoy, II, p. 433.

Boutet. Voyez Mars.

Boutet (Jacques-Marie, dit Monvel). Voyez Monvel.

Boutin. Guillotiné, II, p. 533, n. 2.

Brétin (Marie-Gabrielle). Plaide contre Dijon père, on ne saurait condamner un père comme civilement responsable des faits de séduction et de grossesse qui sont personnels à son fils, I, p. 157.

Boutmont, huissier à Paris. Aurait fait le commandement signé par Lélang, huissier, qui contenait des expressions illégales dont la radiation est ordonnée par le Tribunal du 1er arr., I, p. 328.

Bouvier (Félix). Un des écrivains de l'histoire de la Révolution. Av.-pr. I. Auteur de *Un Amour de Bonaparte*, II, p. 888, sous le mot Dulocq.

Bouvier de la Motte de Cépoy (Marguerite-Françoise). Notes biographiques, II, p. 663, note.

Boyer, membre du Tribunal de Cassation, II, p. 125.

Boyer (Jean). Plaide contre les syndics et les créanciers de Quatremère-Disjonval : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, II, p. 66.

Boyer-Fonfrède (Jean-Baptiste). Albert plaide contre lui et Lecomte : empri-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

sonnements en Angleterre ; dommages-intérêts, II, pp. 409, 436 et 594, — Notes biograph., p. 594, n. 1.

Boyer-Fonfrède (Henri-Jean-Étienne). Député de la Gironde en 1831, II, p. 594, n. 1.

Boynes (Bourgeois de). Notes biogr., I, p. 371, n. 2.

Boynes (Veuve Bourgeois de). Est condamnée à payer aux héritiers Lafille ce qui leur reste dû sur une somme prêtée, I, p. 371.

Boyer (de Gaube). Notes biogr., I, p. 115, n. 2 — Plaide contre Caron de Fleury à qui il avait acheté, pour acquérir des droits à la noblesse, l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi. le Tribunal du 5e arr' décide que la perte de l'usufruit doit être supportée par le vendeur, alors que l'Assemblée nationale a ajouté au remboursement de la finance de l'office une indemnité pour la faculté qu'avait le titulaire de transmettre ses droits utiles et honorifiques, p. 116

Boys (Julien-François). Obtient des dommages-intérêts pour plainte calomnieuse, I, p. 639.

Boyssieulh (François). Plaide avec sa femme, née d'Estaing, contre les époux Barairon et Balan ; succession d'Estaing, II, p. 732. — Notes biogr., *en note*.

Boyveau-Laffecteur, Notice biograph. Plaide contre Boissier : vente du rob anti-syphilitique, II, p. 64 et note 1.

Boze, avoué. Occupe pour Laborde de Méréville : procès relatif à des actes sous-seings privés, I, p. 329.

Boze (Fanny). Notes biogr., I, p. 212, note 1. — Les époux Darragon sont condamnés à payer un portrait de Mirabeau fait par elle, p. 212.

Boze (Joseph). Peintre. Introd., pp. LXXV, CCXII. Notes biogr., I, p. 212, n. 1. — Les époux Darragon sont condamnés à lui payer le portrait qu'il a fait de la dame Darragon et le portrait de Mirabeau fait par sa fille, *même page*. Paiement des portraits de Louis Stanislas-Xavier, prince français et de Marie-Joséphine Louise de Savoie, p. 248. — Réclame le prix d'un portrait du maréchal de Castries, déjà payé, p. 310. — La fille Bigot plaide contre lui en recherche de paternité, p. 536 et n. 1.

Bracq (citoyenne). Carbonel-Chrisy plaide contre elle et la citoyenne Ducos ; garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, II, p. 209.

Bracquemard (Louis-Vallory), notaire à Colombes. Sa prestation de serment, II, p. 738. — Notes biogr., *en note*.

Braguelongne (Marie-Anne Loyat, Ve). Vente sur licitation des biens de sa succession, I, p. 518.

Brailles. Plaide contre Saint-Huruguo : prix de pension, II, p. 52.

Braisne (Aisne). Ravaut y est né le 22 janvier 1745, II, p. 936.

Brancas (Marie-Françoise-Chabotteau de), veuve de Joseph Miaczinski. Plaide contre les régisseurs des domaines nationaux : dot, restitution, I, p. 638.

Brancas-Lauraguais. Voyez Lauraguais.

Brantome. Bertin, comte de Bourdeille était seigneur de Brantome, I, p. 709, n. 3.

Briard. Fondé de pouvoir d'Osmond : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, I, p. 762.

Brasdor, médecin. Soigna Chamfort lorsque celui-ci essaya de se donner la mort, II, p. 5, note. — Ses honoraires, p. 25.

Brayer, huissier audiencier, I, p. 655, n. 1.

Brayer (veuve). Voyez Ve Joly de Fleury (Françoise-Bonne-Geneviève).

Breant. La veuve Dufour plaide contre lui : refus de payer un effet de commerce en raison de prétendues qualifications nobiliaires, I, p. 727.

Bréard, membre du Comité de Salut public, II, p. 8.

Brégiot, notaire à Paris, II, p. 16.

Brémard, notaire à Paris, II, p. 233.

Brémond (citoyenne), veuve Lemercier. Plaide avec Lhuillier contre d'Ormesson de Noyseau : remboursement d'une rente perpétuelle, II, p. 197.

Brémond (Étienne, héritiers de). Plaident contre la veuve d'Ormesson de Noyseau : remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, II, p. 197.

Brémond (Pierre-Madeleine). Son curateur Lhuillier plaide contre la citoyenne d'Ormesson de Noyseau : remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, p. 197.

Brémond (Étienne). Avait constitué une rente au profit du chanoine d'Ormesson, II, p. 197.

Brescia. Sergent-Marceau y émigre, II, p. 48, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bresse, I, p. 96.
De Saile était lieutenant général pour le roi dans la Haute et Basse-Bresse, II, p. 746, note

Bresson Plaide contre la citoyenne Joly de Fleury : signification d'un jugement, I, p. 783

Brest. Le fils de Simon Mique y débarque en 1745, Introd., p. CXXIV.
Meldé de la Boudonnais demeure dans cette ville, II, p. 223

Breteuil (baron de). Introd., pp. CXXXIV, CXL. — Offre à Mesmer, au nom de Louis XVI, 20 000 livres de rente viagère et un traitement de 10,000 livres, pour établir une clinique magnétique, I, p. 142, note. — Sur son ordre, Latude est remis définitivement en liberté le 18 mars 1784, p. 504, note. — Sur son ordre Gaschot, est enfermé à Bicêtre, p. 680. — Le Prevôt plaide contre la succession dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 708. — Notes biogr., p. 710, n. 6.

Bretagne, I, p. 342, note.
De la Sablonnière y est envoyé en mission, II, pp. 882 et 935

Breton (Le), Pierre Loyset lui succède comme membre de la Régie de l'enregistrement et du domaine, II, p. 506.

Breton (Marguerite). Revendique des meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, II, pp. 304 et 315.

Brette S'est occupé de l'Histoire de la Révolution. Av.-pr. I. — Auteur du *Recueil de documents relatifs à la Convocation des États Généraux de 1789*, Av. pr. p. VII et II, p. 876. — Auteur de l'*Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution française et de la première République*, Av.-pr., p. VIII.

Breton (Louis-Nicolas Le), commis-greffier du Tribunal du 6e arrt, I, p. 421.

Breuillaud (Augustin-Edmond), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Herbelin, II, p. 531, n. 3.

Breux (de). Voyez Dreux-Breze (de).

Briant. Fait faire un commandement à Dornel, I, p. 328.

Brichard (François), notaire à Paris. Notes biographiques, I, p. 393 et n. 3. — Séquestre de la succession de Dumoc, p. 413. — Vente de l'hôtel de Dumoc, devant Brichard, pp. 514 et 530.
Chandol, notaire, est impliqué dans le protêt de Brichard, II, p. 20, n. 2.

Brienne (Alexis-Janvier Laliye de la). Notes biographiques, II, p. 374, note 1. — Sa veuve, Edme Prévost, plaide contre les héritiers Vallet-Villeneuve : validité d'offices réelles, p. 504.

Brienne (Alexise-Charlotte Marie-Joséphine Laliye de la). Seule héritière de son père, II, p. 374.

Briden, avoué. Occupe pour Jacquenot-Collet : dénonciation calomnieuse, réparation d'honneur et dommages-intérêts, I, p. 474.

Brie, I, p. 408, note 2.

Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne). Dufour y est mort le 29 décembre 1828, II, p. 885.

Brie-la-Ville. Verdon était marchand de charbon à cet endroit, II, p. 38.

Brienne (de). Restitution au Trésor public de sommes indûment payées par le ministre de Brienne, I, p. 370.

Brienne (Etienne-Charles de Loménie), évêque constitutionnel de l'Yonne. Notes biographiques, I, p. 47, n. 1. — Refuse l'institution à Gobel, élu évêque de Paris, p. 48. — Affaire Gayant contre l'évêque de l'Yonne : le Tribunal du 5e arrt, faisant droit à deux sentences de l'officialité de Sens, maintient Gayant dans la possession civile de la cure de Beaune, p. 94 et note 1.

Brienne (Louis-Marie-Athanase de Loménie de). Notice biographique, II, p. 200, note 1.

Brienne (Rue de). Le comte de Loménie y demeure, II, p. 200, n. 1.

Brière. Présenté par Mourre comme candidat à la Cour impériale, le 30 mai 1810, II, p. 911.

Briffe (Jean-Charles-Robert), mari de Aglaé-Louise-Marie Hocquart, II, p. 169.

Brière-sur-Allonne. De l'Etang y est né le 3 janvier 1724, II, p. 872.

Briffe (Armand de La), conseiller au Parlement. Est marié à la fille de Brunet de Rancy; celui-ci donne l'hôtel Carnavalet, en avancement d'hoirie, à sa fille, en 1717, II, p. 360, note.

Briffe (famille de La). Possède l'hôtel Carnavalet de 1694 à 1777, II, p. 361, note.

Brignole (Marie-Catherine de). Notes biographiques, II, p. 625, note 4.

Brignolles (District de) (Var). Mourre jeune est secrétaire en chef de l'administration de ce district, II, p. 928.

Brillat-Savarin membre du Tribunal de Cassation, II, p. 425.

Brillouet, médecin. Condamnation de Charlin et autres à lui payer des dommages-intérêts pour perte d'un

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

manuscrit, I, p. 137. — Procès relatif à la même affaire, p. 601.

Briois (Mme). Notes biographiques, I, p. 767, n. 1. — Plainte contre Barba, qui est condamné à remplacer le manuscrit *La Mort du jeune Bara*, *même page*.

Brionne (Hôtel de). Contigu à l'Hôtel de la Vallière; notice, I, p. 701, note.

Brioude. Lieu de naissance de Delcher, I, p. 627, note.

Brissac. Procès contre d'Haussonville et Flamarens au sujet de la liquidation des charges de louveterie, I, p. 465. — Procès analogues, pp. 556 et 557.

Brissac (de). Notes biographiques, I, p. 414, note 1. — Sa succession, p. 414. — Nouvelles notes biographiques, p. 548, note 2. — Exemption de son testament, p. 548.

Brissac (Veuve de). Est autorisée à recouvrer les sommes dues à la succession de son mari et à la communauté, I, p. 411.

Brisset, épicier-chandelier. Saisie de suifs qui lui étaient adressés, I, p. 761.

Brisset. Plainte contre Laticule; autorisation donnée à un co-détenu solidaire d'interjeter appel d'un jugement au nom du curateur à la succession vacante de son co-débiteur, I, p. 696. — Plainte contre le même; on ne saurait contraindre quelqu'un à interjeter appel d'un jugement et on ne peut être autorisé à exercer ce droit personnel en son nom, p. 754.

Brisset. Plainte contre Colomby; plainte contre un avoué, I, p. 524.

Brisson (Marcou). Introd., p. LXXXVII. Ancien juge. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 291. — Siège le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796); vacations, p. 335. — Siège le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798), détention arbitraire; dommages-intérêts; transaction; demande en cession pour cause de terreur; mémoire injurieux pour les juges; suppression, p. 450. — Siège le 6 ventôse an VI (24 février 1798); succession de la veuve Querhoent, p. 471. — Siège le 15 ventôse an VI (5 mars 1798), demande contraire à une décision antérieure, p. 475. — Préside le 13 germinal an VI (2 avril 1798); abus de confiance au préjudice d'un détenu; restitution de la somme détournée, p. 480. — Siège le 13 fructidor an VI (30 août 1798); donation par contrat de mariage; insinuation de l'acte; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Siège le 22 pluviôse an VII (10 février 1799); jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 642. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la 4e section, p. 748. — Notice biographique, II, p. 870. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Brissot, membre de la Société des électeurs patriotes, un des initiateurs d'une pétition à l'Assemblée nationale protestant contre la convocation des électeurs pour le 8 novembre 1790 et demandant la réunion des électeurs en commun pour la vérification des pouvoirs et pour les élections, I, p. 3. — Attaqué par Chabot, p. 669, note 1.

Brival, représentant du peuple, II, p. 240 et note 1.

Brive (Alexis-Janvier Lalive de la). Notes biographiques, II, p. 373, n. 1. Voy. Biche (Alexis-Janvier Lalive de la).

Brives (Corrèze). Du Saillant est né dans cette localité en 1739, I, p. 215, n. 1.

Treilhard y est né le 3 janvier 1742, II, p. 947.

Brizard, acteur du Théâtre-Français, électeur de district, I, p. 3.

Bro (Jean-Louis), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Henri-Eugène Fontana, II, p. 441 et note 2. — Démissionne en faveur de son fils Bro Joseph, p. 444. — Son fils décède. Il est nommé à sa place, p. 531.

Bro (Joseph), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 444. — Décédé; son père est réinvesti à sa place, p. 531.

Brocard Marie-Anne-Elisabeth (de). Notes biographiques, II, p. 373, n. 6.

Brocheton. Présenté par Monnre, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour impériale, II, p. 971.

Brodeau, jurisconsulte de l'ancien régime. Introd., p. CXIII.

Brodelet. Plainte contre Frecot: diffamation, I, p. 784.

Brogne (Claude-Victor, prince de). Notes biographiques, I, p. 752, n. 1. — Est condamné à payer à Delastre 3,112 livres, *même page*.

Broglie (Victor-François, duc de). Notes biographiques, I, p. 752, n. 1, § 2.

Broqlin (Jean-Baptiste-Louis). Introd., p. LXXVIII. Commis greffier du Tribunal du 5e arrt, I, p. 421. — Est présenté comme juge le 13 fructidor an II (30 août 1794) par le Tribunal du 5e arrt, p. 423.

Appelé au Tribunal du 5e arrt le 5 fructidor an II (22 août 1794), ap-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

position de scelles sur le greffe d'une justice de paix; abus d'autorité, II, p. 21. — Siège le 13 fructidor an II (30 août 1794) : même affaire, p. 24. — Siège le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : privilège des spectacles de Rouen, p. 44. — Siège le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) : même affaire, p. 61. — Nommé par le Directoire commis greffier du Tribunal civil de la Seine, pp. 249, 251 et 252. — Notice biogr., p. 870.

Brosse (Angélique-Henriette-Marie Tiercelin de). N'est pas la mère de Louis-Henry de Pons qui est débouté de sa demande en recherche de maternité. II, p. 311.

Brosselard (Emmanuel). Notice biogr., II, p. 870.

Brosselard (Jean-Baptiste-Louis), commissaire national. Remplace Garnier au Tribunal du 3e arrt, I, p. 292. — Sa prestation de serment, p. 300. — Sur ses réquisitions, jugement relatif aux patentes des huissiers, avoués et commis-greffiers, p. 302. — Nommé par la Convention commissaire national au Tribunal du 2e arrt, p. 425.
Notice biogr., II, p. 870. — Remplace Garnier, p. 893.

Brotot. Plaide contre Le Hodey et autres : le Tribunal reçoit le serment de Mongin, architecte, I, p. 559.

Brou (Anne-Justine Feydeau de, veuve de René-Ange-Augustin Maupeou). Condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1796, II, pp. 307 et 604, n. 1. — Les frères Thellusson plaident contre elle et autres : mainlevée d'oppositions, p. 686 et notes.

Brou (Veuve Feydeau de Brou), décédée femme Rouhaut. Voyez Bouhaut ou Boucot.

Brou (de) (Antoinette-Pauline-Catherine). Notes biogr., II, pp. 604, n. 1, et 686, n. 2 et 3.

Brou (Feydeau de). Notes biogr., I, p. 106, n. 2. — Affaire Robquin C. Feydeau de Brou et syndics des créanciers unis du feu sieur de Lamoignon : jugement relatif à la succession vacante de feu sieur de Lamoignon, *même page*.
Voyez II, p. 604, n. 1. — Notes biographiques, p. 686, n. 1.

Brouard, membre du Tribunal de cassation. Notice, II, p. 215, n. 2.

Brouillet de l'Étang. Plaide contre Marie-Anne-Jeanne Riquetti-Mirabeau : paiement de somme, II, p. 641.

Brousse (Antoinette-Marie, épouse de Henri-Louis de la Fortelle). Exécution de son testament olographe, II, pp. 581 et 615. — Notes biogr., *en note*.

Brulard ou Brulart (Louise-Rose-Aimée), épouse le maréchal Gérard, II, p. 440, n. 1.

Brulard-Genlis ou Brulart (Edme-Nicole-Pulchérie, femme divorcée de Timbrune-Valence). Godin plaide contre elle : paiement de somme, II, p. 95. — Notice biogr., *note* 2. — La veuve Ponce-Leduc plaide contre elle : exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Charles-Alexis Brulard de Sillery, p. 440. — Notes biogr., *en note*. — Gabrielle-Louise Chatillon veuve Béthune-Sully plaide contre elle : exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Adélaïde-Félicité Brulard-Sillery, veuve d'Estrées, p. 441. — Notes biogr., *en note*. — La citoyenne d'Aremberg et son mari plaident contre elle : exécution de contrats de rente viagère consentis par Brulard-Sillery, veuve d'Estrées, p. 595.

Brulart (Charles-Alexis, comte de Genlis, marquis de Sillery). Notice biogr., II, p. 95, n. 2.

Brulart-Sillery (Adélaïde-Félicité veuve d'Estrées). Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par elle, II, pp. 441 et 595.

Brulart de Sillery. Voyez Sillery.

Brulé. Rolland plaide contre lui : canal projeté, rejet d'une demande d'indemnité formée par le directeur des finances. I, p. 681.

Bruley, avoué. Occupe pour Caroillon de Surmont : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 507.

Brun (Joseph-André), curé de Saint-Cloud. Obtient des dommages-intérêts pour persécution et actes arbitraires. I, p. 629. — Auteur de *Le Triomphe du Nouveau Monde*, p. 629, note 1.

Brun, fils aîné, juge au Tribunal du département de la Charente, II, p. 544.

Brun (époux). Délivrance de legs à eux fait par de Rastignac, I, p. 437.

Brune (Geneviève). Plaide contre son mari Lepaix : demande en divorce pour cause de dérèglement de mœurs notoire, II, p. 90.

Brunfau. Affaire Geslin et Bruneau : droit de vote à l'assemblée primaire, II, p. 379.

Brunelle (citoyenne). Plaide contre Perrot : tribunal de famille : retards, application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793). I, p. 683. — Plaide contre le même : injonc-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tion à un arbitre de déposer le procès-verbal de ses opérations au greffe du Tribunal, p. 719. — Plaide contre le même, divorce; dot, restitution, p. 783.

Brunet (Jacques-François), du juge-suppléant de Paris le 13 décembre 1790, I, p. 5. — Remplace Le Pelletier de Rosambo qui avait refusé le poste de juge, p. 5. — Juge du 4e arr', p. 7. — Son installation, p. 14. — Préside le Tribunal du 4e arr' le 19 avril 1791 : demande en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, p. 56. — Siège le 9 mars 1792 : arrêté relatif aux commis-greffiers, avoués et huissiers, p. 150. — Siège le 29 mars 1792 : liquidation d'un office; condamnation du vendeur comme stellionataire, p. 194. — Siège le 30 mars 1792 : suppression d'un écrit produit en justice comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, p. 195. — Siège le 1er mai 1792 : réclamation d'état, p. 226. — Siège le 16 juillet 1792 : réclamation d'état, p. 275. — Siège le 7 décembre 1792 : revendication de la garde d'un enfant naturel par la mère, p. 344.
Notice biogr., II, p. 871.

Brunet (Marguerite), Introd., p. clxxvi, et suiv.
Femme galante et directrice de spectacle. Connue sous le pseudonyme de Montansier. Voyez Montansier. — Notes biogr., I, p. 286, note.

Brunet (Philippe). La Dlle Bougaut et Gautier de Saint-Charles ont deux enfants naturels, Victoire-Charlotte et Charles-Félix, qui sont baptisés sous les noms supposés d'enfants de Philippe Brunet et de Jeanne Vernonne, I, 208.

Brunet, entrepreneur. Le Trésor public plaide contre lui et autres : règlement des travaux du Palais de justice, II, pp. 91 et 201.

Brunetière, avoué. Occupe pour la dame Vestris et autres, devant le tribunal du 6e arr' : pension de retraite des comédiens de la Comédie-Française, I, p. 107 et note. — Occupe pour Luvinet : consignation du prix d'une maison, p. 284. — Occupe pour la dame Vestris et pour Duguzon : pension de retraite, p. 445. — Occupe pour Forestier envers lequel Ceard est condamné à des dommages-intérêts, p. 522. — Se constitue à la place de Lhermenx dans le procès Sophie contre Senneterre, p. 601. — Plaide pour Defays contre Mengozzi : rupture d'engagement, p. 641. — Fondé de pouvoir de Latude : libraires condamnés à des dommages-intérêts envers ce dernier pour contrefaçon de ses mémoires, p. 657. — Fondé de pouvoir de Sophie : recherche de paternité, p. 666. — Fondé de pouvoir de Sophie : dommages-intérêts prononcés pour refus de révéler le secret d'une naissance, p. 744.
Fondé de pouvoir de Sophie, femme Debre : réclamation d'état, II, p. 40. — Fondé de pouvoir de Brunet : succession de Besenval : paiement de billets souscrits par Besenval; délai de trois mois pour interjeter appel accordés aux citoyens détenteurs à l'occasion de la Révolution, p. 195. — Fondé de pouvoir des créanciers d'Héricourt qui plaident contre de Vin de Fontenay : terres du Houlay, Poligny, Obsonville et dépendances, p. 553.

Brunot. Fait opposition ès-mains de Chaulepineau sous-locataire de la terre d'Ormesson, sur Hellin, I, p. 586.

Brunot (sieur et dame). Plaident contre des Tillières : sont mis les actes désignés sous la forme de prêt mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, I, p. 230.

Brunot. Fondé de pouvoir de Duplex-Bacquencourt : dommages-intérêts pour vexations arbitraires, I, p. 756.

Brunoy. Bouret plaide contre le procureur de la Commune *de Brunoy* au sujet de bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, I, p. 438.

Brunswick. Aligre y est mort en 1798, II, p. 403, n. 1.

Brunville (de Flandre de), procureur du roi au Châtelet, président du Bureau académique, I, p. 43, note. — Condamné à des dommages-intérêts envers Boys, p. 699. — Notes biogr., p. 699, note 5.
Sa femme séparée de biens, Angélique-Marie des Vaux, affirme comme propriétaire devant la 4e section du Tribunal de la Seine, le 4 thermidor an VII (22 juillet 1799), une rente de 1.250 francs constituée sur l'ancien clergé de France, II, p. 684. — Notes biographiques, *en note*. — Bonvin plaide contre lui et Duval : subsistance, p. 699, n. 2.

Brusle ou Brusle de Val Suzenay, Introd., p. lxxvii.
Elu juge, mais 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 5e arr', p. 421. — Démissionne, p. 423. — Nommé commissaire du pouvoir exécutif dans la Vendée, p. 455.
Notice biogr., II, p. 871.

Bruxelles. D'Adhemar, ministre à Bruxelles. Introd., p. cxx.
Seneff, banquier à Bruxelles, I, p. 37, n. 4, et p. 418. — Lieu de naissance du prince d'Arenberg, p. 282, n. 2. — Buonarroti va à Bruxelles,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 623, note. — De Wargemont s'y marie, p. 798.

Simon, carrossier à Bruxelles, épouse l'actrice Candeille. II, pp. 364, 646. — Tort de la Sonde y demeure, pp. 652, 661 et 697. — Boucher Saint-Sauveur y est mort, p. 868.

Bruxant. Appelé comme juge au Tribunal du 5e arr. le 22 prairial an II (10 juin 1794) : paiement de travaux de serrurerie faits à la Salpêtrière, I, p. 783.

Bry Megriot de) (Claude-François). Plaide contre Quentin-Fouquier : paiement en numéraire, dépréciation du papier monnaie, II, p. 615.

Buc (District de Versailles). Sayde Bellecoste y demeure, II, p. 239.

Buchet. Associé de Quatremère-Dujonval, II, p. 66.

Buffault (Rue). Ogé y est mort le 13 avril 1804, II, p. 929.

Buffon. *Paul et Virginie* est lu en sa présence chez Mme Necker, I, p. 391, note.

Charge Desève de faire les dessins de son *Histoire naturelle*. II, pp. 33 et 71. — Exécution du traité fait par lui avec Panckoucke pour éditer ses œuvres, p. 564. — Notes biogr., p. 662, n. 2, p. 744, n. 4.

Buffon (Leclerc de) (Georges-Marie-Louis-Marie). Notes biogr., II, p. 662, n. 2.

Buffon (veuve). Plaide contre Dufar : exécution d'un traité fait par Buffon avec Panckoucke pour éditer les œuvres de Buffon, II, p. 564. — Verdier plaide contre elle et le Trésor public : paiement d'une provision, p. 722.

Buisson. Mercier plaide contre lui : les *Annales patriotiques et littéraires*, dans du nom de Mercier, assertions anti-républicaines ; dommages-intérêts, II, pp. 365 et 418.

Buissonnières. Partie dans un procès contre le sieur Michel : un enfant né 10 mois et 20 jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, p. 376. — Jugement contraire au précédent, entre les mêmes parties, p. 647 et n. 2.

Buffon (Agnès-Françoise de Gourgues, épouse de Guy-Jacques de). Liquidation de la succession de Gourgues père, II, p. 699.

Bullion (Hôtel). Situé rue Platrière, n° 25. Guerin y habite, II, p. 901.

Bunel, avoué. Occupe pour Camus de la Guibourgère, succession de Louise-Françoise-Raoul de la Guibourgère, veuve Camus Pontcarré de Viarmes, I, p. 364. — Occupe pour la citoyenne de Vaureal qui est condamnée à des dommages-intérêts envers Brillonet, p. 537.

Bonaparte (Michel-Philippe). Introd., p. CXCVI.

Notes biogr., I, p. 623, n. 1. — Calomnies répandues sur son compte ; rétractation du calomniateur, *même page*.

Bureau académique. Sa définition, sa composition, ses attributions, son lieu de réunion, I, p. 42, n. 2.

Bureau académique d'écriture ; discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, II, pp. 71 et 98.

Bureau de l'Hôtel de Ville. Sa juridiction, I, p. 680, n. 3.

Bureau du Colombier (Etienne-Denis), membre du Conseil général de la Commune, avocat, fils juge suppléant de Paris le 27 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 5e arr., p. 7. — Son installation, p. 19. — Défenseur officieux. Plaide pour les communautés de Gaets contre d'Esparbès : tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux, lors de leur suppression, p. 233. — Plaide pour les mêmes : une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur rapport suivant les derniers errements existant avant l'arrêt cassé, p. 245. — Plaide pour Petit contre les héritiers de Miraleau : le refient a un privilège pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Plaide pour Drouet : succession de Besenval, p. 408. — Plaide pour Detailleur et Saint-Julien : un ancien commis à la vérification des comptes des commissaires aux saisies réelles n'a pu, sous un nom emprunté, acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession d'un vil prix d'une ferme saisie, p. 462. — Plaide pour Drouet : succession de Besenval, p. 467. — Plaide pour la citoyenne de Saint-Prest : divorce, p. 531. — Plaide pour d'Haussonville : les nominations des lieutenants, officiers, etc., de louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Plaide pour le même : charges de louveterie, p. 556.

Juge au Tribunal du 1er arr. Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : vente de café et de cassonnade, II, p. 484. — Fondé de pouvoir de Forestier : restitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, p. 495. — Siège le 3 fructidor an III (20 août 1795) : question de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

servitude au sujet d'une fosse d'aisances, opinion exprimée à haute voix par chacun des juges, p. 499. — Notice biogr., p. 871.

Buves (Seine-et-Oise), I, p. 239.

Buzgat (citoyenne). La veuve d'Esparbès plaide contre elle, I, p. 603.

Buzenaff (Jean-Frédéric de). Plaide contre Dalbguy et autres : article calomnieux du *Journal des Campagnes et des Armées* ; rétractation et réparation, II, p. 578.
Notes biogr., *en note*, p. 578.

Burlot. Commissaire de la Commune, I, p. 405.

Bury. Voyez Girard de Bury.

Busche. Intervenant dans le procès entre la dame Vestris et autres c. les Comédiens du Théâtre de la Nation, I, pp. 216 et 445.

Busoni (Jean-Marie-Gaspard). Spinola plaide contre lui et autres : dépôt; paiement en numéraire ; mandat ; reddition de compte, II, p. 742.

Bussières (Renouard de). Voyez Renouard.

Busson. Présenté par Monge, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour Impériale, II, p. 971.

Bussy (citoyenne). Poursuivie pour détention d'habits de livrée, I, p. 654.

Bussy (Rue de). Boucherie demeure dans cette rue, II, p. 646.

Butenval. His de (Charles-Adrien). Notice biogr., II, p. 194, n. 4.

Butenval. Charles-Hyacinthe-His de). Gonjet Deslandres et autres plaident contre lui : dissolution de la société du Journal *Le Républicain français*, à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef, II, p. 194. — Notice biogr., *en note*. — Même affaire, p. 230.

Butiafoco (Matteo de). Notes biogr., I, p. 38, n. 3.

Butte-aux-Lapins (La). Située près de Clamart, I, p. 789, note.

Butte-des-Moulins (Section de la). Lacoste était juge de paix de cette section, II, p. 116. — Derbanne y demeure, rue Lévêque, pp. 241 et 477. — Collignon est électeur de cette section, p. 877. — Faure est électeur de cette section, p. 889. — Perdry est électeur de cette section, p. 931. — Jacques Ravaut est électeur de cette section, p. 936.

Buzot. Essaie vainement avec Gorsas d'organiser l'insurrection dans le Calvados en 1793, II, p. 189, n. 1. — Se réfugie dans le Calvados, II, p. 933.

Byron (amiral). Battu par d'Estaing, II, p. 118, note.

C

Cabal, notaire à Paris, I, p. 777, n. 2 — II, p. 717.

Cabanis (Hermet de), veuve La Ferte-Meun. Cabanis plaide contre elle et autres : validité d'opposition, II, p. 737.

Cabanis (Pierre-Jean-Georges). Introd., p. ccxiii.
Plaide contre La Ferte-Meun et autres : validité d'opposition, II, p. 737. — Notes biograph., *en note*.

Cabarrus, financier espagnol, I, p. 361, note 1.

Cabarrus (Jeanne-Marie-Ignace-Thérèse). Notes biograph., I, p. 351, n. 1.
Autres notes biographiques, II, p. 206, note; p. 553, n. 1.

Cabrie (Sabatier de). Notes biographiques; Jousserand plaide contre lui, I, p. 792 et note 2.

Cadet (citoyenne), femme Montalembert. Plaide contre Denormandie et Montalembert : saisie-exécution ; revendication, II, p. 550.

Cadet (Rue). La veuve de Meulan demeurait dans cette rue, I, p. 793.

Cadiot. Juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Caen, I, p. 106, note. — Office de juré priseur du bailliage de Caen, p. 398. — Bexon est membre du Comité de bienfaisance de Caen, p. 863.

Caillard (veuve). Héritière de son mari en vertu de la loi « Unde vir et uxor », I, p. 441.

Caffart-Duhuillers (Pierre-Louis), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; notice, II, p. 20 et n. 1.

Calippe. Rend compte à l'Assemblée nationale de la situation du royaume, I, p. 263.

Calippe. Fondé de pouvoir de Montesquiou : actes arbitraires ; réduction des condamnations obtenues pendant la dépréciation du papier-monnaie, II, p. 536. — Fondé de pouvoir de Poisson et de sa femme contre lesquels plainte Dutocq ; on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, p. 607.

Cambon. Siège (appelé) au Tribunal du 5e arr. le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), I, p. 797.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

CAILLEAU fils (Henri-François) ou CAILLAU DE COURCELLES, défenseur officieux. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biogr., p. 872.

CAILLEAU-DANDÉ. Notice biogr., II, p. 872.

CAILLÈRES DE L'ÉTANG ou CAILLÈRES (Pierre-Jean-Georges). Introd., p. LXVI.
Voyez l'Étang et Callières de l'Étang.

CAILLOT (Joseph). Sa femme est autorisée à accepter les successions des époux Sayde sous bénéfice d'inventaire, II, p. 239.

CAILLOU (les frères). Les époux La Guepeys plaident contre eux et autres opposants sur Séguier : liquidation des reprises de la veuve de Séguier, II, p. 144.

CAIRE (Étienne). Plaide contre Lurcie et consorts : partage ; succession, I, p. 609.

Calais. Lieu de naissance de Pigault-Lebrun. Introd., p. CLXXXVIII. — I, p. 462.
II, p. 737, note. — Michault-Lannoy y est homme de loi, p. 923.

Calandre (Rue de la). Jumel demeurait dans cette rue, II, p. 72, note.

CALANDRIN (d^lle). Introd., p. CLXI.
Articule qu'elle est enceinte des œuvres de Levasseur, est admise par le Tribunal du 6e arr^t à en faire la preuve ; Levasseur est condamné à lui payer 96 livres à titre de provision, I, pp. 110 et 111.

CALDERON. Amant de la femme Geoffroy, II, p. 185.

Calendrier. Notice sur le calendrier républicain, I, p. 398, note.
Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux administrations centrales et aux commissaires du Directoire exécutif près ces administrations, aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux commissaires près de ces Tribunaux, aux juges de paix et à leurs assesseurs, sur la stricte exécution du calendrier républicain, II, p. 491.

CALLET. Plaide contre Chauvelin : celui-ci, détenu, sera réassigné, II, p. 20. — Plaide contre le même, qui est condamné à lui payer un mémoire de travaux, p. 23.

CALLIÈRES DE L'ÉTANG ou CAILLIÈRES (Pierre-Jean-Georges), juge au Tribunal du 1er arr^t. Siège le 14 fructidor an II (31 août 1794) : honoraires du chirurgien Brasdor pour soins donnés à Chamfort, II, p. 25. — Siège le 18 fructidor an II (4 septembre 1794) : privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacle, p. 26. — Siège le 21 fructidor an II (7 septembre 1794) : liquidation de la charge de major à la Prévôté de l'Hôtel, p. 27. — Siège le 28 fructidor an II (14 septembre 1794) : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs ; jugement de partage, p. 31. — Siège le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794) : pension viagère, p. 33. — Siège le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794) : vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre ; restitution, p. 34. — Siège le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) : demande en restitution, p. 38. — Siège le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) : réclamation d'état, p. 40. — Siège le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) : restitutions au Trésor public, p. 42. — Siège le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : arbitre ; honoraires exagérés, taxe, p. 43. — Siège le 1er brumaire an III (22 octobre 1794) : législation suisse ; mort civile ; administration du mari, p. 45. — Siège le 3 brumaire an III (24 octobre 1794) : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, p. 46. — Siège le 4 brumaire an III (25 octobre 1794) : condamnation solidaire contre tous les membres d'une société commerciale, p. 49. — Siège le 12 brumaire an III (2 novembre 1794) : charge de chirurgien-dentiste du roi, p. 54. — Siège le 13 brumaire an III (3 novembre 1794) : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, p. 55. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : arbitre ; honoraires exagérés ; taxe, p. 57. — Siège le 3 frimaire an III (23 novembre 1794) : divorce, p. 64. — Siège le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, p. 66. — Préside le 15 frimaire an III (5 décembre 1794) : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, p. 68. — Siège le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) : pension viagère, p. 70. — Siège le 4 nivôse an III (24 décembre 1794) : la citoyenne de Pestre est condamnée à payer une obligation, p. 73. — Siège le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) : mineure ; femme divorcée ; recherche de paternité ; enfant conçu pendant le divorce ; partage d'opinions, p. 73. — Siège le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) : paiement de somme, p. 76. — Siège le 23 nivôse an III (12 janvier 1795) : autorisation donnée à la veuve Hérault de Sechelles de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 83. — Notice biographique, p. 872.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Calmer (héritiers). Les évêques d'Amiens auraient fait payer indûment à Calmer père une somme importante; procès intenté, à ce sujet, par les héritiers Calmer à Machault, ci-devant évêque d'Amiens, I, p. 196. — Terre de Perquigny; demande en restitution de droits indûment perçus par Machault, p. 224 et n. 1. — Procès relatif à la même affaire, p. 307.

Calomnie. Calomnies publiées contre Buonarroti; rétractation du calomniateur, I, p. 623.

Le journal *Le Batave* condamné pour calomnie à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, II, p. 234. — Calomnie par la voie de la presse, rétractation, dommages-intérêts, p. 367. — Imputations calomnieuses par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, p. 382. — Article calomnieux du *Journal des Campagnes et des Armées*: rétractation et réparation, p. 579. — Article calomnieux de la *Feuille du jour ou Courrier universel*, p. 596.

Calonne (de), ministre. Intéresse à l'échange du ci-devant comté de Sanerre, I, p. 543, n. 2. — Fait un prêt aux citoyens Haller et de la Noraye, p. 613. — Bansière réclame une indemnité pour suppression d'un titre de la place de receveur général de la capitation de Paris, p. 713. — Donne à Basal une ordonnance en vertu de laquelle il a touché au Trésor public 150,000 livres, p. 739.

Calprenède (Anne de Costes de la). Enfant naturel; rectification d'acte de naissance, II, p. 705.

Calprenède (Jean-Baptiste Decostes de la). La citoyenne Talma plaide contre lui: jugement qui déclare valable le congé signifié par elle, II, p. 159. — Notice biographique, *en note*. — Plaide avec sa femme contre Sallot-Beaumont, intimé d'Anne de Costes de la Calprenède: enfant naturel; rectification d'acte de naissance, p. 705. — Notes biographiques, *en note*.

Calprenède (Gauthier Decostes de la), romancier, II, p. 159, note 2.

Calvados. Goisas tente vainement d'organiser l'insurrection dans le Calvados, II, p. 189, n. 1. — Courville est procureur syndic de ce département, p. 878. — Pétion s'y réfugie, p. 931. — Tauget est député du Calvados à l'Assemblée nationale de 1871, p. 943. — Thouret est député du Calvados, p. 955.

Calvi. Liége est contrôleur des Hôpitaux à Calvi, II, p. 916.

Calvido, noble espagnol, II, p. 449, note 1.

Camargo, danseuse. Sa liaison avec le président Bernard de Dieux, Introd., p. xxii.

Camargue (La). Thoulouse a été propriétaire-syndic du district de la Camargue, II, p. 659, note.

Cambacérès. Fait partie de la Commission de constitution, Introduct., pp. lxxxi-lxxiv.

Discours qu'il prononce le 23 brumaire an II, au nom du Comité de Législation, II, pp. 36 et 484. — Adresse, comme ministre de la Justice, aux juges et commissaires du Directoire exécutif près les différents Tribunaux, une circulaire sur les devoirs des magistrats, p. 684. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils des départements de la République, au sujet de l'ordre de service dans les audiences, p. 690. — Leur adresse l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences du Tribunal civil du département de la Charente, p. 691.

Cambon (Vicomte du Saillant de). Voyez Saillant.

Cambrai. I, p. 94, n. 1.

Cambronne (Valentine-Antoinette, femme Saugnier). Plaide contre son mari: divorce, II, p. 658.

Camelin (Charles-Joseph). Elu greffier, I, p. 448. — Greffier du Tribunal du 6e arrt, p. 421. — Présente Dubray comme commis-greffier civil, p. 597. Notice biographique, II, p. 872.

Campardon, auteur des *Prodigalités d'un fermier général*, II, p. 373, n. 6.

Camus. Auteur des *Lettres sur la profession d'avocat, avec un catalogue raisonné des livres utiles à un avocat*. Av.-prop., p. x.

Camus. Son opinion sur la pétition de Latude, I, p. 572, n. 2.

Camus (Armand-Gaston). Prête son appui avec Barnave et Mirabeau à Adrien du Port pour faire modifier le décret de l'Assemblée nationale du 3 nov. 1790, relatif à la nomination des juges, I, p. 3. — Notes biographiques, p. 278, n. 1. — Jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un officier et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278.

Camus (Robert-Philippe-Louis). Plaide contre Guyot; pièces relatives par un avoral jusqu'au paiement de ses honoraires, I, p. 654.

Camus de la Guibourgère. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Protestation contre le décret de suspension. Introduct., p. xxvi et suiv.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CANDEILLE. Introd., pp. CLXXV et CCXIII. Auteur de l'opéra intitulé : *Pizarre ou la conquête du Pérou*, II, p. 229.

CANDEILLE. Introd., p. CLXXXII. Actrice, I, p. 643, note. Épouse Simons père, II, p. 357, n. 3. — Gaillard et Cie plaident contre elle : engagement théâtral, p. 364. — Notes biographiques, *en note*.

CANEN (Marie, femme BELOT, veuve en premières noces de MUYART-VOUGLANS). Plaide contre Claude Muyart : compétence des Tribunaux de famille, la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, II, p. 158.

CANISY (Adrienne-Hervée-Louise). Notice biographique, II, p. 200, n. 1.

CANISY (Anne-Charlotte-Constance). Notice, II, p. 200 et n. 1.

CANISY (François-René-Hervé CARBONEL DE), émigré, II, p. 200 et n. 1.

CANOUVILLE (Antoine-Alexandre-Marie de, marquis de RAFFETOT). Notes biographiques, II, p. 610, n. 2.

CANOUVILLE (Alexandre-Charles-Marie-Ernest de). Notes biographiques, II, p. 610, n. 2.

CANOUVILLE (Armand-Jules-Élisabeth de), surnommé le « beau Canouville ». Amant préféré de Pauline Bonaparte, II, p. 610, n. 2.

Cantal. Abrial est président du collège électoral du Cantal, II, p. 853. — Gamilh est député du Cantal le 22 août 1815, p. 893.

CANTELEU (LE COULTEUX DE). Notes biographiques, I, p. 732, n. 1, et p. 740, note 2.

Cap (le) (Saint-Domingue). Boissel était avocat au Conseil souverain du Cap, II, p. 866.

CAPET (Louis XVI, roi). Avait accordé un brevet de pension à Châteaugay, I, p. 682.

CAPET (Louis-Philippe-Joseph, dit Philippe-Égalité), prince français, duc d'Orléans. Notes biographiques, I, p. 124, note 2. — Jugement rendu par défaut contre lui, p. 124, n. 1. — Jugement le condamnant à payer 1,200 livres pour construction d'une cheminée économique, p. 140. — Jugement le condamnant à payer à Miler 4,000 livres, prix d'une lampe, p. 140. — Nouvelles notes biographiques, p. 242, n. 1. — Plaide contre sa femme : les parties ne sont pas tenues de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Condamné à payer à Beaudot 31,000 livres pour le prix principal de l'office du ci-devant bailli juge criminel et de police de la ci-devant prévôté de Joinville, p. 351. — Sa séparation de biens, p. 391. — Vend ses terres du comté de Mortain, p. 395. — La régie nationale plaide contre lui au sujet du droit de péage de la rivière de l'Ourcq, p. 439. — Jugement relatif à une rente qu'il a donnée aux époux de Monsigny, p. 466. — Énumération des biens saisis par ses créanciers, p. 489. — Revendication du portrait de lord Arnutel par Van Dyck, p. 505. Exécution du concordat du 9 janvier 1792 entre ses créanciers, p. 514. — Jugement ordonnant l'exécution du procès-verbal contenant vente des écuries d'Orléans, p. 515.

Résolution, faute de paiement, de la vente consentie par lui, de onze arcades des maisons sur le Jardin-Égalité, II, p. 156. — Avait pour maîtresse Marguerite-Françoise Bouvier de la Motte de Cépoy, femme de Leclerc de Bullon, p. 663, note.

CAPRAIS-MARTIN. Plaide contre la veuve Salleur : promesse de mariage, dédit, p. 776.

Capucines (couvent des). Situé place Vendôme, I, p. 502, note.

Capucines (Rue des). La citoyenne Bracq y demeure, II, p. 200. — Montesquiou-Fezensac demeure dans cette rue, p. 374. — Thellusson y demeure, p. 686.

Capucins (Enclos des). Franconi y installe son cirque, II, p. 127, note.

CARAMAN (comte de). Devint plus tard prince de Chimay. Voyez Chimay.

CARAMAN (duc de), auteurs de *La famille de la marquise de Pompadour*, I, p. 502, n. 2.

CARBONEL-CANISY (Charles-Éléonor). Plaide contre la citoyenne Bracq et la citoyenne Ducos : garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, II, p. 200. — Plaide contre Patrond : jugement de débouté d'opposition, p. 313.

CARBONNEL, ancien juge. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège à la 3e section le 29 pluviôse an VI (17 février 1798) : obligation ; paiement, p. 467. — Siège le 22 pluviôse an VII (10 février 1799) : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Siège à l'audience extraordinaire du 21 ventôse an VIII (12 mars 1800), affaire criminelle, p. 736. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, il est affecté à la 4e section, p. 748. — Notice biographique, p. 872. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CARBONNEL. Introd., p. CCXI.
Plaide avec d'autres contre Vilatte et Carpentier, courses de chevaux au Champ-de-Mars; prix attribués non aux propriétaires de chevaux mais aux écuyers, II, p. 480.

CARBONNEL. Fondé de pouvoir de la veuve de Monteynard, succession de son mari, II, p. 322.

CARBONNEL. Introd., p. CI.
Défenseur officieux près les Tribunaux, I, p. 22, note. — Plaide contre Perrin pour Mlle Raucourt, au sujet d'un tableau qui la représente dans le rôle de Médée, p. 52 et notes. — Plaide pour les héritiers d'Holbach contre des anciens serviteurs auxquels celui-ci a fait des legs, p. 261. — Plaide pour Mignard dans un procès relatif à l'exécution du testament de Mme de Feuquières, p. 336. — Plaide pour Saint-Simon et autres défendeurs à une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 344. — Plaide pour les frères Besnard qui obtiennent des dommages-intérêts pour dégâts causés par le gibier, p. 387. — Plaide pour Egalité au sujet du droit de peage de la rivière de l'Ourcq, p. 439. — Plaide pour la citoyenne d'Aumont qui demande son divorce contre Valentinois-Monaco, p. 504. — Plaide pour Monn: nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'Etat, p. 545. — Plaide pour de la Gallissonnière contre Latude, demande de celui-ci en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 561. — Plaide pour Amelot contre Latude qui obtient des dommages-intérêts, p. 572. — Plaide pour la demoiselle Contat, insaisissabilité d'une rente, p. 579.

Siège comme appelé, le 29 messidor an III (17 juillet 1795), au Tribunal du 3e arrt. liquidation des reprises de la dame Deburc, divorcée d'avec son mari, II, p. 167. — Fondé de pouvoir du citoyen et de la citoyenne Delaunay, qui plaident contre la citoyenne Descoings (Louise): revendication de meubles, p. 287. — Fondé de pouvoir de de Tourzel et la citoyenne de Pons, contre lesquels plaide le citoyen de Pons recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime; rejet, p. 311. — Fondé de pouvoir d'Houdetot, p. 374. — Fondé de pouvoir d'Aucane et des héritiers Sainte-Amaranthe: revendication de meubles par des locataires d'une maison appartenant à un émigré, p. 398. — Fondé de pouvoir de la veuve Monteynard, qui plaide contre les citoyens Latourette et Barral succession de Louis-François de Monteynard, compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432. — Fondé de pouvoir de Fielet et autres qui plaident contre Vilatte et Carpentier, courses de chevaux au Champ-de-Mars; prix attribués non aux propriétaires de chevaux, mais aux écuyers, p. 480. — Fondé de pouvoir de Cheron et autres: testament de la citoyenne d'Eslang attaqué pour cause de démence, p. 505. — Fondé de pouvoir des époux de Tourzel succession de la veuve Quelhoënt, p. 507. — Fondé de pouvoir de Froment: annulation pour insanité d'esprit de ventes d'immeubles, rectification de jugement, p. 568. — Fondé de pouvoir de Chevalier et Boucheme contre lesquels plaident Dugommier et autres: liquidation de la succession du général Dugommier, p. 646. — Fondé de pouvoir de Goutard-Levéville qui plaide contre Treil-Pardaillan, liquidation de la charge de maître d'hôtel du Roi, p. 673. — Défenseur officieux de Laleu: incident de communication et de remise de pièces entre défenseurs officieux, p. 710. — Fondé de pouvoir de Marguerite Daubenton qui plaide contre Crespy: succession de Daubenton, p. 744.

Carcassonne. Lieu de naissance de Fabre d'Eglantine. Introd., p. CLXXXV.
II, p. 305, note. — Benaben est professeur au collège de cette ville, p. 860.

CARCENAC (Antoine-Jean-Jacques). Introd., p. LXVI
Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 4e arrt, p. 420. — Siège le 10 juillet 1793: procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516. — Siège le 26 juillet 1793: divorce, p. 531. — Le même jour: provision alimentaire, p. 531. — Le même jour: réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Siège le 2 septembre 1793: dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794): recherche de paternité adultérine, p. 720. — Siège le 6 prairial an II (25 mai 1794): enfant naturel; recherche de paternité, p. 741. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794): travaux publics faits à Beauvais, p. 749. — Siège le 19 prairial an II (7 juin 1794): le courrier de la malle, responsabilité du transporteur, p. 750. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794): maison de jeu; objets saisis et confisqués, créanciers des joueurs, p. 772. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794): contrefaçon des mémoires de Latude, p. 794. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794): paiement de somme, p. 795.
Notice biographique, II, p. 872.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Cardinal Lemoine (College). Grandvallet y est professeur, II, p. 900.

Carentan. Lieu de naissance d'Elie de Beaumont, I, p. 108, note.

Carignan (Duche de), I, p. 392.

Carli (veuve et héritiers). Spinola plaide contre eux et Busom dépôt, paiement en numéraire; mandat; reddition de compte, II, p. 742.

Carline. La citoyenne Desbrosses plaide contre lui et autres : ils sont condamnés à payer le montant de reconnaissances souscrites à son profit, II, p. 651.

Carline (citoyenne, femme Nivelon). Plaide avec son mari contre Menon : les cartes de géographie appartenant à un général ne sont pas insaisissables, II, p. 527.

Carnevtrand, avoué. Occupe pour Joret : fournitures de poisson aux prisonniers du Temple, I, p. 461. — Occupe pour Cazes : contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Occupe pour Lachave : *Journal du soir* : usurpation du titre, p. 497. Plaide pour lui-même contre Drugis : annulation d'un jugement de débouté d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562.

Carmes (Prison des). Louis de Richebourg, chevalier de Champcenetz, y est enfermé, I, p. 686, n. 1.

Carmes déchaussés (District des). Des Fontaines est commissaire de ce district, II, p. 885.

Carnavalet (Hôtel de). Origines historiques, II, p. 360, et n. 1.

Carnot (Lazare-Nicolas-Marguerite). Rend compte de sa mission dans les Pyrénées. Introd., p. lxix. — Membre du Comité de Salut public, p. lxxiv. — Extrait d'un de ses discours. — Introd., p. ccx.

Se plaint de l'incurie et de l'incapacité de Pache, I, p. 252, note. — Signataire d'un arrêté du Comité de Salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er arr., p. 706, note. — Signataire d'un arrêté du Comité de Salut public nommant des magistrats, p. 774.

Sa femme plaide contre lui : séparation de biens, II, p. 522. — Notes biographiques, *en note*.

Carnot (Lazare-Hippolyte), second fils de Lazare Carnot. Notes biograph., II, p. 523, note.

Carnot (Sadi), petit-fils de Lazare Carnot. Président de la République française de 1887 à 1894, assassiné par Caserio, II, p. 523, note.

Caroillon. Introd., p. cxxi.

Etaient plusieurs frères. Voir leurs noms et qualités, p. 591, n. 1.

Caron-Beaumarchais. Plaide contre Gardolphe-Andryane, saisie réelle des maisons appartenant à Beaumarchais dans Paris ; baux judiciaires, II, p. 597. — Voyez Beaumarchais.

Caron de Beaumarchais. Voyez Beaumarchais.

Carolor (Marin), homme de loi. Introduct., p. lxv.

Elu juge suppléant de Paris le 20 décembre 1790, I, pp. 5 6. — Juge du 1er arr., p. 8. — Son installation, p. 20. — Siège le 30 septembre 1791 : le Tribunal décide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la qualité noble et de ne laisser subsister que la garde bourgeoise ; est rapporteur de cette affaire, pp. 114 et 115. — Siège le 5 octobre 1791. le Tribunal rejette une demande en réparations civiles pour détention arbitraire, en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 117. — Siège le 18 novembre 1791 : affaire de réparation d'honneur, p. 121. — Siège le 3 décembre 1791 : homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Mirabeau l'aîné, p. 131. — Siège le 9 décembre 1791 : est haute et obligatoire la clause d'un acte de prêt imposant à un emprunteur la condition de ne pas révoquer le Conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice et la procuration par lui donnée à ce Conseil judiciaire, p. 134. — Siège le 24 décembre 1791 : privilège de la dame Ségnier, séparée de biens sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Siège le 18 janvier 1792 : un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Siège le 8 février 1792 : le Commissaire du Roi peut-il former tierce-opposition aux jugements rendus, sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes inscrites à communication? p. 163. — Siège le 15 février 1792 : le Tribunal fait un règlement sur les référés, p. 164. — Siège le 15 mars 1792 : revendication par l'Etat de 15 tableaux représentant les combats de mer livrés pendant la dernière guerre, p. 185. — Préside le 16 mai 1792 : les parties ne sont pas obligées de se présenter en personne devant les Tribunaux de famille ; elles peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 242. — Siège le 6 juillet 1792 : testament d'Holbach, p. 261. — Siège le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Préside le 1er août 1792 : privilège du rehem pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Siège le 4 août 1792 : l'engagement d'un comédien n'est pas un acte de commerce, p. 286. — Préside le 10 août 1792 : deux jugements par défaut et deux jugements contradictoires, p. 288. — Préside le 11 août 1792 : huit jugements, p. 289. — Préside le 1er septembre 1792 : vingt et un jugements par défaut ou expédients, p. 305. — Préside le 4 septembre 1792 : trois jugements par défaut; le 5 septembre 1792 : deux jugements par défaut; le 6 septembre 1792 : quatre jugements par défaut ou sur requête, p. 306. — Préside le 7 septembre 1792 : un jugement par défaut, un contradictoire, p. 307. — Siège le 6 octobre 1792 : de Ségur est condamné à payer diverses sommes au Trésor public, p. 319. — Le même jour jugement qui ordonne la continuation des poursuites du Trésor public contre Bertin, p. 320. — Siège le 13 octobre 1792 : restitution au Trésor public, p. 323. — Siège le 29 octobre 1792 : radiation d'expressions illégales dans un commandement, p. 327. — Préside le 6 novembre 1792 : expropriation pour la formation de la place du Palais de justice; indemnités demandées, p. 330. — Siège le 15 novembre 1792 : nullité d'une transaction, p. 333. — Préside le 7 décembre 1792 : frais d'illumination de la fête du 14 juillet, p. 342. — Préside le 31 décembre 1792 : demande de dommages-intérêts pour détention arbitraire; lettre de cachet, p. 348. — Préside le 7 janvier 1793 : dommages-intérêts pour persécution et détention arbitraire, p. 353. — Préside le 29 janvier 1793 : location de privilège de chirurgien, p. 365. — Siège le 7 février 1793 : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Siège le 28 février 1793 : séparation de biens de Louis-Philippe-Joseph Egalité et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, p. 394. — Siège le 27 mars 1793 : demande en divorce formée par un bigame, p. 411. — Siège le 27 mars 1793 : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 412. — Reçu juge le 15 février 1793 : démissionne le 25 mars 1793, p. 416. — Démissionne et est remplacé par Theimel, p. 418.

Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Préside la 4e section le 22 floréal an V (11 mai 1797) : recherche de paternité; succession de Choiseul Stainville, p. 391. — Préside le 8 prairial an V (27 mai 1797) : revendication par les citoyennes du Plessis de Richelieu, mineures émancipées, de la jouissance de la terre de la Ferté-Bernard, droits de leur frère, Richelieu-Chinon, émigré; conflit d'attribution, renvoi au Bureau du domaine national, p. 397. — Préside le 12 prairial an V (31 mai 1797) : revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, p. 398. — Préside le 9 messidor an V (27 juin 1797) : mineur : engagement au théâtre; débit, p. 406. — Préside le 9 messidor an V (27 juin 1797) : rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, p. 408. — Préside le 27 messidor an V (15 juillet 1797) : administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 412. — Préside le 8 thermidor an V (26 juillet 1797) *Les Annales patriotiques et littéraires* : abus du nom de Mercier, assertions anti-républicaines; dommages-intérêts, p. 418. — Préside le 8 thermidor an V (26 juillet 1797) : testament de Marie de Croy veuve de de Bette de Lède, p. 419. — Préside le 12 thermidor an V (30 juillet 1797) : manuscrit d'une *Histoire de la Vendée*, p. 420. — Préside le 25 thermidor an V (12 août 1797) : nullité d'une saisie reelle faite sur le château de la Muette, p. 427. — Préside le 26 thermidor an V (13 août 1797) : les placets sont supprimés, aucun fondé de pouvoir n'ayant répondu, p. 427. — Préside le 2 fructidor an V (19 août 1797) : recherche de maternité contre la citoyenne Rousseau de la Féronchère, veuve de Caumont; enquête ordonnée, p. 429. — Préside le 6 fructidor an V (23 août 1797) : restitution de 4 millions au Trésor, p. 431. — Préside le 7 fructidor an V (24 août 1797) : affaire des marchands de bois : arrestation, dommages-intérêts, p. 432. — Préside le 12 fructidor an V (29 août 1797) : succession de Louis-François de Monteynard; compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432. — Prend part aux conférences chez le Ministre de la Justice, p. 840. — Notice biogr., p. 872.

CARRE (Jean Nicolas), cordonnier. Epouse Marie Rondeau, II, p. 145.

CARPENTIER. Frelet et autres plaident contre lui et Vitalite : courses de chevaux au Champ de Mars; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers, II, p. 480. —

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Plaide avec Vilaite contre Tourton frais de fourniere d'un cheval, p 679

CARRA. Dénonce de Montmorin, I, p. 338, note.

CARUE, avocat. Preside comme doyen d'âge, le 18 novembre 1790, la reunion plénière des electeurs, I. p 3
Commis-greffier du Tribunal de la Seine, II, pp. 251, 252, 324 703, 704

CARREAU (Louise-Julie, femme séparee quant aux biens de Talmo). Introd., p. CLXXX.
Plaide contre Calprenède jugement qui déclare valable le congé signifié par elle. II, p. 159. — Notice biogr., *en note*

CARREAU (Julie, femme Latena). Creancière de feu Mirabeau, I, p 132

CARRIERES (Dionis des) Heritier pour un cinquieme de François-Louis-Dionis du Sejour, son père, II, p 490

CARRIS Li veuve David plaide contre elle et la citoyenne Mirabeau, succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor-Riquetti Mirabeau, II p. 515.

Carrousel Le), I, p. 489

Carrousel (Rue du). L'Hôtel de la Vallière donne sur cette rue, I, p 701, note

CARSENAC. Fondé de pouvoir de la citoyenne Jacquinot qui plaide contre Grimaldi-Monaco demande en paiement pour nourriture et argent prêté, II, pp. 286 et 289

CARTEAUX (Jean-François). Not. biogr., II, p 242, n. 1 — Picard plaide contre lui : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux femmes, *même page*

CASABIANCA (Luce) Introd., p. CXCVII.
Depute de la Corse. Notes biogr., I, p. 624 n. 1

CASENAVE (Antoine). Representant des Basses Pyrénées à la Convention, Av.-pr., p. II, n. 1.

CASENAVE (Antoine-Mathurin), conseiller à la Cour de cassation Entreprend une etude sur les Tribunaux de Paris Av.-pr., p. II. — Notes biogr., *en note*. — A pris copie de toutes les décisions des Tribunaux de Paris qui offrent un certain intérêt Av.-pr. p IV. — Son manuscrit est déposé à la Bibliothèque de la Ville de Paris, 29, rue de Sevigné Av.-pr., p. V
Donne des détails sur le fonctionnement des Tribunaux de Paris, I, p. 22, n. 1

CASENAVE (Antoinette-Honnelle). Epouse Wilson. Av.-pr., p. II, n. 1.

CASENEUVE. La citoyenne Chemin élit domicile chez lui, 17, rue Guénegaud, II, p 129.

CASERIO. Anarchiste italien. Assassine Carnot, président de la République française, a Lyon, le 24 juin 1894, II, p 528.

CASSARD. Plaide contre Mazarini Mancini, I p. 588.
Plaide contre le même : remboursement d'un office de justice seigneuriale, II, p 24.

Cassation Le Tribunal de cassation, le 15 septembre 1792, casse un jugement du Tribunal du 5e arrondissement, du 21 mai 1791 affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p 15.

CASSENAC (citoyen) Amant de la citoyenne Rewbell II, p 648

Cassette (Rue) La dame Billet est mise en possession d'une maison d'emigrée sise dans cette rue, I, p 72 n. — De Langlard décède dans cette rue, p 358.
Bourbon Conti y a une habitation, II p 476.

CASSINI (dame de). Introd., p. CCXIII.
Est autorisé à faire le recouvrement des sommes dues à la succession du sieur de Cassini, I, p 213. Plaide contre Vitel au sujet de la même succession, p. 335. — Perriere a une créance privilégiée pour frais de dernière maladie contre la succession de son mari, p. 399.

CASTEL (Jean-Guillaume). Notaire Notice biogr., II, p 138, n 2 — Rendu plaide contre lui : la suppression d'un office de notaire est un fait de puissance souveraine dont le precédent titulaire ne saurait être rendu responsable *même page*. — Demission en faveur de Me Dunays, p 444.

CASTELLA (Jean-Nicolas-André). Plaide contre Dey : législation suisse ; mort civile ; administration du mari, II, p 45 — Plaide contre le même : droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, pp. 138 et 207. — Le jugement du 14 fructidor l'autorisant à prendre l'administration des biens de sa femme est déclaré commun avec Le Roy de Chaumont, défaillant, p 226.

CASTELLANE (Boniface-Louis-André comte de). Notice biogr., II, p. 96 n. 1. - Les agents du Domaine plaident contre lui : paiements de billets par lui souscrits à Beaumarchais, p. 96 — Plaide contre la citoyenne de Jaucourt qui est déboutée de son opposition à un jugement des 14-21 déc 1792, p. 426 — Notes biogr., *en note*

CASTELLANE (Dame de). Jugement qui la déclare propriétaire des meubles garnissant les lieux qu'elle occupe, I, p 361.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Castera fils (de). Le Tribunal du 4e arrondissement condamne de la Billardone et Momal à lui payer la rente que le feu sieur de la Valette lui a constituée, I, p. 139 et s.

Castex. Chirurgien. Soigne Chertan pour la maladie anti-sociale ses honoraires, I, p. 450.

Castillon (Emmanuel-Louis-Jacques-André). Introd., p. lxvi.
Gradue. Siège le 31 mai 1792 le Tribunal du 4e arrondissement refuse d'admettre Lhemieux à exercer les fonctions d'avoué, I, p. 249. — Nommé par intérim commissaire du pouvoir exécutif, p. 306, n. 1. — Commissaire national, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 4e arrt, p. 421. — Intente des poursuites à la citoyenne Bussy pour détention d'habits de livrée, p. 634.
Notice biograph., II, p. 873. — Remplace Cauche, *même page*, sous le mot Cauche.

Castries (Charles-Eugène-Gabriel de Lacroix, marquis de). Introd., p. cxxii.
Notes biogr., I, p. 130 n. 1. — Est condamné à des dommages-intérêts envers Veron-Laborie pour destitution arbitraire de son emploi de lieutenant-colonel, I, p. 130 et s. — Est condamné à 10,000 livres de dommages-intérêts envers Retz pour destitution arbitraire, p. 189.

Castries (Maréchal duc de). Introd., p. cxiv.
Avait à son service le père de Jean-Nicolas Pache, I, p. 251, n. 1. — Boze lui réclame le prix de son portrait qu'il a déjà payé, p. 310.

Catherine de Russie. Desforges était son favori, II, p. 419 n. 1.

Cativat (citoyenne), veuve Le Voyer. Sa succession, I, p. 598.

Caucup (Louis-Marie). Introd., p. lxxxvii.
Commissaire provisoire du pouvoir exécutif, I, p. 300 n. 1. — Nommé par la Convention juge au Tribunal du 2e arrt, p. 425.
Préside le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795) recherche de paternité : succession Vandenyver, II, p. 226. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) offres réelles, p. 231. — Préside le 21 brumaire an IV (12 novembre 1795) : le journal *Le Batave* est condamné pour calomnies à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, p. 234. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Nommé une seconde fois par le Directoire juge du Tribunal de la Seine, p. 251. — Siège à la 4e section le 28 pluviôse an IV (17 février 1796) ; partage d'opinions ; référé au Corps législatif, p. 286.
Siège le 13 germinal an IV (2 avril 1796) restitution d'une commode détournée d'une succession, p. 291. — Siège le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état, enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, p. 316. Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis-François de Monteynard, ancien Ministre de la Guerre, p. 322. — Rectification de jugement, p. 562. — Notice biograph., p. 873. — Est remplacé par Thevenin, p. 495. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Caucun, membre du Conseil général de la Commune. Un des délégués auprès des juges du 4e arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14.

Caudeau. Plaide contre les habitants de Gênes : lettres de représailles, I, p. 535. — Procès relatif à une affaire analogue, p. 620.

Caumartin (Rue de). La veuve Diderot demeure dans cette rue, II, p. 218. — Denise de Fontchevreuil y demeure, n° 30, p. 882.

Caumont (citoyenne Roussead de la Fenaudière veuve de). Amable-Louise plaide contre elle en recherche de maternité : enquête ordonnée, II, p. 428. — Même affaire : rectification de l'acte de naissance, p. 458.

Caunois. Voyez Saint-Albin.

Caussat (veuve). Voyez Chabot.

Caution judicatum solvi. Caution *judicatum solvi* réclamée contre des citoyens de la République Batave, II, p. 724.

Cautionnement. Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district sur le cautionnement des notaires, I, p. 279.
Décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 78.

Cavaignac, avoué. Plainte portée contre lui, I, p. 524. — Occupe pour Cachot qui obtient des dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 526.
Fondé de pouvoir de Marin : restitutions au Trésor public, II, p. 42. — Fondé de pouvoir de la Cie Ling : condamnation solidaire prononcée contre tous les membres d'une société commerciale, p. 49. — Fondé de pouvoir de Dejean : testament fait *ab irato*, p. 324. — Fondé de pouvoir de Quentin-Fouquier qui est condamné à payer à Charles et Louis Devillers 12,000 fr., montant d'une obligation, p. 619. — Fondé de pouvoir de Louis Quentin-Fouquier qui plaide contre Eloi Fouquier et Maillet-Mallarmet ; ceux-ci sont condamnés à garantir Louis Quentin-Fouquier.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

des poursuites dirigées contre lui, p. 639.

Cavaignac, commissaire de la Commune, I, p. 405.

Cavaignac, architecte. Dauvergne et Varin plaident contre lui : hommes communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, II, p. 214.

Cavaignac (J.). Commis-greffier de la Chambre des bâtiments, II, p. 213 n.

Cavaignac (Jean-Louis). Greffier en chef de la Chambre des bâtiments. Notice, II, p. 213 et note.

Cavellier (Guillaume, dit La Guillaumye). Sa succession est acceptée sous benefice d'inventaire, II, p. 18.

Cavenel. Fonde de pouvoir des héritiers Cervellera. Succession de J.-B. Cervellera, I, p. 668.

Cayla (de Baschi du) (Achille-Pierre-Antoine). Notes biogr., II, p. 411, n. 3, p. 672, n. 1. — Voyez Baschi.

Cayla (comte de Baschi du) (Hercule-Philippe-Etienne). Not biographi., II, pp. 238, 411, n. 3, 672, n. 1, et 713, n. 2. Voyez Baschi.

Cayla (comtesse de Baschi du). Nom de Zoé Victoire Talon, amie de Louis XVIII, II, p. 388, n. 3.

Cayla (Jaucourt, femme du). Voyez Jaucourt.

Cayeux (de) (Elisabeth-Françoise-Amalie). Notes biogr., II, p. 385 n. 1.

Cayeux (famille de). Fait partie de la clientèle de Foucault de Pavant, notaire, I, p. 351, n. 2.

Cazalès. Soutient le principe de la nomination des juges par le roi, le 5 mai 1790 : Inhod., p. xxxiii.

Chassé de Coblentz pour avoir, en 1789, parlé de la souveraineté du peuple, II, p. 256.

Caze (Joseph-Le), avocat. Elu juge suppléant de Paris le 19 déc. 1790, I, p. 5. — Juge du 6e arr., p. 9. — Son installation, p. 17. — Le Tribunal permet à la fille Calandrin de faire la preuve tant par titre que par témoins devant la Caze qu'elle est enceinte des œuvres de Levasseur, pp. 110 et 111. — Siège le 12 avril 1792, règlement pour hâter l'expédition des causes, p. 199. — Siège le 25 avril 1792 : jugement qui condamne les Comédiens français à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Desgarcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant l'expiration du délai prescrit dans l'acte de société, p. 216. — Siège le 28 avril 1792 : condamnation des sieurs et dames de Polignac en 113,806 livres 11 sols pour fournitures de vins et liqueurs, p. 225. — Siège le 5 mai 1792 : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, p. 230. — Siège le 15 mai 1792 : le comte de Provence est condamné à payer au prince de Condé les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, p. 240. — Siège le 18 juin 1792 : condamnation de Louis-Stanislas-Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256. — Siège le 2 juillet 1792 : renvoi au Tribunal de famille des causes pendantes entre les parties, p. 260. — Siège le 21 juillet 1792 : frais d'expertise de la lerie de Grosbois, p. 276. — Siège le 1er août 1792 : consignation du prix de vente d'une maison, p. 284. — Siège le 22 septembre 1792 : Louis-Stanislas-Xavier est condamné à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Siège le 26 septembre 1792 : prix d'un portrait du maréchal de Castries réclamé par Bozeet déjà payé, p. 310. — Siège le 8 janvier 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession d'Armand Marc de Montmorin, p. 357. — Siège le 27 février 1793 : procès en confiscation, p. 390. — Siège le 19 mars 1793 : indemnité accordée à l'acquéreur d'un office de secrétaire du Roi, p. 406. — Le même jour : renvoi devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407. — Siège le 21 mars 1793 : liquidation d'un office de conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Siège le 23 mars 1793 : succession de Besenval, p. 408. — Siège le 23 mars 1793 : dépôt des minutes par les greffiers des juges de paix et certificats de civisme, p. 409. — Siège le 25 mars 1793 : infirmation de jugements, p. 410. — Siège le même jour : succession de Brissac, p. 411. — Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 4e arr., p. 426.

Siège le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages-intérêts, II, p. 89. — Siège le 29 pluviôse an III (17 février 1795) : sur son rapport le Tribunal surseoit à faire droit sur la demande de Dufour, du jugement rendu contre lui au Tribunal de commerce de Paris, p. 98. — Siège le 14 ventôse an III (4 mars 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages-intérêts, p. 105. — Siège le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : application de la loi du 5 ventôse an III, p. 105. — Siège le 1er germinal an III (21 mars 1795) : mariage clandestin *in extremis;*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nullité, p. 118. — Siège le 4 germinal an III (24 mars 1795) : lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur, refus de dommages-intérêts, p. 120. — Siège le 19 floréal an III (8 mai 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur : restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 142. — Siège le 21 floréal an III (10 mai 1795) : même affaire, p. 143. — Siège le 22 floréal an III (11 mai 1795) : paternité, acte de naissance, rectification, p. 145. — Siège le 17 prairial an III (5 juin 1795) : cession de droits de succession, contrat aléatoire, p. 154. — Siège le 23 prairial an III (11 juin 1795) : dépôt en numéraire fait pendant la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 154. — Siège le 27 prairial an III (15 juin 1795) : cession de droits de succession; contrat aléatoire, p. 155. — Siège le 2 messidor an III (20 juin 1795) : reclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Manpeou, p. 157. — Siège le 12 messidor an III (30 juin 1795) : office de commissaire priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance, validité du contrat, p. 161. — Siège le 23 messidor an III (11 juillet 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Manpeou, pp. 163 et 164. — Siège le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 169. — Siège le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) : jugement décidant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor, jour de fête nationale, p. 186. — Siège le 1er fructidor an III (18 août 1795) : commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 196. — Siège le 6 fructidor an III (23 août 1795) : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chalcaurenaud ; succession d'Estaing, p. 202. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Elu nouveau juge au même Tribunal, p. 263. — Notice biographique, p. 907.

Cazes. Tuteur des enfants Boullenois ; contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, I, p. 488.

Cazin (Jean-Baptiste-Louis). Nommé juge du Tribunal du 6e arrt. I, p. 423. — Siège le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : annulation d'un acte supplétif par brande, p. 661. — Siège le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : saisie de sinfs ; nécaparement, p. 664. — Siège le 13 pluviôse an II (1er février 1795) : recherche de paternité, p. 666. — Siège le 24 pluviôse an II (12 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 672. — Siège le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : la citoyenne d'Ormesson est condamnée à payer un mémoire, II, p. 41. — Le même jour : demandes réciproques de divorce, p. 42. — Siège le 28 thermidor an II (15 août 1794) : liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée de Delure, p. 48. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : journal de Perlet, p. 58. — Siège le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) : demande en payement de 1,400 livres pour un exemplaire des *Commentaires de César*, p. 69. — Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, p. 78. — Siège le 21 nivose an III (10 janvier 1795) : journal de Perlet ; demande en payement de la recherche des articles sur le Tribunal révolutionnaire, p. 82. — Siège le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de Louis-Victoire Menon, p. 83. — Notice biogr., p. 873.

Cérard. Est condamné à des dommages-intérêts envers Forestier, I, p. 522. — Est condamné à des dommages-intérêts envers Leblond, p. 523. — Notes biographiques, *en note*.

Leblond et Forestier plaident contre lui : destitution d'un gardien de bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, II, p. 195.

Celestins de Lyon (Théâtre des). Engagement d'une chanteuse, II, p. 323.

Cellamare. Pièce de Desforges, II, p. 325.

Celles (Wischer de). Notes biographiques, II, p. 440, n. 1.

Celle-Saint-Cloud (La). Pigault-Lebrun y est mort le 24 juillet 1835. Introd., p. CLXXXVIII. — II, p. 737, *note*.

Cellier. Substitut au Tribunal de Cassation, I, p. 645.

Censeur des Journaux, journal rédigé par Langlois. Notice, II, p. 367, n. 2.

Censeur dramatique (Le), journal de Grimod, II, p. 697, *note*.

Cent-Suisses. Privilèges de ce corps, II, p. 53.

Cepoy (Marguerite Bouvier de la Motte de). Voyez Bouvier.

Cercy (Auguste-Louis, marquis de Rossel de). Peintre. Notes biographiques, I, p. 185, n. 1. — Plaide contre le Trésor public : revendication par l'État de quinze tableaux représentant les

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

combats de mer livres dans la dernière guerre, p. 186. — Plaide contre le Trésor public : nullité d'une transaction au sujet desdits tableaux, p. 333.

Cerézac. Membre du Conseil général de la Commune. Délégué, le 26 janvier, auprès des juges du 3e arrt pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 18.

Cerfber. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Cérilly (seigneur de). Voyez Bérulle (de), seigneur de Cerilly.

Cernay (marquise de) épouse le prince d'Arenberg, I, p. 282, n. 2.

Cerutti. Membre de la Société des Électeurs patriotes. Aurait collaboré au *Journal du soir*, p. CCI.

Un des initiateurs d'une pétition à l'Assemblée nationale protestant contre le décret du 3 novembre 1790 et la convocation des électeurs pour le 8 novembre 1790, et demandant la réunion des électeurs en commun pour la vérification des pouvoirs et pour les élections, I, p. 3. — Aurait collaboré au *Journal du soir*, p. 401, *note*.

Cerutti (rue). David et Flamand sont locataires d'une maison sise dans cette rue, II, p. 550. — D'Ormesson demeure dans cette rue, pp. 687 et 748.

Cervellera (François-Gaëtan). Les héritiers Cervellera plaident contre lui : succession de J.-B. Cervellera, I, p. 663. — Les contestations relatives à sa succession sont renvoyées devant les Tribunaux de Gênes, p. 664, note 1. — Fils de J.-B. Cervellera, I, p. 743.

Cervellera (J.-B.). Génois. Sa succession, I, p. 663. — Jugement relatif à la même affaire, p. 743.

Cervellera (héritiers). Succession de J.-B. Cervellera, génois. Incompétence des Tribunaux français, I, p. 663. — Jugement relatif à la même affaire, p. 743.

Cervellera (Marie-Louise-Catherine), fille de J.-B. Cervellera, I, p. 743.

Cervellera (Mathieu-J.-B.), fils de J.-B. Cervellera, I, p. 743.

Cervellera (Pierre-François), fils de J.-B. Cervellera, I, p. 743.

Cervignière (Turpin de la), officier de bouche. Louis-Stanislas-Xavier est condamné à lui payer 19,400 livres pour suppression arbitraire de ses fonctions, I, p. 257.

César (*Commentaires de*). Demande en paiement de 1,400 livres pour prix d'un exemplaire des *Commentaires de César*, II, pp. 69 et 72.

Cession. Jugement qui condamne le comte de Provence à payer au prince de Conti les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, I, p. 240.

Cession de droits de succession ; contrat aléatoire, II, p. 151. — Cession de biens faite par Beaumarchais à ses créanciers ; délai pour effectuer les ventes, p. 538.

Ceyrac (Puy-de-Dôme). Recolène y est né en 1730, II, p. 936.

Cézard-Robert. Plaide contre la citoyenne Gourgand-Vestris qui est condamnée par défaut à payer 273 livres pour solde d'un mémoire, II, p. 665.

Chabanacy-de-Marnas. Ses droits héréditaires dans la succession de Monteynard, I, p. 313. — Voyez de Marnas.

Chabanais (Rue). Chamfort est décédé dans cette rue, II, p. 5. — Boissonnière y demeurait, p. 166. — Vandenyver y demeurait, p. 226, note. — Selves demeurait dans cette rue, p. 479. — Beaumont demeure dans cette rue, p. 641.

Chabenat. Voyez Bonneuil.

Chabeuil (Drôme). Génissieu y est né le 29 octobre 1749, II, p. 896.

Chabot. Introd., pp. CLXVI et CCXIII.

Impliqué dans l'agiotage sur les actions de la compagnie des Indes, I, p. 612, n. 2. — Notes biographiq., p. 669, n. 1. — La fille Conpry plaide contre lui en recherche de paternité, *même page*.

Notes biogr., II, p. 405, n. 2 et 3.

Chabot (citoyenne Frey veuve). Sa succession, II, p. 617. — Voyez Frey.

Chabot (citoyenne), veuve Caussat. Plaide contre Froment et Dulion : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, II, p. 617. — Voyez la note, *même page*, et p. 640.

Chabrillant (comte de). Notes biogr., I, p. 389, n. 1.

Chabroud (Jean-Baptiste-Charles). Introd., pp. XXXVIII et XXXIX. — Demande le maintien des anciens officiers ministériels, p. XLIV. — Veut que les juges motivent leurs jugements, p. XLVIII.

Élu le 30 novembre 1790 juge de Paris, I, p. 4. — Refuse cette fonction, p. 5. — Juge du Tribunal de cassation. Jugement du Tribunal du 3e arrt du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) cassé, p. 645.

Défenseur officieux de Lanfrey contre lequel Laleu plaide : incident de communication et de remise de pièces entre défenseurs officieux, II, p. 710. — Notice biogr., p. 873. — Principales publications, p. 874.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Chagot Introd., p. CLXXIX.
Plaide contre Joséphine Rollandeau : rejet d'une demande en résiliation d'engagement théâtral pour cause de grossesse, I, p. 676.

Chaigneau (les frères) Introd., p. CCI.
Directeurs du *Journal du soir*. Plaident contre Lachiase : usurpation de titre et contrefaçon, I, p. 401 et note. — Procès relatif à la même affaire, p. 497.

Chaillot. I. p. 489.
Brisseaux de la Neuville y demeure, II, p. 225. — Le comte de Barras y est mort, p. 577, n. 2. — Bexon y est mort, p. 863.

Chaillot (Prévôté de), I, p. 24.

Chamillou (Antoine-Jean-Amelot, chevalier, marquis de), ancien ministre et intendant de Bourgogne. Notes biographiques, I, p. 95, n. 1. — Est condamné à des dommages-intérêts envers Belaut, ancien notaire, pour l'avoir arbitrairement privé de l'exercice de son état et de sa liberté, p. 96. — Sur son appel, est condamné à des dommages-intérêts pour attestation et vexations arbitraires, p. 258. — Procès relatif à la même affaire, p. 716.

Chaises à porteurs. Suppression du privilège des chaises à porteurs de la Cour, I, p. 476.

Chalas (Jeanne-Philiberte-Durand de), première femme de Masson, I, p. 226.

Chalier (Section). Faure (Louis-Joseph) est juge de paix de cette section, II, p. 889.

Châlons-sur-Marne. De Clermont-Tonnerre était évêque de Châlons, I, p. 663 et note.
Bertolio dirige l'hôpital de Châlons-sur-Marne, II, p. 862. — Martin est procureur du Roi au bailliage de Châlons-sur-Marne, p. 920.

Chalot (vicomte de), troisième mari de Charlotte Vanhove, comédienne, I, p. 107, n. 1.

Chalumeau. Plainte contre Maret : demande en restitution d'un manuscrit ; dommages-intérêts, II, p. 193.

Chambausson, receveur des droits de péage de la rivière de l'Ourcq, I, p. 439.

Chambette (Benoît-André), notaire à Paris. Sa prestation de serment. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Eugène-Henri Fay, II, p. 540 et note 1.

Chanbon (Anne-Catherine femme Ramel. Malaimé plainte contre elle et autres : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244.

Chambon (Louise-Elisabeth). Notes biographiques, II, p. 373, n. 3.

Chambonne (Jean-Baptiste). Nommé substitut du Commissaire du Pouvoir exécutif au Tribunal de la Seine, II, p. 253. — Sa prestation de serment, p. 576. — Siège le 25 ventôse an VIII (16 mars 1800) ; incompétence ; un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, p. 738. — Notice biogr., p. 874. — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, pp. 963, 968 et 972.

Chambray (Terre de), II, p. 557.

Chambre des Bâtiments (La), I, p. 24.

Chamfort. Introd., pp. CLIX, CCXIII.
Notice biogr., II, p. 5, n. 1. — Les créanciers de sa succession en déshérence, p. 5. — Honoraires du chirurgien Biasdor pour soins donnés à Chamfort, p. 25 et note. — Demande en paiement de billets dus par sa succession vacante, p. 104. — Collabore à la rédaction du *Mercure*, p. 329, n. 2.

Chamillard (Antoine) Gandron plaide contre lui : liquidation de la charge de major de la Prévôté de l'Hôtel, II, p. 27.

Champagne, avoué. Occupe pour Gobel, évêque de Lydia, élu évêque de Paris : appel comme d'abus, I, p. 45.

Champagne, I, p. 408, n. 2 et p. 634, note.

Champagneux (Adélaïde-Françoise Gamard de). La veuve Gamard plaide contre elle et autres : mariage clandestin *in extremis* ; nullité, II, p. 118.

Champagneux (Madeleine Gamard de). La veuve Gamard plaide contre elle et autres : mariage clandestin *in extremis* ; nullité, II, p. 118.

Champcenetz (Jean-Louis-Quentin de Richebourg, chevalier, marquis de), gouverneur des Tuileries et capitaine des chasses de Meudon, Bellevue et Chaville. Notice biographi., I, p. 686, n. 1. — Condamné à payer 600 livres à Beaulieu, *même page*. — Beaulieu plaide contre lui : paiement d'arrérages d'une pension à l'ancien chef de café de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704.

Champcenetz (Louis-Edmond de), second fils du gouverneur des Tuileries. Notice biogr., I, p. 687, note.

Champcenetz (Louis-René Quentin de Richebourg, chevalier de), fils du gouverneur des Tuileries. Introd., p. CCXIII.
Notice biogr., I, p. 686, note.

Champcenetz (Louis-Pierre de), fils du gouverneur des Tuileries. Notice biogr., I, p. 686, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Champ de Mars. Emeute du Champ de Mars, II, p. 802.

CHAMPEAUX. Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Démission. Est remplacé par Le Roy, 418.
Notice biogr., II, p. 874.

CHAMPEIN (Stanislas), compositeur. Plaide contre Neuville et la Montansier : *La Melomanie*, droits du compositeur, II, p. 467. — Notes biogr., *en note*.

CHAMPERTOIS. Préside le Tribunal du 6e arrt, le 6 avril 1793 : liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde levriers de vautrait, I, p. 432. — Siège le 11 avril 1793 : suspension d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 433. — Préside le 15 avril 1793 : délivrance de legs, p. 437. — Préside le 17 avril 1793 : bâtiments usurpés par Louis-Stanislas Xavier Capet, p. 438. — Préside le 20 avril 1793 : application de la loi *unde vir et uxor*, p. 441. — Préside le 3 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de Montmorin, p. 456. — Préside le 15 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de La Rochefoucauld, p. 466. — Préside le 18 mai 1793 : bail de privilège de chirurgien, p. 467. — Préside le 8 juin 1793 : licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, p. 490. — Préside le même jour : interdiction de Beauvillier de Saint-Aignan, p. 491. — Préside le 14 juin 1793 : recherche de paternité, p. 495. — Préside le 18 juin 1793 : dommages-intérêts pour résiliation sans droit d'un bail et incarcération arbitraire, p. 498. — Préside le même jour : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, affaire Latude, p. 500. — Préside le 1er juillet 1793 : liquidation des offices de procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Préside le 18 juillet 1793 : validité d'une rente viagère, p. 525. — Préside le 27 juillet 1793 : jugement ordonnant la comparution personnelle des parties, p. 532. — Préside le 31 juillet 1793 : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, p. 534. — Préside le 16 août 1791 : les commissions de lieutenants, officiers, etc., de louveterie, doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Le même jour : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 549. — Préside le 20 août 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de Vouglans, p. 552. — Le même jour : recherche de paternité, p. 552. — Siège le 23 août : 1° dépôt d'une médaille commémorative du 10 août 1792 offerte par la commune de Paris, 2° exécution du testament de Choiseul-Praslin, p. 554. — Le même jour : 1° charges de louveterie ; 2° charges de louveterie, pp. 556 et 577. — Préside le 26 août 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention illégale, p. 560. — Préside le 27 août 1793 : Simon est reçu opposant à un jugement du 26 août 1793, p. 560. — Préside le 28 août 1793 : condamnation de Molé à payer un billet de 2,000 livres, p. 561. — Préside le même jour : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire (affaire Latude), pp. 561 et 565. — Préside le 11 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention arbitraire de Latude, p. 572, n. 2. — Préside le 19 septembre 1793 : recherche de paternité ; frais de gésine, p. 584. — Préside le 21 septembre 1793 : recherche d'état civil, p. 586. — Préside le 28 septembre 1793 : procès relatif à la même affaire, p. 592. — Préside le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : recherche d'état-civil, p. 601. — Préside le 25 du 1er mois de l'an II (14 octobre 1793) : revendication du buste de Belisaire, p. 604. — Préside le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 608. — Préside le 29 du 1er mois de l'an II (29 octobre 1793) : bail de la principauté de Monaco ; dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 610. — Préside le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : saisie de suifs, accaparement, p. 636. — Préside le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : succession du baron de Besenval, p. 640 et n. 1. — Préside le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : serment d'experts, p. 649. — Préside le même jour : dommages-intérêts pour destitution illégale, *même page*. — Préside le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : interdiction d'un mineur, p. 650. — Le même jour : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651.
Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), II, p. 503. — Rectification de jugement, p. 562. — Siège le 2 germinal an VII (22 mars 1799) : droit de vote maintenu ; annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, p. 628. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il est affecté à la troisième section, p. 748. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Champignol. Riel de Beurnonville naquit à Champignol, près de Bar-sur-Aube. Introd., p. CXVII.

CHAMPIGNY (BOCHART DE SARON, marquis de). Voyez Champigny.

Champigny. Desservi par les message-

ries des environs de Paris, II, p. 320, note.

Champion. Fondé de pouvoir de Comprade et Gallois : vente d'une manufacture d'armes, II, p. 142.

Champion. Sa femme divorcée, Marceau Desgraviers plaide contre lui et la citoyenne Lejeune : saisie, revendication, II, p. 47.

Champion. Député auprès des juges du 3e arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 11.

Champion (Anne Antoinette). Notes biographiques, I, p. 348, n. 3. — Épouse Diderot. Voyez veuve Diderot, p. 594, n. 1.

Champion (Pierre). Créancier de Michelin ; fait nommer un curateur à sa succession vacante, II, p. 102.

Champion de Cicé. Adresse, en qualité de Garde des Sceaux, une circulaire aux commissaires du Roi sur la manière de remplir leurs fonctions, le 1er octobre 1790, I, pp. 26 et s.

Champlain (Moulin de). Procès relatif au Moulin de Champlain, II, p. 355. — Ce moulin existe encore, *en note*.

Champlatreux (Molé de). Notes biogr., II, p. 566, n. 1. — Sa veuve plaide contre Hautecœur-Donnay : restitution de dépôt, p. 566.

Champlâtre. D'Etienville y est incarcéré, II, p. 530, n. 1.

Champlouis (Claude-Thomas Nau de), ancien conseiller au Châtelet. Élu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — La citoyenne Filliol plaide contre lui et de La Fortelle son épouse : testament de Antoinette Brousse, femme de La Fortelle, p. 581. — Notes biograph., *en note*, et p. 615, n. 2. — Notice biographique, p. 928.

Champlouis (Ange-Martial La Fortelle, femme Nau de). La citoyenne Filliol plaide contre elle : exécution du testament de Marie Antoinette Brousse, femme La Fortelle, II, p. 615.

Champlouis (Claude-Elisabeth de Nau de). Notes biographiques, II, p. 928.

Champs (Lambert des), conseiller au ci-devant Parlement de Paris, II, p. 214, n. 1.

Champs-Élysées. Section de vote, I, pp. 8 et 530, note.
Lubin est électeur de cette section, II, p. 918.

Champs-Élysées (Rue des). La maison de la Reynière était située dans cette rue, I, p. 763.
La veuve La Reynière demeure dans cette rue, II, p. 94.

Chanas. La citoyenne Maillard plaide contre lui : achat d'un poignard, I, p. 581.

Chancellerie du Palais (La). Elle se tenait deux fois par semaine, I, p. 505, n. 1.

Chancellerie (Hôtel de la), II, p. 113 et 165.

Chancellerie d'Orléans. Elle était au nombre des biens saisis par les créanciers de Philippe-Égalité, I, p. 189.

Changey. Jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à Changey qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, I, p. 278.

Chanoine (Marie-Jeanne-Gamard, femme de Pierre). La veuve Gamard plaide contre elle et autres : mariage clandestin in extremis, nullité, II, p. 118.

Chanoinesse d'honneur. Don d'un brevet de chanoinesse d'honneur, I, p. 437.

Chanteloup (Silvestre de). Présente par Mourre, le 30 mai 1810, pour la Cour impériale, II, p. 971.

Chantepineau. Oppositions formées sur les sommes qu'il doit à Hellin en qualité de sous-locataire de la terre d'Ormesson, I, p. 586.

Chantereine (Rue). Villain XIIII y demeurait au n° 16, I, p. 729.
La citoyenne Manigant demeurait dans cette rue, II, p. 97. — Villain XIIII y demeurait, p. 133 et 550. — Vente d'une maison sise dans cette rue, p. 621 et 652.

Chantilly (Château de). Objets précieux qui y étaient cachés, II, p. 59.

Chantre (Le). Notice, I, p. 649, n. 1.

Chapelle. Du Saillant plaide contre Chapelle et autres : succession de Mirabeau, I, p. 215.

Chapelle (Chaveny de la). Boursault plaide contre lui : résiliation du bail du Théâtre des Sans-Culottes, I, p. 778.

Chapelon-Villemagne (Amélie-Françoise-Marie-Adélaïde), femme de Monsigny. Procès relatif à une rente donnée par Égalité à elle et à son mari, I, p. 466.

Chaperon, huissier-audiencier. A pour successeur Alliot, I, p. 581.

Chapitre (Bailliage de la barre du), I, p. 24.

Chapon (Rue). Ignard y demeure, II, p. 640. — Michaux y habite n° 3, p. 923.

Chappe l'aîné (Jacques-Guillaume-Gabriel). Introd., p. lxxxv.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ancien procureur au Châtelet. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique, p. 874. — Recommandé par Mouricault, p. 961.

Chaffe, avoué. Occupe pour de Castera fils le Tribunal du 1er arrondt condamne de la Billarderie et Momet à restituer à Castera le capital constituant le principal d'une rente, I, p. 139 et suiv.

Charlis commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 12e arrondt de Paris. — Plaide contre le greffier du Tribunal de la Seine, E. A. Maugueret; le Tribunal autorise le greffier à remettre à l'administration municipale du 12e arrondt les minutes des actes de la justice de paix de la section du Panthéon, II, p. 695.

Chahavay (Etienne), auteur de l'*Assemblée électorale de Paris* Av.-pr., p. VIII.
Introd., p. XXXIX.

Chahavay aîné (J.-B.). Auteur du *Catalogue de documents autographes sur la Révolution*, II, p. 469.

Chance (de la Tour-du-Pin, marquis de la). Voyez Tour-du-Pin.

Chardiny, musicien. Ses héritiers plaident contre le poète Radet. Intr., p. CLXXXVIII. — Voyez le mot suivant.

Chardiny, musicien (Les héritiers de). Plaident contre Radet et consorts; le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit de simple rémunération, II, p. 456.

Chardon. Les régisseurs du domaine et du timbre plaident contre lui; imprimés sur papier non timbré; contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453. — La régie de l'enregistrement et du timbre plaide contre lui, imprimés sur papier non timbré, p. 471.

Chardon, auteur du *Code des prises*, I, p. 535, n. 1.

Chardon (Alfred), auteur des *Vendéens dans la Sarthe*, II, p. 860.

Charenton (Justice du Pont de). Appel de la ci-devant justice du Pont de Charenton Haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 482.

Charenton. Malesherbes convaincu que Latude était fou, le fit conduire à Charenton, en 1778. Intr., p. CXXXII. — Le Prévôt dit de Beaumont est transféré de la Bastille à la maison des Frères de Charenton, p. CVII et I, p. 7. — De Sade est enfermé à Charenton, I, p. 44, note, et p. 550. — De Beaumont y est transféré, p. 709, note. — Saint-Huugne y est enfermé, p. 748, note.

Charlemagne (Armand), auteur de la comédie intitulée *Petite maison de Thalie*, II, p. 218, n. 2.

Charles-Felix, enfant naturel de la dlle Bougant et de Gautier de Saint-Charles, baptisé sous les noms supposés d'enfant de Philippe Brunet et de Jeanne Vernoine, I, p. 208.

Charles (Jean-François), fils de Millet et de la citoyenne Lefèbvre Daubigny, I, p. 506.

Charles-Philippe. Paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe, frères de Louis XVI, II, p. 234.

Charleville, II, p. 395.

Charlotte Ursule, fille naturelle adultérine. Droit à des aliments dans la succession de son père, II, p. 447.

Charmotte (Caroillon de la). Défendeur dans une demande en dommages-intérêts intentée par Caroillon de Surmont pour détention arbitraire, I, p. 349. — Caroillon de Surmont lui intente une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, pp. 507 et 591, note 1.

Charnacé (Louise-Marguerite de). Sa succession, II, p. 539.

Charny (Vauluain de). Plaide contre Labrousse Verteillac fils : interdiction d'un mineur, I, p. 656.

Charollais (Louise-Anne de Bourbon, princesse de). Le comte de la Marche fait abandon au Roi de divers domaines qu'il a recueillis dans sa succession, I, p. 241.

Charonne (château de). Deloitre y demeure, II, p. 662, note.

Charost. Voyez Béthune-Charost.

Charpentier (Michelle-Jeanne-Cavellier, épouse de Pierre-Jean). Autorisée à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de son oncle Cavellier dit La Guillaumye, II, p. 18.

Charpentier. Plaide contre Moreton de Chabrillant qui est déclaré personnellement tenu du loyer des meubles que Charpentier loue, I, p. 389.

Charpentier. Le citoyen Gestas plaide contre lui pris en qualité de tuteur *ad hoc* des mineurs Gestas; révocation de donation par survenance d'enfant, enfant survenu affilié de *le berceau* à l'ordre de Malte; partage fait en fraude de la loi; annulation, II, p. 713.

Charpentier. Avoue. Occupe pour Regis contre Porté et autres appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, I, p. 321.
Fondé de pouvoir de Morel et

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Happey qui plaident contre Neuville et autres : affaire du Théâtre de Beaujolais : jugement obtenu par collusion, tierce opposition, II, p. 583.

Champentier (Antoine-François). Notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Péronne, II, p. 684, n. 3.

Champentier (Pierre-André). Notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Gondouin, I, p. 325, puis l'étude Lenormant, II, p. 444, n. 1.

Champin (Jeanne), veuve en premières noces de Gauché et en secondes noces de Ginoux. Angélique Gaubault plaide contre elle et Ginoux : recherche de maternité ; nullité d'un désistement dans les questions d'état, II, p. 364. — César Ginoux plaide contre elle : séparation de biens ; demande en continuation de communauté rejetée, p. 365.

Charrière (Marie-Geneviève). Épouse de Laguerre. Voyez Laguerre.

Charrin (Fabre de). Avait acheté la terre des Boulets et le domaine de Châtres à Bellanger des Boulets, I, p. 542.

Charrin (Philippe). Est condamné à des dommages-intérêts envers Brillonet, I, p. 537. — Procès relatif à la même affaire, p. 601.

Chartier. Tapissier à Paris, II, p. 224.

Chartres (Duc de). Avait pour maîtresse l'actrice Rombocoli-Riggieri, II, p. 217, note.

Chartres, I, p. 125, note.

Champion était employé aux domaines nationaux de Chartres, II, p. 47. — Lieu de naissance de Sergent Marceau, pp. 48, note, et 721. — Pétion de Villeneuve y est né le 3 janvier 1756, p. 932. — Vaugeois entre dans les ordres ; il y est vicaire à Chartres, p. 949.

Chartres (Rue de). Introd., p. CCI. — I, p. 489.

Chartrettes Situé près Melun, I, p. 672.

Chauve (Claude-Antoine). Introduction, p. CCIII.

Notice biographique, II, p. 194, n. 1. — Plaide contre Charles His : dissolution de la société du journal *Le Républicain français* à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, p. 194.

Chauve, femme Geoffroy. Son mari plaide contre elle : demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs, II, p. 185.

Chauve (Mlle). Épouse Nodier. Introd., p. CCIII.

Chauve, femme Goujet-Deslandes. Plaide contre Jean His : dissolution de la société du journal *Le Républicain français* à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, II, p. 194.

Chaule. Membre du Tribunal de cassation, II, p. 425.

Chaspoux ou Chaspoux de Verneuil. Voyez Verneuil.

Chaspoux (Ernest-Félix, marquis de Verneuil). Partage de sa succession, II, p. 350. — Notes biograph., *en note*, p. 650, n. 2.

Chaspoux de Verneuil (Adélaïde). Partage de sa succession, II, p. 350.

Chassin (Ch.-L.). Auteur de *la Vendée patriote*, II, p. 860.

Chastenet-Puységur. Les co-légataires particuliers de la feue veuve d'Esclignac plaident contre lui : nullité des dispositions à cause de mort, I, p. 685 et note.

Chastin, avoué. Occupe pour Jarot et Hargenvillier auxquels d'Ecquevilly est condamné à rembourser les prix des offices qu'il leur avait vendus, I, p. 432.

Chateau. Fondé de pouvoir de Shatment et de sa femme contre lesquels plaide la veuve Angran d'Alleray ; demande continuée à une décision arbitrale, II, p. 475.

Chateaubriand. Ami de Mathilde de Beaumont, I, p. 338, note.

Châteaudun (district de). Lenain est administrateur de ce district, I, p. 914.

Chateaugay. Plaide contre de Malesherbes : celui-ci, détenu, sera réassigné, I, p. 675. — Celui-ci est condamné à lui remettre un brevet de pension et à payer les arrérages échus depuis 1777, p. 682.

Plaide contre Gontaud : condamnation à remettre un brevet de pension et à payer les arrérages échus depuis 1777, II, p. 280. — Tocqueville et sa femme plaident contre lui : succession de Louis-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, p. 410.

Chateaubrun (marquis de). Protégé par Sergent Marceau, II, p. 48, n. 1.

Châteauneuf-en-Thymerais. De Castellane est député par la noblesse de Châteauneuf-en-Thymerais, II, p. 96, note. — Liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), pp. 273 et note 1, p. 426, note.

Chateauneuf-Randon (Alexandrine comtesse de). Huart plaide contre lui : revendication de meubles, II, p. 223. — Notes biograph., *en note*. — Opposition de Châteauneuf, p. 285, 332. — Monnier plaide contre lui et le fait condamner au paiement d'une annee-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

de loyer, p. 445. — Notes biogr., *en note*

Chateaurenaud ou Chateaurenaud (Dreux René-Rousselet de), dit Pouzay. Fils naturel de Dreux-Rousselet de Chateaurenaud et de Marguerite-Françoise Lezarde de Radonvilliers, II, pp. 117 et 132 — Notes biogr., *en note*. — Même affaire, p. 202.

Chateaurenaud (Dreux-Rousselet de). Lettres de légitimation de son fils naturel, II, p. 117 — Notice biogr., p. 132, n. 1. — Même affaire : p. 202.

Chateaurenaud (Maréchal de). Notice biographique, II, p. 132, n. 1.

Chateaurenaud (Anne-Julie de Rousselet de). Plainte contre les lettres de légitimation de Dreux-René de Chateaurenaud, II, p. 132, n. 1.

Chateaurenaud (Marie-Sophie Rousselet de). Épouse Charles Henri d'Estaing, II, p. 118. — Son testament est attaqué pour cause de démence, p. 580. — Sa succession, p. 598.

Château Renault (domaine de). Marie Rousselet femme d'Estaing est détentrice de ce domaine, II, pp. 598 et 710.

Château-Salins (Meurthe). Voidel y est né le 8 septembre 1758, II, p. 952.

Château-Thierry (Huche-panne), I, p. 363, note.
II, p. 633, note.

Château-Trompette. Nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, I, p. 545.

Châteaux-forts. Exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts. II, p. 741.

Chatel (Crozat du). Voyez Crozat.

Châtelet. Emplacement d'un des six Tribunaux de Paris. Introd., pp. 1 et 2. — I, pp. 10, n. 2, 24, 26 et 249, n. 1. — Gilbert de Voisins, avocat du roi au Châtelet, pp. 276, n. 1, et 340. — Liquidation d'une charge de conseiller, p. 348. — De Sartine est lieutenant criminel au Châtelet, pp. 359, n. 1, 366, 371 et 397. — Luchet était huissier au Châtelet, pp. 417, 418, 419, 422, 432, n. 1, 547, note, 562, note, 582, note, et 587. — Villefort y est lieutenant criminel, pp. 639, note, 651 et 663. — Notice sur les huissiers du Châtelet, p. 650, note. — Angran d'Alleray est lieutenant civil du Châtelet, p. 639, note. — De Sartine y fut lieutenant criminel, p. 709, n. 4. — Lenoir y fut conseiller, pp. 709, n. 5, 714 et 716. — Stratmont était huissier au Châtelet, p. 758. — Étendue du droit d'exploiter des huissiers à cheval du Châtelet, p. 789.

Boulanger est substitut du procureur du Roi au Châtelet, II, p. 22, note. — Les offices des notaires garde-notes au Châtelet sont évalués à 40,000 liv., pp. 35, 40, 112. — Rendu était notaire au Châtelet de Paris, p. 138, n. 2. — Talon était lieutenant civil au Châtelet, p. 238, note. — Dameuve était procureur au Châtelet, pp. 248 et 250. — Belissen était procureur au Châtelet, pp. 274, 388, 483 et 486. — Herault de Sechelles était avocat général au Châtelet, p. 490, note. — Nau de Champlouis y était conseiller, pp. 581, note, 733, 753, 761 et 832. — Alix est commissaire du Châtelet, pp. 835, 861, 868, 869 et suiv.

Châtelet de Melun. Collin y fut conseiller, I, p. 147.

Chatenay (comtesse de), fille du baron d'Holbach, I, p. 144, note 1. — Renoncé à sa succession, p. 325.

Chatillon, I, p. 9.

Chatillon, comédien. Plaide contre les entrepreneurs et propriétaires de spectacles de la République : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, I, p. 589.

Chatillon (Adrienne-Emilie-Félicité de la Baume Le Blanc de la Vallière, veuve de). Voyez Baume. — Notes biogr., II, p. 676, n. 2.

Chatillon (Louis Gaucher de). Notes biographiques, II, p. 616, n. 2.

Châtillon (commune de). Pichon plaide contre elle lors des réciprocités, invitation à la fraternité, I, p. 674.

Chatillon (Gabrielle-Louise, veuve de Béthune-Sully). Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Adelaïde-Félicité Brulard-Silleri, veuve d'Estrées, II, p. 444.

Chatillon (Louise-Emmanuelle de). Épouse le prince de Tarente, I, p. 312, note.

Chatillon (Romain). Ancien juge. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799) : compte de l'administration des biens de la famille Bochart de Saron dans la Manche, p. 715. — Siège le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : paiement de 600 fr., montant d'un billet, p. 734. — A la deuxième audience du Tribunal civil de la Seine, il est affecté à la première section, p. 748. — Notice biogr., p. 874. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Châtillon-sur-Marne. Dobsen y est avoué, II, p. 884.

Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Frochot est élu député du Tiers État aux États généraux par le bailliage de Châtillon-sur-Seine, I, p. 283, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Michelet est commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal du district de Châtillon-sur-Seine, en 1791, II, p. 923.

Chatonnet (femme). Nourrice du fils naturel de Maupeou, II, p. 113.

Châtres (domaine de). Annulation de sa vente, p. 542.

Chaudet. Varin plaide contre lui. revendication du buste de Belisaire, I, p. 604.

Chaudot. Notaire à Paris. Notes biogr., I, p. 464 et n. 1, II, p. 20, n. 2.

Chaudron-Rousseau. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, II, p. 460, note.

Chauleau. Fondé de pouvoir de Laharpe et Mignoret qui plaident contre Barba: contrefaçon de l'ouvrage intitulé *Du fanatisme dans le langage révolutionnaire*, p. 435.

Chaulny. II, pp. 146 et 520.

Chaume (Thion de la). Notaire à Paris, II, pp. 17, 394, note 1.

Chaumette. Nommé défenseur de Latude, p. 573 note. — Kœchlin plaide contre lui: responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, I, p. 608.

Chaumont (Jacques-Donatien Le Roy de). Le jugement autorisant Castella à prendre l'administration des biens de sa femme est déclaré commun avec lui, II, p. 226.

Chaumont (Haute-Marne). Gattrey est avocat à ce bailliage, II, p. 894. — Pullen est juge au Tribunal du district de Chaumont, p. 935.

Chaussée (La). Ecrivain, II, p. 419, n. 1.

Chaussée d'Antin (rue de la). Ethis de Corny y habite, I, p. 680, n. 3. — Timbrune, comte de Valence, y demeure, II, p. 93, note. — De la Calprenède demeure dans cette rue, p. 705, n. 1.

Chauveau-Lagarde. Intr., p. CI.
Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22. — Plaide pour Perrin contre d^lle Raucourt au sujet d'un tableau représentant la d^lle Raucourt dans le rôle de Médée, p. 52 et n. 2. — Plaide pour Ruy contre Laverdy: revendication pour ce dernier de meubles à lui vendus par la dame d'Esparbes et loués ensuite à un tiers, p. 181. — Plaide pour Pelletier de Rilly et autres intervenants dans le procès entre la dame Vestris et autres, contre les comédiens du Théâtre de la Nation, p. 216. — Plaide pour Caroillon de Sermont: demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire; lettre de cachet, p. 348. — Plaide pour de Laguerre contre sa femme: rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, p. 352. — Siège le 19 avril 1793: le Tribunal du 2e arrondissement rejette une demande en recherche de paternité, I, p. 401. — Plaide pour de Verneuil le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, p. 458. — Plaide pour la citoyenne Rouillard: restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Plaide pour Brochet de Saint-Prest: divorce, p. 534. — Plaide pour la citoyenne Gillet: la nomination de son conseil judiciaire est annulée, p. 595.
Fondé de pouvoir de la citoyenne Dumont: réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou, II, p. 108 et 164. — Fondé de pouvoir des héritiers de Chardiny: le caractère nécessaire de collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, p. 456. — Notes biographiques, p. 547, n. 1. — Défenseur officieux de Bérulle et autres qui plaident contre Desfouches et autres: testament de Jacques de Bérulle; substitution, validité d'une donation faite au mépris de cette substitution; loi des 25 octobre et 4 novembre 1792, p. 626.

Chauveau, garde des sceaux, II, p. 315, n. 1.

Chauvelin. Collet plaide contre lui; il sera réassigné, II, p. 20. — Condamné à payer au même un mémoire de travaux, p. 23.

Chauvet Petit-Desgranges plaide contre lui et autres: décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 78.

Chavassieu (Antoine), p. LXXXV.
Ancien procureur au Parlement de Paris. Elu juge au Tribunal de la Seine, II, p. 250. — Notes biographiques, p. 875.

Chavaudon. Sa femme plaide contre lui: séparation de biens; provision non due, II, p. 242. — Notice biographique, *en note*.

Chavet (Etienne-Innocent), notaire. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Bazin, I, p. 331 et n. 1, II, p. 443 et 706, n. 1.

Chavigny (Désiré de), conseiller au Parlement. Occupe l'hôtel Carnavalet depuis 1784 jusqu'à la Révolution, II, p. 361, note.

Chavigrand, cocher des voitures de la Cour, I, p. 630. — Ginoux plaide contre lui: voitures de la Cour, p. 794.

Chemille (Chasses de). Le marquis de Champcenetz étant capitaine des

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

chasses de Chaville, I, p. 686, note.

Chaville (Paroisse de), I, p. 789, note.

Chessac (Sieur et dame de). Defendeurs avec Mignard dans un procès qui leur est intenté par les sieur et dame de Grantheville au sujet de l'exécution du testament de Mme de Fenquieres, I, p. 336.

Chemevlau (Alexandre J.-B. Picot de). La fille Jouille plaide contre lui en recherche de paternité, I, p. 642.

Chemin (La citoyenne). Plaide contre la citoyenne Rouillard dommages intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, p. 559 et note 1.

Plaide contre le même : demande en dommages-intérêts pour diffamation, II, p. 429.

Cheminot (Citoyenne). Plaide contre la citoyenne Laborde, femme divorcée Noailles : succession de Laborde, son père, II, p. 549.

Chenailles. Terre de Chenaille, I, p. 731.

Chenais (Elisabeth, femme de Martin-Louis Delavau *fils*). Plaide contre son mari : séparation de biens, II, p. 734.

Chenard. La citoyenne Desbrosses plaide contre lui et autres : ils sont condamnés à lui payer le montant de reconnaissances souscrites à son profit, II, p. 651.

Chenevières. Bonot y demeure, II, p. 662.

Chenier (Marie-Joseph). Introduction, pp. clxxv et clxxxvii.

Une scission provoquée par sa pièce *Charles IX* se produit entre les comédiens du Théâtre de la Nation, I, p. 248. — Fait partie de la commission chargée de trouver des noms aux mois et jours du nouveau calendrier, p. 599, note. — Sur son rapport, la Convention accorde des secours à des écrivains, p. 630 note.

Son serment comme expert avec Beaumarchais et Andrieux dans l'affaire Framery contre la veuve Fabre d'Eglantine : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, II, pp. 654 et 655, note 1. — Graliot plaide contre lui : réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt; motion de Chénier en contrefaçon rejetée, p. 727.

Chenongeaux (Dupin de). Notice biogr., II, p. 178, n. 1.

Chenonceaux (Château de). J.-J. Rousseau l'habite avec M. et Mme Dupin, II, p. 178, note.

Chepy (Nicolas). Ancien procureur au Parlement de Paris. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 264. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Préside la troisième section le 14 thermidor an VI (1er août 1798) : cession de biens par Beaumarchais à ses créanciers, délai accordé pour effectuer les ventes, p. 538. — Préside le 14 fructidor an VI (31 août 1798) : agences d'affaires dites établissement Montigny; restitution de titres et reddition de comptes, p. 563. — Le même jour : exécution du traité fait par Buffon avec Panckoucke pour éditer les œuvres de Buffon, p. 564. — Le même jour : recherche de maternité, nullité d'un désistement dans une question d'état, p. 564. — Le même jour : séparation de biens, demande en continuation de communauté rejetée, p. 565. — Le même jour : restitution de dépôt, p. 566. — Préside le 15 floréal an VII (4 mai 1799), prestation de serment de Belin et de Durouveaux nommés juges-suppléants, p. 602. — Préside le 27 floréal an VII (16 mai 1799) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 654. — Préside le 28 floréal an VII (17 mai 1799) : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre; serment des experts, p. 654. — Le même jour : liquidation de la succession de Verneuil; exécution d'un contrat de rente viagère, p. 655. — Préside le 12 prairial an VII (31 mai 1799) : écrits diffamatoires, dommages-intérêts, p. 659. — Préside le 19 prairial an VII (7 juin 1799) : déboulé d'opposition, p. 662. — Préside le 28 prairial an VII (16 juin 1799) : vente du *Journal des Petites affiches*, p. 666. — Préside le 6 messidor an VII (24 juin 1799) : succession d'Hervart de Séchelles et de sa veuve, p. 670. — Le même jour : bigamie, nullité du second mariage, p. 670. — Préside le 9 messidor an VII (27 juin 1799) : députation de la charge de maître d'hôtel du Roi, p. 673. — Préside le 15 messidor an VII (3 juillet 1799) : exécution du testament de la veuve de la Vallière, p. 676. — Préside le 18 messidor an VII (6 juillet 1799) : décharge d'une amende prononcée contre un huissier civilement faute d'avoir comparu au bureau de paix, p. 680. — Préside le 19 messidor an VII (7 juillet 1799) : succession Montmorin, *même page*. — Préside le 24 messidor an VII (12 juillet 1799) : déchéance de la faculté de remére, p. 681. — Préside le 4 thermidor an VII (22 juillet 1799) : succession d'Eusèbe Chaspoux de Verneuil et de sa femme, p. 683. — Préside le 14 thermidor an VII (1er août 1799) : succession d'Eaubonne douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothé-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

caire sur les terres données au mineur d'Ormesson, p. 687. — Préside le 27 thermidor an VII (14 août 1799) : paiement du douaire de la veuve Laurent-Grimoul de la Reynière, p. 696. — Préside le 2 fructidor an VII (19 août 1799) : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, p. 698. — Préside le 7 fructidor an VII (24 août 1799) : constitution de pension alimentaire après divorce, p. 704. — Préside le 8 fructidor an VII (25 août 1799) : enfant naturel, rectification d'acte de naissance, p. 705. — Le même jour : exécution du testament de Marie-Renée Lehièvre Lagrange veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, p. 705. — Le même jour : le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706. — Le même jour : demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion, enquête, p. 707. — Notice biographique, p. 875. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Cherbourg, I, p. 626, note.
Benon était accusateur au Tribunal militaire de l'armée des côtes de Cherbourg, II, p. 953.

Cherche-Midi (Rue du). L'Hôtel de Toulouse est situé dans cette rue, II, p. 577, n. 3. — Montillet y demeure, p. 863. — Située près de la rue du Regard, p. 876.

Chéron. Condamné envers de Nauroy au paiement d'une créance, I, p. 732, n. 2.

Chéron. D'Haussonville est condamné à lui rembourser une certaine somme payée pour charge de garde et sergent de louveterie, I, p. 465, n. 1.

Chéron. Plaide avec d'autres légataires de la veuve d'Estaing contre Barairon et sa femme : testament de la citoyenne Rousselet-Châteaurenaud, femme d'Estaing, attaqué pour cause de démence, II, p. 905 et n. 1.

Chérosnet. Fonde de pouvoir de Lefebvre-Desnouettes : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols commis au préjudice des sous-locataires, I, p. 762.

Cherrier. La citoyenne Gruel plaide contre lui : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, I, p. 762.

Cherrier, notaire à Paris. Continue l'étude de Chaudot, I, p. 464, n. 1.

Chertan. Se fait soigner par Castey pour la maladie anti-sociale ; bonoraires de celui-ci, I, p. 450.

Chesnaye des Bois (La), auteur du *Dictionnaire de la Noblesse*. Av.-pr., p. IX.

Chevalier. Plaide contre Amyot : recherche de paternité ; impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, II, p. 240.

Chevalier, journaliste. Écrivait au *Journal des Campagnes et des Armées*, II, p. 579, n. 1.

Chevalier. Dugommier et autres plaident contre lui et Boucheure : liquidation de la succession du général Dugommier, II, p. 646.

Chevalier. Famin et Fauvelet plaident contre lui et Langlois : société de l'Encan national, I, p. 725.

Chevalier. Juge suppléant. Notice biographique, II, p. 875.

Chevalier. Représentant du peuple, II, p. 875.

Chevalier-du-Guet (Place du). Moreau de Mersan demeurait sur cette place, II, p. 595, n. — Tonnerieux est commandant du poste établi sur cette place, p. 946.

Chevanne. Les habitants de Clamecy sont autorisés à faire saisir et vendre les arbres que Chevanne a fait couper et à en consigner le prix, I, p. 430.

Chevet-Saint-Landry (Rue du). Guyot de Sainte-Hélène y habite, II, p. 902.

Chevillard (Georges-Fernand). Notaire à Paris ; continue l'étude de la Charme, II, p. 47, n. 1. — Continue l'étude Doillot, p. 361, n. 1.

Chevilly (Adrien-Philibert-Perrin de Cypierre de). Intendant de la généralité d'Orléans, I, p. 145, n. 1.

Chevreau. Affaire Chevreau : droit de vote à l'assemblée primaire, II, p. 381.

Chevrier. Plaide contre la citoyenne L'Escalopier, veuve Saint-Souplet, qui est condamnée au paiement de 907 fr., montant d'une reconnaissance, II, p. 675.

Chevreau. Avoué. Occupe pour Brunot contre des Tillières : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, I, p. 230.

Chiboust (Nicolas-François ou Thiboust). Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 6e arr., I, p. 426.
Élu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique, p. 876. — Voyez Thiboust. — Recommandé par Montcault, p. 961.

Chifaneau. Avoué de Bergeret ès-noms : liquidation de la succession d'Antoine-Louis Seguier, I, p. 243.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Chignard, avoué. Occupe devant le Tribunal du 1er arr., le 16 fev. 1791, pour Talon et de Senell contre de Wargemont, I, p. 37. — Occupe pour Fages dans un procès relatif à l'entreprise du spectacle de Lyon, p. 38. — Occupe pour la veuve Seguier, liquidation de la succession d'Antoine-Louis Seguier, p. 243.
Fondé de pouvoir de la veuve Montmorin qui plaide avec les époux Menou contre les époux Saint-Sernin et Vertillac, partage des successions Chaspoux-Verneuil, II, p. 360 — Fondé de pouvoir de Neuville et de la citoyenne Montansier qui plaident contre le Trésor public : paiement du prix du Théâtre des Arts de la rue Richelieu acquis par la Nation, p. 689. — Fondé de pouvoir des mêmes qui plaident contre le Trésor public : liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du Théâtre des Arts, p. 728.

Chilly (domaine de). Travaux exécutés à ce domaine, procès à leur sujet, I, p. 690.

Chilly (Moulin de). Vente de ce moulin, lésion de plus de moitié, II, p. 625

Chiman (comte de Caraman, prince de). Epouse Jeanne Cabarrus, femme divorcée de Tallien, I, p. 351, note II, pp. 206, n., 553, n. 1.

Chimay (château de). Jeanne Cabarrus y meurt, I, p. 351, note.

Chine. Mique parcourt la Chine. Intr., p. CXXIV — I, p. 354.

Chiniac de la Bastide (Pierre-Mathieu), juge au Tribunal du 5e arr. Siège le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) : condamnation d'un plaideur à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85 — Siège le 6 fructidor an IV (27 novembre 1795) : dommages-intérêts pour avoir traité l'adversaire de suborneur de témoins, p. 245
Nommé juge au Tribunal de la Seine, p. 252 — Notice biographique, p. 875. — Principales publications, p. 876. — Porte sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954. — Voyez Bastide

Chirurgien. Location de privilège de chirurgien, I, p. 365. — Procès relatif à la même affaire, p. 467. — Charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 726.

Chitnay (Charles-Louis Mary de). Not. biograph., I, p. 639, n. 3. — Condamné à des dommages-intérêts envers Boys, p. 640

Chodron (Claude-François) Notaire à Paris; sa prestation de serment. — Notice, II, p. 19 et n. 3.

Choiseul, ancien ambassadeur. Exécution du testament de Renault César Louis de Choiseul-Praslin, I, p. 554
Amand plaide avec la veuve Grimod de la Reynière contre la veuve Choiseul et Stechelin et Ce, paiement du domaine de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, II, p. 696.

Choiseul (Alberic-César-Guy de) Légataire universel de Renault-César-Louis de Choiseul-Praslin, I, p. 555.

Choiseul (Hippolyte de) Père de Alberic-César Guy de Choiseul, I, p. 555.

Choiseul (Hippolyte-Rene de). Troisième fils de Renault César-Louis de Choiseul-Praslin, I, p. 555.

Choiseul (Mathilde de) héritière de Mme de Vaudreuil. Defenderesse dans un procès en restitution d'un dépôt et en délivrance d'une donation, d'un legs et d'une somme due pour gages, I, p. 64 et suiv.

Choiseul (Renault Cesar-Louis de) duc de Praslin Notes biographiques, I, p. 554, n. 1. — Execution de son testament, p. 554.
Grand et petit hôtel Praslin, rue de Lille. Succession de Renault-César-Louis Choiseul-Praslin, II, p. 462.

Choiseul (Veuve de Hippolyte de). Exécution du testament de Renault-Cesar-Louis de Choiseul-Praslin, I, p. 554.

Choiseul-Amboise (Etienne-François duc de) marquis de Stainville, ancien ministre. — Autorise l'établissement de la *Gazette des deuils* au profit d'une demoiselle Fauconnier, I, p. 99, note — Le contrat de mariage de Louis-Philippe-Joseph-Egalité est passé devant lui, p. 392 — Notes biographiques, II, p. 697, n. 1.

Choiseul-Gouffier (de). Est condamné à restituer 40.000 livres au Trésor public, I, p. 323.

Choiseul-Gouffier (de) (Marie-Thérèse-Catherine) Notes biog., II, p. 697, n. 2.

Choiseul-Pleuvaget (dame de). Fait un legs à Antoine César de Choiseul-Praslin, I, p. 555.

Choiseul-Praslin (Antoine-César). Exécution du testament de Renault-César-Louis de Choiseul, duc de Praslin, I, p. 554. — Notes biograph., p. 555, n. 2.
II, p. 462

Choiseul-Praslin (Veuve et héritiers de). Introd., p. CCXIII.
Goisson et sa femme plaident contre eux : grand et petit hôtel Praslin, rue de Lille; succession de Renault-César-Louis de Choiseul-Praslin, II, p. 462.

Choiseul-Stainville (Philippe-Jacques).

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Sa succession ; recherche de paternité, II, p. 391. — Notes biographiques, *en note*. — Voyez Choiseul-Amboise.

Choisy le-Roi ou *Choisy-sur-Seine*. Un enfant de Maupeou est mis en nourrice chez la femme Chalonnet, à Choisy-sur-Seine. Intr., p. CLXX, I, p. 7.
II, p. 381. — Jean-Pierre Vaugeois est maire de cette localité pendant la Révolution, p. 950. — Chamborre, juge, y habite, p. 968.

CHOLLET. Débiteur de Falconnet, II, p. 121.

CHOLOIS. Procès relatif à l'interdiction de Saint-Aignan, I, p. 491.

CHOLOIS. Fondé de pouvoir de Anne Doye, femme de Billaud-Varenne qui introduit une demande en divorce, II, p. 353.

CHON. Avoué. Occupe pour Le Rodey contre Barnave et autres : procès relatifs à des actes sous-seings privés, I, pp. 322, 329 et 332. — Confirmation du jugement du 14 novembre 1792, p. 375. — Occupe pour Le Rodey et sa femme contre Du Port : confirmation d'un jugement du 11 février 1793, p. 435. — Occupe pour les mêmes : mise en cause du procureur général syndic pour représenter Du Port, émigré, p. 530.

CHOPPIN (femme). La veuve de Tourzel est condamnée envers elle à 10,000 liv. de dommages-intérêts, I, p. 684.
La citoyenne Tourzel et son fils plaident contre elle : délais de procédure accordés aux personnes incarcérées ; accident causé par un cheval, dommages-intérêts, II, p. 219.

CHOQUET (Firmin). Reçu huissier audiencier, I, p. 431.

CHOQUET et consorts. Plaident contre Lamarche : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, I, p. 372.

CHOUDARD-DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste). Intr., p. CLXXXIV.
II, p. 538, n. 1. Voyez Vᵉ Desforges.

CHREPY. Curateur à la succession vacante de Villiers. La citoyenne Riquet, veuve de Villiers, plaide contre lui : vente du moulin de Chilly ; lésion de plus de moitié, II, p. 625.

CHRISTIE. Négociant. La citoyenne Lavaux lui demande la remise d'un enfant né de son mariage avec Devaure, mariage dissous par le divorce, I, p. 637.

CHRISTIE (Julie). Fille de la citoyenne Levaux et de Christie, I, p. 637.

Christine (rue). Lambert demeurait dans cette rue, II, pp. 214, n. 1, 596, note. — De Merville y habite, p. 886.

CHRUSAILLE. Plaide avec Passez contre Régis : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, I, p. 321.

CHUIGNES (François SENTIER, dit de). Sa veuve plaide contre Debrai : offres réelles, II, p. 242.

CHUPPIN. Fait partie de la chambre des vacations du Parlement de Paris : protestation contre le décret de suspension, Introd., p. XXVI et suiv.

CHUQUET (Arthur). A étudié la période révolutionnaire. Av. pr., p. I. — Auteur de *La jeunesse de Napoléon*, p. IX.
Auteur d'une étude sur le général Dugommier, II, p. 646, n. 1.

Cid (Le). Romance du chanteur Garat, II, p. 232, n. 2.

Cimetière-Saint-André (rue du). Beville, greffier garde-sacs, demeurait dans cette rue, I, p. 758, n. 2.
Quintin-Fouquier demeure dans cette rue, II, pp. 615 et 619.

Cinq-Diamants (rue des). Dillois y est huissier, II, pp. 883 et 942.

CIRCE (Mlle de). Le dernier plaidoyer de Bellart est fait en sa faveur, I, p. 253, note.

Circulaire adressée par le Garde des Sceaux aux commissaires du Roi sur la manière de remplir leurs fonctions, 1er octobre 1790, I, pp. 26 et s.

— adressée par le Ministre de la Justice aux présidents des directoires des districts pour la vérification des pièces propres à établir la capacité des juges élus, I, pp. 32 et 33.

— du Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district, leur interdisant de correspondre directement avec le commissaire du Roi près le Tribunal de cassation, sans passer par l'intermédiaire du Ministre de la Justice, 28 septembre 1791, I, p. 113 et s.

— adressée par le Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district, au sujet des vacances des Tribunaux, I, pp. 119 et s.

— adressée par le Ministre de la Justice aux commissaires du Roi sur la résidence des magistrats, I, p. 121.

— du Ministre de la Justice aux Présidents des Tribunaux de district, commissaires du Roi, etc., sur les devoirs des magistrats, I, p. 126 et s.

— du Ministre de la Justice aux juges des Tribunaux de district leur prescrivant de rédiger les jugements dans

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le jour ou, au plus tard, le lendemain du jour où ils ont été rendus, I, p. 158.

— du Ministre de la Justice aux juges des Tribunaux de district au sujet de la rédaction des jugements, I, p. 159

— du Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district pour l'exécution de la loi des patentes, I, 176.

— du même aux mêmes au sujet de la surveillance à exercer sur les avoués, I, 179

— du même aux mêmes sur l'application aux huissiers du droit de patentes, I, p. 238

— du même aux mêmes sur leur rôle dans leurs actions des corps administratifs, I, p. 231.

— adressée par le Ministre de la Justice aux juges et aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district, sur les devoirs des magistrats pour la défense de la constitution et de la liberté, I, p. 236.

— adressée par le Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district sur le cautionnement des notaires, I, p. 279.

— de Danton, Ministre de la Justice, aux Tribunaux sur les devoirs des Tribunaux au lendemain du 10 août, I, p. 294.

— de Garat, Ministre de la Justice, aux citoyens présidents des Tribunaux de district pour les mettre en garde contre les séparations prononcées par les Tribunaux de famille, afin de tourner la loi qui confisque les biens des émigrés, I, 347

— adressée par le Ministre de la Justice aux juges et accusateurs publics des Tribunaux criminels, juges et commissaires nationaux de district et juges des Tribunaux de commerce, sur les devoirs des magistrats envers la Constitution du 24 janvier 1793, I, p. 549 et n. 1

— contre les abus des officiers ministériels ; sa publication au Tribunal du 4e arrt, II, p. 102.

— contre les abus des officiers ministériels ; sa publication au Tribunal du 6e arrt, II, p. 107.

— relative aux taxes arbitraires et abusives des officiers ministériels, II, p. 114.

— Lecture au Tribunal du 1er arrt de la circulaire relative aux abus qui se sont introduits dans l'arbitrage, II, p. 117

— adressée par la Commission des administrations civiles, police et Tribunaux, aux Tribunaux de district, au sujet des procurations données aux défenseurs officieux, II, p. 125.

— adressée par la même au sujet des fonctions des huissiers, II, p. 135

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux Tribunaux civils, criminels, de commerce et de cassation, aux juges de paix, directeurs de jury commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils, criminels, constitutionnels, aux accusateurs publics près les Tribunaux criminels, II p. 236.

— du Ministre de la Justice Merlin aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels des départements pour faire dresser la liste des juges à remplacer par le Directoire exécutif en vertu de la loi du 3 brumaire an IV, II, p. 266

— adressée par le Ministre de la Justice Merlin aux juges de paix, aux Tribunaux civils, correctionnels, criminel et de commerce du département de la Seine, aux commissaires du pouvoir exécutif près ces Tribunaux, aux notaires et à tous les officiers publics du même département sur l'usage obligatoire du mètre, II, p. 267.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civil et criminel des départements sur le mode de distribution des lois, II, p. 269.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils sur le partage des biens communaux, II, p. 274.

— adressée par Genissieu, Ministre de la Justice, à tous les Tribunaux de la République et aux commissaires du Directoire exécutif près les mêmes Tribunaux sur le paiement des fermages en nature et le remboursement des créances, soit en assignats, soit en numéraire sur la rédaction des jugements, la composition des Tribunaux jugeant les appels et sur le service des huissiers, II, p. 291.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département, pour défendre aux Tribunaux d'établir entre eux une correspondance sur les affaires publiques, II, p. 299

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils, criminels et correctionnels au sujet du serment de haine pour la royauté à prêter par les magistrats, II, p. 306.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux Tribunaux civils du département sur les offres et consignations, II, p. 326.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils pour l'exécution de la loi des patentes, II, p. 336.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux Tribunaux civils de la République et aux commissaires du pouvoir exécutif près ces Tribunaux sur les devoirs des magistrats, II, p. 337.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux présidents des Tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce sur les menues dépenses des Tribunaux, II, p. 344.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du pouvoir exécutif près les administrations centrales sur la procédure à suivre par les particuliers qui ont des actions à exercer contre l'Etat, II, p. 346.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département sur le remplacement des juges exclus du benefice de la loi du 14 frimaire an V, II, p. 349.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils sur l'application de la loi qui établit la responsabilité solidaire de tous les citoyens d'une même commune, relativement aux attentats commis sur son territoire, soit envers les personnes, soit envers les propriétés, II, p. 351.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux Tribunaux civils et aux Tribunaux de commerce des départements maritimes, et aux commissaires du pouvoir exécutif près les premiers de ces Tribunaux, pour hâter la solution des affaires et en particulier des affaires de prises maritimes, II, p. 375.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de la République pour qu'ils renseignent promptement l'administration sur tout ce qui intéresse la sûreté intérieure, II, p. 394.

— adressée par Merlin, Ministre de la Justice, aux Tribunaux civils des départements pour faire accélérer le jugement des affaires relatives aux prises maritimes, II, p. 423.

— adressée par Lambrechts, Ministre de la Justice, aux juges et commissaires du pouvoir exécutif près les différents Tribunaux sur les devoirs des magistrats envers la République après la journée du 18 fructidor, p. 437.

— adressée par le même aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département, afin d'obtenir des renseignements pour nommer des magistrats aux places vacantes, II, p. 439.

— adressée par le même aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils des départements, pour stimuler leur zèle dans la poursuite des actions judiciaires qui intéressent la République, II, p. 464.

— adressée par le même aux commissaires du Directoire exécutif près les administrations centrales des départements, II, p. 465.

— adressée par le même aux Tribunaux civils des départements, au sujet de la réorganisation du ministère des huissiers, II, p. 473.

— adressée par le même aux Tribunaux civils des départements et aux commissaires du pouvoir exécutif près ces Tribunaux, sur la durée des fonctions des magistrats nommés en vertu de la loi du 19 fructidor an V, II, p. 478.

— adressée par le même aux Tribunaux civils, criminels, correctionnels et aux justices de paix sur les congés des magistrats, II, p. 488.

— adressée par le même aux administrations centrales et aux commissaires du Directoire exécutif près ces administrations, aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux commissaires près de ces Tribunaux, aux juges de paix et à leurs assesseurs, sur la stricte exécution du calendrier républicain, II, p. 491.

— adressée par le même aux Tribunaux civils et criminels et aux directeurs de jurys au sujet du roulement des magistrats pour s'acquitter des divers services, criminel, correctionnel et civil, II, p. 494.

— adressée par le même aux Tribunaux civils et criminels et correctionnels et aux commissaires du Directoire exécutif près ces Tribunaux sur les droits d'assistance à prélever sur les divers traitements pour être distribués entre les magistrats présents, II, p. 507.

— adressée par le même aux Tribunaux civils des départements de la République sur le nombre des audiences et le costume des magistrats, II, p. 517.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— adressée par le même aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels des départements de la République sur les types de leurs signatures à donner par les magistrats, II, p. 524

— adressée par le même aux Tribunaux civils des départements de la République sur les règlements de service intérieur et la tenue des audiences, II, p. 541.

— adressée par le même aux Tribunaux civils et aux commissaires du Directoire exécutif exerçant près ces Tribunaux, sur le roulement des magistrats et le rôle de service, II, p. 567.

— adressée par le même aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels sur l'application de la loi qui déclare incapable de succession et de donation tout Français qui néglige de défendre sa patrie, II, p. 569.

— adressée par le même aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, et aux commissaires de ces mêmes Tribunaux sur les devoirs des magistrats, II, p. 570.

— adressée par le même aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux commissaires du Directoire exécutif établis près de ces Tribunaux, aux Tribunaux de commerce, aux juges de paix et à leurs assesseurs, pour les inviter à assister aux fêtes nationales, II, p. 589.

— adressée par le Ministre de la Justice aux Tribunaux civils de département et aux commissaires du pouvoir exécutif près ces Tribunaux, sur la rédaction des jugements, II, p. 608.

— adressée par le même aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département, sur la conservation des actes des notaires, II, p. 611.

— adressée par le même aux Tribunaux civils de la République sur les congés accordés aux magistrats, II, p. 621.

— adressée par le même aux Tribunaux civils de la République, sur les abus des Tribunaux jugeant en cause d'appel qui, en réformant les jugements de première instance pour vice de forme, renvoient les parties à procéder de nouveau devant les premiers juges, II, p. 623.

— adressée par le même aux commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels des départements de la République, pour leur demander un état des jugements rendus et celui des causes arriérées, II, p. 642.

— adressée par Cambacérès, Ministre de la Justice, aux juges et commissaires du Directoire exécutif près les différents Tribunaux sur les devoirs des magistrats, II, p. 684.

— adressée par le même aux Tribunaux civils des départements de la République au sujet de l'ordre de service dans les audiences, II, p. 690.

Cité (Enclos de la). La veuve Montmorin y demeure, II, p. 681.

Cité (Section de la). De Courville est assesseur du juge de paix de cette section, II, p. 908.

Cité (Théâtre de la). Lenoir était directeur de ce théâtre, II, p. 63. — Bautain est employé comme danseur dans ce théâtre, p. 134.

Civisme. Certificats de civisme des avoués et des huissiers, I, p. 404. — Dépôt des minutes par les greffiers des juges de paix et certificats de civisme p. 409. — Tribunal du 2e arrt : certificats de civisme et patentes des officiers ministériels, p. 427. — Exécution des lois relatives aux certificats de civisme des officiers ministériels (Tribunal du 5e arrt), p. 428. — Sursis accordé par le Tribunal du 5e arrt aux avoués et huissiers pour justifier du certificat de civisme, p. 434. — Sursis accordé par le Tribunal du 1er arrt aux officiers ministériels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438. — Injonction par le Tribunal du 1er arrt, aux avoués, hommes de loi et huissiers, sous peine d'interdiction, de justifier dans la huitaine du certificat de civisme, p. 528 et *en note* loi des 26-29 janvier 1793. — Difficultés qu'on avait pour obtenir un certificat de civisme, p. 529, note. — Nouveau délai de huitaine accordé par le Tribunal du 1er arrt aux avoués, etc., pour justifier de leur certificat de civisme, p. 539 et note 2. — Délai de quinzaine accordé par le Tribunal du 3e arrt aux avoués, hommes de loi et huissiers pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Prorogation du délai accordé par le Tribunal du 1er arrt aux avoués, hommes de loi, défenseurs officieux, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 551 et note 2. — Délai de quinzaine accordé par le Tribunal du 1er arrt aux avoués, etc., pour produire leurs certificats de civisme, p. 558. — Le Tribunal du 2e arrt accorde un délai de quinzaine aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 578. — Démission de Verrier, commissaire national par intérim, faute par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Délai de quinzaine accordé pour justifier des certificats

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

du civisme par le Tribunal du 4e arrondiss[t], p. 593. — Le Tribunal du 2e arr[t] décide qu'il n'y aura plus qu'une seule audience le matin par suite des difficultés pour les certificats de civisme, p. 597. — Tribunal du 1er arr[t], certificats de civisme; visa nouveau, p. 602. — Tribunal du 2e arr[t] : délai de quinzaine pour justifier des certificats de civisme, p. 604. — Dernier délai de huitaine accordé par ce Tribunal pour justifier des certificats de civisme p. 615. — Procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, p. 733. — Usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, p. 756.

Clairac (d[lle] de), épouse du ci-devant marquis de Selves, décédée en septembre 1786, I, p. 51.

Clairon (Mlle). Larive débute sous ses auspices au Théâtre-Français, I, p. 220, note.

Clamart. Situé près de Paris, I, p. 789, note.

Clamecy (dames de). Commencent contre la commune de Clamecy une instance reprise par Mazarini-Mancini, I, p. 366.

Clamecy. Les habitants de cette ville plaident contre Chevanne, I, pp. 430 et 431.

Clamecy. Les officiers municipaux, habitants et commune de). Plaident contre Mazarini-Mancini, I, p. 366. — Les habitants de Clamecy sont autorisés à faire saisir et vendre les arbres que Chevanne a fait couper et à consigner le prix, p. 430. — Même jugement contre Bourlet le 18 avril, *même page*, note 1. — Plaident contre Bourlet : incompétence à raison du domicile, p. 431. — La commune de Clamecy plaide contre Mazarini-Mancini : renvoi de la cause devant arbitres, p. 589.

Claparède, artiste du Théâtre Louvois, II, p. 437.

Clarétie (Jules). A étudié l'époque révolutionnaire, Av.-prop., p. 1. — Auteur de *Les derniers Montagnards, Histoire de l'insurrection de prairial an III* (1795) Av.-prop., p. IX — Introduction, p. CLXXXVIII.

Auteur des *Derniers Montagnards*, II, p. 147, note. — Son article sur la biographie de Fabre d'Eglantine, p. 600, n. 2.

Clarke. Donne à Bosquillon un volume contenant les *Commentaires de César*, II, p. 69.

Clary. Fondé de pouvoir de Mercier qui plaide contre Buisson : les *Annales patriotiques et littéraires* ; abus du nom de Mercier; assertions antirépublicaines, dommages-intérêts, II, p. 418. — Fondé de pouvoir du même qui plaide contre Gémery : manuscrit d'une *Histoire de la Vendée*, p. 420.

Clauzier (François-Antoine) ou Clozier. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Elu juge au même Tribunal, p. 260. — Notice biographique, p. 876. — Recommandé par Monneault, p. 960.

Clavarau. Plaide contre Mitouflet et Gasteau : résiliation de bail, I, p. 516.

Clavier, candidat, présenté par Mourre, à la Cour impériale, le 30 mai 1810, II, p. 971.

Clément (héritiers). Plaident contre Hardré et Clément : annulation pour insanité d'esprit de ventes d'immeubles; rectification de jugement, II, p. 562.

Clermont de Blavette. Voyez Blavette.

Cleric (Etienne-Pierre Le). Elu juge, mars 1793. Attaqué, se disculpe devant l'assemblée des électeurs, I, p. 417 et note 1. — Juge du Tribunal du 3e arr[t], p. 420. — Destitué, p. 423. — Siège le 5 avril 1793 : réception d'huissiers audienciers et de commis-greffiers civils, p. 431. — Son remplacement par Mourre jeune; serment et installation de celui-ci, p. 772. — Publication de l'arrêté qui le destitue, p. 773.

Auteur présumé des notes anonymes sur le personnel des membres des Tribunaux de la Seine, II, p. 953 et note 2. — Porte sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 957.

Clerfayt. Regiment de Clerfayt, I, p. 729, n. 1.

Clergeon (Marie-Marguerite). Epouse Servierre, I, p. 544.

Clermont, II, p. 337, note.

Clermont (Auvergne). Chamfort est né dans un village, aux environs de cette ville, II, p. 5, note. — Marcillac devient président du Tribunal civil de Clermont-Ferrand, p. 880. — Gaultier de Biauzat y est incarcéré pendant la Terreur, p. 895.

Clermont-Tonnerre (Anne-Antoine-Jules de). Notes biographiques, I, p. 663, n. 2.

Clermont-Tonnerre (Gaspard, marquis, puis duc de), maréchal de France. Notes biographiques, I, p. 191, n. 1. — Affaire Laugier contre Clermont-Tonnerre : liquidation de la charge de lieutenant-général pour le Roi en Dauphiné, p. 191. — Nouvelles notes biographiques, p. 663, n. 1.

Clermont-Tonnerre (Jules-Charles-Henri de). Notes biogr., I, p. 663, n. 1.

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

CLERMONT-TONNERRE (Stanislas comte de). Introd., p. CCXIII.
Notes biographiques, I, p. 191, n. 1. — Nouvelles notes biographiques, p. 663, n. 3.

Clichy, I, p. 8.
Brailles demeure à Clichy, II, p. 52.

Clichy-la-Garenne. Cathonel-Canisy y demeure, II, p. 200.

CLIQUET DE FONTENAY. Voyez Fontenay.

CLISORIUS. Plaide contre Ranch : contestation au sujet du tableau *Achille reconnu parmi les femmes à la cour de Nicomède*, II, p. 602.

Clocheperce (Rue). Guyet y habite, n° 15, II, p. 901.

CLOISEAU, avoué. Occupe pour Chaudet : revendication du buste de Belisaire, I, p. 604.

CLOS (Marie de). Serait la mère de la dame Billet se disant comtesse de Mont-Cair-Zain, I, p. 68.

Clostercamp (Bataille de), I, p. 131, note.

CLOZEAU (Olivier des). Legras plaide contre lui : demande en paiement de fournitures d'habillement des tambours de la section du Roule en 1790, I, p. 698.

CLOZIER (François-Antoine) ou CLOSIER. Voyez Clauzier.

Club des Droits de l'homme. Le 27 avril 1790, ce club invite tous les citoyens à lui faire connaître les actes d'oppression dont ils auraient à se plaindre, I, p. 56, note.

CLUGNY. Bausière lui présente un mémoire et réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

CLUSEL (DU), ancien intendant du Tours, I, p. 640, note.

Coblentz, I, p. 298.

COCHET. D'Orglandes est condamné à lui payer le montant d'un mémoire par sixième, de mois en mois, I, p. 705.

COLTEAU, notaire. Continue aujourd'hui l'étude Trutot, I, p. 554, n. 2.

COLSNON-PELLERIN. De Villeneuve plaide contre lui : diffamation par la voie de la presse; enquête, II, p. 469. — Rédacteur de l'*Ami de la Patrie*; notice sur ce journal, *en note*.

COFFINEL. Angrau d'Allerey est condamné à lui payer des travaux de menuiserie, I, p. 707.

COFFINHAL (Joseph Coffinhal-Dunoyer de Noirmont), membre du Tribunal de cassation. — Siège le 15 sept. 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791 du Tribunal du 5e arrt : affaire époux Formentin c. époux Barbet, I, p. 75. — Siège le 30 nov. 1792 : le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 1er arrondissement du 8 février 1792, parce que le ci-devant commissaire du Roi avait été admis à procéder par voie d'action, p. 163. — Notes biographiques, p. 585, n. 1. — Jugement du Tribunal du 3e arrt du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) casse, p. 645. —

COFFINHAL (Pierre-André ou Antoine) dit Coffinhal-Dubail. Introd., p. LXVI.
Commissaire national, I, p. 418. — Commissaire national au Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Appelé au Tribunal révolutionnaire, p. 422. Boulland est commis pour remplir provisoirement les fonctions de commissaire national jusqu'à la rentrée de Coffinhal, juge au Tribunal révolutionnaire, p. 674. — Siège au Tribunal du 6e arrondt : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Siège le 16 thermidor an II (4 juillet 1794) : installation de deux juges : Oblet et Leronite, p. 770. — Siège le même jour : mainlevée d'une opposition, p. 771.
Substitue l'état civil de Jean-Simon Loiserolles à celui de son fils de façon qu'il monte à sa place sur l'échafaud, II, p. 152, note. — Notes biographiques, p. 480, n. 1. — Est remplacé par Boulland de Vangeley, p. 838. — Notice biographique, p. 877 et 950 sous le mot Verrier.

COFFINHAL-DUNOYER DE NOIRMONT (Jean-Baptiste). Notes biographiques; frère du précédent, p. 877.

COFFINHAL-LAPRADE. Substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, mort vers 1882; petit-fils du juge au Tribunal révolutionnaire, II, p. 480, note 1.

COHEN (Isaac), créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

COHORNE DE LA PALUN. Voyez Palun.

COLBERT. Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1.

Colbert (Rue). L. B. Maillard était agent de change et demeurait dans cette rue, I, p. 613, n. 2.

COLIGNON. Plaide contre Simonnet et Gauthier : demande en paiement de deux caisses de pistolets, I, p. 691.

COLIN. Plaide contre Trouve et sa femme : condamnation à payer 22,356 livres en mandats représentatifs de 634,625 livres assignats pour prix de la construction d'un poêle, II, p. 317.

COLIN. Septier plaide contre lui : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs; jugement de partage, II, p. 31.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Collin, notaire. Est autorisé par Echer de Rivière à se faire remettre l'expédition de la liquidation de l'office de lieutenant criminel enquêteur et examinateur du ci-devant Châtelet de Melun, I, p. 246.

Collin. Fonde de pouvoir de Pierrelle Labbe qui plaide contre Panckoucke : vente d'un ouvrage moyennant commission. II, p. 504.

Collaboration. Le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, II, p. 456.

Collaud (Citoyen). Notes biographiques, II, p. 441, n. 1.

Collège de France. Lefebvre de Laboulaye y a été professeur, I, p. 724, n. 1.

Bosquillon occupait la chaire de langue grecque au Collège de France, II, p. 69, n. 1. — Corvisart-Desmarets y est professeur, p. 430, note.

Collèges, I, p. 78, note.

Collet. Candidat à la Cour impériale, présenté par Mourre, le 30 mai 1810, II, p. 971.

Collet. Plaide contre Février : rejet d'une demande en dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 533.

Collet. Egalité lui vend les terres du comté de Mortain, I, p. 395.

Collier. Affaire du *Collier*, II, p. 530, n. 1.

Colliet. Burggraff plaide contre lui et autres : article calomnieux du *Journal des campagnes et des armées*, rétractations et réparations, II, p. 578.

Collignon (Louis). Introd., p. LXVI.

Elu juge suppléant, I, p. 418. — Siège au Tribunal du 4e arrond[t], p. 420. — Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 5e arrond[t], p. 426. — Siège le 23 avril 1793 : règlement sur la police et l'ordre des audiences, p. 442. — Siège le 25 avril 1793 : recherche de paternité, p. 447. — Siège le 26 avril 1793 : séparation de corps, enquête ordonnée, p. 448. — Siège le 10 mai 1793, divorce prononcé, notamment pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari, p. 461. — Le même jour : fourniture de poisson aux prisonniers du Temple, p. 461. — Siège le 28 mai 1793 : liquidation de la Compagnie des Indes, p. 472. — Siège le 29 mai 1793 : paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Siège le 29 mai 1793 : recherche de paternité, p. 476. — Siège le 10 juin 1793 : défense de représenter une pièce de théâtre p. 491. — Siège le 25 juin 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 507. — Siège le 10 juillet 1793 : procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516. — Siège le 13 juillet 1793 : dommages-intérêts pour calomnies et injures dans un mémoire à consulter, p. 522. — Siège le 26 juillet 1793 : 1° divorce ; 2° provision alimentaire, p. 531. — Le même jour : réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Siège le 16 août 1793 : pension alimentaire, p. 546. — Siège le 2 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Siège le 7 septem. 1793 : dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 566. — Siège le 9 septembre 1793 : remboursement par le mandant au mandataire de dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, p. 566. — Siège le 28 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale p. 590. — Siège le 5 brumaire an II (26 octobre 1793) : agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612. — Siège le 12 brumaire an II (29 octobre 1793) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 615. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : paiement de somme, p. 795.

Notice biographique, II, p. 877.

Collin. Introd., p. CLXII.

Ancien conseiller au Châtelet de Melun. Enlève par surprise aux époux Parisot l'enfant Jean-Gaspard-Aimé, dont la garde leur avait été confiée, I, p. 147.

Collin d'Françoise, concubine d'Hériot, secrétaire du Roi, marié et père de six enfants légitimes. Hériot meurt et lui fait un legs ainsi qu'à l'enfant dont elle est enceinte et à son fils naturel ; la fille Collin forme une demande en délivrance de ce legs. Résumé de ce procès, I, p. 39 et s.

Collin, fondé de pouvoir de Jeudy-Dugour : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, II, p. 606.

Collot d'Herbois, membre du Comité de salut public, Intr., p. LXXIX. — Publie l'*Almanach du Père Gérard*, p. CLXXXIII.

Collusion. Affaire du théâtre de Beaujolais ; jugement obtenu par collusion ; tierce opposition. II, pp. 549 et 583.

Colmar. De Broglie était député par la noblesse de ce district, I, p. 752, note.

Albert était homme de loi et notaire royal à Colmar, II, p. 582, note et 616. — Rewbell y est né le 13 mars 1741, p. 648, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Colnel. Plaide contre Mortemart : exécution du testament de Cossé-Brissac, I, p. 548.

Colombe (citoyenne Rombocolli-Riggieri, dite). Voyez Rombocolli-Riggieri.

Colombes, I, p. 8.
II, p 63. — Bracquemard y était noirire, p. 738, note.

Colomby. Plainte contre un avoué, I, p. 324 — Lucas, Brisset et la citoyenne Damour ont été condamnés à des dommages-intérêts envers lui, p. 696.

Colorno (duché de Parme). Louis de Narbonne y est né, I, 134, n. 1

Colson. Divorcé d'avec Victoire-Marie Maillard, II, p 74

Comas. Plaide contre Venard : arbitre; honoraires exagérés; taxe, II, pp. 29, 43 et 57

Combat des Horaces et des Curiaces. Tableau légué par la veuve Voisonen, II, p 281.

Combe (Colin de la). Fonde de pouvoir de Louvet de Couvray contre lequel plaide Langlois : calomnie par la voie de la presse; rétractation : dommages-intérêts, II, p. 367.

Comborn. Terre et ci-devant seigneurie de Comborn, I, p 216.

Combret. Subroge dans la poursuite de saisie réelle faite par Fain sur Egahte, I, p. 489. — Jugement rendu contre Combret et autres déclarant valable le dépôt fait par de la Blache de son prix d'acquisition des écuries d'Orléans, p. 515

Combreuil (Domaine de). Expertise, II, p. 389.

Combreux (Seine-et-Marne). Jancourt fils demeure dans cette localité, II, p 742.

Comédie-Française. Bonnet plaide pour elle pendant la Révolution. Introd., p. xcviii — Artistes de talent qui l'illustrèrent, pp clxxvii-clxxxvi. — La dlle Raucourt y débute, I, p. 52, n. — Devient le Théâtre de la Nation. Jugement du Tribunal du 6e arrt relatif à la pension de retraite des comédiens de la Comédie-Française, I, p. 107 et n. 1. — Les comédiens français plaident contre la dame Joly de Fleury : le Tribunal du 1er arrt condamne celle-ci à payer 1.350 liv. pour loyer d'une loge, p 133. — Les comédiens français font condamner les époux de Narbonne à payer 900 l. pour loyer d'une loge pendant l'année 1790, p. 134. — Jugement qui condamne les comédiens français à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma, et la dlle Desgarcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant l'expiration du terme prescrit par l'acte de société, p. 216. — De Grandmesnil y joue, pp. 239, n. 2, 287, n. — Pension de retraite de la dame Vestris et de Dugazon, p. 445 et 525, n. 3. — Molé y est acteur, p 561, n. 2. — L'actrice Contat y débute, p. 570, n. — Débuts de Monvel, p. 631, n. — Avait fait construire une salle rue Neuve-Saint-Germain-des-Prés, p. 642, n. — Alzari, dit Sainval, l'aîné, y débute en 1776, p. 734, note. — Ce théâtre est mangué le 12 avril 1790, p 735, note. — La Convention approuve un arrêté du Comité de Salut public portant que le Théâtre de la Nation serait fermé et les acteurs et actrices mis en état d'arrestation, p 769.
II, p 190 — Mlle Mars y joue, p. 243, n et 271, n. — Caroline-Rémy y est pensionnaire, p. 305, n — La Dugazon est artiste de la Comédie-Française, p. 332, n. — Candeille y joue, p. 364, n — Léontine Fay est actrice à la Comédie-Française, p. 603, n. — La dlle Desbrosses y est actrice, pp. 651 et 665.

Comédie-Italienne (Théâtre de la). Chondard Desforges y débute comme acteur. Introd., p. clxxxiv. I, p. 466, n. 1. — Elle joue des pièces de Monvel, p 631, note.
Desforges y débute comme acteur, II, p 86, n. 2. — La Riggieri, d'abord danseuse, est actrice dans ce théâtre, p. 217, n. — Dorsonville y débute, p. 224, n. 1.

Comédiens. Les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, I, p. 589. — Engagement des comédiens à l'année, p. 667.

Comte autrichien. Coterie composée de de Montmorin, Malonet et Moleville qui conseillait Louis XVI, I, p 358 n.

Comités de salut public. Leur rôle, I, p. 422.

Comité d'instruction publique. I, p. 598, note, et 630, note.

Commerue (de). Jugement qui admet la dame de Commerue, née Arnault, à prouver les griefs par elle articulés contre son mari afin d'obtenir la séparation de corps, I, p. 60.

Commines. I, p. 490.

Comms-greffiers. Arrêté du Tribunal du 1er arrondissement les concernant, I, p. 167. — Arrêté du Tribunal du 4e arrt au sujet de leur patente, p 180.

Commission. Commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, II, p. 196.

Commission de Bienfaisance (La). No

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tice, I, p. 772, n. 2. — Plaide contre Poncel : maison de jeu ; objets saisis et confisqués ; créanciers des joueurs, p. 772.

Commissions rogatoires. Annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, II, p. 365.

Communauté. Renonciation à la communauté par la femme divorcée de Grimaldi, prince de Monaco, Louise d'Aumont, I, p. 690.

Commune de Paris (Les Maire et Officiers municipaux de la). Plaident contre Joret : fournitures de poisson faites aux prisonniers du Temple, I, p. 461.

Communication. Tribunal du 5e arrt : arrêté ordonnant que pour la prompte expédition des affaires, les causes sujettes à communication viendront à l'audience du jeudi, p. 563.

Comparution personnelle. Jugement du Tribunal du 6e arrt ordonnant la comparution personnelle des parties, I, p. 532.

Compétence des Tribunaux. Loi des 22 septembre-29 octobre 1790 fixant la compétence des Tribunaux militaires, leur organisation et la manière de procéder devant eux, I, p. 93, n. 1. — Tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux, lors de leur suppression, p. 233. — Contrat de mariage fait en pays étranger par un Français ; compétence des Tribunaux français, p. 728.

Même affaire, II, p. 134. — Compétence du Tribunal de famille, la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, p. 158. — Succession de Montcynard : compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432. — Lecture à la 2e section d'un arrêté du Directoire du 22 mars portant annulation d'un arrêté de Blanchard, commissaire ordonnateur de la 17e division militaire qui défend à Malieu de procéder devant les Tribunaux relativement à des effets par lui souscrits, compétence des Tribunaux ; conflit, p. 484. — Manget, entrepreneur des équipages militaires, arrêté du Directoire ; compétence des Tribunaux, p. 487. — Le juge de paix n'est pas compétent pour statuer sur les gages des artistes, p. 580. — Revendication formée contre le syndic d'un failli ; compétence du Tribunal du domicile du failli, p. 631. — Jugement qui annule pour incompétence un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, p. 701.

Compiègne (Oise). Scellier y est né, II, p. 941.

Comprade. Plaide avec Gallois contre Sophie Henocque : vente d'une manufacture d'armes, II, p. 142.

Compte-rendu à l'Assemblée nationale, le 9 juillet 1792, sur l'état actuel des Tribunaux et l'administration générale de la Justice dans le royaume, par le Joly, Ministre de la Justice, I, p. 262 et s.

Comptes. Jugement relatif à un règlement de comptes, I, p. 76.

Restitution de titres et reddition de comptes, II, p. 563.

Comtat-Venaissin. I, p. 508, n. 1.

Concini. Vente de ses meubles, I, p. 398.

Conciliation (Préliminaire de). Jugement qui ordonne l'impression et l'affichage des dispositions des lois nouvelles relatives aux préliminaires de conciliation, I, p. 100. — Décret des 16-24 août 1790 relatif aux bureaux de paix, p. 100, n. 1.

Préliminaire de conciliation ; cas de force majeure, bureau de paix en non activité, II, p. 106. — Demande irrecevable pour défaut de citation en conciliation, p. 526.

Concordat. Exécution du concordat du 9 janvier 1792 entre les créanciers de d'Orléans dit Egalité, I, p. 514 et n. 2.

Concorde (Pont de la). Construit par Perronet, II, p. 417, n.

Concurrence déloyale. Jugement qui ordonne la fermeture d'une boutique d'épicerie pour concurrence déloyale, I, p. 81.

Joubert plaide contre Dupenil ; enseignes ; concurrence : les deux pilastres d'or, les deux piliers d'or, II, p. 333.

Condamnation. Condamnation de Bire fils à payer à Gaucher la gravure du portrait de son père, II, p. 94. — Condamnation à convertir en acte authentique un acte sous seing privé, p. 645.

Conde (Rue). Devient la rue de l'Egalité, II, p. 244. — De la Vigerie y habite, p. 926. — Pelletier y habite, p. 931.

Condillac. Notes biographiques, II, p. 737, n. 1.

Condorcet. Notes biographiques, II, p. 737, n. 1.

Conférences. — 1re Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 8 décembre 1791 ; sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Fréteau ; 4e, Treilhard ; 5e, Target ; 6e, Recolène, d'Ormesson. — 1. Procès-verbal. M. d'Ormesson chargé de la rédaction. — 2. Tarif des greffes ajourné à la huitaine. — 3. Dénonciations par procès-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

verbaux non signés ni paraphés à chaque page. Rien à changer. — 4. Avoués et marchands non patentés. Ecrit à MM. les commissaires du Roy pour l'exécution de la loi. — 5. Cautionnement des avoués en immeubles. — 6. Amendes des non comparants aux huissaux de Paix. A prononcer selon la loi. — 7. Local des Tribunaux selon leur premier établissement. Rapprochés ou réunis, II, pp. 751 et suiv.

— 2e Conférence chez M. le Garde des Sceaux, du jeudi 22 décembre 1791, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Fréteau et Agier; 3e, Ondart, 4e, Treilhard; 5e, Target; 6e, d'Ormesson, Recolène. — 1. Registres des mariages, baptêmes et sépultures. Loi nouvelle additionnelle par M. le Garde des Sceaux. Cotes et paraphes provisoires des registres actuels en toutes lettres ou en chiffres, sans timbre des mairies. — 2. Procédures sur les contrefaçons d'assignats. Décret à demander pour la réunion des procédures nouvelles. — 3. Appels criminels antérieurs à la loi du 29 septembre. Sursis jusqu'à l'interprétation à demander au Corps législatif. — 4. Droit de grâce ou de commutation de peine. Continue au Roi jusqu'à l'établissement des juges. — 5. Appels des jugements des juges de paix. Peuvent être portés à tous Tribunaux par le consentement des deux parties pris écrit au greffe. — 6. Suite du nouveau tarif des droits de greffe. Ajournée à huitaine, II, pp. 753 et suiv.

— 3e Conférence chez M. le Garde des Sceaux, jeudi 29 décembre, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Fréteau, Agier, 3e, Ondart, 5e, Target, Vermeil; 6e, d'Ormesson. — 1. Lois convenues à demander en la précédente séance. Procès-verbal remis à M. le Garde des Sceaux. — 2. Dénonciation publique d'un jugement du 5e Tribunal. Rien à faire. — 3. Cassation par règlement à l'extraordinaire dans la chambre du Conseil, communiquée non jugée, sur requête de la femme Baptiste. — 4. Choix des juges par le Tribunal de police correctionnelle. — 5. Tarif des greffes. Consulter chaque Tribunal, II, pp. 756 et suiv.

— 4e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 5 janvier 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Fréteau et Agier; 3e Ondart; 4e, Treilhard; 5e, Target et Vermeil; 6e, d'Ormesson. — 1. Projet de règlement pour le tarif des greffes, à communiquer aux six Tribunaux, et aux greffiers à la huitaine. — 2. Réquisitoire proposé pour les patentes des avoués et huissiers, à communiquer aux six Tribunaux. — 3. Epoque de l'instruction par pièces. Du 1er janvier. — 4. Augmentation du nombre des juges et taillement des suppléants nécessaires. Ajournés, II, pp. 757 et suiv.

— 2e Conférence chez M. le Ministre de la Justice du jeudi 12 janvier 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e Fréteau, Agier; 3e Ondart; 4e Treilhard et Bigot; 5e Target; 6e d'Ormesson. — 1. Inventaire de greffes de substitution. Peuvent être faits devant le juge de paix homologués par les Tribunaux de districts. — 2. Tribunaux criminels provisoires conservés jusqu'à l'établissement des jurés. *Id.*, pour les appels. — 3. Deux juges additionnels à chaque Tribunal civil de Paris. A proposer par le département. — 4. Traitement des juges suppléants dans les affaires criminelles. Ajournement après la demande des nouveaux juges. — 5. Suite de la discussion du tarif des greffes, II, p. 758.

— 3e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 19 janvier 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Fréteau; 3e, Ondart; 4e, Treilhard, Bigot et Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Projet de décret pour les procès de faux assignats, à expédier de préférence au Tribunal de cassation. Traitement pour les suppléants dans cette seule affaire quant à présent. — 2. Sept juges dans les six Tribunaux. Ajourné. — 3. Rapprochement du local des Tribunaux. Ajourné. — 4. Suite du tarif des greffes. Maintenu uniformément à 25 sols. Les seules expéditions exécutoires signées des présidents. Liberté pour la forme des légalisations. — 5. Droit de patente des huissiers et commis des greffes. Requis et ordonnés dans un seul Tribunal. Sursis dans les autres. — 6. Amende prononcée contre un geôlier pour évasion de prisonnier. — 7. Jugement du 1er Tribunal de police correctionnelle. Sursis à la translation des prisonniers seulement. — 8. Greffiers de l'écritoire. Estimés supprimés du fait de l'assimilation de leurs fonctions avec celles des officiers du Châtelet, II, pp. 761 et suiv.

— 4e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 26 janvier 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, ...;

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

3e, Oudart; 4e, Bigot et Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Communications de pièces aux greffes. Les frais à vérifier dans chaque greffe. — 2. Patentes à requérir des huissiers, mais à peine d'amende seulement — 3. Inventaires; notaires à commettre pour les défaillants seulement. — 4. Faux assignats. Minutes enlevées. Les grosses existantes. Traitement pour les suppléants à employer à l'instruction. Ajourné. — 5. Traitement des juges retardé. A présenter par M. le Ministre de la Justice. — 6. Septième juge à demander par le département. — 7. Comptabilité des fonctions de juge et de haut juré. Estimées compatibles. — 8. Procès criminels. Peines selon le nouveau Code. Sans distinction d'époques. Toujours *in mitius*. Cas non prévus. Relevés demandés à tous les commissaires du Roi. La loi nouvelle a effet dans les jugements prononçant les peines nouvelles. — 9. Forme générale de statuer sur les appels. Ajournée. — 10. Nouveaux modèles d'états des affaires jugées par trimestre, II, pp. 763 et suiv.

— 5e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 2 février 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, ...; 3e, ...; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e, d'Ormesson; Belot, président du Tribunal de Corbeil. — 1. Défaut de mention de la convocation et non comparution des notables de la commune dans les procédures criminelles. Nullité. — 2. Pouvoirs des défenseurs officieux. A faire représenter et viser par le Président. — 3. Taxe de frais par le jugement même. Ainsi pratiquée. — 4. Douze cents affaires jugées à Corbeil en 1791. — 5. Projet de règlement pour les référés. Ajourné. — 6. Permissions d'assigner, pour les assignations à trois jours seulement. — 7. Mandats pour les honoraires des juges. Non parvenus à tous les Tribunaux. Ajournés. — 8. Projet de lettre de M. le Ministre de la Justice pour le département sur la demande de deux nouveaux juges additionnels dans chaque Tribunal de Paris. Rédigé dans la Conférence. Non encore signé, II, pp. 767 et suiv.

— 6e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 9 février 1792, six heures de l'après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, Freteau; 3e Oudart; 4e, Bigot et Delavigne, 5e, Target; 6e d'Ormesson. — 1. Consignation d'amende sur les appels. Ajournement à la huitaine. — 2. Timbre des registres baptistaires. Aussi ajourné. — 3. Prise à partie contre un juge de paix en matière de police correctionnelle. Ajournée à la huitaine pour consulter les Tribunaux. — 4. Mariages de non catholiques. Les consentements des père et mère nécessaires. — 5. Inventaires. Sans honoraires des juges de paix fixés par la loi pour l'appréciation et la levée des scellés seulement. — 6. Taxe de dépens. A régler par les juges. L'usage de chaque Tribunal conservé. — 7. Audiences des lundi et mardi gras. Selon l'état des affaires dans chaque Tribunal. — 8. Expédient proposé sur la faillite d'un ancien commissaire aux saisies réelles. A communiquer au Procureur syndic du département. — 9. Procès pour les anciens droits sur les amidons. Omis dans la suppression générale. A étendre par loi particulière. — 10. Autorisation de femmes mariées. Doit être accordée par les Tribunaux. — 11. Décisions des Tribunaux de famille. A déposer aux greffes des Tribunaux. Sans enregistrement pour les jugements secrets. — 12. Sentences arbitrales. A déposer. Id. — 13. Suppléants appointés pour l'instruction des faux assignats. — 14. Installation du Tribunal d'appel de police correctionnelle le surlendemain. — 15. Lettre écrite au Directoire pour les deux nouveaux juges dans chaque Tribunal de Paris. — 16. Remplacement des suppléants manquants. Ajourné après cette demande, II, pp. 769 et suiv.

— 7e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 16 février 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Freteau; 3e, Oudart; 4e, Bigot et Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Un seul jury pour les faux assignats. — 2. Prise à partie. Toujours au Tribunal d'appel (suite du n° 3, séance précédente). — 3. Attendus dans les conclusions des avoués, à proscrire. — 4. Taxe des dépens par les juges. Tarif à proposer par M. Oudart. — 5. Lecture des jugements criminels aux accusés par le greffier, avec avertissement des délais pour se pourvoir. — 6. Peines plus sévères du nouveau Code. Applicables aux seuls délits postérieurs. Les fers estimés plus doux que les galères. — 7. Traitements réclamés par les suppléants remplaçant les juges employés au Tribunal de police correctionnelle. Estimés contraires à la loi. — 8. Changement tous les trois mois des juges du Tribunal de police correctionnelle. Estimé à la pluralité préférable à laisser subsister. — 9. Jugements des Tribunaux de famille. Conclusions du commissaire du Roi pour la forme. Exa-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

men du fond sur les seuls arrêtés de détention. Code judiciaire, I, p. 163-4 5. — 10. Appels d'intel diction, avec le commissaire du Roi intimé. — 11. Opposition aux défauts après la huitaine ; non recevables d'après la loi. Recevable du consentement des parties. — 12. Sentences arbitrales devant notaires. Doivent être rendues exécutoires sur l'expédition. Mais avec dépot de l'ordonnance au greffe du Tribunal, suite du n° 12, séance précédente, II, pp. 772 et suiv.

— 8e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 23 février 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, ..., 2e, Fréteau, 3e, ..., 4e, Delavigne ; 5e, Target ; 6e, Mintel et d'Ormesson. — 1. Tarif de taxe des dépens, ajourné à huitaine pour maladie de M. Oudart. — 2. Mariage d'une fille sans extrait baptistaire, à suppléer par preuve de la possession d'état. — 3. Communication des pièces au greffe, avec paraphes. — 4. Tribunal de famille. Estimé compétent pour les substitutions. Point de curateur nécessaire à la substitution, le premier appelé vivant ; ni le concours du commissaire du Roi, II, pp. 776 et 777.

— 9e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 1er mars 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Fréteau, 3e, Oudart ; 4e, Delavigne ; 5e, Target ; 6e, d'Ormesson. — 1. Tarif des taxes de dépens, ajourné à huitaine. — 2. Citations au bureau de paix sur les appels, suspendent elles l'exécution des premiers jugements ? Opinions partagées. — 3. Tribunaux de famille ; hommes de loi admissibles. — 4. Déclaration des parties pour être jugées en deuxième et troisième ressort non sanctionnée par la loi, ajournée. — 5. Amendes de non comparution aux bureaux de paix, ont lieu contre les absents. — 6. Fausses clés sans vol. Attentat à la sûreté publique. — 7. Distributeurs de faux assignats, sciemment. Punissables de vol, non de mort. — 8. Publication des jugements criminels, doit être ordonnée. — 9. Application des fers, n'a pas lieu par la loi pendant l'exposition. — 10. Frais d'exécution à modérer par le département. — 11. Taxes des grosses de procédures criminelles hors Paris ; de 8 à 12 sols. — 12. Menues nécessités des Tribunaux. A réduire selon la loi. — 13. Mariages de protestants célébrés dans leurs temples ; à valider dans la même forme par les Tribunaux. — 14. Avis de parents. Le juge de paix suffisant pour la nomination du tuteur. Le concours du Tribunal nécessaire pour aliénation de biens de mineurs. — 15. Radiations de saisies réelles, ne peuvent être faites que par jugement, II, pp. 777 et suiv.

— 10e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 8 mars 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, ..., 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, Recolène et d'Ormesson. — Menues nécessités des Tribunaux. Convenu d'en référer aux six Tribunaux. — 2. Référés sur exécution de jugements ; au Tribunal du domicile du débiteur. — 3. Nouvelles provisions d'huissiers royaux ; autorisées par la loi ; mais trop nombreux à Paris. Lettres convenues des six Tribunaux pour n'en plus accorder à Paris. — 4. Mariages mixtes. Dans la même forme des mariages de protestants. — 5. Jurys d'accusation. Dispositions prochaines pour leur installation. — 6. Premières bases pour le tarif des dépens. Continuer à la huitaine. — 7. Prononciation des jugements par défaut à l'audience selon la loi. — 8. Sommation au greffier du 6e Tribunal pour radiation de saisie réelle sans jugement. Estimée inadmissible, II, pp. 779 et suiv.

— 11e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 15 mars, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, ..., 3e, Oudart, 4e, Delavigne ; 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Réception des nouveaux suppléants. Par prestation de serment seulement sur la présentation par le commissaire du Roi de leur acte de nomination. Sans aucun discours. — 2. Appel des causes de registres à l'audience par rôles de six à chaque audience du 6e Tribunal, de trente pour une quinzaine dans les autres Tribunaux. — 3. Timbre. Significations sur papiers ayant servi prohibées par la loi. Ordre à maintenir parmi les huissiers. — 4. Jurés à convoquer par la gendarmerie ou par huissiers abonnés *ad hoc*. Greffier et huissier nécessaire aux jurés. — 5. Menues nécessités. Convenues à réclamer sur le pied de 3,000 francs pour chaque Tribunal. — 6. Tribunaux de famille. Peuvent recevoir les serments et affirmations. — 7. Qualités inconstitutionnelles insérées avec des noms étrangers, jugé n'y avoir pas de délit. — 8. Défauts ne peuvent être pris que par avoués ou défenseurs munis de pouvoirs. — 9. Suite du tarif des taxes de dépens ; à reprendre à la huitaine, II, pp. 782 et suiv.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— 12e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 22 mars 1792, six heures après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, ... 3e, Oudart ; 4e, Delavigne ; 5e, ... ; 6e, Mutel et d'Ormesson. — 1. Procédures criminelles nulles. Doivent être recommencées dans la même forme. — 2. Menues nécessités. Écrit au département pour les porter uniformément à 3,000 fr. — 3. Chauffage des greffiers. A leur charge. — 4. Droits de sortie des prisonniers à prohiber. — 5. Excuses permanentes de jurés. Annoncer au Procureur de la commune par le directeur des jurés. — 6. Ordres de audiences. Registre par jour. — 7. Vacances dans la quinzaine de Pâques. Les trois jours saints et les trois fêtes de Pâques seulement. — 8. Huissiers pourvus près les seuls Tribunaux criminels ; n'ont pas de caractère près les Tribunaux civils. — 9. Peines afflictives. Peuvent être prononcées aux deux tiers des voix aux cas auxquels les deux cinquièmes eussent été nécessaires pour la peine de mort. — 10e et dernière conférence. Convenue le mardi soir chez M. Target, doyen d'âge des six présidents. II, pp. 784 et suiv.

— 13e Conférence chez M. Target, l'ancien d'âge des six présidents, du mardi 27 mars 1792, six heures après midi. — Juges présents : 1er tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Prétean ; 3e, Oudart ; 4e Delavigne ; 5e Target ; 6e, d'Ormesson. — 1. Dettes incidents à des procès civils. Doivent être renvoyés au Directeur du jury près le Tribunal avec mandat d'amener s'il y a lieu. — 2. Tribunaux de famille. Etrangers au juge de paix. Ressortissants aux seuls Tribunaux de district. — 3. Lettre de M. le Maire sur la surcharge des prisons. Renvoyée par plusieurs Tribunaux. Répondue par un seul. — 4. Ajournement de la Conférence suivante à la huitaine au même lieu. — 5. Première et neuvième questions de la Conférence précédente. Les mêmes résultats adoptés. II, pp. 787 et suiv.

— 14e Conférence chez M. Target, du mardi 3 avril, six heures après midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Prétean ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne ; 5e, Target ; 6e d'Ormesson. — 1. Délit d'escroquerie. Institué et jugé publiquement par le 5e Tribunal de Paris. — 2. Appels de jugements criminels, aux seuls Tribunaux portes sur le tableau du département. — 3. Procès-verbaux des greffiers des hôtimonts. Ceux faits à homologuer. Sauf dépôt des minutes aux greffes des Tribunaux. — 4. Huissiers jurés. Peuvent vendre à la réquisition des parties sans autorisation des Tribunaux. — 5. Appels de taxes de dépens. A porter au même Tribunal en forme d'opposition. — 6. Appels de placets à 3 sols 9 deniers. — 7. Suite du tarif des dépens. Ajourné au jeudi 12 chez M. Millet de Gravelle. — 8. Remplacement du Tribunal de police correctionnelle. Au choix des Tribunaux de district parmi les juges ou suppléants. — 9. Peine de récidive. A raison de la parité des délits ; non de la peine antérieure. — 10. Peines des vols de fruits. Fixées par le Code rural selon les circonstances. — 11e et dernier. Tribunaux de famille ; entre absents. Par arbitres nommés par des fondés de procurations spéciales. II, pp. 788 et suiv.

— 15e Conférence chez M. Millet de Gravelle, doyen d'âge des six présidents, en l'absence de M. le Ministre de la Justice, du jeudi 12 avril 1792, six heures après midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e .. .. .., 3e, Oudart ; 4e, Delavigne ; 5e, Target ; 6e, d'Ormesson. — 1. Envoi de procédures des jurys d'accusation au Tribunal criminel. En minutes. — 2. Lettre circulaire aux Tribunaux sur les prêtres factieux. Non répondue. — 3. Faux billets de caisses patriotiques. A porter au jury spécial du faux. — 4. Accusés envoyés au jury sans pièces de conviction adhibées. Renvoyés au Comité central. — 5. Plus amplement informé, prescrit par le Code pénal. Ne peut plus être prononcé ni même confirmé sur l'appel. — 6. Requêtes en affaires civiles non grossoyées. A poursuivre comme faux et fraude du droit de timbre. — 7. Défenseurs officieux décrétés de prise de corps. Non exclus par la loi. — 8. Communication de pièces sur instance de compte. Par la voie du greffe. — 9e et dernier. Séminaire maintenu en possession de ses biens sous caution. Peut toujours être reçue. II, pp. 791 et suiv.

— 16e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 19 avril 1792, six heures après midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, ... ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne ; 5e, Target ; 6e, d'Ormesson. — 1. Tiraillement proposé du Tribunal d'appel de police correctionnelle. Préféré d'insister pour deux nouveaux juges dans chaque Tribunal de district. En nommant des suppléants pour le Tribunal de police correctionnelle. — 2. Ordre successif des Tribunaux d'appels des juge-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

ments criminels. Annoncé à tous les Tribunaux. — 3. Procès en plus amplement informé, en première instance. Renvoyés aux Tribunaux criminels provisoires. — 4. Menues nécessités des Tribunaux. Concierges à y comprendre. — 5. Frais de ports de lettres et commis pour les jurés, à comprendre dans les exécutoires du commissaire du Roi. — 6. Récusations d'arbitres des Tribunaux de famille et des juges des Tribunaux de districts; à juger à l'audience. — 7. Taxe des rapports d'experts à 12 livres par jour. Approuvée. — 8. Suite du tarif général pour la taxe des dépens. Frais des défauts. Exceptions. Une seule requête. Un seul jugement. Défenses au fond. Une seule requête de quinze rôles pour un seul chef. Sans copie de pièces ni d'autorités ni développement de moyens. Réplique du demandeur. Une seule requête dans trois jours. Point d'autres procédures en taxes. Sauf les demandes incidentes. Enquêtes et procès verbaux. Tous autres frais dus par la partie si elle les a fait faire. Mais non à passer en taxe, II, pp. 794 et suiv.

— 17e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 26 avril 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Grandville, 2e, . . . ; 3e, Oudart, 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e d'Ormesson. — 1. Enfants abandonnés par leurs parents, concernant l'administration municipale. — 2. Graduées autorisées au civil à défaut de juges et de suppléants par un décret additionnel. A rechercher. — 3. Commis greffiers. Patentes nécessaires pour ceux assermentés. Serment civique de tous. — 4. Saisies gageries. L'ordonnance du juge nécessaire hors les cas de la coutume seulement. 5. Renvoi de procès civils aux Tribunaux provisoires. Ajourné après la décision pour les deux nouveaux juges dans chaque Tribunal. — 6. Nouvelle lettre convenue avec M. le Ministre de la Justice pour les deux nouveaux juges. — 7. Prorogation de délai de cassation pour un accusé dénonciateur de faux assignats. Ajourné, II, pp. 797 et suiv.

— 18e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 3 mai 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Grandville, 2e, . . . ; 3e, Oudart, 4e, Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson et Recolene. — 1. Jurys d'accusation. Mandats d'amener d'autres départements; à envoyer par la poste. — 2. Dernière lettre de M. le Ministre de la Justice aux Tribunaux. Seul cas de son application. — 3. Contributions volontaires pour la guerre, individuelles, non en corps de Tribunaux. 4. Écrous non enregistrés aux registres du Timbre ne contenant que le fait, non le motif des emprisonnements. — 5. Exécution de sentences des consuls sous caution. Ne peut être contestée que par la partie. — 6. Défauts faute de comparoir; à faire signifier par huissiers de service. — 7. Citations au bureau de paix. Nécessaires pour les demandes en homologation de contrats d'atermoiement comme pour toutes autres, mais non pour les permissions d'assigner. — 8. Refusions de frais de contumaces. Par simples exécutoires en la chambre du conseil sans jugement à l'audience. — 9. Action en libelles au civil. Exigeant jury préalable selon la Constitution, ajournée pour l'application de cette forme, II, pp. 799 et suiv.

— 19e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 10 mai 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . ; 2e, . . . ; 3e, Oudart, 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e d'Ormesson. — 1. Forme d'élection pour le Tribunal de police correctionnelle. Par procès-verbal. — 2. Lettre du Procureur de la commune pour les poursuites relatives à la perception des impositions. Point de réponse. — 3. Liquidation de dépens. Par les jugements mêmes, selon la loi. — 4. Suite de la discussion sur les actions en libelles, ou diffamantes. N° 9 de la séance précédente. Loi nouvelle à proposer. — 5. Délits à dénoncer par les Commissaires du Roi. — 6. Relève des causes des deux districts du département de Paris, quatre-vingt-cinq dans les six Tribunaux. — 7. Et dernière. Galérien échappé, reconnu et arrêté sans nouveau délit. Estimé non susceptible de jugement par jury, II, pp. 801 et suiv.

— 20e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 17 mai 1792, six heures de l'après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . ; 2e, . . . ; 3e, Oudart; 4e, Delavigne; 5e, Target, 6e d'Ormesson. M. le Ministre de la Justice présent à toute la Conférence. — 1. Juges additionnels institués près les Tribunaux de Paris. Lent par M. le Ministre de la Justice au Comité de législation. — 2. Lettre de M. le Ministre de la Justice aux Tribunaux pour exciter leur zèle. Deuxième lettre nécessaire pour indiquer les moyens. — 3. Suite de la discussion sur les écrits scandaleux ou injurieux. La calomnie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

individuelle toujours susceptible de poursuites Lettre au Comité de législation sur le surplus. — 4. Tribunal criminel. Satisfaction publique des jugements par jurys. — 5. Procès-verbaux des dires des parties devant les juges de paix. A maintenir par lettre de M. le Ministre de la Justice. — 6. Droits de prompte expédition perçus dans quelques greffes. A réprimer. — 7. Oppositions aux défauts autorisées par l'ordonnance en dernier ressort, et aux Consuls seulement. Admises par l'usage général en première instance. A conserver quant à présent, II, pp. 803 et suiv.

— 21e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 24 mai 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . ; 2e, ... ; 3e, Oudart, 4e, Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Greffiers de l'écritoire appelants au 6e Tribunal du jugement du 4e. A juger selon la loi, sauf indemnité de leur finance s'il y a lieu. — 2. Appels de décrets et autres jugements criminels d'instruction. A juger à l'audience ordinaire par quatre juges. — 3. Renouvellement des jurés. Les mêmes à continuer jusqu'à l'envoi des nouvelles listes. — 4. Registres des maisons d'arrêt. A parapher par les présidents des Tribunaux lors de l'établissement de ces maisons. — 5. Tribunaux de famille pour réclusions. Le nombre de parents présent par la loi à exiger. — 6. Dépôt des minutes des juges de paix aux greffes des Tribunaux. A surveiller chaque année. — 7. Commis greffiers assermentés. Refusés par les patentes. A vérifier et le serment civique des autres employés des greffes. — 8. et dernier. Demandes judiciaires contre les municipalités. Non recevables sans conciliation préalable aux directoires de district et de département, II, pp. 805 et suiv.

— 22e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 31 mai 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . , 2e, ...; 3e, Oudart; 4e, Delavigne; 5e Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Suite des plaintes en libelles. Trois plaintes de ce genre renvoyées au jury d'accusation du 6e Tribunal. En cas de renvoi du jury d'accusation au Tribunal civil, à renvoyer au Ministre de la Justice pour en référer au pouvoir législatif. — 2. Audiences extraordinaires. Demande d'un secrétaire du Ministre de la Guerre. Désavouée par ce ministre. Autre demande semblable par lettre du Ministre de la Justice, estimée unanimement ne pas devoir déranger l'ordre légal. — 3 et dernier. Réunion des Tribunaux pour la fête en l'honneur du maire d'Etampes. Au Tribunal des Minimes, le plus près du lieu du rassemblement du cortège. Et avec escorte de gendarmerie à demander au département, II, pp. 807 et suiv.

— 23e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 7 juin 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . ; 2e, . . . ; 3e, Oudart; 4e, Delavigne; 5e, Target; 6e d'Ormesson. — 1. Levées de scellés sans héritiers connus. Avec l'administrateur des domaines nationaux à appeler par déshérence. — 2. Saisies gageries. Autorisées par la coutume. Ordonnances particulières pour ces saisies non nécessaires. Nécessaires pour les cités d'immeubles. En conférer avec les Tribunaux. — 3. Proposition prochaine à l'Assemblée nationale des deux nouveaux juges demandés de chacun des six Tribunaux de Paris. Mais sans nouveaux suppléants et avec projet de réunion des six Tribunaux au Palais. A attendre. — 4. Registres de baptêmes; mariages et sépultures. Ne peuvent être tenus que par des prêtres assermentés comme fonctionnaires publics. — 5. Forme d'instruction des délits d'escroquerie. Décret sur la police correctionnelle. Articles 35 et suivants, II, pp. 808 et suiv.

— 24e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 14 juin 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Calonge; 2e, L'Héritier; 3e, Oudart; 4e, Bigot et Delavigne, 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Suite de la discussion sur les libelles. Supplément de loi pénale à proposer à l'Assemblée nationale. Ajourné à la huitaine avec le président du Tribunal criminel de Paris. — 2. Peine de la tentative de vol. Ajournée *idem*. — 3. Deux juges additionnels des Tribunaux de Paris, nécessaires à la fin du mois. Nouvelle lettre convenue du Ministre de la Justice, II, pp. 810 et suiv.

— 25e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 21 juin 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, L'Héritier; 3e, Oudart, 4e, Bigot et Delavigne; 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Mariages mixtes. Dans la même forme de l'édit de 1787 pour ceux des protestants. Registres particuliers pour ces mariages. — 2. Frais de légalisation d'actes. Nécessaires à continuer de tolérer volontaires. — 3. Endosseurs

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

de billets à ordre. Tenus de la garantie dans le même délai des endosseurs des lettres de change seulement. — 4. Ordonnances pour saisies-gageries. Supprimées aux 5e et 6e Tribunaux. Opinions divisées aux 3e et 4e. A référer aux 1er et 2e. — 5. Greffiers de l'écritoire. Supprimés par décret. Ne plus s'en servir. — 6. Prononciation à l'audience des *attendu* des jugements. N'ayant pas lieu au 1er Tribunal. A rétablir partout. — 7. Causes concernant l'Administration. A renvoyer aux corps administratifs. — 8. Privilège renouvelé en 1790. Inadmissible par la loi. — 9. Suite des deux nouveaux juges additionnels. Lettre du Ministre de la Justice lue à l'Assemblée nationale. Point encore de décret. — 10. Suite de la discussion sur les peines des libelles et tentatives de vol. Ajournée, II, pp. 841 et suiv.

— 26e Conférence. — 1. La 26e Conférence ne se retrouve plus dans les cartons des Archives nationales, II, p. 843, n. 4.

— 27e Conférence chez M. le Ministre de la Justice, du jeudi 5 juillet 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, L'Heritier; 3e, Oudart; 4e, Delavigne. 5e, ... , 6e, d'Ormesson. — 1. Etats des causes arriérées de chaque Tribunal demandés par le Ministre pour le dimanche suivant. Promis pour ce jour. Etablissement de la Conférence dans la salle du conseil de justice. — 2. Appels d'incompétence de jugements en dernier ressort de Tribunaux de district. Ne peuvent être reçus par d'autres Tribunaux de district. Sauf à se pourvoir au Tribunal de cassation. — 3. Assignats envoyés par une partie au 3e Tribunal. Renvoyés par le Tribunal à l'Assemblée nationale en dénonçant le fait. Le Tribunal ne peut plus connaître de l'affaire au fond, II, p. 842 et suiv.

— 28e Conférence, salle du Conseil de la Justice, dimanche 8 juillet 1792, une heure après-midi. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, Agier; 3e, Oudart, 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — M. le Ministre de la Justice présent à toute la conférence. — 1. Tribunaux non avertis à temps la veille pour se rendre à l'Assemblée nationale. Suffisamment représentés par les présents en masse. — 2. Plaintes multipliées des justiciables. Provoquées par les Tribunaux eux-mêmes pour obtenir les moyens d'y pourvoir. — 3. Demande de trois juges de plus au lieu de deux dans chaque Tribunal. — 4. Etat des causes arriérées dans chaque Tribunal. — 5. Réunion des Tribunaux demandée. La division des avoués préférable. S'opérera en maintenant celle des Tribunaux. — 6. Frais d'avoués, défenseurs officieux et huissiers. A régler à l'avenir par lois nouvelles. — Cantonnement à proposer des avoués et huissiers, comme ils sont exigés des notaires. Point de réception de nouveaux huissiers à Paris jusqu'à cette loi, II, pp. 843 et suiv.

— 29e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 12 juillet 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, Agier; 3e, Oudart, 4e, Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Invitation de la municipalité à la Fédération le 14. Réunion des Tribunaux aux Minimes, comme pour la fête de Simoneau, maire d'Etampes, mais sans déjeuner. — 2. Translation de substitution demandée au 1er Tribunal. Impossible quant à présent, même avec avis de parents. — 3. Suite du n° 42 (16 fév.). Minutes de sentences arbitrales devant notaires restant chez les notaires. — 4. Oppositions de tiers à ces jugements. Devant les Tribunaux de districts. — 5. Admission d'interprètes dans les Tribunaux. Autorisée avec serment. — 6e et dernier. Scellés sur les meubles et effets d'un accusé condamné à mort, mais pourvu en cassation. Ne doivent être levés qu'après le jugement définitif et l'exécution, II, p. 847 et suiv.

— 30e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 19 juillet 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle; 2e, Agier, 3e, Oudart, 4e, Delavigne; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Fonctions des juges de paix pour les nominations de tuteurs et curateurs et émancipation des mineurs. Autorisés par la loi à recevoir les avis de parents pour ces actes. Mais les nominations de tuteurs et curateurs ainsi que les émancipations à prononcer par les Tribunaux. En référer aux Tribunaux. — 2. Huissiers patentés. Représentation de patentes à exiger pour toutes permissions de ventes. Comme pour toutes fonctions publiques de professions patentées ou demandes relatives à ces professions, II, pp. 848 et suiv.

— 31e Conférence. La 31e Conférence ne se retrouve plus dans les cartons des Archives nationales, II, p. 820, note.

— 32e Conférence, hôtel du département de la Justice, du jeudi 2 août 1792, sept heures du soir. — Juges

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

présents : 1re Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Agier, 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Suite des huissiers priseurs ayant obtenu délai du département pour le paiement de leurs patentes. Arrêté néanmoins de continuer d'en exiger la représentation. — 2. Formes pour suppléer à l'insinuation. Par l'enregistrement. 3. Jurés manquants. A suppléer par autres jurés de la même liste, non par autres citoyens. Peines d'amendes et de privation du droit de citoyen actif, selon la loi, mais sans affiches. — 4. Réforme d'extrait baptistaire sur simple déclaration des père et mère. Ne doit être ordonnée qu'après avis de parents. — 5. Délits d'escroquerie. Mandats d'amener et d'arrêt par le Tribunal du district. — 6. Vente de biens hors le département. Peuvent être permises par les Tribunaux du domicile des parties. — 7. Renvois sur cassation en matière criminelle. Affaire de la bouquetière du Palais-Royal. Partie de la procédure antérieure au premier jugement en premier ressort annulée. Le Tribunal saisi sur la cassation ne peut en connaître qu'en première instance, II, pp. 820 et suiv.

— 33e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 9 août 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Époques du renouvellement des directeurs de jurys et des juges du Tribunal criminel. Toutes deux au 1er octobre. — 2. Traitement à réclamer par le Tribunal de police correctionnelle. Ajourné. — 3. Menues nécessités. Ajournées *idem*. — 4. Imposition foncière du local des Tribunaux. A réimposer par sols additionnels sur le département. — 5. Service du jury d'accusation. Par les gendarmes et par le concierge du Tribunal. — 6e et dernier. Oppositions aux jugements par défaut non recevables après la huitaine. Exemples à chercher de cette opposition, II, pp. 822 et suiv.

— 34e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 16 août 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, La Ville (*sic*) ; 5e, Target et Vermeil ; 6e, d'Ormesson. — 1. Nouveaux Commissaires nationaux à choisir par les Tribunaux. Les Commissaires du Roi non inéligibles par la loi. Mais plus convenable de ne les pas choisir. — 2. Nouveaux intitulés des jugements des Tribunaux. Attendre l'envoi du décret et suspendre jusqu'à cet envoi l'expédition des jugements depuis le 10 août, inclusivement. — 3. Autres demandes pour l'activité des Tribunaux. Ajournées, II, p. 824.

— 35e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 23 août 1792, sept heures du soir. Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Agier, 3e, Oudart, 4e, Delavigne, 5e, Target et Vermeil, 6e, d'Ormesson. — 1. Nouveaux serments des six Tribunaux criminels provisoires à la commune, des membres des Tribunaux ordinaires de Paris, chacun à leur section. — 2. Remplacement provisoire des Commissaires du Roi par des Commissaires provisoires du Pouvoir exécutif. — 3. Lettre du Ministre de la Justice proposant les Tribunaux de Paris pour modèles aux autres Tribunaux. Et proposant ses bons offices pour explication d'une dénonciation de la section de Marseille contre le 5e Tribunal. — 4e et dernier. Mode de la continuation du service cette année pendant le temps ordinaire des vacances, et du renouvellement des directeurs des jurys d'accusation près chaque Tribunal. Ajourné à la Conférence suivante, II, pp. 824 et suiv.

— 36e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 30 août 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ..., 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target et Vermeil, 6e, d'Ormesson. — 1. Suite des Commissaires provisoires du Pouvoir exécutif. A continuer en l'état jusqu'à l'envoi de lois sur cet objet. — 2. Renouvellement des directeurs des jurys d'accusation au 1er septembre. — 3. Mode du service pendant le temps ordinaire des vacances. Selon les réquisitions d'audience dans chaque Tribunal. — 4. Compétence par déclarations par écrit des parties. Même en première instance selon l'esprit de la loi. — 5. Amendes sur les appels. A spécifier par les jugements. — 6. Significations soufflées. A prévenir en faisant faire les significations importunes par huissiers de service. — 7. Taxes de citations et assignations à parties. Distinction d'originaux et de copies, hors les seules citations de témoins. — 8e et dernier. Jugements de Tribunaux de famille non motivés ou pouvant compromettre des intérêts de mineurs. Doivent-ils être rendus exécutoires en l'état ? La question ajournée à la Conférence suivante, II, pp. 826 et suiv.

— 37e Conférence. — 1. La 37e Conférence ne se retrouve plus dans les cartons des Archives nationales, II, p. 829, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— 38e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 13 septembre 1792, sept heures du soir — Juges présents : 1er Tribunal, ... , 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target ; 6e, d'Ormesson. — 1. Mémoire des juges suppléants. Recommandé par les présidents présents à M. le Ministre de la Justice. — 2. Nouveau serment des Tribunaux à la Commune le lendemain. En corps de Tribunaux et en costume. — 3. Commissaires provisoires du Pouvoir exécutif. Ne peuvent être remplacés par d'anciens Commissaires du Roi d'autres Tribunaux ineligibles selon la loi. — 4e et dernier. Suite de la discussion sur les jugements des Tribunaux de famille. (N° 8. 36e Conférence.) Ceux non motivés ou concernant des substitutions à rejeter. Les contestations relatives aux tutelles nommément comprises dans leur compétence, II, pp. 829 et suiv.

— 39e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 20 septembre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ... , 2e, Agier, 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — Le ralentissement des audiences ordinaires des Tribunaux par l'absence d'un grand nombre de parties, de défenseurs et même d'avoués pour le service de la patrie, ou pour leurs affaires personnelles, pendant le temps ordinaire des vacances des Tribunaux n'ayant donné lieu à aucunes questions particulières à porter à cette Conférence, on est convenu, pour suppléer à ce ralentissement, qui porte principalement sur les affaires les plus considérables et les plus arriérées, d'admettre indistinctement, sans ordre de dates, les affaires courantes qui se trouveraient contradictoires en évitant néanmoins de donner le défaut fatal, sans grande connaissance de cause particulièrement contre les citoyens absents pour le service de la patrie et de remplir par des procès de rapport les audiences absolument vacantes, pour que les Tribunaux continuent le plus possible d'ouvrir utilement tous les jours non fériés selon la loi, II, p. 830.

— 40e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 27 septembre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ... ; 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — Assemblées et délibérations d'amis pour tutelle d'enfants bâtards nés de parents inconnus. Doivent être convoquées devant les juges de paix, comme toutes autres délibérations concernant des mineurs, II, p. 831.

— 41e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 4 octobre 1792, sept heures du soir — Juges présents : 1er Tribunal, ... , 2e, Agier, 3e, ... ; 4e, Delavigne, 5e, . . . , 6e, d'Ormesson. — 1. Envois de lois non en forme aux Tribunaux. A faire remplacer — 2. Signature de jugements au rapport du président. Par le président seul, II, p. 832.

— 42e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 11 octobre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, . . . , 2e, Agier, 3e, Oudart ; 4e, Delavigne, 5e, Target ; 6e, d'Ormesson, 7e, Paré, président du Tribunal de Saint-Germain. — 1. Lettres du département sur les dépenses des Tribunaux. A répondre verbalement. — 2. Inaction des jurys d'accusation et du Tribunal criminel. Lois nouvelles à attendre. — 3. Appels au 2e Tribunal de jugements criminels de Saint-Germain. A expédier le plus promptement possible. — 4e et dernier. Invitation des Tribunaux à la fête des Savoisiens le dimanche suivant. Convenu de se réunir au 3e Tribunal au Châtelet, II, pp. 832 et suiv.

— 42e Conférence *bis*, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 15 novembre 1792, sept heures du soir — Juges présents : 1er Tribunal, . . . , 2e, Agier ; 3e, Oudart ; 4e, Bigot ; 5e, Target, 6e, d'Ormesson ; 7e, Paré président à Saint-Germain. — Le citoyen Ministre de la Justice a assisté à une partie de la Conférence. — 1. Affirmations à recevoir dans les ressorts de Tribunaux respectifs, sans formes particulières. — 2. Procès criminels renvoyés des Tribunaux provisoires. Attendre qu'ils soient en état. — 3. Rétablissement du Tribunal de police correctionnelle et mesures pour la sûreté des prisons. — 4. Appels non recevables sans citations préalables aux bureaux de paix. — 5. Défauts contre des émigrés. A suspendre jusqu'à la loi complète. — 6. Ventes de biens de mineurs autorisées. Par jugements de famille. A ordonner par criées. — 7e et dernier. Successions dont les héritiers sont absents. A représenter par curateurs, II, pp. 833 et suiv.

— 43e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 22 novembre 1792, sept heures du soir — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle ; 2e, Agier, 3e, Oudart ; 4e, Bigot, 5e, Target, 6e d'Ormesson — Le Ministre de la Justice présent à une partie de la Conférence. — 1. Suite de la discussion sur les formes à suivre dans les constatations

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

concernant les émigrés. Suite du n° 5 de la Conférence précédente. — 2. Suite de la discussion sur la forme des ventes des biens de mineurs autorisées par des Tribunaux de famille. N° 6. Conférence précédente, II, pp. 835 et suiv.

— 44e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 29 novembre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier; 3e, Oudart; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Taxes de dépens. Sans commissions d'avoués taxateurs. — 2. Suite de la discussion sur les contestations concernant des émigrés 3e et dernier. Accusés mis en liberté en septembre. Loi à attendre, II, pp. 836 et suiv.

— 45e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 6 décembre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : Tribunal, 1er, ...; 2e, Agier; 3e, Oudart; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Suite du dernier numéro de la séance précédente. Décret qui surseoit sur les demandes relatives aux accusés élargis en septembre. — 2. Admission d'avoués mineurs de vingt-cinq ans. A suspendre, la loi fixant spécialement cet âge pour l'admission des avoués. 3. Nouveaux rôles d'audience pour janvier. A afficher comme à l'ordinaire. — 4. Négociants étrangers domiciliés en pays étranger. Non sujets à patentes en France. — 5e et dernier. Questions nouvelles sur les formes du divorce. Ajournées à la conférence suivante avec le citoyen Robin, rédacteur de cette loi, II, pp. 837 et suiv.

— 46e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 13 décembre 1792, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier, 3e, Oudart; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e d'Ormesson et Léonard Robin. — Suite des questions sur le mode d'exécution par les Tribunaux de la loi du divorce ajournée à la conférence précédente, n° 5. — 1. Jugements de divorce à rendre exécutoires. Pour causes déterminées seulement. — 2. Intérêts civils des époux présents. A régler par jugements séparés. — 3e et dernier. Femmes d'émigrés. La communauté dissoute de droit par la mort civile. Les intérêts civils à régler avec le Procureur général syndic du département. Le divorce s'il est demandé doit l'être contre le mari, qui peut seul y défendre quoique absent, II, pp. 839 et suiv.

— 47e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 20 décembre 1792, sept heures du soir. Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier; 3e, Oudart; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — Le citoyen Gohier, Ministre de la Justice, et Gohier, premier secrétaire du Département, ont assisté au commencement de la conférence. — 1. Suite de la discussion sur l'admission des avoués au-dessus de vingt-cinq ans (n° 2, 6 décembre). Convenu de consulter sur cette question la Convention nationale. — 2. Suite de l'application des principes posés en la conférence du 13, sur le divorce des femmes d'émigrés. Jugement de divorce à rendre exécutoire. Jugement de séparation de biens. A communiquer avant faire droit au Procureur général syndic du Département. — 3. Registres baptistaires pour 1793. Ne doivent pas être cotés ni paraphés par les Tribunaux. — 4e et dernier. Jugements mal motivés en dernier ressort. Ne peuvent être réformés que par le Tribunal de cassation (suite du n° 2, 5 juillet), II, pp. 841 et suiv.

— 48e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 10 janvier 1793, dix heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier, 3e Oudart; 4e, Bigot; 5, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Certificats de vie demandés aux Tribunaux. Signés par le président sur l'attestation signée de deux citoyens de la section. — 2. Assistance du ministère public dans les causes de femmes mariées. Prescrite par la loi sans distinction. — 3e et dernier. Retard des listes des jurys d'accusation suspendant l'activité de ces jurys. A dénoncer au Ministre de la Justice par lettres des Commissaires du Pouvoir exécutif pour presser l'envoi de ces listes, II, pp. 842 et suiv.

— 49e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 17 janvier 1793, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier; 3e, Oudart, 4e, Bigot, 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — 1. Suite du n° 3 conférence précédente. Point encore de nouvelles listes de jurys d'accusation. Impossible à suppléer selon la loi, par les listes précédentes. A presser de nouveau. — 2. Jugements de Tribunaux de famille signés de trois arbitres seulement, nuls énonçant les quatre ou cinq arbitres présents, dont partie refusant de signer. Jugés valables, II, pp. 843 et suiv.

— 50e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 31 janvier 1793, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ...;

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

2e, Agier; 3e, Oudart; 4e, Bigot; 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Suite du nº 1er conférence precedente. Les nouvelles listes des jurys completées. Rien à faire. — 2. Certificats de civisme. Doivent-ils être exigés des défenseurs officieux? Convenu d'en référer aux Tribunaux, II, pp. 844 et suiv.

— 51e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 7 février 1793, sept heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, Agier; 3e, ...; 4e, Bigot; 5e, Target, 6e, d'Ormesson. — 1. Suite de la discussion sur les certificats de civisme (nº 2, 31 janvier). — Ajournée après l'envoi de la loi. — 2. Tribunaux de famille. N'ont pas lieu vis-à-vis des femmes veuves ou divorcées sans enfants. — 3. *Idem* pour divorce. Les jugements d'arbitres rendus exécutoires sans examen selon la loi, peuvent confondre les causes de divorce distinguées par la loi. — 4. Suite *idem* Contradiction à concilier entre les art. 2 et 9 du dernier paragraphe de la loi sur la manière de regler la disposition des enfants entre les epoux divorcés. Convenu d'inviter le citoyen Robin, rédacteur de la loi, à se trouver à la prochaine conference pour la discussion de ces deux dernières questions, II, pp. 845 et suiv.

— 52e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 14 février 1793, sept heures du soir. — Juges presents : 1er Tribunal, ...; 2e, Agier; 3e, ..., 4e, Bigot, 5e, Target, 6e, d'Ormesson et Léonard Robin. — Le citoyen Gohier, ex-député à l'Assemblée législative et secretaire du Département de la Justice, a assisté à une partie de la conférence. — 1. Contestation en référé entre oncle et neveu, relative à une opposition à un scellé. Non susceptible d'être portée au Tribunal de famille. — 2. Questions de divorce. Autorisation de la femme par justice. Estimée à la pluralité non nécessaire. Demandes en provision ou actes conservatoires. A porter devant le Tribunal de famille. — 3. Suite de la 3e question de la conference precedente. Les Tribunaux de famille autorisés et même invités par la loi a renvoyer les demandes pour causes déterminées présentées par collusion. La collusion des Tribunaux eux-mêmes non présumable. — 4e et dernier. Suite de la 4e question (*idem*). La disposition des enfants en cas de divorce reglée par avis de parents, en la forme ordinaire pour les mineurs, sauf le renvoi au Tribunal de famille, II, pp. 847 et suiv.

— 53e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 28 février 1793, sept heures du soir. — Juges presents : 1er Tribunal, ..., 2e, Agier, 3e, ..; 4e Bigot; 5e Target; 6e, d'Ormesson. — Le citoyen Ministre de la Justice et le citoyen Gohier, secretaire du même Departement, ont assisté au commencement de la conférence. — 1. Faux-assignats. Distinction à proposer entre les fabricateurs, les premiers distributeurs complices, et ceux qui ayant reçu de faux assignats dans le commerce ne font que les transmettre. — Dépôts aux greffes des Tribunaux des répertoires des notaires. Timbres. — 3. Dépôts des minutes des juges de paix. Ajourne. — 4. Mandats d'amener ou d'arrêt. Ne peuvent être decernes par les directeurs des jurys qu'en matière de faux ou de refus des juges de paix. — 5. Demande de femme mariée en scellé sur les effets de son mari, avant la demande en divorce. A rejeter comme prematurée. — 6e et dernier. Requête en réformation d'extrait baptistaire d'une fille baptisée comme legitime, reconnue posterieurement pour bâtarde adultérine. Exigeant preuves préalables de non légitimité, II, pp. 848 et suiv.

— 54e Conférence, hôtel du Département de la Justice, du jeudi 7 mars 1793, huit heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, ..., 2e, Agier; 3e, ...; 4e, Bigot; 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — Taxes de dépens des anciens Tribunaux, par avoués commis à cet effet en la forme de l'ordonnance de 1667. Des Tribunaux actuels par l'un des juges sauf appel au Tribunal, II, pp. 851 et suiv.

— 55e Conférence, hotel du Département de la Justice, du jeudi 14 mars 1793, huit heures du soir. — Juges présents : 1er Tribunal, Millet de Gravelle, 2e, Agier; 3e, ..., 4e, ..., 5e, Target; 6e, d'Ormesson. — Réquisitoires proposés pour la remise, selon la loi, des répertoires des notaires, des minutes des juges de paix, des certificats de civisme des avoué, etc. Convenu d'en référer aux six Tribunaux, II, p. 852.

Conférence (barrière de la), I, p. 351.

Confiscation. Confiscation des biens des Anglais: affaire Glower, I, p. 787.
Confiscation des livres des condamnés révolutionnairement, II, p. 55.

Conflans (marquis de). La livrée de son écurie, Introd., p. CCVIII.

Conflans (Marne). Marcilly Laurent y est né le 13 avril 1732. II, p. 919.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Congé. Enregistrement du congé accordé à un juge pour raison de santé, I, p. 768.

Absence d'un artiste sans congé : déchéance de ses droits de sociétaire ; dommages-intérêts, II, p. 79 et 100. — Validité d'un congé donné par d'Ormesson aux époux Larbalestier, p. 323. — Validité d'un congé donné au sujet d'une maison et de terres appartenant aux héritiers Linguet, p. 410. — Circulaire du Ministre de la Justice aux Tribunaux civils, criminels, correctionnels et aux justices de paix sur les congés des magistrats, p. 488. — Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux Tribunaux civils de la République, sur les congés accordés aux magistrats, p. 621.

Connétablie (La), I, p. 24.

CONNOOT. Plaide avec van der Linden contre Villain XIIII et Cie. jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce, II, p. 731.

COMPIY (Julie dite Berger). Introd., p. CLXVI.

Plaide contre Chabot en recherche de paternité, I, p. 669.

Conques (Aude). Bonnet y est mort, II, p. 867.

Conseil judiciaire. Est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt qui impose à un emprunteur la condition de ne point revoquer le conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice, et la procuration par lui donnée à ce conseil, I, p. 134 et n. 4. — Les Tribunaux ne peuvent donner un conseil judiciaire à un particulier qui n'est point dans un cas d'interdiction légale, p. 135 et s.

Conservatoire. Monvel y est nommé professeur, I, p. 631, note.

Consignation du prix de vente d'une maison de la rue de Seine appartenant à la dame de Vassan, douairière de Mirabeau veuve de Victor Riquetti de Mirabeau, I, p. 284. — Consignation du prix de vente d'une terre appartenant à la dame de Mirabeau, p. 285.

CONSTANCE (Abbé de). Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Protestation contre le décret de suspension. Introduc., p. XXVI et suiv.

CONSTANT ès-noms. Plaide avec d'autres contre Vilatte et Carpentier courses de chevaux au Champ-de-Mars ; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers, II, p. 480.

CONSTANT (Benjamin). Voyez Rebecque (Benjamin Constant de).

CONSTANTIN, notaire à Paris. Continue l'étude Fieffé, I, p. 726, n. 2.

CONSTANTINI. Introd., p. CXCVI.

Notes biograph., I, p. 623, n. 2. — Calomnie Buonarroti ; se rétracte, *même page.*

Constitution. Tribunal du 2e arrondissement, audience du 24 septembre 1791, lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791, I, p. 111 et n. 1. — Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux juges et aux commissaires du Roi par les Tribunaux de district sur les devoirs des magistrats pour la défense de la Constitution et de la liberté, p. 236.

CONTADES (Maréchal de). Oncle d'Herault de Séchelles, II, p. 84, note. — Emigré. Sa femme plaide contre le commissaire du Directoire : divorce pour cause d'émigration, p. 386 et n. 1.

CONTAT (Amable). Notes biographiques, I, p. 581, note.

CONTAT (Emilie). Notes biographiques, I, p. 581, note.

CONTAT (Jean-François). Notes biogr., I, p. 579, n. 1.

CONTAT (Louise-Françoise). Introd., pp. CLXV, CLXX, CLXXV, CCXIII.

Actrice de la Comédie française, I, p. 107, n. 1. — Notes biograph., p. 579, n. 1. — Insaisissabilité d'une rente qui lui est faite ainsi qu'à son fils, p. 579.

Notes biographiques, II, p. 112, n. 1. — Maîtresse de Maupeou, p. 164. — Girault ès-noms plaide contre elle et autres : réclamation d'état d'enfants naturels, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 240. — La citoyenne Picard plaide contre elle : paiement de gages et de fournitures, papier-monnaie, p. 540 et n. 3.

Contes moraux. Contrefaçon des contes moraux de Marmontel, II, p. 585.

Contestation. Une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoirie, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, I, p. 245.

Contestation relative à la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, II, p. 103. — Contestation au sujet du tableau *Achille reconnu parmi les femmes à la cour de Nicomède*, p. 602.

CONTI (Prince de). Voy. Bourbon-Conti.

Conti (Cul-de-sac). Le marquis de Belbeuf demeure hôtel Laverdy, cul-de-sac Conti, II, p. 499, n. 2.

CONTIER. Maupeou met son fils naturel en pension chez lui, II, p. 165.

Contrainte par corps. Aliments accordés à un détenu, II, p. 530.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Contrat. Cession de droits de succession ; contrat aléatoire, II, pp. 151 et 155. — Exécution d'un contrat de constitution de rente, p. 502.

Contrat social (Section du). Desvieux est électeur de cette section, II, p. 382.

Contrefaçon. Introd., p. CCI et suiv.
Procès en contrefaçon de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*, I, p. 390. — Le *Journal du soir* ; usurpation de titre et contrefaçon, p. 404. — Contrefaçon littéraire, p. 471. — Libraires condamnés à des dommages-intérêts pour contrefaçon des *Mémoires de Latude*, p. 657. — Contrefaçon des pilules antimoniales, p. 764. — Contrefaçon des *Mémoires de Latude*, p. 794.
Contrefaçon des *Études de la nature*, II, p. 282. — Contrefaçon de *l'Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Eglantine, pp. 305 et 318. — Contrefaçon des *Études de la nature*, p. 329. — Contrefaçon de *l'Intrigue épistolaire*, p. 426. — Contrefaçon de l'ouvrage intitulé : *Du fanatisme dans le langage révolutionnaire*, p. 435. — Contrefaçon de *l'Intrigue épistolaire*, p. 471. — Contrefaçon des *Œuvres de Marmontel*, p. 582. — Contrefaçon des *Contes moraux* de Marmontel, p. 585. — Contrefaçon d'un *Dictionnaire élémentaire de botanique*, p. 696. — Réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, action de Chénier en contrefaçon rejetée, p. 727.

Contre-lettre. Vente d'office et pratique de notaire ; contre-lettre, restitution, II, pp. 34, 80 et 231.

Contrescarpe (Rue) Tonnelleux y habite, II, p. 946.

Convention (Rue de la) La dame Grimaldi née Victoire d'Aumont (divorcée) demeurait dans cette rue, I, p. 690.

Copenhague. D'Agueseau est nommé ministre plénipotentiaire à Copenhague, I, p. 404, note.

Corin (femme). Voyez Choppin (femme.)

Coppet (canton de Vaud). Jacques Necker s'y retire, I, p. 647, note.

Coq (Rue du), II, p. 921.

Coq Héron (Rue). Delessert a été banquier dans cette rue, II, p. 273, note.

Coquille-Dugommier, général. Voyez Dugommier.

Coquillière (Rue). Mutel y demeure. II, p. 928. — Regnault (Jean-Marie) y habite, p. 936.

Coralli (Jean-Félix-Séraphin). Notes biographiques, II, p. 533, n. 2.

Corancez. Affaire Corancez et consorts, propriétaires du *Journal de Paris*, contre Palissot et les sieur et dame Devaux ; jugement du Tribunal du 2e arr. décidant que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi les privilèges des journaux, I, p. 94.

Corbeaux. Plaide contre Bergeron ; est condamné à lui rendre compte de sa procuration, II, p. 326.

Corbeil. Laharpe, proscrit, se cache dans les environs de Corbeil et revient à Paris après le 18 brumaire (Introd., p. CXC — I, p. 797.
Picart est lieutenant de gendarmerie dans cette ville, II, p. 46. — Lasandale y est né le 19 juillet 1742, p. 908.

Corbin, prêtre. Majenville plaide contre lui : annulation pour suggestion et captation de la donation d'une maison à Saint-Mandé, II, p. 385.

Corbin (Jean François). La veuve des Acres de Laigle et autres plaident contre lui et sa femme : succession de Jacques Louis-François des Acres de Laigle, II, p. 647.

Corcellet. Introd., p. CCIII.
Notes biographiques. Moulager plaide contre lui : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, II, pp. 62 et 88, n. 1.

Cordeliers (Bataillon des). Archambault est volontaire à la 5e compagnie de ce bataillon, II, p. 856.

Cordeliers (District des). Pare est président de ce district, II, p. 930.

Corderie (Rue de la), II, p. 429.

Cordier de Montreuil. Voyez Montreuil.

Cordier-Pernay (Jean-Baptiste-François). Dommages-intérêts. Introd. p. CXXXIX.

Cordouan et sa femme. La citoyenne Marcé plaide contre eux : recherche de paternité rejetée, II, p. 404.

Corentin-Royou. La dame Billet publie sous le nom de Louise-Stephanie de Bourbon-Conti, des *Mémoires* écrits par lui, II, p. 476, note.

Corneilles (Eure). Séminé y est né en 1734, II, p. 944.

Cornerê (François-Guillaume de Mahy, baron de). Notes biographiques, I, p. 639, n. 3.

Corneille. Donne ses pièces au théâtre du Marais, I, p. 569, note.

Corneille (Rue). Parny y demeurait, I, p. 581, note.

Cornu. Remplace Faure, juge suppléant pendant sa détention, I, p. 422. — Est nommé par le Comité de législation juge au Tribunal du 2e arr., p. 425.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Siège le 13 fructidor an III (30 août 1795) : demande en paiement d'un mémoire d'impressions pour *Le Républicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, II, p. 205. — Siège le 27 fructidor an III (13 septembre 1795) : bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, p. 211. — Siège le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : office de greffier en chef de la Chambre des bâtiments, p. 212.

Cornu. Plaide contre Testu : prorogation d'enquête, I, p. 534.

Cornu. Plaide contre la veuve d'Ormesson femme Polly et son mari : paiement d'un billet, II, p. 677.

Cornu (Jean-Gabriel). Greffier du 5e arrt, I, p. 22, note. — Voyez pp. 374, 375. Notice biogr., II, p. 877. — Remplace Feure Jean-Pierre, p. 889.

Corny (Louis-Dominique Ethis de). Procureur du Roi, I, p. 680. Notes biographiques, II, pp. 38, n. 2 et 92, n. 1.

Corny (Ethis de), fils du précédent. Verdon plaide contre lui : demande en restitution de deux pelletées de charbon indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, II, pp. 38 et 92.

Corpane (Hôtel). Dufranc y demeurait, rue des Bernardins, I, p. 747, n. 1.

Corporations. Les corporations étant supprimées, les huissiers audienciers du district de Versailles qui plaident contre Verpy ne peuvent assigner collectivement leur adversaire, II, p. 265.

Corps administratifs. Circulaire du Ministre de la Justice aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district sur leur rôle dans les actions des Corps administratifs, I, p. 231.

Corrèze (La). Breval est député de ce département à la Convention, II, p. 240, note.

Corsande. Exécuteur testamentaire de Joseph Arbore, I, p. 774.

Corse. Constantini, député de la Corse. Introd. p. cxcvi. — I, p. 39, note, p. 623, n. 2. — Moltedo, député de la Corse, p. 624, n. 2.

Corso. Promenade de Rome, I, p. 110, note.

Cortey. Plaide avec Perhen contre Debry et autres au sujet des frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, I, p. 342.

Corval (Peral de), notaire à Paris. Liquidation de Segnier, I, p. 244.

Corval (Pezé de), notaire. Dresse un acte d'emprunt pour Dutrousset d'Héricourt auquel une dame Ségnier prête 60,000 livres, I, p. 135.

Corvisart-Desmarets (Jean-Nicolas), médecin. Plaide contre sa femme : divorce, II, p. 430. — Notes biogr., *en note*.

Cosnac (Corrèze). Cabanis y est né, II, p. 737, n. 1.

Cossard. Jugement du 18 juillet 1793 : liquidation d'un office, I, p. 510.

Cossé (Augustin-Marie-Paul-Pétronille-Timoléon de) aîné. Introd. p. ccxiii. Doit payer une rente viagère à son père, I, p. 549.

Cossé (Hyacinthe-Hugues-Timoléon de). Son fils doit lui faire une rente viagère, I, p. 549.

Cosson, membre du Conseil général de la Commune. Délégué auprès des juges du 1er arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 20.

Cosson (Marie-Madeleine). Plaide contre Séguenot : demande en divorce ; référé au Comité de législation, II, p. 155.

Coste. Avocat de Petau, II, p. 125.

Côte-d'Or. Trochot est élu député de la Côte-d'Or, I, pp. 283 et 517, note 1. Ferey est préfet de la Côte-d'Or, II, p. 929.

Cotelle (Laurent-Marie-Edouard), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Dumoulin, II, p. 506. — Continue l'étude Lechanteur, p. 664, note 1.

Cotte. Plaide contre Babeu : arbitre récusé pour avoir émis antérieurement son opinion et pour être dépourvu de certificat de civisme, I, p. 758.

Cotteville. Était débiteur envers les époux Formentin de 13,525 livres, I, p. 72.

Cottiony. Sa succession, II, p. 149.

Cottin (Auguste-Armand), notaire à Paris. Continue l'étude Bevière, II, p. 38, note 1.

Cottu. Candidat à la Cour impériale, présenté par Mourre, le 30 mai 1810, II, p. 971.

Couart, membre du Conseil général de la commune. Délégué pour introduire dans l'auditoire les juges du 2e arrt, afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 15.

Coublay (ferme). Située près de Viroflay, I, p. 789, note.

Couchonneau (mineurs). Flamant plaide contre eux et autres : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, II, p. 698.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Coudert. Juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544. — Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, p. 694.

Coudray (du). Voyez Toynard.

Coulommiers. Desservi par les Messageries des environs de Paris, II, p. 420, note. — Berthereau y est né le 22 septembre 1733, p. 861.

Coulon. Collabore avec Guyot pour le *Traité des Droits*, etc., publié en 1786. Introd. p. cviii. — Plaide avec Dufios et Lefranc contre Detailleur et Saint-Julien, un ancien commis à la vérification des comptes aux saisies réelles n'a pu, sous un nom emprunté, acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession à vil prix d'une ferme saisie, I, p. 462.

Courbevoie. Corvisart-Desmarets y est né, II, p. 430, note.

Courcelles. Voyez Langlois dit Courcelles.

Courcier. Crochon plaide contre lui et Emery : injures par la voie de la presse ; mise en cause de l'auteur, II, p. 537. — Notes biographiques, *en note*.

Couret. Intr. d. p. lxxviii. — Juge au Tribunal du 6e arr.t ; remplace Lemaire, I, p. 424.

Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 78. — Siège le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : journal de Perlet, demande en paiement de la rédaction des articles sur le Tribunal révolutionnaire, p. 82. — Siège le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de Louis-Victor Menou, p. 83. — Notice biographique, p. 878.

Courpalay (Louis-Dupré, seigneur de). Voyez Dupré.

Courpalay. II, p. 741, note.

Courquetaine-en-Brie. Des Tournelles était fils d'un receveur de la terre et seigneurie de Courquetaine, II, p. 866.

Courrier de Versailles, plus tard *Courrier des 83 Départements* (*Le*). Journal publié par Gorsas, II, p. 183, note 1.

Courrier du Corps législatif et de la Guerre (*Le*). Journal du matin imprimé par Cormier, II, p. 537, n. 2.

Courrier du Soir. Journal. Notice, II, p. 506, note 1.

Courrier Universel (*Le*). Journal. Notice, II, p. 506, note.

Coursac. Juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Courses. Introd. p. cciii.

Courses de chevaux au Champ de Mars ; prix attribués non aux propriétaires de chevaux, mais aux écuyers, II, p. 480.

Coursier (Louis-Henri), notaire à Paris. Continue l'étude de la Veistne, II, p. 15, n. 2, p. 548, note.

Court, juge au Tribunal du 6e arr.t. Siège le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) : demande en paiement de 14,000 livres pour prix d'un exemplaire des *Commentaires de César*, II, p. 69.

Courtellemont. Villain XIIII plaide contre lui et Legendre d'Onsemblay : expertise, II, p. 748.

Courtenay (Hélène de). Mère de Roger de Bauffremont, II, p. 393, n. 2.

Courtier, membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791 du Tribunal du 5e arr.t affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Courtin. Prononce l'éloge de Jacquot d'Anthouay, le 2 novembre 1813, II, p. 905.

Courtivron (Antoine-Nicolas-Philippe-Tanneguy-Gaspard Le Compasseur Crequi Montfort, marquis de), p. 96, n. 2. — Betaut, notaire à Saulx-le-Duc, s'élève avec succès contre ses usurpations, I, p. 96.

Courtois, gendarme, I, p. 533.

Courval, veuve d'Omer François Joly de Fleury. Liquidation de la succession de son mari, II, p. 698.

Courville (Famin de). Robert et Arthur plaident contre lui et Pelletier : continuation de poursuites, II, p. 80.

Courville (Laurent-Pierre-Guillaume ou Nicolas-Marin Petit de). Accusateur public près le Tribunal du 5e arr.t, I, p. 421. — Nommé par la Convention, juge au Tribunal du 4e arr.t p. 426. — Siège au Tribunal du 5e arr.t le 19 pluviôse an II (7 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671.

Siège le 12 messidor an III (30 juin 1795) : office de commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance, validité du contrat, II, p. 161. — Siège le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 169. — Siège le 27 thermidor an III (14 août 1795) : destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, p. 195. — Siège le 1er fructidor an III (18 août 1795) : commission due à

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 496. — Siège le 6 fructidor an III (23 août 1795) lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud; succession d'Eslang, p. 202. — Siège le 26 fructidor an III (12 septembre 1795). réclamation d'état d'enfants naturels; envoi en possession de la succession Manpeou, pp. 209 et 210. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Nommé à nouveau par le Directoire juge au Tribunal de la Seine, p. 252. — Son installation à la 4e section, p. 298. — Siège le 18 thermidor an IV (5 août 1796) : testament fait *ab irato*, p. 324. — Siège le 25 fructidor an IV (14 septembre 1796). vacation, p. 335. — Siège le 22 pluviôse an VII (10 février 1799) : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Bonvallet plaide contre lui : paiement de somme, p. 731, et n. 1. — Notice biographique, p. 878. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Couvoisier. Bource plaide contre lui : dommages-intérêts au sujet d'une luzerne située rue de la Pepinière, II, p. 331.

Cousin, membre du Conseil général de la Commune. Délégué, le 26 janvier 1791 auprès des juges du 5e arr[t] pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation I, p. 18. — Idem auprès des juges du 1er arr[t], p. 20.

Cousin. Artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Cousin (Jules). Fondateur et conservateur des Bibliothèques de la ville de Paris et du musée Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Cousin (Pierre-Romain), notaire à Paris. Sa prestation de serment; son étude est continuée aujourd'hui par M. Georges Louis Morel-d'Arleux, II, p. 531, n. 1.

Cousin. Rivière, I, p. 694.

Coustumier. Voyez Lecousturier.

Cousy (Marie-Catherine). Épouse Laurent Francoui, II, p. 127.

Coutances (domaine de), I, p. 392.

Couteulx-La-Noraye (Le). Gaujac est déposituire d'un billet Le Couteulx-La-Noraye de 27,000 fr., II, p. 702.

Couteux. Harand plaide contre lui et autres : appel de la ci-devant justice du pont de Charenton, haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 481.

Couthon. Exécute introd. p. LXXVII, n. 1. — Membre du Comité de salut public, p. LXXIX. — Signataire d'un arrêté du Comité de salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er arr[t], I, p. 706, note. — Signataire d'un arrêté nommant des magistrats, p. 774.

Coutumier (Jean-Pierre), ancien député. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 251. — Notes biograph., p. 291, n. 1. Notice biographique, p. 878.

Couty de la Pommeraye. Est condamné à payer à la veuve Deshayes 600 fr., montant d'un billet, II, p. 687.

Couvray (Louvet de). Langlois plaide contre lui calomnie par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, II, p. 367. — Notes biogr., *en note*.

Coyet. Etienville plaide contre lui et Delage : contrainte par corps; aliments accordés à un détenu, II, p. 530.

Crampon (Louis-Alexandre). Introd. p. LXVI.

Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 2e arr[t] p. 420. — Siège le 6 août 1793 : trouble apporté à la jouissance d'un locataire, p. 540. — Siège le 12 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 578. — Siège le 13 septembre 1793 : insaisissabilité d'une rente faite à l'actrice Contat et à son fils, p. 579. — Le même jour : achat d'un poignard, p. 584. — Siège le 20 septembre 1793 : démission du citoyen Verrier, commissaire national par intérim, faute par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Siège le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793) : arrêté portant que le Tribunal ne vaquera que les jours de décade, p. 602. — Siège le 8 brumaire an II (29 octobre 1793) : dernier délai de huitaine pour justifier des certificats de civisme, p. 615. — Siège le 29 brumaire an II (19 novembre 1793) : calomnies publiées sur Buonaparte; rétractation du calomniateur, p. 623. — Siège le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) : dommages-intérêts pour persécutions et actes arbitraires, p. 629. — Siège le 12 germinal an II (1er avril 1794) : mandataire, restitution de pièces, p. 693. — Siège le 2 floréal an II (21 avril 1794) : prestation de serment et installation de Lefèvre, élu juge suppléant, p. 708. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : demande en restitution de meubles, p. 718. — Siège le 16 floréal an II (5 mai 1794) : société pour l'exploitation des Bains chauds sur la Seine, p. 724. — Siège le 16 thermidor an II (4 juillet 1794) : installation de deux juges : Oblet et Lecomte, p. 770. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : mainlevée d'une opposition, p. 771. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : transcription d'un jugement du Tri-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

bunal de Cambrai, p. 774. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : promesse de mariage, dédit, p. 776. — Siège le 21 messidor an II (9 juillet 1794) : installation d'Eynard, juge, p. 777. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : manoir de Le Hodey en Belgique, p. 780. — Siège le 29 messidor an II (17 juillet 1794) : confiscation des biens des Anglais, affaire Glower, p. 787. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, p. 793.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 1. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Perdry sera mis en liberté et reprendra ses fonctions de président du Tribunal, p. 7. — Siège le 24 thermidor an II (11 août 1794) : publication de l'arrêté du Comité de salut public qui ordonne que Boulland reprendra ses fonctions de juge, p. 9. — Siège le 27 thermidor an II (14 août 1794) : prestation de serment de cinq notaires, p. 14. — Siège le 6 fructidor an II (23 août 1794) : fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, p. 22. — Siège le 24 brumaire an III (14 novembre 1794) : application du décret du 27 juin 1793, p. 58. — Siège le 1er frimaire an III (21 novembre 1794) : cochon mis en réquisition, p. 62.

Notice biographique, p. 878.

Crampton (Housset de). Clément de Verneuil est condamné à lui passer titre nouvel d'une rente, I, p. 395.

Craon (district de). Louvean élant juge de ce district, II, p. 248.

Cravaggia (Italie). Rosetty et Borgnis-Desbordes y demeurent, II, p. 619.

Crechy (Allier). Liendon y est né en 1759, II, p. 947.

Creil (Elisabeth de), veuve de Florent d'Argouges. Vend, avec ses enfants mineurs, l'hôtel Carnavalet, en 1654, à Claude Boislevé, II, p. 360, n. 1.

Creil. Verneuil, où demeurait la veuve Senneterre-la-Ferté est situé dans ce canton, II, p. 38.

Creissels (Château de). Latude y serait né. Introd., p. CXXXI.

Crétou (Charles-Marie, marquis de). Notes biographiques. Jousserand plaide contre lui, I, p. 792 et n. 1.

Crespy, curateur à la succession vacante de Daubenton. Marguerite Daubenton plaide contre lui, succession de Louis-Jean-Marie Daubenton, II, p. 744.

Crespy (Antoine-Marie). Notice biographique, II, p. 878.

Cressson frères. Desannelles plaide contre eux : révocation de donation pour cause d'ingratitude, I, p. 637.

Créteil (Seine). Grégoire, propriétaire, demeure dans cette ville, II, p. 467. — Montmorin y demeure, p. 641.

Creton (Charles-Augustin). Introduct., pp. LXVI et LXVII.

Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 1er arr., p. 425. — Siège le 4 avril 1793 : divorce et ses conséquences, p. 429. — Siège le 7 juin 1793 : énumération des biens saisis par les créanciers de Philippe-Egalité, p. 489. — Siège le 13 juin 1793 : dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux, p. 495. — Siège le 20 juin 1793 : divorce de la citoyenne Daumont contre Valentinois-Monaco, p. 504. — Siège le 8 juillet 1793 : dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, p. 511. — Siège le 4 juillet 1793 : exécution du concordat entre les créanciers d'Orléans, p. 514. — Siège le 11 juillet 1793 : dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Republicain universel*, p. 517. — Siège le 25 juillet 1793 : injonction aux avoues, hommes de loi et huissiers, sous peine d'interdiction, de justifier dans la huitaine du certificat de civisme, p. 528. — Siège le 1er août 1793 : lettres de représailles, p. 535. — Siège le 3 août 1793 : lecture et exécution du decret du 26 juin 1793 portant que les juges opineront à haute voix et en public, p. 539. — Siège le 9 aout 1793 : restitution au Trésor public de sommes dépensées sans autorisation par le ministère des affaires étrangères pour l'amenagement de ses bureaux, p. 542. — Le même jour : execution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'echange du ci-devant comte de Sancerre, p. 543. — Siège le 16 août 1793 : nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, p. 545. — Siège le 17 août 1793 : prorogation de délai accordé aux avoues, hommes de loi, etc., pour justifier de leur certificat de civisme, p. 551. — Siège le 22 août 1793 : condamnation de la veuve Abraheau a payer diverses dettes, p. 553. — Siège le 10 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoues, etc., pour produire leurs certificats de civisme, p. 568. — Siège le 11 septembre 1793 : restitution au Tresor public de sommes

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

indûment payées par le ministre de Brienne, p. 570. — Le même jour : restitution au Trésor public de sommes indûment payées, p. 571. — Siège le 27 septembre 1793 : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, p. 589. — Siège le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) : location de voitures, p. 790. — Siege le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de somme, p. 792. — Le même jour : communication de pieces, p. 793.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 10 thermidor, II, p. 1. — Siège le 15 thermidor an II (2 août 1794) : divorce, p. 4. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : présentation de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Millet reprendra ses fonctions de président, p. 6. — Siège le 27 thermidor an II (14 août 1794) : fournitures d'ameublements pour les Tribunaux de Paris, p. 12. — Le même jour : serment de Turrel, notaire, p. 13. — Siege le 14 fructidor an II (31 août 1794) : honoraires d'un chirurgien, p. 25. — Siège le 18 fructidor an II (4 septembre 1794) : privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée par la Convention à un directeur de spectacles, p. 26. — Siege le 21 fructidor an II (7 septembre 1794) : liquidation de la charge de major de la Prevote de l'Hôtel, p. 27. — Siège le 28 fructidor an II (14 septembre 1794) : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs, jugement de partage, p. 31. — Siege le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794) : pension viagère, p. 33. — Siège le 12 vendemiaire an III (3 octobre 1794) : vente d'office et pratique de notaire; contre lettre; restitution, p. 34. — Siège le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) : demande en restitution, p. 38. — Siège le 22 vendemiaire an III (13 octobre 1794) : recouvrements, p. 39. — Siège le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) : réclamation d'état, p. 40. — Siege le 25 vendemiaire an III (16 octobre 1794) : restitution au Trésor public, p. 42. — Siège le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : arbitre; honoraires exagérés; taxe, p. 43. — Siège le 1er brumaire an III (22 octobre 1794) : législation suisse, mort civile; administration du main, p. 45. — Siège le 3 brumaire an III (24 octobre 1794) : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, p. 46. — Siege le 4 brumaire an III (25 octobre 1794) : condamnation solidaire contre tous les membres d'une société commerciale, p. 49. — Siège le 12 brumaire an III (2 novembre 1794) : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 54. — Siège le 14 brumaire an III (3 novembre 1794) : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, p. 55. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : arbitre, honoraires exagérés; taxe, p. 57. — Siège le 3 frimaire an III (23 novembre 1794) : divorce, p. 64. — Siège le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, p. 66. — Siège le 15 frimaire an III (5 décembre 1794) : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, p. 68. — Siege le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) : pension viagère, p. 70. — Siège le 4 nivôse an III (24 décembre 1794) : la citoyenne de Pestre est condamnée à payer une obligation, p. 73. — Siège le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) : mineure, femme divorcée, recherche de paternité; enfant conçu pendant le divorce, frais de gésine; partage d'opinions, p. 73. — Siege le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) : paiement de somme, p. 76. — Siege le 23 nivôse an III (12 janvier 1795) : autorisation donnée à la veuve Hérault de Sechelles de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 88. — Siège le 2 ventose an III (20 février 1795) : paiement de somme, p. 100. — Le même jour : absence d'un artiste sans congé; déchéance de ses droits de sociétaire; dommages-intérêts, p. 101. — Siège le 11 ventôse an III (1er mars 1795) : demande en paiement de billets dus par la succession de Chamfort, p. 104. — Siège le 17 ventôse an III (7 mars 1795) : dépôt fait en numéraire à l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 107. — Siege le 23 ventôse an III (13 mars 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 112. — Siège le 1er germinal an III (21 mars 1795) : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud, succession d'Estaing, p. 117. — Siège le 14 germinal an III (3 avril 1795) : nullité de la vente d'une charge d'apothicaire des écuries du ci-devant Roi consentie après la suppression de cette charge, p. 128. — Siege le 1er floréal an III (20 avril 1795) : lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud, succession d'Estaing, p. 132. — Siège le 17 floréal an III (6 mai 1795) : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France; droits de son enfant naturel, p. 139. — Siège

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le 21 floréal an III (10 mai 1795) : vente d'une manufacture d'armes, p. 142. — Siège le 22 floréal an III (11 mai 1795) : liquidation des reprises de la veuve Segnier, p. 144. — Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : jugement dont la minute n'est signée ni du Président ni du greffier, p. 183. — Siège le 3 fructidor an III (20 août 1795) : annulation par le Comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation ; séparation des pouvoirs ; référé à la Convention, p. 193. — Siège le 14 fructidor an III (31 août 1795) : droits du mari sur l'administration des biens de la femme d'après la législation suisse de Fribourg, p. 207. — Siège le 18 fructidor an III (4 septembre 1795) : contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Siège le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 216. — Siège le 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 223. — Siège le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) : expulsion d'un artiste associé ; rejet de la demande en indemnité, p. 224. — Siège le 1er brumaire an IV (23 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 227. — Siège le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) : actes arbitraires ; lettres de cachet, dommages intérêts, p. 228. — Siège le 5 brumaire an IV (27 octobre 1905) : paiement des décorations destinées aux représentations du *Siège de Granville* et du ballet de *Pizarre*, p. 229. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) : dissolution de la Société du journal le *Républicain français*, p. 230. — Siège le 12 brumaire an IV (3 novembre 1795) : paiement du déménagement de la salle des concerts du chanteur Garat, p. 232. — Siège le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) : honoraires de médecin, p. 233. — Siège le 22 brumaire an IV (13 novembre 1795) : revendication d'un meuble de lampas, p. 235. — Siège le 23 brumaire an IV (14 novembre 1795) : propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, maison Égalité, p. 236. — Siège le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : paiement d'une obligation souscrite au profit de Dalayrac, p. 237. — Siège le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795) : demande en restitution de dépôt, p. 238. — Siège le 1er frimaire an IV (22 novembre 1795) : paiement des journées de garde par un citoyen mis en état d'arrestation, p. 241. — Le même jour : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, p. 242. — Siège le 2 frimaire an IV (23 novembre 1795) : offres réelles, p. 243. — Siège le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : engagement et appointements des demoiselles Mars au théâtre Montansier, p. 243. — Siège le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, p. 244. — Siège le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795) : liquidation de la succession de Montmorin, p. 245. — Siège le 5 frimaire an IV (26 novembre 1795) : vente d'une vache au prix de 5,000 livres, p. 245. — Siège le 6 frimaire an IV (27 novembre 1795) : dernière audience du Tribunal du 1er arrt, p. 246.

Notice biographique, p. 879.

Cretot. Gérard plaide contre lui : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, I, p. 793.

Cricq (Jean-Paul). Voyez Saint-Cricq.

Crochery. Prend en pension Amable Louise, II, p. 429.

Crochon. Plaide contre Courcier et Emery : injures par la voie de la presse ; mise en cause de l'auteur, II, p. 537.

Croisset (citoyenne), femme Maisonneuve. Plaide contre son mari, II, p. 605.

Croissy. Thérèse Leforestier, veuve Laurencel, y demeure, II, p. 658.

Croix-Blanche (Rue de la). Rue Blanche actuelle, II, p. 12, note.

Croix des Petits-Champs (Rue). Guillotin habitait dans cette rue, hôtel de Sèvres, I, p. 207, n. 1. — Bourdet, dentiste, y demeurait, p. 726, n. 1.

Badin demeure dans cette rue, hôtel de Lussan, II, p. 858.

Croix-Rouge. Section de vote, I, pp. 9 et 456.

Devient la section du Bonnet de la Liberté, II, p. 223 et n. 2.

Croizet (Marie). Plaide contre Ferrière : référé à la Convention, II, p. 57.

Crosne (Thiroux de), lieutenant de police. Exécuté le 9 floréal an II, 28 avril 1794, I, p. 261, note.

Crosnier. Se disant limonadier. A fait indûment distribuer des rafraîchissements dans le théâtre de la rue Louvois, II, p. 371.

Crosnier. Plaide contre Leclerc : cochon mis en réquisition, II, p. 62.

Crosnière (Jean-Joseph Léonard Bourdon de la). Notes biographiques, Silvestre plaide contre lui : prix des leçons données à ses élèves, II, p. 60 et note.

Crotte ou Crottet (François), juge au Tribunal du 2e arrt. Siège le 18 messidor an III (6 juillet 1795) : privi-

lège des spectacles de Rouen, II, p. 102. — Siège le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) : succession de J.-B. Sauveur, demande en nullité de donation et de testament, p. 233. — Siège au Tribunal du 6e arrt le 28 brumaire an IV (19 novembre 1795) : recherche de paternité, impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, p. 240. — Notice biographique, p. 879.

Crouste. Plaide contre Maille : nullité d'une assignation en référé, I, p. 361.

Croy (de) (Marie-Louise-Joséphine-Charlotte), veuve de Jean-François-Nicolas de Bette de Lède). Son testament, II, p. 419. — Notes biographiques, *en note*.

Croy (de), prince de Solre (Anne-Emmanuel-Ferdinand-François). Notes biographiques, II, p. 419, n. 2.

Crozat du Chatel (Louis-François), seigneur de Keronal. Notes biograph., II, p. 697, n. 2.

Crozat du Chatel (Louise-Honorine). Notes biographiques, II, p. 697, n. 2.

Cruchet. Curateur à l'interdiction de la veuve Dumont Anjorrant, II, pp. 210 et 238.

Crussi (Mme de). Témoin dans un procès intenté par la dame de Commerie contre son mari; séparation de corps, I, p. 61.

Crussier (Jean-François) ou Crucierne, ancien instituteur, Juge au Tribunal du 4e arrt, I, p. 423. — Son installation, p. 652. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794), p. 668. Notice biographique, II, p. 879.

Crussol (Duc de). Membre du Tribunal de famille des Montansier, I, p. 260. — Voyez Uzès.

Crussol (Ve). Plaide contre la veuve Maupeou et consorts; condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, p. 307.

Cruzille (Saône-et-Loire). Chamborre y est mort, II, p. 874.

Cublier. Les régisseurs du Domaine et du Timbre plaident contre lui et Hyacinthe sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454.

Cucuret. Fourcroy plaide contre lui; paiement du prix de diverses éditions des *Eléments de chimie*, II, p. 688.

Cuissart (Louise). Nullité de son mariage clandestin *in extremis* avec Etienne Gamard, II, p. 118.

Cuisy. Fondé de pouvoir de la veuve Gorsas, propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, II, p. 236.

Cul-de-Sac-Taitbout (Rue). Rœderer y habite, I, p. 700.

Cullat-Corbeil (Jacques-Philippe), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 14.

Culture-Sainte-Catherine (Rue). Le théâtre du Marais y est transporté, I, p. 569, note.
Brosselard y demeurait, II, p. 870. — Tonnellier y habite, p. 946.

Cure. Rivière, I, p. 694; II, pp. 218 et 228.

Curés. Arrêté concernant les curés des paroisses du 1er arrt, I, p. 167.

Curny, membre du Conseil général de la Commune Délégué auprès des juges du 4e arrondissement pour les faire pénétrer dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14.

Curtius, peintre. Notes biographiques sur testament, II, p. 59 et note.

Custine (Adam-Philippe de). Curtius est considéré comme l'auteur de sa réputation patriotique, II, p. 59, n. 1. — Sa succession, p. 434. — Notes biographiques, *en note*.

Custine (veuve) ès noms. Plaide contre le citoyen de Brezé et sa femme; succession d'Adam Philippe de Custine, II, p. 433.

Cygnes (Ile des). Collinhal s'y cache pendant deux jours, II, p. 877.

Cypierre (Jeanne-Antoinette-Robert-Orléans Perrin de), épouse de Maussion, I, p. 125 et note 1.

D

Dabadie, négociant espagnol. Intente un procès à Lecointre, notaire, qui avait reçu une transaction frauduleuse; le jugement décide que les notaires ne sont pas garants des conventions qu'ils reçoivent, lorsqu'il n'est articulé contre eux ni fraude ni collusion, I, pp. 103 et 104.

Dache, créancier de Lamoignon. Fait, avec les autres créanciers, nommer un nouveau curateur à sa succession vacante, II, p. 153.

Dalayrac (Nicolas). Notice biograph., II, p. 115, n. 1. — Plaide contre Savalette : paiement d'une obligation souscrite au profit de Dalayrac, *même page* et p. 237.

Dallichamp, notaire à Nanterre. Démissionne en faveur de Million, II, p. 747.

Dalligny. Bunggraff plaide contre lui

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

et autres, article calomnieux du *Journal des campagnes et des armées*, retractation et reparation, II, p. 578. — Notes biograph., p. 579, n. 1.

Dalloz (Jacques-Francois) Introduction p. LXVI.

Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge au Tribunal du 6e arr., p. 421. — Siège le 6 avril 1793 liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde-léviers de vautrait, p. 432. — Siège le 11 avril 1793, suspension d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 433. — Siège le 15 avril 1793 : delivrance de legs, p. 437. — Siège le 17 avril 1793 : bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, p. 438. — Siège le 20 avril 1793, application de la loi « unde vir et uxor », p. 441. — Siège le 3 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de Montmorin, p. 456. — Siège le 18 mai 1793, bail de privilège de chirurgien, p. 467. — Siège le 14 juin 1793 : recherche de paternité, p. 495. — Siège le 28 septembre, 1793 : recherche d'état civil, p. 592. — Siege le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793), recherche d'état civil, p. 601. — Siège le 13 germinal an II (2 avril 1794), contrat de mariage fait en pays étranger, incompétence des Tribunaux français, p. 693. — Siège le 1er floréal an II (20 avril 1794) divorce ; compétence ; referé au Comite de legislation, p. 707. — Siege le 2 floreal an II (21 avril 1794), dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Siège le 5 floreal an II (24 avril 1794), dommages-intérêts pour detention arbitraire, p. 715. — Siège le 14 floréal an II (3 mai 1794), succession de Besenval ; paiement de billets souscrits par Besenval, p. 721. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794), contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 723. — Siege le 24 floréal an II (13 mai 1794), nullité d'une donation, p. 730. — Siège le 28 floreal an II (17 mai 1794) : fondé de pouvoir ; responsabilité ; desaveu, p. 737. — Siege le 3 prairial an II (22 mai 1794), transport consenti par le comte de Provence, p. 740. — Siège le 7 prairial an II (26 mai 1794) prestation de serment de Grandvallet, quatrième juge suppléant, p. 742. — Siège le 13 prairial an II (1er juin 1794), exécuteur testamentaire condamné à des dommages-intérêts, p. 745. — Siege le 16 prairial an II (4 juin 1794), annulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747. — Siege le 19 prairial an II (7 juin 1794), renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794), jugement ordonnant la reimpression du manuscrit *La mort du jeune Bara*, p. 767. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794), une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son pere, p. 777. Notice biograph., II, p. 879.

Dalmatz. Plaide contre Poultier, dommages intérêts alloues par arrêt du Parlement de Paris, I, p. 395. — Proces entre les memes parties, dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622.

Dalvigny (baronne). Mémoire de la baronne Dalvigny, propriete litteraire, deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, II, p. 618.

Damarzit (Charlotte, femme d'Espagnac). Le Tresor public plaide contre elle, saisie ; revendication, I, p. 672.

Damas (Alexandre-Martial-Auguste). Introd. p. CLXXVII. — Plaide contre Neuville et la Montansier, nullité d'un engagement d'acteur, I, p. 688. — Plaide contre les mêmes ; validité d'engagement théâtral ; impossibilité de suivre sur l'appel d'un jugement annulé par la Cour de cassation, p. 694.

Plaide contre Neuville et la Montansier, rumeur, engagement théâtral, dedit, II, p. 406. — Notes biographiques, *en note*.

Dambert. Avait cité Potel à comparaître au bureau de Paris, II, p. 680.

Dambray (Charles-Henri). Affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République, II, p. 606. — Notes biograph., p. 607, n. 1.

Damechère. Demandeur, avec Montessuy, dans un proces relatif à l'entreprise du spectacle de Lyon, I, p. 38.

Damemme et consorts. Plaident contre du Saillant et sa femme, la citoyenne du Saillant est déboutée de son opposition au jugement du 3 floréal an V, II, p. 689.

Damesme. Maillot, Damesme et Cie plaident contre Petit-Desgranges et Remy, transport de créance, II, p. 221.

Dameuve (Louis-Claude Charles-Denis). Introd. p. LXXVIII. — Nommé juge, p. LXXXV.

Fait fonctions de commissaire du pouvoir exécutif, I, p. 356. — Accusateur public près le Tribunal du 1er arr., p. 419. — Juge du Tribunal du 1er arr., p. 422. — Siege le 22 août 1793 : condamnation de la veuve Mirabeau à payer diverses dettes, p. 553. — Siège le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) appointements d'une danseuse, p. 635. — Siege le 9 ventôse an II (27 février 1794)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

opposition à un jugement condamnant de Sade, p. 668, n. 1. — Siège le 21 germinal an II (10 avril 1794) : bail d'un pavillon des bâtiments Egalité (Palais-Royal), p. 697. — Siège le 24 germinal an II (13 avril 1794) : retrait féodal et censuel, p. 698. — Siège le 26 germinal an II (15 avril 1794) : condamnation au paiement du montant d'une reconnaissance de dette, p. 700. — Siège le 27 germinal an II (16 avril 1794) : demande en paiement d'avances, frais et honoraires, p. 704. — Siège le 27 germinal an II (16 avril 1794) : paiement d'arrérages d'une pension à l'ancien chef de café de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704. — Siège le 28 germinal an II (17 avril 1794) : installation de trois juges nommés par arrêté du Comité de salut public, p. 705. — Siège le 1er messidor an II (19 juin 1794) : un père ne peut être civilement responsable des faits de séduction et de grossesse personnels à son fils, p. 737. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : demande en paiement de droits d'auteur, p. 760. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : saisie de suifs ; application de la loi du 26 juillet 1793 sur les accaparements, p. 761. — Siège le 5 messidor an II (23 juin 1794) : paiement de gages et fournitures, p. 763. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794) : paiement de gages, p. 766. — Siège le 13 messidor an II (1er juillet 1794) : cause continuée à une autre audience, p. 768. — Siège le 14 messidor an II (3 juillet 1794) : paiement d'une reconnaissance, p. 769. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de La Jarriette, p. 770. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : diffamation, réparation d'honneur, p. 779. — Son installation comme juge du Tribunal du 1er arr't, p. 780.

Siège le 28 fructidor an II (14 septembre 1794) : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs, II, p. 31. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal de la Seine, p. 248. — Elu juge au même Tribunal, p. 250. — Siège le 18 ventôse an IV (8 mars 1796) : actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 290. — Notice biographique, p. 879. — Présenté par Mounier, le 30 mai 1810, par la Cour impériale, p. 971.

Dameuve (Denis). — Procureur au Parlement, II, p. 880.

Damezain. Nocus plaide contre lui : paiement d'une année de frais de scelles par un détenu, II, p. 191.

Damien. Est autorisé à se faire délivrer des extraits de l'inventaire fait après le décès du sieur de Lamoignon, I, p. 213.

Damiens et de Vernon. Notes biograph., II, p. 666, n. 1.

Dammartin-en-Goële. Lavollée est notaire dans cette localité, II, p. 910.

Damoreau. Bourgeois de Sezanne-en-Brie. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Damoun (citoyenne). Plaide contre Lafenêtre autorisation donnée à un codébiteur solidaire d'interjeter appel d'un jugement au nom du curateur à la succession vacante de son codébiteur, I, p. 696. — Plaide contre le même : on ne saurait commander quelqu'un à interjeter appel d'un jugement, et on ne saurait être autorisé à exercer ce droit personnel en son nom, p. 754.

Danours. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250.

Dancourt (L.). Homme de lettres. Plaide contre Robillon, II, p. 499. — Notes biograph., *en note*.

Dancourt (veuve), née Gurbert. Voyez Gurbert.

Dancyville (Jacques), négociant. Commissaire de l'Union des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 134.

Dandelot (femme). Aurait écrit à Lenoir une lettre importante concernant Latude, I, p. 576.

Daniels. Introd. p. CXXX.
Substitut du Procureur général, II, p. 125.

Danjax (Cyprien). Son discours aux obsèques de M. Faure, II, p. 890.

Danry (Jean). Introd. p. CXXXII.
Pseudonyme sous lequel Jean-Henri Latude fit campagne avec les armées du Rhin et de Flandre. Latude est incarcéré sous ce nom à la Bastille, pp. 500 et 501.

Danseuse. Appointements d'une danseuse, paiement par privilège, I, p. 635.

D'Antilly (Berlin). Auteur de la comédie *Le siège de Lille*, II, p. 225, n. 1.

Danton. Introd. p. LIX et suiv. ; pp. LXIII, CLXXXV et CXCVIII.
Ministre de la Justice I, p. 288, note. — Adresse une circulaire aux Tribunaux sur les devoirs des magistrats, au lendemain du 10 août, p. 294. — Monte sur l'échafaud, p. 669, n. 1.

Etait lié avec Hérault de Séchelles, II, p. 34, note. — Philippeau est condamné à mort en même temps que lui, p. 102, note. — Attaque par Gorsas, dans son journal, p. 189, n. 1. — A pour successeur Garat au Ministère de la Justice, p. 232, n. 2. — Fabre d'Eglantine est son secrétaire, p. 306, note. — Est lié avec Hérault

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de Séchelles, p. 490, n. 1. — Confère avec Target, au lendemain des massacres de septembre, p. 752, note.

Daree (Therese Valere), épouse Lhéritier, I, p. 739.

Daueglade, correspondant de Dabadie, négociant espagnol. Commet à son préjudice un abus de confiance et est mis en prison, il est remis en liberté et signe avec Sevard-Delys, auquel Dabadie a donné sa procuration, une transaction frauduleuse, I, p. 103.

Daugis. Voyez Argis (Boucher d').

Dario. Propriétaire avec Portal de la pièce de théâtre intitulée *Les Houblans*, I, p. 696.

Darnaudon. S'était fait abandonner, pour ses peines dans les poursuites du procès Mayer, le quart des sommes qui seraient recouvrées, nullité de ce pacte *de quota litis*, II, p. 187.

Daron. Artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Darragon (époux). Sont condamnés, le 24 avril 1792, à payer à Boze le portrait de la dame Darragon et celui de Mirabeau peint par la fille de Boze; le 16 juin suivant, sont déboutés de leur opposition à ce jugement, I, p. 242.

Darragon (Ferdinand Joseph François-Louis-Gaspard-Ximenès). Pierre Teis plaide contre lui et autres poursuites de saisie, revendication, II, p. 491.

Darrieux. Plaide contre Goujet-Deslandres dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain universel*, I, p. 511.

Darsonville (Joseph-Jacques Beron dit). Notes biogr., II, p. 224, n. 1. — Plaide contre les artistes du théâtre de la rue Favart; expulsion d'un artiste associé; rejet de la demande en indemnité, *même page*.

Dartis de la Fontille (Jean). Notes biographiques, II, p. 880.

Dartis de Marcillac (Jacques-Joseph). Greffier du 6e arr., I, p. 22, note.
Notice biogr., II, p. 880.

Daru (comte). Fait un discours sur la tombe de Bigot de Préameneu, II, p. 865.

Dauban. Auteur de *Paris en 1794 et 1795*, II, p. 304, note.

Daubenton (Elisabeth-Georgette), veuve de Marc-Louis-Leclerc Buffon. Introd. p. cxiii.
Elisabeth Raymond veuve de Bernard Delattre plaide contre elle; jugement qui déboute la veuve Buffon de son opposition, II, p. 662. — Notes biogr., *même page*, n. 2.

Daubenton (Louis-Jean-Marie). Naturaliste, II, p. 663, note. — Sa succession, pp. 744 et 745. — Notes biogr., p. 744, note 1.

Daubenton (Marguerite), veuve de Louis-Jean-Marie Daubenton. Femme de lettres; notes biogr., II, p. 663, note. — Plaide contre Crespy; succession de Louis-Jean-Marie-Daubenton, p. 744. — Notes biogr., p. 745, note.

Dauberoue (Antoine-Jean), huissier du Tribunal du 3e arr. Commis pour citer, à la requête du Commissaire du Roi, Fremin et Saulnier, huissiers, au samedi 10 mars 1792, ces derniers sont poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, I, p. 175. — Reçu huissier audiencier, p. 434.

Daulavoine, femme Duparc. Plaide contre les héritiers de Gabriel-Isaac Donet de la Boullaye un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second; testament; enquête, II, p. 628.

Daumont. Divorce de la citoyenne Daumont contre Valentinois-Monaco, I, p. 50. 564

Daumy frères. Notice biogr., I, p. 717, n. 1. — Plaident contre Santon: diffamation et injures publiques, p. 717. — Plaident contre le même: diffamation par la voie de la presse; réparation d'honneur, pp. 779.
Même affaire, II, p. 96.

Daunier. Les Régisseurs du Domaine national plaident contre lui: imprimés sur papier non timbré; acquittement, II, p. 455.

Daunou. Fait partie de la Commission de Constitution. Introd., p. lxxxi.

Daunou (Rue). Franconi installe son cirque, enclos des Capucins, près de la rue Daunou actuelle, II, p. 127 note.

Dauphiné. Le duc de Clermont-Tonnerre était grand-maître héréditaire du Dauphiné, I, p. 663, n. 1.
Pays de droit écrit, II, p. 539, note. — Parlement du Dauphiné, p. 627, notes. — Génissieu est avocat à ce Parlement, p. 896.

Dauphine (Rue). Rigault habite dans cette rue n° 116, II, p. 937.

Dautcolar. Gorgicly plaide contre lui: dénonciation calomnieuse suivie de détention, réparation d'honneur et dommages-intérêts, II, p. 314.

Dautrepe. Jumel plaide contre lui et autres: Bureau académique d'écriture; discipline; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse, dommages-intérêts, II, pp. 71 et 98.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DAUVERGNE, directeur de l'Opéra. Introd. p. CLXXIII.
Montbarrey est condamné par le Tribunal du 4e arrt à lui payer un an de loyer d'une loge, I, p. 50.

DAUVERGNE. Plaide avec Varin contre Cavaignac. bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, II, p. 211.

DAUVIN, juge au Tribunal du 4e arrt. Siège le 11 messidor an II (29 juin 1794) : bail d'une pièce de terre, I, p. 765.

DAVID. Saisie-arrêt formée entre ses mains, II, p. 550.

DAVID. Fait partie de la Commission chargée de donner des noms aux jours et mois du nouveau calendrier, I, p. 599, note.

DAVID, domestique de d'Holbach. Legs en sa faveur. — Plaide contre les héritiers d'Holbach, I, p. 261. — Plaide contre le citoyen d'Holbach : communication du testament de d'Holbach, p. 689.

DAVID (Louis), peintre. A habité l'hôtel Mirabeau sous le premier empire, I, p. 284, note. — Son tableau *La mort de Saint-Fargeau*, p. 766, note.
Son tableau *Le combat des Horaces et des Curiaces*, II, p. 281 et note 3.

DAVID (veuve). Plaide contre la veuve Carris et la citoyenne Mirabeau : succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor-Riquetti Mirabeau, II, p. 545.

DAVOUT. Réintégré dans l'armée par l'influence de Sergent-Marceau, II, p. 48, note.

DAVY. Peyrault plaide contre lui et du Saillant : poursuites : liquidation de succession, sursis, II, p. 582.

DAZINCOURT. Introd., p. CLXXV.
Acteur de la Comédie-Française, I, p. 107, n. 1.

Débats (Journal des). Notice II, p. 596, n. 1.

DEBON (Louis-Anne-Charles). Nomination d'un curateur à sa succession vacante, I, p. 716.

DEBON (succession). Recouvrement contre elle d'une créance de Gerbier, I, p. 715.

DEBRAI (Alexandre-Joseph, dit ci-devant Valfrène). Plaide contre Sentier et autres : offres réelles, II, p. 242.

DEBRAI (Marie-Henriette-Constance, veuve François SENTIER, dit de GUIGNES). Debrai plaide contre ses héritiers : offres réelles, II, p. 242.

DEBRE. Épouse la citoyenne Mondesir. Introd., p. CCV.

DEBRET, secrétaire du Parquet. Est remplacé par Le Roy, II, p. 667.

DEBRET (Jacques). Curateur et tuteur de son neveu de Penne, I, p. 371. — Accusateur public près le Tribunal du 1er arrondt, p. 419.

DEBRUGES, avoué. Occupe pour de Maisonrouge, réclamation d'état, I, p. 275.
Fondé de pouvoir de Geoffroy Lafrete : mineure, recherche de paternité ; enfant conçu pendant le divorce, frais de gésine, partage d'opinions, II, p. 74.

DEBRY (Jean-Antoine). Notes biogr., I, p. 342, n. 1. — Défendeur dans un procès relatif aux frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, p. 342.

DEBURE (femme). Liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée Debure, II, pp. 18 et 167.

DEBURE. Introd., p. CCXIII.
Notice sur la famille, I, p. 687, note. — Notices sur François-Jean-Noël Debure et Guillaume Debure dit l'aîné, p. 787, n. 1.

DEBURE (syndics et directeurs des créanciers de). Plaident contre la citoyenne d'Houry, I, p. 687.

Décade. Arrêté du Tribunal du 2e arrt portant que le Tribunal ne vaquera que les jours de décade, I, p. 602.

DECAN (Benoît-Barthélemy). Publication de son testament, I, p. 59.
Liquidation d'un office de substitut du procureur général au ci-devant Parlement de Paris dont il était pourvu, II, p. 500.

DECAZES (duc), ministre de Louis XVIII. Notes biogr., II, p. 649, n. 2.

DECOMBLE (Marguerite, femme DESAUNETTES). Ses héritiers plaident contre son mari : révocation de donation pour cause d'ingratitude, I, p. 637.

DECORMEILLE. Signe et paraphe *ne varietur* un jugement de la troisième section du 4 nivôse an IV (25 déc. 1795), II, p. 272.

Décret. Application du décret du 27 juin 1793 qui accorde 37,600 livres, un sou, trois deniers au citoyen Salvador, dénonciateur d'effets précieux cachés dans le château de Chantilly, II, p. 59.

Dédit. Mineur, engagement au théâtre : dédit, II, p. 406.

DEDONS. Plaide contre la citoyenne Rousselois : exécution d'un engagement de première chanteuse au Théâtre des Célestins de Lyon, II, p. 323.

DEFAYS (Marie-Bernard CHAGOTS). Mengozzi plaide contre lui : rupture d'engagement, I, p. 641.

Défenseur officieux. Définition, I, p. 235, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DEFFAND (dame du). Raconte un duel de Salm-Kyrbourg, I, p. 386, note 2.

DEFRAISSE (citoyen). Sa faillite, II, pp. 631 et 632.

DEFRESNE (Germain), vigneron. Qualifié à tort joueur de violon, I, p. 311.

DEGALLE (dame). Revendication de la garde de Marie-Clotilde, fille naturelle qu'elle a eue avec Desjardins, I, p. 341.

DEGOTTI frères. Neuville et la Montansier plaident contre eux : paiement des décorations destinées aux représentations du *Siège de Granville* et du ballet de *Pizarre*, II, p. 229.

DEGOUY jeune (veuve). Plaide contre la veuve Maupeou et les mineurs Tavanne qui sont déboutés de leur opposition, II, p. 523.

DEIST-BOTIDOUX (Suzanne-Françoise-Charlotte Le), veuve de PUISSANT-SAINT-SERVAN. Plaide contre la veuve Fromageau : dépôt fait en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, II, p. 107. Notes biographiques, *en note*. — Plaide contre Naury : lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur, dommages-intérêts, p. 120. — Plaide contre la veuve Fromageau : dépôt fait en numéraire pendant la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, pp. 135, 142, 143, 154 et 169. — Sézille plaide contre elle : commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 196. — Marie-Josephe-Louise Puissant plaide contre elle : contestation d'état de fille naturelle, p. 209.

DEIST DE BOTIDOUX (Jean-François Le). Notes biogr., II, p. 107, n. 1.

DEJEAN. Plaide contre d'Esparbès-Lussan et Gaigné ès-noms : testament fait *ab irato*, II, pp. 282 et 324.

DEJEAN. Ses rapports avec Chabot, I, p. 669, n. 1.

DELACOUR. Notaire à Paris, II, p. 144.

DELACROIX-FRAINVILLE. Introd., p. ci. Défenseur officieux près les Tribunaux, I, p. 22, note. — Plaide pour Pech, ci-devant religieux de Saint-Martin : le Tribunal du 1er arrondt décide qu'un religieux, relevé de ses vœux, ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Plaide pour Chalois : interdiction de Saint-Aignan, p. 491. — Fondé de pouvoir de Chemeteau : recherche de paternité, p. 642. — Fondé de pouvoir de Charry : interdiction d'un mineur, p. 650. — Fondé de pouvoir de la Compagnie Ling : la Compagnie Guy-Denesson est condamnée à payer 66 666 livres, p. 795.

Fondé de pouvoir de Lamblet qui plaide contre Lefebvre d'Ormesson : demande en indemnité pour établissement d'une garenne, II, p. 21. — Fondé de pouvoir de Grimaldi : résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco, p. 30. — Fondé de pouvoir de la veuve Bourdet : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 54. — Fondé de pouvoir de Segui : succession de Besenval, p. 195. — Fondé de pouvoir de Maussion-Candé : succession de Louis-Achille Dionis du Séjour ; terre d'Argeville ; maison à Paris ; expertise, p. 356. — Fondé de pouvoir des héritiers Perronet : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, p. 417. — Défenseur officieux de Poullain : succession de Dionis du Séjour, p. 445. — Fondé de pouvoir de Portarieu et Cie : vente du Théâtre Feydeau, p. 561. — Fondé de pouvoir de Dulocq : on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, p. 607. — Fondé de pouvoir de la Compagnie Guy-Denesson qui plaide contre la Compagnie Ling : reddition de compte, p. 656. — Fondé de pouvoir des héritiers Dreux-Nancré et autres qui plaident contre la veuve Levêque-Dumoulin : annulation d'un bail, p. 710. — Fondé de pouvoir de Pierre Viard qui plaide contre Jaucourt fils et la femme divorcée de Du Cayla : les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une hérétation faite publiquement à l'audience, p. 712. — Fondé de pouvoir du citoyen Gestas qui plaide contre Charpentier, tuteur *ad hoc* des mineurs Gestas : révocation de donation par survenance d'enfant ; enfant survenu affilié dès le berceau à l'ordre de Malte ; partage fait en fraude de la loi ; annulation, p. 713.

DELADEVÈZE, membre du Conseil général de la Commune. Délégué auprès des juges du 4e arrondt afin de les introduire dans l'auditoire pour qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14.

DELAFON, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Grelet, II, p. 10, n. 2.

DELAGARDE. Le Tribunal du 3e arrondt lui donne acte de la réalisation de ses offres, I, p. 395.

DELAGE. Curateur de Coyel contre lequel plaide Bette d'Etienville : continuité par corps ; aliments accordés à un détenu, II, p. 530.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DELAHAYE (Guillaume-Simon GHEUDON dit), Jugement rendu contre lui, II, p. 338, n. 2. — Nommé par le Directoire juge suppléant près le Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Notice biogr., p. 880.

DELAHAYE, l'aîné. Défenseur officieux. Plaide pour COMPAGNON : Gamil est condamné à lui payer une indemnité pour la perte de l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi, I, p. 466. — Plaide pour Louis-Stanislas XAVIER : frais d'expertise de la terre de Grosbois, p. 276. — Plaide pour les héritiers de MIRABEAU : un retieur a un privilège pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Nommé commissaire provisoire du pouvoir exécutif, p. 300, n. 1. — Plaide pour Louis-Stanislas-Xavier : celui-ci, sur son opposition, est condamné à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Plaide pour le maréchal de CASTRIES auquel BOZE réclame le prix d'un portrait qu'il a déjà payé, p. 310. — Plaide pour DEBRY et autres dans un procès relatif aux frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, p. 342. — Son réquisitoire comme commissaire du pouvoir exécutif au sujet du dépôt des minutes des greffiers des juges de paix et certificats de civisme, p. 409. — Plaide pour BONLAINVILLIERS condamné à des dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Plaide pour la citoyenne FOESCH : pension et reprises matrimoniales de la femme KORTMANN, p. 582. — Plaide pour les propriétaires du spectacle de la République : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, p. 589. — Fondé de pouvoir des sieurs TAUPIN et autres plaidant contre les cocheurs des voitures de la Cour, p. 630. — Plaide pour MENGOZZI, musicien : rupture d'engagement motivée par des désastres publics, p. 641. — Fondé de pouvoir de la fille JOUILLE : recherche de paternité, p. 642. — Fondé de pouvoir de JACQUELOT : un époux divorcé et qui convole en secondes noces, peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait? p. 644. — Fondé de pouvoir de FONTAINE : tutelle dative, p. 660. — Plaide pour COLIGNON : demande en paiement de deux caisses de pistolets, p. 694. — Fondé de pouvoir de MENAUCOURT : biens du père et de la mère dans l'émancipation d'un enfant naturel, p. 702. — Défenseur officieux et fondé de pouvoir d'ARTHUYS : vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant Roi, p. 710. — Fondé de pouvoir de DE PÉSIRE : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Fondé de pouvoir de JOLY de FLEURY : renvoi devant les arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Fait fonctions de juge au Tribunal du 3e arrond., le 28 thermidor an II (15 août 1794) : installation de LA JARRIETTE et de HEMERY, p. 17.

Fondé de pouvoir de PETAU : législation abusive de la principauté de Monaco, II, p. 30. — Fondé de pouvoir de DUBOIS : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 54. — Fondé de pouvoir des syndics et directeurs des créanciers de QUATREMERE-DISJONVAL : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, p. 66. — Fondé de pouvoir des intéressés au Théâtre de la République : traité de DESFORGES avec NEUVILLE et la MONTANSIER pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd ou l'Auberge pleine*, *La Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Fellamar*, etc., inexécution du traité par DESFORGES : condamnation à des dommages-intérêts, p. 86. — Fondé de pouvoir de GOUPILLEAU qui plaide contre la veuve DELAUNAY : revendication de meubles, p. 278. — Fondé de pouvoir de BONDROPS : liquidation de l'office de trésorier du Sceau, p. 313. — Fondé de pouvoir de DUNDAS et ses cautions qui plaident contre CÉSAR GINOUX : renvoi de la cause après vacations, p. 709.

DELAHAYE jeune. Fondé de pouvoir de NEUVILLE et de la MONTANSIER : traité de DESFORGES avec eux-ci pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd ou l'Auberge pleine*, *La Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Fellamar*, etc. ; inexécution du traité par DESFORGES : dommages-intérêts, II, p. 86. — Fondé de pouvoir de la veuve FROMAGEAU : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 108. — Fondé de pouvoir de JACQUELOT : un époux divorcé qui convole en secondes noces conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 127. — Fondé de pouvoir de la veuve et des héritiers SOUVILLE : actes arbitraires ; demande en dommages-intérêts, p. 129. — Fondé de pouvoir de la veuve MASSON-MORVILLIERS : privilège des spectacles de Rouen, p. 162. — Fondé de pouvoir des ci-devant garnis-officiers du Sceau et commissaires secrétaires en la grande chancellerie contre lesquels BONDROPS plaide : liquidation de l'office de trésorier du Sceau, p. 313. — Fondé de pouvoir de JACQUELOT : pension servie à un époux divorcé et remariée, p. 532.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— Fonde de pouvoir de Gaillard et autres : vente du Théâtre de la République ; nullité d'offres reelles, p. 535. — Fondé de pouvoir de Bourdon-Neuville et la Montansier : affaire du théâtre de Beaujolais, jugement obtenu par collusion, tierce opposition, p. 548. — Fondé de pouvoir de la veuve Buffon plaidant contre Dufay : exécution du traité fait par Buffon avec Panckoucke pour éditer les œuvres de Buffon, p. 564. — Fondé de pouvoir des entrepreneurs du théâtre de la rue Favart : engagement des artistes ; congé sans avis préalable, dommages-intérêts, p. 603 — Fondé de pouvoir de Dubuse : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612 — Fondé de pouvoir de Grahot qui plaide contre Chénier : réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt ; action de Chénier en contrefaçon rejetée, p. 727 — Fondé de pouvoir de la veuve Caron de Beaumarchais contre laquelle plaide le marquis de Santhago : exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beaumarchais, p. 741.

Delahaye (Gueldon dit). Accusateur public près le Tribunal du 6e arrondt, I, p. 421.

Delahaye-Grandval (citoyenne). Voyez Grandval

Delais. Délais de procédure accordés aux personnes incarcérées, II, p. 220. — Continuation de poursuites, terme et délai, p. 463. — Continuation des poursuites ; terme et délai, p. 500. — Délai accordé pour effectuer des ventes, p. 538. — Terme et délai accordé à de la Fleutrie pour payer un billet de cinq cents francs, p. 640. — Terme accordé à Pivercourt pour payer le solde d'une année de loyer, p. 657. — La veuve Montmorin est condamnée à payer 173 fr. avec délai d'un mois, p. 675 — La veuve Saint-Souplet est condamnée à payer 907 fr. avec délai de six mois, p. 675.

Delaitre (Bernard). Notes biograp., II, p. 662, n. 1.

Delaitre (Bernard-Jean-Etienne-Raymond). Notes biogr., II, p. 662, n. 1.

Delaitre (Elisabeth-Raymond veuve). Voyez Raymond.

Delaitre (François-Marie). Notes biogr., II, p. 662, n. 1.

Delamalle. Introd., p. ci.

Fondé de pouvoir de Pongens es noms contre lequel plaide Clairet de Fleurieu : recherche de paternité ; réclamation d'état d'enfant légitime, II, p. 102. — Fondé de pouvoir des créanciers du Théâtre de la République : vente dudit théâtre ; nullité d'offres reelles, p. 535. — Fondé de pouvoir de Guy et autres légataires particuliers de Louis de Noailles : succession de celui-ci, p. 546. — Fondé de pouvoir de Jeanne Charpin contre laquelle plaide Gimoux : séparation de biens ; demande en continuation de communauté rejetée, p. 563. — Fondé de pouvoir de Villain XIIII contre lequel plaide la citoyenne Dervieux, femme Bellanger : vente de deux maisons, lésion de plus de moitié, p. 621.

Delamalle (Gaspard-Gilbert). Ancien bâtonnier des avocats et conseiller d'État, II, p. 261, note *in fine*.

Delamarre, avoué. Occupe pour le Fontenay mainlevée d'opposition, I, p. 410. — Occupe pour Montesquiou : licitation des immeubles dépendant de la communauté Montesquiou et Hocquart, p. 490.

Delamotte. Le Trésor public plaide contre eux et autres : règlement des travaux du Palais de Justice, II, pp. 91 et 201.

Delamotte (Edilbert-Prosper). Notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 45 et n. 1, p. 605, n. 1.

Delandine, député. Demande le maintien des anciens officiers ministériels. — Introd., p. xliv.

Delange-Chaumont et Cie. Plaide contre Villain XIIII : homologation d'un contrat d'atermoiement, II, p. 735

Delapalme, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Maine, II, p. 153.

Delaplace et autres. Les héritiers Joly de Fleury plaident contre eux : nullité d'une donation faite à des enfants naturels, II, p. 371.

Delaplace. Barairon plaide contre lui : annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, II, p. 153. — Plaide contre la femme Barairon : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 192 — La citoyenne Barairon et son mari plaident contre lui : partage d'opinion ; réfère au corps législatif, p. 286 — Le citoyen et la citoyenne Barairon plaident contre lui : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, pp. 302, 396 et 503.

Delaplace (Christophe-Joseph). Plaide contre la Régie nationale des Domaines : demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamfort, II, p. 404.

Delaporte (citoyenne). Vatin plaide contre elle : greffier du juge de paix, destitution illégale ; paiement des appointements, II, p. 55.

Delarue, notaire à Paris, II, p. 531.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Delastre. Plaide contre de Broglie qui est condamné à lui verser 3,112 livres, I, p. 752

Delatour (Noël). Plaide contre Saint-Simon et autres : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 344 — Procès relatif à la même affaire, p. 549.

Delaunay. Son arrestation, II, p. 382.

Delaunay. La citoyenne Fayard déclare que son fils Alexandre-Félix a pour père Delaunay et non de Claret de Fleurieu, II, p. 403.

Delaunay. Vaucesson plaide contre lui : cession de droits de succession, contrat aléatoire, II, pp. 151 et 155.

Delaunay. Ci-devant domestique de feu Puissant-Saint-Servant, II, p. 154.

Delaunay ou Delaunay-Lemeyd. Introd., p. lxxvii.
Désigné pour remplir les fonctions de juge suppléant au Tribunal du 2e arrt, I, p. 423
Notice biogr., II, p. 880.

Delaunay aîné, avocat à Angers. Serait avec Valsh-Sérant l'auteur de l'ouvrage *Des conditions nécessaires à la légalité des États Généraux*, I, p. 117, n. 1.
Notes biogr., II, p. 188, note 2

Delaunay (J.-M.-Julie). Introd., p. cxcix.
Lettre que Lebois produit, signée de ce nom, dans son procès avec Dossonville, II, p. 416.

Delaunay, d'Angers (veuve). Voyez Descoings

Delaunay (veuve). Plaide avec Roussel contre Letellier : succession de Coittigny, II, p. 149 — Gompiteau plaide contre elle : revendication de meubles, p. 278. — Le citoyen et la citoyenne Delaunay plaident contre la citoyenne Descoings Louise : revendication de meubles, p. 287

Delaval. Le Tribunal (1re section) refuse de l'entendre comme fondé de pouvoir de la fille Levasseur, émigrée non rayée de la liste, II, p. 322.

Delaval, avoué. Occupe pour Duflos contre Detailleur et Saint-Julien, le 11 mai 1793, I, p. 462.

Delavau fils (Elisabeth-Chenais, femme de Martin-Louis). Voyez Chenais

Delavau fils (Martin-Louis). Sa femme plaide contre lui : séparation de biens, II, p. 734.

Delavigne (Jacques), député suppléant de Paris. Introd., p. xxxix.
Élu juge le 9 déc. 1790, I, p. 4. — Juge du 4e arrondt, p. 7. — Son installation, p. 14. — Préside le Tribunal le 9 mars 1792 : arrêté relatif aux commis-greffiers, avoués et huissiers, p. 180. — Préside le 29 mars 1792 : liquidation d'un office et condamnation du vendeur comme stellionataire, p. 194 — Préside le 30 mars 1792 : suppression d'un écrit produit en justice comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, p. 195. — Préside le 23 avril 1792 : jugement qui rejette comme nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôle, p. 214. — Préside le 1er mai 1792 : réclamation d'état, p. 226. — Préside le 22 mai 1792 : l'Inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des deux sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers dits Plumets, porteurs de charbons, pour subvenir à leurs soins en temps de maladie, p. 246 et n. 1. — Préside le 31 mai 1792 : le Tribunal refuse d'admettre Lheureux à exercer les fonctions d'avoué, p. 249 — Préside le 16 juillet 1792 : réclamation d'état, p. 275. — Siège le 7 décembre 1792 : revendication de la garde d'un enfant naturel par la mère, p. 341. — Siège le 11 mars 1793 : nullité d'une obligation contractée par un interdit, dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, p. 397.

Siège comme appelé au Tribunal du 2e arrondt, le 21 brumaire an IV (12 novembre 1795) : le journal *Le Batave* est condamné, pour calomnies, à se rétracter et et à payer des dommages-intérêts, II, p. 234. — Fondé de pouvoir de Skepale : prix d'un repas donné par le Consul général d'Amérique, p. 350. — Fondé de pouvoir de la veuve Fraguier qui plaide contre Montesquiou : saisie-exécution, p. 401. — Fondé de pouvoir de Dames qui plaide contre Neuville et la Montansier : mineur; engagement théâtral; dédit, p. 406. — Fondé de pouvoir d'Arnoult : succession de la veuve Querhoent, p. 471. — Défenseur officieux de la citoyenne Fontaine, veuve Martialot : pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 582. — Fondé de pouvoir d'Arnoult : succession de la veuve Querhoent, p. 557 — Prend part aux conférences chez le Garde des Sceaux, pp. 761, 763, 769, 772, 776, 777, 779, 782, 784, 787, 788, 791, 794, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 808, 810, 811, 813, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 826, 829, 830, 831, 832. — Notice biogr., p. 881.

Delcher (Joseph-Étienne). Notes biographiques, I, p. 627 et n. 3

Delespine (Charles-François) ou de l'Espine. Introd., p. lxxvii
Juge au Tribunal du 1er arrondt, I, p. 422. — Son installation, p. 705. —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Siège le 3 floréal an II (22 avril 1794) : vente de la charge de marbe d'hôtel par quartier du ci-devant roi, p. 710. — Siège le 5 floréal an II (24 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 712. — Siège le 7 floréal an II (26 avril 1794) : diffamation et injures publiques, p. 717. — Siège le 17 floréal an II (6 mai 1794) : Société de l'Encan national, p. 725. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794) : Saint-Hurugue et Sartine fils sont condamnés à des paiements de sommes envers Vaillant, p. 748. — Siège le 1er messidor an II (19 juin 1794) : un père ne peut être civilement responsable des faits de séduction et de grossesse attribués à son fils, p. 757. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : demande en paiement de droits d'auteur, p. 760. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : saisie de suifs : application de la loi du 26 juillet 1793 sur les accapareurs, p. 761. — Siège le 5 messidor an II (23 juin 1794) : paiement de gages et fournitures, p. 763. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794) : paiement des gages du portier du petit hôtel Radzivill, p. 786. — Siège le 13 messidor an II (1er juillet 1794) : cause continuée à une autre audience, p. 768. — Siège le 15 messidor an II (3 juillet 1794) : la citoyenne Raucourt est condamnée au paiement d'une reconnaissance, p. 769. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de la Jarriette, p. 770. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : diffamation par la voie de la presse : réparation d'honneur, p. 778. — Siège le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) : location de voitures, p. 790. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de somme, p. 792. — Le même jour : communication de pièces, p. 793.

Delessart ou De Lessart (Antoine-Valdec). Notes biographiques, I, p. 542, n. 1. — Restitution au Trésor public de sommes dépensées par le ministre des affaires étrangères Delessart, sans autorisation, pour l'aménagement de ses bureaux, p. 542. — Liquidation de sa succession vacante, p. 600. — Procès relatifs à la même affaire, pp. 606 et 619.

Delesserf. Pic de la Mirandole plaide contre lui : liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf en Thymerais, II, p. 203. — Même affaire sur opposition de Delesserf, p. 273.

Delestre (femme Poirson). Duloeq plaide contre elle et son mari : on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, II, p. 607.

Delestre-Poirson (Charles-Gaspard). Notes biogr., II, p. 607, n. 4.

Delfure (Victoire-Honorine-Justine, épouse Lafanche). Plaide contre les agents nationaux de l'enregistrement : succession en déshérence de Chamfort, II, p. 5.

Delfège (Gabriel). Impliqué dans le procès Fouquier-Tinville, II, p. 917.

Delgonères. Défenseur officieux de de Voisins frais d'expertise de la terre de Grosbois, I, p. 276.

Délimitation d'un terrain en marais au faubourg Montmartre, II, p. 320.

Delisle (Citoyenne), artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Delisle. Les époux de Poignac sont condamnés à lui payer 113.806 livres 11 sols pour fournitures de vins et liqueurs, I, p. 225. — Exécution de ce jugement, p. 244.

Delisle (Marie-Suzanne-Rosalie), indiquée à tort, dans les qualités d'un jugement, comme fille de Hadesl, II, p. 65.

Dellavera. Condamné à des dommages-intérêts envers Bausiere, I, p. 646.

Delmotte. Plaide contre la citoyenne Jean : enfant naturel ; recherche de paternité, I, p. 744.

Delogne (Jean-Baptiste), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; notes biographiques, II, p. 14 et n. 3.

Delomel ou Delhomel. La citoyenne Kammerer plaide contre lui : appointements d'une danseuse, I, p. 685.

La citoyenne Kammerer s'était engagée, au mois de mai 1793, au spectacle des *Amis de la Patrie*, dont Delomel était directeur, elle a obtenu des jugements qui condamnent Delomel à lui payer des appointements ; elle forme opposition sur une somme accordée à Delomel par la Convention nationale, II, p. 27. — Berger Dumesnil plaide contre lui : paiement de somme, p. 76. — Jadin plaide contre lui : paiement du prix de l'opéra intitulé *Loisevottes*, p. 151. — Levacher, limonadier, plaide contre lui et la citoyenne Raucourt droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le théâtre de la rue Louvois, p. 371. — La citoyenne Rousselois plaide contre lui : jugement qui déclare le Tribunal de commerce incompétent, p. 392. — Bourdon Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre lui et autres : affaire du Théâtre de Beaujolais, jugement

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

obtenu par collusion, sur tierce opposition, p. 348.

Delorme. Plaide contre Koliker : privileges du corps des Cent-Suisses : délit de vin, II, p. 99.

Delorme. Acquereur de deux maisons dépendant de la succession de Richelieu Fronsac I, p. 567.

Delorme, notaire. Continue l'étude Mautort, I, p. 400, n. 2.

Delorme (Anne-Louis-Françoise). Voyez Billet.

Delorme (Etienne). D'après un premier acte de baptême, serait le père de la dame Billet se disant comtesse de Mont Cair-Zain, II, p. 68.

Deltufo, imprimeur. La veuve Philippeaux plaide contre lui : règlement de la publication des mémoires posthumes de Philippeaux, II, p. 104.

Delvincourt. Son opinion sur la recherche de la paternité. Introd., p. cx.

Demancel. Fonde de pouvoir de Fabre : demande en paiement de la rédaction d'articles, II, p. 58.

Demanche (Gustave-Marie-Eugène-Raoul), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Badenier, II, p. 205, n. 1.

Demence. Testament de la citoyenne Rousselet de Chateaurenaud, femme d'Estaing, attaqué pour cause de démence, II, p. 505.

Demeunier (Jean-Nicolas), ancien député de Paris à la Constituante. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique, p. 884. — Principales publications, *même page*.

Demilly. Les mineurs Labriffe plaident contre lui : substitutions ; hôtel de Carnavalet, II, p. 360.

Demilly, juge du Tribunal du 2e arrt. — Siège le 14 mai 1793 : un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années est valable, I, p. 239.

Demi-Lune, I, p. 428.

Demon. Le Commissaire national plaide contre lui et autres : paternité ; acte de naissance ; rectification, II, p. 145.

Demonchy. Est tenu envers Hathier à une réparation d'honneur par acte public, I, p. 532.

Demonts, notaire. Continue l'étude de Saint-Gilles, I, p. 403, n. 3.

Deneau. Fonde de pouvoir de la veuve d'Eglantine qui plaide contre Barba : contrefaçon de l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Eglantine, II, p. 471.

Dénégation d'écriture. Jugement qui déclare fausses les signatures et écritures de deux lettres de change, I, p. 359.

Denel. Sadour plaide contre lui et autres : contestation relative à l'administration du théâtre des Arts ; jugement contradictoire, II, p. 672.

Denesson. Voyez Guy-Denesson.

Denis, notaire, I, p. 346, n. 2. — Par acte passé devant lui, Louise et Marie de Lo Rochefoucauld renoncent à la succession de La Rochefoucauld-Boyers, p. 346.

II, p. 284 et note.

Denis. Terre de Denis, I, p. 731.

Denis (Rue). Saugnier y demeure, II, p. 658.

Denise. Fondé de pouvoir de Lafond : dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, I, p. 791.

Denizet. Dufos et Lamy plaident contre lui et Ozanne, fondé de pouvoir ; responsabilité ; désaveu, I, p. 737. — Fondé de pouvoir d'Ysabeau : liquidation de l'office d'un premier commis greffier près la grande chambre du ci-devant Parlement, p. 747. — Fondé de pouvoir de la Compagnie Ling qui est condamnée à des paiements de sommes, p. 795.

Denizet, avoué. Occupe pour les sieur et dame de Grainthevuille dans un procès relatif à l'exécution du testament de Mme de Fenquières, I, p. 336.

Denizot (François-Joseph). Introd., pp. LXVI-LXXVII.

Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 5e arrt, p. 424. — Nommé au Tribunal révolutionnaire, p. 423. — Siège au Tribunal du 5e arrt le 3 avril 1793 : lecture de la loi relative au respect dû aux juges ; exécution des lois relatives au notariat, etc., p. 428. — Siège le 12 avril 1793 : sursis accordé aux avoués et huissiers pour justifier du certificat de civisme, p. 434. — Siège le 13 avril 1793 : Magel est condamné à payer aux Plumets porteurs de charbon la moitié de leur salaire sur les brasses entrées par les barrières, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 440. — Siège le 27 avril 1793 : honoraires alloués à un médecin pour le traitement de la maladie anti-sociale, p. 450. — Siège le 7 mai 1793 : le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, p. 458. — Siège le 8 mai 1793 : restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public du 12 messidor an II (30 juin 1794) nommant divers magistrats, p. 773. — Siège le 23 messidor an II

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(11 juillet 1794) ; pension viagère, p. 781. — Siège le 24 messidor an II (12 juillet 1794) ; diffamation, p. 784.

Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siège le 13 fructidor an VI (30 août 1798) ; donation par contrat de mariage ; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Siège le 2 germinal an VII (22 mars 1799) ; droit de vote maintenu ; annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, p. 628. — Certificat donné par les juges, p. 704. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la deuxième section, p. 748. — Notice biographique, p. 882. — Porte sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 957.

Denoix de Fonchevreuil. Voyez Fonchevreuil.

Dénonciation calomnieuse. Jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, I, p. 278. — Dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse et réparation d'honneur, p. 474. — Rejet d'une demande en dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 533. — Dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 565. — Dénonciation calomnieuse : sursis à statuer sur l'action civile jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'action publique, p. 665. — Dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, p. 791.

Dénonciation calomnieuse suivie de détention ; réparation d'honneur et dommages-intérêts, II, p. 311. — Dénonciation calomnieuse suivie de détention ; dommages-intérêts, p. 312. — Dénonciation ; erreur commise de bonne foi, p. 366.

Denonvilliers (Charles), commis greffier au Tribunal du 5e arrt, I, p. 421.

Denormandie (Citoyen). Sa femme, née Lahbe de Morambert, plaide contre lui : divorce, II, pp. 312, 325, 377, 405.

Denormantie. La citoyenne Godet, femme Montalembert, plaide contre lui et Montalembert : saisie exécution ; revendication, II, 560.

Denuits secrétaire du Roi. Notes biographiques, II, p. 711, n. 1.

Denuits (veuve). Voyez Beaupied (de).

Déporté. Femme de déporté politique ; autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, II, p. 547.

Dépôt. Demande en restitution d'un dépôt et en délivrance d'une donation, d'un legs et d'une somme due pour gages, I, p. 64.

Dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, II, pp. 108, 135, 142, 143, 154, 169. — Demande en restitution d'un dépôt, pp. 204 et 238. — Restitution de dépôt, p. 566. — Restitution de bijoux remis en dépôt, p. 688. — Dépôt ; paiement en numéraire : mandat ; reddition de compte, p. 742.

Derbanne, agent de change. Notes biographiques, II, p. 241, n. 1. — Marpoult plaide contre lui : paiement des journées de garde par un citoyen mis en état d'arrestation, *même page.*

Derotte Sagnier plaide contre Dusaulchoy et lui : le journal *Le Batave* est condamné pour calomnie à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, II, p. 234.

Derveaux. Condamné à des dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 566.

Derveux (citoyenne), femme Bellanger. Plaide contre Vilain XIIII : vente de deux maisons ; lésion de plus de moitié, II, p. 624. — Notes biogr., *en note.*

Desaint. Fait condamner Polveriel à lui payer des frais d'impression, I, p. 248.

Desaunettes (Etienne). Plaide contre Cresson frères héritiers de sa femme née Decomble : révocation de donation pour cause d'ingratitude, I, p. 637.

Desaux, ci-devant conseiller en l'élection de Meaux. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Desbois. Procès au sujet des offices de jurés-priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux ; Philippes, ex-chanoine à Bayeux, lui réclame une somme de 1,000 livres, I, p. 398.

Desbrosses (Dlle). Plaide contre Solié et autres qui sont condamnés à lui payer le montant de reconnaissances, II, p. 651. — Notes biogr., *en note.*

Desbrosses (Eulalie-Marie). Notes biographiques, II, p. 651, *note.*

Deschamps. Plaide contre Seran : dommages-intérêts pour diffamation, I, p. 706.

Deschamps. Avoué du sieur Pasquet : affaire de réparation d'honneur, I, p. 121. — Avoué de Jouenne de Longchamp : opposition au jugement du 9 juin 1791, p. 251. — Occupe pour de Vandeul : procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516.

Deschamps (Louise-Martin) épouse de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Nicolas Toulouze. Son mari plaide contre elle : divorce pour dérèglement de mœurs notoire, II, pp. 721 et 723

Deschamps de Morel. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd., p. xxvi.

Descoings (citoyenne) Maîtresse de Chabot, I, p. 669, note 1.

Descoings (Louise) veuve de Delaunay, d'Angers. Goupilleau plaide contre elle : validité d'offres réelles, II, p. 188. — Plaide contre Goupilleau : revendication de meubles, p. 227. — Le citoyen et la citoyenne Delaunay plaident contre elle : revendication de meubles, p. 287.

Descorches. Marie Talon plaide contre lui et Merry-Gilles, demande en restitution d'un dépôt, II, pp. 204 et 238. — Plaide contre la citoyenne Talon, femme divorcée de Villaines et la citoyenne de Pestri, femme divorcée Talon, partage des Manais de Talmont, p. 388.

Desève. Plaide contre van Spaendonck ; pension viagère consentie sur les appointements d'une place de professeur d'iconographie au Muséum, I, p. 784.

Plaide contre le même : même affaire, II, pp. 33 et 70

Desfontaines. Défenseur officieux des anciens serviteurs de d'Holbach : legs en leur faveur, I, p. 261. — Plaide pour Camus contre Changey : jugement qui ordonne d'être plus circonspect à l'avenir à Changey qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par Camus et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Plaide pour de Montalban : application de la loi *Unde vir et uxor*, p. 441.

Desforges (Pierre-Jean-Baptiste Choudard). Introd. p. clxxxiv et suiv.

Notice biogr., II, p. 86, n. 2. — Plaide avec les intéressés du Théâtre de la République contre Neuville et la Montansier : traité pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd et l'Auberge pleine*, *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Fellamar*, etc., inexécution du traité par Desforges ; dommages-intérêts, p. 86. — Les entrepreneurs du Théâtre de la République plaident, en sa présence, contre Bourdon-Neuville et Brunet-Montansier : droit de représenter le *Sourd ou l'Auberge pleine*, p. 340. — Défense est faite à Toloze de laisser jouer sur son théâtre *La Femme jalouse*, *Fellamar* et autres pièces de Desforges, p. 425. — Plaident avec d'autres contre Telozé : paiement de droits d'auteur par un Directeur de théâtre, p. 448. — Notes biogr., p. 449, n. 1. — Neuville et la Montansier plaident contre Gaillard et lui : défense de représenter ses pièces, p. 538.

Desforges, notaire à Paris. Continue l'étude de Quatremère, I, p. 662, n. 1.

Desgarcins (Dlle). Introd., pp. xcviii, clxv, clxxiv, ccxiii

Actrice de la Comédie-Française. Les Comédiens de la Comédie-Française sont condamnés à lui servir une pension viagère de 4,000 livres, émigre en 1791 au théâtre du Palais-Royal, I, p. 107 et note. — Elle est condamnée à payer aux Comédiens français des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant le terme prescrit par l'acte de Société, p. 216. — Plaide contre de Mondrau : recherche de paternité, p. 525, n. 3.

Desgufrrois-Mauroy. Voyez Mauroy.

Deshayes (Veuve). Témoin dans une affaire de recherche de paternité et de maternité (affaire Beauharnais), II, p. 289.

Deshayes (veuve). Introd., p. ccviii.

Plaide contre Couty de la Pommeraye qui est condamné à payer un billet de 600 francs, II, p. 687.

Desjardins. A eu un enfant naturel avec la fille Degalle ; celle-ci en revendique la garde, I, p. 344.

Desjardins (Arthur). Introd., p. lxxxviii. Membre de l'Institut, avocat général à la Cour de cassation, auteur d'une étude intitulée *La magistrature élue*. Av pr. p. xi.

Desmaisons (Charles-Pierre-Robert). Nommé substitut du Commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, II, pp. 249, 251, 252. — Notice biogr., p. 382. — Notice sur Desmaisons, p. 958. — Notes que lui donne Mounier le 30 mai 1810, p. 970.

Desmaisons, architecte. Expert pour les expropriations pour la formation de la place du Palais de Justice, I, p. 380.

Condamné à des dommages-intérêts envers Rolland, II, p. 2. — Inspecte les travaux de maçonnerie du Palais de Justice, p. 94.

Desmart (Adelaïde-Marguerite) femme des Costes de la Calprenède. Plaide avec son mari contre Sallot-Beaumont, tuteur *ad hoc* de la mineure Anne de la Calprenède : enfant naturel ; rectification d'acte de naissance, II, p. 705.

Desmoriers. Commis des gabelles de Provence, I, p. 339.

Desmottes (Jean). Santerre plaide contre Jean Desmottes et La Fayette : jugement du Tribunal du 4e arr. qui déclare les Tribunaux civils incompétents

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

pour connaître de faits purement militaires, I, p. 91.

Desmoulins (Camille). Introd. p. CLXXXV. Monte sur l'échafaud, I, p. 669, n. 1. Notes biographiques, II, p. 84, note. — Philippeaux est condamné à mort en même temps que lui, p. 102, note. — Ami de Fabre d'Eglantine, p. 306, note.

Desmousseaux, substitut-adjoint du Procureur de la Commune. Sur son réquisitoire, le Corps municipal, agissant en qualité de Directoire de district et de département, arrête la liste des Tribunaux d'appel qui seront proposés à l'Assemblée nationale, 27 janvier 1791, I, p. 25 et note.

Desormeaux. Fondé de pouvoir du citoyen Dufar contre lequel plaide la veuve Buffon : exécution du traité fait par Buffon avec Panckoucke pour éditer les œuvres de Buffon, II, p. 564.

Desparbès ou D'Esparbès (Jean-Jacques-Pierre). Notes biogr., I, p. 603, n. 1.

Desparbès (veuve). Plaide contre la citoyenne Burgat, I, p. 603.

Despres-Lachenet. Boncorps, syndic de leurs créanciers unis, plaide contre la citoyenne de Ris et autres : liquidation de l'office de trésorier du Sceau, II, p. 343.

Dessein-Feideux, imprimeur. Les régisseurs du Domaine et du Timbre plaident contre lui et Luques : imprimés sur papier non timbré; contravention à la loi du 9 vendémiaire, an VI, II, p. 454. — La régie de l'Enregistrement et du Timbre plaide contre lui : imprimés sur papier non timbré, p. 477.

Desrochers, commandant du bataillon de Saint-Séverin. Est rejetée comme inconstitutionnelle une demande en dommages-intérêts contre ce bataillon, I, p. 259.

Desrozières (Louis-Nicolas-Pierre-Joseph). Introd., p. LXXXVII.
Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé une seconde fois juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège à la 2e section du Tribunal le 18 ventôse an IV (8 mars 1796) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 290. — Siège le 5 ventôse, an V (23 février 1797) : calomnie par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, p. 367. — Siège le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire; dommages-intérêts; transaction, demande en rescision pour cause de terreur; mémoire injurieux pour les juges; suppression, p. 450. — Siège le 6 ventôse an VI (24 février 1798) : succession de la veuve Querhoent, p. 471. — Siège le 22 pluviôse, an VII (10 février 1799) : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 642. — Notice biographique, p. 882. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954.

Desrues (Philippe-François) ou Desrues de la Sablonnière, ancien député de Paris à la Convention nationale. Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège à l'audience extraordinaire du 21 ventôse, an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 736. — Notice biographique, p. 882. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Dessous, interprète. Sa prestation de serment, II, p. 504.

Destaing. Voyez Eslaing (d').

Destillières (Caroillon). Notes biogr., I, p. 591, n. 1.

Destitution arbitraire. Dommages-intérêts pour destitution arbitraire, I, p. 130. — Dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 189. — Destitution arbitraire de l'emploi de capitaine; condamnation d'un exministre de la guerre à des dommages-intérêts, p. 634. — Demande en dommages-intérêts pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris et abus d'autorité, p. 647. — Dommages-intérêts pour destitution illégale, p. 649.
Greffier de juge de paix; destitution illégale; paiement des appointements, II, p. 55. — Destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, p. 195.

Destouches. Affaire de Charles-Nicolas-Laurent Desiouches, II, p. 486.

Destouches. Tuteur du mineur Bérulle. Amable Bérulle et autres plaident contre lui et autres, testament de Jacques de Bérulle, substitution, validité d'une donation faite au mépris de cette substitution; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626.

Destournelles. Jugement du Tribunal du 1er arr. qui condamne Laribeau à lui restituer 2,300 livres qu'il a reçues de lui sous la condition de lui communiquer le secret du magnétisme, I, p. 141.

Desvars. Juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Desvieux, défenseur officieux. Plaide pour de Parthenay : liquidation de la Compagnie des Indes, I, p. 472.

Desvieux (Marc-Louis ou Marie-Louis). Introd. pp. LXVI, LXXVII et CLXXIX.
Nommé de loi. Élu juge le 14 fe-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vrier 1793, I, p. 416. — Président du Tribunal du 3e arr., p. 420. — Exécuté le 11 thermidor an II, p. 423. — Préside le 5 avril 1793 : réception d'huissiers-audienciers et de commis-greffiers civils, p. 431. — Préside le 23 avril 1790 divorce p. 444. — Preside le 3 mai 1793 : reglement relatif à l ordre et a la tenue des audiences, p. 451. — Preside le 7 mai 1793 : application de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, p. 457. — Préside le 23 mai 1793 : recherche de paternité, p. 469. — Preside le 25 mai 1793 : contrefaçon litteraire, p. 471. — Preside le 29 mai 1793 : dénonciation calomnieuse, reparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 474. — Préside le 3 juin 1793 : foyers de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault, p. 487. — Preside le 5 juin 1793 : homicide par imprudence ; dommages-intérêts, p. 487. — Préside le 25 juin 1793 : recherche de paternité, p. 506. — Preside le 29 juillet 1793, rejet d'une demande en dommages-intérêts pour denonciation calomnieuse, p. 533. — Préside le 30 juillet 1793 : prorogation d'enquête, p. 534. — Préside le 13 août 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, hommes de loi et huissiers pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Preside le 10 septembre 1793 : rejet d'une declaration de paternité, p. 569. — Preside le 13 septembre 1793 pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, p. 582. — Preside le 3 octobre 1793 : interdiction et conseil judiciaire, p. 595. — Leve la séance le 13 brumaire an II (3 novembre 1793) par suite de la suppression des avoues, p. 618. — Préside le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : un epoux divorce et qui convole en secondes noces peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 644. — Preside le 4e nivôse an II (4 janvier 1794) : abus d'autorité ; reparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 655. — Preside le 24 nivôse an II (13 janvier 1794) : testament *ab irato* déclaré nul, p. 658. — Préside le 4 pluviôse an IV (23 janvier 1794) : succession de Cervellera, génois, p. 663. — Preside le 6 ventôse an II (24 février 1794) engagement théâtral ; rejet d'une demande en resiliation pour cause de grossesse, p. 676. — Préside le 13 ventôse an II (3 mars 1794). Tribunal de famille ; application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), p. 683. — Préside le 7 germinal an II (27 mars 1794) : demande en paiement de 2 caisses de pistolets, p. 691. — Préside le 16 germinal an II (5 avril 1794) : nullite du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce, nullite de la légitimation de l'enfant né cinq jours après le second mariage, p. 695. — Préside le 26 germinal an II (15 avril 1794) : droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702. — Préside le 8 prairial an II (27 mai 1794) : succession de J.-B. Cervellera, génois, incompétence des Tribunaux français, p. 743. — Preside le 1er messidor an II (19 juin 1794), arbitre récusé, p. 758. — Preside le 2 messidor an II (20 juin 1794) : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols commis au préjudice des sous-locataires, p. 762. — Preside le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : serment et installation de Mourre et de Gallrez, p. 772. — Préside le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : succession d'Angran d'Alleray, p. 775. — Preside le 21 messidor an II (9 juillet 1794) : resiliation du bail du théâtre des Sans-Culottes, p. 778. — Preside le 28 messidor an II (16 juillet 1794) : restitutions envers le Trésor public ; réfere à la Convention pour interpréter la loi, p. 785. — Preside le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : trois jugements par défaut, p. 795. — Notes biograph., *en note*.

Remplacé par la Jarriette, II, p. 17. — Autorisation donnee au greffier de faire lever les scelles apposes a son domicile et au domicile de Vivier et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Notes biographiques, *même page*, n. 1. — Notice biograph., p. 882. — Remplace Tampon dit La Jarriette, p. 943.

DETAILLEUR. Plaide contre les héritiers Dullos : un ancien commis a la vérification des comptes des commissaires aux saisies reelles n'a pu, sous un nom emprunte, acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession a vil prix d'une ferme saisie, I, p. 462.

Detention arbitraire. Dommages-intérêts pour detention arbitraire, I, p. 344. — Dommages-interêts pour persécutions et detention arbitraire, p. 348. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 353 et n. 1. — Dommages-intérêts pour persecutions et détention arbitraire, p. 440. — Demande en dommages interêts pour détention arbitraire ; affaire Latude, p. 500 et suiv. — Demande en dommages interêts pour détention arbitraire, p. 507 et n. 1. — Dommages-intérêts pour détention illegale, p. 526. — Condamnation du supérieur du seminaire de Saint-Magloire a des dommages-interets pour detention illegale p. 549. — Demande en dommages-interêts pour

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

détention illégale, p. 560. — Demande en dommages-intérêts pour détention illégale (affaire Latude), p. 561. — Dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 565. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire de Latude, p. 572 et n. 2. — Dommages-intérêts pour détention illégale affaire Caroillon, p. 590. — Affaire de Launoy contre Mattey dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Dommages intérêts pour détention arbitraire affaire Macdonach contre femme Schomberg, p. 672. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 680. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 715.

Dénonciation calomnieuse suivie de détention, réparation d'honneur et dommages-intérêts, II, p. 311. — Dénonciation calomnieuse suivie de détention; dommages-intérêts, p. 312. — Détention arbitraire; demande en dommages-intérêts, pp. 387, 395 et 399. — Détention arbitraire, dommages-intérêts, p. 450.

Deterville. Expert choisi par Bernardin de Saint-Pierre, II, p. 329. — Jeudy-Dugour plaide contre lui et autres : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, p. 606.

Dethioune (époux). Leloup et autres plaident contre eux faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, II, pp. 89, 105, 160 et 216.

Detisse. Gouget-Deslandres plaide contre lui exécution d'un marché de grains, II, pp. 378, 383 et 391.

Dettmar. Fait signifier un acte au Ministre des Finances, II, p. 330.

Deux-Boules (rue des). Le Cousturier y habite, n° 4, II, p. 941.

Deux-Ecus (rue des). Deltufo, imprimeur, demeurait dans cette rue, II, p. 101. — Theurel y habite, p. 945.

Deux-Ponts (de Christian, prince palatin du Rhin, duc des). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Deux-Ponts. Voyez Forbach.

Deux-Portes (rue des). Située près de la rue Hautefeuille, I, p. 688, note.

Deux-Portes Saint-Jean (rue des). Monricault y demeure, II, p. 927.

Deux-Portes-Saint-Sauveur (rue des). Boulanger, substitut du Procureur du Roi au Châtelet, demeurait dans cette rue, II, p. 22, n. 1.

Deux Sèvres. Le collège électoral des Deux-Sèvres est représenté à la Chambre des députés, de 1822 à 1824, par de Voisins, I, p. 276, n. 1.

Garran de Coulon est nommé par ce département juge au Tribunal de cassation, II, p. 894.

Devaure (Louis), époux divorcé de Lavaux, Catherine, I, p. 637.

Devauvert ou Devauver (François-Alexandre). Introd. p. LXXXVI.

Ancien procureur du Châtelet. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biogr., p. 833.

Devaux. Fulchiron et Cie plaident contre lui et autres paiement de somme, II, p. 724.

Devaux. Acquéreur d'un office de secrétaire du Roi; Hocheteau est condamné à lui payer une indemnité, I, p. 406.

Devaux. Introd. p. CXCV.

Grimaux et Devaux plaident contre Bertrand; jugement qui rejette comme inadmissible une réparation d'honneur à faire par acte au greffe, I, p. 100.

Devaux. Corancez et consorts plaident contre Palissot et les sieur et dame Devaux; jugement du Tribunal du 2e jour' décidant que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi les privilèges des journaux, I, p. 94.

Deveaux (moulin, situé à Montmartre, pillé le 3 mai 1775, I, p. 565.

Devecque (avoué). Occupe pour la femme de Villemblain : divorce et ses conséquences pour les droits et intérêts des époux, I, p. 429.

Deverey. Avoué de Grognet qui plaide contre du Val; validité du congé donné d'un terrain loué à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, I, p. 223.

Devillers (Charles-Etienne). Plaide avec Louis Devillers contre Quentin-Fouquier qui est condamné à leur payer 12 000 francs, montant d'une reconnaissance, II, p. 619.

Devillers (Louis). Plaide avec Charles Devillers contre Quentin Fouquier qui est condamné à leur payer 12.000 francs, montant d'une reconnaissance II, p. 619.

Devin (Elisabeth-Catherine), femme de Laverdy. Notes biograph., II, p. 661, n. 2.

Devitay, maître jardinier. Légataire du maréchal de Soubise, I, p. 42.

Dewiel (Christian Antoine). Son frère étant mort, il reprend l'instance contre les enfants Smith, I, p. 202.

Dewild (Mathias-Louis-André). Second mari de Hildenbrand, Marie-Anas-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tasie, veuve Smith, I, p. 201. — Plaide contre les enfants du premier mariage et leur conteste la possession d'état, p. 202 et s. — Il meurt au cours de l'instance qui est reprise par son frère Christian-Antoine, p. 202.

Dey. Castella plaide contre lui : législation suisse, mort civile; administration du mari, II, p. 45. — Le même plaide contre lui, droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, pp. 138 et 207. — Notes biographiques, *en note*.

Dherbelot Léon), ou d'Herbeflot. Nommé par la Convention juge du Tribunal du 1er arr., I, p. 425.

Siège le 1er germinal an III (21 mars 1795) : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud; succession d'Estaing, II, p. 117. — Siège le 14 germinal an III (3 avril 1795) : nullité de la vente d'une charge d'apothicaire des écuries du ci-devant Roi consentie après la suppression de cette charge, p. 128. — Siège le 23 germinal an III (12 avril 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel; demande d'envoi en possession de la succession Mampeou, p. 131. — Siège le 1er floréal an III (20 avril 1795) : lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud; succession d'Estaing, p. 132. — Siège le 17 floréal an III (6 mai 1795) : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France, droits de son enfant naturel, p. 139. — Siège le 21 floréal an III (10 mai 1795) : vente d'une manufacture d'armes, p. 142. — Siège le 22 floréal an III (11 mai 1795) : liquidation des reprises de la veuve Séguier, p. 143. — Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : jugement dont la minute n'est signée ni du président ni du greffier, p. 183. — Siège le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, p. 216. — Siège le 25 vendémiaire an IV (27 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 223. — Siège le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) : expulsion d'un artiste associé; rejet de la demande en indemnité, p. 224. — Siège le 1er brumaire an IV (23 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 227. — Siège le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) : actes arbitraires; lettres de cachet; dommages-intérêts, p. 228. — Siège le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) : paiement des décorations destinées aux représentations du *Siège de Granville* et du ballet de *Pizarre*, p. 229. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) : dissolution du journal *Le Républicain français*, p. 230. — Siège le 12 brumaire an IV (3 novembre 1795) : paiement du déménagement de la salle des concerts du chanteur Garat, p. 232. — Siège le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) : honoraires de médecin, p. 233. — Siège le 22 brumaire an IV (13 novembre 1795) : revendication d'un meuble de lampas, p. 235. — Siège le 23 brumaire an IV (14 novembre 1795) : propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, maison Egalité, p. 236. — Siège le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795), paiement d'une obligation souscrite au profit de Dalayrac, p. 237. — Siège le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795) : demande en restitution de dépôt, p. 238. — Siège le 1er frimaire an IV (22 novembre 1795) : paiement des journées de garde pour un citoyen mis en état d'arrestation, p. 241. — Le même jour : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, p. 242. — Siège le 2 frimaire an IV (23 novembre 1795) : offres réelles, p. 243. — Siège le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : engagement et appointements des demoiselles Mars au théâtre Montansier, p. 243. — Siège le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : résiliation du bail de l'établissement des Bains Chinois, p. 244. — Siège le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795) : liquidation de la succession de Montmorin, p. 244. — Siège le 5 frimaire an IV (26 novembre 1795) : vente d'une vache au prix de 5,000 livres, p. 245 et note. — Siège le 6 frimaire an IV (27 novembre 1795) : dernière audience du Tribunal du 1er arr., p. 246. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Nommé juge au Tribunal de la Seine une seconde fois, p. 252. — Siège le 22 pluviôse an VII (10 février 1799) : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Notes biograph., p. 904. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955. — Notes à lui mises par Berthereau, p. 968. — Notes à lui mises par Mourre, p. 971. — Comme Vice-Président, notice, p. 972. — Renseignements sur lui donnés par Segnier, p. 974.

Dhoury (citoyenne), femme divorcée Debure. Voyez Debure.

Dhuez (Alexandre), architecte. Plaide contre les époux Larau : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, II, p. 629.

Diderot. Notes biogr., I, p. 348, n. 3. — Son acte de décès, p. 591, n. 1.

Nouvelles notes biogr., II, p. 218, n. 1; p. 449, n. 1; p. 787, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Didelot (Marie-Angelique) Epouse M. de Vandeul, I, p. 349, note. — Voyez Vandeul.

Diderot (veuve) Procès relatif à une rente viagère constituée au profit d'une dame Jodin et, après elle, au profit de Diderot, I, p. 120 et n. 1. — Voyez Champion et Bonneau-Champion

Nicard plaide contre elle ; offres réelles déclarées valables, II, p. 218. — Notes biograph., *en note.*

Didot (Mlle). Introd., p. cxci.

Epouse Bernardin de Saint-Pierre, II, p. 283, *note.*

Didot, éditeur. Beau-père de Bernardin de Saint-Pierre. Introd., p. cxci

Didot (Henry). Léger-Didot plaide contre lui et Bernardin de Saint-Pierre ; succession de Didot père, II, p. 740.

Didot (père). Sa succession. II, p. 741.

Diffamation. Dommages-intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, I, p. 559. — Demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 706 — Diffamation et injures publiques, p. 717. — Diffamation par la voie de la presse ; réparation d'honneur, p. 779. — Diffamation envers les comptables de la caisse de Poissy, p. 784.

Condamnation d'un plaideur à des dommages intérêts pour diffamation inutile à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85 — Diffamation et injures publiques, p. 96. — Demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 129 — Diffamation par la voie de la presse ; enquête, p. 470. — Errata diffamatoires ; dommages-intérêts, p. 659

Digiès (citoyen). Curateur de la mineure Simone dite Elise : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, II, p. 301.

Diguet. Jacquet plaide contre lui : contrefaçon de pilules antimoniales, I, p. 764.

Diguet. Tuteur de la mineure Madeleine-Thérèse qui plaide contre les héritiers Liguet : recherche de paternité, I, p. 469.

Diguet (Madeleine). Mère de Madeleine Thérèse, I, p. 469.

Dijon. Belaut se réfugie à Dijon, I, p. 98. — Le comte Frochot est né dans cette ville, p. 282, n. 3 — Il y est emprisonné, pp. 282 et 283, n. 3 — Lieu de naissance de Gouget-Deslandres, p. 517, n. 1. — Saint-Hurugue est enfermé au Château de Dijon, à cause de ses vices précoces, p. 748, note.

Anne de Viviers, veuve du comte de Vergennes, y est née, II, p. 398, n. 1 — Rallet, auteur dramatique, est né dans cette ville, pp. 456, 501. — Simonne, dite Elise, y est née, p. 525.

Dijon. Interdit. Plaide contre de Roquemont : le curateur d'un interdit ne peut intenter pour lui une action sans l'autorisation spéciale des parents de l'interdit légalement assemblés, I, p. 290.

Dijon (C.-J.-B.) et Cie. L'agent du Trésor public plaide contre eux ; rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, II, p. 408. — Le Trésor public plaide contre eux et Gaillard et Cie ; restitution d'une somme de 4 millions au Trésor, p. 441

Dijon (père). Marie Boutin plaide contre lui : un père ne saurait être condamné comme civilement responsable des faits de séduction et de grossesse qui sont personnels à son fils, I, p. 757.

Dillon (Arthur). Jugement qui le condamne à payer à Sauvage 116 livres pour marchandises, I, p. 39 — Notes biographiques, *même page*, n. 1.

Dillon (Dominique Simonin) ou Simonin-Dillon (Dominique). Elu juge suppléant, I, p. 418. — Refuse, *même page.*

Notice biograph., pp. 883 et 942.

Dinocheau. Rapporteur d'un projet d'organisation judiciaire. Introd., p. xlii et suiv.

Dionis. Voyez Carnières, Séjour, Avrigny, Ilhre.

Dionis du Séjour (Pierre-Achille). Introd. p. xxxix.

Membre de l'Académie des sciences, conseiller au Parlement et député. Elu juge de Paris le 30 novembre 1790, I, p. 4. — Juge du 3e arr., p. 8. — Démissionne, p. 10. — Installation, p. 11. — N'a jamais siégé, ayant donné sa démission de juge après avoir cessé d'être député, p. 22, n. 1.

Succession de Louis-Achille Dionis du Séjour : terre d'Argeville ; maisons à Paris, expertise, II, p. 357. — Notes biograph., *en note*, p. 440. — Notice biograph., p. 883. — Principales publications, *même page.* — Est remplacé par Jolly, p. 906. — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, p. 963.

Dionis du Séjour fils. Notice biograph., II, p. 883

Directoire (le commissaire du). Plaide contre Le Seigneur, huissier ; plainte contre un huissier pour acte signifié au Ministre des Finances ; renvoi de la plainte, II, p. 330. — Anne Doye, femme de Billaud-Varenne, plaide contre le commissaire du Directoire-exécutif en divorce formé par la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

femme de Billaud-Varenne, déporte, p. 353. — Plainte contre Hemiteux : décharge de la peine d'interdiction prononcée par arrêt par défaut du ci-devant Grand Conseil du 18 novembre 1778, p. 363. — La citoyenne Boulle, femme de Conbales, émigré, plainte contre lui : divorce pour cause d'émigration, p. 386. — Laïnde plainte contre lui et autres : détention arbitraire, dommages-intérêts ; transaction ; demande en rescision pour cause de lésion, mémoire injurieux pour les juges ; suppression, p. 450. — Le citoyen Levasseur, qui plaide contre lui, est rayé de la liste des votants, p. 486. — Plainte contre Patel : décharge d'une amende prononcée contre un mort civilement faute d'avoir comparu au bureau de paix, p. 579.

Divernois (Labbé, femme séparé de biens de). Voyez Lubbe

Divorce. Loi du 25-27 septembre 1792, I, p. 392, note 1. — Rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, p. 352. — Demande en divorce formée par un bigame, p. 414. — Ses conséquences pour les droits et intérêts des époux, p. 429. — L'abandon ne peut être invoqué que par l'époux qui en est victime, p. 441. — Divorce prononcé pour injure grave, p. 456. — Restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Divorce prononcé pour sévices et injures graves et notamment pour la détention de la femme, en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari, p. 461. — Demande en divorce pour cause d'absence rejetée parce qu'il n'y a pas eu absence sans nouvelles pendant cinq ans, p. 471. — Divorce de la citoyenne Daumont contre Valentinois-Monaco, p. 504. — Divorce de Saint-Prest, p. 531 et n. 1. — Un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 567 et n. 2. — Demande en remise d'un enfant né d'un mariage dissous par le divorce, p. 637. — Un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver la pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644. — Nullité du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce et nullité de la légitimation de l'enfant né cinq jours après le second mariage, p. 695. — Compétence : renvoi au Comité de législation, p. 707. — Entre deux demandes de divorce, il faut préférer la plus ancienne, alors qu'elle a pour résultat d'éviter tout scandale, p. 759. — Divorce ; dot ; restitution, p. 783.

Divorce pour abandon par la femme du domicile conjugal, II, p. 4. — Demandes réciproques de divorce, p. 12. — Instance en divorce, litispendance, p. 65. — Mineure ; femme divorcée ; recherche de paternité ; enfant conçu pendant le divorce ; frais de gésine, partage d'opinions, p. 74. — Demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, p. 90. — Un époux divorcé qui convole en secondes noces conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 128. — Demande en divorce ; renvoi au Comité de législation, p. 155. — Demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs, p. 185. — L'officier public du domicile des époux est seul compétent pour prononcer leur divorce pour cause de séparation de fait depuis plus de six mois, p. 272. — Divorce : affaire Denormandie, pp. 312 et 325. — Demande en divorce formée par la femme de Billaud-Varenne, déporté, p. 353. — Demande en divorce : affaire Mulhein, pp. 356 et 367. — Divorce : affaire Denormandie, p. 378. — Divorce pour cause d'émigration, p. 386. — Provision pendant une instance de divorce, p. 389. — Divorce : affaire Denormandie, p. 405. — Divorcée : affaire Corvisart-Desmarets, p. 480. — Pension servie à un époux divorcé et remarié, pp. 532 et 545. — Divorce ; pension alimentaire de 40,000 fr., p. 577. — Pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 585. — Divorce, p. 588. — Incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 602. — Divorce : affaire Maisonneuve, p. 605. — Demande en nullité de mariage rejetée ; paternité contestée ; divorce ; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, pp. 648 et 657. — Divorce : affaire Cambronne contre Saugnier, p. 658. — Provision alimentaire pendant la liquidation des reprises d'une femme divorcée, p. 669. — Divorce ; sévices et injures graves, p. 690. — Constitution de pension alimentaire après divorce, p. 704. — Divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, p. 715. — Divorce pour cause d'émigration, p. 717. — Divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, pp. 721 et 723. — Instance en divorce ; mesures provisoires ; garde des enfants, p. 735.

Dix Août 1792. Tribunal du 6e arrondt : depuit d'une médaille commémorative du 10 août 1792, offerte par la commune de Paris, I, p. 354.

Doisen (Claude-Emmanuel). Introd., pp. LXVI et LXXVIII.

Commissaire national, I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 6e arrondt, p. 424. — Nommé Président du Tri-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

bunal révolutionnaire, p. 424. — Le 11 avril 1793, requiert la suspension d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 433. — Siége le 12 messidor an II (30 juin 1794) : jugement ordonnant la réimpression du manuscrit intitulé *La mort du jeune Bara*, p. 767. — Siége le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777. — Siége le 3 thermidor an II (21 juillet 1794) : restitution des sommes payées pour obtenir des commissions de louvetiers, p. 788.

Siége le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 2. — Notice biographique, p. 884.

Dollot Notaire à Paris. Notes biogr. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Chevillard. II, p. 361 et n. 1.

Dollot fils. Nommé par la Convention juge suppléant au Tribunal du 5e arr. en remplacement de Monnier I, p. 426.

Siége le 6 frimaire an IV (27 nov. 1795) : dommages-intérêts pour avoir traité l'adversaire de subhorneur de témoins, II, p. 245. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Elu juge au même Tribunal, p. 280. — Notice biogr., p. 884. — Remplace Monnier, p. 925.

Doix, portier de chaise, légataire du maréchal de Soubise, I, p. 42.

Dolbeau (Jean-Nicolas Lalande) Mari de Hocquart (Marie-Hyacinthe-Louise). II, p. 169.

Dolican, Fondé de pouvoir d'Elisabeth Rouillard femme divorcée de Louis-Charles Boullenois, qui plaide contre son mari : demande en pension alimentaire rejetée, II, p. 682.

Dolle. Est condamné à payer solidairement avec Milady Vorsley 9,873 livres à Durand. Mais les jugements ont été surpris sans que communication en ait été faite. Le commissaire du Roi requiert qu'il soit reçu tiers opposant et que lesdits jugements soient déclarés nuls. Le Tribunal du 1er arrondissement un jugement conforme à son réquisitoire. La Cour de cassation le casse, I, p. 163.

Domaines et du Timbre (Les régisseurs des). Plaident contre Saint-Aubin et autres : imprimés sur papier non timbré : contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453 et n. 1. — Plaident contre Augustin et autres : imprimés sur papier non timbré : acquittement, p. 455. — Plaident contre Augustin et autres : imprimés sur papier non timbré. Acquittement, p. 456. — La régie de l'enregistrement et des domaines plaide contre Bourbon-Gravière qui est condamné à 100 fr. d'amende et 100 fr. de dommages, p. 614.

Domaines nationaux (Les régisseurs des). La veuve Miaczinski plaide contre les régisseurs des domaines nationaux : hôtel, restitution, I, p. 638.

Lettre de l'agence du Domaine national du département de Paris au sujet des publications à faire pour la location des biens nationaux, II, p. 32. — Les héritiers de la veuve Mathan plaident contre les commissaires du Domaine national, p. 39. — La veuve Herault de Séchelles plaide contre le Bureau des Domaines nationaux du département de Paris : autorisation lui est donnée de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 83. — Les agents du Domaine plaident contre Castellane : paiement de billets souscrits par celui-ci au profit de Beaumarchais, p. 96. — Marguerite Trouillet-la-Roche plaide contre les commissaires du Domaine national : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 112 et 131. — Les agents nationaux des Domaines plaident contre Neuville et la Montansier : résolution, faute de paiement, de la vente consentie par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans de onze arcades des maisons sur le Jardin-Egalité, p. 156. — La citoyenne La Roche plaide contre le Bureau du Domaine national : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 157, 163, 164 et 210. — En présence du Bureau du Domaine national : procès en revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Theol, p. 308. — La citoyenne Olivier plaide contre le Bureau du Domaine national : recherche de paternité : envoi en possession d'une partie de la succession de L'Aigle, p. 315. — Revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Theol, p. 315. — La veuve d'Argenteau renonce plaide contre le Bureau du Domaine national représentant la fille Levasseur : refus d'entendre la fondé de pouvoir d'une émigrée non rayée de la liste, p. 322. — Les mineurs Philippeaux plaident contre le Bureau du Domaine national : recherche de paternité ; succession de Philippe-Jacques Choiseul-Stainville, p. 391. — Les mineures émancipées du Plessis-Richelieu plaident contre le Bureau du Domaine : revendication par elles de la jouissance de la terre de la Ferté-Bernard ; droits de feu

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

frère Richelieu-Clinon ; actes administratifs ; conflit d'attribution ; renvoi au Bureau du Domaine national, p. 397. — Laharpe déporté doit être, pour plaider, représenté par le Bureau du Domaine national, p. 463.

Dombaste. Lieu de naissance de la dlle Raucourt, I, p. 52, n. 1.

Dombes, I, p. 96, *note.*

Domergue. Notes biogr., I, p. 793, n. 2. — Gérard plaide contre lui ; paiement de caractères d'imprimerie, p. 793.

Dominique (Rue). Maison située dans cette rue, II, p. 707. — Gestas demeure dans cette rue, p. 713. — Cordier de Montreuil demeure dans cette rue, p. 716. — Bezia demeure dans cette rue, p. 738.

Dominique-d'Enfer (Rue). Anne Rouillard, femme divorcée de Bouillenois, y demeurait, II, p. 129.

Dommages-intérêts. Jugement du Tribunal du 6e arrondt qui condamne un ancien ministre et ancien intendant à des dommages et intérêts pour avoir privé arbitrairement un notaire de l'exercice de son état et de sa liberté, I, p. 96. — Dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 130. — Un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Louis-Stanislas-Xavier est condamné à des dommages-intérêts pour suppression arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256. — Demande en dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 259. — Dommages-intérêts accordés à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p. 280. — Sur son opposition, Louis-Stanislas-Xavier est condamné à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Les maires d'Issy et d'Auteuil sont condamnés à des dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 412. — Dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux et mensongers répandus dans le public par la voie de l'impression, p. 495 et n. 1. — Dommages-intérêts pour restitution sans droit d'un bail consenti au nom du prince de Monaco et pour incarcération arbitraire, p. 498. — Dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, p. 511. — Dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain universel*, p. 517. — Dommages-intérêts : 1° pour calomnies et injures dans un mémoire à consulter ; 2° pour libelle diffamatoire, p. 522. — Dommages-intérêts pour réparer la perte d'un manuscrit contenant la relation de ce qui s'était passé dans le cabinet des ci-devant princes français, p. 537 et n. 1. — Dommages-intérêts alloués par arrêt du Parlement de Paris, p. 595. — Dommages-intérêts pour la perte d'un manuscrit, p. 601. — Actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 694. — Demande en dommages-intérêts pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris et abus d'autorité, p. 712. — Actes arbitraires, détention et exil ; dommages-intérêts, p. 723.

Dommages-intérêts accordés à l'entrepreneur des travaux du Palais de justice, victime d'actes arbitraires, II, p. 2. — Bureau académique d'écriture ; discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p. 71. — Absence d'un artiste sans congé ; dommages-intérêts, p. 79. — Faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 89. — Bureau académique ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p. 98. — — Absence d'un artiste sans congé ; dommages-intérêts, p. 100. — Faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 105. — Lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur ; refus de dommages-intérêts, p. 120. — Demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 129. — Demande en dommages-intérêts pour actes arbitraires, p. 130. — Dommages-intérêts pour faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, p. 160. — Dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux et mensongers répandus dans le public par la voie de l'impression, p. 166. — Dommages-intérêts pour actes arbitraires, p. 186. — Demande en restitution d'un manuscrit ; dommages-intérêts, p. 193. — Faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 216. — Accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, p. 220. — Actes arbitraires ; lettres de cachet ; dommages-intérêts, p. 228. — Le journal *Le Balaye* est condamné pour calomnie à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, p. 234. — Dommages-intérêts pour avoir traité l'adversaire de suborneur de témoins, p. 246. — Actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 290. — Dénonciation calomnieuse suivie de détention ; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 311. — Dénonciation calomnieuse suivie de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

détention; dommages-intérêts, p. 312. — Dommages-intérêts au sujet d'une taverne située rue de la Pelleterie, p. 331. — Les *Annales patriotiques et littéraires*; abus du nom de Mercier; assertions anti-républicaines; dommages-intérêts, p. 365. — Calomnie par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, p. 367. — Imputations calomnieuses par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, p. 382. — Le Peletier de Morfontaine se désiste de sa demande en dommages-intérêts contre Gachot, p. 383. — Détention arbitraire; demande en dommages-intérêts, pp. 388, 395 et 399. — Emprisonnement en Angleterre; dommages-intérêts, p. 409. — Imputations calomnieuses par la voie de la presse; rétractation; dommages-intérêts, p. 443. — Les *Annales patriotiques et littéraires*; abus du nom de Mercier; assertions anti-républicaines; dommages-intérêts, p. 448. — Accident causé par un cheval; dommages-intérêts, p. 422. — Affaire des marchands de bois; arrestation; dommages-intérêts, 432. — Emprisonnement en Angleterre; dommages-intérêts, p. 436. — Acteur; violation de domicile; dommages-intérêts, p. 448. — Détention arbitraire; dommages-intérêts, p. 490. — Arrestation arbitraire, demande en dommages-intérêts rejetée, p. 578. — Emprisonnement en Angleterre; dommages-intérêts, p. 591. — Actes arbitraires; lettre de cachet; dommages-intérêts, p. 599. — Engagement des artistes de théâtre; congé sans avis préalable; dommages-intérêts, p. 603. — Fourniture de 6,000 chevaux de remonte; non livraison; restitution de 672,500 francs, dommages-intérêts, p. 616. — Arrestation arbitraire; marchands de bois, dommages-intérêts, p. 620. — Actes arbitraires; dommages-intérêts, p. 645. — Fourniture de 6,000 chevaux de remonte; non livraison; restitution de 672,500 fr.; dommages-intérêts, p. 653. — Jeannette-Didin est condamné à payer à Lhuillier 300,000 francs de dommages-intérêts et à le réintégrer dans sa maison, p. 654. — Écrits diffamatoires, dommages-intérêts, p. 659. — Dommages-intérêts pour un plaidoyer injurieux, p. 666. — Dénonciation suivie de détention; dommages-intérêts, p. 725. — Représentation du *Pessimiste* sans le consentement de l'auteur; dommages-intérêts, p. 738.

DOMMANGET (Louis-Abraham). Juge non reçu en 1793. Introd. p. LXXX.

Électeur de la section de l'Île-Saint-Louis; avocat, élu juge suppléant de Paris le 18 décembre 1790. I, p. 5. — Juge du 5e arr., p. 7. — Son installation, p. 19. — Siège le 21 mars 1791 le Tribunal rend un jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, p. 43. — Siège, le 24 mars 1791; Goltel, évêque de Lydda, et évêque de Paris; appel comme d'abus, p. 45. — Siège le 21 mai 1791, le Tribunal de 5e arr. rend un jugement déclinant quelconque excès de pouvoir le Tribunal qui réforme après l'audience et hors de l'audience un jugement rendu et prononcé publiquement, p. 72 et suiv. — Siège le 15 mars 1792; les huissiers seront tenus de dénoncer dans leurs exploits celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Le même jour; rapatriement du jugement qui intervient après une remise de cause; qualités posées, p. 188. — Siège le 7 mai 1792; Tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux lors de leur suppression, p. 233. — Siège le 21 mai 1792, une contestation restée indécise par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 245. — Siège le 1er juin 1792; arrêté prescrivant que les significations des jugements par défaut faute de comparaître seront faites par des huissiers-audienciers, p. 250. — Siège le 26 juin 1792; demande en dommages-intérêts contre un bataillon de la garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 280. — Siège le 31 juillet 1792, dommages-intérêts à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p. 286. — Siège le 29 août 1792; retraite du Commissaire du Roi de la Fleutiau, p. 301. — Siège le 27 septembre 1792, patente des joueurs de violon, p. 311. — Siège le 2 octobre 1792; pièces relatif à la vente d'un office et pratique de procureur au ci-devant Châtelet de Paris, p. 312. — Siège le 23 novembre 1792; dépôt de la liste des cangues, p. 334. — Siège le 7 janvier 1793; le Tribunal ordonne une expertise, p. 347. — Siège le 5 février 1793; jugement ordonnant une enquête, p. 372. — Siège le 12 février 1793; confirmation d'un jugement précédent, p. 375. — Siège le 16 février 1793; un enfant né 10 mois et 20 jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, p. 376. — Siège le 20 février 1793; dommages-intérêts pour dégâts causés par le gibier, p. 385. — Siège le même jour; le Tribunal entérine le

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

rapport fait en exécution d'un jugement précédent, p. 387. — Siège le 15 mars 1793 : usurpation de titre et contrefaçon, p. 404 et note. — Siège les 16 et 18 mars 1793 : certificats de civisme des avoués et huissiers : exécution des lois relatives aux notaires, aux greffiers des juges de paix : justification des patentes, p. 404. — Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arr., p. 428. — Nommé avoué. Notes biographiques, p. 547, n. 1. — Occupe pour veuve Dorgun : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547.

Siège le 14 thermidor an II (29 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 14 thermidor an II, II, p. 4. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : serment de Perron, greffier provisoire, p. 8. — Siège le 8 floréal an III (27 avril 1795) : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, compétence des Tribunaux français, p. 134. — Notice biographique, p. 884.

Don Yanno. Voyez Santiago.

Donation. Demande en restitution d'un dépôt, en délivrance d'une donation, d'un legs et d'une somme due pour gages, I, p. 64. — Révocation de donation pour cause d'ingratitude, p. 637. — Nullité d'une donation pour abus d'autorité, captation et fraude, p. 730.

Demande en nullité de donation et de testament, II, pp. 199, 204 et 233. — Nullité d'une donation faite à des enfants naturels, p. 371. — Annulation pour suggestion et captation de la donation faite à Corbin, prêtre, p. 385. — Donation déguisée entre concubins : nullité, p. 452. — Donation par contrat de mariage, p. 538. — Circulaire du Ministre de la Justice aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels sur l'application de la loi qui déclare incapable de succession et de donation tout Français qui néglige de défendre sa patrie, p. 569. — Testament de Jacques de Berulle, substitution : validité d'une donation faite au mépris de cette substitution : loi des 25 octobre-14 novembre 1792, p. 627. — Donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, p. 629. — Demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion : enquête, p. 650. — Demande en nullité d'une donation pour les mêmes motifs : enquête, p. 707. — Révocation de donation par survenance d'enfant : enfant survenu, affiliation dès le berceau à l'ordre de Malte ; partage fait en fraude de la loi : annulation, p. 713.

Donchéry (Ardennes). Chepy y est né ou à Dun, vers 1742, II, p. 875.

Donjeu. Paiement d'une créance dont il est le cessionnaire, II, p. 721.

Donjeux (Citoyen). La citoyenne Romhorolli-Ruggieri, dite Adeline plaide contre lui : négociant condamné à exécuter sa promesse de livrer un lustre de cristal de roche, une chaîne de brillants et rubis et un service de toilette évalués à 68,000 livres, II, p. 217.

Donnezan. Philippe-Henri marquis de Ségur était gouverneur général et grand sénéchal du pays de Donnezan, avant la Révolution, I, p. 634, note.

Dorat-Cubières. Introd., p. CCVII. Homme de lettres, II, p. 284, note ; p. 488, n. 1.

Dordogne. Treilhard est commissaire dans la Dordogne, II, p. 947.

Doré. Balin plaide contre lui : loi salique ; suppression d'écriteau, II, p. 77.

Doré, avoué. Occupe pour la citoyenne La Ferté Senneterre, I, p. 588.

Dorey. Plaide contre d'Haussonville : commission de louvetier supprimée : restitution de la somme payée, I, pp. 752 et 788.

Dorfeuille, entrepreneur du théâtre de la rue de Richelieu. Plaide contre Fauchard Grandmesnil : est valable un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années, I, p. 239.

Dorgun (Veuve). Plaide contre Yel : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, I, p. 547.

Dorlan, procureur. Avait comme clerc Dubois, I, p. 147.

Dormans. Thellusson y demeure, II, p. 686.

Dorval. Briant lui fait faire un commandement, I, p. 328.

Dorneval. Introd., p. CLXXIV. Auteur de vaudevilles, II, p. 457, note.

Dorsonville (Citoyenne). Maupeou place sa fille naturelle Aglaé chez elle, II, p. 165.

Dorsay (Amable-Rose-Félicité-Louise dite Félicité) ou d'Orsay. Plaide contre les héritiers de Nicolaï : contestation d'état ; demande d'envoi en possession de legs par elle, légataire et fille naturelle du défunt Nicolaï, II, pp. 383 et 425.

Dorsonville (Jacques-Béton dit) ou d'Orsonville. Plaide contre les ar-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tistes de la rue Favart : expulsion d'un artiste associé ; rejet de la demande en indemnité, II, p. 224.

Dossonville (Jean-Baptiste). Introduc., p. LXIX.
Plaide contre Lehoux, rédacteur de l'*Ami du Peuple* : imputations calomnieuses par la voie de la presse : rétractation ; dommages-intérêts, II, pp. 381 et 413. — Notes biographiques, p. 415 *en note*.

Dot. Restitution, I, p. 638.

Dot (Augment de). Définition, II, p. 359, n. 1.

Douai. Lieu de naissance du marquis d'Aoust, I, p. 711, note.
Merlin de Douai est avocat du Parlement de Flandre à Douai, II, p. 924.

Douaire. Succession d'Eaubonne : douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, II, p. 687. — Paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, p. 696. — Le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706.

Doucet (François-Louis). Le Tribunal du 3e arrond[t] lui permet de faire procéder à sa requête à la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la compagnie des officiers jurés crieurs, I, p. 175.

Douet d'Arcq. Notice biogr., II, p. 885. — Voyez Arcq.

Douet de la Boullaye (Isaac). Notes biogr., II, p. 628, n. 2.

Doumer, avocat. Elu juge suppléant de Paris le 27 déc. 1790, I, p. 5. — Juge du 4e arrond[t], p. 7. — Refuse ces fonctions, p. 9.
Fondé de pouvoir de Dubois et de la citoyenne Bellac : recherche de paternité, sursis, II, p. 306. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Dupare et son mari : réclamation d'un legs ; testament, enquête, p. 534. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Nau, femme Tronson-Ducoudray : femme d'un déporté politique ; autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, p. 547.

Dourdan. Couturier, député de la Moselle, y est envoyé en mission, II, p. 291, n. 1.

Dourif, avoué. Occupe pour la fille Lorson qui intente à Monton une demande en provision de frais de gésine, I, p. 434.

Doutremont de Mixieres. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris ; protestation contre le décret de suspension Imbert, pp. XXVI et suiv.

Duchoux, auteur du mineur Philippe-Louis-Armand Labriffe, II, p. 362.

Doye (Anne-Angélique, femme de Billaud-Varenne). Plaide contre le commissaire de Directoire ; demande en divorce formée par la femme de Billaud-Varenne, déporté, II, p. 353. — Notes biogr., *en note*.

Doyenné (Cul-de-Sac du). Antoinette Maubert-Nemilly y demeurait, I, p. 717.

Doyenne (Rue du). Gaigne y demeure, II, p. 892.

Draveil. Nicaize y demeure, II, p. 630.

Drayemont. Plaide contre d'Haussonville et de Flamarens ; les commissions de lieutenants, officiers, sergents ou gardes de la louveterie doivent être délivrées gratuitement, I, p. 547.

Dresde. Bernardin de Saint-Pierre va tenter fortune dans cette ville, I, p. 390, note.
De La Rochefoucauld Liancourty est ambassadeur, II, p. 272, note.

Dreux. Plaide contre Guilbert-Pixérécourt ; paiement de 250 liv., solde d'une année de loyer, II, p. 657.

Dreux (Barthélemy-Charles). Les époux Belland et Barairon plaident contre lui : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, II, pp. 118 et 132.

Dreux (Pierre-Guillain-Joseph-François). Les époux Belland et Barairon plaident contre lui : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, II, pp. 118 et 132.

Dreux-Brezé (de) et sa femme, née Custine. La veuve Custine ès-noms plaide contre eux ; succession d'Adam Philippe de Custine, II, p. 438. — Notes biographiques sur Dreux-Brezé, p. 434, n. 2.

Dreux-Nancré (citoyens de). Les citoyennes Barairon et Belland plaident contre eux : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, II, p. 202.

Dreux-Nancré (Les héritiers). Plaident avec Belland et femme Barairon contre la veuve Lévesque-Dumeulin, annulation d'un bail, II, p. 710.

Dreux-Rousselet (Sophie-Gabrielle), épouse Barairon. Est restituée contre un acte de vente de la terre de la Poissonnière, II, p. 154. — La citoyenne Muret plaide contre elle :

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

succession de Marie-Sophie Rousselet femme d'Estaing, p. 398. — Plaide avec son mari et les époux Bellaud contre Madeleine Destaing, épouse de François Boysseuil et son mari : succession Destaing, p. 732.

Dreux-Rousselet (Marie-Catherine-Louise). Plaide avec son mari Bellaud et les époux Baudron contre Dreux et autres : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud ; succession d'Estaing, II, pp. 117 et 132.

Dreux. Marie Mathey demeure à Dreux, II, p. 6. — La terre de Boullay-Thierry, achetée par les époux La Rochefoucauld, était située dans le district de Dreux, p. 130. — Ysabeau habitait ordinairement cette ville, p. 952.

Dreyfus. Un des auteurs de la *Grande Encyclopédie*. Av.-pr., p. VII.

Droits d'auteur. Demande en paiement des droits d'auteur pour la comédie en vers *Les amants à l'épreuve ou la fête du sentiment*, I, p. 760.

Paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, II, p. 418. — Paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 477. — Paiement de droits d'auteur, p. 499. — Droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, pp. 600 et 654.

Droit de grâce. Supprimé, puis rétabli, I, p. 76, n. 2.

Droits de l'Homme (Section des). Le Roy est secrétaire greffier de cette section, II, p. 915.

Drouet. Auteur de la *Gazette des Nouveaux Tribunaux*. Av. pr., p. XI. — Plaide contre de Ségur : succession de Besenval, I, p. 408. — Procès relatif à la même succession, p. 467. — Procès relatif à la même succession, 640. — Procès relatif à la même succession, p. 721.

De Ségur plaide contre lui : succession de Besenval ; paiement de billets souscrits par Besenval, délai de trois mois pour interjeter appel accordé aux citoyens détenus à l'occasion de la Révolution, II, p. 195.

Drouillard (citoyenne), femme Corvisard-Desmarets. Son mari plaide contre elle : divorce, II, p. 430.

Drouin (Madeleine-Michelle-Angélique), épouse de Préville. Notes biogr., I, p. 221, note *in fine*.

Droville-Brancas (Antoine-Constant). Not. biogr., II, p. 235, n. 1.

Drugeon, notaire. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Jean Ader, I, p. 747 et n. 2.

Drugeon. Affaire veuve Joly de Fleury contre Drugeon, tuteur à la substitution : celui-ci est déchargé de la tutelle, I, p. 343.

Dubail des Fontaines (Aimé-Prosper), dit aussi Étienne. Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 6e arrt, I, p. 426.

Notice biographique, II, p. 885.

Dubarran. Membre du Comité de sûreté générale, II, p. 84, *note*.

Dubois le jeune (Louis-Nicolas-Pierre-Joseph). Nommé par la Convention juge du Tribunal du 5e arrt, I, p. 426.

Siège le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) : condamnation d'un plaideur à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85. — Siège le 17 fructidor an III (3 septembre 1795), Labrousse-Verteillac est condamné à payer à Vautrain 26,000 livres, p. 208. — Siège le 6 frimaire an IV (27 novembre 1795) : dommages-intérêts pour avoir traité l'adversaire de suborneur de témoins, p. 245. — Notice biographique, p. 885.

Dubois (Julie-Augustine), veuve de Baudard. Provision alimentaire à elle accordée, II, p. 274.

Dubois. Artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Dubois (Jacques-Amable-Clément). Introd., p. CLXII.

Avocat du Roi au Châtelet de Melun. Serait le père naturel de Jean-Gaspard-Aimé. Après son décès, la mère de l'enfant, la dlle Levacher intente à la dame Dubois mère une action pour lui faire reconnaître la paternité de son fils dont elle a recueilli la succession, I, p. 147. — Rectification de l'acte de baptême de son fils naturel, p. 172.

Dubois (Louis-Nicolas-Pierre-Joseph). Ancien Procureur au Châtelet. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé une seconde fois juge au même Tribunal ; démissionne avant son installation, p. 252. — Notice anonyme sur Dubois, p. 958.

Dubois (veuve), femme Lenon. Une demoiselle Levacher a un fils naturel reconnu par elle ; il paraît que le fils de la veuve Dubois, décédé, en est le père et elle intente contre elle une demande afin de lui faire reconnaître la paternité de son fils dont elle a recueilli la succession, I, p. 147 et s. — Un second procès lui est intenté par la demoiselle Levacher : le Tribunal du 3e arrt décide que les droits d'un enfant naturel mineur ne peuvent être compromis par une transaction passée entre ses parents, p. 170. — Sur son appel, l'affaire re-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vient devant le Tribunal du 6e arrt le 12 juillet 1792, p. 272.

Dubois (Rosalie-Victoire). Plaide contre Edme Gosse : rejet d'une déclaration de paternité, I, p. 569. — Gosse est condamné à lui payer des dommages-intérêts et frais de gésine, p. 679.

Dubois-Courval (Charles-Guillaume) et son épouse. Flamant plaide contre eux et autres : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, II, p. 698.

Dubois-Foucou. Plaide contre la veuve et les héritiers Bourdet : charge de chirurgien-dentiste du Roi, I, p. 726 et n. 1.
Jugement relatif à la même affaire, II, p. 54.

Dubos. Notaire à Paris. Sa prestation de serment. Notes biographiques, II, p. 19 et n. 1.

Dubourg. Barmond de Lauroy est condamné comme stellionataire pour fausse déclaration à Dubourg et Auger des charges hypothécaires dont l'office qu'il leur avait vendu était grevé, I, p. 194.

Dubray. Prête serment comme commis-greffier civil, I, p. 597. — Greffier du Tribunal révolutionnaire, *en note*.

Dubreuil. Roi que plaide contre lui : préliminaire de conciliation ; cas de force majeure ; bureau de paix en non activité, II, p. 106.

Dubesse. Plaide contre les époux Noël : jugement déclaré non avenu du consentement des parties, II, p. 612.

Duby, chirurgien. Plaide contre son client Duret au sujet de ses honoraires, I, p. 468.

Ducaire (La citoyenne). Saint-Cricq plaide contre elle : vente de café et de cassonnade, II, p. 184. — Elle est artiste du théâtre Louvois et plaide contre la citoyenne Rancourt, p. 437.

Ducancel. Fondé de pouvoir de Listenois : testateur interdit : legs en faveur d'une concubine ; annulation des testaments de Bauffremont, II, p. 393.

Ducanut. Fondé de pouvoir de Jourdan : succession de Mme de Rohan-Montbazon, II, p. 589.

Ducastel (dlle). Epouse Casenave Antoine. Av.-pr., p. I, n. 1.

Ducastel (Jean-Baptiste-Louis). Notes biogr. Av.-pr., p. II, n. 1.

Duchatel (citoyen) (Charles-Jacques-Nicolas). Sa prestation de serment comme membre de la Régie de l'Enregistrement et du Domaine, II, p. 700. — Notes biographiques, *note 1*.

Duchatel (comtesse), née Pepin, femme du précédent. Notes biographiques, II, p. 700, n. 1.

Duchauffour (Pierre-Jean), homme de loi. Elu juge suppléant du Tribunal du 3e arrt en juin 1791, I, p. 9.
Notice biographique, II, p. 885.

Duchemin. Tenu de reconnaître par acte au greffe que c'est méchamment qu'il a fait enfermer de la Tour à l'Hôtel-Dieu, I, p. 550.

Duchemin (Noël-Laurent). Lamouche plaide contre lui : travaux publics. Dommages. Indemnité, II, p. 137.

Duché-Pairie. Officialité de la justice seigneuriale du ci-devant Duché-Pairie de Saint-Cloud, I, p. 24.

Duchesne (Françoise), femme Dethorre. Voyez Dethorre, époux.

Duchesne. Harosse plaide contre lui : jugement dont la minute n'est signée ni du Président ni du greffier, II, p. 183.

Duchesne, notaire à Paris, I, p. 192.

Duclos. Affaire Duclos : droit de vote à l'Assemblée primaire, II, p. 381.

Duclos. Est condamné à des dommages-intérêts envers Boissonnière, I, p. 495.
Même affaire, II, p. 166.

Duclos-Duchesnoy, notaire à Paris, II, p. 550.

Ducluzel (Anne), décédée veuve de Anne-Louis-Mathan, II, p. 39.

Ducluzel (Anne-Françoise). Sa mère tutrice plaide contre les commissaires du domaine national, II, p. 39.

Ducluzel (Antoine-Marie), II, p. 39.

Ducluzel (Catherine-Charlotte), décédée femme de Louis Le Peletier, II, p. 39.

Ducluzel (François-Pierre), frère de la veuve Mathan, II, p. 39.

Ducluzel (Marie-Thérèse-Antoinette), épouse séparée de biens de Antoine-Marie Ducluzel. Plaide contre les commissaires du domaine national, II, p. 39.

Ducluzel. Pierre-Jean-François, héritier de la veuve Mathan, II, p. 39.

Ducos (citoyenne). Carbonel-Canisy plaide contre elle et la citoyenne Bracq : garde d'une mineure dont les parents ont péri sur l'échafaud revendiquée par son aïeul et tuteur, II, p. 200.

Ducray, greffier du Tribunal révolutionnaire. Journal de Perlet : demande en paiement de la rédaction des articles sur le Tribunal révolutionnaire, II, pp. 58 et 82.

Dufart. Introd., p. cxc.
Libraire. Condamné à des dom-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mages-intérêts pour contrefaçon des *Mémoires de Latude*, I, pp. 657 et 704.

La veuve Buffon plaide contre lui : exécution du traité fait par Buffon avec Panckoucke pour édifier les œuvres de Buffon, II, p. 564. — Merlin plaide contre lui et Barba : contrefaçon des *Œuvres de Marmontel*, p. 582.

Duflos. Plaide avec Lamy contre Denizet et Ozanne : fonds de pouvoir; responsabilité; désaveu, I, p. 787. — Plaide contre d'Hony, femme divorcée de Debure : liquidation de reprises, p. 787.

Même affaire, II, pp. 18 et 167.

Duflos. Plaide avec Coulon et Lefranc contre Detailleur et Saint-Julien : un ancien commis à la vérification des comptes des commissaires avec saisies réelles, n'a pu, sous un nom emprunté, acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession à vil prix d'une ferme saisie, I, p. 462.

Duflos-Maisoncelle (Hugues-Antoine-Etienne). Père des deux suivants. II, p. 677.

Duflos-Maisoncelle (J.-B.-Antoine). Plaide contre Louis-Etienne Duflos-Maisoncelle : enfant naturel; succession; partage, II, p. 677.

Duflos-Maisoncelle (Louis-Etienne). J.-B. Antoine Duflos-Maisoncelle plaide contre lui : enfant naturel; succession; partage, II, p. 677.

Duforlecq notaire. Les créanciers de Philippe-Egalité s'unissent dans son étude, notes biogr., I, p. 393 et n. 2. — Nomme séquestre des biens de la succession de Richelieu-Fronsac, p. 550. — Delorme, acquéreur de deux maisons dépendant de la dite succession, doit déposer son prix dans l'étude Duforlecq, p. 567. — Homologation du contrat d'union et de la délibération prise en son étude, p. 609.

II, p. 14.

Est remplacé par Deloche.

Dufour (Jules-Michel ou Julien), dit Dufour de Saint-Pallin, ou Gacon-Dufour. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Siège à la troisième section, le 29 pluviôse an VI (17 février 1798,) : obligation, paiement, p. 467. — Reddition de compte à faire devant lui, p. 563. — Notice biogr., p. 886. — Porte sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 937.

Dufour (Jacques-Alexandre). Plaide contre Regnault. Le Tribunal surseoit à faire droit, sur sa demande, du jugement rendu contre lui au Tribunal de commerce de Paris, II, p. 98.

Dufour (veuve). Plaide contre Bheant : refus de payer un effet de commerce I, p. 727.

Dufour Maury plaide contre lui et autres : veuve de la charge d'apothicaire des comtes du ci-devant roi, II, pp. 67, 128 et 449.

Dufour, notaire. Continue l'étude Robin, I, p. 496, n. 1. — Continue l'étude de Duclos du Fresnoy, p. 525, n. 2.

Dufour (Antoine-François). Plaide avec Dufour Pierre contre Louis Grégoire : obligation; paiement, II, p. 467.

Dufour (Pierre-Denis), juge au Tribunal civil du département de Seine-et-Oise, à Etampes. Plaide contre Louis Grégoire : obligation; paiement, II, p. 467. — Siège le 27 floréal, an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siège à l'audience extraordinaire du 24 ventôse an VIII (12 mars 1800), affaire criminelle, p. 736.

Dufour ès-noms. La veuve Romé ès-noms plaide contre lui et autres : succession de Louis-Achille Dionis du Séjour, terre d'Argeville, maisons à Paris : expertise, II, pp. 356 et 460.

Dufourny. Créancier de Lamoignon. Fait, avec les autres créanciers, nommer un nouveau curateur à sa succession vacante, II, p. 153.

Dufourny. Introd., p. cxiii.

Président du Club des droits de l'homme, I, p. 56, note.

Dufranc. Commis greffier près la Grand'Chambre du Parlement, I, p. 747, note 1.

Dufresne (Bertrand). Notes biogr., I, p. 647 et n. 1. — Condamné à payer avec Necker 300,000 livres à Bansière, p. 652. — Notes biogr., p. 712. — Plaide contre Bansière demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 712.

Dugazon. Introd. pp. xcviii, clxxiv, ccxv et suiv., ccxiii.

Voyez Gomgand — Lefebvre — Vestris.

Dugommier (Jean-François-Coquille, général. Sa succession, II, p. 646. — Notes biographiques, *en note*.

Dugommier citoyen). Plaide comme tuteur du mineur Dugommier contre Chevalier et autres : liquidation de la succession du général Dugommier, II, p. 646.

Dugommier (citoyenne). Plaide avec autres contre Chevalier et Bourbeille, liquidation de la succession du général Dugommier, II, p. 646.

Dugommier (mineur). Son tuteur et lui plaident contre Chevalier et autres : liquidation de la succession du général Dugommier, II, p. 646.

Dugravier (veuve). La citoyenne de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Banneville femme Montmorin plaide contre elle et Morin de Banneville : succession de Marie-Louise de Henley, veuve de Banneville, II, p. 414.

Drouin. Est autorisé à remplir les fonctions de greffier provisoire, I, p. 324.

Dubois (Joachim-Jean). Introd. p. LXVI.
Elu juge suppléant, I, p. 419. — Nommé par la Convention juge suppléant du Tribunal du 1er arrt, p. 425. — Siège au Tribunal du 6e arrt, le 11 avril 1793 : suspension d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 483. — Siège le 8 juin 1793 : hédation de la communauté de Montesquiou et de Hocquart, p. 490. - Siège le même jour : interdiction de Saint-Aignan, p. 491. — Siège le 14 juin 1794 : recherche de paternité, p. 495. — Siège le 18 juin 1793 : dommages-intérêts pour restitution sans droit d'un bail et pour incarcération arbitraire, p. 498. — Siège le même jour : demande de dommages-intérêts pour détention arbitraire : affaire Lalande, p. 500.
Notes biographiques, II, p. 55, note. — Siège le 7 pluviôse, an III (26 janvier 1795) traité de Desforges avec Neuville et la Montansier pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd ou l'Auberge pleine*, *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres et Pétersbourg*, etc. : mexécution du traité par Desforges, condamnation à des dommages-intérêts, p. 86. — Siège le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795) : tableau vendu comme étant de Rubens, expertise, p. 89. — Siège le 17 pluviôse, an III (5 février 1795) : demande en restitution de deux pelletées de charbon indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, p. 92. — Siège le 22 pluviôse, an III (10 février 1795) : paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'emigrés, p. 94. — Siège le 25 pluviôse, an III (13 février 1795) : scellés apposés sur domicile d'un accusé ; acquittement et mise en liberté, frais de gardien des scellés, p. 97. — Siège le 12 messidor, an III (30 juin 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages-intérêts, p. 160. — Siège le 6 thermidor, an III (24 juillet 1795), jugement dont la minute n'est signée ni du président ni du greffier, p. 183. — Siège le 6 thermidor, an III (24 juillet 1795), vente de café et de cassonnade, p. 184. — Siège le 21 thermidor, an III (8 août 1795) : demande en remboursement des fonds d'avance et deniers prêtés à la citoyenne Rauzonrt, p. 190. — Siège le 28 thermidor an III (15 août 1795), succession de Reseuval, p. 195. — Siège le 6 fructidor an III (23 août 1795), garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, p. 200. — Le même jour : règlement des travaux du Palais de Justice, p. 201. — Siège le 12 fructidor, an III (29 août 1795) : demande en restitution d'un dépôt, p. 204. — Siège le 14 fructidor, an III (31 août 1795) : droits du mari sur l'administration des biens de la femme, d'après la législation Suisse de Fribourg, p. 207. — Siège le 15 fructidor an III (1er septembre 1795) ; les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 207. — Notice biographique, p. 886.

Duhamel, couvreur à Savigny. Plaide au sujet de travaux exécutés au domaine de Chilly, I, p. 690.

Dumas, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Yver, II, p. 10.

Dulau-d'Allemans (Chaleur de Beaupoil-Sainte-Aulaire, qui plaide avec sa femme contre Françoise Seiglière et autres ; demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion, II, p. 649.

Dulaure. Introd. p. XXIII.
Secrétaire du Club des Droits de l'Homme, I, p. 56, note.

Dulion. La citoyenne Chabot, veuve Caussat, plaide contre lui et Froment : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, II, p. 617.

Dulion (Louis-Denis), notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 28 et n. 1. — Démissionnaire, p. 549.

Dulong. Plaide comme tuteur *ad hoc* du mineur André contre Papion qui reconnaît que celui-ci est son fils : recherche de paternité, II, p. 506.

Dumas. Coupait la parole aux accusés des transpositions des 28 février, 20 juin et 10 août : ceux-ci sont condamnés à mort le 21 floréal, I, p. 614, n. 1.

Dumas. Vend à Legendre de Laferrière la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans ; Laferrière a un procès relatif à la liquidation de cette charge, I, p. 166.

Dumas (Alexandre Davy de la Pailleterie), général. Notes biographiques, I, 299, n. 1.

Dumas (Alexandre) fils. Notes biographiques, I, p. 300, note.

Dumas (Alexandre) père. Notes biographiques, I, p. 300, note.

Dumas et Cie. Sallentin plaide contre Loiffin, Dumas et Cie : article calomnieux de la *Feuille du jour* ou *Courrier universel*, II, p. 296.

Dumas-Paysac (Gabrielle), épouse Antoine Paris Faussa-Lendry. Notes

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

biograph., I, p. 365, note. — Accepte sous bénéfice d'inventaire la succession de son oncle Chapt de Rastignac, p. 364.

Demesnil, receveur des domaines. La veuve et les héritiers Vandenyver plaident contre lui et autres : liquidation de la succession des Vandenyver père et fils ; restitution des biens des condamnés à leurs familles, II, p. 297.

Demesnil de Méreville, avocat, électeur de la section des Quatre Nations. Elu, le 29 décembre 1790, juge suppléant de Paris, I, p. 5. — Remplace Jacquot d'Anthonay dans le Tribunal où le sort avait placé le dernier, p. 6. — Juge du 2e arrond., p. 8. — Son installation, p. 16. — Siège le 20 avril 1792, les professeurs de médecine qui exercent en même temps auprès des malades, utile utile et non gratuitement, la profession de médecin, sont assujettis à la patente, p. 207. — Siège le 14 mai 1793, un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années est valable, p. 239. — Siège le 23 juin 1792 : dommages-intérêts pour arrestation et vexations arbitraires, p. 258. — Siège le 2 janvier 1793 : rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, p. 362. — Siège le 9 mars 1793, annulation d'un contrat, p. 396. — Siège le 15 mars 1793, demande en recherche de paternité repoussée, p. 400.
Notice biograph., II, p. 886.

Dumont (citoyenne). Girault plaide contre elle et autres : réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 163, 164, 240 et 238.

Dumontiez, membre du Conseil général de la Commune. Député auprès des juges du 2e arrond. pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 16.

Dumont-Romain. Les régisseurs du Domaine et du Timbre plaident contre lui et Prévost : imprimés sur papier non timbré : contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 435.

Dumoulin (Louis-Nicolas), notaire à Paris. Notes biographiques, son étude est continuée aujourd'hui par Me Laurent-Marie-Edouard Colelle, II, p. 905, n. 2.

Dumouriez. Livre Beurnonville aux Autrichiens, I, p. 57, note. — Livre Camus et ses collègues aux Autrichiens, p. 278, n. 1 et p. 538, n. 1.
Le général Valence sert sous ses ordres, II, p. 93, n. 2. — A comme ministre des affaires étrangères, des fonds pour dépenses secrètes, p. 368, note.

Dun (Meuse). Chepy y est né ou à Donchery, vers 1742, II, p. 875.

Dunans (Vincent-Charles), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Vigier ; sa prestation de serment, II, p. 444 et n. 2.

Dunkerque (district de). Granger est procureur syndic de ce district, II, p. 900.

Duparc (Dauvergne femme). Voyez Dauvergne.

Duparc (citoyenne) et son mari. Plaident contre la veuve et les héritiers de la Bouïaye, réclamation d'un legs, testament, enquête, II, p. 334.

Dupaty, beau-frère de Preteau de Saint-Just, II, p. 892.

Duperon. Jonbert plaide contre lui : enseigne ; commissaire, les deux plaisirs d'or, les deux piliers d'or, II, p. 333.

Dupin aîné. *Requisitoires, plaidoyers et discours de rentrée prononcés par lui*. Av.-pr., p. x. — Introd., p. xlix. — Son opinion sur Bonnet, p. xcvii. Prononce l'éloge de Mazarini-Mancini, I, p. 367, note. — Présente la défense du maréchal Ney, p. 693, n. 1.
Auteur de *La vie et les travaux de Tronchet*, II, p. 948.

Dupin (Amantine-Lucile-Aurore). George Sand. Voyez Sand.

Dupin, fermier général. Notes biographiques, II, p. 178, n. 1.

Dupin (La Tour). Avait donné un certificat à Mac Donnach dans son procès contre Walsh-Serrant, I, p. 418.

Dupin (Maurice). Légataire de Dupin-Rochefort, II, p. 178.

Dupin-Chenonceaux (veuve). Introd., p. clxxii.
A pour fils Dupin-Rochefort, II, p. 177. — Notice biographique, p. 178, n. 1.

Dupin-Rochefort (héritiers). Introd., p. clxxii.
La citoyenne Moret plaide contre eux : réclamation d'état d'enfant naturel, conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, II, p. 170.

Duplein. A des démêlés avec de la Bourdonnais dans les Indes, II, p. 223, note.

Duplein-Bacquencourt. Botaut plaide contre lui : dommages-intérêts pour vexations arbitraires, I, p. 756.
Même affaire contre ses héritiers, II, p. 186. — Notes biographiques, *en note*. — Même affaire, p. 290.

Duplessis (Etienne-Laurent-Florimond-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Desire). Notice biographique, II, p. 887.

Duples (Joseph-Florimond) ou Duplet. Greffier du Tribunal du 3e arrond^t, I, p. 22, note. — Élu greffier, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 1er arrond^t, p. 419. — Nommé par la Convention au Tribunal du 1er arrond^t, p. 425.
Nommé par le Directoire commis-greffier du Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biographique, p. 887. — Recommandé par Mouricault, p. 961.

Dupont. Introd., p. CCIII.
Fils de Butenval devient son aide de camp, II, p. 194, n. 3.

Dupont. Siège comme appelé au Tribunal du 5e arrond^t le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) : privilège des spectacles de Rouen, II, p. 61.

Dupont, défenseur officieux. Plaide pour le bataillon de Saint-Severin : est rejetée comme inconstitutionnelle une demande en dommages-intérêts contre ce bataillon de garde nationale, I, p. 259.
Fonde de pouvoir de Marchais et consorts qui plaident contre Michel et autres : le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, II, p. 706.

Dupont. Mirabeau du Saillant est condamné à lui payer 1580 livres, montant d'un arrêté de compte ; celui-ci est débouté de son opposition à ce jugement, I, p. 329 et n. 1.

Dupont (la citoyenne), épouse du citoyen Carnot. Plaide contre son mari : séparation de biens, II, p. 522. — Notes biographiques, *en note*.

Dupont père. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Protestation contre le décret de suspension. Introd., p. XXVI et suiv.

Duportail (Louis-Lebègue). Notes biographiques, I, p. 607, note.

Duport de Prélaville. Voyez Port (du).

Duport-Dutertre. Introd., p. LIV.
Ministre de la Justice. — Circulaire aux présidents des directoires des districts pour la vérification des pièces propres à établir la capacité des juges élus, I, p. 32. — Circulaire aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district, leur interdisant de correspondre directement avec le commissaire du Roi près le Tribunal de cassation, sans passer par son intermédiaire, p. 113. — Circulaire aux mêmes, au sujet des vacances des Tribunaux, p. 119. — Circulaire aux mêmes sur la résidence des magistrats, p. 121. — Circulaire aux mêmes sur les devoirs des magistrats, p. 126. — Circulaire aux juges des Tribunaux de district leur prescrivant de rédiger les jugements dans le jour ou, au plus tard, le lendemain du jour où ils ont été rendus, p. 158. — Circulaire aux mêmes au sujet de la rédaction du jugement, p. 159. — Circulaire aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district relative à l'exécution de la loi des patentes, p. 175. — Circulaire aux mêmes relative à la surveillance à exercer sur les avoués, p. 179. — Le 5 janvier 1792, charge les six présidents d'examiner les moyens d'uniformiser la jurisprudence des Tribunaux de Paris, p. 751, n. 1.

Dupré, imprimeur. Berchère plaide contre lui : demande en nullité de vente pour cause de violence, II, pp. 291 et 348.

Dupré (Charles-François). Notaire à Paris, II, p. 244. — Notes biographiques : son étude est continuée aujourd'hui par Me Mahot de la Querantonnais, p. 417, n. 2. — Démissionnaire, p. 540.

Dupré. Angran d'Alleray est condamné à lui payer 10 000 livres, I, p. 741.

Dupré (Louis), seigneur de la Grange-Bleneau, Compalay, etc. — Notes biogr., II, p. 711, n. 2.

Dupressoir (Louis-Aymard). Introd., pp. LXXI-LXXVIII.
Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 6e arr^t, p. 421. — Nommé président du même Tribunal, p. 424. — Siège comme juge le 6 avril 1793 : liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde-levriers de vautrait, p. 432. — Siège le 15 avril 1793 : délivrance de legs, p. 437. — Siège le 17 avril 1793 : bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, p. 438. — Siège le 20 avril 1793 : application de la loi « unde vir et uxor », p. 441. — Siège le 3 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession Montmorin, p. 456. — Siège le 15 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de la Rochefoucauld, p. 466. — Siège le 18 mai 1793 : bail de privilège de chirurgien, p. 467. — Siège le 8 juin 1793 : licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et de Hocquart, p. 490. — Siège le même jour : interdiction de Saint-Aignan, p. 491. — Siège le 18 juin 1793 : dommages-intérêts pour résiliation sans droit d'un bail et pour incarcération arbitraire, p. 498. — Siège le même jour : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, affaire Latude, p. 500. — Siège le 1er juillet 1793 : liquidation des offices de procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 509. — Siège le 18 juillet 1793 : validité d'une rente viagère, p. 525. — Siège le 27 juillet 1793; jugement ordonnant la comparution personnelle des parties, p. 382. — Siège le 31 juillet 1793 : levée opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, p. 534. — Siège le 16 août 1793 : les commissions de lieutenants, officiers, etc. .. de louveteries doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Le même jour : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 549. — Siège le 20 août 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de Vouglans, p. 552. — Le même jour : recherche de paternité, p. 552. — Siège le 23 août 1793 : 1° dépôt d'une médaille commémorative du 10 août 1792, offerte par la commune de Paris, 2° exécution du testament de Choiseul-Praslin, p. 554 — Le même jour : 1° charges de louveterie; 2° charges de louveterie, pp. 556 et 557. — Siège le 26 août 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention illégale, p. 560. — Siège le 27 août 1793 : la partie de Simon est reçue opposante à un jugement du 26 août, p. 560. — Siège le 28 août 1793 : condamnation de Molé à payer un billet de 2.000 livres, p. 561 — Siège le même jour : demande en dommages-intérêts pour détention illégale, pp. 561 et 566. — Siège le 19 septembre 1793 : recherche de paternité hors de gésine, p. 584. — Siège le 21 septembre 1793 : recherche d'état-civil, p. 586. — Siège le 28 septembre 1793 : procès relatif à la même affaire, p. 592. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : recherche d'état-civil, p. 604 — Siège le 23 du 1er mois de l'an II (14 octobre 1793) : revendication du buste de Belisaire, p. 614. — Siège le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 605. — Siège le 29 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : bail de la principauté de Monaco; dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 610. — Siège le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : interdiction d'un mineur, p. 650. — Siège comme commissaire national le 13 pluviose an II (1er février 1794) : recherche de paternité, p. 666 — Faisant fonction de commissaire national, requiert l'installation de Grandvallet, juge suppléant par intérim, p. 738. — Requiert la prestation de serment et l'admission de Grandvallet, nommé quatrième juge suppléant, p. 742. — Le 9 prairial an II, fait fonction de commissaire national : recherche de paternité, p. 744. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794) : jugement ordonnant la compression de manuscrit intitulé la *Mort du jeune Barra*, p. 767. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777 — Siège le 3 thermidor an II (21 juillet 1794) : restitution des sommes payées pour obtenir des commissions de louvetiers, p. 788

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794), dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 2. — Fait fonctions de commissaire national, le 26 thermidor an II (13 août 1794) : la citoyenne d'Ormesson est condamnée à payer un mémoire, p. II — Le même jour : demandes réciproques de divorce, p. 12 — Taxe les honoraires de Venard, arbitre, p. 29 — Remplacé par Cazin p. 878 sous le mot Cazin. — Notice biographique, p. 887.

Dubois. Charge avec Perry et Romme de préparer un nouveau calendrier, I, p. 598, n. 1

Dubois (citoyenne). Épouse Bausière, I, p. 713.

Dubois (Jean-Etienne), avoué. Suspendu de ses fonctions pour soupçons graves sur sa probité, I, p. 433.

Dubois Fondé de pouvoir de Gion : le courrier de la malle; responsabilité du transporteur, I, p. 750.

Fondé de pouvoir de Maillard Victoire-Marie; mineure; femme divorcée; recherche de paternité; enfant conçu pendant le divorce, hors de gésine, partage d'opinions, II, p. 74. — Fondé de pouvoir de Forget : demande en paiement d'un mémoire d'impression pour le *Républicain ou Journal des Hommes libres* de tous les pays, p. 205

Dubois de Marcé. Fait partie de la chambre des vacations du Parlement de Paris Protestation contre le décret de suspension. Imbod., p. xxxi et s.

Duquesnel, avoué. Occupe pour Chabanacy-Maunas succession Montcynard, I, p. 313. — Occupe pour la citoyenne Foin : recherche de paternité, p. 495. — Occupe pour la même : du Barral est déboute de son opposition au jugement précédent, p. 552 — Affaire Echevery contre Souville et Souillac : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651.

Duquesnoy, député Jacobin. Condamné à mort. II, p. 147 note.

Duquet, sellier. Fait une petite voiture pour le fils naturel de Maupeou, II, p. 165.

Durand. Dolle est condamné solidairement avec Milnly Vorsley à lui payer 9.873 livres. Mais les jugements ont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ité surpris sans une communication en ait été faite. Le commissaire du Roi demande à être reçu tiers opposant et que lesdits jugements soient déclarés nuls. Le Tribunal du 1er arr. rend un jugement conforme. La Cour de cassation le casse, I, p. 163.

Duranthon. Introd., p. LXIII.
Ministre de la Justice. Adresse une circulaire aux commissaires du Roi près les Tribunaux de district sur l'application aux huissiers du droit de patentes, I, p. 228. — Adresse aux mêmes une circulaire sur leur rôle dans les actions des corps administratifs, p. 241. — Adresse aux mêmes et aux juges une circulaire sur les devoirs des magistrats pour la défense de la Constitution et de la liberté, p. 236.
Engage les magistrats à continuer leurs conférences chez le ministre en vue de chercher les moyens d'imprimer la jurisprudence des Tribunaux de Paris, II, p. 752, *note*.

Duras (Louise-Jeanne de Durfort de) comtesse de Mazarin. Voyez Mazarin. — Notes biographiques, II, p. 625, n. 1.

Duras (Emmanuel-Félicité de Durfort, duc de). Introd., p. CCXII.
Notes biographiques, I, p. 403, n. 1. — Vente de son hôtel, p. 403. — Sa succession, p. 514 et n. 1.
Sa liaison avec Françoise-Marie-Rosette Gourgand, dite Dugazon, femme Vestris, actrice, II, p. 665, n. 2.

Duras (hôtel de). Sa vente, I, p. 403.

Durban (Aude). Mme de Durban, II, p. 166.

Durban et ses cautions. Plaident contre Cesar Guioux : renvoi de la cause, II, p. 709.

Dupuy. Condamné à payer à Duby son médecin, la moitié de la somme convenue pour honoraires, I, p. 468.

Durfort de Duras (Louise-Jeanne). Notes biographiques, II, p. 625, n. 1.

Duriê (Claude-André). Rectification de son acte de décès, I, p. 605.

Durolure. Affaire Durolure : droit de vote à l'assemblée primaire, II, p. 380.

Duroux, huissier. Plaide contre Legry : étendue du droit d'exploiter des ci-devant huissiers à cheval au Châtelet, I, p. 789 et n. 1.

Durozeau (Pierre-Denis) ou du Rozeau. Greffier du Tribunal (5e arr.). Introd., p. LXXIX.
Nommé commis greffier au Tribunal du 5e arr., I, p. 778.
Ancien avocat au Parlement de Paris. Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 253. — Nommé juge suppléant : sa prestation de serment, p. 652. — Notice biographique, II, p. 888.

Durozoy (Farmain de Rozoi dit). Notes biographiques, sa succession, I, p. 449 et n. 1.

Duruy (Georges). A publié les *Mémoires de Barras*, II, p. 577, n. 2.

Dusaulchoy. Saguier plaide contre lui et Derolle le journal *Le Batave* est condamné, pour calomnie, à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, II, p. 234.

Dussault. Introd., p. CCXIII.
Homme de lettres, I, p. 284, *note*.

Dusseldorf. Bernardin de St-Pierre est envoyé comme ingénieur dans cette ville, I, p. 390, *note*.

Dutilleux. Simon Rouard plaide contre elle : bigamie ; nullité du second mariage, II, p. 670.

Duvocq (Nicolas-Antoine-Marguerite). Ancien juge, nommé juge au Tribunal civil de la Seine : démissionne, II, p. 252. — Plaide contre Poirson : on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, p. 607. — Notes biographiques, même page, *en note*. — Notice biographique, p. 888.

Duval. Ronvin plaide contre lui et de Flandre de Brunville : substitution, II, p. 699.

Duval. Plaide contre Royer, prix des pansements ; loi du maximum, expertise, II, p. 111.

Duval, plombier. Grimaldi Valentinois est condamné à lui payer des fournitures, I, p. 764.

Duval (Charles), député à la Convention. Rédacteur au *Républicain*, II, p. 206, n. 1.

Duval (Pierre). Marchand de grains, II, p. 363, n. 1.

Duverger, avoué. Occupe pour Fauchard-Grandmesnil, qui plaide contre Guyard et Dorfeuille : est valable un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années, I, p. 289.

Duvergier, avoué. Occupe pour la dlle Desgaucins : recherche de paternité, I, p. 526.

Duvergier. Collection des lois, de Duvergier. — Av.-pr., p. VI, p. CXIII.
Rapporte (tome V, p. 118 de son ouvrage), le décret du 22 septembre 1792 qui organise un recours sur la succession Delessart, I, p. 543, n. 1.

Duvivier, défenseur officieux. Plaide pour les acteurs et gagistes de l'Opéra : le Tribunal décide qu'ils ne sont

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pas tenus personnellement de la patente, I, p. 359. — Fonde de pouvoir de Dijon et Cie qui plaident contre le Trésor public : rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, II, p. 408. — Fonde de pouvoir des mêmes. — Le Trésor public plaide contre eux et Gaillard et Cie restitution de quatre millions au Trésor, p. 431.

Dyhande d'Herville (Jacques). Voyez Herville.

E

Eaubonne (André-Lefèvre d'Ormesson, comte d'). Voyez Lefèvre.

Eaubonne (veuve d'). Plaide contre Lefèvre d'Ormesson : condamnation à convertir en acte public un acte sous seing privé, II, p. 645.

Échange. Exécution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'échange du ci-devant comte de Saucerre, I, p. 543. — Échange avec le ci-devant Roi des Forges d'Allevard, p. 735.

Écharpe (rue de l'). Brochet de Saint-Prest y demeurait, I, p. 668, n. 2.

Échecs (Société des). Ses membres sont condamnés à payer 3 000 livres à Jousserand pour loyers, I, p. 792.

Échevin (L'), inspecteur et contrôleur de la maison du prince Louis-Stanislas-Xavier, I, p. 309.

Eckmühl (Maréchal, prince d'). Sa fille épouse Vigier, I, p. 724, note.

Éclair (L'). Journal des frères Bertin, II, p. 596, n. 1.

Éclardes. I, p. 490.

Éclaron (Haute-Marne). Oudart y est né en 1750, II, p. 930.

École de Santé (Rue de l'). Miller demeure dans cette rue, II, p. 675.

École Normale Supérieure. Gueroult aîné en est le directeur depuis 1818 jusqu'à sa mort, II, p. 901.

École Polytechnique. Fourcroy fonde l'École qui devient plus tard l'École polytechnique, II, p. 588, note.

École (quai de l'). Thuaut y demeure, II, p. 721.

Écouffes. Salneuve était mécanicien dans cette rue, II, p. 73. — Le Page y habite, p. 914.

Écquevilly (d') et consorts, héritiers d'Hennequin d'Écquevilly. Plaident contre Huguet-Semonville : mainlevée d'opposition, II, p. 579.

Écquevilly (Hennequin d'). Introd., p. cxii.

Est condamné à rembourser à Jarot et à Hargentvillier les prix des offices qu'il leur avait vendus, I, p. 432. — Lagneau plaide contre lui : nullité d'une obligation souscrite par violences et menaces, p. 661.

Demande une communication de pièces dans une instance de compte contre le sieur Lagneau, son ancien homme d'affaires, II, p. 793.

Écuries d'Orléans. Leur acquisition par de la Blache, I, p. 515.

Édit de Nantes. I, p. 122, note.

Edon. Notaire à Paris, II, p. 20.

Égalité (maison), aujourd'hui Palais-Royal. Louée à Gaillard et Cie, I, p. 697. — Voulel demeure maison Égalité, cour des Fontaines, p. 790. — Jousserand, limonadier, était propriétaire d'une maison, maison Égalité, p. 792.

Corcellet était marchand de liqueurs, dans la maison Égalité, en face le passage des Bons-Enfants, II, p. 62. — De Courville et Des Carrières demeurent maison Égalité, p. 80. — Spectacles situés Jardin Égalité, p. 126. — Mathey, libraire, y demeure, p. 236.

Égalité (rue de l'), I, p. 490.

Ci-devant rue Condé, II, p. 244. — Pierrette Labbe, femme séparée de biens Divernois, habite dans cette rue, p. 504.

Égalité (Théâtre de l'). Notice, I, p. 643, note.

La citoyenne Rancourt y est actrice, II, p. 60.

Églantine (veuve Fabre d'). Plaide contre Barba : contrefaçon de *L'Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Églantine, II, p. 471 et note.

Églantine (Fabre d'). Fait partie de la Commission chargée de donner des noms aux jours du nouveau calendrier, I, p. 599, note. — Impliqué dans l'agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612, n. 2. — Monte sur l'échafaud, p. 669, n. 1. — Voyez Fabre d'Églantine.

Egley, tapissier. Plaide contre Sergent-Marceau : paiement de fournitures, II, p. 720.

Égypte. Kléber est général en chef de l'armée d'Égypte, II, p. 33, note. — Méhée de la Touche suit Napoléon en Égypte, p. 205, note. — Menou accompagne Kléber en Égypte, p. 527, note. — Benaben fait partie de l'expédition d'Égypte, p. 860.

Élection des Juges. Loi des 16-24 août 1790 fixant l'organisation judiciaire de la France, I, p. 1. — Nomination

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

des électeurs de district par les Assemblées primaires, p. 2. — Décret de l'Assemblée Nationale, du 3 novembre 1790, relatif à la convocation des électeurs pour la nomination des juges, p. 2 — Convocation des électeurs pour le 8 novembre; pétition contre le décret du 3 novembre; décret du 10 novembre le modifiant, l'élection des juges commence le 24 novembre 1790, p. 3 — Elle se termine le 30 décembre 1790, p. 5. — Ces juges élus par l'Assemblée électorale composeront les six Tribunaux de Paris du 20 janvier 1791 au 30 mars 1793, p. 4 — Âge de différents juges et leur profession, pp. 5 et 6 — Le 31 décembre 1790, il est procédé au tirage au sort des 6 Tribunaux de Paris : résultat du tirage au sort, p. 7. — En juin 1791, l'Assemblée électorale pourvoit au remplacement des juges suppléants dont les postes sont devenus vacants, p. 9 — Résultat de ces élections, pp. 9 et 10 — Installation des six Tribunaux de Paris par le Conseil général de la Commune, pp. 10 et s. — Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux Présidents des Directoires des districts pour la vérification des pièces propres à établir la capacité des juges élus, p. 32. — Les juges élus par l'Assemblée électorale et composant les 6 Tribunaux civils de Paris du 3 avril 1793 au 6 frimaire an IV (27 novembre 1795), p. 445 et n. 4. — Décret des 19-20 octobre 1792, p. 445. — L'élection commence le 12 février 1793. 600 électeurs ; 186 seulement prennent part au 1er scrutin, p. 446 — Les mutations dans le personnel des Tribunaux sont faites par les Comités de Salut public, loi des 14-16 frimaire an II (4-6 décembre 1793), décret du 17 nivôse an II (6 janvier 1794), p. 422. — Décret du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) ordonnant que tous les Tribunaux seront renouvelés, p. 424. — La Convention par décret du 14 nivôse an III (3 janvier 1795) renouvelle directement tout le personnel des 6 Tribunaux, p. 424. — Les procès-verbaux d'installation des nouveaux Tribunaux ont été détruits dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris en 1871, p. 427.

Juges élus par les Assemblées électorales ou nommés par le Directoire et composant le Tribunal civil du département de la Seine du 12 frimaire an IV (3 décembre 1795) au 4 floréal an VIII (24 avril 1800), II, p. 247 et suiv. — Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) et loi du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795) organisent le pouvoir judiciaire, p. 247

Election (*L'*), de Paris, Introd., p. XXIV.

Election de Meaux I, p. 132.

Elie, Rédacteur du *Courrier du Soir*, II, p. 596, n. 1.

Eligibilité de Pierre Manuel, procureur de la Commune de Paris, reconnue par le Tribunal du 6e arr., I, p. 443.

Elisabeth (*L'*), Corsaire armé en course, I, p. 353.

Elisabeth (Mme). Meurt sur l'échafaud avec Auguste de Montmorin, sa sœur Victoire et sa mère, I, p. 358, note

A pour lecteur Chamfort, II, p. 5, note — Les membres de la famille de Loménie étaient au nombre des vingt-quatre condamnés de Mme Elisabeth, p. 200, n. 1.

Elysée Jardin d'été à la mode sous le Directoire, II, p. 533, n. 2

Elysée (Les administrateurs de l'). Plaident contre Marling : le juge de paix n'est pas compétent pour statuer sur les gages des artistes, II, p. 380

Emancipation. Nullité de l'émancipation du mineur de Pennc prononcée par délibération de famille, I, p. 360 et n. — Son émancipation, p. 371. — Acte d'émancipation de sa fille par Colnine de la Palm, p. 508.

Enfants soustraits à leur père, nullité de leur émancipation prononcée à l'insu du père, II, p. 369 — Emancipation de d'Ormesson de Noyseau, p. 379 et n.

Emery. Crochon plaide contre lui et Courtet : injures par la voie de la presse; mise en cause de l'auteur, II, p. 547.

Emigrés. Dépôt de la liste imprimée des émigrés au Tribunal du 5e arr., I, p. 344 — Dépôt de la liste imprimée des émigrés au Tribunal du 2e arr., p. 334. — Circulaire du Ministre de la Justice aux citoyens présidents des Tribunaux de district pour les mettre en garde contre les séparations prononcées par les Tribunaux de famille afin de tourner la loi qui confisque les biens des émigrés, p. 347. — Mise en cause du Procureur général syndic pour représenter du Port, émigré, p. 350 et n. 1. — Emigrés de la famille Clermont-Tonnerre, p. 662.

Paiement d'un garde-m. de scellés apposés sur des biens d'émigrés, II, p. 94. — Fournitures de modes; biens d'émigrés séquestrés : demande de délai rejetée, p. 116. — Refus d'entendre le fondé de pouvoir d'une émigrée non rayée de la liste, p. 322 — Divorce pour cause d'émigration, p. 386. — Revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, p. 398. — Travaux de maçonnerie : exception d'émigration rejetée, p. 476. — Divorce pour cause d'émigration, p. 517.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Emmery, membre du Tribunal de Cassation. — Siége le 30 novembre 1792 le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 1er arr. du 8 février 1792, parce que le ci-devant Commissaire du Roi avait été admis à procéder par voie d'action, I, p. 168. — Siége le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) : jugement du Tribunal du 3e arr. du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) casse, p. 645.

Emprisonnement. Emprisonnement en Angleterre, dommages-intérêts, II, pp. 409, 436, 594.

Emprunt. Autorisation donnée à un débiteur saisi d'emprunter aux risques et perils du saisissant, I, p. 436 et n. 2.

Remboursement d'un emprunt ayant servi à payer partie d'une salle de spectacle rue de Louvois, II, p. 218.

Encan. Société de l'Encan national, I, p. 725.

Enfant naturel. Voyez Paternité (recherche de) et Gesme. — Les droits d'un enfant naturel mineur ne peuvent être compromis par une transaction passée entre ses parents : jugement du Tribunal du 3e arr., I, p. 170. — La garde des enfants naturels doit être confiée à celui des deux parents qui leur a manifesté le plus de tendresse, p. 208. — Revendication de la garde d'un enfant naturel par la mère, p. 341. — Droit du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702. — Filiation d'un enfant naturel, preuve testimoniale, p. 734. — Une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777.

Succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France : droits de son enfant naturel, II, p. 139. — Reclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 161, 163. — Reclamation d'état d'enfant naturel : restitution des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, p. 202. — Contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Reclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 240 et 238. — Garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, p. 357. — Nullité d'une donation faite à des enfants naturels, p. 371. — Pension alimentaire ; enfant naturel, p. 421. — Fille naturelle adultérine ; droit à des aliments dans la succession de son père, p. 447. — Enfant naturel, pension alimentaire ; mode de paiement, p. 449. — Les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels pendant la dépréciation du papier monnaie ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de dépréciation, p. 528. — Donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, p. 629. — Succession de Jacques-Louis-François des Acres de Laigle ; reclamation d'état d'enfant naturel, p. 647. — Enfant naturel : succession ; partage, p. 677. — Affaire de Costes de la Calprenède : enfant naturel ; rectification d'acte de naissance, p. 705.

Enfants-Rouges. Section de vote, I, p. 8. Lefèvre d'Ormesson d'Amboile est électeur de cette section, II, p. 912.

Enfer (rue d'). Clément de Verneuil y habite, I, p. 458, note. — Boullenois demeure dans cette rue, II, p. 682. — Eynaud, Louis, conseiller correcteur en la Chambre des comptes du Parlement, demeurant dans cette rue vis-à-vis le Luxembourg, p. 889.

Enfer Saint-Michel (rue d'). Roussel y demeure, p. 940.

Engagement théâtral. L'engagement d'un comédien n'est pas un acte de commerce, I, p. 286. — Rejet d'une demande en résiliation d'un engagement théâtral pour cause de grossesse, p. 676. — Nullité d'un engagement d'acteur, incompétence des Tribunaux de commerce, p. 688. — Validité d'un engagement théâtral ; impossibilité de suivre sur l'appel d'un jugement annulé par la Cour de Cassation, p. 694.

Engagement d'un danseur ; résiliation intempestive de la part du Directeur, II, pp. 63, 93, 134. — Les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 208. — Engagement et appointements des demoiselles Mars au théâtre Montansier, p. 243. — Exécution d'un engagement de première chanteuse au Théâtre des Célestins de Lyon, p. 323. — Actrice ; engagement théâtral, p. 364. — Engagement théâtral ; exécution, *même page*. — Mineur, engagement au théâtre, dédit, p. 406. — Acteur ; violation de son engagement ; dommages-intérêts, pp. 448, 449. — Engagement des artistes ; congé sans avis préalable ; dommages-intérêts, p. 603.

Enlezy (Dumas d') ou d'Anlezy (Jean-Pierre), Curateur des mineures Richelieu : succession de Louis-François-Armand du Plessis-Richelieu, II, p. 531. — Notes biographiques, *en note*.

Enquête. Bail d'une maison seques-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

trée par le ci-devant Comité révolutionnaire; enquête sur l'état des lieux, II, p. 514. — Réclamation d'un legs, testament; enquête, p. 534. — Un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second; testament; enquête, p. 629. — Demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion; enquête, p. 650. — Demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion; enquête, p. 707.

Enregistrement. Brasdor plaide contre les agents nationaux de l'enregistrement : honoraires du chirurgien Brasdor pour soins donnés à Chamfort, II, p. 25 et note. — La régie de l'enregistrement et du timbre plaide contre la veuve Malherbe : imprimés sur papier non timbré; contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, p. 477. — La régie de l'enregistrement et des domaines plaide contre Bourbon-Gravière condamné à 100 fr. d'amende et 100 fr. d'indemnité, p. 614. — Plaide contre Leilne-Lillers : présomption de prédécès pour les personnes se succédant de droit et mises à mort dans la même exécution, droits de succession, p. 746.

Ensisheim (Haut-Rhin). Lieu de naissance du général marquis de Sombreuil, II, p. 219, n. 1.

Entrepreneurs (Les) du Théâtre de la République Plaident contre Bourdon-Neuville et Brunet-Montansier : droit de représenter *Le Sourd ou l'auberge pleine*, II, p. 310. — Voyez Gaillard.

Entrevue (L'). Pièce en un acte, en vers, de Vigée, II, p. 488.

Enville ou Anville (Louise-Elisabeth de la Rochefoucauld, veuve de J.-B.-Louis-Frédéric de Héritière de Louis-Alexandre de la Rochefoucauld : accepte sa succession sous le bénéfice d'inventaire, I, p. 466.

Eperon (Rue de l'). Vivier de la Chaussée y habite en 1775, II, p. 952.

Epinal. Mongenot, disparu d'Epinal, marié en France et déserteur. Introd., p. cxxiv.
Mique est reconnu par la femme Mongenot pour être Mongenot, disparu d'Epinal, I, p. 354.

Epinay (d^lle d'), actrice. Notes biogr., I, p. 562, n. 1.

Epinay (comtesse d'), née Louise-Florence-Pétronille Tardieu d'Esclavelles. Notes biograph., II, p. 372, n. 2.

Epinay (Lalive d') et consorts Plaident contre d'Houdetot : rejet de la demande en nullité pour cause de démence du testament de Gaspard-François de Lalive, II, p. 372.

Epinay (Lalive d') (Ange-Laurent). Notes biograph., II, p. 373, n. 3.

Epinay (Lalive d') (Angélique-Louise-Charlotte, dite Pauline), épouse de Belzunce. Notes biographiques, II, p. 374, n. 3.

Epinay (Lalive d') (Marie-Charlotte-Françoise), veuve de Jacques Pinaut de Luce, décédée épouse Claude de Lachatre, II, p. 373.

Epinay (Denis-Joseph-de Lalive d'). Notes biogr., II, p. 372, n. 2.

Epinay (Lalive d') (Elisabeth-Françoise-Sophie), épouse d'Houdetot, II, p. 374.

Epinay (Lalive d') (Gaspard-Joseph-Ange). Notes biogr., II, p. 378, n. 3.

Epinay (Gaspard-François de Lalive d'). Notes biogr. — Son testament, I, p. 515 et n. 2.
Rejet de la demande en nullité pour cause de démence du testament de Gaspard-François de Lalive, II, p. 372 et n. 1.

Epinay (Lalive d') (Louis-Denis). Notes biogr., II, p. 373, n. 5.

Epinay (Louis-Joseph Lalive d'). A pour tuteur Sigely lorsqu'il plaide avec d'autres contre d'Houdetot, II, p. 372. — Note biogr., p. 373, n. 6.

Epinay (Lalive d') (Louise-Joséphine-Sophie), épouse Montesquiou Fezensac, II, p. 373, n. 7.

Epinay (Pigault de l') (Charles-Antoine-Guillaume dit Pigault-Lebrun). Voyez Pigault-Lebrun.

Epine (de l'). Ancien propriétaire de l'hôtel de la rue de Lille, affecté aujourd'hui à la caisse des dépôts et consignations, I, p. 555, n. 1.

Epremesnil (D'). Soutient avec La Fayette une souscription ouverte par Bergasse en faveur de Mesmer, I, p. 142, note. — Notes biogr., p. 792, n. 2.

Equer (femme Kaller), sage-femme, II, p. 145.

Eragny-sur-Oise (Seine-et-Oise). Bernardin de Saint-Pierre y est mort, I, p. 390, note.

Escalopier (citoyenne L') (veuve Saint-Souplet). Chevrier plaide contre elle : elle est condamnée au paiement de 907 francs montant d'une reconnaissance, II, p. 675.

Escalopier (Marquis Charles-François de L'). Notes biogr., II, p. 675, n. 1.

Escambout (Citoyenne). Introd., p. ccv.
Tient une pension de jeunes personnes, rue de Vaugirard, I, p. 587. —

Sophie femme Debré est placée en pension chez la citoyenne Estambout, II, p. 40.

Eschassériaux, membre du Comité de salut public, II, p. 8.

Esclavelles (Louise-Florence-Pétronille-Tardieu d'). Notes biogr., I, p. 515, n. 2. Voyez Epinay (comtesse d').

Esclignac (Les co-légataires particuliers de la feue veuve d'). Plaident contre Chastenet Puységur, I, p. 685.

Esnaze. Plaide avec sa femme et Lanefranque contre Pinçon dit Valpinçon honoraires de médecin, II, p. 719.

Espaonac (D'). Débiteur de Lesautier, II, p. 104.

Espagnac (Sahuguet d') (Agathe-Louise-Renée). Notes biographiques, II, p. 405, n. 2.

Espagnac (Sahuguet d') (Amable-Jean-Joseph-Charles). Signataire de la protestation contre le décret de suspension de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd., p. xxvii. Notes biographiques, II, p. 405, n. 2.

Espagnac (Sahuguet d') (Charles-Antoine-Léonard). Plaide contre Jean-Frédéric-Guillaume Sahuguet d'Espagnac : revendications d'un appartement, de meubles et effets, II, p. 405. — Notes biographiques, *en note*.

Espagnac (Sahuguet d') (Clémentine-Ursule). Notes biographiques, II, p. 405, n. 2.

Espagnac (Sahuguet d') (Jean-Frédéric-Guillaume). Charles-Antoine-Léonard d'Espagnac plaide contre lui : revendication d'un appartement, de meubles et effets, II, p. 405. — Notes biographiques, *en note*.

Espagnac (Sahuguet d') (Marie-René). Introd., p. ccxiii.

Le Trésor public plaide contre lui : exécution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'échange du ci-devant comté de Sancerre, I, p. 543. — Agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612. — Notes biographiques, p. 672, n. 1.

Notes biographiques, II, p. 405, n. 2 et 3.

Espagne. Jeanne Gabarrus, en regagnant l'Espagne, après son divorce, est arrêtée à Bordeaux, I, p. 351, *note*.

Rœderer suit Joseph Bonaparte en Espagne, II, p. 938.

Espagnes (dame d'). Revendication par de Laverdy de meubles à lui vendus par la dame d'Espagnes et louis ensuite à un tiers, I, p. 184. — Union de ses créanciers, p. 523. — Condamnée à payer 360 livres à Launay, p. 792.

Espagnes (mineurs). Gaigné, leur tuteur, plaide pour envoi testament fait *ab irato*, II, p. 324.

Espagnès (sieur d'). Plaide contre les communautés de Galmets : tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et intéressés dans les anciens Tribunaux lors de leur suppression, I, p. 283. — Plaide contre les mêmes : une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 285. — Union de ses créanciers, p. 523.

Espagnes-Lussan (Louis-François Bouchard d'Espagnes, comte de Lussan). Dejean plaide contre lui et Gaigné, testament fait *ab irato*, II, pp. 282 et 324. — Plaide contre Varancheau St-Genies : testament fait *ab irato*, pp. 487 et 587. — Anne-Madeleine Mazoyer, épouse divorcée de Varancheau de St-Genies plaide contre lui : testament fait *ab irato* ; pension alimentaire, p. 637. — Notes biographiques, p. 638, n. 2.

Espert (Jean), représentant du peuple. Notes biographiques, II, p. 101 et n. 1.

Espine (de l'). Voyez Delespine.

Espinefort (d'). Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal, I, p. 375.

Estaing (citoyenne Rousselet Chateauneuf femme d'). Son testament est attaqué pour cause de démence, II, p. 593.

Estaing (Charles-Henri d'). Sa succession, II, p. 118. — Notice biographique *en note*. — Succession de sa femme, née Marie-Sophie Rousselet, p. 593.

Estaing (femme d'). A soutenu Porgay dans sa demande de légitimation, II, p. 202.

Estaing (d'). Sa succession, II, pp. 117, 132, 202, 710 et 732.

Estaing (d'), Louise-Madeleine, femme François de Boyssenlt. Les époux Baranton et Balan plaident contre elle et son mari; succession d'Estaing, II, p. 732. — Notes biographiques, *en note*.

Estanclin. Gardien de scellés des biens d'émigrés, II, p. 94.

Estang ou Etang (Pierre-Jean-Georges Cailhères ou Caillières de l'). Élu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Nommé par la Convention, juge suppléant du Tribunal du 5e arr., p. 426. — Siège le 14 avril 1793 : la seule déclaration de grossesse ne

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

donne pas droit à une provision de frais de gesine, p. 434. — Siège le 21 germinal an II (10 avril 1794) : bail d'un pavillon des bâtiments Égalité (Palais Royal), p. 697. — Siège le 28 germinal an II (15 avril 1794) : condamnation au paiement du montant d'une reconnaissance de dette, p. 700. — Siège le 27 germinal an II (16 avril 1794) : paiement d'arrérages d'une pension à l'ancien chef de café de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704. — Siège le 3 floréal an II (22 avril 1794) : vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant Roi, p. 711. — Siège le 15 messidor an II (3 juillet 1794) : paiement d'une reconnaissance, p. 769. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de La Jarriette, p. 770. — Siège le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) : location de voitures, p. 790. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de somme, p. 792. — Le même jour : communication de pièces, p. 793.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 10 thermidor, II, p. 1. — Siège le 27 thermidor an II (14 août 1794) : fournitures d'ameublements pour les Tribunaux de Paris, p. 12. — Le même jour : serment de Turrel, notaire, p. 13. — Remplace Boudet ; Notice biographique, p. 868. — Voyez Callières ou Cailhères.

Estanivelle (d'). Maîtresse de Gondreville, I, p. 449.

Este (Marie-Thérèse-Félicité d'). Épouse le duc de Penthièvre, I, p. 393, n. 1.

Estier (Charles-Alexis), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; son étude est continuée aujourd'hui par Me Gastaldi, II, p. 655 et n. 3.

Estimation. Estimation d'une maison appartenant à la famille de Malie de la Bourdonnais, II, p. 223. — Estimation des loyers de la maison Mirabeau, p. 585. — Estimation des terres de Theil, Vaumore, Noé et dépendances, p. 587. — Estimation de la maison Mirabeau à Paris, p. 726.

Estrapade (place de). Lenain y habite, II, p. 914.

Estrées (veuve), née Adélaïde-Félicité Brulard Sillery. Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par elle, II, p. 441.

Étampes. Berchère et Dupré y demeurent, II, p. 291. — Comités de surveillance du district d'Étampes, p. 348. — Dufour est juge au Tribunal civil de Seine-et-Oise et demeure à Étampes, p. 467. — Simonneau est maire de cette ville, p. 817. — Clauzier y était avocat du roi, p. 876.

Étang Brouillet de l'. Voyez Brouillet.

État civil (actes de l'). Rectification d'un acte de l'état civil ; incompétence du juge de paix, I, p. 645.

État civil (recherche d'). Refus du sursis demandé par une des parties en état d'arrestation, I, p. 586. — Procès relatif à la même affaire, p. 592.

État des personnes. Aucune prescription ne peut être opposée lorsqu'il s'agit de l'état des personnes ; jugement du Tribunal du 5e arrondissement décidant que des personnes regardées pendant 45 ans comme légitimes peuvent perdre leur état et être déclarées bâtardes adultérines, I, p. 85. — On ne peut contester la légitimité de ceux qui ont une possession d'état d'enfant légitime conforme aux actes de naissance ; une erreur dans les noms de baptême des père et mère ne saurait vicier l'acte de baptême des enfants, p. 201. — Réclamation d'état, p. 226. — Contestation d'état, p. 326 et n. 1. — Un enfant né dix mois et vingt jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, p. 376. — Question d'état ; prescription : des personnes regardées pendant 45 ans comme légitimes ne peuvent être déclarées bâtardes adultérines, p. 492.

Réclamation d'état, II, p. 40. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 112, 131, 157, 163 et 164. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 210 et 238. — Contestation d'état ; enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, p. 316. — Contestation d'état ; demande d'envoi en possession de legs par Félicité Donay, légataire et fille naturelle de Nicolaï, p. 333. — Réclamation d'état d'enfant légitime, p. 402. — Contestation d'état ; affaire Félicité Dorsay, p. 425. — Recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, pp. 501 et 523. — Recherche de maternité ; nullité d'un désistement dans les questions d'état, p. 564.

États-Unis de l'Amérique (maison garnie des), tenue par la veuve Fromageau, II, p. 108.

Etchevery. Plaide contre la veuve Souville et Souillac ; dommages-intérêts pour abus de pouvoir, I, p. 651. — Même procès, II, p. 129.

Etienne, notaire à Paris, II, p. 19.

Etienne (héritiers). Les héritiers Nicot

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

plaident contre eux ; testament *ab irato* declare nul, I, p. 638.

Etienne (Jean). Voyez Masson.

Etienne (rue), II, p. 876.

Etiennette (Belle d'). Plaide contre Goyet et Delage ; contrainte par corps, aliments accordés à un detenu, II, p. 530. — Notes biogr., *en note*.

Etiolles (Mme d'). Voyez Pompadour.

Etry (Terre d'). Beaucole est fermier de cette terre, II, p. 417.

Etuf (Haute-Marne). Le comte Franchot y est mort le 29 juillet 1828, I, p. 283, note.

Eu. De Verbois demeure dans cette ville, II, p. 77.

Eure-et-Loir. Pache est déféré le 5 prairial an II (24 mai 1793) au Tribunal criminel d'Eure-et-Loir, I, p. 252, note. — Brissot de Warville, après avoir été député de Paris à l'Assemblée législative, fut député d'Eure-et-Loir à la Convention, p. 314, n. 2. — Delattre est préfet de ce département, p. 662, note. — De Bonneuil est juge au Tribunal civil d'Eure-et-Loir, p. 905.

Eustache de Paris (Paroisse St-), I, p. 706.

Eustache-la-Forêt (Seine-Inférieure). Pierre Viard demeure dans cette localité, II, p. 512.

Evêque de l'Yonne. Voyez Brienne.

Evreux (Comté d'), I, p. 363, note. — Dutocq est juge à la vicomté d'Evreux, II, p. 661, n. 3. — Le duc de Bouillon reçoit en échange de sa principauté de Sedan, notamment le comté d'Evreux, p. 633, n. 1. — Dutocq est juge au Tribunal du district d'Evreux, p. 888.

Excès de pouvoir. Commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme après l'audience et hors de l'audience un jugement rendu et prononcé publiquement, I, p. 72 et note.

Exécuteur testamentaire. Condamnation à des dommages-intérêts pour cause de négligence, I, p. 745.

Execution. Exécution du jugement du 28 avril 1792 sur les traitements et gages dus aux sieur et dame de Polignac par la maison du Roi, I, p. 244. — Exécution d'un marché de grains, II, pp. 378, 383 et 391. — Exécution du traité formé par Buffon avec Panckouke pour éditer les œuvres de Buffon, p. 564 et note.

Expédients. Jugement du Tribunal du 6e arrond[t] qui ordonne que les expédients présentés à l'audience seront signés par toutes les parties intéressées, à moins que les avoués ou défenseurs officieux n'aient justifié au préalable de pouvoirs *ad hoc*, I, pp. 104 et 105 et note. — On n'est pas recevable à interjeter appel d'une sentence rendue sur expédient contradictoire, p. 366.

Expédition des causes. Règlement du Tribunal du 6e arrond[t] pour hâter l'expédition des causes, I, p. 199.

Expertise. Tableau vendu 3000 livres comme étant de Rubens, expertise, II, p. 90. — Prix des pansements ; loi du maximum, expertise, p. 111. — Bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des Bâtiments, p. 211. — Succession de Denis du Séjour ; terre d'Argeville, maisons à Paris, expertise, p. 357. — Succession de Montmorin, enterinement du rapport des experts, p. 641. — Droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, serment des experts Caron de Beaumarchais, M. J. Chenier, Andrieux, p. 654. — Estimation par experts du moulin et terres sis à Chenevières, p. 663. — Jugement ordonnant une expertise pour constater si des constructions sont conformes aux règles de l'art et préjudiciables à Villain XIIII, p. 718.

Expression illégale. Un huissier ayant pris dans un commandement la qualité d'*Huissier royal d'armes des maréchaux de France*, le Tribunal ordonne la radiation de ces expressions illégales, I, p. 327.

Expropriation pour la formation de la place du Palais de Justice ; indemnité demandée pour perte de loyers et déplacement de fonds de commerce, I, p. 330. — Indemnité due en vertu d'une expropriation opérée suivant arrêt du Conseil du 19 juillet 1788, pour l'embellissement de la ville de Paris, quai de Gesvres, pp. 631 et 642, n. 1.

Extraterritorialité. Un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, II, p. 558, n. 2.

Eynaud (Louis-Armand-Angélique). Notes biogr., II, p. 889.

Eynaud (Louis-Joseph-Antoine). Introd., pp. LXXVII et LXXVIII. — Remplace Perdry, pendant son arrestation, à la présidence du Tribunal du 2e arrond[t], I, p. 422. — Est présenté le 13 fructidor (30 août 1794) par le Tribunal du 3e arrond[t], p. 423. — Nommé juge au Tribunal du 1er arrond[t] ; notes biographiques, p. 774 et n. 1. — Nommé juge du Tribunal du 2e arrond[t], *même note*. — Son installation, p. 751. — Préside le 22 messidor an II (10 juillet 1794), mission de Le Hardy en Belgique, p. 780. — Préside le 29 messidor

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

an II (17 juillet 1794) : confiscation des biens des Anglais, affaire Glower, p. 787. — Pétition le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, p. 793.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 1. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Perlby sera remis en liberté et reprendre ses fonctions de Président du Tribunal, p. 7. — Notice biogr., p. 888.

F

Faber. Plaide contre Vilain XIIII et Cie : jugement qui confirme des jugements du Tribunal de commerce, II, p. 662. — Plaide contre les mêmes qui sont déboutés de leur opposition au jugement du 19 floréal an VII, p. 667.

Fabre. Auteur du *Barreau de Paris* Av.-pl., p. x.

Fabre. Plaide contre Perlet et Allemand : demande en paiement de la rédaction des articles sur le Tribunal révolutionnaire, II, pp. 58 et 82.

Fabre d'Églantine, auteur dramatique, Introl., pp. CLXXII-CLXXX, électeur de district, I, p. 2.

Notice biograph., II, p. 305, n. 1. — Contrefaçon de *L'Intrigue épistolaire*, II, pp. 305, 318, 426 et 471.

Fabre d'Églantine (le citoyenne). Introl., pp. CLXXVII et suiv.-CCXIII.

Plainte contre Barbi : contrefaçon de *L'Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Eglantine, II, p. 305, 318, 426 et 471. — Framery plaide contre elle et le citoyen Mazeïla, son mari : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, p. 600 et n. 2. — Framery plaide contre elle ès-noms : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre ; serment des experts Caron de Beaumarchais, M. J. Chénier, Andrieux, p. 654.

Fabre Fonds. Frère de Fabre d'Eglantine. Général Introl., p. CLXXV.

Faculté de droit. Jugement qui exclut du concours, comme n'ayant pas l'âge requis, un candidat à une place de docteur agrégé dans la Faculté de droit, I, p. 78 et note.

Fersen (citoyenne). La citoyenne Kornmann plaide contre elle : pension et reprises matrimoniales, I, p. 582.

Fages. Défendeur, avec Berthelon et Perrochia, dans un procès relatif à l'entreprise du spectacle de Lyon, I, p. 38.

Fagnier de Maubeuge. Signature de la protestation contre le décret de suspension du Parlement de Paris. Int., p. XXVII.

Falcoulet et consorts. Plaident contre Susicau : homicide par imprudence ; dommages-intérêts ; héritiers collatéraux, I, p. 487.

Faillite. Traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, I, pp. 732 et 785.

Revendication formée contre les syndics d'un failli ; compétence du Tribunal du domicile du failli, II, p. 631. — On ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 632.

Faim. Combat est subrogé dans la poursuite de saisie réelle faite par Finn sur Égalité, I, p. 489. — Affaire d'Orléans contre Finn et consorts : exécution du concordat du 9 janvier 1792 entre les créanciers d'Orléans dit Égalité, p. 514. — L'huissier Samval plaide contre lui : saisie réelle des bâtiments du Théâtre de la Nation, p. 734.

Falaise (district de). Bolot était commissaire national auprès du Tribunal de ce district, II, p. 859.

Falconet (Étienne-Maurice) professeur à l'Académie Royale de peinture et sculpture à Paris ; publication de son testament ; notes biographiques, I, p. 38 et n. 1.

Falconnet. Plaide contre Tort de la Sonde : paiement de somme, II, p. 120.

Falempin. Plaide contre la dame de Richelieu au sujet du testament de Richelieu, I, p. 133.

Falonval, commune de Dreux. Milne demeure à cet endroit, II, p. 6.

Famin (Pierre-Charles-Marie). Plaide contre Langlois et Chevalier. Société de l'Encan national, I, p. 725.

Fanatisme (du) dans le langage révolutionnaire. Ouvrage de Laharpe, II, p. 430.

Fanvin (Étienne-Florimond). Sur son rapport, le Tribunal de cassation casse, le 15 septembre 1792, le jugement du 21 mai 1791 du Tribunal du 3e arr. ; affaire époux Formentin contre époux Bardel, I, p. 15.

Farbet. Nommé par le Directoire juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Notice biograph., p. 889.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Faremoutiers (Seine-et-Marne). Les domaines de Monrenard et du Bois-Gallois y sont situés, II, p. 242.

Farmain (Marie-Antoinette). Voyez Durozoy.

Faroux, notaire. Continue l'étude Goupy, I, p. 392, n. 3.
II, p. 19, n. 1.

Fars (Fausse-Lendry-Antoine). Épouse Gabrielle Dumas-Payrac, I, 365.

Faublas. Roman de Louvet de Couvray, II, p. 367, n. 3.

Faubourg-du-Temple (Rue du). Franconi demeurait dans cette rue, II, pp. 126 et 220.

Faubourg Saint-Germain. Gestas demeure rue Dominique, faubourg Germain, II, p. 713. — Marguere jeune y demeure, rue des Boucheries, n° 53, p. 920.

Faubourg Saint-Honoré. La Rochefoucauld y demeure, II, p. 724.

Faubourg Montmartre. Section de vote, I, p. 8.

Faubourg Saint-Martin ou *Martin*. Guilbert Pixerecourt y demeure, II, p. 657. Metivier y habite n° 4, p. 923.

Faubourg Saint-Denis. Section de vote du Faubourg Saint-Denis, p. 8.
Beurlier y demeure, II, p. 862. — Pinard y est électeur, p. 934.

Faubourg Saint-Marceau. Junie s'y signale dans une émeute populaire, II, p. 906.

Fauchard-Grandmesnil. Voyez Grandmesnil. — Introd., p. ccxiii.

Fauchey (Louis-Jean-Philippe), notaire à Paris. Continue l'étude Bonnomel, II, p. 15, n. 4.

Fauconnier (dame), courtisane autrefois célèbre, a le privilège d'imprimer la *Gazette des deuils*, I, p. 94 et n. 2. — Elle cède ce privilège à Palissot et à la dame Devaux, p. 95.

Faudoas (Augustin-Hervé, marquis de). Notes biograph., I, p. 595, note.

Faudoas (Catherine-Michelle de), veuve de Beaurepaire. Notes biographiques, I, p. 595, note.

Faudoas (Léonore de). Notes biogr., I, p. 595, note.

Faudoas (Léonard de). Condamné à payer des dommages-intérêts à Dalmaty, I, p. 595. — Notes biograph., p. 595 en note. — Procès entre les mêmes parties : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622.

Faugé (Antoine-Omer), notaire. Sa prestation de serment, notice, II, p. 10 et n. 1.

Faulotte (femme La). Condamnée à des dommages-intérêts envers Gaschot, I, p. 680.

Faulotte (Lu) fils. Gaschot plaide contre lui et d'autres marchands de bois : actes arbitraires, lettres de cachet, dommages-intérêts, II, p. 228.

Faulotte (Étignard La) et sa femme. Gaschot plaide contre eux : actes arbitraires ; lettre de cachet ; dommages-intérêts, II, p. 599.

Fauquemberg (Pas-de-Calais). Lieu de naissance de Monsigny, I, p. 466, n. 1.

Faure (Jean-Pierre). Introd., pp. lxvi, lxxviii, lxxix et lxxxvii.
Juge. Siège le 19 avril 1793 : le Tribunal du 2e arrt rejette une demande en recherche de paternité, I, p. 401. — Élu juge suppléant, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Arrêté le 10 prairial an II (29 mai 1794), p. 422. — Nommé par la Convention juge suppléant au Tribunal du 2e arrt, p. 425. — Siège le 3 avril 1793 : certificats de civisme et patentes des officiers ministériels, p. 427. — Siège le 3 avril 1793 : Mayer est condamné à payer aux Plumets leur salaire, p. 428. — Siège le 27 avril 1793 : succession de Durozoy, p. 449. — Siège le 2 mai 1793 : appointements des forts employés à la matée, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : divorce prononcé pour injure grave, p. 456. — Siège le 19 juin 1793 : annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 503. — Siège le 20 juin 1793 : revendication du portrait de lord Arundel par Vandyck, p. 505. — Siège le 27 juin 1793, acte d'émancipation de sa fille par Coborne de la Palun, p. 508. — Siège le 19 juillet 1793 : recherche de paternité, p. 525. — Siège le 1er août 1793 : 1° recherche de paternité ; 2° dommages-intérêts pour réparer la perte d'un manuscrit contenant la relation de ce qui s'était passé dans le cabinet des ci-devant princes français, pp. 536 et 537. — Siège le 6 août 1793 : trouble apporté à la jouissance d'un locataire, p. 540. — Préside le 12 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 578. — Préside le 13 septembre 1793 : insaisissabilité d'une rente faite à l'actrice Contat et à son fils, p. 579. — Préside le même jour : achat d'un poignard, p. 581. — Préside le 20 septembre 1793 : démission du citoyen Verrier, commissaire national par intérim, faute par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Siège le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793) : arrêté portant que le Tribunal ne vaquera que les jours de décade, p. 602. — Siège le 8 brumaire an II (29 octobre 1793) : dernier

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

délai de huitaine pour justifier des certificats de civisme, p. 615. — Siège le 29 brumaire an II (19 novembre 1793) : calomnies publiées contre Buonarroti ; rétractation du calomniateur, p. 623. — Siège le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) : dommages-intérêts pour persécutions et actes arbitraires, p. 629. — Siège le 12 germinal an II (1er avril 1794) : mandataire ; restitution de pièces, p. 693. — Siège le 2 floréal an II (21 avril 1794) : prestation de serment et installation de Lefevre élu juge suppléant, p. 708. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : demande en restitution de meubles, p. 718. — Siège le 16 floréal an II (5 mai 1794) : société pour l'exploitation des Bains chauds de la Seine, p. 724. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794) : charge de chirurgien dentiste du roi, p. 726. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : affaire des voitures de la cour, p. 731. — Siège le 12 prairial an II (31 mai 1794) : fête nationale du 31 mai ; vacances des Tribunaux, p. 744. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de deux juges : Oblet et Lecomte, p. 770. — Siège le même jour : mainlevée d'une opposition, p. 771. — Publication de l'arrêté qui le destitue, p. 773. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : transcription d'un jugement du Tribunal de cassation, p. 774. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : promesse de mariage, dédit, p. 776. — Siège le 31 messidor an II (19 juillet 1794) : installation d'Eynaud, juge, p. 777. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : mission de Le Hodey en Belgique, p. 780. — Siège le 29 messidor an II (17 juillet 1794) : confiscation des biens des Anglais ; affaire Glo-Oer, p. 787.

Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, II, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant que Peyry sera mis en liberté et reprendra ses fonctions de président du Tribunal, p. 7. — Plaide contre Gallier : paiement de somme, p. 100. — Notes biographiques, *en note*. — Siège le 3 ventôse an III (21 février 1795) : règlement de la publication des Mémoires posthumes de Philippeaux, p. 101. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Nommé une seconde fois par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Son installation, p. 267. — Préside la deuxième section le 17 floréal an VI (6 mai 1798) : continuation des poursuites, terme et délai, p. 500. — Siège le 2 germinal an VII (22 mars 1799) : droit de vote maintenu ; annulation d'un arrêté de l'Assemblée primaire, p. 628. — Notice biographique, p. 889.

Pache (Louis-Joseph). Introd., pp. LXV, LXVI, LXXVII.

Commissaire national, I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Sur son réquisitoire, le Tribunal accorde un sursis aux officiers ministériels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438.

Présentation de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant qu'il reprendra ses fonctions de commissaire national, II, p. 7. — Nommé par le Directoire accusateur public au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Elu juge au Tribunal de la Seine, p. 250. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal de la Seine, p. 251. — Nommé commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal de la Seine, p. 253. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Préside le 7 prairial an VI (26 mai 1798) : vente moyennant commission d'un ouvrage édité par Panckoucke, p. 501. — Préside le 3 messidor an VI (21 juin 1798) : rectification d'un jugement par un autre jugement de la même section, p. 520. — Préside le 27 messidor an VI (15 juillet 1798) : saisie : les cartes de géographie appartenant à un général ne sont pas insaisissables, p. 527. — Préside le 4 thermidor an VI (22 juillet 1798) : pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 532. — Préside le 19 thermidor an VI (6 août 1798) : pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 545. — Préside le 14 fructidor an VI (31 août 1798) : annulation, pour insanité d'esprit, de ventes d'immeubles : rectification de jugement, p. 562. — Préside le 13 frimaire an VII (3 décembre 1798) : poursuites, liquidation de succession, sursis, p. 582. — Préside le 24 frimaire an VII (14 décembre 1798) : pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 585. — Préside le 27 frimaire an VII (17 décembre 1798) : divorce, p. 588. — Préside le 5 pluviôse an VII (24 janvier 1799) : divorce, p. 605. — Préside le 15 pluviôse an VII (3 février 1799) : on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, p. 607. — Préside le 9 ventôse an VII (27 février 1799) : rectification d'un précédent jugement de l'an VI, p. 619. — Siège comme commissaire du Pouvoir exécutif le 14 ventôse an VII (4 mars 1799) : vente de deux maisons ; lésion de plus de moitié, p. 621. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la deuxième section, p. 748. — Notice biographique, p. 889. — Principales publications, p. 890. — Lecomte est nommé à sa place, p. 911. — Porte sur la liste des juges

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

attachés au gouvernement, p. 957.

Faure (Pierre Joseph-Denis-Guillaume), conventionnel, II, p. 890.

Fauvelet (Savinien-Edme). Plaide contre Langlois et Chevalier : Société de l'Encan national, I, p. 725.

Faux. Dénonciation à l'audience de faux commis sur les minutes d'un greffe de juge de paix et autorisation donnée à un greffier provisoire d'en remplir les fonctions, I, p. 324.

Faux témoignage. Faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire : dommages-intérêts, II, pp. 89, 105, 160, 216.

Favart (Antoinette-Marthe, épouse Vaucresson-Cormainville). Délivrance d'un legs particulier, notes biogr., II, p. 269 et n. 3.

Favart (Charles-Simon). Notes biogr., II, p. 269, n. 3.

Favart (Madame), comédienne, II, p. 269, n. 3.

Favart (Théâtre de la rue). La troupe des Italiens y est installée en 1827, I, p. 635, note.

Fay plaide contre les entrepreneurs de ce théâtre : engagement des artistes, congé sans avis préalable, dommages-intérêts, II, p. 603.

Favart (rue). L'Opéra-Comique national est situé dans cette rue, I, p. 764.

Jadin, compositeur de musique, demeure dans cette rue, II, p. 151. — Saint-Aubin et Carline y ont leur bureau, p. 651. — Le Page y habite, p. 914.

Favay. Son serment comme garde du Bois de Boulogne, II, p. 32.

Favel, locataire de bâtiments rue Poissonnière, I, p. 782.

Favier, officier de santé. Plaide avec Sevestre contre la veuve Levêque-Dumoulin et autres : déclaration affirmative par suite de saisies-arrêts, II, p. 642.

Favras (marquis de). Notes biograph., I, p. 639, n. 3.

Favreau (dame). Les dames Vallot et Favreau plaident contre les filles de Louis Rochetin : jugement du Tribunal du 5e arrondt qui décide qu'aucune prescription ne peut être opposée quand il s'agit de l'état des personnes, I, p. 85 et s. — Plaide avec son mari et les époux Vallot contre les époux Garcin : question d'état, prescription, des personnes regardées pendant quarante-cinq ans comme légitimes ne peuvent être déclarées bâtardes adultérines, p. 492.

Fay, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Dubon, II, p. 28, n. 1.

Fay (Étienne), acteur. Plaide contre les entrepreneurs du théâtre de la rue Favart : engagement des artistes ; congé sans avis préalable, dommages-intérêts, II, p. 603. — Notes biograph., *en note*.

Fay (Léontine), actrice. Épouse Volnys, II, p. 603, n. 1.

Favart (Marguerite-Camille-Marthe). Épouse Fleurieu, II, p. 402.

Faye (Chagot de). Vente du Théâtre Feydeau, II, p. 561.

Faye (Denis-Benoist-Martin). Élu greffier, I, p. 418. — Greffier du Tribunal du 3e arrt, p. 420. — Notes biograph., p. 795, n. 1.

Notice biograph., II, p. 890.

Fayet. Malarme plaide contre lui et autres : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244.

Fayet. Nommé, par la Convention greffier du Tribunal du 4e arrondissement, I, p. 426.

Fayet (Nougarède de). Voyez Nougarède.

Fayette (Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert de Motier de la), commandant général de la garde nationale. Introd., p. CCXIII.

Santerre plaide contre Jean Desmottes et La Fayette : jugement qui déclare les Tribunaux civils incompétents pour connaître de faits purement militaires, I, p. 91. — Soutient avec d'Epremesnil une souscription ouverte par Bergasse en faveur de Mesmer, p. 142, note. — Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1. — Propriétaire de la terre de La Grange-Bleneau, p. 692, note. — Attaqué par Chabot, p. 699, n. 4.

Sa femme, séparée de biens, est héritière de la citoyenne d'Ayen, II, p. 536. — Propriétaire du château de la Grange-Bleneau, p. 711, n. 3. — Testard lui refuse le mandat d'obéissance, p. 944.

Fayl-Billot (Haute-Marne). Theurel y est né le 24 février 1723, II, p. 945.

Fébrel (citoyenne), femme Picart. Son mari plaide contre elle : contestation d'état, enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, II, p. 316.

Febvé, ancien avocat au Parlement. Nommé par le Directoire juge suppléant au Tribunal de la Seine, II, p. 252. — Notice biogr., p. 890. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954.

Fédération (Fête de la). Aucune affaire n'est jugée au Tribunal du 4e arrondt le 14 juillet 1792, à cause de cette fête, I, p. 275.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

FELIBIEN, historien, I, p. 339.

FELLER, auteur du *Dictionnaire historique*. Av.-pr., p. VII.

Femme jalouse (*La*), œuvre de Desforges, II, pp. 87, 325 et 538.

FÉRAUD, député des Hautes-Pyrénées à la Convention. Notes biographiques; sa mort, II, p. 147, n. 1. — Notes biographiques, p. 150, n. 1.

FÉRAUDIÈRE (citoyenne Rousseau de la), veuve de Caumont. Voyez Caumont.

FÉRAUDIÈRE (Rousseau de la), père de la veuve de Caumont, II, p. 429.

Fère-Champenoise (*La*). Lheureux y est né, II, p. 916. — Patenotre y est né, p. 931.

Fère-en-Tardenois, I, p. 490.

FÉRET (citoyen), avocat, défenseur officieux. Introd., p. CI.
Il résulte de sa consultation un commencement de preuve par écrit que Maupeou a fourni aux frais d'entretien du mineur Saint-Ange à titre de paternité, II, p. 164.

Fermes (Les adjudicataires des). Bouchard plaide contre eux, I, p. 657. — Mager, adjudicataire général des fermes; voyez Mager.

Ferme-des-Mathurins (rue de la). De Sade habite dans cette rue, I, p. 667.

Ferney. Voltaire y réside, I, p. 680, n. 3.

Ferou (cul-de-sac). De la Vigerie y est mort le 21 mars 1832, II, p. 926.

Ferou (Rue). Rewbel demeure dans cette rue, II, pp. 648, 657, 709 et 715.

FERRAND. Fonde de pouvoir de la femme Slater contre laquelle plaide Rose Selonf : envoi en possession, II, p. 378.

FERRAND. Notes biogr., I, p. 623, n. 2, et p. 627, n. 4.

FERRET. Affaire des voitures de la Cour, I, p. 794.

FERRIÈRE. Marie Croizel plaide contre lui : référé à la Convention, II, p. 57.

Ferrière-aux-Étangs (Orne). Pierre Philippeaux y est né en 1750, II, p. 101, n. 2.

FERRIÈRES (Claude-Jean-Clair de), jurisconsulte, I, p. 480.
Notice biogr., II, p. 891.

Ferrières (Loiret). Babille du Presnoy y est né, II, p. 857.

FERRIÈRES-SAUVEBOEUF et sa femme. Succession de Joly de Fleury, II, p. 599. — De Bonneuil plaide contre eux et autres : exécution du testament de Marie-Renée Lefievre Lagrange veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, p. 705.

FERRY. Charge avec Romme et Dupuis de la réforme du calendrier, I, p. 598, n. 1.

FERTÉ (La). Plaide avec Lhomme et autres contre Portarieu et Cie : vente du théâtre Feydeau, II, p. 561.

FERTÉ (La) et sa femme. Bétant plaide contre eux et autres, notes arbitraires, dommages-intérêts, II, p. 645.

Ferté-Bernard (La). Anne-Toinette Champion, femme de Diderot, y est née, II, p. 218, note.

FERTÉ-HUBERT (baron de la). Voyez St-Aignan (famille de).

FERTÉ-MEUN (citoyen et citoyenne La), frère et sœur. Cabanis plaide contre eux et la veuve La Ferté Meun : validité d'opposition, II, p. 737.

FERTÉ-MEUN (Hernet de Cabanis veuve La). Voyez Cabanis.

FERTÉ-SENNETERRE (La). Introd., p. CCV. — Voyez Senneterre.

Fête de la Fédération, I, pp. 275 et 342.

Fête nationale. Fête nationale du 31 mai 1793; vacances des Tribunaux, I, p. 744 et n. 2.
Jugement du Tribunal du 4e arrt décidant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor an III (27 juillet 1795) jour de la fête nationale, II, p. 186.

FEUCHÈRE (femme). Procès au sujet de la succession de Durozoy, I, p. 449.

FEUILLANT (Et.). Introd., p. CCII.
Rédacteur au *Journal du Soir*, I, p. 402, note. — Les frères Chaignieau plaident contre lui : usurpation de titre du *Journal du Soir*, p. 497.

Feuille du Jour ou *Courrier universel*. Article calomnieux de ce journal, II, p. 596. — Notice, *en note*.

FEUQUIÈRES (Jules de Pas, comte de). Épouse Catherine Mignard; notes biographiques, I, p. 337, n. 1.

FEUQUIÈRES (Adolphe de). Légataire universel d'Armand de Soyecourt, II, p. 708.

FEUQUIÈRES (marquis de Pas de). Notes biographiques, II, p. 650, n. 3, p. 707, n. 3.

FEUQUIÈRES (Mme de Pas de). Fille de Mignard. Voyez Mignard. — Procès relatif à l'exécution de son testament, I, p. 336.
Notes biographiques, II, p. 650, n. 3.

FÉVAL (citoyen). Avait plein pouvoir de Tronson Ducoudray, déporté pour administrer ses biens, II, p. 548.

FÉVAL (Louis-François), greffier du Tribunal 4e arrondt, I, p. 22, *note*.
Notice biographique, II, p. 891.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fénélon. Introd., p. CXCVI.
Jacquemot-Collet plaide contre lui : dénonciation calomnieuse réparation d'honneur et dommages-intérêts, I, p. 474. — Procès relatif à la même affaire, p. 533.

Feydeau (Anne-Justine, veuve de René-Ange-Augustin Maupeou). Voyez Maupeou.

Feydeau (veuve). Voyez Roucot (Justine-Joseph).

Feydeau (théâtre de la rue). Joséphine Rollandeau était artiste de ce théâtre. Introd., p. CLXXIX. — Baptiste y entre, I, p. 286, n. 1. — Le Tribunat du 4e arrondissement fait défenses à Langlois de jouer sur ce théâtre, ou tout autre dont il aurait l'entreprise, la pièce intitulée *Robert, chef de brigands*, p. 492. — Rupture d'engagement d'un musicien de ce théâtre, p. 641. — Procès de Joséphine Rollandeau actrice dans ce théâtre, p. 676.
La comédie *Le Siège de Lille* y est représentée, II, p. 225, n. 1. — Lange y joue, p. 337, *note*. — Damas y joue, p. 406, *note*. — Sa vente, p. 561. — Engagement des artistes, p. 603 et *note*. — Les propriétaires de ce théâtre plaident contre Sageret, p. 665.

Feydeau (rue). Lesecq y demeurait, I, p. 729.

Feydeau-Brou (l'citoyen). La veuve Maupeou et autres plaident contre lui la succession de Justine-Joséphine Roucaut, veuve Feydeau de Brou, décédée femme Rouhaut, II, p. 604.

Fiacre (rue). La citoyenne Beaupied, femme Denuit, demeure dans cette rue, I, p. 694.

Fidelité (division de la), II, p. 667.

Fieffé, notaire. Notes biographiques, I, p. 726, n. 2.

Fielding. L'œuvre principale de Desforges, *Tom Jones à Londres*, est imitée du roman de Fielding, II, p. 87, *note*.

Fields (Mme Mac). Introd., p. CXVII et suiv.
Irlandaise d'origine devenue veuve, elle épouse Biel de Beaumonville, I, p. 56, *note*.

Fleuriet (Catherine-Henriette de). Notes biographiques, II, p. 647, n. 1.

Fleurieu. Les héritiers Nicot plaident contre lui le testament *ab irato* déclaré nul, I, p. 658.

Filles-Saint-Thomas (église). Ambreville est condamné à rétablir dans cette église une balustrade et deux tableaux, II, p. 391.

Filles-Saint-Thomas (section des), I, p. 342.

Filles-Saint-Thomas (rue des). La veuve Fromageau demeurait dans cette rue où elle tenait une maison garnie dite des États-Unis d'Amérique, II, p. 108 — Lenoble y habite, p. 718.

Fillecl, membre du Conseil général de la Commune. Délégué le 26 janvier 1791, auprès des juges du 6e arrondt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 17. — *Idem* auprès des juges du 1er arrondt, p. 20.

Fillecl (Adélaïde-Marie-Emilie). Épouse, en premières noces, Fleuriot de la Billarderie d'Angiviller, et, en secondes noces, le marquis de Souza-Botelho, I, p. 139, n. 1.

Filliot (citoyenne). Plaide contre de Champlouis et autres : testament de Brousse, épouse de La Fortelle, II, p. 581. — Plaide contre Ange-Martial La Fortelle, femme Nau de Champlouis : exécution du testament de Marie-Antoinette Brousse, femme La Fortelle, p. 615.

Finistère. Borgnis-Desbordes est député du Finistère, sous la Restauration, II, p. 610, *note*. — Pétion se réfugie dans le Finistère, après la chute des Girondins, p. 933. — Rudler est préfet du Finistère, p. 940.

Finistère (section du). Boulanvl de Vaugeley est greffier du juge de paix de cette section, II, p. 868.

Fix (veuve). Créancière de feu Mirabeau, I, p. 182.

Flamand. Saisie-arrêt formée entre ses mains, II, p. 550.

Flamand-Duval (Eugène-Isidore-Edmond), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Pothet, II, p. 540, n. 2.

Flamant. Plaide contre Dubois-Courval et autres : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, II, p. 698.

Flamarens (de). Légataire de son frère, grand louvetier de France. Plaide au sujet de la liquidation des charges de louveterie, I, p. 465.

Flamarens (de Grossoles de), Introd., p. CXI.
Affaire Herman-Dravenne contre Flamarens : liquidation de la charge de grand louvetier de France, I, pp. 134, 465 et 466. — Plaide contre Dravemont : les commissions de lieutenants, officiers, sergents ou gardes de louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Plaide contre d'Haussonville : charges de louveterie, p. 556. — Plaide contre Bussac et autres : charges de louveterie, p. 557.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Flandre de Brunville (de). Renvoi plaide contre lui et Duval : substitution, II, p. 699. — Voyez Brunville.

Flandre. De Baufflers était gouverneur et lieutenant général de cette province, I, p. 325, *note*.

Flandre (Marie-Françoise), veuve de François-Pierre Duduzel, tutrice de sa fille Anne Françoise. Plaide contre les Commissaires du domaine national, II, p. 39.

Flesselles (Jacques de). Notes biogr., I, p. 680, n. 2.

Fleuriste (de la). Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Fleuret. Remilleret plaide contre lui : sommes dues aux fermiers des voitures de la cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, I, p. 583.

Fleuriau (Claret de). Plaide contre Pougens et noms ; recherche de paternité ; réclamation d'état d'enfant légitime, II, p. 402.

Fleuriau (Camille-Jacques-Annibal-Gaspard (Claret de), Alexandre Félix intente une action en réclamation d'état contre lui et Marguerite Fayart, son épouse, II, p. 402.

Fleurieu (Charles-Pierre [Claret de], ministre de la marine. Notes biogr., II, p. 402, note 1.

Fleurot-Tocqueville et consorts. Héritiers bénéficiaires de la veuve Senozan, II, p. 613.

Fleury, artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Fleury. Remilleret plaide contre lui : sommes dues aux fermiers des voitures de la cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la cour, I, p. 583.

Fleury. Barsière réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Fleury (Charles-Auguste-Arthur), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Mathieu, II, p. 34, n. 2.

Fleury (Philippe-François), notaire à Paris. Sa protestation de serment ; notice, II, p. 17 et n. 1.

Fleury (Adélaïde-Marie-Louise-Joly de), Introd., p. CCXIII.
Notes biograph., II, p. 352, note.

Fleury (Armand-Guillaume-Marie Joly de) de Bellonne. Notes biograph., I, p. 344, note.
II, p. 265, note 2 ; p. 599, n. 1.

Fleury (Canon de). Avait vendu à Boyrie l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi ; le Tribunal du 5e arr. décide que la perte de cet usufruit doit être supportée par lui, I, p. 445 et suiv.

Fleury (Françoise Bonne Geneviève Joly de), veuve Biaver Mony et sa femme plaident contre elle succession de Joly de Fleury, II, p. 599. — Notes biographiques, *en note*.

Fleury (dame Joly de). Introduction p. CCXXIV.
Notes biogr., I, p. 133, n. 2. — Elle est condamnée à payer 1.350 livres pour loyer d'une loge, p. 133. — — Exécu contenue dans un jugement rectifiée par un autre jugement p. 374. — Bresson plaide contre elle : signification d'un jugement, p. 783.

Fleury (Guillaume François Joly de). Notes biogr., I, p. 343, n. 2.

Fleury (Les héritiers Joly de) plaident contre Delaplace, nullité d'une donation faite à des enfants naturels, II, p. 371. — Flamant et autres plaident contre eux : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, p. 698.

Fleury (Jean-François Joly de). Notes biographiques, I, p. 344, note. — Gaudion plaide contre lui nullité d'une donation pour abus d'autorité, captation et fraude, p. 730. — Gaudion et consorts, héritiers de Sauveur, le font condamner à des dommages-intérêts, p. 745. — Les mêmes plaident contre lui renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 764.
Plaide contre les mêmes : succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et testament, II, pp. 199, 204 et 233. — Liquidation de sa succession, p. 265.

Fleury (Louis-Guillaume-François Joly de). Fils aîné de Guillaume-François. Celui-ci donne sa démission de procureur général en sa faveur, I, p. 344, note.
Exécution du testament de sa veuve, II, p. 706.

Fleury (Marie-Renée Joly de). Notes biographiques, II, p. 265, n. 2.

Fleury (Omer Joly de). Fait partie de la chambre des vacations du Parlement de Paris : protestation contre le décret de suspension. Introd., p. XXVI.
Notes biographiques, I, p. 344, note et 599, n. 1.

Fleury (Omer-Louis-François Joly de) de Maubeuge. Notes biographiques, I, p. 344, note.
Sa succession. II, p. 698.

Fleury (Veuve Joly de). Voyez la note. I, p. 344, note 1. — Plaide contre Dugeon, tuteur à la substitution ; le Tribunal déclare que les biens com-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

posant ladite substitution seront libres sur la tête de la dame Fleury et décharge Dugeon de la tutelle, p. 344

Exécution de son testament, II, p. 706

Fleury (Mlle de). Nièce de Mme de Vaudreuil, avait pour institutrice Rachel Archembac épouse Robin hon; épouse M. de Choiseul, I, pp. 64 et 65.

Fleury. Situé près de Paris, I, p. 789, note.

Fleuriie (de la) (Antoine Jacques) ou **Delafleurie**. Commissaire du Roi près le Tribunal du 5ᵉ arr^t^, I, p. 23, note. — Requiert l'admission des avoués à exercer leurs fonctions devant le Tribunal du 5ᵉ arr^t^, p. 34. — Ses conclusions devant le Tribunal du 3ᵉ arr^t^, le 24 mars 1791; affaire Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris; appel comme d'abus, p. 45. — Requiert devant le Tribunal du 5ᵉ arr^t^, l'entérinement de lettres de grâce accordées à treize femmes condamnées à la peine de la détention perpétuelle, p. 76. — Jugement qui ordonne la fermeture d'une boutique d'épicerie pour concurrence déloyale: de la Fleurie donne des conclusions contraires, p. 81 *in fine* et 82. — Requiert l'exécution de la loi du 17 mars 1791 sur les patentes, p. 157. — Un jugement qui est rendu après une remise de cause, qualités posées, ne donnant pas au jugement qui intervient dans la suite l'effet d'être essentiellement un jugement contradictoire, il demande au Tribunal de décider qu'il n'emploiera plus cette forme de prononcé qui est illusoire, p. 188. — Requiert que le Tribunal ordonne au greffier de lui remettre l'état des commis employés au greffe et les pièces justificatives de leur serment civique, p. 215. — Requiert que le Tribunal du 5ᵉ arr^t^ prenne un arrêté prescrivant que les significations des jugements par défaut faute de comparaître soient faites par des huissiers audienciers, p. 250. — Remplacé par Berchet, p. 300, n. 1. — Ses réquisitions le jour où il est relevé de ses fonctions, p. 301. — Reprend la profession de défenseur officieux; est nommé substitut au Tribunal criminel, p. 301, n. 1. — Défenseur officieux de Delaloin; demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 344. — Appelé comme juge au Tribunal du 4ᵉ arrondissement le 16 du 1ᵉʳ mois de l'an II (7 octobre 1793); déclaration de paternité, p. 599.

Fondé de pouvoir des héritiers de la veuve Querhoent; succession de celle-ci, II, p. 567. — Igoard plaide contre lui: terme et délai accordé pour payer un billet de 500 fr., p. 640. — Ignard plaide contre lui; il est condamné au paiement de 500 fr. montant d'un billet échu le 4ᵉ floréal an VII, p. 668. — Débouté de son opposition au jugement du 3 thermidor an VII, il est condamné à payer à Ignard mille francs, montant de deux billets souscrits le 16 nivôse, p. 682. — Sa femme divorcée, née Monsset Marie Gay-Rosalie, plaide contre lui: constitution de pension alimentaire après divorce, p. 704. — Lenoble plaide contre lui: paiement de billets à ordre, p. 718. — Thuaut plaide contre lui: paiement d'une reconnaissance, p. 721. — Berthaume plaide contre lui: paiement d'un billet à ordre, p. 733. — Robert plaide contre lui: paiement d'un billet, p. 735. — Est débouté de son opposition au jugement du 6 ventôse an VIII, p. 745 et n. 2. — Notice biogr., p. 894. — Note fournie sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, p. 962. — Notes à lui données par Mourre, le 30 mai 1810, p. 970.

Floquet, avoué. Occupe pour Brillonet qui obtient des dommages-intérêts pour perte d'un manuscrit, I, p. 537. — Occupe pour de Gory: remboursement par le mandant au mandataire des dépenses et débourses faits pour le compte du mandant, p. 566.

Florence. C'est dans cette ville que Palmyre mourut, en 1825. Introd., p. clxxxii.

II, p. 357, n. 4.

Foiget. Introd. p. lxxvii.

Désigné pour remplir les fonctions de juge suppléant au Tribunal du 2ᵉ arrondissement, I, p. 423.

Notice biographique, II, p. 894.

Foignet, avoué. Occupe pour Du Val: validité du congé donné d'un terrain loué à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, I, p. 223.

Fondé de pouvoir de Merlin qui plaide contre Garnery: contrefaçon des *Contes moraux* de Marmontel, II, p. 385.

Foin (citoyenne). Plaide contre de Barral: recherche de paternité, I, p. 495. — De Barral est débouté de son opposition à ce jugement, p. 552.

La citoyenne Foin ès-noms plaide contre le même: pension alimentaire, enfant naturel, II, pp. 362 et 421. — Plaide contre Barral: enfant naturel, pension alimentaire; mode de paiement, p. 449. — Plaide contre le même: les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels, pendant la dépréciation du papier-monnaie, ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de la dépréciation, p. 528.

Foin-Saint-Jacques (*Rue du*). Naulin y habite, II, p. 929.

Foix (Ville de). I, p. 634, note.

FOLLENFANT (Jean-Baptiste-Pierre), ou Follenfant de la Donve, avocat. Introd. p. LXXXVII.

Est élu, le 19 janvier 1791, juge suppléant de Paris, en remplacement de Donleet, démissionnaire, I, p. 9. — Son installation comme juge suppléant du 4e arr., p. 44. — Siège le 9 mars 1792: arrêté relatif aux commissaires, avoués et huissiers, p. 180. — Siège le 23 avril 1792: sont nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôles, p. 214. — Siège le 22 mai 1792: l'inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des 2 sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers dits Pinnets porteurs de charbon, pour subvenir à leurs besoins en cas de maladie, p. 246. — Siège le 11 janvier 1793: les acteurs de l'Opéra ne sont pas tenus personnellement de la patente, p. 309. — Nommé, par la Convention, juge du Tribunal du 1er arr., p. 425.

Siège le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795): traité de Desforges avec Neuville et le Monlansier pour la représentation de ses œuvres: *Le Sourd ou l'Auberge pleine*; *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Fellamar*, etc., inexécution du traité par Desforges; dommages-intérêts, II, p. 86. — Siège le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795): tableau vendu comme étant de Rubens, expertise, p. 89. — Siège le 17 pluviôse an III (5 février 1795): demande en restitution de deux pelletées de charbon indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, p. 92. — Siège le 22 pluviôse an III (10 février 1795): paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, p. 94. — Siège le 25 pluviôse an III (13 février 1795): scellés apposés au domicile d'un accusé; acquittement et mise en liberté, frais de gardien des scellés, p. 97. — Siège le 2 ventôse an III (20 février 1795): paiement de somme, p. 100. — Le même jour: absence d'un artiste sans congé, déchéance de ses droits de sociétaire; dommages-intérêts, p. 100. — Siège le 14 ventôse an III (4er mars 1795): demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamfort, p. 104. — Siège le 17 ventôse an III (7 mars 1795): dépôt fait en numéraire à l'époque de la tenure; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 107. — Siège le 28 ventôse an III (18 mars 1795): réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 112. — Siège le 12 messidor an III (30 juin 1795): faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, p. 160. — Siège le 21 thermidor an III (8 août 1795): demande en remboursement des fonds d'avance et départ plaidés à la citoyenne Rancourt, p. 190. — Siège le 28 thermidor an III (15 août 1795): succession de Beseval, p. 195. — Siège le 3 fructidor an III (20 août 1795): annulation par le Comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation; séparation des pouvoirs, renvoi à la Convention, p. 198. — Siège le 6 fructidor an III (23 août 1795): garde d'une mineure dont les parents ont peu sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, p. 200. — Le même jour: règlement des travaux du Palais de Justice, p. 201. — Siège le 12 fructidor an III (29 août 1795): demande en restitution d'un dépôt, p. 204. — Siège le 14 fructidor an III (31 août 1795): droits du mari sur l'administration des biens de la femme, d'après la législation suisse de Fribourg, p. 207. — Siège le 15 fructidor an III (1er septembre 1795): les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 207. — Siège le 18 fructidor an III (4 septembre 1795): contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 245. — Elu juge au même Tribunal, p. 250. — Nomme une seconde fois, par le Directoire, juge au Tribunal de la Seine, p. 252. — Siège le 16 floréal an IV (5 mai 1796): arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats, partage d'opinions, p. 310. — Siège le 2 germinal an VII (22 mars 1799): droit de vote mandataire, annulation d'un arrêté de l'Assemblée primaire, p. 628. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la troisième section, p. 748. — Notice biogr., p. 894. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 967. — Note fournie sur lui au moment de l'épuration judiciaire, pp. 962 et 964.

FONCHATEAU (Conrad, marquis de Provençal de). Introd. p. CLXI.

Affaire fille Foulon contre Provençal de Fonchateau; recherche de paternité; frais de gésine, I, p. 109. — Notes biogr., p. 109, n. 1. — Est condamné à payer à la demoiselle Foulon des dommages-intérêts et une rente pour élever l'enfant naturel, pp. 112 et 113.

FONCEMAGNE (Denoix de). Introd., p. LXXXV.

Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biogr., p. 882.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fonctionnaire. Garanties du fonctionnaire, II, p. 399.

Fonctionnaire public. Règlement concernant la légalisation des signatures des fonctionnaires publics : tribunal du 4e arrond', I, p. 55.

Fondé de pouvoir. Responsabilité, désaveu, I, p. 737.
Fondé de pouvoir ; nullité d'un pacte *quota litis*, II, p. 187.

Fondeur, avoué. Occupe pour Chertan contre Castey, médecin, qui lui réclame des honoraires pour le traitement de la maladie anti-sociale, I, p. 450.

Fontaine. Moulte plaide contre lui : tutelle dative, I, p. 660.

Fontaine (citoyenne). Voyez Martialot (veuve).

Fontainebleau. Crussier habite, pendant quinze ans, Fontainebleau, II, p. 879. — De la Fleurie est commissaire du gouvernement près le Tribunal de cette ville, p. 891.

Fontaine de Grenelle. I, p. 9. — II, pp. 83 et 648, note. — Try était assesseur du Juge de paix de la section de la Fontaine de Grenelle, p. 948. — Vivier de Goubert était commissaire de la section de la Fontaine de Grenelle pour l'élection du maire, le 2 août 1790, p. 952.

Fontaine de Montmorency (section). I, p. 8. — Ameil est électeur de cette section, p. 53, note.
Ameil est juge de paix de cette section, II, p. 855.

Fontaine-les-Blanches. Situé près Tours, II, p. 429.

Fontaines (Mlle de). Notice, II, p. 178, note.

Fontaines (Cour des). Voulet y demeurait, maison Égalité, I, p. 790.
Maret y est libraire, II, p. 193.

Fontana (Henri-Eugène), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Bro, II, p. 441, n. 2.

Fontanes. Introd. p. cxc.
Écrivain. Rédige *Le Mémorial* avec Laharpe, II, p. 435, n. 1.

Fontanges (Mme de). Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1.

Fontenay (Chiquet de). Le citoyen La Rochefoucauld et Cie plaident contre lui : revendication formée contre les syndics d'un failli, compétence du Tribunal du domicile du failli, II, p. 631. — Les mêmes plaident contre lui : on ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 632.

Fontenay (De Vin de). Introd. p. cxii.
Est condamné à des dommages-intérêts envers la direction des héritiers d'Héricourt et à leur remettre des titres de propriété, I, p. 343. — Plaide contre Viart, p. 351. — Notes biogr., p. 351, n. 1. — Tenu de justifier ses moyens d'opposition à un jugement rendu contre lui, p. 394. — Maintenue d'oppositions formées sur lui, p. 410.
Les créanciers d'Héricourt plaident contre lui : Terres du Boulay, Poligny, Obsonville et dépendances, II, p. 553. — Notes biogr., en *note*.

Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne). Jean duc de Noailles y est mort le 20 octobre 1824, II, p. 546, note.

Fontenelle (Bazin de). Berger-Dumesnil plaide contre lui : pension alimentaire accordée à une partie saisie, II, p. 70.

Fontenelles (Hovier de). Auteur de la *Targetade*, tragédie burlesque, II, p. 944.

Fontenoy (bataille de). I, p. 130, n. 1 ; p. 133, note ; p. 191 note ; p. 403, note.

Fontès (de). Chef de la branche aînée de la famille de la Tude, I, p. 500, note.

Fontille (Dartis de la). Voyez Dartis.

Forain. Fondé de pouvoir des héritiers Nicot : testament *ab irato* déclaré nul, I, p. 658.

Forbach (citoyenne de), douairière de Deux-Ponts, née Adélaïde-Louise-Roger-Martine de Polastron. Mallarmé plaide contre elle et autres : liquidation de l'entreprise des bains orientaux, II, p. 639. — Notes biographiques, même page, *note* 1.

Forbach (Caroline des Deux-Ponts, comtesse de Forbach, épouse du chevalier de Longalan). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Forbach (Christian, marquis des Deux-Ponts, comte de). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Forbach (dame Marie-Anne comtesse de). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Forbach (Élisabeth-Frédérique-Auguste des Deux-Ponts, comtesse de Forbach, épouse du baron de Rinault). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Forbach (Guillaume de Deux-Ponts, comte de). Notes biogr., II, p. 639

Force (Prison de la). Damas y est emprisonné, I, p. 688. — De Ségur père y est empriſonné, p. 763.

Forceray (Haute-Marne). De Courville y est né, II, p. 908.

Forfelle. Grisel de. Lieutenant du corps des Cent-Suisses, II, p. 53.

Forest (Honoré-Joseph), facteur de violon, imposé à la patente, I, p. 311.

Forestier. Notes biogr., I, p. 522, n. 1. Géard est condamné à 3000 livres de dommages-intérêts envers lui, p. 522.

Plaide contre le même : destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, II, p. 195.

Forestier (Charles-Pierre-Michel). Nommé par la Convention juge au Tribunal du 2e arrond., I, p. 425.

Siége le 28 florénl an III (17 mai 1795) : dommages-intérets pour calomnie, II, p. 146. — Siége le 29 floréal an III (8 mai 1795) : livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple; référé aux Comités de salut public et de législation, p. 146. — Siége le 18 messidor an III (6 juillet 1795) : privilége des spectacles de Rouen, p. 162. — Siége le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation d'un office de conseiller laïc au ci-devant Parlement, p. 166. — Siége le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) : reclamation d'état d'enfant naturel; conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Notice biogr., p. 891.

Forêt de Scule (La). Drame lyrique de Guilbert de Pixerécourt, II, p. 657, n. 2.

Forêt-Bel-Air (Seine-et-Oise). Sermaize y est né, II, p. 942.

Forez. Pays de droit écrit, II, p. 559, note.

Forges (de Bonnaire de). Intendant des finances, I, p. 340, n. 1. — Poussin plaide contre lui et le Trésor public : il a été exproprié et demande une indemnité, p. 330.

Forget. Plaide contre Mehée et Tallien : demande en paiement d'un mémoire d'impression pour le *Républicain* ou *Journal des Hommes libres de tous les pays*, II, p. 205.

Formentin. Affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet : jugement décidant que commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme, après l'audience et hors de l'audience, un jugement rendu et prononcé publiquement, I, p. 72 et s. — Ancien conseiller en élection, p. 74, n. 1.

Forteille (La) (Ange-Marthal, femme de Neu de Champlouis). La citoyenne Filliol plaide contre elle exécution du testament de Marie-Antoinette Brousse, femme La Forielle, II, p. 615.

Forielle (De la) (Elisabeth-Henriette). Notes biogr., II, p. 581, notes 1 et 2. — Testament d'Antoinette Bronsse, p. 581. — Exécution du testament de Marie-Antoinette Bronsse, femme La Forielle, p. 615. — Notes biogr., *en note*, — et p. 615, n. 2.

Forielle (de la) (Henri-Louis). Testament de sa veuve, II, p. 581.

Fortier. Affaire des voitures de la Cour, I, p. 540. — Remillerel plaide contre lui : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilége au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Procès relatif à la même affaire, p. 630.

Fortier (Claude). Introd., p. CCVII.

Réformation d'un acte de naissance qui le déclare père de Sophie, alors qu'elle est fille de de Beauharnais, II, p. 289.

Fortin (Sophie) (citoyenne). Plaide contre la veuve Claude Beauharnais et autres : annulation des commissions rogatoires pour entendre des témoins, II, p. 359.

Forts de la Halle. Appointements des Forts employés à la marée, I, p. 451.

Fosse (Raguideau de la), notaire. La terre de Magnanville est vendue devant lui, notes biogr., I, p. 457 et n. 2. — Charles Morel de Vindé plaide contre lui : paiement de loyer en numéraire, II, p. 421. — Notes biogr., *en note*.

Fosses-Montmartre (Rue des). Bonnon y demeurait, II, p. 870.

Fosses-Saint-Germain, coin du commerce. Paré y habite, II, p. 930.

Fosses-Saint-Germain-des-Prés (Rue des). Louveau y habite, n° 48, II, p. 918.

Fosses-Saint-Victor (Rue des). La maison des Anglaises où est détenue la citoyenne Rancourt, est située dans cette rue, I, p. 769.

Fossoyeurs (Rue des). Picard y demeurait, II, p. 244.

Fouarre (Rue du). Boullanger demeure rue Galande, en face de la rue Fouarre, II, p. 568. — Lasaudade y demeure, n° 17, p. 908. — Marcilly y demeure, p. 919.

Foucher-Bravnois (Calixte-Charles-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gilles-Julien). Plaide avec sa femme contre Brisseaux de la Nenville : offres reelles, II, p. 225.

Foucher juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

Fougère (Catherine de Poix de). Les sieur et dame de Cheissac, parties intervenantes dans un procès relatif à l'exécution du testament de Mme de Fenquières, étaient cessionnaires de Catherine de Poix de Fougère, I, p. 337. — Etait la fille de Marie-Angélique Mignard, p. 338.

Fougères Le duc de Talmont est arrêté près de Fougères, II, p. 470, note.

Fouillon (Abbé). Part partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd., p. xxvi.

Fouillon. Avoué de Montalembert : le Tribunal rejette comme nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôles, I, p. 214.

Foulon (Marie-Anne). Introd., p. clxi. Fille mineure, plaide contre Provençal de Fonchateau pour qu'il subvienne à ses besoins jusqu'au temps de ses couches et pour frais de gesine, I, 109. — Obtient du Tribunal du 1er arrond. contre de Fonchateau 3000 livres de dommages-intérêts et une rente de 300 livres pour élever l'enfant naturel, pp. 112 et 113.

Foulon Lathuille plaide contre lui : dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 565.

Foulon (Mlle) Epouse Bertier de Sauvigny, I, p. 749, n. 1.

Fouquet. Sa disgrâce entraînant la ruine de Boislève, intendant des finances, l'hôtel Carnavalet est saisi en 1662, II, p. 360, n. 1.

Fouquier Eloi. Louis-Quentin Fouquier plaide contre lui et Maillet-Delamet : ils sont condamnés à garantir Louis-Quentin Fouquier des poursuites dirigées contre lui, II, p. 639. — Notes biogr., *note 2*.

Fouquier de Forest (Louis-Quentin). Frère de Fouquier de Tinville, accusateur public du Tribunal révolutionnaire de Paris, II, p. 615, n. 1. — Plaide contre Eloi Fouquier et Maillet-Delamet qui sont condamnés à le garantir des poursuites exercées contre lui, p. 639.

Fouquier de Tinville. Son réquisitoire contre la famille Paudoas, I, p. 595, n. 1.

Explique comment Loiserolles monte sur l'échafaud à la place de son fils, II, p. 152, note. — Notes biogr., p. 615, n. 1. — Épargne Bertheréau sous la Terreur, p. 861. — Deliège est impliqué dans son procès, p. 917.

Four (Rue du). Bouchard y demeurait, II, p. 867.

Fourcault-Pavant (Pierre), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 444.

Fourcroy (Antoine-François). Introd., p. xciii.

Les rédacteurs du code civil s'adressent à lui pour lui demander de fixer les durées extrêmes des grossesses, I, p. 376, n. 1.

Notes biogr., II, p. 588, n. 2. — Plaide contre Cuchet, libraire : paiement du prix de diverses éditions des *Elements de chimie*, p. 588.

Fourchon (Jean), notaire à Saint-Mandé. Sa prestation de serment, II, p. 446.

Fourcy (Rue de). Philippon y habite, II, p. 933.

Fourneau. Le commissaire national plaide contre lui et autres : paternité, acte de naissance : rectification, II, p. 145.

Fourmestraux (Louis-Marie), ancien conseiller clerc au ci-devant Parlement de Paris. Liquidation de son office, II, p. 567.

Fournel auteur de *l'Histoire des avocats au Parlement et du Barreau de Paris* et de *l'Histoire du Barreau de Paris, dans le cours de la Révolution*. Avant-propos, p. x. — Passage consacré à la suppression de son ordre, Introd., p. xii. — Plaide devant les nouveaux Tribunaux, p. xciv. — Soutient l'appel comme d'abus introduit par Gobel, p. xcv. — Ses ouvrages, *même page*. — Son *Traité de la séduction*, p. cxii.

Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, n. 1. — Plaide pour Mme de Sade contre son mari le marquis de Sade, p. 43. — Défenseur officieux de Gobel, évêque de Lydda, ci-devant évêque de Paris, appel comme d'abus, p. 45. — Plaide pour de Souillac contre de Bernonville, celui-ci ayant intenté à son client une action en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, p. 56. — Plaide pour Bourbon-Conti dans le procès qui lui a été intenté par la dame Billet se disant comtesse de Mont-Gau-Zain, p. 67 et s. — Plaide pour la dame de Sade contre son mari : jugement relatif à un règlement de comptes, p. 76. — Défenseur officieux de Pelissot et des sieur et dame Devaux contre Corancez et consorts, propriétaires du *Journal de Paris* : jugement du Tribunal du 2e arrt décidant que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi les privilèges des journaux, p. 94 et n. 2. — Défenseur de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

la veuve Diderot et des époux de Vandeul ; procès relatif à une rente viagère, p. 120. — Défenseur du sieur d'Esparbès contre les communautés de Galmets ; tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et jugées dans les anciens Tribunaux, lors de leur suppression, p. 234. — Plaide pour Louis-Philippe-Joseph contre sa femme ; les parties ne sont pas tenues de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Plaide pour d'Esparbès contre les communautés d'Hésdin : une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 245. — Plaide pour des Tilières et autres à qui Caroillon de Surmont intente une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 348. — Plaide pour Gaschot qui réclame aux marchands de bois des dommages-intérêts pour actes arbitraires et lettre de cachet, p. 368. — A plaidé pour Mme Boullenois, p. 460, n. 1.

Fournier, fermier. La Billarderie plaide contre lui ; grêle ; indemnité, I, p. 739.

Fournitures. Fournitures d'armes au ministère de la guerre, I, p. 606. — Fourniture de livres, p. 790.

Fournitures d'ameublements pour les Tribunaux de Paris, II, p. 12. — Fournitures de modes ; biens d'émigrés séquestrés ; demande de délai rejetée, p. 116. — Fournitures à faire par les entrepreneurs des abattis, paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), p. 320. — Fourniture de 6.000 chevaux de remonte ; non livraison ; restitution de 672,500 francs, dommages-intérêts, pp. 616 et 653.

Fouray (Honoré Camille de). Notes biographiques, II, p. 153.

Fouquereux Bansière réclame contre lui, comme ancien employé du Trésor, une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur-général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Fourreurs (rue des). Combas marchand linger, demeure dans cette rue, II, p. 43.

Fourrière. Frais de fourrière d'un cheval, II, p. 679.

Fox. Un boulet pleuvi par lui lapidé aujourd'hui encore les murs du château de la Grange-Bleneau, à Coupalay (Seine-et-Marne), II, p. 741, n. 3.

Fos-Amphoux (Var). La famille de Barras y est née, le 30 juin 1755, II, p. 577, n. 2.

Fradin, juge du Tribunal de cassation. Jugement du Tribunal du 3e arr. du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) cassé, I, p. 645.

Frais de voyage. Condamnation du Trésor public à payer à Tort 221,047 livres tournois pour frais de voyage à l'étranger pour le service de la Nation, I, p. 198.

Fragnier (veuve). Plaide contre le citoyen Montesquiou ; saisie exécution, II, p. 401.

Fragnier et consorts. Plaident au sujet de la succession de la citoyenne Cabinat, veuve Le Vayer, I, p. 598.

Framery. Introd., p. clxxxv et suiv. — Plaide contre la veuve Fabre d'Eglantine : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, II, p. 600 et n. 2. — Plaide contre le même : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre ; serment des experts Caron de Beaumarchais, M.-J. Chénier, Andrieux, p. 634.

Francheville et autres. Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal du 5e arr., I, p. 370.

Francfort. Custine s'empare de cette ville, II, p. 434, note.

Franche-Comté. Le duc de Duras était gouverneur de cette province, I, p. 403, n. 1.

Franchecourt (citoyenne). Plaide contre la veuve Mathis ; rejet d'une demande en nullité de legs pour cause de concubinage, II, p. 371.

Franconi, membre du Conseil général de la Commune. Député auprès des juges du 3e arr. pour les faire pénétrer dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 11.

Franchet (Bernard), valet de pied du maréchal de Soubise. Légataire du maréchal, I, p. 42.

Franchet *dit* Bertu, contrôleur des écuries du maréchal de Soubise, légataire du maréchal, I, p. 41.

Franchevelle. Chaussier était curé de cet endroit, II, p. 525.

Franconie (*Saint Denis*). Berne est président du Tribunal correctionnel de Franciade, autrement dit Saint-Denis, II, p. 860. — Semme est administrateur de ce district, p. 941.

François (Claude-Denis), musicien. Sadoul plaide contre lui et autres ; consultation relative à l'administration du Théâtre des Arts ; jugement confirmatif, II, p. 672. — Notes biographiques, n. 3.

Françoise-Lenoël. Baptisée comme fille de Moudésir et de la dame Santin, I, p. 586.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

FRANCONI (Antonio). Introd., p. CLXXVIII. Notes biographiques, II, p. 126, n. 2. — Plaide contre Neuville et La Montansier qui sont condamnés à lui payer 11,000 livres, *même page*. — Plaide contre les mêmes : paiement des honoraires et fournitures de Franconi, de son personnel et de ses chevaux pour le théâtre de la Montansier, p. 220.

FRANCONI (Jean-Gerard-Henri). Fils d'Antonio Franconi, II, p. 126, note.

FRANCONI (Laurent-Antoine). Fils d'Antonio Franconi, II, p. 127, note.

Franconville. Bellart s'y réfugie pendant la Terreur, I, p. 253.

FRANCUEIL (Dupin de). Notes biographiques, II, p. 178, n. 1.

FRANKLIN. Cité par Danton dans une circulaire aux Tribunaux, I, p. 295.

Fraternité. Invitation à la fraternité, I, p. 674.

Fraternité (Ile de la), anciennement et maintenant Ile Saint-Louis, I, p. 567.

FRECOT. Brodelet et Prevôt plaident contre lui : diffamation, I, p. 784.

FRÉDÉRIC. Droit de vote à l'assemblée primaire suspendu par l'état de domestique à gages, II, p. 379.

FRÉDÉRIC II. Bat Soubise à Rosbach, en 1757, II, p. 189, note.

FREDY. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd., p. XXVI.

Freistadt (Haut-Palatinat). Martini y est né en 1741, II, p. 580, note.

FRELET. Plaide avec d'autres contre Vilatte et Carpentier : courses de chevaux au Champ de Mars ; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers, II, p. 480.

FREMIN, huissier. Est poursuivi pour infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, I, p. 173. — Est acquitté, le 14 mars 1792, ayant commis cette infraction par ignorance, p. 184.

FRÉRON (Louis-Stanislas). Notes biographiques, II, pp. 193, n. 1, 577, n. 2, et 580, n. 1.

FRESNE (Lambert de), conseiller au ci-devant Parlement de Paris. Notes biographiques, II, p. 213, n. 1.

FRESNES (Seigneur de). Voyez Aguesseau.

Fresnes. D'Aguesseau y est né, I, p. 404, note.

FRESNOY (Duclos du), notaire. Constitution de rente viagère faite devant lui par Bourbon-Conti, I, p. 525. — Notes biographiques, *en note*.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST, ancien conseiller au Parlement de Paris. Introd., pp. XXVIX et LII.

Député du bailliage de Melun pour la noblesse, né à Paris en 1745, I, p. 3.

Obtient 372 voix pour les fonctions de juge ; premier juge élu de Paris, p. 3. — Juge du 2e arrt, p. 8. — Son installation, p. 16. — Discours qu'il prononce comme président, p. 16. — Cesse d'être député le 30 septembre ; préside le Tribunal depuis le 4 octobre 1791, p. 22, n. 1.

Prend part aux conférences chez le ministre de la justice, II, pp. 752, note, 753, 757, 758, 761, 769, 772, 776, 777, 787, 788. — Notice biographique, p. 892.

FREY (Léopoldine). Introd., p. CLXVIII. Épouse Chabot, I, p. 669, n. 1. Sa succession, II, p. 617 et note 1, p. 640.

Fribourg (Canton de). Gruyère est situé dans ce canton, II, pp. 45. — Droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, p. 139 et n. 1. — Reynold y demeure, pp. 244 et 372.

FRIQUET (femme). Nourrice du fils naturel de Maupeou et de l'actrice Contat, II, p. 164.

FROCHOT, député. La loi sur le notariat des 29 septembre-6 octobre 1791. Introd., p. XLVII et suiv.

FROCHOT, préfet. Grâce à son crédit, Bellart est nommé conseiller général de la Seine, I, p. 253, note.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoît comte). Notes biogr., I, p. 282, n. 3. — Exécuteur testamentaire de de Mirabeau, p. 282.

FROGER. Déclaré père de l'enfant d'une fille qui, dans le même temps, avait commerce avec le vicaire de sa paroisse. Introd., p. CLIII.

FROMAGEAU (J.-B.). Épouse Jeanne Boiron, II, p. 108.

FROMAGEAU (Veuve). Voyez Boiron.

FROMAGEOT. Fonde de pouvoir de Bernardin de Saint-Pierre qui plaide contre Siret : contrefaçon des *Études de la nature*, II, p. 282.

FROMENT. Les héritiers Clément plaident contre Hardre et lui : annulation pour insanité d'esprit de ventes d'immeubles, rectification de jugement, II, p. 562. — La citoyenne Chabot veuve Caussat plaide contre lui et Dulion : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, pp. 617 et 640.

FRONSAL (de). Voyez Richelieu.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

FROUART, juge au Tribunal de la Seine. Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), II, p. 503. — Rectification de jugement, p. 562. — Notice biographique, p. 892.

FROULLÉ, imprimeur. Est condamné à des dommages-intérêts pour injures et calomnies envers Brissot de Warville, I, p. 125 et note.

FRUNCK-BRENTANO. Auteur de la *Liste des prisonniers de la Bastille de 1659 au 14 juillet 1789*. Av.-pr., p. x. — Introd., p. CXXXII.

FULCHIRON ET Cie. Plaident contre La Rochefoucauld et autres : paiement de 15,200 fr. avec terme et délai, II, p. 724.

FULCHIRON (Jean-Claude). Notes biogr., II, p. 724, note.

FULCHIRON (Joseph). Notes biogr., II, p. 724, note.

Funérailles. Jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés crieurs, I, p. 175.

FURGOLE. Jurisconsulte, I, 481.

FUSILLIER (citoyenne). Bernard et sa femme plaident contre elle : défense à une nourrice qui avait la gale de continuer son état jusqu'à sa guérison, II, p. 52.

FUZELIER. Introd., p. CLXXXIX.
Auteur de vaudevilles, II, p. 457, note.

G

GABARD (dit Latour). Plaide contre la Platrière : fournitures d'ameublements, II, p. 12.

GABRILL. Plaide contre Largneze : cause continuée à une autre audience, p. 768.

Gace (Orne). Nicolas Dutocq y est né, II, pp. 607, n. 3, et 888.

GACHOT. Voyez Gaschot.

GADOLLE. Salvador plaide contre lui : application du décret du 27 juin 1793, II, p. 58.

GAERDUCK. Fournit des armes pour le ministère de la guerre, I, p. 607.

GAETE (duc de). Membre du Comité de la Trésorerie, II, p. 116, note.

Gage. Défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 541.

GAIGNE (ès noms). Dejean plaide contre lui et d'Esparbès-Lussan : testament fait *ab irato*, II, pp. 282, 324, 587, 637 et 638.

GAIGNÉ (Marc-René) ou Gaigne-Denier, doyen de l'amirauté de France. Électeur de la section des Tuileries, I, p. 5. — Élu, le 29 décembre 1790, juge suppléant de Paris, pp. 5, 6. — Juge du 3e arrt, p. 8. — Son installation, p. 11. — Siège le 3 mars 1792 : jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés crieurs, p. 175. — Siège le 13 mars 1793 : offices des jurés priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, p. 398.
Notice biographique, II, p. 892.

GAILHAC. Salm-Kyrbourg plaide contre lui : testament de Marie-Louise-Joséphine-Charlotte de Croy, veuve de Bette de Lede, II, p. 419.

GAILLARD. Obligation souscrite à son profit, II, p. 698.

GAILLARD. Prévost plaide contre lui et de Grandmesnil : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du Théâtre de la République, II, p. 271. — Le même plaide contre eux : validité de ces offres, p. 277. — Gaillard et Cie plaident contre la citoyenne Candeille, actrice : engagement au Théâtre, p. 364. — Les mêmes plaident contre Vanhove : acteur : violation de son engagement : dommages-intérêts, p. 448. — Les mêmes plaident contre la même qui est condamnée à 30,000 francs de dommages-intérêts, p. 449. — Les mêmes plaident contre Talma qui est condamné à payer 30,000 francs de dommages-intérêts, p. 449. — Plaide avec Grandmesnil et consorts contre Prévost et autres : vente du Théâtre de la République, nullité d'offres réelles, p. 535. — Neuville et la Montansier plaident contre lui et Desforges : défense de représenter des pièces de Desforges, p. 538.

GAILLARD (Félix). Boudin plaide contre lui : bail d'un pavillon des bâtiments Égalité (Palais Royal), I, p. 697.

GAILLARD et Cie. Le Trésor public plaide contre eux et Dijon et Cie : restitution d'une somme de 4 millions au Trésor, II, p. 431.

GAILLARD-LAFERRIÈRE. Fondé de pouvoir de Le Peletier : annulation d'une délibération de famille : convocation d'une nouvelle assemblée de parents pour nommer un curateur, II, p. 552. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Dutilleux contre laquelle plaide

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Rouard : bigamie, nullité du second mariage, p. 670.

Gaillard (Lefèvre, dit). La veuve Béraud plaide contre lui : location de privilège de chirurgien, I, p. 365. — Procès relatif à la même affaire, p. 467.

Gaillon (Rue). Freleau de Saint-Just y demeure. II, p. 892.

Gairal. Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, note. — Plaide pour Gaunt qui obtient une indemnité pour la perte de l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi, p. 166. — Plaide pour Jamme : annulation d'un contrat, p. 396.

Fonde de pouvoir d'Anjorrant : réclamation d'état d'enfant naturel; envoi en possession de la succession Maupeou. II, pp. 163, 164. — Fondé de pouvoir de Gouget-Deslandres et autres : dissolution de la société du journal *Le Républicain français* à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, pp. 194, 230. — Fondé de pouvoir d'Anjorrant : réclamation d'état d'enfants naturels; envoi en possession de la succession Maupeou, p. 238. — Fondé de pouvoir des héritiers de Claude de Beauharnais, contre lesquels la citoyenne Sophie plaide en recherche de maternité et de paternité, pp. 283, 288. — Plaide pour Belland et Rousselet son épouse : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 303. — Fondé de pouvoir des héritiers Longuet : confirmation d'un jugement, p. 319. — Fondé de pouvoir des mêmes : les parties sont renvoyées à se pourvoir, p. 331. — Fondé de pouvoir des fermiers d'Ormesson : succession d'Ormesson de Noyseau; levée des scellés avec description, p. 333. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Beauharnais, femme du citoyen Barral : annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, p. 355. — Fondé de pouvoir de la veuve Rome et noms : succession de Louis Denis du Séjour, terre d'Argeville; maisons à Paris; expertise, p. 356. — Fondé de pouvoir de Gouget-Deslandres qui plaide contre Grovenich : dénonciation, erreur commise de bonne foi, p. 366. — Fondé de pouvoir du même qui plaide contre Dessse : exécution d'un marché de grains, p. 378. — Fondé de pouvoir de Garsanlan-Juille : bail à vie du domaine de Bellelleur; paiement des dommages en numéraire, p. 387. — Fondé de pouvoir de Raguideau de la Fosse : paiement de loyers en numéraire, p. 421. — Fondé de pouvoir de Gouget-Deslandres contre lequel plaident Garsaulcan-Juille frères : continuation des poursuites; femme et délai, p. 500. — Fondé de pouvoir des héritiers de la veuve de Louis-François de Noailles d'Ayen, contre lesquels plaide la citoyenne Le Baillif-Menager : exécution d'un contrat de constitution de rente, p. 502. — Fondé de pouvoir d'Emmanuel Noailles : succession de Louis de Noailles, p. 546. — Défenseur officieux de Dhuez qui plaide contre les époux Larau : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, p. 629. — Fondé de pouvoir des frères Thellusson qui plaident contre la veuve Maupeou et autres, héritiers Rouault : mainlevée d'opposition, p. 686.

Gaubil. Est condamné à payer à Compagnon 750 livres pour indemnité pour la perte de l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi, I, p. 166.

Gaîté (Théâtre de la). La citoyenne Rosny est directrice de ce théâtre. Introd., p. CLXXXVIII. II, p. 737.

Galande (rue), I, p. 122. — Chateaugay demeure dans cette rue, p. 682. Berchet y demeurait, II, p. 860. — Boullanger y demeure, p. 869. — Sarot y habite n° 34, vis-à-vis la rue des Rats, p. 941.

Galiani (abbé). *Paul et Virginie* est lu en sa présence chez Mme Necker, I, p. 394, note.

Galiote. Vente d'une galiote, I, p. 797.

Gallais. Sergent plaide contre lui : affaire criminelle, II, p. 736.

Gallé. Nommé par le Directoire commis-greffier au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biographique, p. 892.

Gallien (Henri-Jacques). Notes biographiques, II, p. 538, n. 2.

Gallier (Joseph-François), dit Saint-Gérond. Faure plaide contre lui : paiement de somme, II, p. 100.

Gallissonnière (Augustin-Félix-Elisabeth Barrin, comte de la). Notes biographiques, I, p. 502, note 2.

Gallissonnière (femme La). Introd. p. CXXXVI. — Voyez Malvoisin (Jeanne Poisson de).

Lalude intente contre elle et Amelot une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 500. — Procès relatif à la même affaire, p. 561. — Procès relatif à la même affaire, p. 565. — Plaide contre Lalude qui obtient des dommages-intérêts, p. 572.

Lalude plaide contre elle : elle est déboutée de son opposition à un jugement par défaut, II, p. 442. — Lalude plaide contre elle : détention arbi-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

traire; dommages-intérêts, transaction; demande en rescision pour cause de terreur; mémoire injurieux pour les juges, suppression, p. 450.

Gallois. Notice biogr., II, p. 892.

Gallois. Nom duquel était signé le prospectus du *Censeur des Journaux*, II, p. 367, n. 2.

Gallois. Plaide avec Comprade contre Sophie Henoque : vente d'une manufacture d'armes, II, p. 142.

Galmets (Les Communautés de), dans le bailliage d'Hesdin. Plaident contre d'Esparbès : tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens tribunaux, lors de leur suppression, I, p. 233.

Galuits (Pelet de), avoué. Occupe pour Porré contre Régis : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux tribunaux, I, p. 321.

Gamache (Hôtel). Valentinois y demeure, I, p. 755.

Gamard ès-noms (citoyenne Deleaux, veuve). Plaide contre Madeleine de Champagneux et autres : mariage clandestin *in extremis*, nullité, II, p. 118.

Gamard (Étienne). Nullité de son mariage clandestin *in extremis* avec Louise Cuissart, II, p. 118.

Gambais. Le comte de Sesmaisons y est né, II, p. 660, note.

Gambais (de Laverdy, marquis de) seigneur de Nizeret. Voyez Laverdy.

Gand. Vilain XIIII est né dans cette ville, I, p. 729, n. 1. — Van der Linden et Connoot demeurent dans cette ville, p. 734.

Chatillon est président du Tribunal criminel de Gand, II, p. 874.

Gandion. Plaide contre Joly de Fleury : nullité d'une donation pour abus d'autorité, captation et fraude, I, p. 730.

Gandion et autres, héritiers de Sauveur. Font condamner Joly de Fleury, exécuteur testamentaire, à des dommages-intérêts pour cause de négligence, I, p. 745. — Plaident contre le même : renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751.

Joly de Fleury plaide contre lui et consorts : succession de J.-B. Sauveur : demande en nullité de donation et testament, II, pp. 199 et 233.

Gandolphe, membre du Conseil général de la Commune. Délégué, le 26 janvier 1791, auprès des juges du 6e arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 17.

Gandolphe-Andryane. Caron Beaumarchais plaide contre lui : saisie réelle des maisons appartenant à Beaumarchais dans Paris ; baux judiciaires, II, p. 597.

Gandon, membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

Ganilh (Charles), accusateur public. Installé au Tribunal du 1er arrt, comme commissaire provisoire du pouvoir exécutif, I, p. 290. — Sur son réquisitoire, le Tribunal du 1er arrondt ordonne que les avoués justifieront de leurs patentes pour 1793, p. 358. — Défenseur officieux. Plaide pour Duret. Duret est condamné à payer la moitié des honoraires que Duhy médecin, lui réclame, I, p. 468. — Plaide pour Turpin : nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, p. 545. — Plaide pour Molé : privilège des spectacles de Rouen, p. 162.

Notice biographique, II, p. 893.

Ganneval. Condamné à payer à la fille Lebas, pour son enfant, une pension de 300 livres, I, p. 527.

Garanger, avoué. Occupe pour les époux Nugent contre de Maisonrouge : réclamation d'état, I, p. 275.

Garat (Dominique-Joseph), ministre de la justice. Adresse une circulaire aux citoyens présidents des Tribunaux de district pour les mettre en garde contre les séparations prononcées par les Tribunaux de famille afin de tourner la loi qui confisque les biens des émigrés, I, p. 347.

Notes biographiques, II, p. 232, n. 2. — Assiste à une conférence au ministère de la justice, p. 841. — Gohier est secrétaire général de son ministère, p. 899.

Garat (Jean-Pierre), chanteur. Notes biographiques, II, p. 232, n. 2. — Saclet plaide contre lui : paiement du déménagement de la salle des concerts de Garat, *même page*.

Garches. Moreau de la Vigerie est maire de Garches, II, p. 926.

Garcin (époux). Les époux Favreau et Vallot plaident contre eux : question d'état ; prescription : des personnes regardées pendant 45 ans comme légitimes ne peuvent être déclarées bâtardes adultérines, I, p. 492.

Gard. Sainte-Aulaire est député du Gard, II, p. 649, note. — Robin est commissaire du Roi dans le Gard, p. 937.

Garde. Garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, II, p. 357.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Garde-bourgeoise. S'exerçait sur les terres roturières ou vilenages; subsiste alors que la garde noble est supprimée, I, p. 114 et note.

Garde-noble. S'exerçait sur les fils de possesseurs de fiefs; abolie le 6 mars 1790, I, p. 114 et note.

Garde (Anne de la). Épouse de la Tude, I, p. 500, note.

Garde aux Valets (Mouchard de la), veuve Beauharnais, Marie-Anne-Françoise, dite Fanny. Voyez Mouchard.

Gardes du commerce. Arrêté du Tribunal du 1er arrondt les concernant, I, p. 167.

Gardes-Françaises (section des). Denis Boulanger était juge de paix de cette section, II, p. 869.

Garnier. Bourdon Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre lui et autres; affaire du théâtre de Beaujolais; jugement obtenu par collusion; tierce opposition, II, pp. 549 et 583.

Garnier (François-Clément Privat de). Thoulouze plaide contre lui; écrits diffamatoires, dommages-intérêts, II, p. 659. — Notes biographiques, *en note*.

Garin. Le Hodey plaide contre lui; mission de Le Hodey en Belgique, I, p. 780.

Garnery, libraire-éditeur. Introd., p. cvc.

Loue un logement à Manuel, rue Serpente, I, p. 145.

Mercier plaide contre lui; manuscrit d'une *Histoire de la Vendée*, I, p. 420. — Merlin plaide contre lui; contrefaçon des *Contes Moraux* de Marmontel, p. 585.

Garnier. Plaide contre lui; apposition de scelles sur le greffe d'une justice de paix; abus d'autorité, II, pp. 21 et 24.

Garnier, notaire. Louis-François-Joseph, comte de la Marche, fait devant lui cession de diverses rentes à Louis Stanislas Xavier, I, p. 241.

Garnier (Charles-Georges-Thomas). Commissaire du Roi près le Tribunal du 3e arrondt, I, p. 23, note. — Jugement qui rejette l'intervention de la corporation des perruquiers locataires dans un procès engagé entre un perruquier propriétaire d'un office et un perruquier locataire; conclusions de Garnier, p. 99. — Jugement qui ordonne l'impression et l'affichage des dispositions des lois nouvelles relatives aux préliminaires de conciliation; réquisitoire de Garnier, p. 101 et suiv. — Discours qu'il prononce en requérant l'enregistrement de la loi relative au respect de la loi et de ses organes, p. 129. — Demande au Tribunal de ne pas faire droit à la requête d'un sieur Rousseau qui sollicite la nomination d'un conseil judiciaire, Rousseau n'étant pas dans un cas d'interdiction légale; ses conclusions, p. 136 et suiv. — Ses conclusions dans l'affaire demoiselle Levacher contre veuve Dubois, femme Lenoir; recherche de paternité, p. 148 et suiv. — Requiert que les huissiers et les avoués soient obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Son réquisitoire contre Fremin et Saulnier, huissiers; infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791 qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimées, p. 173. — Sur son réquisitoire, Fremin et Saulnier ayant fait opposition au jugement le Tribunal acquitte ces deux huissiers parce qu'ils n'ont eu ni l'intention ni la volonté de commettre un délit, p. 185. — Son réquisitoire dans l'affaire Bougaut contre Gautier de Saint-Charles; la garde des enfants naturels doit être confiée à celui des deux parents qui leur a manifesté le plus de tendresse, p. 209 et suiv. — Le 10 août 1792 il n'y a pas d'audience au Tribunal du 3e arrondt, personne ne s'étant présenté, p. 289. — Le 16 août 1792 la loi qui suspend les commissaires du Roi n'est pas encore notifiée au Tribunal, p. 290. — Ses dernières conclusions comme commissaire du Roi; affaire Dijon contre de Roquemont, p. 292. — Est remplacé par Brosselard; puis, est nommé commissaire national à Auxerre, p. 292, n. 1.

Est remplacé par Brosselard Emmanuel, II, p. 871. — Notice biographique, p. 893.

Garnier-Launay (François-Pierre). Introd., p. lxxvii.

Nommé, par le Comité de salut public, juge au Tribunal du 1er arrondt; son installation, I, p. 705. — Siège le 3 floréal an II (22 avril 1794); vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant roi, p. 710. — Siège le 5 floréal an II (24 avril 1794); demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 712. — Siège le 7 floréal an II (26 avril 1794); diffamation et injures publiques, p. 717. — Siège le 17 floréal an II (6 mai 1794); société de l'Encan national, p. 725. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794). Saint-Hurugue et Sartine sont condamnés à des paiements de sommes envers Vaillant, p. 748.

Notice biographique, II, p. 893. — Principales publications, *même page*.

Garran de Coulon, avocat. Électeur de la section du Théâtre Français. Introd., p. xxxix.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Elu, le 2 décembre 1790, juge de Paris, I, p. 4. — Fait partie de la 3e colonne, p. 8. — Nommé au Tribunal de cassation, p. 9. — Son installation, p. 20.
Notice biographique, II, p. 894. — Est remplacé par Millet de Gravelle, p. 924.

Garrau, député de la Gironde. Envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, II, p. 158, n. 1.

Garsaulau-Jullie. Plaide contre Gougel-Deslandres et sa femme : bail à vie du domaine de Bellefleur, paiement des fermages en numéraire, II, p. 387. — Plaide contre les mêmes : continuation de poursuites, terme et délai, p. 500.

Gaschot. Plaide contre les marchands de bois pour actes arbitraires et lettre de cachet : sa demande est repoussée, I, p. 368. — Obtient des dommages-intérêts pour détention illégale, p. 526. — Les marchands de bois sont déboutés de leur opposition, p. 680. — Les marchands de bois sont condamnés envers lui à des dommages-intérêts pour actes arbitraires, p. 694. — Procès relatif à la même affaire, p. 728.
Plaide contre Leclerc et autres marchands de bois : actes arbitraires : lettres de cachet ; dommages-intérêts, II, p. 228. — Le Peletier de Morfontaine plaide contre lui et se désiste de sa demande de dommages-intérêts, p. 383. — Le même plaide contre lui : affaire des marchands de bois ; arrestation ; dommages-intérêts, p. 432. — Plaide contre Elignard La Faulotte : actes arbitraires : lettre de cachet ; dommages-intérêts, p. 599.

Gasse. Mainlevée d'oppositions formées entre ses mains, II, p. 653.

Gastaldi, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Estier, II, 655, n. 3.

Gasteau. Clavaréau plaide contre lui : résiliation de bail, I, p. 516.

Gatrez ou Gattrez ou Gastrez (Ambroise-Jean-Baptiste-Pierre-Ignace), accusateur public. Introd., p. LXXIX.
Défenseur officieux. Plaide pour Choquet et consorts contre Lamarche : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, I, p. 372. — Homme de loi, nommé accusateur public près le tribunal du 3e arrondt, p. 423. — Plaide pour Vergnier et consorts contre Miquel : dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 440. — Fonde de pouvoir des cochers des voitures de la Cour, p. 630. — Son serment et son installation, p. 772. — Publication de l'arrêté qui le nomme, p. 774.
Fait fonctions de juge le 17 thermidor an II (4 août 1794) au Tribunal du 3e arrondt : serment de Perron, greffier provisoire, II, p. 8. — Siège le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : vente d'office et pratique d'un notaire ; contre-lettre : restitution, p. 80. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Son installation à la 4e section, p. 298. — Siège le 18 thermidor an IV (5 août 1796) comme faisant fonctions de substitut : testament fait *ab irato*, p. 324. — Siège le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796) : vacation, p. 335. — Remplace Berthellon, p. 861, sous le mot Berthellon. — Notice biographique, p. 894.

Gaubault (Angélique-Sophie), surnommée Laportalière. Plaide contre Jeanne Charpin : recherche de maternité : nullité d'un désistement dans les questions d'état, II, p. 564.

Gaube (Gascogne), I, p. 115, note 2.

Gauche. Requiert, en qualité de commissaire du Roi par intérim, que les commis-greffiers, avoués et huissiers, soient tenus de justifier de leurs patentes, I, p. 180.

Gauche (Veuve). Voyez Charpin Jeanne.

Gaucher. Plaide contre Bire qui est condamné à payer la gravure du portrait de son père, II, p. 94.

Gaucourt (Aglaé-Henriette-Calixte-Flore), veuve de Jacques des Acres de Laigle. Plaide contre Lucidor, femme séparée de Corbin : succession de Jacques-Louis-François des Acres de Laigle, réclamation d'état d'enfant naturel, II, p. 647. — Notes biogr., note 1.

Gaucourt (Mathias-Raoul de). Notes biogr., II, p. 647, note 1.

Gaucourt (Sylvain-Nicolas-Raoul de), mestre de camp de cavalerie. Notes biogr., II, p. 647, note 1.

Gaudard-Saint-Hilaire (citoyenne). Titre de rente viagère constitué à son profit, II, p. 441, note 1.

Gaudray (Jacques-François), notaire à Paris, II, p. 10.

Gaudron (Pierre). Plaide contre Chamillard : liquidation de la charge de major de la prévôté de l'hôtel, II, p. 27.

Gaudry. Auteur de l'*Histoire du Barreau de Paris*. Av.-pr., p. x.

Gaujac, ancien agent de change. Plaide contre Haller : paiement de créance ; dépréciation des assignats ; pièces perdues ; certificat donné par les juges, II, p. 701.

Gaulbrée-Boulleau (Jean-Louis), notaire à Paris. Sa prestation de ser-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ment) notes biographiques, II, p. 46 et note 3.

Gauthier de Bialzat ou Gauthier-Bianzat. Introd., p. LXXXVII.

Député : chu juge le 10 décembre 1790, I, p. 4. — Juge du 4e arr., p. 7. — Son installation p. 14. — Siège le 20 mars 1792 : liquidation d'un office, condamnation du vendeur comme stellionataire, pour fausse déclaration des charges hypothécaires dont l'office était grevé, p. 194. — Siège le 20 mars 1792 : suppression d'un écrit produit en justice comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, p. 195. — Siège le 24 avril 1792 : sont nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôles, p. 214. — Siège le 1er mai 1792 : réclamation d'état, p. 226. — Siège le 22 mai 1792 : l'inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des deux sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers dits Pinmets porteurs de charbons pour subvenir à leurs besoins en temps de maladie p. 246. — Siège le 31 mai 1792 : le Tribunal refuse d'admettre l'heureux à exercer les fonctions d'avoué, p. 249. — Siège le 16 juillet 1792 : réclamation d'état, p. 270. — Préside le 8 ventôse an VIII (27 février 1800) : séparation de biens, p. 734. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la 3e section, p. 748.

Notice biogr., II, p. 895. — Principales publications, *même page*. — Figure sur la liste des candidats désignés par le Grand Juge, p. 969.

Gauthier-Desgoutins. Juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544. — Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, p. 694.

Gauthier. La veuve Lavoisier plaide contre lui : restitution de reconnaissances du Mont-de-Piété : paiement en mandats territoriaux d'après l'échelle proportionnelle de la loi du 15 germinal an IV, II, p. 300.

Gauthier (André-Marie). Leroy-Neuvillette plaide contre lui, demande en paiement d'avances, frais et honoraires, I, p. 704.

Gauthier. Colignon plaide contre lui : demande en paiement de deux caisses de pistolets, I, p. 691.

Gauthier de l'Ain ou Gauthier dit de l'Ain. Notes anonymes données sur lui, comme juge, II, pp. 972 et 974.

Gauthier des Orcières (Antoine-François), ancien juge de paix à Reims. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé une seconde fois par le Directoire juge au Tribunal de la Seine, p. 254. — Notice biogr., p. 895.

Gaux. Artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Gayet, avoué. Occupe pour Vassal : liquidation de la succession d'Antoine Louis Seguier, I, p. 248.

Gayet. Conseil judiciaire de Dubousset d'Herecourt. Plaide contre lui : le Tribunal décide qu'est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt imposant à l'emprunteur la condition de ne pas révoquer son Conseil judiciaire et la procuration qu'il lui a donnée, I, p. 134 et s.

Fondé de pouvoir des époux La Guepeys : liquidation des reprises de la veuve de Ségnier, II, p. 144.

Gayoty. Plaide contre Lenoir, Mezières et autres : revendication d'objets mobiliers, II, p. 288.

Gay, receveur général des finances. Notes biogr., II, p. 681, note 2.

Gay. Plaide contre le citoyen Jarente qui est condamné au paiement de 240 francs montant d'un prêt, II, p. 676.

Gayant. Plaide contre l'évêque de l'Yonne : le Tribunal du 5e arrond[t] sur un appel comme d'abus, maintient Gayant dans la possession civile de la cure de Beaune, I, p. 94.

Gazette de France (La). Son premier numéro remonte au 1er mai 1631. — Reproduit un article calomnieux de la *Feuille du jour ou Courrier universel*, II, p. 596. — Notice, p. 596, n. 2.

Gazette de Paris (La). Organe attitré des adversaires de la Constitution civile du Clergé, I, p. 46, note. — Barnabé Farmain de Rozoi, dit Durozoi, défend le roi Louis XVI dans la *Gazette de Paris*, p. 449, n. 1.

Gazette des Deux, I, p. 94 et note.

Gazette des nouveaux Tribunaux, I, pp. 58 et 182, n. 1; p. 166, note, pp. 216 et 235, note; p. 292, note.

Gelé. Les Régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453. — Les mêmes plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, p. 477.

Gelé (Toussaint Le Ragois de Saint-André de). Son consul fait un testament en faveur de Perronnet à charge par celui-ci de lui faire, à son décès, remise du mobilier, II, p. 417.

Gendarmerie (La). I, p. 24.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gênes. Lieu de naissance de Facrice Lange, Introd., p. LXXXII.
Les Grimaldi sont originaires de cette ville, I, p. 498, note. — Fesch, oncle de Bâlois, est au service de Gênes, et p. 582, note. — Pozzo et Boggiano habitaient Gênes, p. 621.
Elisabeth Lange y est née, II, p. 357. — De Spinola était envoyé de Gênes, p. 742, note.

Gênes (Habitants de la ville de). Plaident contre Caudier : lettres de représailles, I, p. 335. — Plaident contre le même, p. 620.

Genève. Pierre Jodin est né à Genève, I, p. 120, n. 2. — Lieu de naissance de Jacques Necker, p. 646, note.
Montesquiou fuit à Genève, II, p. 326.

Genevois, membre du Tribunal de Cassation, II, p. 125.

Génissieu (Charles-François-Jean-Joseph-Victor). Nommé juge au Tribunal de la Seine : démissionnaire avant son installation. II, p. 252. — Adresse, comme ministre de la justice, une circulaire sur le paiement des lermages en nature et le remboursement des créances, soit en assignats, soit en numéraire, sur la rédaction des jugements, la composition des Tribunaux jugeant les appels et sur le service des huissiers, p. 291. — Notice biogr., p. 896.

Genlis (Mme de). Notes biographiques, II, p. 95, n. 2, et p. 440, n. 1.

Gensonné. Sur son rapport, le 15 août 1792, l'Assemblée législative décrète que les expéditions exécutoires des jugements des Tribunaux seraient intitulées : Au nom de la Nation française, I, p. 288, note.

Geoffroy. Plaide contre sa femme, née Charve : demande en divorce pour cause de dérèglement des mœurs, II, p. 189.

Geoffroy. Critique l'actrice Contat, I, p. 581, note.

Geoffroy (abbé). Condamné à mort pour fabrication et distribution de faux assignats, II, p. 789.

Geoffroy (Etienne-Mathurin). Elu juge suppléant du Tribunal civil de la Seine, II, p. 251. — Notice biogr., p. 896.

Geoffroy (Paul). Commis-greffier du Tribunal du 6e arrond., I, p. 424.

Geoffroy (Simon). Introd., pp. LXXI et LXXVII.
Elu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 5e arrond., p. 421. — Employé au service criminel, p. 423. — Siège au Tribunal du 5e arrond. le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : dommages-intérêts pour la perte d'un manuscrit, p. 601. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : partage et succession, p. 609. — Siège le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) : révocation de libération pour cause d'ingratitude, p. 637. — Siège le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : dommages-intérêts pour plainte calomnieuse, p. 639. — Siège le 28 frimaire an II (18 décembre 1793) : réparation d'honneur par acte au greffe, p. 646.
Notice biogr., II, p. 897.

Geoffroy d'Assy. Notes biogr., II, p. 897.

Geoffroy de Bly. Notes biogr., II, p. 897.

Geoffroy de Chaumais. Notes biogr., II, p. 897.

Geoffroy de Montiany. Notes biographiques, II, p. 897.

Geoffroy-Langevin (Rue), située près de la rue Sainte-Avoye, II, p. 936. — Vermeil y habite, n° 25, p. 950.

Geoffroy-Lasnier (Rue). D'Augy demeurait dans cette rue, n° 36, II, pp. 837. — Située près de la rue Saint-Antoine, 880. — Lauvin de Montplaisir y habite, n° 20, p. 910.

Georges (citoyen). La citoyenne Lambert plaide contre lui : déclaration de paternité, I, p. 599.

Georges (Marie-Françoise). Déclarée fille du citoyen Georges, I, p. 599.

Georges (Nicolas-François). Introd., p. LXXVIII.
Elu greffier, I, 418. — Greffier du Tribunal du 8e arrond., p. 424. — Sa destitution, p. 778.
Notice biographique, II, p. 897.

Georges (Rue). Tomtom y demeure, II, p. 679.

Gerantet, négociant à Marseille. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 432.

Gerdret (André), homme de loi. Elu juge suppléant du 1er arrond., juin 1791, I, p. 9. — Siège le 17 septembre 1791, affaire Foulon contre Fouchu-Beauteau : recherche de paternité, p. 109. — Siège le 30 septembre 1791, le Tribunal décide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la garde-noble et de ne laisser subsister que la garde bourgeoise, p. 144. — Siège le 5 octobre 1791 : le Tribunal rejette une demande en réparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 147. — Siège le 18 nov. 1791 : affaire de réparation d'honneur, p. 121. — Siège le 3 décembre 1791 : homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Mirabeau.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

l'armé, p. 131. — Siège le 9 déc. 1791 : est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt qui impose à un emprunteur la condition de ne pas révoquer le Conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice et la procuration par lui donnée à ce Conseil, p. 134. — Siège le 24 déc. 1791 : privilège de la dame Séguier, séparée de biens, sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Siège le 18 janvier 1792 : un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Siège le 8 février 1792 : le commissaire du Roi peut-il faire tierce opposition aux jugements rendus sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes sujettes à communication? p. 163. — Siège le 15 février 1792 : le Tribunal fait un règlement sur les référés, p. 164. — Siège le 18 février 1792 : liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166. — Siège le 25 février 1792 : arrêté concernant les avoués, commis-greffiers, huissiers-audienciers et autres, gardes du commerce, greffiers des juges de paix et curés des paroisses du 4e arr., p. 167. — Siège le 15 mars 1792 : revendication par l'Etat de quinze tableaux représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, p. 185. — Siège le 14 mai 1793 : le Tribunal du 2e arr. décide qu'un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années est valable, p. 239. — Siège le 16 mai 1792 : les parties ne sont pas obligées de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Siège le 6 juillet 1792 : testament d'Holbach, p. 261. — Siège le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Siège le 1er août 1792 : privilège du retient sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Siège le 4 août 1792 : l'engagement d'un comédien n'est pas un acte de commerce, p. 286. — Siège le 6 novembre 1792 : expropriation pour la formation de la place du Palais de justice : indemnités demandées, p. 339. — Nommé, par la Convention, président du Tribunal du 5e arrond., p. 426.

Préside le Tribunal du 5e arrond. Le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) : condamnation d'un plaideur à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause, commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Préside la 3e section, le 18 frimaire an IV (9 déc. 1795) : liquidation de la succession de Joly de Fleury, p. 265. — Préside la 3e section, le 2 nivôse an IV (23 décembre 1795) : exécution du testament de Paul-Edouard Ralelis de Saint-Sauveur, p. 269. — Préside le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) : provision alimentaire accordée à la veuve Baudard de Saint-James à la suite d'une saisie, p. 271, n. 1. — Preside le 4 nivôse an IV (25 déc. 1795) : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions, pour prix de la vente de la salle de spectacle du Théâtre de la République, p. 271. — Préside le 21 nivôse an IV (14 janvier 1796) : validité de cette offre, p. 277. — Préside le 19 pluviôse an IV (8 février 1796) : contrefaçon des *Etudes de la Nature*, p. 282. — Preside le 24 pluviôse an IV (3 février 1796) : liquidation d'une société formée pour acquérir en commun des droits successifs, p. 284. — Préside le 26 pluviôse an IV (15 février 1796) : successions de Paul Lefèvre d'Ormesson de Noyseau et de sa femme, p. 285 et n. 2. — Preside le 8 ventôse an IV (27 février 1796) : revendication de meubles, p. 287. — Siège à la 4e section le 11 germinal an IV (2 avril 1796) : liquidation d'une commode détournée d'une succession, p. 299. — Notice biogr., p. 897. — Rapport présenté en exécution du sénatus-consulte du 12 octobre 1807 par Gérard, procureur général impérial de la Cour de justice criminelle de Paris, p. 966.

Gérard. Trubert plaide contre lui trouble apporté à la jouissance d'un locataire (Trubert) exerçant la profession de notaire, I, p. 540.

Gérard. Plaide contre Crefot et Domergue : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, I, p. 793.

Gérard, membre du Conseil général de la Commune. Délégué pour introduire dans l'auditoire les juges des 2e et 4e arrts afin qu'il soit procédé à leur installation, I, pp. 11 et 15.

Gérard (Michel). Introd. p. CLXXXVII.
Député de Rennes aux Etats généraux ; cultivateur ; sert de type à Boursault pour sa pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, I, p. 183, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gérard (la maréchale). Fille du général Valence, II, p. 95, n. 2.

Gérard, défenseur officieux. Plaide pour la veuve d'Ormesson : succession d'Ormesson de Noyseau ; levée des scellés avec description, II, p. 335.

Gerardin (Théodore-Louis), notaire à Paris, II, p. 19.

Gerbier (Pierre-Jean-Baptiste), Introd., p. ccxiii, célèbre avocat au Parlement de Paris.
Notes biogr., I, p. 715, note Recouvrement d'une créance lui appartenant, *même page*.
Est attaqué au cours du procès de la Londe, II, p. 120, note.

Gerbol (de), joueur. De concert avec de Roquemont fait perdre à Dijon 40,000 livres, I, p. 291.

Gerle (dom), ex-chartreux. Ses relations avec Catherine Théot, II, p. 304 note.

Germain (Comte de Saint), ministre de la guerre. Remplacé en 1777 par Montbarey, I, p. 51, note.

Germain (Dlle). Épouse Geoffroy, II, p. 897.

Germain (Louis). Personnage fictif indiqué comme père de deux enfants de Marie Thunot : recherche de paternité, II, p. 222.

Germain (Sophie). Célèbre mathématicienne, II, p. 897.

Germain (Enclos de la ci-devant abbaye Saint). Labauche y habite, II, p. 103.

Germain (Faubourg Saint). Sophie anonyme demeure dans une pension de jeunes citoyennes faubourg Saint-Germain, n. 1495. Introd., p. ccv.
La rue et barrière de Grenelle sont situées dans ce faubourg, p. 764.
La citoyenne Mondesir, désignée sous le nom de Sophie anonyme, femme du citoyen Dehré, y demeure, II, p. 40.

Germain-l'Auxerrois (Cloître Saint). Bondin y demeure, p. 697.

Germany (M. et Mme). *Paul et Virginie* est lu en leur présence chez Mme Necker, I, p. 391, note.

Gervais. Oudaille Sainte-Luce plaide contre lui : dommages-intérêts pour calomnie, II, p. 146. — Le même plaide contre lui : injures par la voie de la presse ; faits révolutionnaires, amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520.

Gervais. Plaide contre Roque-Montgaillard : location de voitures, I, p. 790.

Gésine. Jugement du Tribunal du 1er arr. la fille Poulon réclame 600 livres à de Fonchaleau pour subvenir à ses besoins jusqu'au temps de ses couches et pour frais de gésine, I, p. 169. — Jugement du Tribunal du 6e arr. La fille Colandrin intimite qu'elle est enceinte des œuvres de Levasseur ; elle est admise à en faire la preuve et celui-ci est condamné à lui payer à titre de provision, 96 livres, pp. 110 et s. — Exécution provisoire des condamnations pour frais de gésine, p. 288. — Frais de gésine et dommages-intérêts envers la mère, p. 335. — La seule déclaration de grossesse ne donne pas droit à une provision de frais de gésine, p. 434. — Boisneux est reconnu père de l'enfant dont la fille Pagnon est enceinte et condamné à servir à celle-ci 600 livres à titre de frais de gésine, p. 384. — Affaire Compry contre Chabot : frais de gésine, p. 669.
Mineure ; femme divorcée ; recherche de paternité : enfant conçu avant le divorce ; frais de gésine ; partage d'opinion, II, p. 74.

Geslin. Affaire Geslin et Brunceau : droit de vote à l'assemblée primaire, II, p. 379.

Gestas (citoyen). Plaide contre Charpentier, tuteur *ad hoc* des mineurs Gestas : révocation de donation par survenance d'enfant ; enfant survenu affilié dès le berceau à l'ordre de Malte ; partage fait en fraude de la loi ; annulation, II, p. 713.

Gestas (Famille des), marquis de Lesperoux. Notes biographiques, II, p. 713, n. 2.

Gesvres (Potier de) (Louis-Joachim-Paris). Sa succession : notes biographiques, II, p. 556 et n. 3, p. 642.

Ges. I, p. 96, note.

Giard, notaire à Paris. Démissionne, II, p. 16.

Giné, notaire. Notes biographiques, I, p. 312 et n. 1.
Reçoit le testament de Curtius, II, p. 60. — Exécution d'un contrat de rente viagère passé devant lui, le 1er mai 1790, p. 663. — Exécution du testament olographe d'Eusèbe-Félix Chaspoux de Verneuil, déposé au rang de ses minutes, le 31 mars 1791, pp. 664 et 688.

Ginet aîné, notaire à Paris, II, p. 14. — Est remplacé par Moutard, p. 442. — Le testament de Marie-Antoinette Brousse, femme La Portelle, et déposé chez lui, p. 615.

Ginet de Lisle, notaire à Paris. Prédécesseur de Jacquelin : son étude est continuée aujourd'hui par Me Marot, II, p. 668 et n. 1.

Gibier. Dégâts causés par le. Dommages-intérêts accordés en réparation des dégâts causés par le gibier sur la terre de Sarcelles, I, p. 387.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Gicquel défenseur officieux. Plaide pour la veuve Saint André : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, II, p. 417 — Fondé de pouvoir de Balby Senarega contre lequel plaide sa femme : incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 601 — Fondé de pouvoir de Anne-Madeleine Mazoyer, femme divorcée de Varanchau de Saint-Genies, qui plaide contre d'Esparbès-Lussan : testament fait *ab irato*, pension alimentaire, p. 637.

Gien (Claude-Henri Feydeau de Marville, comte de). Notice biographique, II, p. 83.

Gien. De Marville était comte de Gien, II, p. 83, n. 2.

Gilles (Veuve), émigrée. Héritière de Magon de Lalande, II, p. 84.

Gillet (citoyenne). La nomination de son conseil judiciaire est annulée, I, p. 595.

Gillies Gaspard de), conseiller au Parlement. Achète l'hôtel Carnavalet II, p. 360, n. 1.

Gilly (Elisabeth-Sophie), femme Jancourt. Sa succession, II, pp. 389 et 411. — Notes biographiques, *en note*.

Gilly (Pierre). Notes biographiques, II, p. 411, note.

Ginguené Chamfort et lui fondent une Revue : *La Décade*, II, p. 5, note.

Ginoux. Directeur des domaines, I, p. 701, note.

Ginoux. Caution de Fortier, affaire des voitures de la Cour, I, p. 146. — Procès relatif à la même affaire, p. 583. — Procès relatif à la même affaire, p. 630. — Plaide contre Chevegrand, voitures de la Cour, p. 794.

Ginoux (citoyen César). Angélique Gaubault plaide contre lui et Jeanne Charpin : recherche de maternité : nullité d'un désistement dans les questions d'état, II, p. 364. — Plaide contre Jeanne Charpin : séparation de biens, demande en continuation de communauté rejetée, p. 365.

Ginoux (veuve). Voyez Charpin Jeanne.

Gion. Plaide contre Micalef : le courrier de la malle, responsabilité du transporteur, I, p. 750.

Girard (citoyen). Le citoyen Valentin plaide contre lui : abus de confiance au préjudice d'un détenu, restitution de la somme détournée, II, p. 486.

Girard (Toussaint-Charles), notaire. Notes biographiques, II, p. 10 et n. 3.

Girard, président du Tribunal du 3e arrt. Préside le 17 fructidor an III (3 septembre 1795) : Labrousse-Verteillac est condamné à payer à Vaultain 26 000 livres, II, p. 205. — Préside le 6 frimaire an IV (27 novembre 1795) : dommages-intérêts pour avoir traité l'adversaire de subornenr de témoins, p. 241.

Girard de Bury (François), ancien procureur au Parlement. Élu, le 19 janvier 1791, juge suppléant de Paris, en remplacement de Quesnay de Saint-Germain, démissionnaire, I, p. 9. — Son installation, p. 16. — Défenseur officieux, plaide pour le Procureur général syndic du département de Paris contre Pech : le Tribunal du 1er arrt décide qu'un religieux relevé de ses vœux ne peut reclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Siège le 20 avril 1792 : les professeurs de médecine qui exercent en même temps auprès des malades, à titre utile et non gratuitement, la profession de médecin, sont assujettis à la patente, p. 207. — Siège le 28 juin 1792 : dommages-intérets pour arrestation et vexations arbitraires, p. 238. — Est nommé commissaire provisoire du pouvoir exécutif, remplace Lesueur, p. 300, n. 1. — Siège le 27 mars 1793 : demande en divorce formée par un bigame, p. 414. — Le même jour : dommages-intérets pour arrestation arbitraire, p. 412. — Nommé par la Convention commissaire national près le Tribunal du 4e arrt, pp. 426 et 796. — Fondé de pouvoir de la veuve d'Ormesson émancipation d'Ormesson de Noyseau, p. 370. — Fondé de pouvoir de Barral contre lequel plaide la citoyenne Foin : enfant naturel ; pension alimentaire ; mode de paiement, p. 449. — Fondé de pouvoir du même : les pensions alimentaires obtenues par des enfants naturels, pendant la dépréciation du papier-monnaie, ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de dépréciation, p. 528. — Fondé de pouvoir des créanciers, syndics et directeurs des droits des autres créanciers de la succession de Louis-François Armand du Plessis-Richelieu : succession de celui-ci, p. 532. — Notice biographique, p. 897. — Remplace Lesueur, p. 945.

Girardin (Mme Emile de). Notes biographiques, II, p. 681, n. 2.

Giraudet, membre du Tribunal de Cassation. Siège le 10 septembre 1792 : le Tribunal casse un jugement du Tribunal du 3e arrt du 21 mai 1791 ; affaire Formentin contre Bardel et dame Bardel, I, p. 75.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Girault. Fondé de pouvoir de la veuve Vandenyver : recherche de paternité rejetée, II, p. 386.

Girault ès-noms. Plaide contre Anjorrant et autres : réclamation d'état d'enfant naturel ; envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 163, 164, 209 et 210. — Auguste-Louis Meaupou plaide avec lui contre Lecocq ès-noms et la citoyenne Trouillet-Larochie : partage de la succession de René-Ange-Augustin de Maupeou, p. 515.

Girbt Condamné envers Guyard à des dommages-intérêts pour diffamation insérée à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85.

Giret-Dupré. Collaborateur de Warville. Introd., p. cxcvii.
Est condamné à des dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, I, p. 511. — Notes biographiques, *en note*.

Girodde ou Girodde. Fondé de pouvoir de Moulager : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, II, p. 68. — Fondé de pouvoir de Mehée de la Touche : demande en paiement d'un mémoire d'impression pour le *Repaire* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, p. 205. — Fondé de pouvoir du citoyen Girard contre lequel plaide le citoyen Valentin : abus de confiance au préjudice d'un détenu ; restitution de la somme détournée, p. 486. — Fondé de pouvoir d'Oudaille Sainte-Luce qui plaide contre Gervais : injures par la voie de la presse, faits révolutionnaires ; amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520. — Fondé de pouvoir de Thouzouze qui plaide contre le citoyen Garilhe : écrits diffamatoires, dommages-intérêts, p. 659.

Girodet. Introd., p. clxxxii.
Peintre. Sa querelle avec la comédienne Lange, II, p. 357, n. 3.

Gironde. Boyer-Fonfrède est député de la Gironde à la Convention, II, p. 594, note. — Duchatel est député de la Gironde au Conseil des Cinq-Cents, en 1795, p. 700, note. — Treilhard est commissaire dans la Gironde, p. 947.

Giroud. Greffier du juge de paix de Popincourt, II, p. 56.

Giroud. Protestant : son mariage est célébré à l'audience du Tribunal du 5e arr., I, p. 122 et s.

Girolla. Fondé de pouvoir. Voyez Giroust.

Giroust. Est condamné à restituer à Mallim le prix de la survivance de la charge de surintendant de la musique du ci-devant Roi, I, p. 324.

Giroust, accusateur public près le Tribunal du 2e arr., I, p. 420.

Giroust. Défenseur officieux de M. de Commerre dans le procès en séparation de corps qui lui a été intenté par sa femme, I, p. 60. — Sa plaidoirie, p. 62 et s.
Fondé de pouvoir de Buisson contre lequel plaide Mercier : Les *Annales patriotiques et littéraires* ; abus du nom de Mercier ; dommages-intérêts, II, p. 418. — Fondé de pouvoir de Garnery manuscrit d'une histoire de la Vendée, p. 429. — Fondé de pouvoir de Madeleine Wamel, épouse Rewbell contre laquelle plaide son mari : divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire ; mesures provisoires, pp. 648 et 657. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Rewbell qui plaide contre son mari : déboute d'opposition, p. 709. — Notice biographique, p. 898.

Giroust, notaire. Anne Hesse Rheinfels, veuve Soubise, plaide contre lui : paiement de somme, II, p. 188. — Destitué, p. 534.

Giroux (César). Cautionne Portier, entrepreneur des voitures de la Cour, I, p. 496. — Plaide contre Prague et autres affaire des voitures de la cour, p. 731.

Giry membre de l'Institut. Un des auteurs de la *Grande Encyclopédie*. Av.-pr., p. viii.

Gisolles, I, p. 564, note.

Gisors. De La Rochefoucauld d'Enville y fut tué, I, p. 394, note.

Gît-le-Cœur (Rue), II, p. 949.

Gittard, notaire à Paris. Sa démission ; son étude est continuée aujourd'hui par Me Gastaldi, II, p. 655 et n. 3.

Giustiniani, ambassadeur de la République romaine. Bezia plaide contre lui : incompétence ; un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, II, p. 738.

Glascow. Daniel Wilson naquit dans cette ville en 1789. Av.-pr., p. ii, n. 1.

Glasson. Un des auteurs de la *Grande Encyclopédie*. Av.-pr., p. viii.

Gleury (Charles-Augustin-Arthur), notaire à Paris. Continue l'étude Mathieu, II, p. 15, n. 3.

Glower. Affaire Glower : confiscation des biens des Anglais, I, p. 787.

Godeau (Adrien-Nicolas). Introduct., p. lxvi.
Élu juge mars 1793, I, p. 417. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Siège le 4 avril 1793 : divorce et ses conséquences, p. 429. — Siège le 11 avril 1793 : la seule déclaration de grossesse ne donne pas

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

droit à une provision de frais de gésine, p. 434.
Notice biographique, II, p. 898.

Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris. Fournel soutient l'appel comme d'abus introduit par lui, Introduct., p. xcv.
Tribunal du 3e arr., audience du 24 mars 1791 : appel comme d'abus, I, p. 45 et note. — Son élection et discours qu'il prononça lorsqu'il fut nommé évêque, p. 46, note.

Gobelins, I, p. 7.

Gobert (Pierre-Louis). Fonde de pouvoir de Barba contre lequel plaide la Ve d'Eglantine : contrefaçon de « l'Intrigue épistolaire » de Fabre d'Eglantine, II, p. 471. — Notice biograph., p. 898.

Gobet, avoué. Occupe pour Teisson ; est inconstitutionnelle une demande en dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale, I, p. 259.

Godard. Envoyé comme commissaire, en 1791, dans la Loire, II, p. 888, sous le mot Durouzeau.

Godard. Défenseur officieux de Cojancez et consorts propriétaires du *Journal de Paris* : jugement du Tribunal du 2e an[e] décidant que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi les privilèges des journaux, I, p. 94.

Godard de Belbeuf. Voyez Belbeuf.

Godefert et consorts. Plaident contre Boursault : loyers de théâtre affectés au paiement des dettes de ce dernier, I, p. 487.

Godefroy (Charles-François-Marie), ancien député. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé une seconde fois juge au même Tribunal, p. 252. — Siége le 18 ventôse an IV (18 mars 1796) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 290. — Siége le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état, enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, p. 315. — Rectification de jugement, p. 562. — Siége en audience extraordinaire le 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 786. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la troisième section, p. 748. — Notice biographique, p. 898. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Godefroy, notaire. Chargé de distribuer 300,000 livres provenant de la liquidation de la charge de lieutenant général pour le Roi en Dauphiné, aux créanciers de la succession du maréchal de Clermont-Tonnerre, I, p. 192.
A pour successeur Me Guénoux, II, p. 629.

Godefroy (Veuve) et autres réclamantes. Plaident contre les héritiers de Catherine Théot et autres : revendication de meubles, linge et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, II, pp. 303 et 345.

Godescart de l'Ile (Philippe-Denis-Godescar ou). Notice biographique, II, p. 899.

Godet (Joseph-Jules-Alphonse), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Le Sourd-Beauregard, II, p. 14, n. 1.

Godin. Plaide contre Pulcherie Brulart femme divorcée de Timbrune-Valence : paiement de somme, II, p. 95.

Godin. Adam plaide contre lui action paulienne, I, p. 660.

Godin (Marie-Nicolle). Introduct., p. clxxxvi.
Épouse Fabre d'Eglantine, II, p. 305, n. 1. — Voyez citoyenne Fabre d'Eglantine.

Godin (Pierre). Introd., p. clxxxvi.
Père de la citoyenne Fabre d'Eglantine, II, p. 305, note.

Goethe. Auteur de *La Fille naturelle*, Introd., p. xcv.

Gogel. La citoyenne veuve Saint-André plaide contre lui et autres : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, II, p. 417.

Gohier (Louis-Jérôme). Introduct., p. lxvii. — Ancien ministre de la justice, p. lxxx. — Président du Tribunal de la Seine, p. lxxxv.
Nommé par la Convention président du Tribunal du 2e arr[t], I, p. 425. — Adresse comme ministre de la justice une circulaire aux juges et accusateurs publics des Tribunaux criminels, juges et commissaires nationaux de district et juges des Tribunaux de commerce, sur les devoirs des magistrats envers la constitution du 24 juin 1793, p. 519.
Préside le 3 ventôse an III (21 février 1795) : règlement de la publication des Mémoires posthumes de Philippeaux, II, p. 101. — Préside le 18 germinal an III (7 avril 1795) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 129. — Préside le 28 floréal an III (17 mai 1795) : dommages-intérêts pour calomnie, p. 146. — Préside le 29 floréal an III (18 mai 1795) : livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple : référé aux Comités de Salut public et de législation, p. 146. — Préside le 18 messidor an III (6 juillet 1795) : privilége des spectacles de Rouen, p. 162. — Préside le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation d'un office de con-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

seiller laïc au ci-devant Parlement, p. 166. — Préside le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel; conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Préside le 25 thermidor an III (12 août 1795) : paiement d'une année de frais de scellés par un détenu, p. 191. — Préside le 9 fructidor an III (26 août 1795) : liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf-en-Thimerais, p. 203. — Préside le 13 fructidor an III (30 août 1795) : demande en paiement d'un mémoire d'impressions pour *Le Républicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, p. 205. — Préside le 27 fructidor an III (13 septembre 1795) : bourses communes des experts et greffiers de la chambre des bâtiments, p. 241. — Préside le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : office de greffier en chef de la chambre des bâtiments, p. 242. — Le même jour : liquidation d'un office d'auditeur des comptes de Paris, p. 243. — Préside le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) : offres réelles, p. 231. — Nommé, par le Directoire, le 1er frimaire an IV (22 novembre 1795), président du Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Arnoult plaide contre lui et sa femme succession de la veuve Quelhoent, p. 471. — Premier secrétaire du Département de la Justice; assiste aux conférences chez le Ministre, pp. 841, 847, 848. — Notice biographique, p. 899. — Principales publications, *même page*

Gomer et sa femme. Arnoult plaide contre eux et autres héritiers de la veuve Quelhoent : succession de celle-ci, II, p. 557

Gosson et sa femme. Plaident contre la veuve et les héritiers Choiseul-Praslin : grand et petit hôtel Praslin, rue de Lille; succession de Renault-Cesar-Louis de Choiseul-Praslin, II, p. 462.

Gollet, huissier audiencier près le Tribunal criminel, II, p. 97.

Gombe. Affaire Pasquier contre Gombe et autres : réparation d'honneur, I, p. 121.

Gomel. Fonde de pouvoir de Piganiol-Lebrun qui plaide contre la citoyenne Rosny et son mari : représentation du *Pessimiste*, sans le consentement de l'auteur, dommages-intérêts, II, p. 737.

Gonot, avoué. Occupe pour Serviette : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 541.

Gonot (Jean-Baptiste-Jacques). Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 6e arr., I, p. 426.

Notice biographique, II, p. 000.

Goncourt (Edmond et Jules). Auteurs de *l'Histoire de la Société française pendant le Directoire*, Av.-pr., p. IX; Introd., p. CCIX.

Description du train de vie de l'actrice Raucourt, I, p. 769, note.

Extrait de leur *Histoire de la Société française pendant le Directoire*, sur le jardin Tivoli et le jardin Marbeuf, II, p. 533, n. 2.

Gondouin (Pierre-Charles), notaire. Anglan d'Alleray lui remet cachete le testament d'Holbach, I, p. 261. — Fait défaut dans un procès relatif à ce testament, p. 325. — Son successeur actuel est Me Charpentier, p. 325, n. 2. — Testament d'Holbach, p. 689.

Sa démission, II, p. 10. — Serment de son successeur Me Lenormant, p. 444.

Gondreville (Magnyer de). Sa femme plaide en séparation de corps contre lui, notes biographiques, I, p. 448 et n. 1.

Gontaud (les noms). Chateaugay plaide contre lui, condamnation à remettre un brevet de pension et à payer les arrérages échus depuis 1777, II, p. 280.

Goquel, maire d'Issy. Condamné à des dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 112.

Gorgeret. Plaide contre Dautcourt : dénonciation calomnieuse suivie de détention; réparation d'honneur et dommages-intérêts, II, p. 311.

Gorguereau (François), avocat, électeur et juge de paix de la section du Roi de Sicile. Elu juge, le 9 décembre 1790, I, p. 4. — Juge du 5e arr., p. 7. — Son installation, p. 19. — Siège le 21 mars 1791 : le Tribunal rend un jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, p. 43. — Siège le 24 mars 1791 : affaire Gobel, évêque de Lydda, élu evêque de Paris; appel comme d'abus, p. 45. — Siège le 21 mai 1791 : le Tribunal du 5e arr. décide que commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme, après l'audience et hors de l'audience, un jugement rendu et prononcé publiquement, p. 72 et s. — Siège le 27 septembre 1792 : plainte des joueurs de violon, p. 311. — Siège le 2 octobre 1792 : procès relatif à la vente d'un office et pratique de Procureur au ci-devant Châtelet, p. 312. — Siège le 23 novembre 1792 : dépôt de la liste des émigrés, p. 334. — Siège le 3 décembre 1792 : recherche de paternité, frais de gesine et dommages-intérets envers la mère, p. 335. — Siège le 17 décembre 1792 :

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 344. — Siège le 7 janvier 1793 le Tribunal ordonne une expertise, p. 357. — Siège le 5 février 1793 : jugement ordonnant une enquête, p. 372. — Siège le 16 février 1793 : un enfant ne dix mois et vingt jours après le décès du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueilli sa succession, p. 376. — Siège le 20 février 1793 : dommages-intérêts pour dégâts causés par le gibier, p. 387. — Siège le 20 février 1793 : le Tribunal entérine le rapport fait en exécution d'un jugement précédent, p. 387. — Siège les 16 et 18 mars 1793 : certificats de civisme des avoués et huissiers, exécution des lois relatives aux notaires et aux greffiers des juges de paix ; justification des patentes, p. 404.

Notice biographique, II, p. 900

Gobeau (Philippe-Louis-Paul). Caissier de la Norave, I, p. 643, n. 1.

Gorman (de) Procès relatif à l'application de la loi « Unde vir et uxor », I, p. 441.

Gossas (Antoine-Joseph). Notes biographiques, II, p. 189, n. 4. — Propriété du cabinet littéraire établi par lui, pp. 189 et 236.

Gosse (Edme). La citoyenne Dubois plaide contre lui rejet d'une déclaration de paternité, I, p. 569. — Est condamné à des dommages-intérêts et frais de gésine envers la citoyenne Dubois, p. 679.

Gossuet (citoyenne) La dlle Contat plaide contre elle insaisissabilité d'une rente, I, p. 579.

Gossuin (Constant-Joseph-Eugène) Notes biographiques, I, p. 606, n. 2. — Plaide contre le Trésor public fournitures d'armes au ministère de la guerre, p. 606.

Gouffre, négociant. La Compagnie de Jésus refuse de reconnaître sa créance, I, p. 716, note.

Gouget-Deslandres ou Gouget-Deslandres. Introd., p. ccm

Notes biographiques, I, p. 547, n. 1 — Plaide contre Barrieux : dommages intérêts pour éviction de l'entreprise du journal *le Républicain universel*, p. 547. — Siège au Tribunal de cassation le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) : jugement du Tribunal du 3e arr. du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) cassé, p. 645

Plaide contre Ilis de Butenval : dissolution de la Société du journal *le Républicain français* à la suite de discussions indiscrètes et indécentes publiées par le rédacteur en chef du journal, II, pp. 194 et 230. — Grevenech plaide contre lui dénonciation calomnieuse suivie de détention, dommages-intérêts, pp. 312 et 366. — Plaide contre Delisse : exécution d'un marché de grains, pp. 378 et 383. — Garsanlean-Juillé frères plaident contre lui et sa femme : bail à vie du domaine de Bellelleur ; paiement des fermages en numéraire, p. 387. — Plaide contre Delisse : exécution d'un marché de grains, p. 391. — Garsanlan-Juillé frères plaident contre lui : continuation de poursuites, terme et délai, p. 500.

Gouhenans (Haute-Saône). Carteaux y est né, II, p. 242, n. 1.

Gouion, député jacobin. Condamné à mort, II, p. 147, n. 1.

Goujon (Jean). Chargé de la sculpture de l'hôtel Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Goujon (Julien), député. Son rapport sur la proposition de loi Rivet. Introd., p. cxlv

Goulet et autres. Le Trésor public plaide contre eux créances de l'Etat contre Megret de Serilly, I, p. 614

Goulet (veuve) Le Directoire des Abatis plaide contre elle fournitures à faire par les entrepreneurs des abatis ; paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796). II, p. 320.

Goupil, colonel d'artillerie, II, p. 421, n. 3.

Goupilleau (Philippe-Charles-Aimé). Notes biographiques, II, p. 188, n. 1. — Plaide contre la veuve Delaunay : validité d'offres réelles, *même page*. — Plaide contre la même : revendication de meubles, pp. 227 et 278.

Goupy, notaire à Paris. Notes biographiques, I, p. 392, n. 3.

Gourbillon. Introd., p. cxxxii

Valet de chambre de la Pompadour, I, p. 500, n. 1.

Gourbeau, avoué. Occupe pour les frères Chaignieau *Journal du Soir* ; usurpation du titre, I, p. 497

Gourgaud (général) Notes biograph., II, p. 332, n. 2.

Gourgaud dit Dugazon (Jean-Baptiste-Henri), acteur. Introd., p. ccxm.

Notes biographiques, I, p. 467, n. 1. — Les comédiens du *Théâtre de la Nation* sont condamnés à lui servir une pension viagère de 1.500 livres. p. 467. — Les Comédiens français sont condamnés à lui payer une pension. Il est condamné à des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant le terme prescrit par l'acte de Société, p. 246 — Sa pension de retraite, pp. 445 et 643, note.

Notes biographiques, II, p. 332, n. 2.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Gourgaud (Françoise-Marie-Rosette, dite Dugazon, femme Vestris). Actrice du Théâtre de la République. Cezard Robert plaide contre elle : elle est condamnée à lui payer 273 livres pour solde d'un mémoire, II, p. 665. — Notes biographiques, *même page*, n. 2.

Gourgaud (Marie-Marguerite-Anne-Sophie), actrice de la Comédie-Française. Notes biographiques, II, p. 665 n. 2.

Gourgues (de) (Agnès-Françoise), épouse de Guy-Jacques de Bulhon. Le citoyen de Gourgues plaide contre elle et autres : liquidation de la succession de de Gourgues père, II, p. 699.

Gourgues (citoyen de). Plaide contre la citoyenne Pinois, veuve de de Gourgues ès-noms, et autres : liquidation de la succession de de Gourgues père, II, p. 699.

Gourgues (de) père. Notes biographiques, I, p. 548, n. 1. — Plaide contre Pinois : vente sur licitation des biens de la succession de Marie Layat, veuve Braguelongue, p. 548.

Liquidation de sa succession, II, p. 699.

Gourlier, architecte. Prête serment comme expert, I, p. 755.

Gournay. La veuve et les héritiers Vandenyver plaident contre lui et Rey : liquidation de la succession des Vandenyver père et fils; restitution des biens des condamnés à leurs familles, II, p. 297.

Goury. De Hechteren plaide contre lui et Jubert : bail d'une maison séquestrée par le ci-devant Comité révolutionnaire; enquête sur l'état des lieux, II, p. 514.

Goussainville (marquis de). Voyez Osny.

Goussard. Fait l'éloge de Tronchet, p. 948.

Gousse (Thomas). Dernier propriétaire de l'office supprimé de lieutenant-criminel enquêteur et examinateur du ci-devant Châtelet de Melun, I, p. 246.

Gouttard Leveville (Mathieu-François). Plaide contre Treil Pardaillan : liquidation de la charge de maître d'hôtel du Roi, II, p. 678. — Notes biogr., *en note*.

Gouy (de). Général, II, p. 452, n. 1.

Gouy (veuve de). Est condamnée à passer titre nouvel d'une rente perpétuelle de 1,400 livres en faveur de la veuve d'Hilliers, II, p. 452.

Gouy (de). Plaide contre Hamy : remboursement par le mandant au mandataire des dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, I, p. 566.

Goyet. Est condamné à des dommages-intérêts envers Boissonnière, I, p. 495.

Grâce (lettres de). Enlèvement de lettres de grâce accordées à treize femmes condamnées à la peine de la détention perpétuelle, I, p. 76, n. 2.

Grade militaire. Demande en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, I, p. 56.

Graduées. Personnes siégeant, comme juges, dans certains cas, II, p. 981. Voyez Patenotre.

Graff (Marie-Odelle), épouse de Goulin (Pierre). Mère de la citoyenne Fabre d'Eglantine, II, p. 305, note.

Graille. Plaide contre Fortier et autres : sommes dues aux fermiers des voitures de la cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la cour, I, p. 583. — Giroux plaide contre lui et autres : affaire des voitures de la cour, p. 731.

Grain, artiste du théâtre Louvois, II, p. 437.

Grainville (sieur et dame de). Plaident contre les sieurs et dame de Chéssac et Mignard, au sujet de l'exécution du testament de Mme de Fenquières, I, p. 336. — Le sieur de Grainville avait épousé la veuve Mignon, née Mignard Gabrielle-Adélaïde, p. 338.

Grammont (Alexandre-Marie-Françoise-d'Assise-Rosalie). Sa femme est héritière de Henriette-Anne-Louise d'Agnesseau, femme de Jean-Paul-François Noailles d'Ayen, II, p. 536.

Grammont (le citoyen) et son épouse. La veuve Le Bailli-Menager plaide contre eux et autres : exécution d'un contrat de constitution de rente, II, p. 502. — La citoyenne de Beaupied veuve Dennits plaide contre eux et autres : exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts; usufruit du château de la Grange-Blenéau : résiliation d'un bail à vie, p. 711.

Grammont (de) (Louis-Antoine-Armand, duc de Lesparre). Notes biographiques, II, p. 711, n. 2.

Grammont (Rue). Aubert demeure dans cette rue, I, p. 764.

Dalayrac demeure dans cette rue, II, p. 115. — Saint-Cricq fils demeure dans cette rue, p. 197. — Clément de Ris y demeurait, p. 313 note.

Grand (Le). Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Grand-Chantier (Rue du). Salbet demeurait dans cette rue, II, p. 205. Cette rue était située près celle des Quatre-Fils, p. 210. — De Préhiville, conseiller au Parlement de Paris, 3e

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Chambre des enquêtes, demeure dans cette rue, p. 887.

Grand-Chambre (juridiction du), I, p. 24.

Grand-Gentilly. Pension des prêtres de Ste-Barbe au Grand-Gentilly, I, p. 51.

Grandjean. Fonde de pouvoir de Brochet Saint-Priest, I, p. 668. — Fondé de pouvoir de Wargemont : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Fondé de pouvoir de la veuve La Ferté-Senneterre : dommages-intérêts prononcés contre elle pour refus de révéler le secret d'une naissance, p. 744. — Fonde de pouvoir de Chermet : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, p. 762. — Fondé de pouvoir de Cécile Aubery : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777.

Fondé de pouvoir de Lefebvre d'Ormesson contre lequel Lamblet plaide : demande en indemnité pour établissement d'une garenne et privation d'un chemin, II, p. 21. — Fondé de pouvoir de Cassard : remboursement d'un office de justice seigneuriale, p. 24. — Occupe dans une affaire de revendication d'objets mobiliers, p. 288. — Fonde de pouvoir du directeur des abatis qui plaide contre la veuve Goulet : fournitures à faire par les entrepreneurs des abatis, paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), p. 320. — De Maly plaide contre lui et Malgras, huissier, plaidoyer injurieux, dommages-intérêts, p. 666.

Grand-louvetier. Liquidation de la charge de grand-louvetier de France, I, p. 181. — Liquidation des charges de louveterie, p. 465 et n. 1. — Les commissions de lieutenants, officiers, sergents ou gardes de la louveterie délivrées par le grand-louvetier, devaient l'être gratuitement, pp. 547 et 548, n. 1.

Grandmesnil (Jean Baptiste Fauchard de), acteur de la Comédie-Française. Emigre en 1791 au Théâtre du Palais-Royal, I, p. 107, note. — Notes biographiques, p. 239, n. 1. — Guyard et Dorfeuille plaident contre lui : est valable un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années, p. 239. — S'engage, en 1791, avec Talma, Dugazon et Mlle Candeille, dans la troupe du Palais-Royal, qui prend alors le nom de Théâtre Français de la rue de Richelieu et, plus tard, celui de Théâtre de la République, p. 643, note. — Boudin plaide contre lui : bail d'un pavillon des bâtiments Egalité (Palais-Royal), p. 697.

Prévost plaide contre lui et Gaillard : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions, pour prix de la vente de la salle de spectacle du Théâtre de la République, II, p. 271. — Le même plaide contre eux : validité de cette offre, p. 277. — Plaide avec Gaillard et consorts contre Prévost et autres : vente du Théâtre de la République : nullité d'offres réelles, p. 535.

Grandpierre, avoué. Occupe pour la veuve de Nugent : provision alimentaire, I, p. 531. — Occupe pour la même : pension alimentaire, p. 546.

Grands-Augustins (Rue des). Simonne dite Elisée y demeure, au n° 10, II, p. 524. — Gaman de Coulon y demeure en 1790, p. 894. — Closier y habite n° 31, p. 960.

Grandsire (Louis-Charles). Elu greffier, I, p. 418.

Notice biographique, II, p. 900.

Granoval (ès-noms (citoyenne). Plaide contre la citoyenne Vandenyver et Velmimont : recherche de paternité ; succession Vandenyver, II, p. 226. — Recherche de paternité rejetée, p. 386.

Grandvallet (Louis-Antoine-Noël). — Introd. pp. LXXVII-LXXVIII. Juge, pp. LXXIX-LXXX. — Nommé juge du Tribunal de la Seine, pp. LXXXV-LXXXVII.

Juge au Tribunal du 5e arrondissement, est employé au service criminel, I, p. 423. — Nommé par la Convention juge au même Tribunal, p. 426. — Nommé, par arrêté du Tribunal du 6e arr., le 13 mai 1794, juge suppléant par intérim. Son installation, p. 738 et n. 1. — Nommé quatrième juge suppléant au Tribunal du 6e arr. Sa prestation de serment et son admission, p. 742. — Siège le 13 prairial an II (1er juin 1794) : exécuteur testamentaire condamné à des dommages-intérêts, p. 745. — Siège le 16 prairial an II (4 juin 1794) : annulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747. — Siège le 19 prairial an II (7 juin 1794) : renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Remplit les fonctions de juge au Tribunal du 5e arrondt, p. 774. — Siège le 23 messidor an II (11 juillet 1794) : pension viagère, p. 781. — Siège le 24 messidor an II (12 juillet 1794) : diffamation, p. 784. — Siège le 28 messidor an II (16 juillet 1794) : tarif frauduleux entre les créanciers d'un failli, p. 785.

Siège le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) : condamnation d'un plaideur à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause commise à l'audience publique contre son adversaire, II, p. 85. — Siège le

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

17 fructidor an III (3 septembre 1795) Lahrousse-Verteillac est condamné à payer à Vautrain 26.000 livres, p. 208 — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249 — Nommé une seconde fois par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siége le 29 pluviôse an VI (17 fév. 1798) : obligation ; paiement, p. 467. — Siége le 27 floréal an IV (16 mai 1798), p. 503 — Siége le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse ; faits révolutionnaires : amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520 — Siége le 6 fructidor an VI (23 août 1798) : référé au Corps législatif, p. 555. — Siége en audience extraordinaire le 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 736 — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la deuxième section, p. 748 — Notice biographique, p. 900 — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 957

Grange-aux-Belles (Rue). Bail judiciaire d'une maison appartenant à Beaumarchais, sise dans cette rue, II, p. 597.

Grange-Batelière Section de vote, I, p. 8.

Grange-Batelière (Rue). La citoyenne Rancourt y habite, II, p. 653 — Maison indivise située n° 28 de cette rue, p. 746.

Grange-Bleneau (château de la) — Exécution des lois ordonnant la démolition des chateaux-forts, usufruit du château de la Grange-Bleneau ; résiliation d'un bail à vie, II, p. 711 et n. 3.

Grange Bleneau (de la). Voyez Dupré.

Grange-Dame Rose (Ferme de la). Située sur la paroisse de Meudon, I, p. 789, note.

Grange-du-Mont (La) II, p. 337.

Grangier. Nommé substitut du Commissaire du Directoire au Tribunal civil de la Seine, II, pp. 249, 251 et 252. — Son installation, p. 308 — Notice biographique, p. 902. — Notice anonyme sur lui, p. 958 — Présenté par Mourre, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour impériale, p. 971.

Grangier. Fondé de pouvoir des époux de Will : annulation d'une délibération de famille ; convocation d'une nouvelle assemblée de parents pour nommer un curateur, II, p. 554.

Granville. Le prince de Polignac est arrêté dans cette ville, le 15 août 1830, I, p. 225, note

Grappin. Son intervention sauve de Sombreuil, lors des massacres de septembre, II, p. 219, n. 1.

Grasse (actuellement Alpes Maritimes). Ricord y est né le 22 septembre 1759, II, p. 957.

Grassins (Collège des). Chamfort y fit ses études, II, p. 5, note

Gratiot. Plaide contre Chénier : réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt ; action de Chénier en contrefaçon rejetée, II, p. 727.

Gravelle. Plaide contre la veuve Montmorin : celle-ci est condamnée à lui payer 214 fr. solde d'un mémoire de tapissier, II, p. 702

Gravier (Marie-Armande Morin de Banneville, veuve). Voyez Banneville.

Gravier-Vergennes. Liquidation de la communauté Gravier-Vergennes et Bastard, terre de Saint Graben, II, p. 474

Gravier-Vergennes (Veuve) Voyez Bastard

Gravilliers. Section de vote, I, pp. 8, 360 et 374

Gray (Bailliage de). Muguet de Nanthou est lieutenant général de ce bailliage, II, p. 928

Greffiers. Arrêté concernant les greffiers des juges de paix du 1er arrt, I, p. 167. — Dépôt à faire par les greffiers des juges de paix du registre des affiches terminées, p. 402.

Bourses communes des experts et des greffiers de la Chambre des bâtiments, II p. 211. — Office de greffier en chef de la Chambre des bâtiments, p. 212.

Grégoire (Louis-Charles) Dufour Pierre et Dufour Louis plaident contre lui : obligation ; paiement, II, p. 467.

Grégoire (abbé). Evêque de Blois, I, p. 669, n. 1

Greffi (Joseph-Louis). Notaire à Paris Sa prestation de serment Notice, II, p. 10 et n. 2

Grelin. Musicien, II, p. 225, n. 1.

Grenade (Haute-Garonne). Montané (Marc-Hélène-Amédée) y est né, le 2 juin 1829, II, p. 926

Grenade (La). Estaing s'en empare et bat la flotte de lord Byron, II, p. 118, note.

Grenelle (Barrière de). Ségur fils demeurait à cet endroit, I, p. 764.

Grenelle (Rue de). Lamoignon demeurant dans cette rue, I, p. 213 — Lalande demeurant dans cette rue, p. 657. — Sabatier de Cabre demeurant dans cette rue, p. 792.

Dioguet demeure dans cette rue, II, p. 195 — De Spinola habitant dans cette rue, p. 742, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Grenelle Saint-Honoré (Rue de). Thevenin y habite n° 51, II, p. 945.

Grenier à sel (Le), I, 24.

Grenoble. Lieu de naissance de de Barral, I, p. 495, n. 2. — Lieu de naissance de Baptiste (Paul-Eustache), pp. 642, note, et 626.

Abrial est titulaire de la sénatorerie de Grenoble, II, p. 853. — Bourguignon Dumolard y est né, p. 869. — Faure y est clerc de Procureur depuis l'âge de quatorze ans, p. 889.

Grenoble (Parlement de). De Tencin était président à mortier à ce Parlement, I, p. 374, n. 1 et p. 418. — Barrat était président de ce parlement, p. 735.

Gresset. Homme de lettres. II, p. 488, n. 1.

Greuze (Jean-Baptiste), peintre, I, p. 687, note.

Sa femme née Babuty (Anne-Gabrielle) plaide contre lui : provision alimentaire pendant la liquidation des reprises d'une femme divorcée, II, p. 669. — Notes biographiques, *en note*.

Grève (Place de la). Le citoyen La Potonière y demeure, I, p. 736.

Belin demeurait sur cette place, II, p. 77. — De Favras y est pendu, p. 666, note.

Grevenech. Plaide contre Gouget-Deslandes : dénonciation calomnieuse suivie de détention ; dommages-intérêts, II, p. 312, 366 et note.

Grévin. Plaide contre Sandemoy : nullité de la signification d'un jugement faite à un huissier audiencier, qui a obtenu ce jugement comme fondé de pouvoir de l'une des parties, II, p. 521.

Grevin (Jean-Pierre). Plaide contre d'Ormesson et autres : mainlevée d'opposition, II, p. 748.

Grévy (Jules). Notes biograph. Av.-pr., I, n. 1.

Grignon. Plaide contre la veuve Montmorin-Saint-Hérem et autres : liquidation de la succession de Verneuil, exécution d'un contrat de rente viagère, II, p. 655. — Plaide contre les mêmes : le jugement donne acte à ceux-ci de ce qu'ils offrent de passer titre nouvel à Grignon, p. 663.

Grignon (Henri-François), notaire, à Paris. Continue l'étude Laudigeois, II, p. 446, n. 1.

Grimaldi (Antoine), prince de Monaco. Introd., p. cxxvii et note.

Notes biogr., I, p. 498, n. 1.

Grimaldi (Louise-Hippolyte). Notes biographiques, I, p. 498, n. 1.

Grimaldi (Honoré), prince de Monaco. Notes biogr., I, p. 498, n. 1, et p. 690.

Petau plaide contre lui : bail de la principauté de Monaco, II, p. 121. — La citoyenne Marie Jacquinot plaide contre lui : demande en paiement pour nourriture et argent prêté, p. 286 et p. 289. — Notes biographiques, p. 625, n. 1.

Grimaldi-Valentinois (Honoré-Anne-Charles-Maurice). Est condamné au paiement de fournitures de fourrages, I, p. 746. — Condamné à payer 549 livres à Souvigny, officier de santé, p. 755. — Condamné à payer des fournitures de plomberie, p. 764.

J. B. Petau plaide contre lui, II, p. 121. — La citoyenne d'Aumont, sa femme divorcée, plaide contre la citoyenne Riquet veuve de Villiers : vente du moulin de Chilly ; lésion de plus de moitié, p. 625. — Notes biographiques, *en note*.

Grimaux. Introd., p. cxcv.

Grimaux et Devaux, plaident contre Bertrand, jugement du Tribunal du 2e arr. qui rejette comme inadmissible une réparation d'honneur à faire par acte au greffe, I, p. 100.

Grivel. Amant de Mme d'Épinay, I, p. 515, n. 2.

Grimod (Alexandre-Balthazar-Laurent). Notes biogr., II, p. 697, n. 3.

Grimod de la Reynière (Laurent). Paiement du douaire de sa veuve, II, p. 696. — Sa succession, p. 740.

Grimod de la Reynière (veuve). Plaide avec Arnaud contre la veuve Choiseul et Stecheling et Cie : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, II, p. 696. — La citoyenne Loison femme Lacoste plaide contre elle : succession de Laurent Grimod de la Reynière, p. 740.

Grisons (territoire neutre des). Marel et de Semonville y sont arrêtés, II, p. 403, note.

Groonet. Petit du Petit Val plaide contre lui : validité du congé donné d'un terrain loué à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, I, p. 223.

Grozard. Plaide contre Louis-Alexandre Angran, paiement d'un billet, II, p. 701.

Grosbois (Terre de), près Paris. Gilbert de Voisins y naquit, le 23 avril 1773, I, pp. 276 et 277, n. 2. — Frais d'expertise de la terre de Grosbois, I, p. 277. — Ses anciens propriétaires, p. 277, n. 2.

Grosholtz (citoyenne). Plaide contre l'agence des domaines nationaux : testament de Curtius, II, p. 59.

Gros-Pavillon. Loué à Boudin, I, p. 697.

Guol. Plaide pour Saint-Albin : dom-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

mages-intérêts pour détention illégale, I, p. 564

Grou. Fondé de pouvoir de la citoyenne Descoings (Louise) contre laquelle plaident les citoyen et citoyenne Delaunay : revendication de meubles, II, p. 287

Grolichy (de), maréchal de France, II, p. 737, n. 1

Groucuy (Charlotte-Felicite de). Notes biographiques, II, p. 737, n. 1.

Grouslard. Le commissaire national le poursuit pour usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, I, p. 756, n. 1

Grousssay (château de). La duchesse de Tourzel y est morte, I, p. 684, note
Même affaire, II, p. 220, n. 1.

Grouel (citoyenne). Plaide contre Lefebvre-Desnouettes et autres : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols commis au préjudice des sous-locataires dans les lieux de leur sous-location. I, p. 762

Gruyère (canton de Fribourg). Lieu de naissance de Castilla, II, pp. 49 et 139

Guadeloupe. Véron-Laborie est destitué illégalement et injustement de son emploi de lieutenant-colonel au régiment de la Guadeloupe. Introd., p. cxix.
Bertolio est grand juge à la Guadeloupe, II, p. 862. — Roidot est avocat à la Guadeloupe, p. 939.

Guadet. Son arrestation. Petion se réfugie dans la famille Guadet, à Saint-Emilion, II, p. 943

Guaita (citoyenne), épouse Roederer. Est condamnée avec lui au paiement d'une reconnaissance, I, p. 700

Guazy. Situé près Chaulny, II, p. 146.

Guebwiller (Haut-Rhin). Rudler y est né, le 9 septembre 1757, II, p. 940.

Guide. Peintre à Longjumeau. Plaide au sujet de travaux exécutés au domaine de Chilly, I, p. 690

Guelew (Claude-Louis), mari de Hocquart (Antomette-Marie-Adelaïde), II p. 169

Guéménée (Henri-Louis-Marie de Rohan, prince de). Notice, II, p. 189, note

Guenégaud (Rue). Située près de la rue Mazarine. I, p. 747.
Casenenve demeurait dans cette rue au n° 17, II, p. 129. — Marie Cosson demeure dans cette rue, p. 155. — De Laverdy y est domicilié, p. 263 — Bexon y demeure, p. 883. — Chevassieu y demeure, n° 41, p. 875. — Geoffroy Simon y demeure, p. 897 — D'Anthouny y habite, n° 20. pp. 905 et 952

Guenégaud (salle). La troupe du théâtre du Marais se réunit à la troupe de Molière et joue à la salle Guénégaud, I, p. 569, note

Guenescobit. Fondé de pouvoir de Breant : refus de payer un effet de commerce. I, p. 727.

Guenin et autres. Plaident contre les hanthers Sainte-Amaranthe et Aucanne : revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, II, 398

Guenot, avoué. Plaide pour Ballas et Laroche contre Ancelin : rectification d'un jugement erroné, I, p. 527.

Guenoux (Joseph-Charles-Théodore), notaire à Paris. Prête serment. Notes biographiques. II, p. 629. n. 1.

Gueffys (Jean-Marcel La). Plaide avec sa femme Marguerite Vassal contre les frères Caillou : liquidation des reprises de la veuve Seguier, II, p. 144.

Guercie (Charles-Vincent marquis de la Gallissonnière et de la). Notes biographiques, I, p. 502. n. 2

Guerin. Est condamné à des dommages-intérêts envers Boissonnière I, p. 495.

Guérin (Louis-Nicolas ou Jean-Guillaume). Introd., p. lxxxv
Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biogr., p. 901.

Guerrite (fille la). Plaide contre Trouvé en recherche de paternité ; frais de gésine et dommages-intérêts envers la mère, I, p. 335. — Sur appel de Trouvé, confirmation de ce jugement, p. 362 — Confirmation du jugement rendu à l'audience du 3 décembre 1792 devant le Tribunal du 3e arr., p. 447.

Guérout. Nommé, par la Convention, commissaire national près le Tribunal du 6e arr., I, p. 426

Guerout aîné (Pierre-Claude-Bernard). Introd., p. ci
Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22 note. — Plaide pour Binet : dommages-intérêts accordés à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p. 280. — Plaide pour Perben et Corlet contre Debuy au sujet des frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, p. 342. — Plaide pour Guesnier : erreur commise dans un jugement rectifiée par un autre jugement, p. 374. — Plaide pour de Nesle contre sa femme, en divorce, p. 441. — Plaide pour Gosse : rejet d'une déclaration de paternité, p. 569. — Plaide pour la citoyenne Gossel : insaisissabilité d'une rente, p. 579 — Plaide pour la citoyenne Maillard :

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

achat d'un poignard, p. 581. — Plaide pour Chatillon; les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois à l'avance, p. 589. — Plaide pour Chaumette; responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 608.

Plaidé pour la veuve Godefroy et autres; revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Thôt, II, p. 303. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Marie qui plaide contre les époux Cordouan; recherche de paternité rejetée, p. 404. — Fondé de pouvoir de Morfontaine; affaire des marchands de bois, arrestation, dommages-intérêts, p. 432. — Fondé de pouvoir des héritiers de Barbé Nicloux contre lesquels Amelot plaide donation déguisée entre concubins; nullité, p. 452. — Fondé de pouvoir de Villeneuve; diffamation par la voie de la presse, enquête, p. 469. — Fondé de pouvoir du citoyen Papion contre lequel plaident Duloir et la citoyenne Bellac; recherche de paternité; sursis, p. 506. — Fondé de pouvoir des héritiers Richelieu; succession de Louis-François-Armand du Plessis-Richelieu, p. 531. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Picard; paiement de gages et de fournitures; papier-monnaie, p. 540. — Notice biograph., p. 901.

Guesde (Pierre). Siège (appelé pour départager) au Tribunal du 1er arr. le 8 nivôse an III (28 décembre 1794); mineure: femme divorcée, recherche de paternité; enfant conçu pendant le divorce; fausse de désertion; partage d'opinions, II, pp. 73 et 76.

Guesdon. Créancier de Lamoignon; fait, avec les autres créanciers, nommer un curateur à sa succession vacante, II, p. 153.

Guesmer. Fait rectifier par jugement une erreur contenue dans un jugement, I, p. 374.

Guibert. Plaide contre de Semonville; continuation de poursuites; terme et délai, II, p. 462.

Guibert. Défendeur dans un procès à lui intenté par la fille Jacquemin; paternité reconnue, établissement de l'enfant, I, p. 483.

Guibert (fille). Demanderesse contre Roche de Santerre; recherche de paternité, I, p. 55.

Guibert (citoyenne), veuve Dancourt Bonot plaide contre elle; estimation par experts de la ferme et du moulin de Chenevières, II, p. 662.

Guibourgère (Louis-Joseph-Népomucène-Nicolas-François Camus de la). Notes biographiques, I, p. 364, n. 1.

Notes biographiques, II, p. 221, n. 1. — Thunot es noms, plaide contre l'agent national représentant sa succession: recherche de paternité, p. 222.

Guibourgère (Alexandre-Prosper Camus de Pontcarré de la). Introduct., p. ccxiii.

Notes biographiques, II, p. 222, n. 1. — Fils de Thunot dite Trévigny; recherche de paternité, *même page*.

Guibourgère (Alexandrine-Louise de la). Fille de de la Guibourgère et de Marie Thunot; recherche de paternité, II, p. 222.

Guibourgère (Louise-Françoise-Raoul, veuve de Jean-Baptiste-Elie Camus Pontcarré de Viarmes). Sa succession, I, p. 364.

Guichard. Tuteur de la mineure Amable Rose, plaide contre la veuve Caumont; recherche de maternité contre la citoyenne Rousseau de la Férandière, veuve de Caumont; enquête ordonnée, II, p. 428. — Plaide contre la même; recherche de maternité; rectification de l'acte de naissance, p. 458.

Guichard. Fondé de pouvoir de Capet, Louis-Stanislas-Xavier Reymond plaide contre lui: vente d'une galiote, I, p. 791.

Fondé de pouvoir de Froment et Dulion contre lesquels plaide la citoyenne Chabot, veuve Caussat; succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, II, p. 617.

Guienne. Pays de droit écrit, II, p. 359, note.

Guilhiery. A étudié la période révolutionnaire Av.-pr. p. I. — Auteur des *Conventionnels*. Av.-pr. p. VIII.

Guilbert. Liottier plaide contre lui: transport consenti par le surintendant du comte de Provence, I, p. 740.

Guilbert-Pixérécourt. Voyez Pixérécourt.

Guillaume. Epouse une fille de Bantain, II, p. 63.

Guillaume, ancien évêque d'Amiens. Passe en 1302 une transaction avec le seigneur de Pecquigny, I, p. 307.

Guillaume aîné. Notaire à Paris. Démissionne en faveur d'Anjubault, II, p. 745.

Guillaume jeune. Notaire à Paris. Notice II, p. 161 et n. 1. — Contrat de rente viagère passé devant lui, p. 670.

Guillaumin (François). Elu greffier, I, p. 418.

Notice biographique, II, p. 901.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GUILLAUMYE (Guillaume Cavelier dit La). Acceptation bénéficiaire de sa succession, I, p. 775.

GUILLAUMYE (François-Nicolas de la). Notes biographiques, I, p. 775, n. 3.

GUILLEBAULT. Introd., p. CLXI.
Sa domestique Françoise Berthier, dont il a eu un enfant, obtient contre lui l'exécution provisoire des condamnations pour frais de gesine, I, p. 288.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace). Assigné pour payer sa patente. Introd., pp. CIII, et CCXIII.
Médecin, notes biographiques, I, p. 207, n. 1. — Plaide contre le procureur-général syndic : les professeurs de médecine qui exercent en même temps auprès des malades, à titre utile et non gratuitement la profession de médecine, sont assujettis à la patente, p. 207. — Le Tribunal du 2e arrt le condamne à l'amende pour refus de payer patente, p. 234 et note.

GUILLOU. Nommé juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Notice biographique, p. 901.

GUIMARD (la). Maîtresse d'Orgeval, évêque d'Orléans. Intr., p. CLIX.
Courtisane, notes biographiques, II, p. 621, n. 1.

GUINES (comte de). Ambassadeur. Avait pour secrétaire de la Sonde, II, p. 120, *note*.

GUIRAL. Voyez Gaual.

GUIRAUD-TALAYRAC. Acquéreur de la maison Radziwill. La Régie des Domaines nationaux plaide contre lui, II, p. 29 et n. 1.

GUIRAUD. Agent municipal de Mérignac, II, p. 635.

GUIRAUT. A la jouissance d'une tribune à la Convention nationale, I, p. 517 et n. 2.

GUIZOT. Notes biographiques, I, p. 793, note.

GUY. Plaide avec d'autres contre Emmanuel Noailles : succession de Louis de Noailles, II, p. 546.

Guyane. Billaud-Varennes est déporté à la Guyane, I, p. 82, n. 1.
Ducoudray est mort à Sinnamari (Guyane), II, p. 547, note.

GUYARD. Plaide contre Giret : condamnation de celui-ci à des dommages-intérêts pour diffamation inutile à la cause, commise à l'audience publique, contre son adversaire, II, p. 85.

GUYARD. Plaide avec Vincent contre d'Ormesson : réparation d'un mur renversé par un débordement des eaux de rivière, II, p. 314.

GUYARD. Entrepreneur du théâtre de la rue de Richelieu. — Plaide contre Fauchard-Grandmenil : est valable un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années, I, p. 239.

GUY-DENESSON (Compagnie). Plaide contre la Compagnie Ling qui est condamnée à lui payer 70,666 livres, I, p. 795.
Procès relatif à la même affaire, II, p. 49. — Procès relatif à la même affaire, reliquat fixé à 3,446 francs, p. 656.

GUYET. Conseil de Beausire, mineur interdit. Nullité d'une obligation contractée par celui-ci, cette interdiction ayant été prononcée avant sa majorité, I, p. 397.

GUYET (Jean-Baptiste-François), homme de loi. Élu juge suppléant du 1er arrt, juin 1791, I, p. 10. — Siège le 30 septembre 1791 : le Tribunal décide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la garde-noble et de ne laisser subsister que la garde-bourgeoise, p. 114. — Siège le 16 mai 1792 : les parties peuvent ne pas comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoir, p. 242. — Siège le 29 octobre 1792 : radiation d'expressions illégales dans un commandement, p. 327. — Siège le 6 novembre 1792 : expropriation pour la formation de la place du Palais de Justice, indemnités demandées, p. 330. — Siège le 15 novembre 1792 : nullité d'une transaction, p. 333. — Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arrt, p. 425.
Siège le 14 pluviôse an III (2 février 1795) : demande en divorce pour cause de dérèglement de mœurs notoire, II, p. 90. — Siège le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : engagement d'un danseur : résiliation intempestive de la part du directeur, p. 93. — Siège le 1er ventôse an III (19 février 1795) : bureau académique d'écriture ; discipline : annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse, dommages-intérêts, p. 98. — Siège le 24 ventôse an III (14 mars 1795) : prestation de serment d'un greffier, p. 114. — Le même jour : circulaire relative aux taxes arbitraires et abusives des officiers ministériels, *même page*. — Siège le 9 germinal an III (29 mars 1795) : paiement de somme, p. 120. — Siège le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation des reprises de la dame Debure, divorcée d'avec son mari, p. 167. — Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : demande en divorce pour cause de dérèglement de mœurs, p. 185. —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Siège le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) : fondé de pouvoirs ; nullité d'un pacte de quota litis, p. 187. — Siège le 26 thermidor an III (13 août 1795) : succession de Languet, p. 192. — Le même jour : validité d'un acte de vente, p. 192. — Siège le 3 fructidor an III (20 août 1795) : question de servitude au sujet d'une fosse d'aisance, opinion exprimée à haute voix par chacun des juges, p. 199. — Siège le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) : négociant condamné à exécuter sa promesse de livrer certaines marchandises, p. 217. — Siège le 8 vendémiaire an IV (30 septembre 1795) : recherche de paternité, p. 221. — Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Elu juge au même Tribunal, p. 250.

Notice biographique, II, p. 901. — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, pp. 962 et 964.

GUYON. Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, II, p. 955.

GUYOT. Ancien magistrat. Auteur du *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité, à chaque office et à chaque emploi, soit civil, soit militaire, soit ecclésiastique*. Av.-pt., p. x. — Montre, dans son *Répertoire*, l'abus scandaleux qui consistait dans l'impôt prélevé par les secrétaires des conseillers rapporteurs, introduct. pp. xxiii et cvii.

GUYOT. Plaide contre Jaume : annulation d'un contrat, I, p. 396.

GUYOT (Claude-François). Camus plaide contre lui : pièces retenues par Popelin, avocat, jusqu'au paiement de ses honoraires, I, p. 653.

GUYOT-DESHERBIERS (Claude-Antoine). Elu juge suppléant de Paris, le 23 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 2e arr., p. 8. — Son installation, p. 16. — Siège le 9 septembre 1791 : le Tribunal se déclare incompetent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer au sujet des ajournements et significations à faire à ceux qui sont à l'étranger, p. 108. — Siège le 24 septembre 1791 : lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791, p. 141. — Siège le 28 juin 1792 : dommages-intérêts pour arrestation et vexations arbitraires, p. 268. — Siège le 7 décembre 1792 : frais d'illumination de la *fête du 14 juillet*, p. 342. — Siège le 2 janvier 1793 : rejet d'une demande en divorce pour cause d'aliénation de la femme par le mari, p. 352. — Siège le 9 mars 1793 : annulation d'un contrat, p. 396. — Siège le 15 mars 1793 : demande en recherche de paternité repoussée, p. 400.

Notice biographique, II, p. 901.

GUYOT-SAINTE-HELÈNE (Etienne). Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé une seconde fois par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège à la 2e section le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état ; enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, p. 316. — Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : Succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la guerre, p. 322. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siège le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : donation par contrat de mariage ; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Notice biographique, p. 902. — Porte sur la liste des juges attachés au Gouvernement, p. 957.

GUYTON-MORVEAU. Chimiste. Fait partie du Comité chargé de la réforme du calendrier, I, p. 598, note.

Collaborateur et ami de Lavoisier. Créateur de la nomenclature chimique qui porte son nom, II, p. 559, note.

Gymnase. Léontine Fay est actrice à ce théâtre, II, p. 603, note. — Poirson est directeur de ce théâtre, p. 607, note.

H

HADEST (Nicolas-Marie). Epouse Quesnel Suzanne-Felicite, II, p. 66.

HADEST (veuve). Plaide contre la veuve Soyecourt jugement, qualités, rectification, II, p. 65.

HAGUE. Créancier de Seguier pour fourniture de paille et avoine, I, p. 143.

HAINGUERLOT. Restitution de 4 millions au Trésor public ; affaire Dyon et Cie, II, p. 431 et n. 1.

Haïti. Billaud-Varennes s'y réfugie, II, p. 865.

Halle au-Blé. Achevée sous l'administration de Lenoir, p. 710, note.

Halle-au-Ble (Section de la). Section de vote, I, p. 8. — Constitution habite dans cette section, p. 623, note.

Badin est assesseur du juge de paix de cette section, II, p. 858.

HALLER. Le ministre Calonne lui fait un prêt, I, p. 614.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

HALLER (Charles-Louis) Gaujac plaide contre lui paiement de créance; dépréciation des assignats; pièces perdues; certificat donné par les juges, II, p. 701. — Notes biographiques, *même page, en note*

Hambourg. Bourdon de la Crosnière est agent du Directoire dans cette ville, II, p. 61, note.

Hampshire. Bertolio y est conduit, II, p. 862.

HANOLET. Caution de Fortier : sommes dues aux fermiers des voitures de la cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, I, p. 583.

Hanovre (Electorat de) I, p 133, n. 1.

HANRIOT. Notes biographiques, Introd. LXXVII, n. 1.

Sous son commandement, la garde nationale se rend maîtresse de Paris, le 31 mai 1793, I, p. 486, n. 1.

HAPPEY. Bourdon-Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre lui et autres : affaire du théâtre de Beaujolais; jugement obtenu par collusion; tierce opposition, II, pp. 549 et 583.

HAGUIN, membre du Conseil général de la commune. Délégué auprès des juges du 4e arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14.

HARAGAY (Anne-Florence-Louise de Rigny I), veuve de Joseph Schiendzet, femme divorcée en secondes noces de Bourgeois Michu et autres plaident contre elle : déchéance des droits à la Société du Théâtre de l'Opéra-Comique, II, p. 576.

HARANDER et Cie. La Rochefoucauld-Marguerye plaide contre eux : mainlevée d'opposition formées entre les mains de Gasse, II, p. 653.

HARANG, défenseur officieux. Plaide pour Ancelin rectification d'un jugement erroné, I, p. 527.

HARALO. Plaide contre Rochereux et autres : appel de la ci-devant justice du pont de Chatenton, haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 481.

HARDRÉ. Les héritiers Clément plaident contre lui et Froment : annulation pour insanité d'esprit de ventes d'immeubles; rectification de jugement, II, p. 562.

HARDY DE JUINNE. Voyez Juinne.

HARGENVILLIER. D'Ecquevilly est condamné à lui rembourser le prix de l'office de garde-lévriers de vautrait qu'il lui avait vendus, I, p. 432.

HARGER. Admission et serment civique de Harger et Bihn, vérificateurs d'écritures, membres du bureau académique, p. 42 et n. 2.

Jumel plaide contre lui et autres : bureau académique d'écriture; discipline; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse, dommages-intérêts, II, pp. 71 et 98.

Harlay (Rue du). Santerre y demeure, II, p. 653.

Harlem. Merlin de Douai y réside, II, p. 922.

HAROSSE. Plaide contre Duchesne : jugement dont la minute n'est signée ni du président ni du greffier, II, p. 183.

HARPE (La). Rédacteur au *Mercure*, II, p. 329, n. 2.

Harpe (Rue de la). Gelé est imprimeur dans cette rue, II, pp. 45 et 477. — Allix y habite, p. 855. — De Val Suzenay y habite, p. 871.

HARVILLE (Adélaïde de). Épouse Chaspoux-Verneuil, II, p. 351, note, p. 655, n. 2.

HARVILLE (général d'). Sénateur, ancien propriétaire de l'hôtel de la rue de Lille affecté actuellement à la Caisse des Dépôts et Consignations, I, p. 555, n. 1.

HARVILLE (dame Juvénal des Ursins d'). Le Tribunal du 6e arrt ordonne l'exécution d'une convention portant abandon de meubles à elle fait par Dubut de Longchamp, I, p. 212. — Notes biographiques, *même page*, n. 2.

Hasard (Rue du). Brasdor, chirurgien, demeurait dans cette rue, II, p. 25.

HATIN (Eugène). Explique la vogue du *Journal du Soir*, I, p. 401, n. 1. — Auteur de la Bibliographie historique de la presse française, Av. pr., p. x.

Haussonville (Baronnie d'). Introd., p. CXI.

Hautefeuille (Rue). Debure, imprimeur-libraire du duc d'Orléans, demeurait dans cette rue, p. 688, note.

La rue du Battoir est située auprès de cette rue, II, pp. 899. — La rue Poupée est située auprès de la rue Hautefeuille, p. 902. — Hullin y habite, p. 905. — Perdry y demeure nº 34, p. 934. — Pons de Verdun y demeure, p. 934. — Villedieu y demeure nº 6, p. 951.

Haute Garonne. Benaben est chef de bureau à la Préfecture de ce département, II, p. 860.

Haute-Loire. Camus était député de la Haute-Loire à la Convention, I, p. 278, n. 1.

Haut-Rhin. Rudler était député du Haut-Rhin à l'Assemblée législative,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

II, p. 248. — Rewbell est député du Haut-Rhin à la Convention, p. 648, note. — Rudler était né à Guebwiller, Haut-Rhin, p. 949.

Haute-Saône. Béthune Pologne est député de la Haute-Saône en 1815, II, p. 642.

Hauteville (Aisne). Oblet y est né, II, p. 929.

Hautier. Demouchy est tenu envers lui à une réparation d'honneur par acte public, I, p. 332.

Haulles (Marie-Josèphe-Françoise Bonne des), épouse de Mileteste. Son divorce, II, p. 4.

Haussmann. La citoyenne Bourdelon plaide contre lui augmentation de la pension nécessaire pour l'entretien d'un enfant, II, p. 309.

Haussmann (Frédéric Aristide). La pension nécessaire à son entretien est augmentée, II, p. 309.

Haussonville (Joseph-Louis-Bernard Clairon d'). Introd., p. cxi.
Dernier grand-louvetier de France. Notes biographiques, I, p. 181, n. 1. — Liquidation de la charge de grand-louvetier de France, p. 181. — Liquidation des charges de louveterie; jugement du 14 mai 1793 et jugement du 23 mai 1793, p. 465 et n. 1. — Liquidation d'un office de louveterie, p. 514. — Bravemont plaide contre lui : les commissions de lieutenants, officiers, sergents ou gardes de la louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Plaide contre de Pressac et autres : charges de louveterie, p. 556. — Plaide contre Flamerens : charge de louveterie, p. 557. — Dorey plaide contre lui : commission de louvetier supprimée, restitution de la somme payée, p. 752.

Hautclair (Hébert de). Président trésorier de France au bureau des finances de Paris, I, p. 749, n. 1.

Hautecœur-Donnay. La veuve Molé-Champlatreux plaide contre lui : restitution de dotât, II, p. 566.

Hautéfort (d'). Plaide contre les frères Besnard : dommages-intérêts accordés en réparation de dégâts causés par le gibier, I, p. 387.

Hautefort (épouse d'). Succession de son aïeul Renault-César-Louis de Choiseul-Praslin, II, p. 462.

Hauterive (Pierre Petitot d'). Élu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 3e arrondt, p. 421. — Nommé au Tribunal révolutionnaire, p. 423.
Présenté par Nodier pour la Cour impériale, le 30 mai 1810, II, p. 971.

Hauterive. Plaide contre Lasteyrie du Saillant et sa femme : jugement qui condamne ceux-ci au paiement d'un billet de 4,112 fr., II, p. 742.

Hauy (René Just). Savant minéralogiste, I, p. 43, note.

Haüy. Notes biographiques, I, p. 566, n. 1. — De Gouy plaide contre lui : remboursement par le mandant au mandataire des dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, p. 566.

Hauy (Valentin). Interprète du Roi et professeur pour les écritures anciennes, membre du Bureau académique, I, p. 43, note.

Havard. Mercier, cordonnier, plaide contre lui : une paire de souliers payée mille livres à la barre, II, p. 278.

Havre (Le). Introd., p. clxxxv.
Bernardin de Saint-Pierre y est né, I, p. 390, note.
Faure (Louis-Joseph) y est né le 5 mars 1790, II, p. 889. — Ollivier y est avocat, p. 929.

Hébert. Introd., p. clxxvii.
La Montansier est considérée comme suspecte, sur la dénonciation d'Hébert, I, p. 287, note.

Hébert (veuve). La veuve d'Ormesson de Noyseau plaide contre elle et Mouchy administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, II, p. 412.

Hebin (Charles). Plaide contre la veuve Wargemont : accident causé par un cheval; dommages-intérêts, II, p. 422.

Herdelsheim (Palatinat). Le baron d'Holbach y est né, I, p. 141, n. 1.

Hellin, régisseur de la terre d'Ormesson. Mainlevée d'oppositions formées sur lui, I, p. 586.

Hélon dit Blondin, postillon du maréchal de Soubise. Légataire du maréchal, I, p. 42.

Helvétius (Mme). Notes biographiques, II, p. 737, n. 1.

Helvétius (Rue). Villemain, tapissier, était locataire d'une boutique dépendant d'une maison rue Helvétius, II, p. 404. — Dulayrac, professeur de musique, y habite, p. 237. — Fulchion et Ce y demeurent, p. 724.

Hémar (Geneviève-Agathe), épouse Michaux, II, p. 923.

Hémar (Jacques-Felix), beau-frère de Michaux, II, p. 923.

Hémart (Claude-Nicolas-Louis). Introd., pp. lxxxv-lxxxvii.
Ancien procureur au Parlement de Paris; nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Élu juge au même Tribunal, p. 256. — Nommé une seconde fois

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Signe et paraphe *ne varietur* un jugement de la 3e section, du 4 nivôse an IV (25 décembre 1795), p. 272. — Siége le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Juge le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : donation par contrat de mariage ; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier p. 538. — Préside la 1re section, le 2 frimaire an VII (22 novembre 1798) : le juge de paix n'est pas compétent pour statuer sur les gages des artistes, p. 580. — Préside le 13 frimaire an VII (3 décembre 1798) : serment d'Alliot, huissier audiencier, p. 581. — Préside le 17 frimaire an VII (7 décembre 1798) : estimation des loyers de la maison Mirabeau, p. 585. — Préside le 27 frimaire an VII (17 décembre 1798) : paiement du prix de diverses éditions des *Eléments de chimie*, p. 588. — Préside le 13 nivôse an VII (2 janvier 1799) : paiement d'un billet au porteur, p. 595. — Préside le 29 nivôse an VII (18 janvier 1799) : contestation au sujet du tableau *Achille reconnu par les femmes à la Cour de Nicomède*, p. 602. — Préside le 27 pluviôse an VII (15 février 1799) : paiement en numéraire ; dépréciation du papier-monnaie, p. 614. — Préside le 7 ventôse an VII (25 février 1799) : mémoires de la baronne Dalvigny : propriété littéraire ; deuxième édition publiée par l'éditeur, sans le consentement de l'auteur, p. 618. — Préside le 8 ventôse an VII (26 février 1799) : condamnation à payer le montant d'une reconnaissance, p. 619. — Préside le 24 ventôse an VII (14 mars 1799) : succession de la veuve Feydeau de Brou, décédée épouse Rouhaut, p. 626. — Préside le 18 germinal an VII (7 avril 1799) : mandat donné à un homme de loi pour négocier avec la Convention et ses comités appréciation du salaire à payer, p. 633. — Préside le 2 floréal an VII (21 avril 1799) : terme et délai accordé pour payer un billet de 500 francs, p. 640. — Préside le 8 floréal an VII (22 avril 1799) : paiement de sommes, p. 641. — Notice biographique, p. 902. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se doter, p. 954. — Rapport présenté, en exécution du sénatus-consulte du 12 octobre de la 1807, par Hémart, premier président Cour de justice criminelle de Paris, p. 965. — Présenté par Momro, le 30 mai 1810, pour la Cour Impériale, p. 971.

Hémart, avoué. Occupe pour Noël de la Tour, qui obtient des dommages-intérêts pour détention illégale, I, p. 549.

Hémart Bernardin de Saint-Pierre plaide contre lui en contrefaçon littéraire, I, p. 471.

Hémart ou Hémart (Pierre-Augustin), homme de loi Introd., p. LXXVII. — Non reçu juge en 1793, p. LXXX. — Nommé juge du Tribunal de la Seine, p. LXXXV.

Elu le 23 décembre 1790 juge suppléant de Paris, I, p. 5. — Juge du 4e arr., p. 7. — Son installation, p. 14. — Siége le 23 avril 1792 : sont nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôles, p. 214. — Siége le 22 mai 1792 : l'inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des deux sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers, dits Plumets, porteurs de charbon, pour subvenir à leurs besoins en cas de maladie, p. 246. — Siége le 31 mai 1792 : le Tribunal refuse d'admettre Lheureux à exercer les fonctions d'avoué, p. 249. — Siége le 7 décembre 1792 : revendication de la garde d'un enfant naturel par la mère, p. 341. — Siége le 11 janvier 1793 : les acteurs et gagistes de l'Opéra ne sont pas tenus de la patente, p. 539. — Siége le 24 janvier 1793 : trois jugements par défaut, p. 361. — Siége le 11 mars 1793 : nullité d'une obligation contractée par un interdit dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, p. 391. — Nommé juge au Tribunal du 3e arrd, p. 423. — Nommé par la Convention président dudit Tribunal, p. 425.

Son installation comme juge du Tribunal du 3e arrond., II, p. 17. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Siége le 11 fructidor an II (28 août 1794) : remboursement d'un office de justice seigneuriale, p. 24. — Siége le 27 fructidor an II (13 septembre 1794) : résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco, p. 30. — Préside le 14 pluviôse an III (2 février 1795) : demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, p. 90. — Préside le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : engagement d'un danseur ; résiliation intempestive de la part du directeur, p. 93. — Siége le 1er ventôse an III (19 février 1795) : bureau académique d'écriture ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p. 99. — Préside le 24 ventôse an III (14 mars 1795) : prestation de serment d'un greffier, p. 114. — Le même jour : circulaire avec taxes arbitraires et abusives des officiers ministériels, *même page*. — Préside le 9 germinal an III (29 mars 1795) : paiement de sommes, p. 120. — Pré-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

side le 9 floréal an III (28 avril 1795) : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, compétence des Tribunaux français, p. 134. — Le même jour : engagement d'un danseur, résiliation intempestive de la part du directeur, p. 134. — Préside le 18 floréal an III (7 mai 1795) : remise à l'hospice de Paris, pour l'usage des malades, d'une portion de pain de sucre ayant fait partie des pièces à conviction, p. 141. — Le même jour : autorisation donnée au greffier de faire lever les scellés apposés chez Desvieux et Vivier, et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Préside le 1er prairial an III (20 mai 1795) : neuf jugements par défaut, un contradictoire, p. 147. — Préside le 22 prairial an III (10 juin 1795) : annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 153. — Préside le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation des reprises de la dame Debure, divorcée d'avec son mari, p. 167. — Préside le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs, p. 185. — Préside le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) : fonds de pouvoir, nullité d'un pacte de *quota litis*, p. 187. — Préside le 26 thermidor an III (13 août 1795) : succession de Linguet, p. 192. — Le même jour : validité d'un acte de vente, p. 192. — Préside le 3 fructidor an III (20 août 1795) : question de servitude au sujet d'une fosse d'aisance ; opinion exprimée à haute voix par chacun des juges, p. 199. — Préside le 12 fructidor an III (29 août 1795) : liquidation de l'office de conseiller au Parlement de Paris de Salicis-Chamont, p. 205. — Préside le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) : négociant condamné à exécuter sa promesse de livrer certaines marchandises, p. 217. — Préside le 8 vendémiaire an IV (30 septembre 1795) : recherche de paternité, p. 221. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Élu juge au Tribunal de la Seine, p. 250. — Élu à nouveau juge au Tribunal de la Seine, p. 253. — Préside la 1re section le 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) : revendication de meubles, p. 278. — Préside la 1re section le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796) : une paire de soufflets payée mille livres à la barre, p. 278. — Préside le 18 floréal an IV (7 mai 1796) : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime ; rejet, p. 311. — Préside le 28 floréal an IV (17 mai 1796) : liquidation de l'office de trésorier du sceau, p. 318. — Préside les 4 sections réunies le 29 floréal an IV (18 mai 1796) : les arrérages d'une rente viagère doivent être payés en mandats territoriaux et non en assignats, p. 314. — Préside le 18 thermidor an IV (5 août 1796) : testament fait *ab irato*, p. 324. — Préside le 26 thermidor an IV (15 août 1796) : ouvrage paraissant par livraisons ; souscription à l'ouvrage complet, p. 329. — Préside le 13 fructidor an IV (30 août 1796) : revendication de meubles, p. 332. — Préside le 7 pluviôse an V (26 janvier 1797) : annulation de commissions rogatoires pour entendre des témoins, p. 365. — Préside le 14 pluviôse an V (2 février 1797) : substitutions ; hôtel de Carnavalet, p. 360. — Préside le 17 pluviôse an V (5 février 1797) les 4 sections réunies : décharge de la peine d'interdiction prononcée par arrêt par défaut du ci-devant Grand-Conseil du 18 novembre 1778, p. 363. — Préside le 16 ventôse an V (6 mars 1797) émancipation d'Ormesson de Noyseau, p. 370. — Préside le 18 ventôse an V (8 mars 1797) : nullité d'une donation faite à des enfants naturels, p. 371. — Le même jour : rejet de la demande en nullité pour cause de démence de Gaspard Francois de Lalive, p. 372. — Préside le 24 ventôse an V (14 mars 1797) : rejet d'une demande en nullité de legs pour cause de concubinage, p. 377. — Préside le 3 germinal an IV (23 mars 1797) : droit de vote à l'assemblée primaire, p. 379. — Préside le 4 germinal an V (24 mars 1797) : droit de vote à l'assemblée primaire, p. 380. — Préside le 7 germinal an V (27 mars 1797) droit de vote à l'assemblée primaire, p. 381. — Le même jour : droit de vote à l'assemblée primaire, p. 381. — Préside le 18 germinal an V (7 avril 1797) : recherche de paternité rejetée, p. 386. — Notice biographique, p. 903.

Hesin (Claude Joseph). Élu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique, p. 903.

Henoque. Rémy plaide contre lui : dommages-intérêts pour destitution illégale, I, p. 649.

Henocque (Sophie Scholastique), femme divorcée de Quatremère Disjouval. Comprade et Gallois plaident contre elle : vente d'une manufacture d'armes, II, p. 142.

Henri, concierge du ci-devant salon des Princes. Les administrateurs de cette Société sont condamnés à lui payer ses gages, I, p. 763.

Henri IV. Section de vote, I, p. 9.

Henrion. Jugement ordonnant que le taliac de cantine sera fourni aux Invalides à 12 sols la livre, I, p. 523.

Herault. Plaide contre Andrieux ; ren-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

voi de la cause par suite de la destitution et de l'arrestation de deux juges du Tribunal du 2e arrt, I, p. 776.

Hérault de Séchelles, ex-avocat général au Parlement de Paris. Elu juge le 6 décembre 1790, I, pp. 4 et 6. — Juge du 1er arrt, p. 8. — Nommé au Tribunal de Cassation, p. 9. — Son installation, p. 20.

Sa succession, II, p. 490. — Notes biographiques *en note*. — Sa succession et celle de sa veuve, p. 670, et note. — Est remplacé par Caronge, p. 873, sous le mot Carouge. — Notice biographique, p. 903. — Principales publications, *même page*.

Hérault (veuve de Séchelles). Sa succession, II, pp. 490 et 604.

Herbelot (d'). Voyez Dherbelot.

Herbette (L'). Confrère et ami de Rousseau, ancien notaire. Celui-ci demande au Tribunal du 3 arrt de le nommer son conseil judiciaire; le Tribunal rejette la demande, Rousseau n'étant pas dans un cas d'interdiction légale, I, p. 136 et suiv.

Herbois (Collot d'). Signataire d'un arrêté du Comité de Salut public nommant des magistrats, I, p. 774.

Signataire d'un arrêté du Comité de salut public commettant Perron, commis-greffier du Tribunal du 4e arrondt, pour remplir provisoirement les fonctions de greffier du Tribunal du 3e arrondt, II, p. 8.

Héricourt (La Direction des créanciers d'). De Vin de Fontenay est tenu de lui remettre les titres relatifs à la terre d'Obsonville et de celle du Boulay et condamné à des dommages-intérêts, I, p. 343. — De Vin de Fontenay est tenu de fournir par écrit ses moyens d'opposition, p. 394.

Plaide contre de Vin de Fontenay, terres du Boulay, Pohigny Obsonville et dépendances, II, p. 553.

Héricourt (Dutrousset d'). Notes biographiques, I, p. 134, n. 2. — Plaide contre Gavet, son conseil judiciaire et une dame Seguier. le Tribunal du 1er arrt décide qu'est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt imposant à l'emprunteur l'obligation de ne pas révoquer son conseil judiciaire et la procuration qu'il lui a donnée, p. 134 et s.

Héritiers (les héritiers). Demandeurs dans un procès contre Françoise Collin : un legs fait à une concubine et à des bâtards adultérins ne doit pas être annulé, mais seulement réduit, I, p. 39. — Heriot était secrétaire du roi. A l'âge de 34 ans marié et père de 6 enfants légitimes, très riche, il abandonne sa famille pour vivre maritalement avec Françoise Collin, p. 39.

Héritier (Charles-Louis L') ou L'Héritier de Brutelles, conseiller à la Cour des Aides, électeur de la section des Lombards, membre de l'Académie des Sciences. Elu juge, le 10 décembre 1790, I, p. 4. — 25e juge de Paris, se trouvant dans le même Tribunal que son parent Jacquot d'Anthonay, un second tirage au sort est opéré, p. 6. — Juge du 2e arrt, p. 8. — Son installation, p. 16. — Siège le 9 septembre 1791. le Tribunal se déclare incompetent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer au sujet des ajournements et signification à faire à ceux qui sont à l'etranger, p. 108. — Siege le 24 septembre 1791 : lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791, p. 141. — Siege le 20 avril 1792 : les professeurs de medecine qui exercent en même temps auprès des malades, à titre utile et non gratuitement, la profession de medecin, sont assujettis à la patente, p. 207. — Preside le 14 mai 1793, un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années est valable, p. 299. — Préside le 23 juin 1792 : dommages-intérêts pour arrestation et vexations arbitraires, p. 258. — Ci-devant juge du Tribunal du 2e arrt, garde de ses enfants, p. 738.

Prend part aux conférences chez le ministre de la justice, II, pp. 810, 814 et 843. — Notice biographique, p. 916.

Hermann, président du Tribunal révolutionnaire de Paris. Commissaire des administrations civiles, police et Tribunaux, sous la Convention. Introd., p. xxxiv.

Certifie conforme la copie d'un arrêté du Comité de Salut public nommant des magistrats, I, p. 774.

Président du Tribunal criminel du Pas-de-Calais, II, p. 925.

Hermann (Frédéric). Député de Colmar à la Constituante, II, p. 503, note.

Herman-Dravenac. Affaire Herman-Dravenac contre de Flamarens : liquidation de la charge de grand-louvetier de France, I, p. 134.

Herriet de Cabanis (veuve La Ferté Meun). Voyez Cabanis.

Hérouet (Pierre-Eloi Fouquier d'). Député à l'Assemblée constituante, II, p. 639, n. 2.

Hervier. Plaide contre Lefèvre d'Ormesson, Randon-Pully et sa femme : succession de d'Eaubonne ; douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, II, p. 687.

Herville (d'). Commis de la Guerre, I, p. 118.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Heuvrle (Dyvrande d'). Plaide contre de la Tour d'Auvergne · mandat donné à un homme de loi pour négocier avec la Convention et ses Comités ; appréciation du salaire à payer, II, p 632

Hesdin (Les Communautés d'habitants du ci-devant bailliage d'). Plaident contre d'Esparbès . une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoirie, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, I, p 248, n 1

Hesdin (Bailliage d'). I, pp 233 et 245.

Hésèque, avoué. Occupe pour Adam et autres : tierce opposition du Commissaire national à un jugement rendu sans communication au Ministère Public, I, p. 534, n. 1.

Fonde de pouvoir de Leblond, destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, II, p 196

Heslif. Billets souscrits à son profit, II. p, 639

Hesse, de son vrai nom Charles Constantin de Rothembourg, prince de Hesse-Rheinfels Général révolutionnaire, II, p. 189, note.

Hesse-Rheinfels, Anne-Victoire-Marie-Christine, veuve Soubise, femme Jean-François Morel Plaide contre Giroust : paiement de somme, II, p. 188 — Notes biographiques, *en note*

Hesse-Rheinfels (Marie Edwige de). Épouse Godefroy de la Tour d'Auvergne Notes biographiques, I, p. 363. note.

Heudey (de), ou Heudes (de) Marie-Louise-Armande, veuve de Nicolas-Joseph Morin de Banneville Sa succession, II, p 414 — Jugement qui ordonne le partage de sa succession, p 681.

Hebbteux, huissier au grand conseil. — Le commissaire du Directoire plaide contre lui décharge de la peine d'interdiction prononcée par arrêt par défaut du ci-devant grand conseil du 18 novembre 1778, II, p. 363. — Notes biographiques, *en note*.

Heuvrad (Louis-Jacques). Introd., p lxxxvi.

Ancien procureur au Parlement, chi juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique p. 904

Hilliers (Baraguey d'). Maréchal de France, II, p 482, n. 1

Hillires (veuve Baraguey d'). Plaide contre la veuve de Gouy qui est condamnée à passer titre nouvel d'une rente perpétuelle de 1,400 livres, II, p. 482.

Hennisbal (Joachim-Louis-Ernest). Demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato* ; enquête, II, p 650. — Notes biographiques, *en note* et p 768, n 2

Hennisbal (Louis-Maximilien). Beaupoil de Sainte-Aulaire plaide contre lui et autres ; demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion ; enquête, II, p. 650.

Hennisbal (Marie-Eugène-François Hermann comte d'). Notes biographiques, II pp. 650, n 1 et 768, n 2.

Hirondelle (Rue de l') Vénard demeure dans cette rue, II, p 43

His Introd., p ccm

Voyez Butenval et Salle.

His de Butenval. Introd., p ccm

Associé de Guiraut au *Républicain universel*, I, p. 347, n. 2 — Voyez Butenval.

His (Jean). Député de l'Orne, II, p. 194, n. 3

Hitier. Plaide contre sa femme : divorce, II, p 12

Hiver. Auteur de l'*Histoire critique des institutions judiciaires de la France, de 1789 à 1848*. Av.-pr., p. xi.

Hoard. Plaide contre Lefoulon : jugement déclarant que l'on n'est pas recevable à interjeter appel d'une sentence rendue sur *expédient* contradictoire I, p. 306.

Hochereau. Est condamné à une indemnité envers Devaux, acquéreur d'un office de secrétaire du Roi, I, p 406.

Hocquart. A donné valablement congé à Talon et Royer ses locataires, II, p 324.

Hocquart (Anne-Marie). Licitation des immeubles de la communauté ayant existé entre elle et Montesquiou, I, p 490 — Adjudication des biens dépendant de ladite communauté, p. 566.

Hocquart (Famille). Héritiers de Louis-Claude Hocquart, liquidation de l'office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris, dont celui-ci était pourvu, II p 168 et suiv

Hocquart de Monx (Louis-Claude-François). Notes biographiques, II, p. 168. n. 1. — Liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris dont il était pourvu, *même page*

Hodey (Le) Introd., p. cc.

Notes biographiques, I, p 322, n 1 — Plaide contre Barnase et autres au sujet d'actes sous seings privés, p. 322. — Procès relatif à la même affaire, p. 329. — Procès relatif à la même affaire, p 332. — Confirmation du jugement

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

du 14 novembre 1792, p. 375. — Plaide avec sa femme contre du Pont : celui-ci est déboute de son opposition au jugement du 11 février 1793, p. 435. — Procès relatif au paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Plaide avec sa femme contre le Méréville mise en cause du procureur général syndic pour représenter du Pont, émigré, p. 530. — Brotot plaide contre lui et la femme Le Hodey et autres : jugement par défaut ; le Tribunal reçoit le serment de Mongin, architecte, p. 559. — Plaide contre Garin mission de Le Hodey en Belgique, p. 780.

Hoefer-Dinot *Nouvelle biographie générale* Av.-pr., p. VII.

Donne la biographie de Boucher-René, II, p. 868.

Hohenzollern (princesse de). Rejet par le Tribunal du 6e arr., d'une réclamation formée par elle, I, p. 191.

Holbach (Paul-Henri Thiry, baron d'). Introd., p. CCXIII.

Notes biographiques, I, p. 141, n. 1. — Jugement ordonnant l'ouverture de son testament, p. 141. — Procès relatif à son testament, p. 325 et n. 1.

Holbach (les héritiers d'). Plaident contre les anciens serviteurs d'Holbach auxquels celui-ci a fait des legs, I, p. 261. — Plaident contre Plorique, relativement au testament d'Holbach, p. 325. — Communication du testament d'Holbach, p. 689.

Hollande. De Chastellux y est ambassadeur, II, p. 272, note. — Fay joue en Hollande, p. 603, note. — Rœderer y est ministre plénipotentiaire, p. 968.

Homicide Homicide par imprudence : dommages-intérêts, héritiers collatéraux, I, p. 487.

Homme de loi. Définition, I, p. 237, note.

Homologation. Homologation d'un contrat d'atermoiement fait entre Chaumont et Cie et leurs créanciers, II, p. 735.

Honfleur Bellart s'y réfugie sous la Terreur, I, p. 238, note.

Honnet (Alexandre-Georges François). Notaire à Paris. Sa prestation de serment : police II, p. 16 et n. 1. — Démissionne et est remplacé par Jean Morisseau, p. 716.

Honneur (réparation d'). Introd., p. CXCV et suiv.

Jugement du Tribunal du 2e arr. qui rejette comme inadmissible une réparation d'honneur à faire par acte au greffe, I, p. 100. — Jugement du Tribunal du 1er arr. relatif à une affaire de réparation d'honneur, p. 121 et note. — Jugement du Tribunal du 6e arr. ordonnant une réparation d'honneur par acte au greffe, p. 141. — Réparation d'honneur à faire par acte au greffe (jugement du Tribunal du 1er arr.), p. 459. — Réparation d'honneur par acte devant notaire, p. 474. — Réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Recherche de paternité, suppression de libelles calomnieux avec réparation d'honneur, p. 538. — Réparation d'honneur par acte au greffe, p. 646.

Dénonciation calomnieuse suivie de détention, réparation d'honneur et dommages-intérêts, II, p. 311. — Réparation d'honneur, p. 320. — Réparation d'honneur par acte au greffe signé de six citoyens notables, p. 336.

Honoraires alloués à un médecin pour le traitement de la maladie antisociale, I, p. 450. — Pièces retenues par un avocat jusqu'au paiement de ses honoraires, p. 658.

Honoraires et déboursés d'un avocat au Tribunal de cassation, II, p. 19. — Honoraires du chirurgien Brasdor pour soins donnés à Chamfort, p. 25. — Arbitres : honoraires exagérés ; taxe, pp. 43 et 51. — Honoraires de médecin p. 233. — Paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis-Stanislas Xavier et de Charles-Philippe, frères de Louis XVI, p. 234. — Honoraires de médecin, p. 719.

Honoré. Affaire Pasquier contre Honoré et autres : réparation d'honneur, I, p. 121.

Honoré (Rue Saint-). De Noailles d'Ayen demeure dans cette rue, I, p. 691. — Legras demeure dans cette rue, p. 698. — Leboucher, libraire, y demeurant, p. 790.

De Peslre, femme divorcée Omer Talon, demeure dans cette rue, II, p. 73. — Lavalette demeure dans cette rue, p. 113. — Rendu, ancien notaire, demeure dans cette rue, p. 438.

Hor. Banquier en Hollande, I, p. 278.

Hôpital général de Paris (Administrateurs de l'). Provost plaide contre eux paiement des travaux de serrurerie faits à la Salpêtrière sans tenir compte des prix d'adjudication, I, p. 753.

Horné. Introd., p. CLXXXI.

Plaide contre la citoyenne Lange : garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, II, p. 357.

Horloge (Quai de l'). De Montval y habite, I, p. 747, note.

Bodson y demeure, II, p. 866. Il y avait au Parlement, comme greffier de la Grand'Chambre, un Ysabeau de Montval indiqué comme demeurant quai de l'Horloge (1761), et, comme notaire et secrétaire de la Cour Ysabeau de Montval (1767) in-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

diqué également comme demeurant quai de l'Horloge, p. 952.

Hortense (Reine). A un fils naturel, le duc de Morny, avec le comte de Flahaut de la Billarderie, p. 139, note.

Horville (citoyenne), femme du citoyen Paris. Plaide contre Lasteyrie du Saillant et sa femme : succession de Marie-Geneviève de Vassan veuve de Victor Riquetti Mirabeau, II, 730.

Hospices. Les administrateurs des hospices plaident contre Berranger et autres : droit des hospices, fêtes d'Idalie et du jardin Marbeuf, II, p. 533

Hôtel d'Argent (ou théâtre du Marais), I, p. 568, note.

Hôtel de Bourgogne (théâtre de l'), I, p. 568, note.

Hôtel de la Chasse. Situe rue de Richelieu, I, p. 489.

Hôtel des Invalides (L'), I, p. 154.

Hôtel de Toulouse. Situe rue du Cherche-Midi ; achete par Rosnay, II, p. 577, n. 3.

Hôtel-de-Ville. Incendié en 1871, I, p. 427.

Hôtel-de-Ville (Section de l'), I, pp. 4 et 530, note
Soreau est membre du Conseil general de la Commune pour cette section, II, p. 942.

Hôtel-Dieu de Paris. De Saint-Remy y meurt, I, p. 386, note, et p. 550
Bocquillon est medecin de l'Hôtel Dieu, II, p. 63, n. 1.

Hôtel-Dieu (Ferme de). Située près de Viroflay, I, p. 789, note.

Hotte. Mémoires de Gerbier sur lui, I, p. 716, note.

Houdard (Thomas), tapissier. Commissaire de l'Union des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 434.

Houdelaincourt (Meuse). Collignon y est né en 1732, II, p. 877.

Houdetot (d'). Claude-Constance-César Lalive d'Epinay et consorts plaident contre lui : rejet de la demande en nullité pour cause de démence du testament de Gaspard François de Lalive, II, pp. 372 et 374. — Notes biographiques, p. 374, n. 2.

Houdetot (d'). Epouse Mlle Fillon de Villemur, II, p. 4, n. 1.

Houel, notaire. Continue aujourd'hui l'étude de Gibe, I, p. 372, n. 1.

Houltans (Les). Pièce de théâtre appartenant à Poitat et Duno, I, p. 696.

Houry (Laurent d'). Notice, I, p. 687, note.

Houry (Laurent-Charles d'). Notes biographiques, I, p. 687, note.

Houry (Citoyenne d'). Epouse divorcée de Delmre. Plaide contre les syndics de Bure, I, p. 687 — Notes biographiques, *même page en note* — Duflos et Lamy plaident contre elle : liquidation de ses reprises matrimoniales, p. 787
Même affaire, II, pp. 18 et 167.

Houveau. Verdignier plaide contre lui ; honoraires de médecin, II, p. 233

Houver, femme Hitier. Plaide contre son mari divorce, II, p. 12.

Howe, amiral anglais, II, p. 118, note.

Hu, juge de paix. Garnier plaide contre lui ; apposition de scellés sur le greffe d'une justice de paix ; abus d'autorité, II, pp. 21 et 24.

Hua. Notaire à Paris, II, p. 190.

Hua. Fonde de pouvoir de la veuve Dufour qui plaide contre Breant refus de payer un effet de commerce, I, p. 725.

Huart. Plaide contre Châteauneuf-Randon. revendication de meubles, II, p. 223. — Même affaire, sur opposition de Châteauneuf, pp. 281 et 332.

Huart-Dupart. Plaide contre la veuve Tourtay ; mainlevée d'une opposition, I, p. 711, note.

Hubert, notaire à Tours. Delavau dépose son bilan chez lui, II, p. 734.

Hubert (femme). Plaide contre les époux Dethorre : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages intérêts, II, pp. 89 et 105

Huchette (Rue de la). Thevenin demeure dans cette rue, I, p. 431.

Hue de Miromesnil (Armand-Thomas). Garde des Sceaux, II, p. 627, n. 5.

Hue de Miromesnil (Marie-Blanche-Rosalie, épouse de Beaulle). Notes biographiques, II, p. 627, n. 5.

Huet (Jean-Baptiste). Introd., pp. lxvi et lxxvii.
Elu juge suppléant, I, p. 418, — Fait partie du Tribunal du 4e arrt, p. 420. — Remplacé, p. 423. — Remplace Patein, commissaire du pouvoir exécutif, le 23 avril 1793, p. 442. — Siège le 25 avril 1793 : recherche de paternité, p. 445. — Siège le 26 avril 1793 : séparation de corps, enquête ordonnée, p. 447 — Siège le 10 mai 1793 : divorce prononcé, notamment pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari, p. 461 — Siège le même jour : fournitures de poisson aux prisonniers du Temple, *même page* — Siège le 28 mai 1793 : liquidation de la Compagnie des Indes, p. 472. — Siège le 29 mai 1793 : paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Siège le même jour : recherche de paternité, p. 476.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— Siége le 14 pluviôse an II (2 février 1794), p. 668. (Dans cette affaire Huet siége en même temps comme ministre public et juge, V. la note.) — Siége le 8 ventôse an II (26 février 1794). dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678.

Remplace par Cousinier II, 12 — Notice biographique, p. 904.

Huguenin, avoue. Occupe pour les époux Favreau et Vallot : question d'état, prescription, I, p. 492. — Syndic et directeur des créances du maréchal de Richelieu, p. 662.

Huillanot (Félix-Albert-Marie), notaire à Paris. Notice, II, p. 14, n. 2.

Huguet. Avoué de Bubourg et d'Augier. Barmond de Lanloy est condamné comme stellionataire pour fausse déclaration faite à ces derniers des charges hypothécaires dont était grevé l'immeuble qu'il leur avait vendu, I, p. 194.

Fondé de pouvoir du citoyen Mochelin qui intente une demande en divorce, II, p. 356.

Huguet (Charles-Louis). Voyez Semonville (de).

Huguet (Pierre-Henri-Charles), notaire à Paris. Sa prestation de serment. notice, II, p. 23, et n. 1.

Huguet-Semonville (citoyen et citoyenne). Voyez Semonville (Huguet de).

Hugon (Louis-Etienne) Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 4e arr., I, p. 426.

Siége le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, II, p. 89. — Siége le 14 ventôse an III (4 mars 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 105. — Siége le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : application de la loi du 5 ventôse an III, p. 105. — Siége le 1er germinal an III (21 mars 1795) : mariage clandestin *in extremis*, nullité, p. 118. — Siége le 2 messidor an III (20 juin 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 157. — Siége le 12 messidor an III (30 juin 1795) : office de commissaire priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance, validité du contrat, p. 164. — Siége le 23 messidor an III (11 juillet 1795), réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 164. — Siége le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 169. — Siége le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) jugement décidant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor, jour de fête nationale, p. 186. — Siége le 27 thermidor an III (14 août 1795) : destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collége Mazarin, p. 195. — Siége le 4me fructidor an III (18 août 1795) : commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 196. — Siége le 6 fructidor an III (23 août 1795) lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenard : succession d'Estaing, p. 202. — Notice biographique, p. 904.

Huissiers. Introduction, p. xlvii.

Le Tribunal du 3e arr. ordonne que les huissiers et les avoués seront tenus de justifier de leur immatricule et de leur patente, I, p. 160. — Arrêté du Tribunal du 1er arr. les concernant, p. 167. — Arrêté du Tribunal du 4e arr. ordonnant que les huissiers seront tenus de justifier de leurs patentes, p. 180. — Huissiers poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791 qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, p. 184. — Le Tribunal du 5e arr. arrête que les huissiers seront tenus d'énoncer dans leurs exploits celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Note sur les huissiers du Châtelet : huissiers audienciers, huissiers commissaires-priseurs, huissiers à verge, huissiers à cheval et jurés crieurs, p. 655, n. 1. — Etendue du droit d'exploiter des ci-devant huissiers à cheval du Châtelet, p. 789.

Les corporations étant supprimées, les huissiers audienciers du district de Versailles ne peuvent assigner collectivement leur adversaire, II, p. 265. — Plainte contre un huissier pour un acte signifié au ministère des finances, retrait de la plainte, p. 330. — Arrêté ordonnant aux huissiers se prétendant en droit d'exploiter dans le département de la Seine, de déposer au greffe les pièces justificatives de leur qualité, p. 407.

Hulin. Notice biographique, II, p. 905.

Hullin. Plaide contre Vollée : instruction du procès, mémoire écrit et signé exigé des parties, I, p. 717.

Humanité (Hospice de l'). Les héritiers Cervellera plaident contre lui et autres : succession de J. B. Cervellera, I, p. 663. — Procès relatif à la même affaire, p. 743.

Humbert. Créancier de la succession Durozoy, I, p. 450.

Humblé. Fondé de pouvoir de Vigier : société pour l'exploitation des Bains chauds sur la Seine, I, p. 724,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Huré (citoyenne Dionis, femme). Hérite, pour un cinquième, de la fortune de son père Dionis du Séjour, II, p. 400

Hureau, défenseur officieux. Plaide pour Létang, huissier : le Tribunal ordonne la radiation d'expressions illégales employées par celui-ci dans un commandement, I, p. 327. — Plaide pour la citoyenne Bertrand qui intente une demande en recherche de paternité contre Bigot, p. 447. — Plaide pour Flamarens : les commissions de lieutenants, officiers, sergents ou gardes de louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Fondé de pouvoir de Moulle, intelle dative, p. 660. — Fondé de pouvoir de Troussel : dénonciation calomnieuse, p. 665. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Kessel, p. 668. — Fondé de pouvoir de Joséphine Rolfaudeau : rejet d'une demande en résiliation d'engagement théâtral pour cause de grossesse, p. 676. — Fondé de pouvoir de la veuve Remy et de la citoyenne Remy : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire p. 678.

Fondé de pouvoir de Saint-Huruge : divorce, II, p. 54 et note. — Fondé de pouvoir de la veuve Gamard : mariage clandestin *in extremis* ; nullité, p. 118. — Siège comme appelé au Tribunal du 6e arr., le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795) : délais de procédure accordés aux personnes incarcérées ; accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, p. 219. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Pichard : contestation d'état ; enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, p. 346. — Fondé de pouvoir de Testulat : la rescision pour cause de lésion est elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Référé au Corps législatif, p. 555. — Défenseur officieux de Bérulle et autres qui plaident contre Destouches et autres : testament de Jacques de Bérulle ; substitution ; validité d'une donation faite au mépris de cette substitution ; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, p. 626.

Hurepoix (rue du), I, p. 131.

Bocquencé demeure dans cette rue, section de Marseille, II, p. 866

Hurtrel (Letellier du) (Jean-Pierre-David), ou Letellier-Duhurtrel, ancien député à l'Assemblée législative. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Nommé substitut du commissaire du Directoire, *même page* et p. 251, 252. — Siège le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) : offre à la baisse d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du théâtre de la République, p. 271. — Préside la 3e section le 24 germinal an IV (13 avril 1796) : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, p. 302. — Recolène lui cède la présidence des 4 sections réunies les 12, 14 et 16 germinal : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 303. — Préside la 3e section le 5 floréal an IV (24 avril 1796) : contrefaçon de *l'Intrigue épistolaire* de Fabre d'Eglantine, p. 305. — Préside le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état ; enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, p. 346. — Préside le 16 messidor an IV (4 juillet 1796) : vente d'une maison à deux acquéreurs concurremment ; préférence donnée à celui qui a la priorité de date, p. 324. — Préside le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis-François de Montenard, p. 322. — Préside le 22 thermidor an IV (9 août 1796) : défense à Tolozé de laisser jouer sur son théâtre *La femme jalouse*, *Cellamare* et autres pièces de Desforges, p. 325. — Préside le 4 fructidor an IV (24 août 1796) : plainte contre un huissier pour un acte signifié au ministère des finances, renvoi de la plainte, p. 330. — Préside le 7 fructidor an IV (24 août 1796) : prix d'un repas donné par Skepale, consul général des États-Unis d'Amérique, p. 330. — Préside le 23 fructidor an IV (9 septembre 1796) : enseignes ; concurrence ; « les deux piastres d'or », « les deux piliers d'or », p. 333. — Préside le 24 fructidor an IV (10 septembre 1796) : mainlevée d'opposition, p. 334. — Préside le 26 fructidor an IV (12 septembre 1796) : vente d'une maison par la femme Talma, p. 334. — Préside le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796) : vacation, p. 335. — Préside le 17 brumaire an IV (7 novembre 1796) : réparation d'honneur par acte signé au greffe de six citoyens notables, p. 336. — Préside le 24 brumaire an V (14 novembre 1796) : liquidation de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 337. — Siège comme substitut du commissaire du Directoire, le 18 frimaire an V (8 décembre 1796) : nullité de vente pour cause de violence, p. 348. — Siège le 3 germinal an VI (23 mars 1798) : confirmation d'un arrêté d'une assemblée primaire, p. 482. — Siège le 4 germinal an VI (24 mars 1798) : annulation d'un arrêté d'une Assemblée primaire, p. 483. — Siège le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : affaire Charles-Nicolas Laurent Destouches, p. 486. — Siège le 6 ventôse an VII (24 février 1799) : succession

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, p. 617. — Notice biographique, p. 916.

Hussenet (Jean). Premier mari de Roselet (Marie-Françoise), I, p. 695.

Husson (Louise de). Voyez Saint-Aignan (famille de).

Hutin, avoué. Occupe pour la citoyenne Chemin qui obtient contre la citoyenne Rouillard des dommages-intérêts pour réparation de mémoires diffamatoires, I, p. 559 et note 1.

Fondé de pouvoir de Mauroy : annulation par le Comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation, séparation des pouvoirs; référé à la Convention, II, p. 198.

Huyancourt (baron de). Voyez Berulle (de) baron de Huyancourt.

Hy, imprimeur. Les régisseurs du Domaine et du Timbre plaident contre lui et Cubier : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454.

Hymelle. Fondé de pouvoir de Pias Lamidon femme Michelin contre laquelle son mari intente une demande en divorce, II, p. 356.

I

Idalie. Jardin d'Eté; droits des hospices; fêtes d'Idalie et du jardin Marbeuf, II, p. 533 et note.

If (château d'). Mirabeau y est enfermé, I, p. 131, n. 1.

Ignard. Plaide contre de la Fleutrie terme et délai accordé pour payer un billet de cinq cents francs, II, p. 640. — Plaide contre le même qui est condamné à payer 500 fr., montant d'un billet échu le 1er floréal an VII, p. 668 et n. 3. — De la Fleutrie, opposant au jugement du 3 thermidor an VII, est condamné à lui payer mille francs, montant de deux billets, p. 682.

Ile de France. De Souillac était gouverneur de l'Ile de France. Introd., p. cxvii.

Mme Mac Fields, Irlandaise d'origine, avait été recherchée par M. de Souillac, I, p. 57, note. — Messire Anne-Gabriel-Henri Bernard, chevalier, marquis de Boulainvillers, était lieutenant pour le roi au gouvernement de l'Ile de France, p. 564, note.

Hocquart part pour l'Ile de France, II, p. 168.

Ile Saint-Louis (Paris). Du Natois y habite, I, p. 458, n. 2.

Mordan de Launay, avocat au Parlement en 1775, habitait rue et île Saint-Louis, II, p. 881. — Leroy de Lysa y habite, p. 915.

Ille-et-Vilaine. Estimation d'immeubles sis dans ce département, I, p. 364.

Gohier est député de ce département à l'Assemblée législative, II, p. 899.

Illumination (frais d'). Procès relatif aux frais d'illumination de la fête civique de la fédération du 14 juillet 1790, I, p. 342.

Illyrine (l'). Roman de la Morancy, maîtresse du conventionnel Quinette, II, p. 84, note.

Impératrice (Théâtre de l'). Ancien théâtre de l'Odéon : prend ce nom en 1808, notice, I, p. 635, n. 1.

La troupe du théâtre de l'Odéon, errante depuis l'incendie de 1799, devient, de juin 1804 au 15 juin 1808, celle du théâtre de l'Impératrice, II, p. 219, note.

Impression. Polverel est condamné à payer à la veuve Desaint des frais d'impression, I, p. 248.

Dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux et mensongers répandus dans le public par la voie de l'impression, II, p. 166.

Incarcération arbitraire. Dommages-intérêts pour incarcération arbitraire, I, p. 498.

Incident. Incident de communication et de remise de pièces entre défenseurs officieux, II, p. 710.

Incompétence. Jugement du Tribunal du 4e arrt qui déclare les Tribunaux civils incompétents pour connaître de faits purement militaires, I, p. 91. — Le Tribunal du 2e arrt se déclare incompétent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer au sujet des ajournements et significations à faire à ceux qui sont à l'étranger, p. 108. — Le Tribunal du 1er arrt se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Incompétence à raison du domicile, p. 431. — Succession de J.-B. Cervellera, génois : incompétence des Tribunaux français, p. 663. — Contrat de mariage fait en pays étranger : incompétence des Tribunaux français, p. 693.

Les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, II, p. 298. — Incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître les contesta-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tions entre artistes, p. 384. — Jugement qui déclare le Tribunal de commerce incompétent, p. 392. — Incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce intentée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 604. — Incompétence : un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, p. 738.

Indemnité. Canal projeté, rejet d'une demande d'indemnité formée par le directeur des finances, I, p. 681. — Fermier ; grêle ; indemnité, p. 739

Demande en indemnité pour établissement d'une garenne et privation d'un chemin, II, p. 21. — Expulsion d'un artiste associé du théâtre de la rue Favart, rejet de la demande en indemnité, p. 224.

Indes (administrateurs de l'ancienne Compagnie des). Plaident contre de Panthenay : liquidation de la Compagnie des Indes, I, p. 472. — Agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612 et n. 2.

Indes. Mique parcourt les Indes Intr., p. CXXIV.

Mique parcourt l'Asie, I, p. 354. — Compagnie des Indes, pp. 472 et note, 612 et note.

De la Boudonnais et Dupleix ont des démêlés dans les Indes, I, p. 223, note.

Indes (maison garnie des). Tenue par Colin, II, p. 31.

Indivisibilité (Place de l'). Cousturier, ancien notaire, demeure sur cette place, II, p. 12.

Indre-et-Loire. Breval y est envoyé en mission, II, p. 240, note.

Injures. Injures par la voie de la presse, II, p. 520. — Injures par la voie de la presse ; mise en cause de l'auteur, p. 537.

Insaisissabilité d'une rente faite à l'actrice Contat et à son fils, I, p. 579.

Inspecteur des droits sur les charbons. Voyez Dourgeot.

Institut des Jeunes Français. Ecole de Bourdon, subventionnée par la Convention, II, p. 61, note.

Instruction. Instruction du Ministre de la Justice sur la loi du 6 brumaire, an II de la République française une et indivisible, qui supprime les avoués et les anciennes formes judiciaires, I, p. 617.

Instruction adressée, par le Directoire exécutif, à ses commissaires près les administrations et les Tribunaux, le 12 frimaire an IV de la République française une et indivisible (3 décembre 1795), II, p. 254.

Interdiction. Le curateur d'un interdit ne peut intenter pour lui une action, sans l'autorisation spéciale des parents de l'interdit légalement assemblés, I, p. 290. — Nullité d'une obligation contractée par un interdit dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, p. 397. — Interdiction de Beauvillier de Saint Aignan, p. 491. — La citoyenne Gillet est maintenue dans la liberté de gérer ses biens et exercer ses droits comme bon lui semblera, p. 595. — Dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622. — Interdiction d'un mineur, p. 650. — Mineur ; interdiction, obligation contractée en pays étranger, p. 730.

Décharge de la peine d'interdiction prononcée par arrêt par défaut du ci-devant Grand-Conseil du 18 novembre 1778, II, p. 363. — Testateur interdit, p. 393.

Intéressés (les) au Théâtre de la République. Plaident avec Desforges contre Neuville et la Montansier : traité de Neuville pour la représentation de ses œuvres : le *Souper ou l'auberge pleine ;* la *Femme jalouse ; Tom Jones à Londres* et *Fellamar*, etc ; inexécution du traité par Desforges ; dommages-intérêts, II, p. 86.

Interlocutoire. Un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second ; testament ; enquête, II, p. 629.

Interrogatoire. Rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, II, p. 408.

Intervention. Jugement qui rejette l'intervention de la corporation des perruquiers locataires dans un procès engagé entre un perruquier propriétaire d'un office et un perruquier locataire, I, p. 99.

Introduction. Tome I, p. XVII. — I. Le parlement de Paris en son dernier état, en 1789, p. XIX. — II. Hérédité et vénalité des offices ; épices ; secrétaires ; multiplicité et enchevêtrement des juridictions, p. XXI. — III. Mise en vacances et suppression du Parlement : services rendus à la France monarchique, p. XXVI. — IV. La nouvelle organisation judiciaire ; l'élection des juges par le peuple ; l'institution des juges de paix, les Tribunaux de famille et l'arbitrage forcé ; les Tribunaux de district, etc., p. XXX. — V. Les dix Tribunaux du département de Paris, les premiers juges élus, p. XXXVIII. — VI. Suppression de l'ordre des avocats ; hommes de loi et défenseurs officieux, p. LX. — VII. Les avoués substitués aux procureurs, p. XLIV. — VIII. Les huissiers et les notaires, p. XLVII. — IX.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Publicité des audiences et obligation de motiver les jugements, p. XLVIII. — X. Installation des six Tribunaux de Paris dans des locaux séparés, p. XLVII. — XI. Compte rendu du Ministre de la Justice de Joly, le 9 juillet 1792, à l'Assemblée nationale sur l'état des Tribunaux, p. LIII. — XII. Le personnel judiciaire élu devient suspect au parti populaire; circulaire des Ministres de la Justice Duranthon et Danton, p. LVIII. — XIII. La Convention nationale décrète que les Corps judiciaires seront renouvelés en entier et que les juges seront choisis indistinctement par le peuple parmi tous les citoyens, p. LXII. — XIV. Les nouveaux juges élus en février, mai et avril 1793, circulaire du Ministre de la Justice, Gohier, sur les devoirs des magistrats, p. LXV. — XV. L'arbitrage forcé; les juges tenus d'opiner à haute voix et en public; suppression des avoués et des formes de la procédure; funestes résultats de ces mesures, p. LXIX. — XVI. L'administration de la justice entravée par l'obligation de justifier de certificat de civisme, p. LXXII. — XVII. A partir de l'an II, la Convention ne respecte plus le principe de l'élection des juges. Le personnel judiciaire est remplacé et nommé par les comités de salut public et de législation. Le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) elle renouvelle directement tout le personnel des six Tribunaux de Paris, p. LXXVI. — XVIII. Réorganisation du pouvoir judiciaire sur de nouvelles bases par la constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) et par la loi du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795), un seul Tribunal par département; le principe électif est maintenu, mais éludé dans l'application par le gouvernement du Directoire, p. LXXX. — XIX. Les juges élus en germinal an V (avril 1797) doivent descendre de leurs sièges après la journée du 18 fructidor, ils sont remplacés par des juges nommés par le Directoire; circulaire du Ministre de la Justice Lambrechts sur les devoirs des magistrats, p. LXXXV. — XX. Les juges dispensés d'opiner à haute voix et publiquement; suppression de l'arbitrage forcé et des Tribunaux de famille, circulaire de Merlin sur les funestes résultats de l'arbitrage forcé, p. XC. — XXI. Les avocats et leurs plaidoiries devant les Tribunaux civils de Paris; Fournel, Thilorier, Berryer, Bellart, Bonnet, Tripier, Bouchier d'Argis, etc., p. XCIV. — XXII. Les avocats menacés d'être assujettis au droit de patente, comme les médecins, Berryer et Guillotin; les défenseurs officieux, p. CIII. — XXIII. Procès relatifs à la liquidation des offices de l'ancien régime; les secrétaires du roi, les officiers de louveterie, p. CVII. — XXIV. Procès relatifs à des demandes en réparation d'actes arbitraires et d'arrestations faites en vertu de lettres de cachet, p. CXIII. — XXV. Affaires Riel de Beaumonville, Veron Laborie, Retz, Macdonach, Caroillon de Surmont, p. CXVII. — XXVI. Affaire Mique et procès de J.-B. Petau contre Honoré-Anne-Charles-Maurice de Grimaldi de Monaco de Valentinois, au sujet d'un bail de la principauté de Monaco, p. CXXIII. — XXVII. Procès de Latude contre les héritiers de Mme de Pompadour, procès de Cordier-Pernay, ancien capitaine, contre le marquis de Ségur; procès de Le Prévôt dit de Beaumont contre Bertin et Amelot et contre les héritiers Laverdy, Sartine, Lenoir, Breteuil et Malesherbes, p. XXXI. — XXVIII. Les jugements relatifs aux recherches de paternité éclairent d'un nouveau jour les travaux préparatoires du Code civil sur l'article 340, p. CXLIII. — XXIX. La recherche de la paternité dans la jurisprudence des Parlements, d'après le *Traité de la séduction* de Fournel, p. CLI. — XXX. Discours de Servan au Parlement de Grenoble et sa portée exacte, p. CLVI. — XXXI. Les jugements des Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution sur les recherches de paternité n'ont donné lieu à aucun abus sérieux; Provençal de Fonchâteau: le roman d'un clerc de procureur, le peintre Boze; Mlle Desgarcins de la Comédie-Française, p. CLIX. — XXXII. Procès du conventionnel Chabot, ancien capucin, p. CLXII. — XXXIII. Les enfants naturels des deux fils du chancelier Maupeou, Marguerite Tremblet de la Roche; la citoyenne Palfin; Mlle Contat, de la Comédie-Française; la succession de Dupin-Rochefort, petit-fils de la belle Mme Dupin, réclamée par un prétendu enfant naturel, p. CLXIX. — XXXIV. Jugements relatifs aux théâtres, aux comédiens et aux comédiennes; loyers des loges de l'Opéra en 1790; procès de Talma, Dugazon, dames Vestris et Desgarcins contre les Comédiens-Français; les deux mariages de Talma avec Louise-Julie Carreau et Caroline Petit-Vanhove, la Montansier, directrice de spectacles, p. CLXXIII. — XXXV. Les jugements du président Desrieux et leur rédaction singulière; le directeur du théâtre de la rue Feydeau demande la dissolution de l'engagement de la comédienne Rollandeau, première amoureuse, pour cause de grossesse, procès de la comédienne Lange contre Hoppe, au sujet de la garde de Palmyre, leur fille naturelle, p. CLXXIX. — XXXVI. Procès des ac-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

teurs dramatiques : *Le retour du père Gérard à sa ferme ;* Choudard-Desforges et sa pièce *Le Souper où l'Auberge pleine ;* Fabre d'Eglantine et *L'Intrigue épistolaire ;* la veuve de Fabre d'Eglantine, remariée avec « le citoyen Mazella », charge Framery de corriger une pièce trouvée dans le portefeuille de son premier mari ; le *Pessimiste* de Pigault de l'Epinay, dit Pigault-Lebrun, droits du musicien Ghaudiny dans un vaudeville de Jean-Baptiste Radet, p. CLXXXIII. — XXXVII. Procès en contrefaçon littéraire ; *Du fanatisme dans le langage révolutionnaire*, par La Harpe ; les *Œuvres* de Marmontel : *Paul et Virginie*, les *Études de la Nature*, de Bernardin de Saint Pierre, p. CXC — XXXVIII. La dépréciation des assignats et des mandats territoriaux entraîne de nombreux procès ; l'escroquerie financière de Potlin de Vauvineux, inventeur de la *Banque française*, p. CXCII. — XXXIX. Les calomniateurs condamnés à faire *réparation d'honneur* par acte au greffe, procès de Buonaroti contre Constantini ; le député Brissot et le pamphlétaire Thévenau de Morande ; procès du geôlier Lavacquerie contre Girey-Dupré, rédacteur du *Patriote français*, l'*Ami du Peuple*, de Lebois, la contrefaçon du *Journal du Soir*, des frères Chaignieau, p. CXCV. — XL. L'aventure de Lazaro, marchand de marrons grillés au coin de la maison de Coicellet au Palais-Royal, arrêté comme prince étranger déguisé, une fille naturelle, la citoyenne Mondésir, dite Sophie, anonyme, à la recherche de sa mère et de son véritable état civil, procès en recherche de paternité et de maternité contre le comte Claude de Beauharnais et Marie-Anne-Françoise dite Fanny Mouchard, comtesse de Beauharnais, p. CCIII. — XLI. Les courses de chevaux sous le Directoire ; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers. Procès de personnages célèbres, à l'occasion de leur succession, de leurs dettes, de leurs divorces, et d'autres événements de leur vie, enseignements à tirer, pour une démocratie républicaine, de l'administration de la justice pendant la Révolution, CCVII.

Invalides (Les). Les sous-officiers et soldats de l'Hôtel des Invalides plaident contre Mager, adjudicataire des fermes. Le Tribunal du 5e arr. décide que le tabac de cantine ne peut être livré aux sous-officiers et soldats à raison de plus de 12 sols par livre, I, p. 154 et s. — Jugement ordonnant que le tabac de cantine leur sera fourni à 12 sols la livre, p. 523 et n. 2. — Les officiers et soldats invalides plaident contre les adjudicataires successifs des fermes au sujet du tabac de cantine, p. 654. — Tabac de cantine pour les Invalides, p. 675.

Invalides. I, p. 9.

Invitation. Invitation à l'épée, juge du Tribunal du 3e arr., d'assister à l'audience pour le prononcé d'un jugement, I, p. 639.

Isabeau. La veuve Magon-Lalande et autres plaident contre lui ; successions de Hérault de Séchelles et de la veuve Hérault, II, pp. 490 et 494.

Isère. Gémissieu est député de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents, I, p. 896.

Isle (Godescart de l') (Philippe-François). Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250.

Isnard de Bonneuil (Louis), homme de loi. Elu juge suppléant du Tribunal du 6e arr., pour 1791, I, p. 9. — Siège le 12 avril 1792, règlement pour hâter l'expédition des causes, p. 199. — Siège le 25 avril 1792, jugement qui condamne les comédiens français à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon, et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Desgarcins à, des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant l'expiration du terme prescrit par l'acte de société, p. 216. — Siège le 28 avril 1792, condamnation des sieurs et dame de Polignac en 113.806 livres onze sols pour fournitures de vins et liqueurs, p. 225. — Siège le 5 mai 1792 ; sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, p. 230. — Siège le 15 mai 1792 : le comte de Provence est condamné à payer au prince de Conti les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, p. 240. — Siège le 18 juin 1792 : condamnation de Louis-Stanislas-Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256. — Siège le 2 juillet 1792, renvoi au Tribunal de famille des causes pendantes entre les parties, p. 260. — Siège le 12 juillet 1792, frais d'expertise de la terre de Grosbois, p. 276. — Siège le 1er août 1792 : consignation du prix de vente d'une maison, p. 284.

Notice biographique, II, p. 905. — Notes anonymes sur lui, p. 959. — Notes données sur lui par Berthereau, pp. 968 et 972. — Indiqué par Seguier comme devant être mis en retraite ou à exclure, p. 975.

Issoudun. I, p. 710.

Issy. I, p. 9. — Le maire d'Issy est condamné à des dommages-intérêts, p. 412.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Couturier y est mort le 3 octobre 1818, II, p. 878. — De la Sablonnière y est électeur, p. 882.

Italie. De Broglie fait les campagnes en Italie, I, p. 752, note.
Flérón est envoyé comme commissaire à l'armée d'Italie, II, p. 193, n. 1.

Italiens. Troupe du théâtre des Italiens, I, p. 635, note.

IVRY (Veuve Roslin d'). Achète des terres et domaines de Boissy-sous-Saint-Yon, I, p. 519.

Ivry-sur-Seine. Françoise de Bourbon y est décédée le 23 juin 1821, I, p. 242, n. 1.
Gibé, notaire à Paris, reçoit à Ivry le testament du peintre et sculpteur Curtius, II, p. 60.

IZOARD (Auguste). Membre du Comité de législation, II, p. 115.

J

JABELOT (femme). La veuve Mirabeau est condamnée à lui payer 200 livres, I, p. 586.

Jacob (Rue). Paquet, libraire, y demeurait, I, p. 657.
Isnard de Bonneuil, juge, y habite, II, p. 905.

Jacobins (Club des). Encourage le *Plan d'éducation nationale*, de Bourdon, II, p. 61, note. — Quatorze députés jacobins sont arrêtés, p. 147. — Thomas Rousseau était membre de la Société des Jacobins, p. 550, note. — Eynaud en fait partie, p. 888. — Laurent, aîné, en fait partie depuis sa fondation, p. 908. — Perdry en fait partie, p. 931. — Vivier est président de ce Club, p. 952.

Jacobins (Cour des). Perdry demeurait dans cette cour, située rue Saint-Honoré, I, p. 416.
II, p. 931.

Jacobins (Couvent des). Situé rue Saint-Honoré. Introd. p. L.

Jacobins-Saint Honoré (district des). Arthur est président de ce district, II, p. 79, n. 2. — Delannay était vice-président de ce district, p. 881. — Garnier-Launay est vice-président de ce district, p. 893.

JACQUELIN (Pierre-Louis), notaire à Paris. Sa prestation de serment, succède à Gibert de Lisle, son étude est continuée aujourd'hui par Me Maret, II, p. 668, n. 1.

JACQUEMIN (citoyenne). Plaide contre Menancourt, droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, I, p. 702.

JACQUEMIN (fille). Introd., p. CLXXXI.
Plaide contre Gimbert, son père : paternité reconnue établissement de l'enfant, I, p. 433.

JACQUEMINOT. Membre du Conseil des Cinq-Cents, II, p. 184.

JACQUENOT-COLLET. Plaide contre Fevrier dénonciation calomnieuse réparation d'honneur dommages-intérêts, I, p. 474. — Procès relatif à la même affaire, p. 533.

Jacques (faubourg Saint). La rue de la Bourbe est située à cet endroit, I, p. 764.
La maison d'arrêt dite des Bénédictins anglais est située dans ce faubourg, II, p. 23.

Jacques (Rue). Allut était imprimeur dans cette rue, II, p. 493.

JACQUET. Plaide contre Diguet contrefaçon de pilules antimoniales, I, p. 764.

JACQUINOT (François). Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 4e arr., I, p. 426.
Fait fonctions de commissaire national, le 26 fructidor, an III (12 septembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 209 et 210. — Notice biographique, II, p. 905.

JACQUINOT (citoyenne Marie). Plaide contre Grimaldi-Monaco, demande en paiement pour nourriture et argent prêté, II, pp. 286 et 289.

JACQUINOT. Fondé de pouvoir de Colbin, prêtre, contre lequel plaide Majenville, annulation d'une donation, II, p. 385.

JACQUOT D'ANTHOUARY. Voyez Anthouary.

JACQUOTOT. Voyez Jaquotot.

JADIN (Louis-Emmanuel). Notice biogr., II, p. 151, note. — Plaide contre Delhomel et la citoyenne Taconnette paiement du prix de l'opéra intitulé *Laserolles*, p. 152.

JAILLY (citoyenne), veuve des Aubins. Est la mère de Simone dite Elise, recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, II, pp. 501 et 525.

JAL. Ne mentionne pas, dans son *Dictionnaire critique* bien connu, que Mme Favart ait eu une fille ou petite fille s'appelant Antoinette-Marthe, II, p. 269, n. 3.

JALLABERT (Pierre-Nicolas), notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 746, n. 2.

JAMIL (Johannes-Macarthie) Ali-Khan-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Savaï lui aurait souscrit un billet, I, p. 473.

Janbeun, greffier du Tribunal du 3e arrondissement. Remplace par Suzanne, I, p. 423.
Notice biogr., II, p. 905. — Remplace Suzanne, p. 942.

Jantos. Louise-Stéphanie Bourbon-Conti, plaide contre lui : travaux de maçonnerie; exception d'émigration rejetée, II, p. 476.

Janze (Citoyen). Plaide contre les citoyens Nanteuil : paiement de somme, II, p. 478.

Jaquerot (Antoine-Edme-Nazaire). La citoyenne Fontaine, veuve Martialot, plaide contre lui : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, I, p. 587. — Invitation à l'un des juges d'assister à l'audience pour le prononcé du jugement, p. 619 — Plaide contre la même : un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait? p. 644.
Plaide contre la même : divorce; litispendance, II, p. 64, note. — Plaide contre Angélique Fontaine, veuve Martialot : un époux divorcé qui convole en secondes noces conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 127 — Plaide contre la même : pension servie à un époux divorcé et remarié, pp. 532, 545 et 585.

Jarbin. Plaide contre les héritiers d'Eusèbe-Félix Chaspou de Verneuil : exécution d'un contrat de rente viagère, II, p. 664

Jardin-des-enfants-de-chœur. Situé à la pointe de l'Ile Notre-Dame, I, p. 711, note.

Jardin-des-Plantes. I, p. 7.
Deseve travaille pour le cabinet du Jardin des-Plantes, jusqu'à la mort de Buffon. II, p. 33. — Lemoine est juge de Paix de la section du Jardin-des-Plantes, p. 913.

Jardin-du Roi. Fourcroy est professeur de chimie au Jardin-du-Roi, II, p. 568, note.

Jardin-Egalité. Vente de onze arcades des maisons sur ce jardin; résolution de la vente, faute de paiement, II p. 156.

Jardinet (Rue du). Lambert des Champs demeurant dans cette rue, II, p. 244, n. 1. — Archambault demeure dans cette rue, p. 856. — Laurent aîné y habite, p. 908.

Jarente (citoyen). Gay plaide contre lui : Jarente est condamné au paiement de 240 francs montant d'un prêt, II, p. 676 — Notes biogr., *même page* n. 1.

Jarente (Françoise-Elisabeth), veuve Laurent Grimod de la Reynière. Paiement de son douaire, II, p. 696.

Jarente (Louis-François-Alexandre de) de Senas d'Orgeval, évêque constitutionnel du Loiret. Refuse d'accorder la confirmation canonique à Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris; appel comme d'abus devant le Tribunal du 3e arrt, I, pp. 45 et suivantes.

Janot. Hennequin d'Ecquevilly est condamné à lui rembourser le prix de l'office de valet de chiens de vautrait qu'il lui avait vendu, I, p. 532.

Jarriette (Tampon, dit La). Introd pp. LXXVII, LXXVIII et LXXIV.
Nommé juge au Tribunal du 3e arrt, I, p. 423. — Nommé, par la Convention, juge au même Tribunal, p. 425. — Nommé commis-greffier civil, p. 431. — Président du Tribunal du 1er arrt, le 30 juin 1794 et Président du Tribunal du 3e arrt, le 13 août 1794; *même page*, n. 2. — Est nommé d'office, pour une seule cause, commissaire national, en raison de la récusation de Monneault, p. 657, n. 1. — Siège le 15 floréal an II (4 mai 1794) : bail; congé, droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, p. 722. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794), refus de payer un effet de commerce, p. 727. — Siège le 3 prairial an II (22 mai 1794) : fermier; grêle, indemnité, p. 739. — Installation de La Jarriette nommé juge au Tribunal du 1er arrt, aux lieu et place du citoyen Millet, par arrêté du Comité de Salut public, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le nomme, p. 773. — Préside le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : diffamation par la voie de la presse; réparation d'honneur, p. 779. — Préside le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) : location de voitures, p. 790. — Preside le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de somme, p. 792 — Le même jour : communication de pièces, p. 793.
Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 10 thermidor, II, p. 1. — Siège le 13 thermidor an II (2 août 1794) : divorce, p. 4 — Son installation comme président du Tribunal du 3e arrt; notice, p. 17. — Preside le 11 fructidor an II (28 août 1794) : remboursement d'un office de justice seigneuriale, p. 24. — Preside le 27 fructidor an II (13 septembre 1794) : résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco, p. 30. — Preside le 6 brumaire an III (27 octobre 1794) : jugement infirmé, p. 50. — Préside le 22 bru-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

maire an III (12 novembre 1794) testament de Curtius, p. 59. — Préside le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) : prix de leçons données aux élèves de Leonard Bourdon, p. 69. — Preside le 27 frimaire an III (17 décembre 1794) bureau académique d'écriture ; discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p. 71. — Préside le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : vente d'office et pratique de notaire ; contre-lettre ; restitution, p. 80. — Siège le 9 floréal an III (28 avril 1795) : engagement d'un danseur ; resiliation intempestive de la part du Directeur, p. 134. — Siège le 18 floréal an III (7 mai 1795) : autorisation donnée au greffier de faire lever les scellés apposés chez Desvieux et Vivier et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : demande en divorce pour cause de dérèglement de mœurs, p. 188. — Siege le 13 thermidor an III (31 juillet 1795) fonde de pouvoir ; nullité d'un pacte *de quota litis*, p. 187. — Siege le 26 thermidor an III (13 août 1795) : succession de Linguet, p. 192. — Le même jour : validité d'un acte de vente, p. 192. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Son installation, p. 253. — Notice biographique, p. 943.

Jaubert (Antoine-Pierre), et non Joubert. Introd., p. CLXXXIX.

Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Siege a la première section le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796) : une paire de souliers payée mille livres à la barre, p. 278. — Préside la troisieme section le 16 pluviôse an IV (4 février 1796) : restitution d'un tableau representant *Le Combat des Horaces et des Curiaces* et d'autres objets légués par la veuve Voisenon, p. 281. — Préside le 9 fructidor an IV (26 août 1796) : dommages-intérêts au sujet d'une luzerne située rue de la Pepinière, p. 331. — Préside le 7 nivôse an V (27 décembre 1796), prix d'un repas donné par le Consul général des Etats-Unis d'Amérique, p. 350. — Preside le 20 nivôse an V (18 janvier 1797) : paiement d'arrerages d'un domaine, p. 354. — Preside le 14 pluviôse an V (2 février 1797) : garde et éducation de Palmyre fille naturelle de la comédienne Lange, p. 357. — Préside le 11 pluviose an V (6 février 1797) : engagement théâtral ; actrice, p. 364. — Préside le 26 pluviose an V (14 février 1797) : engagement théâtral ; exécution, *même page*. — Preside le 27 pluviôse an V (15 février 1797) : les *Annales patriotiques et littéraires* ; abus du nom de Mercier ; assertions anti-républicaines ; dommages-intérêts, p. 365. — Preside le 28 pluviose an V (16 février 1797) : dénonciation ; erreur commise de bonne foi, p. 366. — Preside le 5 ventôse an V (23 février 1797) : calomnie par la voie de la presse ; retractation ; dommages-intérêts, p. 367. — Preside le 6 ventôse an V (24 février 1797) : enfants soustraits à leur père ; nullité de leur émancipation à l'insu du père p. 369. — Preside le 28 ventôse an V (18 mars 1797) : envoi en possession, p. 378. — Préside le 7 germinal an V (27 mars 1797) : imputations calomnieuses par la voie de la presse ; retractation, dommages-intérêts, p. 382. — Préside le 12 germinal an V (1er avril 1797) : succession de Victor-Riquetti Mirabeau père et de sa femme, p. 384. — Préside le 14 germinal an V (3 avril 1797) : annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement de ses parents, p. 385. — Preside le 24 germinal an V (13 avril 1797) : bail a vie du domaine de Bellefleur ; paiement des fermages en numéraire, p. 387. — Préside le 27 germinal an V (16 avril 1797) : détention arbitraire ; demande de dommages-intérêts, p. 387. — Notice biographique, p. 905. — Presenté par Mourre, le 30 mai 1810, comme candidat a la Cour impériale, p. 971.

Jaubert, Président de la première section du Tribunal civil de la Charente, II, p. 544. — Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, p. 694.

Jaucourt (Arnail-François de) Plaide contre la citoyenne Jaucourt, femme du Cayla et le citoyen Jaucourt et sa femme : succession d'Elisabeth de Gilly, femme Jaucourt : estimation par experts des domaines de Combreuil, Presles et dépendances, II, p. 389. — Notes biogr., *même page, en note*. — Plaide contre les mêmes : succession d'Elisabeth Gilly, p. 413. — Viard plaide contre lui et la citoyenne Jaucourt du Cayla : Arnail Jaucourt est reputé débiteur pur et simple des causes de la saisie-arrêt de Viard, créancier de la citoyenne Jaucourt du Cayla, p. 672. — Notes biogr., *même page en note*. — Pierre Viard plaide contre lui et la femme divorcée de du Cayla : les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une liciation faite publiquement a l'audience, p. 742.

Jaucourt (citoyenne), femme du Cayla (Elisabeth-Suzanne) Arnail Jaucourt plaide contre elle et le citoyen Jaucourt et sa femme : succession d'Elisabeth-Sophie Gilly, II, p. 389. — Arnail de Jaucourt plaide contre elle.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 411. — Notes biogr., *même page*, n. 3. — Le citoyen de Castellane plaide contre elle ; elle est déboutée de son opposition à un jugement des 14 mai 24 décembre 1792, p. 426. — Viard plaide contre elle et Jaucourt père ; celui-ci est déclaré débiteur pur et simple des causes de la saisie arrêt de Viard, créancier de la citoyenne Jaucourt du Cayla, p. 672. — Notes biogr., *même page*, n. 1. — Pierre Viard plaide contre elle et Jaucourt fils ; les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une licitation faite publiquement à l'audience, p. 713.

Jaucourt (Louis-Pierre) et sa femme. Arnail Jaucourt plaide contre lui et la citoyenne Jaucourt ; succession de Elisabeth Gilly, II, pp. 389 et 411. — Notes biographiques, p. 411, *en note*.

Jaume. Plaide contre Guyot : annulation d'un contrat, I, p. 396.

Javon. Plaide contre Arnoult : paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis-Stanislas Xavier et de Charles Philippe, frères de Louis XVI, II, p. 234.

Jay (A.), de l'Académie française. Av.-pl., p. VII.

Jean (Marie-Anne). Dalmotte plaide contre elle ; recherche de paternité, I, p. 741

Jean de Beauvais (Rue). Augustin est imprimeur dans cette rue, II, p. 454.

Jean-Gaspard-Aimé. Déclaré comme fils de Jacques-Aimable Robert, bourgeois de Paris et de Marie-Eléonore-Adelaïde Lefebvre ; serait le fils de la demoiselle Levacher et du sieur Dubois, est reconnu par la demoiselle Levacher qui intente à la mère de Dubois, décédé, une action en recherche de paternité, I, p. 147 et suiv. — Réformation de son acte de baptême, p. 172. — Une pension alimentaire lui est accordée, p. 272 et suiv.

Jeanne-Adelaïde-Michelle. Fille naturelle de Menancourt et de la fille Jacquemin, I, p. 703

Jeannette-Dupin (le citoyen). Lhomond plaide contre lui ; actes arbitraires ; dommages-intérêts, II, p. 654.

Jean-Pain-Mollet (Rue). Delahaye y demeurait, II, p. 880.

Jedou. Nom que prit Latude lorsqu'il fut placé à Bicêtre, I, p. 561, note.

Jésuites de Caen (collège des). Bernardin-de-Saint Pierre y fit ses études, I, p. 390, note.

Jesus (Compagnie de). Première cause de son expulsion, I, p. 716, note

Jeu. Maison de jeu ; objets saisis et confisqués ; créanciers des joueurs, I, p. 772

Jeury-Ducoin. Plaide contre Deterville et autres ; contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, II, p. 606.

Jeunes-Aveugles (Institution des). Fondée par Haüy, I, p. 566, n. 1.

Jobin (dlle). Notes biographiques, I, p. 120, n. 2. — Procès relatif à une rente viagère constituée à son profit et, après elle, au profit de Diderot, p. 120.

Johnson (Henry). Epouse Anne-Angélique Doye, femme divorcée de Billaud-Varenne, II, p. 353, n. 1.

Joinville (citoyenne), femme Chivaudon. Plaide contre son mari : séparation de biens ; provision non due, II, p. 212.

Joinville (Haute-Marne), I, p. 490
Guyot-Desherbiers y est né, le 20 mai 1745, II, p. 901.

Jolly (dlle), cuisinière. Lefort, domestique, est condamné à lui payer des frais de gésine, à se charger de l'enfant et à lui procurer une nourrice à ses frais, I, p. 344.

Jolly (Jean-François), homme de loi, administrateur du département Elu juge suppléant de Paris le 21 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 3e arrt, p. 8. — Etait absent le jour de l'installation, p. 11. — Siège le 14 mars 1792 ; demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 183. — Le même jour : huissiers poursuivis pour infraction à la loi du 21 septembre-16 octobre 1791 qui défend de se servir dans aucun acte public des titres et qualifications supprimés, p. 184. — Siège le 15 juin 1792 ; demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 252.
Notice biographique, II, p. 906.

Joly. Fondé de pouvoir de Charpentier, tuteur *ad hoc* des mineurs Gestas contre lesquels plaide le citoyen Gestas ; révocation de donation par survenance d'enfant ; enfant survenu affilié dès le berceau à l'ordre de Malte, partage fait en fraude de la loi ; annulation, II, p. 713.

Joly (A.) Auteur des *Lettres de cachet dans la généralité de Caen au XVIIIe siècle*, Av.-pl., p. X. Introd., p. CXLI.

Joly (de). Rapport sur l'état des Tribunaux Introd., pp. LIII, LXI et suiv.
Ministère de la Justice. Fait à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1792, le compte rendu, sur l'état actuel des Tribunaux et l'administration générale de la Justice dans le royaume, I, p. 262 et suiv. — Le lendemain, tous les ministres, sauf Joly, donnent leur démission p. 272, n. 1. — Adresse une circulaire aux commissaires du

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Roi près les Tribunaux de district sur le cautionnement des notaires, p. 280.

Joret. Voyez Reulin (Joret de).

Joret. Plaide contre le maire de Paris au sujet des fournitures de poisson faites aux prisonniers du Temple, I, p. 461.

Joinquenay (Haute-Marne). De Courville y est né, II, p. 908.

Josné (Le), député du Nord. Réclame la fermeture des tribunaux du *Logographe* et du *Journal des Débats*, I, p. 322, n. 1.

Jossier, défenseur officieux. Plaide pour les habitants de la ville de Gênes lettres de représailles, I, p. 535.

Jourard (Antoine-Pierre). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Préside la 3e section, le 7 prairial an IV (26 mai 1796) : la terre de Vernouillet est affectée au paiement d'un douaire, p. 346. — Préside le 17 thermidor an IV (4 août 1796) : exécution d'un engagement de première chanteuse au *Théâtre des Célestins* de Lyon, p. 323. — Signataire des notes données à Bexon lors de l'épuration de la magistrature, 12 octobre 1807, p. 965.

Joubert. Plaide contre Dufeuil : enseignes; concurrence; « les deux pilastres d'or », « les deux piliers d'or », II, p. 333.

Jouault. Ami de Mme de Beaumont, I, p. 358, note.

Jouffroy (Dlle). Son mariage avec Giroud, protestant, est célébré à l'audience du Tribunal du 5e arrt, I, pp. 122 et 123.

Jouffroy (Dlle). Seconde femme du marquis de Selves, I, p. 51.

Jouille (Marguerite). Plaide contre Chemeteau : recherche de paternité, I, p. 642.

Jouissance. Trouble apporté à la jouissance d'un locataire exerçant la profession de notaire, I, p. 540 et note.

Jourdan. Plaide contre Pons et la citoyenne Tourzel : succession de Mme Rohan-Montbazon, II, 589.

Journal de la Langue française. Fondé à Lyon par Domergue, I, p. 704, note.

Journal de Paris. Roederer, pendant la Révolution, en est un des principaux rédacteurs, I, p. 700, note, p. 718, note.

Il annonce la mort du marquis de Soucliches, II, p. 27, n. 1. — Diffamation, p. 96. — Roederer y collabore, p. 938.

Journal de Perlet. Paiement d'articles, II, p. 82.

Journal des campagnes et des armées. Notice, II, p. 579, n. 1.

Journal des Débats, I, p. 322, note. II, p. 596, note, p. 838.

Journal des Hommes libres. Notice, II, p. 469, note 2.

Journal des Petites Affiches. Sa vente, II, p. 666 et note.

Journal des Théâtres. Rédigé par Grimod, II, p. 697 et note.

Journal du 18 fructidor ou l'Ami du gouvernement. Journal de Pépin, juge au Tribunal criminel, II, p. 956.

Journal du Soir (Le), appartenant aux frères Chaigneau. Introd., p. cci.

Notice sur ce journal, I, pp. 401, n. 1 et 497.

Journalisme (Le) pendant la Révolution. Introd., p. cc.

Journaux. Voyez Privileges des journaux. — Voyez aussi Presse.

Jousse, juriste du xviiie siècle, Introd., p. xlviii.

Jousserand. Les membres de la Société des Echecs sont condamnés à lui payer 3000 livres pour loyers, I, p. 792.

Jousset (Etienne-Gabriel-François), notaire à Paris. Sa prestation de serment; notice, II, p. 9 et n. 2. — Démissionnaire, p. 736.

Joux (Fort de). Mirabeau y est enfermé, I, p. 131, n. 1.

Jouy (Rue de). Philippon y habite, II, p. 938.

Jubert. De Rechteren plaide contre lui et Goury : bail d'une maison séquestrée par le ci-devant Comité révolutionnaire, enquête sur l'état des lieux, II, p. 514.

Juge bienfaisant (*Le*), comédie, I, p. 261, n. 2.

Jugement. Caractère du jugement qui intervient après une remise de cause, qualités posées, I, pp. 158 et 189, n. 1. — Arrêté ordonnant que le greffier enverra, chaque décade, au Ministre de la Justice le relevé des jugements du Tribunal, p. 673.

Jugement, qualités : rectification, I, p. 65. — Jugement dont la minute n'est signée ni du Président ni du greffier, p. 183. — Jugement du Tribunal du 4e arr' décidant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor an III (27 juillet 1795), jour de la fête nationale, p. 186.

Jugement rectifié. Erreur contenue dans un jugement rectifiée par un autre jugement, I, p. 374. — Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal, p. 375 et n. 1. — Rectification d'un jugement erroné, p. 527,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Jugement déclare non avenu, du consentement des parties, II, p. 612.

Juges. Voyez Election (des juges). — Lecture, à l'audience du Tribunal du 5e arr., de la loi relative au respect dû aux juges; I, p. 428. — Lecture et exécution du décret du 26 juin 1793 portant que les juges opineront à haute voix et en public (tribunal du 1er arr.), p. 539 et n. 1. — Installation au Tribunal du 1er arr. de trois juges nommés par arrêté du Comité de Salut public, p. 705. — Renvoi d'une cause au Tribunal du 2e arr. par suite de la destitution et de l'arrestation de deux juges, p. 776. — Installation d'Eynaud, nommé juge à la place de Lecomte, p. 777.

Installation de juges à la 3e section du Tribunal de la Seine, II, p. 267.

JUIGNE (Le Clerc de), archevêque de Paris. Abandonne son diocèse et son siège à l'Assemblée nationale pour se réfugier en Allemagne, I, p. 45, note.

Gobel, évêque de Lydda, est élu à sa place. Introd., p. XCV.

Juilly (Oratoriens de), I, p. 82, n. 1.

JUINNE (Hardy de), (Léon-Paul). Reçu greffier, il prête serment en remplacement de Perron, II, p. 523. — Notice biographique, p. 902.

JULIEN (Jacques-Louis), juge suppléant au Tribunal du 5e arr. Siège le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : dénonciation calomnieuse; sursis à statuer sur l'action civile jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'action publique, I, p. 665. — Sa prestation de serment, p. 666. — Siège le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : arrêté ordonnant que le greffier enverra chaque décade au Ministre de la Justice le relevé des jugements du Tribunal, p. 673. — Siège le 11 ventôse an II (1er mars 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 680. — Le même jour : rejet d'une demande d'indemnité, p. 681. — Siège le 27 ventôse an II (17 mars 1794), dans l'affaire Debure, jugée sur le rapport du citoyen Roy, appelé comme d'après l'acte de liquidation de reprises et créances d'Anne Charlotte d'Houry, cette dernière absorbe ce qui revient à Fiaurois-Jean-Noël Debure dans le prix des biens sur lui vendus, le Tribunal autorise ladite d'Houry à toucher ce qui reste du prix des ventes, p. 687.

Gendre de Grandvallet, II, p. 900. — Notice biographique, p. 906.

Julien-le-Pauvre (Rue), Marcilly y demeure jusqu'à son décès, II, p. 919.

JULIENNE. Défenseur officieux des veuve et héritiers Coih contre lesquels Spicrola plaide : dépôt, paiement en numéraire; mandat; reddition de compte, II, p. 742.

JULLY (Ange-Laurent de Lalive de). Notes biographiques, II, p. 874, n. 1.

JUMEL. Plaide contre Harger et autres : bureau académique d'écriture; discipline; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse; dommages-intérêts, II, p. 71. — Même affaire, p. 98.

JUMEL, officier de bouche. Louis-Stanislas Xavier est condamné envers lui à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire de ses fonctions, I, p. 256.

JUMELLIÈRE (Jean-Antoine-Bernardin-Eudes, écuyer, sieur de la). Notes biographiques, II, p. 215, n. 3.

JUNCKER (fille). Introd., p. CLXIV.

Plaide contre Mouchet : sa demande en recherche de paternité est repoussée, I, pp. 400 et 401.

JUNIS (Jean). Introd., p. LXVI.

Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 3e arr., p. 420. — Siège le 5 avril 1793 : réception d'huissiers audienciers et de commis greffiers civils, p. 431. — Siège le 23 avril 1793 : divorce, p. 441. — Siège le 3 mai 1793 : règlement relatif à l'ordre et à la tenue des audiences, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : application de la loi du 7 mai 1793 qui abolit les substitutions, p. 457. — Siège le 25 mai 1793 : recherche de paternité, p. 469. — Siège le 25 mai 1793 : contrefaçon littéraire, p. 471. — Siège le 29 mai 1791 : dénonciation calomnieuse; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 474. — Siège le 5 juin 1793 : homicide par imprudence; dommages-intérêts, p. 487. — Siège le 25 juin 1793 : recherche de paternité, p. 506. — Siège le 29 juillet 1793 : rejet d'une demande en dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 543. — Siège le 30 juillet 1793 : prorogation d'enquête, p. 534. — Siège le 13 août 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, hommes de loi et huissiers pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Siège le 10 septembre 1793 : rejet d'une déclaration de paternité, p. 569. — Siège le 13 septembre 1793 : pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, p. 582. — Siège le 3 octobre 1793 : interdiction et conseil judiciaire, p. 595. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait? p. 644. — Siège le 15 nivôse an II (4 janvier 1794) : abus d'autorité; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 655. — Siège

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le 24 nivôse an II (13 janvier 1794) : testament *ab irato* déclaré nul, p. 658. — Siège le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) : succession de Cervellera, p. 663. — Siège le 3 prairial an II (22 mai 1794) : fermier ; grêle, indemnité, p. 739. — Siège le 8 prairial an II (27 mai 1794) : succession de J.-B. Cervellera ; incompetence des Tribunaux français, p. 743. — Siège le 1er messidor an II (19 juin 1794) : arbitre récusé, p. 758. — Siége le 2 messidor an II (20 juin 1794). les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver, p. 762. — Siege le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : serment et installation de Mourre et de Gattrez, p. 772. — Siége le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : succession d'Angran d'Alleray, p. 775. — Siege le 21 messidor an II (9 juillet 1794) : résiliation du bail du *Théâtre des Sans Culottes*, p. 778. — Siége le 28 messidor an II (16 juillet 1794) : restitution envers le Trésor public ; référe à la Convention pour interpréter la loi, p. 795.

Notice biographique. II, p. 906.

Jurien (Guillaume). Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 250. — Notice biographique, p. 906.

Jussienne (Rue de la). Cricq, négociant, habite rue de la Jussienne, II, p. 184.

Justice (Place de la). Dalloz y demeurait, enclos Saint-Martin, II, p. 879.

Justices de paix. Exécution des lois relatives aux justices de paix (tribunal du 5e arr.), I, p. 428.

K

Kammerer (la citoyenne). Plaide contre Delomel : appointements d'une danseuse ; paiement par privilege, I, p. 635. — Confirmation de ce jugement, p. 685.

Plaide contre Orillard : privilege accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacles, II, p. 27.

Kerbelin (Auguste-Henri), notaire à *Paris*. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Breuillaud, II, p. 531, et n. 3.

Kerhoazel (Anne-Louis-Jeanne de). Notes biographiques, II, p. 748, n. 1.

Kerhervenoy. Connu à la cour sous le sobriquet de Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Kerhervenoy (dame de). Voyez Beaune (Françoise de la).

Kérohant. Affaire Kerohant : droit de vote à l'Assemblée primaire, II, p. 380.

Kérotal (Croxat de Chatel, seigneur de). Voyez Croxat.

Kersaint, membre de la Société des électeurs patriotes, un des initiateurs d'une pétition à l'Assemblée nationale protestant contre la convocation des électeurs pour le lundi 8 novembre 1790, et demandant la réunion des électeurs en commun pour la vérification des pouvoirs et pour les élections, I, p. 3.

Kessel (citoyenne). Plaide contre Brochet-Saint-Prest, I, p. 668.

Kington. La République est maintenue dans la jouissance des biens Kington, I, p. 788.

Kleber, général. Est remplacé par Menou, II, 527, note.

Klot (citoyenne). Saint-Cricq fils plaide contre elle : jugement la condamnant à payer 1,200 livres, II, p. 197.

Koechlin. Plaide contre Chaumette : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, I, p. 608.

Kolliker et consorts. Le Trésor public plaide contre eux : privilege du corps des Cent-Suisses ; débit de vin, II, p. 53. — Delorme plaide contre eux, privilege du corps des Cent-Suisses ; débit de vin, p. 99.

Kornmann (Mme). Affaire d'adultère dans laquelle furent impliqués Beaumarchais, le prince de Nassau, et le lieutenant de police Lenoir. Introd. p. xcvii.

Kornmann (Guillaume). Plaide contre la citoyenne Faesch : pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, I, p. 582. — Notes biogr., *même page, en note*.

Kornmann (Pierre-Frederic). Notes biographiques, I, p. 582.

Kuscinski. Avant-propos, p. viii.

Auteur d'un ouvrage intitulé *Les députés au Corps législatif*, II, p. 863, sous le mot Beuvain de Montillet et p. 915, sous le mot Louveau.

L

Labarthe. Mathias obtient un jugement par défaut contre lui, I, p. 618.

Labastille (le citoyen). Plaide contre la citoyenne Maysonnabe, sa femme divorcée, II, p. 316.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Labbé (femme). Don d'un brevet de chanoinesse d'honneur a elle fait par de Bar, I, p. 437.

Labbé (Pierrette), femme séparée de biens de Divernois. Plaide contre Panckoucke : vente moyennant commission d'un ouvrage édité par Panckoucke, II, p. 504.

Labineau. Fondé de pouvoir de Pichon plaidant contre la commune de Châtillon : invitation à la fraternité, I, p. 674.

Laborde. Sa succession, II, p. 530.

Laborde (citoyenne), femme divorcée Noailles. La citoyenne Cheminot plaide contre elle : succession de Laborde, II, p. 549.

Laborde de Méréville. Introd., p. cc.
Notes biographiques, I, p. 322, n. 1. — Défendeur dans une instance intentée par Le Hodey au sujet d'actes sous seings-privés, p. 322. — Procès relatif à la même affaire, p. 329. — Plaide contre Le Hodey et sa femme : mise en cause du procureur général syndic pour représenter du Port, émigré, p. 530.

Labouche (J.-B.). Nommé curateur à la succession vacante de de La Rochefoucauld-Bayers, I, p. 346.
Nommé curateur à la succession vacante de Louis Michelin, II, p. 102.

Laboulaye (Édouard Lefebvre de). Notes biographiques, I, p. 368, n. 3 et p. 724, n. 1.

Labourdonnaye (citoyenne). Avait remis à la citoyenne de Vauréal un manuscrit que celle-ci a perdu, I, p. 537.

Labourey, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude de Trubert, I, p. 468 et p. 549, n. 1.

Labriffe (Arnoult-Barthelemy). Succession de Laverdy, II, p. 203.

Labriffe (citoyenne). Plaide contre la citoyenne Belbeuf et les mineurs Sesmaisons : partage de la succession de Laverdy, II, pp. 499, 516. — Plaide contre Louis-Humbert Sesmaisons et autres : estimation d'immeubles dépendant de la succession de Laverdy, p. 660.

Labriffe (les mineurs). Plaident contre Demilly ès noms : substitutions, hôtel de Carnavalet, II, p. 360.

Labriffe (Philippe-Louis-Armand). Une délibération prise par son conseil de famille est homologuée, II, p. 352.

Labriffe (Pierre-Arnault) ès noms. La veuve Labriffe plaide contre lui et autres : estimation d'un immeuble dépendant de la succession Laverdy, II, p. 660. — Notes biographiques, p. 661, n. 1.

Labrosse (héritiers). Plaident contre Benoist : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, I, p. 534 et n. 1.

Labrousse Verteillac fils. De Charny plaide contre lui : interdiction d'un mineur, I, p. 650.
Est condamné à payer à Vautrain 26,000 livres, II, p. 208. — Plaide contre le même : ses offres réelles sont déclarées valables, p. 231. — La veuve Montmorin et autres plaident contre lui et autres : succession Montmorin, p. 680. — Lecomte plaide contre lui et autres : succession de Chaspou de Verneuil et de sa femme, p. 683. — Pegunet dit Comtois plaide contre eux et autres : codicille au testament de Chaspou de Verneuil, *même page*.

Lacan, avoué. Occupe pour Goujet-Deslandres : dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain universel*, I, p. 517.

Lacarrière. Condamné à payer des leçons de dessin données par Bourgeois aux pages du ci-devant duc de Bouillon, I, p. 594.

Lacaze. Voyez Caze (La).

Lachapelle. Membre de la Cie Ling, II, p. 59.

Lachatre (Claude-François-Joseph-Elisabeth de). Notes biographiques, II, p. 373.

Lachave Introd., p. cci
Les frères Chaigneau plaident contre lui pour usurpation de titre et contrefaçon, I, p. 401. — Procès relatif à la même affaire, p. 497.

Lachavre. Leyris plaide contre lui : restitution d'une commode détournée d'une succession, II, p. 299.

Lacombe Saint-Michel (Jean-Pierre). Notes biographiques, I, p. 627 et n. 2.

Lacoste. Plaide contre la citoyenne Saujon-Boufflers : fournitures de modes; biens d'émigrés séquestrés; demande de délai rejetée, II, p. 116.

Lacosie, dernier Ministre de la Marine sous Louis XVI. Bellart plaide pour lui, I, p. 253, note.

Lacoste (citoyenne Loison, femme). Voyez Loison.

Lacour (de), notaire à Paris. Reçoit en dépôt 312,181 livres 4 sols provenant de la charge de premier avocat général du ci-devant Parlement de Paris, dont était pourvu le sieur Séguier, I, p. 143.
Même affaire, II, p. 14.

Lacouvière, maçon à Massy. Plaide au sujet de travaux exécutés au domaine de Chilly, I, p. 690.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LACRETELLE. Collabore à la rédaction du *Mercure*, II, p. 329, n. 2.

LACRETELLE jeune, journaliste. Notice, II, p. 596, n. 1.

LACROIX. Ami de Fabre d'Eglantine, II, p. 306, note.

LACROIX, juge du Tribunal du 1er arr^t. Siége le 2 messidor an II (20 juin 1794) : saisie de suifs; application de la loi du 26 juillet 1793 sur les accapareurs, I, p. 761.

LACROIX. Fondé de pouvoir de la commune de Châtillon : invitation à la fraternité, I, p. 674. — Fondé de pouvoir de Chagot : rejet d'une demande en resiliation d'engagement théâtral pour cause de grossesse, p. 676.

Fondé de pouvoir de Dreux : lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud; succession d'Estaing, II, p. 132.

LACROIX. Voyez Bayle.

LACROIX (Sigismond). S'est occupé de l'Histoire de la période révolutionnaire. Av.-pr., I, p. VIII.

Auteur des *Actes de la Commune de Paris* où sont les documents relatifs à la distribution des affaires et au tableau des Tribunaux d'appel, I, p. 23, n. 1.

LACROIX-FRAINVILLE. Plaide pour Boullenois qui est condamné à restituer la dot avec les intérêts depuis le jour du mariage, I, p. 460. — Plaide pour de Surmont contre ses quatre frères, p. 516. — Plaide pour la femme Kornmann : pension et reprises matrimoniales, p. 582.

Fonde de pouvoir de Boyer : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, II, p. 66. — Fondé de pouvoir de Vannesson : cession de droits de succession; contrat aléatoire, pp. 154 et 155. — Fondé de pouvoir du Domaine national : réclamation d'état d'enfant naturel; envoi en possession de la succession Meaupeou, p. 163. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Moiet : réclamation d'état d'enfant naturel; conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Fondé de pouvoir des citoyens de Dreux-Nancré : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud; succession d'Estaing, p. 202.

LADEVÈZE (Poujade de), journaliste. Notes biographiques, II, p. 596, n. 1.

LAFAUCHE, menuisier. Plaide avec sa femme contre les agents nationaux de l'enregistrement : succession en déshérence de Chamfort, II, p. 5.

LAFAYE, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

LAFERRIÈRE (Legendre de). Affaire Laferrière contre Empain : liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, I, p. 166.

LAFITTE (veuve et héritiers). La veuve et héritiers Bourgeois de Boynes sont condamnés à leur payer la somme de 40,000 livres restant due sur celle de 80,000 livres sur le prix d'un office d'avocat du Roi au Châtelet de Paris, I, p. 374.

LAFOND. Emigré, II, p. 264.

LAFOND. Bailly plaide contre lui dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, I, p. 791.

LAFONT-POULOTI. Auteur des *Mémoires sur les courses de chevaux et de chars en France, envisagés sous un point de vue d'utilité publique*, présentés à l'Assemblée nationale, au département et à la municipalité de Paris. Introd., p. CCIX.

LAFOREST. Artiste du Théâtre Louvois, II, p. 437.

LAFORTELLE (Elisabeth-Henriette). Epouse Nau de Champlouis, II, p. 928.

LAFRETÉ, procureur général des fermes, II, p. 74, n. 1.

LAFRETE (Geoffroy). Maillard Victoire-Marie plaide contre lui : mineure, femme divorcée; recherche de paternité; enfant conçu pendant le divorce; frais de gésine; partage d'opinions, II, p. 74.

LAGARDE, secrétaire général du Directoire exécutif, II, p. 264.

LAGARDE, avoué. Occupe pour la veuve et héritiers Lafitte : de Boynes est condamné à leur payer 40,000 livres sur ce qui reste dû d'une somme prêtée, I, p. 371. — Occupe pour de Mony qui est autorisé à faire liquider un office de conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Occupe pour le procureur général syndic : licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, p. 490. — Siége, comme gradué, au Tribunal du 5e arrond^t le 6 août 1793 : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 541.

LAGNEAU. Plaide contre Hennequin dit d'Ecquevilly : nullité d'une obligation souscrite par violences et menaces, I, p. 661.

Pendant la quinzième conférence tenue chez le Ministre de la Justice, Target fait part de l'embarras dans lequel se trouve le tribunal du 5e arr^t pour une communication de pièces demandée par M. d'Ecquevilly dans

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

- ime instance de compte contre le sieur Lagneau, son ancien homme d'affaires, II, p. 793

Lagnaux. Adjoint au Comité chargé de la reforme du calendrier, I, p. 599, note.

Lagrive (Alexandre). A pour héritière sa sœur Benoît-Julie Lagrive, II, p. 646.

Lagrive (Benoît). Créancier du général Dugommier, II, p. 646

Lagrive (Benoît-Julie). Déclare que le général Dugommier est libéré, II, p. 646.

Laguenille. Nom sous lequel Chateaugay fut enfermé à Bicêtre, I, p. 682.

Laguerre (de) et femme de Laguerre. Rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, I, p 352.

Laharpe (Jean-François de). Fait condamner Barba à des dommages-intérêts. Introd., p cxc

Plaide avec Mignerat contre Barba : contrefaçon de l'ouvrage intitulé *Du fanatisme dans le langage révolutionnaire*, II, p 435 — Notes biographiques, *même page*, note 1. — Plaide avec Beaumarchais et autres contre Tolozé : Laharpe, déporté, doit être représenté par le Bureau du Domaine national; sursis, p 463 et note. — Vigée le remplace à l'Athénée, p. 488, n. 1.

Laideguive, notaire à Paris, I, p. 692 et note.

Bail à vie de la Grange-Bléneau passé devant lui, le 1er avril 1765, II, p 712

Laigle (Des Acres de) ou de l'Aiole. V. Aigle.

Laigle (Orne). Vaugeois y est mort, le 1er juin 1839, II, p. 949.

Laim. Plaide contre les époux Dethorre faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, II, pp. 89, 105, 160 et 216.

Lair-Duvaucelles, homme de loi Actionnaire de la Banque française, I, p 192, n. 1.

Laisant. Un des auteurs de la *Grande Encyclopedie*. Av.-pr., p. VII.

Laisné Réclamation de Venard contre la succession Laisné, II, p. 43.

Laisné (Louis-Claude-Charles), notaire à Paris. Sa prestation de serment; notes biographiques, II, p. 10 et n 4

Lakanal (Joseph). Plaide contre Mole-Champlatreux paiement de loyers, numéraire ou papier-monnaie, II, p. 472. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Lalande (Marie-Marguerite Magon de', veuve Héraull de Séchelles. Plaide contre le Bureau des Domaines nationaux du département de Paris autorisation lui est accordée de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, II, p 83

Lalande (Nicolas-Auguste Magon de). Ses héritiers, II, p. 84.

Lalande-Magon, fils (Erasme-Charles-Auguste) Notes biographiques, II, p. 84 et n. 1.

Lalanne Condamné envers de Mauroy au paiement d'une créance, I, p 732, n. 2.

Laleu (Dominique-Césaar). Plaide contre Lanfrey : incident de communication et de remises de pièces entre défenseurs officieux, II, p. 710.

Lalive (De), conseiller au Parlement de Paris. Est obligé de se défaire de sa charge, parce qu'il a signé des lettres de change et s'est ainsi exposé à des contraintes par corps. Introd., p xxii.

Lalive (De). Voyez Epinay et Bellegarde.

Lalleman (Pierre), notaire à Paris. Sa prestation de serment. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Albert Charles Meunier, II, p. 531 et n. 2

Lallemand, avoué. Occupe pour Castey contre Cherian. Honoraires pour le traitement de la maladie antisociale, I, p. 450.

Lallemant. Tuteur de la citoyenne de Ségur, I, p. 435.

Lalonde, président du Tribunal de Cassation Jugement du Tribunal du 3e arrt du 26 frimaire an II (16 décembre 1793), casse, I, p. 645.

Lalour. Fondé de pouvoir de Charles-Etienne et Louis Devillers qui plaident contre Quentin-Fouquier : celui-ci est condamné à payer aux demandeurs 12,000 francs, montant d'une obligation, II, p. 619.

Lamarche (Simon-François). Notes biographiques, I, p. 372, n. 3. — Choquet et consorts plaident contre lui : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372.

Lamartelière Plaide contre Langlois : défense de représenter la pièce de théâtre *Robert, chef de brigands*, I, p. 491.

Lamballe (Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de) Sa succession ; notes biographiques, II, p. 551 et n. 1.

Lamballe (Louis-Alexandre de Bourbon,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

prince de) Notes biographiques, I, p. 392, n. 1.

Lambert (citoyenne). Plaide contre le citoyen Georges : déclaration de paternité, I, p. 599.

Lambert. Sallantin plaide contre lui et Tousson entreprise des messageries de Paris, II, p. 320.

Lambert. Liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris, II, p. 213. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Lambert, Ministre d'Etat, II, p. 214, n. 1.

Lambert. Bausiere réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de Receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Lambert, notaire à Paris Prédécesseur de Me Bocquet, II, p. 600.

Lambert. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris; protestation contre le decret de suspension Introd., p. XXVI et s.

Lambert-Boudeville. Plaide contre Seran: demande de dommages-intérêts pour diffamation, I, p. 706.
Même affaire, II, p. 245.

Lambert (Hôtel) Situé à Paris, II, p. 178, note.

Lamblet. Plaide contre Lefèvre d'Ormesson : règlement d'indemnités, I, p. 791 et note.
Plaide contre Lefèvre d'Ormesson demande en indemnité pour établissement d'une garenne et privation d'un chemin, II, p. 21. — Est condamné à payer des loyers à Lefevre d'Ormesson, p. 39.

Lamerechts, Ministre de la Justice. Essaie de justifier les mesures prises contre les magistrats, après le 18 fructidor, Intr., p. LXXXVII.
Adresse une circulaire aux juges et commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux sur les devoirs des magistrats envers la République après la journée du 18 fructidor, II, p. 437. — Adresse une circulaire aux Commissaires du pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels de Département, afin d'obtenir des renseignements pour nommer des magistrats aux places vacantes, p. 459. — Adresse aux mêmes une circulaire pour stimuler leur zèle dans la poursuite des actions judiciaires qui intéressent la République, p. 464. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les Administrations centrales des départements, p. 465. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils de département, au sujet de la réorganisation du ministère des huissiers, p. 473. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils des départements, et aux Commissaires du Pouvoir exécutif près ces Tribunaux, sur la durée des fonctions des magistrats nommés en vertu de la loi du 19 fructidor an V, p. 478. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels, correctionnels et aux justices de paix sur les congés des magistrats, p. 488. — Adresse une circulaire aux administrations centrales et aux Commissaires du Directoire exécutif près ces administrations, aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux Commissaires près de ces Tribunaux, aux juges de paix et à leurs assesseurs, sur la stricte exécution du calendrier républicain, p. 491. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils et criminels et aux directeurs de jurys, au sujet du roulement des magistrats pour s'acquitter des divers services, criminel, correctionnel et civil, p. 494. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels et aux Commissaires du Directoire exécutif près ces Tribunaux sur les droits d'assistance à prélever sur les divers traitements pour être distribués entre les magistrats presents, p. 507. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils des départements de la République sur le nombre des audiences et le costume des magistrats, p. 517. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels des départements de la République, sur les types de leurs signatures à donner par les magistrats, p. 524. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils des départements de la République sur les règlements de service intérieur et la tenue des audiences, p. 541. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils et aux commissaires du Directoire exécutif exerçant près ces Tribunaux sur le roulement des magistrats et le rôle de service, p. 567. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire près les Tribunaux civils et criminels, sur l'application de la loi qui declare incapable de succession et de donation tout Français qui néglige de défendre la patrie, p. 569. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels, correctionnels et aux Commissaires près ces mêmes Tribunaux sur les devoirs des magistrats, p. 570. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels et correctionnels, aux Commissaires du Directoire exécutif établis près de ces Tribunaux, aux Tribunaux de commerce, aux juges de paix et à leurs assesseurs, pour les inviter à assister aux fêtes nationales, p. 589. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils de départ-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tement et aux Commissaires du Pouvoir exécutif près de ces Tribunaux, sur la rédaction des jugements, p. 608. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département sur la conservation des actes de notaires, p. 611. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils de la République sur les congés accordés aux Magistrats, p. 621. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils de la République sur les abus des Tribunaux jugeant en cause d'appel, qui, en réformant les jugements de première instance pour vice de forme, renvoient les parties à procéder de nouveau devant les premiers juges, p. 623. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels des départements de la République pour leur demander un état des jugements rendus et celui des causes arriérées, p. 642.

Lamégie (citoyen). Plaide contre Bauyn de Perreuse. jugement qui confirme deux jugements du Tribunal de commerce, II, p. 656.

Lamégie (Auguste de Bessas de). Notes biographiques, II, p. 656, n. 1.

Lamétin (Alexandre de), député du bailliage de Péronne. Introd., p. xxxi et p. cc.

Notes biographiques, I, p. 322, note. — Défaillant dans une instance intentée par Le Hodey au sujet d'actes sous seings privés, p. 322. — Procès relatif à la même affaire, p. 329.

Lamoolre (Louis-Victor-Hubert), capitaine commandant au 2e régiment d'artillerie. Curateur d'Augustine de La Bourdonnais, II, p. 228.

Lamoignon (Chrétien-François de). Introd., p. ccvi.

Notes biographiques, I, p. 106 n. 1. — Jugement qui nomme Petit curateur à la succession vacante de Lamoignon, *même page*. — Jugement qui déclare valable l'opposition ès mains de Maine, séquestre de ladite succession, *même page*. — Souscrit avec sa femme, au profit de Lavalette, une obligation, p. 319. — Sa succession, p. 519.

Nouveau curateur nommé à sa succession vacante, II, p. 153.

Lamoignon (veuve). Damien plaide contre les veuves Berryer et Lamoignon : revendication de la dame Berryer dans la succession de Lamoignon, I, p. 213. — Elle vend les terres et domaines de Boissy-sous-Saint-Yon, p. 519.

Lamoignon (Anne-Nicolle, Yve Senozan). La citoyenne Vernouillet plaide contre elle : paiement d'arrérages d'un douaire, II, p. 354. — Sa succession, p. 643. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Voyez Senozan.

Lamoureux (Sylvain). Plaide contre Duchemin : travaux publics, dommages, indemnité, II, p. 137.

Lampérière (Cauvin de). La citoyenne Montguyon plaide contre sa veuve : recherche de paternité ; rejet. II, p. 468.

Lamy. Plaide contre Denizet et Ozanne : fonde de pouvoir ; responsabilité ; désaveu, I, p. 737. — Plaide contre la citoyenne d'Houry : liquidation et reprise, p. 787.

Lamy (Jacques), vigneron, qualifié à tort joueur de violon, I, p. 311.

Lancaster, II, p. 410.

Lancry (rue de). Guillon demeure dans cette rue, II, p. 901.

Landau. Custine défend cette ville, II, p. 434, note.

Landes. Valentin-Duplantier est préfet des Landes, II, p. 718, note.

Landry (Louis-Joseph). Préside le procès Chardin et Radet. Introd., p. clxxxviii.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Elu juge au Tribunal de la Seine, p. 250. — Nommé une seconde fois, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Son installation, p. 267. — Siège le 4 nivôse an IV (25 déc. 1795) : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 271. — Siège le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : contestation d'état : enfant né pendant le mariage, présomption légale de paternité, p. 316. — Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis François de Monteynard, ancien Ministre de la Guerre, p. 322. — Préside le 2 frimaire an VI (22 novembre 1797) : déboute d'opposition, p. 442. — Préside le 14 frimaire an VI (4 décembre 1797). Châteauneuf-Randon est condamné à payer une année de loyer d'un appartement rue du Bac, p. 445. — Préside le 13 nivôse an VI (2 janvier 1798). enfant naturel, pension alimentaire, mode de paiement, p. 449. — Préside le 19 pluviôse an VI (7 février 1798) : le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, p. 452. — Le même jour, jugement ordonnant la licitation des immeubles dépendant de la communauté des époux Lavalette, p. 458. — Préside le 25 pluviôse an VI (13 février 1798) : grand et petit hôtel Praslin, rue de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lille ; succession de Renault-Renard-Louis de Choiseul-Praslin, p. 462. — Préside le 27 pluviôse an VI (15 février 1798). Lahaupe, déporté, doit être représenté par le Bureau du domaine national; sursis, p. 463. — Préside le 8 ventôse an VI (26 février 1798). paiement de loyers; numéraire en papier-monnaie, p. 472. — Préside le 14 ventôse an VI (4 mars 1798) : liquidation de la communauté Gravier-Vergennes et Bastard, terre de Saint-Gratien, p. 474. — Préside le 19 ventôse an VI (9 mars 1798) ; travaux de maçonnerie ; exception d'émigration rejetée, p. 475. — Préside le 28 ventôse an VI (18 mars 1798) : paiement de somme, p. 479. — Préside le 17 germinal an VI (6 avril 1798) : paiement de somme, p. 488. — Préside le 6 floréal an VI (25 avril 1798) : paiement de droits d'auteur, p. 499. — Preside le 7 floréal an VI (26 avril 1798) : partage de la succession de Laverdy, p. 499. — Preside le 27 floréal an VI (16 mai 1798) : la maison dite l'« Auberge du Clos de Madrid » au Bois de Boulogne, p. 503. — Réunion et composition du Tribunal le 27 floréal an VI (16 mai 1798) : Landry, président, p. 503. — Préside le 12 prairial an VI (31 mai 1798) : bail d'une maison séquestrée par le ci-devant Comité révolutionnaire, enquête sur l'état des lieux, p. 514. — Preside le 17 prairial an VI (5 juin 1798) : partage de la succession de René Ange-Augustin de Maupeou, p. 515. — Preside le 22 prairial an VI (10 juin 1798) : débouté d'opposition, p. 516. — Préside le 23 prairial an VI (11 juin 1798) : succession de Clement-Charles-François Laverdy, p. 516. — Preside le 4 messidor an VI (22 juin 1798). nullité de la signification d'un jugement faite à un huissier audiencier, qui a obtenu ce jugement comme fondé de pouvoir de l'une des parties, p. 521 — Preside le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : donation par contrat de mariage; insinuation de l'acte; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Preside le 14 fructidor an VI (31 août 1798) : succession d'Adelaïde-Thérèse Harlomin de Beaumois, femme Sparre, p. 561. — Preside le 24 germinal an VII (13 avril 1799) : condamnation à garantir Fouquier de poursuites intentées contre lui, p. 630. — Préside le 19 floréal an VII (8 mai 1799) : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce de la Seine, p. 652. — Preside le 22 floréal an VII (11 mai 1799) : confirmation d'un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, p. 652. — Préside le 23 floréal an VII (12 mai 1799). mainlevée d'opposition, p. 653. — Préside le 18 prairial an VII (6 juin 1799) : débouté d'opposition, p. 681. — Préside le 28 prairial an VII (16 juin 1799) Villain XIIII et Cie sont déboutés de leur opposition au jugement du 19 floréal an VII, p. 667. — Préside le 4 messidor an VII (22 juin 1799). les mêmes sont déboutés de leur opposition au jugement du 15 germinal an VII, p. 668 — Preside le 8 messidor an VII (26 juin 1799) : jugement du Tribunal civil de Seine-et-Marne infirmé, p. 672. — Préside le 17 messidor an VII (5 juillet 1799) jugement qui confirme deux jugements du Tribunal de commerce, p. 678. — Le même jour : jugement qui confirme deux jugements du Tribunal de commerce, p. 678. — Préside le 2 thermidor an VII (20 juillet 1799) : demande de pension alimentaire rejetée, p. 682. — Préside le 11 thermidor an VII (29 juillet 1799) : mainlevée d'opposition, p. 686. — Preside le 19 thermidor an VII (6 août 1799). divorce; sévices et injures graves, p. 690. — Preside le 24 thermidor an VII (11 août 1799) : Villain XIIII et Cie sont déboutés de leurs oppositions à deux jugements, p. 696. — Préside le 29 thermidor an VII (16 août 1799) : Simon est débouté de son opposition à un jugement du 22 floréal an VII, p. 698 — Preside le 5 fructidor an VII (22 août 1799) : annulation pour incompétence d'un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, p. 704. — Preside le 6 fructidor an VII (23 août 1799) paiement de créance, dépréciation des assignats ; pièces perdues; certificat donné par les juges, pp. 701 et 704 — Preside le 8 fructidor an VII (25 août 1799) : débouté d'opposition, p. 709 — Préside le 9 fructidor an VII (26 août 1799) : incident de communication et de remise de pièces entre défenseurs officieux, p. 710 — Préside le 12 fructidor an VII (29 août 1799) : les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une licitation faite publiquement à l'audience, p. 713 — Préside le 14 fructidor an VII (31 août 1799). divorce pour cause de dérèglement de mœurs notoire, p. 712 — Notice biographique, p. 907. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954. — Notes données sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, 12 octobre 1807, p. 967 — Candidat désigné par le grand-juge, p. 971. — Comme vice-président, notice sur son compte, pp. 972 et 974

Lanefranque, medecin. Plaide contre Pincon dit Valpinçon : honoraires, II, p. 719.

Lanefranque (Jean-Baptiste-Pascal). Marie-Catherine Pénicaud plaide

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

contre lui : demande en nullité de mariage rejetée ; paternité contestée, divorce, suppression d'un mémoire injurieux et indécent, II, p. 634

LANEFRANQUE (Joseph-Dominique). Avait été inscrit sous le nom de Racle ; rectification de son acte de naissance, II, p. 636.

LANFREY. Laleu plaide contre lui : incident de communication et de remise de pièces entre défenseurs officieux, II, p. 710.

LANGE. Argand, qui avait plaidé contre lui, est condamné à payer les honoraires de son avocat, II, p. 19.

LANGE (Mlle). Introd., p. CLXXV, CLXXXI, CCXIII.
Actrice du *Théâtre de la Nation* (ancienne *Comédie-Française*), émigre, en 1791, au *Théâtre du Palais-Royal*, I, p. 107, n. 1.
Hoppé plaide contre elle : garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, II, p. 357 — Notes biographiques, *même page, en note* et p. 364, n. 1.

LANGERON (Geneviève de). Épouse le prince de la Trémoille, I, p. 312 note.

LANGES (Savalette de). Dalayrac plaide contre lui : paiement d'une obligation souscrite au profit de Delayrac, II, pp. 115, n. 2, et 237.

LANGLACÉ (Florence-Nicolas), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 736 — Notes biogr., *en note*.

LANGLARD (Charles-François-Paul de). Mineur émancipé, est autorisé à accepter la succession de son père sous bénéfice d'inventaire, I, p. 258.

LANGLARD (François-Pierre de), substitut honoraire du Procureur général du ci-devant parlement de Paris. Son fils accepte sa succession avec bénéfice d'inventaire, I, p. 258.

LANGLEZ. Plaide contre la citoyenne Mouchard, veuve Beauharnais : la réduction volontaire d'une somme assignats en numéraire n'entraîne pas novation, II, p. 720.

LANGLOIS, rédacteur du *Censeur des Journaux*. Plaide contre Louvet, député : calomnie par la voie de la presse ; rétractation, dommages-intérêts, II, p. 367 et n. 2.

LANGLOIS. La veuve et les héritiers Boulanger plaident contre lui : office d'huissier-commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance, validité du contrat, II, p. 161.

LANGLOIS (Jean-Luc). Famin et Fauvelet plaident contre lui : société de l'Encan national, I, p. 725.

LANGLOIS dit COURCELLES. Défense lui est faite de représenter la pièce *Robert chef de brigands*, I, p. 491.

Langouran. Lieu de naissance de Berquin, I, p. 229, n. 1.

Langres. De Vandeul est député de Langres, I, p. 120, n. 1.
Denis Diderot, philosophe, y est né, II, p. 218, n. 1.

Languedoc, introd., p. CXXXI et suiv. — I, p. 500, note.
De St-Priest était intendant du Languedoc, II, p. 468, note. — Pays de droit écrit, p. 559, n. 1.

LANISSOLLE, beau-père des mineurs Legier. — Concert frauduleux entre Leyris et lui pour détourner une commode d'une succession, II, p. 299.

LANJUINAIS. S'élève contre le renouvellement des corps judiciaires, Introd., p. LXII.

LANOUF. Avec Lathuille et autres, intente une demande en dommages-intérêts contre Bergeray et autres, pour dénonciation calomnieuse, I, p. 565.

LANOUX. Nom sous lequel Giréy-Dupré se cache à Bordeaux, I, p. 152, note.

LANQUET (Louis-François), notaire à Paris. Continue l'étude Léger, II, p. 14, note 4.

LAPEYRE, adjoint de l'agent municipal de Mérignac, II, p. 634.

LAPEYRERE, jurisconsulte, I, p. 481.

LAPIDOR. Fonde de pouvoir de Chevalier : recherche de paternité, impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, II, p. 240.

LAPORTALLIÈRE. Surnom de Sophie Gaubault. Voyez Gaubault.

LAPORTE. Les comptes de la liste civile sont trouvés chez lui, I, p. 297.

LAPOYPE, général de division. Mora de Prangens plaide contre lui : saisie-arrêt sur les appointements d'un général, II, p. 580. — Notes biographiques, *même page, en note*.

LARAU (citoyen Michel-Clément) et sa femme, née Santhonax. Dhuez plaide contre eux : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, II, p. 629.

LARBALESTIER (époux). Lefèvre d'Ormesson plaide contre eux : validité d'un congé donné par lui, II, p. 323. — Le même plaide contre eux : procès relatif au Moulin de Champlain, p. 355.

LARBRE, défenseur officieux. Plaide pour les quatre frères de Caroillon de Surmont contre ce dernier, I, p. 516.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LANCIER, notaire à Paris, II, pp. 242-740.

Lardoulour (Cantal) Sistrières y demeure, II, p. 660, n. 1.

LARIVY, notaire à Paris. Continue actuellement l'étude de Rouen, I, p. 466, n. 2.

LARIVIÈZE. Plaide contre Taconnette : remboursement d'un emprunt ayant servi à payer partie d'une salle de spectacle, rue de Louvois, II, p. 218.

LARIVIÈZE. Gabriel plaide contre lui : cause renvoyée à une autre audience, I, p. 768.

LAMBEAU. Jugement qui le condamne à restituer à Deslournelles, 2,300 livres qu'il a reçues de lui sous la condition de lui communiquer le secret du magnétisme, I, p. 141.

LARIVE (Jean Mandut de), acteur du Théâtre-Français, électeur de district, I, p. 2. — Notes biographiques, p. 219, n. 1.

Protégé par Sergent Marceau, II, p. 48, n. 1.

LARIVIÈRE (Jean-François). Reçu commis-greffier criminel, I, p. 482.

LARIVIÈROUX avoué. Occupe pour Baudoin, défenseur dans une instance intentée par Le Hodey, au sujet d'actes sous seings privés, I, p. 322. — Procès relatif à la même affaire, p. 329. — Occupe pour Buby : honoraires de médecin, p. 468. — Occupe pour Fleury et Fleuriet : sommes dues aux fermiers des voitures de la cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la cour, p. 583.

LAROCHE, Premier mari de l'actrice Candeille, II, p. 364, n. 1.

LAROCHE. Plaide avec Baltas contre Anselin : rectification d'un jugement erroné, I, p. 527.

LAROCHE, maire d'Anicul. Condamné à des dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 432.

LAROQUE, avoué. Occupe pour Delisle exécution du jugement du 28 avril 1792 sur les traitements et gages dus aux sieur et dame de Polignac par la maison du Roi, I, p. 244. — Occupe pour Lheureux le Tribunal du 5e arr[t] refuse d'admettre celui-ci à exercer les fonctions d'avoué, p. 249.

LAROQUE-MEUILLET (citoyenne Bochart-Champigny, veuve). Voyez Bochart-Champigny.

LARROUX. Nom sous lequel Girey-Dupré se cache à Bordeaux. Introduction, p. CXCVIII.

LARTIGUE (André), ancien député du Tiers-État de Toulouse aux États généraux. Nommé, par le Directoire, juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège le 29 pluviôse an VI (17 février 1798) : obligation, paiement, p. 467. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Notice biographique, p. 907. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

LASAGNI, conseiller à la Cour de cassation, II, p. 950, sous le mot Vermeil.

LASALLE (Henry). Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, démissionnaire avant l'installation, II, p. 252. — Notice biographique, p. 907.

LASAUDADE (Charles-François de). Fondé de pouvoir de Pinçon contre lequel plaident Esmale et Lanefranque honoraires du médecin, II, p. 719. — Notice biographique, p. 908.

LASOURCE. Appuie à l'Assemblée législative la demande de Latude. Introd. p. CXXXV.

LASTEYRIE (de). Petits fils de Mme de La Fayette, I, p. 692, note.

LASTEYRIE (de). Voyez Saillant.

Lasteyrie. Terres et ci-devant seigneurie de Lasteyrie, I, p. 216.

LASTEYRIE (Charles-Philibert de). Tiers plaide contre lui et autres : poursuites de saisie, revendication, II, p. 491.

LATENA. Créancier de Mirabeau, I, p. 132.

LATHUILLE. Plaide contre Bergeray et autres : dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 565.

LATHUILLE. Sa plainte contre un avoué, I, p. 524. — Busset et la citoyenne Dancour plaident contre lui : autorisation donnée à un co-débiteur solidaire d'interjeter appel d'un jugement au nom du créateur à la succession vacante de son co-débiteur, p. 696. — Les mêmes plaident contre lui : on ne saurait contraindre quelqu'un à interjeter appel d'un jugement et on ne peut être autorisé à exercer ce droit personnel en son nom, p. 754.

LATOURETTE (citoyen). La veuve Monteynard plaide contre lui et Beiral : succession de Louis de Monteynard ; compétence des juges du lieu de l'ouverture, II, p. 432.

LA TOUR-MAUBOURG. Est chargé avec Pétion et Barnave de ramener à Paris le roi et sa famille, arrêtés à Varennes, II, p. 933.

LATOUR-TAXIS. Voyez Lavaletle (veuve de).

LATUDE (Masers de). Introd. p. CXXXI et suiv.

Notes biographiques, I, p. 500, n. 1. — Demande en dommages-intérêts contre Amelot et la femme Le Gallissonnière pour détention arbi-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

traire, p. 500 et suiv. — Procès relatif à la même affaire, p. 561. — Procès relatif à la même affaire, p. 565. — Obtient des dommages-intérêts, p. 572 et n. 1. — Le ministre Amelot est condamné à payer une très grosse somme à Lalude, p. 634. — Libraires condamnés à des dommages-intérêts pour contrefaçon de ses mémoires, p. 687. — Plaide contre Bossange et autres : contrefaçon de ses mémoires, p. 794.

Plaide contre la citoyenne Poisson la Galissonnière qui est déboutée de son opposition à un jugement par défaut, II, p. 442 et note. — Plaide contre la même détention arbitraire, dommages-intérêts, transaction, demande en rescision pour cause de lésion, mémoire injurieux pour les juges, suppression, p. 450.

Laumarois, notaire à Paris. Sa prestation de serment; son étude est continuée aujourd'hui par Me Henri-François Grignon, II, p. 446 et n. 1.

Laufeld. Bataille de Laufeld, en 1747, Introd. p. CXXXIX, I, p. 191, note. — De Ségur y a le bras emporté, p. 634, note.

Lavoir. Plaide contre Clermont-Tonnerre : liquidation de la charge de lieutenant général pour le Roi en Dauphiné, I, p. 191.

Laurin, ancien garçon de Magnin, épicier. Affaire Hubert-Magnin contre Laugrin et Billette : jugement qui ordonne la fermeture d'une boutique d'épicerie pour concurrence déloyale, I, p. 81.

Launay. Plaide contre la citoyenne d'Esparbès condamnée à lui payer 360 livres, I, p. 792.

Launay (François-Pierre-Garnier), juge du Tribunal du 1er arrt, I, p. 422. — Juge au Tribunal révolutionnaire, *même page*. — Nommé juge au Tribunal révolutionnaire ; cause renvoyée à une autre audience à cette occasion, p. 768.

Launoy (de). Plaide contre Mutley-dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 671.

Lauraguais (Louis-Léon-Félicité, duc de Brancas, comte de). Notes biographiques, II, p. 146, n. 2. — Gervais lui adresse une lettre calomnieuse pour Ondaille Sainte-Luce, *même page*. — Notes biographiques, pp. 245, n. 1 et 520.

Lauraguais (la citoyenne Brancas, femme d'Alembert). Plaide avec sommation contre la citoyenne Brûlard et autres : exécution de contrats de rente viagère consentis par Adélaïde Brûlard-Sillery, veuve d'Estrées, II, p. 595.

Laurencel (Adrien-Pierre-Boniventure). Liquidation de l'office de son père, substitut du Procureur général au ci-devant Parlement de Paris, II, p. 658.

Laurencel (Pierre), substitut du Procureur général au ci-devant Parlement de Paris. Liquidation de son office, II, p. 658.

Laurens. Siège (appelé) au Tribunal du 5e arrt, le 24 floréal an II (13 mai 1794). Interdiction, I, p. 729. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, p. 733. — Siège le 27 prairial an II (15 juin 1794) : usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, p. 756.

Siège le 13 fructidor an II (30 août 1794) : opposition de scellés sur le greffe d'une justice de paix ; abus d'autorité, II, p. 24.

Laurens-Courville (Louis-Antoine) ou Laurens de Courville. Nommé par la Convention, juge au Tribunal du 5e arrt, I, p. 426. — Siège le 11 ventôse an II (1er mars 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 680. — Siège le 2 germinal an II (22 mars 1794) : communication du testament d'Holbach, p. 689.

Notice biographique, II, p. 908.

Laurent, menuisier. De Belestone et sa femme plaident contre lui : contestation sur le paiement d'ouvrages de menuiserie, II, p. 430.

Laurent, membre du Conseil général de la commune de Paris. Adjoint à Chaumette pour la défense de Latude, I, p. 573, note.

Laurent. Nom d'une personne que Changey connaissait, et qu'il croyait signalaire d'une lettre d'où pouvait résulter une dénonciation calomnieuse, I, p. 279.

Laurent (François), avoué. Occupe pour Boulland : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 561. — Remplace, comme commissaire national par intérim, Verrier et est installé le 3 octobre 1793, p. 585, n. 1. — Demande au Tribunal du 2e arrt de prendre un arrêté portant que le Tribunal ne vaquera que les jours de décade, p. 603. — Demande au Tribunal d'accorder un délai de quinzaine pour justifier des certificats de civisme, p. 604. — Curateur *ad hoc* de Julie Compry qui plaide contre Chabot en recherche de paternité, p. 669.

Laurent (jeune). Fonde de pouvoir de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mathias, I, p. 618. — Fondé de pouvoir de Portat et Dario propriétaires de la pièce de théâtre *les Houllans*, p. 696. — Fondé de pouvoir de Le Prévot : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709.

Fondé de pouvoir d'Hilier : divorce, II, p. 12. — Fondé de pouvoir de Gaschot qui plaide contre la Faulotte : actes arbitraires, lettre de cachet; dommages-intérêts, p. 599.

LAURENT aîné (François). Commissaire national au Tribunal du 2e arrt, I, p. 422. — Nommé par la Convention, juge au Tribunal du 5e arrt, p. 426. — Son serment comme commissaire national par intérim au Tribunal du 2e arrt, p. 594. — Demande qu'il n'y ait plus qu'une seule audience le matin, par suite des difficultés pour les certificats de civisme, p. 597. — Siège au Tribunal du 2e arrt le 26 floréal an II (15 mai 1794) : affaire des voitures de la Cour, p. 731. — Préside le 16 thermidor an II (4 juillet 1794) : installation de deux juges, Oblet et Lecomte jeune, p. 770. — Préside le même jour : mainlevée d'une opposition, p. 771.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 2. — Siège le 12 thermidor an II (30 juillet 1794), publication des lois des 9 et 10 thermidor an II, p. 3. — Siège le 24 thermidor an II (11 août 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public qui ordonne que Boulland reprendra ses fonctions de juge, p. 9. — Siège le 6 fructidor an II (23 août 1794) : fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, p. 22. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Notice biographique, p. 908. — Remplace Verrier, p. 959.

Laurotte (Terre et domaine de). Compris dans l'énumération des biens saisis par les créanciers de Philippe-Égalité, I, p. 490.

LAUROY (Perrotin de Barmond de). Notes biographiques, I, p. 194, n. 1. — Est condamné comme stellionataire, pour fausse déclaration des charges hypothécaires dont l'office qu'il avait vendu à Auger et Dubourg était grevé, 194.

LAUS DE BOISSY (Louis). Voyez Boissy.

Lausanne. De Rebecque y est né, II, p. 525, n. 2.

LAUTOUR. La citoyenne Lefebvre, femme divorcée Dugazon, plaide contre lui : elle est maintenue dans l'appartement qu'elle occupe, II, p. 332.

LAUVIN (Edme-Marguerite) ou Pierre-Edme-Marguerite Lauvin de Montplaisir ou Louvain de Montplaisir, Introd., p. LXVI.

Élu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 4e arrt, p. 420. — Siège le 16 du 1er mois de l'an II (7 octobre 1793) : déclaration de paternité, p. 599. — Siège le 24 du 1er mois de l'an II (15 octobre 1793) : rectification d'un acte de l'état-civil, p. 605. — Siège le 14 brumaire an II (4 novembre 1793) : audience vide, p. 619. — Siège le 6 prairial an II (25 mai 1794) : enfant naturel, recherche de paternité, p. 741. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794) : travaux publics faits à Beauvais, p. 749. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : maison de jeu, objets saisis et confisqués; créanciers des joueurs, p. 772.

Notice biographique, II, p. 910.

LAUZUN (duc de). La livrée de son écurie. Introd. p. CCVIII.

LAVACQUERIE. Introd. p. CXCVIII.

Obtient des dommages-intérêts contre Girey Dupré pour réparation d'un écrit calomnieux, I, p. 511.

Laval. I, p. 312, note.

De la Trémoille meurt sur l'échafaud à Laval, II, p. 470 note.

Laval (rue de). Bonsergent est fermier judiciaire d'une maison sise dans cette rue, II, p. 60.

LAVAL-MONTMORENCY (Louise-Adélaïde-Philippine de). D'Aguesseau fils est condamné à lui payer les arrérages échus d'une rente viagère, I, p. 404.

LAVALETTE (P.). Banqueroute du P. Lavalette, de la Compagnie de Jésus, I, p. 716, note.

LAVALETTE. Les sieur et dame de Lamoignon souscrivent à son profit une obligation, I, p. 319.

LAVALETTE (Joseph-François-Thomas de). Notes biographiques, II, p. 413, note 1.

LAVALETTE (Charlotte-Ursule de). Son acte de naissance, II, pp. 413-417.

LAVALETTE (Louis-Jean-Baptiste-Thomas de). Plaide contre la citoyenne Bouguerand : rectification de l'acte de naissance de Charlotte-Ursule Lavalette, II, p. 413. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Sa succession, p. 447. — Notes biographiques, p. 679 et n. 2.

LAVALETTE (Marie-Françoise-Sophie-Gay, née Nichault de) femme Liottier. Tellier plaide contre elle et son mari : déchéance de la faculté de remère, II, p. 681. — Notes biographiques, *même page, en note*.

LAVALETTE (Thérèse). Seule enfant légitime de Thomas Lavalette, II, p. 447.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lavalette (veuve de) née Latour-Taxis. Plaide contre la citoyenne Bouguerand : fille adultérine; droit à des aliments dans la succession de son père, II, p. 447. — Plaide contre la citoyenne Bouguerand et le citoyen Bayerle : licitation, p. 458. — Affirmation comme propriétaire de 2.126 francs de rente sur l'ancien gouvernement, p. 679.

Lavalette (Zoé-Thérèse de). Fille adultérine de Louis-Jean-Baptiste-Thomas Lavalette, II, p. 679. — Affirmation par sa mère pour une rente de 1.000 francs, pp 679 695.

Lavaux (Jeanne-Catherine-Josèphe de). Troisième femme du duc de Richelieu, I, p 550, note.

Lavaux. Notes biographiques, I, p. 284, n 1. — Consigne le prix de vente d'une maison achetée par lui, p. 284.

Lavaux (Catherine-Claudine) femme divorcée de Devaure). Elle demande qu'on lui remette un enfant né du mariage dissous, I, p. 637.

Lavenoy (veuve). Noël plaide contre elle : paiement de loyers; maison de confiserie rue Saint-Honoré appelée « Le château de Madrid », II, p 428 et note.

Laverdy (Angélique de) femme séparée de biens de Louis-Pierre-François Godard de Belbeuf. Succession de Laverdy, II, p. 203 — La veuve Labriffe plaide contre elle et autres : jugement ordonnant l'estimation d'immeubles dépendant de la succession de Laverdy, p. 660. — Notes biographiques, p. 661, n. 2.

Laverdy (Catherine-Elisabeth de) veuve Labriffe Introd. p. cxi.
Succession de Laverdy, II, p. 203.

Laverdy (Paule-Mélanie), épouse de Sesmaisons. Succession de Laverdy, II, p. 203. — Notes biographiques, p. 660, n. 3.

Laverdy (de) Clément-Charles-François, marquis de Gambais, seigneur de Nizeret Revendique des meubles à lui vendus par la dame d'Espar bes et loués ensuite à un tiers, I, p. 181. — Notes biographiques, p 709, n 2. — Le Prévôt plaide contre sa succession : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p 709.
Notes biographiques; sa succession, II, p. 203 et n. 1, p. 428, n. 2 — Partage de sa succession, pp. 499, 516. — Notes biographiques, p. 661, n. 2.

Laverdy (hôtel). Situé cul-de-sac Conty; habité par Belbeuf, II, p. 499, n 2

Laverne Titulaire actuel de l'étude de Silly, notaire, I, p. 322, n 2.

Lavigne. Fondé de pouvoir d'Amyot : recherche de paternité; impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, II, p. 240.

Lavoignat, notaire à Paris. Continue l'étude Michelin, I, p. 746 n. 1. — Notes biographiques, p. 722 et n. 1.

Lavoisier (Antoine-Laurent). Introd. p. cclxiii.
Notes biographiques, II, p. 558, n. 1.

Lavoisier (héritiers). La veuve Lavoisier plaide contre eux : donation par contrat de mariage; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, II, p. 558.

Lavoisier (veuve) née Saulze Plaide contre Gauthier : restitution de reconnaissances du Mont-de-Piété, paiements en mandats territoriaux d'après l'échelle proportionnelle de la loi du 15 germinal an IV, II, p. 300. — Liquidation de ses reprises, p. 558

Lavollée Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arr., I, p. 425.
Notice biographique, II, p 910.

Law, banquier. Fait créer la Compagnie des Indes, en mai 1719, I, p. 472, n. 1.

Lawoestine (mineurs), héritiers de Brulard. La veuve Ponce-Leduc plaide contre eux : exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Charles-Alexis Brulard de Sillery, II, p. 440.

Laxion (château de). Situé dans le Perigord, de Rastignac y est né, I, p. 364, n 2.

Lazard (Lucien). Auteur du Repertoire du fonds des domaines, II, p. 436, n. 2.
Av.-pr., pp xi-xv.

Lazare (rue Saint-). Grimaldi Valentinois y habite, I, pp. 746-764.

Lazaro. Introd. p. cclii.
Marchand de marrons, II, p. 68.

Lebaigle. Porte un appel devant le Tribunal du 1er arr., I, p. 321.

Lebas (Sophie-Marie). Plaide contre Ganneval : recherche de paternité, I, p. 527.

Lebas, rédacteur du journal *l'Ami du Peuple*. Introd. p. cxciv.

Lebert. Défenseur officieux de Boyer-Fonfrède contre lequel plaide Albert : emprisonnement en Angleterre; dommages-intérêts, II, p. 594.

Leblanc (citoyen) Plaide contre le citoyen Savoie-Carignan : succession de la veuve Lamballe, II, p. 551.

Leblanc. Ségal laisse les enfants de la Boulaie sous sa direction, I, p. 369.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Leblond. Notes biographiques, I, p. 522, n. 2. — Céard est condamné à des dommages-intérêts envers lui, p. 523.

Plaide avec Forestier contre Ceard : destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, II, p. 195.

Leboeuf (ex-noms). Plaide contre le citoyen Hœlerer, maison de la rue Matignon acquise par Rœderer ; annulation du paiement en assignats et mandats, II, p. 613.

Lebois, rédacteur de *l'Ami du Peuple*. Dossonville plaide contre lui : imputations calomnieuses par la voie de la presse, rétractation ; dommages-intérêts, II, pp. 331-415.

Lebois, accusateur public, II, p. 97.

Leboy, avoué et défenseur officieux. Occupe pour les Plumets : jugement qui règle les bases d'un compte, I, p. 445. — Plaide pour Millet : recherche de paternité, p. 506.

Fondé de pouvoir de de Pons qui plaide contre le citoyen de Tourzel et la citoyenne de Pons, sa femme : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, rejet, II, p. 311. — Fondé de pouvoir de Dossonville qui plaide contre Lebois : imputations calomnieuses par la voie de la presse, rétractation, dommages-intérêts, p. 415. — Fondé de pouvoir de la veuve de Canmont, contre laquelle plaide Guichard, tuteur d'Amable Louise : recherche de maternité ; enquête ordonnée, p. 428. — Rectification de l'acte de naissance, p. 458. — Fondé de pouvoir de Vilatte et Carpentier contre lesquels plaident Fiebel et autres : courses de chevaux au Champ de Mars ; prix attribués non aux propriétaires, mais aux écuyers, p. 480. — Fondé de pouvoir de Garnery contre lequel plaide Merlin : contrefaçon des *Contes moraux*, de Marmontel, p. 585. — Occupe pour Lottin Dumas et Cie : article calomnieux, p. 596. — Défenseur officieux de Maradan, libraire, contre lequel plaident le citoyen Mérard de Saint-Just et sa femme : mémoires de la baronne Dufrigny ; propriété littéraire ; deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, p. 648. — Défenseur officieux des époux Laran contre lesquels plaide Dimez : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, p. 629. — Fondé de pouvoir de la citoyenne de Beaupuel, veuve Desnuls : exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux-forts ; usufruit du château de la Grange-Bléneau. — Plaide pour Renard Simon : bigamie ; nullité du second mariage, p. 670. — Résiliation d'un bail à vie, p. 741.

Leboucher. Plaide contre Voidel : fournitures de livres, I, p. 790.

Lebreton, membre du Conseil général de la commune. Délégué auprès des juges du 1er arrt pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 20.

Lebreton (citoyenne). Tante de Madeleine Dignel, I, p. 470.

Lebretton (Louis-Nicolas). Notice biographique, II, p. 910.

Lebrun. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine par le Directoire, son décès, II, p. 248. — Notice biographique, p. 910.

Lebrun, peintre. Meurt en 1690, I, p. 337, n. 1. Expertise un tableau attribué à Rubens, II, p. 90.

Lebrun. Introd. p. cxvii.
Homme de lettres, II, p. 284, note.

Lebrun-Vigée (Mme). Célèbre peintre de portraits, II, p. 488, note 1.

Lecamus, membre du Conseil général de la commune. Délégué pour introduire dans l'auditoire les juges du 2e arrt afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 15.

Lechanteur (Jean-Michel), notaire à Paris. Notes biographiques. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Coleile, II, p. 664 et n. 1.

Le Chapelier, jurisconsulte breton. Rapporteur du Comité de constitution sur la pétition de plusieurs membres de la Société des Électeurs patriotes protestant contre la convocation des électeurs pour le 8 novembre 1790 et réclamant la réunion des électeurs en commune pour la vérification des pouvoirs et pour les élections, I, p. 3.

Leclerc. Gaschot plaide contre lui et d'autres marchands de bois : actes arbitraires ; lettres de cachet ; dommages-intérêts, II, p. 228.

Leclerc (Etienne-Pierre, ou Le Clerc), juge au Tribunal du 3e arrt. Introd., pp. lxxvii et lxxviii.

Siège le 3 octobre 1793 : interdiction et conseil judiciaire, I, p. 395. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644. — Siège le 15 nivôse an II (4 janvier 1794) : abus d'autorité ; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 655. — Siège le 24 nivôse an II (13 janvier 1794) :

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

testament *ab irato*, déclaré nul, p. 638. — Siège le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) : succession de Cervellera, Génois, p. 663. — Siège le 6 ventôse an II (24 février 1794) : engagement théâtral ; rejet d'une demande en résiliation pour cause de grossesse, p. 676. — Siège le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : tribunal de famille ; retards ; application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), p. 683. — Siège le 7 germinal an II (27 mars 1794) : demande en paiement de deux caisses de pistolets enlevées par le peuple pendant la Révolution, p. 691. — Siège le 16 germinal an II (5 avril 1794) : nullité du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce ; nullité de la légitimation de l'enfant né cinq jours après le second mariage, p. 695. — Siège le 26 germinal an II (15 avril 1794) : droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702. — Préside le 7 floréal an II (26 avril 1794) : procédure ; instruction du procès, mémoire écrit et signé exigé des parties, p. 717. — Préside le 9 floréal an II (28 avril 1794) : injonction à un arbitre de déposer le procès-verbal de ses opérations au greffe du Tribunal, p. 719. — Préside le 15 floréal an II (4 mai 1794) : bail ; congé ; droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, p. 722. — Préside le 23 floréal an II (12 mai 1794) : refus de payer un effet de commerce, p. 727. — Préside le 3 prairial an II (22 mai 1794) : fermier, grêle, indemnité, p. 739. — Siège le 8 prairial an II (27 mai 1794) : succession de J.-B. Cervellera ; incompétence des Tribunaux français, p. 743.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siège le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : donation par contrat de mariage ; liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Notice biographique, p. 940.

Leclerc. Crosnier plaide contre lui ; corbon mis en réquisition, II, p. 62.

Leclerc de Buffon. (Voyez Buffon).

Leclerc-Buffon (veuve) Verdier plaide contre elle et le Trésor public paiement d'une provision, II, p. 722.

Leclercq (Charles-Théodore-François). Notes biographiques, II, p. 377, n. 2. — Un citoyenne Denormandie plaide contre lui comme officier d'état civil et son mari : divorce, *même pièce*.

Leclos. Introd. p. CXCVIII.

Prisonnier détenu à l'Abbaye de St-Germain, I, p. 512.

Lecocq ès-noms. Auguste-Louis Maupeou plaide contre lui et autres successeurs de René-Ange-Augustin de Maupeou, II, p. 315.

Lecœur. Gilbert de Voisins est tenu de lui payer 16,395 livres, sauf son recours contre Louis-Stanislas Xavier, I, p. 277.

Lecointe, membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 ; le Tribunal casse un jugement du Tribunal du 5e arr. du 21 mai 1791 ; affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75. — Préside, comme président d'âge, le Tribunal de cassation, le 30 novembre 1792 ; le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 1er arr. du 8 février 1792, parce que le ci-devant commissaire du Roi avait été admis à procéder par voie d'action, p. 163.

Lecointre, notaire. Avait reçu une transaction frauduleuse ; Dabadie, victime de cette transaction faite par son mandataire, veut en rendre le notaire responsable : jugement du Tribunal du 3e arr. qui déclare que les notaires ne sont pas garants des conventions qu'ils reçoivent, ni des pouvoirs des contractants, lorsque les conventions sont licites et qu'il n'est articulé contre eux, ni fraude, ni collusion, I, pp. 103, 104.

Lecointe jeune, avoué. Occupe pour Mouton à qui la fille Loison a intenté une demande en provision de frais de gésine, I, p. 434. — Nommé juge du Tribunal du 2e arr., son installation, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le nomme, p. 773. — Est remplacé par Eynaud, p. 774, n. 1. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) comme commissaire national, transcription d'un jugement du Tribunal de cassation, p. 774. — Fait fonctions de commissaire national le 19 messidor an II (7 juillet 1794) promesse de mariage ; défaut, pp. 776 et 777.

Fonde de pouvoir de la Cie Guy-Dennesson : condamnation solidaire prononcée contre tous les membres d'une société commerciale, II, p. 49.

Lecomte. Albert plaide contre lui et Lecomte emprisonnement en Angleterre, dommages-intérêts, II, pp. 409, 436 et 594.

Lecomte. Est condamné à payer 50,000 livres à la veuve Valiec, I, p. 648.

Lelomte (J.-B.) jeune, juge. Introd., p. LXXIV.

Commissaire national du Tribunal du 1er arr., I, p. 422. — Son installation, p. 780.

Notice biographique, II, p. 944.

Lecomte (héritiers). Succession de François de Paule-Lefèvre d'Ormesson de

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Noyseau et de sa femme; l'affaire revient sur leur opposition, II, p. 319.

Lecouff. Plainte contre la veuve Montmorin et autres : succession d'Eusèbe Chaspoux de Verneuil et de sa femme, II, p. 683.

Lecoq, commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Lecoq. Syndic des créances d'Esparbès; tenu d'admettre Raffi dans les répartitions, I, p. 523.

Lecoustrier, ancien notaire. Nommé juge suppléant au Tribunal du 4e arr', I, p. 423. — Nommé, par la Convention, juge suppléant au même Tribunal, p. 426. — Siège le 16 août 1793 : pension alimentaire, p. 546. — Siège le 9 septembre 1793 : remboursement par le mandant au mandataire des dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, p. 566. — Siège au Tribunal du 4e arr', le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : recherche de paternité, enfant posthume, p. 647.

Siège le 4 frimaire an III (24 novembre 1794) : jugement, qualités, rectification, II, p. 65.

Lecousturier (Pierre) ou Le Cousturier. Introd., p. LXXVII, p. LXXX.

Juge suppléant au Tribunal du 4e arr', II, p. 12 et note. — Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : locataire, suppression d'écriture, p. 77. — Siège le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 89. — Siège le 14 ventôse an III (4 mars 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, p. 105. — Siège le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : application de la loi du 5 ventôse an III, p. 106. — Siège le 1er germinal an III (21 mars 1795) : mariage clandestin *in extremis* : nullité, p. 118. — Siège le 4 germinal an III (24 mars 1795) : lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur ; rejet de dommages-intérêts, p. 120. — Siège le 21 floréal an III (10 mai 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 143. — Siège le 22 floréal an III (11 mai 1795) : paternité : acte de naissance, rectification, p. 145. — Siège le 17 prairial an III (5 juin 1795) : cession de droits de succession, remboursement, p. 154. — Siège le 23 prairial an III (11 juin 1795) : dépôt fait en numéraire pendant l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 164. — Siège le 27 prairial an III (15 juin 1795) : cession de droits de succession ; contrat aléatoire, p. 175. — Siège le 2 messidor an III (20 juin 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 187. — Siège le 23 messidor an III (11 juillet 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 163. — Le même jour même affaire, p. 164. — Siège le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) : jugement déclarant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor jour de fête nationale, p. 186. — Siège le 27 thermidor an III (14 août 1795) : destitution d'un garden de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, p. 195. — Siège le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795) : vente d'office et pratique de notaire ; contre-lettre ; restitution, p. 231. — Siège le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, p. 238. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Nommé, par le Directoire, juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, p. 252. — Notice biographique, p. 911.

Lecouteulx, gradué. Siège le 11 mars 1793 : nullité d'une obligation contractée par un interdit dont l'interdiction a été prononcée avant sa majorité, I, p. 397. — Siège le 24 du 1er mois de l'an II (15 octobre 1793) : rectification d'un acte de l'état civil, p. 605. — Siège le 5 brumaire an II (26 octobre 1793) : agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612.

Porte sur la liste des juges dont le Gouvernement doit se défier, II, p. 935.

Lecouvreur (Adrienne), actrice. Notes biographiques, II, p. 672, n. 3.

Lecuit, juge au Tribunal du 4e arr'. Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : présentation de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant que Millet reprendra ses fonctions de président, II, p. 6.

Lefe (Jean-François-Nicolas de Botte de). Notes biographiques, II, p. 419, n. 3.

Lefoux. Sur la demande d'Armand-Louis-François d'Ormesson et de son curateur, la continuation des poursuites contre Ledoux, locataire principal, est ordonnée, II, p. 348.

Lefuc. Plainte contre Martin-Douzay. Le Tribunal ordonne leur comparution personnelle, II, p. 532.

Leduc, avoué. Occupe pour Belliot. Malé est condamné à lui payer un billet de 2,000 livres, I, p. 561.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LEDUC (Antoine-Louis), fils de Leduc-Bieville. Notes biographiques, II, p. 746, n. 4

LEDUC-BRUNIÈRES, frère de Leduc-Lillers, II, p. 746.

LEDUC-BIEVILLE (Etienne-Michel). Notes biographiques, II, p. 746, n. 4.

LEDUC-BIEVILLE (Marie-Antoinette Boucher, femme d'Etienne-Michel). Maison provenant de sa succession, II, p. 746.

LEDUC-LILLERS (Claude-Louis-Michel), ou Leduc, marquis de Lillers. La Régie de l'enregistrement et des domaines plaide contre lui : présomption de prédécès pour les personnes se succédant de droit et mises à mort dans la même exécution ; droits de succession, II, p. 746. — Notes biographiques, *même page, note 1.*

LEFEBVRE. Le sieur Lourdet lègue à sa nièce, la dame Formentin, une somme de 20,000 livres avec charge de substitution pour jouir par elle du revenu de ce capital à titre d'aliment incessible et insaisissable ; Lefebvre est le tuteur à la substitution, I, p. 72

LEFEBVRE, concierge du 3e Tribunal siegeant au Châtelet, ancien huissier du ci-devant Châtelet *I*, p. 23, note.

LEFEBVRE (Marie-Eléonore-Adélaïde). Indiquée comme la mère de Jean-Gaspard-Aimé ; la demoiselle Levacher se déclare mère de cet enfant, I, pp. 147 et s.

LEFEBVRE (Charles-Amédée), notaire à Paris. Continue l'étude Deloche, II, p. 14, n. 3.

LEFEBVRE (Félix-Edouard), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Arnaud, II, p. 337, n. 2, p. 687, n. 4

LEFEBVRE (citoyenne), femme divorcée Dugazon. Plaide contre Lautour : elle est maintenue en possession de l'appartement qu'elle occupe, II, p. 332. — Notes biographiques, *même page, en note.*

LEFEBVRE-CORBIMIÈRES (Jean-François) ou Lefèvre de Corbimière. Introd., pp. LXXXV et LXXXVII.

Ancien procureur au Châtelet. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Lu juge au même Tribunal, p. 250. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège à la première section, le 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) : revendication de meubles, p. 278. — Siège le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796) : une peine de soufflets payée mille livres à la barre, p. 275. — Préside la 3e section le 26 floréal an V (15 mai 1797) : testateur interdit ; legs en faveur d'une concubine, annulation des testaments de Charles Roger de Banfhemont, p. 393. — Préside le 27 floréal an V (16 mai 1797) : détention arbitraire ; dommages-intérêts, p. 395. — Préside le 2 prairial an V (21 mai 1797) : partage du domaine de la Poissonnière, p. 396. — Préside le 13 prairial an V (1er juin 1797) : détention arbitraire, dommages-intérêts, garanties du fonctionnaire, p. 399. — Préside le 22 prairial an V (10 juin 1797) : recherche de paternité ; réclamation d'état d'enfant légitime, p. 402. — Préside le 26 prairial an V (14 juin 1797) : recherche de paternité rejetée, p. 404. — Préside le 13 messidor an V (1er juillet 1797) : emprisonnement en Angleterre, dommages-intérêts, p. 409. — Préside le 16 messidor an V (4 juillet 1797) : successeur de Louis-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, p. 410. — Préside le 2 thermidor an V (20 juillet 1797) : rectification de l'acte de naissance de Charlotte-Ursule Lavalette, p. 413. — Préside le 5 thermidor an V (23 juillet 1797) : imputation calomnieuse par la voie de la presse ; rétractation, dommages-intérêts, p. 415. — Préside le 24 thermidor an V (11 août 1797) : contestation d'état ; envoi en possession d'Amable-Rose-Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle de défunt Nicolaï, p. 425. — Le même jour : contrefaçon de l'*Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Eglantine, p. 426. — Préside le 14 fructidor an V (31 août 1797) : contrefaçon de l'ouvrage intitulé : *Du fanatisme dans le langage révolutionnaire*, p. 435. — Le même jour : emprisonnement en Angleterre ; dommages-intérêts, p. 436. — Le même jour : paiement des appointements échus des artistes et choristes du Théâtre de Louvois, p. 436. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Rectification de jugement, p. 562. — Préside le 5 floréal an VIII (24 avril 1789) : mainlevée d'opposition, p. 641. — Préside le 6 floréal an VII (25 avril 1799) : jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisie-arrêt, p. 642. — Préside le 7 floréal an VII (26 avril 1799) : liquidation de la succession du général Dugommier, p. 646. — Préside le 9 floréal an VII (28 avril 1799) : succession de Jacques-Louis-François des Acres de Laigle ; réclamation d'état d'enfant naturel, p. 647. — Préside le 13 floréal an VII (2 mai 1799) : divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, p. 648. — Préside le 7 prairial an VII (26 mai 1799) : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce, p. 656. — Préside la 2e section le 7 prairial an VII (26 mai 1799) : divorce pour cause de déréglement de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mœurs notoire ; mesures provisoires, p. 657. — Préside le 9 prairial an VII (28 mai 1799) : divorce, p. 658. — Siége le 6 fructidor an VII (23 août 1799) : paiement de créance ; dépréciation des assignats ; pièces perdues, certificat donné par les juges, p. 701. — Notice biographique, p. 911. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 957.

Lefebvre-Daubigny (la citoyenne). Plaide contre Millet : recherche de paternité, I, p. 506.

Lefebvre-Desnouettes. La citoyenne Gimel plaide contre lui et autres les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, I, p. 762.

Lefebvre-Laroulaye. Notes biographiques, I, p. 724, n. 1. — Plaide contre Machel-Velye : société pour l'exploitation des bains chauds sur la Seine, p. 724.

Lefèvre, juge du Tribunal du 3e arr., I, p. 420.

Lefèvre ou Lefebvre (Jean-Baptiste-François). Élu juge suppléant, I, p. 419. — Juge du Tribunal du 6e arr., p. 421. — Siége le 20 avril 1793 divorce, p. 444. — Siége le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : saisie de suifs, accaparement, p. 636. — Siége le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : serment d'experts, p. 649. — Le même jour : dommages-intérêts pour destitution illegale, *même page*. — Siége le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651. — Élu juge suppléant du Tribunal du 2e arr. : sa prestation de serment et son installation, p. 708. — Siége le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, p. 793.

Siége le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 1. — Siége le 24 thermidor an II (11 août 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public qui ordonne que Bouliand reprendra ses fonctions de juge, p. 9. — Siége le 27 thermidor an II (14 août 1794) : prestation de serment de cinq notaires, p. 14. — Siége le 27 fructidor an II (13 septembre 1794) : résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco, p. 36. — Siége le 21 nivôse an III (10 janvier 1794) : vente d'office et pratique de notaire ; contre-lettre ; restitution, p. 80. — Siége le 1er germinal an III (21 mars 1795) : mariage clandestin *in extremis* ; nullité, p. 118. — Siége le 4 germinal an III (24 mars 1795) : lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur ; refus de dommages-intérêts, p. 120. — Préside le 8 messidor an IV (26 juin 1796) : fournitures à faire par les entrepreneurs des abattis ; paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), p. 320. — Siége le 18 thermidor an IV (5 août 1796) : testament fait *ab irato*, p. 324. — Certificat donné par les juges, p. 704. — Notice biographique, p. 911.

Lefèvre *dit* Gaillard. Voyez Gaillard.

Lefèvre d'Ormesson d'Amboile. Introd., pp. xix, xxix, liii, lxvi. — Extrait de la conférence du 31 janvier 1793 à laquelle il assistait : Introd., p. xxii. Électeur de la section des Enfants-Rouges, membre du Conseil d'État qui fut supprimé le 24 avril 1791, p. 22, note. — Élu juge de Paris le 29 nov. 1790, I, p. 4. — Juge du 6e arr., p. 9. — Son installation, p. 17. — A siégé à partir du 16 novembre 1791, p. 22, n. 1. — Préside le 15 février 1792 : le Tribunal accorde une indemnité pour la perte de l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi, p. 166. — Préside le 13 mars 1792 : liquidation de la charge de grand-louvetier de France, p. 181. — Préside le 13 mars 1792 : le Tribunal fixe à 3,540 livres le prix de 60 robes et, le 21 avril 1792, le Tribunal donne acte à la dame Regnault de ce qu'elle accepte de prendre les robes offertes par la dame de Balby au prix de l'estimation, p. 182. — Préside le 20 mars 1792 : jugement ordonnant l'exécution du contrat d'union entre les créanciers du sieur de Luxembourg, décédé capitaine des gardes du Roi, p. 190. — Préside le 21 mars 1792 : vente du mobilier saisi sur le prince de Salm-Kyrbourg : levée des scellés et rejet d'une réclamation formée par la princesse de Hohenzollern, p. 190. — Préside le 28 mars 1792 : liquidation de la charge de lieutenant général pour le Roi en Dauphiné, p. 191. — Préside le 2 avril 1792 : le Tribunal ordonne la continuation des poursuites contre les sieurs et dames du Saillant, héritiers Mirabeau, p. 196. — Un autre jugement du 14 mai les déboute de leur opposition à ce jugement, *même page*. — Préside le 12 avril 1792 : règlement pour hâter l'expédition des causes, p. 199 et s. — Préside le 21 avril 1792 : les époux Darragon sont condamnés à payer à Boze 1,200 livres pour le portrait de la dame Darragon, et 144 livres pour un portrait de Mirabeau fait par la fille de Boze ; le 16 juin 1792, les époux Darragon sont déboutés de leur opposition à ce jugement, p. 212. — Préside le 25 avril 1792 : les comédiens français sont condamnés à payer à la dame Vestris et à Dugazon une pension, et la dame Vestris, Dugazon,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Talma et la Dlle Desgarrins sont condamnés à des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant l'expiration du terme prescrit par l'acte de société, p. 216. — Préside le 28 avril 1792, condamnation des sieurs et dame Polignac en 113,806 livres 14 sols pour fournitures de vins et liqueurs, p. 225. — Préside le 3 mai 1792 : Delphine Berquin est autorisée à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de son frère, p. 229. — Préside le 5 mai 1792 : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, p. 230. — Préside le 15 mai 1792 : jugement qui condamne le comte de Provence à payer au prince de Conti les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, p. 240. — Préside le 19 mai 1792 : exécution du jugement du 28 avril 1792 sur les traitements et gages dus aux sieur et dame de Polignac par la maison du Roi, p. 244. — Préside le 22 mai 1792 : paiement des portraits de Louis-Stanislas-Xavier, prince français, et de Marie-Joséphine-Louise de Savoie, p. 248. — Préside le 18 juin 1792 : condamnation de Louis-Stanislas-Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256. — Siége le 21 juillet 1792 : frais d'expertise de la terre de Grosbois, p. 276. — Préside le 1er août 1792 : consignation du prix de vente d'une maison, p. 284. — Préside le 22 septembre 1792 : condamnation de Louis-Stanislas-Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Préside le 26 septembre 1792 : prix du portrait du maréchal de Castries réclamé par Boze et déjà payé, p. 310. — Préside le 2 octobre 1792 : acceptation bénéficiaire de la succession de Jean de la Trémoille, p. 311. — Préside le 6 octobre 1792 : litispendance, p. 324. — Préside le 4 décembre 1792 : exécution du testament de Mme Pas de Feuquières, p. 336. — Préside le 8 janvier 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession d'Armand Marc de Montmorin, p. 347. — Préside le 21 janvier 1793 : un jugement par défaut : une publication de lois, p. 362. — Préside le 1er février 1793 : somme prêtée et remboursée sur le prix d'un office d'avocat du Roi au Châtelet de Paris, p. 374. — Préside le 11 février 1793 : succession de Montaynard, p. 378. — Préside le 26 février 1793 : référé, p. 390. — Préside le 27 février 1793 : procès en contrefaçon, p. 390. — Préside le 19 mars 1793 : indemnité accordée à l'acquéreur d'un office de secrétaire du Roi, p. 406. — Le même jour : renvoi devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407. — Préside le 21 mars 1793 : liquidation d'un office de conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Préside le 23 mars 1793 : succession de Besenval, p. 408. — Préside le 23 mars 1793 : dépôt des minutes par les greffiers des juges de paix et certificats de civisme, p. 409. — Préside le 25 mars 1793 : infirmation de jugements, p. 410. — Procès-verbal de la conférence tenue le 31 janvier 1793 au sujet des certificats de civisme, p. 429, note. — Siége le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : succession du baron de Besenval, p. 640. — Siége le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : serment d'experts, p. 649. — Lamblet plaide contre lui : indemnités réglées par experts, p. 791 et note.

Est condamné à payer à Arnaud 67,788 livres, II, p. 3 et n. 2. — Lamblet plaide contre lui : demande en indemnité pour établissement d'une garenne et privation d'un chemin, p. 21. — Lamblet est condamné à lui payer des loyers, p. 39. — Plaide contre les commissaires du Domaine national : recouvrements, p. 39. — Siége le 21 floréal an III : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 141. — Siége le 22 floréal an III (11 mai 1795) : paternité, acte de naissance ; rectification, p. 145. — Siége le 17 prairial an III (5 juin 1795) : cession de droits de succession ; contrat aléatoire, p. 151. — Siége le 27 prairial an III (15 juin 1795) : cession de droits de succession ; contrat aléatoire, p. 151. — Siége le 2 messidor an III (20 juin 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 157. — Siége le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795) : vente d'office et pratique de notaire ; contre-lettre, restitution, p. 231. — Siége le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 238. — Plaide contre les époux Larbalestier : validité d'un congé donné par Lefèvre d'Ormesson, p. 323. — Préside le 2 germinal an VII (22 mars 1799) : droit de vote maintenu ; annulation d'un arrêté de l'Assemblée primaire, p. 628. — Préside le 15 germinal an VII (4 avril 1799) : jugement confirmé, p. 631. — Préside le 17 germinal an VII (6 avril 1799) : revendication formée contre les syndics d'un failli ; compétence du Tribunal du domicile du failli, p. 631. — Le même jour : on ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 682. — La veuve d'Eaubonne plaide contre lui : condamnation à convertir en acte public un acte sous seing privé, p. 645. — Hervier plaide contre lui et Randon-Pully : succession de d'Eaubonne ; douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, p. 687. — Charge de la rédaction du procès-verbal de la conférence du 8 décembre 1791, p. 751. — Prend part aux conférences chez le garde des Sceaux, pp. 753, 756, 757, 758, 761, 763, 767, 769, 772, 776, 777, 779, 782, 784, 787, 788, 791, 794, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 808, 810, 811, 813, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 852. — Notice biographique, p. 941.

Lefèvre d'Ormesson. Mineur émancipé, Nicaize plaide contre lui et la veuve d'Aspremont : succession d'Anne-Louis-François de Paule d'Ormesson de Noyseau ; compte de tutelle, II, p. 630. — Succession de d'Eaubonne ; douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, p. 687.

Lefèvre d'Ormesson (André), comte d'Eaubonne. Sa succession ; douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, II, p. 687 — Notes biographiques, *même page*, *note* 2.

Lefèvre d'Ormesson de Noyseau (citoyenne), née Louise-Renée-Jeanne-Lyer Baillon ou Louise-Reine-Jeanne-Lyon. Les héritiers d'Etienne Bremond plaident contre elle : remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, II, p. 197. — Tutrice de son fils mineur : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de son mari, p. 244. — Plaide contre Maubert et autres : maintenue d'oppositions, p. 334 — Plaide contre le citoyen d'Ormesson et les créanciers d'Ormesson : succession d'Ormesson de Noyseau ; levée des scellés avec description, p. 335. — Le citoyen de Noyseau plaide avec son curateur contre elle : son émancipation, p. 370. — Plaide contre Mouchy et la veuve Hébert : administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 442. — Voyez Baillon.

Lefèvre d'Ormesson de Noyseau (Anne-Louis-François de Paule). Membre du Tribunal de famille de Montausier, I, p. 260. — Notes biographiques, p. 260 n. 3.

Acceptation bénéficiaire de la succession, II, p. 214. — Notice biographique, *même page, en note* — Succession de Paul Lefèvre d'Ormesson et de sa femme, p. 285. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Même affaire, p. 319. — Sa succession, p. 337. — Même affaire, p. 348. — Administration des biens de sa succession, p. 413. — Sa succession ; compte de tutelle, p. 630.

Lefèvre d'Ormesson de Noyseau (Armand-Louis-François de Paule). Sa mère tutrice accepte la succession de son père sous bénéfice d'inventaire, II, p. 215. — Notes biographiques, p. 285 n. 2, *in fine* — La veuve d'Ormesson plaide contre lui et autres ; succession d'Ormesson de Noyseau, levée de scellés avec description, p. 335. — Plaide avec son curateur contre la veuve d'Ormesson : son émancipation, p. 370. — Plaide avec son curateur contre la citoyenne Randon-Pully ; succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, p. 554. — Notes biographiques, *même page*, *en note*, et p. 784 n. 1.

Lefond (Léonard). Plaide contre Michau Montblin qui est condamné à payer 5,214 francs pour ouvrages de peinture, II, p. 659.

Lefrestier (Thérèse), veuve de Pierre Laurencel. Liquidation de l'office de son mari, substitut du Procureur général au ci-devant Parlement de Paris, II, p. 658.

Lefort, domestique. Est condamné envers la Dlle Jolly, cuisinière, à des frais de gésine, à se charger de l'enfant et à lui procurer une nourrice à ses frais, I, p. 344.

Lefort (Guillaume). Sa femme est autorisée à accepter sous bénéfice d'inventaire les successions des époux Sayde, II, p. 239.

Lefoulon. Plaide contre Houard : jugement qui décide que l'on n'est pas recevable à interjeter appel d'une sentence du Châtelet rendue sur expédient contradictoire, I, p. 366.

Lefranc. Maintenue d'oppositions, formées par Harander et Cie es mains de Gasse, à la remise de deux boucauts de café revendiqués par La Rochefoucauld-Maguerye sur Lefranc, II, p. 653.

Lefranc. Plaide avec Coulon et Duflos contre Detailleur et Saint-Julien un ancien commis à la vérification des comptes des commissaires aux saisies réelles n'a pu, sous un nom emprunté, acquérir les droits d'un créancier opposant, et se faire envoyer en possession à vil prix d'une ferme saisie, I, p. 462.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Legal (abbé). Plaide contre Lefebvre de la Boulaie, paiement de rente viagère en faveur d'un instituteur, I, p. 368.

Lebay (Ernest-Marie-Joseph), notaire à Paris. Continue l'étude Brichard, I, p. 393, n. 3. — Continue l'étude Laldegnive, p. 692, n. 1.

Continue aujourd'hui l'étude d'Alexandre-Georges-François Honnet, qui a été notaire depuis le 27 thermidor an II (14 août 1794) jusqu'au 16 brumaire an VIII (9 novembre 1799), II, p. 16, n. 2. — Continue l'étude Morisseau, p. 716, n. 1.

Legé (Louis-Marie), notaire à Paris. Sa prestation de serment; notice, II, p. 14, n. 4.

Legeay (François), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Philippot, II, p. 687, n. 3.

Legendre. Est condamné à payer à la dame Legendre 500 livres par an pour la nourriture, entretien et éducation de leur fils mineur; le Tribunal ordonne la suppression d'un écrit produit par lui comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, I, p. 195.

Legendre. Introd., p. CLXXI.

Conventionnel; amant de l'actrice Contat, I, p. 580, note.

Legendre, membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792: le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 5e arrt, du 21 mai 1791; affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75. — Siège le 30 novembre 1792: le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 1er arrt, du 8 février 1792, parce que le ci-devant commissaire du Roi avait été admis à procéder par voie d'action, p. 163.

Legendre (dame). Son mari est condamné à lui payer 500 livres par an pour la nourriture, entretien et éducation de leur fils mineur, I, p. 195.

Legendre d'Onsembray. Voyez Onsembray.

Leger-Didot. Plaide contre Henry Didot et Bernardin de Saint-Pierre: succession de Didot père, II, p. 740.

Legier (mineurs). Concert frauduleux établi entre leur beau-père Lamissolle et Lexris pour détourner une commode d'une succession, II, p. 299.

Légitimation d'après le Code civil, I, p. 477, n. 1.

Lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud, succession d'Estaing, II, pp. 118, 132 et 202.

Legonic. Affaire Legonic contre Vasselin: jugement du Tribunal du 5e arrt qui exclut du concours, comme n'ayant pas l'âge requis, un candidat à une place de docteur agrégé dans la Faculté de droit, I, p. 78.

Legrand. Fondé de pouvoir de Chénier contre lequel plaide Grahot: réimpression et vente du discours de Chénier sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt; action de Chénier en contrefaçon rejetée, II, p. 727.

Legrand, membre du Conseil général de la Commune. Adjoint à Chaumette pour la défense de Latude, I, p. 573, note.

Legrand (Augustin-Jean-Nicolas). Sa prestation de serment comme notaire; notes biographiques, II, p. 722, et n. 1.

Legras (Jean-Baptiste). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Élu juge au même Tribunal, p. 256. — Nommé une seconde fois par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Son installation à la 3e section, p. 309. — Juge le 28 fructidor an IV (14 septembre 1796): vacation, p. 335. — Préside le 18 brumaire an VI (8 novembre 1797), exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Charles-Alexis Brûlard de Sillery, p. 440. — Le même jour, exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Adelaïde-Félicité Brûlard-Sillery, veuve d'Estrees, p. 441. — Préside le 8 frimaire an VI (28 novembre 1797): installation et serment d'Olivier, homme de loi, nommé substitut à la place de Bertolio, p. 443. — Préside le 12 frimaire an VI (2 décembre 1797): exécution d'un contrat, p. 444. — Préside le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797): succession de Louis-François Dionis du Séjour, interdit, p. 445. — Préside le 23 frimaire an VI (13 décembre 1797): serment de Landigeois, nommé notaire à Paris, p. 446. — Audience du 8 nivôse an VI (28 décembre 1797): fille naturelle adultérine, droit à des aliments dans la succession de son père, p. 447. — Préside le 12 nivôse an VI (1er janvier 1798): acteur; violation de son engagement; dommages-intérêts, p. 448. — Préside le même jour: la citoyenne Vanhove, ci-devant femme Petit, défaillante, est condamnée à payer 30,900 fr. pour avoir quitté sans congé le *Théâtre de la République*, afin d'exercer ses talents dans les départements, p. 448. — Préside le 12 nivôse an VI (1er janvier 1798): Talma est condamné à payer 30,000 francs aux entrepreneurs du

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Théâtre de la République pour avoir quitté sans congé afin d'exercer ses talents dans les départements, p. 448. — Preside le 6 pluviôse an VI (25 janvier 1798) : donation déguisée entre concubins, nullité, p. 452. — Preside le 29 pluviôse an VI (17 février 1798) : La *Melomanie* : droits du compositeur, p. 467. — Le même jour : obligation, paiement p. 468. — Preside le 4 ventôse an VI (22 février 1798) : recherche de paternité ; rejet, *même page*. — Préside le 5 ventôse an VI (23 février 1798) : diffamation par la voie de la presse ; enquête, p. 469. — Le même jour ; contrefaçon de l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Eglantine, p. 471. — Préside le 2 germinal an VI (22 mars 1798) : courses de chevaux au Champ de Mars ; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers, p. 480. — Preside le 28 germinal an VI (17 avril 1798) : successions d'Herault de Sechelles et de la veuve Herault, p. 490. — Préside le 24 floréal an VI (13 mai 1798) : execution d'un contrat de constitution de rente, p. 502. — Reunion et composition du Tribunal de la Seine le 27 floréal an VI (16 mai 1798) : Legras, juge, p. 503. — Preside le 28 floréal an VI (17 mai 1798) : jugement relatif à la terre de la Poissonnière, p. 503. — Preside le 2 prairial an VI (21 mai 1798) : validité d'offres reelles, p. 504. — Préside le 8 prairial an VI (27 mai 1798) : testament de la citoyenne Rousselet Chateaurenaud, femme d'Estaing, attaqué pour cause de démence, p. 505. — Preside le 18 prairial an VI (6 juin 1798) : succession de la veuve Riquetti de Mirabeau, p. 515. — Preside le 14 messidor an VI (2 juillet 1798) : déboute d'opposition, p. 523. — Préside le 23 messidor an VI (11 juillet 1798) : paiement d'une obligation, p. 526. — Le même jour : demande irrecevable pour defaut de citation en conciliation, p. 526. — Préside le 28 messidor an VI (16 juillet 1798) : les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels, pendant la dépréciation du papier-monnaie, ne sont pas susceptibles de réduction à l'echelle de depreciation, p. 528. — Preside le 2 thermidor an VI (20 juillet 1798) : succession de Louis-François-Armand du Plessis de Richelieu, p. 531. — Preside le 8 thermidor an VI (26 juillet 1798) : réclamation d'un legs ; testament ; enquête, p. 534. — Préside le 12 thermidor an VI (30 juillet 1798) : succession de la citoyenne d'Aguesseau, femme Noailles d'Ayen, affirmation de creances, les citoyennes Lafayette, Grammont, et les mineurs Noailles, p. 536. — Preside le 17 thermidor an VI (4 août 1798) : paiement des gages arriérés et des fournitures ; papier monnaie, p. 540. — Preside le 19 thermidor an VI (6 août 1798) : jugement sur expedient, p. 545. — Preside le 22 thermidor an VI (9 août 1798) : succession de Louis de Noailles, p. 546. — Préside le 26 thermidor an VI (13 août 1798) : femme de déporté politique, autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, p. 547. — Préside le 29 thermidor an VI (16 août 1798) : succession de Laborde, p. 549. — Le même jour : propriété littéraire ; « La morale de l'empereur Marc-Aurele », p. 550. — Préside le 2 fructidor an VI (19 août 1798) : saisie execution, revendication, p. 550. — Le même jour : succession de la veuve Lamballe, p. 551. — Préside le 3 fructidor an VI (20 août 1798) : annulation d'une déliberation de famille, convocation d'une nouvelle assemblée de parents pour nommer un curateur, p. 551. — Préside le 4 fructidor an VI (21 août 1798) : terres du Boulay, Poligny, Obsonville et dépendances, p. 552. — Préside le 5 fructidor an VI (22 août 1798) : succession de Louis-François de Paule Lefevre d'Ormesson, p. 554. — Préside le 8 fructidor an VI (25 août 1798) : actes arbitraires ; reduction des condamnations obtenues pendant la depreciation du papier-monnaie, p. 556. — Le même jour : succession de Potier de Gesvres, p. 557. — Preside le 16 brumaire an VII (6 novembre 1798) : déchéance des droits de la Société du théâtre de l'Opera-Comique, p. 576. — Préside le 26 frimaire an VII (16 decembre 1798) : testament fait *ab irato*, p. 587. — Preside le 8 nivôse an VII (29 décembre 1799) : la veuve Buffon est condamnée à payer une provision à Verdier, p. 722. — Préside le 14 pluviôse an VIII (3 février 1800) : liquidation et paiement de la créance resultant de la vente du théâtre des Arts, p. 728. — Preside le 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 736. — Preside le 28 ventôse an VIII (19 mars 1800) : affiches non timbrées : annonces d'une experience aérienne dite vol à tire d'aile, p. 739. — Preside le 2 germinal an VIII (23 mars 1800) : succession de Dilot père, p. 740. — Préside le 26 germinal an VIII (16 avril 1800) : presomption de prédeces pour les personnes se succedant un droit et mises à mort dans la même execution ; droits de succession, p. 746. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floreal an VIII Legras est président de la 4e section, p. 748. — Notice biographique, p. 911. — Porte sur la liste des juges dont le Gouvernement doit se defier,

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

p. 955. — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, 12 octobre 1807, pp. 963, 967, 968.

Lecras. Plaide contre Roussel et autres : demande en paiement des fournitures pour l'habillement des tambours de la section du Roule, en 1790, I, p. 698.

Legais, commis greffier au Tribunal du 3e arr., I, p. 420. — Reçu commis greffier criminel, notes biographiques, p. 432 et n. 1.

Legras (Allaric-Jean). Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine ; démissionne, II, p. 248. — Notice biographique, p. 912. — Figure sur la liste des candidats désignés par le Grand Juge, p. 970.

Legros (Mme). Introd., p. cxxxiii.
Se devoue avec son mari à la délivrance de Latude, I, p. 501, note

Legros. Une ordonnance du président Legros autorise le greffier à délivrer, le 7 thermidor an VI, un jugement qui n'avait été signé ni du président ni du greffier, II, p. 184

Leguy Duroux, huissier, plaide contre lui : étendue du droit d'exploiter des ci-devant huissiers à cheval au Châtelet, I, p. 789.

Legs. Voyez Testament.

Leguay. Burggraff plaide contre lui et autres : article calomnieux du *Journal des campagnes et des armées* ; rétractation et réparation, II, p. 578.

Lejeune (Citoyenne), Suzanne Marceau-Desgraviers plaide contre elle : saisie ; revendication, II, p. 47.

Lekain. Larive débute sous ses auspices au *Théâtre-Français*, I, p. 220, note.

Lelièvre aîné (Francois) Notes biographiques, II, p. 913

Lelièvre jeune (Jacques-Mathurin). Introd. p. lxvi.
Élu juge suppléant, I, p. 448. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p 449. — Siège le 4 avril 1793 : incompétence à raison du domicile, p. 431. — Siège le 11 avril 1793 : la seule déclaration de grossesse ne donne pas droit à une provision de frais de gésine, p 484. — Siège le 15 avril 1793 : autorisation donnée à un débiteur saisi d'emprunter aux risques et périls du saisissant, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : sursis accordé aux officiers ministériels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438. — Siège le même jour : droit de péage de la rivière de l'Ourcq, p. 439 — Siège le 24 avril 1793 : pension de retraite de la dame Vestris et de Dugazon, p. 445. — Siège le 7 juin 1793 : énumération des biens saisis par les créanciers de Philippe-Egalité, p. 489 — Siège le 13 juin 1793 dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux, p. 495. — Siège le 20 juin 1793 : divorce de la citoyenne Daumont contre Valentinois Monaco, p. 504. — Siège le 3 juillet 1793 : dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, p. 514. — Siège le 4 juillet 1793 : exécution du concordat du 9 janvier 1792 entre les créanciers de d'Orléans, p. 514. — Siège le 11 juillet 1793 : dommages intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain Universel*, p. 517. — Siège le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) : lettres de représailles contre les habitants de la République de Gênes, p. 620. — Siège le 24 brumaire an II (14 novembre 1793) : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p 622. — Siège le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) : indemnité due pour expropriation, p 631. — Siège le 13 frimaire an II (3 décembre 1793) : dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 633. — Siège le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) : demande en remise d'un enfant né d'un mariage dissous par le divorce, p. 637. — Siège le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) : dot; restitution, p. 638. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : rupture d'engagement par un musicien, p. 641 — Siège le même jour : recherche de paternité, p. 642. — Siège le même jour : acteur, engagement, *même page*. — Siège le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : demande en dommages intérêts pour actes arbitraires et prévarication, p. 652. — Siège le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) : libraires condamnés à des dommages intérêts pour contrefaçon des mémoires de Latude, p. 657. — Siège le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) : union des créanciers de la succession du maréchal de Richelieu, p. 662. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794) : engagement des comédiens à l'année, p. 667. — Siège le 18 pluviôse an II (6 février 1794) : recherche de paternité ; frais de gésine, p. 669. — Siège le 22 pluviôse an II (10 février 1794) : saisie, revendication. p. 672. — Siège le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : Malesherbes est condamné à payer des arrérages, p. 683. — Siège le 21 ventôse an II (11 mars 1794) : nullité de disposition à cause de mort, p. 689. — Siège le 8 germinal an II (28 mars 1794) : créances contre les émigrés ; procédure à suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, p. 691.
Notice biographique, II, p. 913.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lelièvre-Lagrange. Chabenat de Bonneuil plaide contre lui et autres : exécution du testament de Marie-Renée Lelièvre-Lagrange, veuve de Joly de Fleury, II, p. 705.

Lelièvre-Lagrange (Marie-Renée) veuve de Guillaume François-Louis Joly de Fleury. Exécution de son testament, II, p. 705.

Leloup. Plaide contre les époux Dethoire : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, II, pp. 89, 105, 160 et 216.

Lelouf, défenseur officieux. Plaide pour Mazella : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, II, p. 600 et note.

Lemaire (Antoine-François), rédacteur au *Républicain*, II, p. 206, n. 1.

Lemaire, avoué. Occupe pour Louis-Philippe d'Orléans : revendication du portrait de lord Arundel par Vandyck, I, p. 505. — Occupe pour le même : exécution du concordat entre ses créanciers, p. 514.

Lemaire (Nicolas-Eloi) ou Lemaire-Gény. Introd. pp. LXXVIII-LXXX.

Juge du Tribunal du 6e arr., I, p. 424. — Nommé par la Convention juge au même Tribunal, p. 426. — Siège le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : annulation d'un acte surpris par fraude, p. 661. — Siège le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : saisie de suifs; accaparement, p. 664. — Siège le 14 pluviôse an II (1er février 1794) : recherche de paternité, p. 666. — Siège le 24 pluviôse an II (12 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 672. — Siège le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : torts réciproques; invitation à la fraternité, p. 674. — Siège le 9 ventôse an II (27 février 1794) : recherche de paternité, p. 670. — Siège le 13 germinal an II (2 avril 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger; incompétence des Tribunaux français, p. 693. — Siège le 1er floréal an II (20 avril 1794) : divorce; compétence; référé au comité de législation, p. 707. — Siège le 2 floréal an II (21 avril 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Siège le 5 floréal an II (24 avril 1794) : dommages intérêts pour détention arbitraire, p. 715. — Siège le 14 floréal an II (3 mai 1794) : succession de Besenval, paiement de billets souscrits par Besenval, p. 721. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Siège le 24 floréal an II (13 mai 1794) : nullité d'une donation, p. 730. — Siège le 28 floréal an II (17 mai 1794) : fondé de pouvoir; responsabilité; désaveu, p. 737. Siège le 28 floréal an II (17 mai 1794), installation de Grandvallet, juge suppléant par intérim, p. 738. — Siège le 3 prairial an II (22 mai 1794) : transport consenti par le comte de Provence, p. 740. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794) : jugement ordonnant la réimpression du manuscrit intitulé *La Mort du jeune Bara*, p. 767. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777.

Siège le 14 thermidor an II (29 juillet 1794) : dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 2. — Siège le 26 thermidor an II (13 août 1794) : la citoyenne d'Ormesson est condamnée à payer un mémoire, p. 11. — Le même jour : demandes réciproques de divorce, p. 12. — Siège le 28 thermidor an II (15 août 1794) : liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée Debure, p. 18. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : *Journal de Perlet*, demande en paiement de la rédaction des articles sur le tribunal révolutionnaire, p. 58. — Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, refuse, p. 243. — Notice biographique, p. 913.

Lemarre. Comparaît en personne devant le Tribunal de la Seine, deuxième section, le 2 germinal an VII (22 mars 1799) droit de vote maintenu, annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, II, p. 628.

Lemarre, avoué. Occupe pour des Tillières qui plaide contre Brunot : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, I, p. 230.

Lembeye. Lieu de naissance de Antoine-Mathieu Casenave, près de Pau. Av.-pl. p. II, n. 1.

Lemercier. A fait l'éloge d'Abrial, II, p. 854.

Lemercier, caissier receveur de la marée. Procès au sujet des appointements des forts employés à la Marée, I, p. 451.

Lemercier (veuve). Voyez Bremond.

Lemire, notaire à Paris, p. 331.

Lemit, avoué. Occupe pour de Villemblain : divorce et ses conséquences pour les droits et intérêts des époux, I, p. 429. — Occupe pour Gossmin : fournitures d'armes au ministère de la guerre, p. 606.

Juge au Tribunal du 1er arr. Siège le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : demande en restitution de deux pelletées de charbon indûment perçues

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, II, p. 92. — Fondé de pouvoir de Gramont et autres contre lesquels plaide la veuve Denuits : exécution des lois ordonnant la démolition des châteaux forts, usufruit du château de la Grange-Bleneau ; résiliation d'un bail à vie, p. 711.

Lehir, expert, I, p. 331.

Lemoine (Edme) ou Le Moine. Introd. p. LXXXV.
Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Élu juge au même Tribunal, p. 250. — Siège à la deuxième section, le 18 ventôse an IV (8 mars 1796) : actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 290. — Notice biographique, p. 913.

Lemoine (Marie-Claude) femme Sayde. Acceptation sous bénéfice d'inventaire de sa succession et de celle de son mari, II, p. 239.

Lemonier. La citoyenne Pallin, maîtresse de Maupeou, fait ses couches chez lui, II, p. 165.

Lemore (Jean-François). Fondé de pouvoir de Dambray : affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République, II, p. 606.

Lempdes, près Brioude. De Marcillac y est né, en mars 1743, II, p. 880.

Lenain. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Notice biographique, p. 914. — Porte sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955. — Rectification à cette note, p. 959.

Lenoble. Plaide contre de la Fleutrie : paiement de billets à ordre, II, p. 718.

Lenoir. Malarmé plaide contre lui et autres : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244.

Lenoir. Implique dans l'affaire d'adultère Kornmann, Introd., p. XCVII.
Lieutenant de police, procès Latude, I, pp. 576 et 591. — Notes biographiques, p. 709, n. 5. — Le Prévôt plaide contre sa succession : dommages-intérêts pour détention arbitraire p. 709. — Confie un enfant naturel à une femme, qui met cet enfant au collège de Magnac, p. 831.

Lenoir. Gavoty plaide contre lui, Mezières et autres : revendication d'objets mobiliers, II, p. 288.

Lenoir. Dirige, en 1625, une troupe de théâtre, I, p. 569, note.
Baulain plaide contre lui engagement d'un danseur, résiliation intempestive de la part du directeur, II, pp. 63, 98 et 784. — Plaide contre Neuville et la citoyenne Montansier qui sont déboutés de leur opposition, p. 273.

Lenoir, second mari de la veuve Dubois, I, p. 147.

Lenoir. Signataire de la protestation contre le décret de suspension de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd., p. XXVII.

Lenoir (Jean-Charles-Pierre), conseiller d'État, II, p. 554, n. 1.

Lenormand. Créancier d'une faillite ; traité frauduleux fait entre lui et d'autres créanciers, I, p. 732.

Lenormand, receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Lenormand (femme) dite Pompadour. Voyez Pompadour.

Lenormand (Michel-Robert). Plaide contre Pierre de Montesquiou demande irrecevable pour défaut de citation et conciliation, II, p. 526.

Lenormant (Charles-François), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; son étude est continuée aujourd'hui par Me Pierre-André Charpentier, II, p. 444 et n. 1.

Lenotre (G.) Auteur de *Vieilles maisons, vieux papiers*, II, p. 116, note.

Léonard. Voyez Aulié dit Léonard.

Lepage ou Le Page. Nommé substitut du Commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, II, p. 249. — Notice biographique, p. 914.

Lepage et consorts. Plaident contre de Saint-Hilaire : procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, I, p. 733.

Lepère (Alexandre-Louis-Quentin-Victorien). Introd., p. LXVI.
Élu juge suppléant, I, p. 418. — Juge du Tribunal du 3e arrt, p. 420. — Siège le 5 avril 1793 : réception d'huissiers audienciers et de commis greffiers civils, p. 431. — Siège le 23 avril 1793 : divorce, p. 441. — Siège le 3 mai 1793 : règlement relatif à l'ordre et à la tenue des audiences, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : application de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, p. 457. — Siège le 23 mai 1793 : recherche de paternité, p. 469. — Siège le 25 mai 1793 : contrefaçon littéraire, p. 471. — Siège le 29 mai 1793 : dénonciation calomnieuse ; réparation d'honneur ; dommages-intérêts, p. 474. — Siège le 3 juin 1793 : loyers de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault, p. 487. — Siège le 5 juin 1793 : homicide par imprudence, dommages-intérêts, p. 487. — Siège le 25 juin 1793 : recherche de paternité, p. 506. — Siège le 29 juillet

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1793 : rejet d'une demande en dommages intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 533. — Siège le 30 juillet 1793 : prorogation d'enquête, p. 534. — Siège le 13 août 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, hommes de loi et huissiers pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Siège le 10 septembre 1793 : rejet d'une déclaration de patrimité, p. 569. — Siège le 13 septembre 1793 : pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, p. 582. — Siège le 3 octobre 1793 : interdiction et conseil judiciaire, p. 595. — Est invité à se présenter à l'audience pour le prononcé d'un jugement, p. 639. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : un époux divorcé, qui convole en secondes noces, peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644. — N'a pas signé un jugement auquel il a concouru, p. 645. — Siège le 6 ventôse an II (24 février 1794) : engagement théâtral ; rejet d'une demande en résiliation pour cause de grossesse, p. 676. — Siège le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : tribunal de famille, retards, application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), p. 683. — Siège le 7 germinal an II (27 mars 1794) : demande en paiement de deux caisses de pistolets enlevées par le peuple pendant la Révolution, p. 691. — Siège le 16 germinal an II (5 avril 1794) : nullité du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce, nullité de la légitimation de l'enfant né cinq jours après le second mariage, p. 695. — Siège le 26 germinal an II (15 avril 1794) : droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702. — Siège le 7 floréal an II (26 avril 1794) : procédure, instruction du procès, mémoire écrit et signé exigé des parties, p. 717. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : injonction à un arbitre de déposer le procès-verbal de ses opérations au greffe du Tribunal, p. 719. — Siège le 15 floréal an II (4 mai 1794) : bail, congé, droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, p. 722. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794) : refus de payer un effet de commerce, p. 727. — Siège le 3 prairial an II (22 mai 1794) : fermier ; grêle ; indemnité, p. 739. — Siège le 8 prairial an II (27 mai 1794) : succession de J. B. Cervellera, incompétence des Tribunaux français, p. 743.
Notice biographique, II, p. 914.

Lepeigneux. Fonde de pouvoir de la veuve Levêque-Dumoulin contre laquelle plaident les héritiers Dieux-Nonore et autres : annulation d'un bail, II, p. 710.

Lepeletier (Félix), rédacteur au *Republicain*, II, p. 206, n. 1.

Lepeletier de Rosambo. Voyez Rosambo.

Le Peletier de Saint-Fargeau (Louis-Michel) ; député. Elu juge de Paris le 27 novembre 1790, I, p. 4. — Refuse cette fonction, ayant été nommé juge de l'Yonne, p. 4.
Notice biographique, II, p. 914. — Sur son refus, Marcilly est nommé, p. 919.

Le Peletier de Saint-Fargeau (Ferdinand-Louis-Félix). Notes biographiques, II, p. 915, sous le mot Louis-Michel de Saint-Fargeau.

Lepidor. Défenseur officieux de Mancuit et Buissonnières : un enfant né 10 mois et 20 jours après le décès du mari de sa mère, ne peut être regardé comme son fils, ni recueillir sa succession, I, p. 376.

Lepoix (Louis-Gabriel). Plaide contre sa femme : demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, II, p. 90.

Lepot (Pierre). Ses héritiers obtiennent une indemnité pour une expropriation, I, p. 631.

Lepoust. Endosseur d'un effet de commerce : prend une qualification nobiliaire, I, p. 727.

Lequien (Marie-Jeanne-Emilie), épouse Henri Franconi, II, p. 127.

Lermitte, capitaine d'artillerie à Givet, I, p. 607.

Leroux. Plaide contre Angran : succession d'Angran d'Alleray, p. 775.

Leroux. Plaide contre Cécile Aubery : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, I, p. 777.

Leroux, officier de bouche. Louis-Stanislas-Xavier est condamné envers lui à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire de ses fonctions, I, p. 256. — Procès relatif à la même affaire, sur opposition de Louis-Stanislas-Xavier, p. 308.

Leroux (Jean-Jacques). Un des rapporteurs du Corps municipal de la commune de Paris sur la constitution des affaires qui étaient pendantes aux Tribunaux supprimés, I, p. 23.

Leroy. Défenseur officieux de Godefroy de Bouillon qui plaide contre Jouenne de Longchamp : opposition au jugement du 9 juin 1791, I, p. 251.

Leroy (Achille-Arnaud) dit Saint-Arnaud, maréchal de France. Notes biogr., II, p. 915.

Leroy (Alexandre-Guillaume). Notice biogr., II, p. 915.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Leroy (Alphonse), médecin, I, p. 228.

Leroy (Jules-Edmond), notaire à Paris. Continue l'étude Bondru, II, p. 14, n. 3.

Leroy (Louis-Adolphe), avocat, II, p. 915.

Leroy (Marie-Madeleine), blanchisseuse, II, p. 145.

Leroy-Damonville. Fondé de pouvoir de Lesecq : Villain XIIII est condamné au paiement de 139.400 livres, I, p. 729.

Leroy de Lysa (Jeanne-Louise), épouse Targat, II, p. 915.

Leroy de Lysa (Louis), homme de loi, gendre de Target. Élu juge suppléant du 6e art., I, p. 40. — Siège le 12 avril 1792 : règlement pour hâter l'expédition des causes, p. 199. — Siège le 28 avril 1792 : continuation des sieur et dame de Polignac en 113.806 livres 11 sols, pour fournitures de vins et liqueurs, p. 225. — Siège le 5 mai 1792 : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, p. 230. — Siège le 27 septembre 1792 : Louis-Stanislas-Xavier est condamné à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Siège le 26 septembre 1792 : prix d'un portrait du maréchal de Castries réclamé par Boze et déjà payé, p. 310. — Siège le 8 janvier 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession d'Armand Marc de Montmorin, p. 357. — Siège le 21 janvier 1793 : un jugement par défaut, une publication de lois, p. 362. — Siège le 4 février 1793 : somme prêtée et remboursée sur le prix d'un office d'avocat du roi au Châtelet de Paris, p. 371. — Siège le 11 février 1793 : succession de Montcynard, p. 373. — Siège le 26 février 1793 : référé, p. 390. — Siège le 27 février 1793 : procès en contrefaçon, p. 396. — Siège le 19 mars 1793 : indemnité accordée à l'acquéreur d'un office de secrétaire du Roi, p. 406. — Le même jour : renvoi devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407. — Siège le 21 mars 1793 : liquidation d'un office de conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Siège le 23 mars 1793 : succession de Besenval, p. 408. — Siège le même jour : dépôt des minutes par les greffiers des juges de paix et certificats de civisme, p. 409. — Siège le 25 mars 1793 : infirmation de jugements, p. 410. — Siège le même jour : succession de Boussire, p. 411.

Siège au Tribunal de 4e arrondissement, le 4 frimaire an III (24 novembre 1794) : jugement, qualités ; rectification, II, p. 65. — Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : locataire, suppression d'écriteau, p. 77. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Notice biogr., p. 915.

Leroy et consorts. Intervenants dans un procès entre Buissonnets et Maucuit contre Yve Michel : le Tribunal décide qu'un enfant né 10 mois et 20 jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, p. 376. — Procès relatif à la même affaire : jugement contraire au précédent, p. 647 et n. 2.

Leroy-Neuvillette (Prosper). Plaide contre Gaultier : demande en paiement d'avances, frais et honoraires, I, p. 704.

Lesautier. Créancier d'Espagnac : plaide contre Villemain, marchand tapissier, locataire d'une boutique dépendant d'une maison rue Helvétius (ci-devant Sainte-Anne), appartenant à d'Espagnac : les tiers saisis feront leur déclaration affirmative, II, p. 104.

Lescalopier. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris ; protestation contre le décret de suspension. Introd. p. xxvi et suiv.

Lesclapart. *Almanach de Paris*, publié par lui en 1789. Av.-pr., p. xi.

Lescot (Pierre). Architecte de l'hôtel Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Lescot Fleuriot. Est nommé maire de Paris en remplacement de Pache, I, p. 252 note.

Lescure (de). Auteur de la *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la ville de 1777 à 1792*. Av.-pr., p. ix.

Lesecq. Plaide contre Villain XIIII : celui-ci est condamné à lui verser 139.400 livres, I, p. 729.

Lésion. La rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Renvoi au corps législatif, II, p. 555. — Vente de deux maisons ; lésion de plus de moitié, p. 624. — Vente du moulin de Chilly ; lésion de plus de moitié, p. 625.

Lesné. Plisson plaide contre lui : réparation d'honneur, I, p. 441.

Lesourd. Plaide contre la veuve La Reynière : paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, II, p. 94.

Lesparre (duc de). Voyez Gramont.

Lespéroux (marquis de). Voyez Gestas.

Lespinasse. Liquidation des reprises de sa femme, après divorce, II, p. 86.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LESUEUR (Joseph) ou LE SUEUR, commissaire du Roi près le Tribunal du 2e arrt, I, p. 23, note. — Requiert, près de ce Tribunal, l'admission des avoués à prêter serment et exercer leurs fonctions, p. 35. — Sur ses réquisitions, le Tribunal du 2e arrt ordonne que les avoués justifieront de leur patente, p. 59. — Requiert qu'il soit fait injonction aux huissiers de se conformer à l'ordonnance de 1667 relative aux ajournements et significations à faire à ceux qui sont à l'étranger, p. 108. — Requiert les lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791, p. 111. — Est remplacé par Girard de Bury, p. 300, n. 1.

Fondé de pouvoir de du Moley : annulation, par le Comité de législation de la Convention, de jugements rendus par le Tribunal de cassation; séparation des pouvoirs : référé à la Convention, II, p. 198. — Est remplacé par Girard de Bury, p. 898. — Notice biographique, p. 915.

LESUEUR (citoyenne Masson, veuve). Voyez Masson.

LÉTANG (Christophe-Louis), huissier, à Paris. Prend dans un commandement la qualité d'huissier royal d'armes des maréchaux de France; radiation des expressions illégales ordonnée par le Tribunal du 1er arrt, I, p. 327.

LETELLIER (Célestine). Notes biogr., II, p. 149, n. 2.

LETELLIER et sa femme. Roussel et la veuve Delauney plaident contre eux : succession de Cottigny, II, p. 149.

LETELLIER DU HURTREL. Voyez Hurtrel.

LETOURNEUR. Élu membre du Conseil des Anciens, II, p. 700.

Lettre. Lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur, refus de dommages-intérêts, II, p. 120.

Lettre de cachet. Dommages-intérêts pour détention arbitraire, lettre de cachet, I, p. 348. — Gaschot demande des dommages intérêts contre les marchands de bois pour actes arbitraires et lettre de cachet, p. 368.

Actes arbitraires : lettres de cachet, dommages-intérêts, II, p. 228. — Actes arbitraires, lettre de cachet : dommages-intérêts, p. 599.

Lettres de représailles. Définition, I, p. 535, n. 1. — Procès entre Candier et les habitants de Gênes : lettres de représailles, p. 535. — Procès entre les mêmes parties, p. 620.

LEUVANT (François), négociant. Signataire d'une lettre d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, I, p. 279.

LEVACHER, membre du Conseil général de la commune. Délégué pour introduire dans l'auditoire les juges du 2e arrt afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 15.

LEVACHER (Marie-Éléonore-Adélaïde). Introd., p. CLXII.

A un fils naturel qu'elle a reconnu; Elle affirme que le père est Dubois, décédé; elle forme contre la dame Dubois mère, une demande afin de lui faire reconnaître la paternité de son fils décédé, dont elle a recueilli la succession, I, p. 147 et s. — Nouveau procès contre la dame Lenoir : le Tribunal du 3e arrt décide que les droits d'un enfant naturel mineur ne peuvent être compromis par une transaction passée entre ses parents, p. 170. — Sur l'appel des époux Lenoir l'affaire revient devant le Tribunal du 6e arrt le 12 juillet 1792, p. 272.

LEVACHER, limonadier. Plaide contre la citoyenne Raucourt et Delhomel : droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le *Théâtre de la rue Louvois*, II, p. 371, n. 1. — La citoyenne Raucourt plaide contre lui : même affaire, p. 393.

LEVASSEUR, avoué. Occupe pour la citoyenne Rouillard, femme divorcée Boullenois : contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, I, p. 488. — Occupe pour la même : un tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508.

LEVASSEUR. Introd., p. CLX.

La fille Calandrin articule qu'elle est enceinte de ses œuvres; il est condamné à lui payer 96 livres à titre de provision, I, pp. 110 et 111.

LEVASSEUR (citoyen). Plaide contre et en présence du commissaire du Directoire, est rayé de la liste des votants, II, p. 485.

LEVASSEUR (fille). La veuve d'Argenteau ès-noms plaide contre le Bureau du domaine national qui la représente : refus d'entendre le fondé de pouvoir d'une émigrée non rayée de la liste, II, p. 322.

LEVAVASSEUR (citoyenne), veuve d'Amable-Pierre-Albert Berulle ès-noms. Berulle, Mauléon et autres, plaident contre elle et autres : testament de Jacques de Berulle, substitution; validité d'une donation au mépris de cette substitution; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626. — Notes biographiques, p. 627, n. 5.

LEVÊQUE-DUMOURIN (veuve). Favier et Sévestre plaident contre elle et autres : jugement ordonnant une de-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

claration affirmative par suite de saisies-arrêts, II, p. 642. — Les héritiers Dieux-Nancie et autres plaident contre elle : annulation d'un bail, p. 710.

Lévêque (Rue). Duhamel y demeure, II, p. 241.

Lévesque (Jean-François). Epouse Charlotte de Luce, II, p. 373.

Lévesque (Jeanne-Françoise-Joséphine), héritière de Pinaut de Lucé, II, p. 373

Leyris. Plaide contre Lachavre : restitution d'une commode détournée d'une succession, II, p. 299.

Leyris (Augustin-Jacques), ex-député à la Convention. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, démissionnaire, II, p. 249.

Lezay-Marnesia (Mme de) Introduct., p. CCVIII.
Notes biograph., II, p. 284, n. 1.

L'Hay, près Paris. Maucuit était fermier à cet endroit, I, p. 376 et note.

Liebaufette, notaire à Paris. I, p. 711 et n. 2.
Les créanciers de Quatremère-Disjonval s'unissent par acte devant lui, II, p. 66.

Lhéritier, juge. Voyez Héritier (L').

Lheureux aîné ou L'Heureux-Didier
Notes biographiques, t. p. 249, n. 1. — Le Tribunal du 4e arr. refuse de l'admettre à exercer les fonctions d'avoué, p. 249.
Notice biographique, II, p. 916.

Lheureux jeune, avoué. Occupe pour Sophie : recherche de paternité, I, p. 592. — Est remplacé dans ce procès par Brunetière, p. 601.
Fonde de pouvoir de la veuve Detaunay contre laquelle plaide Goupillean : revendication de meubles, II, p. 278. — Fondé de pouvoir du citoyen Valentin qui plaide contre le citoyen Girard : abus de confiance au préjudice d'un détenu ; restitution de la somme détournée, p. 486. — Fondé de pouvoir de Bette d'Etienville : contrainte par corps, aliments accordés à un détenu, p. 530. — Fondé de pouvoir de Neuville et la Montansier : affaire du *Théâtre de Beaujolais* ; jugement obtenu par collusion ; tierce opposition, p. 583.

Lheureux-Didier. Nommé juge suppléant au Tribunal du 4e arr., I, p. 423. — Nommé, par la Convention, juge-suppléant au même Tribunal, p. 426.

Lhomme. Plaide avec La Ferte et autres contre Porlanier et Cie : vente du *Theatre Feydeau*, II, p. 561.

Lhomme, notaire à Paris. Notes biographiques, I, p. 392 et n. 2.

Jugement sur expédient ordonnant l'estimation par experts des domaines de Combreuil, Presles et dépendances, restés indivis entre de Jaucourt et la femme du Cayla par l'acte de liquidation devant Lhomme, du 15 mars 1795, II, p. 390

Lhomond (citoyen). Plaide contre le citoyen Jeannette-Dudin : actes arbitraires, dommages-intérêts, II, p. 654.

Lhomond (Charles-François), grammairien. Notes biogr., II, p. 654, n. 1.

Lhopital. Introd., p. CCV.
Intendant de la maison de La Ferté-Senneterre, I, p. 587.
Beaumont dépose devant Sarreau, commissaire au Châtelet, une plainte contre Lhopital, de laquelle il semble vouloir faire résulter que Lhopital était le père de Sophie anonyme, ou du moins qu'il connaissait le secret de sa naissance, II, p. 40.

Lhoyez, avoué. Occupe pour Benoist : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, I, p. 534 et n. 1.

Lhuillier, procureur général syndic. Condamné à des dommages-intérêts envers Brun, I, p. 629. — Représente de Myons et autres qui sont condamnés à des dommages-intérêts envers Boys, p. 639.

Lhuillier (Jean-Robert), homme de loi. Plaide, comme curateur de Pierre Bremond, contre la veuve d'Ormesson de Noyseau : remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, II, p. 197.

Liancourt (Oise). Le Sueur y est né, en 1748, II, p. 915.

Liborel, membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

Licitation. Licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Rocquart, I, p. 490. — Vente sur licitation des biens de la succession de Marie-Anne Layat, veuve Bragnelongne, p. 518
Licitation des immeubles dépendant de la communauté de biens ayant existé entre la citoyenne Latour-Taxes et le citoyen Lavalette, son mari, II, p. 458. — Les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une licitation faite publiquement à l'audience, p. 713.

Liége (Jacques-Louis) Introd., p. LXVI.
Elu juge, mars 1793, I, p. 421. — Juge du Tribunal du 6e arr., p. 421. — Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 6e arr., p. 426 — Siège le 6 avril 1793 : liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde-levriers de vautrait, p. 432 — Siège le 11 avril 1793 : suspension

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'un avoué pour soupçons graves sur sa probité, p. 433. — Siège le 15 avril 1793 : délivrance de legs, p. 437. — Siège le 17 avril 1793 : bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, p. 438. — Siège le 20 avril 1793 : application de la loi *unde vir et uxor*, p. 441. — Siège le 3 mai 1793 acceptation bénéficiaire de la succession de Montmorin, p. 456. — Siège le 15 mai 1793 acceptations bénéficiaires de la succession de la Rochefoucauld, p. 466. — Siège le 18 mai 1793 : bail de privilège de chirurgien, p. 467 — Siège le 14 juin 1793 : recherche de paternité, p. 495. — Siège le 21 septembre 1793 : recherche d'état civil, p. 586 — Siège le 28 septembre 1793 procès relatif à la même affaire, p. 592 — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : recherche d'état civil, p. 601. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (10 octobre 1793) : bail de la principauté de Monaco ; dommages intérêts pour arrestation arbitraire, p. 610.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 2. — Siège le 26 thermidor an II (13 août 1794) : la citoyenne d'Ormesson est condamnée à payer un mémoire, p. 11. — Le même jour : demandes réciproques de divorce, p. 12. — Siège le 28 thermidor an II (15 août 1794) liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée Debure, p. 18. — Siège le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : *Journal de Perlet*, p. 58. — Siège le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) : demande en paiement de 1,400 livres pour prix d'un exemplaire des *Commentaires de César*, p. 69. — Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, p. 78. — Siège le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : *Journal de Perlet* ; demande en paiement de la rédaction des articles sur le Tribunal révolutionnaire, p. 82. — Siège le 22 nivôse an III (11 janvier 1795) : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de Louis-Victor Menou, p. 83. — Elu juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Notice biographique, p. 916

Liége. Chepy y remplit des fonctions diplomatiques, II, p. 875. — Vaugeois y est conseiller à la Cour d'appel, en 1811, p. 949.

Liendon (Gilbert). Introd., p. LXVI.

Préside le Tribunal du 2e arrt : déboute la fille Jumeau de sa demande en recherche de paternité et ordonne la rectification de l'acte de baptême, I, p. 401 — Elu juge, mais 1793, p. 447. — Juge du Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Préside le 3 avril 1793 : certificats de civisme et patentes des officiers ministériels, p. 427 — Préside le 5 avril 1793 : Mager est condamné à payer aux Plumets leur salaire, p. 428 — Préside le 27 avril 1793 : succession de Dumouay, p. 449. — Préside le 2 mai 1793 : appointements des forts employés à la marée, p. 451. — Préside le 7 mai 1793 : divorce prononcé pour injure grave, p. 456. — Siège le 19 juin 1793 : annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 503. — Siège le 20 juin 1793 : revendication du portrait de lord Arundel par Van Dyck, p. 505. — Siège le 26 juin 1793 : acte d'émancipation de sa fille par Cohorne de la Palun, p. 508. — Préside le 19 juillet 1793 : trouble apporté à la jouissance d'un locataire, p. 540. — Fait partie du Tribunal révolutionnaire, p. 708, n. 1.

Préside le 6 fructidor an II (23 août 1794) : fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, II, p. 22 — Siège le 21 brumaire an III (11 novembre 1793) : application du décret du 27 juin 1793, p. 58 — Siège le 1er frimaire an III (21 novembre 1794) : cochon mis en réquisition, p. 62 — — Par sa faute, d'après Fouquier-Tinville, Loiserolles monte sur l'échafaud à la place de son fils, p. 152, note — Notice biographique, p. 917.

Lièvyns (Institution). Pension de garçons installée à l'hôtel Carnavalet, II, p. 361, note.

Lignerus (Jacques de). Notes biographiques, II, p. 360, n. 1.

Lignerys (Augustin-Louis-François-J.-B. de), fils de J.-B.-Claude de Lignerys, p. 518.

Lignerys (J.-B.-Claude de), tuteur de ses enfants mineurs issus de lui et de défunte Geneviève Ormois, I, p. 518.

Lignerys (Louis-J.-B.-Théodore de), fils de J.-B. Claude de Lignerys, I, p. 518.

Lignières, II, p. 337, note.

Lille (*Le Siège de*). Comédie de Dantilly, p. 225, n. 1.

Lille. Ferrandi était aide de camp à Lille, I, p. 627, note.

Panckoucke est né à Lille, le 26 novembre 1736, II, p. 304, note. — Congrès de Lille, p. 862 — Dubois le jeune y est né, p. 885.

Lille (Rue de). Ci-devant rue de Bourbon, près de la rue du Bac, I, p. 553, n. 1

Desforges demeure rue de Lille, II, p. 86 — De Bohmie-Charost y habite, p. 156 — Le Grand et le Petit Hôtel Pimlin étaient situés dans cette rue, p. 642. — La veuve d'Ormesson y demeure, p. 748.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Limoges. Gorsas, conventionnel, y est né, II, p. 189, n. 1.

Limousin. La famille de Vassan possédait des terres en Limousin, I, p. 284, n. 2.

Limoux (Aude). Bonnet, avocat, y est né, II, p. 867.

Linbanus, historien, I, p. 729, n. 1.

Lindet (R.), membre du Comité de Salut public. Int., p. xxxix.
Signataire d'un arrêté du Comité de Salut public nommant des magistrats, I, p. 774.

Lindet (Jean-André-Antoine), notaire à Paris. Continue l'étude de Souches, II, p. 16, n. 2.

Ling (Compagnie). Est condamnée à payer des sommes à la Compagnie Guy-Denosson, I, p. 795.
Condamnation solidaire prononcée contre tous les membres d'une société commerciale, II, p. 49. — La Compagnie Denesson plaide contre elle; fixation du reliquat à 3,446 francs; compensation, p. 656.

Linguet. Écrivait au *Mercure*, I, p. 125, n. 1. — Défenseur officieux. Plaide pour Crousle : nullité d'une assignation en référé, I, p. 361. — Attaque Gerbier dans un Mémoire, au sujet du procès de la Sonde, II, p. 120, note. — Sa succession, p. 192. — Notes biographiques, *même page*, *en note*.

Linguet (Les héritiers). Plaident contre la citoyenne Poullet, femme divorcée Boullot : succession de Linguet, II, p. 192. — Même affaire, pp. 319 et 331. — Plaident contre Salladon : validité d'un congé donné au sujet d'une maison et de terres appartenant aux héritiers Linguet, p. 410. — Plaident contre la veuve Linguet; jugement sans expédient, p. 545.

Linguet (veuve). Les héritiers Linguet plaident contre elle; jugement sur expédient, II, p. 545.

Lingrès (Mme Tureau de). Première maîtresse de Bonaparte, II, p. 888, sous le mot Dutocq.

Lingrès (Tureau de), conventionnel, II, p. 888, sous le mot Dutocq.

Lioncy. La Compagnie de Jésus refuse de reconnaître sa créance, I, p. 716, note.

Lions, membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792. Le Tribunal casse le jugement du Tribunal du 5e arr., du 21 mai 1791, affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 79.

Liotier. Plaide contre Guilbert; transport consenti par le surintendant du comte de Provence, I, p. 740.

Liotier (Gaspard) Tellier plaide contre lui et sa femme : déchéance de la faculté de remere, II, p. 681. — Notes biographiques, *même page*, *en note*.

Liquet (Héritiers). Le tuteur de la mineure Madeleine-Thérèse plaide contre eux : recherche de paternité, I, p. 469. — Enfant né hors mariage, aliments, p. 724.

Liquet (Léger-Ange). Père de la mineure Madeleine-Thérèse, I, p. 469.

Liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166. — Liquidation de la charge de lieutenant général pour le Roi en Dauphiné, p. 191. — Liquidation d'un office; condamnation du vendeur comme stellionataire pour fausse déclaration des charges hypothécaires dont l'office était grevé, p. 194. — Liquidation de l'office supprimé de lieutenant criminel enquêteur et examinateur du ci-devant Châtelet de Melun, p. 246. — Liquidation de la Compagnie des Indes, p. 472. — Liquidation des offices des procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Liquidation d'un office de louveterie, p. 511 et n. 1.
Liquidation de la charge de major de la Prévôté de l'Hôtel, II, p. 27. — Liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf-en-Thimerrais, p. 203. — Liquidation de l'office de conseiller au Parlement de Paris de Sallier-Chamont, p. 205. — Liquidation d'un office d'auditeur des comptes de Paris, p. 213. — Liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris, p. 214. — Liquidation de l'office du ci-devant lieutenant général civil au bailliage de Bayeux, p. 215. — Liquidation de la succession de Joly de Fleury, p. 265. — Liquidation d'une société formée pour acquérir en commun des droits successifs, p. 284. — Liquidation de la succession des Vandenyver père et fils. — Restitution des biens des condamnés à leur famille, p. 297. — Liquidation de l'office de trésorier du Secau, p. 313. — Liquidation de la communauté Gravier-Vergennes et Bastard, p. 474. — Liquidation de l'office de président au ci-devant siège présidial de Sedan, p. 493. — Liquidation d'un office de substitut du Procureur général au ci-devant Parlement de Paris, dont était pourvu Benoît-Barthélemy Decan, p. 500. — Liquidation des reprises de la veuve Lavoisier, p. 558. — Liquidation d'un office de conseiller clerc au ci-devant Parlement de Paris, p. 567. — Poursuites; liquidation de succession; sursis, p. 582. — Affirmation relative à la liquidation d'un titre de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

rente sur la République, p. 606. — Affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République, p. 610. — Liquidation de l'entreprise de Bains orientaux, p. 639. — Liquidation de la succession du général Dugommier, p. 646. — Liquidation de l'office de Pierre Laurencel, substitut du Procureur général au ci-devant Parlement de Paris, p. 658. — Liquidation de la charge de maître d'hôtel du Roi, p. 673. — Liquidation de la succession d'Omer François Joly de Fleury, p. 698. — Liquidation de la succession de de Gourgues père, p. 699. — Liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du *Théâtre des Arts*, p. 728.

Lironcourt et autres. Alexandre Batteau plaide contre eux, caution *judicatum solvi* réclamée contre des citoyens de la République Batave, II, p. 724.

Lisbonne. Chépy y remplit des fonctions diplomatiques, II, p. 875.

L'Isle (section de vote de), I, p. 7.

Listenois (citoyen). La citoyenne de Baultremont et lui plaident contre la veuve Navailles, femme Rousseau testateur interdit; legs en faveur d'une concubine; annulation des testaments de Charles Roger de Beauffremont, II, p. 393.

Listenois (Louis-Bénigne de). Notes biographiques, II, p. 393, note 2.

Littré (Michel-François), rédacteur au *Republicain*, II, p. 206, note 1.

Livourne, I, p. 625.

Livraison. Livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple, référé aux Comités de Salut public et de législation, II, p. 147.

Livrée. Poursuites pour détention d'habits de livrée, I, p. 654.

Livry. Poncet est opposant sur lui à la remise de jetons et de 32,036 livres, I, p. 772.

Livry, I, p. 490.

Lizy, I, p. 439.

Locaux. Indication des locaux pour les audiences de chaque section du Tribunal de la Seine, II, p. 253.

Locke. Cité par Danton dans une circulaire aux Tribunaux, I, p. 295.

Lombard (citoyen). Amant de la citoyenne Rewbell, II, p. 648.

Loge (Loyer d'une). Mlle de Flemy est condamnée à payer 1,250 livres pour loyer d'une loge, I, p. 183. — Les époux de Narbonne sont condamnés à payer 900 livres pour loyer d'une loge pendant l'année 1790 à la *Comédie Française*, p. 434.

Logographe (Le). Introd., p. cc.
Journal fondé par Le Hodey, I, p. 322, n. 1.

Loi (Rue de la). Rue de Richelieu actuelle. Introd. p. cxxvii.
Le *Théâtre de la Nation* était situé dans cette rue, I, p. 735. — Roque-Montgaillard y demeurait, p. 790.
Berger Dumesnil demeure dans cette rue, II, p. 76. — Le *Spectacle de la rue de la Loi*, p. 126. — Le *Théâtre des Arts* y est situé, p. 136. — La citoyenne Klot demeure dans cette rue, maison de Bordeaux, p. 197. — Du Molay est négociant dans cette rue, p. 198. — Imprimé non timbré intitulé : *Détail très exact du massacre qui a eu lieu, la nuit dernière, à Paris, rue de la Loi, n° 1243, division de la Butte-des-Moulins, chez le citoyen Gachy, limonadier*, p. 477.

Loire. Duhouzeau accompagne les commissaires envoyés dans la Loire en 1791, II, p. 888.

Loire-Inférieure. Estimation d'immeubles sis dans ce département, I, p. 364.

Loiret Introd. p. lxv.
Bourdon de la Crosnière est député du Loiret à la Convention, II, p. 61, note. — Pelam, conseiller général du Loiret et député à l'Assemblée nationale de 1871, p. 121, n. 1. — Breval est envoyé en mission dans le Loiret, p. 240, note.

Loir-et-Cher. Chabot est député à l'Assemblée législative par le Département de Loir-et-Cher, I, p. 669, n. 1. — Breval y est envoyé en mission, II, p. 240. — Marcou-Brisson était député de Loir-et-Cher à l'Assemblée législative, pp. 249 et 870.

Loiseau, jurisconsulte de l'ancien régime. Introd. p. cviii.

Loiserolles. Paiement du prix de l'opéra intitulé *Loiserolles*, II, p. 152.

Loisenolles (François-Simon). Notes biographiques, son père meurt à sa place sur l'échafaud, II, p. 152, note.

Loisenollles (Chevalier Jean Simon Aved de). Notes biographiques, II, p. 152, n. 1.

Loison (citoyenne), femme Lacoste. Plaide contre la Veuve Grimod de la Reynière : succession de Laurent Grimod de la Reynière, II, p. 740.

Loison (fille). Intente une demande en provision de frais de gésine contre Monton, I, p. 434.

Lombardie. Sergent-Marceau s'y réfugie, II, p. 48, note.

Lombards (section des). Section de vote des Lombards, I, pp. 4, 8 et 524.
Aubéry des Fontaines était asses-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

seur du juge de paix de cette section, II, p. 857. — Dillon y est électeur, p. 883. — Lelièvre jeune est électeur de cette section p. 913. — Roulois est secrétaire greffier de cette section, p. 940.

Lonfrède. Plaide contre la citoyenne Moreau; enfant naturel; filiation; preuve testimoniale, I, p. 734.

Lonsaip. Bausière réclame une indemnité pour la suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Loménie (Alexandre-François, comte de). Condamné à mort, II, p. 200, n. 1.

Loménie (Anne-Marie Charlotte), épouse divorcée de Canisy Condamnée à mort; notes biographiques, II, p. 200, n. 1.

Loménie (Charles de). Notes biographiques, II, p. 200, n. 1.

Loménie (Martin de). Notes biographiques, II, p. 200, n. 1.

Loménie de Brienne, évêque de l'Yonne. Introd. p. xcv.

Londres. Maurice Séguier fut consul général à Londres, I, p. 142, n. 1. — Mazarini Mancini est ambassadeur à Londres, I, p. 367, note. — La comtesse de la Mothe meurt à Londres, pp. 386, note et 566, note. — Enfant Lavaux née à Londres, p. 637.

Louis Beaumont et John Précorbin se marient à Londres, II, p. 385. — Boyer-Fonfrède et Lecomte sont condamnés solidairement à rembourser les sommes payées par Albert à Manchester, Lancaster et Londres, p. 410. — Imprimé sur papier non timbré intitulé : *Détail exact de la révolte arrivée à Londres, ou les principaux membres du Parlement ont été massacrés, nombre de morts et blessés*, p. 477. — De Sainte-Aulaire est ambassadeur à Londres, p. 649, note.

Longchamp (Jonenne de). Opposition à l'exécution du jugement du 9 juin 1794, I, p. 251.

Longchamps (Dubut de). Le Tribunal du 6e arr[t] ordonne l'exécution d'une convention portant abandon de meubles fait par lui à la dame d'Harville, I, p. 212.

Longjumeau, I, p. 281. — Guede est peintre à Longjumeau, p. 690. — Sonvigny est officier de santé à Longjumeau, p. 755. — Déclaration de grossesse faite devant le Juge de paix de Longjumeau, p. 757.

Longpré (Goudan de). Cité dans le jugement qui accorde à Lalude des dommages-intérêts, I, p. 574.

Longueval (Terre de). Donnée par d'Esubonne au mineur d'Ormesson, II, p. 687.

Longueval. Bizon y demeure, II, p. 641.

Longueville (maison). Langlois y habitait, elle était située rue Thomas du Louvre, I, p. 725.

Lons (marquis de), émigré. Sa succession, notes biographiques, II, p. 539 et n. 1.

Lons-le-Saunier. La dame Billot épouse un procureur de cette ville, I, p. 67.

Loppé (Gabrielle-Pierre). Introd., p. lxvi.

Elu juge suppléant I, p. 419. — Juge du Tribunal du 3e arr[t], p. 420. — Siège le 23 avril 1793 : divorce, p. 441. — Siège le 3 mai 1793 : règlement relatif à la tenue et à l'ordre des audiences, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : application de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, p. 457. — Siège le 23 mai 1793 : recherche de paternité, p. 469. — Siège le 25 mai 1793 : contrefaçon littéraire, p. 471. — Siège le 29 mai 1793 : dénonciation calomnieuse, réparation d'honneur; dommages-intérêts, p. 474. — Siège le 10 septembre 1793 : rejet d'une déclaration de paternité, p. 569. — Siège le 13 septembre 1793 : pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, p. 582. — Siège le 3 octobre 1793 : interdiction et conseil judiciaire, p. 595. — Siège le 1er messidor an II (1er juin 1794) : arbitre récusé, p. 758. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver, p. 762. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : serment et installation de Mourre et de Gallrez, p. 772. — Siège le 21 messidor an II (9 juillet 1794) : résiliation du bail du *Théâtre des Sans-Culottes*, p. 778. — Siège le 28 messidor an II (16 juillet 1794) : restitution envers le Trésor public, référé à la Convention pour interpréter la loi, p. 785. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : trois jugements par défaut, p. 795.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 2. — Siège le 12 thermidor an II (30 juillet 1794) : publication des lois des 9 et 10 thermidor, p. 3. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : serment de Perron, greffier provisoire, p. 8. — Siège le 26 thermidor an II (13 août 1794) : réception du serment de quatre notaires de Paris, p. 9. — Siège le 28 thermidor an II (15 août 1794) : installations de la Jarriette et de Remery, p. 17. — Siège le 11 fructidor an II (28 août 1794) :

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

remboursement d'un office de justice seigneuriale, p. 24. — Notice biographique, p. 917.

Lopriac-Douze (Felicité), veuve de Querhoent. Voyez Querhoënt.

Louens (Marie-Jeanne de Durfort de). Première femme de de La Trémoille, I, p. 312, note.

Lorgues (Var). Mourre est né dans cette ville, II, pp. 277 n. 2 et 927. — Mourre jeune y est né, p. 928.

Lorient. La citoyenne Lejeune demeure dans cette ville, II, p. 47.

Lorivet (Bernard-Nicolas). Introd., pp. LXVI et LXXVII.

Elu juge suppléant, I, p. 418. — Juge au Tribunal du 3e arrt, p. 420. — Destitué, p. 423. — Siége le 23 avril 1793 (divorce, p. 441. — Siége le 3 mai 1793, règlement relatif à la tenue et à l'ordre des audiences, p. 451. — Siége le 7 mai 1793 : application de la loi d'octobre 1793 qui abolit les substitutions, p. 457. — Siége le 23 mai 1793 : recherche de paternité, p. 469. — Siége le 25 mai 1793 : contrefaçon littéraire, p. 471. — Siége le 29 mai 1793 : dénonciation calomnieuse ; réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 474. — Siége le 3 juin 1793 : 1° loyer de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault ; 2° homicide par imprudence ; dommages-intérêts, p. 487. — Siége le 25 juin 1793 : recherche de paternité, p. 506. — Siége le 29 juillet 1793 : rejet d'une demande en dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 533. — Siége le 30 juillet 1793 : prorogation d'enquête, p. 534. — Siége le 13 août 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, hommes de loi et huissiers pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 544. — Siége le 26 frimaire an II (26 décembre 1793) : un époux divorcé qui convole en secondes noces, peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644. — Siége le 15 nivôse an II (4 janvier 1794) : abus d'autorité, réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 655. — Siége le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), testament *ab irato* déclaré nul, p. 658. — Siége le 4 pluviôse an II (23 janvier 1794) : succession de Cervellera, p. 665. — Siége le 6 ventôse an II (24 février 1794) : engagement théâtral ; rejet d'une demande en résiliation pour cause de grossesse, p. 676. — Siége le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : tribunal de famille ; relâds ; application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1794), p. 683. — Siége le 7 germinal an II (27 mars 1794), demande en paiement de deux caisses de pistolets enlevées par le peuple pendant la Révolution, p. 694. — Siége le 16 germinal an II (5 avril 1794) : nullité du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce ; nullité de la légitimation de l'enfant, né cinq jours après le second mariage, p. 695. — Siége le 26 germinal an II (15 avril 1794) : droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702. — Siége le 7 floréal an II (26 avril 1794) : procédure, instruction du procès ; mémoire écrit et signé exigé des parties, p. 717. — Siége le 9 floréal an II (28 avril 1794) : injonction à un arbitre de déposer le procès-verbal de ses opérations au greffe du Tribunal, p. 719. — Siége le 15 floréal an II (4 mai 1794) : bail, congé, droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, p. 732. — Siége le 24 floréal an II (13 mai 1794) : refus de payer un effet de commerce, p. 727. — Siége le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre, restitution, p. 80.

Notice biographique, II, p. 917.

Lorlot (Jacques-Mathurin). Nommé par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arrt., I, p. 425.

Siége le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) offres réelles, II, p. 231. — Siége le 21 brumaire an IV (12 novembre 1795), le journal *Le Batave*, est condamné, pour calomnie, à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, p. 234. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 249. — Son installation à la 4e section, p. 298. — Notice biographique, p. 918.

Lormeau Candidat aux fonctions de juge, notes données sur lui par Berthereau, II, p. 973.

Lorraine (Anne-Marie-Joseph de), prince de Guise, comte d'Harcourt, marquis de Neufbourg et de Montjeu. Père d'Elisabeth de Lorraine, I, p. 550, note.

Lorraine (Elisabeth-Sophie de). Epouse le duc de Richelieu, I, p. 550, note.

Lorraine (Duché de). Introd., p. CXL. — I, pp. 184 et 752, note. — Voidel est député à l'Assemblée nationale par les bailliages de Lorraine réunis à Sarreguemines, p. 790, n. 1.

Lot. Robin est commissaire civil du Roi dans le Lot, II, p. 937.

Lotin. Sallentin plaide contre lui, Dumas et Cie article calomnieux, II, p. 596.

Louage. Terrain loué dans le parc de Villy et planté en pépinière d'arbres, validité du congé donné à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, I, p. 223.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, II, p. 68 et n. 1. — Locataire, suppression d'écriteau, p. 77.

Louault. Fonde de pouvoir de Pralier, dénonciation suivie de détention, dommages-intérêts, II, p. 725.

Loubault. Plaide contre Seran : dommages-intérêts pour diffamation, I, p. 760.

Même affaire, II, p. 245.

Loubradon-Lafebrière (Jean-Baptiste). Les époux Beaupoil Saint-Aulaire plaident contre lui : jugement qui annule une obligation, II, p. 651.

Loudre, gendarme. Déclaration faite par lui au Comité militaire de la Commune de Paris, le 17 septembre 1792, relative à l'achat d'un fusil provenant du magasin des armes, I, p. 533.

Lougalan (César-François-Léger, chevalier de). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-6 octobre 1791, I, p. 173.

Louhans (Tribunal de). Jugement du 11 décembre 1791 complétant celui rendu par le Tribunal du 6e arrt de Paris, lequel repoussait la demande en reclamation d'état formée par la dame Billet se disant comtesse de Mont-Caur-Zain, pour défaut d'autorisation maritale, I, p. 68, n. 1.

Louis. Plaide contre Vilain XIIII et Ce. jugement confirmatif de jugements du Tribunal de Commerce de Paris rendus contre ceux-ci, II, p. 734. — Plaide contre les mêmes : déboute d'opposition, p. 747.

Louis, architecte. Construisit la salle des *Variétés Amusantes* qui devint le *Théâtre du Palais-Royal*, I, p. 107, note. — Architecte de la *Comédie Française*, p. 735, note.

Louis (docteur). Sous sa direction, un mécanicien allemand, nommé Schmitt, construisit la première guillotine, qui fut, pour cette raison, d'abord appelée Louisette, I, p. 207, n. 1.

Louis. Fondé de pouvoir de Cluniet de Fontenay, contre lequel plaident le citoyen La Rochefoucauld et Ce : revendication formée contre les syndics d'un failli ; compétence du Tribunal du domicile du failli, II, p. 631.

Louis (Rue). De Deist Botidoux veuve Puissant-Saint-Servant, demeurant dans cette rue, II, p. 167. — De Gourgues demeurant dans cette rue, p. 699.

Louis-Benjamin, géomètre, II, p. 672, n. 3.

Louis XIV. Echange fait entre lui et Frédéric de la Tour d'Auvergne, II, p. 633.

Louis XV (Section de la place), ou *du Marl*. Bonvon était assesseur du juge de paix de cette section, II, p. 870.

Louis-François-Joseph. Voyez Bourbon-Conti.

Louis-le Grand (Collège). Bosquillon fit ses études chez les Jésuites, dans ce collège, II, p. 69, n. 1 ; — Requête présentée au 6e tribunal par les administrateurs du collège de Louis-le Grand, p. 818.

Louis-Philippe-Joseph, prince français. Voyez Capet.

Louis-Stanislas-Xavier. Voyez Provence (comte de).

Loup. Les époux Delhorre plaident contre lui et autres : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, II, p. 216. — Voyez Leloup.

Lourdet. Oncle de la dame Formentin, lui legue une somme de 20 000 livres, I, p. 72 et suiv.

Lourdet (Magdeleine-Victoire), épouse de Formentin, Denis-Louis, I, p. 74, n. 1.

Louveau (Joseph-Pierre). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Son installation, p. 253. — Siège le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 274. — Notice biographique, II, p. 918.

Louveaux de Lisle (François-Simon-Joseph). Notes biographiques, II, p. 918.

Louvel. Assassine le duc de Berry, en 1820, I, 635, n. 1.

Louvet, député. Prononce l'oraison funèbre de Féraud, II, p. 150, note. — Voyez Couvray (Louvet de).

Louveterie. Notice sur le corps de la louveterie. Introd. p. cxii.

Procès relatifs à des charges de louveterie, I, p. 586 et 587. — Commission de louvetier supprimée, restitution de la somme payée, p. 752. — Restitution des sommes payées pour obtenir des commissions de louvetiers, p. 788.

Louvois (Théâtre). Notice I, p. 635, n. 1. — Person plaide contre les administrateurs de ce ci-devant théâtre, actuellement *Théâtre des Amis de la Patrie* : demande en paiement des droits d'auteur pour la comédie en vers : *Les Amants à l'épreuve ou la Fête du sentiment*, p. 760.

Notice sur ce théâtre, II, p. 248, n. 2. — Droit exclusif pour Levacher de vendre des rafraîchissements dans

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le *Théâtre de la rue Louvois*, pp. 371 et 393. — Les artistes et choristes du *Théâtre Louvois* plaident contre la citoyenne Raucourt : paiement des appointements échus des artistes et choristes du *Théâtre de Louvois*, p. 436.

Louvois (Place). Sur son emplacement se tenait la salle du *Théâtre National*, construit par la Montansier et dont le Gouvernement s'empara pour y transférer l'Opéra. Introd. p. CLXXVII.

Louvois (Rue de). Le *Théâtre de la Nation* était dans cette rue, I, p. 735.

II, p. 104. — La citoyenne Dneatre, marchande mercière, demeurait rue de Louvois, p. 184. — Marie Tuconnelle demeure dans cette rue, p. 248. — Henriette Peuly y demeure, p. 658. — Rouillard, femme divorcée de Boullenois, y demeure, p. 682.

Louvois (Salle). I, p. 220, note. — Notice sur le *Théâtre Louvois*, p. 635, n. 1. — Notice sur ce théâtre, p. 685, n. 1, p. 735, note. — Demande en paiement de droit d'auteur, p. 760.

Guillard était caissier du *Théâtre Louvois*, II, p. 26. — Delomel est directeur de ce théâtre, p. 76. — Notice, p. 248, n. 3. — Vente de rafraîchissements dans ce théâtre, p. 371. — La citoyenne Raucourt plaide contre les artistes de ce théâtre, pp. 384 et 393. — Paiement des appointements des artistes et choristes, p. 436. — La citoyenne Raucourt, directrice du *Théâtre Louvois*, est condamnée à payer à Vigée 320 fr. pour la rétribution d'une pièce intitulée *L'Entrevue*, pp. 488, 516. — Fay débute à ce théâtre, p. 603, note.

Louvre. Le marquis de Champcenetz y habitait, I, p. 686, note.

Louvre (Section du). Section de vote, I, p. 8.

Chepy est commissaire de la police de la section du Louvre, II, p. 875. — Dupressoir est commissaire et président de cette section, p. 887. — Semmaize est électeur de cette section, p. 942.

Louvre (Rue du). I, p. 489.

LOYAUTÉ, gradine. Siège au Tribunal du 6e arr., le 1er août 1793 : recherche de paternité, réparation d'honneur, I, p. 538.

LOYSEL (Pierre), membre de la Régie de l'Enregistrement et du Domaine. Sa prestation de serment, II, p. 506.

Lozère. Pierre-Laurent Monestier est originaire de ce département, II, p. 925.

LUBIN (Jean-Baptiste). Père de Jean-Jacques Lubin, II, p. 918.

LUBIN fils (Jean-Jacques). Introd. p. LXXI. Elu juge de Paris, mars 1793, I, p. 417. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419. — Siège le 4 avril 1793 : divorce et ses conséquences, p. 429. — Le même jour : incompétence à raison du domicile, p. 431. — Siège le 11 avril 1793 : la seule déclaration de grossesse ne donne pas droit à une provision de frais de gésine, p. 434. — Siège le 15 avril 1793 : autorisation donnée à un débiteur saisi d'emprunter aux risques et périls du saisissant, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : saisis accordé aux officiers ministériels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438. — Siège le même jour : droit de péage de la rivière de l'Ourcq, p. 439. — Siège le 24 avril 1793 : pension de retraite de la dame Vestris et de Dugazon, p. 445. — Siège le 7 juin 1793 : énumération des biens saisis par les créanciers de Philippe-Egalité, p. 489. — Siège le 13 juin 1793 : dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux, p. 495. — Préside le 20 juin 1793 : divorce de la citoyenne Daumont contre Valentmois-Monaco, p. 504. — Préside le 3 juillet 1793 : dommages-intérêts pour réparation d'un écrit calomnieux, p. 514. — Préside le 4 juillet 1793 : exécution du concordat du 9 janvier 1792 entre les créanciers d'Orléans, p. 514. — Préside le 11 juillet 1793 : dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain universel*, p. 517. — Siège le 25 juillet 1793 : injonction aux avoués, hommes de loi et huissiers, sous peine d'interdiction, de justifier dans la huitaine du certificat de civisme, p. 528. — Préside le 1er août 1793 : lettres de représailles, p. 535. — Siège le 3 août 1793 : lecture et exécution du décret du 26 juin 1793 portant que les juges opineront à haute voix et en public, p. 539. — Siège le 9 août 1793 : restitution au Trésor public de sommes dépensées sans autorisation par le ministre des affaires étrangères pour l'aménagement de ses bureaux, p. 542. — Le même jour : exécution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'échange du ci-devant comté de Sancerre, p. 543. — Siège le 16 août 1793 : nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'Etat, p. 545. — Siège le 17 août 1793 : prorogation de délai accordé aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 551 et n. 2. — Siège le 22 août 1793 : condamnation de la veuve Mirabeau à payer diverses dettes, p. 558. — Siège le 10 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, etc., pour produire leurs certificats de civisme, p. 568. — Siège le 11 septem-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

lire 1793 : restitution au Trésor public de sommes indûment payées par le ministre de Brienne, p. 570. — Le même jour : restitution au Trésor public de sommes indûment payées, p. 571. — Siège le 27 septembre 1793 : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, p. 589. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Siège le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793) : certificats de civisme, p. 602. — Préside le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : fournitures d'armes au ministère de la guerre, p. 606. — Siège le 14 brumaire an II (4 novembre 1793) : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 619. — Siège le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) : lettres de représailles contre les habitants de la République de Gênes, p. 620. — Fait des observations relativement aux Mémoires pour la défense des causes, p. 624. — Siège le 24 brumaire an II (14 novembre 1793) : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622. — Siège le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) : indemnité due pour expropriation, p. 631. — Siège le 13 frimaire an II (3 décembre 1793) : dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 633. — Siège le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) : demande en remise d'un enfant né d'un mariage dissous par le divorce, p. 637. — Siège le 24 frimaire an II (14 décembre 1794). dol; restitution, p. 638. — Siège le 26 frimaire an II (16 décembre 1793) : rupture d'engagement par un musicien, p. 641. — Siège le même jour : recherche de paternité, p. 642. — Siège le même jour : auteur; engagement, p. 642. — Siège le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 646. — Siège le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : demande en dommages-intérêts pour actes arbitraires et prévarication p. 652. — Siège le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) : libraires condamnés à des dommages-intérêts pour contrefaçon des mémoires de Lalande, p. 657. — Siège le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) : union des créanciers de la succession du maréchal de Richelieu, p. 662. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794) : engagement des comédiens à l'année, p. 667. — Siège le 9 ventôse an II (27 février 1794) : opposition au jugement précédent, p. 668, n. 1. — Siège le 18 pluviôse an II (6 février 1794) : recherche de paternité, fruits de gestine, p. 669. — Siège le 22 pluviôse an II (10 février 1794) : saisie, revendication, p. 672. — Siège le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : Malesherbes est condamné à payer des arrérages, p. 682. — Siège le 21 ventôse an II (11 mars 1794) : nullité de disposition à cause de mort p. 685. — Siège le 8 germinal an II (28 mars 1794) : créances contre les émigrés, procédure à suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, p. 694. — Notice biographique, II, p. 918.

Lucas. Succession vacante de Lucas, I, pp. 524 et 696.

Lucé (Pinaut de), Anne-Marie-Françoise-Louise. Notes biographiques, II, p. 373 et n. 4.

Lucé (Pinaut de), Jacquelle-Marie-Adélaïde, Épouse Tison d'Argence, II, p. 373.

Lucé (Pinaut de), Jacques. Épouse Charlotte-Françoise Lalive, II, p. 373.

Lucé (Pinaut de), Marie-Jacquelle-Charlotte. Épouse François Levesque, II, p. 373.

Luchet (Jean-Noël). Élu juge, mars 1793, I, p. 447. — Juge du Tribunal du 5e arr., p. 421. — Siège le 3 avril 1793 : lecture de la loi relative au respect dû aux juges; règlement des audiences; exécution des lois relatives au notariat, etc., p. 428. — Siège le 12 avril 1793 : saisis accorde aux avoués et huissiers pour justifier du certificat de civisme, p. 434. — Siège le 13 avril 1793 : Mager est condamné à payer aux Plumets la moitié de leur solaire sur les brasses entrées par les barrières, p. 436. — Siège le 20 avril 1793 : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 440. — Siège le 27 avril 1793 : honoraires alloués à un médecin pour le traitement de la maladie anti-sociale, p. 450. — Siège le 7 mai 1793 : le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, p. 458. — Siège le 8 mai 1793 : restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Siège le 22 mai 1793 : honoraires de médecin, p. 468. — Siège le 23 mai 1793 : suppression du privilège des chaises à porteurs de la Cour, p. 470. — Siège le 5 juin 1793 : contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Siège le 12 juin 1793 : question d'état, prescription, p. 492. — Siège le 19 juin 1793 : restitution de sommes indûment retenues aux cochers par l'entrepreneur des voitures de la Cour, p. 496. — Siège le 18 juin 1793 : *Journal du soir*; usurpation de titre, p. 497. — Siège le 18 juin 1793 : un Tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Siège le 3 juillet 1793 : saisie d'une voiture armoriée, p. 512. — Siège le 18 juillet 1793 : plainte contre un avoué, p. 524. — Siège le 20 juillet 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 526. — Siège le 24 juillet 1793 : rectification d'un jugement erroné, p. 527. — Siège le 6 août 1793 : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, p. 541. — Siège le 16 août 1793 : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à Lille de fondé de procuration, p. 547. — Siège le 24 août 1793 : un époux divorcé et qui convole en secondes noces, ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Siège le 26 août 1793 : dommages-intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, p. 559. — Siège le 29 août 1793 : annulation d'un jugement de débouté d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562. — Siège le 30 août 1793 : arrêté ordonnant que les causes sujettes à communication viendront à l'audience du jeudi, p. 563. — Siège le 17 septembre 1793 : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Siège le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : pièces retenues par un avocat jusqu'au paiement de ses honoraires, p. 653. — Siège le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) : tutelle dative, p. 660. — Siège le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : nullité d'une obligation, p. 661. — Siège le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : dénonciation calomnieuse, p. 665. — Siège le 19 pluviôse an II (7 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Siège le 21 pluviôse an II (16 février 1794) : arrêté ordonnant que le greffier en versera, chaque décade, au ministre de la justice, le relevé des jugements du Tribunal, p. 673. — Préside le 27 prairial an II (15 juin 1794) : usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, p. 756. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), p. 797.

Siège le 26 prairial an II (13 août 1794) : Molé est déclaré non recevable dans ses demandes contre la veuve Masson, II, p. 11. — Siège le 5 fructidor an II (22 août 1794) : opposition de scellés sur le greffe d'une justice de paix, p. 21. — Siège le 13 fructidor an II (30 août 1794) : même affaire, p. 24. — Siège le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : privilège des spectacles de Rouen, p. 44. — Siège le 25 brumaire an III (16 novembre 1794) : privilège des spectacles de Rouen, p. 61. — Notice biographique, p. 915.

Lucmor (Marie-Thérèse), femme séparée de Corbin (Jean-François). Gaucourt et autres plaident contre eux : succession de des Acres de Laigle; reclamation d'état d'enfant naturel, II, p. 647.

Luckner. Bournonville, embrassant la cause de la Révolution, sert avec Lucknel et Dumouriez, I, p. 57, note.

Lunéville. Le maréchal de Stainville y est né, II, p. 391, n. 2. — Sanlerre, suivant marché du 8 pluviôse an V, s'engage à fournir six mille chevaux de remonte pour les dépôts de Maestricht, Bruxelles, Namur, Lunéville, et Colmar, p. 616. — Nebve y est né le 31 mars 1742, p. 890.

Luques. Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454.

Lurcie. Etienne Calle plaide contre lui : partage et succession, I, p. 609.

Lureau, charron. Plaide contre Petrofin-Barmont, qui est condamné par défaut à des dommages-intérêts, II, p. 3.

Lusignan (citoyenne de). Les enfants de de la Boulaie sont introduits chez elle, I, p. 369.

Lussan (le citoyen d'Esparbès de). Plaide avec Gaigne contre Dejean et autres : testament fait *ab irato*, II, pp. 324, 422. — Plaide contre Saint-Geniès : testament fait *ab irato*, p. 487. — Voyez Esparbes.

Lussan (Hôtel de). Badin y demeure, rue Croix-des-Petits-Champs, II, p. 858.

Luxembourg (de). Jugement ordonnant l'exécution du contrat d'union entre les créanciers du sieur de Luxembourg, décédé capitaine des Gardes du Roi, I, p. 190.

Luxembourg. Section de vote, I, p. 9.

Luxembourg (Palais du). Boucher d'Argis est incarcéré au Luxembourg pendant la Terreur, I, p. 83. — Amelot fut incarcéré en 1793 et était sur le point d'être traduit devant le Tribunal révolutionnaire, lorsqu'il mourut dans la prison du Luxembourg, en 1794, p. 96, note. — Rewbell demeure au Luxembourg, p. 657.

Au coup d'État du 18 fructidor, Lazare Carnot échappe à grand peine aux soldats chargés de l'arrêter dans ce palais. Il gagne la Suisse, II, p. 522, note.

Luynes (cardinal de). Amant avec de Machault, ci-devant évêque d'A-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

miens, indûment fait payer à Calmer une forte somme d'argent, I, p. 196.

Luzarches. Madeleine Arnould y demeurait, II, p. 235.

Luzerne (Angélique-Armande-Camille La). Liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, II, p. 245.

Luzerne (Aglaé-Françoise-Gabrielle La). Liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, II, p. 245.

Luzerne (vicomte de La), Cesar-Guillaume. Épouse Victoire de Montmorin, I, p. 358, note. — Sa femme et lui acceptent sous bénéfice d'inventaire la succession de Armand-Marc de Montmorin Saint-Hérem, p. 475.

Liquidation de la succession de Montmorin, II, p. 245.

Luzerne (mineurs La). Leur tuteur Bourgeois plaide contre Marie Montmorin, femme Beaumont : succession de François-Augustin-Marie-Henriette Montmorin; estimation des terres de Theil, Vaumore, Noc et dépendances, II, p. 587. — Plaident avec Beaumont contre Marie Montmorin, épouse Beaumont : succession de Montmorin; entérinement du rapport des experts, p. 641.

Lycée (Maison du). I, p. 439.

Lydda. Gobel était évêque de Lydda; il est élu évêque de Paris. Introd. p. XCV.

Notice sur Gobel, évêque de Lydda, I, p. 45 et note des pages 45 et 46.

Lyon. Antonio Franconi fonde un cirque dans cette ville. Introd. p. CLXXVIII. — Sophie Anonyme serait née dans cette ville, p. CCV.

Spectacle de Lyon, I, p. 38. — D'après l'acte de naissance, que Sophie, femme Debrée, s'attribuait, elle serait née à Lyon le 27 novembre 1768, p. 586, note. — Bertin a été intendant de Lyon, p. 709, n. 3. — Courrier de la malle de Paris à Lyon, p. 750. — Domergue y fonde le *Journal de la langue française*, p. 793, note.

Sophie Anonyme est en nourrice près de Lyon, II, p. 40. — Franconi y fonde un cirque, p. 427, note. — Delessert y est né, p. 273. — Le marquis de Lapoype y est né, p. 580. — Fulchiron, banquier, y est né, p. 724, note. — Siège de Lyon revolte, p. 896. — Ogé est né à Lyon en 1755, p. 929. — Tonnerieux est né à Lyon, p. 946.

Lyonnais. Romilly plaide contre lui : question de servitude au sujet d'une fosse d'aisance; opinion exprimée à haute voix par chacun des juges, II, p. 199.

Lyonnais. Pays de droit écrit, II, p. 559, note.

M

Mahille. Introd., p. CCVIII.

Témoin dans une enquête de recherche de paternité et de maternité (Allaire Beauharnais), II, p. 289.

Mably. Cité dans une circulaire de Danton aux Tribunaux, I, p. 295.

Machonach. Introd. p. CXIX et suiv.

Forme contre Valsh-Serrant une demande en réparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet; le Tribunal du 1er arr. rejette cette demande qui ne lui semble pas prouvée, I, p. 447. — Obtient des dommages-intérêts contre la femme Schomberg, p. 672. — Plainte contre la même : simulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747.

Machault (Charles-Henri-Louis). Girault plaide contre lui et autres : réclamation d'état d'enfants naturels; envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 209, 238.

Machault (de), ci-devant évêque d'Amiens. Notes biographiques, I, p. 196, n. 1. — Les héritiers Calmer lui intentent un procès à l'occasion d'une somme d'argent qu'en sa qualité d'évêque d'Amiens il aurait, avec feu le cardinal de Luynes, indûment fait payer à Calmer père, p. 196 et s. — Terre de Pecquigny : demande en restitution de droits indûment perçus par le Machault, p. 224. — Procès relatif à la même affaire, p. 307.

Machet-Verne. Plaide contre Lefebvre-Labonlaye et Vigier : société pour l'exploitation des Bains chauds sur la Seine, I, p. 724.

Machet (René), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Rouen, II, p. 13, n. 1.

Macon. Saint-Huruge y est né, I, p. 748, n. 1.

Chamborre y est né le 20 avril 1761, II, p. 874. — Chamborre a été président du Tribunal du district de Mâcon, p. 972.

Maçons (Rue des) ou des *Maçons-Sorbonne*. Person, ingénieur et homme de lettres, demeurait dans cette rue, I, p. 760.

Agier y habite, II, p. 854. — Caillau y demeure, p. 872. — Cornu y habite, p. 877. — Doullot fils y habite, p. 884. Feval y habite, p. 891. — Treilhard y demeure, p. 947. — Bertolio y demeure, p. 961.

Macquart. Curateur à la succession

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vacante du sieur de Luxembourg, I, p. 190.

Madeleine-Tiénèse. Sort fâcheux Diguet plaide contre les héritiers Liquet ; recherche de paternité, I, p. 469. — Est déclarée fille de Madeleine Diguet et de Lagrange-Liquet, p. 724.

Madeleine (Boulevard de la). De la Noraye habitait une maison de ce boulevard, I, p. 618, n. 2.

Madeleine-de-Trémel (Popincourt). Diguet est membre de la Commune de Paris pour ce district, II, p. 886.

Madeleine-de-la-Ville-l'Evêque (Paroisse de la). Soissons y est né en 1740, II, p. 942.

Madeleine (Rue de la). Lahve de Brèche y demeure, II, p. 373.

Madelonelles (Prison des). Les comédiens du *Théâtre de la Nation* y sont emprisonnés, I, p. 769, note.

Madrid. De Saint-Herem est ambassadeur à Madrid, I, p. 308, note.

Madrid (Château de). Confiscation située rue Saint-Honoré, II, p. 428.

Maestricht, II, p. 616.

Magdebourg. Lazare Carnot y est mort, II, p. 522, note.

Magon, adjudicataire des femmes. Les sous-officiers et soldats de l'Hôtel des Invalides lui intentent un procès : le Tribunal du 5e arr' décide que le tabac de cantine ne peut leur être vendu plus de 12 sols par livre, I, p. 154 et s. — Est condamné avec Bourgeot à rendre compte des deux sols par semaine retenus sur leurs ouvriers dits Plumets porteurs de charbon pour subvenir à leurs soins en temps de maladie, p. 246. — Procès au sujet de la restitution ordonnée par ce jugement : le Tribunal ordonne une expertise, p. 357. — Plainte contre les citoyens Plumets : le Tribunal ordonne une expertise au sujet des brasses portées directement chez les consommateurs, p. 372. — Le Tribunal entérine le rapport fait en exécution de ce jugement, p. 387. — Est condamné à payer aux citoyens Plumets 27,600 livres, p. 404. — Est condamné à payer aux anciens Plumets ou à leurs veuves et leurs héritiers différentes retenues, p. 443. — Est condamné à payer aux Plumets leur salaire à raison de 15 sols par voie de charbon, p. 428. — Est condamné à payer aux Plumets la moitié de leur salaire sur les brasses livrées par les barrières, p. 436. — Jugement qui ordonne les bases du compte ordonné par un jugement précédent, p. 445. — Plainte contre les Plumets : deux jugements, p. 455.

Magnac-Laval (Haute-Vienne). Belhot y est né, II, p. 859.

Magnanville (Terre de). Application à cette terre de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, I, p. 457.

Magnétisme. Jugement du Tribunal du 1er arr' relatif à la vente du secret du magnétisme, I, p. 441.

Magnitot. Voyez Taupin-Magnitot.

Magnon (Pierre-Marie) ou Magon. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Nommé à nouveau par le Directoire juge au même Tribunal, p. 262. — Son installation à la 3e Section, p. 329. — Siège le 18 ventôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire ; dommages-intérêts ; transaction ; demande en rescision pour cause de lésion ; mémoire injurieux pour les juges ; suppression, p. 456. — Siège le 6 ventôse an VI (24 février 1798) : succession de la veuve Quethoent, p. 471. — Siège le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) : demande contraire à une décision arbitrale, p. 475. — Siège à la 4e section, le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : abus de confiance du préjudice d'un détenu ; restitution, p. 486. — Siège le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799) : compte de l'administration des biens de la famille Bochard de Saron dans la Manche, p. 716. — Siège le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : paiement d'un billet, p. 731. — Siège en audience extraordinaire le 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 746. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il est affecté à la première section, p. 748. — Notice biographique, p. 918. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Magon, conseiller au Parlement. — De Mony est autorisé à faire liquider l'office dont était pourvu Magon, I, p. 408.
Notes biographiques, II, p. 918.

Magon (Elisabeth, femme de Marie-Thérèse de Saint-Fern). Succession de la veuve Herault de Sechelles, II, p. 604.

Magon (Marie-Joséphine). Introd. p. cxxiii.
Succession de la veuve Herault de Séchelles, II, p. 604.

Magon-Lalande (veuve), ès-noms et consorts. Plaident contre Isabeau : succession d'Herault de Séchelles et de la veuve Herault, II, pp. 490, 494, 604. — Pigeau plaide contre eux : succession d'Herault de Sechelles et de sa veuve, p. 670 et note.

Magon (Hubert), épicier, rue Saint-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Jacques. Plaide contre Laugrin et Billette : jugement du Tribunal du 5e arr. qui ordonne la fermeture d'une boutique d'épicerie pour concurrence déloyale, I, p. 84.

Mahieu. Lecture, à la deuxième section, d'un arrêté du Directoire, du 22 mars 1798, portant annulation d'un arrêté de Blanchard, commissaire ordonnateur de la 17e division militaire, qui défend à Mahieu de procéder devant les Tribunaux relativement à des effets par lui souscrits, II, p. 484.

Mahy (de) J.-F., baron de Cormeré. Plaide contre Malgras, huissier, et Grandjean, homme de loi : plaidoyer injurieux ; dommages-intérêts, II, p. 666. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Mahy (Thomas de) marquis de Favras. Notes biographiques, II, p. 666, n. 1.

Maignant (Le). A une rixe avec Marie, I, p. 412.

Maignen (Louis-Georges), notaire à Paris. Continue l'étude Delamotte, II, pp. 15, n. 1, 605, n. 1.

Mail (Rue du) Geneviève Talon y demeure, II, p. 238. — Berthaume y demeure, p. 733. — Section du Mail, p. 946.

Maillard. Fondé de pouvoir du marquis de Santiago, qui plaide contre la veuve Caron de Beaumarchais : exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beaumarchais, II, p. 741.

Maillard. Plaide contre Chanas : achat d'un poignard, I, p. 581.

Maillard (L.-B.), agent de change, I, p. 643, n. 1.

Maillard (Victoire-Marie) femme divorcée de Colson. Plaide contre Geoffroy-Lafrete : mineure ; femme divorcée ; recherche de paternité ; enfant conçu pendant le divorce, fruit de gesine ; partage d'opinions, II, p. 74.

Maille. Plaide contre Cronsté : nullité d'une assignation en référé, I, p. 361.

Maillet-Delamet. Condamné avec Eloi Fouquier à garantir Louis-Quentin Fouquier de poursuites dirigées contre lui, II, p. 639.

Maillot. Vit en concubinage avec Louise Martin-Deschamps, femme Toulouze, II, pp. 721, 723.

Maillot. Maillot Damesme et Ce plaident contre Petit-Desgranges et Remy transport de créance, II, p. 224.

Mailly-Nesles (Mlle). Epousa Montbarey, I, p. 54, note.

Maine, notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 153, n. 3. — L'acte sous seings privés contenant vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, moyennant 12 millions, est déposé dans son étude, p. 277. — Sa démission, est remplacé par Batardy, p. 747.

Maine (marquis de la Roche du). Voyez Appelvoisin.

Maine (La Roche du). Mère des citoyennes Saint-Sernin et Verhillac, II, p. 351. — Lecomte plaide contre elle et autres : succession d'Eusèbe Chaspou de Verneuil et sa femme, p. 683. — Pequnet, dit Gontois, plaide contre elle et autres : exécution d'un codicille du testament d'Eusèbe Chaspou de Verneuil, *même page.*

Maine, I, p. 342, note. — Diderot épouse Mlle Champion, issue d'une famille du Maine, p. 348, note. — Praslin était député de la noblesse du Maine, p. 505, note.

Maine-et-Loire. Benaben était commissaire de ce département près de l'armée de l'Ouest, II, p. 860. — Quesnay de Saint-Germain est député de Maine-et-Loire à la Législative, p. 935.

Mainlevée. Mainlevée d'une opposition formée au greffe du Tribunal de Cassation, I, p. 771.

Mainlevée des oppositions formées aux scellés apposés après le décès de d'Ormesson de Noyseau, II, p. 334. — Mainlevée d'oppositions, p. 579. — Mainlevée d'oppositions, p. 642. — Mainlevée d'oppositions formées par Harander et Ce ès mains de Gasse, p. 653.

Mainnemare, notaire à Paris. Son successeur, Mathieu, plaide contre lui : contre-lettre, restitution, II, p. 34. — Procès relatif à la même affaire, p. 80. — Procès relatif à la même affaire, p. 231.

Maintenon (Mme de). Mignard peint son portrait, I, p. 347, n. 1.

Maintenon (Château de). De Noailles Emmanuel y est mort, en septembre 1822, II, p. 546, note.

Maire (Antoine-Marie) ou Maire-Savary. Introd. p. LXVI.

Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Fait partie du Tribunal du 1er arr., p. 419.

Notice biographique, II, p. 919.

Maire-Savary, médecin du chenil de Louis XV, II, p. 919.

Mairet. La citoyenne Laborde, femme divorcée de Nouilles, plaide contre lui paiement de loyers, II, p. 412.

Mairet. Ses pièces sont jouées au *Théâtre du Marais*, I, p. 569, note.

Maisoncelles (Seine-et-Marne). Le gené-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

ral de Burgraff y est mort, le 22 janvier 1855, II, p. 579, note.

Maison-de-confiance. Langlois en était administrateur, I, p. 725.

Maison de Richelieu (Galerie de la). Garat, chantem, quitte la rue de Montmorency pour s'y établir, II, p. 232.

MAISONNEUVE (citoyen). Sa femme plaide contre lui : divorce, II, p. 605

MAISON-PIERRE (le citoyen). Plaide contre la citoyenne Nassau-Saarbruck veuve de Soyecourt : paiement en numéraire du prix fixé pour leçons de dessin et de peinture et fournitures accessoires, II, p. 434.

MAISONROUGE (citoyenne Masson de). Plaide contre la citoyenne de Saint-Maurice : poursuites pour obtenir le paiement d'une rente, II, p. 402.

MAISONROUGE (Masson de). Plaide contre les époux Nugent réclamation d'état, I, p. 226. — Procès relatif à la même affaire, p. 275.

MAISTRE, notaire à Paris, II, p. 531.

MAITRE (LE), jurisconsulte, I, p. 480.

MAIZENVILLE. Plaide contre Corbin, prêtre : annulation d'une donation pour suggestion et captation, II, p. 385.

Maladie (Frais de dernière). Créance privilégiée pour frais de dernière maladie contre la succession Cassini, I, p. 399.

Malaga Combat naval de Malaga ; le marquis de Châteaurenard y trouve la mort, II, p. 132, note.

Malaquais (Quai). Le collège Mazarin était situé quai Malaquais, I, p. 522, n. 1. — Annexé à l'Hôtel des Beaux-Arts ; son origine, p. 690, note.

De la Tour d'Auvergne y demeure, II, p. 682.

MALARMÉ (François-Joseph) ou Mallarmé Plaide contre Rapin et autres : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244. — Voyez Mallarmé.

MALBESTE-CHAMPERTOIS (François) ou Mallebeste ou Malbeste de Champertois. Introd. pp. LXVI, LXXXV et LXXXVII.

Élu juge le 17 février 1793, I, p. 417. — Président du Tribunal du 6e arrt, p. 421.

Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249 — Nommé une seconde fois par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Son installation, p. 253. — Notice biographique, p. 919.

MALBOISSIÈRE (Charles-Joseph Randon de la) comte de Pully. Voyez Randon-Pully.

MALES. Fondé de pouvoir de Courcier et Emery : injures par la voie de la presse ; mise en cause de l'auteur, II, p. 537.

MALESHERBES (de Lamoignon de) (Antoinette-Marguerite-Thérèse). Notes biographiques, II, p. 280, n. 1.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de), beau-père de Le Peletier de Rosambo. Sintérosse à Latude. Introd. pp. CXXXIII et CXXIII.

Une commission établie par lui fait obtenir à Bertaut, ancien notaire à Saulx-le-Duc, la révocation des ordres obtenus contre lui, I, p. 97. — S'intéresse à Latude, p. 501, note. — Notes biographiques, p. 675, n. 2. — Jugement ordonnant qu'il sera réassigné, *même page*. — Condamné à remettre un brevet de pension et à payer les arrérages échus depuis 1771, p. 682. — Notes biographiques, p. 716, n. 7. — Le Prévôt plaide contre sa succession : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709.

Notes biographiques, II, p. 280, n. 1.

MALESHERBES (de Lamoignon de) (Louis-Guillaume). Sa succession, II, p. 410.

MALET (général). Conspiration du général Malet, I, p. 283, note.

MALETESTE (de) (Jean-Louis). Notes biographiques, II, p. 4, n. 1. — Son divorce, *même page*

MALFUVILLE, membre du tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791, du Tribunal du 5e arrt : affaire Formentin et dame Formentin contre Baudet et dame Baudet, I, p. 71. — Jugement du Tribunal du 3e arrt du 26 frimaire an II (16 décembre 1793) cassé, p. 645

MALGRAS, huissier. De Mahy plaide contre lui et Grandjean plaidoyer injurieux ; dommages-intérêts, II, p. 666

MALHERBE (veuve). La régie de l'enregistrement et du timbre plaide contre elle : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 477.

MALIGNY (comte de). Voyez Agnesseau.

MALLARMÉ. Plaide contre Bonnin et autres : liquidation de l'entreprise des Bains orientaux, II, p. 639.

MALOUET. Avec Moleville et de Montmorin, conseille Louis XVI : celle coterie est désignée sous le nom de Comité autrichien, I, p. 358, note.

Malplaquet. Bataille (1709), I, p. 525, note.

MALVOISIN (de). Voyez Poisson Gabriel.

MALVOISIN (Jeanne-Charlotte-Poisson

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

de). Fille de Gabriel Poisson, épouse Barrin, comte de la Galissonnière, I, p. 502, n. 2. — Voyez femme la Galissonnière.

MALZAN (de). Créancier de Mirabeau, I, p. 132.

MANCELLIERE (Château de la). Beaupoil de Saint-Aulaire y est né, II, p. 649, note.

Manche. Du Hurtrel était député de la Manche, II, p. 249. — Biens de la famille Bochard de Saron dans la Manche, pp. 715 et 916.

Manchester, II, p. 410.

MANCINI (Hortense), nièce de Mazarin, I, p. 690, note.

Mandat. Remboursement par le mandant au mandataire des dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, I, p. 566.

Mandat donné à un homme de loi pour négocier avec la Convention et ses comités; appréciation du salaire à payer, II, p. 633. — Dépôt : paiement en numéraire, mandat : reddition de compte, p. 742.

MANDAT, général. Danton cite son nom dans une circulaire aux Tribunaux, I, p. 298.

MANGIN. Morin lui aurait versé de l'argent, I, p. 546.

Manicamp. Situé près Chaulny, II, p. 146.

MANINGANT (citoyenne). Pillon plaide contre elle : scellés opposés au domicile d'un accusé; acquittement et mise en liberté, frais de gardien des scellés, II, p. 97.

Manosque (Château de). Mirabeau y est enfermé, I, p. 131, n. 1.

MANS DE LA TOUR DU PIN. Voyez Tour du Pin.

Mans (Le). Madeleine Drouin est née au Mans, le 17 mars 1731, I, p. 221, note. — Déroute du Mans pendant la guerre de Vendée, II, p. 470, note. — Guyot Desherbiers y est mort, le 5 mars 1828, p. 901.

MANSARD (François). Transforme l'hôtel Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Mantes. Perronet a construit un pont dans cette ville, II, p. 417, note. — Delavigne y est né, p. 881.

MANTOUE (princesses de). Commencent une instance contre la commune de Clamecy qui est reprise par Mazarini-Mancini, I, p. 366.

MANUEL. Proteste à la Convention contre ce fait que l'*Almanach* fait commencer la deuxième année de la République le 1er janvier au lieu du 21 septembre, I, p. 598, note.

De Jaucourt est délivré, avant les massacres de septembre, sur son intervention et celle de Manuel, II, p. 389, n. 2.

MANUEL (Pierre). Introd., p. CCXIII.

Notes biographiques, I, p. 143, n. 1. — Son éligibilité, comme procureur de la commune de Paris, est reconnue par le Tribunal du 6e arrt, p. 143. — Suspendu de ses fonctions, p. 394, n. 1.

Manuscrit. Manuscrit d'une *Histoire de la Vendée*, II, p. 420.

MARADAN. Le citoyen Merard-Saint-Just et sa femme plaident contre lui : *Mémoires de la baronne Dalmigny*, propriété littéraire, deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, II, p. 618.

Marais (Théâtre du), I, p. 492. — Son origine et son histoire, p. 568, n. 1. — Vente sur saisie de ce théâtre, p. 568. — Baptiste aîné y joue, p. 642, note.

Marais (Rue du). Gabard, dit Latour, était tapissier dans cette rue, II, p. 12. — Le Tribunal du 4e arrt siège aux Minimes du Marais, p. 137, note. — Ses maisons Belbeuf demeurait dans cette rue, p. 203. — La citoyenne Mirabeau demeure dans cette rue, p. 315. — Bail judiciaire d'une maison appartenant à Beaumarchais, sise dans cette rue, p. 597.

Marais (Section du). Target présente une pétition à la Législative au nom de cette section (10 septembre 1792), II, p. 943.

Marais de Talmont. Situé dans la Charente-Inférieure; son partage, II, p. 388.

MARAT. Introd., p. CXCVIII.

Un décret de prise de corps est lancé contre lui; l'*Ami du Peuple* suspend sa publication et Marat se cache dans une cave pour échapper aux poursuites, I, p. 83, n. 1. — Dénoncé par Chabot, p. 669, note.

Les Tribunaux vaquent la 3e sans-culottide (21 septembre 1794) à cause de la translation des cendres de Marat au Panthéon, II, p. 33, note 1. — Attaqué par Gonas, p. 189, note. — Fréron fonde, en 1790, l'*Orateur du peuple*, presque aussi violent que l'*Ami du peuple*, de Marat, p. 193, note. — Boyer-Fonfrède se fait son accusateur à différentes reprises, p. 594, n. 1.

MARBEUF (Famille). Fait partie de la clientèle de Fourcault de Pavant, I, p. 351, n. 2.

MARBEUF (citoyenne). La Commission des Hospices plaide contre ses héritiers et Ruggieri : droits des hospices, fêtes d'Idalie et du jardin Marbeuf, II, p. 533 et n. 2.

Marbeuf (Jardin). Jardin d'Été, II, p. 533, n. 2.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Marc (Rue). D'Espathès-Lussan demeurait dans cette rue n° 162, II, p. 637.

Marçay (de), général, II, p. 421, n. 3.

Marcé (Marie). Plaide contre Cordouan et sa femme : recherche de paternité rejetée, II, p. 404.

Marcé (Dupuy de) (Charles-Jean-Pierre), conseiller au Parlement de Paris, II, p. 404, n. 1.

Marceau-Desgraviers (François-Séverin), général de division. Notes biographiques, II, pp. 47, n. 1, et 720, n. 1.

Marceau-Desgraviers (femme divorcée de Champion). Plaide contre Champion et la citoyenne Lejeune : saisie revendication chez la sœur du général Marceau, II, p. 47.

Marcel (Faubourg). Bernardin de Saint-Pierre y possède une maison rue de la Reine-Blanche, II, p. 329.

Marchadier. Président de la 2e section du Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544. — Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, p. 694.

Marchais (Héritiers). Plaident contre la veuve Michel, tutrice du mineur Maucuit : rejet d'une fin de non-recevoir, II, p. 597. — Plaident contre Michel et autres : le donaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706.

Marchais, serviteur de Boullenois. Amant de sa femme, I, pp. 460, n. 1, et 559, n. 1.

Marchand. Les régisseurs du Domaine National plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, acquittement, II, p. 455.

Marchand. Fondé de pouvoir de la femme Bellanger qui plaide contre la veuve Bertin et autres : succession de Paule-Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, II, p. 285.

Marchand, notaire au Châtelet, II, p. 866.

Marchand (Marie-Josèphe). Épouse Bocquet des Tournelles, II, p. 866.

Marchand (Guillaume-Simon). Introd., p. LXXVII.

Juge du Tribunal du 1er arr., I, p. 422. — Son installation, p. 705. — Siège le 5 floréal an II (24 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 712. — Siège le 7 floréal an II (26 avril 1794) : diffamation et injures publiques, p. 717. — Siège le 17 floréal an II (6 mai 1794) : Société de l'Encan national, p. 725. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794) : Saint-Hucugue et Sartine sont condamnés à des paiements de sommes envers Vaillant, p. 748. — Siège le 1er messidor an II (19 juin 1794) : un père ne peut être civilement responsable des faits de séduction et grossesse attribués à son fils, p. 757. — Siège le 2 messidor an II (20 juin 1794) : demande en paiement de droits d'auteurs, p. 760. — Préside le 2 messidor an II (20 juin 1794) : saisie de suifs; application de la loi du 26 juillet 1793 sur les accapareurs, p. 761. — Siège le 5 messidor an II (23 juin 1794) : paiement de gages et fournitures, p. 763. — Siège le 12 messidor an II (30 juin 1794) : paiement de gages, p. 766. — Siège le 13 messidor an II (1er juillet 1794) : cause continuée à une autre audience, p. 768. — Préside le 15 messidor an II (3 juillet 1794) : la citoyenne Rancourt est condamnée au paiement d'une reconnaissance, p. 769. — Préside le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de la Jarriette, p. 770. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : diffamation; réparation d'honneur, p. 779.

— Siège le 15 thermidor an II (2 août 1794) : divorce, II, p. 4. — Notice biographique, p. 919.

Marchands de bois. Plaident contre Gaschot, qui leur demande des dommages-intérêts pour actes arbitraires et lettre de cachet, I, p. 368. — Procès relatif à la même affaire, p. 526. — Déboutés de leur opposition, p. 680. — Sont condamnés à des dommages-intérêts envers Gaschot pour actes arbitraires, p. 694. — Procès relatif à la même affaire, 723.

Gaschot plaide contre Leclerc et autres marchands de bois : actes arbitraires; lettres de cachet, dommages-intérêts, II, p. 228. — Affaire des marchands de bois, arrestation, dommages-intérêts, p. 432. — Arrestation arbitraire, marchands de bois; dommages-intérêts, p. 620.

Marche (comte de la). Fait abandon au Roi de divers domaines, I, p. 244.

Marché à terme. Sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, I, p. 230 et note.

Marché-aux-Chevaux (Rue du). Famin y demeurait, I, p. 725.

Marché-des-Innocents, I, p. 8.

Marchillac (Dartis de). Voyez Dartis.

Marcilly (Côte-d'Or). Seguenot demeure dans cette rue, II, p. 155.

Marcilly (Laurent), avocat. Introduct., p. LXXXVII.

Élu juge suppléant, le 13 décembre 1790, I, p. 5. — Remplace Chabroud qui refuse le poste de juge, pp. 5 et

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

6. — Juge du 5e arr', p. 1. — Son installation, p. 19. — Siège le 21 mars 1791 : le Tribunal rend un jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, p. 43. — Siège le 24 mars 1791 : affaire Gobel, évêque de Lydda, ci-devant évêque de Paris ; appel comme d'abus, p. 45. — Siège le 21 mai 1791 : le Tribunal du 5e arr' décide que commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme, après l'audience et hors de l'audience, un jugement rendu et prononcé publiquement, p. 72 et s. — Siège le 16 janvier 1792 : le Tribunal décide que le tabac de cantine ne peut être livré aux sous-officiers et soldats à raison de plus de 12 sols la livre, p. 134 et s. — Siège le 16 mars 1792 : le Tribunal arrête que les huissiers sont tenus d'énoncer dans leurs exploits celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Le même jour : le Tribunal décide que les avoués n'exerceront pas avant de s'être conformés à l'arrêté du 9 février dernier, p. 188. — Le même jour : caractère du jugement qui intervient après une remise de cause, qualités posées, p. 188. — Siège le 7 mai 1792 : tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux lors de leur suppression, p. 233. — Siège le 24 mai 1792 : une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 245. — Siège le 1er juin 1792 : arrêté prescrivant que les significations des jugements par défaut faute de comparaître seront faites par des huissiers-audienciers, p. 250. — Siège le 26 juin 1792 : demande en dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 259. — Siège le 2 octobre 1792 : procès relatif à la vente d'un office et pratique de procureur au ci-devant Châtelet, p. 312. — Siège le 25 novembre 1792 : dépôt de la liste des émigrés, p. 334. — Siège le 3 décembre 1792 : recherche de paternité, frais de gésine et dommages-intérêts envers la mère, p. 336. — Siège le 17 décembre 1792 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 344.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Nommé à nouveau, par le Directoire, juge au même Tribunal, p. 252. — Siège le 8 prairial an IV (27 mai 1796) : reconnaissance d'état : enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, p. 316. — Siège le 6 thermidor an IV (24 juillet 1796) : succession de Louis-François de Montcynard, ancien ministre de la guerre, p. 322. — Siège le 29 pluviôse an VI (17 février 1798) : obligation ; paiement, p. 468. — Siège en audience extraordinaire du 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 736. — Notice biographique, p. 919. — Porte sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 955.

Marcilly et Cie Boyveau plaide avec eux contre Boissier : vente du rob antisyphilitique, II, p. 64.

Marck (Auguste-Marie-Raymond, prince d'Arenberg, comte de la). Exécuteur testamentaire de feu Mirabeau, I, p. 282. — Notes biographiques, *même page, en note.* — Sentiment avec de Montmorin entre la Cour et Mirabeau, p. 358, note.

Marcou-Brusson. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249.

Maréchaussée de France (La), I, p. 24.

Marée (Les marchands de). Plaident contre leur caissier-receveur : appointements des forts employés à la marée, I, p. 451.

Maret. Chalumeau plaide contre lui : demande en restitution d'un mannisérit ; dommages-intérêts, II, p. 193.

Maret. Arrêté en même temps que de Senonville sur le territoire neutre des Grisons, II, p. 463, note.

Maret, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Jacquelin, II, p. 668, note 1.

Maret (citoyenne). Plaide contre la citoyenne Barairon : succession de Marie-Sophie Rousselet, femme d'Estaing, II, p. 508.

Mareuil (Antoine-François-Alexandre Boula de Nanteuil, seigneur de). Les créanciers d'Ormesson plaident contre lui et autres : liquidation de la succession d'Ormesson de Noyseau, II, p. 337. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Mareuil, II, p. 337, note 1.

Mareuil-sur-Ay, I, p. 490.

Margantin, notaire. Par acte passé devant lui, de Lamoignon souscrit une obligation à Lavalette, I, p. 349.

Margot-Lespinasse (Joseph-Eugène-Louis). Sa femme divorcée, Aglaé-Catherine Adanson, plaide contre lui : liquidation de ses reprises, II, p. 86.

Marguerié aîné, greffier des criées, II, p. 920. — Notes fournies sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, 12 octobre 1807, II, p. 964.

Marguerié jeune (Etienne-Anne). Nom-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mé, par la Convention, greffier du Tribunal du 5e arrt, I, p. 426.
Nommé, par le Directoire, greffier du Tribunal civil de la Seine, II, pp. 249, 251 et 252. — Chapuis plaide contre lui; le Tribunal l'autorise à remettre à l'administration municipale du 12e arrt les minutes des actes de la Justice de paix de la section du Pantheon, p. 695. — Notice biographique, p. 920.

Marguerl. Fondé de pouvoir des héritiers Simon; demande en remboursement des fonds d'avance et départ prêtés à la citoyenne Raucourt, II, p. 190.

Marguerite (Reine), première femme de Henri IV, I, p. 284, note.

Marguerite (Rue). Cliquet de Fontenay y demeure, II, p. 631.

Marguery. Fulchiron et Cie plaident contre lui et autres: paiement de somme, II, p. 724.

Mariage. Mariage d'un protestant célébré à l'audience du Tribunal du 5e arrt, I, p. 122 et n. 1. — Protestants; mariage *in extremis*, p. 275. — Promesse de mariage; dédit, p. 776.
Mariage clandestin *in extremis*; nullité, II, p. 118. — Contrat de mariage fait en pays étranger par un Français; compétence des Tribunaux français, p. 134 et note. — Annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement de ses parents, p. 385. — Demande en nullité de mariage rejetée; paternité contestée; divorce; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Bigamie; nullité du second mariage, p. 670.

Marie-Antoinette. Son exécution, I, p. 608, n. 1.
Protégé Hérault de Séchelles, II, p. 84, note. — A pour surintendante Mme de Lamballe, p. 551, n. 1. — A pour coiffeur Antié dit Leonard; notes biographiques sur celui-ci, p. 561, n. 2.

Marie (veuve). Les maires d'Issy et d'Auteuil sont condamnés envers elle à des dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 412.

Marie-Clotilde. Fille naturelle de la dame Degalle et de Desjardins, I, p. 341.

Marie de Sarlat (Paroisse). II, p. 705.

Marigny (marquis de). Frère de la Pompadour; décédé sans héritiers, en 1784, I, p. 502, n. 2.

Maris. Le Trésor public plaide contre lui et Amiot, restitution, II, p. 42.

Marivaux (Rue de). Maillard, épouse divorcée de Colson, demeurait dans cette rue, II, p. 74.

Marle. D'Haussonville est condamné à lui rembourser 600 livres payées pour charge de garde et sergent de la louveterie, I, p. 465, n. 1.

Marlou (de Saint-). Affaire de Saint-Marlou contre Billot (*sic*) de Varenne, défaillant; le Tribunal donne acte de la révocation de la procuration donnée au défaillant et ordonne qu'il rendra compte de la gestion de l'affaire à lui confiée, I, p. 82 et note I.

Marmontel (Jean-François). Introd., p. cxc.
Collabore au *Mercure*, II, p. 329, n. 2. — Notes biographiques, p. 582, n. 1. — Contrefaçon de ses œuvres, p. 582. — Contrefaçon de son ouvrage intitulé *Contes moraux*, p. 585.

Marmousets (Rue des). De la Fleutrie y demeure, II, p. 640. — Laurent aîné est électeur dans cette rue, p. 908.

Marnas (Chabanacy de). Plaide en référé contre de Monteynard: le Tribunal les renvoie à se pourvoir par action principale, I, p. 390. — Plaide contre veuve de Monteynard: le Tribunal les renvoie devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407.
Plaide contre la même: restitution de biens compris dans une substitution, II, p. 279. — Plaide contre la veuve de Monteynard: succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la guerre, p. 322. — Voyez Chabanacy Marnas.

Marne. Dobsen est administrateur du département de la Marne, II, p. 884. — Grandvallet y est envoyé en mission, p. 900. — Vieillart est nommé par ce département au Tribunal de cassation, p. 951.

Marpault. Plaide contre Derbanne: paiement des journées de garde par un citoyen mis en état d'arrestation, II, p. 241.

Mars (Jeanne-Marie-Marguerite Salvetat, dite Madame). Notes biographiques, II, p. 243, n. 1.

Mars (Jeanne-Marguerite). Introduct., p. ccxiii.
Comme tutrice de Mars Hippolyte, sa fille, plaide contre Neuville et la Montansier: engagement et appointements des demoiselles Mars, II, p. 243.

Mars cadette (Mlle Anne-Françoise-Hippolyte). Fille naturelle de Boutet. Introd., p. ccxiii.
Notes biographiques, I, p. 631, n. 1. — Sa mère tutrice plaide contre Neuville et la Montansier: engagement et appointements des demoiselles Mars au *Théâtre Montansier*, II, p. 243. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mars aînée (Marie-Louise-Geneviève). Introd. p. CLXXXII.
Plaide contre Neuville et la citoyenne Montansier : engagement et appointements des demoiselles Mars, II, p. 243. — Notice biographique, *même page, en note.*

Marseille. Gérantel est négociant à Marseille, I, p. 132. — Funchard de Grandmesnil, ardent à un goût très marqué pour le théâtre, joue à Marseille, puis à Bordeaux, les financiers et les « rôles à manteau », p. 239, n. 2. — Le prince de Conti est détenu dans cette ville, pp. 240, n. 1, et 295. — Lieu de naissance de Caudier, p. 620. — Lioney et Gouffre, sont négociants à Marseille, p. 716, note.
Payan habite cette ville, II, p. 55. — Lhéron y joue un rôle sanglant, p. 193, note. — Champein, compositeur, est né à Marseille, p. 467. — Dugommier habite dans cette ville, p. 646. — La Dugazon est née à Marseille, p. 665, note.

Marseille (Section de), ex-section du Théâtre-Français, Paris est électeur de cette section, II, p. 981. — Située rue d'Hautefeuille ; Pons de Verdun en est électeur, p. 934.

Marseille (Théâtre de). Fay en devient directeur, II, p. 603, note.

Martellerie (Rue de la). Letang, huissier, demeure dans cette rue, I, p. 328.

Martigot (citoyenne Fontaine, veuve). Plaide contre Jacquotot : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, I, p. 557. — Invitation à l'un des juges d'assister à l'audience pour le prononcé du jugement, p. 639. — Jacquotot plaide contre elle : un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644.
Le même plaide contre elle : divorce ; indépendance, II, p. 64. — Le même plaide contre elle : un époux divorcé qui convole en secondes noces conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 427. — Le même plaide contre elle : pension servie à un époux divorcé et remarié, pp. 532, 545. — Plaide contre Jacquotot même affaire, p. 585.

Martigues (Les). Joseph Boze naquit aux Martigues, en 1744, I, p. 212, n. 1.

Martin. Les artistes du *Théâtre de la rue Favart* plaident contre lui : engagement théâtral ; exécution, II, p. 364.

Martin. Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal du 5e arrt, I, p. 375.

Martin (Frédéric). Fondé de pouvoir de l'agent national du district de Paris, II, p. 106.

Martin (Laurent-Diendonné), ancien juge. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Fait fonction d'accusateur public à l'audience extraordinaire du 24 ventôse an VIII (12 mars 1800) affaire criminelle, p. 736. — Notice biographique, p. 920. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Martin (Rue). Boyer était négociant dans cette rue, II, p. 66.

Martin-Dauzat. Plaide contre Leduc : le Tribunal ordonne leur comparution personnelle, I, p. 532.

Martineau de Cursay (Edme-Pierre-Alexandre-Claude), lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Auxerre, II, p. 920.

Martineau (Louis), député de la Vienne, II, p. 920.

Martineau (Louis-Simon), ancien député à la Constituante. Nommé par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Préside la 2e section le 18 ventôse an IV (8 mars 1796) : actes arbitraires : dommages intérêts, p. 290. — Notice biographique, p. 920. — Présente par Mourre, le 30 mai 1810, pour la Cour impériale, p. 971.

Martineau, avoué. Occupe pour Faiu et consorts : exécution du concordat du 9 janvier 1792, entre les créanciers d'Orléans, dit Égalité, I, p. 344.

Martini. Giroust est condamné à lui restituer le prix de la survivance de la charge de surintendant de la musique du ci-devant roi, I, p. 324.

Martinique (La), I, p. 39, n. 1.
Coquille Dugommier y possède de grandes propriétés, II, p. 646, note.

Martinon, notaire à Paris. Démissionnaire, II, p. 722.

Martinot, président de la 2e section du Tribunal criminel. Porté sur la liste des magistrats dont les fonctions doivent cesser s'ils ne sont continués par le peuple, notes biographiques, II, p. 958.

Martiny. Les administrateurs de *l'Élysée* plaident contre lui : le juge de paix n'est pas compétent pour statuer sur les gages des artistes, II, p. 580.

Martray (Bercher du). Voyez Bercher.

Martyrs Montmartre (Rue des). Lamoignon de Malesherbes demeurait dans cette rue, I, p. 682.
Cavaignac y demeure, II, p. 242.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mary, prêtre. Un prêtre est nommé à sa succession vacante, I, p. 275.

Mary (veuve). Plainte contre Montholon : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 615. — Plainte avec sa fille contre le même : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 715.

Mascrau (Thomas-Marie-Catherine), mari de Marie-Thérèse Guignard de Saint-Priest, II, p. 468.

Masers. Nom d'une terre appartenant à M. de Fontes, I, p. 509, n. 1.

Maseres de Latude. Voyez Latude.

Maslon-Bercy (les mineurs). Harand plaide contre leur tuteur Rochereux et autres : appel de la ci-devant justice du Pont-de-Charenton ; haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 481.

Maslon de Bercy (Domaine de). Notice, II, p. 481 et note.

Massa (duc de), Grand Juge. Ministre de la Justice, II, p. 971.

Massabeau, avocat général. Prononce l'éloge de Bigot de Préameneu, II, p. 865.

Massé, boucher. Plaide contre Audibert, ci-devant religieux mathurin : fournitures de viandes faites aux ci-devant Mathurins ; action solidaire contre chacun d'entre eux, I, p. 742.

Masse, avoué. Occupe pour Guyard et Dorfeuille contre Grandmesnil : est valable un engagement théâtral pour une durée de plusieurs années, I, p. 239. — Occupe pour les époux Brun : délivrance de legs à eux faits par de Rastignac, p. 437. — Occupe pour Montjument : procès relatif à la licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, p. 490.

Fonde de pouvoir de Talhien : demande en paiement d'un mémoire d'impression pour le *Républicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, II, p. 206.

Massey et sa femme. Plaident contre Albert : la maison dite « l'Auberge du Clos de Madrid » au bois de Boulogne, II, p. 503.

Massion, notaire. Continue l'étude de Bernard, I, p. 487, n. 2.

Masson, tuteur de la mineure Manicon et curateur du mineur émancipé Manicon. Plaide avec d'autres contre Desiouches et autres : testament de Jacques de Béruille ; substitution ; validité d'une donation faite au mépris de cette substitution : loi des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626.

Masson. Harand plaide contre lui et autres : appel de la ci-devant justice du Pont-de-Charenton ; haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 481.

Masson. La citoyenne Noël plaide contre lui : pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, II, p. 119.

Masson (Agnès), épouse Nugent. I, p. 227. — Plainte contre la citoyenne Barnevalt, veuve Nugent, divorce ; compétence : renvoi au Comité de législation, p. 707.

Masson (Etienne-Jean). Est déclaré fils légitime de Masson Etienne-Pierre et de Marie-Madeleine Rotisset, I, p. 276. — Les sieur et dame Nugent lui intentent une action en contestation d'état, p. 326. — Procès relatifs à la même affaire, pp. 469 et 476.

Masson (Etienne-Pierre), père de Masson de Maisonrouge, I, 226.

Masson (Frédéric). Auteur du *Département des affaires étrangères pendant la Révolution*, I, p. 513, n. 1.

Masson (citoyenne), veuve Lesueur. Plaide contre Randon-Pully ; recherche de paternité, II, p. 730.

Masson-Maisonrouge (Etienne-Pierre). Déclare père de Masson, I, p. 476.

Masson-Monvillers (veuve). Plaide contre Molé : billets souscrits afin d'obtenir le privilège des spectacles de Rouen et dont la nullité est demandée par suite de la suppression de ce privilège, I, p. 754.

Molé est déclaré non recevable dans ses demandes contre elle, II, p. 11. — Molé plaide contre elle : privilège des spectacles de Rouen, pp. 44, 64 et 162.

Masson de Vernon. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Introd. p. xxvi.

Massot-Delaunay. Affaire Montalembert contre Massot-Delaunay et autres ; sont nulles et abusives les requêtes signifiées par premier et dernier rôles, I, p. 214.

Massy Lacouvière est maçon à Massy, I, p. 690.

Maternité. Recherche de maternité et de paternité, la famille Beamharnais, II, pp. 284 et 289. — Recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant naturel, p. 311. — Recherche de maternité contre la citoyenne Rousseau de la Ferandière, veuve de Caumont, enquête ordonnée, p. 428. — Rectification de l'acte de naissance, p. 438. — Recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, pp. 501 et 525. — Recherche de maternité ; nullité d'un désistement dans les questions d'état, p. 564.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mathan (veuve) et autres. Ysabeau plaide contre eux : liquidation de l'office d'un premier commis-greffier près la grand'chambre du ci-devant Parlement, I, p. 747.

Le Tribunal du 1er arr. ordonne que les reconvrements dependant de la succession de la veuve Mathan seront faits par le citoyen Neckart, précédemment receveur des revenus de la défunte, II, p. 39.

Mathey (Brigitte). La veuve Gorsas plaide contre elle : propriete du cabinet litteraire établi par Gorsas, II, pp. 189 et 236.

Maupey (Marie-Thérèse). Plaide contre Milne : déclaration de paternité ; arbitrage, II, p. 6

Mathias. Obtient un jugement par défaut contre Labarthe, I, p. 618.

Matthieu de Hendelsheim (Joseph-Ignace), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Charles-Augustin-Arthur Fleury, II, p. 46, n. 3. — Plaide contre son prédécesseur : vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre ; restitution ; p. 34. — Procès relatif à la même affaire, pp. 80 et 231.

Mathieu. Plaide contre Clermont-Tonnerre, I, p. 662.

Mathiez. Notes sur Catherine Theot, II, p. 304, note. — Auteur d'un ouvrage intitulé *La Theophilanthropie et le culte décadaire*, p. 455, note.

Mathis (de), recevem du Roi, II, p. 377, n. 1.

Mathis (veuve) ès-noms. La citoyenne Francheeourt plaide contre elle : rejet d'une demande en nullite de legs pour cause de concubinage, II, p. 377. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Mathurins (Religieux). Fournitures de viande faites aux ci-devant Mathurins ; action solidaire contre chacun d'entre eux, I, p. 742.

Mathurins (Rue des). Bossange, libraire, y demeurait, I, p. 657.

Colombier y demeure, II, p. 871.

Mathurins (District des). Bertolio est nommé membre de la municipalité provisoire de Paris par le district des Mathurins, II, p. 862. — Cornu est commissaire et président de ce district, p. 877. — Faure est commissaire de ce district, p. 889. — Michault-Lannoy commande en second la force armée de ce district, p. 923.

Matignon (François-Léonor Goyon de). Notes biographiques, I, p. 498, n. 1.

Matignon-Grimaldi, prince de Monaco. Introd. p. cxxxii.

Est condamné à des dommages-intérêts envers Pelan, p. 498. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Procès relatif à la même affaire, p. 560. — Pelan plaide contre lui : bail de la principauté de Monaco ; dommages-intérêts demandés pour arrestation arbitraire, p. 610.

Pelan plaide contre lui : résiliation abusive du bail de la principauté de Monaco, II, p. 30.

Matois (femme). Prend en nourrice Amable-Louise, fille naturelle de la veuve de Caumont, II, p. 429.

Mattey. De Lannoy plaide contre lui : dommages-intérêts pour detention arbitraire, I, p. 674.

Maubert et autres. La veuve d'Ormesson plaide contre lui et autres ; mainlevée d'opposition, II, p. 334.

Maubert-Neuilly (Antoinette-Marie-Emilie-Victoire). Plaide contre Valentin Duplantier : divorce pour cause d'émigration, II, p. 747.

Maubeuge. Lieu de naissance de Omer Joly de Fleury, I, p. 344, note.

Mauconseil (Rue de). Elle dependait du Tribunal du 2e arr., I, p. 8.

Delessert était banquier dans cette rue, II, p. 273, n. 2. — Vigner est administrateur de police, section Mauconseil, p. 954.

Maucuit. Introd. p. xcviii.

Partie dans un procès contre la veuve Michel et autres : un enfant ne dix mois et vingt jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, p. 376. — Jugement contraire, p. 647.

Maucuit (Antoine-Claude), époux de Michel Jeanne. Prétendu père du mineur Antoine Desiré, I, pp. 376 et 647.

Maucuit (mineur). Voyez Antoine Desiré. — Marchais et consorts plaident contre son tuteur et autres ; le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, II, p. 706.

Mauge (seigneur de). Voyez Choiseul-Praslin (de), Antoine-César.

Maugin. Emet un effet de commerce, I, p. 727.

Maugin. Entrepreneur des équipages militaires ; arrêté du Directoire, compétence des Tribunaux, II, p. 487.

Maulbon, mineur émancipé. Plaide avec son curateur et autres contre Destouches et autres : succession de Jacques de Berulle, substitution, validité d'une donation au mépris de cette substitution ; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626.

Maulbon (mineure). Masson, son tuteur, plaide avec autres contre Destouches

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

et autres : testament de Jacques de Berulle, II, p. 627.

MAULEVRIER, émigré, II, p. 261.

MAUPAS. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris ; protestation contre le décret de suspension. Introd. p. XXVII.

MAUPAS (Jean), notaire à Paris. Destitué, II, p. 10.

MAUPEOU (Anne-Justine Feydeau, veuve de René-Ange-Augustin). Les frères Thellusson plaident contre elle et autres ; mainlevée d'oppositions, II, p. 686.

MAUPEOU (Antoine-Charles-Victor). Sa mère naturelle plaide, en sa qualité de tutrice, contre les commissaires du Domaine national ; réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, II, p. 112. — Même procès, pp. 134, 157 et 210.

MAUPEOU (Auguste-Louis). Plaide avec Giraults noms contre Lecoq ès-noms et la citoyenne Trouillet-Laroche : succession de René-Ange-Augustin de Maupeou, II, p. 515.

MAUPEOU (Charles-Victor-René). Introd. pp. CLXIX, CCXIII.

Père naturel de Antoine-Charles-Victor Maupeou, II, p. 112 et n. 1. — Demande d'envoi en possession de sa succession, *même page* et pp. 134, 157, 163, 164, 170, 210 et 238.

MAUPEOU (Louis-René-Ange-Augustin). Introd. p. CLXIX.

Fils du chancelier Maupeou et de l'actrice Contat, I, p. 380, note.

Les frères Thellusson plaident contre sa veuve, II, p. 686 et n. 1.

MAUPEOU (René-Ange-Augustin), oncle de Antoine-Charles-Victor Maupeou, II, p. 112, n. 1, p. 158. — Partage de sa succession, p. 515.

MAUPEOU (René-Nicolas-Charles-Augustin). Dernier chancelier de l'ancienne monarchie française. Introduction, XLI et II, p. 112, n. 1, p. 158.

MAUPEOU (veuve) et consorts. La veuve Crussol plaide contre eux : condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, p. 307 et note, p. 318. — La veuve Maupeou plaide contre Saulx-Tavannes : succession bénéficiaire de Justine-Joseph Boucot, veuve Feydeau en premières noces et décédée femme Rouault, p. 433. — La veuve Degouy plaide contre elle et les mineurs Tavannes : ils sont déboutés de leur opposition, p. 523. — Plaide avec d'autres contre le citoyen Feydeau-Brou : succession de Justine-Joséphine Boncaut, veuve Feydeau de Brou, décédée femme Rouhaul, p. 604. — Plaide contre les citoyens Saulx-Tavannes, majeurs : succession de la même, p. 626.

MAUPERCHÉ (Mathieu-Louis), substitut du Procureur général. Jugement du Tribunal du 1er arr. relatif à la publication de son testament, I, p. 42 et note.

Maupertuis (Château de). I, p. 490.

MAUREPAS. Nomme Necker adjoint au contrôleur général Taboureau de Réaux, I, p. 646, n. 3.

MAUREPAS (Mme de). Grâce à sa protection, Montbarcy obtient la place de capitaine des Cent-Suisses dans la maison de Monsieur, frère de Louis XVI, I, p. 51, note.

MAURIS (Louis Marie-François, prince de Saint), fils de Montbarcy. Notes biographiques, I, p. 51, note.

MAUROY (Desguerrois de). Plaide contre du Moley : traite frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, I, p. 732. — Plaide contre le même au sujet de la même affaire, p. 785.

Plaide contre le même : saisie-exécution annulée, II, p. 50. — Plaide contre le même : annulation par le comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation : séparation des pouvoirs, réfère à la Convention, p. 198.

MAURY (abbé). Défend la prérogative du Roi de nommer les magistrats. Introd. p. XXXIII.

MAURY (J.-B.). Introd. p. CXIII.

Notes biographiques : plaide contre Dufour ; vente de la charge d'apothicaire des écuries du ci-devant Roi, II, p. 67 et n. 1, pp. 128 et 149.

MAUSSION (Etienne-Thomas). Notes biographiques, I, p. 115, n. 1. — Il demande la garde-noble sur ses deux enfants mineurs, le Tribunal du 1er arr. lui donne la jouissance de la garde-bourgeoise, la garde-noble étant abolie, pp. 114 et 115.

MAUSSION-CANDÉ. La veuve Rome ès-noms plaide contre lui et Dufour ès-noms : succession de Louis-Adonis du Séjour ; terre d'Argeville ; maison à Paris ; expertise, II, pp. 356, 400.

MAUTORT, notaire. Rédacteur de l'acte de délibération des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 132. — Commis pour recevoir la consignation du prix d'une maison achetée par Levaux à la dame de Mirabeau, p. 285. — Commis pour recevoir la consignation du prix de vente d'une terre appartenant à la dame de Mirabeau, p. 285. — Notes biographiques, p. 400, n. 2. — Séquestre de la succession

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de Victor Riquetti de Mirabeau: présente ses comptes, p. 400.
Obligation souscrite devant lui au profit de la citoyenne Horville, femme Paris, par la veuve Riquetti Mirabeau, II, p. 730.

Mauvais-Garçons-Saint-Germain (Rue des). Le Roy, homme de loi, y habite, II, pp. 667. — Située près de la rue de la Tixeranderie, La Gaze y habite, p. 907.

Mauvais-Garçons-Saint-Jean-en-Grève (Rue des). Le Roy y habite, II, p. 915.

Mayence. Custine s'empare de cette ville, II, p. 434, note. — Rewbell est envoyé à l'armée de Mayence, p. 648, note.

Mayenne. Louveau est député de la Mayenne, au Conseil des Cinq-Cents, II, p. 918.

MAYER (veuve). Plaide contre Venant: fonde de pouvoir; nullité d'un pacte de *quota litis*, II, p. 187.

MAYSONNABE (citoyenne). Divorcée d'avec Labastille, plaide contre lui, II, p. 316.

MAZARIN (Louise-Jeanne de Durfort de Duras, comtesse de). Introd. p. XCV.
Serait la mère de la dame Billet, se disant comtesse de Mont-Carzani, I, p. 68. — Notes biographiques, p. 630, n. 1.
Notes biographiques, II, p. 625, n. 1.

Mazarin (Collège). Situé quai Malaquais I, p. 522, note.
Destitution d'un gardien de la bibliothèque de ce ci-devant collège, II, p. 195.

Mazarine (Bibliothèque), I, p. 522, note.

Mazarine (Rue). L'hôtel Mirabeau est situé dans cette rue; notes sur cet hôtel. I, p. 284, n. 2. — Ysabeau demeurait dans cette rue, p. 747.
Ysabeau y demeure, n° 62, II, p. 952.

MAZARINI-MANCINI. Plaide contre les officiers municipaux, habitants, et commune de Clamecy, I, p. 366. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Liquidation des offices des procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Plaide contre Cassard, confirmation du jugement rendu le 18 juillet 1793, p. 588. — La commune de Clamecy plaide contre lui, renvoi de la cause devant arbitres, p. 589.
Plaide contre Cassard: remboursement d'un office de justice seigneuriale, II, p. 24.

MAZELLA (citoyen), et sa femme. Introd. p. CLXXXVIII.
Framery plaide contre eux: droit d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, II, p. 600 et n. 2.

MAZERAT (Louis-François), député de la Dordogne à l'Assemblée nationale de 1871, II, p. 921.

MAZERAT OU MAZERAT DE L'OR, ou de LORE, ou MAZERET (François-Simon), juge au Tribunal de la Seine. Siège à la première section, le 16 floréal an IV (5 mai 1796): arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats; partage d'opinions, II, p. 310. — Siège le 5 ventôse an V (23 février 1797), calomnié par la voie de la presse; réhabilitation: dommages-intérêts, p. 367. — Notice biographique, p. 921. — Recommandé par Mourrandi, p. 960.

MAZOYER (citoyenne), Anne-Madeleine, épouse divorcée de Paul-Maxime-Joseph-Antoine de Vauncleau de Saint-Genies. D'Esparbès-Lussan et Gaigne plaident contre elle: testament fait *ab irato*, II, p. 587. — Plaide contre les mêmes: même affaire, p. 637.

MAZUYER, juge. Exécuté: remplacé par Chamboire, II, p. 874.

MEAUX (de), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Guillaume jeune, II, p. 161, n. 2.

Meaux. De Clermont-Tonnerre est député suppléant par la noblesse du bailliage de Meaux, I, p. 663, n. 3.
Mehée de la Touche y est né, II, p. 205, n. 3. — Bertolio dirige l'hôpital de Meaux, p. 862. — Dourouzeau est magistrat de sûreté à Meaux, p. 888.

Medecin. Procès relatif à des honoraires de médecin, I, p. 468.

MÉHÉE (Francisque). A fait une étude sur Gaultier de Biauzat, II, p. 836.

Mégisserie (Quai de la). Tripier, huissier, demeure sur ce quai, I, p. 431.

MÉGRET DE BRY (Claude-François). Voyez BRY.

Meharin (Navarre), II, p. 374, note.

Mehun-sur-Yèvre (Cher). Vermeil y est né le 29 septembre 1730, II, pp. 612, n. 2, et 956.

Meilleraye. Louise-d'Aumont était duchesse de la Meilleraye, I, p. 600, note.

Mem. Introd., p. CXXXII.

MEIRAN, Artiste du *Théâtre Louvois*, II, p. 437.

MELCY (Bérard de). Ci-devant procureur au ci-devant Parlement de Paris, créancier de Mirabeau, I, p. 132.

MELLEVILLE. Cousin de de Surmont, I, p. 349.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Melle (Oise). La Rochefoucauld y est domicilié, II, p. 272.

Mélomanie (La). Pièce du compositeur Champein, droits du compositeur, II, p. 467.

Melun (La commune de). Plaide contre la veuve Barreau et son fils; livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple, renvoi aux Comités de salut public et de législation, II, p. 146.

Melun. Bellart s'y réfugie pendant la Terreur, I, p. 253, n. 1. — Chartrettes est situé près de cette ville, p. 672.

Desservi par les messageries des environs de Paris, II, p. 320, note. — De Saint-Just est député de la noblesse du bailliage de Melun aux États-généraux, p. 892.

Melun (Châtelet de). Introd. p. CLXII, et I, p. 246. — Fréteau de Saint-Just était député du bailliage de Melun, I, p. 3.

Melun (Tribunal du district de), I, p. 436.

Mémoires. Arrêté du Tribunal du 1er arr. concernant la rédaction des mémoires pour la défense des causes, I, p. 621.

Règlement de la publication des *Mémoires posthumes* de Philippeaux, II, p. 491. — Mémoires injurieux pour les juges; suppression, p. 450. — Demande en nullité de mariage rejetée; paternité contestée; divorce; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634.

Mémoires de Bachaumont, I, p. 261, n. 2.

Mémorial. Journal rédigé par Laharpe et Fontanes, II, p. 435, n. 1.

MENANTLORET. Introd. p. CLXXX.

La citoyenne Jacquemin plaide contre lui; droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, I, p. 702.

MÉNARD, notaire à Paris, II, p. 244.

MENDREVILLE (Zoé Le Roy de). De Barral l'épouse en secondes noces, II, p. 362, note 1.

MENGOZZI, musicien. Rupture d'engagement motivée par des désastres publics, I, p. 641. — Notes biographiques, *même page, en note*.

MÉNIER, artiste du *Théâtre de l'Opéra-Comique national*, ci-devant *Italien*. Ses collègues plaident contre lui; absence d'un artiste sans congé; déchéance de ses droits de secrétaire; dommages-intérêts, II, pp. 79 et 100.

MENILGLAISE (Drouilleux de). Le Tribunal du 4e arr. maintient le testament de Mme de Menilglaise, I, p. 120.

MENJAUD, notaire à Paris. Son étude est continuée par Vincent, I, p. 393, n. 1.

MENNESSIER, (Jacques-Hilaire), électeur de la section des Arcis, avocat. Elu juge suppléant de Paris, le 26 décembre 1790, I, p. 3. — Juge du 3e arr., p. 8. — Son installation, p. 11. — Siège le 27 janvier 1792. huissiers et avoués obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Siège le 10 juin 1792: demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 252. — Siège le 1er septembre 1792: patentes des huissiers, avoués et commis-greffiers, p. 302. — Siège le 7 septembre 1792: terre de Pecquigny; restitution de droits indument perçus, p. 307. — Siège le 10 octobre 1792: procès au sujet d'actes sous-seings privés, p. 322. — Siège le 3 novembre 1793: procès relatif à la même affaire, p. 329. — Siège le 14 novembre 1792: procès relatif à la même affaire, p. 332. — Siège le 12 janvier 1793: nullité de l'émancipation du mineur de Penne, p. 360. — Siège le 1er février 1793: émancipation du mineur, p. 371. — Siège le 13 mars 1793: offices de jurés priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, p. 398.

Notice biographique, II, p. 921.

MENOU (de). Demande, le 30 août 1790, qu'on paie assez les juges pour qu'ils ne puissent ni voler, ni piller, Introd., p. XXII.

MENOU (général). Bellart plaide pour lui, I, p. 253, note. — Notes biographiques, II, p. 83, n. 1. — Plaide contre Nivelon et la citoyenne Carlive, son épouse; saisie, les cartes de géographie appartenant au général ne sont pas insaisissables, p. 527. — Notes biographiques, *même page, en note*.

MENOU (Louis-Victoire). Notes biographiques, II, p. 83, n. 1. — Sa succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire, *même page*.

MENOU (Amédée-Louis-Henri), fils de Louis-Victoire Menou. Accepte sa succession sous bénéfice d'inventaire, II, p. 83.

MENOU (Maximilien-Louis Gaspard), fils de Louis-Victoire Menou. Accepte sa succession sous bénéfice d'inventaire, II, p. 83.

MENOU (Michelle-Chaspou de Verneuil, épouse de Louis-Charles de). Voyez Verneuil.

MENOU et sa femme. Les époux Saint-Sernin et Vertillac, plaident contre eux et la veuve Montmorin; partage des successions Chaspou-Verneuil, II, p. 350. — Plaide avec la veuve Lucé Montmorin contre Borne Saint-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

Sermin et autres, succession Montmorin, p. 680. — Lecomte plaide contre eux et autres, succession d'Eusèbe Chaspou de Verneuil et de sa femme, p. 683. — Pequinet dit Courtois plaide contre eux et autres : exécution d'un codicille au testament d'Eusèbe Chaspou de Verneuil, *même page*.

Menton Introd. p. CXXVII, et II, p. 122.

Menuau (Henri). Voyez Villeneuve (Menuau de).

Méot, restaurateur. Plaide contre Skepaler prix d'un repas donné par ce dernier, II, pp. 330 et 350.

Mercier de Saint-Just (Simon-Pierre). Plaide avec sa femme contre Maradan : mémoires de la baronne Dalvigny ; propriété littéraire, deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, II, p. 618. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Mercier, homme de lettres, II, p. 284, note.

Mercier (Louis-Sébastien). Plaide contre Buisson : les *Annales patriotiques et littéraires* ; abus du nom de Mercier ; assertions anti-républicaines ; dommages-intérêts, II, p. 365. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Même affaire, p. 418 — Plaide contre Garnery : manuscrit d'une *Histoire de la Vendée*, p. 420.

Mercier, cordonnier à Paris. Plaide contre Havard : une paire de souliers payée mille livres à la barre, II, p. 278.

Mercier (Ambroise-Marthe), femme de Victor-Amédée Lafage dit Saint-Hurugue. Plaide en divorce, II, p. 51 et note.

Merckoff (Ethis de), fils de Ethis de Corny ; notes biographiques, II, p. 92, n. 1.

Mercure (*Le*). Linguet y écrit ainsi que Brissot, I, p. 125, note.
A pour directeur de la Plâtrière, II, p. 329, n. 2.

Merbeville (de la Borde de) Nathalie-Laure-Léontine-Joséphine, femme divorcée de Noailles. Plaide contre Mairet : paiement de loyers, II, p. 412. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Merbeville (Laborde de). Voyez Laborde.

Merignac, II, p. 635.

Merlan-Dalpuget (citoyenne), ou bien Meryan-Dalpuget. Plaide contre son mari, Raphael Azevedo : divorce ; sévices et injures graves, II, pp. 588 et 690.

Merlin de Douai (Philippe-Antoine). Introd. pp. XXXIX et LII. — Fait partie de la Commission de Constitution, p. XXXII. — Flétrit les abus de l'arbitrage, p. XCI. — Collabore avec Guyot et autres au *Traité des droits*, etc., publié en 1786, p. CVIII.

Député ; juge élu au second tour, le 25 novembre 1790, I, p. 4 — Juge du 6e arr., p. 9. — Son installation, p. 17. — Prononce un discours comme président du Tribunal, p. 18. — N'a jamais siégé, p. 22, n. 1. Donne la définition des Lettres de représailles, p. 535, n. 1.

Ministre de la Justice. Adresse une circulaire aux Tribunaux civils, criminels, de commerce et de cassation ; aux juges de paix, directeurs de jurys, commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux civils, criminels et correctionnels ; aux accusateurs publics près les Tribunaux criminels, II, p. 286 — Circulaire adressée par lui pour faire dresser la liste des juges à remplacer par le Directoire exécutif en vertu de la loi du 5 brumaire an IV, p. 266. — Circulaire adressée par lui sur l'emploi du mètre, p. 266. — Adresse une circulaire, comme Ministre de la Justice, aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux civils sur le partage des biens communaux, p. 274. — Adresse une circulaire, comme Ministre, aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département, pour défendre aux Tribunaux d'établir entre eux une correspondance sur les affaires publiques, p. 299 — Adresse une circulaire aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les Tribunaux civils, criminels et correctionnels au sujet du serment de haine pour la royauté à prêter par les magistrats, p. 306 — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils du département sur les oblies et consignations, p. 326. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif sur la loi des patentes, p. 336 — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils de la République et aux Commissaires du Pouvoir exécutif près ces Tribunaux sur les devoirs des magistrats, p. 347. — Adresse une circulaire aux Présidents des Tribunaux civils, criminels, correctionnels et de commerce sur les menues dépenses des Tribunaux, p. 344. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les administrations centrales sur la procédure à suivre par les particuliers qui ont des actions à exercer contre l'Etat, p. 346 — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de département

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

sur le remplacement des juges exclus du bénéfice de la loi du 14 frimaire an IV, p. 349. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils sur l'application de la loi qui établit la responsabilité solidaire de tous les citoyens d'une même commune, relativement aux attentats commis sur son territoire, soit envers les personnes, soit envers les propriétés, p. 351. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils et aux Tribunaux de commerce des départements maritimes et aux Commissaires du Pouvoir exécutif près les premiers de ces Tribunaux, pour hâter la solution des affaires et en particulier des affaires de prises maritimes, p. 375. — Adresse une circulaire aux Commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels de la République pour qu'ils renseignent promptement l'administration sur tout ce qui intéresse la sûreté intérieure, p. 394. — Adresse une circulaire aux Tribunaux civils des départements pour faire accélérer le jugement des affaires relatives aux prises maritimes, p. 423. — Signataire, comme président, d'un arrêté du Directoire, du 22 mars 1798, portant annulation d'un arrêté de Blanchard qui défend à Mahieu de procéder devant les Tribunaux relativement à des effets par lui souscrits, p. 484. — Plaide contre Dufort et Barba : contrefaçon des œuvres de Marmontel, p. 582. — Plaide contre Garnery : contrefaçon des *Contes moraux* de Marmontel, p. 585.

Notice biographique, II, p. 921. — Principales publications, p. 922. — Cède sa place à Moure, p. 927. — Son discours lors de l'installation de M. Lasagni, p. 950.

MERLIN DE DOUAI (Antoine-François-Eugène), lieutenant général. Député du Nord, pair de France, II, p. 922.

Mer Rouge. Société de commerce de la Mer Rouge, I, p. 251.

MERRY-GILLES. Marie Talon plaide contre lui et Descorches : demande en restitution d'un dépôt, II, pp. 204 et 238.

MERSAN (citoyenne Moreau de). Plaide contre la citoyenne Saint-Fargeau : paiement d'un billet au porteur de 10,000 francs, II, p. 595.

MERSAN (Moreau de). Notes biographiques, II, p. 595, n. 2.

Mersbourg-en-Souabe. Lieu de naissance de Mesmer, I, p. 141, n. 2.

MÉRY (Guerel de). Plaide contre Turpin jugement ordonnant l'exécution du contrat d'union entre les créanciers du sieur de Luxembourg, I, p. 190.

MERYAN-DALPUGET (citoyenne) femme Raphaël Azevedo. Voyez Merlan-Dalpuget.

Meslay (Rue). Messageot y habite, II, p. 922.

MESLIER (curé). Nom sous lequel a été réimprimé un ouvrage du baron d'Holbach intitulé : *Le Christianisme dévoilé, le Système de la Nature, le Bon sens*, I, p. 141, n. 1.

MESMER (Antoine). Notes biographiques, I, p. 141, n. 2.

MESNARD (J.-B.), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Bazin, II, p. 443, n. 2.

Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise). Parent y est né, le 13 décembre 1755, II, p. 930.

Mesnilmontant (Parc de). Bail d'une pièce de terre faisant partie de ce parc, I, p. 765.

MESSAGEOT (Laurent). Introd, p. LXVI.

Elu juge suppléant, I, p. 448. — Fait partie du Tribunal du 5e arr., p. 221. — Siège le 3 avril 1793 : lecture de la loi relative au respect dû aux Juges ; règlement des audiences ; exécution des lois relatives au notariat, etc., p. 428. — Siège le 20 avril 1793 : dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 440. — Siège le 18 juillet 1793 : plainte contre un avoué, p. 524. — Siège le 20 juillet 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 526. — Siège le 24 juillet 1793 : rectification d'un jugement erroné, p. 527. — Siège le 6 août 1793 : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, p. 541. — Siège le 16 août 1793 : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547. — Siège le 24 août 1793 un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Siège le 26 août 1793 : dommages-intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, p. 559. — Siège le 30 août 1793 : arrêté ordonnant que les causes sujettes à communication viendront à l'audience du jeudi, p. 563. — Siège le 17 septembre 1793 : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Siège le 1er octobre 1793 : paiement des leçons de dessin données aux pages du ci-devant duc de Bouillon, p. 594. — Siège le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) : tutelle dative, p. 660. — Siège le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : nullité d'une obligation, p. 661. — Siège le 12 pluviôse an II (31 jan-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

vier 1794) : dénonciation calomnieuse, p. 665. — Siège le 19 pluviôse an II (17 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Siège le 28 pluviôse an II (16 février 1794), arrêté ordonnant que le greffier enverra chaque décade au ministre de la justice le relevé des jugements, p. 673. — Siège le 11 ventôse an II (1er mars 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 680. — Le même jour : rejet d'une demande d'indemnité, p. 684. — Siège le 27 ventôse an II (17 mars 1794), p. 687. — Siège le 16 germinal an II (5 avril 1794) : autorisation donnée à un co-débiteur solidaire d'interjeter appel d'un jugement au nom du curateur à la succession vacante de son co-débiteur, p. 696. — Siège le 29 germinal an II (18 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 706. — Siège le 15 floréal an II (4 mai 1794) : actes arbitraires ; détention et exil ; dommages-intérêts, p. 723. — Siège le 24 floréal an II (13 mai 1794) : interdiction, p. 729. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, p. 732. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, p. 733. — Siège le 7 prairial an II (26 mai 1794) : fournitures de viande faites aux ci-devant Mathurins ; action solidaire contre chacun d'entre eux, p. 742. — Siège le 22 prairial an II (10 juin 1794) : paiement de travaux de serrurerie faits à la Salpetrière, p. 753. — Siège le même jour : nullité de billets souscrits, p. 754. — Siège le 24 prairial an II (12 juin 1794) : le droit d'appel est personnel, p. 754. — Siège le 24 prairial an II (12 juin 1794) : usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, p. 756.

Notice biographique, II, p. 922. — Est remplacé par Métivier, p. 923.

Messageries. Entreprise des messageries des environs de Paris, II, p. 320 et n. 1.

Métivier (Pierre) ou Metiviez ou Metiviers. Introd. pp. LXVI et LXXVII.

Élu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 5e arr., p. 421. — Nommé au Tribunal révolutionnaire, p. 423. — Siège au Tribunal du 5e arr. le 22 mai 1793 : honoraires de médecin, p. 468. — Siège le 23 mai 1793 : suppression du privilège des chaises à porteurs de la Cour, p. 470. — Siège le 5 juin 1793 : contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Siège le 12 juin 1793 : question d'état, prescription, p. 492. — Siège le 15 juin 1793 : restitution de sommes indûment retenues aux cochers par l'entrepreneur des voitures de la Cour, p. 496. — Siège le 18 juin 1793 : *Journal du soir* ; usurpation du titre, p. 497. — Siège le 28 juin 1793 : un Tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. — Siège le 3 juillet 1793 : saisie d'une voiture armoriée, p. 512. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : dommages-intérêts pour la perte d'un manuscrit, p. 601. — Siège le 29 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : partage ; succession, p. 609. — Siège le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) : révocation de donation pour cause d'ingratitude, p. 637. — Siège le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : dommages-intérêts pour plainte calomnieuse, p. 639. — Siège le 28 frimaire an II (18 décembre 1793) : réparation d'honneur par acte au greffe, p. 646. — Siège le 2 germinal an II (22 mars 1794) : communication du testament d'Holbach, p. 689. — Siège le 16 germinal an II (5 avril 1794) : autorisation donnée à un co-débiteur solidaire d'interjeter appel d'un jugement au nom du curateur à la succession vacante de son co-débiteur, p. 696. — Siège le 29 germinal an II (18 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 706. — Siège le 15 floréal an II (4 mai 1794) : actes arbitraires ; détention et exil ; dommages-intérêts, p. 723. — Siège le 24 floréal an II (13 mai 1794) : interdiction, p. 729. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, p. 732. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, p. 733. — Siège le 7 prairial an II (26 mai 1794) : fournitures de viande faites aux ci-devant Mathurins ; action solidaire contre chacun d'entre eux, p. 742. — Siège le 22 prairial an II (10 juin 1794) : paiement de travaux de serrurerie faits à la Salpetrière, p. 753. — Siège le même jour : nullité de billets souscrits, p. 754. — Siège le 24 prairial an II (12 juin 1794) : le droit d'appel est personnel, p. 754. — Siège le 27 prairial an II (15 juin 1794) : usurpation de procuration et certificat de civisme pour plaider, p. 756. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public du 12 messidor an II (30 juin 1794) nommant divers magistrats, p. 773. — Siège le 23 messidor an II (11 juillet

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1794) : pension viagère, p. 781. — Siège le 24 messidor an II (12 juillet 1794), diffamation, p. 784. — Siège le 28 messidor an II (16 juillet 1794) : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli, p. 785. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), p. 797. Siège le 26 thermidor an II (13 août 1794) : Molc est déclaré non recevable dans ses demandes contre la veuve Masson, II, p. 11. — Notice biographique, p. 922.

Metz. De Mony était premier président du parlement de Metz, I, p. 408, n. 2. — Lieu de naissance de Rœderer, p. 700, note.

Cusline y est né, en 1740, II, p. 434, note. — Anthoine y est mort, le 19 août 1793, p. 855. — Est natif de Metz, p. 856. — Rœderer y est né, le 15 février 1754, p. 933.

Meudon. De Champcenetz était gouverneur de Meudon, I, p. 686, note 4. — Le bailliage de Meudon ressortissait du parlement de Paris, p. 789, note.

Meudon (Bailliage royal de). Notice, I, p. 789, n. 2.

Meudon (Le val de). I, p. 789, note.

MEULAN (Charles-Jacques-Louis de). Notes biographiques, I, p. 793, note.

MEULAN (Elisabeth-Charlotte-Pauline de). Notes biographiques, I, p. 793, n. 1.

MEULEN (héritiers). Polin Vauvineux plaide contre eux et autres : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, II, p. 302.

MEUNIÉ (Albert-Charles), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Poullier, II, p. 454, n. 2. — Continue l'étude Pierre Lalleman, qui a été notaire depuis le 17 juillet 1798 jusqu'au 23 août 1808, p. 531, n. 2.

MEUNIER, notaire à Tournon, I, p. 542.

Meurthe. Boulay est originaire de la Meurthe, II, p. 656, note.

MEUS (Laurès du), conseiller honoraire à la Grand'Chambre, demeurant rue de la Verrerie. Publication de son testament, à l'audience du Tribunal du 3e arrondissement, le 15 février 1791; décédé le 10 mars 1790, I, p. 36 et note.

Meuse. De Sainte-Aulaire est préfet de ce département et député du même département en 1815, II, p. 649, note. — Grandvallet y est envoyé en mission, p. 900.

MÉZENGE. Selves plaide contre lui : bureau de correspondance de Bernard Montigny, II, p. 479. — Le même plaide contre lui : agence d'affaires dite établissement Montigny ; restitution de titres et reddition de comptes, p. 563.

MÉZERETS (Morin de). Sa femme, née Panlin Agathe, obtient contre lui le divorce pour injure grave, I, p. 456.

MEZIERES (citoyenne), artiste du *Théâtre Louvois*, II, p. 437.

MEZIERES. Gavoty plaide contre lui, Lenoir et autres : revendication d'objets mobiliers, II, p. 288.

Mézières. Lazare Carnot entre, comme lieutenant en second du génie, à l'École de Mezières, II, p. 522, note.

MIACZINSKI (Joseph). Notes biographiques, I, p. 638 et n. 1.

MICALEF. Gion plaide contre lui : le courtier de la malle; responsabilité du transporteur, I, p. 750.

MICHAU-MONTBLIN. Condamné à payer 5,214 francs à Léonard Lefond pour ouvrages de peinture, II, p. 659. — Voyez Montblin (Michau de).

MICHAUD. Fait la biographie de Boucher-Rene, II, p. 868.

MICHAELT-LANNOY (François-Joseph). Introd., p. LXVI.

Elu juge le 16 février 1793, I, p. 416. — Président du Tribunal du 5e arrt, p. 421. — Préside le 3 avril 1793 : lecture de la loi relative au respect dû aux juges : règlement des audiences ; exécution des lois relatives au notariat, etc... p. 428. — Préside le 12 avril 1793 : sursis accordé aux avoués et huissiers pour justifier du certificat de civisme, p. 434. — Plaide le 13 avril 1793 : Mager est condamné à payer aux Plumets la moitié de leur salaire sur les braises entrées par les barrières, p. 436. — Préside le 20 avril 1793 : dommages-intérêts pour persécution et détention arbitraire, p. 440. — Préside le 23 avril 1793 : jugement qui règle les bases d'un compte, p. 445. — Siège le 27 avril 1793 : honoraires alloués à un médecin pour le traitement de la maladie anti-sociale, p. 450. — Préside le 3 mai 1793 : deux jugements concernant les Plumets porteurs de charbon et Mager, p. 455. — Préside le 7 mai 1793 : le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile du mineur, p. 458. — Siège le 8 mai 1793 : restitution de la dot avec les intérêts depuis le jour du divorce, p. 460. — Préside le 22 mai 1793 : honoraires de médecin, p. 468. — Préside le 23 mai 1793 : suppression du privilège des chaises à porteurs de la Cour, p. 470. — Préside le 5 juin 1793 : contributions des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 483. — Préside le 12 juin 1793 : question d'état ; prescription, p. 492. — Préside le 15 juin 1793 :

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

restitution de sommes indûment retenues aux cochers par l'entrepreneur des voitures de la Cour, p. 496. — Préside le 18 juin 1793 : *Journal du Soir*, usurpation de titre, p. 497. — Préside le 28 juin 1793 : un tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 509. — Le même jour, saisie d'une voiture armoriée, p. 512. — Préside le 18 juillet 1793 : plainte contre un avoué, p. 524. — Préside le 20 juillet 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 526. — Préside le 24 juillet 1793 : rectification d'un jugement erroné, p. 527. — Préside le 6 août 1793 : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, p. 541. — Préside le 16 août 1793 : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, p. 547. — Préside le 24 août 1793 : un époux divorcé et qui convole en secondes noces ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Préside le 26 août 1793 : dommages-intérêts prononcés en réparation de mémoires diffamatoires, p. 559. — Préside le 29 août 1793 : annulation d'un jugement de débouté d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562. — Préside le 30 août 1793 : arrêté ordonnant que les causes sujettes à communication viendront à l'audience du jeudi, p. 563. — Préside le 17 septembre 1793 : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Préside le 1er octobre 1793 : paiement des leçons de dessin données aux pages du ci-devant duc de Bouillon, p. 594. — Préside le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793), dommages-intérêts pour la perte d'un manuscrit, p. 601. — Préside le 29 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : partage, succession, p. 609. — Préside le 22 frimaire an II (12 décembre 1793) : révocation de donation pour cause d'ingratitude, p. 637. — Préside le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : dommages-intérêts pour plainte calomnieuse, p. 639. — Préside le 28 frimaire an II (18 décembre 1793), réparation d'honneur par acte au greffe, p. 646. — Préside le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : pièces retenues par un avocat jusqu'au paiement de ses honoraires, p. 653. — Préside le 26 nivôse an II (15 janvier 1794) : tutelle dative, p. 660. — Préside le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794), nullité d'une obligation, p. 661. — Préside le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : dénonciation calomnieuse, p. 665. — Préside le 19 pluviôse an II (7 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Préside le 27 pluviôse an II (16 février 1794) : arrêté ordonnant que le greffier enverra, chaque décade, au ministre de la justice, le relevé des jugements p. 673. — Préside le 11 ventôse an II (1er mars 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 680. — Le même jour : rejet d'une demande d'indemnité, p. 681. — Préside le 27 ventôse an II (17 mars 1794), p. 687. — Préside le 2 germinal an II (22 mars 1794) : communication du testament d'Holbach, p. 689. — Préside le 16 germinal an II (5 avril 1794) : autorisation donnée à un co-débiteur solidaire d'interjeter appel d'un jugement, au nom du curateur à la succession vacante de son co-débiteur, p. 696. — Préside le 29 germinal an II (18 avril 1794) : dommages-intérêts pour diffamation, p. 706. — Préside le 15 floréal an II (4 mai 1794) : actes arbitraires, détention et exil ; dommages-intérêts, p. 723. — Préside le 24 floréal an II (13 mai 1794) : interdiction, p. 729. — Préside le 26 floréal an II (15 mai 1794) : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, p. 732. — Préside le 26 floréal an II (15 mai 1794) : procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, p. 733. — Préside le 7 prairial an II (26 mai 1794), fournitures de viande faites aux ci-devant Mathurins ; action solidaire contre chacun d'entre eux, p. 742. — Préside le 22 prairial an II (10 juin 1794) : paiement des travaux de serrurerie faits à la Salpêtrière, p. 753. — Préside le même jour : nullité de billets souscrits, p. 754. — Préside le 24 prairial an II (12 juin 1794) : le droit d'appel est personnel, p. 754. — Préside le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public du 12 messidor an II (30 juin 1794) nommant divers magistrats, p. 773. — Préside le 23 messidor an II (11 juillet 1794) : pension viagère consentie sur les appointements d'une place de professeur d'iconographie au Muséum, p. 781. — Préside le 24 messidor an II (12 juillet 1794) : diffamation, p. 784. — Préside le 28 messidor an II (16 juillet 1784) : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour détourner l'actif de la faillite, p. 785. — Préside le 3 thermidor an II (27 juillet 1794), p. 797.

Préside le 26 thermidor an II (13 août 1794) : Molé est déclaré non re-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

cevable dans ses demandes, II p. 11. — Préside le 5 fructidor an II (22 août 1794) : apposition de scelles sur le greffe d'une justice de paix ; abus d'autorité, p. 21. — Préside le 13 fructidor an II (30 août 1794) : même affaire, p 24 — Preside le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : privilège des spectacles de Rouen p. 44. — Préside le 26 brumaire an III (16 novembre 1794) : privilèges des spectacles de Rouen, p 61. — Nommé par le Directoire juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, p 252 — Siège le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse, faits révolutionnaires ; amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520 — Siége le 6 fructidor an IV (23 août 1798) : référé au Corps législatif, p. 555. — Préside le 15 floréal an VII (4 mai 1799) : paiement de somme, p. 651. — Préside le 26 floréal an VII (15 mai 1799) : paiement de somme, p. 653. — Préside le 8 prairial an VII (27 mai 1799) : condamnation au paiement du solde d'une année de loyer, p. 657. — Préside le 12 prairial an VII (31 mai 1799) : jugement qui condamne Michau Montblin à payer 5.214 fr. pour ouvrages de peinture, p. 659. — Préside le 13 prairial an VII (1er juin 1799) : estimation d'immeubles dependant de la succession Laverdy, p. 661. — Preside le 22 prairial an VII (10 juin 1799) : Sageret est condamné au paiement de loyers, p. 665. — Le même jour : paiement du solde d'un mémoire, p. 665. — Préside le 23 prairial an VII (11 juin 1799) : plaidoyer injurieux, dommages-interêts, p. 665. — Préside le 14 messidor an VII (22 juin 1799) : paiement d'un billet échu, p. 668. — Préside le 5 messidor an VII (23 juin 1799) : provision alimentaire pendant la liquidation des reprises d'une femme divorcée, p 669. — Préside le 6 messidor an VII (24 juin 1799) : paiement de somme, p 669. — Préside le 9 messidor an VII (24 juin 1799) : constatation relative a l'administration du *Théâtre des Arts*, jugement contradictoire, p. 672. — Préside le 12 messidor an VII (30 juin 1799) : paiment de somme, p. 675. — Le même jour : paiement de somme, *même page*. — Le même jour : paiement de somme, p. 676 — Le même jour : paiement de somme, *même page*. — Préside le 17 messidor an VII (5 juillet 1799) : enfant naturel ; succession ; partage, p. 677. — Le même jour : condamnation à payer 1.050 fr., p. 677. — Préside le 18 messidor an VII (6 juillet 1799) : frais de fourrière d'un cheval, p. 677 — Preside le 22 messidor an VII (10 juillet 1799) : partage de la succession de Marie-Louise-Armande de Heudel, veuve de Nicolas-Joseph Morin de Banneville, p 681 — Preside le 3 thermidor an VII (21 juillet 1799) : paiement de deux billets, p. 682. — Préside le 14 thermidor an VII (1er août 1799) : Conty de la Pommeraye est condamné à payer 606 fr, montant d'un billet, p. 687. — Préside le 16 thermidor an VII (3 août 1799) : restitution de bijoux remis en dépôt, p. 688 — Le même jour : Petit-Courville est condamné à payer 589 fr., montant d'un billet, p. 688. — Preside le 17 thermidor an VII (4 août 1799) : la citoyenne du Saillant est déboutée de son opposition au jugement du 4 prairial an VII, p 689. — Préside le 3 fructidor an VII (20 août 1799) : liquidation de la succession de de Gourgues, père, p. 699 — Preside le 6 fructidor an VII (23 août 1799) : paiement d'un billet, p. 701. — Préside le 9 fructidor an VII (26 août 1799) : cause renvoyée après vacation, p. 709 — Le même jour : paiement du solde d'un memoire, p 709 — Le même jour : annulation d'un bail, p. 710. — Notice biographique, p. 923. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se defier, p. 955.

Michalet-Duchateau. Boulanger plaide contre lui : fonctions des anciens substituts au Chatelet de Paris, II, p. 22.

Micheaux. Plaide contre les héritiers Michaux : protestants ; mariage *in extremis*, I, p. 275.

Michaux (Pierre-Louis), conseiller au Châtelet, p. LXXXV
Elu juge suppléant du 3e arrt, I, p. 40
Elu juge au Tribunal civil de la Seine, II, p 250. — Notice biographique, p. 923.

Michel (Barbe). Introd., p. CXXIII.
Epouse, en secondes noces, Simon Mique, I, p. 353.

Michel (Jeanne-Elisabeth). Epouse Maucuit. Mere du mineur Antoine-Desiré, I, p. 376 — Est accouchee dix mois et douze jours après la mort de son mari, p. 647.

Michel (Veuve). Tutrice du mineur Antoine-Desiré, plaide contre Maucuit et Buissonnières : un enfant ne dix mois et vingt jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, p. 376. — Proces relatif à la même affaire ; jugement contraire au precédent, p. 647 et n 2
Les heritiers Marchais plaident contre elle : rejet d'une fin de non recevoir, II, p. 397 — Marchais et consorts plaident contre elle et autres : le douaire est garanti par une

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706.

Michel (Rue). Créquy demeurait dans cette rue, I, p. 792 et note.

Michelet (Claude-Pierre-Joseph), ancien commissaire du pouvoir exécutif à Chatillon-sur-Seine. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siége à la quatrième section, le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) : demande contraire à une décision arbitrale, p. 475. — Siége le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : abus de confiance au préjudice d'un détenu ; restitution de la somme detournée, p. 486. — Siége le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Siége le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse ; faits révolutionnaires ; amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520. — Siége le 6 fructidor an VI (23 août 1798), référé au Corps législatif, p. 555. — Notice biographique, p. 923. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 935.

Michelin (citoyen). Plaide contre sa femme : demande en divorce, II, pp. 356 et 367. — Sa femme plaide contre lui : provision pendant l'instance de divorce, p. 369.

Michelin jeune, notaire. Notes biographiques, I, p. 746 et note 1.

Michelin (Louis), imprimeur à Provins. Nomination d'un curateur à sa succession vacante, II, p. 102.

Michodière (Rue de la). Magon de Lalande était domicilié dans cette rue, II, p. 84. — Rapin y demeurait, p. 244 et 494, note. — Nicolas Dutocq demeure dans cette rue, p. 607 et note.

Michu. Plaide avec d'autres artistes de l'Opéra-Comique contre Anne L'Hagay : decheance des droits à la société du *Theatre de l'Opera-Comique*, II, p. 576.

Mick-Genolt. Introd., p. CXXIV.
Nom sous lequel Mique s'engage dans un corps danois, I, p. 354.

Migelli (Aspasie Carle). Folle qui tua Feraud, d'après Claretie, II, p. 150, note.

Mignard. Généalogie de la famille Mignard, I, 337, n. 1.

Mignard (Catherine-Marguerite). Notes biographiques, I, p. 337, n. 1.

Mignard (Charles). Fils du peintre Mignard, notes biographiques, I, p. 337, n. 1.

Mignard (François-Pierre). Notes biographiques, I, p. 337, n. 1.

Mignard (Gabriel). Fils de Pierre-Rodolphe Mignard, I, p. 338.

Mignard (Gabrielle-Adéloïde). Fille d Gabriel Mignard, I, p. 338. — Epouse Mignon, devient veuve et epouse le citoyen de Gramtheville, *même page*.

Mignard (Marie-Angélique). Mère de Catherine Pois de Fougère, I, p. 338.

Mignard (Nicolas). Introd., p. CXXIII.
Originaire d'Avignon ; notes biographiques, I, p. 337, n. 1. — Achète, avec son frère Pierre, le metairie de Beaupannier, p. 339.

Mignard (Pierre-François). Introd., p. CXXIII.
Defendeur dans un procès relatif à l'exécution du testament de Mme de Fenquières, I, p. 336. — Notes biographiques, p. 337, n. 1. — Achète, avec son frère Nicolas, la grange ou métairie de Beaupannier, p. 339.

Mignard (Pierre-Rodolphe), fils de Pierre Mignard, I, p. 337, n. 1.

Mignaret. Laharpe et lui plaident contre Barba : contrefaçon de l'ouvrage intitulé *Du fanatisme dans le langage revolutionnaire*, II, p. 435.

Mignolet. Monvel plaide contre lui : appointements des acteurs ; portion saisissable, I, p. 630.

Mignolet (Joseph), horloger. Commissaire de l'union des creanciers de feu Mirabeau, I, p. 131.

Mignon. Epouse Gabrielle-Adélaïde Mignard, I, p. 338.

Mignon, serrurier. Plaide contre le citoyen Lasteyrie du Saillant : celui-ci est déboute de son opposition au jugement par défaut du 17 frimaire an VI, II, p. 616.

Mignon (Marie-Eulalie), citoyenne de Gondreville. Plaide en separation de corps ; enquête ordonnée, I, p. 448.

Mignon (Rue). De l'Etang y demeure, II, p. 872.

Milan. Sergent-Marceau y émigre, II, p. 48.

Miler (Louis-Philippe-Joseph), prince français, est condamné à lui payer 4.000 livres, prix d'une lampe, I, p. 140.

Millan. Plaide contre la citoyenne Bernardin : bail ; congé : droit garanti par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, I, p. 722.

Millard. Plaide contre les héritiers Oeselin et autres : liquidation d'une société formée pour acquérir en commun des droits successifs, II, p. 284.

Miller de Précarré (Alexandre-Théodore), ancien substitut du procureur général du Parlement, électeur de la section de l'Ile-Saint-Louis. Elu juge suppléant de Paris, le 17 décembre 1790, I, pp. 5-6. — Juge du 3e arr.,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

p. 8. — Etait absent le jour de l'installation, p. 11. — Siége le 27 janvier 1792 : huissiers et avoués obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160 — Siége le 2 mars 1792 : infraction à la loi des 27 septembre-6 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, p. 173. — Siége le 3 mars 1792 : jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés-crieurs, p. 175. — Siége le 14 mars 1792 : demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée *Le Retour du père Gérard à sa ferme*, p. 183. — Le même jour : huissiers poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre-6 octobre 1791, p. 184. — Siége le 15 juin 1792 : demande en restitution du manuscrit de la pièce *Le Retour du père Gerard à sa ferme*, p. 252. — Siége le 1er septembre 1792 : jugement relatif aux patentes des huissiers, avoués et commis-greffiers, p. 302. — Siége le 7 septembre 1792 : terre de Pecquigny ; restitution de droits indûment perçus, p. 307. — Siége le 10 octobre 1792 : procès au sujet d'actes sous-seings privés, p. 322. — Siége le 3 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 329 — Siége le 14 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 332.

Notice biographique, II, p. 924.

Miller, notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Tollu, II, p. 537, n. 1.

Millin. Plaide contre la veuve Montmorin, qui est condamnée à payer 173 francs pour solde d'un arrêté de compte avec terme et délai d'un mois, II, p. 675

Millet La citoyenne Lefebvre-Daubigny plaide contre Millet : recherche de paternité, I, p. 506.

Millet (Jean-François), homme de loi. Défenseur officieux de Macdonach : le Tribunal rejette la demande en réparations civiles intentée par celui-ci contre Walsh-Serant, pour détention arbitraire, en vertu d'une lettre de cachet, cette demande ne lui paraissant pas prouvée, I, p. 117. — Elu greffier, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 4e arr., p. 421.

Notice biographique, II, p. 924. — Remplace La Jarriette, p. 943

Millet de Gravelle (Jean-Jacques-Joseph). Introd., p. LIII. — Sa réélection, pp. LXV et LXXVIII. — Préside l'affaire Hartley, p. XCVII et n. 1

Ancien avocat ; élu juge suppléant de Paris, le 16 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 1er arr., p. 8. — Son installation, p. 20. — Préside le Tribunal du 1er arr., le 17 septembre 1791 : affaire Fouion contre de Fonchateau, recherche de paternité, p. 109. — Préside le 30 septembre 1791 : le Tribunal décide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la garde-noble et de ne laisser subsister que la garde-bourgeoise, pp. 114 et s. — Préside le 3 octobre 1791 : le Tribunal rejette une demande en réparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 117. — Préside le 18 novembre 1791 : affaire de réparation d'honneur, p. 121. — Préside le 3 décembre 1791 : homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Gabriel-Honoré Riquetti Mirabeau, p. 131. — Préside le 9 décembre 1791 : est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt imposant à un emprunteur la condition de ne point révoquer le conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice et la procuration qu'il lui a donnée, p. 134. — Préside le 24 décembre 1791 : privilège de la dame Seguier sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Préside le 18 janvier 1792 : un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, pp. 157 et s. — Préside le 8 février 1792 : le commissaire du roi peut-il former tierce opposition aux jugements rendus sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes sujettes à communication ? p. 163. — Préside le 15 février 1792 : le Tribunal fait un règlement sur les référés, p. 164. — Préside le 18 février 1792 : liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166. — Préside le 25 février 1792 : arrêté concernant les avoués, commis-greffiers, huissiers-audienciers et autres, gardes du commerce, greffiers des juges de paix et les curés des paroisses du 1er arr., p. 167. — Préside le 13 mars 1792 : revendication par l'Etat de quinze tableaux représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, p. 186. — Préside le 6 juillet 1792 : testament d'Holbach, p. 261. — Préside le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénon-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ciation calomnieuse, p. 278. — Préside le 4 août 1792. l'engagement d'un comedien n'est pas un acte de commerce, p. 286. — Preside le 13 août 1792 publication de la loi du 10 août sur la suspension du pouvoir executif, p. 289. — Preside le 14 aout 1792 (un jugement par defaut, un expédient, huit jugements par defaut), p. 290. — Préside le 6 octobre 1792: Segur est condamné à payer diverses sommes au Trésor public, p. 319. — Le même jour: jugement ordonnant la continuation des poursuites du Tresor public contre Berlin, p. 320. — Preside le 13 octobre 1792 restitution au Trésor public, p. 323. — Préside le 29 octobre 1792: radiation d'expressions illégales dans un commandement, p. 327. — Siége le 15 novembre 1792: nullité d'une transaction, p. 333. — Preside le 31 janvier 1793: prestation de serment de Treuphème, en qualité d'auditeur à la cour martiale de l'armée de l'Intérieur p. 367. — Preside le 7 février 1793: le Tribunal est incompetent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Preside le 23 février 1793: demande en nullité d'une donation, p. 388. — Préside le 28 février 1793 séparation de biens entre Louis-Philippe-Joseph-Egalité et Louise-Marie-Adelaide de Bourbon, p. 391. — Préside le 16 mars 1793 dépôt à faire par les greffiers des juges de paix du registre des affaires terminées, p. 402. — Préside le 27 mars 1793 demande en divorce formée par un bigame, p. 411. — Préside le 27 mars 1793 dommages-interêts pour arrestation arbitraire, p. 412. — Soumis à la reelection, le 12 février 1793; obtient 39 voix au 1er tour; elu au second, par 129 voix, p. 416. — Président du Tribunal du 1er arrt, p. 419 — Nommé, par la Convention, juge du Tribunal du 1er arrt, p. 424. — Preside le 4 avril 1793: divorce et ses conséquences, p. 429 — Préside le 4 avril 1793: les habitants de Clamecy sont autorisés à faire saisir et vendre des arbres que Chevanne a fait couper, p. 430 — Preside le même jour: incompetence à raison du domicile, p. 431 — Préside le 11 avril 1793: la seule déclaration de grossesse ne donne pas droit à une provision de frais de gesine, p. 434 — Préside le 15 avril 1793 autorisation donnée a un débiteur saisi d'emprunter aux risques et périls du saisissant, p. 436. — Préside le 17 avril 1793 don d'un brevet de chanoinesse d'honneur, p. 437. — Preside le 20 avril 1793: sursis accordé aux officiers ministeriels pour justifier de leur certificat de civisme, p. 438. — Préside le même jour: droit de péage de la rivière de l'Ourcq, p. 439. — Préside le 24 avril 1793: pension de retraite de la dame Vestris et de Dugazon, p. 445. — Préside le 13 mai 1793, lecture d'un jugement du Tribunal de cassation du 21 decembre 1792, renvoyant au Tribunal du 1er arrt les contestations relatives à la succession Thierry, p. 464.—Preside le 7 juin 1793: énumération des biens saisis par les creanciers de Philippe-Egalité, p. 489. — Preside le 13 juin 1793: dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux, p. 495. — Préside le 25 juillet 1793: injonction aux avoues, hommes de loi et huissiers, sous peine d'interdiction, de justifier dans la huitaine du certificat de civisme, p. 528. — Préside le 3 août 1793 lecture et execution du décret du 26 juin 1793, portant que les juges opineront à haute voix et en public, p. 539. — Le même jour: nouveau delai de huitaine accordé aux avoues, etc., pour justifier de leur certificat de civisme, p. 539. — Preside le 7 août 1793: contrat de vente annulé, p. 541. — Préside le 9 août 1793: restitution au Tresor public de sommes dépensées sans autorisation par le ministre des affaires étrangeres pour l'amenagement de ses bureaux, p. 542. — Le même jour: exécution du décret du 12 septembre 1793, qui annulle l'échange du ci-devant comté de Sancerre, p. 543. — Preside le 16 août 1793 nullite absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'Etat, p. 545. — Préside le 17 août 1793: prorogation de delai accorde aux avoués, etc., pour justifier de leur certificat de civisme, p. 551 et n. 1. — Préside le 22 août 1793: condamnation de la veuve Mirabeau à payer diverses dettes, p. 553. — Preside le 10 septembre 1793: délai de quinzaine accordé aux avoués, etc, pour produire leurs certificats de civisme, p. 568. — Preside le 11 septembre 1793: restitution au Tresor public de sommes indûment payées par le ministère de Brienne, p. 570. — Le même jour: restitution au Tresor public de sommes indûment payées, p. 571. — Préside le 27 septembre 1793: les comediens ne peuvent être congediés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, p. 589. — Préside le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793): liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Preside le 21 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793): certificats de civisme, p. 602. — Preside le 14 brumaire an II (4 novembre 1793): liquidation de la succession vacante

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

de Delessart, p. 619. — Préside le 22 brumaire an II (12 novembre 1792) : lettres de représailles contre les habitants de la République de Gênes, p. 620. — Préside le 24 brumaire an II (14 novembre 1793) : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622. — Préside le 12 frimaire an II (2 décembre 1793) : indemnité due pour expropriation, p. 631. — Préside le 13 frimaire an II (3 décembre 1793) : dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 633. — Préside le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : appointements d'une danseuse ; paiement par privilège, p. 635. — Préside le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) : demande en remise d'un enfant ne d'un mariage dissous par le divorce, p. 637. — Préside le 24 frimaire an II (14 décembre 1793) : dot ; restitution, p. 638. — Préside le 26 frimaire an II (16 décembre 1793). rupture d'un engagement d'un musicien, p. 641. — Préside le même jour : recherche de paternité, p. 642. — Préside le même jour : acteur ; engagement, *même page*. — Préside le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 646. — Préside le 12 nivôse an II (1er janvier 1794) : demande en dommages-intérêts pour actes arbitraires et prévarication, p. 652. — Préside le 19 nivôse an II (8 janvier 1794) : libraires condamnés à des dommages-intérêts pour contrefaçon des *Mémoires de Latude*, p. 657. — Préside le 2 pluviôse an II (21 janvier 1794) : union des créanciers de la succession du maréchal de Richelieu, p. 662. — Préside le 14 pluviôse an II (2 février 1794) : engagement des comédiens à l'année, p. 667. — Préside le 9 ventôse an II (27 février 1794) : opposition au jugement précédent, p. 668, n. 1. — Préside le 18 pluviôse an II (6 février 1794) : recherche de paternité ; frais de gésine, p. 669. — Préside le 22 pluviôse an II (10 février 1794) : saisie ; revendication, p. 672. — Préside le 13 ventôse an II (3 mars 1794) : Malesherbes est condamné à payer des arriérages, p. 682. — Préside le 21 ventôse an II (11 mars 1794) : nullité de dispositions à cause de mort, p. 685. — Préside le 8 germinal an II (28 mars 1794) : créances contre les émigrés ; procédure à suivre en vertu de la loi du 25 juillet 1793, p. 691. — Préside le 21 germinal an II (10 avril 1794). bail d'un pavillon des bâtiments Egalité (Palais-Royal), p. 697. — Préside le 24 germinal an III (13 avril 1794) : retrait féodal et censuel : application des décrets des 26 mai et 18 septembre 1793, p. 698. — Préside le 26 germinal an II (15 avril 1794). condamnation au paiement d'une reconnaissance de dette, p. 700. — Préside le 27 germinal an II (16 avril 1794) : demande en paiement d'avances, frais et honoraires, p. 704. — Préside le 27 germinal an II (16 avril 1794). paiement d'arrérages d'une pension à l'ancien chef de cafe de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704. — Préside le 28 germinal an II (17 avril 1794) : installation de trois juges nommés par arrêté du Comité de Salut public, p. 705. — Préside le 3 floréal an III (22 avril 1794) : vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant roi, p. 710. — Préside le 5 floréal an II (24 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour abus d'autorité, p. 712. — Préside le 7 floréal an II (26 avril 1794) : diffamation et injures publiques, p. 717. — Préside le 17 floréal an II (6 mai 1794) : société de l'Encan national, p. 725. — Préside le 18 prairial an II (6 juin 1794) : Saint-Hurugue et Sartine fils sont condamnés à des paiements de sommes envers Vaillant, p. 748. — Préside le 1er messidor an II (19 juin 1794) : un père ne saurait être responsable des séduction et grossesse attribuées à son fils, p. 757. — Préside le 2 messidor an II (20 juin 1794) : demande en paiement de droits d'auteur, p. 760. — Préside le 5 messidor an II (23 juin 1794) : paiement de gages et fournitures, p. 763. — Préside le 12 messidor an II (30 juin 1794) : paiement de gages, p. 766. — Préside le 13 messidor an II (1er juillet 1794) : cause continuée à une autre audience, p. 768. — Remplace par La Jarriette, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le destitue, p. 773.

Préside le 17 thermidor an II (4 août 1794) : présentation du Comité de Salut public ordonnant que Millet reprendra ses fonctions de président, II, p. 6. — Préside le 27 thermidor an II (14 août 1794) : fournitures d'ameublement pour les Tribunaux de Paris, p. 12. — Le même jour : serment de Turrel, notaire, p. 13. — Préside le 14 fructidor an II (31 août 1794) : honoraires d'un chirurgien, p. 25. — Préside le 18 fructidor an II (4 septembre 1794) : privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacles, p. 26. — Préside le 24 fructidor an II (7 septembre 1794) : liquidation de la charge de major de la prévôté de l'Hôtel, p. 27. — Préside le 28 fructidor an II (14 septembre 1794) : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs ; jugement de partage, p. 31. — Préside le 5 vendémiaire an III (26 septembre 1794) : pension viagère consentie sur les appointements d'un professeur d'iconogra-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

phie au Muséum, p. 33. — Préside le 12 vendémiaire an III (3 octobre 1794) : vente d'office et pratique de notaire; contre-lettre; restitution, p. 34. — Préside le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794) : demande en restitution, p. 58. — Préside le 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794) : recouvrements, p. 39. — Préside le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) : réclamation d'état, p. 40. — Préside le 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794) : restitution au Trésor public, p. 42. — Préside le 26 vendémiaire an III (17 octobre 1794) : arbitre ; honoraires exagérés ; taxe, p. 43. — Préside le 1er brumaire an III (22 octobre 1794) : législation suivie, mort civile; administration du mari, p. 45. — Préside le 3 brumaire an III (24 octobre 1794) : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, p. 46. — Préside le 4 brumaire an III (25 octobre 1794) : condamnation solidaire contre tous les membres d'une société commerciale, p. 49. — Préside le 12 brumaire an III (2 novembre 1794) : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 54. — Préside le 13 brumaire an III (3 novembre 1794) : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, p. 55. — Préside le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : arbitre ; honoraires exagérés; taxe, p. 57. — Préside le 3 frimaire an III (23 novembre 1794) : divorce ; hitispendance, p. 64. — Préside le 14 frimaire an III (4 décembre 1794) : on ne peut contraindre un créancier qui a pris la voie criminelle contre son débiteur à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, p. 66. — Préside le 15 frimaire an III (5 décembre 1794) : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, p. 68. — Préside le 23 frimaire an III (13 décembre 1794) : pension viagère, p. 70. — Préside le 4 nivôse an II (24 décembre 1794) : la citoyenne de Pestre est condamnée à payer une obligation, p. 73. — Préside le 8 nivôse an III (28 décembre 1794) : mineure ; femme divorcée; recherche de paternité ; enfant conçu pendant le divorce ; frais de gésine: partage d'opinions, p. 73. — Préside le 12 nivôse an III (1er janvier 1795) : paiement de somme, p. 76. — Préside le 23 nivôse an III (12 janvier 1795) ; autorisation donnée à la veuve Henault de Séchelles de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de son mari et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 83. — Siège le 11 pluviôse an III (30 janvier 1795) : tableau vendu comme étant de Rubens ; expertise, p. 89. — Préside le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : demande en restitution de deux pelletées de charbon indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, p. 92. — Préside le 22 pluviôse an III (10 février 1795) : paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, p. 94. — Siège le 25 pluviôse an III (13 février 1795) : scelles apposés au domicile d'un accusé, acquittement et mise en liberté, frais de gardien de scellés, p. 97. — Siège le 2 ventôse an III (20 février 1795) : paiement de somme, p. 100. — Le même jour : absence d'un artiste sans congé : déchéance de ses droits de sociétaire; dommages-intérêts, p. 100. — Siège le 11 ventôse an III (1er mars 1795) : demande en paiements de billets dus par la succession vacante de Chamfort, p. 104. — Siège le 17 ventôse an III (7 mars 1795) : dépôt fait en numéraire à l'époque de la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 107. — Siège le 23 ventôse an III (13 mars 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel; demande d'envoi en possession de la succession Marpeou, p. 112. — Préside le 1er germinal an III (21 mars 1795) : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud ; succession d'Estaing, p. 117. — Siège le 14 germinal an III (3 avril 1795) : nullité de la vente d'une charge hypothécaire des écuries du ci-devant Roi consentie après la suppression de cette charge, p. 127. — Siège le 1er floréal an III (20 avril 1795) : lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Châteaurenaud : succession d'Estaing, p. 132. — Siège le 17 floréal an III (6 mai 1795) : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France; droits de son enfant naturel, p. 139. — Préside le 12 messidor an III (30 juin 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages-intérêts, p. 160. — Siège le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : vente de café et de cassonnade, p. 184. — Siège le 3 fructidor an III (20 août 1795) : annulation par le Comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation ; séparation des pouvoirs; refere à la Convention, p. 198. — Siège le 6 fructidor an III (23 août 1795) : garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, p. 200. — Le même jour : règlement des travaux du Palais de Justice, p. 201. — Préside le 2 fructidor an III (29 août 1795) : demande en restitution d'un dépôt, p. 204. — Préside le 14 fructidor an III (31 août 1795) : droits du

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mari sur l'administration des biens de la femme, d'après la législation suisse de Fribourg, p. 207. — Préside le 15 fructidor an III (1er septembre 1795) : les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 207. — Préside le 18 fructidor an III (4 septembre 1795) : contestation d'état de fille naturelle, p. 209. — Siège le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) : paiement de décorations destinées aux représentations du *Siège de Granville* et du ballet de *Pizarre*, p. 229. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795), dissolution de la société du journal *Le Républicain français*, p. 230. — Préside le 12 brumaire an IV (3 novembre 1795) : paiement du déménagement de la salle des concerts du chanteur Garat, p. 232. — Préside le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) : honoraires de médecin, p. 233. — Préside le 22 brumaire an IV (13 novembre 1795) : revendication d'un meuble de lampas, p. 235. — Préside le 23 brumaire an IV (14 novembre 1795) : propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, maison Egalité, p. 236. — Préside le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : paiement d'une obligation souscrite au profit de Delaytac, p. 237. — Préside le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795) : demande en restitution de dépôt, p. 239. — Siège le 5 frimaire an IV (26 novembre 1795) : vente d'une vache au prix de 5,000 livres, p. 245 et note. — Préside le 6 frimaire an IV (27 novembre 1795), la dernière audience du Tribunal du 1er arrt, p. 246. — Le 5 janvier 1792, prend part à une conférence chez le ministre de la justice, p. 752, note. — Prend part aux autres conférences chez le Garde des Sceaux, pp. 753, 756, 757, 758, 764, 767, 769, 772, 777, 779, 782, 784, 787, 788, 794, 795, 797, 799, 813, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 852. — Notice biographique, p. 924.

Millin, directeur d'un journal imitant le *Journal du Soir*, II, p. 492, note.

Million (Louis-Marie), notaire, à Nanterre. Sa prestation de serment, II, p. 747. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Milly (de), avoué. Occupe pour Maussion devant le Tribunal du 1er arrt : le Tribunal accorde à celui-ci la garde bourgeoise de ses deux enfants, I, p. 115.

Milly (Louis-Sezin), ancien juge. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine : démissionnaire avant l'installation, II, p. 252. — Notice biogr., p. 924.

Milly. Poncelin, est serrurier à Milly, I, p. 690.

Milne. La fille Mathey plaide contre lui : déclaration de paternité, arbitrage, II, p. 6.

Minden. Bataille de Minden, II, p. 84, note. — Le père d'Hérault de Séchelles y est tué, p. 903.

Minerve (Château de). Situé en Languedoc, II, p. 184, note.

Mineur. Voyez Tutelle.
Mineur; engagement au théâtre dédit, II, p. 406.

Minier (Alexandre), orfèvre, II, p. 925.

Minier (Charles), avocat, administrateur du département de Paris. Introd., p. xxxix.
Elu juge de Paris, le 2 décembre 1790, I, p. 4. — Juge du 2 arrt, p. 8, — Substitut du Tribunal criminel, p. 10. — Son installation comme juge du 2e arrt, p. 16. — Siège le 9 septembre 1791 : le Tribunal se déclare incompetent pour prescrire aux huissiers les formalités à observer en sujet des ajournements et significations à faire à ceux qui sont à l'étranger, p. 108. — Siège le 24 septembre 1791 : lecture et transcription de la Constitution des 3-14 septembre 1791, p. 111.
Notice biographique, II, p. 924.

Minimes (Couvent des). Situé place Royale Introd., p. l.
Emplacement d'un Tribunal de Paris, I, p. 10, n. 2.
Les Tribunaux sont convoqués pour se réunir à celui des Minimes de la Place Royale, afin de se rendre à la fête civique décrétée en l'honneur du maire d'Etampes, mort pour la défense de la loi, II, p. 808. — Les Tribunaux se réunissent aux Minimes pour la Fédération, comme à la dernière fête en l'honneur de Simonneau, maire d'Etampes, mais sans appareil de déjeuner aux Minimes à cause de l'heure trop matinale indiquée pour la réunion (sept heures), et à cause des dépenses trop onéreuses pour ce Tribunal, p. 817.

Mioulle, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Mique, fils de Simon Mique. S'embarque sur un corsaire; on le croit mort; il s'engage dans un corps danois sous le nom de Mick-Genoli; il se marie à Martha Arenfeld; il revient en France, ses procès; on soutient qu'il n'est autre qu'un certain Mougenot, il réclame ses biens et son état contre Richard Mique, I, pp. 353, 354, 355 et 356. — Procès relatif à la même affaire, p. 440.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Migue (Richard). Introd., p. CXXIV.
Condamné à des dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, I, p 353 — Procès relatif à la même affaire, p. 440.

Migue (Simon). Introd., p CXXIII et suiv.
Macon et architecte, I, p 353. — Epouse, en premières noces, Françoise Royal, et en secondes noces, Barbe Michel, *même page*

Mirabeau (Citoyenne). Du Saillant plaide contre elle : succession de Victor Riquetti-Mirabeau père et de sa femme, II, pp. 384, n 2 et 414. — La veuve David plaide contre elle et la veuve Carris : succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor Riquetti Mirabeau, p. 515.

Mirabeau (Elisabeth-Charlotte Riquetti de). Epouse du Saillant, II, p 414, n. 2. — Rhetier plaide contre elle et son mari : estimation des loyers de la maison Mirabeau, p. 585. — Plaide contre son mari : séparation de biens, p. 648. — Notes biographiques, p. 725, n. 1. — Plaide avec son mari contre la citoyenne Horville, femme Paris : succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor Riquetti Mirabeau, p. 730. — Plaide contre son mari : séperation de biens, p. 732.

Mirabeau (Gabriel-Honoré Riquetti) et ses héritiers. Boutade de Mirabeau contre les gens de justice. Introd., p. XXV. — Combat et fait rejeter l'innovation du jury civil, p XXXIII. — Soutient Thouret dans la discussion au sujet de la suppression des procureurs, pp. XLVI, CCXIII.
Grand orateur de la Révolution, prête son appui, avec Barnave et Camus, à du Port pour faire modifier le décret de l'Assemblée nationale du 3 novembre 1790 relatif à la nomination des juges, I, p 3. — Notes biographiques, p. 131, n. 1 — Homologation de l'acte d'union de ses créanciers, p. 131. — Pontreve contre les héritiers Mirabeau (sieur et dame du Saillant) : le Tribunal du 6e arrt ordonne la continuation des poursuites, p. 196. — Procès relatif à sa succession, p. 215 et s. — Petit, reheur, plaide contre ses héritiers : le reheur a un privilège pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Nouvelles notes biographiques, p. 282, n. 2 et 3. — La Marck et de Montmorin s'entremettent entre lui et la Cour, p. 358, note.
Ses cendres sont retirées du Panthéon, II, p. 33 et note. — Sa succession et celle de sa femme, pp. 384, 414. — Notes biographiques, p. 434, n. 2. — Eut pour médecin, dans sa dernière maladie, Cabanis, p. 737, n 1. — Pétion lui tient tête, p. 933.

Mirabeau (Maison). Estimation des loyers de la maison Mirabeau, II, p. 585. — Estimation de la maison Mirabeau à Paris, p. 726.

Mirabeau (Marie-Anne-Jeanne Riquetti de). Brouillet de l'Etang plaide contre elle : elle est condamnée au paiement de 334 fr. 15 montant de trois billets échus, II, p. 641.

Mirabeau (Marie-Geneviève de Vassan, douairière de Victor Riquetti de Mirabeau). Lavaux consigne le prix d'une maison qu'il lui a achetée, I, p. 284. — Notes biographiques, p. 284, n. 2. — De Nicolai consigne le prix de vente d'une terre lui appartenant, p. 285. — Est condamnée à payer diverses dettes, p. 553. — Est condamnée à payer 200 livres à la femme Jabelot, p 686.
Sa succession, II, pp. 384, n. 2, 414, 515 et 730.

Mirabeau (Victor Riquetti, marquis de), père du grand orateur de la Révolution. Epousa Marie-Geneviève de Vassan, I, p. 284, n. 1. Notes biographiques, p. 400, n. 1. — Présentation des comptes du séquestre de sa succession, p. 400. — Nouvelles notes biographiques, p. 553, n 1. — Sa veuve est condamnée à payer diverses dettes, p. 553.

Mirabeau-Tonneau. Surnom du vicomte de Mirabeau, I, p. 284, n. 1.

Mirambeau. Duchatel y est mort, II, p. 700, note.

Mirandole (Pic de la). Plaide contre Delessert : liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf-en-Thimenais, II, p. 203. — Même affaire, sur opposition de Delessert, p. 273.

Mirecourt. Introd., p. CXI.
Haussonville est gouverneur de cette ville, I, p. 181, note.

Mironesnil (Hue de) Voyez Hue de Mironesnil.

Mission. Mission de Le Hodey en Belgique, I, p. 780

Mitouard, négociant. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132.

Mitouflet. Clevareau plaide contre lui : résiliation de bail, I, p. 516.

Mitouflet, arbitre. Le Tribunal du 3e arrt ordonne qu'il dépose son procès-verbal au greffe, I, p. 720.

Mitouflet ou Mitouflet de Beauvais (Louis-Charles), commissaire du Roi près le Tribunal du 6e arrt, I, p. 23, note. — Jugement du Tribunal du 6e arrt décidant que les expédients seront signés par toutes les parties

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

intéressées, à moins qu'au préalable les avoués ou défenseurs officieux n'aient justifié de pouvoirs *ad hoc* ; conclusions de Mitouflet, p. 104 et 105. — Ses conclusions dans le procès relatif à l'élection de Manuel dont l'éligibilité, comme Procureur de la Commune de Paris, est attaquée, p. 144 et s. — Ses conclusions au sujet du règlement du Tribunal du 6e arr. pour hâter l'expédition des causes, p. 199. — Remplacé par Delahaye, p. 300, n. 1.
Notice biographique, II, p. 925.

Mitouflet (Marie-Anne). Douaire constitué par son contrat de mariage avec feu Hubert Machais de la Trouinière, II, p. 706.

Mohemont. Affaire de Salm contre Mohemont : plaidoyer de Berryer, I, p. 362.

Moine. Voyez Versine (Moine de la).

Moirans (Jura). Lieu de naissance de de Vouglans, I, p. 552, note.
Pierre-François Muyart de Vouglans y est né, II, p. 158, note. — Augustin Muyart y demeurait, p. 216.

Moita (Corse). Lieu de naissance d'Andrei, I, p. 627, n. 5.

Molé (Mme). Pousse vers le théâtre la jeune Contat, I, p. 379, n. 1.

Molé (Messire). Président d'honneur du Parlement de Paris. Int. p. XIX.

Molé (François-René), comédien. Intr., pp. CLXXV et CCXIII.
Notes biographiques, I, pp. 107, n. 1, at 561, n. 2. Est condamné à payer à Bellot un billet de 2 000 livres, p. 561. — La citoyenne Masson-Morvillers plaide contre lui : billets souscrits afin d'obtenir le privilège des spectacles de Rouen et dont la nullité est demandée par suite de la suppression de ce privilège, p. 754.
Est déclaré non recevable dans ses demandes contre la même, II, pp. 11, 44, 61 et 162.

Molé-Champlatreux (citoyenne). Lakanal plaide contre elle : paiement de loyers ; numéraire ou papier-monnaie, II, p. 472. — Plaide contre Hautecœur Donnay : restitution de dépôt, p. 566.

Moleville. Avec Malouet et de Saint-Morin, conseille Louis XVI ; cette coterie est connue sous le nom de Comité autrichien, p. 358, note.

Moley (Le Coutenlx du). Notes biographiques, I, p. 732, n. 1. — De Mauroy plaide contre lui : traité frauduleux entre les créanciers d'un failli pour déterminer l'actif de la faillite, p. 732 et 785.
Plaide contre Mauroy : saisie-exécution annulée, II, p. 50. — Plaide contre Bosson : confiscation des biens des condamnés révolutionnairement, p. 55. — Mauroy plaide contre lui : annulation par le comité de législation de la Convention de jugements rendus par le Tribunal de cassation ; séparation des pouvoirs ; référé à la Convention, p. 198.

Molière. Fait l'éloge du peintre Mignard, I, p. 337, n. 1. — La troupe du *Théâtre du Marais* se réunit à la sienne et joue salle Guénégaud, p. 569 note.

Molière (Théâtre). Boursault y fait représenter sa pièce : *Le retour du père Gerard à sa ferme*, Introd., p. CLXXXIII.
Dirigé par Boursault, I, p. 487.
Exécution du bail de la salle de spectacle de Molière, II, pp. 390, 411 et 428.

Molina et Ce (Antoine). Plaident contre Villain XIIII et Ce : jugement du Tribunal de commerce de la Seine confirmé, II, p. 631. — Plaident contre les mêmes qui sont déboutés de leur opposition au jugement du 15 germinal an VII, p. 668. — Plaident contre les mêmes : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce, p. 678. — Plaident contre les mêmes : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce, *même page*. — Plaident contre les mêmes : deux jugements déboutant Villain XIIII et Ce de leurs oppositions aux jugements du 17 messidor an VII, p. 696. — Plaident contre les mêmes : Villain XIIII et Ce sont définitivement déboutés de leur opposition, p. 714.

Molières, près Limours (Seine et Oise). Target y est mort le 7 septembre 1806, II, p. 943.

Mollevaut, membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791 du Tribunal du 5e arr., affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Mollive (Carollon de). Carollon de Surmont lui intente une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 507.

Moltedo, député de la Corse. Introd., p. CXCVII.
Notes biographiques, I, p. 624 et n. 2.

Momet. Le Tribunal du 1er arr. le condamne, avec de la Billarderie, à la restitution du capital constituant le principal d'une rente constituée au profit de de Castera par feu le sieur de la Valette, I, p. 139.

Monaco (principauté de). Introd., p. CXXVII.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bail de la principauté de Monaco, I, p. 610.
Résiliation du bail de la principauté de Monaco; indemnité de 3,750,000 livres, II, pp. 30 et 121.

Monaco (prince de). Introd., p. CCXIII.
Voyez Matignon-Grimaldi. — Notes biographiques, II, p. 625, n. 1.

Monceau-Saint-Gervais (Rue du). Bouché d'Urmont y est né, II, p. 867. — Gomot y habite, p. 900.

Monceaux (Maison de), I, p. 490.

Monclar (Marquis de). Père de Anne de Noailles, I, p. 550, note.

Monésir. Introd., p. CCV.
Sophie femme Debrée prétend être sa fille, I, p. 586.
Procès relatif à la même affaire, II, p. 40.

Monsory. Dirige une troupe de théâtre, I, p. 569, note.

Monbrau (de). Introd., p. CLXVI.
La demoiselle Desgarcins plaide contre lui en recherche de paternité, I, p. 525.

Monestier. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biographique, p. 925.

Monestier (du Puy-de-Dôme) Benoît-Jean Baptiste. Notes biographiques, II, p. 925.

Monestier (de la Lozère) Pierre-Laurent. Notes biographiques, II, p. 925.

Monge. Fait partie du Comité chargé de la réforme du calendrier, I, p. 599, note.

Mongin, architecte. Prête serment devant le Tribunal du 3e arrt, I, p. 560.

Mongis (citoyen). La citoyenne Garnier de Villiers plaide contre lui : revendication d'objets mobiliers, II, p. 429

Mongol. Lois du Mongol, I, p. 473.

Monier. Vivant dans la maison de Colson, II, p. 75.

Moniteur (Le). Journal. Introd., p. CXIII. — I, p. 427.
Dirigé par Hia de Butenval, II, p. 194, n. 3.

Monmeny (Jean-René Lesage de), beau-père de Marie-Nicolle Godin, épouse de Fabre d'Eglantine, II, p. 395, note.

Monnaies (Cour des). La 4e section du Tribunal de la Seine y a son siège, II, p. 253.

Monnier. Plaide contre Chateauneuf-Randon, défaillant, qui est condamné à lui payer une année de loyer pour un appartement situé rue du Bac, II, p. 445.

Monnier ou Monnier. Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 3e arrondissement, I, p. 426. — Remplacé par Doillot fils, *même page*.
Notice biographique, II, p. 925.

Monnot. Exécuteur testamentaire de Gerbier; recouvrement d'une créance de Gerbier, I, p. 715

Monny. Fonde de pouvoir des héritiers Etienne : testament *ab irato* déclaré nul, I, p. 658.

Monsigny (Pierre-Alexandre de). Notes biographiques, I, p. 466, n. 1. — Jugement relatif à une pension de 10,500 livres donnée à lui et à sa femme née Chapelon-Villemagne par Egalité, p. 466.

Montagnac. Introd., p. CXXXI.
En 1777, la détention de Latude est convertie en un exil à Montagnac, I, p. 575.
Lieu de naissance de Latude, p. 600.

Montagne (section de la). Julie Coupry se présente devant le juge de paix de cette section pour déclarer qu'elle est dans son quatrième mois de grossesse des œuvres du citoyen Chabot, I, p. 670. — La citoyenne d'Aumont, femme divorcée de Grimaldi Monaco, demeurait rue de la Convention, section de la Montagne, p. 690.
Maleteste demeure rue des Piques, dans cette section, II, p. 4. — Brasdor demeure rue du Hasard, dans cette section, p. 25. — Spectacle de la Montagne, Jardin-Egalité, p. 126.

Montagne (Théâtre de la). Ancien théâtre des Beaujolais, théâtre du Palais Royal d'aujourd'hui. Introd., p. CLXXVIII.
Notice sur ce théâtre, I, p. 287 *en note*, et p. 734, *note* 2.
Saisie ; bail judiciaire, II, p. 51.

Montagne Sainte-Geneviève (Rue de la). Legros y habite, II, p. 912.

Montaiglon. Ami de Jules Cousin, II, p. 360, n. 1.

Montalban (de), ès-noms. Plaide contre de Gorman et autres : application de la loi *Unde vir et uxor*, I, p. 441.

Montalembert (de). Affaire Montalembert contre Massot-Delaunay et autres : le Tribunal rejette, comme nulle et abusive, une requête signifiée par premier et dernier rôles, I, p. 214.
La citoyenne Godet femme Montalembert plaide contre lui et Denormandie : saisie-exécution ; revendication, II, p. 550.

Montament. Procès relatif à la liquidation des immeubles dépendant de la communauté de Montesquiou et de Hocquart, I, p. 490

Montane (Jacques-Bernard-Marie-Jean). Homme de loi. Introd., p. LXXX.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 2e arrt, I, p. 425.

Siége le 3 ventôse an III (21 février 1795) : règlement de la publication des *Mémoires posthumes* de Philippeau, II, p. 101. — Siége le 18 germinal an III (7 avril 1795) : actes arbitraires, demande en dommages-intérêts, p. 129. — Notice biographique, p. 925.

Montansier (dlle), citoyenne Brunet. Introd., p. CLXXVI et s., p. CLXXXIV et suiv., p. CCXIII.

Plaide contre de Montansier : renvoi au Tribunal de famille des causes pendantes entre les parties, I, p. 260. — Anselme plaide contre elle : acteur; engagement, p. 643. — Damas plaide contre elle : nullité d'un engagement d'acteur, p. 638. — Plaide contre Baptiste : l'engagement d'un comédien n'est pas un acte de commerce, p. 286 et note. — Déboutée de son opposition, p. 677. — Plaide, avec Neuville, contre Damas : validité d'un engagement théâtral; impossibilité de suivre sur l'appel d'un jugement annulé par la Cour de cassation, p. 694. — L'actrice Sainval plaide contre elle et autres : saisie réelle des bâtiments du *Théâtre de la Nation*, p. 734 et n. 2.

Bossens plaide contre elle et Neuville. *Théâtre de la Montagne*, saisie, bail judiciaire, II, p. 51. — Plaide, avec Neuville, contre Desforges et autres : traité pour la représentation des œuvres de Desforges : *Le Sourd ou l'auberge pleine*, *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Cellamar*, etc.; inexécution du traité par Desforges: dommages-intérêts, p. 86. — Condamnée, avec Neuville, à payer 11,000 livres à Francom, p. 126. — Les agents nationaux des domaines plaident contre elle et Neuville : résolution, faute de paiement, de la vente consentie par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans de onze arcades des maisons sur le Jardin-Égalité, p. 156. — Baptiste plaide contre elle et Neuville : les Tribunaux consulaires sont incompétents pour connaître des engagements des artistes, p. 207. — Francom plaide contre elle et Neuville : paiement des honoraires et fournitures de Francom, de son personnel et de ses chevaux pour le théâtre de la Montansier, p. 220. — Plaide, avec Neuville, contre Degotty : paiement des décorations destinées aux représentations du *Siége de Granville* et du ballet de *Pizare*, p. 229. — Mars Marie et Mars Jeanne plaident contre elle et Neuville : engagement et appointements des demoiselles Mars, p. 243. — Lenoir plaide contre elle et Neuville : ses offres réelles sont déclarées suffisantes, p. 273. — Les entrepreneurs du *Théâtre de la République* plaident contre elle et Bourdon-Neuville : droit de représenter *le Sourd ou l'auberge pleine*, p. 310. — Bourdon-Neuville et elle plaident contre Tolozé : défense à celui-ci est faite de laisser jouer sur son théâtre *la Femme jalouse*, *Cellamaré* et autres pièces de Desforges, p. 325. — Damas plaide contre elle et Neuville : mineur, engagement au théâtre; débit, p. 406. — Champein plaide contre elle et Neuville : *La Mélomanie*, droits du compositeur, p. 467. — Neuville et elle plaident contre Gaillard et Desforges : défense de représenter des pièces de Desforges, p. 538. — Plaide, avec Neuville, contre Morel et autres : affaire du *Théâtre des Beaujolais*; jugement obtenu par collusion; tierce opposition, pp. 548 et 583. — Neuville plaide, avec elle, contre l'agent du Trésor public : paiement du prix du *Théâtre des Arts* de la rue Richelieu acquis par la Nation, p. 689. — Neuville et elle plaident contre le Trésor public : liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du *Théâtre des Arts*, p. 728.

Montansier (Charles de Sainte-Maure, duc de). Notes biographiques, I, p. 260, note.

Montansier (Théâtre). Baptiste cadet y entre; notice sur ce théâtre, I, p. 286, n. 1. — Nouvelles notes sur ce théâtre, p. 734, *note* 2.

Mlle Mars y débute, II, p. 243, note. — Caroline Remy y est actrice; sa liaison avec Fabre d'Églantine, p. 305, note. — Damas y débute, p. 406, n. 1.

Montargis, I, p. 144.

Bayle dit Lacroix est membre de l'ancien comité révolutionnaire de cette ville, II, p. 105.

Montauban. Député auprès des juges du 3e arrt pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 11.

Montauban. Selves exerce la profession d'homme de loi dans cette ville, II, p. 180.

Montaud (Jean-Eustache), notaire à Paris. Sa prestation de serment, II, p. 442. — Son étude est continuée aujourd'hui par M. Ernest Prudhomme, *même page, en note*.

Montbard (Côte-d'Or). Daubenton y est né, le 29 mai 1716, II, p. 744, n. 1. — Leclerc de Buffon, fils du naturaliste, y est né, p. 662, n. 2.

Montbarey (Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Maurus, comte, puis prince de). Introd., p. CLXXIV.

Notes biographiques, I, p. 50, n. 2. — Jugement du Tribunal du 5e arrt le condamnant à payer un an de loyer

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

d'une loge à l'Opéra, p. 30. — Condamné à restituer certaines sommes au Trésor public, p. 323. — Appelé en garantie, p. 786 et note.

MONTBARON. Gaschot plaide contre lui et d'autres marchands de bois : actes arbitraires; lettres de cachet; dommages-intérêts, II, p. 228.

MONTBAYEN (le citoyen). Plaide contre Vandempempt et autres : nullité d'une saisie réelle faite sur le château de la Muette, II, p. 427. — Notes biographiques, *en note*.

Mont-Blanc. Hérault de Séchelles est envoyé en mission dans le Mont-Blanc, II, p. 84, note.

Mont-Blanc (chaussée ou rue du), aujourd'hui chaussée d'Antin. Notice, II, p. 42 et note. — Lafrete y demeurait, p. 74. — Brulart femme divorcée Timbrune-Valence demeure dans cette rue, p. 95. — Talma y possède une maison, p. 159. — Guillaume Lefort y habite, p. 239. — La femme Talma vend une maison sise dans cette rue, p. 334. — Chabenat-Bonneuil demeure dans cette rue, p. 644.

Mont-Blanc (section du). Marchand faisant partie de cette section, I, p. 706.

Comité révolutionnaire de la division du Mont-Blanc, II, p. 514. — Déclaration de naissance d'Adélaïde-Marguerite Desmares, p. 705.

MONTBLIN (Michau de). Notes biographiques, I, p. 705, n. 1.

Condamné à payer 5,214 fr. à Léonard Lefond pour ouvrages de peinture, II, p. 659.

Montbrison (Loire). Chevassieu y est né, II, p. 875. — Marie Paulze, femme de Lavoisier, y est née, II, p. 559, note.

MONT-CAIR-ZAÏN (comtesse de). Introd., p. XCV.

Voyez Billet.

MONTCHEVREL (Pierre-Etienne Oursin de). Benezech et autres plaident contre lui : contestation relative à la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, II, p. 103.

Montdidier. Bosquillon est né dans cette ville, II, p. 69, n. 1.

Montereau. Berne est sous-commissaire près l'administration municipale de Montereau, II, p. 860.

MONTESPAN (Mme de). Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1.

MONTESQUIEU. Prend la défense de la vénalité, dans l'*Esprit des Lois*, Int. p. XXI.

Cité par Danton dans une circulaire aux Tribunaux, I, p. 295.

Cité par Bellart, dans son plaidoyer pour la famille Dupin, II, p. 475.

MONTESQUIOU (citoyen). Le Tribunal rapporte l'arrêté de l'assemblée qui le prive du droit de voter, II, p. 482.

MONTESQUIOU (abbé François-Xavier de), second fils de Marc-Antoine de Montesquiou, I, p. 567, n. 1.

MONTESQUIOU (époux). Betaut plaide contre eux : actes arbitraires; dommages-intérêts, II, p. 186. — Plaident contre Jean Betaut : dommages-intérêts; actes arbitraires, p. 290.

MONTESQUIOU (Marc-Antoine de), de la branche des seigneurs de Marsan, I, p. 567, n. 1.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre) et enfants Montesquiou. Procès relatif à la licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, I, p. 490. — Adjudication des biens dépendant de ladite communauté, p. 566. — Notes biographiques sur Montesquiou (Anne-Pierre), p. 567, n. 1.

Notes biographiques sur Anne-Pierre Montesquiou : II, p. 281, n. 1. — Plaide contre veuve Pointard : restitution d'un tableau représentant *Le combat des Horaces et des Curiaces* et d'autres objets légués à la veuve Voisenon, II, p. 281. — Plaide contre la veuve Fraguier : saisie-exécution, p. 401. — Notes biographiques, p. 401, n. 2. — Lenormand plaide contre lui : demande irrecevable pour défaut de citation en conciliation, p. 526 et n. 1. — Plaide, comme tuteur de ses enfants mineurs, contre Bétaut : actes arbitraires; réduction des condamnations obtenues pendant la dépréciation du papier-monnaie, p. 556.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Philippe-André-François). Introd., p. CCXIII.

Notes biographiques, II, p. 313, n. 7.

MONTESSON (comtesse de). Le comte de Valence demeure chez elle, II, p. 96, note. — Vente de terrain à elle faite par de Valence, p. 440, n. 2.

MONTESSUI. Demandent, avec Dambrière, dans un procès relatif à l'entreprise du spectacle de Lyon, I, p. 38.

MONTEYNARD (Jean de). Son testament, II, p. 280.

MONTEYNARD (Louis-François). Sa succession, I, p. 373.

Notes biographiques, II, p. 279, n. 2. — Sa succession, p. 322. — Sa succession; compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432.

MONTEYNARD (Marie-Françoise de), veuve de Monteynard (Louis-François), I, p. 374. — Plaide en référé contre de Marnas : sont renvoyés à se pourvoir

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

par action principale, p. 390. — Plaide contre Chabanay de Marnas : le Tribunal les renvoie devant arbitres composant un Tribunal de famille, p. 407.

Le même plaide contre elle : restitution de biens compris dans une substitution, II, p. 279. — De Marnas plaide contre elle : succession de son mari, p. 322. — Plaide contre les citoyens Lalourelle et Barral : succession de son mari; compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432.

Montfort (Benoîte-Marie de Tholozan de), épouse d'Onsembray. Notes biographiques, II, p. 748, n. 2.

Montfort. Ville de Bretagne, I, p. 312, n. 2.

Montfort-l'Amaury. De Merville y est né, le 27 mai 1740, II, p. 886.

Montgeron. Bernard, marquis de Boulainvillers, était seigneur de Montgeron et autres lieux, I, p. 564, note.

Montgolfier. Affaire Montgolfier et autres contre Drouleux de Memiglaise : le Tribunal du 4e arrt maintient le testament de Mme de Memiglaise. I, p. 120.

Montguyon. Tuteur *ad hoc* de la mineure Sparre : succession d'Adelaïde de Beaumois, femme Sparre, II, p. 561.

Montguyon (la citoyenne) ès-noms. Plaide contre la citoyenne Moulin : recherche de paternité; rejet, II, p. 468.

Monthion (de), ancien tapissier. Jugement du Tribunal du 5e arrt ordonnant à sa femme de réintégrer le domicile conjugal, nonobstant toutes conventions contraires, I, p. 83.

Montholon. Notes biographiques, I, p. 615, n. 1. — La veuve Mary et sa fille plaident contre lui : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, *même page*. — Opposition à ce jugement, p. 678. — Procès relatif à la même affaire, p. 715.

Montiérender (Haute-Marne). Valton y est né en 1757, II, p. 949.

Montigny. Bureau de correspondance de Henri-Bernard Montigny, II, p. 480. — Agence d'affaires dite établissement Montigny, restitution de titres et reddition de comptes, p. 563.

Montillet (Beuvain de) ou Mortillet. Commissaire du Roi près le Tribunal du 1er arrt, I, p. 23. — Requiert l'admission des avoués à prêter serment et exercer leurs fonctions devant ce Tribunal; prononce, à cette occasion, une harangue solennelle, p. 35, n. 1. — Requiert que les avoués justifient tant de leur serment que de leur patente, p. 58. — Requiert qu'il soit fait défense aux Suisses portiers des maisons d'exiger des huissiers une taxe pour les significations qui leur sont remises, p. 59. — Sur ses conclusions, le Tribunal fait un règlement sur les référés, p. 164. — Sur son réquisitoire, le Tribunal du 4e arrt prend un arrêté concernant les avoués, les commis-greffiers, les huissiers-audienciers et autres, les gardes du commerce, les greffiers des juges de paix et les curés des paroisses de l'arr., p. 167. — A sa requête, un curateur est nommé à la succession vacante de Mary, p. 275. — Est remplacé par Gamith, p. 290. — Notice biographique II, p. 863. — Est remplacé par Gamith, pp. 893 et 926.

Montjay (Geoffroy de). Le 31 août 1783, le ci-devant bureau des finances le condamne à restituer à de Lafernière la somme de 121,000 livres, I, p. 167.

Montjoie. Condamné à faire des réparations locatives à la maison que lui loue Bernardin de Saint-Pierre, II, p. 329.

Montlhéry. Pierre Gandron, lieutenant-colonel de gendarmerie nationale, y demeure. II, p. 27.

Montlignon (Seine-et-Oise). Larive, acteur et auteur dramatique, y mourut le 30 avril 1807, I, p. 219.

Montmartre. La Bastide y demeure, II, p. 194.

Montmartre (Boulevard). *Les Variétés* s'installent, en 1807, dans une salle de ce boulevard. Introd., p. CLXXVIII.

Montmartre (Rue). Thomas Houdard, tapissier, demeurait dans cette rue, I, p. 134. — Trubert, notaire, demeurait dans cette rue, p. 940, note.

Debure demeure dans cette rue, II, p. 5. — Guerrier de Romagnat demeurait dans cette rue, p. 166, note. — Godin, mercier, demeure dans cette rue II, p. 95. — Lhuillier, homme de loi, demeure dans cette rue, p. 197. — Section du faubourg Montmartre, p. 369. — Cavin y demeure, p. 873. — Godescart de l'Ile y est mort, le 11 nivôse an XII (2 janvier 1804), p. 899. — Millet de Gravelle y habite, n° 279, p. 924.

Montmeliant. Le Peletier est marquis de Montmeliant, I, 180, n. 2.

Le Peletier, marquis de Montmeliant, seigneur de Morfontaine, donne sa démission de prévôt des marchands, le 21 avril 1789, II, p. 39, n. 2.

Montmerqué, caissier en chef du Directoire des subsistances militaires. Le caissier d'une caisse publique est responsable du détournement com-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

mis par un garçon de caisse qu'il a nommé, I, 254.

Montmirail. Morin lui aurait versé de l'argent, I, p. 446.

Montmorency (Elisabeth-Pauline de Gand Mérode de), femme de Blancas Lauraguais. Exécution de contrat de rente viagère consenti à son profit par la veuve d'Estrées, II, p. 595.

Montmorency. Gobier y est mort, le 29 mai 1830, II, p. 899.

Montmorency (Boulevard) Garat y demeure, II, p. 242.

Montmorin (Armand-Marc, comte de Montmorin Saint-Hérem) Introd., p. CCXIII.

Notes biographiques, I, p. 357, n. 2. — Sa succession est acceptée par sa fille, épouse de Beaumont, sous bénéfice d'inventaire, p. 357. — Acceptation bénéficiaire de sa succession, p. 456.

Liquidation de sa succession, II, p. 244. — Sa succession, entérinement du rapport des experts, p. 641.

Montmorin (Antoine-Calixte de). Renonce à la succession de son père, I, p. 456.

Montmorin (Antoine-Hugues-Calixte de). Notes biographiques, I, p. 358, note.

Montmorin (Auguste). Notes biographiques, I, p. 358, note.

Montmorin (François-Augustin-Marie-Henriette de) Accepte la succession de son père sous bénéfice d'inventaire, I, p. 456.

Liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, II, p. 244. — Succession de François-Augustin Marie-Henriette de Montmorin, estimation des terres de Theil, Vanmore, Noé et dépendances, p. 587.

Montmorin (Louise-Alexandrine) Epouse le marquis de Tanes, I, p. 358, note.

Montmorin (Marie-Michelle-Frédérique-Ulrique-Pauline de), épouse de Beaumont. Voyez Beaumont. — Notes biographiques, I, p. 358, note.

Bourgeois plaide contre elle, succession de Montmorin, estimation des terres de Theil, Vanmore, Noe et dépendances, II, p. 587. — Plaide contre Bourgeois et autres : succession de Montmorin; entérinement du rapport des experts, p. 641.

Montmorin (veuve Lnce). Plaide, avec Menon et sa femme, contre Borne Saint-Serain et autres : succession Montmorin, II, p. 680.

Montmorin (Victoire de). Epouse le vicomte de la Luzerne, I, p. 358, note. — Plaide contre la veuve de Montmorin qui est autorisée à gérer les biens de la succession de son mari, p. 403. — Ses filles plaident contre Reynold : liquidation de la succession de Montmorin, II, p. 245.

Montmorin (veuve de). Elle est autorisée à gérer les biens de la succession de son mari, I, p. 403. — Les époux Saint-Serain et Vertillac plaident contre les époux Menon et elle : partage des successions Chaspoux-Verneuil II, p. 550. — Grignon plaide contre elle et autres : liquidation de la succession de Verneuil, exécution d'un contrat de rente viagère, p. 655. — Muller plaide contre elle : elle est condamnée à payer 173 francs, solde d'un arrêté de compte, avec terme et délai d'un mois, p. 675. — Plaide contre Morin de Banneville et autres : partage de la succession de Marie-Louise-Armande de Heudes veuve de Nicolas-Joseph-Morin de Banneville, p. 681. — Lecomte plaide contre elle et autres : succession d'Eusèbe Chaspoux de Verneuil et de sa femme, p. 683. — Pequnel dit Courtois plaide contre elle et autres : codicille au testament de Chaspoux de Verneuil, *même page*. — Condamnée à payer à Gravelle 211 francs, solde d'un mémoire de tapissier, p. 709.

Montmorin (citoyenne Morin de Banneville, femme). Voyez Banneville.

Montmorin Saint-Hérem (comte Louis-Victoire-Hippolyte-Luce de). Notes biographiques, II, p. 655, n. 2.

Montmort (Adélaïde-Rémond de), épouse de Mouy. Notes biographiques, II, p. 265, n. 1.

Montmort (Auguste de). Notes biographiques, II, p. 265, n. 1.

Montmort (Ferdinand de). Notes biographiques, II, p. 265, n. 1.

Montmort (Louis-Jean-René de), colonel de cavalerie. Notes biographiques, II, p. 265, n. 1.

Montoire (Loir-et-Cher). Bastard Marauday y est né, II, p. 858.

Morton. La fille Loison lui intente une demande en provision de frais de gésine, I, p. 434.

Montorgueil (Rue). Bastard Marauday y demeurait, II, p. 858. — Desvieux y habite, n° 105, p. 882.

Montpellier. Bénézech y est né en 1745, II, p. 103, n. 1. — Fourcroy y fonde l'École de Médecine, pp. 588, note et 666, note.

Montreuil (Françoise-Pélagie Cordier de), épouse de Wauvrin ou Wawrin. Notes biographiques, II, p. 716, n. 3.

Montreuil (Renée-Pélagie Cordier de) Épousa le marquis de Sade, I, p. 43, n. 1. — Le marquis de Sade plaide

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

contre sa femme née Cordier de Montreuil : jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, p. 43.

Cordier de Montreuil plaide contre elle et de Sade, son mari : succession des époux Cordier de Montreuil, père et mère des dames de Sade et Wavrin, II, p. 716. — Notes biographiques, *même page*, n. 3.

Montreuil. I, p. 7.

Foutin est électeur de la section de Montreuil, II, p. 946.

Mont-Tonnerre. Département annexé à la France, II, p. 940.

Montrumier. Plaide contre Troussel : réparation d'honneur par acte au greffe, I, p. 646. — Plaide contre le même : dénonciation calomnieuse, sursis à statuer sur l'action civile jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'action publique, p. 665.

Montval (Ysabeau de), commis-greffier près la grand'chambre du Parlement, I, p. 747, n. 1.

Montyon (de). Fondateur de prix de vertu à l'Académie française, I, p. 501, note.

Montz. Lachatre y demeure, II, p. 373.

Monvel, acteur. Plaide contre Mignolet et autres : appointements des acteurs, portion saisissable, I, p. 636. — Notes biographiques, pp. 631, n. 1 et 643, note.

Notes biograph., II, p. 243, n. 1.

Monville (abbé de). Biographie de Pierre Mignard, I, p. 337, n. 1.

Monville (Thomas-Charles-Gaston, baron Boissel de). Notes biographiques, I, p. 649, n. 1. — Serment des experts nommés pour l'estimation des biens de la succession de son père, *même page*.

Moni, tuteur de la mineure Raymond Chabenat de Bonneuil plaide contre lui et autres : exécution du testament de Marie-Renée Lelièvre-Lagrange, veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, II, p. 705.

Mony (citoyen) et sa femme. Plaident contre la citoyenne Joly de Fleury : succession de Joly de Fleury, II, p. 599. — De Bonneuil plaide contre eux et autres : exécution du testament de Marie-Renée Lelièvre-Lagrange, veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, p. 705.

Mony (Dominique-Victor de). Notes biographiques, II, p. 265, n. 1. — Condamné avec sa femme à une pension alimentaire, p. 265.

Mony (Hocquart de). Est autorisé à faire procéder à la liquidation d'un office de conseiller au Parlement de Paris. I, p. 408. — Notes biographiques, en note.

Voyez Hocquart.

Mony, notaire à Paris. Son étude est continuée par Champetier de Ribes, II, p. 334, note. — Démissionne en faveur de Fourcault-Pavant, p. 444.

Mony-Quitany, défenseur officieux. Plaide avec Bonnet pour les héritiers Calmer contre de Machault, ci-devant évêque d'Amiens, au sujet d'une somme d'argent que les anciens évêques d'Amiens auraient indûment fait payer à Calmer père, I, p. 196. — Plaide pour Richard Migne : demande en dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, p. 358. — Plaide pour le même dans la même affaire, p. 440. — Plaide pour Latude : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 561. — Plaide pour le même : même affaire, p. 565. — Plaide pour Latude et obtient des dommages-intérêts, p. 572.

Morale de l'empereur Marc-Aurèle (*La*). Ouvrage de Rousseau, II, p. 550.

Moramorey (Elisabeth Labbé de), femme Denormandie. Plaide en divorce, II, pp. 312, 377 et 405.

Morangi (La). Publie des lettres galantes d'Hénault de Séchelles, II, p. 84.

Morand. Plaide contre la citoyenne Roselet : nullité du mariage contracté avant l'année révolue depuis le divorce ; nullité de la légitimation de l'enfant né cinq jours après le second mariage, I, p. 695.

Morande (Theveneau de), pamphlétaire. A une polémique avec Brissot de Warville, I, p. 125, note.

Morbihan. Troubles du Morbihan, II, p. 862.

Morceng, membre du Tribunal de Cassation. Siége le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791 du Tribunal du 5e arr. : affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Mordan de Launay, avocat au Parlement de Paris. Habitait, en 1775, rue et île Saint-Denis, II, p. 880.

Moreau. Les entrepreneurs du Palais de justice travaillaient sous son inspection, II, p. 91.

Morfac. Bellart plaide pour lui, I, p. 253, note.

Morreau. Jeudy-Dugour plaide contre lui et autres : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, II, p. 606.

Morreau, employé au Département de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

la Guerre. Donne un certificat à Macdonach dans son procès contre Valsh-Serant, I, p. 118.

Moreau, procureur du Roi au Châtelet, I, p. 640, note.

Moreau, défenseur officieux. Plaide pour la fille Moreau contre Boze ; recherche de paternité, I, p. 536. — Fondé de pouvoir de la veuve Senneterre : recherche de paternité ; pension alimentaire, p. 666. — Fondé de pouvoir de Montholon : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Bernardin : bail ; congé ; droit garanti par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, p. 722.

Fondé de pouvoir de Marguerite Tronillet la Roche : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, II, p. 112. — Occupe dans une affaire de revendication d'objets mobiliers, p. 288. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Francheconrt qui plaide contre la veuve Mathis : rejet d'une demande en nullité de legs, pour cause de concubinage, p. 377. — Fondé de pouvoir de Jeanne Charpin : recherche de maternité ; nullité d'un désistement dans les questions d'état, p. 564.

Moreau (citoyenne). Lemenede plaide contre elle : enfant naturel ; filiation ; preuve testimoniale, I, p. 734.

Moreau, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Anjubault, II, p. 745, n. 1.

Moreau (général). Propriétaire de la Terre de Grosbois, I, p. 277, n. 2.

Moreau ou Moreau de la Vicerie (Jacques), juge au Tribunal du 1er arrt. Siège le 27 germinal an II (16 avril 1794) : demande en paiement d'avances, frais et honoraires, I, p. 704.

Notice biographique, II, p. 926. — Notes fournies sur lui, pp. 973 et 974.

Morel (femme Jean-François). Voyez Hesse-Rheinfels.

Morel Bourdon-Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre lui et autres : affaire du *Théâtre de Beaujolais*, jugement obtenu par collusion ; tierce opposition, II, pp. 548 et 583.

Morel. Les cochers des voitures de la Cour plaident contre lui, I, p. 630.

Morel de Vinde (Charles-Gilbert Terray, vicomte de), avocat, Introd., p. xxxix.

Électeur de la section du roi de Sicile ; est nommé juge de Paris, le 29 novembre 1790, I, p. 4-6. — Juge du 1er arrt, p. 8. — Son installation, p. 26. — Préside la première audience du Tribunal du 1er arrt, le 27 janvier 1791, p. 22, n. 1.

Notice biographique et principales publications, II, p. 926.

Morellet (abbé). Expose la difficulté qu'on a pour obtenir les certificats de civisme. Introd., p. lxxiv.

Raconte les difficultés qu'on avait à obtenir un certificat de civisme, I, p. 529, note.

Moreri, historien, I, p. 339.

Moret (citoyenne). Plaide contre les héritiers Dupin-Rochefort : réclamation d'état d'enfant naturel ; conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, II, pp. 170 et 178.

Moret-en-Gâtinais (Seine-et-Marne). La terre d'Argeville, située dans la commune de Vernon, canton de Moret, et dépendant de la succession de Dionis du Séjour (Louis-Achille), est soumise à une expertise. — Geoffroy Simon y est né, II, p. 897. — Jacques Ravaut y est né, p. 936.

Moreton-Chabrillan (Louise-Marie-Hélène de). Notes biographiques, II, p. 604, n. 1.

Moreton-Chabrillant (comte de). Notes biographiques, I, p. 389, n. 1. — Plaide contre Charpentier : le Tribunal le déclare tenu personnellement du loyer des meubles loués par Charpentier, p. 389.

Morfontaine (Messire Louis Le Peletier, chevalier, marquis de Montmélian, seigneur de). Est tenu d'intervenir et se joindre à Gachot pour prouver que les marchands de bois sont les instigateurs de la détention illégale de celui-ci, I, p. 526. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Condamné à des dommages-intérêts envers Gaschot, p. 680. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Plaide contre Gachot : se désiste de sa demande de dommages-intérêts, II, p. 383. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Plaide contre le même : affaire des marchands de bois ; arrestation ; dommages-intérêts, p. 432. — Plaide contre Pigeois : arrestation arbitraire ; marchands de bois ; dommages-intérêts, p. 620 et n. 1.

Morfontaine (Leon-François-Louis Le Peletier de). Notes biographiques, II, p. 552, note. — Beau-père de Lefevre d'Ormesson, p. 941.

Morfontaine (Le Peletier de), fils du précédent. Notes biographiques, I, p. 526, n. 1.

Morfontaine. Le Peletier est seigneur de Morfontaine, I, p. 680, n. 2. — II, p. 39, n. 2.

Moronet, secrétaire de la Société des

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

victimes du pouvoir arbitraire, I, p. 56, note.

Morhange (Moselle). Voidel y était avocat, I, p. 790, n. 1.
Notes biographiques de Voidel, II, p. 952.

Mombery (Robin de), député de Ploërmel, II, p. 407.

Monin. Plaide contre Turpin : nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, I, p. 545.

Monisseau (Jean), notaire à Paris. Sa prestation de serment, notes biographiques, II, p. 746 et n. 2.

Morlaix (District de). Raoul est juge au Tribunal de ce district, II, p. 935.

Monneux, notaire à Paris. Passe un contrat dans lequel de la Valette constitue une rente de 20,000 livres à de Castera fils, I, p. 140.

Mouny (duc de). Notes biographiques, I, p. 139, note, *in fine*.

Mortain. Vente des terres du comté de Mortain, I, pp. 395 et 490.

Mort civile. Législation suisse ; mort civile ; administration du mari, II, p. 45. — Décharge d'une amende prononcée contre un mort civilement, faute d'avoir comparu au bureau de paix, p. 680.

Mortellerie (Rue de la). Dufour y habite, près la Grève, p. 885.

Mortellière (La), Auteur de *Robert chef de brigands*, pièce imitée de Schiller, I, p. 569, note.

Mortemart. Colmel plaide contre lui : exécution du testament de Cossé Brissac, I, p. 548.

Mortillet (Beuvain de). Voyez Montillet.

Moselle. Antoine était député de la Moselle à la Constituante, I, p. 10,
Belmont, lieutenant général, commande en chef la 3e armée de l'armée de la Moselle, en 1794, II, p. 461. — Féraud est envoyé en mission à l'armée de la Moselle, p. 490, note. — Antoine est député de la Moselle, p. 856. — Couturier est député de la Moselle, à l'Assemblée législative, p. 878.

Moskowa (Bataille de la). Le général Caulaincourt y est tué, II, p. 200 note. — Canouville, amant préféré de Pauline Bonaparte, y est tué, p. 610, note.

Motte (comtesse de la). Voyez Jeanne de Saint-Remy.

Motte (Marguerite Bouvier de la) de Cépoy. Voyez Bouvier.

Motte (Seraphine Guillaud de la). Epouse Pierre François Paulin de Barral, II, p. 362, n. 1.

Mouchard (Marie-Anne-Françoise), veuve de Claude de Beauharnais. Introd. pp. ccvii, ccviii.
La citoyenne Sophie plaide contre elle et les autres héritiers de son mari : recherche de maternité et de paternité, II, p. 283. — Notes biographiques, p. 284, n. 1. — Langlez plaide contre elle : la réduction volontaire d'une somme assignats en numéraire n'entraîne pas novation, p. 720. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Le citoyen Beauharnais plaide contre elle : provision alimentaire, p. 722 et n. 2.

Moucher, architecte. Introd. p. clxiv.
La demande en recherche de paternité intentée contre lui par la fille Juneker est repoussée, I, p. 400.

Moucnot dit Clermont. Reçoit une pension alimentaire comme représentant de Marie Renée Joly de Fleury, II, p. 265 et note.

Moucny (Charles). La veuve d'Ormesson de Noyseau plaide contre lui et la veuve Hébert : administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, II, p. 412.

Mouchy (duc de), Voyez Noailles.

Mouffetard (rue). Junie y habite, II, p. 906.

Mougenot. Introd. p. cxxiv.
Déserteur ; se marie en France, I, p. 354. — Voyez Mique.

Mougenot (femme). Mise en présence de Mique, la femme Mougenot dans la misère et subornée, déclare qu'elle le reconnaît pour son mari. On soutenant que Mick-Genolf, nom sous lequel Mique s'était engagé dans un corps danois, n'était autre, d'après les papiers saisis sur lui, qu'un certain Mougenot, disparu depuis quelque temps d'Epinal en Lorraine, marié en France et déserteur, I, p. 354.

Moulager. Introd. p. ccm.
Plaide contre Corcellet : loyer d'un emplacement pour faire griller des marrons, II, pp. 62 et 68.

Moulin (citoyenne) veuve de Cauvan de Lamperrière. La citoyenne Montguyon plaide contre elle : recherche de paternité, rejet, II, p. 468.

Moulin-Brûlé (rue du). Auvray demeurait dans cette rue, II, p. 857.

Moulin-Devaux. Situé à Montmartre, I, p. 865.

Moulineaux (Les), I, p. 789 note.

Moulins. Lakanal est professeur de philosophie à Moulins, II, p. 472 note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Moulins (Rue des). Margot-Lespinasse demeure dans cette rue, II, p. 86.

Moulte. Plaide contre Fontaine : tutelle dative, I, p. 660.

Mouraeau, juge au Tribunal civil de la Charente, signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Mourenard (domaine de). Sa vente, II, p. 242.

Mouricault (Thomas-Laurent). Introd, pp. xxxix, lxv, lxvi.

Juge du tribunal du 3e arrt, I, p. 8. — Son installation, p. 11. — Siège le 27 janvier 1792 : huissiers et avoués obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Siège le 2 mars 1792 : infraction à la loi des 27 septembre - 16 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, p. 173. — Siège le 3 mars 1792 : jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés crieurs, p. 175. — Siège le 14 mars 1792 : demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 183. — Le même jour : huissiers poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, p. 184. — Siège le 7 septembre 1792 : terre de Peequigny, restitution de droits indûment perçus, p. 307. — Siège le 10 octobre 1792 : procès au sujet d'actes sous-seings privés, p. 322. — Siège le 3 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 327. — Siège le 14 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 332. — Siège le 12 janvier 1793 : nullité de l'émancipation du mineur de Penne, p. 360. — Siège le 1er février 1793 : émancipation dudit mineur, p. 371. — Siège le 13 mars 1793 : offices de jurés priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, p. 398. — Commissaire national, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 3e arrt, p. 420. — Nommé, par la Convention, Commissaire national près le Tribunal du 3e arrt, p. 425. — Se récuse dans un procès Bouchard contre les adjudicataires des lermes; la Jarriette est nommé d'office, pour cette cause, commissaire national, p. 637, n. 2.

Requiert l'installation de la Jarriette et de Hémery, II, p. 17. —

Dépose, comme commissaire national près le Tribunal du 5e arrt, sur le bureau, une lettre du Comité de législation, p. 414. — Requiert la remise à l'hospice de Paris, pour l'usage des malades, d'une portion de pain de sucre ayant fait partie de pièces à conviction, p. 141. — Requiert qu'il soit donné autorisation au greffier de faire lever les scellés apposés chez Desvieux et Virier, et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Le 6 thermidor an VI, donne des conclusions comme commissaire du Pouvoir exécutif, p. 184. — Nommé, par le Directoire, commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, pp. 249, 251, 252. — Sur ses réquisitions, les archives des greffes des six Tribunaux d'arrondissement sont réunies au greffe du Tribunal civil de la Seine, p. 267. — Siège, comme commissaire du Directoire, devant les 4 sections réunies du Tribunal de la Seine, le 17 pluviôse an V (5 février 1797) : décharge de la peine d'interdiction prononcée par arrêt par défaut du ci devant Grand-Conseil du 18 novembre 1778, p. 363. — Siège le 4 germinal an V (24 mars 1797) : droit de vote à l'assemblée primaire, p. 380. — Notice biographique, p. 926. — Principales publications, p. 927. — Liste des candidats recommandés au Ministre par Mouricault, p. 960.

Mourre (Joseph Henri-Louis-Grégoire), gradué. Siège au Tribunal du 2e arrt, le 29 brumaire an II (19 novembre 1793) : calomnies publiées contre Buonarroti, rétractation du calomniateur, I, p. 623. — Nommé juge au Tribunal du 3e arrond^{t}, en remplacement de Le Clerc : son serment et son installation, p. 772. — Publication de l'arrêté qui le nomme, p. 773. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : succession d'Anglan d'Alleray, p. 775.

Son installation à la quatrième section, comme juge suppléant, II, p. 277. — Notice biographique, p. 927. — Mémoire présenté, en exécution du décret impérial du 12 octobre 1807, par le procureur général impérial Mourre, p. 964.

Mourre jeune (Félix-Antoine). Introd., pp. lxxvii et lxxix.

Nommé juge au Tribunal du 3e arrt, I, p. 423.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Élu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Nommé une seconde fois, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège le 18 thermidor an IV (5 août 1796) : testament fait *ab irato*, p. 324. — Préside le 22 brumaire an VI (12 novembre 1797) : prestation de serment du citoyen Montand, notaire à Paris, p. 442. — Préside le 2 frimaire an VI (22 novembre 1797) : prestation de serment de Oudinot et de Mesnard, notaires à Paris, p. 443. — Préside le

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

8 frimaire an VI (28 novembre 1797) : prestation de serment de Lenormand, notaire à Paris, p. 444 — Présidé le 12 frimaire an VI (2 décembre 1797) : serments de Dunays, Fourcault-Pavant et Bro, notaires à Paris, p. 444 — Présidé le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797) : serment de Fourcroy, notaire à Saint-Mandé, p. 446. — Présidé le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire, dommages-intérêts ; transaction, demande en révision pour cause de terreur, mémoire injurieux pour les juges, suppression, p. 450 — Présidé le 18 pluviôse an VI (6 février 1798), imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, p. 453. — Présidé le 18 pluviôse an VI (6 février 1798), imprimés sur papier non timbré, acquittement, p. 455 — Le même jour : imprimés sur papier non timbré ; acquittement, p. 456. — Présidé le 22 pluviôse an VI (10 février 1798) : recherche de maternité, rectification de l'acte de naissance, p. 458. — Présidé le 3 ventôse an VI (21 février 1798) : affirmation de créance ; titre attiré, p. 468. — Présidé le 6 ventôse an VII (24 février 1798) : succession de la veuve Querhoënl, p. 471. — Présidé le 15 ventôse an VI (5 mars 1798) : paiement de somme, p. 475 — Présidé le 22 ventôse an VI (12 mars 1798) : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, p. 477. — Présidé le 2 germinal an VI (22 mars 1798) : appel de la ci-devant justice du Pont de Charenton, haute justice du marquisat d'Ormesson, p. 481. — Présidé le 13 germinal an VI (2 avril 1798) : abus de confiance au préjudice d'un détenu, restitution de la somme détournée, p. 486 — Présidé le 29 germinal an VI (18 avril 1798) : liquidation de l'office de président au ci-devant siège présidial de Sedan, dont était titulaire Baudin, des Ardennes, p. 493 — Présidé le 18 floréal an VI (7 mai 1798) : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, p. 501 — Présidé le 22 floréal an VI (11 mai 1798) : serment de Dessous, interprète près le Tribunal, p. 504. — Réunion et composition du Tribunal de la Seine le 27 floréal an VI (16 mai 1798) : Mourre, juge, p. 503. — Présidé le 8 prairial an VI (27 mai 1798) : prestation de serment de Pierre Loysel, p. 506. — Le même jour : recherche de paternité, sursis, p. 506. — Présidé le 27 prairial an VI (15 juin 1798) : injures par la voie de la presse, faits révolutionnaires : amnistie du 4 brumaire an IV, p. 520. — Présidé le 4 messidor an VI (22 juin 1798) : séparation de biens, p. 522 — Présidé le 22 messidor an VI (10 juillet 1798) : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, p. 525. — Présidé le 29 messidor an VI (17 juillet 1798) : contrainte par corps, aliments accordés à un détenu, p. 530. — Présidé le même jour : prestation de serment de notaires, p. 531 — Présidé le 4 thermidor an VI (22 juillet 1798) : droit des hospices, fêtes d'Idalie et des jardins Marchenil, p. 533 — Présidé le 11 thermidor an VI (29 juillet 1798) : vente du *Théâtre de la République* ; nullité d'offres réelles, p. 535 — Présidé le 13 thermidor an VI (31 juillet 1798) : injures par la voie de la presse, mise en cause de l'auteur, p. 537. — Présidé le 14 thermidor an VI (1er août 1798) : défense de représenter le *Sourd*, la *Femme Jalouse* et autres pièces de Desforges, p. 538 — Le même jour : succession de Louise de Chamacé et du ci-devant marquis de Lons, émigré, p. 539. — Présidé le 16 thermidor an VI (3 août 1798) : prestation de serment de notaires, p. 549. — Présidé le 27 thermidor an VI (14 août 1798) : affaire du *Théâtre de Beaujolais* ; jugement obtenu par collusion, tierce opposition, p. 549 — Présidé le 6 fructidor an VI (23 août 1798) : la rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Référé au Corps législatif, p. 555. — Présidé le 12 fructidor an VI (29 août 1798) : succession de la veuve Querhoent, p. 557. — Présidé le 13 fructidor an VI (30 août 1798) : vente du *Théâtre Feydeau*, p. 561. — Présidé le 14 fructidor an VI (31 août 1798) : liquidation d'un office de conseiller clerc au ci-devant Parlement de Paris, p. 567. — Présidé le 16 brumaire an VII (6 novembre 1798) : serment de J.-B. Chamborre, nommé substitut du commissaire du Pouvoir exécutif, p. 576. — Présidé le 15 frimaire an VII (5 décembre 1798) : affaire du *Théâtre de Beaujolais*, jugement obtenu par collusion, tierce opposition, p. 583 — Présidé le 26 frimaire an VII (16 décembre 1798) : succession de Montmorin ; exhumation des terres de Theil, Vaumoise, Noe et dépendances, p. 587. — Présidé le 18 nivôse an VII (7 janvier 1799) : succession de Joly de Fleury, p. 599. — Présidé le 29 nivôse an VII (18 janvier 1799) : serment de notaire, p. 600 — Présidé le 4 pluviôse an VII (24 janvier 1799) : engagement des artistes : congé sans avis préalable ; dommages-intérêts, p. 603 — Présidé le 13 pluviôse an VII (1er février 1799) : affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République, p. 608. — Présidé le 17 pluviôse an VII (5 février 1799) affirmation relative à la liquidation d'un titre de rente sur la République

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 610. — Préside le 22 pluviôse an VII (10 février 1799) : jugement déclaré non avenu, du consentement des parties, p. 612. — Préside le 26 pluviose an VII (14 février 1799) : deux jugements condamnant Bourbon Gravère à 100 fr. d'amende et 100 fr. d'indemnité, p. 614. — Preside le 2 ventôse an VII (20 février 1799) : fourniture de 6,000 chevaux de remonte, non livraison, restitution de 672,500 francs; dommages-intérêts, p. 616 — Préside le 6 ventose an VII (24 février 1799) : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, p. 617. — Preside le 14 ventôse an VII (4 mars 1799) : vente de deux maisons ; lésion de plus de moitié, p. 621. — Preside le 19 ventôse an VII (9 mars 1799) : vente du moulin de Chilly, lésion de plus de moitié, p. 625. — Préside le 28 ventôse an VII (18 mars 1799) : testament de Jacques de Berulle, substitution, validité d'une donation faite au mépris de cette substitution; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, p. 627. — Préside le 28 germinal an VII (17 avril 1799) : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, p. 640. — Préside le 2 floréal an VII (21 avril 1799) : succession de Montmorin, entérinement du rapport des experts, p. 641. — Preside le 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799) : compte de l'administration des biens de la famille Bochard de Saron dans la Manche, p. 715. — Préside le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799) : succession des epoux Cordier de Montreuil, pere et mere des dames de Sade et Wavrin, p. 716. — Preside le 3 frimaire an VIII (29 novembre 1799) : paiement de billets à ordre, p. 718. — Preside le 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799) : honoraires de médecin, p. 719. — Préside le 17 frimaire an VIII (8 décembre 1799) : paiement de fournitures, p. 720. — Préside le 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) : paiement d'une reconnaissance, p. 721. — Preside le 25 nivôse an VIII (15 janvier 1800) : caution *judicatum solvi* reclamee contre des citoyens de la République Batave, p. 724. — Preside le 9 pluviôse an VIII (29 janvier 1800) : estimation de la maison Mirabeau, à Paris, p. 726. — Préside le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : paiement d'un billet, p. 731. — Préside le 6 ventose an VIII (25 février 1800) paiement de quatre billets, p. 733. — Preside le 7 ventôse an VIII (26 février 1800) : partage de succession, p. 734. — Preside le 12 ventôse an VIII (3 mars 1800) : paiement d'un billet, p. 736. — Preside le 22 ventôse an VIII (13 mars 1800) : validité d'opposition, p. 737.— Le même jour représentation du *Pessimiste*, sans le consentement de l'auteur; dommages-intérêts, p. 737. — Préside le 25 ventôse an VIII (16 mars 1800) : incompetence; un ambassadeur n'est justiciable que des juges du pays qu'il représente, p. 738. — Préside le 5 germinal an VIII (29 mars 1800) : paiement d'un billet, p. 742 — Préside le 9 germinal an VIII (30 mars 1800) : dépôt; paiement en numeraire, mandat, reddition de compte, p. 742. — Préside le 18 germinal an VIII (8 avril 1800) : débouté d'opposition, p. 745. — A la dernière audience du Tribunal de la Seine, le 4 floréal an VIII, Mourre est président de la première section, p. 748 — Notice biographique, p. 928. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954. — Candidats à la Cour impériale présentés par Mourre, le 30 mai 1810, p. 971.

Mousseu (Marie-Gay-Rosalie), épouse divorcée d'Antoine Jacques de la Fleutrie. Plaide contre le dit Antoine-Jacques de la Fleutrie : constitution de pension alimentaire après divorce, II, pp. 704 et 894.

Mousson (Georges). Auteur d'une étude sur Savalette, II, p. 146, note

Mouton (Rue du). Dameuve y demeurait, n° 3, II, p. 879.

Mouttet, officier de bouche Louis-Stanislas-Xavier est condamné à lui payer 11,690 livres pour suppression arbitraire de ses fonctions, I, p. 257.

Moynat Fonde de pouvoir de de Marnas qui plaide contre la veuve de Monteynard : succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la guerre, II, p. 322. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Poirson-Malvoisin, femme divorcée La Gallissonnière : détention arbitraire; dommages-intérêts, transaction, demande en revision pour cause de terreur; mémoire injurieux pour les juges : suppression, p. 456. — — Fondé de pouvoir d'Amelot : donation déguisée entre concubins; nullité, p. 452. — Fondé de pouvoir de Neuville et de la Montansier contre lesquels plaide Champein : « La Mélomanie »; droits du compositeur, p. 467.

Moynet, défenseur officieux. Plaide pour la femme de Lagueire contre son mari : rejet d'une demande en divorce pour cause d'abandon de la femme par le mari, I, p. 392. — Plaide pour Amelot contre Lalande; demande en dommages-intérêts pour détention illegale, p. 561. — Plaide pour le même, p. 565. — Plaide pour la Gallissonnière contre Latude qui obtient des dommages-intérêts, p. 572.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Moynier (Héritiers) Les héritiers veuve Amaranthe et Aucanne plaident contre lui et autres; revendication de meubles par des locataires d'une maison appartenant à un émigré, II, p. 398.

Muette (Château de la). Nullité d'une saisie réelle faite sur lui, II, p. 427.

Mouret de Nanthou (Hyacinthe-François-Félix), député. Elu juge suppléant le 18 décembre 1790, I, pp. 5 et 6. — Juge du 2e arr., p. 8. — Son installation, p. 16.
Notice biographique, II, p. 928.

Munster. De Broglie y meurt, I, p. 752, note.

Muraire, premier président. Prononce l'éloge de Target, II, p. 944

Murat-Sistrières (Michel-François). Estimation d'une maison sise à Paris, rue Bellechasse, II, p. 660. — Notes biographiques, *même page* n. 1.

Muret (Languedoc). Dalayrac est né à cet endroit, II, p. 115, n. 1.

Murnillat (citoyenne) Légataire, avec la citoyenne Ruellay, des diamants de la veuve Hérault de Séchelles, II, p. 605.

Museum national Van Spaendonck y est professeur d'iconographie, II, pp. 33 et 70.

Museum (Section du). Trinchard était menuisier dans cette section, I, p. 718, n. 1.
Chepy est juge de paix de cette section, II, p. 875.

Mutation (Droits de). Terre de Pecquigny; droits de mutation au profit des anciens évêques d'Amiens; restitution des droits indûment perçus, I, p. 196.

Mutel (Jean-Hubert), conseiller au Châtelet, électeur de la section de la place Louis XIV. Introd. p. lxxxv. Elu juge de Paris, le 10 décembre 1790, I, p. 4. — Juge du 6e arr., p. 8. — Son installation, p. 17. — Siège le 12 avril 1792: règlement pour hâter l'expédition des causes, p. 199 — Siège le 25 avril 1792: jugement qui condamne les comédiens français à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Des garcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté la Comédie-Française avant l'expiration du terme fixé par l'acte de société, p. 216 — Siège le 28 avril 1792: condamnation des sieur et dame de Polignac en 113,806 livres 11 sols pour fournitures de vins et liqueurs, p. 225. — Siège le 5 mai 1792: sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, p. 230. — Siège le 15 mai 1792: jugement qui condamne le comte de Provence à payer au prince de Conti les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, p. 240. — Siège le 18 juin 1792: condamnation de Louis-Stanislas-Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 256 — Siège le 2 juillet 1792: renvoi au Tribunal de famille des causes pendantes entre les parties, p. 260. — Est désigné pour que les amis de Jean Gaspard soient réunis devant lui afin de nommer au mineur un tuteur, p. 274. — Siège le 1er août 1792: consignation du prix de vente d'une maison, p. 284 — Notes biographiques, p. 348, n. 1 — Plaide contre la veuve Stoklet liquidation d'une charge de conseiller au Châtelet de Paris, p. 348.
Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Siège à la 4e section le 28 pluviôse an IV (17 février 1796): partage d'opinions; refere au Corps législatif, p. 286. — Préside la 4e section le 13 germinal an IV (2 avril 1796): restitution d'une commode détournée d'une succession, p. 299, — Preside le 15 floréal an IV (4 mai 1796): droit de représenter « le Sourd ou l'Auberge pleine », p. 310. — Préside le 16 floréal an IV (5 mai 1796): arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats, partage d'opinions, p. 310. — Preside le 4 prairial an IV (23 mai 1796): revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, p. 316 et note. — Preside le 18 frimaire an V (8 décembre 1796): nullité de vente pour cause de violence, p. 348. — Preside le 25 ventôse an V (15 mars 1797): execution d'un marché de grains, p. 378. — Preside le 12 germinal an V (1er avril 1797): incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître des contestations entre artistes, p. 384 — Prend part aux conférences chez le garde des Sceaux, pp. 776 et 784. — Notice biographique, p. 928.

Muyart (Claude Augustin) Les époux Belot plaident contre lui: compétence du Tribunal de famille; la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, II, p. 158

Muyart de Vouglans. Introd. p. cxxiii
Voyez Vouglans.

Myons (Barthélemy-Léonard-Pupil de). Notes biographiques, I, p. 639, n. 2. — Condamné à des dommages-intérêts envers Boys, p. 640.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

N

Namur. Sanlerre est condamné à restituer au Trésor 672,500 francs, qu'il redoit sur 818,920 francs reçus par lui à valoir sur une fourniture de six mille chevaux, qu'il s'était engagé à effectuer dans les dépôts de Maëstricht, Namur, etc. II, p. 646. — Bexon est commissaire du Gouvernement pour le pays de Namur, p. 863. Vaugeois y est président du Tribunal criminel de Sambre-et-Meuse, p. 949.

Nancy. Au commencement du dix-huitième siècle, Simon Mique, maçon et architecte, y vivait. Introd. p. CXVIII et I, pp. 353 et 354. — Lieu de naissance de Boutet, p. 631, note.

Guilliert de Pixerécourt y est né, le 22 janvier 1773, II, pp. 857, n. 2, et 865. — Febvre y est avocat, p. 890.

NANSOUTY (général de). Notes biographiques, II, p. 308, n. 1.

Nanterre. I, p. 8.

Million était notaire à Nanterre, II, p. 747.

Nantes. Duchesne négociant à Nantes, II, p. 183. — Vischer de Celles y est préfet sous le second empire, p. 440, note. — De Sesmaisons y est mort, p. 660, note.

NANTEUIL (Boula de Mareuil, seigneur de). Voyez Mareuil.

NANTEUIL (les citoyens). Le citoyen Janzé plaide contre eux paiement de somme, II, p. 479.

Nanteuil-les-Meaux, II, p. 337, n. 1.

Naples. Basseville est nommé secrétaire d'ambassade à Naples, I, pp. 110, note, et 342, note. — De Prasiin y est ambassadeur extraordinaire, p. 551, note. — Lieu où est mort Salicetti, p. 627, n. 1.

Ahrial y est envoyé en mission, II, pp. 893 et 927. — Rœderer est ministre des finances du Roi à Naples, p. 938. — Treilhard est ministre plénipotentiaire à Naples, p. 947.

NAPOLÉON Ier. Ses relations avec la comtesse Duchâtel, née Pepin, II, p. 700, n. 1. — Consulte Berthereau sur la validité de son mariage avec Joséphine, p. 861.

NARBONNE (comte Louis). *Introd.* p. CLXVI.

Notes biographiques; I, p. 134, n. 1. — Les époux de Narbonne sont condamnés à payer 900 livres pour loyer d'une loge à la Comédie-Française pendant l'année 1790, p. 134. — Amant de la demoiselle Contat, actrice, p. 580, note.

NASSAU-SAARBRUCK (la citoyenne), veuve Bellefonds de Soyecourt ès-noms. Le citoyen Maison, Pierre, plaide contre elle; paiement en numéraire du prix fixé pour leçons de dessin et de peinture et fournitures accessoires, II, p. 434. — Jugement qui annule une obligation contractée par elle le 1er prairial an V, en qualité de tutrice de la citoyenne Sainte-Aulaire, p. 651.

Nation (Théâtre de la). Voyez *Comédie-Française*.

Notes sur ce Théâtre, I, pp. 107, 218 et 220, note. — Pension de retraite de la dame Dugazon, pp. 445, 561, 643, note, et 735. — Arrêté du Comité de salut public portant que ce théâtre sera fermé, p. 769, note.

Nation (Section de la). Berloho est électeur de cette section, II, p. 861.

National (Théâtre). Voyez I, pp. 643, note, et 735, note.

NATOIS (Leroy du). Plaide contre de Verneuil; le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, I, p. 458. — Notes biographiques, *même page*, *en note*.

NATTIER. Prévôt, procureur au ci-devant Châtelet, lui vend sa charge, procès relatif à cette vente, I, p. 312. — Moyens qu'il développe, p. 314.

NAU (citoyenne) femme Tronson-Ducoudray. Plaide contre son mari femme d'un déporté politique; autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, II, p. 547.

NAU DE CHAMPLOUIS. Voyez Champlouis.

NAULIN (Marc-Claude). Introd. pp. LXVI et LXXVII.

Commissaire national I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 5e arrt p. 421. — Incarcère, p. 423. — Sur ses réquisitions, le Tribunal ordonne la lecture de la loi relative au respect dû aux juges; ordonne que le règlement des audiences sera suivi; ordonne l'exécution des lois relatives au notariat, aux justices de paix, aux patentes et aux certificats de civisme des officiers ministériels, p. 428. — Requiert qu'il plaise au Tribunal accorder un délai de quinzaine pour justifier du certificat de civisme, p. 434.

Notice biographique, II, p. 929.

NAUROY (Jeanne). Femme de Bocquenet, II, p. 866.

NAURY (Bernard). Notice biographique, II, p. 420, n. 2. — La veuve Pinsaut-Saint-Servant plaide contre lui; lettre confidentielle remise publique à Pinsaut de son auteur; refus de dommages intérêts, *même page*.

NAVAILLES (veuve), femme Rousseau.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La citoyenne de Baulfremont et Listenois plaident contre elle : testateur interdit legs en faveur d'une concubine ; annulation des testaments de Baulfremont, II, p. 398.

Navarre (citoyenne). Plaide contre Beymek qui est condamné envers elle à une réparation d'honneur, II, p. 320.

Navarre. Les Etats généraux de Navarre élisent de Polverel député *vers le Roi*, I, p. 248, n. 2.
Le marquis de Lons y était lieutenant, II, p. 539, note. — Polverel est député *vers le Roi* par les Etats généraux de Navarre, p. 934.

Navarre (Club de). Belliot en est le fondateur (en 1791), II, p. 859.

Navarre-les-Evreux. Lieu de naissance de Fils de Bulcnval, II, p. 194, note.

Navarreux (Basses-Pyrénées). Lieu de naissance de Bertrand-Dufresne, I, p. 712, n. 1.

Nazareth (Couvent des Pères de). Introd. p. L.

Nazer-Khan-Sayal, seigneur Maure. De Parthenay plaide contre lui : liquidation de la Compagnie des Indes, I, p. 472.

Neckart. Charge de faire les recouvrements dépendant de la succession de la veuve Mathan, II, p. 39.

Necker. Plaide contre la femme Talma et son mari, vente d'une maison par la femme Talma, II, p. 334.

Necker (Germaine). Citée par M. Barboux dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, I, p. 358, note.

Necker (Jacques), ministre des finances. Forme un empêchement illégal (jugement du Tribunal du 6e arr.) au paiement de la somme de 34 335 livres dues par le Trésor à la succession du sieur de Luxembourg, I, p. 190. — Notes biographiques, p. 646, n. 3. — Condamné à des dommages intérêts pour abus d'autorité, p. 647. — Procès relatif à la même affaire, p. 652. — Bausière réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, p. 713. — Appelé en garantie, p. 786, et note.
Son buste, couvert de crêpe, est porté dans les rues, II, p. 59, n. 1. — Sous son ministère, Pache est premier secrétaire de la Marine, p. 387, n. 1.

Necker (Madame). Introd. p. CXCI.
Bernardin de Saint-Pierre lit *Paul et Virginie* dans son salon, I, p. 394, note.

Nègre (citoyenne), veuve de Coffinhal, juge, II, p. 480, n. 1.

Neille. Fonde de pouvoir de Touchet qui plaide contre Pache, ci-devant Maire de Paris, détention arbitraire, demande de dommages-intérêts, II, p. 387.

Nemours. Introd. p. LXXXIV.
Jean Sayde y demeure, II, p. 239. — Perronet y a construit un pont, p. 447, note.

Nesle (citoyen de). Plaide en divorce contre sa femme : l'abandon ne peut être invoqué que par l'époux qui en est victime, I, p. 431.

Nettine (Marie-Louise-Josèphe de). Notes biographiques, II, p. 373, n. 3.

Neufchâteau (François de). La Convention approuve un arrêté du Comité de Salut public ordonnant son arrestation, I, p. 769, note.
Il prononce un discours sur la tombe de Tronchet, II, p. 948.

Neuf sœurs (Loge des). Archambault est secrétaire-adjoint de cette loge, II, p. 856.

Neuilly (François). La citoyenne veuve Saint-André plaide contre lui et autres : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, II, p. 447.

Neuilly. Baudard y fait construire une maison somptueuse, II, p. 271, n. 1. — Le pont de Neuilly a été construit par Perronet, p. 447, note. — Faber y demeure, pp. 652 et 667.

Neuilly (avenue de). Sergent Marceau y demeure, II, p. 720.

Neuve-Augustin (Rue). Bureau de correspondance situé dans cette rue, II, p. 103.

Neuve-Croix (Rue). Imbert de la Platrière demeurait dans cette rue, dont on ne retrouve plus trace aujourd'hui, II, p. 12, et n. 4.

Neuve-Denis (Rue). Dancourt demeure dans cette rue, II, p. 662.

Neuve-des-Capucines (Rue). L'hôtel de Berlin était à l'angle de cette rue et du boulevard, I, p. 709, n. 3.
Marguerite Trouillet de la Roche demeurait dans cette rue, II, p. 112. — Louis Hocquart demeurait dans cette rue, p. 166.

Neuve des Mathurins (Rue). De Chaugues y demeurait, II, p. 242, n. 3.

Neuve des Petits-Champs (Rue). Domicile de Necker, I, p. 646.
Moulaget est marchand de marrons dans cette rue, II, p. 62. — Gallier dit Saint-Géraud, comédien, demeurait dans cette rue, p. 100.

Neuve-Lazare (Rue). Valentinois y demeure, I, p. 755.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Neuve Saint-Eustache (Rue). Amoil y habite, II, p. 855. — Liége y habite, p. 917.

Neuve Saint Germain des Prés (Rue). Aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, I, p. 642, note.

Neuve Saint-Marc (Rue). J.-B. Lefèvre y demeurait, I, p. 706.

Neuve Saint-Roch (Rue). Julie Compry, dite Berger, demeurait dans cette rue. Introd. p. CLXVI, p. 669. — Beaulieu demeure dans cette rue, p. 704. — Ravaut y habite, p. 936.

NEUVILLE. Le château de la Muette est saisi sur lui, alors que Montbayen en est seul propriétaire, II, p. 427.

NEUVILLE. Honoré Bourdon, dit Neuville. Voyez Bourdon.

NEUVILLE (Brisseaux de la). Les époux Foucher-Brandois plaident contre lui : olires réelles, II, p. 220.

NEVERS (duchesse de). Commence contre la commune de Clamecy une instance reprise par Mazarini-Mancini, I, p. 366.

Nevers, I, p. 509.

Damas d'Anlezy est député de la noblesse de Nevers aux États généraux de 1789, II, p. 531, note. — Guyot de Sainte-Hélène y est né, en 1740, p. 902.

NEVEU. Angran d'Alleray est condamné à lui payer des travaux de peinture, I, p. 707.

NEY (maréchal). Défendu devant la chambre des pairs par Dupin et Berrier, I, p. 693.

NICAIZE. Plaide contre Lefèvre d'Ormesson et la veuve d'Aspremont : succession d'Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau ; compte de tutelle, II, p. 630.

Nicaize (Rue). Jean-Valentin Duplantier y demeure, II, p. 717.

NICARD. Plaide contre la veuve Diderot : le tribunal déclare valables ses offres réelles de 3000 livres faites par lui, II, p. 218.

Nice. Marie-Louise-Françoise-Suzanne Marceau Desgraviers y meurt, II, p. 47. — Sergent Marceau y meurt, p. 48, note. — Léontine Fay, actrice, meurt à Nice, p. 603, note.

NICLOUX (les héritiers de) (Marie-Catherine-Marguerite Barbe). Amelot plaide contre eux : donation déguisée entre concubines ; nullité, II, p. 452.

NICOLAÏ (de). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1. — Consigne le prix de vente d'une terre appartenant à la dame de Mirabeau, p. 285.

Amable-Rose de Nicolaï plaide contre ses héritiers : contestation d'état ; demande d'envoi en possession de legs par Amable Rose Félicité-Louise dite Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle de défunt Nicolaï, II, p. 333. — Notes biographiques, *en note*.

NICOLAÏ (héritiers). Amable-Rose-Félicité-Louise, dite Félicité Dorsay, plaide contre eux : contestation d'état, demande d'envoi en possession de legs, II, p. 333.

NICOLAÏ (la citoyenne) et son curateur. Plaident contre Tanneguy-Levenceur : contestation d'état ; envoi en possession d'Amable-Rose-Félicité-Louise dite Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle de Nicolaï, II, p. 425.

Nicolas du Louvre (Cloître). Verdignier, officier de santé, y demeure, II, p. 233.

NICOLAY. Introd. p. CCXII. — Voyez Nicolaï.

NICOLLE (Henri), journaliste. Notice, II, p. 596, n. 1.

NICOMÈDE. Contestation au sujet du tableau « Achille reconnu par les femmes à la cour de Nicomède ». II, p. 602.

NICOT (héritiers). Plaident contre Figurey et les héritiers Etienne : testament *ab irato* déclaré nul, I, p. 608.

NICOT (Pierre). Sa mère déclare qu'elle le regarde comme son plus cruel ennemi, testament de celle-ci annulé, I, p. 659.

NICOT (veuve). Annulation de son testament comme fait *ab irata matre*, I, p. 659.

NIERVILLE (Brute de). Détailleur transporte, sous le nom de Saint-Julien, une créance de Nierville, I, p. 463.

Nîmes (Collège royal de). Mourre y est professeur de rhétorique, II, p. 277, n. 2, p. 927.

NIVELON. Le général Menou plaide contre lui et sa femme : saisie ; les cartes de géographie appartenant à un général ne sont pas insaisissables, II, p. 527.

NIVENHEIM (baron de Newkirken de). Notice biographique, I, p. 687, note.

Nivernais. Mazarini-Mancini est duc de Nivernais, I, p. 366, n. 1.

NIVERNOIS (Charles-Ferrand, duc de Mantoue et de). Plaide contre la commune de Clamecy ; instance reprise contre Mazarini-Mancini, I, p. 366.

NIVERNOIS (Louis-Jules Barbon Mancini de). Fait partie du tribunal de famille provoqué par la citoyenne Egalité, I, p. 393.

NIZERET (de Laverdy, marquis de Gamblais, seigneur de). Voyez Laverdy.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

NOAILLES (Anne-Catherine de). Première femme du duc de Richelieu, I, p. 550, note.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de). Notes biographiques, I, p. 394, n. 1.

NOAILLES (Arthur-Tristan-Jean-Charles Languedoc, duc de Mouchy, de). Notes biographiques, II, p. 442, n. 1.

NOAILLES (Angélique-Françoise-d'Assise-Rosalie). Femme séparée de biens de Grammont. — Succession de la citoyenne d'Ayen, II, p. 536.

NOAILLES (Emmanuel-Marie-Louis). Notes biographiques, II, p. 546, n. 1.

NOAILLES (Jean-Paul-François, duc de). Notes biographiques, II, p. 546, n. 1. Sa succession, notes biographiques, II, p. 546, n. 1.

NOAILLES (Jeanne-Françoise-Philippine-Louise-Catherine de), épouse de Gramont, duc de Lespare. Notes biographiques, II, p. 711, n. 2.

NOAILLES (Louis de). Fait partie du Tribunal de famille provoque par la citoyenne Egalité, I, p. 393. — Notes biographiques p. 394, n. 1.

NOAILLES (Marie-Adrienne-Françoise, épouse séparée de Motier Lafayette). Héritière de la citoyenne d'Ayen, II, p. 536.

NOAILLES-MOUCHY (Philippe de). Fait partie du Tribunal de famille provoqué par la citoyenne Egalité, I, p. 393. — Notes biographiques, p. 394, n. 1.

NOCUS. Plaide contre Dazemard paiement d'une année de frais de scellés par un detenu, II, p. 191.

NODIER. Epouse la dlle Charve. Introd. p. CCIII.

Noé (Terre de). Son estimation, II, p. 587.

NOEL. Dubuse plaide contre lui. jugement declaré non avenu, du consentement des parties, II, p. 642.

NOEL (citoyenne). Plaide contre Masson: pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'a l'age de cinq ans, II, p. 119.

NOEL. Plaide contre la veuve Laverdy, défaillante; paiement de loyers; maison de confiserie rue Saint-Honoré appelée « Le château de Madrid », II, p. 428.

NOGARET. Voyez Pressac (Nogaret de).

Nogent-le-Roi. Talon était vicomte héréditaire de Nogent-le-Roy, II, p. 73, n. 1.

Nogent-sur Seine. Le pont de Nogent-sur-Seine a été construit par Perronet, II, p. 417, note.

Noirmoutier. Reprise de Noirmoutier; guerre de Vendée, II, p. 860.

Nolay (Côte d'Or). Lazare Carnot y est né, II, p. 522, note.

NOLIVOS (comtesse de), fille du baron d'Holbach, I, p. 144, n. 1. — Renonce à sa succession, p. 325.

Nontron (Dordogne). Mazerat de l'Or y est né, en 1753, II, p. 921.

NORAYE (Barthélemy-Jean-Louis Le Couteulx de la). Notes biographiques, I, pp. 613 et 732, n. 1. — Transport consenti par lui, p. 740.
De Verlon plaide contre lui : paiement d'intérêts, II, p. 77.

Nord. Gossuin était député du Nord à l'Assemblée législative, I, p. 606, note.
Valentin Duplantier est préfet du Nord, II, p. 718, note. — Merlin de Douai est député du Nord, p. 922. — Pons de Verdun est député du Nord au Conseil des Cinq-Cents, p. 934.

NORMAND, avoue. Occupe pour Carouillon de Vandeul : dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 348.
Fait fonctions de juge au Tribunal du 3e arr. le 26 thermidor an II (13 aout 1794) : reception du serment de quatre notaires de Paris, II, p. 9.

Normandie. Harcourt est gouverneur de Normandie, II, p. 162.

NORMANT (Le), architecte, II, p. 271, n. 1.

NORMANT, seigneur d'Etiolles (Charles-Guillaume Bortomée Le). Epouse la marquise de Pompadour, notes biographiques, I, p. 302, n. 1.

NORVINS (J.), homme de lettres. Av.-pr. VII.

Notaires. Jugement du Tribunal du 3e arr. qui déclare que les notaires ne sont pas garants des conventions qu'ils reçoivent, ni des pouvoirs des contractants, lorsque les conventions sont licites et qu'il n'est articulé contre eux ni fraude, ni collusion, I, p. 402, n. 1. — Arrêté du Tribunal du 1er arr. relatif au concours pour le remplacement des notaires decédés, p. 656.

Notariat. Introd. p. XLVII et suivantes.
Exécution des lois relatives au notariat; Tribunal du 5e arr., I, p. 428.

Notre-Dame. I, p. 7.
Doulcet habite cloître Notre-Dame, II, p. 885. — Giroust y habite également, p. 898. — Guyot Samle Hélène est président du district Notre-Dame, p. 902. — De Courville habite cloître Notre-Dame, p. 908. — Patenôtre habite cloître Notre-Dame, p. 931.

Notre-Dame (Ile). Le jardin des Enfants de chœur était situé dans la pointe de cette île, I, p. 717, note.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Notre Dame-de-Lorette (Eglise). Alexandrine-Maule y est baptisée, I, p. 642.

Notre-Dame-de-Thermidor. Célèbre par ses galanteries, I, p. 351, n. 1. — Voyez Cabarrus.

Notre-Dame-des-Champs (Rue). Saharot y est maître de pension, II, p. 941.

Notts, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Lhomme, I, p. 392, n. 2. Continue aujourd'hui l'étude Gallabert, II, p. 746, n. 2.

Nouet. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris. Protestation contre le décret de suspension. Introd. p. xxvi et suiv.

Nougaret de Fayet (Auguste). Notes biographiques II, p. 865.

Nourrice. Défense à une nourrice qui avait la gale de continuer son état jusqu'à sa guérison, II, p. 54.

Nouveau-Cirque (Le). Construit à l'endroit où se trouvait le Cirque Olympique, II, p. 127, note

Nouveau Journal de la Langue française. Domergue y collabore, I, p. 794, note.

Noyers (Rue des). Durouzeau Denis y habite, II, p. 888. — Grandsire y habite, p. 900. — Guyot Desherbiers y habite, p. 901. — Jacquinot y demeure, p. 905.

Noyon (Oise). Dobsen y est né le 23 décembre 1743 II, p. 884. — Scellier y est homme de loi, p. 941.

Noyseau. Voyez Lefèvre d'Ormesson de Noyseau.

Nozeroy (Jura). Demeunier y est né, le 15 mars 1751, II, p. 881.

Nugent (sieur et dame), veuve de Nugent, et Nugent fils. Plaide contre de Maisonrouge : réclamation d'état, I, p. 226. — Procès relatif à la même affaire, p. 275. — Plaident contre Masson : contestation d'état, p. 326, n. 1. — Procès relatif à la même affaire, pp. 469 et 476 — La veuve de Nugent plaide contre son fils : provision alimentaire, p. 531, n. 2. — La veuve de Nugent plaide contre son fils : pension alimentaire, p. 546. — Jugement qui déboute de Nugent fils de l'opposition à ce jugement et qui maintient la provision alimentaire de 1,000 livres, p. 563.

Nullité. Jugement du Tribunal du 1er arr. qui met à la charge des membres du Tribunal les dépens occasionnés par la nullité d'un précédent jugement, I, p. 66, n. 1. — Nullité des dispositions à cause de mort ; application de la loi du 17 nivose an II, p. 685. — Billets souscrits afin d'obtenir le privilège des spectacles de Rouen et dont la nullité est demandée par suite de la suppression de ce privilège, p. 754.

Nullité d'un mariage clandestin *in extremis*, II, p. 118 — Fonds de pouvoir, nullité d'un pacte *quota litis*, p. 187 — Succession de J.-B. Sauveur : demande en nullité de donation et de testament, pp. 199, 204 et 233. — Demande en nullité de vente pour cause de violence, pp. 291 et 348. — Enfants soustraits à leur père : nullité de leur émancipation prononcée à l'insu du père, p. 369. — Nullité d'une donation faite à des enfants naturels, p. 371. — Rejet de la demande en nullité pour cause de démence du testament de Lalive, p. 372 — Rejet d'une demande en nullité de legs pour cause de concubinage, p. 377. — Nullité d'une saisie réelle faite sur le château de la Muette, p. 427. — Nullité d'une donation déguisée entre concubins, p. 452. — Nullité de la signification d'un jugement faite à un huissier-audiencier, qui a obtenu ce jugement comme fondé de pouvoir de l'une des parties, p. 521 — Nullité d'offres réelles, p. 535 — Nullité d'un désistement dans les questions d'état, p. 564. — Donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité pour cause d'erreur, p. 629. — Demande en nullité de mariage rejetée ; paternité contestée ; divorce ; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab uxore* et par suggestion ; enquête, p. 650. — Bigamie, nullité du second mariage, p. 670. — Annulation d'un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, pour incompétence, p. 701 — Demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab uxore* et par suggestion ; enquête, p. 707.

Nully (Louis-Florent). Avec ses cohéritiers, obtient une indemnité pour une expropriation, I, p. 631.

Numéraire. Voyez Paiement.

O

Oblet. Un individu, pour plaider présente le certificat de civisme délivré au nom d'Oblet, I, p. 733.

Oblet (Pierre-Joseph), juge. Introd., p. lxxix.

Remplace provisoirement Boulland comme commissaire national au Tribunal du 2e arr., I, p. 422 — Avoue. Occupe pour Vel défense à un avoué

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de se présenter au bureau de conciliation à litre de fonde de procuration, p. 647. — Décret pour Cussard contre Mazarini-Mancini, p. 688. — Nommé juge par arrêté du Comité de Salut public au Tribunal du 2e arr., en remplacement de Pendry, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le nomme, p. 773. — Présute le 17 messidor an II (5 juillet 1794) transcription d'un jugement du Tribunal de cassation, p. 774. — Présute le 19 messidor an II (7 juillet 1794) promesse de mariage, dédit, p. 776. — Siège le 24 messidor an II (9 juillet 1794) : installation d'Esnard, juge, p. 777. — Siège comme commissaire national, le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : mission de Le Hodey en Belgique, p. 788. — Siège le 29 messidor an II (17 juillet 1794) : confiscation des biens des Anglais, affaire Glower, p. 787.

Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, II, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant que Pendry sera mis en liberté et reprendra ses fonctions de président du Tribunal, p. 7. — Notice biographique, p. 929.

Obligation. Nullité d'une obligation souscrite par violences et menaces, I, p. 664.

Obligation; paiement, II, p. 468.

Observance (Rue de). Diderot demeurait dans cette rue, I, p. 348, n. 3.

Jolly y demeurait, II, p. 906.

Observatoire. Dépendant du tribunal du 5e arrondissement, I, p. 7. — Section de l'Observatoire, p. 439.

Obsonville (Terre d'). De Vin de Fontenay est tenu de remettre les titres relatifs à cette terre à la direction des créanciers d'Héricourt, I, p. 343.

Même affaire, II, p. 509.

Odéon. Sur l'emplacement actuel du *Théâtre de l'Odéon*, les Comédiens-Français étaient installés dans une salle bâtie, p. CLXXV.

Incendie de l'*Odéon*, I, pp. 635, note et 643, note.

Engagement des artistes, II, p. 603 et note.

Oudin (dame). Le Tribunal du 4e arr. donne acte à l'abbé Prévost de ce qu'elle ne l'a point servi en qualité de domestique à gages, I, p. 277.

O'Donnell (comtesse). Notes biographiques, II, p. 681, n. 2.

Office. Boyrie avait achété à Caron de Fleury, pour acquérir des droits à la noblesse (noblesse d'office), l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi. Le Tribunal du 5e arr. décide que la perte de cet usufruit doit être supportée par le vendeur, I, p. 115 et s. — Indemnité pour la perte de l'usufruit d'un office de secrétaire du Roi, p. 166. — Prix de l'office de haut juge criminel et de police de la prévôté de Jouvelle, p. 351. — Somme prêtée et remboursée sur le prix d'un office d'avocat du Roi au Châtelet de Paris arbitré par Salverte, p. 371. — Offices de jurés-priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, p. 398. — Indemnité accordée à l'acquéreur d'un office de secrétaire du Roi pour non jouissance des honneurs, privilèges et prérogatives de cet office, p. 406. — Liquidation d'un office de Conseiller au Parlement de Paris, p. 408. — Liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde-le-vriers de vautrait, p. 432 et note. — Liquidation de l'office d'aumônier des pages de la grande écurie du ci-devant Roi, p. 648. — Liquidation de l'office d'un premier commis-greffier près la grand'chambre du ci-devant Parlement, p. 743. — Office de greffier garde-sacs au ci-devant Conseil, p. 758.

Remboursement d'un office de justice seigneuriale, II, p. 24 et note. — Vente d'office et pratique de notaire; contre-lettre; restitution, pp. 34 et 80. — La suppression d'un office de notaire est un fait de puissance souveraine dont le précédent titulaire ne saurait être rendu responsable, p. 138. — Office d'huissier-commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance; validité du contrat, p. 161. — Liquidation d'un office de conseiller laïc au ci-devant Parlement, p. 166. — Liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris dont Hocquart était titulaire, p. 168. — Liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteauneuf-en-Thymerais, p. 203. — Liquidation de l'office de conseiller au Parlement de Paris de Sallier-Chamont, p. 205. — Office de greffier en chef de la Chambre des bâtiments, p. 212. — Liquidation d'un office d'auditeur des comptes de Paris, p. 213. — Liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris, p. 214. — Liquidation de l'office de ci-devant lieutenant général au bailliage de Bayeux, p. 215. — Vente d'office et pratique de notaire; contre-lettre; restitution, p. 231. — Liquidation d'un office de conseiller-sénéchal à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), p. 273. — Liquidation de l'office de trésorier du sceau, p. 313. — Liquidation de l'office au ci-devant siège présidial de Sedan, dont était titulaire Banthu, des Ardennes, p. 493. — Liquidation d'un office de substitut du

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Procureur général au ci-devant Parlement de Paris, p. 500. — Liquidation d'un office de conseiller-clerc au ci-devant Parlement de Paris, p. 566. — Liquidation de l'office de Pierre Laurencel, substitut du procureur général au ci-devant Parlement de Paris, p. 658.

Offices ministériels. Leur suppression, I, p. 34, n. 1.

Offres. Offres réelles déclarées valables, II, p. 188. — Offres réelles déclarées valables, p. 218. — Offre faite à la barre d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 271. — Les offres réelles de Lenoir qui plaide contre Neuville et la citoyenne Montansier sont déclarées suffisantes, p. 273. — Validité de l'offre de 12 millions pour l'achat de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 277. — Validité d'offres réelles, p. 504. — Vente du *Théâtre de la République*, nullité d'offres réelles, p. 535. — Offres réelles du reliquat du prix de la vente d'une maison acquise par Barras, pp. 578 et 593.

Ogé (Pierre-Marie), ancien procureur au Châtelet. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Élu juge au même Tribunal, p. 250. — Nommé une seconde fois, par le Directoire, juge au même Tribunal, p. 252. — Préside la troisième section, le 18 brumaire an VII (8 novembre 1798) : divorce; pension alimentaire de 40,000 francs, p. 577. — Préside le 22 brumaire an VII (12 novembre 1798) : offres réelles du reliquat du prix d'une maison acquise par Barras, p. 577. — Préside le 23 brumaire an VII (13 novembre 1798) : arrestation arbitraire, demande en dommages-intérêts rejetée, p. 578. — Le même jour : article calomnieux du *Journal des Campagnes et des Armées*; rétractation et réparation, p. 578. — Préside le 24 brumaire an VII (14 novembre 1798) : mainlevée d'opposition, p. 579. — Préside le 29 brumaire an VII (19 novembre 1798) : saisie-arrêt sur les appointements d'un général, p. 580. — Préside le 2 frimaire an VII (22 novembre 1798) : exécution d'un testament ordonnée, p. 581. — Préside le 13 frimaire an VII (3 décembre 1798) : contrefaçon des œuvres de Marmontel, p. 582. — Préside le 23 frimaire an VII (13 décembre 1798) : contrefaçon de *Contes moraux* de Marmontel, p. 585. — Préside le 24 frimaire an VII (14 décembre 1798) : succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, p. 586. — Préside le 28 frimaire an VII (18 décembre 1798) : succession de Mme Rohan-Montbazon, p. 589. — Préside le 4 nivôse an VII (24 décembre 1798) : offres réelles du reliquat du prix de vente d'une maison acquise par Barras, p. 593. — Préside le 7 nivôse an VII (27 décembre 1798) : emprisonnement en Angleterre, dommages-intérêts, p. 594. — Préside le 8 nivôse an VII (28 décembre 1798) : exécution de contrats de rente viagère, consentis par Adélaïde-Félicité Brulard-Sillery, veuve d'Estrées, p. 595. — Préside le 15 nivôse an VII (4 janvier 1799) : article calomnieux de la *Feuille du jour ou Courrier universel* reproduit par la *Gazette de France*, p. 596. — Préside le 17 nivôse an VII (6 janvier 1799) : saisie réelle des maisons appartenant à Beaumarchais dans Paris; baux judiciaires, p. 597. — Préside le 18 nivôse an VII (7 janvier 1799) : rejet d'une fin de non recevoir, p. 597. — Le même jour : succession de Marie-Sophie Rousselet, femme de Charles-Henri d'Estaing, p. 598. — Préside le 22 nivôse an VII (11 janvier 1799) : actes arbitraires; lettre de cachet; dommages-intérêts, p. 599. — Préside le 28 nivôse an VII (17 janvier 1799) : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, p. 600. — Le même jour : incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 601. — Siège le 4 pluviôse an VII (23 janvier 1799) : succession de Justine-Josephine Boucaut, veuve Feydeau de Brou, décédée femme Rouhaut, p. 604. — Le même jour : succession de la veuve Hérault de Séchelles, p. 604. — Préside le 7 pluviôse an VII (26 janvier 1799) : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, p. 606. — Préside le 26 pluviôse an VII (14 février 1799) : succession de la veuve Ollivier-Senozan, p. 613. — Le même jour : maison de la rue Matignon acquise par Roederer, annulation du paiement en ossignats et mandats, p. 613. — Préside le 2 ventôse an VII (20 février 1799) : exécution du testament de Marie-Antoinette Blousse, femme La Fortelle, p. 615. — Le même jour : déboute d'opposition, p. 616. — Préside le 12 ventôse an VII (2 mars 1799) : arrestation arbitraire; marchands de bois; dommages-intérêts, p. 620. — Préside le 8 germinal an VII (28 mars 1799) : un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second; testament; enquête, p. 628. — Préside le 12 germinal an VII (1er avril 1799) : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père; rejet de la nullité demandée

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pour cause d'erreur, p. 629. — Le même jour, succession d'Anne Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, compte de tutelle, p. 630. — Préside le 18 germinal an VII (7 avril 1799) : demande en nullité de mariage rejetée, paternité contestée, divorce, suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Préside le même jour : testament fait *ab irato*, pension alimentaire, p. 638. — Le même jour : liquidation de l'entreprise des Bains Orientaux, p. 639. — Préside le 6 floréal an VII (25 avril 1799) : actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 645. — Le même jour : condamnation à convertir en acte public un acte sous-seing privé, p. 645. — Préside le 14 floréal an VII (3 mai 1799) : séparation de biens, p. 649. — Le même jour : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion, enquête, p. 650. — Le même jour : jugement qui annule une obligation de 148,000 francs, p. 651. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal an VIII, il fait partie de la quatrième section, p. 748. — Notice biographique, p. 929. — Porte sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 954.

Oissel (Seine Inférieure). Dambray demeure dans cette ville, II, p. 607 et note.

Oléron (Ile d'). Buonarotti y subit une détention, I, p. 623, note.

Olivier. Jugement rendu contre lui, II, p. 538, n. 2.

Olivier. Plaide au sujet de la discussion de la citoyenne Catinat, veuve Le Voyer, I, p. 598.

Ollivier (la citoyenne) ès noms. Plaide contre le bureau du Domaine National, II, p. 315.

Ollivier, avoué. Occupe pour la fille Foulon devant le Tribunal du 1er arr. celle-ci réclame à Provançal de Fonchâteau une somme de 600 livres pour subvenir à ses besoins jusqu'au temps de ses couches et pour frais de gésine, I, p. 109. — Occupe pour la même, le 29 septembre 1791 : le Tribunal condamne de Fonchâteau à des dommages-intérêts au profit de la dlle Foulon et à lui verser une rente pour élever l'enfant naturel, pp. 112 et 113. — Occupe pour Boucher d'Argis : annulation d'un jugement de déboute d'opposition faute de communication au commissaire national, p. 562. — Fonde de pouvoir de Marie-Louise Théot : revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, p. 303.

Ollivier (François-Antoine). Notes biographiques, II, p. 613, note.

Ollivier (Jean-Antoine seigneur de Senozan). Notes biograph., II, p. 613, note.

Ollivier (Nicolas-Pierre-Melchior) ou Olivier, ancien avocat au Havre. Remplace Berlolio comme substitut du commissaire du gouvernement près le Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Son installation et sa prestation de serment, p. 443. — Siège le 28 germinal an VI (17 avril 1798) : succession d'Hérault de Séchelles et de la veuve Hérault, p. 490. — Siège le 12 germinal an VII (1er avril 1799) : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père : rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, p. 629. — Siège le 18 germinal an VII (7 avril 1799) : demande en nullité de mariage rejetée : paternité contestée, divorce : suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Siège le même jour : testament fait *ab irato*, provision alimentaire, p. 638. — Réclame une amende contre Potet, p. 680. — Siège le 8 fructidor an VII (25 août 1799) : enfant naturel, rectification d'acte de naissance, p. 705. — Le même jour : le douaire est garanti par une hypothèque sur les biens du mari du jour du contrat de mariage, p. 706. — Le même jour : demande de nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion : enquête, p. 707. — Siège le 18 pluviôse an VIII (7 février 1800) : recherche de paternité, p. 730. — Siège le 26 pluviôse an VIII (15 février 1800) : séparation de biens, p. 732. — Siège le 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) : succession d'Estaing, p. 732. — Siège le 8 ventôse an VIII (27 février 1800) : séparation de biens, p. 734. — Siège le 2 germinal an VIII (23 mars 1800) : succession de Laurent Grimod de la Reynière, p. 740. — Siège le 4 germinal an VIII (25 mars 1800) : exécution d'un contrat de rente viagère constitué au profit de la veuve Beaumarchais, p. 741. — Siège le 14 germinal an VIII (4 avril 1800) : succession de Louis-Jean-Marie Daubenton, p. 744. — Notice biographique, p. 929.

Ollivier-Senozan (Les héritiers de la veuve). La veuve Vernouillet plaide contre eux : succession de la veuve Ollivier-Senozan, II, p. 613.

Ollivier-Senozan (veuve). Voyez Lamoignon.

Olympique (Cirque). Fondé par François, était où se trouve actuellement le Nouveau Cirque, II, p. 127, note.

Onsembray (Léon-Edme-François-Le gendre, comte d'). Villain XIV plaide

contre lui et Comtellemont : expertise. II, p. 748. — Notes biographiques, *même page, en note*

Opéra Dauvergne est directeur de l'Opéra. Introd. p. CLXXIII.

Loyer d'une loge à l'Opéra, I, p. 50. — Marie Rousset est artiste de l'Opéra, p. 226. — Les actenrs et gagistes de l'Opera ne sont pas tenus personnellement de la patente, p. 359. — La Convention l'installe dans la salle du *Théâtre National*, construite par la Montansier, pp. 643, 735, notes.

Les artistes de ce théâtre sont condamnés à payer leur loyer au *Théâtre des Arts*, rue de la Loi, II, p. 136. — Candeille y débute, p. 364. — Viotti est directeur de l'Opéra en 1818, p. 361, note 3. — Jeanne Rousselais est cantatrice à l'Opéra, p. 603 n. 1. — Angelo-Marie Gaspard Vestris, dit Vestris, est danseur à l'Opéra, p. 665, note. — Francœur est directeur de l'Opéra, p. 672, note.

Opera (Avenue de l'). Corcellet est établi actuellement dans cette avenue, il était établi autrefois maison Egalité, vis-à-vis le passage des Bons-Enfants, II, p. 62, note.

Opera-Comique. I, pp. 466, n. 1, et 764.

Procès entre artistes de ce Théâtre, II, pp. 79, et 100. — Balayrac faisait représenter ses pièces à ce théâtre, p. 115, note. — Déchéance des droits de la Société de l'Opéra-Comique, p. 576. — Mlle Desbrosse y est artiste, p. 651.

Or (Mazenet de l'). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249

Orateur du Peuple (L'). Journal fondé en 1790, par Louis-Stanislas Fréron, II, p. 198, n. 1.

Oratoire. (Section de vote), I, p. 8. —

Oratoire (Rue de l'). Flahaut de la Billarderie d'Angivillier demeurait dans la rue de l'Oratoire, p. 139, n. 1.

Oratoire (Congrégation de l'). Joseph-André Brun, curé de Saint-Cloud, avait été membre de la Congrégation de l'Oratoire, et lui fit un procès pour lui réclamer des dommages-intérêts pour persécutions et autres arbitraires, I, p. 629.

Orceval (Louis-François-Alexandre de Jarente de Senos d'). Refuse à Gobel l'institution canonique. Introd., p. XCV. — Sa liaison avec la demoiselle Guimard de l'Opéra, p. CLIX.

Evêque constitutionnel du Loiret, I, p. 48 note. — Procès à l'occasion du refus qu'il oppose à l'institution canonique de Gobel évêque de Lydda, élu evêque de Paris, p. 48.

Voyez Jarente.

Orglandes (Nicolas-François-Camille-Dominique d'). Tronchin, acquéreur de l'hôtel Duras, fait une déclaration partielle à son profit, I, p. 403. — Est condamné à payer à Cochet le montant d'un mémoire par sixième, de mois en mois, p. 705. — Notes biographiques, p. 705, note.

Orillard. Sophie Kamerer plaide contre lui : privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacles, II, p. 27.

Orléanais. I, p. 408, n. 2.

Orléans (Louis-Philippe-Joseph duc d') Voyez Capet.

Orleans J. B. Petan est né à *Orléans*; ses aventures. Introd. pp. CXXVII n. 1 et CXXIX.

Les deux Tribunaux du district d'Orléans sont proposés par la Commune de Paris pour figurer au tableau des Tribunaux d'appel, à l'égard des jugements rendus par les six Tribunaux de Paris, I, p. 25; — Liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans, p. 166; — Arrestation arbitraire d'un débiteur par son créancier sur la route d'Orléans à Longjumeau, p. 281. — De Rastignac est député du clergé d'Orléans aux Etats Généraux, p. 365, note. — Petan y est relégué, p. 499, n. 1, — p. 500, note.

Nouveau procès de Petan, originaire d'Orléans, II, p. 30. — Septier était bibliothécaire du Loiret, à Orléans, pp. 31, et 121 note. — Perronnet y a construit un pont, pp. 417, note et 759. — Benaben est professeur de philosophie au collège de cette ville, p. 860.

Orléans (Ecuries d'). I, p. 489.

Orléans (Haute Cour d'). Delesourt y est envoyé pour être jugé, I, p. 542, n.

Orléans (Rue d'). Située au Marais. De la Fortelle y demeure, II, p. 581, n. 2.

Ormesson (Terre d'). Mainlevée d'oppositions formées sur Helhn es-mains des sous-locataires de la terre d'Ormesson, I, p. 586.

Ormesson. Haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 482.

Ormesson. Voyez Lefèvre d'Ormesson.

Ormesson (d'). Guyard et Vincent plaident contre lui réparation d'un mur renversé par un débordement des eaux de rivière, II, p. 314. — Plaide contre la veuve et les héritiers Larbalestier : procès relatif au moulin de Champlain, p. 355. — Plaide avec sa femme contre Léon-François-Louis Le Peletier, partage des successions de Marie-Louise Le Peletier, p. 733.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ormesson (citoyenne d'). Est condamnée à payer un mémoire à Valpinçon, II, p. 14. — Plaide contre Maubert et autres défaillants : maintenue des oppositions formées aux scellés apposés après le décès d'Ormesson de Noyseau, p. 334. — Voyez Noyseau.

Ormesson (d'). Bausière réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris I. p. 713.

Ormesson (Anne Le Fevre d'). Notes biographiques, II, p. 626, n. 4.

Ormesson (Créanciers d'). La veuve d'Ormesson plaide contre eux succession d'Ormesson de Noyseau ; levée des scellés avec description, II, p. 335. — Plaident contre Taubin et autres : liquidation de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 337.

Ormesson de Noyseau (Armand-Louis-François de Paule Lefèvre d'). Sur sa demande et celle de son curateur, la continuation des poursuites est intentée contre Ledoux, locataire principal, II, p. 348. — Succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, p. 586. — Grevin plaide contre lui et autres : mainlevée d'opposition, p. 748.

Ormesson (Henri-François de Paule Lefèvre d'), chanoine honoraire. Rente constituée à son profit, II, p. 197. — Sur sa demande, comme curateur de Louis-François d'Ormesson, des poursuites sont intentées contre Ledoux, locataire principal, p. 348. — Succession de Lefèvre d'Ormesson, p. 586.

Ormesson (veuve d'), femme Polly. Voyez Polly.

Ormoy (d') Anne-Jeanne-Félicité, femme de Mérard-Saint-Just. Son mari et elle plaident contre Maradan : *Mémoires* de la baronne Dalvigny ; propriété littéraire ; deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, II, p. 618. — Notes biographiques, *même page*, *en note*.

Orselle. Avait acquis tous les offices de jurés priseurs des bailliages de Caen et Bayeux ; procès relatif à ces offices, I, p. 398.

Orfèvres-Roch (Rue des). Faure demeurait dans cette rue, II, p. 100. — Faure y habite, p. 889.

Osmond. La citoyenne Gruel plaide contre lui et autres : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, I, p. 762.

Osmont. Legras plaide contre lui : demande en paiement des fournitures pour l'habillement des tambours de la section du Roule en 1790, I, p. 698.

Osnabruck (Westphalie). Anne Angélique Doye y est née, II, p. 359, note.

Osny (Aymar-Charles-François, marquis d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osny (Aymar-Charles-Marie d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osny (Aymar-Claude d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osny (Aymar-Jean de Nicolai, marquis de Goussainville, seigneur d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osny (Aymar-Pierre-Georges d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osny (Aymar-Pierre-Léon d'). Notes biographiques, I, p. 285, n. 1.

Osselin (Charles-Nicolas). Notes biographiques, II, p. 285, n. 1.

Osselin (Héritiers) et autres. Millard plaide contre eux : liquidation d'une société formée pour acquérir en commun des droits successifs, II, p. 284.

Othis. Le Peletier est seigneur de ce lieu, I, p. 680, n. 2.

Ouarville. Buissot naquit à Ouarville près Chartres, I, p. 125, note.

Oudaille Sainte-Luce. Notes biographiques, II, p. 146, n. 1. — Plaide contre Gervais : dommages-intérêts pour calomnie, *même page*. — Plaide contre le même : injures par la voie de la presse ; faits révolutionnaires ; amnistie du 4 brumaire, an IV, p. 520.

Oudaur (Fleurant-Jean-Baptiste). Notes biographiques, An. II, p. 930.

Oudart (Nicolas), avocat. Introd. p. xxvii et lii. — Extrait de la conférence du 31 janvier 1793, à laquelle il assistait. Introd. p. lxxii.

Electeur de la section du roi de Sicile : élu juge le 1er décembre 1790, I, p. 4. Juge du 3e arr., p. 8. — Son installation, p. 11. — Il préside Thouret et Dionis étant députés, la 4re audience du Tribunal du 3e arr., le 29 janvier 1791, p. 22, n. 1. — Préside le 27 janvier 1792 : huissiers et avoués obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Préside le 2 mars 1792 : infraction à la loi des 27 septembre et 16 octobre 1791 qui défend de se servir, dans aucun acte public, de titres et qualifications supprimés, p. 173. — Préside le 3 mars 1792 : jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés crieurs, p. 175. — Préside le 14 mars 1792 : demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 183. — Le même jour, huissiers poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre et 16 octobre 1791, p. 184. — Préside le 15 juin 1792, demande en restitution du manuscrit de la pièce : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 252. — Préside le 10 août 1792, il n'y a pas d'audience, personne ne s'étant présenté, p. 289. — Préside le 24 août 1792, prestation de serment de Brosseiard, comme commissaire du pouvoir exécutif, p. 300. — Préside le 1er septembre 1792 : jugement relatif aux patentes des huissiers, avoués et commis-greffiers, p. 302. — Préside le 10 octobre 1792, procès au sujet d'actes sous-seings privés, p. 322. — Préside le 3 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 329. — Préside le 14 novembre 1792, procès relatif à la même affaire, p. 382. — Préside le 12 janvier 1792 : nullité de l'émancipation du mineur de Penne, p. 360. — Préside le 1er février 1793, émancipation du dit mineur, p. 371. — Procès-verbal de la conférence tenue le 31 janvier 1793, au sujet des certificats de civisme, p. 529, note.

Prend part aux conférences tenues chez le ministre de la justice, II, pp. 752, note, 753, 756, 757, 758, 761, 763, 769, 772, 777, 779, 782, 784, 787, 788, 791, 794, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 808, 810, 811, 813, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 839, 841, 842, 843, 844. — Notice biographique, p. 930.

Oudet, membre du conseil général de la commune Delegné, le 26 janvier 1791, auprès des juges du 6e arr[t] pour les introduire dans l'audition e afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 17. — Idem pour l'installation des juges du 5e arr[t], p. 19.

Oudinot. Introd. p. CCIII.
Avait fils de Buteaval comme aide de camp, II, p. 194, n. 3.

Oudinot (Claude), notaire à Paris. Sa prestation de serment. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Vincent, II, p. 443 et n. 1.

Oudot, membre du comité de législation, II, p. 115. — Député à la Convention nationale, p. 182.

Ouin, huissier à cheval, I, p. 655, n. 1.

Ouligres (citoyenne d'). Prisonnière, en vertu d'ordre du Comité de sûreté générale, II, p. 94.

Ouveq (Rivière), I, p. 439.

Outrefront (d'), membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

Ouvrage. Ouvrage paraissant par livraison; souscription à l'ouvrage complet, p. 329.

Oye (Ferme d'), près Calais. Saisie réelle de la ferme d'Oye, I, pp. 463 et 464.

Ozanne. Dullos et Lamy plaident contre lui et Denizet, fondé de pouvoirs; responsabilité, désaveu, I, p. 737.

Ozanne, avoué. Occupe pour Chrusaille et Passot contre Régis; appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, I, p. 321.

Fondé de pouvoir de Lanefranque et des époux Esmale qui plaident contre Pinson, honoraires de medeem, II, p. 719.

Ozanne. Ci-devant huissier à verge, I, p. 635.

P

Pache (Jean Nicolas). Introd., p. CCXIII. Notes biographiques, I, p. 251. — Affaire Pache contre Prémond, société du commerce de la Mer Rouge, pp. 251 et 486, n. 1.

Touchet plaide contre lui; détention arbitraire; demande de dommages-intérêts, II, p. 387. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Même affaire, pp. 399 et 399. — Même affaire : demande en dommages-intérêts rejetée, p. 578.

Pageau, défenseur officieux. Plaide pour Prieur auquel Bernardin de St-Pierre intente un procès en contrefaçon, I, p. 390.

Pagerie (Tascher de la), Joséphine. Introd., p. CCVII.
Épouse Alexandre de Beauharnais; plus tard, impératrice Joséphine, II, p. 284, note.

Pagnon (citoyenne). Plaide contre Boissieux recherche de paternité; frais de gestne, I, p. 384.

Pagny-sur-Meuse. Jacquinot y est né, en 1748, II, p. 905.

Paiement. Paiement des portraits de Louis-Stanislas-Xavier, prince français, et de Marie-Josèphine-Louise de Savoie, I, p. 248. — Demande en paiement de deux caisses de pistolets enlevées par le peuple pendant la Révolution, p. 691. — Demande en paiement des fournitures pour l'habillement des tambours de la section du Roule en 1790, p. 698. — Demande en paiement d'avances, frais et honoraires, p. 704. — Paiement d'arrérages d'une

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

pension à l'ancien chef de café de la maison Bellevue du domaine du Roi, p. 704. — Paiement de travaux de menuiserie et peinture, p. 707. — Paiement des travaux de serrurerie faits à la Salpêtrière, sans tenir compte du prix d'adjudication, p. 753. — Paiement des gages du portier du Petit Hôtel Radziwill, p. 766. — Paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, p. 793.

Demande en paiement des appointements d'un aide de camp, II, p. 46. — Journal de Perlet : demande en paiement de la rédaction d'articles sur le Tribunal révolutionnaire, p. 58. — Paiement de loyers par la citoyenne Raucourt, p. 60. — Demande en paiement de 1.400 livres pour prix d'un exemplaire des *Commentaires de César*, pp. 69 et 72. — Journal de Perlet demande en paiement de la rédaction d'articles sur le Tribunal révolutionnaire, p. 82. — Paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, p. 94. — Paiement de somme montant d'un arrêté de compte, p. 95. — Paiements de billets souscrits par Castellane à Beaumarchais, p. 96. — Gallier est condamné à payer le montant d'un billet souscrit à Faure, p. 100. — Demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamfort, p. 104. — Paiement d'une obligation souscrite au profit de Dalayrac, p. 115. — Paiement du prix de l'opéra intitulé *Loisirolles*, p. 152. — Paiement de billets souscrits par Besenval, p. 196. — Paiement de 1 200 livres par la citoyenne Klot à Saint-Cricq, p. 197. — Demande en paiement d'un mémoire d'impressions pour le *Republicain ou Journal des hommes libres de tous les pays*, p. 206. — Labrousse Verteillac est condamné à payer à Vaulnam 26 000 livres, p. 208. — Paiement des honoraires et fournitures de Framom, de son personnel et de ses chevaux pour le théâtre de la Montansier, p. 220. — Paiement des décorations destinées aux représentations du *siège de Granville* et du *ballet de Pizarre*, p. 229. — Paiement du déménagement de la salle des concerts du chanteur Garat, p. 232. — Paiement d'honoraires, p. 234. — Paiement d'une obligation souscrite par Dalayrac, p. 237. — Paiement des journées de garde par un citoyen mis en état d'arrestation, p. 241. — Condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, p. 242. — Demande en paiement pour nourriture et argent prêté, pp. 286, et 289. — Paiement en mandats territoriaux d'après l'échelle proportionnelle de la loi du 15 germinal an IV, p. 300 et note. — La terre de Vernouillet est affectée au paiement d'un douaire, p. 316. — Condamnation à payer 22.356 livres en mandats représentatifs de 634 625 livres assignats pour prix de construction d'un poêle, p. 317. — Fournitures à faire par les entrepreneurs des Abattis : paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), p. 320. — Paiement d'arrérages d'un douaire, p. 344. — Paiement d'une obligation en numéraire, p. 382. — Bail à vie du domaine de Bellefleur, paiement des fermages en numéraire, p. 387. — Poursuites pour obtenir le paiement d'une rente, p. 402. — Paiement de loyers, p. 412. — Paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 418. — Paiement de loyers en numéraire, p. 421. — Paiement de loyers, maison de confiserie rue St-Honoré appelée le *château de Madrid*, p. 428. — Contestation sur le paiement d'ouvrages de menuiserie, p. 430. — Paiement en numéraire du prix fixe pour leçons de dessin et de peinture et fournitures accessoires, p. 434. — Paiement des appointements échus des artistes et choristes du *Théâtre Louvois*, p. 436. — Enfant naturel, pension alimentaire ; mode de paiement, p. 449. — Obligation ; paiement, p. 468. — Paiement de loyers ; numéraire ou papier monnaie, p. 478. — Paiement de droits d'auteur par un Directeur de théâtre, p. 477. — Paiement de somme, p. 479. — Paiement de droits d'auteur, p. 499. — Paiement d'une obligation de 2 044 francs, p. 526. — Paiement de gages arriérés et de fournitures ; papier-monnaie, p. 540. Paiement du prix de diverses éditions des *Elements de chimie*, p. 589. — Paiement d'un billet au porteur de 10 000 francs, p. 595. — Maison de la rue Mailgnon acquise par Roederer, annulation du paiement en assignats et mandats, p. 613. — Paiement en numéraire ; dépréciation du papier-monnaie, p. 615. — Paiement d'une reconnaissance, p. 619. — Paiement de 3 billets, p. 641. — Les citoyennes Raucourt et Peuty sont condamnées à payer 368 francs, pour six mois de pension de la fille Betsy dont elles ont répondu, p. 653. — Michau-Montblin est condamné à payer 5 244 francs à Lefond, pour ouvrages de peinture, p. 659. — Paiement de loyers du *Théâtre Feydeau*, p. 665. — Paiement du solde d'un mémoire, *même page*. — De la Fleutrie est condamné au paiement d'un billet de 500 francs échu le 1er floréal an VII, p. 668. — Poullain Sainte-Foix est condamné à payer à de Sinmont 876 francs, somme à laquelle est réduit d'après l'échelle de dépréciation

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

un billet de 4.383 francs, p. 669. — Condamnation de la veuve Montmorin à payer 176 francs, avec terme et délai d'un mois, p. 675. — La veuve Saint-Souplet est condamnée à payer 907 francs, avec terme et délai de six mois, p. 675. — La citoyenne du Saillant d'Arragon est condamnée à payer 577 francs, p. 676. — Le citoyen Jarrente est condamné à payer 240 francs, montant d'un prêt, p. 676. — Paiement d'un billet, p. 678. — De la Fleutrie est condamné à payer à Ignard 1.000 francs, montant de deux billets, p. 682. — Couty de la Pommeraye est condamné au paiement d'un billet de 600 francs, p. 687. — Paiement d'un billet, p. 688. — Paiement du prix du *Théâtre des Arts* de la rue Richelieu acquis par la Nation, p. 689. — Paiement du douaire de la veuve Laurent-Grimod de la Reynière, p. 696. — Paiement d'un billet, p. 701. — Paiement de créance : dépréciation des assignats, pièces perdues : certificat donné par les juges, *même page*. — Paiement de billets à ordre, p. 719. — Paiement de fournitures, p. 720. — Paiement d'une reconnaissance, p. 721. — Paiement de 4.600 francs de provision, p. 722. — Paiement de somme, avec terme et délai, p. 725. — Liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du *Théâtre des Arts*, p. 728. — Paiement de 600 francs, montant d'un billet, p. 731. — Paiement de quatre billets à ordre, p. 733. — Paiement d'un billet de 4.112 francs, p. 742. — Dépôt, paiement en numéraire, mandat : reddition de compte, p. 742.

Pailleterie (de la). Voyez Dumas.

Pailleterie (marquis de la). Notes biographiques, I, p. 299, n. 1.

Pailleterie (veuve Davy de la). Jugement confirmatif sur un appel interjeté par elle, I, p. 299.

Paieaut. Fonde de pouvoir de la citoyenne Brunelli. Tribunal de la mille, application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), I, p. 683.

Palais (Bailliage du), I, p. 24.

Palais-Bourbon. De Baschy du Cayla demeurait au Palais-Bourbon, II, p. 713, n. 1.

Palaiseau. Joseph Bara y est né, en 1780, I, p. 767, n. 1.

Palais-Egalité. La veuve Delaunay d'Angers y demeure, II, p. 227.

Palais-Egalité (Place du). Mathieu, notaire, demeurait sur cette place, II, p. 34.

Palais-Royal (Théâtre du). Son origine.

Palais-Royal (Place du). Mainneniare, ancien notaire, y habite, II, p. 34.

Palais-Royal (Section de vote). Introd. p. CLXXVII.
I, pp. 8, 489 et 500, note.
Affaire de la bouquetière du Palais-Royal, II, p. 820.
Notes sur ce théâtre, I, pp. 287, note, 643, note, et 734, n. 2.

Palissot. Introd. p. CCXIII.
Affaire Corancez et consorts contre Palissot et les sieur et dame Devaux : jugement du Tribunal du 2e arrt qui décide que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi les privilèges des journaux, I, p. 94.

Pallin (citoyenne), épouse Quérus. Introd., p. CLXX.
Notice biographique, II, p. 112, n. 1. — A un fils naturel avec Maupeou, p. 165. — Girault es-noms plaide contre elle : réclamation d'état d'enfants naturels, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 210.

Palloy. Notes biographiques, I, p. 140, n. 2. — Affaire de Tannoy contre Palloy : jugement relatif à des constructions et à des malfaçons, p. 140.

Palmyre. Introd., p. CLXXXI.
Garde et éducation de Palmyre, fille naturelle de la comédienne Lange, II, p. 357. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Palun (Agathe-Joséphine Cohorne de la). Emancipée, I, p. 508.

Palun (Cohorne de la). Emancipe sa fille. — Notes biographiques, I, p. 508 et n. 1.

Palun (Limon de la). Notes biographiques, I, p. 508, n. 1.

Panaof. Pseudonyme de Toussaint. Voyez Toussaint.

Panckoucke (Charles-Joseph), libraire. Pierrette Labbé plaide contre lui : vente, moyennant commission, d'un ouvrage édité par lui, II, p. 504. — Notes biographiques, *même page*, n. 2. — Exécution du traité fait par Buffon avec lui pour éditer les œuvres de Buffon, p. 564.

Panckoucke (Charles-Louis-Fleury). Notes biographiques, II, p. 504, n. 2 *in fine*.

Panier (Joseph-Augustin) ou Pannier. Sa prestation de serment en qualité de commis greffier civil, I, p. 784.
Notice biographique, II, p. 930.

Pange (de). Caroillon de Surmont avait contre lui un titre de 9.300 livres, I, p. 591.

Pannelier. Nommé commis-greffier par le Tribunal du 1er arrt de Paris, le 2 avril 1793, I, p. 419.
Nommé, par le Directoire, commis-greffier au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PANNIER. Nommé par le Directoire juge au Tribunal civil de la Seine. Démissionnaire avant l'installation, II, p. 252.

PANSEY (Pierre-Paul-Nicolas HENRION de). Premier président de la Cour de cassation. Son opinion sur la magistrature. Introd., p. XXVIII. — Collabore avec Guyot pour le *Traité des Droits*, etc., p. CVIII.

Panthemont (ci-devant abbaye de). Située rue de Grenelle, à Paris; Latude y habitait, I, p. 657.

Panthéon. Les cendres de Marat y sont transportées, II, p. 33.

Panthéon (Section du). Garnier était greffier du juge de paix de cette section, II, p. 24. — Lorinet est électeur de cette section, p. 917.

PANTIN (citoyenne Agathe), femme Morin de Mezerets. Obtient son divorce contre son mari pour injure grave, I, p. 456.

Pantin, I, p. 8.

PANTIN. Fondé de pouvoir de la veuve Goulet contre laquelle plaide le Directeur des Abatis; fournitures à faire par les entrepreneurs des Abatis, paiement à effectuer conformément à la loi du 15 germinal an IV (4 avril 1796), II, p. 320. — Fondé de pouvoir de Rewbell qui plaide en divorce contre sa femme, p. 648. — Fondé de pouvoir de la Compagnie Ling contre laquelle plaide la Compagnie Guy-Denesson; reddition de compte, fixation du reliqua; compensation, p. 656.

PAOLI. Introd., p. CXCVI. Adversaire de Buonarotti, I, p. 623, n. 1.

Paon-Saint-Ambroise-des-Arts (Rue du). Dufour y habite, II, p. 885.

Papier-monnaie. Embarras résultant des lois sur le papier-monnaie, II, p. 528, n. 2. — Actes arbitraires; réduction des condamnations obtenues pendant la dépréciation du papier-monnaie, p. 556. — Voyez paiement.

PAPION (citoyen). Dubois, tuteur *ad hoc* du mineur André, plaide contre lui avec la citoyenne Bellac; recherche de paternité; saisis, II, p. 306.

PAQUET, libraire. Condamné à des dommages-intérêts pour contrefaçon des mémoires de Latude, I, pp. 657 et 794.

PARADIS (de). Prononce l'éloge de Tronchet, II, p. 948. — Candidat à la Cour impériale, présenté par Moure, le 30 mai 1810, p. 971.

Paradis (Rue de). Beuvrard y est mort, le 3 décembre 1810, II, p. 904.

Parchemenerie (Rue de la). Dherbelot y habite n° 42, II, p. 904.

PARÉ (Jules-François), ancien ministre de l'Intérieur. Nommé, par la Convention, président du Tribunal du 4e arrt. I, pp. 426, 625 et 796. Préside le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, II, p. 89. — Préside le 29 pluviôse an III (17 février 1795) : sursis à faire droit à une demande, p. 98. — Préside le 5 ventôse an III (23 février 1795) : circulaire contre les abus des officiers ministériels, p. 102. — Préside le 14 ventôse an III (4 mars 1795) : faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire; dommages-intérêts, p. 105. — Préside le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : application de la loi du 5 ventôse an III, p. 105. — Préside le 1er germinal an III (21 mars 1795) : mariage clandestin *in extremis*; nullité, p. 118. — Préside le 4 germinal an III (24 mars 1795) : lettre confidentielle rendue publique à l'insu de son auteur; refus de dommages-intérêts, p. 120. — Préside le 28 germinal an III (17 avril 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 131. — Préside le 11 floréal an III (30 avril 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 135. — Préside le 13 floréal an III (2 mai 1795) : l'audience est tenue pour la 1re fois dans le local de la ci-devant Cour des Monnaies, p. 137. — Préside le 19 floréal an III (8 mai 1795) : dépôt en numéraire, restitution demandée en numéraire, p. 142. — Préside le 21 floréal an III (10 mai 1795) : même affaire, p. 143. — Préside le 22 floréal an III (11 mai 1795) : paternité, acte de naissance; rectification, p. 145. — Préside le 2 prairial an III (21 mai 1795) : toutes les causes remises, p. 148. — Préside le 4 prairial an III (22 mai 1795) : idem, *même page*. — Préside le 5 prairial an III (24 mai 1795) : idem, p. 149. — Préside le 12 prairial an III (31 mai 1795) : succession de Gotligny, p. 149. — Préside le 14 prairial an III (2 juin 1795) : serment d'experts, p. 151. — Préside le 17 prairial an III (5 juin 1795) : cession de droits de succession, contrat aléatoire, p. 151. — Préside le 23 prairial an III (11 juin 1795) : dépôt en numéraire fait à l'époque de la Terreur; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 154. — Préside le 27 prairial an III (15 juin 1795) : cession de droits de succession, contrat aléa-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

toire, p. 155. — Préside le 2 messidor an III (20 juin 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 157. — Préside le 12 messidor an III (30 juin 1795) : office de commissaire-priseur vendu au-dessus de l'évaluation de la finance, validité du contrat, p. 161. — Préside le 23 messidor an III (11 juillet 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel ; envoi en possession de la succession Maupeou, p. 163. — Le même jour : même affaire, p. 164. — Préside le 1er thermidor an III (19 juillet 1795) : travaux de menuiserie pour le Tribunal du 4e arrt dans le local des Minimes, p. 167. — Préside le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) : dépôt en numéraire pendant la Terreur ; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 169. — Préside le 4 thermidor an III (22 juillet 1795) : succession Maupeou, p. 170. — Préside le 8 thermidor an III (26 juillet 1795) : jugement décidant qu'il n'y aurait pas d'audience le 9 thermidor, jour de l'été nationale, p. 186. — Préside le 27 thermidor an III (14 août 1795) : destitution d'un gardien de la bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, p. 195. — Préside le 1er fructidor an III (18 août 1795) : commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 196. — Préside le 6 fructidor an III (23 août 1795) : lettre de légitimation du marquis de Chateaurenaud ; succession d'Estaing, p. 202. — Préside le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, p. 209. — Préside le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) : même affaire, p. 210. — Préside le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795) : vente d'office et pratique de notaire : contre-lettre ; restitution, p. 231. — Préside le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) : paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe, frères de Louis XVI, p. 234. — Préside le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels ; envoi en possession de la succession Maupeou, p. 238. — Notice biographique, p. 930.

Paré. Président du Tribunal de Saint-Germain, assiste à une conférence chez le ministre de la Justice, II, pp. 832, 833.

Parlin (Pierre-Mathieu), commissaire national, I, p. 418.
Démissionne, *même page*, notes biographiques, II, p. 873, sous le mot Castillon. — Notice biographique, p. 930.

Parent (Ulysse). Rapport sur l'hôtel Carnavalet, II, p. 361, *note*.

Pari (de jeu). Voyez marché à terme.

Paris, conseiller au Parlement de Paris. Est forcé de se défaire de sa charge parce qu'il avait signé des lettres de change et s'était ainsi exposé à des contraintes par corps. Introd., p. XXII.

Paris (citoyenne Horville, femme). Voyez Horville.

Paris, homme de loi. Plaide contre Petit-Courville : paiement d'un billet, II, p. 688.

Paris, garde du corps. Tue Le Peletier de Saint-Fargeau, I, p. 765, note.

Paris (Louise, épouse de Say de Belesone). Plaide, avec son mari, contre Laurent, menuisier ; contestation sur le paiement d'ouvrages de menuiserie, II, p. 430.

Paris (Nicolas-Joseph). Élu juge suppléant, I, p. 449.
Notice biographique, II, p. 931.

Paris (Journal de), I, p. 95. — Polémique avec l'*Anti-Brissotin*, p. 779.

Parisot. Candidat à la Cour impériale, présenté par Mourre, le 30 mai 1810, II, p. 914.

Parisot (époux). La garde de Jean-Gaspard Aimé leur est confiée ; un sieur Collin enlève l'enfant, sur leur plainte il leur est rendu, I, pp. 147 et s. ; — doivent rentrer dans les frais que cette garde leur a occasionnés, p. 274.

Parmentier. Rousseau plaide contre lui : propriété littéraire, II, p. 550.

Parny (Évariste-Désiré), poète, I, p. 581, note.

Parny (Paul de Forges). Notes biographiques, I, p. 581, note.

Parny (Paul-Marie-Claude de Forges). Épouse l'actrice Contat, I, p. 581, note.

Paron (Yonne). Robin y est mort, le 6 juillet 1802, II, p. 937.

Partage. Partage des Marais de Talmont, II, p. 388. — Partage de la succession de Laverdy, p. 499. — Partage de la succession de René-Ange-Augustin de Maupeou, p. 515. — Enfant naturel ; succession ; partage, p. 677. — Partage fait en fraude de la loi : annulation, p. 713. — Partage des successions de Marie-Louise Le Peletier et Guillaume Le Peletier, p. 733.

Partage d'opinions. Juge appelé pour départager, II, p. 73. — Partage d'opi-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nions; référé au Corps législatif, p. 256. — Les quatre sections réunies jugent conformément à l'arrêté relatif au partage d'opinions, p. 314.

Barthenay (René-Jacques de). Liquidation de la Compagnie des Indes, I, p. 472.

Parties casuelles. Définition, I, p. 320, n. 1.

Pas-de-Calais. Feray est préfet de ce département, II, p. 929.

Pas-de-la-Mule (Rue du). L'entreprise des Messageries des environs de Paris étant située dans cette rue, II, p. 320.

Pasquier (chancelier). Extrait de ses mémoires. Introd., p. xx et suiv. — Avoue la corruption des magistrats, p. xxii.

Pasquier. Fait subir à Saint-Julien, le 19 février 1788, un interrogatoire sur faits et articles, I, p. 462.

Pasquier. Créancier de Lamoignon; fait, avec les autres créanciers, nommer un nouveau curateur à la succession vacante de ce dernier, II, p. 153.

Pasquier. Introd., p. cxcvi.
Affaires Pasquier contre Gombe et autres : réparation d'honneur, I, p. 124.

Pasquier. Bourdon Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre lui et autres ; affaire du *Théâtre de Beaujolais*; jugement obtenu par collusion; tierce opposition, II, pp. 549 et 583.

Pasquier (de Coulans). Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris, proteste contre le décret de suspension. Introd., p. xxvi et suiv.

Pasquot. Plaide contre d'Ambreville restitution de deux tableaux indûment enlevés de l'église des Filles Saint-Thomas, II, p. 390.

Passez. Plaide contre Regis ; appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, I, p. 321.

Passy, I, pp. 8 et 364, note.
Sentier y demeure, II, p. 242. — Pinant de Lnoé y demeure, p. 373. — Denivot y est instituteur, p. 882. — Semine est électeur du canton de Passy, p. 941.

Pastoret, procureur général syndic du département de Paris, aurait collaboré au *Journal du Soir*, Introd. p. cci. — Installé, le 20 avril 1790, le Tribunal de cassation. Introd. p. xvii.
Membre de la Société des électeurs patriotes ; un des initiateurs d'une pétition à l'Assemblée nationale protestant contre la convocation des électeurs pour le 8 novembre 1790, et réclamant la réunion des électeurs en commun pour la vérification des pouvoirs et pour les élections, I, p. 3. — Aurait collaboré au *Journal du Soir*, p. 401, note. — Sur sa dénonciation, le Directoire du département ordonne la remise à l'accusateur public de l'écrit intitulé : *Ordonnance de M. l'archevêque de Paris* (*Juigné*), au sujet de l'élection de M. l'évêque de *Lydda* (*Gobel*) en qualité d'évêque métropolitain, I, p. 50, note.

Pastourelle (Rue). Desgenettes-Manroy demeure dans cette rue, II, p. 198.

Pastre, homme de loi. Substitue le commissaire provisoire au pouvoir exécutif, I, p. 337.

Patel. Le commissaire du Directoire plaide contre lui : décharge d'une amende prononcée contre un mort civilement faute d'avoir comparu au bureau de paix, II, p. 679.

Patenotre, juge au Tribunal du 2e arr. Siège le 2 floréal an II (21 avril 1794) ; prestation de serment et installation de Lefèvre élu juge suppléant, p. 708.
Notice biographique, II, p. 931.

Patentes. Exécution de la loi des patentes du 17 mars 1791, I, p. 157. — Le Tribunal du 3e arr. ordonne que les huissiers et les avoués seront tenus de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Arrêté du Tribunal du 1er arr. du 25 février 1792, p. 168. — Circulaire du ministre de la Justice au sujet de la loi des patentes, p. 176. — Les professeurs de médecine qui exercent en même temps auprès des malades, à titre utile et non gratuitement, la profession de médecin, sont assujettis à la patente, p. 207. — Circulaire du ministre de la Justice relative à l'application aux huissiers du droit de patentes, p. 228. — Guillotin est condamné à l'amende pour refus de payer patente, p. 234. — Patente des avocats, p. 234 et note. — Jugement du Tribunal du 3e arr. relatif aux patentes des huissiers, avoues et commis greffiers, p. 302. — Patente des joueurs de violon, p. 314. — Jugement du Tribunal du 1er arr. ordonnant que les avoués justifieront de leurs patentes pour 1793, p. 393. — Les acteurs et gagistes de l'*Opéra* ne sont pas tenus personnellement de la patente, p. 359. — Justification des patentes, p. 405. — Certificats de civisme et patentes des officiers ministériels (Tribunal du 2e arr.), p. 427. — Exécution des lois relatives aux patentes des officiers ministériels (Tribunal du 5e arr.), p. 428 ; on ordonne l'exécution du règlement rendu par les anciens juges

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

concernant les lois des 18 octobre 1790, 2 mars et 29 septembre 1791 et 26 janvier 1793.

Merlin, ministre de la Justice, adresse aux commissaires du pouvoir exécutif une circulaire pour l'exécution de la loi des patentes, II, p. 346.

Patra (Mme). Notice biographique, I, p. 687, note.

Paternité (Déclaration de). Rejet d'une déclaration de paternité, I, 569 et note. — Déclaration de paternité, p. 599.

Déclaration de paternité; arbitrage, II, p. 6.

Paternité (Recherche de). Dépôt d'un vœu des femmes françaises, sur le bureau de la Chambre, par M. Sembat, Introd. p. CXLIII. — Jugement du Tribunal du 3e arrt, I, p. 55 et note. — Jugement du Tribunal du 1er arrt : la fille Foulon réclame à de Fonchâteau une somme provisoire de 600 livres pour subvenir à ses besoins jusqu'au temps de ses couches et pour frais de gésine, p. 109. — Jugement du Tribunal du 6e arrt : la dlle Louise Calandrin articule qu'elle est enceinte des œuvres de Levasseur; elle est admise à en faire la preuve et celui-ci est condamné à lui payer 96 livres à titre de provision, p. 110 et s. — Jugement du Tribunal du 1er arrt du 29 septembre 1791 : dommages-intérêts au profit de la mère et rente pour élever l'enfant naturel, p. 112 et s. — Affaire Levacher contre veuve Dubois femme Lenoir : la fille Levacher a un enfant naturel qu'elle reconnaît; elle prétend que Dubois, décédé, en est le père et elle forme contre la dame Dubois mère une demande afin de lui faire reconnaître la paternité de son fils décédé, dont elle a recueilli la succession, p. 147 et s. — Sur l'appel des époux Lenoir l'affaire revient devant le Tribunal du 6e arrt le 12 juillet 1792, p. 272. — Exécution provisoire des condamnations pour frais de gésine, p. 288. — Frais de gésine et dommages-intérêts envers la mère, p. 335. — Lefort est condamné à payer des frais de gésine à la dlle Jolly, à se charger de l'enfant et à lui procurer une nourrice à ses frais, p. 341. — Sur appel de Trouvé, le jugement rendu contre lui le condamnant à des dommages-intérêts envers la mère est confirmé, p. 362. — Demande en recherche de paternité repoussée, p. 400. — Paternité reconnue; établissement de l'enfant, p. 433. — Le 25 avril, devant le Tribunal du 4e arrt, deux procès en recherche de paternité, p. 447. — Recherche de paternité : affaire Nugent, p. 476. — Recherche de paternité : affaire Fom contre du Barral, p. 495. — Recherche de paternité : affaire Lefebvre-Danhigny contre Millet, p. 506. — Recherche de paternité : affaire Desgarcins, p. 525. — Gannevalest condamné à payer à la fille Lebas une pension de 300 livres pour son enfant, p. 527. — Recherche de paternité : affaire fille Bigot contre Bèze, p. 536. — Recherche de paternité : suppression de libelles calomnieux et réparation d'honneur, p. 538. — Recherche de paternité : affaire dlle Foin contre de Barral, p. 552. — Affaire Sophie, p. 586. — Affaire Jouille contre Chemeteau, p. 642. — Recherche de paternité : enfant posthume, p. 647 et n. 2. — Recherche de paternité : pension alimentaire : affaire Sophie contre Senneterre, p. 656. — Affaire Coupry contre Chabot, p. 669. — Affaire Dubois contre Gosse : recherche de paternité, p. 679. — Recherche de paternité adultérine, p. 720. — Enfant ne hors mariage, aliments, p. 721. — Affaire Delmotte contre Jean-Marie Jeanne, p. 741. — Affaire Sophie contre la Ferté-Senneterre : dommages-intérêts prononcés pour refus de révéler le secret d'une naissance, p. 744.

Mineure; femme divorcée; recherche de paternité : frais de gésine, enfant conçu pendant le divorce, partage d'opinions, II, p. 74. — Paternité; acte de naissance, rectification, p. 145. — Recherche de paternité, p. 222. — Recherche de paternité; succession Vandenyver, p. 226. — Recherche de paternité; impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, p. 240. — Recherche de paternité et de maternité; la famille Beauharnais, pp. 284-289. — Recherche de paternité; envoi en possession d'une partie de la succession de l'Aigle, p. 315. — Contestation d'état; enfant né pendant le mariage; présomption légale de paternité, p. 346. — Recherche de paternité rejetée, p. 386. — Recherche de paternité; succession de Philippe Choiseul-Stainville, p. 391. — Recherche de paternité, réclamation d'état d'enfant légitime, p. 402. — Recherche de paternité rejetée, p. 404. — Recherche de paternité. Rejet, p. 469. — Recherche de paternité Sursis, p. 506. — Demande en nullité de mariage rejetée; Paternité contestée, divorce; suppression d'un mémoire injurieux et indécent, p. 634. — Recherche de paternité : affaire Masson contre Randon Pully, p. 730.

Patrie (*Théâtre lyrique des amis de la*) Voyez *Louvois* (théâtre).

Patriote Français (Le). Journal de Brissot, I p. 125 note. — Organe du parti Girondin, p. 511, n. 2.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Patrond (Le citoyen). Cartowel Corvisy, plaide contre lui : jugement de débonte d'opposition, II p. 343.

Pau. Souton était directeur de la Monnaie de Pau, I, p. 747.
II, p. 359, note.

Paule (de), Lefèvre d'Ormesson de Noyseau. Voyez Noyseau.

Paul et Virginie. Œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, lue pour la première fois par Fauteu dans le salon de Mme Necker. Introd. p. cxci.

Paulet (Charles). Inventeur de l'impôt appelé *paulette*, I, p. 320, n. 3.

Paulienne (Action), p. 660.

Paulin (Jean-Baptiste), conseiller d'Etat. Notes biographiques, II, p. 267, note.

Paulmier (Charles-Pierre), notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Rocagel, II, p. 269 et n. 2.

Paulze (Marie-Anne-Pierrette). Notice biographique, II, p. 559, note.

Pauvre Jacques. Romance du chanteur Garat, II, p. 232, n. 2.

Pavant (Foucault de), notaire. Fait la vente à de Nicolai d'une terre appartenant à la dame de Mirabeau, I, p. 285. — Les frères Bailly, par acte passé devant lui, vendent une maison hors de la barrière de la Conférence, p. 351. — Notes biographiques, p. 351, n. 2. — A pour successeur Yver, II, p. 10.

Pavée (Rue). Mezenge demeure dans cette rue, II, p. 479.

Pavée du Marais (Rue). Tronchet y habite, nº 6, II, p. 947.

Pavée Saint-André-des-Arts (Rue). Hémin y habite, II, p. 903. — Marguerie aîné y habite, nº 3, p. 920.

Payan. Frappé du glaive de la loi, II, p. 55.

Payen. Condamné envers de Nauroy au paiement d'une créance, I, p. 732, n. 2.

Payenne (Rue). De Montbaye y demeurait, II, p. 427, note.

Paysac (de). Les époux Brun plaident contre elle en délivrance de legs à eux faits par de Rastignac, I, p. 437 et n. 1.

Pays-Bas. De Surmont se réfugie dans les Pays-Bas. Introd. p. cxxi.
I, pp. 349, 716. Campagnes de l'armée belge dans les Pays-Bas, p. 729, note.

Peage. Droit de péage de la rivière de l'Oureq, I, p. 439.

Pean-de-Saint-Gilles, notaire à Paris. Reçoit le testament de Blissac, I, p. 549.
Même affaire, II, pp. 420, 472.

Pecu. Ci-devant religieux de Saint-Martin. Est relevé de ses vœux. Réclame sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs. Le Tribunal le déboute, ceux-ci devant en répondre personnellement, I, p. 157 et s.

Pecoul, avoué. Occupe pour les enfants Montesquiou : licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, I, p. 490.

Pecoul. Enumération des biens saisis par les créanciers de Philippe Egalité, I, p. 489.

Pecquet (Cul de sac). Situé rue des Blancs-Manteaux. Martineau y demeure, II, p. 920.

Pecquigny (Jean, seigneur de). Passe une transaction avec Guillaume, ci-devant évêque d'Amiens, I, p. 307.

Pecquigny (Terre de). Droits de mutation au profit des anciens évêques d'Amiens ; restitution de droits indûment perçus, I, p. 196. — Procès relatif à la même affaire, p. 224. — Procès relatif à la même affaire, p. 307.

Peigneux (Le), huissier. Plainte contre lui pour signification d'un acte au ministre des finances, renvoi de la plainte, II, p. 330.

Pékin. Cascnave, fils du conseiller à la Cour de Cassation, a un fils secrétaire d'ambassade dans cette ville. Av.-pr., p. II, n. 1.

Peixotto. Maintenue de l'opposition formée par Peixotto au remboursement de la charge de lieutenant particulier et du conseiller du ci-devant Châtelet dont était pourvu Boucher d'Argis. I, p. 90. — Demande la nullité de la séparation de biens de la dame Séguier ; le Tribunal du 1er arr. rejette sa demande et prononce la maintenue des oppositions formées par Peixotto et autres sur le prix de la finance de la charge de premier avocat-général au Parlement de Paris, dont était pourvu M. Séguier p. 142 et s. — Fait défaut dans l'affaire Yve Seguier, contre Beigeret et autres : liquidation de la succession d'Antoine-Louis Seguier, p. 243.

Peletier (dame Le), épouse d'Ormesson. Plaide contre les Commissaires du Domaine national. II, p. 39 – Plaide, avec son mari, contre Léon François-Louis Le Peletier : partage des successions de Marie-Louise Le Peletier et de Guillaume Le Peletier, p. 733.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Peletier (Feuillaumil-Louis Félix-Michel Le). Les époux de Witt plaident contre lui : annulation d'une délibération de famille, II, p. 552.

Peletier (Guillaume Le). Partage de sa succession, II, p. 733.

Peletier (Léon-François-Louis Le). D'Ormesson et sa femme plaident contre lui, partage des successions de Marie-Louise Le Peletier et Guillaume Le Pelotier, II, p. 733.

Peletier (Marie-Louise Le). Partage de sa succession, II, p. 733. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Peletier (Amédée-Louis-Michel Le). Les époux de Witt plaident contre lui : annulation d'une délibération de famille, II, p. 551.

Peletier (Michel-Etienne Le). Notice biographique, II, p. 552, n. 1.

Peletier (Suzanne-Louise Le). Plaide, avec son mari, de Witt, contre Michel Le Peletier : annulation d'une délibération de famille, II, p. 551. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Peletier (Louis Le). Notes biographiques, II, p. 39, n. 2. — Voyez Morfontaine.

Peletier de Morfontaine (Le). Introd., p. ccxiii. — Voyez Morfontaine.

Peletier de Rosambo (Le). Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris; protestation contre le décret de suspension. Introd., p. xxvi et suiv.

Pélissanne (Bouches-du-Rhône). Joubert y est né, le 17 janvier 1748, II, p. 905.

Pelisson. Plaide contre Lesne : réparation d'honneur, I, p. 441.

Pellepout (Desirée de). Introd. p. cxcii.

Bernardin de Saint-Pierre l'épouse en secondes noces. Notes biographiques, II, p. 283, note.

Pellepout (marquis de). Auteur d'un pamphlet contre la Reine, I, p. 125, note.

Pellet (Marcellin). Auteur d'un article sur la pharmacie de Pauline Borghèse, II, p. 64, n. 1.

Pelletier, Ancien avocat, élu juge au Tribunal du département de la Seine, II, p. 250. — Son inhumation, p. 844. — Notice biographique, p. 931.

Pelletier. Julie Corpty habite chez lui, I, p. 670.

Pelletier (ci-devant des Carrières). Arthur et Robert plaident contre lui et de Courville : continuation de poursuites, II, p. 80.

Pelletier (Quai). Jacquotot, agent national près le Tribunal de police correctionnelle, demeurait sur ce quai, II, p. 64. — Maire Savary y demeure, p. 949.

Pelletier (Rue). Mars Jeanne Marguerite y demeurait, au n° 11, II, p. 243.

Pellot. Fonde le pouvoir de la citoyenne Clément de Ris : liquidation de l'office de trésorier du sceau, II, p. 313.

Pellequon, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Penec (citoyen). Liquidation d'un office de citoyen sénéchal à Châteauneuf-en-Thymerais, II, p. 203.

Penel. Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal du 5e arr't, I, p. 375.

Pénicaud (Marie Catherine), Plaide contre Lanefranque : demande en nullité de mariage rejetée; paternité contestée, divorce, suppression d'un mémoire injurieux et indécent, II, p. 634.

Pénicaud père. Le mariage de sa fille Marie-Catherine est célébré dans sa maison, devant Lapeyre, en présence de quatre témoins, II, p. 634.

Penne (Jean-Baptiste de). Nullité de l'émancipation du mineur de Penne prononcée par une délibération de famille, I, p. 360 et n. 1. — Son émancipation, p. 371.

Pension alimentaire. De Nugent est condamné à servir une pension alimentaire à sa mère, I, p. 546 et n. 1. — Un époux divorcé et qui convole en secondes noces, ne peut conserver une pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 557. — Jugement qui déboute de Nugent fils de son opposition au jugement par défaut du 26 juillet 1793, p. 563.

Pension alimentaire accordée à une partie saisie, II, p. 70. — Un époux divorcé, qui convole en secondes noces, conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 128. — Augmentation de la pension nécessaire à l'entretien d'un enfant, p. 309. — Pension alimentaire, enfant naturel, p. 421. — Enfant naturel, pension alimentaire, mode de paiement, p. 449. — Les pensions alimentaires obtenues par les enfants naturels, pendant la dépréciation du papier-monnaie, ne sont pas susceptibles de réduction à l'échelle de dépréciation, p. 528. — Pension servie à un époux divorcé et remarié, pp. 532, et 545. — Divorce; pension alimentaire de 40.000 fr.,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

p. 377. — Pension servie à un époux divorcé et remarié, p. 585. — Demande en pension alimentaire rejetée, p. 682. — Constitution de pension alimentaire après divorce, p. 704.

Pension viagère consentie sur les appointements d'une place de professeur d'iconographie au Muséum, I, p. 781.

Même affaire, II, pp. 33, 70. — Pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, p. 419.

Penthièvre (duc de), père de Françoise-Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon. I, p. 242, n. 1. — Notes biographiques, p. 392, n. 1. — Constitue une dot à sa fille, p. 392.

Son fils, le prince de Lamballe, épouse Marie de Savoie-Carignan, II, p. 554, n. 1.

Pépin (femme de Duchatel). Notes biographiques, II, p. 700, n. 1.

Pepin (Jean-Marie), ancien juge. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal de la Seine. II, p. 252. Signataire d'un certificat donné par les juges, p. 704. — Siège à l'audience extraordinaire du 21 ventôse, an VIII, (12 mars 1800) affaire criminelle, p. 736. — A la dernière audience du Tribunal civil de la Seine, le 4 floréal, an VII, il fait partie de la 2e section, p. 848. — Notice biographique, p. 931. — Porté sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 956.

Pépin-Desgrouets, avoué. Défenseur officieux des Plumets. L'inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des femmes sont condamnés à rendre compte des deux sols par semaine, retenus sur chacun de leurs ouvriers, dits Plumets porteurs de charbon, pour subvenir à leurs besoins en temps de maladie, I, p. 240. Occupe pour Millet dans une instance en recherche de paternité intentée par la citoyenne Lefebvre Dauhigny, p. 506.

Fondé de pouvoir de Mermet, cordonnier, qui plaide contre Havard : une paire de souliers payée mille livres à la baire, II, p. 279.

Pepinière (Rue de la). Procès au sujet de quatre arpents de luzerne situés dans cette rue. II, p. 331.

Pérain (François). Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal, I, p. 375.

Perardel (dame), maîtresse sage-femme. Le sieur de Saint-Charles fait avec elle un traité au sujet de deux enfants naturels qu'il a eus avec la demoiselle Bougeul, I, p. 208.

Perbex. Plaide, avec Corbey, contre Debry et autres, au sujet des frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1799, I, p. 342.

Percée (Rue). Dessein. Ferjeux était imprimeur dans cette rue, II, pp. 464, 905, 961.

Percier. Voyez Bercher.

Percier. Note biographique, II, p. 931.

Perdry ou Perdrix (Charles-Louis). Introd. pp. lxvi, lxxvii, lxxviii, lxxix, lxxxv.

Obtient 39 voix pour les fonctions de juge, I, p. 446. — Est élu au 2e tour le 13 février 1793, *même page*. — Président du Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Arrêté le 14 messidor an II remplit ses fonctions le 17 thermidor an II (4 août 1794), p. 422. — Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 2e arrt, p. 426. — Préside le 19 juin 1793 : annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 503. — Préside le 20 juin 1793. Revendication du portrait de lord Arundel par Van Dyck, p. 505. — Préside le 27 juin 1793 : émancipation de sa fille par Colonne de la Palun, p. 508. — Préside le 1er août 1793. 1° recherche de paternité ; 2° dommages-intérêts pour reparer la perte d'un manuscrit contenant la relation de ce qui s'était passé dans le cabinet des ci-devant princes français, pp. 536 et 537. — Préside le 6 août 1793 trouble apporté à la jouissance d'un locataire, p. 540. — Préside le 24 du 1er mois de l'an II (12 octobre 1793), arrêté portant que le Tribunal ne vaquera que les jours de décade, p. 602. — Préside le 8 brumaire, an II (29 octobre 1793) : dernier délai de huitaine pour justifier des certificats de civisme, p. 615. — Préside le 29 brumaire an II (19 novembre 1793) : calomnies publiées contre Buonarotti : rétractation du calomniateur, p. 623. — Préside le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) dommages-intérêts pour persécutions et notes arbitraires, p. 629. — Préside le 12 germinal, an II (1er avril 1794) : mandataire, restitution de pièces, p. 693. — Préside le 2 floréal an II (21 avril 1794) : prestation de serment et installation de Lefèvre, élu juge suppléant, p. 708. — Préside le 9 floréal, an II : demande en restitution de meubles, p. 718. — Préside le 16 floréal, an II (5 mai 1794) : société pour l'exploitation des bains chauds sur la Seine, p. 724. — Préside le 23 floréal, an II (12 mai 1794) : charge de chirurgien-dentiste du Roi, p. 726. — Préside le 26 floréal an II (15 mai 1794). affaire des voitures de la Cour, p. 731. — Préside le 12 prairial an II (31 mai

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1794) : fête nationale du 31 mai ; vacances des Tribunaux, p. 744 — Remplace par Ollet, installation de celui-ci, p. 770. — Publication de l'arrêté qui le destitue, p. 778. — Destitué et arrêté, p. 776.

Présentation de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Perdry sera mis en liberté et reprendra ses fonctions de président du Tribunal du 2e arr., II, p. 7. — Préside le 24 thermidor an II (11 août 1794) ; publication de l'arrêté du Comité de salut public ordonnant que Boullant reprendra ses fonctions de juge, p. 9. — Préside le 27 thermidor an II (14 août 1794) ; prestation de serment de cinq notaires, p. 14. — Préside le 21 brumaire, an III (11 novembre 1794) ; application du décret du 27 juin 1793, p. 58 — Préside le 1er frimaire, an III (21 novembre 1794) : cochon mis en réquisition, p. 62. — Préside le 2 frimaire, an III (22 novembre 1794) ; vente du rob antisyphilitique, p. 64. — Préside le 24 frimaire an III (4 décembre 1794) : vente de la charge d'apothicaire des écuries du ci-devant Roi, p. 67. — Préside le 22 frimaire, an III (12 décembre 1794) ; pension alimentaire accordée à une partie saisie, p. 70. — Siège le 5 ventôse an III (21 février 1795) ; reglement de la publication des mémoires posthumes de Philippeaux, p. 101. — Siège le 18 germinal, an III (7 avril 1795) ; actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 129. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, démissionne, p. 248. — Notice biographique, p. 931.

Pène, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Bocquet, II, p. 600, n. 1.

Peres (Rue des). Gerbier y décède, I, p. 716.

Pereuse (Bauyn de). Lamégie plaide contre lui : jugement qui confirme deux jugements du Tribunal de commerce, II, p. 656. — Notes biographiques, même page n. 2.

Pereyre. Plaide contre Mazarini-Mancini liquidation des offices des procureurs postulants de justice du duché-pairie de Nevers, I, p. 509.

Perey (Lucien). Consacre deux volumes à Mazarini-Mancini, I, p. 367, note.

Périers (domaine de). I, p. 392.

Perignon, notaire. Reçoit le testament de Lalive d'Epinay, notes biographiques, I, p. 515 et n. 1.

Perignon, défenseur officieux. Plaide contre Petau. Introd. p. cxxix.

Plaide pour Mayer-Khan-Savai : liquidation de la Compagnie des Indes, I, p. 472. — Plaide pour Petau : haut de la principauté de Monaco ; dommages-intérêts demandés pour arrestation arbitraire, p. 610. — Plaide contre d'Espagnac agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612.

Notice biographique ; plaide contre Arganl au sujet d'honoraires, II, p. 19 et n. 2.

Périgord Berlin, comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, était originaire de cette province, I, p. 709, n. 2.

Périgueux. Le marquis de Créquy y meurt, I, p. 792, n. 1.

Perlet. Faire plaide contre lui et Allemand : demande en paiement de la rédaction d'articles sur le Tribunal révolutionnaire, II, pp. 58, 82.

Pernay (J.-B.-François Cordier). Obtient des dommages-intérêts pour destitution de son grade de capitaine, I, p. 633.

Person (Madeleine). Epouse Champcenetz, I, p. 686, note.

Péron (Martin-Adrien) Nommé, par la Convention, greffier du Tribunal du 2e arr., I, p. 425.

Nommé, par le Directoire, commis-greffier au Tribunal civil de la Seine, II, pp. 249, 251, 252. Notice biographique, p. 932.

Péron (Nicolas-Denis). Son serment comme commis-greffier, I, p. 597.

Perronne, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Antoine-François Charpentier, II, p. 681, n. 3.

Peronne. De Lameth était député du bailliage de Peronne. Introd. p. xxvi.

Perrault. Plaide contre Davy et du Saillant : poursuites ; liquidation de succession ; sursis, II, p. 582.

Perret, notaire. Mme de Pompadour fait son contrat de mariage devant lui lorsqu'elle épouse Le Normant, I, p. 502, n. 1.

Perrier, est condamné à des dommages-intérêts envers Boissonnière, I, p. 495.

Perrière (Paul). A une créance privilégiée pour frais de dernière maladie contre la succession Cassini, I, p. 399.

Perrin, défenseur officieux. Plaide pour de Rossel : nullité d'une transaction au sujet de tableaux représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, I, p. 333.

Perrin. Demandeur dans un procès au sujet d'un tableau représentant la demoiselle Raucourt dans le rôle de Médée, I, p. 52 et note.

Perrochia. Défendeur, avec Fages et Berthelon, dans un procès relatif à

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

l'entreprise du spectacle de Lyon, I, p. 38.

Perron, commis-greffier du Tribunal du 4e arrt, I, p. 421.
Nomme greffier provisoire au Tribunal du 3e arrt, son serment, II, p. 8. — Est remplacé par Hardy de Jumne, p. 523.

Perronnet (Jean-Adolphe), celebre ingenieur. Difficultés relatives à un testament fait en sa faveur, II, p. 417 — Notes biographiques, même page *en note*.

Perronnet (héritiers). La veuve Saint-André plaide contre eux : difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingenieur Perronnet. II, p. 417.

Perrot. La citoyenne Brunelle plaide contre lui : Tribunal de famille : retards ; application de la loi du 3 nivose, an II (23 décembre 1793) I, p 683. — La même plaide contre lui : injonction a un arbitre de déposer le procès-verbal de ses operations au greffe du Tribunal, p. 719. — La même plaide contre lui : divorce, dot, restitution, p. 783.

Perrotin-Barmont. Condamné à payer 600 livres à Lureau, charron, II, p 3 et n. 1.

Persécutions. Jugement qui condamne à des dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire. I, p 353 et n. 1 — Dommages-interêts pour persecutions et actes arbitraires. p. 629.

Person (dit le chevalier de Berainville). Plaide contre les administrateurs du *Théâtre des amis de la Patrie* : demande en paiement de droits d'auteur pour la comédie en vers : « Les Amants à l'épreuve ou la Fête du sentiment », I, p. 760. — Notes biographiques, même page *en note*.

Pertuis. Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, y est ne le 5 octobre 1715. I, p. 400, n. 1. et p. 563, note.

Pestre (de), Jeanne-Agnes-Gabriel, femme divorcée de Talon. Condamnée a payer le montant d'une obligation, II, p. 73.
Roy plaide contre elle : remboursement de l'évaluation des produits des droits féodaux ou seigneuriaux compris dans une vente après leur suppression, II, p. 130 — Descorches plaide contre elle et la citoyenne Talon, femme divorcée de Villaines : partage des marais de Talmont. p. 388 — Notes biographiques, même *en note*.

Pestre. Wargemont plaide contre Pestre : contrat de mariage fait en pays etranger ; incompétence des Tribunaux français. I. p. 693. — Procès relatif à la même affaire, p. 728,
Même affaire, II, p. 134.

Petal (Henri-Gabriel). Notice biographique, II p. 121, n 1.

Petau (J.-B.). Introd. p. CXXVII
Matignon-Grimaldi est condamné envers lui à des dommages-interêts, I, p. 498. — Notes biographiques. p. 499, n. 2. — Jugement entre les mêmes parties, p 561. — Autre jugement relatif à la même affaire, p. 561.
Plaide contre le même : bail de la principauté de Monaco ; dommages-interêts demandés pour arrestation arbitraire, p. 610.
—Plaide contre Grimaldi : résiliation abusive du bail de la principaute de Monaco II, pp. 30, 121.

Petiet, ministre de la guerre, sous le Directoire. Charge Santerre d'une fourniture de 6.000 chevaux, I, p. 91, n. 1.

Petion. Introd. p. CXCVII.
Suspendu de ses fonctions, I. p, 394, n. 1.

Petion de Villeneuve (Jerôme). Défend le jury civil. Introd. pp. XXXII, XXXIX. Député, élu juge le 7 déc. 1790 I, p. 4. — Refuse cette fonction, ayant été nommé depute d'Eure-et-Loir, p. 4.
Remplace du Port. II, p. 887. — Notice biographique, p 932. — Principales publications, p. 933.

Petit (femme), née Vanhove. Voyez Vanhove.

Petit (docteur), II, p. 419, n. 1.

Petit. Créancier de feu Mirabeau. I, p. 132. — Relieur, plaide contre les héritiers de Mirabeau; le Tribunal decide qu'il a un privilège pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession. I, p 282.

Petit jeune, notaire à Tours. II, pp. 655, 734.

Petit (Louis-Sébastien-Olympe). Introd. p. CLXXVI.
Musicien ; premier mari de Charlotte Vanhove, I, p.107, *note*.— II, p. 159. n. 1.

Petit (Ambroise-Cyprien), bourgeois de Paris. Jugement qui le nomme curateur à la succession vacante de Lamoignon, I, p. 106. —
Est remplacé par Bazin. II, p. 153

Petit (François). Plaide contre Benjamin Constant de Rebecque : paiement d'une obligation, II, p. 525.

Petit (Pierre) ou Petit d'Auterive, ou d'Autrive, ou d'Hauterive. Introd. pp. LXVI, LXXVII, LXXVIII.
Juge suppleant au Tribunal du 5e arrt, I, p. 424. — Nommé, par la Conven-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tion, commissaire national au Tribunal du 1er arr't, p. 425. — Siège le 2 germinal an II (22 mars 1794) : communication du testament d'Holbach, p. 689. — Siége le 29 germinal an II (18 avril 1794) : demande en dommages-intérêts pour diffamation, p. 706. — Siége le 7 prairial an II (26 mai 1794) : fournitures de viandes faites aux ci-devant Mathurins : action solidaire contre chacun d'entre eux, p. 742. — Commissaire national au Tribunal du 5e arr't. — Siége le 18 messidor an II (4 juillet 1794) : publication de l'arrêté du Comité de salut public du 12 messidor an II (11 juillet 1794) nommant divers magistrats, p. 773. — Siége comme commissaire national, le 23 messidor an II (10 juin 1794) : pension viagère, p. 781. — Siége en la même qualité le 24 messidor an II (12 juillet 1794) : diffamation, p. 784. — Siége le 9 thermidor an II (27 juillet 1794 p. 797.

Notice biographique. II, p. 933. — Notes anonymes sur son compte, p. 998.

PETIT (dame). Épouse de Carrillon de Surmont I, p. 349.

Petit-Châtelet (Le). Latude y est enfermé Introd. p. CXXXII. — I, p. 301, *note*.

PETIT-COURVILLE. Est condamné à payer à Paris le montant d'un billet. II, p. 688

PETIT-DESGRANGES. Plaide contre Remy et autres : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 78. — Plaide contre Maillot, Damesme et Cie : transport de créance, p. 221.

Petite Force. Catherine Théot y est morte, II, p. 303, n. 1.

Petites Affiches (Journal des). Sa vente, II, p. 666.

Petites-Écoles. Juridiction du grand chantre sur les petites écoles dans l'ancien régime, I, p. 649.

PETIT-RADEL (Louis-Charles-François). Notes biographiques. I, p. 633, *note*. II, p. 91 et n. 2.

PETIT-RADEL (Louis-François). Notes biographiques, I, p. 633, n. 1.

PETIT-RADEL (Philippe). Notes biographiques. I, p. 633, n. 1.

Petit-Saint-Antoine (Rue du). Gérard Audre y habite, II, p. 897. — Guyet est représentant de la commune pour le district du Petit-Saint-Antoine, p. 901. — Millet y demeure, p. 924.

Petits-Augustins (Rue des). La veuve Soubise habite cette rue, II, p. 818. — L'abbé Sauveur demeurait dans cette rue, p. 199, n. 1. — Chavandon y demeurait, p. 212, n. 1.

Petits-Augustins (District des). Bonchard est président de ce district, II, p. 867.

Petits-Augustins (Rue des). Sauveur demeurait dans cette rue, I, 730, *note*.

Petits-Pères (Couvent des). Situé place des Victoires. Introd. p. XLIX. — Emplacement d'un Tribunal de Paris. I, p. 41, *note*

Petits-Pères (District des). — Lefebvre-Corbinière est électeur de ce district. II, p. 911.

Petits-Pères (Passage des). Gaujac, agent de change y demeure II, p. 701

Petit-Pont Saint-Sauveur (Rue du). Berthereau y demeurait, II, p. 861.

Petit Vaugirard (rue du). Le comte de Clermont-Tonnerre y demeurait, I, p. 663, n. 3.

PEUTY, (Henriette-Louis Bourjotte-Sambosech plaide contre elle et la citoyenne Rancourt : elles sont condamnées à payer 368 fr. pour six mois de pension de la fille Betsy dont elles ont répondu, II, p. 673.

PEUVRET. Fondé de pouvoirs des héritiers Linguet qui plaident contre la veuve Linguet : jugement sur expédient, II, p. 545.

PEYRE. Construit avec Wailly, un théâtre pour les Comédiens français, I, p. 643, note.

PEZET-CONVAL, notaire à Paris. Destitué, II, p. 14.

PHELIPEAUX Charles, Philippe-Gabriel et Georgette-Louise. Enfants naturels de Choiseul-Stainville, plaident contre le bureau du domaine national : recherche de paternité, succession de Philippe-Jacques Choiseul-Stainville, II, p. 391.

Philadelphie, I, p. 291.

PHILIPPEAUX (veuve). Plaide contre Deltufo : règlement de la publication des mémoires posthumes de Philippeaux, II, p. 101.

Philanthrope (Le). Journal de Bette d'Étienville, p. 930, n. 1.

PHILIPPE. Plaide avec d'autres contre Anne de Rigny d'Haragay : déchéance des droits à la société du théâtre de *l'Opéra Comique*, II, p. 576. — La citoyenne Desbrosses plaide contre lui et autres : ils sont condamnés au paiement de reconnaissances souscrites à son profit, p. 651.

PHILIPPEAUX Pierre). La Convention, sur sa proposition et celle de Tallien, de-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cercle que les corps judiciaires seront renouvelés. Introd. p. LXII.
Notes biographiques, II, p. 101, n. 2 — Règlement de la publication de ses mémoires posthumes, *même page*.

PHELIPPEAUX. Le contrat de mariage de Louis-Philippe-Joseph-Egalité avec Louise de Bourbon est passé devant lui, I, p. 392

PHELIPPE-EGALITÉ. Introd. p. CCXII.
Voyez Capet

PHILIPPES. Plaide au sujet des offices de jurés priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, I, p. 398.

PHILIPPON ou PHELIPPON. Elu juge au Tribunal de la Seine, II, p. 253 - Notice biographique, p. 933

PHILIPPOT, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Laisne, II, p. 10, n. 4. — Continue l'étude Legeay François, p. 677, n. 3.

PHLIPON (la citoyenne), femme Michelin. Son mari plaide contre elle : demande en divorce, II, pp. 356 et 367. — Plaide contre son mari : provisions pendant l'instance de divorce, p. 389.

PICARD (citoyenne). Plaide contre la citoyenne Contat : paiement de gages arriérés et de fournitures papier-monnaie, II, p. 540.

PICARD, directeur du *Théâtre Louvois* I, p. 635, note.

PICARD. Défenseur officieux de Mme de Commerre dans sa demande en séparation de corps contre son mari, I, p. 60. — Plaide pour Legovic contre Vasselin : jugement du Tribunal du 5e arrt qui exclut des concours, comme n'ayant pas l'âge requis, un candidat à une place de docteur agrégé dans la Faculté de droit, p. 78

PICARD (Pierre-Antoine). Plaide contre Carteaux : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, II, p. 241.

Picart (Théâtre). Voyez II, p. 219, en note.

PICART. Plaide contre la citoyenne Féburel son épouse : contestation d'état, enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, II, p. 316.

PICAUT (J.-B.) Plaide contre la veuve et les héritiers Belmont : demande en paiement des appointements d'un aide de camp, II, p. 46.

PICHON. Plaide contre la commune de Chatillon torts réciproques ; invitation à la fraternité, I, p. 674

PICHON ès-noms. Plaide contre Verquier, I, p. 200.

PICOT (Georges). Introd. p. LXXXVI. — Auteur de *La Réforme judiciaire en France*, Av. pl. p. XI. — Son opinion sur la magistrature, Introd. pp. XXVIII et XI

PICOT (Jean). Décret de la Convention le concernant, II, p. 116

Picpus Grimaldi Valentinois y est détenu, I, pp. 746, 753 et 764. — Les Comédiens du *Théâtre de la Nation* y sont emprisonnés, p. 769, note.

PICQUOIS. Mallarmé plaide contre lui et autres : liquidation de l'entreprise des Bains orientaux, II, p. 639.

Pièces à conviction Remise à l'hospice de Paris, pour l'usage des malades, d'une portion de pain de sucre ayant fait partie de pièces à conviction, II, p. 141

Piegu (mme de), II, p. 166.

PILLOPPE (Nicolas-Joseph-Philpin de). Notes biographiques, I, p. 591, n. 1.

Pierrefitte, I, p. 8.

Pigalle (Rue) De Selle donne un hôtel situé dans cette rue aux sœurs Ruggieri, artistes. II, p. 215, note

PIGAULT-LEBRUN (Charles-Antoine-Guillaume Pigault de l'Epinay, dit). Introd. p. CLXXXVIII.
Plaide contre la citoyenne Rosny : représentation du « Pessimiste » sans le consentement de l'auteur ; dommages-intérêts, II, p. 737.

PIGEAL (citoyen). La citoyenne Hérault de Sechelles lui lègue une somme de 6,000 francs, II, p. 605. — Plaide contre la veuve Magon de Lalande et autres succession d'Hérault de Sechelles et de sa veuve, p. 679.

PIGEON. Le citoyen Le Peletier Morfontaine plaide contre lui : arrestation arbitraire ; marchands de bois, dommages intérêts, II, p. 620.

PILLERAULT. De Fleury plaide contre lui et consorts : succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et testament, II, pp. 199, 204 et 233.

PILLON. Plaide contre la citoyenne Maningant : scellés apposés au domicile d'un accusé, acquittement et mise en liberté, frais de gardiens des scellés, II, p. 97.

PILLON (Claude). Loue des bâtiments à Favel. I, p. 782.

PILLON (Marie) Epouse de Jean Biesta, I, p. 782

PILVOIS, garçon de caisse. Le caissier d'une caisse publique est responsable du détournement commis par un garçon de caisse qu'il a nommé. I, p. 254.

PIS (Jean-Fréderic de la Tour du). Con-

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

damne à restituer 30,000 livres au Trésor public, I, p. 323 et n. 1. — Condamné à restituer au Trésor public des sommes indûment payées, p. 572, n. 1. — Notes biographiques, p. 607, n. 1. — Appelé en garantie, p. 786 et note.

Pin (La Tour du). Voyez Tour du Pin (La).

Pinabel. Joue avec Dijol et perd; lui remet des effets qui sont refusés; s'enfuit, I, p. 291.

Pinard. Auteur d'un livre intitulé *Histoire à l'Audience*, Av. pr. IV. — Trace de Bellart un tableau fidèle, dans le *Barreau du XIXe siècle*, Introd. p. c.

Pinard (Clément-Pierre-Bernard). Introd. p. LXVI.

Un juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 4e arr., p. 421. — Siège le 10 juin 1793 : défense de représenter une pièce de théâtre, p. 491. — Siège le 25 juin 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 507. — Siège le 26 juillet 1793 : 1° divorce; 2° provision alimentaire, p. 531. — Le même jour : réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Siège le 1er août 1793 : recherche de paternité, réparation d'honneur, p. 538. — Siège le 28 septembre 1793 : dommages intérêts pour détention illégale, p. 590.

Notice biographique, II, p. 934.

Pinard père et fils. Imprimeurs à Bordeaux, II, p. 636.

Pinart. Défenseur officieux du comte de Wargemont, le 16 février 1794, devant le Tribunal du 1er arr., p. 37.

Pinart (Pierre-François), ou Pinard. Nommé commis-greffier au Tribunal du 2e arr., I, p. 420.

Nommé, par le Directoire, commis-greffier au Tribunal civil de la Seine, II, pp. 249, 254 et 252. — Notes données sur lui par Bertheleau, en l'an VI, p. 973.

Pincon, dit Valpincon. Esmale et Lanefroque plaident contre lui, honoraires de médecin, II, p. 719.

Pinet, perruquier. Père de l'actrice Mlle d'Epinay, qui épouse Molé, I, p. 561, n. 1.

Pingré. Adjoint au comité chargé de la réforme du calendrier, I, p. 599, note.

Pinon (Agnès-Louise), fille de Anne-Louis Pinon, I, p. 518.

Pinon (Anne-Louis). De Gourgues plaide contre lui : vente sur licitation des bois de la succession de la veuve Bragnelogne, I, p. 518.

Pinon (Geneviève). Épouse de Lignerys, I, p. 518.

Pinon (Marie-Angélique), épouse de François-Joseph de Gourgues. Notes biographiques, II, p. 699, n. 1. — De Gourgues plaide après la mort de son mari contre elle et autres : liquidation de la succession de Gourgues père, II, p. 699.

Pinot Cochemie (Pierre-François). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Nommé, une seconde fois, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège le 5 ventôse an V (23 février 1797) : calomnie par la voie de la presse, réhabilitation, dommages-intérêts, p. 367. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Rectification de jugement, p. 562. — Signataire d'un certificat donné par les juges, p. 704. — Notice biographique, p. 934. — Porté sur la liste des juges dont le gouvernement doit se défier, p. 950. — Présenté par Mourre, le 30 mai 1810, comme candidat à la Cour impériale, VI, p. 971.

Pin Paulin (Jean-Frédéric de la Tour du). Notes biographiques, I, p. 323, n. 1.

Piques (Place des), actuellement place Vendôme. De la Balue y habite, II, p. 55, n. 2. — L'hôtel de la Chancellerie est situé sur cette place, p. 113.

Piques (Rue des). Arthur et Robert sont marchands de papier dans cette rue, I, p. 763.

Malcleste demeure dans cette rue, II, p. 4. — Robert demeure dans cette rue, p. 79.

Piques (Section des). Garnier Launay faisait partie de cette section, I, p. 706.

Pirault. Fondé de pouvoir de Prévost : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions, pour prix de la vente de la salle de spectacles du *Théâtre de la République*, II, p. 271. — Signe et paraphe ce jugement en marge, p. 272. — Fondé de pouvoir de Millard qui plaide contre les héritiers Osselin et autres : liquidation d'une société formée pour acquérir en commun des droits successifs, p. 284. — Fondé de pouvoir de Guenin et autres : revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, p. 395. — Fondé de pouvoir de Barras qui plaide contre Rosnay : offres réelles du reliquat du prix d'une maison achetée par Barras, p. 577.

Pirault-Deschaumes, avoué. Occupe pour Fortier : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, I, p. 583.

Piron. Introd., p. CLXXXIX.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Auteur de vaudevilles, II, p., 457 note.

Pise (en Toscane) Buonarroti est natif de ce pays, I, p. 623

Pithiviers. Gnaid de Bury y est ne, le 22 décembre 1746, II, p. 897.

Pixérécourt (René-Charles-Guilbert de) Deux plaints contre lui : il est condamné à payer le solde d'une année de loyer, terme et délai de deux mois, II, p. 657. — Note biographique, même page n 2.

Pizarre ou la Conquête du Pérou. Opéra de Candeille, II, p. 229 et n 1.

Place Louis XIV I, p. 8
Mutel est assesseur du juge de paix de la section de la place Louis XIV, II, p. 928.

Place Royale. Le couvent des Minimes était situé sur cette place Intr. p. L.
Brochet de Saint Prest demeurait rue de l'Echarpe, place Royale, I, p. 669, n. 2.
Vanin de Courville y habite, II, p. 948.

Place Royale (Section de la) I, p 7.

Plailly Le Peletier est seigneur de ce lieu, I, p. 680.

Plainte. Plainte contre un huissier pour un acte signifié au ministre des Finances, renvoi de la plainte, II, p 330.

Plancher (abbé) Notes biographiques, II, p. 396, n 1.

Planche-Mibray (Rue). J. Cavaignac y demeure, II, p 248, note.

Plan d'éducation nationale. Ouvrage publié par Bourdon, II, p. 61, note.

Planquet (d'lle), épouse de la Rondelle. Introd., p cxx.
Macdonach lui aurait essentiellement manqué ainsi qu'à d'Adhemar, ce qui aurait été la cause de la lettre de cachet délivrée contre lui, I, p. 418.

Plâtre (Rue du). Etat située section du Panthéon, II. pp. 153, 383.

Plâtre-Saint-Jacques (Rue du). Bayard y demeurait, n° 10, II, p. 358 Bercher y demeurait, p. 360. — Delavigne y demeurait, p. 881 — Recolene y habite. p. 936. — Sabarot y habite. p 941.

Platrière (Imbert de la). Sauvage plaide contre lui : ouvrage paraissant par livraisons; souscription à l'ouvrage complet, II, p. 329. Notes biographiques, même page, en note.

Platrière (Imbert la) Notes biographiques, II, p. 12, n. 3. — Gabard plaide contre lui : fournitures d'ameublements pour les Tribunaux de Paris, p 12.

Platrière Rue). Perignon demeurait dans cette rue, n° 24, II, p 19, n. 2. — Guérin y habite, p. 901.

Plessis (du) Voyez Richelieu.

Plessis (Marie-Renée du), épouse de Bénaille-Pierre Nicolas Notes biographiques, II, p. 627, n 3.

Plessis-Richelieu (Armande-Marie-Antoinette et Simplice Gabrielle-Armande du).
Mineures émancipées, plaident, assistées de leur curateur, contre le bureau du Domaine : revendication de la jouissance de la terre de la Celle-Bernard; droits de leur frère Richelieu Chinon, emigré; conflit d'attribution; renvoi au bureau du Domaine national, II, p 397. — Plaident contre les créanciers de la succession de Louis-François-Armand du Plessis Richelieu, p 531

Plicque (Maurice-Adrien), notaire à Paris. Continue l'étude Chodron, II, p. 49, n. 3.

Plocque. Plaide contre la veuve d'Holbach et autres relativement au testament d'Holbach, I, p 325.

Plocque. Le Tribunal du 6e arrt ordonne qu'il lui soit fait délivrance d'un legs de 1,600 livres de rente viagère fait par le maréchal de Richelieu, I, p. 133.

Ploërmel Robin de Morhery était député de Ploërmel, II, p 107, n 1

Ploquet, avoué. Occupe pour Brissac liquidation des charges de louveterie, I, p 465

Plot, cuisinier de d'Holbach. Legs en sa faveur; plaide contre les héritiers d'Holbach, I, p. 261.

Ployel Soupçonné d'être l'amant de la citoyenne Feburel, femme Picart, II, p 317.

Ployrus (Somme). Grandvallet y est né, en décembre 1739, II, p. 900.

Plumets, porteurs de charbon L'inspecteur des droits sur les charbons de l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des deux sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers, dits Plumets, porteurs de charbon, pour subvenir à leurs besoins en temps de maladie, I, p 24n et note — Prorès au sujet de la restitution ordonnée par ce jugement : le Tribunal ordonne une expertise, p. 457 et n. 1. — Plaident contre Mager : jugement ordonnant une enquête concernant les brûlées consenties directement chez les consommateurs p 372.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le Tribunal entérine le rapport fait en exécution de ce jugement, p. 387. — Mager est condamné à leur verser 27,600 livres, p. 404. — Jugement qui détermine la proportion des brasses avec les charbons, p. 413. — Jugement qui condamne Mager à leur compte aux anciens Plumets et a leurs veuves ou héritiers de différentes retenues, p. 413. — Mager est condamné à leur payer leur salaire à raison de 13 sols par voie de charbon, p. 428. — Mager est condamné à leur payer la moitié de leur salaire sur les brasses entrées par les barrières, p. 435. — Jugement qui règle les bases du compte ordonné par un jugement précédent, p. 445. — Plaident contre Mager : deux jugements, p. 455.

Pocher. Nommé, avec Sabathier, arbitre pour décider si Tort est créancier de l'État, leur avis en date du 4 octobre 1791 ; homologation de cet avis par le Tribunal du 1er arr., I, p. 199.

Poêle. Condamnation à payer 22,356 livres en mandats représentatifs de 634,725 livres assignats pour prix de la construction d'un poêle, II, p. 317.

Poignet. Fondé de pouvoir de Saint-Leu qui plaide contre La Saudade : jugement qui annule pour incompétence un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, II, p. 700.

Poilloue (Saint-Mars). Flamant plaide contre lui et autres : liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, II, p. 698.

Pointard (veuve). Montesquiou plaide contre elle : restitution d'un tableau représentant « *Le Combat des Horaces et des Curiaces* » et d'autres objets légués par la veuve Voisenon, II, p. 281.

Poirson (Charles-Gaspard). Notes biographiques, II, p. 697, n. 4.

Poirson (J.-B.). Dutocq plaide contre lui et sa femme : on n'est pas recevable à invoquer de simples présomptions pour attaquer comme simulé un acte authentique constatant la numération d'espèces à la vue des notaires, II, p. 607. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Poisson (Gabriel), dit de Malvoisin. Cousin germain de la Pompadour, I, p. 502, n. 2.

Poisson Malvoisin (citoyenne), femme divorcée du citoyen La Gallissonnière. Introd., p. CXXXVI.

Latude plaide contre elle : détention arbitraire, dommages-intérêts ; transaction ; demande en rescision pour cause de terreur ; mémoire injurieux pour les juges ; suppression, II, p. 450.

Poisson (Jeanne-Antoinette), marquise de Pompadour. Voyez Pompadour.

Poisson (Simon), notaire à Paris. Continue l'étude Thion de la Chaume, Auguste Victor, II, p. 394, n. 1.

Poissonnière (Rue). I, pp. 8 et 134. Assemblée primaire de la division Poissonnière, II, p. 381.

Poissonnière (Section). Pinard est juge de paix de cette section, II, p. 934.

Poissonnière (Terre de la). Annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, II, p. 153. — Validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, pp. 192, 302. — Partage du domaine de la Poissonnière, p. 396 et note. — Jugement relatif à la terre de la Poissonnière, p. 503. — La dlle d'Estaing est détentrice de ce château, p. 598 et n. 1 ; p. 710.

Poitevin (veuve). Propriétaire de la Société des Bains chauds sur la Seine, I, p. 724.

Poitevins (Rue des). Carouge y demeure, II, pp. 872, 931.

Poix (citoyenne de). Le citoyen d'Ahgre fils plaide contre elle : jugement contradictoire en état de rétère, II, p. 403.

Poitiers. I, p. 511.

Amable Louise est née dans cette ville, II, pp. 429, 536. — De la Rochedumaine était député suppléant de Poitiers aux États généraux, pour la noblesse, p. 583, note. — Benaben est professeur de philosophie au collège de cette ville, p. 860. — Dillon est député du clergé de Poitiers aux États généraux, p. 942.

Poitou. I, p. 323, note. — p. 607, note.

Poitou (Maison), située rue des Poulies, II, p. 920.

Polastron (Martine-Gabrielle-Yolande de), épouse de Polignac. Est condamnée avec son mari à payer 113 806 livres 11 sols à Delisle pour fournitures de vins et de liqueurs, I, p. 225. — Notes biographiques, p. 225, n. 1.

Polastron (Adelaïde-Louise-Roger-Martine de), épouse Guillaume de Deux-Ponts, comte de Forbach. Notes biographiques, II, p. 639.

Polignac (Armand-Jules-François, duc de). Est condamné avec sa femme à payer à Delisle 113 806 livres 11 sols pour fournitures de vins et liqueurs, I, p. 225. — Notes biographiques, p. 225, n. 1. — Exécution de ce jugement, p. 244.

Polignac (Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de). Introd. p. CCXII.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Notes biographiques, I, p. 225, n. 1.

Polignac (Mgr de). Emigre en 1789, II, p. 220, n. 1.

Poligny. Terres de Boulay, Poligny, Obsonville et dépendances, II, p. 553.

Polly (veuve d'Ormesson, femme). Plaide avec son mari contre Cornu paiement d'un billet souscrit par la femme Polly alors qu'elle etait veuve d'Ormesson, II, p. 677.

Pologne. Bernardin de Saint-Pierre ve tenter fortune dans ce pays, I, p. 390, note.

Mehée de la Touche est agent secret en Pologne, II, p. 205, n. 3.

Polverel (Etienne). Notes biographiques, I, p. 248, n. 2. — Est condamné à payer à la veuve Desaint des frais d'impression, p. 248.

Notice biographique, II, p. 934.

Poly (Chrestien de), ancien conseiller au Châtelet, devint vice-président du Tribunal de la Seine et conseiller à la Cour royale. Defenseur officieux de Robichon dans une action en restitution d'un depôt et en delivrance d'une donation, d'un legs et d'une somme due pour gages, I, p. 64 et n. 1. — Resume de sa plaidoirie, p. 65.

Pommeraye (Couty de la). Voyez Veuve Couty.

Pompadour (Poisson, marquise de). Introd. p. cxxxi et suiv.

Stratagème employé par Latude pour se concilier ses faveurs, I, p. 500, n. 1. — Latude plaide contre la femme La Gallissonnière, héritière de Mme de Pompadour, p. 502. — Notes biographiques, p. 502, n. 1. — Son testament du 15 nov., p. 502, n. 2. — Les heritiers sont condamnés à des dommages-intérêts envers Latude, p. 572 et suivantes.

Soubise était favori de Louis XV et de Mme de Pompadour II, p. 188, n. 4. — Latude plaide contre ses héritiers, p. 450.

Pompes funebres. Voyez Funerailles.

Ponceau. Section de vote, I, p. 8.

Ponce-Lenoir (veuve). Plaide contre Edme-Nicole Brulard, femme divorcée de Valence exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Charles-Alexis Brulard de Sillery, II, p. 440.

Poncelin serrurier à Milly. Plaide au sujet de travaux executés au domaine de Chilly, I, p. 690.

Poncet. La Commission de bienfaisance plaide contre lui maison de jeu ; objets saisis et confisqués ; creanciers des joueurs, I, p. 772.

Pons (veuve de). Arnoult plaide contre elle et autres, succession de la veuve Querhoënt, II, pp. 471 et 557.

Pons (Louis-Henri, citoyen de,). Plaide contre le citoyen de Tourel et sa femme recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant legitime. Rejet, II, p. 341. — Jourdan plaide contre lui et la citoyenne Touzel succession de Mgr de Rohan Montbazon, p. 389.

Pons de Verdun (Robert-Antoine-Philippe-Laurent), avocat, électeur de la section du Theatre français. Elu le 29 déc. 1790, juge suppléant de Paris, I, pp. 5, 6 — Juge du 1er arrt, p. 8. — Son installation, p. 20. Siège le 17 septembre 1790, affaire Foulon contre Fonchateau : recherche de paternité, p. 109 — Siège le 30 septembre 1791 : le Tribunal decide que l'abolition de la noblesse et des privilèges a eu pour effet d'abolir la garde noble et de ne laisser subsister que la garde bourgeoise, p. 144. — Siège le 5 octobre 1791, le Tribunal rejette une demande en reparations civiles pour détention arbitraire en vertu d'une lettre de cachet, les faits sur lesquels s'appuie la demande n'étant pas prouvés, p. 147. — Siège le 18 novembre 1791 : affaire de reparation d'honneur, p. 121. — Siège le 3 décembre 1791 : homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Mirabeau l'aîne, p. 131. — Siège le 9 décembre 1791 : est licite et obligatoire la clause d'un acte de prêt qui impose à un emprunteur la condition de ne point revoquer le Conseil judiciaire qu'il s'est fait donner par la justice et la procuration par lui donnée à ce conseil, p. 134 — Siège le 24 déc. 1791 : privilège de la dame Seguier, separée de biens, sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142 — Siège le 18 janvier 1792, un religieux relevé de ses vœux ne peut réclamer sur les biens de son ordre une pension alimentaire et des dommages-intérêts à raison de persécutions exercées par ses supérieurs, qui doivent en répondre personnellement, p. 157. — Siège le 8 février 1792 : le commissaire du roi peut-il former tierce opposition aux jugements rendus sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes sujettes à communication ? p. 163. — Siège le 15 février 1792 : le Tribunal fait un règlement sur les referes, p. 164. — Siège le 18 février 1792 : liquidation de la charge de receveur général des finances de la generalité d'Orléans, p. 166. — Siège le 25 février 1792 : arrêté concernant les avoués, commis-greff-

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

fiers, huissiers-audienciers et autres gardes du commerce, greffiers des juges de paix et cures des paroisses du 1er arr. p. 167. — Siège le 15 mars 1792 : revendication par l'État de 15 tableaux représentant les combats de mer livrés pendant la dernière guerre. p. 185. — Siège le 6 juillet 1792 : testament de d'Holbach, p. 261. — Siège le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Siège le 1er août 1792 : privilège du relieur sur les livres restés en sa possession. p. 282.
Notice biographique, II, p. 934.

Pontarlier. I, p. 132.

Pontault. II, p. 314.

Pont-aux-Choux (Rue Saint-Sébastien). Berthellon demeure dans cette rue, I, p. 431.

Pontcarré (Louis-François-Élie Camus). Notes biographiques, I, p. 364 et n. 1.

Pont-l'Évêque. I, p. 490.
Thouret y est né, le 3 avril 1746, II, p. 945.

Pontrevé. Le Tribunal du 6e arr. ordonne l'exécution de la sentence qu'il a obtenue des Consuls de Paris le 6 juillet 1791 contre les sieurs et dame du Saillant. I, p. 196.

Pont-Sainte-Maxence. Le pont de cette ville a été construit par Perronet. II, p. 417, note.

Pont-sur-Seine (Bailliage). Marcilly est lieutenant de ce bailliage, II, p. 919.

Popelin, avocat. Retrait des pièces jusqu'au paiement de ses honoraires. I, p. 653.

Popincourt (Section de vote de). I, p. 7.
Varin était greffier du juge de paix de cette section. II, p. 55. — Dugue est greffier du juge de paix de cette section, p. 886.

Popot, avoué. Occupe pour Darrieux : dommages-intérêts pour éviction de l'entreprise du journal le *Républicain Universel*. I, p. 517.

Porcelette (Moselle). Couturier y est né le 16 nov. 1740, II, p. 878.

Porcher. Nommé par la Convention juge suppléant au Tribunal du 6e arr. I, p. 426.
Siège le 24 pluviôse an III (12 fév. 1794) : diffamation et injures publiques. II, p. 96. — Siège le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : préliminaire de conciliation, cas de force majeure ; bureau de paix en non activité, p. 106. — Siège le 16 ventôse an III (6 mars 1795) : circulaire contre les abus des officiers ministériels, p. 107. — Siège le 21 ventôse an III (11 mars 1795) : prix des pansements, loi du minimum ; expertise, p. 111. — Siège le 2 germinal an III (22 mars 1795) : pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, p. 119. — Siège le 2 messidor an III (20 juin 1795) : compétence du Tribunal de famille ; la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, p. 158. — Siège le 12 thermidor an III (30 juillet 1795) : actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 186. — Siège le 28 fructidor an III (14 septembre 1795) : séparation de biens ; provision non due, p. 212. — Siège le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) : succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et de testament, p. 233. — Siège le 28 brumaire an IV (19 novembre 1795) : recherche de paternité ; impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, p. 240. — Notice biographique, p. 935.

Poret. Vend à de Montchevrel la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, II, p. 103.

Porlier (Benjamin-Jean), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; son étude est continuée aujourd'hui par Me Flamand-Duval. II, p. 540, n. 2.

Porré. Plaide contre Régis : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux ; litispendance, I, p. 321.

Port (citoyen du). Brotot plaide contre lui : Le Hodey et Beaudouin : jugement par défaut, I, p. 559.

Port (citoyenne du). Épouse séparée de biens : Beaudouin plaide contre elle ; paiement d'arrérages de rente viagère, I, p. 475.

Port de Prélaville (Adrien-Jean-François du). Défend le jury civil, introd., p. xxxii, cii, cc.
Député de Paris, avec Barnave, Mirabeau et Camus, fait modifier dans le sens de la pétition de Cerutti, Keisaint, Brissot et Pastoret, le décret de l'Assemblée nationale relatif aux élections des juges. I, p. 3. — Élu juge le 26 nov. 1790, pp. 4 et 6. — Juge du 1er arr., p. 8. — Son installation, p. 20. — Discours qu'il prononce comme président du Tribunal, pp. 20 et suiv. — Commanditaire de Le Hodey, p. 322, n. 1. — Plaide contre Le Hodey au sujet d'actes sous seing privé, p. 329. — Procès relatif à la même affaire, p. 332. — Confirmation du jugement du 14

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

novembre 1792, p. 375 — Fait opposition à un jugement obtenu par Le Hodey contre lui confirmation de ce jugement, p. 435 — Paiement d'arrerages de rente viagere, p. 475 — Mise en cause du procureur général syndic pour representer du Port, émigré, p. 530.
Notes biographiques, II, p. 887. — Principales publications, *même page*.

Port (Célestin). Auteur du Dictionnaire de Maine-et-Loire, II, p. 860.

Portalis (Auguste) Auteur de *La Thémis*, II, p. 865.

Portalis père Auteur de *l'Eloge de l'Avocat général Séguier*, III.

Portarieu et Cie. Les anciens actionnaires du *Théâtre Feydeau* plaident contre eux vente du *Théâtre Feydeau*, II, p. 561. — Plaident contre Sageret qui est condamné à payer les loyers échus du *Théâtre Feydeau* sinon le bail est résilié, p. 665.

Portat. Propriétaire, avec Dallo, de la pièce de théâtre intitulée *Les Houlans*, I, p. 696.

Port-au-Prince (Ile de Saint-Domingue). C'est là que Billaud-Varennes mourut, dans la pauvreté, I, p. 82, note, et II, p. 865.

Portefoin (Rue). L'hôtel Turgot est situé dans cette rue, I, p. 395.

Porte-Montmartre (Maison de la), I, p. 489.

Porte Saint-Martin (Théâtre de la). Alexandre Dumas épouse une actrice de ce théâtre, I, p. 300, note.

Portes (Rue des). Deseve, dessinateur, y habite, II, p. 33.

Portier, entrepreneur des voitures de la Cour. Restitue des sommes qu'il a indûment retenues aux cochers, I, p. 496.

Port-Libre (Maison du). Malesherbes y est détenu, I, p. 682. — De Seguier y est detenu, p. 764.

Portsmouth. Bertolio y est envoyé, I, p. 862.

Portzay (Dreux-René de Chateaurenaud, dit de). Voyez Chateaurenaud.

Possession d'état. Voyez Etat des personnes.

Possession (envoi en). Voyez succession.

Postes (Section de la). I, p. 8.
Millet de Gravelle est assesseur du juge de paix de la section des Postes, II, p. 924.

Postes (Rue des). Lamonche est propriétaire d'une maison située au coin de la rue de l'Arbalète, II, p. 137.

Pot-de-Fer (Rue du). Geneviève de Vassan est morte dans la maison n° 5 de cette rue, I, p. 553, note.
De Belhune Charost y habite, II, p. 156.

Poterie-en-Grève (Rue de la). Acort y demeure, II, p. 854.

Pothier, jurisconsulte I, p. 480.

Pothier de Gesvres. Voyez Gesvres.

Potin-Vauvineux. Plaide contre les héritiers Meulen et autres un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, II, p. 302.

Pottier (Ch.), membre du Comité de législation, II, p. 410.

Potonière (de la). Le Trésor public plaide contre lui restitution d'une somme soi-disant promise pour avoir dévoilé des abus relatifs aux procédures et faits de captures qui se faisaient à Paris, I, p. 736.

Pougens (es noms). Claret de Fleurieu plaide contre lui recherche de paternité, reclamation d'état d'enfant legitime, II, p. 402.

Poulain Jean-Gilles. Bigame, forme une demande en divorce. I, p. 411.

Poulain-Grandpré, membre du Conseil des Cinq-Cents. II, p. 184.

Poulet (Henry). A publié des études relatives à l'histoire de la Révolution française, II, p. 913.

Poulies (Rue des). Dhuez, architecte, demeure dans cette rue. II, p. 629. — Martin y habite, maison Poitou, p. 920.

Poullain. Plaide contre Dionis du Séjour succession de Louis François Dionis du Séjour, interdit, II, p. 445.

Poullain (Sainte-Foix). Est condamné à payer à de Surmont, 476 fr., somme à laquelle est réduit, d'après l'échelle de dépréciation, un billet de 4383 fr., II, p. 670.

Poullet (citoyenne), femme divorcée Bullot. Les heritiers Linguet plaident contre elle, succession de Linguet II, pp. 192, 349, 331.

Poultier. Condamné à l'interdiction de Faudoas condamné à des dommages-intérêts envers Dalmatz, I, p. 595. — Procès entre les mêmes dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, p. 622.

Poultier (Charles-René). Notes biographiques, II, p. 154 et n. 2, p. 531.

Poultier représentant du peuple. II, p. 614, n. 1.

Poupée (Rue). Hardy de Juinne y habite, II, p. 902.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Poursuites. Continuation de poursuites; terme et délai, II, p. 463. — Confirmation des poursuites, terme et délai, p. 500.

Poussin. Exproprié pour la formation de la place du Palais de justice; demande une indemnité pour perte de loyers et déplacement de fonds de commerce, I, p. 330.

Poussy (veuve). Saulerre achète, en 1747, la brasserie de la veuve Poussy, I, p. 91, n. 1.

Pouzol. Auteur d'un ouvrage sur la *Recherche de la paternité*. Introd. p. CLX.

Poyet, architecte. Charge d'un rapport sur les locaux affectés aux six Tribunaux de Paris. Introd. p. XLIX et suiv.

Pozzo, négociant génois. I, p. 585, n. 1, p. 624.

Pradier. Plaide contre Lasleyrie du Saillant, dénonciation suivie de détention, dommages-intérêts, II, p. 725.

Prague. Voyez Remilleret, dit Prague.

Préirial (Journées des 1, 2, 3, 4 et 5) an III (20, 21, 22, 23 et 24 mai 1795). Pas d'audience. II, p. 147, n. 1.

Prangens (Mora de). Plaide contre Lapoype: saisie-arrêt sur les appointements d'un général, II, p. 580.

Prasin (hôtel). Situé rue de Lille, son estimation par experts est ordonnée, II, p. 462.

Prasin (duc de). Voyez Choiseul.

Précepteurs (Les). Pièce de Fabre d'Eglantine, II, p. 600, n. 2.

Precis (imprimé). Mémoire injurieux pour les juges, écrit par Latude. II, p. 451.

Précorbin (Julie Edmée, femme de Beaumont). Le citoyen Beaumont plaide contre elle et contre son mari de Beaumont Christophe annulation du mariage contracté par un mineur sans le consentement de ses parents, II, p. 385. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Prédicant, notaire à Paris. II, p. 14.

Prémontrés (District des). La Bastide est électeur de ce district, II, p. 875.

Prémond. Procès de la société du commerce de la mer Rouge, I, p. 251.

Presles (Domaine de). Expertise du domaine. II, p. 389. — Donné par d'Eaubonne au ministre d'Ormesson, p. 687.

Presles (Seine-et-Marne). Le marquis de Jaucourt y est mort, II, p. 389, n. 2, p. 672, note.

Pressac (Nogaret de). D'Haussonville plaide contre lui charges de louveterie, II, p. 556.

Presse. Ce qu'était la Presse avant 1789. I, p. 94, n. 2.

Pressigny (Masson de). Fils aîné de Masson, I, p. 227.

Prestat, commissaire de la section des Tuileries I, p. 278.

Prêtres-Paul (Rue des). Charpentier demeurait dans cette rue, II, p. 18.

Preuilly (Touraine). Le Tonnelier, baron de Breteuil, y est mort, I, p. 710, note.

Prévarication. Demande en dommages-intérêts de Bausière contre le Trésor public pour actes arbitraires et prévarication, I, p. 652.

Preville (Mme). Pousse vers le théâtre la jeune Contat, I, p. 579, n. 1.

Préville (Pierre-Louis Dubus dit). Notes biographiques, I, p. 220, n. 1.

Prévost. La citoyenne Arnould plaide contre lui: revendication d'un meuble de lampas, II, p. 235.

Prévost (abbé). Le Tribunal lui donne acte de ce que la femme Odille ne l'a point servi en qualité de domestique à gages, I, p. 277.

Prévost. Plaide contre Gaillard et de Grandmesnil: offre faite à la barre d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacles du *Théâtre de la République*, II, p. 271. — Signe et paraphe ce jugement en marge, p. 272. — Plaide contre les mêmes: validité de cette offre, p. 277. — Gaillard et autres plaident contre lui et autres: vente du *Théâtre de la République*; nullité d'offres réelles, p. 335.

Prévost. Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui et Dumont-Romain: imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 455.

Prévost (citoyenne). Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre elle et Augustin, imprimeur: imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454. — Les mêmes plaident contre elle; imprimés sur papier non timbre; acquittement p. 455. — Les mêmes plaident contre elle: imprimés sur papier non timbre; acquittement, p. 456.

Prévost (Adelaïde-Edmée, veuve Lalive de la Brive). Plaide avec d'autres contre d'Houdetot: rejet de la demande en nullité, pour cause de démence, du testament de Gaspard François de Lalive, II, p. 372.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Prévost (Edme), veuve d'Alexis Janvier Lahive La Biche. La veuve et les héritiers Vallet-Villeneuve plaident contre lui : validité d'offres réelles, II, p. 504.

Prévot (Jean-Charles-Guillaume Le) dit de Beaumont. Réclame des dommages-intérêts aux successions Bertin, Amelot et autres, pour détention arbitraire à la Bastille. Introd. p. CXI.
Notes biographiques, I, p. 709, n. 1. — Plaide contre Bertin et autres : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709.

Prévôt. Attaché au duc de Bouillon ; paiement de leçons de dessin qui lui furent données, I, p. 594.

Prévôt. Procureur au ci-devant Châtelet de Paris, I, p. 312.

Prévôt (héritiers). Soutiennent un procès contre Nattier qui a acheté de Prévot la charge de procureur au ci-devant Châtelet de Paris, I, p. 312. — Moyens qu'ils développent, p. 316.

Prevot. Plaide contre Frecot : diffamation, p. 784.

Prevôté generale. I, p. 24.

Prévôté de l'hôtel. I, p. 24.

Prévôté des monnaies (La). I, p. 24.

Prieur (C.-A.). Signataire d'un arrêté du Comité de Salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er arr., I, p. 706, note. — Signataire d'un arrêté nommant des magistrats, p. 774.

Prieur. Introd. p., CXCI.
Bernardin de Saint-Pierre plaide contre lui pour contrefaçon de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*, I, p. 390. — Procès relatif à la même affaire, p. 471.

Prieux (C.-A.). Membre du Comité de Salut public. Introd. p. LXXIX.

Priquet (Jérôme). Lecture d'un jugement du Tribunal de cassation le renvoyant devant le Tribunal du 1er arr., I, p. 465.

Prisye. Non recevable dans sa demande en paiement de 1250 livres par lui payées pour un office de maître des comptes, I, p. 510.

Privat (de Garilhe). Voyez Garilhe.

Privileges. Jugement du Tribunal du 2e arr. qui décide que la suppression des privilèges a eu pour résultat de supprimer aussi le privilège des journaux, I, p. 94. — Privilège de la dame Segmer, séparée de biens, sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée à un directeur de spectacles, p. 27. — Privilège des spectacles de Rouen, p. p. 41, 61, 162. — Privilèges du corps des Cent-Suisses ; débit de vin, p. p. 53, 99, 100.

Prix. Prix d'un portrait du maréchal de Castries réclamé par le peintre Boze et déjà payé, I, p. 310.
Prix des leçons données aux élèves de Léonard Bourdon, II, p. 60.

Procédure. Instruction du procès Hullin contre Vallée ; mémoire écrit et signé exigé des parties, I, p. 717.

Procureur Général Syndic du Département de Paris. Procès relatif à la liciation des immeubles de la communauté de Montesquiou et Hocquart, I, p. 490.

Prolain. Créancier de Boursault, I, p. 487.

Promesse de livrer. Négociant condamné à exécuter sa promesse de livrer un lustre de cristal de roche, une chaîne de brillants et rubis et un service de toilette évalués ensemble à 68 200 livres, II, p. 217.

Pronnay (de), membre du Tribunal de cassation. Siége le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse le jugement du 21 mai 1791, du Tribunal du 5e arr., affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Propriété. Propriété du Cabinet littéraire établi par Gorsas, maison Egalité, II, pp. 189 et 236, n. 2. — Propriété littéraire : *La Morale de l'empereur Marc-Aurèle*, p. 550. — *Mémoires* de la baronne Dalvigny ; propriété littéraire ; deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, p. 618.

Prorogation d'enquête motivée par les événements des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, I, p. 584.

Prouvaires (Rue des). Legras demeure au coin de cette rue et de la rue Saint-Honoré, I, p. 698.
La citoyenne Saint-Huruge est mise en pension chez la citoyenne Laurent, dans cette rue, II, p. 52. — Landry y habite, p. 907.

Prouvelle (Marie-Josèphe). Notes biographiques, II, p. 373, n. b.

Provençal de Fonchâteau (Conrad). La déclaration de grossesse d'une demoiselle Foulon est faite en sa faveur. Introd. p. CLXI.
Affaire fille Foulon contre Provençal de Fonchâteau ; recherche de paternité, frais de gésine, I, p. 109. — Notes biographiques, p. 109, n. 1. — Est condamné à payer à la de-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

moiselle Foulon des dommages-intérêts et rue ienle pour élever l'enfant, pp 112 et 113

Provence (Louis-Stanislas-Xavier, comte de), plus tard Louis XVIII. Introd p ccxiii.
Jugement qui le condamne à payer au prince de Conti les intérêts d'une somme représentant le prix de cession de diverses rentes, I, p 240 Notes biographiques, p 240, n 2 — Condamné à payer à Boze son portrait et celui de sa femme, Louise de Savoie, p 248 — Nouvelles notes biographiques, p 248, n 1. — Condamné à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p 256 — Frais d'expertise de la terre de Grosbois, p 276 — Sur son opposition, il est condamné de nouveau à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p 308 — Bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, p 438 — Transport consenti par son surintendant d'une somme à prendre sur une plus forte due au comte de Provence sur la terre de Saint-Assise, p 740 — Reymond plaide contre son fondé de pouvoir, Guichard vente d'une galiote, p. 797.
Paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis Stanislas-Xavier et de Charles Philippe, frères de Louis XVI, II, p. 284.

Provence (Rue de). Les écuries d'Orléans, appartenant à Philippe-Egalité, étaient situées dans cette rue, I, pp 489 et 515
Maisons appartenant au père de Mme de Noailles II p. 550. — Louis y demeure, p 734

Prouvis Michelin (Louis) était imprimeur dans cette ville, II, p. 102 — De la Boulaye y habite, p 629

Provision Provision alimentaire : affaire Nugent, I, p 534, n 2
Provision pendant une instance de divorce. II, p 389. — Testament fait *ab aato*. Provision alimentaire, p 638 — Provision alimentaire pendant la liquidation des reprises d'une femme divorcée, p 669 — Provision alimentaire, p. 723.

Prunost Plaide contre les administrateurs de l'Hôpital Général paiement des travaux de serrurerie faits à la Salpêtrière sans tenir compte des prix d'adjudication, I, p 753

Prudhomme, avoué. Occupe pour Saint-Laurent saisie d'une voiture armoriée, I, p 512

Prudhomme (Ernest), notaire à Paris Continue aujourd'hui l'étude Monland, II, p 442, n 1.

Prugnon, député. Demande le maintien des anciens officiers ministériels. Introd p xliv — Vent que les juges motivent leurs jugements, p xlviii. — Rapporteur du Comité de l'emplacement des Tribunaux, p 1.

Pruneau-Pommegorge (époux). Demande en divorce rejetée, I, p. 471.

Prutebelle. Est en instance avec la succession de Tourtay, I, p. 774.

Publication Publication de l'arrêté du Comité de Salut public du 12 messidor an II (30 juin 1794) nommant divers magistrats, I, p 773

Publiciste (*Le*) Journal dans lequel écrivait Pauline de Meulan, I, p. 793

Puissant (Marie-Josèphe-Louise) Plaide contre la veuve Puissant (Deist Botidoux), contestation d'état d'une fille naturelle, II, p 209

Puissant Saint-Servant (veuve). Voyez Deist-Botidoux

Puissant Saint Servant (Augustin-Jacques). Epouse Charlotte Le Deist-Botidoux, II, p 107 — Sa succession, p 209

Pussergues (Château de). Situé en Languedoc, II, p. 184, note

Puits au Marais (Rue). De Champlain y habite, II, p 923.

Pullet (Pierre-François), homme de loi. Elu juge suppléant du 5e arr., I, p 10 — Nommé, par la Convention, juge au Tribunal du 3e arr. p 429. Siège le 14 pluviôse an III (2 février 1795), demande en divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, II, p 90. Siège le 17 pluviôse an III (5 février 1795) : engagement d'un danseur ; résiliation intempestive de la part du directeur, p 93. — Siège le 1er ventôse an III (19 février 1795), bureau académique ; discipline ; annulation d'une délibération considérée comme injurieuse et calomnieuse ; dommages-intérêts, p 99 — Siège le 24 ventôse an III (14 mars 1795) : prestation de serment d'un greffier p 114. — Le même jour : circulaire relative aux taxes arbitraires et abusives des officiers ministériels *même page* — Siège le 9 germinal an III (29 mars 1795) : paiement de somme, p 120 — Siège le 8 floréal an III (27 avril 1795) : combat de mariage fait en pays étranger par un Français ; compétence des Tribunaux français, p 134. — Notice biographique, p. 935

Pully (Charles-Joseph Rondon de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Malhoisière, comte de). Voyez Randon Pully.

Pully (Etienne Babolin Randon de). Grevin plaide contre lui et autres mainlevée d'opposition, II, p. 748.

Puy-de-Dôme. Benoît-Jean-Baptiste Monestier est originaire de ce département, II, p. 925. - Pons de Verdun est député de ce département au Conseil des Cinq-Cents, p. 984.

Puys, près Dieppe. Alexandre Dumas, romancier, y est mort, I, p. 300, note.

Puységur de). Est condamné à restituer 40 000 livres au Trésor public, I, p. 323. — Est débouté de son opposition, p. 563, n. 1. — Condamné à restituer au Trésor public des sommes indûment payées, p. 572, n. 1. — Appelé en garantie, p. 786 et note.

Puységur (marquis de). Auteur de la comédie *Le Juge bienfaisant*, I, p. 261, note.

Pyrénées. Carnot est envoyé en mission à Bayonne et dans les Pyrénées. Introd. LXIX.

Pyrénées Orientales (Armée des). Ferrand y est envoyé en mission, II, p. 150, note. — Bonnet y est envoyé en mission, p. 867. — Geoffroy est caissier de l'administration des fourrages à cette armée, p. 897.

Pyvart (citoyenne), épouse de La Rochefoucauld Liancourt. Son mari plaide contre elle. L'officier public du domicile des époux est seul compétent pour prononcer leur divorce pour cause de séparation de fait depuis plus de six mois, II, p. 272. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Q

Qualifications nobiliaires. Infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791 qui défend de se servir, dans aucun acte public, de titres et qualifications supprimés, I, p. 173. — Second jugement relatif à cette affaire, p. 184. — Refus de payer un effet de commerce, en raison de prétendues qualifications nobiliaires ajoutées au nom d'un endosseur, p. 727.

Quatre-Fils. Rue des). Anjorrant y demeure, II, p. 210, note.

Quatremère, notaire. Notes biographiques, I, p. 662, note 1. — L'acte d'union de créanciers de la succession du maréchal de Richelieu est passé devant lui, *même page.*

Quatremère. Un des rapporteurs du corps municipal de la commune de Paris sur la distribution des affaires qui étaient pendantes aux tribunaux supprimés, I, p. 23.

Quatremère-Disjonval (Les syndics et directeurs des créanciers de Denis-Bernard) Jean Boyer plaide contre eux : on ne peut contraindre un créancier, qui a pris la voie criminelle contre son débiteur, à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, II, p. 66.

Quatre-Nations. Section de vote des Quatre-Nations, I, pp. 3 et 9.

Quatre-Nations (Place des). Berthemy y demeure, II, p. 536.

Quenescourt, avoué. Occupe pour les héritiers Calmer restitution de droits indûment perçus, I, p. 307.

Quenouan. Le Deist de Botidoux était seigneur de Quenouan, II, p. 107, note.

Quentin-Bauchard. Explique les origines historiques de l'hôtel de Carnavalet, II, p. 360, n. 1.

Quentin-Fouquier (Louis). Claude-François Meguet de Bry plaide contre lui : paiement en numéraire, dépréciation du papier-monnaie, II, p. 515. — Notes biographiques, *même page, en note.* — Charles-Etienne et Louis Devillers plaident contre lui : il est condamné à leur payer 12 000 fr., montant d'une obligation, p. 619 et n. 1.

Quesnay (Gustave-Frédéric Mahot de la), notaire. Continue l'étude de Ragundeau de la Fosse, I, p. 457, n. 2.

Continue l'étude Dupré jeune, II, p. 417, n. 2.

Quérard, auteur de la *France littéraire*, Avant-propos, p. IX.

Il consacre une notice à Brun, I, p. 629, n. 1.

Quérhoent (Félicité-Louise-Rose, marquise de). Sa succession, II, p. 472. — Notes biographiques, *même page, en note*, p. 557.

Quesnay. Introd., p. CXXXIII.

Médecin de Louis XV et de la Pompadour, I, p. 501, note.

Quesnay de Saint-Germain (Robert-François-Joseph), conseiller à la Cour des Aides. Elu juge suppléant de Paris le 19 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 2e arrondissement, p. 8. — Refuse ces fonctions, p. 9.

Notice biographique et principales publications, II, p. 935.

Quesnel (Suzanne-Félicité). Elle a, du citoyen Delisle, une fille naturelle.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Epouse, cinq ans après, le citoyen Hadest, II, p. 66.

Queue (La). II, p. 314.

Quincampoix (Rue). Aubéry des Fontaines demeure dans cette rue, n° 57, II, p. 857. — Lheritier de Brutelles y demeure, p. 916. — D'Hauterive y habite, p. 933.

Quinette, député de l'Aisne à la Convention nationale. Amant de la Morancy. II, p. 84, note. Régisseur de l'enregistrement. Est remplacé par Bourguignon, et nommé au ministère de l'Intérieur, p. 700.

Quintigny. Charve était originaire de Quintigny (Jura). Introd., p. ccui. Mme Ch. Nodier, née Charve, était originaire de Quintigny, II, p. 194 et note.

Quinze-Vingts. Section de vote, I, p. 7. Même affaire, II, p. 145. — Tontin est un des commissaires assemblés aux Quinze-Vingts, p. 946.

Quirot, membre du Conseil des Cinq-Cents. II, p. 184.

R

Rabbe, auteur d'une Biographie universelle, avec Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve. Av.-pr., p. vii.

Rabodange (Veuve La Ferté). Introd., p. ccv.
Compromise par la plainte portée contre Lhopital par Beaumont, tuteur de Sophie, I, p. 587. — Procès relatif à la même affaire, p. 592.
Plaide contre la citoyenne Mondésir, prenant le nom de Sophie Anonyme : réclamation d'état, II, p. 40.

Racle (citoyen André Théophile). Pénicaud refuse de consentir au mariage de sa fille avec lui. II, p. 655. — Lettres de Racle, p. 636. — Il a un enfant avec Marie-Catherine Pénicaud, p. 636.

Racle (Joseph-Dominique). Son acte de naissance, inscrit sur les registres de Bordeaux, est réformé, II, p. 636.

Radet (Jean-Baptiste). Introduction, p. clxxxviii et suiv.
Notes biographiques, II, p. 456, n. 1. — Les héritiers de Chardiny, musicien, plaident contre lui : le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, II, p. 456.

Radix (Marie-Charlotte, veuve Talon). Demande en restitution d'un dépôt d'objets provenant de sa succession, II, pp. 204 et 238.

Radonvilliers (Marguerite-Françoise Lezarde de). Lettres de légitimation d'un fils naturel qu'elle avait de Chateaurenaud, II, pp. 117 et 132, n. 1.

Radziwill (Petit hôtel). Notice, I, p. 766, n. 1.

Raffard-Brainet. Introd., p. clxxxiii.
Le Tribunal du 3e arrond^t condamne Boursault à lui restituer le manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du Père Gérard à sa ferme*, I, p. 183. — Procès relatif à la même affaire, p. 252.

Raffeneau, notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Vallée, II, p. 660, n. 2.

Raffetot (Marquis de). Voyez Canouville.

Ragot, notaire à Paris. Continue l'étude Cabal, I, p. 777, n. 2.

Raguideau, défenseur officieux. Plaide pour le Trésor public : agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, I, p. 612.

Raguideau. Voyez Fosse (Raguideau de la).

Raincy. I, p. 490.

Raismes (Terre de). I, p. 282, n. 2.

Rainville, avoué. Un Tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, I, p. 508, n. 2.

Rambeau-Mareuil, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Rambouillet (Julie-Lucine d'Angennes, marquise de), célèbre précieuse. Epousa le duc de Montausier, I, p. 260, n. 1.

Rambau, notaire à Paris. I, p. 348, n. 2. — Est autorisé à recevoir le montant de la liquidation d'une charge du ci-devant conseiller au Châtelet de Paris, p. 348.

Ramel, ministre des finances. II, p. 476.

Ramelot (Barbe-Catherine, femme Sauvage). Plaide contre son mari : entre deux demandes de divorce, il faut préférer la plus ancienne, alors qu'elle a pour résultat d'éviter tout scandale, I, p. 759.

Rameu. Affaire Pasquier contre Rameu et autres : réparation d'honneur, I, p. 121.

Rancy (Brunet de). Achète l'hôtel Carnavalet ; notes, II, p. 361, note.

Rancy (Françoise Marguerite Brunet de).

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

veuve de Pierre-Armand de la Briffe. Donne l'hôtel Carnavalet a son fils Armand, II, p. 361, n. 2.

RANDON-LUCENAY. Acquiert des immeubles situés à Vernouillet, I, p. 699.

RANDON-PULLY (Charles-Joseph) ou RANDON DE MALBOISIÈRE, comte de Pully. La citoyenne Masson plaide contre lui : recherche de paternité, II, p. 730. — Notes biographiques, *en note*.

RANDON-PULLY (citoyenne). Le mineur de Noyseau plaide contre elle : succession de Lefevre d'Ormesson, II, p. 554. — Hervier plaide contre elle, son mari et Lefevre d'Ormesson : succession de d'Eaubonne; douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, p. 687.

RANSANNE (Lebreton de). Intente une demande en nullité d'une donation faite par sa mere, I, p. 388.

RANSANNE (Madame de). Fait une donation aux Bénédictines de St Maixent, I, p. 388.

RAOUL (Jean-Méric), ancien juge. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Siége le 18 nivôse an VI (7 janvier 1798) : détention arbitraire; dommages-intérêts; transaction; demande en revision pour cause de terreur; mémoire injurieux pour les juges, suppression, p. 450. — Notice biographique, p. 935.

RAPIN (François-Marie). Malarmé plaide contre lui et autres : resiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244.

Rastadt. Assassinat des plénipotentiaires français a Rastadt, II, p. 727.

Rastadt (Congrès de). Debry est envoyé a ce congrès comme ministre de la République, I, p. 342, note.
Même affaire, II, p. 861. — Treilhard y est ministre plénipotentiaire, p. 947.

RASTIGNAC (Armand-Anne-Auguste-Antonin-Sicaire de Chapt de). Introd., p. CCXIII.
Notes biographiques, I, p. 364, n. 2. — Sa succession, p. 364. — Délivrance de legs en exécution de son codicille, p. 437.

RATEL. Sera admis dans les repartitions faites aux créanciers d'Esparbes, I, p. 523.

Rats (Rue des). II, p. 941.

RAUCH. Clisottus plaide contre lui : contestation au sujet du tableau *Achille, reconnu parmi les femmes à la cour de Nicomède*, II, p. 602.

Raucoux (Bataille de). I, pp. 130, n. 1 et 194, note.

RAUCOURT (Françoise-Clairien, dite Saucerotte, dite), comédienne. Introd., pp. CLXXV et CCXIII.
Plaide contre Perrin, au sujet d'un tableau qui la représente dans le rôle de Médée, I, pp. 52, n. 1, 107, n. 1 et 635, n. 1. — Notes biographiques, p. 769, n. 1. — Condamnée au paiement d'une reconnaissance, *même page*.
Condamnée au paiement de loyers, II, p. 60, note. — Notes biographiques, p. 190, n. 2. — Les héritiers Simon plaident contre elle : demande en remboursement des fonds d'avance et depart à elle prêtés, *même page*. — Notice sur le *Théâtre Louvois*, ou elle dirigeait une troupe, p. 218, n. 2. — Levacher plaide contre elle et Delomel droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le *Théâtre de la rue Louvois*, p. 371. — Plaide contre les acteurs du *Théâtre Louvois* : incompétence des Tribunaux de commerce pour connaître les contestations entre artistes, p. 384. — Plaide contre Levacher : droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le *Théâtre de la rue Louvois*, p. 393. — Les artistes et chantres du *Théâtre Louvois* plaident contre elle paiement des appointements échus des artistes et choristes du *Théâtre Louvois*, p. 496. — Elle est condamnée a payer 320 fr. à Vigée pour *l'Entrevue*, p. 488. — Elle est déboutée de son opposition, p. 516. — Louis Bouyotte-Vambosech plaide contre elle et Henriette Peuty : elles sont condamnées à payer 368 fr. pour six mois de pension de la fille Betsy, dont elles ont répondu, p. 653.

Raucourt (Principauté de). Cédée à Louis XIV par le duc de Bouillon, I, pp. 363, note et 633.

RAULIN, avoue. Occupe pour Brotot : jugement par defaut contre Le Hodey et autres, I, p. 559.

RAULLOIS, substitut de l'accusateur public. Porté sur la liste des magistrats dont les fonctions doivent cesser s'ils ne sont continués par le peuple, II, p. 958.

RAVAULT (Jacques-André-Magloire). Notes biographiques II, p. 936.

RAVAUT ou RAVAULT (Jean-Louis-Nicolas), greffier du 1er arr. I, p. 22, note. Notice biographique, II, p. 936.

RAVEL, banquier à Paris, I, p. 291.

Ravel (Château de). Situe dans le Puy-de-Dôme; le comte d'Estaing y est mort, II, p. 118, n. 1.

RAVIVET. Locataire d'un cabinet, dans lequel se trouvait un buste de Bélisaire, I, p. 604.

RAY. Affaire de Laverdy contre Ray.

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

revendication par de Laverdy, de meubles à lui vendus par la dame d'Esparbès et loués ensuite à un tiers, I, p. 181.

Raymond (La mineure). Chabenal de Bonneuil plaide contre son tuteur, Mony, et autres : exécution du testament de Marie-Renée Lelièvre-Lagrange, veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, II, p. 705.

Raymond (Elisabeth, veuve de Bernard Delaître). Plaide contre Elisabeth-Georgette Daubenton, veuve de Marc-Louis-Leclerc Buffon : celle-ci est déboutée de son opposition, II, p. 662. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Réal, défenseur officieux. Plaide pour Agathe Paulin contre son mari, de Mézerets : elle obtient le divorce pour injure grave, I, p. 456.

Fondé de pouvoir de la citoyenne Moulin, veuve de Lamperrière : recherche de paternité ; rejet, II, p. 468. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Balby : divorce, pension alimentaire de 40 000 fr. par an, p. 577. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Balby-Saint-Agnès, qui plaide contre son mari : incompétence du Tribunal de la Seine pour juger une demande en divorce dirigée contre un citoyen domicilié à Gênes, p. 601. — Fondé de pouvoir d'Artaud : contrefaçon d'un dictionnaire élémentaire de botanique, p. 606.

Réassignation. Réassignation d'un plaideur détenu, II, p. 20.

Réaux, marchand d'oiseaux. Plaide contre la veuve Besnard : annulation de la vente d'un perroquet malade, I, p. 503.

Réaux (Taboureau de), contrôleur général du Trésor, I, p. 646, n. 3.

Rebecque (Benjamin-Constant de). Petit plaide contre lui : paiement d'une obligation, II, p. 525. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Rechteren (Gaudefroy de). Plaide contre Joubert et Goury : bail d'une maison séquestrée par le ci-devant Comité révolutionnaire : enquête sur l'état des lieux, II, p. 514.

Réclamation d'état. Jugement qui repousse la demande en réclamation d'état, formée par la dame Billet, se disant comtesse de Mont-Cair-Zain, pour défaut d'autorisation maritale, I, pp. 67 et 68, n. 1.

Recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime ; rejet, II, p. 311. — Réclamation d'état d'enfant naturel : succession des Acres de Laigle, p. 647.

Recolène (Annet), électeur de la section Sainte-Geneviève, Introd., pp. xxxix, liii, lxxxv.

Élu juge de Paris, le 2 déc. 1790, I, p. 4. — Juge du 6e arrt, p. 9. — Son installation, p. 17. — Préside, le 29 janvier 1791, la première audience du Tribunal du 6e arrt, Merlin étant député et d'Ormesson conseiller d'État, p. 22, n. 1. — Préside le Tribunal du 6e arrt le 28 mai 1791 : jugement qui ordonne que la dame de Balby sera tenue de livrer à la dame Regnault trente robes qu'elle a reconnu lui devoir, sinon la condamne à payer cent livres pour chacune, p. 80. — Préside le Tribunal du 6e arrt : jugement qui condamne un ancien ministre et ancien intendant à des dommages-intérêts, pour avoir privé arbitrairement un notaire de l'exercice de son état et de sa liberté, p. 96. — Préside le 19 septembre 1791 : affaire Calandrin contre Levasseur, recherche de paternité, frais de gésine, p. 110. — Préside le 13 octobre 1791 : jugement relatif à une rente viagère, constituée au profit d'une dame Jodin et, après elle, au profit de Diderot, p. 120. — Préside le 26 novembre 1791 : jugement qui condamne un imprimeur à des dommages-intérêts pour injures et calomnies, p. 125. — Préside le 29 novembre 1791 : dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 130. — Préside le 9 décembre 1791 : testament du maréchal de Richelieu, p. 133. — Préside le 21 avril 1792 : revendication de la dame Berryer dans la succession de Lamoignon, p. 213. — Siège le 25 avril 1792 : jugement qui condamne les comédiens français à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon, et qui condamne la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Desgarcins à des dommages-intérêts pour avoir quitté la *Comédie-Française* avant l'expiration du terme fixé par l'acte de société, p. 216. — Siège le 22 septembre 1792 : condamnation de Louis-Stanislas Xavier à des dommages-intérêts pour suspension arbitraire des officiers de bouche de sa maison, p. 308. — Siège le 26 septembre 1792 : prix d'un portrait du maréchal de Castries, réclamé par Boze et déjà payé, p. 310. — Siège le 6 octobre 1792 : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, p. 321. — Son rapport dans l'affaire Nugent contre Masson : contestation d'état, p. 326. — Siège le 4 décembre 1792 : exécution du testament de Mme de Fouquières, p. 336. — Siège le 11 février 1793 : succession de Monteynard, p. 373. — Siège le 26 février 1793 : référé, p. 390. — Nommé, par la Convention, président du Tribunal du 6e arrt, p. 426.

Préside le 21 pluviôse an III (9 février 1795) : condamnation de Biré à payer la gravure du portrait

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de son père, II, p. 94. — Préside le 24 pluviôse an III (12 février 1795) : diffamation et injures publiques, p. 96. — Préside le 7 ventôse an III (25 février 1795) : nomination d'un curateur à la succession vacante de Louis Michelin, p. 102. — Préside le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : préliminaires de conciliation ; cas de force majeure ; bureau de paix en non activité, p. 106. — Préside le 16 ventôse an III (6 mars 1795) : circulaire contre les abus des officiers ministériels, p. 107. — Préside le 21 ventôse an III (11 mars 1795) : prix des pansements ; loi du maximum ; expertise, p. 111. — Préside le 2 germinal an III (22 mars 1795) : pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, p. 119. — Préside le 19 prairial an III (7 juin 1795) : nouveau curateur nommé à la succession vacante de Lamoignon, p. 155. — Préside le 27 prairial an III (15 juin 1795) : acceptation bénéficiaire de la succession de Béthune-Charost, p. 156. — Préside le 2 messidor an III (20 juin 1795) : compétence du Tribunal de famille ; la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, p. 158. — Préside le 13 thermidor an III (30 juillet 1795) : actes arbitraires ; dommages-intérêts, p. 186. — Préside le 3 fructidor an III (20 août 1795) : succession de J.-B. Sauveur, demande en nullité de donation et testament, p. 199. — Préside le 7 fructidor an III (24 août 1795) : acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Laverdy, p. 202. — Préside le 28 fructidor an III (14 septembre 1795) : séparation de biens ; provision non due, p. 212. — Préside le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris, p. 214. — Le même jour : acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession d'Anne Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, p. 214. — Préside le 2e jour complémentaire an III (18 septembre 1795) : liquidation de l'office de ci-devant lieutenant général civil au bailliage de Bayeux, p. 215. — Préside le 2 vendémiaire an IV (24 septembre 1795) : acceptation bénéficiaire de la succession Muyart de Vouglans, p. 216. — Préside le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795) : acceptation bénéficiaire des successions Sombreuil, p. 219. — Le même jour : délais de procédure accordés aux personnes incarcérées ; accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, p. 219. — Préside le 12 vendémiaire an IV (4 octobre 1795) : estimation d'une maison appartenant à la famille de Malhe de la Boudonnais, p. 223. — Préside le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) : succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et de testament, p. 233. — Préside le 27 brumaire an IV (18 novembre 1795) : acceptation, sous bénéfice d'inventaire, des successions Marie Sayde, ancien marchand bijoutier, et de Marie-Claude Lemoine, sa femme, p. 239. — Préside le 28 brumaire an IV (19 novembre 1795) : recherche de paternité, impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, p. 240. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, p. 248. — Préside le 12 frimaire an IV (3 décembre 1795) les quatre Chambres réunies : installation de plusieurs juges ; indication des locaux pour les audiences de chaque section, p. 253. — Préside la 4e section le 22 frimaire an IV (13 décembre 1795) : les corporations étant supprimées, les huissiers ne peuvent assigner collectivement leur adversaire, p. 265. — Préside la 3e section le 26 frimaire an IV (17 décembre 1795) : installation de juges ; réunion, au greffe du Tribunal civil, des archives des six Tribunaux d'arrondissement, p. 267. — Préside la 4e section le 11 nivôse an IV (1er janvier 1796) : liquidation d'un office de conseiller sénéchal à Châteaunenf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), p. 273. — Préside le 17 pluviôse an IV (6 février 1796) : testament fait *ab irato*, p. 282. — Préside le 23 pluviôse an IV (12 février 1796) : recherche de maternité et de paternité ; la famille Beaulharnais, p. 285. — Préside le 28 pluviôse an IV (17 février 1796) : partage d'opinions ; référé au Corps législatif, p. 286. — Préside le 3 ventôse an IV (22 février 1796) : demande en paiement pour nourriture et argent prêté, p. 286. — Préside le 8 ventôse an IV (27 février 1796) : revendication d'objets mobiliers, p. 288. — Préside les 13 et 14 ventôse an IV (3 et 4 mars 1796) : recherche de maternité et de paternité ; la famille Beaulharnais, p. 288. — Préside le 16 ventôse an IV (6 mars 1796) : demande en paiement pour nourriture et argent prêté, p. 289. — Préside le 22 ventôse an IV (12 mars 1796) : demande en nullité de vente pour cause de violence, p. 291. — Préside les quatre sections réunies, le 28 germinal an IV (17 avril 1796) : validité de l'aide de vente de la terre de la Poissonnière, p. 302 et note. — Prend part à la conférence, chez le ministre, le 8 décembre 1791, p. 751. — Prend part aux autres conférences, pp. 753, 779 et 799. — Notes biographiques, p. 936.

Recouvrement. Jugement qui autorise la dame de Cassini à faire le recouvrement de sommes dues à la succession du sieur de Cassini, I, p. 243.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— Le relieur a un privilège pour le recouvrement de sa créance sur les livres restés en sa possession, p. 282. — Recouvrement d'une créance de Gerbier, p. 715.

Les recouvrements dépendant de la succession de la veuve Mathan, II, p. 39.

Rectification. Rectification de nom, II, p. 105. — Paternité, acte de naissance; rectification, p. 145. — Rectification de l'acte de naissance de Charlotte-Ursule Lavalette, p. 413. — Rectification de l'acte de naissance d'Amable-Louise, p. 458. — Rectification d'un jugement par un autre jugement de la même section, p. 521. — Rectification de jugement, p. 562. — Rectification d'un jugement de l'an VI, p. 620. — Enfant naturel; rectification d'acte de naissance, p. 705.

Redon. De Préameneu y est né, ou a Rennes, II, p. 864.

Référés. Le Tribunal du 1er arr[t] fait un règlement sur les référés, I, p. 164 et s.

Référé à la Convention, II, p. 56. — Livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple, référés aux Comités de salut public et de législation, p. 147. — Annulation, par le Comité de législation de la Convention, de jugements rendus par le Tribunal de cassation; séparation des pouvoirs; référé à la Convention, p. 198. — Partage d'opinions, référé au Corps législatif, p. 286. — Jugement contradictoire en état de référé, p. 403.

Regard (Rue du). La veuve de Villiers demeure dans cette rue, II, p. 625. — De Blavette y demeure, p. 876.

Regie de l'Enregistrement et des Domaines (La) Plaide contre Secquenot : paiement de gages, I, p. 766.

Regie nationale (La). Plaide contre Louis-Philippe d'Orléans Egalité, au sujet du droit de péage de la rivière de l'Ourcq, I, p. 439.

La Régie des Domaines nationaux plaide contre Guiraud-Talayrac, acquéreur de la maison Radziwill, II, p. 29 et note. — Delaplace plaide contre elle : demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamfort, p. 104.

Regis. Appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, I, p. 321.

Régisseurs des Domaines de la République (Les). Plaident contre La Vallière : bail du petit hôtel de La Vallière, I, p. 700.

Règlement. Règlement de la publication des *Mémoires posthumes* de Philippeau, II, p. 101.

Regley. Tuteur *ad hoc* de Dufour, qui plaide contre Mauny : nullité de la vente d'une charge d'apothicaire des écuries du ci-devant Roi, consentie après la suppression de cette charge, II, p. 128.

Régnez (J.-B.-Léon). Sa prestation de serment, comme commis principal, pour la rédaction des baux de saisies réelles, I, p. 642.

Regnaud, procureur au Parlement, t. II, p. 936.

Regnaudin (Claude-Antoine), homme de loi. Curateur à l'interdiction d'Amable Saint-Chamans, femme divorcée de Canouville, II, p. 640.

Regnault. Défenseur officieux de la dame Vestris et autres qui plaident contre les comédiens du *Théâtre de la Nation* : les comédiens français sont condamnés à payer une pension à la dame Vestris et à Dugazon, tandis que la dame Vestris, Dugazon, Talma et la demoiselle Desgarcins sont condamnés à des dommages-intérêts pour avoir quitté la *Comédie-Française* avant le terme fixé par l'acte de société, I, p. 216.

Regnault, juge au Tribunal du 4e arr[t]. I, p. 423. — Siège le 8 ventôse an II (26 février 1794) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : recherche de paternité adulterine, p. 720. — Siège le 27 floréal an II (16 mai 1794) : enfant naturel; filiation; preuve testimoniale, p. 734.

Notes biographiques, II, p. 936.

Regnault (Jean-Marie), inspecteur. II, p. 936.

Regnault (Nicolas-François), peintre en miniature. II, p. 936.

Regnault (dame). Jugement du Tribunal du 6e arr[t] qui ordonne que dans les trois jours la dame de Balby sera tenue de lui livrer 30 robes qu'elle a reconnu lui devoir, sinon la condamne à payer cent livres pour chacune; audit cas autorise la dame Regnault à se faire payer sur le Trésor de *Monsieur*, I, p. 80 et note. — Le Tribunal du 6e arr[t] fixe à 3 540 livres le prix de 60 robes et le 24 avril 1792, le même Tribunal donne acte à la dame Regnault de ce qu'elle accepte de prendre les robes offertes par la dame de Balby au prix de l'estimation, p. 182.

Regnault (Wilfrid) Dufour plaide contre lui, II, p. 98.

Regnier, membre du Comité des rapports à l'Assemblée Constituante. II, p. 123.

Regnier, greffier du Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Régnier. Introd., p. CXLVII.
Membre du Tribunal de cassation. Siège le 15 septembre 1792 : le Tribunal casse un jugement du Tribunal du 5e arrt du 21 mai 1791 ; affaire Formentin contre Bardet et dame Bardet, I, p. 75.

Regrattier (rue Le). Dommanget y habite, II, p. 884.

O'Reilly (abbé). La vente qui lui a été faite de deux maisons dépendant de la succession de Joly de Fleury est déclarée valable, II, p. 372.

Reims. Vieillart, du juge suppléant aux tribunaux de Paris le 13 décembre 1790, était député de Reims, I, p. 5. — Linguet y est né, p. 361, n. 1.
Le marquis de Sillery est député par la noblesse du bailliage de Reims aux Etats généraux de 1789, II, p. 95, note. — Sibet demeure à Reims, p. 373 ; p. 440, note. — Ducoudray est né à Reims, p. 547, note. — Vieillart y habite, p. 950.

Reine-Blanche (rue de la). Bernardin de Saint-Pierre y achète une maison, I, p. 391, note.
II, p. 329.

Remboursement. Demande en remboursement des fonds d'avance et départ prêtés à la citoyenne Raucourt, de la *Comédie-Française*, II, p. 190. — Remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, p. 197. — Remboursement d'un emprunt ayant servi à payer partie d'une salle de spectacle, rue de Louvois, p. 218.

Réméré. Déchéance de la faculté de réméré, II, p. 682.

Remilleret dit Prague, cocher. Restitution de sommes indûment retenues aux cochers par l'entrepreneur des voitures de la Cour, I, p. 496. — Plaide contre Fortier et autres : sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Giroux plaide contre lui et autres : affaire des voitures de la Cour, p. 731.

Remiremont (Vosges). Bexon y est né, II, p. 868.

Remusat (Augustin-Laurent de), chambellan de Napoléon Ier. Notes biographiques, II, p. 308, n. 1. — La veuve Gravier de Vergennes plaide contre lui et les mineurs Vergennes : annulation d'une renonciation à la communauté faite par erreur, p. 308. — La même plaide contre lui et sa femme : liquidation de la communauté ayant existé entre défunt Gravier-Vergennes et la citoyenne Bastard ; terre de Saint-Gratien, p. 474.

Rémy Petit-Desgrange plaide contre lui et autres : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 75. — Plaide, avec Petit-Desgrange, contre Maillot, Damesme et Cie : transport de créance, p. 224.

Rémy. Plaide contre Hénoque : dommages-intérêts pour destitution illégale, I, p. 649.

Remy (Caroline). Introd., p. CLXXXVI.
Actrice ; maîtresse de Fabre d'Eglantine, II, p. 305, note.

Rémy (citoyenne Mary dite). Plaide avec sa mère contre Montholon : demande en dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, I, p. 615. — Opposition à ce jugement, p. 678.

Renard. Fonde de pouvoir de Dorey : restitution des sommes payées pour obtenir des commissions de louvetiers, I, p. 788.
Fait fonctions de juge au Tribunal du 1er arrt le 26 thermidor an II (13 août 1794) : réception du serment de quatre notaires de Paris, II, p. 9.

Renard-Saint-Sauveur (rue du). Prosper Leroy-Neuvillette demeure dans cette rue, I, p. 704. — Cette rue fait partie aujourd'hui de la rue Greneta, entre les rues Saint-Denis et Dussoubs, p. 784 et note.
Pannier, commis-greffier civil, y demeure, II, p. 936.

Renaud (citoyenne), artiste du *Théâtre Louvois*, II, p. 437.

Renaudot (Théophraste). Créateur de la *Gazette de France*, II, p. 596.

Renaudier. Malarmé plaide contre lui et autres : résiliation du bail de l'établissement des Bains chinois, II, p. 244.

Rendu (Sébastien-Louis), notaire. Notes biographiques, II, p. 138, n. 2. — Plaide contre Castel : la suppression d'un office de notaire est un fait de puissance souveraine dont le précédent titulaire ne saurait être rendu responsable, *même page*.

Rennes (Eon de), rédacteur au *Républicain*, II, p. 206, n. 1.

Rennes. Lieu de naissance de Gerbier, I, p. 715, note.
Janze est arrêté sous-fermier des messageries à Rennes, II, p. 479. — Bigot de Preameneu y est né, ou à Redon, p. 864. — Gobier est originaire de cette ville, p. 899.

Rennesson-Duchatel. Signataire d'une lettre de l'agence du Domaine national du département de Paris, au sujet des publications à faire pour la location des biens nationaux, II, p. 32.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Renouard de Bussières (Athanase-Paul). Notes biographiques, II, p. 663, note.

Rente viagère. Paiement d'arrérages de rente viagère, I, p. 475 et n. 1. — Validité d'une rente viagère constituée en 1773, p. 525.

Arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats; partage d'opinions, II, p. 310. — Même affaire devant les quatre sections réunies, conformément à l'arrêté relatif aux partages d'opinions, p. 314. — Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Charles-Alexis Brûlard de Sillery, p. 449. — Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par Adélaïde-Félicité Brûlard-Sillery, veuve d'Estrées, p. 441. — Même affaire, p. 595. — Liquidation de la succession de Verneuil; exécution d'un contrat de rente viagère, p. 655. — Exécution d'un contrat de rente viagère de 200 livres devant Gibé, notaire à Paris, p. 663. — Exécution d'un contrat de rente viagère de 200 livres et d'un autre contrat de rente viagère de 800 livres, p. 664. — Exécution d'un contrat de rente viagère de 270 livres constitué devant Bonod, notaire, le 10 janvier 1778, *même page*. — Exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beaumarchais, p. 741.

Réparation d'un mur renversé par un débordement des eaux de rivière, II, p. 314.

Réparations locatives. Montjoie est condamné à faire des réparations locatives à la maison que lui loue Bernardin de Saint-Pierre, II, p. 329.

Repas. Prix d'un repas donné par Skepate, consul général des États-Unis d'Amérique, II, p. 330. — Même affaire, p. 330.

Reprises. Pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, I, p. 582.

Liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée Debure, II, p. 18. — Liquidation des reprises après divorce d'Aglaé-Catherine Adanson, p. 86. — Liquidation des reprises de la veuve de Séguier, p. 144. — Liquidation des reprises de la dame Debure, divorcée d'avec son mari, p. 167.

Républicain (Le) ou *Journal des Hommes libres de tous les pays.* Notice, II, p. 206, n. 1.

Républicain français (Le) ou *Le Républicain universel.* Dissolution de la Société du journal *Le Républicain français*, à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, II, pp. 194 et 230.

Républicain universel (Le). Journal procès relatif à l'entreprise de publication de ce journal, I, p. 517, n. 2. Même affaire, II, p. 230.

République (Spectacle de la). Chatillon plaide contre les propriétaires du Spectacle de la République : les comédiens ne peuvent être congédiés qu'après avoir été prévenus trois mois d'avance, I, p. 589. — Théâtre de la République, voy. le mot suivant.

République (Théâtre de la). Desforges vend à ce théâtre les deux pièces : le *Sourd* et la *Femme jalouse.* Introd., p. CLXXXV. — Baptiste y entre, I, pp. 286, n. 1 et 643, note. — Dames est acteur dans ce théâtre, p. 688. — Gaillard et autres sont associés de ce théâtre, p. 697.

Desforges plaide avec les intéressés à ce théâtre, II, p. 86 et note. — Prix de vente de ce théâtre, p. 272. — Validité de la consignation de douze mille pour l'achat de ce théâtre, p. 277. — Les entrepreneurs de ce théâtre plaident contre Neuville et la Montansier, p. 310. — Lange y joue, p. 357, note. — Les entrepreneurs de ce théâtre plaident contre Vanhove, pp. 448, 449, 535 et 538. — Engagement des artistes, p. 603 et note. — Cezard Robert plaide contre la citoyenne Gourgaud-Vestris, artiste de ce théâtre : paiement de fournitures, p. 665.

République batave. Caution *judicatum solvi* réclamée contre des citoyens de ce pays, II, p. 724.

République cisalpine. De Haller devient ministre helvétique auprès de cette République, I, p. 613, n. 1.

République romaine. Giustiniani est ambassadeur de cette République, II, p. 738.

République (section de la). Auvray demeure, rue du Moulin-Brûlé, dans cette section, II, p. 857.

Requêtes. Jugement qui rejette, comme nulles et abusives, les requêtes signifiées par premier et dernier rôle, I, p. 214.

Requêtes de l'Hôtel. I, p. 24.

Requêtes-du-Palais. Le local affecté autrefois aux Requêtes du Palais, devient le siège d'un Tribunal de Paris, I, p. 11, note et p. 24.

Réquisition. Cochon mis en réquisition, II, p. 62.

Rescision. La rescision, pour cause de lésion, est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques? Référé au Corps législatif, II, p. 555.

Respect de la loi. Discours de Garnier, en requérant l'enregistrement de la

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

loi relative au respect de la loi et à ses organes, I, p 129

Responsabilité. Le caissier d'une caisse publique est responsable du détournement commis par un garçon de caisse qu'il a nommé, I, p 254. — Responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 608. — Le Courrier de la Malle, responsabilité du transporteur d'objets d'orfèvrerie, p. 750. — Un père ne saurait être condamné comme civilement responsable des faits de séduction et de grossesse attribués à son fils, p. 757. — Les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols que les sous-locataires peuvent éprouver dans les lieux de leur sous-location, p. 762.

Responsabilité des hôteliers envers les voyageurs, jugement de partage, II, p. 34.

Responsabilité des notaires. I, p. 102.

Restitution du capital constituant le principal d'une rente, jugement du Tribunal du 1er arr., I, p. 139. — Restitution de droits de mutation indûment perçus par les anciens évêques d'Amiens, p. 196. — Jugement du Tribunal du 3e arr., relatif à la même affaire, p. 224. — Demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée : *Le Retour du père Gérard à sa femme*, p. 252 et note. — Restitution de droits indûment perçus, p. 307 et note. — Restitution de diverses sommes au Trésor public, p. 323 et note. — Restitution du prix de la survivance de la charge de surintendant du ci-devant Roi, p. 324. — Restitution au Trésor public de sommes dépensées sans autorisation, par le Ministre des Affaires étrangères, pour l'aménagement de ses bureaux, p. 512. — Restitution au Trésor public de sommes indûment payées par le Ministre de Brienne, p. 370. — Restitution au Trésor public de sommes indûment payées, p. 371. — Mandataire : restitution de pièces, p. 693. — Actes arbitraires, détention de pièces; indemnité, p. 716. — Demande en restitution de meubles, p. 718. — Restitution d'une somme soi-disant promise pour avoir dévoilé les abus relatifs aux procédures et frais de captures qui se faisaient à Paris, p. 736.

Demande en restitution de deux pelletées de charbon, indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, II, p. 38. — Restitution au Trésor public, p. 42. — Demande en restitution de deux pelletées de charbon, indûment perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, p. 92. — Dépôt en numéraire fait pendant la Terreur; restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 108. — Restitution d'une collection d'oiseaux d'Afrique, p. 133. — Restitution demandée en numéraire et non en assignats, pp. 135, 142, 143, 154 et 169. — Demande en restitution d'un manuscrit, dommages-intérêts, p. 193. — Demande en restitution d'un dépôt, p. 204. — Vente d'office et pratique de notaire, contre-lettre, restitution, p. 231. — Demande en restitution d'un dépôt, p. 239. — Restitution de biens compris dans une substitution, p. 280. — Restitution d'un tableau représentant *Le Combat des Horaces et des Curiaces*, et d'autres objets légués par la veuve Voisenon, p. 281. — Liquidation de la succession des Vandenyver père et fils, restitution des biens des condamnés à leurs familles, p. 297. — Restitution d'une commode provenant d'une succession, p. 299. — Restitution de reconnaissances du Mont-de-Piété; paiement en mandats territoriaux, d'après l'échelle proportionnelle de la loi du 15 germinal an IV, p. 300 et note. — Restitution de deux tableaux, indûment enlevés de l'église des Filles-Saint-Thomas, p. 340. — Restitution de quatre millions au Trésor, p. 431 et n. 1. — Abus de confiance au préjudice d'un détenu, restitution de la somme détournée, p. 486. — Restitution de titres et reddition de comptes, p. 563. — Fourniture de 6,000 chevaux de remonte, non-livraison; restitution de 672 500 fr., dommages-intérêts, pp. 616 et 653. — Restitution de bijoux remis en dépôt, p. 688.

Retrait féodal et censuel Notice sur le retrait féodal et censuel, I, p. 699, n. 1. — Application des décrets des 26 mai-18 septembre 1793, p. 699 et n. 2.

Retraite du Commissaire du Roi, de la Fleutrie, I, p. 301.

Retz. Introd., p. XIX.

Président de la Société des victimes du pouvoir arbitraire, I, p. 56, note. — De Castries est condamné à lui payer 13 000 livres pour destitution arbitraire, I, p. 189.

Reubell. Président du Pouvoir exécutif, II, p. 462. Voyez *infra* Rewbell (Jean-François).

Reuilly (Joret de). Plaide contre d'Haussonville charges de louveterie, I, p. 556. — Plaide contre Flamarens : charge de louveterie, p. 557. — Dorey plaide contre lui : commission de louvetier supprimée, restitution de la somme payée, p. 752. — Procès relatif à la même affaire, p. 788.

Reveillière-Lepeaux (La) ou Delareveillière-Delepeaux. Fait partie de la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Commission de Constitution Introd., p. LXXXI
Pache est compris, malgré lui, dans l'amnistie, I, p. 252, note.

Revellon Beaumarchais plaide contre lui et Andryane : cession de biens faite par Beaumarchais a ses créanciers ; delai accordé pour effectuer les ventes, II, p. 538 et n. 2.

Revel (sieur et dame) Sont arrêtés arbitrairement par leur créancier, Binet, qui est condamné à des dommages-intérêts envers eux, I, p. 280.

Revendication. Revendication par de Laverdy, de meubles à lui vendus par la dame d'Esparbès et louées ensuite à un tiers, I, p. 181. — Revendication par l'Etat de 15 tableaux, représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, p. 186. — Revendication de la dame Berryer dans la succession de Lamoignon, p. 213. — Revendication du portrait de lord Arundel, par Van Dyck, p. 505. — Revendication du buste de Bélisaire, p. 604. — Revendication d'objets saisis, p. 672.

Revendication de meubles, II, p. 224. — Revendication de meubles, p. 227. — Revendication d'un meuble de lampas, p. 235. — Revendication de meubles, pp. 278, n. 1, et 281. — Revendication de meubles, p. 287. — Revendication d'objets mobiliers, p. 288. — Revendication de meubles, linges et effets, placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, pp. 304 et 315. — Revendication de meubles, p. 332. — Revendication, par les citoyennes du Plessis-Richelieu, mineures émancipées, de la jouissance de la terre de la Ferté-Bernard, p. 397. — Revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un émigré, p. 398. — Revendication d'un appartement, de meubles et effets, p. 405. — Revendication d'objets mobiliers, p. 429. — Poursuites de saisie, revendication, p. 491. — Saisie-exécution, revendication, p. 501. — Revendication formée contre les syndics d'un failli ; compétence du Tribunal du domicile du failli, p. 631. — On ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 632.

Révolution (rue de la). Jeannette Dudin y demeure, II, p. 654.

Rewbell (citoyenne) ou Reubell. Plaide contre son mari, qui est débouté de son opposition, II, p. 709. — Voyez Warnet.

Rewbell (Henri-Thomas) ou Reubell, général. Plaide contre sa femme, née Anne-Marie-Amélie-Louise-Madeleine Warnet : divorce, pour cause de déréglement de mœurs notoire, II, p. 648. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Même affaire, p. 657. — Est débouté de son opposition, pp. 709 et 715. — Plaide contre la même : instance en divorce ; mesures provisoires ; garde des enfants, p. 735.

Rewbell (Jean-François) ou Reubell, avocat et député des districts réunis de Colmar et de Schlestadt aux États généraux, député du Haut-Rhin à la Convention, puis membre du Conseil des Cinq-Cents enfin membre et président du Directoire exécutif. — Notes biographiques, II, p. 648, n. 1.

Rey. Les héritiers et la veuve Vandenyver plaident contre lui et Gounay liquidation de la succession de Vandenyver père et fils ; restitution des biens des condamnés à leurs familles, II, p. 297.

Rey. Fondé de pouvoir de Henriette Rabodange, veuve La Ferté : réclamation d'état, II, p. 40. — Fondé de pouvoir de la veuve Martialot : un époux divorcé, qui convole en secondes noces, conserve la pension alimentaire que sa première femme lui servait, p. 127.

Reymond. Plaide contre Guichard : vente d'une gabote, I, p. 797.

Reynaud, ancien accusateur public du département de la Gironde. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Préside le 29 frimaire an VIII (20 décembre 1799) : divorce pour déréglement de mœurs notoire, p. 721. — Préside le 18 nivôse an VIII (8 janvier 1800) : provision alimentaire, p. 722. — Préside le 19 nivôse an VIII (9 janvier 1800) : divorce pour cause de déréglement de mœurs notoire, p. 723. — Préside le 3 pluviose an VIII (23 janvier 1800) : paiement de somme ; terme et délai, p. 724. — Preside le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800) : jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce, p. 731. — Préside le 9 ventôse an VIII (28 février 1800) : jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce rendus contre Villain XIIII et Cie, p. 734. — Preside le 9 ventôse an VIII (28 février 1800) : instance de divorce ; mesures provisoires ; garde des enfants, p. 735. — Preside le 14 ventôse an VIII (5 mars 1800) : homologation d'un contrat d'atermoiement, p. 735. — Preside le 2 germinal an VIII (23 mars 1800) : jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce, p. 741. — Preside le 28 germinal an VIII (18 avril 1800) : jugement qui déboute Villain XIIII et Cie de leur opposition, p. 741. — Preside le 29 germinal an VIII (19 avril 1800) : mainlevée d'opposition, p. 745. —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A la dernière audience du Tribunal civil du département de la Seine, le 4 floréal an VII, Reynaud est président de la deuxième section, p. 748. — Notice biographique, p. 936. — Note anonyme sur lui, p. 959.

Reynière (Grimod de la). Voyez Grimod.

Reynière (maison de la). Située dans la rue des Champs-Élysées, I, p. 763.

Reynière (veuve Laf. Lesourd plaide contre elle : paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, II, pp. 94 et 95, n. 1. — Voyez Grimod.

Reynold (Jean-Baptiste). Les héritiers de Montmorin plaident contre lui : liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, II, p. 245.

Rhetier. Plaide contre du Saillant et sa femme : estimation des loyers de la maison Mirabeau, II, p. 585. — Plaide contre les mêmes : estimation de la maison Mirabeau, à Paris, p. 726.

Rhin (Département du). Introd., p. CXXXII.

Féraud est envoyé en mission à l'armée du Rhin, II, p. 150, note. — Custine y est envoyé en 1792, p. 434, note.

Rhin et Moselle, II, p. 940.

Rhodes. Chépy y est vice-consul, II, p. 875.

Rhode-Island. Bataille navale de 1778, II, p. 118, note.

Ribes (Louis-Antoine-Maurice Chambetier de), notaire à Paris. Continue, aujourd'hui, l'étude Mony, II, p. 334, n. 1.

Rihon, commis greffier au Tribunal du 3e arrt, I, p. 420.

Ricey. Obligation souscrite à son profit, II, p. 698.

Riceys (Aube). Petit d'Auterive y estiné, II, p. 933.

Richard (Frédéric-Henri). Mari de Hocquart (Marie-Charlotte), II, p. 169.

Richarderie (Boucher de). Voyez Boucher.

Richardon (Jean-Louis), Introd., pp. LXVI, LXXVII.

Élu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Employé au service criminel, p. 423. — Siège le 7 mai 1793 : divorce prononcé pour injure grave, p. 486. — Siège le 19 juin 1793 : annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 503. — Siège le 20 juin 1793 : revendication du portrait de lord Arundel, par Van Dyck, p. 505. — Siège le 27 juin 1793 : acte d'émancipation de sa fille par Cohorne de la Palud, p. 508. — Siège le 19 juillet 1793 : recherche de paternité, p. 525. — Siège le 1er août 1793 : 1° recherche de paternité ; 2° dommages-intérêts pour réparer la perte d'un manuscrit contenant la relation de ce qui s'était passé dans le cabinet des ci-devant princes français, pp. 536 et 537. — Siège le 12 septembre 1793 : délai de quinzaine accordé aux avoués, etc., pour justifier de leurs certificats de civisme, p. 578. — Siège le 13 septembre 1793 : insaisissabilité d'une rente faite à l'actrice Conlat et à son fils, p. 579. — Le même jour : achat d'un poignard, p. 581. — Siège le 20 septembre 1793 : démission du citoyen Verrier, commissaire national par interim, faute par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Fait fonctions, le 2 octobre, de commissaire national, p. 595. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : paiement de caractères d'imprimerie pour former une nouvelle langue française, p. 793.

Siège le 11 thermidor an II (29 juillet 1794) : remise des causes, II, p. 1. — Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de Salut public, ordonnant que Perdry reprendra ses fonctions de président, p. 7. — Siège le 24 thermidor an II (11 août 1794) : publication de l'arrêté du Comité de Salut public, qui ordonne que Boulland reprendra ses fonctions de juge, p. 9. — Siège le 24 thermidor an II (14 août 1794) : prestation de serment de cinq notaires, p. 14. — Notice biographique, p. 936.

Richelieu (Armand-Jean Wignerod du Plessis, duc de). Perte du duc de Richelieu, maréchal de France, I, p. 551, note.

Richelieu (hôtel de). II, p. 532, n. 1.

Richelieu (Louis-François-Armand du Plessis, duc de), duc de Fronsac. Introd., p. CCXIII.

Maréchal de France, notes biographiques, I, p. 133, n. 1. — Procès relatif à son testament, p. 133. — Nouvelles notes biographiques, p. 550, note 1. — Dufaulcur, notaire, est nommé séquestre des biens de sa succession, p. 550. — Sa succession, p. 567. — Liquidation de sa succession, p. 609. — Union des créanciers de sa succession, p. 662.

Sa succession, II, p. 532. — Notes, p. 532, n. 2.

Richelieu (mineures). Voyez Plessis-Richelieu (du).

Richelieu (rue de). Ancienne rue de la Loi, Introd., p. CLXXVII.

Théâtre de la rue de Richelieu, I, pp. 299, n. 2 ; 489 et 643, note.

Le baron de Salis-Sancade demeurait dans cette rue, n° 90, II, p. 556.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Richelieu (Théâtre de la rue de). I, pp. 239, 240 et 643, note.

Richelieu-Chinon. Revendication, par les citoyennes du Plessis-Richelieu, mineures émancipées, de la jouissance de la terre de la Ferté-Bernard; droits de leur frère, Richelieu-Chinon, emigré; actes administratifs; conflit d'attribution; renvoi au bureau du Domaine national, II, p. 397.

Richomme. N'est pas admis à prêter serment comme avoué, parce qu'il est mineur de 25 ans, I, pp. 345 et 346.

Ricord (Alexandre). Procureur général syndic du département des Bouches-du-Rhône en 1792, II, p. 937.

Ricord (Honoré). Représentant du Var en 1815, II, p. 937.

Ricord (Jean-François), ancien député à la Convention. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Notice biographique, p. 937.

Riecx (le président Bernard de). Sa liaison avec la danseuse Camargo. Introd., p. xxii.

Rieux (Marne). Paroy est né, le 11 août 1753, II, p. 930.

Rigail. Déboute de sa demande contre d'Haussonville, charge de louveterie, I, p. 556.

Rigallt ou Rigaud. Nommé commissaire du Pouvoir exécutif près le Tribunal civil de la Seine, II, p. 253. — Lettre adressée par lui au Tribunal, au sujet du *Théâtre des Arts*, p. 673. — Siège le 16 thermidor an VII (3 août 1799) : paiement du prix du *Théâtre des Arts de la rue Richelieu*, acquis par la Nation, p. 689. — Siège le 22 thermidor an VII (9 août 1799) : le Tribunal autorise le greffier à remettre à l'Administration municipale du 12e arrt les minutes des actes de la justice de paix de la section du Panthéon, p. 695. — Siège le 13 fructidor an VII (30 août 1799) : révocation de donation par survenance d'enfant; enfant survenu, affilié dès le berceau à l'ordre de Malte, partage fait en fraude de la loi; annulation, p. 713. — Notice biographique, p. 937. — Porté sur la liste des magistrats dont les fonctions doivent cesser s'ils ne sont continués par le peuple, p. 958. — Note fournie sur lui au moment de l'épuration de la magistrature, pp. 962, 965 et 966.

Rigault (Paul-Jean-Louis), notaire à Paris. Continue l'étude Huguet, II, p. 23, n. 1.

Rigaly. Fondé de pouvoir de la citoyenne Contat : paiement de gages et de fournitures; papier-monnaie, II, p. 540.

Rillai (Lefebvre de), notaire. Fait, à Lavaux, la vente d'une maison appartenant à la dame de Mirabeau, I, p. 285.

Rilly (Pelletier de). Intervient dans le procès entre la dame Vestris et autres contre les comédiens du *Théâtre de la Nation*, I, pp. 216 et 446.

Rimet. Le commissaire national plaide contre lui et autres : paternité; acte de naissance; rectification, II, p. 145.

Rinault (François-Esprit, marquis de Châtelus, baron de). Ses titres lui sont donnés dans une citation et une assignation, contrairement à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, I, p. 173.

Riom (Puy-de-Dôme). Gomot y est né, le 19 mai 1760, II, p. 900.

Rivere (Catherine Roman, veuve Ripert). Voyez Roman.

Riolet (citoyenne), veuve de Vilhers. La citoyenne d'Aumont plaide contre elle et Chrepy : vente du moulin de Chilly; lésion de plus de moitié, II, p. 625.

Riquetti-Mirabeau. Voyez Mirabeau.

Ris (citoyenne Clément de). Notes biographiques, II, p. 313, n. 2. — Boncorps plaide contre elle et autres; liquidation de l'office de trésorier du sceau, *même page*.

Rivarol. Collabore avec Champcenetz, I, p. 686, note.

Rivet, député. Sa proposition de loi sur la recherche de la paternité. Introd., p. cxlv.

Rivière (Antoine), homme de loi. Elu juge suppléant de Paris le 22 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 5e arrt, p. 7. Son installation, p. 19. — Siège le 24 mars 1791, jour où le Tribunal rend un jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, p. 43. — Siège le 24 mars 1791, affaire Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris, appel comme d'abus, p. 45. — Siège le 21 mai 1791 : le Tribunal du 5e arrt rend un jugement décidant que : commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme un jugement rendu et prononcé publiquement, p. 72 et s. — Siège le 16 janvier 1792 : le Tribunal décide que le tabac de cantine ne peut être livré aux sous-officiers et soldats à raison de plus de 12 sols la livre, p. 154 et s. — Siège le 16 mars 1792 : le Tribunal arrête que les huissiers seront tenus d'énoncer, dans leurs exploits, celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Le même jour : le Tribunal décide que les avoués n'exerceront pas avant de s'être con-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

formés à l'arrêté du 9 février dernier, p. 188. — Le même jour caractère du jugement qui intervient après une remise de cause, qualités posées, p. 188. — Siège le 7 mai 1792 tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux, lors de leur suppression, p. 233. — Siège le 29 août 1792 : retraite du commissaire du Roi de la Fleutrie, p. 301.

Notice biographique, II, p. 937.

Rivière (Eclier de). Autorise Colin, notaire, à se faire remettre l'expédition de la liquidation de l'office supprimé de lieutenant criminel enquêteur et examinateur du ci-devant Châtelet de Melun, I, p. 246.

Rivière (Marie-Anne), décédée le 13 janvier 1732. Serait la même personne qui aurait épousé Louis Rochetin, sous le nom de Thérèse-Ursule de Rivière, I, p. 492.

Rivière (Thérèse-Ursule de). Première femme de Louis Rochetin, I, pp. 85 et 492.

Rob. Vente du rob antisyphilitique, II, p. 64.

Robespot (citoyen). Le citoyen de Saint-Cricq plaide contre lui : restitution de bijoux remis en dépôt, p. 688.

Robespot (Claude), ministre de la République au Congrès de Rastadt, I, p. 342. — Notes biographiques, p. 783, n. 4.

Robespot (J.-B.), trésorier général de la marine, I, p. 783.

Robespot-Lartigue. Légataire de J.-B. Robespot, I, p. 783.

Robert. Plaide contre de la Fleutrie : jugement qui condamne ce dernier à payer 2 000 fr., montant d'un billet, II, p. 730.

Robert (François), marchand de papier. Les administrateurs de la ci-devant Société du Salon des princes sont condamnés à lui payer des fournitures, I, p. 763.

Plaide avec Arthur, contre Tamin de Courville : continuation de poursuites, II, p. 79.

Robert (Jacques-Aimable-Clément), bourgeois de Paris. Indique comme le père de Jean-Gaspard-Aimé, qui, en réalité, serait le fils de Dubois, procès en recherche de paternité, I, p. 147 et s. — Personnage supposé ; la demoiselle Levacher et la veuve Dubois ont, après le jugement du 30 décembre 1791, transigé, on a reconnu que le mineur était fils de cette demoiselle et de Dubois, p. 170.

Robert, défenseur officieux. Plaide pour Leroux et consorts contre Louis-Stanislas Xavier, qui est condamné à des dommages-intérêts, I, p. 308. — Fondé de pouvoir de la dame Martialot : un époux divorcé et qui convole en secondes noces peut-il conserver la pension alimentaire que sa première femme lui servait ? p. 644.

Fondé de pouvoir de Picart : contestation d'état, enfant né pendant le mariage ; présomption légale de paternité, II, p. 316. — Fondé de pouvoir de Gachot : affaire des marchands de bois, arrestation ; dommages-intérêts, p. 432. — Fondé de pouvoir de Latude, plaidant contre la Galissonnière : détention arbitraire ; dommages-intérêts ; transaction, demande en rescision pour cause de terreur, mémoire injurieux pour les juges ; suppression, p. 450. — Fondé de pouvoir d'Aubert et consorts : le douaire est garanti par une hypothèque sur les immeubles du mari du jour du contrat de mariage, p. 706.

Robert chef de brigands, imitation du drame de Schiller. Défense de représenter la pièce de théâtre « Robert chef de brigands », I, p. 491 et p. 369, note.

Robespierre (Maximilien de). Défend le jury civil : Introd. p. XXXII. — Réclame pour chaque citoyen le droit de se défendre lui-même en justice, p. XLIV. — Sa chute, p. LXXVII et note. — Membre du Comité de Salut public, p. LXXIX.

Se débarrasse de Fabre d'Eglantine, Danton, Camille Desmoulins, etc., en les impliquant dans une accusation de conspiration, I, p. 669, n. 1. — Signature d'un arrêté du Comité de Salut public nommant trois juges au Tribunal du 1er avril, p. 706, note. — Sous sa présidence, la Convention approuve un arrêté du Comité de salut public portant que le *Théâtre de la Nation* serait fermé et les acteurs et actrices mis en état d'arrestation, p. 769, note. — Signature d'un arrêté nommant des magistrats, p. 774. — Tombe le 9 thermidor, p. 795, n. 1.

Léonard Bourdon contribue à sa chute, II, p. 61, note. — Hérault de Séchelles se rend suspect auprès de lui à cause de sa liaison avec Danton, p. 84, note. — Attaqué par Gorsas dans son journal, p. 189, n. 1. — Tallien est un des artisans de sa chute, p. 206, note. — Ses relations avec Catherine Théot, p. 304, note. — Le député Louvet lutte avec énergie contre lui, p. 368, note. — Est décapité en même temps que Lavalette, p. 413, n. 1. — Hérault de Séchelles lui est suspect parce qu'il est l'ami de Danton, p. 490, n. 1. — Barras est menacé par lui, p. 577, n. 2. — Est combattu par Billaud-Varenne, II, p. 865. — Exécuté Montane du Tribu-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

nal révolutionnaire pour cause de modérantisme, II, p. 925.

Robichon (Pierre). Demandeur dans une action en restitution d'un dépôt et en délivrance d'une donation, d'un legs et d'une somme due pour gages, I, p. 64.

Robillon (citoyenne) Est condamnée à remettre à ses propriétaires Portat et Dorio, la pièce de théâtre intitulée *les Houllans*, I, p 696

Robillon. Dancourt plaide contre lui paiement de droits d'auteur, II, p. 499.

Robin notaire. Notes biographiques, I, p. 396, n. 1
II, pp. 17, 550 et 565.

Robin (Leonard), avocat. Elu juge suppléant de Paris, le 15 décembre 1790, I, p. 5. — Juge du 6e arrt, p. 9 — Absent le jour de l'installation du Tribunal, p. 17 — Siège le 26 septembre 1792 : prix d'un portrait du maréchal de Castries réclamé par Boze et déjà payé, p 310 — Siège le 6 octobre 1792 : appel des sentences du Châtelet de Paris devant les nouveaux Tribunaux, p. 321 — Siège le 4 décembre 1792 : exécution du testament de Mme de Fenquières, p 336. — Siège le 21 janvier 1793 : un jugement par défaut ; une publication de loi, p. 362.
Assiste aux conférences chez le Ministre de la Justice, II, pp. 839 et 847. — Envoyé comme commissaire dans la Loire, en 1791, p 888 sous le mot Durouzeau — Notice biographique, II, p. 937

Robin. Fondé de pouvoir de Betaut : dommages-intérêts pour vexations arbitraires, I, p. 756.

Robineau (Pierre), notaire. Continue aujourd'hui l'étude de Rameau, I, p. 348, n. 2

Robiquet (Paul). S'est occupé de l'histoire de la période révolutionnaire, Avant-propos I, p viii
Auteur du *Personnel municipal de Paris pendant la Révolution*, II, p. 92, n 1 et p 862

Robit Louis-Philippe d'Orléans revendique contre lui le portrait de lord Arundel par Van Dyck, I, p 500.

Robquin. Robquin plaide contre les époux Feydeau de Brou et les syndics des créanciers unis de feu sieur de Lamoignon : jugement du Tribunal du 6e arrt relatif à la succession vacante de de Lamoignon, I, p. 106

Rocagel (Jules-Joseph), notaire à Paris. Continue l'étude Paulmier, II, p 269, n 2. — Continue l'étude Jean Bonod, p. 664, n. 2.

Roccabruna Introd p cxxvii
II, p. 122.

Rochambeau Son expédition en Amérique, I, p 680, note.

Roche (la citoyenne Trouillet), (ès-noms). Plaide contre les commissaires du Bureau du Domaine national : demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp 131, 157, 163, 164, 170 et 238

Rochebouet. Ministère de Rochebouet, II, p. 414, n. 1.

Rochechouart (veuve). Curatrice de la veuve Chenonceaux, II, p. 180.

Rocheoumaine (de la). Notes biographiques, II, p 683, n 1 — Voyez également Maine (de la Roche du).

Roche-Dumesnil Condamné à des dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 566.

Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) Guy Sallier Chamont y est né, II, p. 205, n. 2

Roche Flavin (La). Auteur de l'*Histoire des Parlements*. Introd., p. xlviii.

Rochefort. Claude de Beauharnais y est né le 16 janvier 1717. Introd. p. ccvii, II, p 284, n 1.

Rochefoucauld (La). Fulchiron et Ce plaident contre lui et autres : paiement de 15 200 lt avec terme et délai, II, p. 724

Rochefoucauld (Louise de La) Renonce à la succession de François-Joseph de La Rochefoucauld-Bayers, I, p. 346.

Rochefoucauld (Louis-Alexandre de La) d'Enville, duc de la Roche-Guyon Introd p ccxiii
Fait partie du Tribunal de famille provoqué par la citoyenne Egalité, I, p 394 — Notes biographiques, p 394, n. 1. — Acceptations bénéficiaires de sa succession, nouvelles notes biographiques, p 466 et n. 3.

Rochefoucauld (Marie de La). Renonce à la succession de La Rochefoucauld-Bayers, I, p 346

Rochefoucauld (Pierre-Louis de La). Evêque de Saintes, I, p 346, n 1

Rochefoucauld (rue de La) I, p 489

Rochefoucauld (époux de La). Acquièrent le domaine du Boullay Thierry, district de Dreux, II, p. 130

Rochefoucauld Bayers (La). Notes biographiques, I, p. 346, n. 1 — Nomination d'un curateur à sa succession vacante, p 346.

Rochefoucauld et Ce (citoyen La). Plaident contre Chiquet de Fontenay : revendication formée contre les syndics d'un failli ; compétence du Tri-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

bonal du domicile du failli, II, p. 631. — Plaident contre le même : on ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 632.

Rochefoucauld-Liancourt (Alexandre-François de La). Plaide contre la citoyenne Pyvart, son épouse ; l'officier public du domicile des époux est seul compétent pour prononcer leur divorce pour cause de séparation de fait depuis plus de six mois, II, p. 272. — Notes biographiques, *même page, en note*. — L'administration centrale du département de la Seine le représente : succession de la veuve Querhoent, p. 557.

Rochefoucauld-Margerye (citoyen La). Plaide contre Harandier et Cie : mainlevée d'oppositions formées ès-mains de Gasse, II, p. 653.

Rochelle (La). Billaud-Varenne est né dans cette ville, I, p. 82, n. 1. — Jean Mauduit de Larive y naquit, le 6 août 1747, p. 219, n. 1.
Billaud-Varenne y est né, II, p. 865.

Rochereux. Tuteur des mineurs Maslon-Berey. Harand plaide contre lui et autres : appel de la ci-devant justice du Pont de Charenton, haute justice du marquisat d'Ormesson, II, p. 481.

Rochetin (Françoise-Suzanne), femme Favreau. Naît 4 mois après le mariage de Louis Rochetin et de Catherine Roman. Voyez Favreau.

Rochetin (les filles de Louis). Charlotte, Jeanne et Marie furent baptisées comme nées de Louis Rochetin et de Catherine Roman, aujourd'hui femme Vallot. Les dames Vallot et Favreau plaident contre les filles de Louis Rochetin : jugement qui décide qu'aucune prescription ne peut être opposée lorsqu'il s'agit de l'état des personnes, I, pp. 85 et 494.

Rochetin (Louis). Épouse en 1752 Catherine Roman ; serait le même qui avait épousé en 1735 Ursule de Rivière, I, p. 492.

Rochette. Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui : imprimés sur papier non timbré, contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 454.

Rocque. Plaide contre Dubreuil : préliminaire de conciliation, cas de force majeure, bureau de paix en non-activité, II, p. 106.

Rocque-Montgaillard. Gervais plaide contre lui : location de voitures, I, p. 790.

Rodez. Introd. p. CLXVII. Chabot était le fils d'un cuisinier du Collège de Rodez, I, p. 669.

Rœderer (Pierre-Louis), député. Défend le jury civil. Introd. p. XXXII.
Élu juge suppléant de Paris, le 18 décembre 1790, I, pp. 5 et 6. — Juge du 4e arrt, p. 7. — Procureur général syndic, p. 10. — Son installation comme juge suppléant du 14e arrt, p. 14.
Mort à Bois-Roussel, commune d'Essai (Orne) ; notes biographiques, I, p. 700, note. — Est condamné avec sa femme, née Guaita, à payer le montant d'une reconnaissance, p. 700.
Remplace Billaud de Varenne, II, p. 865. — Notice biographique, p. 938. — Principales publications, p. 938.

Rœderer (citoyen). Maison de la rue Matignon acquise par Rœderer ; annulation du paiement en assignats et mandats, II, p. 613.

Roer, II, p. 940.

Roger. Plaide contre Bosquillon : demande en paiement de 1400 livres pour prix d'un exemplaire des « Commentaires de César », II, pp. 69 et 72.

Rohan-Chabot (Alexandrine-Charlotte-Sophie), veuve de Louis-Alexandre de La Rochefoucauld. Accepte la succession de son mari, sous bénéfice d'inventaire, I, p. 467.

Rohan-Chabot (famille). Fait partie de la clientèle de Fourcault de Pavant, notaire, I, p. 351, n. 2.

Rohan (dame de). Bellart plaide pour elle, I, p. 253, note.

Rohan (Louis-René-Édouard, prince de). Cardinal ; bien connu par l'affaire du Collier, II, p. 590.

Rohan-Montbazon (Louis-Armand-Constantin, prince de). Le Congrès de Vienne lui transmet, en 1815, les droits des ducs de Bouillon, I, p. 363, note.
Notes biographiques, II, p. 589.

Rohan-Montbazon (dame de). Sa succession, II, p. 589.

Rohard (Isabelle-Caroline), veuve de Louis-Aymard Lefournier-Wargemont. Charles Hedin plaide contre elle : accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, II, p. 422.

Roi-de-Sicile. Section de vote, I, pp. 4 et 7.
Gérard est électeur de cette section, II, p. 897. — Guyet est assesseur du juge de paix de cette section, p. 901.

Roidot (Claude). Notes biographiques, II, p. 939.

Roland. Fait entrer Pache au ministère de l'intérieur, et l'adjoint à Ser

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

van, au ministère de la guerre, I, p. 252, note.
Nomme Chamfort bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, II, p 5, note.

Roland (Catherine-Marie), épouse de Bérulle. Notes biographiques, II, p. 627, n. 4

Roland (madame). Exécutée avec Lamarche. I, p 373, note.
Donne des détails sur l'origine du journal de Louvet, *La Sentinelle*, II, p 368, note — Trace le portrait de l'abbé Bexon, p. 864

Rolland, accoucheur, II, p. 429.

Rolland, entrepreneur. Plaide contre Desmaisons, qui est condamné envers lui a des dommages-intérêts, II, p. 2. — Le Trésor public plaide contre lui et autres : règlement des travaux du Palais de justice, pp. 91 et 201.

Rolland. Plaide contre Brulé : canal projeté : rejet d'une demande d'indemnité formée par le directeur des finances, I, p. 682.

Rollandeau (Josephine). Introd., p. CLXXIX.
Chagot plaide contre elle : rejet d'une demande en résiliation d'engagement théâtral pour cause de grossesse, I, p. 676.

Rollat (terre de). Acquisition de la terre de Rollat : Sezille acquiert cette terre, II, p. 196.

Romagnat (Ange-Joseph-René, Guerrier de). Notice biographique, II, p. 167, n. 2. — Liquidation d'un office de conseiller laïc au Parlement, *même page* — Même affaire, p. 248 et n. 1.

Romainville. Voyez Rotisset.

Roman (Catherine Roman, femme Vallot). Se marie avec Louis Rochetin, afin de légitimer trois enfants; à ce moment, était veuve Ripert; jugement du Tribunal du 5e arr., qui décide qu'aucune prescription ne peut être opposée quand il s'agit de l'état des personnes, I, pp. 85 et 492.

Romans Chabroud est député du Tiers-État de Romans aux États du Dauphiné, II, p. 873.

Rombocoli-Ruggieri ou Ruggieri (Anne-Marie-Thérèse-Théodore dite Colombe). Notes biographiques, II, p 217, n 1.

Rombocoli-Ruggieri ou Ruggieri (Marie-Adélaïde, dite Adeline). Plaide contre Dongeux : négociant condamné à exécuter sa promesse de livrer un lustre de cristal de roche, une chaîne de brillants et rubis et un service de toilette, évalués ensemble à 68,200 livres, II, p. 217. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Rome Basseville y est assassiné en 1793 I, p. 110, note. — Mignard part pour Rome en 1635, p. 337. — Son fils Charles, meurt dans cette ville, p. 337, note. — Mme de Beaumont va y voir Châteaubriand, p. 359, note. — Mazarini Mancini est ambassadeur à Rome, p. 367, note.
De Sainte-Aulaire est ambassadeur à Rome, II, p 649, note. — La veuve Buffon se remarie, à Rome, à un banquier de Strasbourg, de Bussières, p. 663, note

Romé (L.-P. de). La seigneurie de Vernouillet est érigée en marquisat, à son profit, en 1723, II, p. 316, n. 1.

Romé ès-noms (veuve). Plaide contre Dufour ès-noms et Maussion-Cande : succession de Louis-Achille Dionis du Séjour; terre d'Argeville; maisons à Paris; expertise, II, pp. 356 et 400.

Romilly. Plaide contre Lyonnais : question de servitude; opinion exprimée à haute voix par chacun des juges. II, p. 199.

Romme Chargé, avec Ferry et Dupuis, de la réforme du calendrier, I, p. 598, n 1.
Son arrestation, II, p. 147, n. 1.

Ronceray (Marie-Justine-Benoîte, Cabarrel del, comédienne. Plus connue sous le nom de Madame Favart, II, p. 269, n 3

Rondeau (Marie-Marguerite). Mariée, en 1777, à Jean-Nicolas Carpe, II, p. 145

Ronsard. Son château de la Poissonnière, II, p 598, n. 1.

Ronzay (Louise de La Roche du). Notes biographiques, I, p. 581, note.

Roquefeuil (Marie-Josephe-Catherine). Notes biographiques, II, p. 713, n. 2.

Roquemont (de) Ruine Dijol, qui est interdit; plaide contre lui : le curateur d'un interdit ne peut intenter pour lui une action sans l'autorisation spéciale des parents de l'interdit, légalement assemblés, I, p 290.

Rosambo (Louis Le Peletier de), président au Parlement. Recommandé par Camille Desmoulins, est élu juge le 8 décembre 1790, I p. 4. — Refuse ce poste, p. 5.
Notes biographiques, II, p 280, n. 1. — Notes biographiques, p. 914.

Rosbach (bataille de). I, p. 130, n. 1.
Soubise perd cette bataille contre Frédéric II, en 1757, II, p. 189, note.

Roselet (citoyenne). Morand plaide contre elle : nullité du mariage contracté, avant l'année révolue, depuis le divorce; nullité de la légitimation

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de l'enfant, né cinq jours apres le second mariage, I, p. 695.

Rosetty. Voyez Rozetty.

Rosiers (rue des). Harger demeurait dans cette rue, située dans le Marais, II, p. 72, note.

Rosnay (Gaston) Barras plaide contre lui : offres réelles du reliquat du prix d'une maison acquise par Barras, II, p. 577. — Notes biographiques, *même page*, *note* 3. — Barras plaide contre lui même affaire, p. 593.

Rosny (citoyenne) et son mari. Pigault Lebrun plaide contre eux : représentation du *Pessimiste* sans le consentement de l'auteur, dommages-intérêts, II, p. 737.

Rossel (marquis de). Introd., p. ccxii. Voyez Cercy.

Rostrenen. Olivier Perrin, peintre, né à Rostrenen, I, p. 52, n. 2.

Roussel (Jean). Ses parents lui abandonnent leur fortune, moyennant 6,000 livres de rente viagère, I, p. 227.

Roussel (Marie-Madeleine, dite Romainville), actrice. Seconde femme de Masson, I, p. 226.

Rotrou. Ses pieces sont jouées au *Théatre du Marais*, I, p. 569, note.

Rotrou, sous-caissier, I, p. 254.

Rouannet, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Roland (Simon) Plaide contre la citoyenne Dublileux : bigamie; nullité du second mariage, II, p. 670.

Rouault. Plaide contre Beaufort : réparation d'honneur a faire par acte au greffe, I, p. 459.

Rouault (heritiers). Les frères Thellusson plaident contre eux : mainlevée d'opposition, II, p. 686.

Rouault (Nicolas-Aloys-Felicité) A pour héritiers la veuve Maupeou et consorts; condamnation de ceux-ci a passer titre nouvel d'une constitution de rente du 18 juillet 1766, II, p. 307. — Succession beneficiaire de sa femme, Justine-Joseph Houcot, veuve Feydeau en premières noces; jugement sur expédient ordonnant une expertise, p. 433.

Rouault (femme). Voyez Boucot.

Rouhier (Marie-Madeleine), veuve Gorsas. Plaide contre Mathey : propriété du cabinet littéraire établi par Gorsas, II, pp. 189 et 236.

Rouen, notaire à Paris. Notes biographiques, I, p. 466 et n. 2. II, p. 13.

Rouen. Ducastel naquit dans cette ville en 1740 Av.-pr., p. II, n. 1.

Couvent de Saint-Yon, à Rouen Introd., p. cxxi. — Antonio Franconi y séjourne, p. clxxviii, I, p. 25. — Maussion y est nommé intendant, p. 115, n. 1. — Pontcarre est premier président du Parlement de Rouen, pp. 364, 591 note. — Le Couteulx de Canteleu était député du Tiers-Etat du bailliage de Rouen, pp. 732 et 740, note. — Spectacles de Rouen, p. 754.

Kamerer, danseuse, demeure à Rouen, II, p. 26. — Privilege des Spectacles de Rouen, pp. 44, 61 et note. — Thouret était député du Tiers-Etat de Rouen aux Etats generaux, p. 77. — Franconi y exerce son métier, pp. 127, note, 746 et 759. — Thouret y est avocat, p. 945. — Jean-Gérard-Henri Franconi y est né, p. 127, note. — Privilège des Spectacles de Rouen, p. 162. — Belbeuf est avocat général au Parlement de Rouen, p. 599, n. 2. — Dambray est né dans cette ville, p. 607, note. — Guérould aîné y est né, en 1754, p. 901.

Rouergue. Chabot naquit à Saint-Geniez (Rouergue), I, p. 669, n. 1. II, p. 84, note.

Rougemont. Défendeur dans un procès relatif aux frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, I, p. 342.

Roujaut (Boucot ou Boncaut, veuve de Feydeau de Brou, decédée épouse). Voyez Boucot.

Rouillard (la citoyenne), femme divorcée de Louis-Charles Bonllenois. Restitution de la dot, avec les dommages-intérêts depuis le jour du divorce, I, p. 460 et note. — Contribution des époux divorcés à l'éducation des enfants, p. 488. — Un Tribunal de famille n'est pas compétent pour connaître de l'action de la femme divorcée, pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. — Condamnée a des dommages-intérêts pour mémoires diffamatoires, p. 559 et n. 1.

Plaide contre Marie Chemin : dommages-intérets pour diffamation, II, p. 129. — Plaide contre son mari : demande en pension alimentaire rejetée, p. 682.

Roule Section de vote, I, p. 8.

Roule district du), I, p. 698.

Roule (faubourg du). Seguin demeure rue de Valois, dans ce faubourg, II, p. 245.

Roule (prévôté du), I, p. 24.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Roulois (Jean-Baptiste). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Siège le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) offre faite, à la baisse, de 12 millions pour prix de la vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 271. — Notes biographiques, p. 940.

Rousseau (J.-J.). Introd., p. ccix.
Cité, par Danton, dans une circulaire aux Tribunaux, I, p. 295. — Ses relations avec Mme d'Epinay, p. 515, n. 2.
Ami de Mme de Boufflers, II, pp. 117, note et 178, note. — Ses relations avec Mme d'Houdetot, p. 374, n. 2.

Rousseau, ancien notaire. Demande qu'il lui soit donné un conseil judiciaire; le Tribunal du 3e arr. rejette sa demande, parce que ledit Rousseau n'est pas dans un cas d'interdiction légale, I, pp. 135 et s.

Rousseau. Légataire du maréchal de Richelieu, I, p. 133.

Rousseau (Thomas). Plaide contre Parmentier propriété littéraire, II, p. 550. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Rousseau (femme), veuve Navailles. Voyez Navailles.

Rousseau (Rue Jean-Jacques). La Jarriette demeure dans cette rue, I, p. 431.

Roussel. Legras plaide contre lui sa demande en paiement de fournitures pour l'habillement des tambours de la Section du Roule, en 1790, I, p. 698.

Roussel (J.-J.). Plaide avec la veuve Delaunay contre les époux Letellier. Succession de Cottigny, II, p. 149.

Roussel (Jean-François-Ignace). Nommé, par la Convention, juge du Tribunal du 4e arr., I, p. 426.
Siège le 27 prairial an III (15 juin 1795) : cession de droits de succession; contrat aléatoire, II, p. 135. — Siège le 26 fructidor an III (12 septembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 209. — Le même jour : même affaire, p. 210. — Siège le 8 brumaire an IV (30 octobre 1795) : vente d'office de notaire, contre-lettre : restitution, p. 231. — Siège le 24 brumaire an IV (15 novembre 1795) : réclamation d'état d'enfants naturels : envoi en possession de la succession Maupeou, p. 238. — Nommé par le Directoire, juge au Tribunal de la Seine, p. 248. — Notes biographiques, p. 240.

Rousselet (femme Belhaud). Gayral plaide pour elle et son mari : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, II, p. 303.

Rousselet (Marie-Sophie), femme de Charles-Henri d'Estaing ou Marie-Sophie Rousselet-Château-Renault. Sa succession, II, p. 598. — Son contrat de mariage avec Charles d'Estaing est passé devant Bouron, p. 733.

Rousselois (citoyenne). Bedons plaide contre elle : exécution d'un engagement de première chanteuse au *Théâtre des Célestins* de Lyon, II, p. 323. — Plaide contre Delhomel jugement qui déclare le Tribunal de commerce incompétent, p. 392. —

Rousselot (Marie-Sophie). Annulation du bail général fait par anticipation des terres de Château-Renault et de la Poissonnière fait par Deslaing, II, p. 710.

Roussillon. Bertin a été intendant de Roussillon, I, p. 709, n. 2.

Roussineau, membre du Conseil général de la Commune. Delegue, le 26 janvier 1771, auprès des juges du 6e arr. pour les introduire dans l'auditoire afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 17. — Idem pour les juges du 1er arr., p. 20.

Rouvin. Plaide contre Duval et de Flandre de Brunville : substitution, II, p. 699.

Roy. Introd., p. cl.
Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, note. — Défenseur officieux de Damtriere et Montessin dans un procès relatif à l'entreprise du Spectacle de Lyon, p. 38. — Plaide pour d'Hautefort qui est condamné à des dommages-intérêts envers les frères Besnard pour des dégâts causés par le gibier, p. 387. — Plaide pour Bernardin de Saint-Pierre un procès en contrefaçon, p. 390. — Plaide pour Feuillant : journal du soir, usurpation du titre, p. 497. — Plaide pour Mazarini-Mancini : liquidation des offices de procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Plaide pour Dravemont : les commissions de lieutenants, officiers, sergents en grades de la louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Fonde de pouvoir de Lannoy : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Appelé comme juge le 27 ventôse an II, (17 mars 1794) au Tribunal du 5e arr., p. 687. — Fonde de pouvoir de Machet-Velve : société pour l'exploitation des bains chauds sur la Seine, p. 724. — Fonde de pouvoir de Macdonach : annulation d'une citation contenant des surcharges, p.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

747 et n. 3. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Gruel : les propriétaires et principaux locataires ne sont pas responsables des vols commis dans les lieux de leur sous-location, p. 762.

Fondé de pouvoir de Mazarini Mancini : remboursement d'un office de justice seigneuriale, II, p. 24. — Fondé de pouvoir de la Vve Martialot : divorce : litispendance, p. 64. — Fondé de pouvoir de Sophie Henocque : vente d'une manufacture d'armes, p. 142. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Sophie qui plaide contre les héritiers de Claude Beauharnais : recherche de maternité et de paternité, p. 283. — Fondé de pouvoir de Barairon et de sa femme qui plaident contre le citoyen Delaplace : partage d'opinion, référé au Corps législatif, p. 286. — Occupe dans une affaire de revendication d'objets mobiliers, p. 288. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Sophie : recherche de maternité et de paternité, la famille Beauharnais, p. 289. — Plaide pour Barairon : validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 302. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Denormandie : divorce, p. 325. — Fondé de pouvoir de Sophie Fortin : annulation de commission rogatoire pour entendre des témoins, p. 353. — Fondé de pouvoir de Barairon et de sa femme qui plaident contre Delaplace : partage du domaine de la Poissonnière, p. 396. — Fondé de pouvoir de Digués, curateur de la mineure Simone : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, p. 501. — Fondé de pouvoir de Barairon et de sa femme qui plaident contre Delaplace : jugement relatif à la terre de la Poissonnière, p. 503. — Fondé de pouvoir de Barairon et sa femme contre lesquels plaident des légataires de la Vve d'Estaing : testament attaqué pour cause de démence, p. 505. — Fondé de pouvoir des régisseurs de l'enregistrement : vente du *Théâtre de la République* : nullité d'offres réelles, p. 535. — Fondé de pouvoir de la Vve Lavoisier : donation par contrat de mariage ; liquidation de ses reprises, p. 558. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Sainte-Aulaire qui plaide, avec son mari, contre Seigliere et autre : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato*, p. 649. — Fondé de pouvoir des époux Beaupoil-Sainte-Aulaire qui plaident contre Lonbradon-Laperrière : jugement qui annule une obligation, p. 651. — Fondé de pouvoir de Beaupoil-Sainte-Aulaire contre lequel plaident les citoyennes Soyecourt et autres : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion ; enquête, p. 707. — Fondé de pouvoir de César Girioux contre lequel plaident Durlan et ses cautions : renvoi de la cause après vacations, p. 709.

Roy (Antoine). Plaide contre Jeanne-de Pestre : remboursement de l'évaluation des produits des droits féodaux ou seigneuriaux compris dans une vente après leur suppression, II, p. 130.

Roy (comte de). Notes biographiques, II, p. 217, note.

Roy (Alexandre-Guillaume Le). Élu greffier, I, p. 418. — Greffier du Tribunal du 2e arrt, p. 420.

Sa prestation de serment comme secrétaire du Parquet, nommé à la place de Debret, II, p. 667 et n. 2.

Roy (Élisabeth-Adrienne Le). Épouse Claude Denis, dit Francœur. Notes biographiques, II, p. 672, n. 3.

Roy (Françoise-Madeleine Le). Notes biographiques, I, p. 579, n. 1.

Roy (Guillaume Le). Élu juge, I, p. 418.

Roy (Philippe Le). Notes biographiques, II, p. 672, n. 3.

Roy (Du), député jacobin. Condamné à mort, II, p. 147, n. 1.

Royal (Françoise). Introd., p. cxxiii et suiv.

Épouse Simon Mique, I, 353.

Royale (rue ci-devant). La citoyenne Raucourt y a son palais, I, p. 769, note.

Soissons est électeur de la section des Tuileries, 17, rue Royale, II, p. 942.

Roydot (Claude). Introd., p. lxxxvii.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 243. — Nommé par le Directoire, une seconde fois, juge au Tribunal de la Seine, p. 251. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503.

Royer. Duval plaide contre lui : prix des pansements ; loi du maximum ; expertise, II, p. 111.

Royer (citoyen). Son propriétaire, Hocquart, lui donne valablement congé, II, p. 321.

Royer-Collard. Flétrit la vénalité, mais déclare qu'elle a porté de bons fruits. Introd., p. xxii.

Royon (J. Corentin). A écrit les mémoires de la comtesse de Mont-Cair-Zain, Introd., p. xcv.

Roze, avoué. Occupe pour Laborde, défenseur dans une instance intentée par le Hodey, au sujet d'actes sous seings privés, I, p. 322.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Rozetty. Charles Borgnis plaide contre lui et Jean-Antoine Borgnis : rectification d'un jugement par un jugement de la même section, II, pp. 520 et 619.

Rozeville. Ami et légataire de Maupeou, II, p. 113.

Rozière. Entrepreneur du *Théâtre du Vaudeville*, II, p. 603.

Rozoi (Farmain de). Citoyenne Farmain de Rozoi dit Durozoy. Voyez Durozoy. — Plaide contre la f. Feuchère au sujet de la succession de Durozoy, I, p. 449.

Rozoy-en-Brie (Aisne). Berne est secrétaire de ce district, II, p. 860.

Rozoy (Seine et-Marne). La terre de la Grange Bleneau est située dans ce canton, I, p. 692.

Ruælles (Poilier de), conseiller au Parlement de Paris. Se défait de sa charge parce qu'il s'est exposé, en signant des lettres de change, à des contraintes par corps. Introd. p. xxii.

Rubens. Tableau vendu 3.000 livres comme étant de Rubens; expertisé, II, p. 90.

Rudler (Francisque-Joseph). Nommé, par le Directoire, Vice-Président du Tribunal de la Seine, II, p. 248. — Notes biographiques, p. 940.

Rue de Montreuil (section de vote de la). I, p. 7.

Rueil (Marne). Feval y est né, en 1752, II, p. 891.

Ruel (Seine-et-Oise) Cabanis y est mort, le 5 mai 1808, II, p. 737, n. 1.

Ruellay (citoyenne). Légataire avec la citoyenne Murmillat, des diamants de la veuve Hérault de Séchelles, II, p. 605.

Ruelle. Fondé de pouvoir de Gaudion: nullité d'une donation pour abus d'autorité, captation et fraude, I, p. 730. — Fondé de pouvoir des mêmes : renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 754. — Fondé de pouvoir de Bailly ; dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, p. 791 et note.

Fondé de pouvoir de la citoyenne Chabot, veuve Caussat : succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, II, p. 647.

Ruffier, défenseur officieux. Plaide pour Chanas : achat d'un poignard, I, p. 581.

Fondé de pouvoir d'Etchevery : dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 129. — Fondé de pouvoir de Treil-Pardaillan, contre lequel plaide Gouttard-Laveville : liquidation de la charge de maître d'hôtel du roi, p. 673.

Ruggieri (Françoise-Marie). — Notes biographiques, II, p. 533, n. 2.

Ruggieri (François-Pétrony-Sauveur Baltagne). Notes biographiques, II, p. 533, n. 2.

Ruggieri (Geneviève), épouse Gallien. Notes biographiques, p. 533, n. 2.

Ruggieri (Marie-Anne), épouse Sincher-Valroy. Notes biographiques, II, p. 533, n. 2.

Ruggieri (Marie-Berthe), épouse divorcée de Corally. Notes biographiques II, p. 533 n. 2.

Ruggieri (Michel-Marie), artificier. La commission des Hospices plaide contre lui et les héritiers de la citoyenne Marbeuf : droit des Hospices; fêtes d'Idalie et du jardin Marbeuf, II, p. 539 et n. 2.

Rulhières, commandant de la Gendarmerie, I, p. 298.

Rullier, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Rumford (comte de). Notes biographiques, II, p. 559, note.

S

Sabarot (Pierre-Félix). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Fait fonction de Commissaire du Directoire à la 4e section le 28 pluviose an II (17 février 1796) : partage d'opinions; référé au Corps législatif, p. 286. — Notice biographique, p. 941. — Notes fournies sur lui par Bertheau, p. 967. — Vice-président. — Notes fournies sur lui, p. 972. — Noté comme devant être mis à la retraite ou à exclure, p. 975.

Saat. Plaide contre Berryer : mandataire : restitution de pièces, I, p. 693.

Sabathier. Nommé avec Pocher arbitre pour décider si l'Etat est créancier de l'Etat, leur avis, en date du 4 octobre 1791, homologation de cet avis par le Tribunal du 1er arr., I, p. 199.

Sabot (rue du). Bouchard demeurait rue du Four, près de la rue du Sot, II, p. 867.

Saclet. Plaide contre Garat : paiement du déménagement de la salle des concerts du chanteur Garat, II, p. 232.

Sacy (de). Auteur du *Traité de l'Amitié*, II, p. 108.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SADE (marquis de). Introd., p. CCXIII. Le marquis de Sade plaide contre dame de Sade : jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille pour règlement de comptes, I, p. 43. — Sa biographie, même page, n. 1.
Le marquis de Sade plaide contre dame de Sade : jugement relatif à un règlement de comptes, p. 76. — Boudais plaide contre lui : engagement des comédiens à l'année, p. 667 et note. — Opposition à ce jugement, p. 668, n. 1.
Notes biographiques, II, p. 716, n. 3. — Cordier de Montreuil et la citoyenne Wawrin plaident contre lui et sa femme : succession des époux Cordier de Montreuil, père et mère des dames de Sade et Wavrin, p. 716.

SADOUR. Plaide contre Francœur, Denel et Bacq : constatation relative au *Theatre des Arts*, jugement contradictoire, II, p. 672.

SAFFROY, avoué. Assiste Louise Calandrin devant le Tribunal du 6e arr[t]. : recherche de paternité, frais de suivi gésine, I, pp. 110 et s.
Ex-avoué ; conseil de la citoyenne Colson, II, p. 76.

SAGE (Le). Introd., p. CLXXXIX.
Auteur. A écrit des vaudevilles, II, p. 457, note.

SAGERET, entrepreneur des Théâtres de l'*Odéon*, II, p. 603. — Portarieu et Cie plaident contre lui : il est condamné à payer les loyers échus du *Theatre Feydeau* et à remettre le théâtre en activité, sinon le bail est résilié, p. 665. — Notes biographiques, *même page, en note*.

SAGNIER. Plaide contre Dusaulchoy et Delotte : le journal *le Batave* condamné, pour calomnie, à se rétracter et à payer des dommages-intérêts, II, p. 234.

Saillant (du). Terres et ci-devant seigneurie du Saillant, I, p. 216.

SAILLANT (Charles-Louis Jean-Gaspard de Lasteyrie, vicomte de Comborn, marquis du). Introd. I, p. CCXIII.
Plaide avec sa femme contre la citoyenne Mirabeau : succession de Victor Riquetti Mirabeau père et de sa femme, II, p. 414. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Rhetier plaide contre lui et sa femme : estimation des loyers de la maison Mirabeau, p. 585. — Sa femme plaide contre lui : séparation de biens, p. 648. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Pradier plaide contre lui : dénonciation suivie de détention ; dommages-intérêts, p. 725. — Notes biographiques, *même page*, n° I. — Rhetier plaide contre lui et sa femme : estimation de la maison Mirabeau à Paris, p. 726. — La citoyenne Horville femme Paris plaide contre lui et sa femme, succession de Marie Geneviève de Vassan veuve de Victor Riquetti de Mirabeau, p. 730. — Sa femme plaide contre lui : séparation de biens, p. 732.

SAILLANT (Charles-Philibert comte de Lasteyrie du). Notes biographiques, I, p. 215, n. 1. — Affaire du Saillant c. Chapelle et autres : succession de Mirabeau, p. 215 et s.
Plaide, avec sa femme, contre la citoyenne Mirabeau : succession de Victor Riquetti Mirabeau père et de sa femme, II, p. 384. — Perrault, plaide contre lui et Davy : poursuites, liquidation de succession ; sursis, p. 552. — Mignon, serrurier, plaide contre lui : le jugement déboute du Saillant de son opposition, p. 616.

SAILLANT (Françoise-Charlotte de Lasteyrie du), femme Darragon Ters plaide contre elle et autres poursuites de saisie ; revendication, II, p. 491. — Thierry plaide contre elle : elle est condamnée à payer le montant de deux billets, p. 676.

SAILLANT (Mirabeau du). Est condamné par défaut à payer à Dupont 1580 livres, montant d'un arrêté de compte ; déboute de son opposition à ce jugement, I, p. 239.
Sur la dame Mirabeau du Saillant, voyez n. 2, p. 515, tome II.

SAILLANT (sieur et dame du). Héritiers de Mirabeau. Le Tribunal du 6e arr[t] ordonne, le 2 avril 1792, l'exécution de la sentence des consuls de Paris obtenue contre eux par Pontrevé ; un autre jugement, du 14 mai 1792, les déboute de leur opposition à ce jugement, I, p. 196.
Damemme plaide contre eux : la citoyenne du Saillant est déboutée de son opposition au jugement du 3 floréal an V, II, p. 689. — Hauterre plaide contre eux : ils sont condamnés au paiement d'un billet de 4412 fr., p. 742.

SAINT-AIGNAN (citoyenne Beauvillier de). Interdiction de Beauvillier de Saint-Aignan, I, p. 491.

SAINT-AIGNAN (famille de). Notes biographiques sur cette famille, I, p. 491.

Saint-Aignan, ville située dans le Berry, (Loir-et-Cher), I, p. 491, n. 1.
Brisson y est né, le 26 février 1740, II, p. 870.

SAINT-ALBIN (Caunois dit). Plaide contre Bernard Boulanvillers : dommages-intérêts pour détention illégale, I, p. 564.

SAINT-AMAND (de), défenseur officieux. Plaide pour Chaugey : jugement qui ordonne d'être plus circonspect à l'avenir à Chaugey qui a opéré le dépôt

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers et il'on peut résulter une dénonciation calomnieuse, I, p. 278.

Saint-Amand (Masson). Plaide avec La Ferté et autres contre Portalier et Cie : vente du *Théâtre Feydeau*, II, p. 561. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saint-André (citoyenne veuve). Plaide contre Neuilly et autres difficultés relatives à un testament fait en faveur de l'ingénieur Perronet, II, p. 417.

Saint-André (Montaut André Le Ragois de). Difficultés relatives à son testament, II, p. 447.

Saint-André-des-Arts (église). Billaud-Varenne s'y marie avec Anne Doye, II, p. 363 note. — De Blavette est né dans cette paroisse le 5 janvier 1745, p. 876.

Saint-André-des Arts (rue). Foucher Brandin y demeure, II, p. 225. — Lemore demeure dans cette rue, p. 606. — Archambault y demeure, p. 856. — Billand-Varenne y demeure, p. 865. — Testulat des Charnières y habite, p. 944. — Vallon y demeure n° 99, p. 949.

Saint-Ange (Auguste-Louis dit). Notes biographiques, II, p. 112 n. 1. — Anjorrant et autres plaident contre son tuteur et autres : réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou, p. 164. — Réclamation d'état d'enfant naturel, envoi en possession de la succession Maupeou; deux jugements : p. 210.

Saint-Antoine (faubourg). I, p. 91, n. 1.

Saint-Antoine (place). Toutin y habite, II, p. 946.

Saint-Antoine (porte). Bail judiciaire d'une maison de Beaumarchais, sise à cet endroit, II, p. 597. — Toutin était commandant du poste établi à cette porte, lors de la prise de la Bastille, p. 946.

Saint-Antoine (rue). Choquet demeure dans cette rue, I, p. 431.
Delaunay y demeure, II, p. 886. — Miller y demeure, n° 57, près le Petit-Saint-Antoine, pp. 924 et 933. — Yvon, homme de loi, demeure dans cette rue, p. 962.

Saint-Aubin (Marie-Claude-Sophie). La fille Moret demande qu'elle soit déclarée sa fille et celle de Dupin, II, p. 180.

Saint Aubin. Les régisseurs des Domaines et du Timbre plaident contre lui et Allut, imprimeur, imprimés non timbrés; contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453 et n. 1.

Saint-Aubin (Claude). Serait le père de Saint-Aubin (Marie-Claude-Sophie), II, p. 682.

Saint-Aubin. La citoyenne Desbrosses plaide contre lui et autres : ils sont condamnés à lui payer le montant de reconnaissances souscrites à son profit, II, p. 651.

Sainte-Aulaire (Beaupoil de). Voyez Beaupoil.

Sainte-Avoye (rue). Le citoyen Monthelon y demeurait, I, p. 645, n. 1.
Bouray y est mort, II, p. 869. — Chiboust y demeure, p. 875. — Situe près de la rue Simon-Lefranc, p. 880. — Dionis du Séjour y habite, p. 883. — Milly y est mort le 24 août 1804 (6 fructidor an XII), p. 924. — Ravaut y habite, pp. 935 et 950.

Saint-Barthelemy (paroisse). Mennessier y est né, le 14 janvier 1745, II, p. 921.

Saint-Belin Malain (Marie-Françoise de), épouse Buffon. Notes biographiques, II, p. 662, n. 2.

Saint-Benoît (cloître). Faure y habite en 1780, II, p. 889. — Guyot de Sainte-Hélène y est mort, le 5 mars 1821, p. 902. — Huguin y habite, p. 904.

Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Ricord y est en résidence obligatoire, II, p. 937.

Saint-Benoît (paroisse). Colmu y est né, le 25 septembre 1733, II, p. 877. — Dulouzeau y est né, le 5 mars 1766, p. 883.

Saint-Bernard (quai). Le chantier de l'Eure était situé sur ce quai, II, p. 944.

Saint-Chamans (Amable-Louise-Félicité), femme divorcée de Canouville. Notes biographiques, II p. 610, n. 2.

Saint-Chamans (Alexandre-Louis, marquis de), seigneur de Villenauxe. Notes biographiques, II, p. 610, n. 2.

Saint Chamont (Marguerite-Jeanne), veuve de Meulan. Notes biographiques, I, p. 793, n. 1. — Le Trésor public plaide contre elle, p. 793.

Sainte-Chapelle (juridiction de la). I, p. 24.

Saint-Charles. Engagements pris envers lui par Maclet Velye, I, p. 724.

Saint-Charles (Gautier de). De sa liaison avec la demoiselle Bougant naissent deux enfants, baptisés sous des noms supposés : procès entre de Saint-Charles et la demoiselle Bougant, au sujet de la garde de ces enfants, I, pp. 208 et suiv.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Saint-Clair II, p 337, note

Saint-Clamle (rue) Legras y est mort, le 1er ou le 2 mars 1833, II, p 912.

Saint-Cloud Le duc d Orléans (Louis-Philippe Joseph y est né, I, pp 124, n 2, et 242, note, — p 630, note

Saint-Cricq (Jean-Paul-Louis de). Notes biographiques, II, p 184, n 1 — Plaide contre la citoyenne Dueuire, *même page* — Plaide contre le citoyen Robertot restitution de bijoux remis en dépôt, p. 688 — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saint-Cricq (fils) Plaide contre la citoyenne Klot celle-ci est condamnee à lui payer 1,290 livres, II. p. 197.

Saint-Cyran (Léonard d'Alige de). Notes biographiques, II, p 213 et n 2.

Saint-Denis I, p. 8.
Creton demeurait à Saint Denis, I, p. 417,
II, p. 337, note — Creton est maître de pension a Saint-Denis, p. 879
Testard est clerc de procureur au bailliage de Saint-Denis, II, p 944 — Rigault est place, par l'arrondissement de Saint-Denis, sur la liste des candidats au Corps legislatif, p. 965.

Saint Denis (*Reunion*) Les milices de Saint-Denis avaient pour capitaine aide-major Riel de Beaumonville. Introd , p. CXIX

Saint-Denis (milices de), I, p 58

Saint-Denis-Jean-Baptiste (paroisse) Bruslé du Val Suzenay y est né, le 5 décembre 1766, II, p 871.

Saint-Didier. Restitution de 4 millions au Trésor, affaire Dijon et Cie et autres, II, p 431 et n. 1

Saint-Dizier, I, p. 490

Saint-Domingue. La cause des noirs de Saint-Domingue est défendue a l'Assemblee constituante par Linguet, I, pp 361, n 1 et 603, note.
Benézech y meurt, en 1802, II, p 103, note — Freron y meurt, p 193, note. — D'Arsy était député de Saint-Domingue à l'Assemblee constituante, pp 452, note et 666, note.

Saint-Dominique (cul de sac) Minier Charles y demeure, II, p 924.

Saint-Dominique (rue) De Soyecourt demeurait au n° 58 de cette rue, II, p. 65, note. — Le président Molé de Champlatreux y demeurait, n° 55, p. 566, note — Merlin de Douai y habitait, p 921.

Saint-Dominique-d'Enfer (rue). Cauche y demeure, II, p 873.

Saint-Dominique-Saint-Michel (rue) Cauche y demeure, II, p, 873.

Saint-Eustache (paroisse), II, p 351, note — Beurlier y est né, p 862 — Cazin y est né, le 22 avril 1753, p 873. — Crampon y est ne, p 878 — Duplès y est né, le 16 juin 1748, p 887 — Godescart de l'Ile est ne dans cette paroisse, le 27 mars 1746, p 899 — Juiney est ne le 20 aout 1756, p 906. — Michault Lannoy y est ne, le 22 mars 1744, p. 923.

Saint-Eustache (rue) De Boissy y habite, II, p 909

Saint-Fargeau (Yonnel. Suzanne Le Peletier y meurt, II, p. 502, note

Saint-Gall (Suisse) Paul Sellonf, banquier, y est ne, II, pp 140, note et 378.

Sainte-Amarante (Mme de). Bellemere de de Sartine, comte d'Alby, I, pp 359, n 1 et 748, n 2
Maitresse d Hérault de Séchelles, II, p. 84, note.

Sainte-Amarante (les héritiers) Plaident avec Aucanne contre les heritiers Moynier, Guenin et autres ; revendication de meubles par les locataires d'une maison appartenant à un emigré, II, p 398.

Sainte-Anne (rue) Devient rue Helvétius, II, p 104. — Hardouin de Beaumois y demeure, n° 77, p. 562, n. 1. — Lasaudade y est mort, le 10 novembre 1824, p. 908

Sainte-Assise (terre) Notice, I, p 740 n. 1.

Sainte-Catherine (chapelle) II, p 482.

Sainte-Chapelle (la) I, p 718, note — Chamfort etait fils d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, II, p. 5, note.

Sainte-Croix (rue) De Romagnat demeurait dans cette rue, II, p 213, n. 1.

Sainte-Croix (J.-B.-Jacques-Gabriel de Lalonde de), juge au Tribunal de cassation Liquidation de l'office de ci-devant lieutenant general civil au bailliage de Bayeux, II, p. 215.

Sainte-Croix-de-la Bretonnerie (rue). Des Tournelles y residait, II, p 866 — Damours y demeurait, p 880 — Vivier de Launay y habite, p. 952 — Bourcey y demeure p. 869 — Target y demeurait, p 943.

Sainte-Geneviève (abbaye). Introd . p 1
Section de vote. I, pp 4 et 7. — Emplacement d'un Tribunal de Paris, p 11, note.

Sainte Geneviève Tribunal siegeant à Sainte-Geneviève, II, p. 788.

Saint-Emilion (Gironde). Petion de Villeneuve se suicide pres de cette localite, II, p 934.

Sainte-Preuve A fait, avec Rabbe et Vieilh de Boisjolin une Biographie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

universelle, en 1826-1830, Av.-pr., p. VII.

Saintes. Lieu de naissance de Guillotin, medecin, I, p. 207. — La Tour du Pin est député de la noblesse de Saintes, p. 607, note.

Saint-Etienne (rue) Malbeste Champertois est electeur de la section Bonne-Nouvelle, rue Saint-Etienne, II, p. 919.

Saint-Etienne-du-Mont (paroisse). Tronchet y est né, le 23 mars 1726, II, p. 947.

SAINT-FARGEAU (Félix Le Peletier de). Notes biographiques, I, p. 766, note.

SAINT-FARGEAU (Ferdinand-Louis-Félix-Michel Le Peletier de), tuteur des enfants de Louis-Michel de Saint-Fargeau. En cette qualité, plaide contre Béchon au sujet d'un bail d'une pièce de terre faisant partie du parc de Menilmontant, I, p. 765.

Saint-Fargeau (Hôtel Le Peletier de). La Ville de Paris l'achète en 1895 et y installe la bibliothèque historique de la Ville de Paris, II, p. 361, note.

SAINT-FARGEAU (Louis-Michel Le Peletier de). Notes biographiques, I, p. 526, n. 1. — Notes biographiques, p. 765, n. 1.

SAINT-FARGEAU (Michel-Robert Le Peletier des Forts, comte de). Notes biographiques, I, p. 765, note.

SAINT-FARGEAU (Suzanne-Louise Le Peletier de). Fille de Louis-Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, I, p. 765.

La citoyenne Moreau de Mersan plaide contre elle : paiement d'un billet de 10.000 fr., II, p. 595.

Saint-Faron (cul-de-sac). Situé rue de la Tixeranderie, II, p. 868.

SAINT-FERREOL (Louis-Sauveur-Marie-Eymard-François de Sales). Mari de Marie-Pauline-Guignard de Saint-Priest, II, p. 468.

SAINT-FIRMIN (Hazon de). Avait fait un marché à terme ou pari de jeu, déguisé sous forme de prêt, avec des Tilleres; procès relatif à cette affaire, I, p. 230.

Saint-Flour. L'abbé Legal était chanoine de Saint-Flour, I, p. 368.

SAINT-GENIES (de Baderon de). Voyez Baderon.

SAINT-GENIÈS (Varancheau). Voyez Varancheau.

Saint-Geniez. Lieu de naissance de François Chabot. Introd., pp. CLXVII, et 669, note.

Saint-Germain-des-Prés (abbaye). Introd., p. L. — Emplacement d'un Tribunal de Paris, I, p. 11, note. — Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, p. 661.

Saint-Germain-des-Pres (baillage), I, p. 24.

Saint-Germain-en-Laye. Le duc de Noailles y est né, I, p. 394, n. 1.

La veuve Dupin Chenonceaux y demeure, II, p. 177. — Joseph Callot y demeure, II, p. 239. — De Noailles y est mort, le 22 août 1793, p. 546, note. — Paris, homme de loi, y demeure, p. 688. — Legras est juge au Tribunal du district de Saint-Germain-en-Laye, p. 912.

Saint-Germain-l'Auxerrois (district). Chepy est notable adjoint pour ce district, II, p. 875. — Richardon est inscrit sur les registres de la garde nationale de ce district, p. 936.

Saint Germain-l'Auxerrois (église). I, p. 579, note.

Saint-Germain-l'Auxerrois (paroisse). Charlotte Lavalette est née dans cette paroisse, II, pp. 413 et 447. — Damours y est né, p. 880. — Lhéritier de Brutelles y est né, le 15 juin 1746, p. 946.

Saint-Germain-le-Vieil (paroisse de). Bouron y est né, II, p. 870. — Brosselard y est né, le 23 mai 1761, *même page.*

Saint-Gervais. Richardon est secrétaire de l'Assemblée du district Saint-Gervais, II, p. 937.

Saint-Gervais (paroisse). Badin est né dans cette paroisse, II, p. 857.

SAINT-GILLES (Péan de), notaire. Notes biographiques, I, p. 403, n. 3.

Saint-Gratien (terre de). Liquidation de la communauté Gravier Vergennes et Bastard, terre de Saint-Gratien, II, p. 474, et dépendances, canton d'Emile (Montmorency).

SAINT-HÉREM (Armand-Marc, comte de Montmorin). Voyez Montmorin. — Acceptation bénéficiaire de sa succession, I, p. 475.

SAINT-HILAIRE (Barbier de). Lepage et consorts plaident contre lui. procès-verbal constatant l'usurpation d'une procuration et d'un certificat de civisme pour plaider à l'audience, I, p. 733.

Saint-Honoré (faubourg). I, p. 489. — Chabot, député à la Convention, demeurait rue du Faubourg Saint-Honoré, p. 669. — Champcenetz demeure dans cette rue, p. 704. — D'Orglandes demeure dans cette rue, p. 705.

Revendication d'objets transportés dans une maison de cette rue, II, p. 429. — La Rochefoucauld et Cie y demeurent, pp. 631 et 653.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Saint Honoré (cimetière). De Sourches est inhumé dans ce cimetière, II, p. 28, n. 1

Saint-Honoré (porte). Lubin est élève de l'Académie de peinture porte Saint-Honoré, II, p. 918

Saint-Honoré (rue). Le couvent des Jacobins était situé dans cette rue. Introd., p. L. — Franconi y a transporté, dans l'ancien enclos des Capucins, son cirque, emplacement actuel du Nouveau-Cirque, p. CLXXVIII.
Cirque Franconi, I, p. 131. — La Cour des Jacobins était située dans cette rue, pp. 416 et 489. — Dufart, libraire, y demeurait, p. 657.
Dautrèpe demeurait dans cette rue, II, p. 72, n. 1. — Lavalette demeurait dans cette rue, pp. 116, note et 237. — Mairet y habite, p. 412. — Perdry y habite, p. 931

SAINT-HURUGUE (marquis de) ou SAINT-HURUGE. Notice biographique, I, p. 748, n. 1. — Est condamné envers Vaillant à lui payer ses ouvrages, p. 748.
Son divorce, II, p. 54, note. — Brailles plaide contre lui : prix de pension, p. 52.

SAINTIN (dame). Épouse Mondesir. Introd., p. CCV.
Sophie, femme Debrée, prétend être née du mariage de la dame Saintin avec Mondésir, I, p. 586.
Même affaire, II, p. 46

Saint-Jacques-le-Majeur (paroisse). Bodson y est né, II, p. 866.

Saint-Jacques (porte). Le séminaire de Saint-Magloire était situé à cette porte, I, p. 549, n. 2.

Saint-Jacques (rue). De la Guibourgère demeurait dans cette rue, II, p. 221, note. — Baluty, libraire, habitait rue Saint-Jacques, p. 669, note. — Hémart y habite, p. 902. — Rivière y habite, n° 235, vis-à-vis Saint-Yves, p. 937.

St Jacques-l'Hôpital (district de). Sergent Marceau est élu président du district de Saint-Jacques-l'Hôpital, II, p. 48, n. 1. — Louveau de Ha était notable adjoint de ce district, p. 918

SAINT-JAMES (Baudard de), fermier général, II, p. 271, n. 1.

Saint-James (Normandie). Baudard, fermier général, en était originaire, II, p. 271, note.

SAINT-JAMES (veuve Baudard de). Une provision alimentaire lui est accordée à la suite d'une saisie, II, p. 271, n. 1.

Saint Jean-de-Beauvais (rue). Le Page y habite, n. 9, vis-à-vis le Collège de France, II, p. 944.

Saint-Jean-de-Latran (bailliage de), I, p. 24.

Saint-Jean-en-Grève (district de). Marc Sauvay est membre de la Commune provisoire pour le district, II, p. 919.

Saint-Jean-en-Grève (paroisse). Des Tournelles s'y marie, II, p. 866. — Dameuve était électeur du district du même nom, p. 880. — Le Roy y est né le 18 février 1757, p. 915.

SAINT-JEURY (Gabriel-Jean-Guillaume-Pascal). Marie avec Marie Guignard de Saint Priest, II, p. 468

SAINT-JOHI (de). Condamné par défaut à des dommages-intérêts pour avoir détenu arbitrairement Noël de la Tour, I, p. 549

SAINT-JULIEN. Prêtait son nom à Detailleu dans toutes ses affaires : procès du 11 mai 1793 contre les héritiers Dufos, I, p. 462

Saint-Julien-de-Lais Amable-Louise est mise en nourrice dans cette localité II, p. 429

Saint-Julien-le-Pauvre (rue). Quesnay de Saint-Germain y habite, n° 11, II, p. 935.

SAINT-JUST (Préleau de). Introd., p. LXXVII, n. 1.
Notes biographiques, I, p. 792, n. 2.

SAINT-JUST (d'Ormoy, femme Merard de). Voyez Ormoy

SAINT-JUST (Merard de). Voyez Merard

Saint-Just (Oise). Lieu de naissance de Haüy, I, p. 566, note.

SAINT-LAMBERT. Sa liaison avec Mme d'Houdetot, II, p. 374, n. 2

SAINT-LAMBERT (Mme de). Aurait été la maîtresse de Gondreville, I, p. 448.

SAINT-LAURENT (citoyen) et la citoyenne veuve Saint-Laurent. Plaident contre le commissaire national saisie d'une voiture armoriée, I, p. 542.

Saint-Laurent (paroisse). Métivier a défendu l'hospice des pauvres de la paroisse Saint-Laurent, II, p. 923.

Saint Lazare. Reclusion de Mattey à St-Lazare, I, p. 671.
De Loiserolles fils, y est détenu avec son père ; celui-ci profite d'une erreur pour mourir à sa place, II, p. 152, note.

Saint-Lazare (bailliage de). I, p. 24.

SAINT-LÉON (Dufresne de). Bellart plaide pour lui, I, p. 253, note.

SAINT-LEU (Adrien-Joseph de). Plaide contre La Saudade : jugement qui annule, pour incompétence, un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, II, p. 700

Saint-Lô (Manche). Letellier-Duhurtie y est né, le 3 janvier 1732, II, p. 916.

Saint-Louis (île). Ancienne île de la Fraternité, I, p. 567.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Saint-Louis (rue), Mole y est né, I, p. 561, n. 2.

Saint-Louis-du-Louvre (rue). Gaigne-Demer y demeure, n° 26, II, p. 892.

Saint-Louis en l'Isle (district). Coffinhal était commissaire de ce district, II, p. 877. — Leroy de Lysa est secrétaire-adjoint pour ce district, p. 915.

Saint-Magloire (seminaire de). Fondé en 1618, I, pp. 344 et 549, n. 2.

Saint-Marcel (district de). I, p. 389. Menuau est né à Saint Maixent, II, p. 469, n. 1 — Garran de Coulon est né à Saint-Maixent, p. 894.

Saint-Malo Lieu de naissance de La Bourdonnais, II, p. 223, n. 1.

Saint-Mande Donation d'une maison dans cette ville, II, p. 385. — Foucroy y était notaire, p. 446.

SAINT-MARC (Colin de). Condamné à des dommages-interêts pour dénonciation calomnieuse, I, p. 566.

Saint-Marc (rue). Lefevre y demeure, n° 35, II. p. 911.

Saint-Marceau (faubourg), I, p. 391, note.

Saint-Marcel (bailliage), I, p. 24.

Saint-Marcellin (Isère) Gauthier des Orgères y est mort, le 1er mai 1838, II, p. 895.

Sainte-Marguerite (îles). Le colonel Walsh-Serant y est conduit et enfermé dans un cachot pendant douze ans Introd., p. cxx.

Même affaire, I, p. 418. — Macdonach est enfermé dans les cachots de cette île. p. 673.

Sainte-Marie (Piémont). Borgnis demeure à Sainte-Marie, II p. 619.

Sainte-Marie-Madeleine (paroisse). Freteau de Saint Just y est né, le 26 mars 1745, II, p. 892. — Guyot y est né, le 16 février 1733, p. 901.

SAINT MARTIN (de), député. Son opinion sur Latude, I, p. 573, note.

SAINT-MARTIN (Lebret de), ès-noms. Plaide contre Beausire nullité d'une obligation contractée par celui-ci, son interdiction ayant été prononcée avant sa majorité, I, p. 397.

Saint-Martin (enclos). Dalloz y demeurait, II, p. 879.

Saint-Martin (rue). Alix demeure au n° 163 de cette rue, II, p. 855. — Girard de Bury y habite, p. 897. — Lehevre jeune y habite, p. 913. — Oblet y habite, p. 929.

Saint-Martin-des-Champs (bailliage de), I, p. 24.

Brayer était huissier à ce bailliage, I, p. 655, note.

Forestier en est le bailli, II, p. 891.

Saint-Martin-des-Pres (paroisse). Le Deist-Botidoux, ecuyer, était député de cette paroisse, II, p. 107.

SAINT-MAUR (Dupré de), conseiller au Parlement. Propriétaire de l'hôtel Carnavalet au moment de la Révolution, II, p. 361, note.

SAINT-MAURICE (citoyenne Bourgevin de). Poursuites pour obtenir le paiement d'une rente, II, p. 402.

Sainte Menehould. Berryer, avocat, est né dans cette ville le 17 mars 1757, I, p. 693, note.

Saint-Merry (district). Liendon est secrétaire-greffier de ce district et commissaire de police de la section Saint Merry, II, p. 917.

Saint-Merry (paroisse) De Prelaville y est né, le 20 février 1759, II, p. 887. — Mouncault y est né, le 19 août 1758, p. 927.

Saint-Merry (rue) Petit d'Auterive y habite, II, p. 933.

Saint-Mesmin (abbaye). Située dans le diocèse d'Orléans, I, p. 365, note.

Saint-Michel-de-Vax (Tarn). Lieu de naissance de Lacombe-Saint-Michel, I, p. 627, n. 2.

Saint-Nicaise (rue). Le Petit Hôtel de la Vallière donnait sur cette rue, I p. 702, note.

Saint-Nicolas-des-Champs (district). Magnon est commissaire de ce district, II, p. 918.

Saint-Nicolas-des-Champs (paroisse de), I, p. 208.

Brunet y est né, le 31 mars 1745, II, p. 871. — Chiboust y est né, le 3 mai 1754, p. 875. — Girard de Bury est le rédacteur du cahier du Tiers Etat du district de Saint-Nicolas-des-Champs, p. 897.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet (paroisse). Lemoine Edme y est né, le 26 janvier 1747, II, p. 913. — Michaux y est né le 24 août 1748, p. 923.

Saint-Omer. Lazare Cannot épouse la fille de Dupont, négociant dans cette ville, II, p. 522, note — Bette d'Etienville y est né, p. 530, n 1. — Ameil y est né, p. 835.

Saintonge, I, pp. 323 et 607, notes.

Sainte-Opportune (paroisse). Bayard y est né, II, p. 838.

SAINT-PATU (Julien-Michel Dufour de), ancien avocat. Nommé, par le Directoire, juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252.

Saint-Paul (paroisse) I, p. 605.

Sainte-Pélagie Pitson, I, p. 281. — Constantini y est enfermé, p. 626, note. — Les comédiennes du *Théâtre*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de la Nation y sont emprisonnées, p. 769, note.

SAINT-PÈRE (Reine-Emilie Baude de), femme Foucher-Brandois. Plaide avec son mari contre Brisseaux de la Neuville : offres réelles, II, p. 225.

SAINT-PERN (Elisabeth-Magon, femme de Marie-Thérèse). Succession de la veuve Hérault de Séchelles, II, p. 604.

Saint-Petersbourg. De Polignac est mort dans cette ville en 1817, I, p. 225, note. — Bertin d'Antilly y est mort, pp. 320, note et 566, note. Belin de Ballu (Jean-Nicolas) y est mort au mois d'août 1815, II, p. 859.

SAINT-PIERRE (Bernardin de). Introd., pp. CXC et CCXIII.
Notes biographiques, I, p. 390, n. 2. — Plaide contre Prieur, pour contrefaçon de *Paul et Virginie* et de la *Chaumière indienne*, p. 390. — Procès relatif à la même affaire, p. 471. Plaide contre Suet, contrefaçon des *Etudes de la nature*, II, p. 282. — Notes biographiques, *en note*. — Même affaire, p. 329. — Plaide contre Monljoie, qui est condamné à faire des réparations locatives, p. 329. — Leger Didot plaide contre lui et Henry Didot succession de Didot père, p. 740.

Saint-Petersbourg (théâtre de). Choudard-Desforges y joue pendant trois ans. Introd., p. CLXXXIV.

Saint-Pierre (Martinique). Milly y est né, le 13 février 1732 ou 1736, II, p. 924.

Saint-Pierre-aux-Bœufs (église et paroisse). Mariage de Diderot dans cette église le 6 novembre 1743, avec les seuls témoins de rigueur, I, p. 349, note. Anne Champion y épouse Denis Diderot, II, p. 218, note.

Saint-Pierre-de-Carabanchel-de-Arriba. Lieu de naissance de Jeanne Cahierrus, I, p. 351, note.

Saint-Pierre-de-Cormeilles (Eure). Bouchard y est né, II, p. 861.

Saint-Pierre-Pont-aux-Choux (rue). Gondreville demeurait dans cette rue, I, p. 448, n. 1.

Saint-Pol-de-Leon (Finistère). Raoul y est né, le 17 août 1766, II, p. 930.

SAINT-PRIEST (citoyenne de Kessel, femme Brochet de). Plaide contre son mari : divorce prononcé pour sévices et injures graves, et notamment pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet, sollicitée par son mari, I, p. 461 et n. 1. — Son divorce, p. 531 et n. 1.

SAINT-PRIEST (citoyen de), maître des requêtes. Rapporteur lors de l'arrestation de Caroillon de Surimont, I, p. 592.

SAINT-PRIEST (Brochet de). Son divorce, I, p. 531 et n. 1. — La citoyenne Kessel plaide contre lui, p. 688 et n. 2.

SAINT-PRIEST (Marie-Thérèse-Charlotte-Antoinette Guignard de, épouse Masclau), II, p. 468.

SAINT-PRIEST (Marie-Joséphine-Louise-Xavier Guignard de). Affirmation de créance, II, p. 468.

SAINT-PRIEST (Marie-Pauline-Chantal Guignard de), épouse Saint-Ferréol, II, p. 468.

SAINT-PRIEST (Marie-Sophie-Christine-Emilie Guignard de), épouse Saint-Jeury, II, p. 468.

SAINT-PRIEST (Marie, Joseph, Emmanuel Guignard, héritiers de). Affirmation de leur créance, titre allié, II, p. 468.

SAINT-PRIEST (François-Emmanuel Guignard de). Notes biographiques, II, p. 468.

SAINT-PRIEST (Marie-Joseph-Emmanuel Guignard de). Sa succession, II, p. 468. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saint-Quentin (Aisne). Fouquier et Maillet-Delamet y habitaient, II, p. 639. — Lepée y est né, le 11 décembre 1761, p. 914.

SAINT-RÉMY (Dlle Valois de). Le prince de Salm-Kyrbourg est condamné à lui payer une année de rente viagère, I, p. 386. — Notes biographiques, *même page, en note*.

SAINT-RÉMY (Henri de). Notes biographiques, I, p. 386, n. 1.

SAINT-RÉMY (Jacques de), baron de Luze et de Valois. Notes biographiques, I, p. 386, n. 1.

SAINT-RÉMY (Jacques de), baron de Valois. Fils du précédent. Notes biographiques, I, p. 386, n. 1.

SAINT-RÉMY (Jeanne de), de Valois, comtesse de la Mothe. Notes biographiques, I, p. 386, n. 1.

SAINT-RÉMY (Marie-Anne de). Notes biographiques, I, p. 386, n. 1.

Saint Roch (paroisse). Gaigne-Dernier-Marc-René y est né, le 23 septembre 1734, II, p. 892. — Mutel y est né, le 3 avril 1753, p. 928.

Saint-Romain (rue). II, p. 355.

SAINT-SAUVEUR (Charles-Joseph-Martius Rafelis de). Exception de son testament, II, p. 269. — Notes biographiques. *même page, en note*.

Saint Sauveur (rue). I, p. 449.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Saint Sauveur-Landelin (domaine de), I, p. 392.

Saint-Sébastien-du-Pont-aux-Choux (rue) Berthellon y demeure, II, p. 861.

Saint-Sernin (Louis-Achille-François Borne). Plaide avec sa femme et les époux Vertillac contre Menou et autres ; partage des successions Chaspoux-Verneuil, II, p. 350. — Plaide avec sa femme, née Dupille-Voisin de la Roche Dumaine, et autres, contre Jean-Pierre Grignon : le jugement donne acte de ce qu'ils offrent passer titre nouvel à Grignon, p. 663. — La veuve Luce Montmorin et les époux Menou plaident contre lui et autres : succession Montmorin, p. 680. — Lecomte plaide contre eux et autres ; succession d'Eusèbe Chaspoux de Verneuil et de sa femme, p. 689. — Pegunet, dit Courtois, plaide contre eux et autres ; codicille au testament d'Eusèbe Chaspou de Verneuil, *même page*.

Saint-Séverin (le bataillon de). Demande en dommages-intérêts formée contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, I, p. 259.

Saint-Séverin (paroisse). Bercher y est né, II, p. 860. — Delespine y est né, le 11 avril 1743, p. 881. — Le Peletier de Saint-Fargeau y est né, le 29 mai 1760, p. 914.

Saint-Sévrin (Mme de). Notes biographiques, II, p. 4, n. 1.

Saint-Simon et autres. Delatour leur intente une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, I, p. 344. — Procès relatif à la même affaire, p. 549.

Saint-Simon. Son appréciation sur M et Mme de Feuquières, I, p. 337, n. 1. — Notes sur le prince de Monaco, p. 499, note.

Saints-Innocents (paroisse des). Acart est né dans cette paroisse, à Paris, le 10 novembre 1753, II, p. 854.

Saint-Souplet (veuve), née l'Escalopier. Voyez Escalopier.

Saint-Sulpice (paroisse). Boullanger y est né, II, p. 869. — Desmaisons y est né, p. 882. — De Rosambo y est né, le 2 septembre 1747, p. 914. — Try y est né, le 9 février 1754, p. 942. — Vigner y est né, le 4 mai 1742, p. 951.

Saints-Pères (rue des). Mirabeau achète un hôtel dans cette rue, I, p. 284, n. 2. — De Boissy y habite, II, p. 909.

Saint-Thomas (rue). I, p. 489.

Saint-Vrance, Terres et ci-devant seigneurie de Saint-Vrance, I, p. 216.

Saint-Victor (rue). Julien est mort dans cette rue, le 22 avril 1794, II, p. 906. — Lemoine y habite près l'Abbaye, p. 913.

Saint-Vincent (Robert de). Notes biographiques, I, p. 792, n. 2.

Saint-Vincent. D'Estaing s'en empare, II, p. 118, note.

Saint-Yon (couvent de). Situé à Rouen. Introd., p. CXXI et n. 2 ; p. 349, n. 1, p. 591.

Sainval l'aînée (Marie-Pauline-Christine), actrice. Introd. p. CLXXVII. Notes biographiques, I, p. 734, n. 1. — Plaide contre Tain et autres saisie réelle des bâtiments du *Théâtre de la Nation*, p. 735. Créancière de Neuville et de la Montansier, II, p. 51.

Saisie Saisie d'une voiture armoriée. I, pp. 512, 672. — Saisie réelle des bâtiments du *Théâtre de la Nation*, p. 735. Saisie-revendication chez la sœur du général Marceau, II, p. 47. — *Théâtre de la Montagne* ; saisie ; bail judiciaire, p. 51. — Continuation de poursuites de saisie-exécution, p. 80. — Saisie-exécution, p. 401. — Nullité d'une saisie réelle faite sur le château de la Muette, p. 427. — Poursuites de saisie ; revendication, p. 491. — Les cartes de géographie appartenant à un général ne sont pas insaisissables, p. 527. — Saisie-exécution ; revendication, p. 551. — Saisie arrêt sur les appointements d'un général, p. 580. — Saisie réelle des maisons appartenant à Beaumarchais dans Paris, baux judiciaires, p. 597. — Jugement qui valide une saisie-arrêt, p. 613. — Jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisies arrêts, p. 642.

Salaberry (de). Tuteur des enfants Smith, I, p. 202.

Sales Benoît (François de). Plaide avec d'autres contre de Montcheuil : contestation relative à la charge de secrétaire des commandements du comte d'Artois, II, p. 103.

Saliceti (Christophe). Introd., p. CXCVII. Notes biographiques. I, p. 627 et n. 1.

Saliceto (Corse). Lieu de naissance de Saliceti, I, p. 627, note.

Salis-Samade (citoyen). Binois et d'autres plaident contre lui et autres : succession de Poitier de Gesvres, II, p. 556. — Favier et Sevestre plaident contre lui et autres : jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisies-arrêts, p. 642.

Saliadon. Les héritiers Longuet plaident contre lui : validité d'un congé

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

donne au sujet d'une maison et de terres appartenant aux héritiers Linguet, II, p. 440.

SALLANTIN. Plaide contre Trousson et Lambert : entreprise de Messageries des environs de Paris, II, p. 320.

SALLE. Son arrestation, II, p. 933.

SALLE (fils de la). Notes biographiques, II, p. 494, n. 3.

SALLÉE, juge au Tribunal civil du département de la Charente, II, p. 544.

SALLENTIN. Plaide contre Lottin Dumas et Cie : article calomnieux, II, p. 596. — Notes biographiques, *même page, en note.*

SALLEUR (veuve). Caprais-Martin plaide contre elle : promesse de mariage; dédit. I, p. 776.

SALLIER (Henri-Guy). Mari de Hocquart Eleonore-Luce-Onesyme, II, p. 469.

SALLIER (abbé Claude). Notes biographiques, II, p. 205, n. 2.

SALLIER-CHAMONT (Guy). Notes biographiques; liquidation de son office de conseiller au Parlement de Paris, II, p. 205 et n. 2.

SALLOT-BEAUMONT, tuteur *ad hoc* de la mineure Anne de Costes de la Calprenede. De la Calprenede et sa femme plaident contre lui : enfant naturel; rectification d'acte de naissance, II, p. 705.

SALM (de). Différentes branches de la famille de Salm : Salm-Salm, Salm Kyrbourg, Salm Dick, Salm Reifferscheidt, etc. I, p. 386, n. 2.

SALM (de) Affaire de Salm contre Mohenmont plaidée par Berryer, I, p. 362.

SALM-KYRBOURG (Marie-Maximilienne-Emmanuelle de). Seconde femme de de la Trémoille, I, p. 312, note.

SALM-KYRBOURG (Augusta-Frédérique-Wilhelmine de). Notes biographiques, II, p. 449, n. 2.

SALM-KYRBOURG (Prince de). Introd., p. CCVIII.
Notes biographiques, I, p. 190, n. 2. — Vente de son mobilier saisi, levée de scellés et rejet, par le Tribunal du 6e arrt d'une réclamation formée par la princesse de Hohenzollern, p. 191. — Est condamné à payer une année de rente viagère à la Ille Valois de Saint-Rémy, p. 386. — Nouvelles notes biographiques, p. 386, n. 2. — Porte l'appel d'un jugement qui est confirmé, p. 412.
Plaide contre Gailhac : testament de Marie-Louise-Josephine-Charlotte de Croy, veuve de Jean-François-Nicolas de Belle de Lede, II, p. 419.

SALMON. Fait partie de la Chambre des vacations du Parlement de Paris; protestation contre le décret de suspension Introd., p. XXVII.

SALM-SALM (Emmanuel de). Amant de Marie Edwige de Hesse Rheinfels, qui épousa le duc de Bouillon, I, p. 363, note.

SAINFUVE. La femme Talon est condamnée à lui payer le montant d'une obligation. II, p. 73.

SALOMON. Achète les biens de Dijol, de Roquemont fait annuler la vente, I, p. 201.

SALOMON (abbé). Bellart plaide pour lui, I, p. 253, note.

Salon des Princes (Société du). Henri était concierge du ci-devant Salon des Princes tenant au *Théâtre-Italien*, I, p. 763. — Les administrateurs de la ci-devant Société du Salon des Princes sont condamnés à payer des gages et des fournitures, I, p. 764.

Salpêtrière (hôpital général de la), I, p. 753.
Catherine Théot, visionnaire, y est enfermée, II, p. 303, n. 1.

SALVADOR (Charles). Plaide contre Gadolle : application du décret du 27 juin 1793 qui accorde 37,600 livres, un sou, trois deniers au citoyen Salvador, dénonciateur d'effets précieux cachés dans le château de Chantilly, II, p. 59.

SALVERTE (de). Achète un office d'avocat du roi au Châtelet de Paris, I, p. 371.

SALVETAT (Jeanne-Marguerite), dite Mlle Mars. Couchinne de Monvel, I, p. 631, n. 1.
Notes biographiques, II, p. 243, note.

SALVINY. Juge de paix, II, p. 56.

Sambre-et-Meuse. Vaugeois est commissaire du Directoire près le Tribunal criminel de Sambre-et-Meuse, II, p. 949.

San-Benedetto, près de Mantoue. De Haller y meurt en 1833, I, p. 643, n. 1.

Sancerre (ci-devant comté de). Exécution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'échange du ci-devant comté de Sancerre, I, p. 643 et n. 2. — Loi des 27 juillet-12 septembre 1794, même page, note 2.

SAND (Aurantine-Lucile-Aurore Dupin dite George). Notes biographiques, II, p. 478, n. 1.

SANDEMOIS ou SANDEMOY, défenseur officieux. Plaide pour l'annulation de la vente d'un perroquet malade, I, p. 503. — Plaide pour la citoyenne Lefebvre-Daubigny contre Millet

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

recherche de paternité, p. 506. — Fondé de pouvoir de la citoyenne Jacquemin : droits du père et de la mère dans l'éducation d'un enfant naturel, p. 702 — Fondé de pouvoir de la veuve Mary : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 715. — Grévin plaide contre lui : nullité de la signification d'un jugement faite à un huissier audiencier, qui a obtenu ce jugement comme fondé de pouvoir de l'une des parties, II, p. 521.

SANDRIN, juge au Tribunal du 1er arrt. Siège le 28 fructidor an II (14 septembre 1794) : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs, II, p. 31. — Siège le 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794) : recouvrements, p. 39. — Siège le 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794) : réclamation d'état, p. 40. — Siège le 23 germinal an III (12 avril 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 131 — Fondé de pouvoir du Trésor public, contre lequel plaident Neuville et la citoyenne Montansier : paiement du prix du *Théâtre des Arts* de la rue Richelieu acquis par la nation, II, p. 689.

SANNEGOND. Potin-Vauvineux plaide contre lui et autres : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice du consentement des parties, II, p. 302.

Sans-Culotte (le). Journal, II, p. 284, n. 1.

Sans-Culottes (section des). Grandvallet est assesseur du juge de paix de cette section, II, p. 900. — Lemaire-Geny est président de cette section, p. 913.

Sans-Culottes (théâtre des). Notice, I, p. 178, n. 2.

SANTERRE (Antoine-Joseph). Introd. p. CCXIII.

Notes biographiques, I, p. 91, n. 1. — Santerre, plaide contre Jean Desmottes et La Fayette : jugement qui déclare les Tribunaux civils incompétents pour connaître de faits purement militaires, p. 94.

Le Trésor public plaide contre lui : fourniture de 6,000 chevaux de remonte, non livraison ; resiliation de 672,500 francs ; dommages-intérêts, II, p. 646. — Le Trésor public plaide contre lui : Santerre est débouté de son opposition au précédent jugement, p. 653.

SANTERRE et sa femme plaident contre Berthier : vente d'une maison à deux acquéreurs concurrents ; préférence donnée à celui qui a la priorité de date, II, p. 321.

SANTERRE (Ruelle de). Défendeur dans un procès en recherche de paternité, I, p. 55.

SANTHONAX ou SONTHONAX (Marie), épouse Laran. Dhuez plaide contre elle et son mari : donation en faveur de la mère d'un enfant naturel dont le donateur s'est cru le père ; rejet de la nullité demandée pour cause d'erreur, II, p. 629.

SANTIAGO (Dom Yando, marquis de). Plaide avec sa femme contre la veuve Caron de Beaumarchais : exécution d'un contrat de rente viagère constituée au profit de la veuve Beaumarchais, II, p. 741.

Sarcelles (terre de). Dommages-intérêts accordés en réparation des dégâts causés par le gibier de la terre de Sarcelles, I, p. 387.

Sardaigne. Expédition de Sardaigne, I, p. 624, note.

Sardaigne (Cour de). I, p. 282, note.

SARON (Bochart ou Bochard de), premier président du Parlement de Paris, arrêté le 18 décembre 1793, condamné et exécuté, I, p. 260, n. 3. — Notice biographique, II, p. 83, n. 1 ; p. 626, n. 4 — Voyez Bochart, p. 715, n. 2.

SAROT (Charles-Ponce). Nommé par le Directoire substitut du commissaire du Directoire au Tribunal de la Seine, II, p. 249 — Siège avec les quatre sections réunies, conformément à l'arrêté relatif aux partages d'opinions : les arrérages d'une rente viagère doivent être payés en mandats territoriaux et non en assignats, p. 314. — Notes biographiques, p. 941.

Sarre (département de la). Rudler fut nommé commissaire général du Directoire près les quatre départements du Rhin annexés à la France, au nombre desquels était le département de la Sarre, II, p. 940.

SARREAU, commissaire au Châtelet, I, p. 587. — II, p. 40.

Sarreguemines, en Lorraine. I, p. 790, n. 1. — Anthoine est député du Tiers-État de Sarreguemines aux États Généraux, II, pp. 855, 952.

Sarthe (département de la). Pierre Philippeaux est député de la Sarthe à la Convention, II, p. 102, note.

SARTINE (Charles-Marie-Antoine). Notes biographiques, I, p. 748, n. 2 — Est condamné envers Vaillant à lui payer ses ouvrages, p. 748.

SARTINE (de). Introd., p. CXL.

Notes biographiques, I, p. 359, n. 1 — Plaide contre Théroüanne : dénégation d'écriture, p. 359. — Nouvelles notes biographiques, p. 709, n.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

4. — Le Prevôt plaide contre sa succession : dommages-interêts pour détention arbitraire, p. 709.

Satory (rue de). La Montansier obtient un petit théâtre dans cette rue, à Versailles, I, p. 286, note.

Saudade (Charles-François de La). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 248. — Saint-Len plaide contre lui : jugement qui annule pour incompetence un jugement du Tribunal de commerce de la Seine, II, p. 700.

Saudraye (Lohier dit La). Annulation d'un acte qui lui a été surpris par fraude, I, p. 661 et n. 2.

Saudrin, avoué. Occupe pour le Trésor public contre Gounin : fournitures d'armes au Ministère de la guerre, I, p. 606. — Occupe pour le même : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 649.

Saugnier (Quentin-Louis-Nicolas). Sa femme née Valentine Antoinette Cambronne plaide contre lui : divorce, II, p. 658.

Saujon (Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de), veuve de Boufflers-Rouverel Lacoste plaide contre elle : fournitures de modes; biens d'émigrés séquestrés; demande de délai rejetée, II, p. 416. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saulnier, huissier. Poursuivi pour infraction à la loi des 27 septembre-6 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, I, p. 173. — Est acquitté le 14 mars 1792 ayant commis cette infraction par ignorance, p. 184.

Saulnier (Guillaume). Notes biographiques, II, p. 941.

Saulteuvreuil (Le Hodey de). Notes biographiques, I, p. 780, n. 1.

Saulty (Philippe-Albert). Curateur de Claude Saulx-Tavanne, II, p. 307.

Saulx-le-Duc. I, p. 96. — Betaut est notaire dans cette localité, pp. 258, 710, n. 8.

Saulx-les-Chartreux (Seine-et-Oise). Damas y meurt, II, p. 406, n. 1.

Saulx-le-Rocher. Dijon était marchand de vaches à cet endroit, I, p. 757.

Saulx (Comte de Tavannes Charles-Dominique-Sulpice), colonel d'infanterie. Notes biographiques, II, p. 686, n. 1 et 2.

Saulx Tavannes (Aglaé-Caroline-Justine). Condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, p. 307. — Plaide avec la veuve Maupeou, le mineur Saulx-Tavannes et son curateur contre Feydeau de Brou : succession de Justine-Josephine Boucaut, veuve Feydeau de Brou, decedee femme Rouhaut, p. 604. — Les frères Thellusson plaident contre elle et autres : mainlevée d'opposition, p. 686. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saulx-Tavannes (Claude-Henri-Gaspard). Condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, p. 307. — La veuve Maupeou plaide contre lui : succession bénéficiaire de Justine-Joseph Boucaut, veuve Feydeau de Brou en premières noces, decedée femme Rouhault, p. 433. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Saulx-Tavannes (Gaspard-Louis-Henri). Paul-Louis Thellusson et son frère plaident contre lui et autres héritiers Maupeou : mainlevée d'oppositions, II, p. 686. — Notes biographiques, *même page*, n. 2 et 3.

Saulx Tavannes (mineur). Plaide avec son curateur et autres contre Feydeau Brou : succession de Justine-Josephine Boucaut, veuve Feydeau de Brou, décédée femme Bouhaut, II, pp. 604, 626.

Saulx (Charles-Dominique-Sulpice vicomte de Tavannes). Notes biographiques, II, p. 605, note.

Saumur. Quesnay de Saint-Germain est juge au Tribunal de Saumur, II, p. 935.

Sauton. Les frères Daumy plaident contre lui : diffamation et injures publiques, I, p. 717. — Les mêmes plaident contre lui : diffamation par la voie de la presse; réparation d'honneur, p. 779, II, p. 96.

Sauvageot. Condamné à une pension alimentaire. — Notes biographiques, II, p. 265 et n. 1.

Sauvageot (Dames). Notes biographiques, II, p. 265, n. 1.

Sauvage. Plaide contre de la Platrière ouvrage paraissant par livraisons : souscription à l'ouvrage entier, II, p. 329.

Sauvage (André). Plaide contre sa femme : entre deux demandes de divorce, il faut préférer la plus ancienne, alors qu'elle a pour résultat d'éviter tout scandale, I, p. 759.

Sauvage. Jugement qui condamne Arthur Dillon à lui payer 116 livres pour marchandises, I, p. 39.

Sauveur. Notes biographiques, I, p. 780, note. — Ses héritiers font condamner Joly de Fleury, exécuteur testamentaire, à des dommages-intérêts pour cause de négligence, p. 745.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Succession de J.-B. Sauveur. Demande en nullité de donation et testament, II, pp. 199, 204, 283.

Sauveur (rue Saint). La veuve Philippeaux demeurait dans cette rue, II, p. 101.

Sauveur (Jeanne-Catherine-Renée). Donation faite à son préjudice et au profit de son frère, I, p. 734.

Sauvigny (Louis-Bénigne-François Bertier de). Notes biographiques, I, p. 749, n. 1. — Travaux publics faits à Beauvais, p. 749.

Sauvigny (Louis-Jean Bertier de). Notes biographiques, I, p. 749, n. 1.

Sauvillanges (prieuré de). I, p. 357, n. 2.

Savalette. Créancier de Lamoignon. Fait avec les autres créanciers nommer un nouveau curateur à sa succession vacante, II, p. 153.

Savalette. Voyez Langes (Savalette de).

Savannah. Attaque de Savannah en 1779, II, p. 118, note.

Savarre, avoué. Occupe pour Poulain, bigame, qui a formé une demande en divorce, I, p. 411.

Savigny, notaire à Paris, II, p. 194.

Savigny (Nicole de). Eut avec Henri II un enfant, Henri de Saint-Remy, I, p. 386, note.

Savigny. Duhamel, couvreur à Savigny, I, p. 690.

Savoie. I, pp. 408, 467, notes. — Castella y demeure, II, p. 45.

Savoie (rue de). De Lalonde demeurait dans cette rue, II, p. 245 et n. 2. — Ferrières y habite, p. 891. — Hemeri y habite, p. 903. — Huguin y habite, p. 904. — Magon, conseiller au Parlement, y demeure, p. 948.

Savoie-Carignan (le citoyen). Le citoyen Leblanc plaide contre lui, succession de la veuve Lamballe, II, p. 551.

Savoie-Carignan (Marie-Thérèse-Louise), princesse de Lamballe. Notes biographiques, I, p. 392, n. 1. — Voyez Lamballe.

Savoie (Marie-Joséphine-Louise de). Notes biographiques, I, p. 248, n. 1. — Son mari Louis-Stanislas-Xavier est condamné à payer le prix de son portrait à Boze, p. 248.

Say (Leon). Etude sur Bertin et *Le Journal des Débats*, II, p. 596, note.

Sayde (Adelaïde-Nicole), femme de Guillaume Lefort. Autorisée à accepter, sous bénéfice d'inventaire, les successions des époux Sayde, II, p. 239.

Sayde (Jean-François). Autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, les successions des époux Sayde, II, p. 239.

Sayde (Marie), ancien marchand bijoutier. Acceptation de sa succession sous bénéfice d'inventaire, II, p. 239.

Sayde (Marie-Auguste), femme Caillot. Autorisée à accepter les successions des époux Sayde, sous bénéfice d'inventaire, II, p. 239.

Sayde-Bellecoste (Jean-Gabriel). Autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, les successions des époux Sayde, II, p. 239.

Scarron. Fait l'éloge du peintre Mignard, I, p. 337, n. 1.

Sceau (ci devant grands officiers du) et commissaires de la grande chancellerie. Boncorps plaide contre eux et la citoyenne de Ris : liquidation de l'office de trésorier du sceau, II, p. 313.

Sceaux (Seine). Palloy est mort à Sceaux le 19 janvier 1835, I, p. 140, n. 2.

Scelles. Apposition de scellés sur le greffe d'une justice de paix, abus d'autorité, II, pp. 21, 24. — Paiement d'un gardien de scellés apposés sur des biens d'émigrés, p. 94. — Scellés apposés au domicile d'un accusé; acquittement et mise en liberté; frais de gardien de scellés, p. 97. — Autorisation donnée au greffier du Tribunal du 3e arr. de faire lever les scellés chez Desvieux et Vivier, anciens juges élus, et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Paiement d'une année de frais de scellés par un détenu, p. 191. — Revendication d'objets mobiliers, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Theot, pp. 304, 315. — Succession d'Ormesson de Noyseau, levée de scellés avec description, p. 335. — On ne peut revendiquer les objets trouvés chez le failli et placés sous les scellés apposés après la faillite, p. 632.

Scellier (Gabriel-Toussaint). Introd., p. LXVI.

Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 2e arr., p. 420. — Siège le 3 avril 1793 : certificats de civisme et patentes des officiers ministériels, p. 427. — Siège le 3 avril 1793 : Mager est condamné à payer aux Plumets leur salaire, p. 428. — Juge au Tribunal révolutionnaire, p. 708, note.

Siège le 6 fructidor, an II (23 août 1794) : fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, II, p. 22. — Siège le 24 brumaire an III (14 no-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vembre 1794) application du décret du 27 juin 1793, p. 58. — Notes biographiques, p. 941.

Schlestadt. De Broglie était député de ce district et de celui de Colmar réunis, I, p. 752, note. — Rewbell est député des mêmes districts aux Etats Généraux, p. 648, note.

Schiller est révélé à la France par *Robert, chef de brigands*, mélodrame de La Mortellière. I, p. 569, note.

Schomberg (femme). Introd., p. cxxi.
Condamnée à des dommages-intérêts envers Macdonach, I, p. 672. — Macdonach plaide contre elle annulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747 et n. 3.

Schrendzer (Joseph). Sa veuve plaide contre Michu et autres : déchéance des droits de la société du *Théâtre de l'Opéra Comique*, II, p. 576.

Schweizer. Bonin plaide contre lui : tableau vendu comme étant de Rubens, expertise, II, p. 89.

Schwendt, membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

Sciarra. Place de Rome, I, p. 110, note.

Scudéry. Ses pièces sont jouées au *Théâtre du Marais*, I, p. 569, note.

Séchelles (Hérault de). Introd., p. xxxix.
Notes biographiques, II, p. 83, n. 2; p. 490, n. 1.
Succession de sa veuve, p. 604. — Voyez Hérault.

Séchoir Henri IV. I, p. 604, note.

Séchoir du Pont-Neuf. I, p. 604, note.

Séchoir Révolutionnaire. I, p. 604 et note.

Secquenot. Procès relatif au paiement des gages du portier du Petit-Hôtel Radziwill, I, p. 766.

Sedan. Le père de Latude aurait été lieutenant du roi à Sedan. Introd. p. cxxxi; I, pp. 363, 500, note.
Liquidation de l'office de président au ci-devant siège présidial de Sedan, II, pp. 493, 633.

Segrenet. Plaide contre les héritiers de Eusèbe-Félix Chaspou de Verneuil : exécution d'un contrat de rente viagère, II, p. 663.

Seguenot (Charles-Jules). Marie Cosson plaide contre lui : demande en divorce référé au Comité de législation, II, p. 155.

Séguier (Antoine-Louis), avocat général au Parlement de Paris. Notes biographiques, I, p. 142, n. 1. — Liquidation de sa succession, p. 243. — Nouvelles notes biographiques, p. 243, n. 1.
Liquidation des reprises de sa veuve remariée à La Guepeys, II, p. 144.

Séguier (Antoine-Jean-Mathieu), fils du précédent. Premier président de la Cour d'appel de Paris.
Donne des notes à certains magistrats, le 25 décembre 1810, II, p. 975.

Séguier (Henriette-Vassal dame). Introd., p. cxxii.
Intervenante dans un procès entre Dutrousset d'Héricourt et Gavet, son conseil judiciaire, I, p. 134. — Privilège de la dame Séguier, séparée de biens, sur le prix de la finance de la charge de premier avocat général au Parlement de Paris, dont son mari était pourvu, p. 142. — Plaide contre Bergeret et Vassal : liquidation de la succession d'Antoine-Louis Séguier, p. 243.

Seguin (Armand). Plaide contre Nicolas Audy : vente d'une vache au prix de 5,000 livres, II, p. 245.

Ségur (de). Introd., p. cxxxix.
Maréchal de France ; notes biographiques, I, p. 319, n. 1. — Est condamné à payer différentes sommes au Trésor public, pp. 319, 323, et n. 2. — Est débouté de son opposition au jugement du 6 octobre 1792, p. 503. — Est condamné à restituer au Trésor public des sommes indûment payées, p. 571. — Condamné à des dommages-intérêts pour destitution arbitraire, p. 633. — Nouvelles notes biographiques, p. 633, n. 2. — Est condamné comme administrateur du ci-devant Salon des Princes à payer des gages et fournitures, I, p. 763.

Ségur (de), fils du précédent. Plaide contre Drouet au sujet de la succession de Besenval, I, p. 408. — Procès relatif à la même affaire, p. 467. — Procès relatif à la même affaire, p. 640. — Débouté de son opposition au jugement du 25 frimaire an II, p. 721. — Est condamné comme administrateur de la ci-devant Société du Salon des Princes au paiement de gages et de fournitures, I, p. 764.
Plaide contre Drouet : succession de Besenval, paiement de billets souscrits par Besenval, délai de trois mois pour interjeter appel accordés aux citoyens détenus à l'occasion de la Révolution, II, p. 195.

Ségur (la citoyenne de). Jugement ordonnant la vente de l'hôtel de Ségur, I, p. 435.

Ségur (hôtel de). Sa vente, I, p. 435.

Séguy (de), avoué. Occupe pour du Natois contre de Verneuil : le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile légal du mineur, I, p. 458.

Seigière de Belleforiere (Catherine-Louise-Silvine de). Notes biographiques, II, p. 649, n. 1.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Seigneur de Bellefontière (Joachim-Adolphe, marquis du Pas de Feuquières). Notes biographiques, II, p. 701, n. 3.

Seigneur de Bellefontière (Louis-Armand marquis de Soyecourt de). Notes biographiques, II, p. 701, n. 2.

Seignière de Bellefontière de Soyecourt (Françoise-Camille). Louis Beaupoil de Sainte Aulaire et sa femme plaident contre elle et sa sœur : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato*, II, p. 649. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Seigliere de Bellefontière de Soyecourt (Eléonore-Raymonde). Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire et sa femme plaident contre elle et sa sœur : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato*, II, p. 649. — Notes biographiques, *même page, note 3.*

Seiglière de Belleforière de Soyecourt (Henriette, femme Beaupoil Sainte-Aulaire). Plaide avec son mari contre Françoise-Camille Seiglière et autres : demande en nullité d'une donation parce qu'elle aurait été faite par suggestion et *ab irato*, II, p. 649 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Seine (rue de). Le marquis de Mirabeau achète un hôtel dans cette rue, I, p. 284, n. 2.

Seine-et-Marne. Godefroy est envoyé en mission en Seine-et-Marne, II, p. 893.

Seine-et-Oise. Herault de Sechelles est député de ce département à la Convention, II, p. 903 — Moreau de la Vigerie est membre du collège électoral de Seine-et-Oise, p. 926. — Treilhard est député de Seine-et-Oise, p. 947.

Seine-Saint Germain (rue de). Du Saillant y habite, II, p. 689.

Séjour (Dionis du). Hérite pour un cinquième de la fortune de son père, François-Louis, II, p. 400.

Séjour (François-Louis Dionis du). A pour héritiers cinq enfants, II, p. 400.

Séjour (Louis-Achille Dionis du). Sa succession, II, p. 400.

Séjour (Louis-François Dionis du). Interdit. Sa succession, II, p. 445.

Seligman (Edmond). Auteur du livre la *Justice en France pendant la Révolution*, I, av. p. x — Introd., p. xxxi, II, p. 754, note 1.

Seligman-Cahen. Plaide contre Rœderer qui est condamné à payer le montant d'une reconnaissance, I, p. 700.

Selle (de). Notice biographique, II, p. 217, note.

Selles (de). Héritiers Calmers contre de Selles : demande en restitution de droits indûment perçus par le Machault, ci-devant évêque d'Amiens, I, p. 224.

Selles-sur-Cher. Brisson était bailli de Selles-sur-Cher, II, p. 870.

Sellier, juge au Tribunal du 2e arrt. Siége le 1er frimaire an III (21 novembre 1794) cochon mis en requisition, II, p. 62.

Sellonf (Marie), femme Staler. La fille naturelle de Paul Sellonf plaide contre elle et son mari : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France ; droits de son enfant naturel, II, p. 139.

Sellonf (Paul). Ancien banquier et administrateur de la Caisse d'escompte. Sa succession, II, pp. 139, 162. — Envoi en possession de sa succession, p. 378.

Sellonf (Rose-Françoise-Louise-Charlotte). Plaide contre les héritiers ou légataires de Paul Sellonf : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France ; droits de son enfant naturel, II, pp. 139, 161. — Plaide contre la femme Gaspard Hater et autres : envoi en possession, p. 378.

Selves. Plaide contre Mezenge : lumeau de correspondance de Bernard Montigny, II, p. 479. — Plaide contre le même : agence d'affaires dite établissement Montigny ; restitution de titres et reddition de comptes, p. 563.

Selves (de). Préfet de la Seine sous la troisième République, II, p. 479, n. 1.

Selves (Marquis de). Tribunal du 4e arrt. Mineur enlève et soustrait par sa famille à la tutelle de son père remarié, marquis de Selves, I, p. 51.

Semnat, député. A déposé un vœu du Conseil national des Femmes françaises sur la recherche de la paternité. Introd., p. cxliii.

Semblançay (Indre-et-Loire). Gohier y est né le 27 février 1746, II, p. 899.

Sémine (Guillaume-Pierre-François), juge. Introd., p. lxvi.
Siége au Tribunal du 2e arrondt : jugement qui déboute la fille Juncker d'une demande en recherche de paternité et ordonne la rectification de l'acte de baptême, I, p. 401.
Élu juge suppléant, I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 2e arrt, p. 420. — Siége le 3 avril 1793 : certificats de civisme et patentes des officiers ministériels, p. 427. — Siége le même jour : Magei est condamné à payer aux Plumets leur salaire, p. 428. — Siége le 27 avril 1793 : succession de Durozoy, p. 449. — Siége le 2 mai 1793 : appointements des

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

forts employés à la marée, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : divorce prononcé pour injure grave, p. 456. — Siège le 3 juin 1793 : loyers de théâtre affectés au paiement des dettes de Boursault, p. 487. — Siège le 19 juin 1793 : annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 503. — Siège le 20 juin 1793 : revendication du portrait de lord Arundel par Van Dyck, p. 505. — Siège le 27 juin 1793 : acte d'émancipation de sa fille par Cohorne de la Palun, p. 508. — Siège le 19 juillet 1793 : recherche de paternité, p. 525. — Siège le 1er août 1793 : 1° recherche de paternité; 2° dommages-intérêts pour réparer la perte d'un manuscrit contenant la relation de ce qui s'était passé dans le cabinet des ci-devant princes français, pp. 536 et 537. — Siège le 6 août 1793 : trouble apporté à la jouissance d'un locataire, p. 540. — Siège le 4 frimaire an II (24 novembre 1793) : dommages-intérêts pour persécutions et actes arbitraires, p. 629. — Siège le 2 floréal an II (21 avril 1794) : prestation de serment et installation de Lefèvre élu juge suppléant, p. 708. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : demande en restitution de meubles, p. 718. — Siège le 26 floréal an II (12 mai 1794) : charge de chirurgien dentiste du roi, p. 726. — Siège le 26 floréal an II (15 mai 1794) : affaire des voitures de la Cour, p. 731. — Siège le 12 prairial an II (31 mai 1794) : fête nationale du 31 mai, vacances des Tribunaux, p. 744. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : installation de deux juges : Oblet et Lecomte jeune, p. 770. — Siège le même jour : manlevée d'une opposition, p. 771. — Siège le 17 messidor an II (5 juillet 1794) : transcription d'un jugement du Tribunal de cassation, p. 774. — Siège le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : promesse de mariage; dedit, p. 776. — Siège le 21 messidor an II (9 juillet 1794) : installation d'Eynaud, juge, p. 777. — Siège le 22 messidor an II (10 juillet 1794) : mission de Le Hodey en Belgique, p. 780. — Siège le 29 messidor an II (17 juillet 1794) : confiscation des biens des Auglais, affaire Glowet, p. 787.

Siège le 17 thermidor an II (4 août 1794) : cause remise, II, p. 7. — Le même jour : présentation de l'arrêté du Comité de Salut public ordonnant que Perdry sera mis en liberté et reprendra ses fonctions de président du Tribunal, p. 7. — Notes biographiques, p. 941.

Semonville (Charles-Louis Huguet de). Notes biographiques, I, p. 792, n. 2. Notes biographiques, II, p. 462, n. 2. — Guibert et sa femme plaident contre lui : continuation de poursuites. Terme et délai, p. 463. — Plaide avec sa femme contre d'Ecquevilly : manlevée d'oppositions, p. 579. — Notes biographiques, *note 2*.

Senart (capitainerie de). Marcillac est juge de cette capitainerie, II, p. 880.

Senelle (veuve de), femme de Wargemont. Plaide contre son mari devant le Tribunal du 1er arr., le 16 février 1791, notes biographiques, I, p. 37 et n. 1.

Senlis. Préville retourne à Senlis, I, p. 221, note.

Senneterre (citoyenne la Ferté). Introd., p. ccv.

Plaide contre Sophie : recherche d'état-civil, I, p. 586 et n. 1. Procès relatif à la même affaire, p. 592 et n. 1. — Procès relatif à la même affaire, pp. 601, 666. — Dommages-intérêts prononcés pour refus de révéler le secret d'une naissance, p. 744.

Senozan (de). Voyez Ollivier.

Senozan (veuve). Voyez Lamoignon (Anne).

Senozan (Anne-Nicole de Lamoignon, veuve Olivier). Notes biographiques, I, p. 698, note. — Tanteri-Duplein plaide contre elle : retrait féodal et censuel, p. 699.

Sa succession, II, p. 613. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Sens. Evêque de Sens et d'Orléans, I, p. 47 et note. — Migue est arrêté à Sens, pp. 365, 513.

Canisy demeurait à Sens, II, p. 200, note.

Desmaisons est conseiller au présidial de Sens, p. 970.

Sentieu (Alexandre-Legrand). Debrai plaide contre lui : offres réelles valables, II, p. 242.

Sentier (Adelaïde), femme divorcée de Jean-Joseph-Albert-Gaston Pottin dit Vauvineux. Debrai plaide contre elle et autres : offres réelles, II, p. 242.

Sentier (rue du). Marie Bonne des Haulles demeure dans cette rue, II, p. 4.

Sentinelle (la). Journal républicain rédigé sous la Législative par Louvet de Couvray, II, p. 367, n. 3.

Séparation de biens. Séparation de biens prononcée entre Louis-Philippe-Joseph Egalité et Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, I, p. 391.

Séparation de biens, provision non due, II, p. 212. — Séparation de biens : affaire Lazare Carnot, p. 522. — Séparation de biens : demande en continuation de communauté rejetée, p. 565. — Séparation de biens : affaire Miraheau du Saillant, pp. 648

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

732 — Séparation de biens affaire Delaveau, p. 734.

Séparation de corps Jugement qui admet la dame de Commerce, née Arnault, à prouver les griefs par elle articulés contre son mari afin d'obtenir la séparation de corps, I, p. 60. — Jugement qui ordonne une enquête, p. 448.

Septeuil. Ses aventures avec Mme de Barral, II, p. 362, n. 1.

Septier. Plaide contre Colin : responsabilité des hôteliers envers les voyageurs; jugement de partage, II, p. 31.

Sépulcre (rue du). Louis Michelin père décède dans cette rue, II, p. 102.

Seran (J.-J. Guillaume). Plaide contre Louault et autres : demande en dommages-intérêts pour diffamation, I, p. 106; II, p. 245.

Sercilly (Guérin de). Dernier pourvu et titulaire de l'office supprimé de lieutenant criminel enquêteur et examinateur du ci-devant Châtelet de Melun, I, p. 246.

Sergent. Plaide contre Gallais : affaire criminelle, II, p. 736.

Sergent (Antoine-François dit Sergent Marceau). Introd., p. CCXIII.

Notes biographiques; fonde de pouvoir de la citoyenne Lejeune, II, p. 48 et n. 1. — Egley plaide contre lui : paiement de fournitures, p. 720. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Serilly (Mme Mégret de). Notes biographiques, I, p. 614, n. 1.

Sérilly (Antoine Mégret de). Notes biographiques, I, p. 614, n. 1. — Créances de l'État contre lui, *même page.*

Sermaize (Guillaume Le Roy dit). Elu juge, mars 1793, I, p. 418. — Juge du Tribunal du 4e arr., p. 420. — Siège le 23 avril 1793 : règlement sur la police et l'ordre des audiences, p. 442. — Siège le 25 avril 1793 : recherche de paternité, p. 447. — Préside le 26 avril 1793 : séparation de corps; enquête ordonnée, p. 448. — Siège le 10 mai 1793 : 1° Divorce prononcé, notamment pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari : 2° Fournitures de poissons aux prisonniers du Temple, p. 461. — Siège le 28 mai 1793 : liquidation de la Compagnie des Indes, p. 472. — Siège le 29 mai 1793 : paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Siège le 29 mai 1793 : recherche de paternité, p. 476. — Siège le 10 juin 1793 : défense de représenter une pièce de théâtre, p. 491. — Siège le 25 juin 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 507. — Siège le 10 juillet 1793 : procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516. — Siège le 13 juillet 1793 : dommages-intérêts pour calomnies et injures dans un mémoire à consulter, p. 522. — Siège le 26 juillet 1793 : 1° divorce; 2° provision alimentaire, p. 531. — Le même jour : réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Siège le 1er août 1793 : recherche de paternité; réparation d'honneur, p. 538. — Siège le 16 août 1793 : pension alimentaire, p. 546. — Siège le 2 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Siège (rapporteur) le 7 septembre 1793 : dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 565. — Siège le 9 septembre 1793 : remboursement par le mandant au mandataire de dépenses et déboursés faits pour le compte du mandant, p. 566. — Siège le 28 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 590. — Siège le 24 du premier mois de l'an II (15 octobre 1793) : rectification d'un acte de l'état-civil, p. 605. — Siège le 5 brumaire an II (26 octobre 1793) : agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 612. — Siège le 12 brumaire an II (29 octobre 1793) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 615. — Siège le 14 brumaire an II (4 novembre 1793) : audience vide, p. 619. — Siège le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : recherche de paternité; enfant posthume, p. 647. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794), p. 668. — Siège le 8 ventôse an II (26 février 1794) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : recherche de paternité adultérine, p. 720. — Siège le 27 floréal an II (16 mai 1794) : enfant naturel; filiation, preuve testimoniale, p. 734. — Siège le 6 prairial an II (25 mai 1794) : enfant naturel; recherche de paternité, p. 741. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794) : travaux publics faits à Beauvais, p. 749. — Siège le 19 prairial an II (7 juin 1794) : le courrier de la malle; responsabilité du transporteur, p. 750. — Siège le 11 messidor an II (29 juin 1794) : bail d'une pièce de terre, p. 765. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : maison de jeu; objets saisis et confisqués, créanciers des joueurs, p. 772. — Siège le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) : dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, p. 791. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : contrefaçon des *Mémoires de Lalude*, p. 794. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : paiement de somme, p. 795.

Notice biographique, II, p. 942.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Serment. Forme d'une prestation de serment à l'audience, la main *ad pectus*, I, p. 277. — Prestation de serment de Brosselard comme commissaire provisoire du pouvoir exécutif, p. 300. — Refus d'admission au serment d'un candidat avoué mineur de 25 ans, p. 345. — Prestation de serment de Pierre-Gaspard Treuphème en qualité d'auditeur à la cour martiale de l'armée de l'Intérieur, p. 367. — Serment de Laurent aîné, avoué, nommé commissaire national par intérim, p. 594. — Serment de Dubray, commis greffier civil, p. 597. — Serment de Péron comme commis greffier, p. 597. — Prestation de serment d'un commis principal pour rédaction des baux de saisies réelles, p. 612. — Serment d'architectes-experts, p. 649. — Serment de Crussier, juge suppléant, p. 652. — Serment de Julien, comme juge suppléant, p. 666. — Prestation de serment et installation du citoyen J.-B. François Lefèvre, élu juge suppléant, p. 708. — Serment du citoyen Perron, nommé greffier provisoire du Tribunal du 3e arrt, II, p. 8. — Réception du serment de quatre notaires de Paris, p. 9. — Réception de serment de notaires, p. 10. — Serment de Turrel, notaire, p. 13. — Prestation de serment de cinq notaires, p. 14. — Serment de notaires, pp. 16 et 17. — Serment de Dubos et de Chodron, notaires, p. 19. — Serment de Caffart-Durvillers, p. 20. — Experts dispensés de serment en justice de paix, p. 52. — Prestation de serment d'un greffier, p. 114. — Serment d'experts, p. 151. — Serment de haine pour la royauté à prêter par les magistrats, p. 306. — Prestation de serment de Moutaud, notaire à Paris, p. 442. — Serments d'Oudinot et de Mesnard, notaires à Paris, p. 443. — Installation et serment d'Olivier, homme de loi, nommé substitut à la place de Bertolio, p. 443. — Serments de Lenormant, Dunays, Fourcault-Pavant, Joseph Bro, notaires à Paris, p. 444. — Serment de Jean Fourcroy, notaire à Saint-Maude, p. 446. — Serment de Landigeois, nommé notaire à Paris, p. 446. — Serment de Dessous, interprète près le Tribunal, p. 501. — Serment de Hardy de Juinne comme greffier, p. 523. — Prestation de serment de notaires, p. 531. — Prestation de serment de notaires, p. 540. — Serment de J.-B. Chamborre, substitut du commissaire du pouvoir exécutif, p. 576. — Serment de notaire, p. 600. — Serment de Me Guenoux, notaire à Paris, p. 629. — Prestation de serment de Belin et de Durouzeaux nommés juges suppléants, p. 652. — Droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre : serment des experts Caron de Beaumarchais, M.-J. Chénier, Andrieux, p. 654. — Serment d'Estier, notaire à Paris, p. 655. — Serment de Tissandier, notaire à Paris, p. 660. — Serment d'Alexandre-Guillaume Le Roy, secrétaire du Parquet, p. 667. — Serment de Pierre-Louis Jacquelin, notaire à Paris, p. 668. — Serment de Duchatel, membre de la régie de l'Enregistrement et du Domaine et serment de Bourguignon, régisseur de l'Enregistrement, p. 700. — Prestation de serment de Morisseau, notaire à Paris, p. 716. — Prestation de serment de Batardy, notaire à Paris, p. 717. — Serment d'Isabeau, juge absent pour cause de maladie lors de la prestation de serment fait en vertu de la loi du 25 brumaire an VIII (16 novembre 1799), p. 718 et n. 1. — Serment de Bastard et Vigner, juges absents par congé lors de la prestation de serment fait en vertu de la loi du 25 brumaire, p. 719. — Serment de Legrand, notaire à Paris, p. 722. — Serment de Langlacé, notaire à Paris, p. 736. — Serment de Bracquemard, notaire à Colombes, p. 738. — Prestation de serment de François-Julien Anjubault, notaire à Paris, p. 745. — Prestation de serment de Million, notaire à Nanterre, p. 747.

Serment civique. Arrêté du Tribunal du 5e arrt ordonnant au greffier de remettre l'état des commis employés au greffe et les pièces justificatives de leur serment civique, I, 215.

Serpente (rue). De Suzenay habite rue de la Harpe, en face la rue Serpente, II, p. 871. — Mitouflet de Beauvais demeure dans cette rue, pp. 925, 934.

Serré (citoyenne). Plaide contre Trinchard : demande en restitution de meubles, I, p. 718.

Serreau. Héritier de la citoyenne Calinal. Plaide au sujet de sa succession, I, p. 598.

Serres (Ariège). Lakanal est né dans cette ville, II, p. 472, n. 2.

Servan, avocat général au Parlement de Grenoble. Œuvres choisies de Servan, Av. pr., p. x. — Son discours sur la recherche de la paternité, Introd., p. CLVI.

Servan. Roland lui adjoint Pache, I, p. 252, note.

Servierre. Plaide contre Bouland : défense de retenir un enfant comme gage d'une créance représentant la pension de cet enfant, I, p. 541.

Servierre (Marie-Marguerite-Marthe). Fille de Servierre et de Marie Clergeon, I, p. 541.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Servitude. Question de servitude au sujet d'une fosse d'aisances ; opinion exprimée à haute voix par chacun des juges, II, p. 499.

SERY DE VIGNOLLES (de). Voyez Vignolles.

SESMAISONS (Anne-Gabrielle). La veuve Labriffe plaide contre elle et autres : estimation d'une maison dépendant de la succession de Laverdy, II, p. 660.

SESMAISONS (Louis-Humbert). La veuve Labriffe plaide contre lui et autres : jugement ordonnant l'estimation d'immeubles dépendant de la succession de Laverdy, II, p. 660. — Notes biographiques, *même page*, n. 3.

SESMAISONS (Louis-Henri-Charles-Rogatien). Notes biographiques, II, p. 208 et note, p. 660, n. 3.

SESMAISONS (Louis-Gabriel). La veuve Labriffe plaide contre lui et autres : estimation d'une maison dépendant de la succession de Labriffe, II, p. 660.

SESMAISONS (les mineurs). La citoyenne Labriffe plaide contre Belbeuf et eux : partage de la succession de Clément-Charles-François Laverdy, II, pp. 499, 516.

SÉTERAGE (Garnier de la), ancien capitaine d'infanterie, I, p. 640, note.

SEVAUD-DELYS. Reçoit la procuration de Dabadie, négociant espagnol qui avait été victime d'un abus de confiance de la part de son correspondant Dareglade ; signe avec celui-ci une convention frauduleuse, I, p. 193.

SEVESTRE, architecte. Plaide avec Favier contre la veuve Levêque-Demoulin et autres : jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisies-arrêts, II, p. 642.

SÉVIGNÉ (Mme de). Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1. — Locature de l'hôtel Carnavalet de 1677 à 1696, II, p. 360, n. 1.

Sevigné (rue de). Ancienne rue Culture-Sainte-Catherine, I, p. 569, note.

SEVIN. Déboute de son opposition à un jugement par défaut, I, p. 503, n. 1. — Le Trésor public plaide contre lui : restitution au Trésor public de sommes indûment payées par le ministre de Brienne, p. 570. — Plaide contre le même : restitution envers le Trésor public ; refère à la Convention pour interpréter la loi, p. 785.

Sèvres. Benoît fait des marchés avec les bouchers de Sèvres, I, p. 761, II, p. 545. — De la Vigerie est président du canton de Sèvres, p. 926.

Sèvres (rue de). Sophie Fortin y demeure, II, p. 355. — Colliet y demeure, p. 518.

Sézanne-en-Brie. I, p. 132. — Dobsen est député du Tiers-État du bailliage de Sézanne aux États Généraux, II, p. 884.

SÉZE (de). Collabore avec Guyot et autres au *Traité des droits, franchises*, etc., etc., publié en 1786. — Introd., p. CVIII.

SÉZILLE. Fait fonctions de commissaire national. Tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au ministère public, I, p. 534. — Recherche d'état civil ; refus du sursis demandé par une des parties en état d'arrestation, p. 586, note 1.

Fonde de pouvoir de Charlotte Le Deist Botidoux veuve Puissant Saint-Servant : dépôt fait en numéraire pendant l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, II, p. 107. — Plaide contre la citoyenne Botidoux Saint-Servant : commission due à l'intermédiaire qui facilite l'acquisition d'une terre, p. 196.

SICARD (abbé). Sauvé de l'échafaud par Chabot, I, p. 669, n. 1.

SICARD. Forme une demande en dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant ; elle est rejetée comme inconstitutionnelle, I, p. 259.

Siege de Granville (le). Pièce de théâtre, II, p. 229.

Siège de Lille (le). Comédie de Dantilly, II, p. 225, n. 1.

Sierra-Negra (Catalogne). Coquelle-Dugommier est tué à cette bataille, II, p. 646, note.

SIEYÈS. Retire sa candidature contre Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris, I, p. 46, note. — II, p. 5, note.

SIGELA (Nicolas-Albert de), tuteur à l'interdiction de Louis-Joseph d'Epinay. Rejet de la demande en nullité, pour cause de démence, du testament de Gaspard-François de Lalive, II, p. 372.

Significations. Voyez : ajournements. — Arrêté du Tribunal du 5e arr., prescrivant que les significations des jugements par défaut, faute de comparaître, seront faites par des huissiers audienciers, I, p. 250.

Nullité de la signification d'un jugement fait à un huissier audiencier, qui a obtenu ce jugement comme fondé de pouvoir de l'une des parties, II, p. 521.

SILLERY (Charles Alexis Brulard de). Exécution d'un contrat de rente viagère consenti par lui, II, p. 440. — Notes biographiques, *en note*.

SILLERY (marquis de). Voyez Brulard.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SILLY, notaire à Paris. Son étude est continuée aujourd'hui par Me Laverne, I, p. 322 et n. 2. — p. 376.

SILVESTRE. Plaide contre Léonard Bourdon : prix des leçons données aux élèves de ce dernier, II, p. 60.

SILVESTRE, curateur de l'interdit Dijol, I, p. 291.

SILVESTRINI, courrier du maréchal de Soubise, légataire du maréchal, I, p. 42.

SIMON, notaire à Provins, II, p. 103.

SIMON. Tort de la Sonde plaide contre lui : jugement qui confirme un jugement du Tribunal de commerce, II, p. 652. — Tort de la Sonde plaide contre lui et est débouté de son opposition, p. 661. — Tort de la Sonde plaide contre lui et est débouté de son opposition au jugement du 22 floréal an VII, p. 697.

SIMON, légataire du maréchal de Richelieu, I, p. 133.

SIMON (Arsène-Edme). Plaide contre la demoiselle Raucourt : demande en remboursement des fonds d'avance et de départ prêtés à la citoyenne Raucourt, de la *Comédie-Française*, II, p. 190.

SIMON (Auguste-Alexandre). Plaide avec autres contre la citoyenne Raucourt : demande en remboursement des fonds d'avance et de départ prêtés à la citoyenne Raucourt, II, p. 190.

SIMON (Laurence-Anselme) femme Try. Plaide contre la citoyenne Raucourt : demande en remboursement des fonds d'avance et de départ prêtés à la citoyenne Raucourt, II, p. 190.

SIMON (dit Bourbonnais), frotteur. Les administrateurs de la ci-devant Société du Salon des Princes sont condamnés à lui payer ses gages, I, p. 763.

SIMON (René-Auguste), juré expert, II, p. 190.

SIMON (jeune), avoué. Occupe pour Petau, qui obtient des dommages-intérêts contre Matignon-Grimaldi, I, p. 498. — Occupe pour le même contre Grimaldi, p. 560.

SIMONE (citoyenne), dite Elise. Plaide contre les héritiers des Aubus : recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, II, pp. 501 et 524.

SIMONET. Colignon plaide contre lui et Gauthier : demande en paiement de deux caisses de pistolets enlevés par le peuple pendant la Révolution, I, p. 691.

SIMONIN-DILLON (Dominique). Notes biographiques, II, p. 942.

Simon-Lefranc (rue). Marie Sonthonax, épouse Laran, y demeure, II, p. 629. — De Marcillac y demeurait, p. 880.

SIMONS. Introd., p. CLXXXII. Carrossier, il épouse la comédienne Lange, II, p. 357, n. 3.

SIMONS (père), épouse l'actrice Candeille, II, p. 357, n. 3 ; p. 364, n. 1.

SINCENY (Jacques-Marie Fayard de). Ses enfants sont héritiers de Gaspard-François de Lalive d'Épinay, II, p. 374.

SINCHER-VALROY (Jean-Pierre). Notes biographiques, II, p. 533, n. 2.

Singes (rue des). Geoffroy Étienne y demeure, II, p. 896.

SINGLA (de). Fondé de pouvoir de la citoyenne Trouillet la Roche ; réclamation d'état d'enfant naturel ; envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 163, 164.

Sinnamari (Guyane). Ducoudray est mort à cet endroit, II, p. 547, note. — Billaud-Varenne y réside pendant vingt ans, p. 865.

SIRET. Bernardin de Saint-Pierre plaide contre lui : contrefaçon des *Études de la Nature*, II, pp. 282 et 329.

SIREY. Fondé de pouvoir de Lasteyrie du Saillant contre lequel plaide Pradier : dénonciation suivie de détention ; dommages-intérêts, II, p. 725. — Fondé de pouvoir de Charlotte Elisabeth Riquetti Mirabeau, femme de Charles-Louis-Jean-Gaspard Lasteyrie du Saillant qui plaide contre son mari : séparation de biens, p. 732.

SISTRIÈRES. Voyez Murat-Sistrières.

SIVERGNIAC. La veuve Mirabeau est condamnée à lui payer différentes sommes d'argent, I, p. 553.

SKEPATE, consul général des États-Unis d'Amérique. Plaide contre Meot : prix d'un repas, II, pp. 330 et 350.

SLATER (Gaspard). Président de la Cour de justice à Saint-Gall, II, p. 378.

SLATER (Marie-Elisabeth Selonf, femme de Gaspard). Rose Selonf plaide contre elle : envoi en possession, II, p. 378.

SMITH (Jean-Jacques), médecin. A deux enfants naturels avec Marie-Anastasie Hildembrand : Georges-Antoine et Jean-Jacques. Fait ratifier cette union le 2 septembre 1750, I, pp. 201 et suiv.

SMITH (les sieurs). Georges-Antoine et Jean-Jacques Smith, fils de Marie-Anastasie Hildembrand et de Jean-Jacques Smith, I, p. 201. — Plaident contre Dewilh, le second mari de leur mère : le Tribunal du 5e arrt décide que l'on ne peut contester la légitimité de ceux qui ont une posses-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

sion d'état d'enfant légitime conforme aux actes de naissance : une erreur dans les noms de baptême des père et mère ne saurait vicier l'acte de baptême des enfants, pp 201 et suiv.

Schmitt, mécanicien allemand, qui construisit, sous la direction du docteur Louis, la première guillotine, appelée d'abord Louisette, I, p 207, note.

Société des Jacobins. Accompagne le cadavre de Le Peletier de Saint-Fargeau, qui avait été placé sur une espèce de lit de parade, pour la célébration de ses funérailles solennelles, I, p 765, n 1

Somer, fondé de pouvoir de Deseve pension viagère, II, p 70

Saône (Haute-Saône), Muguet de Nanthou y est mort, le 6 mai 1808, II, p. 928

Soissonnais. De Vassan appartient à une famille originaire du Soissonnais, I, p 284, n. 2

Soissons (Pierre-Charles) ou Soisson. Introd., p. LVII.

Elu juge suppléant, I, p. 419. — Fait partie du Tribunal du 6e arr., p. 421. — Incarcéré, p 424. — Siège le 25 mai 1793 : acceptation bénéficiaire de la succession de La Rochefoucauld, p. 466. — Siège le 1er juillet 1793 : liquidation des offices des procureurs postulants des justices du duché-pairie de Nevers, p. 509. — Siège le 21 septembre 1793 : recherche d'état-civil, p. 586. — Siège le 28 septembre 1793 : procès relatif à la même affaire, p 592. — Siège le 20 du premier mois de l'an II (11 octobre 1793) : recherche d'état-civil, p. 604. — Siège le 23 du premier mois de l'an II (14 octobre 1793) : revendication du buste de Brissac, p. 604. — Siège le 25 du premier mois de l'an II (16 octobre 1793) : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 608. — Siège le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : saisie de suifs ; accaparement, p. 636. — Siège le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) : succession du baron de Besenval, p. 640. — Siège le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : interdiction d'un mineur, p. 650. — Siège le 13 germinal an II (2 avril 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger, incompétence des Tribunaux français, p. 693. — Siège le 1er floréal an II (20 avril 1794) : divorce ; compétence ; comité de législation, p 707. — Siège le 2 floréal an II, (21 avril 1794) dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Siège le 5 floréal an II (24 avril 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 715. — Siège le 14 floréal an II (3 mai 1793) : succession de Besenval, paiement de billets souscrits par Besenval, p. 721 — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Siège le 24 floréal an II (13 mai 1794) : nullité d'une donation, pour abus d'autorité, captation et fraude, p. 730. — Siège le 28 floréal an II (17 mai 1794) : fondé de pouvoir, responsabilité, désaveu, p 737. — Siège le 28 floréal an II (17 mai 1794) : installation de Gandvallet, juge suppléant par intérim, p. 738. — Siège le 3 prairial an II (22 mai 1794) : transport consenti par le comte de Provence, p. 740. — Siège le 7 prairial an II (26 mai 1794) : prestation de serment et admission de Grandvallet, quatrième juge suppléant, p 742. — Siège le 13 prairial an II (1er juin 1794) : exécuteur testamentaire condamné à des dommages-intérêts, p. 745. — Siège le 16 prairial an II (4 juin 1794) : annulation d'une citation contenant des surcharges, p. 747. — Siège le 19 prairial an II (7 juin 1794) : renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Notice biographique, p. 942.

Soissons, I, p. 490 — Chastenet-Puységur demeure dans cette ville, I, p. 685.

Grevin y demeure, II, p. 748

Soleau, auteur d'une notice sur Bayard, II, p. 858

Solennié (frère), supérieur de Saint-Yon, I, p 591.

Soleure De Besenval y est né, I, p. 408. Haller y meurt, le 17 mai 1854, II, p. 701, note.

Solié. Plaide contre Anne l'Haragay : déchéance des droits à la Société du théâtre de l'*Opera-Comique*, II, p. 576. — La citoyenne Desbrosses plaide contre lui et autres : ils sont condamnés à lui payer le montant de reconnaissances, p 651

Solre (de Croy, prince de). — Voyez Croy.

Soly (rue de). Louise Martin Deschampe quitte son mari Toulouze et se retire dans cette rue, n° 312, II, p. 721.

Sombreuil. Acceptation bénéficiaire des successions Sombreuil, II, p. 219.

Sombreuil (Charles-François Virot, marquis de). Notes biographiques, II, p. 219, n. 1.

Sombreuil (Charles de), fils du précédent. Notes biographiques, II, p. 219, note 1.

Sombreuil (Jeanne-Jacques-Marie-Françoise Virot de). Accepte les successions de son père et de son frère, sous bénéfice d'inventaire. Notes biographiques, II, p. 219 et note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Sourdeuil (Stanislas Virol de). Sa succession est acceptée sous bénéfice d'inventaire, II, p. 219.

Sommepy-en-Champagne (Marne). Hugum y est né en 1764, II, p. 904.

Sonne (Tort de la). Falconnet plaide contre lui : paiement de sommes, II, p. 120. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Plaide contre Simon : jugement qui confirme un jugement du Tribunal de commerce, p. 652. — Plaide contre le même : déboute de son opposition, p. 661. — Plaide contre le même, déboute de son opposition au jugement du 22 floréal an VII, p. 697.

Sonnemont (Marie-Rose-Sophie de). Épouse Lavaux Christophe, ancien avocat au ci-devant Conseil du roi, I, p. 284.

Sophie (citoyenne). Plaide contre les héritiers de Claude Beaubarnais : recherche de maternité et de paternité ; la famille Beaubarnais, II, pp. 283, 288.

Sophie (femme Debrée). Introd., p. ccv. Plaide contre la citoyenne La Ferte-Senneterre : recherche d'état-civil, I, p. 586. — Procès relatif à la même affaire, p. 592. — Procès relatif à la même affaire, p. 666. — Plaide contre le même : dommages-intérêts prononcés pour refus de révéler le secret d'une naissance, p. 744. — Procès relatif à la même affaire, II, p. 40.

Sorbonne (la). Guéroult y est professeur de rhétorique, II, p. 901.

Sorbonne (district de la). Ossandon y est commissaire de ce district, II, p. 856. — Cauchie est représentant de la Commune pour ce district, p. 873. — Miniet est le rédacteur du cahier du Tiers-État du district de la Sorbonne, p. 924.

Sorbonne (rue de la). Rochette était imprimeur dans cette rue, II, p. 454. — Nau, neveu de Champhires, est mort 1, rue de la Sorbonne, p. 928.

Soreau (Jean-Baptiste-Étienne-Benoît), homme de loi. Élu, en 1792, juge suppléant du 1er arr., I, p. 10. — Député auprès des juges du 3e arr. pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, p. 11. — Siège le 25 juillet 1792 : jugement qui enjoint d'être plus circonspect à l'avenir à celui qui a opéré le dépôt imprudent d'une lettre supposée écrite par un tiers, et d'où peut résulter une dénonciation calomnieuse, p. 278. — Siège le 4 août 1792 : l'engagement d'un comédien n'est point un acte de commerce, p. 286. — Siège le 6 octobre 1792, de Ségur est condamné à payer diverses sommes au Trésor public, p. 349. — Le même jour : jugement qui ordonne la continuation des poursuites du Trésor public contre Berlin, p. 320. — Siège le 13 octobre 1792 : restitution au Trésor public, p. 323. — Siège le 29 octobre 1792 : radiation d'expressions illégales dans un commandement, p. 327. — Siège le 6 novembre 1792 : expropriation pour la formation de la place du Palais de Justice ; indemnités demandées, p. 330. — Siège le 31 décembre 1792 : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire ; lettre de cachet, p. 348. — Siège le 5 janvier 1793 : dommages-intérêts pour persécution et détention arbitraire, p. 353. — Siège le 29 janvier 1793 : location de privilège de chirurgien, p. 365. — Siège le 7 janvier 1793 : le Tribunal se déclare incompétent pour connaître des contestations relatives aux salaires des employés de l'administration des assignats, p. 372. — Siège le 23 février 1793 : demande en nullité d'une donation, p. 388. — Siège le 28 février 1793 : séparation de biens, p. 391. — Siège le 21 mars 1793 : demande en divorce formée par un bigame, p. 411. — Le même jour : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 412. — Notice biographique et principales publications, II, p. 942.

Sorel (Albert). A étudié la période révolutionnaire, Av.-pr., p. 1.

Sorel, juge. Siège au Tribunal du 1er arr., le 15 novembre 1792 : nullité d'une transaction, I, p. 333.

Sorfis (docteur). Balby-Senarega, plaidant en divorce contre sa femme, prétend qu'elle a suivi le docteur Sorfis, après avoir vendu ses meubles, II, p. 602.

Sorreau, commissaire du Châtelet. Introd., p. ccv.

Soubise (maréchal de). Procès, devant le Tribunal du 3e arr., relatif à l'exécution de son testament, I, p. 41 et note.

Notes biographiques, II, p. 188, n. 4.

Soubise (veuve). Voyez Hesse-Rheinfels.

Soubrany (député jacobin). Condamné à mort, II, p. 147, note.

Soucur (Thomas-Claude Caigne de), notaire à Paris. Sa prestation de serment, notes biogr., II, p. 16 et n. 2.

Soucher, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Souillac (de). Riel de Beurnonville plaide contre lui : Introd., pp. xcv, cxvii et suiv.

Gouverneur de l'Ile de France, suspend Beurnonville de ses fonctions militaires et le fait partir pour la

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

France, I, p. 57, note. — Une action en demande en dommages-intérêts, pour destitution arbitraire d'un grade militaire, lui est intentée par Riel de Beurnonville, p. 56. — Etcheverry plaide contre lui : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651 et II, p. 130.

Soules. Occupe pour Bouret : bâtiments usurpés par Louis-Stanislas-Xavier Capet, I, p. 438.

Soulers. Une paire de souliers payée mille livres à la Barre, II, p. 279.

Sourches (Louis de Bouchet, marquis de). Notes biographiques, II, p. 27, n. 1.

Sourd Beauregard (Le), notaire à Paris. Sa prestation de serment ; notes biographiques, II, p. 14 et n. 1.

Sourd (le) ou *l'Auberge pleine.* Œuvre dramatique de Desforges, II, pp 87, 310, 538.

Sourdière (rue de la). Le général Carteaux y demeurait, II, p. 242.

Souvigny. Grimaldi Valentinois est condamné à lui payer 549 livres, I, p. 755.

Souville (veuve). Etcheverry plaide contre elle et Souillac : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, I, p. 651.

La veuve Souville et les héritiers Souville plaident contre Etcheverry : actes arbitraires ; demande en dommages-intérêts, p. 129.

Souville (François-Aglaé-Sylvie Le Tellier de Louvois de). Notes biographiques, II, p. 640, n. 2.

Souza-Botuelo (marquis de) Epouse Filleul Adelaïde-Marie-Emilie, veuve Flahaut de la Billarderie d'Angiviller, I, p. 139, n. 1.

Soyecourt (Seiglière Belleforière). Voyez Seiglière.

Soyecourt (Egédie de) Notes biographiques, II, p. 649, n. 2.

Soyecourt (Françoise de). Héritière de Feuquières Adolphe, II, p. 708.

Soyecourt (Eléonore-Raymonde de). Héritière d'Adolphe de Feuquières, II, p. 708.

Soyecourt (Henriette de). Notes biographiques, II, p. 708, n. 1.

Soyecourt (Joachim-Charles, comte de). Notice biographique, II, p 65, n 1 ; p. 649, n. 2 ; p. 707, p. 708, n. 2.

Soyecourt (Louis-Armand, marquis de). Notes biographiques, II, pp 649, n. 2 et 707.

Soyecourt (marquis et marquise de) Notes biographiques, II, p. 65, n. 1.

Soyecourt (veuve, comtesse de). La veuve Hodest plaide contre elle : jugement, qualité, rectification. — Notes biographiques, II, p. 65 et n. 1.

Soyecourt (veuve Bellefonds de), née Nassau-Saarbruck. Voyez Nasseau-Saarbruck.

Soyecourt (les citoyennes) et autres. Plaident contre Beaupoil Saint-Aulaire : demande en nullité d'une donation, parce qu'elle aurait été faite *ab irato* et par suggestion ; enquête, II, p. 707.

Sozeliére (Gautrain de la) Intervenant dans le procès entre la dame Vestris et autres contre les comédiens du *Théâtre de la Nation*, I, pp 223 et 445.

Sparre (citoyenne). Plaide contre Sparre fils et autres : succession d'Adelaïde de Beaumois, femme Sparre, II, p. 561.

Sparre (fils) et autres. La citoyenne Sparre plaide contre eux : succession d'Adelaïde de Beaumois, femme Sparre, II, p. 561.

Sparre (père) ce nom et autres. La citoyenne Sparre plaide contre eux : succession d'Adelaïde de Beaumois, femme Sparre, II, p. 561.

Sparre (Louis-Ernest-Joseph) : succession de sa femme née de Beaumois, II, p. 562 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Spectacle de Molière, I, p. 487.

Spectacle Lyrique. Robillon en est le directeur, II, p 499

Spinola (Napoléon-Ignace) ès-noms. Plaide contre Busom et les veuve et héritiers Carli : dépôt ; paiement en numéraire, mandat, reddition de compte ; II, p. 742.

Spinola (marquis et marquise de). Notes biographiques, II, p 742, n. 1.

Spontini. Auteur d'un opéra-comique fait en collaboration avec Fay, II, p. 603, n. 1.

Staël (Mme de). De Jaucourt est délivré avant les massacres de septembre, sur l'intervention de Mme de Staël et de Manuel, II, p 389, n. 2. — Notes biographiques, p. 526, note.

Stainville. Legras plaide contre lui : demande en paiement des fournitures pour l'habillement des tambours de la section du Roule, en 1790, I, p 198.

Stainville (marquis de). Voyez Choiseul-Stainville et aussi Choiseul-Amboise.

Staler (Gaspard). Rose Sellonf plaide contre lui et Marie Sellonf sa femme : succession d'un citoyen de nationalité suisse, ouverte en France ; droits de son enfant naturel, II, pp. 139 et 161.

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

Stechelin et Cie Arnaud et autres plaident contre eux et la veuve Choiseul : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, II, p. 696.

Stoklei (veuve). Défenderesse et défaillante dans un procès que lui intente Mutel liquidation d'une charge de conseiller au Châtelet de Paris, I, p. 348.

Strasbourg. Fable d'Eglantine y épouse Marie-Nicolle Godin. Int., p. CLXXXVI. I, p. 220, n. 1 ; p. 312, note.

De Burgraff y est né, II, p. 579, note. — Fourcroy y fonda l'École de Médecine, p. 388, note. — de Bussieres, banquier à Strasbourg, épouse, à Rome, la veuve Buffon, p. 663, note — Rudler y est mort, le 13 novembre 1837, p. 940.

Stratagème inutile (le). Pièce en prose, vendue à Delomel par Berger Dumesnil, II, p. 77.

Stratagème. Plaide contre Angran d'Alleray : abus d'autorité, réparation d'honneur ; dommages-intérêts, I, p. 655. — Plaide contre Beville : office de greffier garde sacs au ci devant Conseil, p. 758.

La citoyenne veuve Angran d'Alleray plaide contre lui et sa femme : demande contraire à une décision arbitrale, II, p. 475.

Suard. Ami de Pauline de Meulan, I, p. 793, n. 1.

Substitutions. Application à la terre de Magnanville de la loi d'octobre 1792, qui abolit les substitutions, I, p. 457.

Restitution de biens compris dans une substitution, II, p. 280. — Substitution ; hôtel de Carnavalet, p. 360. — Testament de Jacques de Berulle ; substitution validité d'une donation faite au mépris de cette substitution ; lois des 25 octobre et 14 novembre 1792, p. 627 et n. 1. — Substitution, p. 709.

Substituts au Châtelet. Fonctions des anciens substituts au Châtelet de Paris, II, p. 22.

Successions. Jugement qui nomme Petit curateur à la succession vacante de Lamoignon, I, p. 106. — Jugement relatif à la même succession, déclarant valable l'opposition ès mains de Maine, *même page*. — Succession d'Elie de Beaumont, p. 108. — Succession d'Elie de Beaumont : jugement du Tribunal du 3e arr., p. 160. — Succession de Mirabeau : jugement du Tribunal du 6e arr., p. 215. — Jugement du même Tribunal, autorisant Delphine Berquin, veuve Villeneuve, à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de son frère, p. 229. — Autorisation donnée à un mineur émancipé d'accepter une succession sous bénéfice d'inventaire, p. 258. — Acceptation bénéficiaire de la succession de la Trémoille, p. 344. — Succession de Cassini, p. 335. — Nomination d'un curateur à la succession vacante de La Rochefoucauld, p. 346. — Acceptation bénéficiaire de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, par sa fille, épouse de Christophe-François de Beaumont, p. 357 et n. 2. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Godefroid-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, p. 362. — Succession de Louise-Françoise-Raoul de la Guibourgère, veuve de Viarmes, p. 364. — Succession de Louis François de Monteynard, p. 373. — Succession de Besenval, p. 408. — Succession de Parmain de Rozoi, dit Durozoy, p. 449. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Armand-Marc de Montmorin, p. 466. — Acceptation bénéficiaire de la succession de La Rochefoucauld, p. 466. — Succession de Besenval, p. 467. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Montmorin-Saint-Hérem par les siens et dame de la Luzerne, p. 473 et n. 2. — Succession du maréchal de Duras, p. 514. — Vente sur licitation des biens dépendant de la succession de la veuve Bragnelongue, p. 548. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Pierre-François Muyart de Vouglans, p. 552 et n. 1. — Succession de Richelieu Fronsac, p. 567. — Succession de la citoyenne Catinat, veuve Le Vayer, p. 598. — Liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Liquidation de la succession de Richelieu-Fronsac, p. 609. — Succession noble et succession roturière, p. 609 et n. 2. — Liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 649. — Succession du baron de Besenval, p. 640 et n. 1. — Succession du J.-B. Cervellera, Génois : incompétence des Tribunaux français, p. 663. — Succession de Besenval ; paiement de billets souscrits par Besenval, p. 721. — Affaire Cervellera, p. 743. — Renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Guillaume Cavelier dit La Guillaumye, p. 775. — Une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777.

Les créanciers de la succession en déshérence de l'écuyer Chamfort, II, p. 5. — Succession bénéficiaire de Cavelier, dit la Guillaumye, p. 18. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Louise-Victoire Menou par ses deux enfants mineurs, p. 83. — Autorisation donnée à la veuve Hérault de Séchelles, de toucher les arrérages échus des rentes dépendant de la succession de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

son mari, et de les employer aux dépenses les plus urgentes, p. 83. — Nomination d'un curateur à la succession vacante de Louis Michelin, p. 102. — Demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamlorel, p. 104. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 142. — Succession d'Estaing, p. 148. — Demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 151. — Succession d'Estaing, p. 152. — Succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France ; droits de son enfant naturel, p. 159. — Cession de droits de succession, contrat aléatoire, p. 151. — Nouveau curateur nommé à la succession vacante de Lamoignon, p. 153. — Cession de droits de succession ; contrat aléatoire, p. 155. — Acceptation bénéficiaire de la succession de Bethune-Charost, p. 156. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 157. — Succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France ; droits de son enfant naturel, p. 161. — Réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, pp. 163, 164 et 170. — Succession de Linguet, 192. — Succession de Besenval, p. 195. — Succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et testament, p. 199. — Succession d'Estaing, p. 202. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Laverdy, conseiller au Parlement de Paris, p. 203. — Succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et de testament, p. 204. — Envoi en possession de la succession Maupeou, p. 210. — Même affaire, *même page*. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Paule Lefevre d'Ormesson de Noyseau, p. 214. — Acceptation bénéficiaire de la succession Muyart de Vouglans, p. 216. — Acceptation bénéficiaire des successions Sombreuil, p. 219. — Succession Vandenyver, p. 226. — Succession J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et de testament, p. 243. — Envoi en possession de la succession Maupeou, p. 248. — Acceptation, sous bénéfice d'inventaire, des successions de Mme Saydr, ancien bijoutier, et de Marie Claude Lemoine, sa femme, p. 259. — Liquidation de la succession d'Armand-Marc de Montmorin, p. 264. — Liquidation de la succession de Joly de Fleury, p. 265. — Succession de Paule Lefevre d'Ormesson de Noyseau et de sa femme, p. 285 et n. 2. — Liquidation de la succession des Vandenyver, père et fils ; restitution des biens des condamnés à leurs familles, p. 297. — Restitution d'une commode provenant d'une succession, p. 299. — Recherche de paternité ; envoi en possession d'une partie de la succession de l'Aigle, p. 315. — Succession de François de Paule Lefevre d'Ormesson de Noyseau et de sa femme, p. 319. — Succession de Louis-François de Monteynard, ancien ministre de la Guerre, p. 322. — Succession d'Ormesson de Noyseau ; levée de scellés, p. 334. — Liquidation de la même succession, pp. 337, 348. — Partage des successions Chasplon-Verpeuil, p. 350. — Succession de Louis-Achille Dionis du Séjour, terre d'Argeville, maisons à Paris ; expertise, p. 356. — Envoi en possession de la succession de Paul Sellonf, p. 379. — Succession de Victor Riquetti-Mirabeau père et de sa femme, p. 384 et n. 2. — Succession d'Elisabeth-Françoise Gally, femme Jaucourt, estimation par experts des domaines du Combreuil, Presles et dépendances, p. 389. — Recherche de paternité ; succession de Philippe-Jacques Choiseul-Stainville, p. 391. — Succession de Louis Achille Dionis du Séjour, p. 400. — Succession de Louis-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, p. 410. — Administration des biens de la succession d'Ormesson de Noyseau, p. 412. — Succession de Marie-Louise Armande de Hemley, veuve de Nicolas-Joseph Morin de Banneville, p. 414. — Succession de Victor Riquetti-Mirabeau père et de sa femme, p. 414. — Contestation d'état ; envoi en possession d'Amable-Rose-Frilette-Louise, dite Félicité Dorsay, légataire et fille naturelle du défunt Nicolai, p. 425. — Succession de Monteynard, compétence des juges du lieu de l'ouverture, p. 432. — Succession bénéficiaire de Justine-Joseph Boncot, veuve Peyleau en premières noces et décédée femme Rouaut, p. 433. — Succession de de Custine, p. 434. — Succession de Louis-François Dionis du Séjour, interdit, p. 445. — Fille naturelle adultérine ; droit à des aliments dans la succession de son père, p. 447. — Succession Renault César Louis de Choiseul-Praslin, p. 462. — Succession de la veuve de Quelhorst, p. 472. — Succession d'Herault de Sechelles et de la veuve Hénault, p. 490. — Partage de la succession de Clément-Charles-François Laverdy, p. 509. — Partage de la succession de René-Ange-Augustin de Maupeou, p. 515. — Succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor Riquetti Mirabeau, p. 515. — Succession de Clément-Charles-François Laverdy, p. 517. — Succession de Louis-François-Armand du Plessis-Richelieu, p. 532. — Succession de la citoyenne d'Agnesseau, femme Noailles d'Ayen, p. 536. — Succession de

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Louise-Marguerite de Charnacé et du ci-devant marquis de Lons, émigré, p. 539. — Succession de Louis de Noailles, p. 546. — Succession de Laborde, p. 550. — Succession de la veuve Lamballe, p. 551. — Succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, p. 554. — Succession de Potier de Gesvres, p. 556. — Succession de la veuve Querhoent, p. 557. — Succession d'Adelaïde-Thérèse Hardouin de Beaumois, femme Sparre, p. 562. — Circulaire du Ministre de la Justice aux commissaires du Directoire exécutif près les Tribunaux civils et criminels sur l'application de la loi qui déclare incapable de succession et de donation tout Français qui néglige de défendre la patrie, p. 569. — Poursuites, liquidation de succession : sursis, p. 582. — Succession de Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson, p. 586. — Succession de François-Augustin Marie-Henriette Montmorin : estimation des terres de Theil, Vaumore, Noé et dépendances, p. 587. — Succession de Mme de Rohan-Montbazon, p. 589. — Succession de Marie-Sophie Rousselet, femme de Charles-Henri d'Estaing, p. 598. — Succession de Joly de Fleury, p. 599. — Succession de Justine-Joséphine Boucaut, veuve Feydeau de Brou, décédée femme Rouhaut, p. 604. — Succession de la veuve Hérault de Séchelles, p. 604. — Succession de la veuve Ollivier-Senozan, p. 613. — Succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, p. 617. — Succession de la veuve Feydeau de Brou, décédée épouse Rouhaut, p. 626. — Succession d'Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau ; compte de tutelle, p. 630. — Succession de la citoyenne Frey, femme du conventionnel Chabot, p. 640. — Succession de Montmorin : enterinement du rapport des experts, p. 641. — Liquidation de la succession du général Dugommier, p. 646. — Succession de Jacques-Louis-François des Acres de Laigle ; réclamation d'état d'enfant naturel, p. 647. — Liquidation de la succession de Verneuil ; exécution d'un contrat de rente viagère, p. 655. — Jugement ordonnant l'estimation d'une maison dépendant de la succession de Laverdy, p. 660. — Succession d'Hérault de Séchelles et de sa veuve, p. 670. — Enfant naturel, succession ; partage, p. 677. — Succession Montmorin, p. 680. — Jugement qui ordonne le partage de la succession de Marie-Louise-Armande de Heudes, veuve de Nicolas-Joseph Morin de Banneville, p. 681. — Succession d'Eusèbe-Félix Chaspou de Verneuil et de sa femme, p. 688. — Exécution d'un codicille au testament d'Eusèbe-Félix Chaspou de Verneuil, *même page*. — Succession de d'Eauhonne, douaire de sa veuve garanti par une affectation hypothécaire sur les terres données au mineur d'Ormesson, p. 687. — Liquidation de la succession d'Omer-François Joly de Fleury, p. 698. — Liquidation de la succession de de Gourgues père, p. 699. — Succession des époux Cordier de Montreuil, père et mère des dames de Sade et Wavrin, p. 716. — Succession de Marie-Geneviève de Vassan, veuve de Victor Riquetti de Mirabeau, p. 730. — Succession d'Estaing, p. 732. — Partage des successions de Marie-Louise Le Peletier et Guillaume Le Peletier, p. 733. — Succession de Grimod de la Reynière, p. 740. — Succession de Dulot père, p. 741. — Succession de Louis-Jean-Marie Daubenton, p. 745. — Présomption de prédécès pour les personnes se succédant de droit et mises à mort dans la même exécution ; droits de succession, p. 746.

Sucher, huissier. Élu juge. Introd., p. LXVI.

Sucher, gendre de Suzanne, II, p. 942.

Suède (États de), I, p. 82.

Suippes (Marne). Le Page, procureur au Parlement, est né en 1786, à Suippes, II, p. 914.

Suisse. Buonarroti passe en Suisse, I, p. 623, note.

Défense est faite à la femme Castella de sortir de Suisse, II, p. 45. — Valentin Duplantier s'y réfugie, p. 718, note. — Rœderer y est maintenu plénipotentiaire, p. 938.

Suisses portiers. Défense aux Suisses, portiers des maisons, d'exiger des huissiers une taxe pour les significations qui leur sont remises, I, p. 59 et note.

Suppression d'un écrit produit en justice comme contraire au respect dû à la justice et aux bonnes mœurs, I, p. 195.

Suresnes. L'ingénieur Perronet y est mort, II, p. 417, note.

Surmont (citoyen de). Plaide contre Poullain Sainte-Foix, qui est condamné à payer 876 francs, montant d'un billet, II, p. 669.

Surmont (Caroillon de). Plaide contre des Tillières et autres : demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, lettre de cachet, I, p. 348. — Procès relatif à la même affaire, p. 506 et n. 1. — Procédure relative à la détermination du tribunal d'appel, p. 516. — Plaide contre ses quatre frères, p. 516. — Procès contre les mêmes : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 590.

Plaide contre Caroillon de Vandeuil : exécution d'un contrat, II, p. 443.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Suslrau. Les consorts Faicourt plaident contre lui : homicide par imprudence, dommages-intérêts, héritiers collatéraux, I, p. 487

Suzanne, avoué. Occupe pour Dalmatz : dettes d'un interdit antérieures à son interdiction, I, p. 622

Suzanne (Claude-Louis). Notice biographique, II, p. 942.

Suzanne (Marie-Françoise), épouse Suchet. II, p. 942.

Syphilis. Vente du rob antisyphilitique II, p. 64.

T

Tabac. Le tabac de cantine ne peut, en aucun cas, être livré aux sous-officiers et soldats à raison de plus de douze sols la livre, I, p. 154 et s. — Les officiers et soldats invalides plaident contre les adjudicataires successifs des fermes au sujet du tabac de cantine, p. 654.

Tabago (île de). I, p. 39, n. 1.

Taboureau. Bausière réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

Taboubet. Fait l'expertise de l'hôtel Carnavalet, II, p. 361, n. 2.

Taconnette (citoyenne). Jadin plaide contre elle : paiement du prix de l'opéra intitulé *Loiserolles*, II, p. 151. — Largnèze plaide contre elle : remboursement d'un emprunt ayant servi à payer partie d'une salle de spectacle, rue de Louvois, p. 248.

Taillandier. Défenseur de la veuve d'Holbach et autres : procès relatif au testament d'Holbach, I, p. 325.

Taine. Auteur des *Origines de la France contemporaine*. Av.-pr., p. IX. — Son appréciation sur la majorité de l'Assemblée constituante. Introd., p. XXII.

Taitbout (rue). Lalive y demeure, II, p. 373. — Dreux demeure dans cette rue, p. 657.

Talbot. Récusé comme arbitre pour avoir émis antérieurement son opinion et pour être dépourvu de certificat de civisme, I, p. 758.

Talleyrac (Guiraud de). Notes biographiques, I, p. 796, n. 1.

Talleyrand (comtesse Ernest de) Notes biographiques, II, p. 552, note.

Talleyrand (de). Doit donner l'institution et la confirmation canoniques à Gobel, évêque de Lydda Introd., p. XCV.

Décline toute candidature contre Gobel, évêque de Lydda, qui est élu évêque de Paris, I, p. 46, note. — Evêque d'Autun : désigné en cette qualité par le Tribunal du 3e arr. pour donner l'institution et la confirmation canoniques à Gobel, p. 50.

Tallien (Mme). Vente de sa maison, II, p. 578, n. 2.

Tallien (Jean-Lambert). La Convention, sur sa proposition et celle de Philippeau, décide que les corps judiciaires seraient renouvelés Introd., p. LXII, p. CCIX.

Epouse Jeanne Cabarrus, femme divorcée de de Vin de Fontenay, I, p. 354, note.

Forget plaide contre lui et Mehee de la Touche : demande en paiement d'un mémoire d'impressions pour le *Republicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, II, p. 205. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Rédacteur au *Républicain*, p. 206 n. 1 — Notes biographiques, p. 553, n. 1. — Ancien élève de Lhomond; délivre celui-ci, qui avait été emprisonné en 1792, p. 654, n. 1.

Talma. Introd., pp. XCVIII, CLXXIV et suiv., CCXIII

Les comédiens de la *Comédie-Française* sont condamnés à lui servir une pension viagère de 1500 livres, I, p. 107 et note — Est condamné à des dommages-intérêts pour avoir quitté la *Comédie-Française* avant le terme fixé dans l'acte de société, pp. 216 et 643, note.

Notes biographiques, II, p. 159, n. 1. — Necker plaide contre lui et sa femme : vente d'une maison par la femme Talma, p. 334 — Quitte le *Théâtre-Français* en même temps que la comédienne Lange, p. 357, n. 3. — Est condamné envers Gaillard et Cie à 30 000 fr. de dommages-intérêts, p. 449.

Talmont (marais de) Partage des marais de Talmont, II, p. 388

Talmont (de). Voyez Trémoille de Talmont

Talmont (princesse de). Article de l'*Ami de la Patrie* où il est question d'elle, II, p. 470.

Talon (Marie-Charlotte Radin, veuve) Notes biographiques, II, p. 238, n. 2.

Talon. (Marie Geneviève), femme divorcée d'Etienne de Villaines Plaide contre Merry-Gilles et Descorches : demande en restitution d'un dépôt, II, pp. 204, 238. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Descorches plaide contre elle et la citoyenne de Pestre, femme divorcée

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Talon, partage des marais de Talmont, p. 388.

Talon (Antoine-Omer), lieutenant civil au Châtelet. Demande le maintien des anciens officiers ministériels Introd., p. XLIV.
Partie dans un jugement qui ordonne l'exécution d'un arrêt du Parlement du 14 octobre 1790, I, p. 37. — Donne sa démission le 2 juillet 1790, p. 83, n. 1, et p. 267, note.
Notes biographiques, II, pp. 73, 130, 238, n. 2. — Exerce ses fonctions comme lieutenant civil au Châtelet de Paris, II, p. 388, n. 3.

Talon, Actrice chez Audinot, I, p. 449.

Talon (Zoé-Victoire). Célèbre dans l'histoire sous le nom de comtesse de Baschy du Cayla, amie de Louis XVIII, II, p. 388, n. 3, pp. 441 et 672, n. 1.

Talon (citoyenne de Pestre, femme divorcée de). Voyez Pestre.

Talon (Veuve). Rémy était son créancier de 49750 livres, II, p. 221.

Talon (citoyenne). Son propriétaire, Hocquart, lui a donné valablement congé, II, p. 321.

Talon (Denis-Mathieu-Claire), général, II, p. 238, n. 2.

Tampon dit La Jarriette. Introd., p. LXXIX. Voyez Jarriette, II, p. 17, n. 2.

Tanes (Françoise-Gabrielle de). Épouse son cousin Armand-Marc de Montmorin, I, p. 357, n. 1. — Accepte sa succession sous bénéfice d'inventaire comme tutrice de ses enfants, p. 456. — Notes biographiques, p. 456, n. 1.

Tanes (Marquis de). Sa fille épouse de Montmorin, I, p. 358, note.

Tannbouy-Levenbur et autres. La citoyenne Nicolai et son curateur plaident contre eux contestation d'état; envoi en possession d'Amable-Rose-Felicité-Louise, dite Felicite Dorsay, légataire et fille naturelle du défunt Nicolaï, II, p. 425.

Tannoy (de). Affaire de Tannoy contre Palloy; jugement relatif à des constructions et à des malfaçons, I, p. 140.

Tanrerr-Duplein (Joseph). Plaide contre la veuve Senozan : retrait féodal et censuel; application des décrets des 26 mai et 18 septembre 1793, I, p. 698.

Taranne (rue). De Sourches demeurait rue Taranne, II, p. 28, n. 1. — Tison d'Argence demeure dans cette rue, p. 373.

Tarbé, ministre des Contributions publiques. Copie d'une lettre qu'il adresse au Ministre de la Justice, I, pp. 177 et 178.

Tarbes. De Châteauneuf-Randon y est né, II, p. 223, n. 3.

Tarbiveau, tuteur des enfants de Bertier de Sauvigny. Berthault plaide contre eux : travaux publics faits à Beauvais, I, p. 749.

Tarente (de). Voyez Trémoille de Tarente.

Target (Guy-Jean-Baptiste). Introd., p. III. — Extrait de la Conférence du 31 janvier 1793 à laquelle il assistait, Introd., p. LXXII. — Conférence du 14 mars 1793, p. LXXIII. — Non réélu comme juge, p. LXXX. — Préside l'affaire Maucuit, p. XCVIII.
Député, élu juge le 26 novembre 1790, I, pp. 4, 6. — Juge du 5e arrt, p. 7. — Son installation et son discours comme président du Tribunal du 5e arrt, p. 19. — Préside le 22 novembre 1791 : mariage d'un protestant célébré à l'audience, p. 122 et n. 1. — Préside le 17 janvier 1792 : exécution de la loi des patentes, p. 157. — Préside le 16 mars 1792 : le Tribunal arrête que les huissiers seront tenus d'énoncer dans leurs exploits, celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Le même jour : le Tribunal décide que les avoués n'exerceront pas avant de s'être conformés à l'arrêté du 9 février 1792, p. 188. — Le même jour, caractère du jugement qui intervient après une remise de cause, qualités posées, p. 188. — Préside le 27 avril 1792, validité du congé donné d'un terrain loué, à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, p. 223. — Préside le 7 mai 1792 : tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux lors de leur suppression, p. 233. — Préside le 21 mai 1792, une contestation restée indécise, par suite de la cassation d'un arrêt du Parlement, doit être jugée, non sur plaidoiries, mais sur un rapport suivant les derniers errements existants avant l'arrêt cassé, p. 245. — Préside le 1er juin 1792, arrêté prescrivant que les significations des jugements par défaut, faute de comparaître, seront faites par des huissiers-audienciers, p. 250. — Préside le 26 juin 1792, dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 259. — Préside le 31 juillet 1792, dommages-intérêts accordés à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p. 280. — Préside le 27 septembre 1792, patente des joueurs de violon, p. 311. — Préside le 23 novembre 1792 : dépôt de la liste des émigrés, p. 334. — Préside le 3 décembre 1792, recherche de paternité,

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

frais de gésine; dommages-intérêts envers la mère, p. 336. — Préside le 17 décembre 1792 demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 344. — Préside le 7 janvier 1793, le Tribunal ordonne une expertise, p. 357. — Préside le 3 février 1793 : jugement ordonnant une enquête, p. 372. — Préside le 13 mars 1793, jugement rectificatif, p. 374. — Préside le 15 mars 1793 : jugement rectificatif, p. 375. — Préside le 12 février 1793 : confirmation d'un jugement précédent, p. 375. — Préside le 16 février 1793, un enfant né 10 mois et 20 jours après la mort du mari de sa mère ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, I, p. 376. — Préside le 20 février 1793 : dommages-intérêts pour dégâts causés par le gibier, p. 387. — Préside le 20 février 1793, le Tribunal entérine le rapport fait en exécution d'un jugement précédent, p. 387. — Préside le 15 mars 1793 : usurpation de titre et contrefaçon, p. 401 et n. 1. — Préside les 16 et 18 mars 1793 : certificats de civisme des avoués et huissiers; justification des patentes, p. 404. — Nommé par la Convention président du Tribunal du 1er arr', p. 424. — Procès-verbal de la conférence tenue le 31 janvier 1793 au sujet des certificats de civisme, p. 529, note.

Préside le 7 pluviôse an III (26 janvier 1795) : traité de Desforges, avec Neuville et la Montansier, pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd ou l'Auberge pleine*, *Là Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres* et *Pellamas*, etc.., inexécution du traité par Desforges; dommages-intérêts, II, p. 86. — Préside le 11 prairial an III (30 janvier 1795) : tableau vendu comme étant de Rubens; expertise, p. 89. — Préside le 25 pluviôse an III (13 février 1795) : scellés apposés au domicile d'un accusé; acquittement et mise en liberté, frais de gardien de scellés, p. 97. — Préside le 2 ventôse an III (20 février 1795) : paiement de somme, p. 100. — Le même jour : absence d'un artiste sans congé; déchéance de ses droits de sociétaire; dommages-intérêts, p. 100. — Préside le 14 ventôse an III (1er mars 1795) : demande en paiement de billets dus par la succession vacante de Chamfort, p. 104. — Préside le 17 ventôse an III (7 mars 1795) : dépôt en numéraire pendant l'époque de la Terreur, restitution demandée en numéraire et non en assignats, p. 107. — Préside le 23 ventôse an III (13 mars 1795) : déclaration d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 112. — Préside le 1er germinal an III (21 mars 1795) : lettres de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud, succession d'Estaing, p. 117. — Préside le 14 germinal an III (3 avril 1795) : nullité de la vente d'une charge d'apothicaire des femmes du ci-devant Roi, consentie après la suppression de cette charge, p. 128. — Préside le 23 germinal an III (12 avril 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel, demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, p. 131. — Préside le 1er floréal an III (20 avril 1795) : lettre de légitimation d'un fils naturel du marquis de Chateaurenaud, succession d'Estaing, p. 132. — Préside le 3 floréal an III (24 avril 1795) : restitution d'une collection d'oiseaux d'Afrique, p. 133. — Préside le 15 floréal an III (4 mai 1795) : travaux publics; dommages; indemnité, p. 137. — Préside le 15 floréal an III (4 mai 1795) : la suppression d'un office de notaire est un fait de puissance souveraine dont le précédent titulaire ne saurait être rendu responsable, p. 138. — Préside le 16 floréal an III (5 mai 1795) : droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, p. 138. — Préside le 17 floréal an III (6 mai 1795) : succession d'un citoyen de nationalité suisse ouverte en France; droits de son enfant naturel, p. 139. — Préside le 21 floréal an III (10 mai 1795) : vente d'une manufacture d'armes, p. 142. — Préside le 22 floréal an III (11 mai 1795) : liquidation des reprises de la veuve Segmer, p. 144. — Préside le 18 prairial an III (6 juin 1795) : paiement du prix de l'opéra intitulé *Loserolles*, p. 151. — Préside le 27 prairial an III (15 juin 1795) : demande en divorce; référé au Comité de législation, p. 155. — Préside le 1er messidor an III (19 juin 1795) : résolution, faute de paiement, d'une vente, p. 156. — Préside le 25 messidor an III (13 juillet 1795) : dommages-intérêts pour émission d'actions à l'aide de prospectus frauduleux et mensongers répandus dans le public par la voie de l'impression, p. 166. — Préside le 3 thermidor an III (21 juillet 1795) : liquidation d'un office de conseiller au ci-devant Parlement de Paris; dont était titulaire Louis Hocquart, p. 168. — Préside le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : jugement dont la minute n'est signée ni du Président ni du greffier, p. 184. — Préside le 6 thermidor an III (24 juillet 1795) : vente de café et de cassonnade, p. 184. — Préside le 15 thermidor an III (2 août 1795) : validité d'offres réelles, p. 188. — Préside le 16 thermidor an III (3 août 1795) : paiement de somme, p. 188. — Préside le 18 thermidor an III (5 août 1795) : paiement de somme, p. 189. — Préside le 21 thermidor an III (8 août 1795) : demande

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

en remboursement des fonds d'avance et de départ prêtés à la citoyenne Raucourt, de la *Comédie Française*, p. 169. — Préside le 27 thermidor an III (14 août 1795) : demande en restitution d'un manuscrit, dommages-intérêts, p. 193. — Préside le 28 thermidor an III (15 août 1795) : succession de Besenval, p. 195. — Préside le 3 fructidor an III (20 août 1795) : paiement de somme, p. 197. — Le même jour : remboursement d'une rente perpétuelle constituée au profit de la famille d'Ormesson, p. 197. — Le même jour : annulation par le Comité de législation de la Convention des jugements rendus par le Tribunal de cassation, séparation des pouvoirs ; référé à la Convention, p. 198. — Préside le 6 fructidor an III (23 août 1795) : garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et son tuteur, p. 200. — Préside le 6 fructidor an III (23 août 1795) : règlement des travaux du Palais de Justice, p. 201. — Préside le 3 vendémiaire an IV (25 septembre 1795) : faux-témoignage devant le Tribunal révolutionnaire, dommages-intérêts, p. 216. — Préside le 4 vendémiaire an IV (26 septembre 1795) : déclare valables des offres réelles, p. 218. — Le même jour : remboursement d'un emprunt ayant servi à payer partie d'une salle de spectacle, rue Louvois, p. 218. — Préside le 8 vendémiaire an IV (30 septembre 1795) : paiement des honoraires et fournitures de Franconi, de son personnel et de ses chevaux pour le *Théâtre de la Montansier*, p. 220. — Le même jour : créance transportée, p. 221. — Préside le 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 223. — Préside le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) : expulsion d'un artiste associé : rejet de la demande en indemnité, p. 224. — Préside le 26 vendémiaire an IV (18 octobre 1795) : offres réelles, p. 225. — Préside le 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795) : jugement déclaré commun avec le défendeur défaillant, p. 226. — Préside le 1er brumaire an IV (23 octobre 1795) : revendication de meubles, p. 227. — Préside le 2 brumaire an IV (24 octobre 1795) : actes arbitraires, lettres de cachet, dommages-intérêts, p. 228. — Préside le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795) : paiement des décorations destinées aux représentations du *Siège de Granville* et du *Ballet de Pizarre*, p. 229. — Préside le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) : dissolution de la société du journal le *Républicain français*, p. 230. — Préside le 1er frimaire an IV (22 novembre 1795) : paiement des journées de garde pour un citoyen mis en état d'arrestation, p. 241. — Préside le même jour : condamnation à payer un million trente mille livres pour prix de deux fermes, p. 242. — Préside le 2 frimaire an IV (23 novembre 1795) : offres réelles, p. 242. — Préside le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : engagement et appointements des demoiselles Mars au *Théâtre Montansier*, p. 243. — Préside le 3 frimaire an IV (24 novembre 1795) : résiliation du bail de l'établissement des *Bains chinois*, p. 244. — Préside le 4 frimaire an IV (25 novembre 1795) : liquidation de la succession d'Armand de Montmorin, p. 244. — Préside le 5 frimaire an IV (26 novembre 1795) : vente d'une vache au prix de 5000 livres, p. 245 et note. — Nommé juge par le Directoire au Tribunal de la Seine, démissionne avant l'installation, p. 251. — Propose de réduire les tarifs des greffes, p. 752. — Confère avec Danton au lendemain des massacres de septembre, p. 752, note. — Prend part aux conférences chez le Ministre de la Justice : pp. 753, 756, 757, 758, 761, 763, 767, 769, 772, 776, 777, 779, 782, 787, 788, 791, 794, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 808, 810, 811, 815, 817, 818, 820, 822, 824, 826, 829, 830, 831, 832, 833, 835, 836, 837, 839, 841, 842, 843, 844, 845, 847, 848, 851, 852. — Épouse la fille de Leroy de Lysa, Jeanne-Louise, p. 915. — Notice biographique, p. 943. — Principales publications, p. 943.

TARGET fils. Préfet sous la monarchie de juillet, II, p. 943.

TARGET (Paul-Louis). Député du Calvados à l'Assemblée nationale de 1871, II, p. 943.

Tarragone. De Sartine y meurt, le 7 septembre 1801, I, p. 359, n. 4, p. 709, n. 4.

TAUPIN. Les créanciers d'Ormesson plaident contre lui et autres : liquidation de la succession d'Ormesson de Noyseau, II, p. 337.

TAUPIN. Les cochers des voitures de la cour plaident contre lui, I, p. 630.

TAUPIN-MAGNIOT. Vente du rob antisyphilitique, II, p. 64.

Tauxigny (Indre-et-Loire). Archambault y est né, II, p. 856.

TAVANNE (mineurs). La veuve Degouy plaide contre eux et la veuve Maupeou : ils sont déboutés de leur opposition, II, p. 523.

Taxis. Voyez Tour-Taxis (la).

Teillé (Loire-Inférieure). De la Guibourgère devient maire de Teillé, II, p. 222, n. 1.

TEISSON, ci-devant secrétaire du bataillon de Saint-Severin. Est déclarée inconstitutionnelle une demande en

dommages-intérêts formée contre ce bataillon, I, p. 259.

Tellier. Préfère mourir plutôt qu'une atteinte soit portée à la loi, II, p. 259

Tellier. Plaide contre la citoyenne Lavalette et Liottier, son mari ; décheance de la faculte de remere, II, p. 684.

Temple. Fournitures de poisson aux prisonniers du Temple, I, p. 464.

Temple (bailliage du). I, p. 24

Temple (boulevard du) Curtius y décède au n° 20, II, p. 60.

Temple (enclos du) Luchet demeure Enclos du Temple, n° 1, II, p. 918.

Temple (faubourg du) Franconi, en 1793, achète l'amphitheatre equestre d'Astley situé dans cette rue Initod., p. CLXXVIII

Temple Section de vote, I, p. 8.

Temple (tour du). Louis XVI est enfermé comme prisonnier à la tour du Temple, I, pp. 295 et 461.

Tencin (Claudine-Alexandrine Guérin, marquise de). Notes biographiques, I, p. 374, n. 1 et 2.

Tencin (Louise-Félicite-Ursule Guérin de), épouse de la Tourette Notes biographiques, I, p. 374, n. 1 et 2.

Tencin (seigneur de). Notes biographiques, I, p. 374, n. 1 et 2.

Tencin (Sophie-Claudine de Guérin de) Notes biographiques, I, p. 374 et n 1 et 2.

Tercier (Marie-Catherine). Epouse Castella, II, p. 45.

Terme. Continuation de poursuites : terme et delai, II, p. 463. — Continuation de poursuites : terme et delai, p. 500.

Terrasse (citoyen). Garde des Archives judiciaires, II, p. 368, n. 1

Terray (abbé). Supprime, par un edit d'août 1772, la commission de la place de receveur général de la capitation de Paris, et erige les fonctions de receveur en titre en faveur de Lenormand, I, p. 713

Terrier (veuve). Dey est condamné à remettre à Castella les titres et contrats provenant de sa succession, II, p. 207.

Ters (Pierre). Plaide contre Darragon et autres ; poursuite de saisie ; revendication, II, p. 494

Tessier (Marie-Rose). Epouse Champcenetz, I, p. 686, note.

Testament. Publications du testament de Laures Dumeus, conseiller honoraire au Parlement, decede le 10 mars 1790, I, p. 30. — Publication du testament d'Etienne-Maurice Falconnet, professeur à l'Académie royale de peinture et sculpture à Paris, p. 38. — Un legs fait à une concubine et à des bâtards adultérins ne doit pas être annulé, mais seulement réduit, p. 39. — Exécution du testament du maréchal de Soubise, mort le 2 juillet 1787, p. 41. — Jugement relatif à la publication du testament olographe de Mathieu-Louis de Manperchin, p. 42. — Publication du testament de Benoit Decan, p. 59. — Demande en restitution d'un dépôt et en délivrance d'un legs et d'une somme due pour gages, p. 64. — Le Tribunal du 4e arr. maintient le testament de Mme de Ménilglaise, p. 120. — Jugement du Tribunal du 1er arr. ordonnant l'ouverture du testament du feu sieur d'Holbach, p. 141. — Legs en faveur des héritiers d'Holbach, p. 261. — Procès relatif au testament d'Holbach p. 323 et note. — Procès relatif à l'execution du testament de Mme de Fenquieres, p. 336. — Delivrance de legs et execution du codicille de Chapt de Rastignac p. 437. — Testament de Lalive, p. 515. — Execution du testament de Louis-Hercule Timoléon de Cossé-Brissac, p. 547. — Exécution du testament de Renault Cesar-Louis de Choiseul-Praslin, p. 554. — Testament *ab irato* declare nul, p. 608 et n. 3. — Communication du testament d'Holbach, p. 689

Testament de Curtius, II, p. 59. — Succession de J.-B. Sauveur, demande en nullite de donation et de testament, pp. 199, 204 et 238. — Execution du testament de Paul Edouard Rafelis de Saint-Sauveur, p. 269. — Testament fait *ab irato*, pp. 282 et 324. — Demande d'envoi en possession de legs par Félicité Dorsay, legataire et fille naturelle de Nicolai, p. 333. — Rejet de la demande en nullite, pour cause de demence, du testament de Gaspard-Francois de Lalive, p. 372. — Rejet d'une demande en nullite de legs pour cause de concubinage, p. 377. — Testateur interdit ; legs en faveur d'une concubine ; annulation des testaments de Charles-Roger de Bauffremont, p. 393. — Difficultes relatives à un testament fait en faveur de tingenieur Perronnet, p. 447. — Testament de Marie-Louise-Joséphine-Charlotte de Croy, veuve de Jean-Francois-Nicolas de Bette de Lelle, p. 449. — Testament fait *ab irato*, p. 522. — Même affaire : debonté d'opposition, p. 587. — Testament de la citoyenne Rohsselet Chateaurenaud, femme d'Estaing, attaque pour cause de démence, p. 595. — Reclamation d'un legs, testament, enquête, p. 534. — Testament de Antoinette-Marie Brousse, épouse de la Fortelle, p. 581.

Source gallica.bnf.fr / Bibliotheque nationale de France

— Testament fait *ab irato*, p. 587. — Exécution du testament de Marie-Antoinette Brousse, femme La Fortelle, p. 615. — Testament de Jacques de Beraulle ; substitution ; validité d'une donation faite au mépris de cette substitution ; loi des 25 octobre-14 novembre 1792, p. 627. — Un premier interlocutoire n'est pas exclusif d'un second, testament, enquête, p. 629. — Testament fait *ab irato* ; provision alimentaire p. 638. — Exécution du testament olographe d'Eusèbe-Félix Chaspoux de Verneuil, p. 664. — Exécution du testament de la veuve de la Vathière p. 676. — Exécution du testament de Marie-Renée Lefèvre-Lagrange, veuve de Guillaume-François-Louis Joly de Fleury, p. 705.

Testard (Pierre). Introd., p. LXXI.

Elu juge suppléant, I, p. 418. — Fait partie du Tribunal du 6e arr., p. 421. — Siège le 18 juillet 1793 : validité d'une rente viagère, p. 525. — Siège le 27 juillet 1793 : jugement qui ordonne la comparution personnelle des parties, p. 532. — Siège le 31 juillet 1793 : tierce opposition du commissaire national à un jugement rendu sans communication au Ministère public, p. 534. — Siège le 16 août 1793 : les commissions de lieutenant, officiers, etc., de louveterie doivent être délivrées gratuitement, p. 547. — Le même jour : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 549. — Siège le 20 août 1793, acceptation bénéficiaire de la succession de Muyart de Vouglans, p. 552. — Le même jour : recherche de paternité, p. 552. — Siège le 23 août 1793 dépôt d'une médaille commémorative du 10 août 1792, offerte par la commune de Paris ; deuxième exécution du testament de Choiseul-Praslin, p. 554. — Le même jour : 1° charges de louveterie ; 2° charges de louveterie, pp. 556 et 557. — Siège le 27 août 1793 : Simon est reçu opposant à un jugement du 26 août, p. 560. — Siège le 28 août 1793 : 1° condamnation de Molé à payer un billet de 2000 livres ; 2° demande en dommages-intérêts pour détention illégale, pp. 561 et 565. — Siège le 19 septembre 1793 : recherche de paternité ; frais de gésine, p. 584. — Siège le 21 septembre 1793 : recherche d'état civil, p. 586. — Siège le 28 septembre 1793 : procès relatif à la même affaire, p. 592. — Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793) : recherche d'état-civil, p. 601. — Siège le 29 du 1er mois de l'an II (20 octobre 1793) : bail de la principauté de Monaco ; dommages-intérêts demandés pour arrestation arbitraire, p. 610. — Siège le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : serment d'experts, p. 649. — Le même jour : dommages-intérêts pour destitution illégale *même page*. — Siège le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651. — Siège le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : annulation d'un acte surpris par fraude, p. 661. — Siège le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : saisie de suifs ; accaparement, p. 664. — Siège le 13 pluviôse an II (1er février 1794) : recherche de paternité, p. 666. — Siège le 24 pluviôse an II (12 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 672. — Siège le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : torts réciproques, invitation à la fraternité, p. 674. — Siège le 9 ventôse an II (27 février 1794) : recherche de paternité, p. 679. — Notice biographique, II, p. 944.

Teste, Bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, II, p. 856, sous le mot Archambault.

Testu. Plaide contre Cornu : prorogation d'enquête, I, p. 584.

Testulat ou Testulot de Charnières (Jean Baptiste-Claude-Nicolas). Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 1er arr., I, p. 425.

Notice biographique, II, p. 944.

Testulat. Plaide contre Vannard : la rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Refère au Corps législatif, II, p. 355.

Thalie (petite maison de). *Théâtre Louvois*, II, p. 218, n. 2.

Thann. Ville de Haute-Alsace où naquit Gobel, évêque de Lydda, premier évêque élu de Paris I, p. 46, note.

Théâtres (quai des). De Dreux-Nancré y demeurait, II, p. 202, n. 1.

Théâtre de Beaujolais. Jugement obtenu par collusion, tierce opposition, II, pp. 549 et 583.

Théâtre Feydeau. Sa vente, II, p. 561. — Sageret est condamné à payer les loyers échus et à remettre le théâtre en activité, sinon le bail est résilié, p. 665.

Théâtre-Français. Lange y débute en 1788. Introd., pp. CLXXXII, CLXXXVII.

Section de vote du *Théâtre-Français*, I, p. 4. — Baptiste cadet y joue, p. 286, note, pp. 295 et 538. — Baptiste aîné y joue, p. 642, note. — La citoyenne Raucourt était actrice dans ce théâtre, p. 769.

Tom Jones à Londres est représenté dans ce théâtre, II, p. 87, note. — Contat, célèbre artiste de ce théâtre, p. 112. — L'actrice Lange y joue, p. 357, note. — La veuve de Fabre d'Églantine cède les *Précepteurs* au *Théâtre-Français*, p. 601, note.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Théâtre-Français (rue du). Babille du Presnoy, ou de Prunoy, demeurant dans cette rue, II, p. 857.

Théâtre-Français (section du). Archambault est président de cette section, II, p. 856. — Du Presnoy est suppléant du Juge de paix de cette section, p. 857. — Dherbelot est électeur de cette section, p. 904. — Nau de Champlouis est membre du bureau de bienfaisance de la division du *Théâtre-Français*, p. 928. — Paris est greffier du Juge de paix de cette section, p. 931.

Théâtre-Italien. Le Salon des Princes tenait ce théâtre, I, p. 763.
Radet écrit pour ce théâtre, II, p. 456. — Duncomt a composé quelques pièces pour ce théâtre, p. 499, n. 1. — Fay entre à ce théâtre, p. 603, note.

Théâtre du Lycée. Gallier, dit Saint-Gerond, était comédien dans ce théâtre, II, p. 100.

Théâtre Molière. Notice, I, p. 183, note.

Théâtre de la Montagne. Saisie; bail judiciaire, II, p. 51.

Théâtre Montansier. Introd., pp. CLXXVIII et CLXXXI.
Baptiste cadet y joue, I, p. 286, n. 1. — Baptiste aîné y joue, p. 642, note, p. 734, n. 2.

Théâtre National. Construit par la Montansier, le Gouvernement de la Convention y installe l'Opéra. Introd., p. CLXXVII.
Situé rue de la Loi, I, p. 643, note. — Notice, p. 735, note.
Saisie des bâtiments de ce théâtre, II, p. 51, n. 2.

Théâtre de l'Opéra-Comique. Decheance des droits à la Société de ce théâtre, II, p. 576.

Théâtre lyrique des Amis de la Patrie. Notice, I, p. 635, n. 1.

Théâtre de la République. Sa vente, II, p. 535.

Theil (terre de). Son estimation, II, p. 587.

THELLUSSON (Paul Louis) et THELLUSSON (Pierre Germain) Plaident contre Anne Feydeau veuve Maupeou et autres héritiers Rouault : ceux-ci sont condamnés à rapporter mainlevée des oppositions formées au sceau des lettres de ratification obtenues sur la vente du domaine de Dormans, II, p. 686.

THÉOPHILANTHROPES. Secte religieuse; notice, II, p. 454, n. 1.

THÉOPHILE. Ses pièces sont jouées au *Théâtre du Marais*, I, p. 569, note.

THÉOT (Catherine), visionnaire. Notes biographiques, II, p. 303, n. 1. — Revendication de meubles lui ayant appartenu, pp. 303 et 315.

THÉOT (héritiers de Catherine). La veuve Godefroy et autres plaident contre eux et autres : revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, II, pp. 303 et 315.

THÉOT (Marie-Louise). La veuve Godefroy et autres plaident contre elle et autres, revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, II, pp. 303 et 315.

Thermes-de-Julien. Section de vote, I, pp. 4, n. 7, 281.
Achenoy était juge de paix de cette section, II, p. 854.

THIROUANNE. Plainte contre de Sarline dénégation d'écriture, I, p. 359.

THIRAN (Jeanne-Louise), héritière de la citoyenne d'Ayen, II, p. 536.

THIRION, Pierre), introd., pp. CLXVI, CLXXIX.
Le 25 mars 1793, il est élu président du Tribunal du 4e arr., I, pp. 418 et 420. — Nommé, par la Convention, suppléant au Tribunal du 2e arr., p. 425. — Préside le 23 avril 1793 : règlement sur la police et l'ordre des audiences, p. 442. — Préside le 25 avril 1793 : recherche de paternité, p. 447. — Préside le 10 mai 1793 : divorce prononcé, notamment, pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari, p. 461. — Le même jour : fournitures de poisson aux prisonniers du Temple, *même page*. — Préside le 28 mai 1793 : liquidation de la Compagnie des Indes, p. 472. — Préside le 29 mai 1793 : paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Préside le 29 mai 1793 : recherche de paternité, p. 476. — Préside le 10 juin 1793 : défense de représenter une pièce de théâtre, p. 491. — Préside le 25 juin 1793 : demande en dommages-intérêts pour détention militaire, p. 507. — Préside le 10 juillet 1793 : procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516. — Préside le 13 juillet 1793 : dommages-intérêts pour calomnies et injures dans un mémoire à consulter, p. 522. — Préside le 26 juillet 1793 : divorce, p. 531. — Le même jour : provision alimentaire, p. 531. — Le même jour : réparation d'honneur par acte public, p. 532. — Préside le 1er août 1793 : recherche de paternité; réparation d'honneur, p. 538. — Préside le 16 août 1793 : pension alimentaire, p. 546. — Préside le 2 septembre 1793 : dommages-intérêts pour détention illégale, p. 564. — Préside le 7 septembre 1793 : dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse, p. 586. — Préside le 9 septembre 1793 : remboursement par le mandant ou mandataire des dé-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

penses et déboursés faits pour le compte du mandant, p. 566. — Préside le 28 septembre 1793 dommages-intérêts pour détention illégale, p. 590. — Préside le 16 du 1er mois de l'an II (7 octobre 1793) déclaration de paternité, p. 599. — Préside le 24 du 1er mois de l'an II (15 octobre 1793) : rectification d'un acte de l'état civil, p. 605. — Préside le 5 brumaire an II (26 octobre 1793) agiotage sur les actions de la Compagnie des Indes, p. 642. — Préside le 12 brumaire an II (2 novembre 1793) dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 615. — Préside le 14 brumaire an II (4 novembre 1793), audience vide, p. 619. — Préside le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : recherche de paternité, enfant posthume, p. 641. — Préside le 14 pluviôse an II (2 février 1794) : le commissaire national lient siège, dans la même affaire, comme ministère public et comme juge, p. 668. — Préside le 8 ventôse an II (26 février 1794) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678. — Préside le 9 floréal an II (28 avril 1794) : recherche de paternité adultérine, p. 720. — Préside le 27 floréal an II (16 mai 1794) : enfant naturel ; filiation ; preuve testimoniale, p. 734. — Préside le 6 prairial an II (25 mai 1794) : enfant naturel, recherche de paternité, p. 741. — Préside le 18 prairial an II (6 juin 1794) : travaux publics faits à Beauvais, p. 749. — Préside le 19 prairial an II (7 juin 1794) : le courrier de la malle ; responsabilité du transporteur, p. 750. — Préside le 11 messidor an II (29 juin 1794) : bail d'une pièce de terre, p. 765. — Préside le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : maison de jeu ; objets saisis et confisqués ; créanciers des joueurs, p. 772. — Préside le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) : dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, p. 794. — Préside le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), contrefaçon des mémoires de Latude, p. 794. — Préside le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : paiement de somme, 795. — Préside le 4 frimaire an III (24 novembre 1794) : jugement, qualités, rectification, II, p. 65. — Préside le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : lorataire ; suppression d'écriteau, p. 77. — Siège le 18 germinal an III (7 avril 1795) : actes arbitraires : demande en dommages-intérêts, p. 129. — Siège le 28 floréal an III (17 mai 1795) : dommages-intérêts pour calomnie, p. 146. — Siège le 29 floréal an III (18 mai 1795) : livraison de denrées intéressant la subsistance du peuple, référé aux Comités de salut public et de législation, p. 146. — Siège le 18 messidor an III (6 juillet 1795) : privilège des spectacles de Rouen, p. 162. — Siège le 29 messidor an III (17 juillet 1795) : liquidation d'un office de conseiller lai au ci-devant Parlement, p. 166. — Siège le 5 thermidor an III (23 juillet 1795) : réclamation d'état d'enfant naturel : conditions des droits de successibilité accordés aux enfants naturels par la loi du 12 brumaire an II, p. 170. — Siège le 13 fructidor an III (30 août 1795) : demande en paiement d'un mémoire d'impression pour le *Republicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, p. 205. — Siège le 27 fructidor an III (13 septembre 1795) : bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, p. 211. — Siège le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : office de greffier en chef de la Chambre des bâtiments, p. 212. — Siège le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795) : recherche de paternité ; succession Vandenyver, p. 226. — Siège le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795), offres réelles, p. 231. — Nommé juge au Tribunal civil de la Seine ; son décès, p. 248. — Notice biographique, p. 945.

THEVENIN (Jean-Baptiste-Antoine), commissaire du pouvoir exécutif, I, p. 300, n. 1. — Accusateur public près le Tribunal du 4e arr., p. 424. — Défenseur officieux. Plaide pour Caudier : lettres de représailles, p. 535. — Fondé de pouvoir de Matley : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 671. — Fondé de pouvoir de Gardeur : affaire du *Théâtre de Beaujolais* ; jugement obtenu par collusion ; tierce opposition, p. 549.

Fondé de pouvoir des héritiers Marchais : rejet d'une fin de non recevoir, II, p. 597. — Défenseur officieux de Merard-Saint Just et de sa femme, qui plaident contre Maradan : *Memoires de la baronne Dalvigny* ; propriété littéraire ; deuxième édition publiée par l'éditeur sans le consentement de l'auteur, p. 618. — Défenseur officieux de la citoyenne Dugommier et autres : liquidation de la succession du général Dugommier, p. 646. — Fondé de pouvoir d'Arnaud qui plaide avec la veuve Grimod de la Reymere contre la veuve Choiseul et Stechelin et Cie : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reymere, p. 696. — Fondé de pouvoir de la dame Jaucourt, femme divorcée du Cayla, contre laquelle plaide Viard : les créanciers ne peuvent attaquer comme frauduleuse une liciation faite publiquement à l'audience, p. 713.

THEVENIN (Louis-Philippe). Reçu huissier-audiencier, I, p. 431.

Thevenot (rue). Busoni, banquier habitait dans cette rue, II, p. 742.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Thiais. Maupeou loue une maison de campagne dans cette localité, II, pp. 113, 285, 319.

Thibaudeau. Nous apprend que, sous le Directoire, la déchéance et l'avilissement du barreau sont à leur comble. Introd., p. cvi.

Député au Conseil des Cinq Cents. Sur sa proposition, les commissaires de la Trésorerie sont remplacés, II, p. 431, n. 1.

Thibault. Fondé de pouvoir de Cœsnon-Fellerin, rédacteur du journal *L'Ami de la Patrie*, contre lequel plaide de Villeneuve, représentant du peuple : diffamation par la voie de la presse ; enquête. II, p. 469.

Thiboust (Nicolas) ou Chiboust. Introd., p. lxxxv.

Juge au Tribunal du 6e arrt. — Siège le 24 pluviôse an III (12 février 1795) : diffamation et injures publiques, II, p. 96. — Siège le 15 ventôse an III (5 mars 1795) : préliminaire de conciliation ; cas de force majeure ; bureau de paix en non activité, p. 106. — Siège le 16 ventôse an III (6 mars 1795) : circulaire contre les abus des officiers ministériels, p. 107. — Siège le 2 germinal an III (22 mars 1795) : pension pour l'entretien d'un enfant jusqu'à l'âge de cinq ans, p. 119. — Siège le 2 messidor an III (20 juin 1795) : compétence du Tribunal de famille ; la mort de l'un des époux ne fait pas cesser l'alliance entre leurs familles, p. 158. — Siège le 12 thermidor an III (30 juillet 1795) : actes arbitraires, dommages-intérêts, p. 186. — Siège le 28 fructidor an III (14 septembre 1795) : séparation de biens ; provision non due, p. 212. — Siège le 29 fructidor an III (15 septembre 1795) : acceptation bénéficiaire de la succession d'Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau, p. 214. — Siège le 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795) : délais de procédure accordés aux personnes incarcérées, accident causé par un cheval ; dommages-intérêts, p. 249. — Siège le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) : succession de J.-B. Sauveur ; demande en nullité de donation et de testament, p. 233. — Siège le 28 brumaire an IV (19 novembre 1795) : recherche de paternité ; impossibilité de surseoir jusqu'à la promulgation du Code civil, p. 240. — Notice biographique, p. 875.

Thiebriet. Fondé de pouvoir de la citoyenne Lambert, qui plaide contre le citoyen Georges : déclaration de paternité, I, p. 599.

Thierry (Jean). Notes biographiques, I, p. 464, n. 3. — Lecture d'un jugement du Tribunal de cassation renvoyant devant le Tribunal du 1er arrt les contestations relatives à sa succession, p. 464.

Thiriat. Plaide contre la citoyenne du Saillant d'Arragon, qui est condamnée au paiement de deux billets, II, p. 676.

Thiéry, avocat. Rédige les *Mémoires mensongers* de Latude, I, p. 500, n. 1.

Thiroux, avocat. Plaide devant les nouveaux Tribunaux. Introd., p. xciv. — Plaide contre Fournel, p. xcv. — Sa biographie, p. xcvi. — Avocat de Beaumonville, p. cxvii.

Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22, note. — Plaide pour le marquis de Sade contre sa femme, p. 43. — Plaide pour Riel de Beaunonville contre de Soullac une demande en dommages-intérêts pour destitution arbitraire d'un grade militaire, p. 56. — Plaide pour la dame Billet se disant comtesse de Mont-Cair-Zain : jugement qui repousse la demande en réclamation d'état formée par cette dame, par suite d'autorisation maritale, p. 67 et suiv. — Plaide pour le marquis de Sade contre sa femme : jugement relatif à un règlement de comptes, p. 76.

Thin-le-Moutier (Ardennes). Pache y est mort le 18 novembre 1823, I, p. 251, n. 1.

Voyez aussi, II, p. 387, note, et p. 395, note.

Thoinard (Barthélemy). Voyez Toynard.

Tholozan de Montfort (Benoîte-Marie de). Voyez Montfort.

Thomas. Saisie-arrêt faite sur lui, I, p. 789.

Thomas. *Paul et Virginie* est lu en sa présence chez Mme Necker, I, p. 391, note.

Thomas, Fondé de pouvoir de Constantini, I, p. 623.

Thomas-du-Louvre (cloître). D'Aoust y demeure, I, p. 711.

Thomas-du-Louvre (rue). Langlois y habitait, I, p. 725.

Nouveau y habitait, II, p. 233.

Thomas-du-Museum (rue). Gervais, loueur de carrosses, demeurait dans cette rue, I, p. 790.

Thomas-Lavaiette. Voyez Lavalette.

Thomet (Etienne), notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 130, et n. 2.

Thouars (duc de). Voyez Trémoille.

Thoulouze. Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Siège le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) : offre faite à la Banque d'une somme de 12 millions pour prix de la vente de la salle de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

spectacle du *Théâtre de la République*, p. 271. — Notice biographique, p. 945.

THOULOUZE (Jean-Joseph). Plaide contre le citoyen Garille : écrits diffamatoires; dommages-intérêts, II, p. 659. — Notes biographiques, *même page, note 1.*

THOURET (Jacques-Guillaume). Rapporteur de la loi des 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire de la France. Introd. p. XXXII et I, p. 1. — Combat l'innovation du jury civil, p. XXXIII. — Son opinion sur les juges de paix, p. XXXV. — Appuie la suppression des procureurs, pp. XLIV et LII.

Elu juge, le 26 novembre 1790, I, p. 4. — Juge du 3e arrt, p. 8. — Nommé juge au Tribunal de cassation, p. 9. — Installé juge du 3e arrt, le 25 janvier 1791, p. 11. — Prononce un discours devant le Conseil général de la Commune, le jour de l'installation du Tribunal dont il est président, pp. 12 et s. — Préside le Tribunal de cassation, le 15 septembre 1792. Le Tribunal de cassation casse le jugement du 5e arrt : affaire Formentin et dame Formentin contre Bardet et dame Bardet, p. 75. — Sur son rapport, le Tribunal de cassation casse le jugement du Tribunal du 1er arrt du 8 février 1792, parce que le ci-devant Commissaire du roi avait été admis à procéder par voie d'action, p. 163.

Notes biographiques, II, p. 77, n. 1. Notice biographique, p. 945. — Principales publications, p. 945.

THOURET (Guillaume-François-Antoine). Député du Calvados en 1831, II, p. 945.

THOURET (Michel-Augustin), médecin. Membre du Tribunat, II, p. 945.

THIAU-GRANVILLE, rédacteur du *Moniteur*. Introd., p. CCIII.

Dénonce His de Butenval comme royaliste, II, p. 194, n. 3.

THUAUT (François). Plaide contre De La Fleutrie : paiement d'une reconnaissance, II, p. 721.

Thuit (Eure). Maupeou, le dernier chancelier de l'ancienne monarchie française, y est mort le 29 juillet 1792, II, p. 112, note.

THUNOT ès-noms. Plaide contre l'agent national représentant la succession de la Guibourgère : recherche de paternité, II, p. 221. — Voyez Trévigny.

THURIOT. Sur sa motion, les tribunes du *Logographe* et du *Journal des Débats* sont fermées, I, p. 322, n. 1.

Membre du Comité de salut public, II, p. 8.

THURY (César-François Cassini de). Notes biographiques, I, p. 213, n. 2.

Tierce-opposition. Le Commissaire du roi peut-il former tierce-opposition aux jugements rendus sans qu'aucune communication lui ait été faite, dans les causes sujettes à communication ? I, p. 163. — Tierce-opposition du Commissaire national à un jugement rendu sans communication au Ministère public, p. 534 et n. 1.

Affaire du *Théâtre de Beaujolais* : jugement obtenu par collusion ; tierce-opposition, II, pp. 549 et 583.

Tilburg (Hollande). Van Spaendonck y est né le 23 mars 1746, II, p. 70.

TILLIÈRES (Caroillon des). Plaide contre les époux Brunot : sont nuls les actes déguisés sous la forme de prêt, mais dont la véritable cause est une différence sur un marché à terme ou pari de jeu sur des effets publics, I, p. 230. — Plaide contre Geoffroy de Villemain : est autorisé à emprunter aux risques et périls de celui-ci, p. 436. — Demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 507. — Doit une somme au duc de Provence, p. 740.

TILLIÈRES (des) et autres. Une demande en dommages-intérêts pour détention arbitraire leur est intentée par Caroillon de Surmont, I, p. 348.

TILLY, préposé du gouvernement de la République Française. Fait envoyer des armes de Liége, au ministre de la guerre, I, p. 607.

Timbre. Imprimés sur papier non timbré; contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, II, p. 453 et note 1. — Imprimés sur papier non timbré; acquittement, p. 455. — Imprimés sur papier non timbré, acquittement, p. 456. — Imprimés sur papier non timbré ; contravention à la loi du 9 vendémiaire an VI, p. 477. — Affiches non timbrées, annonces d'une expérience aérienne, dite vol à tire d'aile, p. 739.

TIMBRUNE (Jean-Baptiste-Cyrus-Marie-Adelaïde de) vicomte de Valence. Notes biographiques, II, p. 95, n. 2.

TIMBRUNE-THIEMBRUNE (de). Vincent-Sylvestre, comte de Valence, maréchal de camp, II, p. 95, n. 2.

Tinchebray (Orne). Duchatel y est né, II, p. 700, note.

Tiquetonne (rue). II, p. 236.

Tireboudin (rue). Lanvière demeure dans cette rue, I, p. 432.

TIRMENT (Louise-Philippe), mère de Marie Marcé, II, p. 404.

Tissanderie (rue de la). Bureau des huissiers à cheval, I, p. 655, n. 1.

TISSANDIER (Pierre-Joseph-Emmanuel), notaire à Paris. Sa prestation de serment, son étude est continuée aujourd'hui par Me Vallée, II, p. 660 et n. 2.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Tissot loue une boutique à Gorsas pour établir un cabinet littéraire, maison Egalité (Palais-Royal), II, p. 189.

Titre nouvel Condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, II, pp. 397, note et 318. — La veuve de Gouy est condamnée à passer titre nouvel d'une rente perpetuelle de 1400 livres au profit de la veuve d'Hilher, p. 452. — Jugement qui donne acte à Chaspoux-Verneuil et autres de leur offre de passer titre nouvel à Grignon, p. 663.

Titres Infraction à la loi des 27 septembre et 16 octobre 1791, qui défend de se servir, dans aucun acte public, de titres et qualifications supprimées, I, p. 173. — Second jugement relatif à cette affaire, pp. 484, 513, n. 1.

Tivoli Jardin d'été à la mode sous le Directoire, II, p. 533, n. 2.

Tixeranderie (rue de la) Delhore, marchand-mercier, y demeure, II, p. 169. — D'Urmont est membre du Comité de bienfaisance de cette rue, cul-de-sac St-Taron, p. 868. — La Caze y habite, p. 907. — Mennessier y habite au coin de la rue du Coq, p. 921. — Pulteu y habite, n° 17, p. 935.

Tocqueville et sa femme. Plaident contre Chateaugay succession de Louis-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, II, p. 440.

Toison-Rochebrancue (de la) Jeanne-Ursule-Elisabeth, femme de Saluguet d'Espagnac. Notes biographiques, II, p. 405, n. 2 et 3.

Tollu (Camille-Charles), notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude Denis de Villières, II, p. 284, n. 4. — Continue l'étude Bouron, p. 733, n. 2.

Tollu (Charles-Henri), notaire à Paris. Continue l'étude Gauldrée-Boileau, II, p. 16, n. 3. — Continue l'étude Mullet, p. 537, n. 1. — Continue l'étude Gauldrée-Boileau, p. 578, n. 1.

Tolozé. Bourdon-Neuville et la Montansier plaident contre lui : défense lui est faite de laisser jouer sur son théâtre *la Femme jalouse*, *Cellamare* et autres pièces de Desforges, II, p. 325. — Boursault plaide contre lui : exécution du bail de la salle du *Spectacle de Molière*, pp. 390, 411. — Beaumarchais et autres plaident contre lui : paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 418. — Boursault plaide contre lui : bail de la salle du *Spectacle de Molière*, p. 427. — Beaumarchais, Laharpe et autres plaident contre lui : Laharpe, déporté, doit être représenté par le Bureau du Domaine national, sursis, p. 493. — Plaide contre Beaumarchais : paiement de droits d'auteur par un directeur de théâtre, p. 477.

Tom Jones à Londres, œuvre de Desforges, II, p. 87.

Tomes Jones et Fellamar, œuvre de Desforges, II, p. 87.

Tonnerieux (François). Introd., p. lxvi. Juge, mais 1793, I, p. 447. — Juge du Tribunal du 4e arr., p. 420. — Siège le 23 avril 1793 : règlement sur la police et l'ordre des audiences, p. 442. — Siège le 25 avril 1793 : recherche de paternité, p. 447. — Siège le 26 avril 1793 : séparation de corps ; enquête ordonnée, p. 448. — Siège le 10 mai 1793 : divorce prononcé, notamment pour détention de la femme en vertu d'une lettre de cachet sollicitée par le mari, p. 461. — Le même jour : fournitures de poisson aux prisonniers du Temple, *même page*. — Siège le 29 mai 1793 : paiement d'arrérages de rente viagère, p. 475. — Siège le 14 pluviôse an II (2 février 1794), p. 668. — Siège le 8 ventôse an II (26 février 1794) : dommages-intérêts pour arrestation arbitraire, p. 678. — Siège le 9 floréal an II (28 avril 1794) : recherche de paternité adultérine, p. 720. — Siège le 27 floréal an II (16 mai 1794) : enfant naturel ; filiation, preuve testimoniale, p. 734. — Siège le 6 prairial an II (25 mai 1794) : enfant naturel ; recherche de paternité, p. 741. — Siège le 18 prairial an II (6 juin 1794) : travaux publics faits à Beauvais, p. 749. — Siège le 19 prairial an II (7 juin 1794) : le courrier de la malle ; responsabilité du transporteur, p. 750. — Siège le 11 messidor an II (29 juin 1794) : bail d'une pièce de terre, p. 765. — Siège le 16 messidor an II (4 juillet 1794) : maison de jeu ; objets saisis et confisqués, créanciers des joueurs, p. 772. — Siège le 6 thermidor an II (24 juillet 1794) : dommages-intérêts en réparation de dénonciation calomnieuse, p. 794. — Siège le 8 thermidor an II (26 juillet 1794) : contrefaçon des *Mémoires* de Latude, p. 794. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : paiement de somme, p. 795. Siège le 4 frimaire an III (24 novembre 1794) : jugement, qualités, rectification, II, p. 65. — Siège le 14 nivôse an III (3 janvier 1795) : locataire, suppression d'écriteau, p. 77. — Notice biographique, p. 946.

Tonnerre (Yonne). Heuvrard y habite, II, p. 904.

Torau-Bayle. Son étude sur la recherche de la paternité dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 août 1902 : Introd., p. cxlvii.

Tort. Le Tribunal du 1er arr. condamne le Trésor Public à lui payer 221,047 livres tournois pour frais de voyage à l'étranger pour le service de la Nation, I, p. 198.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Tort (Jean). Marchand de bois, I, p. 640

Tort de la Sonde. Voyez Sonde.

Toscane. Buonarroti est accusé par Constantini d'avoir été, en 1792, l'auteur de la révolte qui eut lieu à Bastia et d'avoir voulu livrer la Corse au tyran de la Toscane. Introd., p. CXCVI.
Voy. aussi, I, p. 623.
Valentin Duplantier s'y réfugie, II, p. 718, note.

Toucne (Jean-Claude-Hippolyte-Michée de la). Forget plaide contre lui et Tallien : demande en paiement d'un mémoire d'impressions pour le *Républicain* ou *Journal des hommes libres de tous les pays*, II, p. 205. Notes biographiques, *même page, en note*. — Rédacteur au *Républicain*, p. 206, n. 1.

Touchis (chevalier des). Notes biographiques, I, 374, n. 1 et 2.

Touches (terre de). Résidence de la veuve de Courmont, II, p. 429.

Touchet. Plaide contre Pache, ci-devant Maire de Paris : détention arbitraire, demande de dommages-intérêts, II, pp. 387, 395 et 399. — Même affaire : demande en dommages-intérêts rejetée, p. 578.

Toucy (Yonne). Roidot Claude y est né le 23 juin 1762, II, p. 939.

Toulon. Freron y est envoyé, II, p. 193, note. — Carteaux en commence le siège, pp. 242 et 646, note.

Toulon. (hôpital militaire de). Bourdon est nommé membre du conseil d'administration de cet hôpital, II, p. 61, note.

Toulongeon (de). Arbitre de Mme de Sade dans un procès qu'elle soutient contre son mari, le marquis de Sade, I, p. 43.

Toulouse (Haute-Garonne). Fabre d'Eglantine y est professeur. Introd., p. CLXXXVI.
Un Clermont-Tonnerre y est mort, I, p. 663, n. 2.
Lartigue André était député de Toulouse aux Etats généraux pour le Tiers-Etat, II, p. 252. — Fabre d'Eglantine y est professeur, p. 305, n. 1. — Benaben y est né le 8 octobre 1746, p. 860. — Demeunier est titulaire de la sénatorerie de Toulouse, p. 881. — Lartigue y est né le 6 novembre 1723, p. 907. — Montane est homme de loi à Toulouse, p. 925.

Toulouze, juge. Alors qu'il est démissionnaire, il continue à rendre la justice du consentement des parties, II, p. 302. — Voyez Thoulouze.

Toulouze (Nicolas). Plaide contre Louise-Martin Deschamps, son épouse : divorce pour déréglement de mœurs notoire, II, pp. 721 et 723.

Tolquet, imprimeur à Evreux, II, p. 537.

Tour (Noël de la). Plaide contre le supérieur du séminaire de Saint-Magloire qui est condamné lui payer a des dommages-intérêts pour détention illégale, I, p. 549. — Voyez Délation.

Touraine. I, p. 408, n. 2.
Menou est député par la noblesse de Touraine aux Etats généraux, II, p. 83, n. 1.

Tour d'Auvergne (Frédéric-Maurice de la) duc de Bouillon. Echange fait entre lui et Louis XIV, II, p. 633, n. 1.

Tour d'Auvergne (Godefroy-Charles-Henri de la) duc de Bouillon. Voyez Bouillon.

Tour d'Auvergne (Jacques-Léopold-Charles-Godefroid de la). Son fils Godefroid-Charles-Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, accepte sa succession sous bénéfice d'inventaire, I, p. 362. — Notes biographiques, p. 363, note.
Jacques Dyvrande d'Herville plaide contre lui : mandat donné à un homme de loi pour négocier avec la Convention et ses comités. Appréciation du salaire à payer, II, p. 632.

Tour du Pin (La) Débouté de son opposition à un jugement par défaut, I, p. 503, n. 1.

Tour du Pin (René-Louis-Victor de la). Notes biographiques, II, p. 642, n. 1.

Tour du Pin Chambly (Mme de la), née Berulle. Bérulle et autres plaident contre elle et autres : testament de Jacques de Berulle ; substitution ; validité d'une donation faite au mépris de cette institution. Lois des 25 octobre-14 novembre 1792, II, p. 626. — Notes biographiques, *même page, note* 3.

Tour du Pin Chambly (René-Charles-François la). Notes biographiques, II, p. 626, n. 3.

Tour du Pin (René-Jean-Mans de la), marquis de la Charce. Notes biographiques, II, p. 642, n. 1.

Tourette (de la Rivière de la), et autres. Plaident contre Chabanacy de Marnac : succession de Monteynard, I, p. 373.

Tourin. Fonde de pouvoir de la veuve Claude de Beauharnais : recherche de paternité et de maternité, la famille de Beauharnais, II, p. 288.

Tournaire. Notes biographiques, I, p. 549, n. 2. — Noël de la Tour obtient contre lui et Saint-Simon des dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 549.

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

Tournan (Seine-et-Marne). I, p. 458, n. 1.
Voyez aussi, II, p. 314, n. 2.

Tournay. Séguier meurt dans cette ville le 25 janvier 1792, I, p. 142, n. 1.

Tournelle (Charles de Vassan, seigneur de la). Voyez Vassan.

Tournelle (rue de la). Hu, juge de paix, demeurait dans cette rue, II, p. 21. — Yvon y demeure, II, p. 952.

Tournelles (Bocquet des). Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Nomme, une seconde fois, juge au Tribunal de la Seine; démissionne avant l'installation, p. 232. — Notes biographiques, p. 366.

Tournery. Plaide contre les enfants Bochart de Saron compte des biens de la famille Bochart de Saron, dans la Manche, II, p. 715.

Tourneur (Le), président du Directoire, II, p. 400.

Tourneux (Maurice). S'est occupé de l'histoire de la Révolution. Av. propos, I. — Auteur de la *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*, p. VIII.
Voyez aussi, II, p. 469, note.

Tournon (rue de). Daubergue demeure dans cette rue, I, p. 431.
De La Fleutrie y habite, II, pp. 721, 733. — Dubois jeune y habite, p. 885. — Patenôtre y habite, p. 931. — Try y est mort, le 10 avril 1821, p. 948.

Tournus (Saône-et-Loire). Greuze, peintre, y est né, le 21 août 1726, II, p. 669, n. 1.

Tourouvre (Orne). Vaugeois y est né, le 15 avril 1753, II, p. 949.

Tours. Fay (Etienne), acteur, est né à Tours, en 1770, II, p. 603, n. 1. — Petit jeune y est notaire, pp. 655, 734. — Soreau y est né, le 28 mars 1738, p. 942.

Tour-Taxis (Henriette-Elisabeth La), veuve de Louis Jean-Baptiste de Thomas Lavalette, tutrice de sa fille mineure; affirmation comme propriétaire de 2126 francs de rente sur l'ancien gouvernement, II, pp. 679, 695.

Toustay (veuve). Huart-Dupere plaide contre elle; mainlevée d'une opposition, I, p. 771.

Tourton, banquier à Paris, I, p. 291.
Vilatte et Carpentier plaident contre lui; frais de fourrière d'un cheval, II, p. 679.

Tourville. Défait la flotte anglo-hollandaise en 1690, II, p. 132, n. 1.

Tourville (Rossel de). Il est condamné à payer à la veuve et aux héritiers Bellart, 358 livres, I, p. 253.

Tourzel (duchesse de) née Croy d'Havré. Notes biographiques, I, p. 684, note. — Est condamnée avec son fils en 10 000 livres de dommages-intérêts, envers la femme Choppin, *même page*.
Plaide avec son fils contre la même; délais de procédure accordés aux personnes incarcérées, accident causé par un cheval; dommages-intérêts, II, p. 219. — Notes biographiques, p. 220, n. 1. — Plaide contre Binon et autres; succession de Potier de Gesvres, pp. 556, 557. — Jouidan plaide contre elle et Pons; succession de Mme de Rohan-Montbazon, p. 589. — Favier et Sevestre plaident contre elle et autres; jugement ordonnant une déclaration affirmative par suite de saisies-arrêts, p. 642.

Tourzel (Louis-François du Bouchet de Sourches, duc de). Notes biographiques, I, p. 684, note.
Plaide avec sa mère, contre la femme Copin ou Choppin, délais de procédure accordés aux personnes incarcérées, accident causé par un cheval; dommages-intérêts, II, p. 219. — Succession de la veuve Querhoënt, p. 557.

Tourzel (citoyen de). Le citoyen de Pons plaide contre lui et la citoyenne de Pons, sa femme; recherche de maternité et réclamation d'état d'enfant légitime, Rejet, II, p. 311.

Toussaint (François-Vincent). Dans un livre des *Mœurs*, publié sous le pseudonyme de *Panage*, il dénonce la corruption de la magistrature, à la fin de l'ancien régime. Introd., p. XXIII.

Toussaint (Jeanne). Introd., p. CCVII.
Reformation d'un acte de naissance qui le déclare mère de Sophie, alors que celle-ci est fille de Françoise Mouchard, femme de Beauharnais, II, p. 289.

Toutin (André). Introd., p. LXVI.
Elu juge en mars 1793, I, p. 417. — Juge au Tribunal du 6e arr., p. 421. — Siège le 6 avril 1793; liquidation des offices de valet de chiens de vautrait et de garde, levriers de vautrait, p. 432. — Siège le 15 mai 1793; acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de La Rochefoucauld, p. 466. — Siège le 18 mai 1793; bail de privilège de chirurgien, p. 467. — Siège le 8 juin 1793; licitation des immeubles de la communauté de Montesquiou et de Hocquart, p. 490. — Siège le même jour; interdiction de Saint-Aignan, p. 491. — Siège le 14 juin 1793; recherche de paternité, p. 495. — Siège le 26 août 1793; demande en dommages-intérêts pour détention illégale, p. 560. — Siège le 21 septembre 1793; recherche d'état civil, p. 586. — Siège le 28 septembre 1793; procès relatif à la même affaire, p. 592.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

— Siège le 20 du 1er mois de l'an II (11 octobre 1793), recherche d'état civil, p. 604. — Siège le 23 du 1er mois de l'an II (14 octobre 1793) revendication du buste de Bélisaire, p. 604. — Siège le 25 du 1er mois de l'an II (16 octobre 1793) : responsabilité du greffier à l'égard des objets déposés au greffe, p. 608. — Siège le 21 frimaire an II (11 décembre 1793) : saisie de suifs ; accaparements, p. 636. — Siège le 25 frimaire an II (15 décembre 1793) succession du baron de Besenval, p. 640. — Siège le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) serment d'experts, p. 649. — Siège le 5 nivôse an II (25 décembre 1793) : dommages-intérêts pour destitution illégale, p. 649. — Siège le 9 nivôse an II (29 décembre 1793) : interdiction d'un imbécile, p. 650. — Le même jour : dommages-intérêts pour abus de pouvoir, p. 651. — Préside le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) : annulation d'un acte comme surpris par fraude, p. 664. — Préside le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) : saisie de suifs ; accaparement, p. 664. — Préside le 13 pluviôse an II (1er février 1794) : recherche de paternité, p. 666. — Préside le 22 pluviôse an II (12 février 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 672. — Préside le 28 pluviôse an II (16 février 1794) : torts réciproques ; invitation à la fraternité, p. 674. — Préside le 9 ventôse an II (27 février 1794) : recherche de paternité, p. 679. — Préside le 13 germinal an II (2 avril 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger ; incompétence des tribunaux français, p. 693. — Préside le 1er floréal an II (20 avril 1794) : divorce ; compétence ; référé au Comité de législation, p. 707. — Préside le 2 floréal an II (21 avril 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 709. — Préside le 5 floréal an II (24 avril 1794) : dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 715. — Préside le 14 floréal an II (3 mai 1794) : succession de Besenval ; paiement de billets souscrits par Besenval, p. 721. — Préside le 23 floréal an II (12 mai 1794) : contrat de mariage fait en pays étranger par un Français, p. 728. — Préside le 24 floréal an II (13 mai 1794) : nullité d'une donation pour abus d'autorité, captation et fraude, p. 730. — Préside le 28 floréal an II (17 mai 1794) : fondé de pouvoir, responsabilité, désaveu, p. 737. — Préside le 28 floréal an II (17 mai 1794) installation de Grandvallet, juge suppléant par interim, p. 738. — Préside le 3 prairial an II (22 mai 1794) transport consenti par le comte de Provence, p. 740. — Préside le 7 prairial an II (26 mai 1794), prestation de serment de Grandvallet, quatrième juge suppléant, p. 742. — Préside le 13 prairial an II (1er juin 1794) : exécuteur testamentaire condamné à des dommages-intérêts, p. 745. — Préside le 16 prairial an II (4 juin 1794) : annulation d'une cita-tion contenant des surcharges, p. 747. — Préside le 19 prairial an II (7 juin 1794) : renvoi devant des arbitres de toutes les contestations relatives aux successions, p. 751. — Préside le 12 messidor an II (30 juin 1794) : jugement ordonnant la rempression du manuscrit *La mort du jeune Bara*, p. 767. — Préside le 19 messidor an II (7 juillet 1794) : une fille naturelle recueille tous les biens de la succession de son père, p. 777. — Préside le 3 thermidor an II (21 juillet 1794) : restitution de somme, p. 788.

Préside le 11 thermidor, an II (29 juillet 1794) : dommages-intérêts pour actes arbitraires, II, p. 2. — Préside le 26 thermidor, an II (13 août 1794) : la citoyenne d'Ormesson est condamnée à payer un mémoire, p. 11. — Le même jour : demandes réciproques de divorce, p. 12. — Préside le 28 thermidor an II (15 août 1794) liquidation des reprises matrimoniales de la femme divorcée Debure, p. 18. — Préside le 15 brumaire an III (5 novembre 1794) : *Journal de Perlet*, p. 58. — Préside le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) : demande en paiement de 1400 livres pour prix d'un exemplaire des *Commentaires de Cesar*, p. 69. — Préside le 14 nivôse, an III (3 janvier 1795) : décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, p. 78. — Préside le 21 nivôse an III (10 janvier 1795) : *Journal de Perlet*, demande en paiement de la rédaction des articles de ce journal sur le Tribunal révolutionnaire, p. 82. — Préside le 22 nivôse, an III (11 janvier 1795) : acceptation, sous bénéfice d'inventaire, de la succession de Louis-Victor Menou, p. 83. — Notice biographique, p. 946.

Toux, I, p. 490.

TOYNARD (Barthelemy), sieur du Coudray fermier général. Son testament, II, p. 361, n. 1.

Traité Traité de Desforges avec Neuville et la Montansier pour la représentation de ses œuvres : *Le Sourd* ou l'*Auberge Pleine*, *la Femme jalouse*, *Tom Jones à Londres et Fellamar*, etc., inexécution du traité par Desforges, dommages-intérêts, II, p. 86.

THAMBLOT, menuisier Travaux faits pour le Tribunal du 4e arr. dans le local des Minimes, II, p. 167.

Transaction Nullité d'une transaction au sujet du tableau représentant les combats de mer livrés dans la dernière guerre, I, p. 333, et n. 1.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Transport. Transport consenti par le surintendant du comte de Provence d'une somme à prendre sur une plus forte due audit comte sur la terre de Sainte-Assise, I, p. 740.

Travaux. Travaux publics faits à Beauvais, I, p. 749.
Règlement des travaux du Palais de Justice, II, p. 91. — Travaux publics : dommages, indemnités, p. 137. — Travaux de menuiserie pour le Tribunal du 4e arrt dans le local des Minimes, p. 167. — Règlement des travaux du Palais de Justice, p. 201. — Travaux de maçonnerie : exception d'émigration rejetée, p. 476.

Traversière-St-Honoré (rue). I, p. 131. Boudais, comédien, y habite, p. 667. — Saint-Hurugue y habite, p. 748.
Voyez aussi, II, p. 52.

Treilhard. Membre du Comité de salut public, II, p. 8.

Treilhard (Jean-Baptiste), député. Introd., pp. LII, CVIII.
Il est élu, le 27 novembre 1790, juge des Tribunaux de Paris, I, p. 4. — Juge du Tribunal du 4e arrt, p. 7. — Président du Tribunal criminel, p. 10. — Son installation, p. 14. — Discours prononcé par lui le jour de l'installation du Tribunal dont il est président, p. 15.
Il prend part à une conférence chez le Ministre de la Justice, le 5 janvier 1792, II, pp. 752, note, 753, 757, 758, 761, 811. — Sa fille épouse Abrial fils, p. 853. — Est remplacé par Badin, p. 858, sous le mot Badin. — Notice biographique, p. 947. — Principales publications, *même page*.

Treil-Parhaiban (Thomas François). Gouttard-Leveville plaide contre lui : liquidation de la charge de maître d'hôtel du roi, II, p. 673. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Tremblay. Défendeur dans un procès relatif aux frais d'illumination de la fête civique de la Fédération du 14 juillet 1790, I, p. 342.

Trémoille (Antoine-Philippe de la), de Talmont. Renonce à la succession de son père, I, p. 312.
Notes biographiques, II, p. 470, n. 1.

Trémoille (Charles-Bretagne-Marie-Joseph de la). Renonce à la succession de son père, I, p. 312.
Notes biographiques, II, p. 470, n. 1.

Trémoille (Charles Godefroy-Auguste de la), héritier bénéficiaire de son père, I, p. 311.

Trémoille (chevalier de la), émigré, II, p. 470.

Trémoille (Jean-Bretagne-Charles-Godefroy de la), duc de Thouars. Notes biographiques, I, p. 311, n. 1. — Acceptation bénéficiaire de sa succession, p. 311.

Trémoille (Louis-Stanislas-Kastka de la). Renonce à la succession de son père, I, p. 312.

Trémoille. Legras plaide contre lui : demande en paiement des fournitures pour l'habillement des tambours de la section du Roule en 1790, I, p. 698.

Trésorerie (commissaires de la). La veuve et les héritiers Vandenyver plaident contre eux et autres : liquidation de la succession des Vandenyver, père et fils ; restitution des biens des condamnés à leurs familles, II, p. 297.

Trésor public. Voyez Turpin, agent du Trésor public. — De Rosset plaide contre le Trésor public : revendication de 15 tableaux représentant des combats de mer, I, p. 185. — Plaide contre de Ségur qui est condamné à lui payer diverses sommes, p. 319. — Plaide contre Bertin : la continuation des poursuites est ordonnée, p. 320. — Poussin plaide contre lui : expropriation ; indemnité, p. 330. — de Ransanne plaide contre lui ; demande en nullité d'une donation faite par Mme de Ransanne aux Bénédictines de Saint-Maixent, p. 388. — Plaide contre de Ségur, qui est déboute de son opposition, p. 506. — Plaide contre Bergeret, qui est condamné à restituer des sommes dépensées sans autorisation, p. 542. — Plaide contre d'Espagnac : exécution du décret du 12 septembre 1793 qui annule l'échange du ci-devant comte de Sancerre, p. 543. — Plaide contre Sevin : restitution de sommes indûment payées par le Ministre de Brienne, p. 570. — Plaide contre de Ségur : restitution au Trésor public de sommes indûment payées, p. 571. — Tribunal du 1er arrt, audience du 27 septembre 1793 : remise de toutes les affaires intéressant le Trésor public, p. 590. — Liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 600. — Procès relatif à la même affaire, p. 606. — Gossuin plaide contre le Trésor public : fourniture d'armes au ministère de la Guerre, p. 606. — Plaide contre d'Espagnac : agiotage sur les actions de la Cie des Indes, p. 612. — Plaide contre Goulet : créances de l'État contre Mégret de Serilly, ancien comptable, p. 614. — Plaide contre Delessart : liquidation de la succession vacante de Delessart, p. 619. — Indemnité due en vertu d'une expropriation, p. 631. — Demande en dommages-intérêts de Bausiere pour actes arbitraires et prévarication, p. 652. —

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Plaide contre la citoyenne Damarzit et autres : saisie, revendication, p. 672. — Plaide contre Barral, échange avec le ci-devant roi des forges d'Allevard, p. 735. — Plaide contre La Potonière : restitution d'une somme, p. 736. — Plaide contre Biesta : paiement de loyers, p. 782. — Sevin plaide contre lui : restitution ; refere à la Convention pour interpreter la loi, p. 785. — Plaide contre la veuve de Meulan : communication de pièces, p. 793.

Plaide contre Amiot et Mars : restitution au Trésor public ; la Convention Nationale peut seule connaître de l'execution d'un arrêté du Comité de salut public, II, p. 42. — Plaide contre Kolliker, et consorts : privilege du corps des Cent Suisses ; débit de vin, p. 53. — Plaide contre Delamotte et autres : règlement des travaux du Palais de Justice, p. 91. Plaide contre Delamotte et autres : même affaire, p. 201. — Potin-Vauvineux plaide contre les agents du Trésor public et autres : un juge démissionnaire, Toulouze, continue à rendre la justice, du consentement des parties, p. 302. — L'agent du Trésor public plaide contre Dijon et Cie : rejet d'une demande d'interrogatoire sur faits et articles d'un agent du Trésor public, p. 408. — Plaide contre C.-J.-B. Dijon et Cie : restitution de 4 millions au Trésor, p. 434. Plaide contre Santerre : fourniture de 6 000 chevaux de remonte, non livraison ; restitution de 672 500 fr., dommages-interêts ; Santerre est déboute de son opposition, p. 653. — Neuville et la citoyenne Montansier plaident contre l'agent du Trésor public : paiement du prix du *Théâtre des Arts* de la rue Richelieu acquis par la Nation, p. 689. — Voidier plaide contre la veuve Buffon et le Trésor public : paiement d'une provision, p. 722. — Neuville et la Montansier plaident contre le Trésor public : liquidation et paiement de la creance resultant de la vente du *Théâtre des Arts*, p. 728.

Treuphème (Pierre Gaspard). Prête serment en qualité d'auditeur à la Cour martiale de l'armée de l'intérieur, I, p. 367.

Trévigny (Marie-Therese Thunot dite). Elle a deux enfants avec de la Gurbourgère ; recherche de paternité, II, p. 222.

Trévoux (Ain). Jean-Valentin Duplantier y demeure, II, p. 715, note.

Triaucourt (Meuse). Lemaire Geny y est né en 1768, II, p. 913.

Tribunal civil du département de la Seine. Son organisation, II, pp. 247 et s.

Tribunal d'appel. Procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, I, p. 516.

Tribunaux. Voyez Élection des Juges. — Installation du Tribunal du 3e arrt ; discours du substitut adjoint du Procureur de la Commune, I, p. 11. — Réponse du Maire de Paris, p. 12. — Discours de Thouret, pp. 12 et s. — Installation du Tribunal du 4e arrt, p. 14. — Discours de Treilhard, p. 15. — Installation du Tribunal du 2e arrt ; discours de Target, p. 16. — Installation du Tribunal du 6e arrt, p. 17. — Discours de Merlin, p. 18. — Installation du Tribunal du 5e arrt, pp. 18 et s. — Discours de Target, p. 19. — Installation du Tribunal du 1er arrt, p. 20. — Discours de du Port, pp. 20 et s. — Distribution des affaires qui etaient pendantes aux Tribunaux supprimés, arrêté du corps municipal de la Commune de Paris, du 27 janvier 1791, décidant qu'il sera procédé à la levée des scelles apposés le 24 janvier sur les greffes des divers Tribunaux de Paris, p. 23. — Tableau des Tribunaux d'appel du département de Paris, p. 22. — Arrêté du corps municipal de la commune de Paris décidant qu'il sera dressé, pp. 22 et 23. — Circulaire adressée par le Garde des sceaux aux Commissaire du Roi sur la manière de remplir leur fonctions, le 1er octobre 1790, pp. 26 et s. — Circulaire adressée par le Ministre de la Justice aux présidents des directoires des districts pour la vérification des pièces propres e établir la capacite des juges élus, p. 32.

Tribunaux de famille. Les parties ne sont pas obligées de comparaître en personne devant les Tribunaux de famille et peuvent se faire representer par des fondes de pouvoir, I, p. 242. — Un Tribunal de famille n'est pas competent pour connaître de l'action de la femme divorcée, pour raison de ses reprises et conventions matrimoniales, p. 508. — Retards ; application de la loi du 3 nivôse an II (23 décembre 1793), p. 683.

Tribune des hommes libres, journal de Mercier. Reprend son titre des *Annales patriotiques et littéraires*, II, p. 365 et n. 1.

Trinchard, juré du Tribunal revolutionnaire ; notes biographiques, I, p. 718 n. 1. — La citoyenne Serre plaide contre lui : demande en restitution de meubles, *même page*.

Triomphe du nouveau Monde (le). Ouvrage de Brun, I, p. 629 n. 1.

Trifier. Introd. p. cl. — Défenseur officieux près les Tribunaux, I, p. 22 note. — Plaide pour Coulon contre Détailleur et Saint-Julien, un ancien

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France

commis à la vérification des comptes des commissaires aux saisies réelles n'a pu, sous un nom emprunté, acquérir les droits d'un créancier opposant et se faire envoyer en possession à vil prix d'une ferme saisie, p. 462. — Plaide pour Charrin, qui est condamné à des dommages-intérêts envers Brillouet, p. 537.

Fondé de pouvoir de Dey : droits du mari sur l'administration des biens de sa femme d'après la législation suisse de Fribourg, II, p. 138. — Fondé de pouvoir de His de Butenval : dissolution de la Société du journal le *Républicain français*, à la suite de discussions indiscrètes et indécentes insérées par le rédacteur en chef du journal, p. 230 — Fondé de pouvoir de Méot : prix d'un repas donné par Skepate, p. 330 — Fondé de pouvoir du même : même affaire, p. 359. — Fondé de pouvoir de Mezenge contre lequel Selves plaide : bureau de correspondance de Montigny, p. 479. — Fondé de pouvoir du même, agence d'affaires dite établissement Montigny, restitution de titres et reddition de comptes, p. 563 — Défenseur officieux de Framery, qui plaide contre Mazella et sa femme veuve de Fabre d'Eglantine : droits d'un auteur dramatique pour la correction d'une pièce de théâtre, p. 600 et n. 2 — Fondé de pouvoir de la veuve Grimod de la Reynière qui plaide avec Arnaud contre la veuve Choiseul et autres : paiement du douaire de la veuve Laurent Grimod de la Reynière, p. 696.

Taitbout (J.-J.), huissier audiencier, *I*, p. 431.

Tronchet (François-Denis). Combat l'innovation du jury civil. Introduct., pp. XXXIII, XXXIX, CLVII.

Jurisconsulte, député, élu juge des tribunaux de Paris, le 30 novembre 1790, I, p. 4. — Doyen des juges, p. 6. — Juge du 5e arrt, p. 7 — Démissionne, p. 10. — Son installation au Tribunal du 5e arrt, p. 19.

Notice biographique, II, p. 947. — Principales publications, p. 948.

Tronchin. Acquéreur de l'Hôtel de Duras, I, pp. 403 et 544.

Trongon-Ducoudray (Guillaume Alexandre) ou Tronson Ducoudray. Introd., p. CI. — Plaide pour le prince de Monaco, p. CXXIX.

Défenseur officieux devant les Tribunaux, I, p. 22 note — Défenseur officieux de Berthelon et Perrochia dans un procès relatif à l'entreprise du *Spectacle de Lyon*, p. 38. — Défenseur officieux de La Fayette : jugement du Tribunal du 4e arrt qui déclare les Tribunaux civils incompétents pour connaître de faits purement militaires, p. 91 — Péroraison de son plaidoyer, p. 92 et 93. — Plaide pour Mager, adjudicataire des fermes, contre les sous-officiers et soldats de l'Hôtel des Invalides : le Tribunal du 5e arrt décide que le tabac de canine ne peut être vendu à ces derniers plus de 12 sols par livre, p. 154 et s. — Plaide pour Maisonrouge contre les époux Nugent : réclamation d'état, p. 225. — Défenseur de Bourgeol : l'inspecteur des droits sur les charbons et l'adjudicataire général des fermes sont condamnés à rendre compte des 2 sols par semaine retenus sur chacun de leurs ouvriers dits Plumets porteurs de charbon pour subvenir à leurs soins en temps de maladie, p. 246. — Plaide pour Masson contre les époux Nugent qui lui ont intenté une action en contestation d'état, p. 326. — Plaide pour de Saint-Martin contre Beausire : nullité d'une obligation contractée par celui-ci, son interdiction ayant été prononcée avant sa majorité, p. 397. — Plaide pour Marie Mignon : séparation de corps ; enquête ordonnée, p. 448. — A plaidé pour Boullenois, p. 460, n. 1. — Plaide pour la mineure Madeleine-Thérèse : recherche de paternité, p. 469. — Plaide pour Grimaldi : bail de la principauté de Monaco ; dommages-intérêts demandés pour détention arbitraire, p. 610.

Sa femme, née Nau, plaide contre lui : femme d'un déporté politique ; autorisation d'administrer ses biens et de toucher ses revenus, II, p. 547. — Notes biographiques, *même page, en note.*

Trône (place du). Buffon est guillotiné sur cette place, II, p. 663, note.

Trouillet-la-Roche (Marguerite), maîtresse de Maupeou. Plaide contre les Commissaires du Domaine national, au nom de son fils mineur : réclamation d'état d'enfant naturel ; demande d'envoi en possession de la succession Maupeou, II, pp. 112, 131, 209 et 210. — Auguste-Louis-Maupeou et Girault ès-noms plaident contre elle et Lecoq ès-noms : partage de la succession de Maupeou, p. 515.

Trouvière (Hubert-Marchais de la). Douaire constitué par son contrat de mariage avec Marie-Anne Milouflet, II, p. 706.

Trousset. Monturier plaide contre lui : réparation d'honneur à faire par acte au greffe, I, p. 646. — Procès entre les mêmes parties, p. 665.

Trousson. Saillantin plaide contre lui et Lambert : entreprise des messageries des environs de Paris, II, p. 320.

Trouvé et sa femme. Colin plaide contre eux : sont condamnés à payer

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

22.356 livres en mandats représentatifs de 634.625 livres assignats pour prix de la construction d'un poele, II, p. 347

Trouvé La fille La Guéritte le fait condamner envers elle à des frais de gesine et à des dommages-intérêts, I, p. 335. — Sur son appel, ce jugement est confirmé, p. 362. — Confirmation du jugement du Tribunal du 5e arr', en date du 3 décembre 1792, p. 447.

Troyes Lieu de naissance de Mignard, I, p. 337, n. 1.

Trubert, notaire à Paris. — Notes biographiques, I, p. 468, n. 1. — Nouvelles notes biographiques, p. 540, n. 1. — Trouble apporté dans sa jouissance de locataire, p. 540.

Tschion. Décrété de prise de corps et enfermé à Dicêtre, II, p. 793.

Truel Seigneurie appartenant à Antoine-François-Alexandre Boula de Nanteuil, II, p. 337, n. 1.

Thuriat, notaire à Paris. Notes biographiques, I, p. 554, n. 2. — Reçoit le testament de Choiseul-Praslin, p. 554.

Thy (Bertrand). Introd., p. LXXXV.
Notes biographiques, II, p. 190, n. 1. — Plaide contre la citoyenne Raucourt : demande en remboursement des fonds d'avance et départ prêtés à la citoyenne Raucourt, *même page*. — Il est élu juge au Tribunal civil de la Seine, p. 250. — Défenseur officieux de Railet : le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, p. 456. — Remplace Berthereau le 2 janvier 1811, p. 861. — Notice biographique, p. 940. — Figure sur la liste des candidats désignés par le Grand Juge, en 1810, p. 970.

Tude (messire Henri Vissec de la). Serait le père de Latude, I, p. 500, n. 1.

Tuetey. S'est occupé de l'histoire de la Révolution, Av.-pr., I. — Auteur du *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*. Av.-pr., p. VII.
Voyez aussi, II, p. 868, sous le mot Boutland de Vaugeley.

Tuileries. Section de vote, I, pp. 4, 8, 486, note, et 643, note.
Boucher René y accompagne Pétion, II, p. 868. — Soissons est électeur de cette section, p. 942.

Tuileries (château des). I, p. 299. — La veuve de Tourzel y demeurait, p. 684. — De Champcenetz était gouverneur du Palais des Tuileries, p. 686, n. 1.

Tulle. De Rafelis Saint-Sauveur était évêque de Tulle, II, p. 269, n. 1.

Tunco. Petit-Desgranges plaide contre lui et autres décharge d'un cautionnement fourni en matière criminelle, II, p. 78. — Se prétend créancier de Remy, p. 221.

Tupinier, membre du Tribunal de cassation. — Siège le 11 ventôse an III (2 octobre 1794), jugement du Tribunal du 3e arr' du 26 frimaire an II (16 décembre 1793), cassé, p. 645.

Turenne. Mignard peint son portrait, I, p. 337, n. 1.

Turgot. Bausière lui présente un mémoire et demande une indemnité, I, p. 713.
Notes biographiques, II, p. 737, n. 1. — Il a pour secrétaire Quesnay de Saint-Germain, p. 935.

Turin. Fondé de pouvoir de la veuve Claude de Beauharnais contre laquelle plaide la citoyenne Sophie : recherche de maternité et de paternité, II, p. 283.

Turin. La princesse de Lamballe naquit à Turin, II, p. 551, note.

Turpin, ami de Berryer, Introd., p. LXXV.
Il est agent du Trésor public. Lafertière plaide contre lui, au sujet de la liquidation de la charge de receveur général des finances de la généralité d'Orléans qui lui avait été vendue par Dumas, I, p. 166. — Notes biographiques, p. 190, n. 1. — Affaire Méry contre Turpin : jugement qui ordonne l'exécution du contrat d'union entre les créanciers du sieur de Luxembourg, p. 190. — Affaire Tort contre Turpin : le Trésor public est condamné à payer à Tort 221.047 livres tournois pour frais de voyage à l'étranger pour le service de la Nation, p. 198. — Procès Morin contre Turpin : nullité absolue de la concession du Château-Trompette par suite de l'inobservation des formalités prescrites pour l'aliénation des domaines de l'État, p. 545.

Turreau de Linières, conventionnel, II, p. 888, sous le mot Dutocq.

Turrel (Joseph-André), notaire à Paris. Sa prestation de serment. Notes biographiques, II, p. 13 et n. 1.

Tutelle. Mineur enlevé et soustrait par sa famille à la tutelle de son père, remarié : Tutelle *honoraire* et tutelle *onéraire* ; définition, I, p. 51 et la note. — Autorisation est donnée à un mineur émancipé d'accepter une succession, sous bénéfice d'inventaire, p. 258. — Le juge de paix, compétent pour organiser la tutelle, est celui du domicile légal du mineur, p. 458 et n. 3. — Tutelle dative, tuteur hono-

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

raire et tuteur onéraire, p. 660 et n 1.

Garde d'une mineure, dont les parents ont péri sur l'échafaud, revendiquée par son aïeul et tuteur, II, p. 200. — Succession d'Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau ; compte de tutelle, p. 630.

U

Udine. Franconi y est né, II, p. 126, note.

Leer (Thomas-Augustin), fermier du *Théâtre des Arts*. Il plaide contre les artistes associés employés au dit spectacle bail judiciaire, artistes de l'Opéra condamnés à payer leur loyer au *Théâtre des Arts*, II, p. 136.

Union de créanciers. Homologation de l'acte d'union des créanciers de feu Mirabeau l'aîné, I, p. 131. — Jugement ordonnant l'exécution du contrat d'union entre les créanciers du sieur de Luxembourg, décédé capitaine des Gardes du Roi, p. 190. — Énumération des biens saisis par les créanciers de Philippe-Égalité, p. 489. — Union des créanciers des citoyen et citoyenne d'Esparbès, p. 523. — Union des créanciers de la succession du maréchal de Richelieu, p. 662.

On ne peut contraindre un créancier, qui a pris la voie criminelle contre son débiteur, à adhérer au contrat d'union des autres créanciers, II, p. 66. — Paiement d'honoraires au conseil de l'union des créanciers de Louis-Stanislas-Xavier et de Charles-Philippe, frères de Louis XVI, p. 234.

Union de la Breteche (l'). Péron y est né, le 25 janvier 1754, II, p. 932.

Unité (section de l'). Louis Michelin, imprimeur, décède rue du Sépulcre, dans cette section, II, p. 102. — Cosson s'y présente pour faire prononcer son divorce, p. 155. — Sainte-Hélène Etienne était commissaire de police de la section de l'Unité, p. 248. — La rue Benoît était située dans cette section, p. 467.

Université. I, p. 78, n. 1, p. 424.

Université de Dijon. I, p. 80.

Université (rue de l'). De Boynes, avocat au Châtelet, demeurait dans cette rue, I, p. 374, n. 2. — Maison occupée par le citoyen Bonnet, p. 490. — Autre maison occupée par le citoyen Cailly, p. 490. — Une autre est occupée par Desablé, p. 490.

Maison située entre cette rue et la rue Saint-Dominique, II, pp. 707, 709.

Urmont (Bouche d'). Voyez Bouché-Durmont.

Usariz. Lieu de naissance du chanteur Garat, II, p. 232, n. 2.

Usufruit. Usufruit du château de la Grange-Blineau, II, p. 711.

Usurpation. Journal du soir ; usurpation du titre, I, pp. 401, 497. — Usurpation de procuration et de certificat de civisme pour plaider, p. 756 et n. 1.

Uzerche. La Bastide y est lieutenant général de la sénéchaussée, II, p. 876.

Uzès (Anne-Julie-Françoise de Crussol d'). Notes biographiques, II, p. 676, n. 2.

Uzès (Emmanuel de Crussol duc d'). Épouse Mlle de Montausier, I, p. 260, n. 1.

Uzès (hôtel d'). Le duc de Crussol y demeurait, I, p. 260, n. 2.

V

Vaillant, peintre. Saint Hurugue et Sartine fils sont condamnés à lui payer ses ouvrages, I, p. 748.

Val (Petit du Petit du) contre Grognet validité du congé donné d'un terrain loué à charge de payer la valeur des arbres plantés en pépinière, I, p. 223.

Val (Le Roy du Petit). Vermeil plaide contre lui ; jugement qui valide une saisie-arrêt, II, p. 613. — Notes biographiques, *même page en note*.

Valazé. Fait un rapport sur les papiers contenus dans l'armoire de fer le *Logographe* a reçu de la liste civile, 34 560 livres en trois mois, I, p. 322, n. 1.

Valence (femme divorcée de) née Brulard. Voyez Brulard.

Valence (général). Il servit sous Dumouriez, II, p. 95, n. 2, p. 440, n. 1.

Valence (Jean-Baptiste-César-Marie-Adelaïde de). Notes biographiques, II, p. 440, n. 2.

Valence (veuve J.-B.-Cyrus-Marie-Adélaïde) née Brulard-Genlis. Gabrielle Chatillon plaide contre elle création d'un contrat de rente viagère, consenti par Adelaïde-Félicité Brulard Sillery, veuve d'Estrées, II, p. 441.

Valence (vicomte de). Voyez Timbrune.

Valence en Brie. Poirson y est mort le 15 février 1831, II, p. 607, n. 4.

Valenciennes (Nord). Quesnay de Saint Germain y est né, le 23 janvier 1751, II, p. 935.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

VALENTIN (le citoyen). Plaide contre le citoyen Girard : abus de confiance au préjudice d'un détenu ; restitution de la somme détournée, II, p. 486.

VALENTIN-DUPLANTIER (Jean-Marie-Cécile). Sa femme née Maubert-Neuilly plaide contre lui : divorce pour cause d'émigration, II, p. 747. — Notes biographiques, *même page, en note*.

Valentinois (duché de). I, p. 498, n. 1.

VALENTINOIS-MONACO. Divorce de la citoyenne Dammont prononcé contre Valentinois Monaco. I, p. 504.

Valenton. Marie Chemin y demeurait, II, p. 129.

VALETTE (de la). Constitue une rente de 20 000 livres au profit de de Castera fils, I, p. 140.

Valezy, ferme située près de Viroflay, I, p. 789, note.

VALFRENC. Voyez Debrun dit Valfrenc.

VALLAT-LA-CHAPELLE, imprimeur-libraire. Introd., p. CCIX.

VALLÉE, notaire à Paris. Continue aujourd'hui l'étude de Tissandier, II, p. 660, n. 2.

VALLÉE, membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

VALLÉE (veuve). Lecomte est condamné à lui payer 50 000 livres, I, p. 648.

VALLETEAU DE LA ROQUE. Membre du Conseil général de la Commune, délégué, le 26 janvier 1794, auprès des juges du 6e arr. pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation, p. 17. — Idem pour les juges du 1er arr., I, p. 20.

VALLET-VILLENEUVE (la veuve et les héritiers). Plaident contre Prévost et la veuve d'Alexis de la Bruche : validité d'offres réelles, II, p. 504 et note.

VALLIÈRE (Adrienne-Émilie-Félicité de la Baume Le Blanc de la), veuve de Chatillon). Voyez Baume.

Vallière (le Petit Hôtel de la). Notice I, p. 700, note.

VALLIÈRE (Charles-François de la Baume Le Blanc, duc de la). Notes biographiques, I, p. 701, note.

VALLIÈRE (Jean-François de la Baume Le Blanc, marquis de la). Notes biographiques, I, p. 701, note.

VALLIÈRE (Louis de la Baume Le Blanc de la). Notes biographiques, II, p. 676, n. 2.

VALLIÈRE (Mlle de la). Les régisseurs des Domaines de la République plaident contre elle : bail du Petit Hôtel de la Vallière, I, p. 700.
Exécution du testament de la veuve de la Vallière, II, p. 676 et n. 2.

VALLOT (dame). Les dames Vallot et Favreau plaident contre les filles de Louis Rochetin : jugement du Tribunal du 5e arr. qui décide qu'aucune prescription ne peut être opposée lorsqu'il s'agit de l'état des personnes, pp. I, 85 et s. — Plaide avec son mari et les époux Favreau, contre les époux Garcin : question d'état, prescription ; des personnes regardées pendant quarante-cinq ans comme légitimes ne peuvent être déclarées bâtardes adultérines, p. 492.

Valmy. Beurnonville est fait général sur le champ de bataille de Valmy. Introd. p., CXVII.
Voyez aussi, I, p. 57, note.

VALOIS, homme d'affaires de Morin de Mezerets, I, p. 456.

VALOIS (de). Voyez Saint-Rémy.

Valois (rue de). I, p. 489.
Seguin y demeure. II, p. 245. — Licitation d'une maison sise dans cette rue, p. 698.

VALPINCON. Voyez Pinçon dit Valpinçon. — La citoyenne d'Ormesson est condamnée à lui payer un mémoire, II, p. 11.

Valromey. I, p. 96 note.

VALSH-SERRANT. Introd., p. CXIX et s.
Notes biographiques, I, p. 117, n. 2. — Macdonach forme contre lui une demande en réparations civiles pour détention arbitraire, en vertu d'une lettre de cachet. Le Tribunal rejette cette demande qui ne lui semble pas prouvée, p. 117 et s.

VALTON (Pierre), avoué. Occupe pour Sicard contre le bataillon de St-Séverin. La demande en dommages-intérêts de Sicard est rejetée comme inconstitutionnelle, I, p. 259. — Siège, comme appelé, au Tribunal du 4e arr. le 1er nivôse an II (21 décembre 1793) : recherche de paternité ; enfant posthume, p. 647. Nommé, par la Convention, juge suppléant au Tribunal du 6e arr., I, p. 426. — Siège le 23 floréal an II (12 mai 1794) : charge de chirurgien dentiste du Roi, p. 726.
Siège comme appelé au Tribunal du 5e arr. le 26 vendémiaire an III, (17 octobre 1794) : privilège des spectacles de Rouen, II, p. 44. — Il est nommé commissaire au Bureau du Domaine National, p. 169. — Notice biographique, p. 949.

VANDEMPEMPT et autres. Le citoyen Montbayen plaide contre eux : nullité d'une saisie réelle faite sur le château de la Muette, II, p. 427.

VANDENYVER (la veuve et les héritiers). Plaident contre Rey et Gournay : liquidation de la succession de Vandenyver père et fils, restitution des

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

biens des condamnés à mort à leurs familles, II, p. 297

Vandenyver (Anne-Marguerite) Jean Baptiste Vandenyver est déclaré son père, II p. 226.

Vandenyver (Antoine-Augustin). Notes biographiques, II, p. 226 n. 2

Vandenyver (citoyenne). La citoyenne Grandval es noms plaide contre elle et Villemmot : recherche de paternité, succession Vandenyver, II, p. 226. — Le citoyen Villemmot plaide avec elle contre Delahaye Grandval : recherche de paternité rejetée, p. 386

Vandenyver (Edme-Baptiste) Notes biographiques, II, p. 226 n. 2.

Vandenyver (Jean-Baptiste). Notes biographiques, II, p. 226 n. 2.

Van der Linden. Plaide avec Connoot contre Villain XIIII et Cie : jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce, II, p. 731. — Plaide contre Villain XIIII et Cie jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce de Paris rendus contre Villain XIIII et Cie, p. 741.

Vandeuil ou Vandeul (sieur et dame Caroillon de). Notes biographiques, I, p. 120 n. 1 — Parties dans un procès relatif à une rente viagère constituée au profit d'une dame Jodin et, après elle, au profit de Diderot, pp. 120 et 591, n. 1.

Vandeul (Caroillon de). Notes biographiques, I, p. 348, n. 3. — Défendeur dans un procès intenté par Caroillon de Surmont afin d'obtenir des dommages-intérêts pour détention arbitraire, p. 348. — Procès relatif à la même affaire, p. 507 — Procédure relative à la détermination du Tribunal d'appel, p. 516

Caroillon de Surmont plaide contre lui : exécution d'un contrat, II p. 444 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Vandyck Peint le portrait de lord Arundel. Louis Philippe d'Orléans revendique ce portrait, I, p. 505.

Vanhove (Charlotte). Introd., p. clxxxi Comédienne ; divorce d'avec un musicien, Petit, en 1794 ; épouse Talma en 1802 ; épouse en troisièmes noces le vicomte de Chalot, I, p. 107, n. 1.

Même affaire, II, p. 159 n. 1 — Félix Gaillard et Cie plaident contre elle : acteur, résiliation de son engagement ; dommages-intérêts p. 448 — Les mêmes plaident contre elle : elle est condamnée à payer 30 000 fr. de dommages-intérêts, p. 449.

Vanin (Antoine-Jean ou Joseph) ou Vanin de Courville. Maître des comptes, élu juge suppléant de Paris le 15 décembre 1790, p. 3. — Refuse ce poste, p. 5.

Notice biographique, II, p. 949

Van Marselis (Jean et Théodore). Prêtent 5 millions de livres tournois à Philippe-Egalité, I, p. 393.

Vannard Testulat plaide contre lui : la rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans les ventes volontaires aux enchères publiques ? Réfère au Corps législatif, *II*, p. 555.

Vannes. Charles de Sombreuil y est fusillé, II, p. 249 note.

Vanneston (Charles-Simon). Sa succession, II, pp. 151 et 155.

Vanneston (Claude). Plaide contre Delaunay cession de droits de succession ; contrat aléatoire, II, pp. 151 et 155.

Van Spaendonck. Désève plaide contre lui : pension viagère consentie sur les appointements d'une place de professeur d'iconographie au Muséum, I, p. 781 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Plaide contre Deseve : même affaire, II, pp. 33 et 70 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Var. Paul François-Jean-Nicolas, comte de Barras est député du Var à la Convention, II, p. 577, note.

Varanes (Louis-François marquis de Betestatt. Plaide contre l'enregistrement des lettres de légitimation de Dreux René de Châteaurenaud, II, p. 132, n. 1.

Varanchan (Armand-Léonce). Sa mère, en son nom et comme sa tutrice, plaide contre d'Esparbès de Lussan : testament fait *ab irato* ; pension alimentaire, II, p. 637

Varanchan (Louis Saint-Gentès), ex-fermier général. Son testament fait *ab irato* est annulé, II, pp. 282, 422 et 638.

Varanchan Saint-Geniès (Paul-Maxime Joseph-Antoine). D'Esparbès et les mineurs d'Esparbès plaident contre Dejean et lui : testament fait *ab irato*, II, p. 324. — D'Esparbès de Lussan plaide contre lui : testament fait *ab irato*, p. 437. — Sa femme divorcée Anne-Marie Mazoyer plaide contre d'Esparbes de Lussan : testament fait *ab irato*. Pension alimentaire, p. 637.

Varenne. Voyez Billaud-Varenne et Billot de Varenne

Varenne (rue de). Leguay demeure dans cette rue, II, 578 — Elisabeth Jaucourt, femme divorcée du Cayla, demeure dans cette rue, p. 713.

Varenne-Pont-St-Maur. Maison de campagne située à cet endroit, I, p. 660.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Varennes. Fuite de la famille royale à Varennes, I, p. 684, note.
Voyez aussi, II, p. 220, note. — Babille du Presnoy instruit l'affaire de l'arrestation du roi à Varennes, pp. 857 et 948.

Varennes (près Montargis). Potier de Gesvres y demeure, II, p. 642.

Variétés (les). Quittent le Palais Royal en 1807 et s'installent où elles sont, boulevard Montmartre. Introd., p. CLXXVIII.
Candeille y joue, II, p. 364, note.

Variétés-Montansier. Nouvelle dénomination imaginée par la Montansier pour son théatre, Introd., p. CLXXVIII.

Variétés-Palais-Egalité (théatre des). Nouveau nom du *théâtre de la Montagne* qui lui-même avait pris le nom de *théâtre Montansier*. Introd., p. CLXXVIII.

VARIN, greffier. Prévenu de faux sur les minutes du greffe, I, p. 324.
Plaide contre la citoyenne Delaporte : destitution illégale, paiement des appointements, II, p. 55. Dauvergne et lui plaident contre Cavaignac, bourses communes des experts et greffiers de la Chambre des bâtiments, II, p. 241.

VARIN, Avoué. Plaide en son nom contre Chaudat : revendication du buste de Belisaire, I, p. 604.

Varsovie. Mlle Jodin joue à Varsovie, I, p. 121, note. — Miaczinski y est né, p. 638, n. 1.

VASSAL. Plaide contre la veuve Séguier : liquidation de la succession d'Antoine-Louis Seguier, I, p. 243.

VASSAL (Marguerite-Henriette), épouse Séguier, I, p. 142, n. 1. — Epouse Jean-Marie La Guepeys et plaide avec lui contre les frères Caillou : liquidation des reprises de la veuve d'Antoine Séguier, II, p. 144. — Voyez Seguier.

VASSAN (Charles de), père de Marie-Geneviève de Vassan, douairière de Victor Riquetti de Mirabeau, I, p. 284, n. 1.

VASSAN (dame de). Voyez Mirabeau Victor Riquetti, et I, p. 555, n. 1.
Voyez aussi II, p. 334, n. 2.

VASSELIN. Affaire Legovic contre Vasselin : jugement du Tribunal du 25 mai 1791 qui exclut du concours comme n'ayant pas l'âge requis, un candidat à une place de docteur agrégé dans la Faculté de droit, I, p. 78 et note *in fine*.

VASSEUR (Madeleine Le). Serait la mère de Marie Saint-Aubin, II, p. 182.

Vaucluse. Le receveur général de ce département fait faillite, II, p. 962.

VAUCRESSON-CORMAINVILLE (Martin). Notes biographiques, II, p. 269 et n. 3.

Vaud (canton de). Laharpe en est originaire, II, p. 435, note.

Vaudeville. Le caractère accessoire de la collaboration d'un musicien à un vaudeville ne lui donne pas un droit de propriété sur la pièce, mais un droit à une simple rémunération, II, p. 456. — Notice sur le vaudeville, *même page, en note*.

Vaudeville (théâtre du). Radet écrit pour ce théâtre, II, p. 456. — Engagement des artistes, p. 603 et note.

VAUDREUIL (Mme de). Elle a pour héritière Mme de Choiseul, fait un legs à Rachel Archembac, épouse de Robichon, I, p. 64 et s.

VAUGELEY (Boulland de). Voyez Boulland.

VAUGEOIS (Jean-François-Gabriel), ancien député de Paris à la Convention. Nommé juge au Tribunal civil de la Seine, démissionnaire avant l'installation, II, p. 252. — Notice biographique, p. 949.

Vaugirard (commune de). Michault-Lannoy était juge de paix à Vaugirard, I, p. 416. Benoît plaide contre elle : saisie de suifs : accaparement, I, p. 636. — La commune de Vaugirard fait opposition à ce jugement, p. 664. — Procès relatif à la même affaire, p. 761.
Desrues de la Sablonnière y est né. II, p. 882. — Jaubert y est mort, 189, Grande-Rue, le 18 juin 1822, p. 905.

Vaugirard (rue). Sophie Anonyme, femme du citoyen Debré demeure dans cette rue Introd., p. CCV.
Voyez encore, I, p. 587.
Voyez aussi, II, p. 39. — Rewbell demeure dans cette rue, p. 709. — Gravelle demeure dans cette rue, *même page* ; p. 715.

VAUJOURS (duc et duchesse de). Ont obtenu du roi Louis XV, en 1734, la donation du Petit Hôtel de La Valhère, I, p. 701, note.

Vaulx-le-Pénil. De St-Just s'y retire, II, p. 802.

Vaumore (terre de). Son estimation, II, p. 587.

VAURÉAL (citoyenne Mesnard de), condamnée à payer à Brillouet des dommages intérêts pour perte d'un manuscrit, I, p. 537.

VAUTIER, peintre. Privilège accordé à une danseuse et à un peintre sur la subvention accordée par la Convention à un directeur de spectacles, II, p. 27.

VAUTRAIN. Plaide contre Verteillac-Labrousse : interdiction, I, p. 729.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Labrousse-Verteillac est condamné à lui payer 26 000 livres, II, p. 208. — Même affaire : validité d'offres réelles, p. 234.

Vaubrat. Equipage de chasse pour le sanglier. Notice Introd., p. CXII. Même affaire, I, p. 432.

VAUVINEUX (créanciers). Pottin de Vauvineux plaide contre eux et autres, un juge démissionnaire, Toulouze, continué à rendre la justice du consentement des parties, II, p. 302.

VAUVINEUX (Pottin de). Introd., p. CXCIII. Jugement qui ordonne la vente de tous les biens immeubles de Vauvineux, inventeur et chef de la Banque française, I, p. 192.
Sa femme divorcée Adelaïde Sentier plaide contre Debrai : offres réelles, II, p. 242 et note.

VAUX (Angélique-Marie des), femme séparée de biens de François-Antoine de Flandre de Brunville.
Affirmation comme propriétaire d'une rente de 1 250 livres constituée sur l'ancien clergé de France, II, p. 684. — Notes biographiques, *même page, en note*.

VAUX (Bertin de). Notes biographiques, II, p. 596, n. 1.

VAVASSEUR, notaire à Colombes. Continue aujourd'hui l'étude Bracquemard, II, p. 738, n. 1.

VAVASSEUR. Fait condamner Grimaldi-Valentinois au paiement de fournitures de fourrages, I, p. 746.

Velleron (Haute-Saône). Laurent aîné y est né le 28 octobre 1754, II, p. 908.

VENANT. La veuve Mayer plaide contre lui : fondé de pouvoirs, nullité d'un pacte de *quota litis*, II, p. 187.

VENARD (Jacques-Achille). Combas plaide contre lui, arbitre, honoraires exagérés, taxe, II, pp. 29, 43 et 57.

Vendée. Guerre de Vendée. — Santerre y est employé comme général de division, I, pp. 91, n. 1, 312, note.
Philippeaux est envoyé en mission en Vendée, II, p. 402, note. — Dilon est membre du Conseil des Cinq-Cents pour ce département, p. 942.

Vendôme (district de). Bastard Marauday y est juge, II, p. 858.

Vendôme (hôtel de). I, p. 458, n. 1.

Vendôme (place). Section du vote, I, p. 8. — Le couvent des Capucines est situé sur cette place, p. 502, note.
La maison portant le n° 10 de cette place actuellement a été édifiée sur l'emplacement de l'hôtel occupé par de Maleteste, II, p. 4, note. — Anciennement place des Piques, p. 55, note. — Bauyn de Perreuse y demeure, p. 656 et note. — Robertot y demeure, p. 668. — César Ginoux demeure sur cette place, p. 709. — Chepy est juge de paix de la section de la place Vendôme, p. 875. — Garnier Launay est secrétaire de cette section, p. 893.

Venise. Sergent-Marceau y émigre, II, p. 45. — Menou y est mort, p. 83, note.
Marie Rombocolli-Ruggieri y est née, II, p. 217, n. 1. — Menou y est mort, p. 527, note.

Venise (rue de). II, p. 857.

Vente. Vente du mobilier saisi sur le prince de Salm-Kyrbourg ; levée de scellés et rejet d'une réclamation formée par la princesse de Hohenzollern, I, p. 190. — Jugement qui ordonne la vente de tous les biens immeubles du sieur Pottin de Vauvineux, inventeur et chef de la Banque française, p. 192. — Annulation de la vente d'un perroquet malade, p. 303 et n. 2. — Contrat de vente annulé, p. 541. — Vente de la charge de maître d'hôtel par quartier du ci-devant roi, p. 711.
Vente de la charge d'apothicaire des écuries du ci-devant roi, II, p. 67. — Tableau vendu 3 000 livres comme étant de Rubens ; expertise, p. 90. — Nullité de la vente d'une charge d'apothicaire des écuries du ci-devant roi consentie après la suppression de cette charge, p. 128. — Vente d'une manufacture d'armes, p. 143. — Annulation de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière pour lésion de plus de moitié, p. 153. — Résolution, faute de paiement, de la vente consentie par Louis-Philippe-Joseph d'Orléans de onze arcades des maisons sur le Jardin *Egalité*, p. 155. — Vente de café et de cassonnade, p. 184. — Validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 192. — Vente d'office et pratique de notaire, contrelettre ; restitution, p. 231. — Vente d'une vache au prix de 5 000 livres, p. 245 et note. — Demande en nullité de vente pour cause de violence, p. 291. — Validité de l'acte de vente de la terre de la Poissonnière, p. 302. — Vente d'une maison à deux acquéreurs concurrents, préférence donnée à celui qui a la priorité de date, p. 321. — Vente d'une maison par la femme de Talma, p. 334. — Nullité de vente pour cause de violence, p. 348. — Droit exclusif de vendre des rafraîchissements dans le théâtre de la rue Louvois, pp. 371 et 393. — Vente, moyennant commission, d'un ouvrage édité par Panckoucke, p. 505. — Vente du *Théâtre de la République* ; nullité d'offres réelles, p. 535. — Cession de biens faite par Beaumar-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

chais à ses créanciers ; délai accordé pour effectuer les ventes, p. 538. — La rescision pour cause de lésion est-elle recevable dans la vente volontaire aux enchères publiques ? Renvoi au Corps législatif, p. 555. — Vente du *Théâtre Feydeau*, p. 561. — Annulation, pour insanité d'esprit, de ventes d'immeubles, rectification de jugement, p. 562. — Offres réelles du reliquat du prix de vente d'une maison acquise par Barras, pp. 578 et 593. — Vente de deux maisons ; lésion de plus de moitié, p. 621. — Vente du moulin de Chilly ; lésion de plus de moitié, p. 625. — Vente du *Journal des Petites Affiches*, p. 666. — Déchéance de la faculté de réméré, pp. 681 et 682. — Liquidation et paiement de la créance résultant de la vente du *Théâtre des Arts*, p. 728.

VERDIER. Plaide contre la veuve Leclerc-Buffon et le Trésor public ; paiement d'une provision, II, p. 722.

VERDIERSS (de), lieutenant général, II, p. 808.

VERDIGNIEU, officier de santé. Plaide contre Blouveau : honoraires du médecin, II, p. 233.

VERDON, marchand de bois. Plaide contre Ellus de Corny : demande en restitution de deux pelletées de charbon indument perçues sur chaque voiture arrivant par terre à Paris, II, pp. 38 et 92.

VERDOT (institution). Pension de garçons installée à l'hôtel Carnavalet, II, p. 364, note.

Verdun. De Sainte-Aulaire est député de Verdun, II, p. 649, note. — Pons de Verdun y est né le 17 février 1759, p. 934.

VERGENNES (Alice-Jeanne-Françoise-Adelaïde de). Elle épouse, en 1802, le général de Nansouty, II, p. 308, n. 1.

VERGENNES (Charles-Boniface-François de). Notes biographiques, II, p. 308, n. 1.

VERGENNES (Charles-Gravier de), ministre des Affaires étrangères. Il est remplacé en 1787 par de Montmorin, I, p. 358, note.
Notes biographiques, II, p. 308, n. 1.

VERGENNES (Claire-Elisabeth-Jeanne de). Épouse de Rémusat Augustin, II, p. 308, n. 1.

VERGENNES (mineures). La veuve Gravier de Vergennes plaide contre elles et Rémusat : annulation d'une renonciation à la communauté faite par erreur, II, p. 308.

VERGENNES (veuve Gravier de), née Anne de Viviers. Notes biographiques, II, p. 308, n. 1. — Plaide contre Rémusat et les mineures Vergennes : annulation d'une renonciation à la communauté faite par erreur, p. 308.

VERGNIAUD. Proteste contre le renouvellement des corps judiciaires, Introd., pp. LXII, CXCVIII.
Défend Guiry-Dupré devant l'Assemblée législative, I, p. 541, n. 2.

VERGNIER et consorts. Plaident contre Richard Mique : jugement qui les condamne à payer des dommages-intérêts pour persécutions et détention arbitraire, I, p. 353. — Procès relatif à la même affaire, p. 440.

Vermanton. Gachot y demeure, II, p. 228.

VERMEIL (François-Michel), avocat. Introd., pp. XXXIX, LIII.
Électeur de la section de la rue Beaubourg, il est élu juge le 5 déc. 1790, I, p. 4. — Juge du 5e arrt, p. 7. — Son installation, p. 19. — Préside, le 27 janvier 1791, la première audience du Tribunal du 5e arrt. Target et Tronchet étant députés, p. 22, n. 1. — Préside, le 21 mars 1791, jour où le Tribunal rend un jugement qui renvoie les parties devant le Tribunal de famille, pour règlement de comptes, p. 43. — Préside le Tribunal du 5e arrt le 24 mars 1791 : affaire Gobel, évêque de Lydda, élu évêque de Paris : appel comme d'abus, p. 45. — Préside le Tribunal du 5e arrt : réception et serment de M. Gilbert Ameil, homme de loi, nommé par délibération du Tribunal pour remplir les fonctions d'accusateur public, p. 53. — Discours qu'il prononce à cette occasion en réponse à celui d'Ameil, p. 54. — Préside le Tribunal du 5e arrt et rend un jugement décidant que commet un excès de pouvoir le Tribunal qui réforme, après l'audience et hors de l'audience, un jugement rendu et prononcé publiquement, pp. 72 et s. — Préside le 25 mai 1791 : jugement relatif à un règlement de comptes ; affaire de Sade contre dame de Sade, p. 76. — Préside le 25 mai 1791 : jugement qui exclut du concours, comme n'ayant pas l'âge requis, un candidat à une place de docteur agrégé dans la Faculté de droit, p. 78. — Préside le 16 janvier 1792 : le Tribunal décide que le tabac de cantine ne peut être livré aux sous-officiers et soldats, à raison de plus de 12 sols par livre, pp. 154 et s. — Siège le 16 mars 1792 : le Tribunal arrête que les huissiers seront tenus d'énoncer dans leurs exploits celui des six Tribunaux de Paris auprès duquel ils sont inscrits, p. 187. — Le même jour : le Tribunal décide que les avoués n'exerceront pas leurs fonctions avant de s'être conformés à l'arrêté du 9 février dernier, p. 188.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

— Le même jour : caractère du jugement qui intervient après une remise de cause, qualités posées, p 188. — Siège le 7 mai 1792 Tribunaux compétents pour juger les affaires pendantes et indécises dans les anciens Tribunaux, lors de leur suppression, p 33 — Siège le 1er juin 1792 : arrêté prescrivant que les significations de jugements par défaut faute de comparaître, seront faites par des huissiers-audienciers, p. 230. — Siège le 26 juin 1792: demande en dommages-intérêts contre un bataillon de garde nationale et son ancien commandant rejetée comme inconstitutionnelle, p. 259. — Siège le 31 juillet 1792 : dommages-intérêts accordés à un débiteur arrêté arbitrairement par son créancier, p 280. — Préside le 29 août 1792 : retraite du commissaire du Roi De La Fleutrie, p. 301. — Siège le 27 sept 1792 : patente des joueurs de violon, p. 341. — Préside le 2 octobre 1792 : procès relatif a la vente d'un office et pratique de procureur au ci-devant Châtelet, p. 342. — Siège le 23 novembre 1792 : depot de la liste imprimée des émigrés, p. 354. — Siège le 3 decembre 1792 : recherche de paternité, frais de gésine ; dommages-intérêts envers la mere, p. 335. — Siege le 17 décembre 1792 : demande en dommages-interêts pour detention arbitraire, p. 344. — Siege le 7 janvier 1793 : le Tribunal ordonne une expertise, p. 357 — Siège le 9 février 1793 : jugement ordonnant une enquête, p 372. — Siege le 12 février 1793 : confirmation d'un jugement precédent, p. 375. — Siège le 16 février 1793 un enfant né 10 mois et 20 jours apres la mort du mari de sa mere ne peut être regardé comme son fils ni recueillir sa succession, p. 376. — Siege le 20 février 1793 : dommages-interêts pour degâts causés par le gibier, p 387 — Siège le 20 février 1793 : le Tribunal enterine le rapport fait en execution d'un jugement précedent, p. 387 — Siege le 15 mars 1793 : usurpation de titre et contrefaçon, p. 401 et n. 1. — Siège les 16 et 18 mars 1793 : certificats de civisme des avoués et huissiers ; exécution des lois relatives aux notaires et greffiers des juges de paix ; justification des patentes, p. 404. — Plaide contre Leroy-Petit-Val jugement qui valide une saisie-arrêt, II, p 642. — Notes biographiques, *en note*. — Prend part aux conferences chez le ministre de la Justice, II, p. 752, note, pp. 756, 757, 827. — Notes biographiques et principales publications, p 950

Verneuil (Ambroise-Julien-Clément de) Sa succession, I, p. 395.
Même affaire, II, p. 655.

Verneuil (Clément de). Legal se charge de l'education de ses enfants, I, p. 369. — Est condamné a passer à Crampton un titre nouvel d'une rente, p 395. — Plaide contre du Natois : le juge de paix compétent pour organiser la tutelle est celui du domicile legal du mineur, p 458 — Notes biographiques, *même page, en note.*

Verneuil (Adelaide Chaspou de). Héritière d'Eusèbe Chaspou de Verneuil, II, p. 683.

Verneuil (Anne-Claire-Pauline-Chaspou de), epouse de Montmorin Saint Herem. Notes biographiques, II, p. 655, n. 2 — Jean-Pierre Grignon plaide contre elle et autres : le jugement donne acte à ceux-ci de ce qu'ils offrent passer titre nouvel à Grignon, p 663. — Notes biographiques, n. 1.

Verneuil (Eusebe-Félix-Chaspou de). Notes biographiques, II, p. 655, n. 2 ; p 663, n. 3. — Execution de son testament olographe deposé chez Gibe notaire à Paris, le 31 mars 1791, p. 664. — Sa succession et celle de sa femme, p. 683 — Codicille a son testament, *même page*

Verneuil (héritiers d'Eusèbe-Felix Chaspou de). Segienet plaide contre eux execution d'un contrat de rente viagère passé devant Gibé, notaire à Paris, II, p 663 — Jardin plaide contre eux : execution d'un contrat de rente viagere, p. 664 — Bureau plaide contre eux : execution du testament olographe d'Eusèbe-Felix Chaspou de Verneuil, *même page* — La citoyenne Moulins plaide contre eux : exécution d'un contrat de rente viagère, *même page.*

Verneuil (Michelle Chaspou de), epouse de Louis-Charles de Menou
Jean-Pierre Grignon plaide contre elle et autres : le jugement donne acte à ceux-ci de ce qu'ils offrent de passer titre nouvel à Grignon, II, p 663 — Notes biographiques, n. 2.

Verneuil. La dame Clement de Verneuil y décede, I, p 458 et note, p 593.
La veuve Senneterre de la Ferte demeure dans cette ville, II, p. 40

Verneuil (rue de). De Soyecourt demeurait dans cette rue, II, p. 651. — Desmaisons y habite, p. 882

Verneuil (Touraine) Chaspou est marquis de Verneuil, II, p. 360, n. 2.

Vernoine (Jeanne). La dlle Bougaut et Gauthier de Saint-Charles ont deux enfants naturels, Victoire-Charlotte et Charles-Félix qui sont baptisés sous les noms supposés d'enfants de Philippe Brunet et de Jeanne Vernoine, I, p. 208.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

Vernon (Masson de), conseiller au ci-devant Parlement de Paris. Arbitre de Mme de Sade dans un procès qu'elle soutient contre son mari, I, p. 43.

Vernon (Seine-et-Marne), II, p. 357.

Vernouillet (terre de). Cette terre et seigneurie, érigée en marquisat, en 1723, au profit de de Rome, est affectée au paiement d'un douaire, II, p. 316.

Vernouillet. Duplein et d'autres citoyens de cette commune font une pétition qui motiva deux décrets des 26 mai et 18 septembre 1793, I, p. 699, n. 2.

La seigneurie de Vernouillet (Seine-et-Oise) est érigée en marquisat, en 1723, II, p. 316, note.

Vernouillet (veuve de). Plaide contre la citoyenne Lamoignon : la terre de Vernouillet est affectée au paiement d'un douaire, II, p. 316. — Plaide contre la même : paiement d'arrérages d'un douaire, p. 354. — Plaide contre les héritiers de la veuve Ollivier-Senozan : succession de la veuve Ollivier-Senozan, p. 613.

Véron-Laborie. Introd., p. CXIX.

De Castries est condamné à lui payer des dommages-intérêts pour destitution arbitraire de son emploi de lieutenant-colonel, I, p. 130.

Verpy. Plaide contre les huissiers-audienciers du district de Versailles : les corporations étant supprimées, les huissiers ne peuvent assigner collectivement leur adversaire, II, p. 265.

Verquier. Plaide contre Pichon et noms, I, p. 290.

Verrerie (rue de la). Laurès du Meus demeurait dans cette rue, I, p. 36, n. 1. — De La Fleutrie y demeure, II, pp. 668, 718 et 891. — Gastrez y demeure, p. 894.

Verrier (Louis-Pierre), avocat au Parlement. Défenseur officieux des sous-officiers et soldats de l'Hôtel des Invalides contre Mager, adjudicataire des fermes : le Tribunal décide que le tabac de cantine ne peut leur être livré à raison de plus de 12 sols par livre, I, p. 454 et s. — Plaide pour Mager : jugement qui règle les bases d'un compte ordonné par un jugement précédent, p. 445. — Commissaire national. Requiert du Tribunal du 2e arrt un délai de quinzaine pour les avoués, etc., afin qu'ils justifient de leurs certificats de civisme, p. 578. — Sa démission, laule par lui d'avoir obtenu un certificat de civisme, p. 585. — Notes biographiques, p. 585, n. 1.

Fonde de pouvoir de Céard : destitution d'un gardien de la Bibliothèque du ci-devant collège Mazarin, II, p. 195. — Notice biogr., p. 950.

Verrières (Buirette de), défenseur officieux. Plaide pour de Santerre, dans son procès contre Jean Desmottes et La Fayette : jugement du Tribunal du 4e arrt qui décide que les tribunaux civils sont incompétents pour connaître de faits purement militaires, I, p. 91.

Libelles imprimés contre lui, II, p. 807.

Versailles. Introd. pp. CXIII, CXXV, CXXXII, CLXXXV.

Auguste de Polignac est né dans cette ville, le 14 mai 1780, I, p. 225, note. — Louis XVIII y est né, p. 240, n. 2. — La Montansier obtient le privilège d'un petit théâtre dans cette ville, rue de Satory, p. 286, note. — Blouin est gouverneur de Versailles, p. 337, note. — Mique vient à Versailles, p. 354. — L'Hôtel des gardes de Monsieur était à Versailles, p. 389. — Le duc de Brissac y est massacré, p. 411, note. — Delessart est ramené à Versailles, p. 542, n. 2. — Le duc de Brissac y est massacré le 9 septembre 1792, p. 548, n. 2, et p. 574. — Benoît y envoie des suifs, p. 664. — Boucheis de Versailles, p. 761.

D'Estaing est nommé commandant de la garde nationale à Versailles, II, p. 118. — J. B. Maury y était apothicaire, p. 128. — Le duc de Brancas y est né, p. 146. — L'actrice Ruggieri y est morte, p. 217, note. — Huart est tapissier à Versailles, p. 223. — Verjus plaide contre les huissiers-audienciers de ce district, pp. 265 et 410. — Le citoyen Maisonneuve demeure à Versailles, p. 605. — Brunet y est mort, le 29 mars 1837, p. 871. — Des Fontaines y est né, en 1750, p. 885. — Maire Savary y est né, p. 919. — Oblet y habite, p. 929.

Versailles (Château de). I, p. 392. — La marquise de Pompadour y meurt, p. 502, note.

Versine (Moine de la), notaire à Paris. Notes biographiques, II, p. 15, n. 2; p. 548 et n. 1.

Verteillac-Labrousse. Vaultrain plaide contre lui : interdiction, I, p. 729.

Vertillac et sa femme. Plaident, avec les époux Saint-Sernin, contre Menou et autres : partage des successions Chaspoux-Verneuil, II, p. 350.

Verton (Marc-Antoine-Marie-Joseph de). Plaide contre Le Couteulx de la Noraye : paiement d'intérêts, II, p. 77.

Verton (Mme de), sœur de Mme Thouret, II, p. 77, n. 1.

Vervins (Aisne). Lieu de naissance de Debry, I, p. 342, note.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Vescovato Buttafoco est né dans cette localité, I, p. 38, n. 2. — Lieu de naissance de Casabianca, p. 624, note.

Vestibe. Plaide contre les époux Dethorre ; faux témoignage devant le Tribunal révolutionnaire ; dommages-intérêts, II, pp. 89, 105, 160 et 216.

Vestri, dit Vestris (Angelo-Marie-Gaspard). Notes biographiques, II, p. 660, n. 2.

Vestri ou Vestris (Cajetano-Apolline-Baldassare) Notes biographiques, II, p. 665, n. 2.

Vestris. Introd., pp. XCVIII et CLXXIV.

La dame Vestris et autres plaident contre les Comédiens du *Théâtre de la Nation* pension de retraite, jugement du Tribunal du 6e arr't, I, p. 107 et note. — Les Comédiens français sont condamnés à lui payer une pension, elle est condamnée à des dommages-intérêts pour avoir quitté la *Comédie-Française* avant le terme prescrit par l'acte de société, p. 215. — Sa pension de retraite, p. 445

Notes biographiques, II, p. 332, n. 2.

Vexations arbitraires Dommages-intérêts pour vexations arbitraires, I, p. 756.

Veyret, juge au Tribunal civil de la Charente. Signataire de l'arrêté sur la police et l'ordre des audiences de ce Tribunal, II, p. 694.

Veytard (François-Joseph) Notes biographiques, II, p. 38, n 3, et p 93.

Vezelay (Yonne). Louvain de Montplaisir y est né en 1734, II, p. 910

Vial. Les frais d'un jugement rectifié sont mis à la charge du Tribunal du 5e arr't, I, p. 375.

Viard (Pierre). Plaide contre Jaucourt père et la citoyenne Jaucourt du Cayla ; celui-ci est déclaré débiteur pur et simple des causes de la saisie-arrêt de Viard, créancier de la citoyenne Jaucourt du Cayla, II, p. 672 — Plaide contre Arnail-François Jaucourt fils et sa femme : les créanciers ne peuvent attaquer, comme frauduleuse, une licitation faite publiquement à l'audience, p. 712.

Viarmes (Jean-Baptiste-Elie-Camus de Pontcarre de). Notes biographiques, I, p. 364 et n. 1.

Voyez aussi, II, p. 222, note.

Viart. Plaide contre de Vin de Fontenay, I. p. 351.

Vicence (Armand-Augustin-Louis de Caulaincourt, duc de). Notes biographiques, II, p. 200, n. 1.

Vico (Corse). Lieu de naissance de Moltedo, en 1747, I, p. 624, n 2.

Vic-sur-Cère. Murat-Sistrières y est né, II, p. 660, note.

Victoire (Charlotte) Fille de la demoiselle Bongaut et de Gautier de Saint-Charles, baptisée sous les noms supposés d'enfant de Philippe Brunet et de Jeanne Vernome, I, p 208

Victoire (rue de la). Vente d'une maison sise dans cette rue, II, p. 621. — Villain XIIII y habite, pp. 631, 667, 668 et 734.

Victoires (place des). Il a été question d'établir un des tribunaux de Paris dans le couvent des Petits-Pères, situé sur cette place Introd. p. XLIX.

Victoires Nationales (rue des) Tronson Ducoudray possède une maison dans cette rue, II, p. 548.

Victor (rue) Grandvallet demeure dans cette rue, I, p. 738.

Victor ou *l'Enfant de la Forêt*, mélodrame de Guilbert de Pixérécourt, II, p 657.

Videl, notaire. Démissionne en faveur d'Oudinot, II, p. 443.

Vieilh de Boisjolin. A fait avec Rabbe et Sainte-Preuve une *Biographie universelle*, en 1826. Av.-pr., p VII

Vieillard, avocat au bailliage de Saint-Lô, député du bailliage de Coutances Rapporteur à l'Assemblée nationale, le 14 août 1790, sur les origines du procès de Beurnonville contre Souillac, I, p. 56.

Viel-Castel. Ters plaide contre lui et autres : poursuites de saisie ; revendication, II, p 491

Vieille-du-Temple (rue). Une société, dite des Victimes du pouvoir arbitraire, avait son siège dans cette rue, Introd., p. CXIII.

Voyez aussi, p. 56, n 1. — Dommanget y demeurait, pp. 547 et 569, note.

Mathis demeurait dans cette rue, II, p. 377, n. 2. — Lebrun y habite, p. 910, — Porcher y habite, nos 105, p. 935.

Vieilles-Étuves (rue des), II, p 897.

Vieilles-Garnisons (rue des). Leloup, professeur de musique, y demeure, II, p. 160.

Vieilles-Tuileries (rue des). Ancienne dénomination de la rue actuelle du Cherche-Midi, à Paris, entre la rue du Regard et la rue de Bagneux, I, p. 761, note. — Benoît était marchand boucher dans cette rue, *même page*.

Viellart (René-Louis-Marie), député de Reims. Elu juge suppléant de Paris le 25 décembre 1790, I, pp. 5 et 6 — Juge du 6e arr't, p. 8. — Nommé au Tribunal de cassation, p. 9. — Son installation, p. 17. — Sur son rapport le Tribunal de cassation casse un ju-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

gement du Tribunal du 3e arr[t] du 26 fumaire an II, p. 645.
Voyez aussi, II, p. 125. — Notice biographique, p. 950. — Principales publications, p. 951.

Vienne (Autriche). I, p. 48, note. — Gabrielle de Polastron est morte dans cette ville, p. 225, note.
De Chastullé y est ambassadeur, II, p. 272, note. — De Sainte-Aulaire y est ambassadeur, p. 649, note. — Geoffroy est chef du bureau de l'Etat-Major de cette place, p. 897.

Vienne (Isère). Chabroud y est ne, le 5 mars 1750, II, p. 873.

Vieux-Augustins (rue des). Godescart de l'Ile y demeure, II, p. 899. — Lefebvre-Corbinière y habite, au n° 26, p. 941. — Mutel est électeur de 1791, rue des Vieux Augustins, p. 928.

Vieux-Pouzauges. Dominique Dillon est curé de cet endroit, II, p. 942.

Vif (Isère). Bourguignon-Dumolard y est né, le 21 mars 1760, II, p. 869.

VIGÉE (Louis-Jean-Baptiste Etienne). Plaide contre la citoyenne Raucourt qui est condamnée à lui verser 320 francs pour rétribution de l'*Entretue*, II, p. 488. — Notes biographiques, *même page, en note*. — La citoyenne Raucourt est déboutée de son opposition, p. 516.

VIGERIE (Jacques-Moreau de la). Elu juge suppléant au Tribunal de la Seine; ancien Conseiller au Châtelet, II, p. 251.

VIGIER. Notes biographiques, I, p. 724, n. 2. Machet Velye plaide contre lui : société pour l'exploitation des bains chauds sur la Seine, p. 724.

VIGIER (Léon-Jean-Baptiste), notaire à Paris. Continue actuellement l'étude Dunays, II, p. 444, n. 2.

VIGNER (Cyr-Jacques). Nommé, par le Directoire, juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Elu juge suppléant au Tribunal civil de la Seine, p. 251. — Siège le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795) : offre faite à la barre d'une somme de 12 millions, pour prix de la vente de la salle de spectacle du *Théâtre de la République*, p. 271. — Siège le 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) : revendication de meubles, p. 278. — Siège le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796), une paire de souliers payée mille livres à la barre, p. 278. — Siège le 16 floréal an IV (5 mai 1796) : arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats; partage d'opinions, p. 310. — Siège le 5 ventôse an V (23 février 1797) : calomnie par la voie de la presse; réfraction, dommages-intérêts, p. 367. — Siège le 27 floréal an VI (16 mai 1798), p. 503. — Sa prestation de serment, p. 719. — Notice biographique, p. 951.

VIONES, directeur du jury. Porté sur la liste des juges attachés au Gouvernement, II, p. 957.

VIGNOLLES (Pierre-François de Séry de). Bail consenti par d'Ayen et son épouse à de Vignolles, II, p. 712.

VIGNON, avoué. Occupe pour les commissaires de l'union des créanciers de feu Mirabeau, I, p. 132.

Vigo. Chateaurenaud y brûle tous ses vaisseaux, II, p. 132, note.

VIOLIER, membre du Conseil général de la Commune. Est délégué pour introduire dans l'auditoire les juges du 4e arr[t], afin qu'il soit procédé à leur installation, I, p. 14. — Idem pour les juges du 5e arr[t], p. 18.

Vihiers (Maine-et-Loire). Menuau était juge au Tribunal de cette ville, II, p. 469, n. 1.

VILATTE, auteur des *Causes secrètes de la Révolution*, II, p. 304, note.

VILATTE. Introd., p. CCXI.
Frelet et autres plaident contre Vilatte et Carpentier : courses de chevaux au Champ de Mars; prix attribués non aux propriétaires des chevaux, mais aux écuyers, II, p. 450. — Plaide, avec Carpentier, contre Tourton : frais de fourrière d'un cheval, p. 679.

VILLAIN XIIII (Charles-Joseph-François). Est condamné à payer 139 400 livres à Lescot. — Notes biographiques, I, p. 729 et note 1.
Belanger plaide contre lui : restitution d'une collection d'oiseaux d'Afrique, II, p. 133. — La citoyenne Dervieux, femme Bellanger, plaide contre lui : vente de deux maisons; lésion de plus de moitié, II, p. 621. — Antoine Molière et Cie plaident contre Villain XIIII et Cie : jugement du Tribunal de commerce de la Seine confirmé, p. 631. — Faber plaide contre Villain XIIII et Cie : jugement qui confirme des jugements du Tribunal de commerce, p. 652. — Faber plaide contre eux : ils sont déboutés de leur opposition au jugement du 19 floréal an VII, p. 667. — Molière et Cie plaident contre eux : ils sont déboutés de leur opposition au jugement du 15 germinal an VII, p. 668. — Les mêmes plaident contre eux : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce, p. 678. — Les mêmes plaident contre eux : confirmation de deux jugements du Tribunal de commerce, p. 678. — Villain XIIII et Cie sont déboutés de leurs oppositions à deux jugements, p. 696. — Molière et Cie plaident contre eux : déboute d'opposition, p. 714. — Plaide

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

contre Courtellemont et Legendre d'Onsemblay : expertise, p. 748. — Van der Linden et Connoot plaident contre Villain XIIII et Cie : jugement confirmatif des jugements du Tribunal de commerce, p. 731. — Louis plaide contre eux : jugement confirmatif de jugements du Tribunal de commerce de Paris, rendus contre Villain XIIII et Cie, p. 734. — Delange-Chaumont plaide contre lui : homologation d'un contrat d'atermoiement, p. 735. — Louis plaide contre eux : déboute d'opposition, p. 747.

VILLAINES (citoyenne Talon, femme divorcée de). Voyez Talon.

VILLAINES (Etienne-Philippe de). Epouse Marie Talon; divorce, II, pp. 204 et 238, note.

Villa-Montmorency. Située à Auteuil; notice, II, p. 116, n. 1.

VILLAIS-BRANCAS (duc Louis de) Notes biographiques, II, p. 146.

VILLEBRUNE (marquis de). Epouse la fille de Sombreuil; notes biographiques, II, p. 219, n. 1.

VILLEDEUIL. Bausière réclame une indemnité pour suppression arbitraire de la place de receveur général de la capitation de Paris, I, p. 713.

VILLEDIEU, avocat au Parlement de Paris Demeure rue Hautefeuille. — Elu juge au Tribunal civil de la Seine, le 27 germinal an V (16 avril 1797); exclu le 19 fructidor an V (5 septembre 1797), II, p. 250. — Notice biographique, p. 951.

VILLEFORT (Charles-Simon Bachois de). Notes biographiques, I, p. 639, n. 4. — Condamné à des dommages-intérêts envers Boys, p. 640

Villejuif. I, p. 7.

Ville l'Evêque (rue) Malbeste de Champertois demeure dans cette rue, II, p. 919.

VILLEMAIN. Lesauther plaide contre lui: les tiers saisis feront leur déclaration affirmative, II, p. 104.

VILLEMAIN (Geoffroy de). Des Tilliéres est autorisé à emprunter aux risques et périls de Villemain, I, p. 436

VILLENBLAIN (Pierre Barthelemy-François Nouel de). Plaide contre sa femme, I, p. 429.

VILLENBLAIN (femme de), née Marie-Anne-Madeleine Bernard. Plaide contre son mari, dont elle est séparée par arrêt du Parlement : divorce et ses conséquences pour les droits et intérêts des époux, I, p. 429.

VILLEMINOT (le citoyen) és-noms. Plaide avec la veuve Vandenyver, contre la citoyenne Delahaye-Grandval : recherche de paternité rejetée, II, p. 386.

VILLEMUR (Mlle Fillois de). Notes biographiques, II, p. 4, n. 1.

Villenauxe. Saint-Chamans est seigneur de Villenauxe, II, p. 610, note.

VILLENEUVE, ancien négociant. Sa veuve, née Delphine Berquin, est autorisée à accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son frère, I, p. 229.

VILLENEUVE (Couret de) fils. La veuve Couret de Villeneuve plaide contre lui : arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats; partage d'opinions, II, p. 310. — Même affaire devant les quatre sections réunies, conformément à l'arrêté relatif aux partages d'opinions, p. 314.

VILLENEUVE (veuve Couret de). Plaide contre Couret de Villeneuve fils : arrérages de rente viagère à payer en mandats territoriaux ou en assignats; partage d'opinions, II, p. 310. — Même affaire devant les quatre sections réunies, conformément à l'arrêté relatif aux partages d'opinions, p. 314.

VILLENEUVE (Menuau de) Plaide contre Couesnon-Pellerin : diffamation par la voie de la presse; enquête, II, p. 469. — Notes biographiques, *même page, en note*.

VILLENEUVE (Vallet de), trésorier de la ville. Ses héritiers plaident contre la Briche, II, p. 304 et n. 1.

Villeneuve-le-Roi (Yonne). Martineau y est né, le 28 octobre 1733, II, p. 920.

Villeneuve Saint-Georges. Desservi par le service des Messageries de Paris, II, p. 320, note

VILLERS AU TERTRE (marquis de) Voyez WAVRIN.

Villers-Cotterets. Dumas de la Pailleterie, père d'Alexandre Dumas, y est mort, I, p. 300, note. — Son fils Alexandre y est mort, *même page* et p. 490.

VILLETARD. Témoin d'un mariage clandestin *in extremis*, II, p. 119.

Villette (la). Cohgnon adresse des caisses de pistolets à Gauthier, ci-devant commissionnaire en marchandises à la Villette, I, p. 691.

Villette et de Saint-Laurent (prévoté de la), I, p. 24.

Villey. De Maleteste était seigneur de Villey et autres lieux, II, p. 4, note.

VILLIERS (Denis de), Charles-Nicolas, notaire à Paris, II, p. 281, n. 4 — Voyez DENIS.

VILLIERS (la citoyenne Garnier de). Plaide contre Mongis : revendication d'objets mobiliers, II, p. 429.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

VILLIERS (citoyanne Riquat veuve de). Voyez Riquet.

Villiers (fermes de). Situées près de Vinoflay, I, p. 783, note.

VIMINONT, ès-noms. La citoyenne Grandval plaide contre lui et la citoyenne Vandenyver : recherche de paternité, succession Vandenyver, II, p. 226.

Vincennes (donjon de). Introd., p. CXXIX. — Le Prévot, dit de Beaumont, y est enfermé, p. CXL.
Même affaire, I, p. 7. — De Sade y est enfermé, p. 43, note. — Petau y est enfermé, p. 499, n. 1. — Détention de Latude, p. 501, note, et p. 560. — De Beaumont est transféré de la Bastille à Vincennes, p. 709, note.

Vincennes. La ville de Vincennes est desservie par les Messageries des environs de Paris, II, p. 320, n. 1. — Gobeau y est né en 1768, p. 898.

Vincennes (château de), I, p. 92.

VINCENT. Plaide, avec Guyard, contre d'Ormesson : réparation d'un mur renversé par un débordement des eaux de rivière, II, p. 314.

VINCENT (Emile-André), notaire. Continue aujourd'hui l'étude de Denis, I, p. 346, n. 2. — Continue l'étude Menjaud, p. 393, n. 1.
Continué aujourd'hui l'étude Claude Oudinot, II, p. 443, n. 1.

VINCENT. A une rixe avec Marie, I, p. 412.

VINCENT. Vincent et autres, anciens serviteurs de d'Holbach, plaident contre les héritiers d'Holbach : legs faits par d'Holbach en faveur de ses serviteurs, I, p. 264. — Plaide contre le citoyen d'Holbach communication du testament d'Holbach, p. 689.

VINCENT (la citoyenne). Poulain, bigame, a forme contre elle une demande en divorce, I, p. 411.

VINDÉ (Charles-Gilbert Morel de). Plaide contre de Boutogne : application à la terre de Magnanville de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, I, p. 457. — Notes biographiques, *en note, même page*.
Plaide contre Ragondeau : paiement de loyers en numéraire, II, p. 424. — Notes biographiques, *en note, même page*.

VINTIMILLE (Louise-Josephine-Angélique comtesse de). Notes biographiques, II, p. 373, n. 7.

VIOLLET (Paul), auteur d'une *Histoire du Droit français*. Avant-prop., p. X.

VIOTTI (Jean-Baptiste). Vente du *Théâtre Feydeau*, II, p. 561. — Notes biographiques, *en note, même page*.

Virginie (Etat de). Cet Etat donne au Corps municipal de Paris le buste de La Fayette, I, p. 681, note.

Viriat. Claude-Alexis Muyart de Vouglans, était curé de Viriat, II, p. 216.

Vinoflay. I, p. 789, note.

VIROT (Charles-François), marquis de Sombreuil. Voyez Sombreuil.

VITEL. Fondé de pouvoir de la citoyenne Montguyon ès-noms qui plaide contre la citoyenne Moulin, veuve de Lamperrière : recherche de paternité; rejet, II, p. 468.

VITEL. La dame de Cassini plaide contre Vitel : jugement qui autorise la dame de Cassini à faire le recouvrement des sommes dues à la succession du sieur de Cassini, I, p. 213. — Procès contre la veuve Cassini, au sujet de ladite succession, p. 335.

Vitré, I, p. 342, note.

Vitry (bourg de). Forest est joueur de violon au bourg de Vitry, I, p. 341. Dubois y est mort, II, p. 885.

Vitry-le-François. Martin est juge au Tribunal civil de cette ville, II, p. 920.

Villeaux (Côte-d'Or). Maire-Savary (Antoine-Marie), ancien juge au Tribunal du 1er arr. et au Tribunal révolutionnaire, y est mort le 25 décembre 1822, II, p. 919.

Vivarais. La famille de Nicolaï est originaire du Vivarais, I, p. 285, n. 1.

Vivienne (rue). André Gauthier demeure dans cette rue, I, p. 704.
Huguet de Semonville habitait dans cette rue, n° 18 *bis*, II, p. 579, n. 1. — Dugommier habite dans cette rue, p. 646. — De Saint-Leu y demeure, p. 700.

VIVIAN (François-Nicolas). Nommé garçon du concierge du Tribunal du 3e arr., I, p. 432.

VIVIAN (Nicolas-Joseph). Introduction, pp. LXVI et LXXVII et note.
Elu juge, mars 1793, I, p. 417. — Juge du Tribunal du 3e arr., p. 420. — Exécuté le 10 thermidor an II (28 juillet 1794), p. 423. — Siège le 3 mai 1793 : règlement relatif à l'ordre et à la tenue des audiences, p. 451. — Siège le 7 mai 1793 : application de la loi d'octobre 1792 qui abolit les substitutions, p. 457. — Siège le 10 septembre 1793 : rejet d'une déclaration de paternité, p. 559. — Siège le 13 septembre 1793 : pension et reprises matrimoniales de la femme Kornmann, p. 582. — Siège le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) : trois jugements par défaut, p. 795. — Notes biographiques, *en note, même page*.
Remplacé par Hemery, II, p. 17. —

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Autorisation donnée au greffier de faire lever les scellés apposés chez Desvieux et Vivier et de se faire remettre les dossiers restés en leur possession, p. 141. — Notes biographiques, *même page, en note*. — Notice biographique, p. 952.

VIVIENS (Anne de). Voyez Vergennes (veuve de).

Vodable (Puy-de-Dôme). Gaultier de Biauzat y est né, le 22 octobre 1739, II, p. 895.

VOIDEL (Jean-Georges-Charles). Introd., p. XXXIX.

Député; élu juge le 7 décembre 1790, I, pp. 4 et 6. — Juge du 3e arr., p. 8. — Son installation, p. 11. — Siége des qu'il n'est plus député, c'est-à-dire à partir du 15 novembre 1790, p. 22, n. 1. — Siége le 27 janvier 1792 : huissiers et avoués obligés de justifier de leur immatricule et de leur patente, p. 160. — Siége le 2 mars 1792 : infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, qui défend de se servir dans aucun acte public de titres et qualifications supprimés, p. 173. — Siége le 3 mars 1792 : jugement qui ordonne la vente aux enchères des objets qui servaient aux funérailles et pompes funèbres et de tous les effets mobiliers appartenant en commun à la ci-devant compagnie des officiers jurés-crieurs, p. 175. — Siége le 14 mars 1792 : demande en restitution du manuscrit de la pièce intitulée : *Le retour du père Gérard à sa ferme*, p. 183. — Le même jour : huissiers poursuivis pour infraction à la loi des 27 septembre-16 octobre 1791, p. 184. — Siége le 1er septembre 1792 : jugement relatif aux patentes des huissiers, avoués et commis-greffiers, p. 302. — Préside le 7 septembre 1792 : terre de Pecquigny; restitution de droits indûment perçus, p. 307. — Siége le 10 octobre 1792 : procès au sujet d'actes sous-seings privés, p. 322. — Siége le 3 novembre 1792 : procès relatif à la même affaire, p. 329. — Siége le 12 janvier 1793 : nullité de l'émancipation du mineur de Penne, p. 360. — Siége le 1er février 1793 : émancipation dudit mineur, p. 371. — Préside le 13 mars 1793 : offices de jurés-priseurs des bailliages de Caen et de Bayeux, p. 398. — Son opinion, comme député, sur Latude, p. 572, note. — Notes biographiques, p. 790, note. — Leboucher plaide contre lui fourniture de livres, p. 790.

Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Siége à la 4e section, le 28 pluviôse an IV (17 février 1796) : partage d'opinions; référé au Corps législatif, p. 286. — Préside la 1re section le 23 germinal an IV (12 avril 1796) : restitution de reconnaissances du Mont-de-Piété; paiement en mandats territoriaux, d'après l'échelle proportionnelle de la loi du 15 germinal an IV, p. 300 et note. — Préside le 2 floréal an IV (21 avril 1796) : revendication de meubles, linges et effets placés sous scellés après le décès de Catherine Théot, p. 303. — Préside la 3e section le 8 floréal an IV (27 avril 1796) : condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, p. 307. — Préside la 3e section le 8 floréal an IV (27 avril 1796) : installation de Granger, substitut, p. 308. — Préside le même jour : annulation d'une renonciation à la communauté faite par erreur, p. 308. — Préside le 12 floréal an IV (1er mai 1796) : installation de Bourguignon, substitut, p. 309. — Préside le 14 floréal an IV (3 mai 1796) : augmentation de la pension nécessaire pour la subsistance d'un enfant, p. 309. — Préside le 22 floréal an IV (11 mai 1796), dénonciation calomnieuse suivie de détention : réparation d'honneur et dommages-intérêts, p. 311. — Préside le 23 floréal an IV (12 mai 1796) : dénonciation calomnieuse suivie de détention; dommages-intérêts, p. 312. — Préside le 29 floréal an IV (18 mai 1796) : réparation d'un mur renversé par un débordement des eaux de rivière, p. 314. — Préside le 2 prairial an IV (21 mai 1796) : recherche de paternité; envoi en possession d'une partie de la succession de l'Aigle, p. 315. — Préside le 14 prairial an IV (2 juin 1796) : condamnation à payer 22,336 livres en mandats représentatifs de 634,625 livres assignats pour prix de la construction d'un poêle, p. 317. — Préside le 22 prairial an IV (10 juin 1796) : condamnation à passer titre nouvel d'une constitution de rente du 19 juillet 1766, p. 318. — Préside le même jour : contrefaçon de *l'Intrigue épistolaire*, de Fabre d'Eglantine, p. 318. — Préside le 26 prairial an IV (14 juin 1796) : succession de François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau et de sa femme, 319. — Preside le 28 prairial an IV (16 juin 1796) : délimitation d'un terrain en marais au faubourg Montmartre, p. 319. — Préside le 19 messidor an IV (5 juillet 1796) : installation de Magnon, juge-suppléant, p. 322. — Notice biographique, p. 952.

VOISQUIN, membre du Conseil général de la Commune. Délégué, le 26 janvier 1791, auprès des juges du 5e arr., pour les introduire dans l'auditoire, afin qu'il soit procédé à leur installation et à leur prestation de serment, I, p. 18.

VOISENON (veuve). Restitution d'un ta-

bleau représentant le *Combat des Horaces et des Curiaces* et d'autres objets légués par elle, II, p. 281

Voisin de la Roche-Dumaine (Jeanne-Félicité-Dopille), épouse de Gabriel Thibault Lebrousse-Verteillac. Jean-Pierre Grignon plaide contre elle et autres : jugement leur donnant acte de leur offre de passer titre nouvel à Grignon, II, p. 663. — La veuve Luce Montmorin et les époux Menou plaident contre elle et autres : succession Montmorin, p. 680

Voisin de la Roche Dumaine (Dopille), femme de Louis-Achille-François Saint-Sernin. Jean-Pierre Grignon plaide contre elle et autres : le jugement leur donne acte de ce qu'ils offrent de passer titre nouvel à Grignon, II, p. 663.

Voisins (Gilbert de). Introd., p. ccxiii. Créancier de feu Mirabeau, I, p. 132. — Notes biographiques, p. 276, n. 1. — Plaide contre Louis-Stanislas Xavier : frais d'expertise de la terre de Grosbois, p. 276.

Voitures. Affaire des voitures de la Cour, I, p. 546. — Sommes dues aux fermiers des voitures de la Cour et affectées par privilège au paiement des sommes dues aux cochers des voitures de la Cour, p. 583. — Affaire des voitures de la Cour : annulation de jugements contradictoires ; requête civile, p. 371. — Location de voitures, p. 790. — Voitures de la Cour, p. 794.

Volland, employé au Département de la Guerre. Donne un certificat à Macdonach dans son procès contre Walsh-Séranl, I, p. 118.

Vollée. Hullin plaide contre lui : instruction du procès, mémoire écrit et signé exigé des parties, I, p. 717.

Vollement Arthuys l'aîné demeura dans cette localité, I, p. 710.

Volnys, acteur. Épouse Léontine Fay, II, p. 693.

Voltaire. Extrait d'une lettre de 1745. Introd., p. xxxv.
Son jugement sur Malesherbes, I, p. 676, note. — Fréron lui fait une guerre acharnée, p. 193, n. 1.
Laharpe lui fait hommage de sa tragédie intitulée *Warwick*, II, p. 434, n. 1.

Voltaire (quai). De Valentinois demeure sur ce quai, n° 3, II, p. 625.

Vorsley (milady). Est condamnée à payer, solidairement avec Bolle, 9,873 livres à Durand, mais les jugements ont été surpris sans que communication en ait été faite ; le commissaire du roi requiert qu'il soit reçu tiers opposant et que lesdits jugements soient déclarés nuls, le Tribunal du 1er arr[t] rend un jugement conforme à son réquisitoire ; la Cour de cassation le casse, I, p. 163.

Vosges. Feray est préfet des Vosges, II, p. 993.

Vosse. Adjudication d'une maison sise à Bercy, I, p. 614.

Vote (droit de). Droit de vote à l'assemblée primaire, II, p. 379. — Droit de vote à l'assemblée primaire suspendu par l'état de domestique à gage, *même page*. — Droit de vote à l'assemblée primaire, p. 380. — Droit de vote à l'assemblée primaire, *même page*. — Droit de vote à l'assemblée primaire (2 affaires), p. 381. — Annulation d'arrêtés d'assemblées qui privent certains citoyens de voter, pp. 482 et suivantes. — Le citoyen Levasseur est rayé de la liste des votants, p. 486. — Droit de vote maintenu, annulation d'un arrêté de l'assemblée primaire, p. 628.

Vouglans (Claude-Alexis Muyart de). Accepte la succession de son père sous bénéfice d'inventaire, I, p. 552.
Le même Claude-Alexis Muyart de Vouglans avait été curé de Virlat, II, p. 216.

Vouglans (Pierre-Claude-Augustin Muyart de). Accepte la succession de son père sous bénéfice d'inventaire, I, p. 552.

Vouglans (Augustin Muyart de). Autorisé à accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Pierre-François de Vouglans, II, p. 216.

Vouglans (Pierre-François Muyart de). Notes biographiques, I, p. 552, n. 1. — Acceptation bénéficiaire de sa succession, p. 552.
Notes biographiques, II, p. 158, n. 1. — Acceptation bénéficiaire de sa succession, p. 216.

Vouziers (Ardennes). Corviart-Desmarets y est né, II, p. 430, note.

Vrecourt (Vosges). Poirson, Jean-Baptiste, y est né, le 30 mars 1761, II, p. 607, n. 4. — Demizot y est né, en 1741, p. 882.

Vrillière (rue de la). Goupilleau, représentant du peuple, demeurait dans cette rue, n° 10, II, pp. 188 et 227. — Villain XIIII demeure dans cette rue, p. 621. - Egley est tapissier dans cette rue, p. 720.

W

Wagram (Berthier prince de), maréchal de France. Propriétaire de la terre de Grosbois, I, p. 277, n. 2.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Wagram (bataille de) Brancas y est tué, II, p. 235, note.

Wailly Construit, avec Peyre, une salle de théâtre pour les comédiens français, I, p. 643, note.

Wallon, auteur de l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire*, Avant-propos, p. IX. — I, p. 718, n. 1.

Wargemont (de). Soutient un procès contre sa femme, veuve de Seneff et Talon, devant le Tribunal du 1er arr. le 16 février 1791, I, p. 37. — Plaide contre Pestre : contrat de mariage fait en pays étranger, incompetence des Tribunaux français, p. 693 et note. — Procès relatif à la même affaire, p. 728.

Autre procès relatif à la même affaire, II, p. 434.

Wargemont (Isabelle Carolina Rohard), veuve de Louis-Aymard Lefournier. Voyez Rohard.

Warnet (Anne-Marie-Amélie-Louise-Madeleine), épouse Rewbell. Son mari plaide contre elle : divorce pour cause de déreglement de mœurs notoire, II, pp. 648, 657 et 715. — Son mari plaide contre elle : instance en divorce; mesures provisoires; garde des enfants, p. 735.

Warrée, Auteur des *Curiosités judiciaires*. Voyez t. II, p. 863, sous le mot Bexon.

Warville (Brissot de), publiciste, député à l'Assemblée législative et à la Convention. Introduction, p. CXCVII.

Fait condamner Froulle, imprimeur, à des dommages et interêts pour injures et calomnies, I, p. 125. — Notes biographiques, p. 125, n. 1. — Crée le *Patriote français*, p. 514, n. 2.

Warwick, tragedie de Latnipe, II, p. 435, n. 1.

Watflet. Aide Van Spaendonck de ses conseils, II, p. 70, n. 2.

Watteville. Aubert et lui plaident contre Benezech : vente du journal *Les Petites affiches*, II, p. 666.

Wawrin ou Wauvrin (citoyenne). De Montreuil et elle plaident contre les époux de Sade : succession des époux Cordier de Montreuil, père et mere des dames de Sade et Wawrin, II, p. 716.

Wawrin ou Wauvrin (Albert-Honoré-Marie-Joseph Cornil-Christian), marquis de Villers au Terlre. Notes biographiques, II, p. 716, n. 3.

Westphalie Jérôme, roi de Westphalie. Introd., p. CLXXXVIII.

Voyez aussi, II, p. 737, note.

Wetteren. Villain XIIII y est mort, I, p. 729, note.

Wilson (Daniel). Epouse Antoinette-Henriette Casenave. Av.-pr., I, n. 1.

Wilson (Daniel). Fils du précédent; notes biogr. Av.-pl., p. II, n. 1.

Witt. Epouse la fille de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau. I, p. 766, note.

Plaide avec sa femme contre Amédée Le Peletier et Ferdinand Le Peletier : annulation d'une déliberation de famille, convocation d'une nouvelle assemblée de parents pour nommer un curateur, II, p. 351.

Wolfenbüttel. Le marquis de Castries y est mort, I, p. 130, n. 1.

Worms Custine s'empare de cette ville, II, p. 434, note.

X

Xaintonge. Cordier-Pernier, ancien capitaine au bataillon de Xaintonge, réclame et obtient du Tribunal du premier arrondissement à l'audience du 13 frimaire an II (3 decembre 1793), quarante mille livres de dommages-interets, pour avoir été destitué de son emploi de capitaine par les agitations de de Ségur, alors ministre de la Guerre. Introd., p. CXXXIX.

Y

Yando Voyez Santiago.

Yel. La veuve Dorguin plaide contre lui : défense à un avoué de se présenter au bureau de conciliation à titre de fondé de procuration, I, p. 547.

Yonne (L') Introd., p. XCV.

Le Peletier de Saint-Fargeau était député de l'Yonne à la Convention, I, p. 765, n. 1.

Le Peletier de Saint-Fargeau est administrateur du département de l'Yonne, II, p. 915.

Ysabeau ou Yzabeau (Dagobert-Etienne), fils et neveu des anciens greffiers en chef du Parlement de Paris, greffier lui-même de la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Porte sur la liste des juges attachés au gouvernement, p. 957. Introd., p. LXXVII.

Designé pour remplir les fonctions de juge suppléant, I, p. 423.

Ancien juge, envoyé en mission à l'armée des Pyrenées-Orientales, II,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

p. 150, note. — Nommé, par le Directoire, juge au Tribunal civil de la Seine, II, p. 252. — Sa prestation de serment, p. 318. — Siège à l'audience extraordinaire du 21 ventôse an VIII (12 mars 1800) : affaire criminelle, p. 736. — Notice biographique, p. 952.

Ysabeau. Plaide contre la veuve Mathan : liquidation de l'office d'un premier commis-greffier près la grand'-chambre du ci-devant Parlement, I, p. 747 et n. 1.

Ysabeau de Montval, secrétaire de la Cour, II, p. 952.

Ysabeau de Montval, greffier, II, p. 952.

Yver (Savinien), notaire à Paris. Son serment ; notes biographiques, II, p. 10 et n. 5.

Yvette. Rivière sur laquelle est situé le moulin de Chilly, II, p. 625.

Yvon (Etienne-François), gradué. Siège au Tribunal du 4e arr., le 21 janvier 1793 : trois jugements par défaut ; Berryer plaide, I, p. 361.

Nommé, par le Directoire, juge-suppléant au Tribunal civil de la Seine, II, p. 249. — Siège à la 1re section le 25 nivôse an IV (15 janvier 1796) : revendication de meubles, p. 278. — Siège le 29 nivôse an IV (19 janvier 1796) : une paire de souliers payée mille livres à la barre, p. 278. — Notice biographique, p. 952.

Z

Zangiacomi, membre du Tribunal de cassation, II, p. 125.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

P. XXVI, ligne 23. Dupuis de Marée, *lisez* Dupuis de Marcé.

P. LXXXI, ligne 8 : La Révelliére-Lépeaux signait Delarevellière-Delépeaux.

P. 6, ligne 3 : Verneuil, *lisez* Vermeil.

P. 52, note 2, ligne 5; vers 1831, *lisez* le 23 septembre 1831.

P 56, note 1, ligne 9, Morguet *lisez* Margouet.

P. 83. Boucher d'Argis et l'Association de bienfaisance judiciaire. — L'Association de bienfaisance judiciaire fut fondée en décembre 1787 par André-Jean Boucher d'Argis, conseiller au Châtelet de Paris. Elle avait pour objet « de secourir ceux que leur mauvaise fortune met hors d'état de réclamer ou défendre leurs droits devant les tribunaux, et d'indemniser ceux qui, ayant été accusés, décrétés ou emprisonnés, ont ensuite obtenu des jugements absolutoires ». De ces deux idées, la première était déjà pratiquée par « les avocats des pauvres », institués auprès de plusieurs Parlements. La seconde avait été traitée, notamment par Marat, Brissot de Warville et Lacretelle, dans les concours ouverts par l'Académie de Berne en 1777 et par celle de Châlons en 1784.

L'Association de bienfaisance judiciaire comptait un comité judiciaire formé de quatre bureaux de neuf personnes et de neuf suppléants choisis dans l'ordre judiciaire, et, sous le titre de commissaires intermédiaires, des patrons bénévoles chargés d'assister les indigents. Il n'y avait entre les associés ni distinctions sociales, ni préséances. Elle fut autorisée par le Roi le 9 janvier 1788. La première année (1788), elle reçut cent quatre-vingt-sept

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

mémoires, concilia trente procès et en gagna quatre. Dans les cinq premiers mois de 1789, elle s'occupa de 150 affaires.

L'idée d'indemniser les accusés injustement détenus fut reprise par le Tiers-État de la Municipalité de Paris. L'Assemblée nationale fut saisie, sur la proposition de Clermont-Tonnerre, d'un projet approuvant les statuts de la société et lui donnant le droit de recueillir des legs, d'ester en justice, de poursuivre le recouvrement de ses fonds et des dépenses qu'elle aurait avancées. C'était une sorte de reconnaissance d'utilité publique que l'association sollicitait. La question de savoir quel accueil l'Assemblée nationale fit à cette proposition et à des projets analogues mériterait d'être élucidée.

En août 1789, l'association fit déclarer innocents par le Parlement trois hommes injustement accusés d'assassinat : elle les indemnisa, leur donna une médaille et les présenta en grande pompe à la Commune. En janvier 1790, après la condamnation des frères Agasse, faussaires, et d'accord avec le décret de la Constituante qui déclarait que « le supplice d'un coupable et les condamnations infamantes n'imprimaient aucune flétrissure à sa famille », elle demanda à M. et Mme Agasse de Crose, parents des condamnés, de continuer à siéger dans les réunions de l'association.

Après la suppression du Châtelet, en 1791, Boucher d'Argis, redevenu avocat, plaida au nom de l'association devant les nouveaux tribunaux. Il serait intéressant de savoir comment, à la même époque, fonctionnèrent les « bureaux de jurisprudence charitable », institués dans chaque district par le décret du 16 avril 1790.

En février 1793, Boucher d'Argis était encore commissaire-trésorier des pauvres, et en avril, président de sa section. Arrêté le 6 vendémiaire an II (22 septembre 1793), il fut impliqué dans la conspiration des prisons, condamné et exécuté le 5 thermidor an II. Il avait vainement allégué pour sa défense son titre de fondateur de l'Association de bienfaisance judiciaire, de cette association, disait-il en 1787, « qui méritera sans doute de trouver place dans le tableau intéressant de la bienfaisance au XVIIIe siècle. » (Note communiquée par M. Ferdinand Dreyfus à la *Société d'histoire moderne*, le 9 avril 1904.)

P. 109, note 1, ligne 1 : Conrad, marquis de Provençal de Fonchâteau, *ajoutez* né et mort à Tarascon.

P. 118, lignes 37 et 38 : d'Adhémar, ministre à Bruxelles. — Il s'agit de Jean-Balthazar, comte d'Adhémar de Montfalcon, fils de haut et puissant seigneur Balthazar d'Adhémar de Montfalcon et de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dame Marie de Cambis, sur lequel M. Brette donne des détails biographiques très complets dans son tome III du *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats-Généraux de 1789*, p. 341.

P. 139, note 1, ligne 10 : Souza-Botlielo, *lisez* Souza-Botelho.

P. 176, ligne 11 : Darbergue, *lisez* Daubergue.

P. 239, ligne 5 : Dupont. — Il s'agit probablement de Dupont de Nemours, avec lequel Mirabeau du Saillant était en relations. Voy *Mirabeau et Sophie de Monnier*, par Cottin, 1902.

P. 251, ligne 17 : Gouenne, *lisez* Jouenne. — Il s'agit probablement de Jouënne-Lonchamp (Thomas-François-Ambroise), originaire de Lisieux, qui fut député du Calvados à la Convention nationale.

P. 300, note, ligne 11 : 1821, *lisez* 1824.

P. 349, lignes 25, 26 et 32 : de la Chaumette, *lisez* de la Charmotte

P. 355, ligne 12 : 21 mai 1777, *lisez* 21 mai 1779.

P. 373, ligne 28 : Chabanacy de Marnas. — Il s'agit probablement d'un ancêtre du sénateur du second Empire, Chabanacy de Marnas, procureur général près la Cour d'appel de Paris en 1864.

P. 412, lignes 4, 10 et 19 : Goque, maire d'Issy, *lisez* Geque.

P. 417, note 1, lignes 5 et 6 : Chavé, *lisez* Chané.

PP. 598 et 599 : Le Voyer, *lisez* Le Vayer. — Marie-Françoise de Catinat, née le 3 décembre 1713, était la troisième fille de Pierre de Catinat, chevalier, seigneur de Saint-Mars, conseiller honoraire en la Cour du Parlement et de Marie Fraguier de Quincy, — et, par conséquent, petite-nièce de Nicolas de Catinat, seigneur de Saint-Gratien, maréchal de France, dont elle fut l'héritière, étant la dernière de son nom.

Elle avait épousé, le 22 février 1716, à Saint-Sulpice (étant domiciliée rue de l'Université), Jean-François Le Vayer, chevalier, seigneur de Marcilly, etc., conseiller du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, fils de Jean-Jacques Le Vayer, seigneur de la Davière, etc., conseiller du Roi en tous ses conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel et président en son Grand-Conseil, et de Anne-Louise du Pin (domicilié en son hôtel rue du Bac, actuellement n° 46).

Devenue veuve, le 5 juin 1764, Marie-Françoise Catinat, ci-devant

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

baronne de Survilliers, dame de Mauves, Saint-Gratien, etc., mourut à Paris, le 8 septembre 1792, rue Saint-Louis, au Marais, et fut inhumée le lendemain dans le cimetière de Saint-François-d'Assise.

Les Fraguier et consorts devaient être les ayants-droit de Antoine-Nicolas Fraguier, brigadier des armées du Roi, lieutenant des gardes du corps, et de Marie-Françoise-Félicité Mandat de Grancey, ou de son frère aîné, Pierre-Nicolas-Florimond Fraguier, chevalier, seigneur du Mee, près Melun, président de la Chambre des comptes, et de Marie-Louise Bouchet de Villiers.

Ces renseignements sont tirés des actes de l'état-civil (paroisse Saint-Sulpice et paroisse Saint-François-d'Assise) aujourd'hui disparus, par suite des incendies de la Commune de 1871. M. Le Vayer, l'inspecteur très distingué des travaux historiques de la Ville de Paris, a pris soin de faire reconstituer ces actes de famille.

Voici le texte de l'acte de décès de Marie-Françoise de Catinat : « Le 9 septembre 1792 a été inhumée, dans le cimetière de cette paroisse, dame Marie-Françoise de Catinat, veuve de Jean-François Le Vayer, décédée la veille, âgée de soixante-dix-huit ans, rue Saint Louis. L'inhumation faite en présence de Louis-Hilaire de Bouchet de Sourches, décoré de la croix de Saint-Louis, beau-frère de la défunte, demeurant rue d'Enfer-Saint Michel, et Claude Thibault Sautereau, homme de loi, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, lesquels ont signé avec nous et plusieurs amis. Signé : de Bouchet de Sourches, Sautereau, C.-F. Parcin, Fourault, Chavial, vicaire. »

Louis-Hilaire du Bouchet, comte de Sourches, avait épousé Louise-Françoise Le Vayer (sœur et unique héritière de Jean-François Le Vayer), qui mourut en 1809 à la Davière, et fut la dernière de la branche des seigneurs de Marcilly, la Davière, etc.

P. 611, ligne 15 : 1793, *lisez* 1773

P. 657, note 2 : rue Bardule, *lisez* Bardubec.

P. 686, note 1 : Jean-Louis Quentin de Richebourg, chevalier, marquis de Champcenetz. — Né en 1723, il mourut le 7 décembre 1813. Remarié, le 2 juin 1755, à Madeleine Pernon, il se remaria, en mars 1777, à Albertine-Élisabeth de Nieuwerkerke (la branche allemande de cette famille se fait appeler Newkirchen de Nyvenheim). Celle-ci, née en 1743, avait été mariée en premières noces à Pater, négociant à Sumatra. Venue à Paris en 1763, elle y fut célèbre par sa beauté et ses aventures ; elle mourut à Fontainebleau en 1804 ou 1805. En 1790, elle avait marié sa nièce, Idalie-Jeanne-Lina de Newkirchen de Nyvenheim, née en 1775,

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

au comte, puis duc Armand-Jules-Marie-Héraclius de Polignac, né en 1771, frère du ministre de Charles X.

P. 687, note, ligne 6. Edmond-Ferdinand Quentin de Richebourg est né à Paris, au Louvre, le 7 octobre 1762.

P. 712, note 1 : Navarreux, *lisez* Navarrens.

P. 725, ligne 14 : Savinien-Edme Fauvelet. — Il s'agit sans doute d'un frère ou d'un parent de Louis-Antoine Fauvelet de Bourrienne, secrétaire de Napoléon Ier.

P. 734, note 1 : Marie-Pauline-Christine Alziari de Roquefort, dite Saint-Val ou Sainval aînée, née à Coursegoules (Var, aujourd'hui Alpes-Maritimes) le 15 décembre 1743, mourut à Paris, cour des Fontaines, au Palais-Royal, le 12 juin 1830. Elle débuta en 1766, et non en 1876, à la Comédie-Française.

Sa sœur, Marie-Blanche, née à Coursegoules, le 2 septembre 1752, mourut à Draguignan, le 9 février 1836. Elle débuta à la Comédie-Française en 1772 et se retira en 1792.

P. 735, note, lignes 1 et 2 : et l'architecte Louis avait édifié sur cet emplacement, *lisez* et non loin de là, à l'angle sud-ouest du Palais-Royal, l'architecte Louis édifia le théâtre de la Comédie-Française.

TOME II

P. 5, note 1 : Chamfort n'était pas, comme nous l'avons dit d'après Rœderer, le fils naturel d'un chanoine de la Sainte-Chapelle. Voici le texte du baptistaire qui, après la mort de Chamfort, fut trouvé dans ses papiers et inventorié : « Le sixième avril 1740, a été baptisé Sébastien-Roch Nicolas, né le même jour à midi, fils légitime de François Nicolas, marchand épicier, et de Thérèse Croiset, son épouse, de cette paroisse..... » La paroisse est celle de Saint-Genest, à Clermont. — Voy. à cet égard le livre de M. Pellisson intitulé : *Chamfort. Etude sur sa vie, son caractère et ses écrits.* Paris, 1895, Lecène et Oudin.

P. 12, ligne 23 et note 3, Imhert de la Platrière, *lisez* Imbert de la Platière.

P. 83, ligne 7 et note 1, ligne 1 : Bochard, *lisez* Bochart.

P. 85, ajoutez le procès-verbal d'installation du Tribunal du 1er arron-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dissement, d'après l'extrait des minutes fait par M. Casenave, que nous reproduisons ici :

AUDIENCE DU 25 NIVOSE AN III (14 JANVIER 1795)

TRIBUNAL DU 1er ARRONDISSEMENT.

Aujourd'hui 25 nivôse an III, nous : Guy-J.-B. *Target*, Jacques-Joseph *Millet*, Jacques-André *Arsandaux*, J.-B.-Pierre *Follenfant*, Léon *D'Herbelot*, Pierre-Joseph *Duguè* et Charles-Augustin *Creton*, président, juges, 1er et 2e suppléants,

Pierre *Petit*, commissaire national et Duplès, greffier, nommés par décret de la Convention du 14 nivôse présent mois, avec les citoyens Bastard et Testolat, pour composer le Tribunal du 1er arrondissement,

Sur l'invitation à nous faite par le citoyen *Aumont*, chargé provisoire de la commission des administrations civiles, police et Tribunaux, suivant sa lettre du 12 janvier, nous sommes rendus vers midi dans la chambre du Conseil où le citoyen *Aumont* est arrivé à une heure de relevée,

De suite le citoyen *Aumont* précédé des huissiers du Tribunal et nous sommes entrés dans la salle d'audience ; le citoyen Aumont est monté sur le siège et nous sommes restés dans le Parquet.

Alors le citoyen *Aumont* a prononcé le discours suivant :

« Citoyens, si dans ce temps qui, quand on calcule les révolutions du soleil, n'est encore éloigné du moment actuel que de quelques années et qui en est à plusieurs siècles, si on mesure l'espace par celui qu'a franchi la raison publique, durant cet intervalle, — nous avions à remplir la mission qui nous amène au milieu de vous ; parlant à des délégués d'un monarque, à des hommes devenus, avec un peu d'or, dépositaires du droit de juger leurs semblables, nous aurions cru nécessaire de les entretenir de leurs devoirs ; mais à des juges d'un peuple libre, à vous citoyens, que pourrions-nous vous dire ? qui, mieux que vous connaît l'importance des fonctions qui vous sont confiées ? qui sait mieux que vous tout ce qu'a d'influence, sur la paix intérieure et le bonheur des sociétés, une administration vertueuse, utile, éclairée de la justice distributive ? qui plus que vous réunit les moyens à la volonté d'être justes ?

« Ils ne sont plus ces jours dont il faudrait pouvoir effacer jusqu'au souvenir, où ignorance et liberté, patriotisme et barbarie étaient synonymes. Les événements de la plus mémorable et de la plus heureuse époque de la Révolution ont fait revivre les principes, que la Terreur semblait avoir anéantis, mais qui

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

ne pouvaient manquer de se conserver au fond des cœurs français ; aujourd'hui on ne craint plus de dire que la vraie liberté, la liberté de l'homme social, fut toujours accompagnée des vertus et des lumières, et que là où il n'y a qu'ignorance et crimes, il ne peut y avoir que des tyrans et des esclaves ; il faut que les juges aiment la vérité et la justice, mais pour discerner l'une et appliquer les règles de l'autre, ils ont besoin sans doute d'être éclairés : l'auguste ministère du juge exige donc, dans ceux qui sont appelés à l'exercer, ce concours de vertus et de lumières ; en vous nommant aux places que vous allez remplir, citoyens, la Convention nationale a prouvé qu'elle jugeait cette réunion indispensable. Son décret, qui garantit au peuple de cette intéressante cité les droits que vous avez à sa confiance, ne vous laisse à remplir que l'honorable devoir de recevoir pour lui le serment d'employer tous vos soins à lui procurer les bienfaits de la justice et de promettre en son nom le respect et la soumission dus à la loi et à ses organes. »

Ensuite le citoyen *Aumont*, ayant prononcé la formule du serment, a reçu de chacun de nous le serment d'être fidèle à la nation et à la loi, de maintenir de tout son pouvoir la République une et indivisible, la sûreté des personnes et des propriétés ou de mourir à son poste en le défendant et de remplir avec exactitude et fidélité les fonctions qui nous sont confiées.

Le serment prêté, le citoyen *Aumont* est descendu dans le Parquet et nous sommes montés sur les sièges ; nous étant assis et couverts et le commissaire national et le greffier ayant pris chacun la place à lui destinée, le citoyen *Aumont*, au nom de la commune et du peuple, a prononcé l'engagement de porter au Tribunal et à ses jugements le respect et la soumission que tout citoyen doit à la loi et à ses organes.

Signé par tous les membres présents.

Le citoyen *Aumont* ayant pris place ensuite à côté de nous, le commissaire national a requis la lecture et consignation au registre du Tribunal de la loi du 3 janvier présent mois portant nomination des citoyens pour compléter le Tribunal de cassation et pour le renouvellement des Tribunaux criminels et civils du département de Paris. — Sur quoi, le Tribunal, ladite lecture faite, ordonne que ladite loi sera consignée au registre à ce destiné.

Ce fait, l'audience a été levée.

PP. 282, 324, 422, 437, 637 et 638. Varauchau ou Varancheau, *lisez* Varanchau.

P. 225, note : Dantilly, *lisez* Bertin d'Antilly. — Voy Guérard, *La France littéraire*, t. I, p. 309.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PP. 360, 361 et 362 : Pierre-Armand de la Briffe, *lisez* Pierre Armand de La Briffe.

P. 360, note 1, ligne 3 : Quentin-Bouchart, *lisez* Quentin Bauchard.

P. 360, note 1, ligne 19 : Françoise de la Beaune, *lisez* Françoise de la Beaume.

P. 373, note 7 : Vintamille, *lisez* Vintimille.

P. 433, ligne 19 : Nicolas-Olop, *lisez* Nicolas-Aloys

P. 561, ligne 11 et note 2 : Autié, *lisez* Autié.

P. 603, note 1, ligne 8 : Rousselais, *lisez* Rousselois

P. 649, ligne 17 : Dulau-Dallemans, *lisez* Dulau d'Allemans.

P. 897, ligne 15 : Geoffroy de Montjoy, *lisez* Geoffroy de Montjay

P. 908, ligne 17 : Forcenay (Haute-Marne), *lisez* Jorquenay (Haute-Marne)

P. 922, ligne 18 : Autié, *lisez* Antie.

P. 1044 : Catinat (citoyenne), veuve Le Voyer, *lisez* Le Vayer

P. 1151 : Goque, maire d'Issy, *lisez* Geque, maire d Issy.

P. 1152 Morgnet, *lisez* Margouet.

P. 1283 : Platrière, *lisez* Platière.

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

TABLE GÉNÉRALE

TOME I

Avant-Propos 1

Introduction xvii

Les Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution. Première partie, de janvier 1791 au 30 mars 1793. 1

Les Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution. Deuxième partie, du 3 avril 1793 au 6 frimaire an IV (27 novembre 1795). 416

TOME II

PREMIÈRE PARTIE

Les Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution. Deuxième partie, du 3 avril 1793 au 6 frimaire an IV (27 novembre 1795), *suite* 1

Les Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution. Troisième partie, du 12 frimaire an IV (3 décembre 1795) au 4 floréal an VIII (24 avril 1800) 246

Annexe I. Conférences chez M. le Ministre de la Justice du 8 décembre 1791 au 14 mars 1793 751

Annexe II. Notices biographiques du personnel judiciaire des Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution 853

Annexe III. Notes anonymes sur le personnel des membres des Tribunaux de la Seine 953

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNEXE IV. Candidats recommandés par le tribun Monmoreault, lors de la réorganisation du personnel judiciaire en l'an VIII 960

ANNEXE V. Documents relatifs à l'épuration judiciaire opérée en vertu du sénatus-consulte du 12 octobre 1807 962

TOME II

DEUXIÈME PARTIE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES 978

ADDITIONS ET CORRECTIONS 1370

Source gallica.bnf.fr Bibliothèque nationale de France

A PARIS
DE L'IMPRIMERIE DE JOUAUST
L. CERF, SUCCESSEUR
Rue Sainte-Anne, 12

M DCCCC VII

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

COLLECTION

DE

Documents relatifs à l'Histoire de Paris

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publiée sous le patronage du Conseil Municipal

OUVRAGES PARUS :

Les Élections et les Cahiers de Paris, par Ch.-L. CHASSIN. — 4 volumes

L'État de Paris en 1789, par H. MONIN. — 1 volume.

La Société des Jacobins, par A. AULARD. — 6 volumes

Personnel municipal de Paris pendant la Révolution, par PAUL ROBIQUET. — 1 volume.

Assemblée électorale de Paris, par Etienne CHARAVAY. — 3 volumes.

Les Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, par SIGISMOND LACROIX. — 1re SÉRIE, 7 volumes. Index, 1re partie. — 2e SÉRIE, tomes I, II, III et IV.

Les Clubs Contre-Révolutionnaires, par CHALLAMEL. — 1 volume.

Le Mouvement Religieux à Paris pendant la Révolution, par le Dr ROBINET. — Tomes I et II

Paris pendant la Réaction Thermidorienne et sous le Directoire, par A. AULARD. — 5 volumes.

Paris sous le Consulat, par A. AULARD. — Tomes I, II et III.

Les Volontaires Nationaux pendant la Révolution, par Ch.-L. CHASSIN et L. HENNET. — Tomes I, II et III.

Les Tribunaux civils de Paris pendant la Révolution, par A. DOLARCHE. — 2 tomes en 3 volumes.

OUVRAGES EN PRÉPARATION :

Le Mouvement Religieux à Paris pendant la Révolution, par le Dr ROBINET. — Tome III.

Paris sous le Consulat, par A. AULARD. — Tome IV.

Les Actes de la Commune de Paris pendant la Révolution, par SIGISMOND LACROIX. — 1re SÉRIE, index, 2e partie. — 2e SÉRIE, tomes V et suivants.

Organisation municipale de Paris au début de la Révolution, par SIGISMOND LACROIX. — 2 volumes.

Inventaire des objets d'art saisis chez les émigrés, par J. GUIFFREY. — 2 volumes.

Paris. — Imprimerie D. JOUAUST, L. CERF, Succr.

Source gallica.bnf.fr | Bibliothèque nationale de France